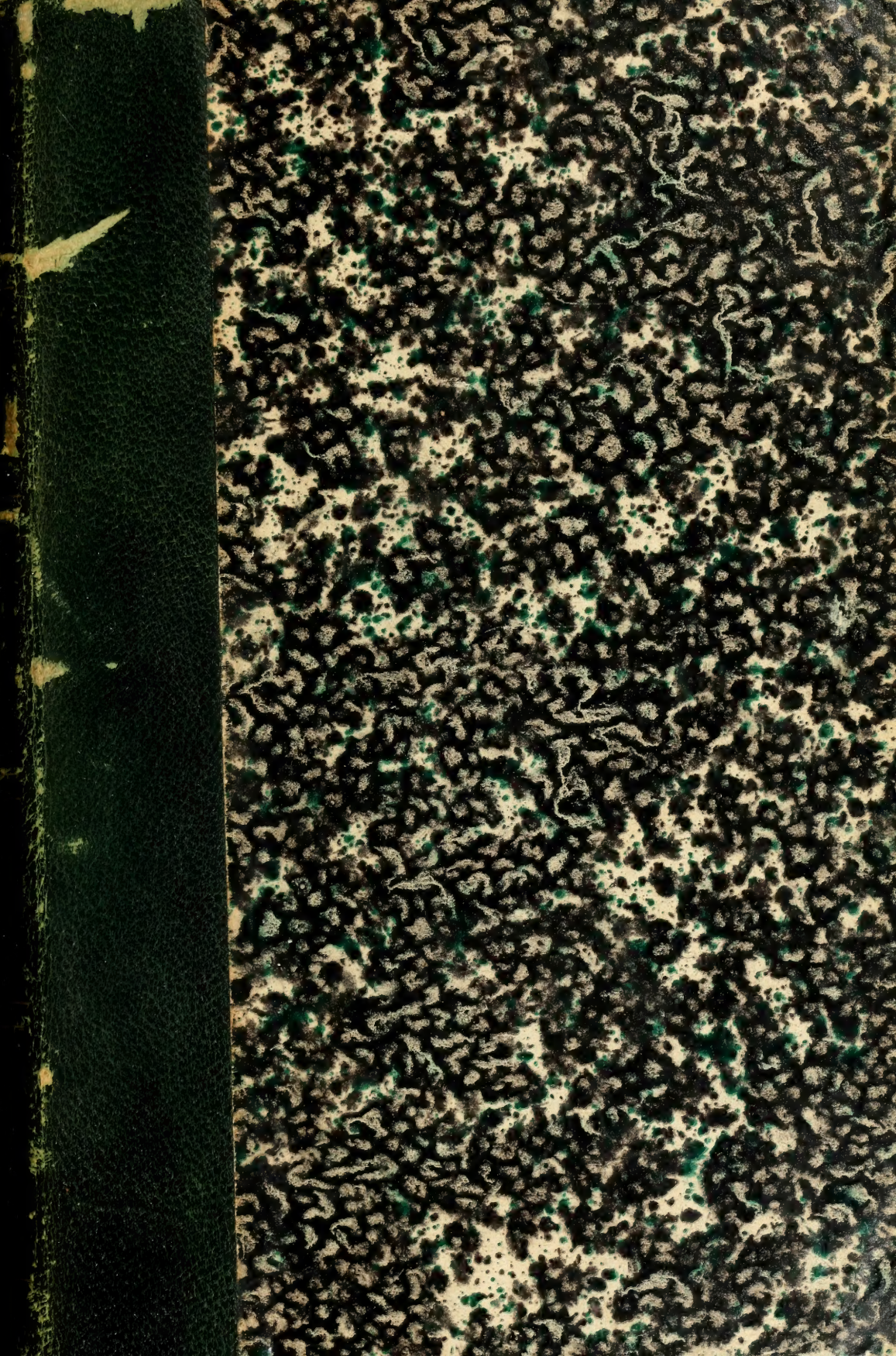

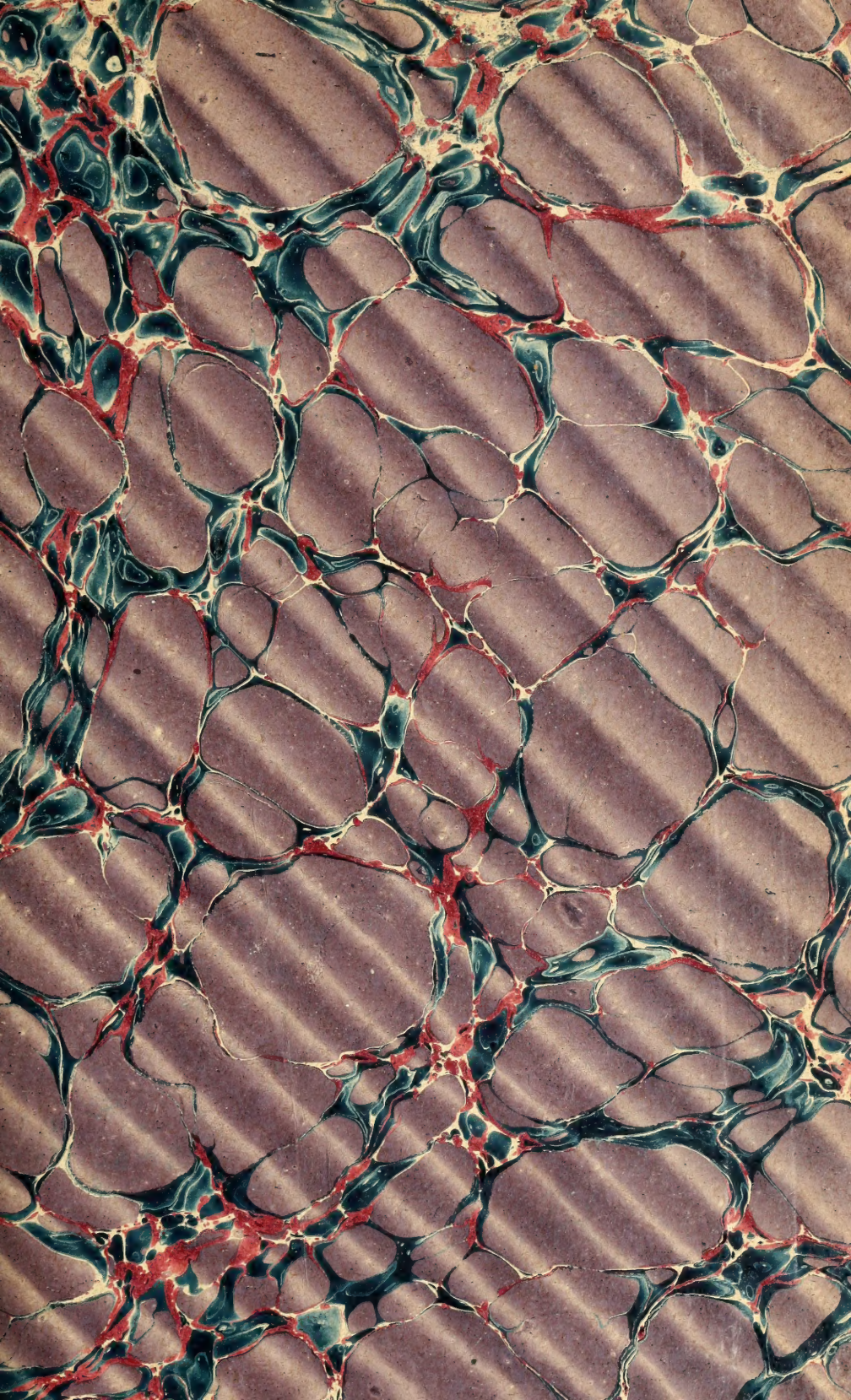

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

300

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-ET-UNIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1880

AP
20
R5
pér.3
t.41

14324
6

P. LANFREY

I.

JEUNESSE. — ANNÉES D'ÉPREUVES.

Œuvres complètes et Correspondance inédite.

Dans notre pays, qui a traversé, sans en adopter aucun, tant de régimes divers, les partisans de ces régimes si vite tombés continuent malheureusement à garder, les uns contre les autres, les préjugés les plus vivaces. Pareilles divisions risquent d'être fatales aux nations qui disposent de leurs destinées. Cependant les esprits médiocres ne s'en inquiètent guère parce qu'ils n'entrevoient rien au-delà, et les violens s'y complaisent parce qu'elles servent leurs détestables passions. En France, quand une opinion a triomphé, ceux qui l'ont soutenue avec le plus de fanatisme ne manquent jamais de se considérer comme les maîtres absolus du nouvel ordre de choses; l'exploiter à leur profit, continuer la bataille même après la victoire, afin d'accabler les anciens adversaires, voilà toute leur politique. Combien rares ont été, à toutes les époques, les hommes d'État capables de résister aux grossiers entraînemens de la foule réclamant, après chaque changement, la satisfaction de ses rancunes ou de ses appétits? A quelles colères, à quelles injustices n'ont-ils pas été en butte de la part des exaltés de leur parti? Ces colères et ces injustices, il est vrai, n'ont qu'un temps. Elles cessent quand vient l'heure de la défaite, qui, chez nous, ne se fait guère attendre avec ses dures leçons, et le langage change alors complètement. Après la chute de la restauration, on ne rencontrait plus d'ultras. Tous les royalistes évoquaient d'un commun accord les souvenirs de MM. de Serre, Royer-Collard, Martignac, revendiquant ainsi, pour le plus

grand honneur du drapeau, les noms de ceux-là mêmes dont ils avaient méprisé les sages avis. Pendant la durée du second empire, il n'était pas davantage question des doctrines radicales, et les partisans de la république s'abritaient de préférence derrière la grande figure du général Cavaignac, le rude vainqueur des journées de juin.

Que signifiait toutefois la glorification posthume de ces pures renommées si elle n'était point, de la part des royalistes et des républicains, une sorte de manifeste pour l'avenir et le programme de tendances nouvelles? Mais ces programmes et ces manifestes, éclos aux jours de l'adversité et inspirés par elle, que valent-ils eux-mêmes si ceux qui les professent ne les pratiquent pas quand ils arrivent au pouvoir? Devenue un peu sceptique à l'égard des systèmes, justement indifférente aux étiquettes et plutôt portée à s'en défier, la France est décidée à ne juger désormais ses gouvernemens que d'après leurs œuvres. Ce qu'elle a appris par une expérience trop souvent renouvelée, c'est que, malgré sa force apparente, tout régime, monarchique ou républicain, demeure indéfiniment précaire et court vite à sa perte quand il ne prend pas conseil de ses plus sages adhérens et ne remet pas la direction de ses affaires aux mains de ses chefs les plus modérés. Si la fusion avait fait remonter M. le comte de Chambord sur le trône de ses pères, c'est aux royalistes qu'il eût appartenu de faire preuve de modération et de sagesse. Cette tâche incombe présentement aux républicains. Que ses partisans en aient ou non conscience, — mais les plus avisés s'en doutent bien, — la république traverse en ce moment une crise décisive. Placée comme le fut jadis la restauration entre deux courans opposés, elle est, à son tour, tenue de choisir, mais son choix, quel sera-t-il? Tandis que parmi les détenteurs actuels du pouvoir l'hésitation semble si grande qu'on les dirait uniquement préoccupés de se trouver, après la lutte, avec les plus nombreux et les plus forts, de nobles esprits viennent de prouver, grâce à Dieu, qu'ils entendaient opposer une sérieuse résistance aux velléités oppressives de la démagogie. Si la rupture ne date que d'hier, les dissidences qui l'ont amenée remontent loin dans notre histoire. Parmi les républicains, les uns n'ont jamais, en effet, voulu de la liberté nulle part, et les autres se font gloire de la vouloir partout, pour leurs adversaires autant que pour eux-mêmes; c'est l'honneur de M. Dufaure et de M. Jules Simon, de M. Bérenger et de M. Laboulaye d'avoir proclamé du haut de la tribune que jamais ils ne consentiraient à faire de la république triomphante l'apanage exclusif d'un parti. Ainsi s'exprime de son côté M. Littré; et dans cette *Revue* même, un autre vétéran de la liberté, M. Vacherot, ne repoussait-t-il pas naguère avec indignation toute soli-

darité avec une politique intolérante, illibérale et vraiment jacobine (1)? Ces voix peu suspectes auront-elles la chance de se faire écouter, ou bien, éconduits par leurs coreligionnaires politiques prêts à commettre les fautes irrémédiables, ces sages conseillers n'auront-ils, comme il est arrivé aux fidèles d'une autre cause, que la triste satisfaction d'avoir obéi à leur conscience en donnant de courageux mais inutiles avertissemens? Devant une telle alternative, l'indifférence n'est pas de mise. Elle ne l'est pas surtout pour les partisans de la monarchie parlementaire, car un lien puissant unit entre eux, lors même qu'ils ne s'en rendent pas bien compte, les modérés de tous les partis. Leur commune destinée n'a-t-elle pas été de voir toujours le régime qu'ils préféraient se précipiter malgré eux vers sa ruine par ses propres excès? c'est pourquoi il n'est pas interdit de prévoir qu'un jour viendra, plus ou moins éloigné, mais à peu près inévitable, où, lassés de leurs défaites successives, dégoûtés des vaines formules, impatiens de sortir des cadres fictifs où de vieilles dénominations les auront trop longtemps cantonnés, les vaincus de toute date et de toute origine s'entendront pour repousser tous ensemble l'oppression, d'où qu'elle vienne, et ne plus se courber, quoi qu'il arrive, ni devant les caprices d'un despote, ni devant les passions de la multitude. Les progrès de l'alliance seront lents et pénibles. Elle ne sera jamais solidement cimentée qu'entre ceux auxquels la forme du gouvernement, quelles que soient leurs préférences particulières, importera moins que la liberté et qui, pour servir cette sainte cause, seront prêts à sacrifier jusqu'à ces préférences elles-mêmes. Il n'y a que le temps et le cours forcé des événemens pour amener de pareils rapprochemens : ils ne s'improvisent pas. C'est la nécessité qui les impose. Quelques ombrages et beaucoup de tâtonnemens précéderont l'entente définitive. Elle ne manquera pas d'être, à diverses reprises, tantôt ébauchée, tantôt rompue, mais bientôt après reprise à nouveau. Plus l'union aura été laborieuse à se former, plus elle aura chance d'être durable. Comment celui qui écrit ces lignes oublierait-il qu'elle s'est déjà faite, il y a longtemps, et comme d'elle-même, sur le terrain des libertés nécessaires entre un grand nombre de républicains et les royalistes constitutionnels? Lorsqu'aux jours des sérieuses épreuves je protestais presque seul en faveur de nos droits méconnus, et, plus tard, quand j'entamais par la voie de la presse une lutte rendue bien difficile contre les pouvoirs du temps, ne m'a-t-il pas été donné de compter les hommes considérables que je nommais tout à l'heure au nombre de mes conseillers les plus sûrs et parmi mes plus constans auxiliaires?

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1879 et du 1er juillet 1880.

Pourquoi faut-il qu'à la joie de retrouver encore aux premiers rangs ces vaillans compagnons des anciennes luttes se mêle le triste souvenir de la mort prématurée d'un autre champion, non pas le moins résolu, mais le plus jeune d'eux tous, dont les œuvres complètes récemment publiées et la correspondance intime mise aujourd'hui sous mes yeux attestent qu'il aurait tenu à honneur de protester, lui aussi, contre les procédés autoritaires mis au service des doctrines républicaines? Parmi les causes auxquelles il imputait l'avortement des grandes espérances conçues en 1789, Lanfrey a constamment signalé comme la plus funeste « la scission à jamais déplorable qui s'établit au cours de la révolution française entre les idées libérales et les idées démocratiques, scission, ajoutait-il, que nous avons vue depuis renaître, et toujours pour ramener les mêmes désastres (1). » Signaler un danger, c'était, de la part de l'auteur des *Lettres d'Éverard*, s'engager par avance à y faire face. Non-seulement le courage civil ne lui coûtait guère, parce qu'il lui était parfaitement naturel, mais d'un autre que lui on aurait presque pu dire qu'il en faisait montre et profession. Volontiers, il marchait à l'écart, et de préférence il donnait pour expliquer ses déterminations des motifs au-dessus de la portée du vulgaire. N'est-ce pas lui qui a dit un peu cruellement, à propos de M. Daunou : « qu'en politique, l'honneur est un admirable supplément à la vertu, parce qu'il a de plus qu'elle la susceptibilité (2), » lui encore, qui parmi les hommes de la génération précédente louait surtout Tocqueville et Carrel de n'avoir montré aucune faiblesse pour les exigences de leur parti; et les considérations suivantes que je trouve dans l'un de ses premiers ouvrages ne semblent-elles pas adressées à ceux qui ont pris aujourd'hui la charge des destinées de la troisième république? « Si pures que soient les intentions, si grande et si légitime que soit la cause que l'on veut faire triompher, on paie toujours bien cher l'alliance des multitudes, lorsque, faute de prévoyance, on les déchaîne sans être sûr d'avoir la force de les dompter; car le remède est alors pire que le mal. Parce qu'elles suivent docilement, on se flatte de les mener; — erreur. Encore un pas, et ce sont elles qui vous traînent à leur suite. Elles ne font que suivre leurs propres chimères. En acceptant ce rôle enivrant et fatal de rois de la multitude, vous vous donnez à elle sans retour. Il faut marcher, victimes parées d'une pourpre dérisoire, dans toutes les voies où vous pousseront ses passions aveugles et perverses. A quoi bon regarder en arrière? Ne sentez-vous pas le poids des mille regards qui vous épient? Si vous hésitez, on vous dénonce; si vous vous

(1) Conclusion de l'*Essai sur la révolution française.*
(2) *Études politiques.*

arrêtez, vos sujets passeront sur vos cadavres mutilés. Mais vous voici parvenus au terme. Vous allez sans doute recueillir le fruit de votre orgueilleuse servilité; non. Vous avez vaincu avec l'aide de la multitude, il faut maintenant subir son joug déshonorant (1). »

Il y a justice à associer le souvenir de celui qui tenait un si fier langage aux noms de ceux qui, n'ayant jamais considéré la liberté comme un privilége, n'hésitent pas à rompre aujourd'hui avec le gros de leur parti afin de la réclamer hautement, à nos côtés, comme un bien inaliénable, appartenant à tous. On ne compte pas encore, il est vrai, beaucoup d'enrôlés sous cette bannière. Plusieurs l'ont désertée que l'on aurait cru disposés à la défendre. Il en coûte tant, même aux plus indépendans, pour désobéir à la consigne longtemps suivie et pour secouer le joug longtemps porté? Mais patience, d'autres viendront combler les vides; les recrues ne manqueront pas, en nos temps modernes, décidées à soutenir la cause du droit momentanément méconnu et injustement sacrifié. Elles lui arriveront même de tous côtés, car cette cause est celle de l'avenir, et tôt ou tard quand elle aura triomphé, tout le monde voudra l'avoir servie. Cependant quelques-uns ont succombé pendant la lutte. C'est pourquoi, tandis qu'elle dure encore, il ne suffit pas d'honorer ceux qui, en livrant en ce moment les derniers combats, portent résolûment le poids et la chaleur du jour : il convient aussi d'ensevelir pieusement nos morts, et nul, plus que celui dont je vais essayer d'esquisser la vie, n'a mérité cet hommage.

I.

Pierre Lanfrey est né à Chambéry le 26 octobre 1828. D'anciens papiers gardés avec soin par les siens, mais dont pour son compte il n'a jamais beaucoup parlé, semblent prouver qu'au xve siècle sa famille était déjà établie en Savoie. Un titre latin du 14 avril 1439 porte quittance, au nom du duc de Savoie, de certains droits acquittés par noble Claude Lanfred (*a nobili Claudio Lanfredi*), demeurant à Aix. Plus tard, elle se transportait dans le Dauphiné, et, sous le règne de Louis XIII, des lettres de noblesse données à Saint-Germain-en-Laye, à un sieur Pierre-François de Lanfrey, en novembre 1638, étaient enregistrées par arrêt de la chambre des comptes du Dauphiné, à la date du 11 février 1644. Les branches de cette famille ont fourni, à la fois, de pieux serviteurs à l'église et de vaillans soldats, non-seulement à la monarchie des Bourbons, mais à la plupart des dynasties européennes. Un de ses membres, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, professeur de théologie à

(1) *Essai sur la révolution française.*

Valence et vicaire général de l'archevêque d'Embrun, est mort en 1788 prieur de Mortoroy en Bourgogne. Un autre prenait du service dans les gardes suisses en Espagne; et tandis que le second de ses frères s'engageait parmi les gardes du corps de Charles-Emmanuel, le troisième faisait campagne comme officier français sous les ordres du maréchal de Saxe. Puis un dernier emmené par l'empereur Joseph, lors de son voyage en France, devenait major-général, colonel propriétaire du régiment impérial des bombardiers autrichiens et gouverneur de la place de Peschiera, qu'il commandait encore en 1816. Les goûts militaires et un certain esprit d'aventure paraissent avoir toujours dominé dans cette race.

Ce fut à la suite d'une affaire d'honneur malheureuse que le grand-père de Lanfrey dut, en 1788, quitter le régiment français où il servait, et se réfugier en Savoie, son pays d'origine. Quand la Savoie devint française sous la première république, son fils entra avec joie dans les rangs de cette armée où plusieurs de ses parens avaient déjà fait leurs preuves de valeur. Redevenu sujet du roi de Piémont en 1815, il rapportait à Chambéry, avec le grade de capitaine de hussards, cette sorte de culte pour l'empereur Napoléon gardé par presque tous ceux qui ont servi sous ses ordres. Élégant de tournure, brave à l'excès, orgueilleux de sa naissance et de ses hauts faits personnels, doué d'une indomptable énergie de caractère, passablement vaniteux, gai, spirituel et fort emporté, il offrait assez bien le type de ces beaux militaires français dont les étrangers aiment parfois à plaisanter un peu, afin de se venger sans doute d'avoir été souvent battus par eux. Mlle Thérèse Bolain, une très belle personne tenant un magasin de dentelles et de nouveautés de luxe à Chambéry, était âgée de quarante-trois ans quand elle accepta les hommages de l'officier retraité. La considération dont Mme Lanfrey jouissait dans le monde commerçant de sa ville natale demeura toujours fort grande. Sans partager son enthousiasme pour la gloire de celui qui avait fait verser tant de larmes autour d'elle, aux mères, aux femmes et aux sœurs des habitans de la Savoie, elle sut non-seulement vivre en paix avec son mari, mais s'en faire respecter. Ses qualités vraies, généreuses et austères en imposaient à cet homme un peu léger. Jamais elle n'avait consenti à faire le sacrifice de ses convictions religieuses au sceptique incorrigible qui, au jour de sa mort, mit le prêtre à la porte de sa chambre avec un geste et d'une voix dont son fils, alors âgé de six ans, disait avoir gardé toute sa vie le terrifiant souvenir. Les traits impétueux de son caractère, ses façons un peu altières, les côtés aristocratiques de sa nature et les éclairs de sa mordante raillerie semblent avoir été pour lui un héritage paternel, tandis qu'une habituelle hauteur d'âme et la plus rare distinction morale lui seraient venues de sa mère, à laquelle allait

incomber désormais le soin de son éducation. La charge était lourde, parce que laissée par M. Lanfrey, sinon dans un état de gêne absolue, tout au moins aux prises avec les embarras d'une situation fort modeste, sa veuve, décidée à s'imposer tous les sacrifices, sentait en même temps que, faute d'instruction première, elle était hors d'état de diriger elle-même les études de cet unique enfant dont elle pressentait les aptitudes. Mais la culture de l'intelligence n'est point l'accompagnement indispensable de son élévation, et peut-être, au point de vue de la filiation des esprits, est-il curieux de noter comment une femme noblement douée peut, quoique illettrée, léguer à l'enfant sorti de ses entrailles le germe des plus grandes qualités morales.

L'amie à laquelle Lanfrey a laissé, par testament, les lettres de sa mère, et qui a dû, pour se conformer à ses volontés, les brûler après les avoir lues, a été extrêmement frappée de tout ce qu'elle y a rencontré de remarquable. Elles n'avaient ni style ni orthographe, seulement les mots nécessaires pour rendre la pensée, mais si justes, marqués d'un tel coin, qu'on sentait bien que son fils avait dû respecter une volonté ainsi exprimée alors même qu'elle n'était pas conforme à ce qu'il aurait souhaité. Les termes d'affection dont elle usait avec son fils ne ressemblaient pas à ceux dont se servent les mères d'aujourd'hui. Elle était sobre dans la louange comme dans le blâme. La fermeté qu'elle gardait vis-à-vis de lui allait parfois jusqu'à la dureté, quand elle craignait qu'il n'eût fait un mauvais emploi de son temps. D'ailleurs, jamais aucune des petites méfiances trop naturelles aux femmes; la confiance était simple et réciproque entre la mère et le fils; elle ne croyait pas l'abaissement du mensonge plus possible pour lui que pour elle-même. Ce à quoi excellait son cœur de mère, c'était à relever son enfant dans ses accès de découragement. C'était bien alors « la vraie Romaine, » comme il l'appelait lui-même. De quelle énergie n'a-t-elle pas eu besoin pour son compte, quelle modération, quelle dignité n'a-t-elle pas eu à déployer vis-à-vis des parens, des amis ou de simples habitans de Chambéry qui, profitant de leur qualité de cliens, sont venus maintes fois l'inquiéter au sujet de l'avenir de son fils, pendant qu'il était séparé d'elle, et quelques-uns troubler jusqu'au fond l'âme religieuse de la noble femme en parlant de lui comme d'un impie! Il y a telle de ces lettres qui n'était qu'un long cri de douleur, mais d'une douleur dont elle savait se rendre maîtresse, parce que, somme toute, la mère croyait en son fils. A sa famille, à ses amis comme aux indifférens, elle répondait toujours qu'elle était assurée, suivant l'expression dont on se sert en province, *de le voir arriver*. Elle redoutait seulement de ne pas vivre assez pour en être témoin. Elle avait quatre-vingt-six ans quand elle est

morte. Son intelligence s'était un peu affaiblie dans les dernières années, mais elle a parfaitement su et compris que son fils était devenu député et ambassadeur. Elle a goûté la joie tant souhaitée de le *voir arrivé*, et Lanfrey a eu aussi son moment de bonheur en la voyant à son tour si heureuse à cause de lui.

Si j'ai insisté sur la distinction personnelle de Mme Lanfrey, ce n'est pas seulement pour procurer au lecteur le plaisir de faire connaissance avec une de ces belles et fortes âmes, comme il n'est pas rare d'en rencontrer, en province, au sein de la petite bourgeoisie, c'est aussi parce que, discrètement exercée, l'influence d'une telle mère est demeurée prépondérante sur son enfant et que, pour rendre compte des années de la jeunesse de Lanfrey, il nous faudra le plus souvent recourir aux lettres si confiantes et si détaillées qu'il n'a point cessé de lui adresser dans cette petite capitale de la Savoie dont elle n'a jamais voulu sortir. Cependant, ni la race ni le milieu ne suffisent à donner entièrement la clef du caractère d'un homme, et, quand il s'agit en particulier d'un écrivain, il n'est pas tout à fait indifférent de tenir compte du milieu dans lequel il est né et du spectacle que la nature a offert à ses premiers regards. Le paysage que Lanfrey eut tout d'abord sous les yeux était splendide. Ses grands parens maternels possédaient une petite campagne sur la colline des Charmettes, car le nom des Charmettes n'est pas, comme on le croit généralement, celui de l'habitation de Mme de Warrens, mais désigne tout simplement un faubourg de la ville de Chambéry, où s'étagent les uns au-dessus des autres, des vignobles, des vergers et des constructions rustiques couronnées de verdure. Celle que possédait la famille de Lanfrey était une sorte de cellier en assez mauvais état, où des personnes n'ayant jamais connu les conforts de la vie pouvaient seules demeurer. C'est là que, pendant la belle saison, Lanfrey a passé tous les jours de sa première enfance. La maisonnette, adossée à l'une des hauteurs de la colline des Charmettes, est dans une situation ravissante. Elle domine une partie de la vallée de Chambéry, et de là, pour peu que le ciel soit clair, on aperçoit à travers les arbres un coin du lac du Bourget. Une pente formée de plusieurs terrasses, toutes plantées de hautes vignes entrelacées, descend doucement jusqu'au manoir jadis habité par Mme de Warrens et qui est resté tel qu'il était il y a cent ans. Les mêmes chemins conduisent aux deux enclos qui se touchent. Ils sont, comme les *lanes* anglais, bordés de haies dont les grands arbres opposent aux rayons du soleil une voûte épaisse qu'il a peine à percer, même au milieu du jour. Les touristes qui vont en pèlerinage visiter les lieux rendus fameux par les *Confessions* peuvent suivre encore la route peu fréquentée où l'on n'entend que le murmure d'un ruisseau qui coule assez rapi-

dement, près de la montée qu'il faut franchir pour arriver jusqu'à la maison de Mme de Warrens; c'est le chemin décrit par Rousseau quand il raconte son arrivée à la porte de sa bienfaitrice. De là, un autre sentier, s'il peut toutefois s'appeler ainsi, tant il est étroit et escarpé, monte, toujours à travers les vignes, jusqu'à un repli du terrain occupé par la petite propriété des parens de Lanfrey. Le site prêtait à la rêverie, et Rousseau l'avait choisi pour aller, dit-il, chaque matin prier l'Être suprême. Plus d'une fois, ceux que la curiosité a poussés vers ces lieux, entre 1833 et 1847, ont pu rencontrer à cette même place un autre jeune homme d'une constitution assez frêle, aux traits fins, à l'air un peu sauvage, qui semblait, comme l'a dit un de ses biographes, respirer, pour ainsi dire, quelque chose de l'âme ardente et mélancolique de l'ancien hôte des Charmettes. Nul doute que la précoce impression produite par les beautés de son pays natal n'ait contribué à donner de bonne heure à Lanfrey ce goût si vif pour la nature dont le culte a justement pris naissance, au siècle dernier, par la contemplation de ces scènes magnifiques et charmantes qui sont restées toujours les mêmes. Le souvenir en est demeuré toute sa vie profondément gravé dans sa mémoire. Il n'est pas besoin de connaître les environs de Chambéry pour deviner que, dans les *Lettres d'Éverard*, datées de Rochebrune, Lanfrey a songé à l'habitation de son enfance, quand il place le château de son héros imaginaire « sur un site âpre et sauvage faisant face aux aspects les plus doux et les plus harmonieux, d'où la vue s'étend, à droite et à gauche, sur une vallée d'une suavité arcadienne, qui a toutes les sinuosités et les caprices d'un fleuve, et le matin, silencieuse et immobile à travers les diaphanes vapeurs du soleil levant, ressemble à une vierge endormie dans ses voiles transparens. » A l'âge qu'il avait alors, avec son humeur plus active que rêveuse, Lanfrey se plaisait surtout à errer à l'aventure, dans la compagnie de son oncle, — un Savoyard ayant assez couru le monde pour en avoir rapporté des habitudes d'esprit assez frondeuses, — tantôt sur les sommets les plus élevés, tantôt au fond des gorges les plus abruptes de ces montagnes pour lesquelles il a toujours gardé tant d'amour. Il acquérait ainsi, en s'exposant avec entrain à toutes sortes d'accidens, non-seulement le sang-froid qui fut toujours remarquable chez lui devant le danger, mais, en dépit de sa mauvaise santé et de sa constitution nerveuse, cette qualité que les Anglais appellent *fortitude*, mot qui me semble bien rendre la façon dont il se comporta quand il s'enrôla, en 1870, parmi les mobilisés volontaires de la Savoie.

La forte et libre indépendance de cette existence tout alpestre et les conversations de son oncle n'étaient pas une préparation fort

appropriée au genre d'enseignement que l'enfant allait recevoir au collège des jésuites de Chambéry. Il y était depuis deux ou trois ans déjà et s'était fait distinguer par son intelligence, par la prodigieuse sûreté de sa mémoire, par son étonnante facilité de travail plutôt que par aucun succès bien éclatant, lorsque survint, dans sa vie d'écolier, une de ces crises dont les effets persistent à travers l'âge et dans laquelle se dessinaient par avance tous les traits dominans de son caractère. L'étudiant de quinze ans, tourmenté peut-être déjà par sa vocation d'historien et possédé de bonne heure du besoin de considérer les choses par lui-même et autrement qu'on ne voulait les lui représenter, s'était emparé de quelques volumes de la bibliothèque du collège afin d'en tirer une sorte de composition qui n'était pas tout à fait une apologie des jésuites. Le mystère dont il lui avait fallu entourer ce travail en avait redoublé l'attrait. Pour plus de sûreté, il le portait sur lui. Cependant il avait été dénoncé par un camarade ; force fut donc de comparaître devant le principal du collège et de livrer son précieux manuscrit. Quelques mots d'excuse ou l'expression d'un peu de repentir auraient facilement désarmé le révérend père, mais l'écolier de quinze ans demeura intraitable : on avait violé, dans sa personne, les droits de la pensée et de la libre appréciation des événemens de ce monde. Il préféra être renvoyé à sa mère. Ce fut un grand trouble dans ce petit intérieur.

Mme Lanfrey avait placé son fils aux jésuites parce qu'elle souhaitait qu'il fût élevé chrétiennement ; mais la difficulté de pourvoir aux frais d'une éducation trop dispendieuse avait aussi déterminé son choix. Qu'allait-il arriver? L'idée de retomber à la charge de sa mère et surtout la crainte d'être blâmé par elle épouvantaient Lanfrey. Un de ces instincts admirables qui sont propres au dévoûment maternel porta l'honnête et pieuse bourgeoise de Chambéry à ne pas désapprouver une conduite dont la fierté, à tout le moins, lui plaisait, et sans hésitation elle s'imposa les sacrifices nécessaires pour établir presque aussitôt l'expulsé du collège des jésuites dans une autre institution ecclésiastique, à Saint-Jean-de-Maurienne. Il est évident, pour quiconque s'est rendu compte du caractère de Lanfrey déjà formé aux jours de sa première jeunesse, qu'il sut un gré infini à sa mère de cette adhésion donnée par générosité et par tendresse aux sentimens exaltés qu'avait excités chez lui la première blessure faite à son indépendance et à sa dignité naissante sitôt méconnue. La confiance déjà si grande entre la mère et le fils en fut prodigieusement accrue. De cette époque date une correspondance intime à laquelle les lettres de Lanfrey, que nous aurons souvent occasion de citer, donnent un cachet à la fois original et touchant. Les rôles y sont un peu mêlés et sur

quelques points à peu près intervertis. Sur tout ce qui regarde la direction à imprimer à ses études, le jugement à porter sur ses maîtres, les rapports qu'il convient d'avoir avec eux, les lettres même qu'il serait bon de leur écrire et qu'il n'hésite pas à envoyer toutes rédigées à sa mère, c'est le fils qui prend l'initiative, je dirais presque qui commande, si le ton n'était pas toujours celui de la plus affectueuse déférence envers celle qui n'aurait jamais consenti à faire le moindre abandon de son autorité morale. On trouve dans ces lettres, avec des échappées de gaîté ou d'impertinence habituelles au jeune âge, un certain air de gravité et quelque chose qui sent le futur auteur. Comme elles ne sont pas sans agrément, nous donnerons des extraits de ces lettres qui, jointes à d'autres fragmens de la correspondance entretenue en même temps avec ses camarades, racontent mieux que nous ne le pourrions faire cette première phase de la vie de Lanfrey.

St-Jean-de-Maurienne, 23 octobre 1844.

Chère maman,

... On m'avait vanté la liberté dont on jouissait dans ce collège. Belle liberté, en effet. Oh! que m'importe à moi d'être libre sur un fumier! Tous ces désavantages ne seraient encore rien si les élèves étaient des gens avec lesquels on pût lier l'ombre d'une société; mais ce sont tous des montagnards, lourds, pesans, épais de corps et d'esprit, des caricatures dont je rirais si mon sort n'était intimement lié au leur. Rien n'est plus commun ici que de se prendre aux cheveux pendant les récréations et même en étude. Tous les jeux dont on puisse user ici sont des jeux de bouchon... Tous les corridors, toutes les salles sont infects; les professeurs sont d'une familiarité tout au moins très grossière. Ils vous abordent en vous disant aussi bêtement que possible : « Eh bien! mon petit ami, comment vas-tu? Te portes-tu bien? Trouves-tu le temps dur? Sois tranquille; je te ferai passer une fameuse année... » Charmant collège! je lui préfère l'enfer... Je suis tombé dans une misanthropie drôlatico-rêveuse qui vous paraîtrait assez risible. La bigoterie est encore pire ici qu'aux jésuites. A tout moment, nous avons ordre d'élever nos âmes à Dieu. C'est comme ce général qui disait à ses soldats : « Messieurs, vous aurez à courir à la victoire... »

En entrant dans sa nouvelle institution, le jeune Lanfrey avait beaucoup tenu à faire connaître avec franchise à l'ecclésiatisque qui la dirigeait pour quelles raisons il était sorti du collège de Chambéry. Dans les lignes suivantes nous allons l'entendre se féli-

citer de la détermination qu'il a prise, puis raconter avec un entier abandon toute sa vie d'écolier :

St-Jean-de-Maurienne, 23 décembre 1844.

... Plus j'avance dans mon année, plus je m'applaudis de la déclaration que j'ai faite au supérieur. Tel que je suis aujourd'hui, si je n'avais pas agi ainsi, je serais en route pour Chambéry, renvoyé de ce collège. Vous vous êtes fiée à cette dame ***; elle n'est qu'une indiscrète et rien de plus. N'est-elle pas allée, la babillarde, révéler toute mon affaire à un petit blanc bec d'abbé dont elle se croyait sûre, et ce blanc bec, aussi bavard qu'elle, est allé tout répéter au supérieur, qui lui-même est accouru en grande presse pour me le dire? Si cependant je lui avais fait un mensonge, ou si même je ne lui avais rien dit, je serais maintenant dans de beaux draps.

Cette petite dame est déjà venue deux fois me voir. J'avais d'abord envie de lui dire : « Madame, vous feriez bien d'être un peu plus discrète. » Mais elle est si charmante! j'ai trouvé ses yeux bleus si jolis! si jolis, moi, pauvre diable qui depuis des mois ne vois plus que des yeux d'ours ou à peu près, que toutes paroles d'aigreur ont expiré sur mes lèvres, et je l'ai accueillie avec la meilleure grâce.

... Mon Dieu! mon Dieu! quand le printemps arrivera-t-il donc? Les arbres devraient déjà bourgeonner, et nous avons encore de la neige jusqu'au cou... Si vous saviez comme cet hiver me pèse! si vous saviez comme je m'ennuie parfois au milieu de tous ces gens qui me sont étrangers. Il n'en est pas un parmi eux, pas un qui me comprenne, dont la pensée puisse s'allier avec la mienne. Ils me voient gai d'ordinaire et s'étonnent de me voir de temps en temps triste et pensif. Ils ne comprennent pas que cette gaîté n'est qu'un voile dont je me sers pour couvrir ma tristesse, une vaine apparence, un effort de l'esprit à l'aide duquel je trompe mes ennuis. Au moins quand cette neige sera loin, je serai un peu plus heureux. Le chant des oiseaux, la vue des fleurs et de la verdure me réjouissent; car la verdure, voyez-vous, c'est ma vie à moi, mon bien-être. C'est une de mes plus chères jouissances. Dès que je vois de la verdure, il me semble que je ne suis plus seul; elle m'amène d'ordinaire à rêver à ce que j'aime le plus. Oui, ma mère, des livres et de la verdure, voilà le secret de mon bonheur!

Les livres et la verdure, tel est bien le culte que Lanfrey a gardé toute sa vie. Lorsqu'il était entré au collège de Saint-Jean-de-Maurienne, il n'avait pas encore rompu avec les croyances maternelles acceptées non sans une certaine ferveur pendant toute son enfance; c'est à un camarade qu'il confie les premiers doutes qui l'assaillent et les motifs pour lesquels il se déplaît si fort dans un lieu qui offrait

trop peu de ressources à sa prodigieuse avidité de s'instruire et au besoin de tout discuter librement.

Mon cher S...

Mon Dieu! que la vie est triste ici! je songe à ma bonne mère, que je n'ai pas embrassée depuis longtemps, à mes livres, dont je suis séparé depuis longtemps aussi. J'ai passé deux fois en revue la bibliothèque du collège. Il n'y a plus rien de sérieux à lire, pas même les bonnes éditions complètes des grands auteurs classiques. J'ai lu et pris des notes sur tous les ouvrages philosophiques et historiques qu'elle renferme. Il me faut une nourriture plus forte que la maigre pitance littéraire qu'on nous marchande ici. J'étouffe dans cette atmosphère béate et mystique.

Demain est un jour de communion générale. En attendant, je jette un regard distrait sur les camarades qui m'entourent. Malgré moi, mes yeux sont attirés vers le surveillant d'étude, un futur prêtre qui passe ici pour un petit saint. Sa pâle figure, qui a la blancheur de la cire, ses yeux constamment baissés, sa pose calme, timide, lui donnent une ressemblance parfaite avec le saint Louis de Gonzague que vous connaissez. Pour que l'illusion soit complète, il ne manque au tableau que la tête de mort et un lis dans ses frêles mains. Le pauvre camarade qu'on a élevé provisoirement à l'auguste fonction de surveillant est doux comme un agneau. Il a une attitude résignée et béate qui me ravit. Je suis sûr qu'il rêve au ciel en ce moment et qu'il se voit enlevé entre deux anges. Heureux jeune homme! que j'envie ta foi ardente et sincère! La mienne, hélas! chancelle et le doute m'assaille. Ma raison s'incline, il est vrai, devant la pureté de la morale évangélique, mais elle se cabre à chaque instant, devant les dogmes et les mystères. Des mystères, et pourquoi?..

Oui, je voudrais pouvoir soulever un coin du voile, voir enfin derrière le rideau. Dieu n'est-il donc pas présent et visible à tous les yeux par les merveilles de la nature? N'est-il pas l'éternel et le tout-puissant?.. Que n'avons-nous tous deux, mon cher ami, la foi aveugle du charbonnier!

Obtenir de sa mère qu'elle lui permît d'aller compléter ses études à Paris, tel avait toujours été, depuis sa sortie du collège des jésuites, l'ardent désir de Lanfrey. Mais les hésitations étaient grandes chez l'honnête bourgeoise de Chambéry. Elles ne lui étaient pas uniquement inspirées par la crainte d'une cruelle séparation, ni par la mesquine préoccupation des dépenses plus considérables qu'il lui faudrait s'imposer. Il y avait déjà longtemps

qu'elle s'était dit qu'aucun sacrifice ne lui coûterait pour assurer à ce fils, dont les aspirations la troublaient cependant un peu, une carrière conforme à ses goûts et aux facultés singulières qu'avec un mélange de fierté et d'appréhension elle discernait vaguement en lui. Des souffrances de son cœur et de la gêne matérielle de sa vie elle était portée d'avance à faire assez bon marché. Admirablement dévouée, riche seulement de tendresse, elle sentait qu'elle ne pouvait être généreuse qu'au prix des plus douloureuses privations. Mais des scrupules d'une nature plus intime suspendaient aussi sa résolution. Qu'adviendrait-il de son fils à Paris et quelle serait sur sa jeune âme innocente l'influence du séjour dans cette ville si redoutée des mères de province et dont le renom était particulièrement en discrédit dans la petite capitale de la Savoie? C'est du jour où, après de longues perplexités et beaucoup de déchiremens, il arracha enfin le consentement de sa mère que date le développement de la vie intellectuelle et morale de Lanfrey. Elle commença pour lui plus tôt que pour un autre, parce qu'il eut de bonne heure à en porter seul toute la responsabilité clairement entrevue et fermement acceptée.

Chez Lanfrey l'homme fait a beaucoup retenu des sentimens de l'enfant : une certaine ardeur naturelle, naïve et franche, l'excès de sévérité dans les jugemens, l'impossibilité de taire ou seulement d'affaiblir l'expression de sa pensée, et cette confiance un peu présomptueuse en soi-même et dans sa destinée qui ne messied pas absolument aux jeunes gens, lorsqu'elle n'a point été démentie dans l'âge mûr, tandis que l'enfant possédait, par anticipation, certaines qualités, ou, si l'on veut, certains défauts qui ont influé sur sa carrière d'écrivain et d'homme politique. Dès sa seizième année, il était déjà replié sur lui-même et d'humeur naturellement solitaire, un peu hautain, avec des allures réservées et modestes, assez dédaigneux des avis, et même de la bonne opinion d'autrui. Ce n'est pas qu'il fût absorbé dans la contemplation de son individualité. Il n'y a jamais eu trace chez lui de cette disposition maladive qui consiste à analyser égoïstement ses moindres impressions, et à faire de soi-même le centre autour duquel le monde entier gravite. Loin de là, personne n'a été plus entièrement possédé que lui par les préoccupations générales de son temps; personne ne s'est de meilleure heure et plus profondément passionné pour les grandes causes débattues de son vivant. Celle de la liberté fut la première qu'il ait embrassée pour ne la renier jamais, car il n'y avait d'égale à l'indépendance de son esprit que son inflexibilité. Elle a été incarnée en lui depuis le berceau jusqu'à la tombe. Elle faisait partie de son tempérament. Le culte intrépide qu'il lui a constamment voué ressort de tous ses

écrits, de toutes ses actions, mais nulle part autant que dans les lettres écrites pendant son extrême jeunesse.

Ce qui donne une certaine grâce à la révélation intime des sentimens qui ont prématurément agité l'âme impressionnable de Lanfrey, c'est qu'ils n'ont été que le prélude de ceux qui ont tourmenté sa vie entière. Nulle affectation ne dépare d'ailleurs, quoique volontairement ou non la forme en soit toujours assez littéraire, ces confidences d'un fils à sa mère, et ces épanchemens d'un ami avec ses camarades. Il ne s'agit pas ici de souvenirs rassemblés après coup avec plus ou moins de fidélité pour la plus grande gloire de celui qui les écrit; la nature fière et discrète de Lanfrey répugnait extrêmement à la complaisante exhibition de sa propre personne, et il n'a jamais rien écrit sur lui-même. Mais la correspondance qui est présentement sous mes yeux devant être prochainement publiée, je me crois permis d'y puiser avec choix. Pour donner la clé d'un caractère, pour pénétrer sûrement et très avant dans ce for intérieur qui est tout l'homme, rien ne vaut les lettres échappées au courant de la plume sous la dictée de la préoccupation qui domine dans le moment et sous l'impression encore chaude des événemens du jour. Autant que nous pourrons, nous laisserons donc Lanfrey nous raconter lui-même avec les détails de son existence d'écolier, l'histoire des pensées de toutes sortes qui l'assiégeaient alors et des passions politiques qui déjà grondaient au fond de son cœur.

Au moment où il quittait pour la première fois son foyer natal afin d'entrer à Paris dans l'un de ces collèges sur les bancs duquel il avait tant souhaité d'aller s'asseoir, la pensée du jeune Lanfrey se reporte avec tristesse vers sa mère et avec regret vers les beaux sites auxquels il lui faut dire adieu. « Tu as l'imagination si ardente et le cœur si maternel, écrit-il à Mme Lanfrey, que ta sollicitude t'aura sans doute montré ma route échelonnée d'une longue suite de catastrophes effrayantes et impossibles, — naufrages, explosion de chaudière, — déraillement, — éboulement, — attaques nocturnes. Rien de tout cela! nous n'avons pas même versé, bien que notre conducteur ait fait consciencieusement tout ce qui était possible pour y arriver. Pas le moindre incident pour faire diversion à l'ennui. Un ciel morne et pluvieux; des paysages consternés et transis; des routes boueuses; des chevaux mélancoliques et des postillons enragés. Tout cela, ma bonne mère, n'était guère fait pour me guérir du mal du pays qui nous serre si affreusement le cœur au moment où les montagnes de la patrie s'effacent dans l'éloignement. Oh! cher coin de terre! à l'heure où du pont du bateau je l'ai vu disparaître sans retour, il s'est fait en moi un

déchirement pareil à celui que j'avais éprouvé en m'arrachant à ton étreinte maternelle. »

Mais ces impressions un peu douloureuses ne durent guère. Elles font bientôt place à des confidences pleines d'entrain sur ses occupations actuelles, sur les rêves dont il se berce pour l'avenir de sa carrière littéraire.

Paris, 28 janvier 1847.

... Gardez-vous bien, je vous prie, chère mère, de vous repentir du bien incalculable que vous m'avez fait en me mettant à Paris, et d'écouter les craintes que vous suggèrent votre sollicitude et votre inexpérience des choses qui sortent du cours ordinaire de la vie. Continuez de vous fier à moi comme vous l'avez fait jusqu'ici, et tout ira bien... Je crois que ce sont mes projets que vous me reprochez. Vous les trouvez trop ambitieux pour moi. D'abord, je vous ferai remarquer que, dans ce siècle-ci où tout le monde peut prétendre à tout, ils n'ont rien d'exorbitant, et que tous les hommes qui sont aujourd'hui parvenus aux honneurs, à la gloire, au pouvoir, sont sortis d'une condition aussi et plus obscure que la mienne. Je vous dirai, en outre, que ces projets ont bien quelque chose de légitime, puisque des hommes d'état dont j'honore et je respecte infiniment le jugement les ont reconnus comme tels. Du reste, pour vous consoler de m'avoir mis à Paris, j'ajouterai que je ne les ai point pris ici, mais que je les ai eus dès l'instant où j'ai commencé à y voir clair. Vous avez donc à vous applaudir de votre décision, car toujours est-il que, si j'échoue, j'échouerai avec moins de honte que je l'eusse fait si je n'étais jamais venu ici. D'ailleurs je ne vois nullement que ces projets puissent être incompatibles avec votre repos, tant s'en faut. Au lieu de mener cette vie dissipée et furibonde comme tant d'autres la mènent à mon âge, je resterai auprès de vous bien paisible; je me contenterai de peu; je m'enterrerai dans mes études, puis quand le jour de recueillir le fruit de tout cela sera venu, j'entrerai probablement dans une nouvelle période de ma vie plus grave, plus importante, plus mêlée aux événemens, plus agitée, en un mot, je n'en doute pas; mais enfin cette agitation, c'est la vie même. On n'est homme qu'à la condition de passer par là. S'il me vient des malheurs, eh bien! je les supporterai. C'est pour l'exercer que Dieu nous a donné la force. Vous autres mères, si l'on vous croyait, on passerait sa vie au coin du feu dans un bon petit ménage, à manger, à boire et à dormir. Fort bien! mais croyez-vous que l'homme ait été mis sur la terre pour cela? Non, il a été créé pour tendre sans cesse et par de vigoureux efforts vers la découverte de la vérité et vers sa propre amélioration. La vie n'est et ne doit être qu'une lutte parce qu'elle est une épreuve.

Mais le terrain est glissant et l'on fait bien des chutes. Qu'importe, pourvu qu'on accomplisse sa destinée!

Ces fières aspirations de son fils ne laissaient pas que d'inquiéter un peu Mme Lanfrey; elle fait toutefois effort pour les accepter. Les frais du séjour à Paris, c'est-à-dire le prix de la pension à l'institution Bellaguet où il était rentré, les dépenses nécessaires pour subvenir à ses études ont augmenté au-delà de ses prévisions. Qu'à cela ne tienne! Sa confiance et sa tendresse sont les plus fortes. Elle redoublera d'économie et prendra plutôt sur son nécessaire. Celui pour lequel elle s'impose tant de sacrifices les devine et lui en sait un gré infini. « Je vous ai toujours crue incapable d'une faiblesse, écrit Lanfrey à sa mère, mais je craignais cependant qu'à la longue le doute et le découragement ne vinssent à s'emparer de vous. Tant d'autres auraient succombé à votre place! Mais vous n'avez pas voulu laisser inachevée cette œuvre de votre dévoûment et de votre amour. Dieu seul peut vous rendre tout cela; moi je ne peux que vous aimer et vous le dire. Essayer de vous payer un jour votre affection en biens terrestres et misérables, ce serait me rendre indigne de vous... Vous avez compris, ma bonne mère, ce que je vous disais il y a quelque temps : je ne veux écrire que pour vous seule.» Et à votre tour, vous me dites maintenant : « N'écris que pour moi seule. » Ce mot *seule* me révèle bien des ennuis, des chagrins que vous avez dû éprouver cette année. Prenons patience, nous nous en consolerons ensemble. Oui, vous avez raison; personne entre vous et moi. C'est là la première condition de la vraie amitié. Parlons à cœur ouvert, ainsi que cela doit être entre une mère et son fils, et il y aura encore de bien beaux jours pour nous. »

C'est bien, en effet, à cœur ouvert que, pendant les années 1846 et 1847 qu'il passe à Paris, Lanfrey entretient sa mère de ses études, et surtout de ses visées pour l'avenir! Ses succès scolaires semblent importer assez peu au jeune écolier. Les lectures qu'il fait, tous les exercices d'esprit qu'il s'impose, tous les travaux d'érudition auxquels il se livre, paraissent n'avoir qu'un but encore éloigné, mais déjà précis dans sa pensée. Il parle de lui-même, il se juge, moins dans le présent qu'au point de vue de ce qu'il espère être capable de pouvoir faire un jour. Il se montre déjà préoccupé des « œuvres solides et durables, » qu'avant peu il lui sera donné de produire; le tout entremêlé d'élans de tendresse pour sa mère, avec des retours d'enthousiasme et de regret pour ses chères montagnes de la Savoie, qu'il aperçoit toujours dans une lointaine perspective.

... Maintenant il me reste à jeter un regard en arrière sur cette année qui vient de s'écouler et à vous dire ce que j'en pense. Eh bien! je pense

qu'elle a été aussi bonne pour moi qu'elle pouvait l'être. Il y a eu bien des tristes heures, il y a eu même des mauvais jours et des momens de désespoir, mais à quoi bon vous dire cela, à vous, puisqu'en dépit des vents et des tempêtes, me voici sur le rivage, le front serein, le cœur plein d'espérances et le corps sans blessure? Que d'autres auraient fait naufrage à ma place! J'ai eu des rudes combats à soutenir, mais c'est une âme de forte trempe que j'ai reçue de vous, ma chère mère. Intellectuellement j'ai fait de grands progrès sans qu'il y paraisse aux yeux de personne. Moralement je suis pur comme le jour où je vous ai quitté. Savez-vous que je suis d'une rare continence pour un jeune homme de dix-huit ans qui a vécu à Paris?.. Il faut absolument que je finisse cette année à Paris, et j'y resterai quand je devrais y engloutir la moitié de mes ressources pour l'année prochaine. Il faut savoir sacrifier le présent à l'avenir et l'avenir de demain à celui d'après-demain.

Les quatre ans qui suivront feront encore partie du temps des sacrifices, du temps des semailles, si je puis ainsi parler, puis après viendra le jour de la moisson; si Dieu ne m'a pas maudit, il est impossible qu'il ne vienne pas. Pensez-vous donc qu'avec un travail de quatre années et ce que je sais déjà, je ne pourrais pas faire une œuvre solide et durable? Quatre années, mais c'est une éternité quand on sait, quand on veut (oh! quand on veut!) les bien employer. Que le bon Dieu me donne longue vie, longue force, et avant tout me conserve ma mère, je ne lui demande que cela! oui, encore quatre années de sacrifice,.. je sens en moi un pressentiment, une voix qui me crie : « Aie confiance. » Mais à quoi cela nous mènera-t-il au bout du compte? Si je réussis, — à avoir réussi ; si je ne réussis pas, à avoir espéré pendant quelques années, ce qui est inappréciable par le temps qui court où l'on ne sait plus ce que c'est que de vivre et d'espérer. Rien désormais dans l'ordre des choses temporelles n'a le pouvoir de m'étonner ou de me faire perdre la tête. Je m'attends à tout. Je serais roi demain que cela ne me surprendrait pas plus que si j'étais réduit à aller bêcher de mes mains notre humble clos de Sainte-Claire. Et cependant avec cela j'espère. Il va sans dire que je ne laisse pas trotter ma cervelle après toutes ces chimères qui ne sont plus de mode aujourd'hui, et qui auraient été tout au plus à leur place il y a soixante ans. Je me trouve assez modeste et assez désintéressé pour ne rien ambitionner des biens de la terre et surtout de ces gros biens-là. Cette modestie de goûts et ce calme que je conserve en présence de ma destinée, quelque douteuse et voilée qu'elle soit, je les dois à mes philosophiques contemplations et aux nombreuses épreuves que j'ai traversées... Il est temps que je sorte de cette vie factice et si pleine d'illusions pour entrer dans la vraie vie, dans la vie de la réalité. Je ne m'occupe en ce moment que de préparer mes examens de fin d'année. J'écarte toutes les occupations qui m'étaient si douces. Je ne fais pas un mot de

philosophie parce que la philosophie de collège n'est qu'une chimère. Je remets à mon professeur un devoir tous les trois mois. Hier, je lui en ai remis un pour lequel il m'a porté aux nues, je le laisse faire... J'ai déjà marqué, pour ces vacances, tous les ouvrages que je dois lire, ou plutôt que je dois étudier à fond, car maintenant je ne lis plus un ouvrage, j'en prends la partie intime, la fleur, la chair; j'en fais ma propre substance et je laisse le squelette... Dans les lettres que je vous ai écrites cette année, il y aurait de quoi me faire passer pour un fou aux yeux de mille gens raisonnables. Quoique cela ne soit pas, cela pourrait être, et cela serait certainement parce que mes idées à moi sortent du cercle commun où tournent les yeux fermés des milliers de jeunes gens. Lorsque je vais retourner dans mon pays, je m'attends bien à n'être plus compris de personne, pas même de quelques vieux amis. Au reste, cela m'est égal, et je m'y suis résigné depuis longtemps... Enfin que m'importe? Dans vingt-cinq jours, j'aurai ma mère; je ne veux qu'elle seule et je fais fi de tout le reste. Oh! les délicieux momens que je vais passer! Comme j'ai besoin de respirer cet air pur de la Savoie, de boire cette eau fraîche de nos fontaines, au lieu de l'eau alambiquée de Paris, de respirer les roses embaumées de notre jardin, de voir nos montagnes vertes et notre ciel bleu! Notre bon lait chaud, notre pain bis et les fruits de notre Sainte-Claire, voilà ce que j'y vais chercher, et non pas des monumens, des musées, des palais, des théâtres. J'ai besoin de repos et de solitude, et c'est là que j'en trouverai! Au lieu de ces études furibondes où mon imagination travaille autant que mon esprit, je pourrai vaquer là-bas à des études calmes et paisibles. J'ai déjà fait mon plan de travail littéraire pour ces vacances. Toute ma vie est organisée heure par heure jusqu'à ces promenades que je vous ferai faire trois fois par jour pour votre santé...

Avant de prendre son vol vers la Savoie et pendant qu'il prépare ses examens, Lanfrey a longtemps cherché à Paris une chambre qui lui convînt. Il l'a enfin trouvée, et voici ce qu'il en écrit à sa mère :

... Elle est située sur un emplacement élevé, sain et spacieux. La rue est paisible et solitaire. On se croirait en province. Elle longe cette partie du Luxembourg qu'on appelle la *petite Provence*, à cause de ses airs coquets et champêtres, de la pureté de l'air qu'on y respire et des rayons du soleil dont on y jouit plus largement qu'ailleurs. C'est un aimable petit coin plein de bocages et de mystères, de fleurs, de gazouillemens d'oiseaux. Les jeunes mères y mènent leurs bambins, et les étudians leurs grisettes. Moi, je n'y mène rien du tout. J'y vais philosopher au soleil, un livre sous le bras.

Lorsque Lanfrey, ses examens passés, quitta Paris pour aller retrouver sa mère à Chambéry, tous ses projets de vie avaient été arrangés d'avance, comme nous venons de le voir dans sa correspondance, et il les mit à exécution tels qu'il les avait conçus. Nous ne rencontrons pas de lettres datées du court séjour qu'il fait en Savoie avant d'aller commencer ses études de droit à Grenoble, mais celle qu'il adressa plus tard à l'un de ses amis d'enfance témoigne de la fidélité avec laquelle il accomplit à la lettre son programme de sauvagerie misanthropique, de lectures assidues, de promenades solitaires dans la montagne, existence bien sombre pour un écolier de vingt ans, mais qui semble pourtant avoir été quelque peu éclairée par les rayons discrets d'un gracieux visage de jeune fille vaguement entrevue derrière les rideaux de sa fenêtre!!... « J'ai vécu en ermite comme tu l'as très bien deviné, vu que je ne connais plus personne dans mon pays et qu'on trouve que je fais le fier. J'ai été parfaitement heureux pendant le premier mois avant d'avoir épuisé le petit cabinet de lecture de la ville, et parce que j'avais un véritable besoin de la vue des montagnes. Je partais tous les matins avec un volume dans ma poche, et j'allais m'asseoir à un endroit que je te montrerai lorsque tu feras ton voyage en Suisse. Au bout d'un mois, m'apercevant que j'avais un air de conspirateur et que j'étais rassasié de romans et de poésie pour longtemps, je suis devenu plus casanier. Alors ont commencé mes longs ennuis. Pour me distraire, je me suis mis à regarder la plus jolie fille de Chambéry, qui demeurait en face de chez moi et qui ne demandait pas mieux. Cette petite était réellement très belle. Pendant trente-cinq nuits j'ai vu ces deux grands yeux noirs ouverts en face de moi (en rêve bien entendu); au bout de ce temps, elle a été demandée en mariage par un grand garçon qui a dix mille francs de rente. Ce que voyant, je me suis retourné d'un autre côté, je n'y ai plus pensé, et sa blanche figure n'a plus reparu derrière le petit rideau (1). »

II.

Lanfrey semble s'être d'abord beaucoup plu à Grenoble, « dans cette ville si riante avec ses toits rouges, ses grisettes, ses environs charmans, sa double ceinture de remparts et de montagnes blanches de neige pendant la moitié de l'année. » Il y occupe au premier étage une petite chambre à trois fenêtres avec balcon, la plus jolie de toute la ville. « A part des heures que je passe au

(1) Lettre à un ami, 25 novembre 1847.

cours, ce qui m'arrive assez rarement, c'est là, écrit-il, que je passe presque toutes mes journées enfermé à clé avec mes bûches de bois et mes chers bouquins.... Car il faut que je me recueille et me discipline quelque temps avant d'entrer dans cette lice où il faut combattre pour vivre, vaincre pour n'être pas vaincu, et tuer pour ne pas être tué. A Paris, je serais trop dissipé par la vie extérieure. »

A coup sûr, les agitations qui marquèrent en France la fin de l'année 1847 ne laissèrent pas Lanfrey indifférent. Mais ses regards n'étaient pas exclusivement tournés de ce côté. La politique était bien loin de l'avoir absorbé. S'il avait déjà les opinions républicaines d'une notable partie des jeunes gens de cette époque, ces opinions lui plaisaient plutôt par leur côté esthétique. En sa qualité de sujet savoyard du roi de Piémont, il se sentait assez désintéressé dans les luttes qui partageaient alors les Français en deux camps opposés. L'*Histoire des Girondins* par M. de Lamartine, ce livre dont l'apparition a beaucoup contribué à échauffer l'ardeur révolutionnaire de la génération à laquelle s'adressait l'auteur, l'avait tellement charmé qu'il l'avait apporté avec lui en Savoie pour le lire à sa mère. Mais c'était surtout le brillant éclat de la forme littéraire qui avait eu le don de parler à son imagination. Empêché par son séjour à Grenoble d'assister, au mois de janvier 1848, au banquet de la jeunesse des écoles, il regrette assurément de n'avoir pas l'occasion de « protester à sa manière contre un gouvernement, dont il est, dit-il, excédé. » Ce qui le contrarie surtout, c'est d'être privé de la satisfaction d'entendre les trois ou quatre hommes illustres qui devront y prendre la parole; car sur cette sorte de manifestation et sur ceux qui y prennent part, du moins en province, il est enclin à porter un jugement remarquablement sévère pour cette époque et pour son âge. « Je ne te célerai point, écrit-il à son ami, que j'abhorre le genre banquet; je le tolère et je le subis comme une nécessité parce qu'il est à peu près la seule manière de manifester ses opinions *coram populo*, mais il est loin d'avoir mes sympathies. De tous les charlatans et de tous les déclamateurs, les charlatans et déclamateurs démocratiques sont de beaucoup les plus terribles. Je hais les factieux, ce qui ne veut pas dire que je n'aime pas les grands révolutionnaires. J'appelle factieux ces êtres sans dignité qui, sans avoir seulement raisonné leurs convictions, font de l'opposition entre la poire et le fromage au milieu des fumées du vin, et qui n'injurient que parce qu'ils peuvent injurier sans danger. Ils ont en général de grosses faces réjouies qui jurent avec leurs sombres discours, et sont les ennemis personnels de M. le maire, de M. le préfet, ou de M. le député qui ont refusé de pousser leurs fils. Voilà les gens qui peuplent les banquets (en province). Aussi

le peuple est-il très sceptique à leur endroit, et ce n'est pas sans ironie qu'il voit défiler la *procession* de ces messieurs (1). »

La nouvelle de la révolution de février ne provoqua chez Lanfrey aucun enthousiasme. Il est surtout frappé par le spectacle choquant de ces brusques changemens de régime. Les émeutiers lui inspirent grande répugnance. « C'est une triste chose qu'une révolution en province. Écoutez plutôt : vendredi matin, on entend résonner dans la rue une vieille trompette enrouée. On se rassemble et on lit une affiche ainsi conçue : « Dépêche télégraphique. M. Odilon Barrot nous informe que le roi abdique et que Mme la duchesse d'Orléans est régente. Un nouveau ministère se forme. » Tout le monde crie : « Vive la régence ! A bas Guizot ! » Le soir, illumination générale. Le lendemain, à la même heure, la même trompette se fait entendre et on lit sur l'affiche : « Le gouvernement républicain est organisé, etc... Louis-Philippe a glissé dans le sang et dans la boue, etc. » Tout le monde crie : « Vive la république ! » Le soir, on casse quelques vitres, on chante *la Marseillaise*. Les cafés sont envahis par des gens ivres. On s'observe ; on se regarde dans le blanc des yeux. Le lendemain, une commission de quatre républicains s'organise, ordonne la convocation de la garde nationale, à qui on distribue des armes. Le préfet et le maire donnent leur démission. On parle de jeter deux bataillons de garde nationale dans le fort de Grenoble pour la sécurité publique. Tout cela est fait avant que les journaux arrivés de Paris aient parlé d'un commencement d'émeute. On fait courir des bruits absurdes et ridicules pendant la nuit. A trois heures du matin, des gamins viennent me casser mes vitres. Je saute de mon balcon et je fais une charge à fond de train sur eux avec ma canne (2)... » Quand surviennent les journées de juin, il s'en faut de beaucoup qu'il montre aucune sympathie pour les insurgés. « Vous savez, écrit-il à sa mère, que tout est terminé à Paris. J'espère que la vue et le souvenir de tant de flots de sang répandus conjureront pour longtemps ces rages meurtrières et ces terribles inimitiés qui s'étaient emparées des partis, en même temps qu'ils rendront plus sages et plus sérieux ceux qui veulent mener les hommes et ne savent pas se conduire eux-mêmes. Quoi qu'il arrive, il est certain que nous serons tranquilles pour plusieurs années. On prend en ce moment des mesures qui coupent court à toutes les objections et qui tranchent tous les problèmes. Cette foule égarée que la mitraille a épargnée malgré elle va être transportée avec femmes et enfans dans des pays loin-

(1) Lettre du 13 janvier 1848.
(2) Lettre du 4 mars 1848.

tains, où les fièvres jaunes, la peste et la misère en feront prompte et bonne justice (1)... »

Les lettres datées du Dauphiné que Lanfrey adresse à ses amis nous le montrent en proie à cette effervescence de vitalité intellectuelle et morale qui, chez les natures richement douées, déborde pendant les années de la jeunesse et leur apporte, avec le besoin d'une activité incessante, avec la passion de l'infini en toutes choses, mille occasions de jouissances et de plaisirs, mais aussi tant de poignantes angoisses. Les événemens qui se passent autour de lui, les idées qu'il entend agiter, de près ou de loin, entre les esprits de son temps l'ébranlent profondément. « Cela m'entre par tous les pores. Je ne suis point un simple spectateur. Je souffre, je me réjouis, je m'indigne tour à tour; je ne m'appartiens pas, écrit-il un jour, c'est le Dieu ou le démon du siècle qui me possède..... Je souffre en outre de la souffrance universelle. Qui ne comprend ce mot aujourd'hui, et qui n'a pas souffert de cette souffrance?.... » Pour faire diversion aux ardeurs qui bouillonnaient en lui, la compagnie de ses camarades d'étude était bien insuffisante, car il était demeuré fort solitaire à Grenoble. Il avait gardé toute la vivacité de ses affections et réservé le trésor de ces épanchemens intimes qui sont l'apanage et l'une des parures de la jeunesse pour les amis de plus vieille date qu'il avait laissés à Paris. C'est à eux qu'il ouvre son cœur avec confiance, c'est à eux qu'il raconte, non sans bonne grâce, ses occupations, ses rêves d'avenir, et comment il fait flèche de tout bois pour tromper ses ennuis présens par de longues séances à la bibliothèque de la ville, par la lecture de tous les livres qu'il peut se procurer, par des courses effrénées dans les montagnes environnantes, par quelques apparitions au théâtre quand on y fait de la bonne musique, par des visites au musée, où il s'est pris de passion pour deux ou trois beaux tableaux, mais surtout par le travail, auquel il semble s'être livré avec une sorte de furie. Du droit, qu'il est censé apprendre, il n'a qu'un assez médiocre souci. Un traité de jurisprudence est chose trop sacrée pour qu'il y touche. Mais il a fait effort pour apprendre l'allemand avec un maître qui baragouine à peine le français, et se vante de s'être rendu maître de l'italien. « Veux-tu savoir, écrit-il à un ancien camarade, l'emploi de ma journée : je mène ici une vie assez inégale, suivant mon habitude. Mais si cela peut te consoler de l'absence de ton ami, tu peux te dire ou à peu près : huit heures du matin, il se demande en bâillant encore s'il ira au cours. Neuf heures, il lit ses quarante journaux pour s'ouvrir l'appétit. Dix heures, il déjeune. Onze heures, il se promène à l'ombre,

(1) Lettre du 2 juillet 1848.

si c'est possible, avec une canne, un parapluie ou un ami quelconque. Il s'ennuie beaucoup. Midi, il rentre chez lui pour travailler jusqu'à cinq heures, mais il éprouve de grandes distractions à cause de certaines voisines. Cinq heures, il dîne, se repromène, prend sa tasse de café et rentre à huit heures pour travailler jusqu'à une heure du matin... Cependant il m'est arrivé souvent, bien plus souvent, de travailler quinze heures sur vingt-quatre. A quoi? à tout : à la littérature, à la philosophie, à la politique même, mais surtout à l'histoire. »

L'histoire, voilà dès l'année 1848 la vocation pour laquelle il se prépare à l'avance et forge déjà ses armes. Il est curieux de voir comment il la comprenait, à cet âge où, déjà un peu dégoûté des ouvrages de M. de Chateaubriand, qu'il avait beaucoup admiré pendant son enfance, il est encore sous le charme de la façon dont elle a été conçue et traitée par M. de Lamartine, qui restait pour le moment son auteur favori. Certes, il n'y a pas d'analogie, il y a plutôt d'assez sensibles différences entre l'idéal choyé par l'imagination du jeune homme et la méthode adoptée par l'homme fait quand il a plus tard mis lui-même la main à l'œuvre. Somme toute, aux débuts de sa vie comme pendant le cours de sa carrière littéraire, il n'a jamais fait bon marché du côté moral dans l'appréciation des événemens et des caractères. Il a toujours mis au premier rang, ainsi que l'a très bien dit un de ses biographes que nous avons déjà cité « les plus grands acteurs du drame, Dieu et la liberté humaine. » Sa pensée à ce sujet n'a jamais varié.

... Selon moi, c'est dans l'histoire surtout que se trouve la vraie philosophie, la philosophie réelle et pratique, et non celle qui se nourrit de rêves et de chimères, non celle qui momifie la créature de Dieu faite pour agir, qui la condamne à l'isolement pour lui faire dire, après une vie entière vouée au travail : $x = x$. Non, la vraie philosophie n'est pas cette philosophie mathématique et stérile. Où en seraient aujourd'hui les représentans de la nation française, si du x : *cogito, ergo sum,* principe de toute philosophie et partant de toute politique, il leur fallait déduire la constitution qu'ils se proposent de fonder? Vingt pages d'histoire m'en apprennent plus sur la Providence et sur l'âme humaine que tous les traités présens, passés et futurs sur la psychologie et les attributs de Dieu. Et, en outre, que de connaissances utiles et pratiques! Pauvre philosophie, impuissante à démontrer Dieu et à démontrer l'âme! Ah! que nous importe le reste, si nous croyons à cela! que nous importent l'origine et la formation des idées, que nous importent les divisions et les subdivisions de nos facultés et les mille méthodes du raisonnement? La morale n'est-elle pas tout entière dans ces deux mots : *Dieu et l'âme!* Retiens bien ceci. Il n'y a plus de véritable philo-

sophie que la philosophie de l'histoire... Toutes les intelligences de notre siècle sont tournées de ce côté. Le reste n'est que système, illusion, chimère et chaos... L'histoire est, en outre, une source inépuisable de poésie, non pas peut-être de la poésie de la nature, poésie remplie d'attraits et de charmes infinis, je le sais, mais qui conduit aussi à la rêverie, à l'isolement, et qui finit toujours par absorber l'homme, né pour l'action, mais d'une poésie que j'appellerai *humaine*, de la poésie du triomphe et de la victoire. Tous les vrais hommes d'action ont été de grands poètes, à commencer par Alexandre et à finir par Napoléon. J'ai lu dans les *Mémoires de Napoléon* un mot qui m'en a plus appris sur son génie et sur son âme que tout ce que j'en ai jamais entendu dire. Ce mot bien simple, qui m'a frappé l'esprit comme un éclair (il est à remarquer que M. Lanfrey ne s'en est plus souvenu quand il a écrit son *Histoire de la campagne d'Italie*) est celui-ci : « En janvier, je passai une nuit sur le col de Tende, d'où au soleil levant je découvris ces belles plaines qui depuis longtemps étaient l'objet de mes méditations : *Italiam! Italiam!* » Il y a dans ces deux mots : *Italiam! Italiam!* un monde de poésie. Demandez à Lamartine s'il y a de la poésie dans l'action...

Une maladie nerveuse, qui mit par deux fois les jours de Lanfrey en danger et dont il a toute sa vie ressenti les atteintes, vint encore, pendant le cours des années 1848 et 1849, apporter au ton naturellement exalté de sa correspondance une recrudescence à laquelle la fièvre avait peut-être quelque part. Il avait passé nombre de nuits à compter, dit-il, les solives de son plafond. « Comme Job, j'ai vu tous mes amis de Chambéry passer près de mon lit de douleur en détournant la tête ou en me jetant la pierre. Ils comptaient bien que je n'en reviendrais pas. » Cependant un fidèle ami de Paris lui a envoyé le *Raphaël*, de M. de Lamartine, qui venait de paraître.

... Combien je te remercie de m'avoir envoyé ce livre consolateur! Il y avait longtemps que je n'avais pour tout sentiment dans l'âme que la colère et l'ironie. Tu ne saurais croire combien j'ai pleuré en le lisant, pleuré sur les rêves sans nombre, sur les inspirations généreuses, sur l'enthousiasme tumultueux et presque sauvage qui me faisaient oublier les heures sur ce lac que j'ai tant aimé, au milieu de cette nature vivante avec laquelle tout mon être était pour ainsi dire identifié. Moi aussi, j'en ai parcouru toutes les anses et tous les golfes; moi aussi, je me suis penché sur ses abîmes en écoutant le bruit de ses vagues; moi aussi, je me suis assis sur ses rivages, au pied des hauts châtaigniers, les yeux fixés sur l'horizon éblouissant d'azur et de soleil, et la pensée perdue dans la contemplation de l'infini. Mais je

n'ai jamais eu à mes côtés que les fantômes de mon imagination. Te dirais-je qu'il y a là une vieille ruine où j'ai éprouvé les plus délirantes émotions de ma vie et où j'ai toujours espéré me retirer dans mes vieux jours en présence du Dieu qui s'y révèle si solennellement? Au milieu des jouissances délicieuses que m'a procurées la lecture de *Raphaël*, j'ai éprouvé des regrets amers et douloureux de voir cette beauté, que je croyais n'appartenir qu'à moi, n'être aimée, n'être appréciée que de moi, étalée à tous les yeux, dans ses détails les plus secrets et les plus chers, pour être bientôt profanée par les touristes qui viennent toujours s'extasier aux endroits désignés par le livret!.. Mon pauvre lac a perdu à mes yeux une fleur, une virginité de fraîcheur que rien ne pourra lui rendre désormais. J'en ai lu la description d'un œil inquiet et jaloux, comparant chaque trait au tableau intérieur que m'en retraçait mon imagination, et tressaillant de joie aux aspects qui me semblaient avoir échappé à ce grand poète... Il m'est impossible d'exprimer en paroles combien j'ai aimé ce coin de terre! Tout ce qu'il y a de sympathie irrésistible et indéfinissable dans le nom de la patrie, dans les lieux où l'on a rêvé confusément dans son enfance avant de pouvoir penser, où l'on a pleuré et espéré, où l'on a senti le souffle de l'enthousiasme vivifier sa poitrine, tout ce qu'il y a de biens inconnus, d'attraction cachée, attachant et identifiant à jamais la personnalité d'un homme à la physionomie d'un site, tout cela réuni me faisait chérir ce lac comme la personnification de mes songes et de mes espérances, et tout cela s'est évanoui, tout cela n'est plus à moi, car un autre s'en est emparé (1).

Quelques mois plus tard, il écrivait à un autre ami en lui parlant des terribles angoisses par lesquelles il avait passé :

... Joins à ces ennuis de longues heures d'oisiveté forcée, les approches de la mort au milieu de l'isolement (ma mère n'a connu ma maladie qu'après ma guérison); la crainte incessante d'être mis à la porte de mon logis; l'obligation de veiller moi-même à tous les détails de mon petit ménage;.. des colères inexprimables de me sentir mourir sans avoir vécu, et tu auras un aperçu de mes souffrances morales : cette dernière idée surtout m'a arraché des imprécations, des malédictions telles, je crois, qu'il ne s'en est jamais prononcé au fond des enfers. Mourir en vertu de je ne sais quelle sentence prononcée par un maître inexorable qui nous a jetés ici-bas avec des instrumens pour accomplir une tâche et vous frappe par derrière au moment où vous allez mettre la main à l'œuvre; mourir sans savoir pourquoi l'on est venu, sans savoir pourquoi on part, d'une mort qui ne profite à rien. Il y a là de

(1) Lettre du 30 janvier 1849.

quoi faire douter de l'intelligence de Dieu. Mon idée fixe dans la fièvre était de mourir pour quelque chose. J'aurais consenti à être haché en petits morceaux pour avoir la mort de l'ouvrier que le travail tue, du pêcheur que la tempête noie, du soldat frappé d'une balle, du marchand qui court après ses friperies. Quand ces souffrances me laissaient quelque relâche, mon imagination prenait soin de m'en forger d'autres d'une nature si extravagante, que je n'y pense plus maintenant que le sourire sur les lèvres...

Sa santé un peu rétablie et ses études de droit terminées à Grenoble, il restait à Lanfrey à prendre un parti qui allait décider du cours de sa vie entière. Il hésitait entre deux perspectives et deux nationalités : se faire inscrire au barreau de Chambéry, sa ville natale, ou se rendre à Paris, objet de tous ses désirs, afin d'y tenter la fortune dans la carrière des lettres vers laquelle il se sentait comme irrésistiblement entraîné. Mais déjà le séjour de la France le séduisait moins depuis que Louis-Napoléon était devenu président de « sa chère république. » Sa mère insistait pour le garder plus près d'elle. Il opta pour la Savoie. Mais avant d'y faire son stage, il fallait se faire recevoir avocat à Turin et obtenir certains diplômes nécessaires pour régulariser sa situation. Ce n'était pas sans douleur et sans une sorte de déchirement qu'il faisait à la tendresse filiale le sacrifice de ses ambitieuses espérances et commençait de pénibles démarches afin d'arriver au noble résultat de pouvoir avocasser à Chambéry. « Depuis vingt ans ma mère travaille pour moi, ajoutait-il en écrivant à un ami au moment de traverser le Mont-Cenis; mon avenir est à elle et lui appartient plus qu'à moi. »

Cependant un aimable épisode de sa vie d'écolier l'attendait dans cette vieille capitale du Piémont vers laquelle il s'acheminait si tristement. Malgré ces silhouettes de grisettes furtivement glissées de temps à autre dans la correspondance de Lanfrey, il s'était soigneusement appliqué à se garder jusqu'alors contre toutes les séductions féminines. Il était plutôt armé en guerre contre elles. S'inspirant du souvenir classique de Juvénal, ou peut-être des propos sceptiques du vieil oncle de Chambéry dont nous avons parlé, qui, ayant parcouru tout le globe dans sa jeunesse, en avait rapporté cette idée qu'il n'y avait au monde que le seul peuple turc qui sût vivre avec les femmes, n'avait-il pas écrit récemment à l'un de ses amis : « La femme est un être profondément malfaisant... Il y a dans un cœur de femme tant de petitesses, de mesquineries, de duplicité, de calculs, de détours, d'hypocrisie que l'œil de Dieu n'y pourrait rien démêler. Heureusement pour lui, il y a autre chose à faire que de regarder là-dedans. La femme ne remue pas le petit doigt avant d'avoir calculé l'effet que ce mouvement pro-

duira. Son sourire le plus ingénu, elle l'a étudié pendant des années devant une glace, ainsi que les poses de sa tête et les plis de sa robe. Il n'y a rien de sérieux en elle; elle vivra pendant des siècles d'une vanité, d'un commérage, d'un nœud de ruban. Elle prolonge son enfance jusque dans l'âge mûr, jouant avec nos affections comme avec ses poupées. En un mot, elle est pleine de ces misères qui n'inspirent que la pitié ou le dégoût. Nous autres hommes, nous sommes plus rudes, plus grossiers, mais aussi plus nobles et plus grands que ces filles d'Ève. » A peine est-il arrivé à Turin que la note change complètement :

... Turin est une ville de luxe et de flânerie, très remarquable par la régularité de ses rues, que je crois unique, mais sans originalité aucune. Quant à la population, elle est moitié italienne et moitié française, ce qui forme un produit tant soit peu bâtard. Elle n'aura jamais de littérature parce qu'on y apprend trois langues : l'italien, le français et le piémontais, et qu'on n'en sait aucune. J'occupe ici depuis ce matin une chambrette chez de très aimables personnes. Le propriétaire est un médecin plein de bonhomie et d'affabilité; il a une femme et une fille. La femme est une véritable Italienne, ce qui veut dire qu'elle est mille fois plus femme qu'une Française. Elle a pour moi des attentions toutes maternelles et m'a déjà dit plusieurs fois qu'elle voulait me servir de mère. Comme elle ne comprend pas un mot de français, c'est la fille qui nous sert d'interprète. L'interprète a dix-sept ans et elle est belle à rendre fou un homme moins philosophe que moi. Un matin, il m'est arrivé d'avoir une phrase à lui faire traduire; la mère m'a conduit dans sa chambre, et une fois en sa présence, j'avais tout oublié : je regardais ses yeux (1)...

Je suis toujours enchanté de mes hôtes... La *madre* m'apporte tous les matins un breuvage chaud dans mon lit. *Il signor medico* vient ensuite passer son inspection, et je passe assez souvent la soirée en famille. Ces gens sont la bonté même. La jeune fille, qui s'appelle Virginie (comme mon vis-à-vis de l'année dernière), a un type de beauté très rare et que tu aimes beaucoup. Il n'a rien du type italien qui a quelque chose de trop viril pour une femme. C'est une figure de *lady*, frêle, délicate et très pure, mais d'un blanc mat. Elle n'a pas ce teint rosé qui fait ressembler les Anglaises aux poupées, et les cheveux sont bruns ainsi que les yeux, au lieu d'être de ce blond britannique que tu connais. Le tout forme un assemblage dont je suis assez partisan. Ajoute à cela qu'elle parle italien comme une Romaine et le français comme une Parisienne. Note encore qu'elle est *malinconica*, mot qui veut dire mélancolique, mais sans impliquer les prétentions et les

(1) Turin, 1851.

ridicules qu'on attache au mot français. Beaucoup de tristesse et de rêverie la complète et l'idéalise singulièrement. Elle ne quitte ses *pensieri malinconisi* que pour passer, sans transition, à une gaîté folle qui fait briller dans ses yeux un esprit et une malice très respectables. J'ai le privilège de la faire sortir de son nuage. Cet aveu serait d'un fat, si je ne t'avais pas fait entendre ce que ce privilège a de périlleux. Qui sait si, en effet, cette gaîté ne s'exerce pas à mes dépens? Mais que m'importe, pourvu que le *padre* continue à soutenir qu'il me guérira! Sous ce prétexte, il me fait avaler les plus affreux poisons. La philanthropie est bien amère!.. (Dix heures du soir.) Te dirai-je, mon cher, que je viens de passer deux heures en famille et que Virginia m'a, non pas laissé prendre, mais offert et donné un petit bouquet de violettes cueillies de sa blanche main sur une charmante colline qui domine Turin? Il y a des brutes qui nomment cela les bagatelles de la porte. Moi qui ne veux entrer nulle part, j'appelle cela charme, parfum, poésie, idéal, ou, si l'on veut, illusion, songe; mais accepterait-on la vie sans ces quarts d'heure de bonheur réel ou chimérique? Adieu, je m'aperçois que le parfum de ces chères petites violettes me monte à la tête et me fait battre le campagne (1).

... Vous me demandez des nouvelles de mon maître d'italien, écrit-il plus tard à un autre ami, hélas! le dénoûment fatal et prévu s'est réalisé. Cela était inévitable comme le cinquième acte d'une tragédie. J'ai été son ami pendant deux mois, son frère pendant quinze jours, et à présent je suis parqué dans le troupeau des amoureux stupides. Vous m'entendez? Je n'existe plus. Je suis entré dans ce qu'on appelle en médecine le troisième degré et en droit romain le *capitis diminutio*. Je la vois partout, dans mes rêves, quand je dors, sur la page effacée de mes livres quand j'étudie, dans les nuages quand je regarde le ciel, et au fond de mon verre quand je suis à table. Je vous dirais les épisodes simples et charmans qui ont formé les anneaux de cette chaîne, si je ne savais combien les gens qui aiment sont ennuyeux. Le dernier coup m'a été porté par une maladie nerveuse qu'elle a faite. Elle a été agonisante pendant neuf jours. Tous les médecins de Turin en désespéraient. Moi, j'ai passé ce temps à la pleurer, après quoi je suis devenu parfaitement fou, tellement fou, oh! mon ami, que ma folie m'est plus chère que la lumière du jour! Je vous raconterai quelque jour cette étrange fille qui est bien ce que j'ai connu au monde de plus extraordinaire. Une organisation d'artiste qui vous ravirait d'étonnement, tout sceptique que vous êtes; avec une tête de philosophe une bonté exquise et une fierté de Romaine; avec un ton fin, poli et froid, et les manières des grandes dames que vous avez pu entrevoir, une

(1) Lettre de Turin, 1851.

simplicité de goûts inexplicable chez une femme... Ce que j'éprouve pour elle est encore plus de l'admiration passionnée que de l'amour. Elle dit les vers comme Rachel, et si jamais elle touche à une plume, vous me direz ce que vous en pensez. Pas besoin d'ajouter que je suis le fils de la maison et que les deux premiers pas qu'elle a hasardés hors de son lit, elle était appuyée sur mon épaule (1).

Quel allait être le dénoûment de cette fraîche idylle? Elle était destinée à finir de la même façon que beaucoup d'autres. Quoiqu'il se soit plus d'une fois donné pour très capable de concevoir et de goûter les joies pures et calmantes du foyer domestique, Lanfrey a plus souvent encore laissé voir dans sa jeunesse une grande répugnance à associer une compagne, si charmante qu'elle fût, à la vie d'épreuves et de luttes qu'il avait en perspective devant lui. « Si le jour doit venir, lisons-nous dans une lettre datée de cette époque, où il me sera donné de sortir de l'impasse où je suis maintenant, je veux qu'il me trouve libre de toute entrave, sans épouse ni enfans à traîner après moi comme ce *pius Æneas* qui ne fit jamais rien de bon. Un héros avec femme et enfans, c'est un non-sens qui a fait avorter *l'Énéide*. » Sans doute il jugea qu'il ne lui était pas loisible de s'embarrasser d'aucune entrave de ce genre au moment où la nouvelle du coup d'état du 2 décembre tombée tout à coup à Turin en plein roman lui arrachait les imprécations qu'on va lire :

... Si l'état de choses que nous voyons dure, il ne faut plus croire ni au progrès, ni à la justice, ni à l'honneur, ni à la vertu, ni à Dieu. J'ai passé ces dix jours à pousser des rugissemens de rage. N'est-il pas étrange que la destinée de trente-six millions d'hommes se joue à leur insu, dans une ville éloignée, sans qu'ils puissent prendre part à la lutte autrement que par des vœux aussi inutiles que leurs malédictions? Ce système absurde et immoral ne peut pas durer. Nous sommes comme les peuples de la Fable. Les dieux prenaient parti — Junon pour ceux-ci, Minerve pour ceux-là — et la victoire se décidait dans l'Olympe, loin des mortels, triste proie de la fatalité. Quand nous pèserons tous dans la balance, on verra bien si la botte d'un Bonaparte fera pencher le plateau. Il faut pourtant reconnaître qu'il résultera de tout cela des leçons utiles et des expiations méritées. Les libéraux de 1830 expieront leurs lois de répression et leur alliance avec le clergé; les légitimistes, leurs intrigues; les socialistes, leurs criailleries et leurs folies de 1848; tous, leurs instincts cupides et intéressés, leur peu de foi. A quoi croient-ils, en effet, si ce n'est aux gros sous! On a voulu faire des questions morales qui nous divisent des questions de pain et de viande, et qu'arrive-t-il? C'est qu'on ne se bat plus pour le droit et que la faim seule

(1) Lettre de juillet 1851.

vous recrutera des soldats. Bonaparte nous a vaincus parce qu'il croit à quelque chose, lui! Il croit à son étoile. Eh bien! les hommes sont aujourd'hui si faibles que, si cet homme avait du génie, avec cette idée fixe, il conquerrait le monde.

Alors recommencent pour Lanfrey les cruelles perplexités du choix à faire entre les deux patries dont il pouvait réclamer le bénéfice. Sa vocation première, son ardent désir de prendre part à la campagne de résistance qu'il imaginait devoir s'engager bientôt contre le régime nouveau qui venait de s'établir en France le poussaient sur le chemin de Paris. Les inquiétudes de sa mère et son affection pour elle le retenaient à Chambéry. Ses hésitations furent longues; elles ne durèrent pas moins de deux ans; mais sa destinée fut la plus forte, et, vers la fin de l'année 1853, il avait définitivement fixé sa résidence dans notre capitale. Remis de sa première émotion, Lanfrey en était venu à se dire que les derniers événemens, s'ils avaient terriblement froissé ses convictions politiques, ne portaient point atteinte à ses intérêts individuels. Son travail sur les philosophes du XVIIIe siècle était déjà assez avancé. C'était l'œuvre secrètement préparée, couvée depuis longtemps avec amour pour fonder un jour sa réputation. « De ce côté, je n'ai pas grand'chose à perdre. Si le parti socialiste avait triomphé, mon livre serait venu comme une balle perdue après la victoire; il aurait trouvé les ennemis en fuite. De plus, il aurait paru au milieu d'une société en proie aux douleurs de l'enfantement et peu tentée, par conséquent, de s'occuper du passé. Il aura pour lui mille chances de réussite par son objet même s'il paraît pendant la servitude. L'histoire du XVIIIe siècle plaira à ces esclaves, sinon comme une satire de notre triste époque, du moins comme une fiction ingénieuse et romanesque (1)... »

Une fois qu'il a pris son parti, Lanfrey se hâte, avec cette impétuosité qui lui est naturelle, de briser toutes les chaînes qui pouvaient l'attacher encore à son pays d'origine.

La Savoie m'étouffe. Quant au Piémont, nous en reparlerons; je suis en train d'y liquider mes affaires de cœur, et j'y ai à peu près terminé mes études sur les femmes de génie. Mon intention est de rompre pour toujours avec ma belle patrie. Il serait fastidieux de vous rappeler mes griefs contre elle. Afin d'y mieux parvenir, j'ai, comme on dit, brûlé mes vaisseaux. Je me suis compromis et perdu sans retour dans l'esprit de mes compatriotes. J'ai affiché un dédain superbe pour tout ce qui leur est cher, vénérable et sacré. J'ai repoussé du pied ce bonnet de docteur qu'ils m'offraient. J'ai déclaré leurs trous à rats inhabitables, et

(1) Lettre du 30 décembre 1851.

quant au morceau de fromage qu'ils y grignotent avec tant de complaisance, je l'ai trouvé d'une puanteur achevée et je l'ai dit tout haut. Je ne puis donc rentrer dans ce pays que pour y être sifflé, honni, bafoué. Cela est clair. Réussir ou être livré aux bêtes (et quelles bêtes!) voilà l'alternative que je me suis créée, et si peu rassurante qu'elle soit, je ne m'en repens pas...

Faites-moi l'amitié de m'envoyer le renseignement suivant : est-il vrai que l'on puisse obtenir assez facilement pour la naturalisation en France des délais plus courts que les délais légaux, si l'on y a surtout un commencement de position, le grade de licencié par exemple? Le licencié étant du reste un très gentil garçon (vous me l'avez dit cent fois) très bien recommandé (j'aurais votre protection), intelligent (je suis intelligent, que diable!) et pas plus démagogue qu'un agneau...

Pour abréger, je suis connu de vous. Vous êtes connu de M. F... M. F... est connu de M. Didot. Il travaillait même à sa nouvelle *Biographie*. Que par votre toute-puissante intervention M. F... me fasse entrer dans le sanctuaire Didot. J'accepte toutes les épreuves d'usage. Présentez-moi à ce grand homme. Protégez-moi. Sauvez-moi. Soyez éloquent; flattez, intéressez, fascinez, magnétisez. Contez-lui mille romans sur moi. « Je suis en mal d'enfant d'un chef-d'œuvre. La postérité lui saura gré de m'avoir tendu la main, etc... » Enfin, ne me laissez pas périr sous vos yeux, car c'est une question de vie et de mort pour moi. Si vous échouez, je n'irai pas frapper à d'autres portes. Je connais trop cette race insolente (1)...

III.

Qu'allait-il advenir de Lanfrey, lorsque avec tant d'ardeur militante il quittait les paisibles montagnes de la Savoie pour se jeter à Paris dans la carrière agitée de la politique et des lettres? Ce n'était point le courage qui lui manquait, mais bien la patience et la résignation, qualités qui n'étaient pas autant à son usage. Les efforts des vaillantes intelligences aux prises avec les premières difficultés de la vie ont toujours eu le don d'exciter la sympathie. Si l'on tient compte des obstacles accumulés devant les écrivains nés vers 1852 à la vie publique, il est difficile de se défendre d'un intérêt particulier pour ceux qui, restés fidèles à leurs convictions, rêvaient encore, après le coup d'état, de se servir de leur plume comme d'un instrument de combat. Toutes les précautions avaient été bien prises pour les décourager. Pratiqué par M. de Persigny avec une rigueur qui, pendant les premières années de l'empire, n'admit aucune intermittence, le régime de la presse fut tout

(1) Lettres du 4 août 1852 et 9 janvier 1853.

d'abord celui du pur arbitraire tempéré par le caprice. Jusqu'où pouvait aller l'expression de la pensée, où devait-elle s'arrêter? Il était impossible de le savoir, impossible même de le deviner. Le droit d'avertir, de suspendre, de supprimer entièrement les écrits périodiques coupables seulement du crime de déplaire avait mis toutes les personnes qui tenaient une plume à la merci du pouvoir. Leur existence dépendait de son bon plaisir, et pour être assurés de vivre la plupart avaient pris, au début, le parti de se taire absolument. C'était le plus sûr. Comment les journalistes qui n'approuvaient pas les mesures nouvelles se seraient-ils risqués à les juger devant leurs compatriotes alors que, pendant la nuit du 27 février 1853, Paris venait de voir nombre de rédacteurs des feuilles opposantes arrêtés à domicile pour avoir osé parler politique dans leurs correspondances avec les journaux de l'étranger? Qui donc aurait pu songer à émettre son avis sur les affaires courantes quand M. de Montalembert, député au corps législatif, venait, au printemps de 1854, d'être poursuivi par le gouvernement, livré par ses collègues et condamné par les tribunaux, parce que, dans une lettre privée adressée à M. Dupin et reproduite par la presse belge, il avait comparé avec un peu d'humeur la constitution de l'Angleterre à celle de son pays?

Je me trompe toutefois. Non, ce n'étaient pas les écrivains de bonne volonté qui auraient manqué aux journaux de l'opposition, c'étaient les directeurs de ces journaux qui appréhendaient de recourir à des plumes tant soit peu compromettantes et refusaient tout article où l'on aurait pu soupçonner la moindre velléité de critique, si légère qu'elle fût. En réalité, la censure se trouvait rétablie, mille fois plus ombrageuse que celle directement exercée, dans les temps passés, par les agens du pouvoir, car elle était déléguée aux gérans des organes de la publicité chargés de faire eux-mêmes la police dans leurs propres colonnes sous peine, en cas d'inadvertance, d'assister à la ruine immédiate des feuilles qu'ils dirigeaient. L'embarras était grand pour tous les directeurs de journaux, plus grand pour ceux qui placés, à Paris, sous l'œil de l'administration, défendaient, la veille encore, la cause de la république ou celle de la monarchie constitutionnelle. Qu'allaient-ils faire? Force était de se prêter à quelque compromis. Celui dont ils s'avisèrent fut très simple. Entre leurs rédacteurs bien connus du public et notoirement divisés d'opinion au sujet des derniers événemens, la parole fut laissée à ceux qui, pleins de déférence pour les puissans du jour, n'avaient de paroles sévères que pour les régimes déchus, ou bien encore à ceux qui, plus respectueux de leur passé, se contentaient de faire parade de leur admiration pour la politique extérieure du nouveau gouvernement. En revanche, le silence était imposé aux dissidens

qui répugnaient à acheter par de pareils gages le droit de parler au public de ses affaires; il leur était seulement permis de s'occuper, par grâce, des choses du théâtre et de la littérature. Il y avait encore de l'esprit dans les productions de la presse quotidienne (comment notre pays s'en serait-il passé?) mais il n'y avait plus, à vrai dire, d'esprit public. L'étude des questions d'affaires, la recherche du bien-être, le culte des intérêts matériels, voilà de quels côtés s'étaient tournées les ardeurs de la nation. Elle avait presque cessé d'honorer l'indépendance, de tenir au droit et d'aimer la liberté. Peut-être, au fond du cœur, avait-elle été froissée par les violences qui avaient marqué les débuts du règne de Napoléon III, mais, chose triste à constater, elle ne semblait pas lui savoir trop mauvais gré d'avoir si bien muselé les écrivains politiques. Par une réaction trop fréquente chez nous, ils payaient cher maintenant les imprudences autrefois commises.

On devine aisément la révolte intérieure que devaient soulever au fond de l'âme de Lanfrey tant d'entraves mises à l'expansion des sentimens qui débordaient chez lui. Il était accouru à Paris pour se précipiter, en simple soldat, à ses risques et périls, là où l'action lui semblait devoir être le plus chaudement engagée, et d'avance toutes les voies étaient fermées. Ce n'est pas à lui qu'il fallait proposer de mettre un frein à l'expression de ses violentes colères; il était fier de les éprouver. Les transactions que d'autres écrivains acceptaient à ses côtés lui paraissaient méprisables. Trop emporté pour rester juste, il maudissait également et confondait dans les mêmes imprécations l'omnipotence oppressive exercée par le gouvernement sur les directeurs de journaux, et l'arbitraire capricieux qu'il reprochait à ces derniers de s'arroger à leur tour sur leurs collaborateurs. Les lettres que, pendant toute la durée du second empire et surtout celles que pendant les premières années de son séjour à Paris, il adresse à sa mère, témoignent de l'amertume avec laquelle il jugeait les hommes et les choses de cette époque. Toute oppression lui était naturellement antipathique, et peut-être certaines exagérations de langage sembleront-elles excusables chez l'homme qui devait, plus tard, qualifier en termes si durs une autre dictature. Quoi qu'il en soit, les confidences de Lanfrey sur les débuts de sa carrière de polémiste sont curieuses, et parmi les hommes d'état du présent quart d'heure, plus d'un ministre en exercice, et nombre de fonctionnaires maintenant arrivés à des situations considérables pourront, en les lisant, se rappeler les épreuves par lesquelles ils ont eux-mêmes passé.

En quittant Chambéry dans les derniers mois de 1853, Lanfrey avait apporté avec lui quelques articles rédigés à l'avance et dont il espérait trouver le placement dans la presse parisienne. Ils furent

d'abord accueillis avec faveur, mais, après examen, cette prose, qui avait probablement gardé quelque chose des libres allures et des rudes accens du pays natal, fut trouvée trop dangereuse par le journal important qui avait promis de la publier. De là un premier déboire.

Chère mère, j'ai rarement été éprouvé comme cette année, et vous savez pourtant que les épreuves ne m'ont jamais fait défaut. Mais Dieu merci, je puis dire que, si le désenchantement, la colère, la haine, le mépris, et bien d'autres sentimens se sont disputé mon cœur et en ont pris possession tour à tour, le découragement n'aura fait qu'y passer, et j'entre dans cette nouvelle année (1854) avec la pleine et libre disposition de moi-même, ce qui est beaucoup. Mon affaire avec *le Siècle* n'a pas encore eu de dénoûment, mais elle a déjà fait quelque bruit, et j'ai reçu de plusieurs côtés des témoignages d'estime bien propres à me consoler de la lâcheté de ces misérables. Elle m'a tant fait perdre de temps de toute manière que je ne peux y penser sans grincer des dents. A partir de demain, 2 janvier, je me remets à mon vieux travail avec toute cette fièvre et cette rage accumulée depuis deux mois, et s'il n'en sort pas quelque chose qui soit de nature à humilier ces drôles, je brise à jamais cette plume de malheur qui ne m'aura été donnée que pour ma honte et pour le malheur de ceux que j'aime.

Le vieux travail dont parle M. Lanfrey, c'était l'ouvrage sur le XVIIIe siècle, dont il n'avait jamais cessé de s'occuper.

Je suis revenu tout entier à mon travail, dont la partie la plus pénible et la plus rebutante est désormais terminée ; je veux parler de celle qui concerne les longues et patientes recherches et toutes les études préliminaires qui en étaient la base indispensable, la partie scientifique, en un mot. Il ne me reste à accomplir que l'œuvre purement artistique, celle qui crée la forme et le style, œuvre difficile sans doute et dont dépend le succès, mais qui est pleine d'attrait pour moi. Celle-là finie, nous nous présenterons au public. Et ici, ma chère mère, permettez-moi de vous donner une explication qui me justifie d'avoir entrepris un travail aussi long. J'aurais pu, comme tant d'autres, débuter dans le monde littéraire par un petit article de journal ou de revue qui ne m'aurait pas coûté huit jours. Si je n'ai pas choisi cette voie, c'est que je la connais fausse et mauvaise. Ces petits feuilletons qui coûtent si peu d'efforts rapportent encore moins de réputation. Le public sait ce que valent ces pages volantes et ne leur prête qu'une attention distraite. En suivant cette méthode, il faut dix ans pour se faire un nom, quelque talent qu'on possède. Or, un nom pour un homme de lettres, c'est son pain quotidien. Au lieu d'éparpiller, comme font les feuilletonistes, le

peu de talent que je puis avoir dans mille de ces petites œuvres qui meurent en naissant et qui méritent leur sort, je l'ai concentré en un seul ouvrage sérieux, réfléchi, consciencieux. Le public prononcera un arrêt qui me condamnera au repos éternel, asile et tombeau des gens médiocres, ou aux orages de la célébrité; mais, quel qu'il soit, je crois avoir suivi la vraie méthode, la seule prudente et la seule logique (1).

A mesure qu'avance l'année 1854, Lanfrey s'applique avec plus d'acharnement à terminer le livre dont il ne cesse d'entretenir sa mère.

Si je manque l'occasion, je suis perdu, lui écrit-il au commencement de l'automne. Or, elle n'a jamais été si favorable. L'hiver va clore la campagne d'Orient; en séparant les armées ennemies, il va en ouvrir une ici beaucoup plus sérieuse selon moi... Les journaux ne s'occupent plus que des questions religieuses. Tous les gens intelligens de ma connaissance sont d'avis que je ne pourrais venir plus à propos... Soyez sûre que je serai soutenu. Il y en a des mille et des mille qui voudraient faire ce que j'entreprends. Seulement, les uns n'osent pas et les autres ne savent pas; moi, j'ose, et je sais, et je ferai!

Cependant l'œuvre achevée, il arrive que, malgré le succès obtenu auprès des quelques amis qui en ont connaissance, malgré l'assistance promise par ceux qui pensaient que le moment était propice pour faire campagne contre l'église au profit des philosophes du XVIIIe siècle, Lanfrey risque beaucoup de demeurer avec son manuscrit sur les bras. Il avait débuté par le porter chez M. Michelet, persuadé que cet ami si chaud de la jeunesse républicaine, qui semblait avoir pris plaisir à écrire exclusivement pour elle ses plus récens ouvrages, s'intéresserait à l'œuvre de l'un de ses plus fervens admirateurs. Cruelle déception! l'impression de Lanfrey, quand il vint rechercher son manuscrit, fut que l'illustre professeur n'y avait pas jeté les yeux. Pour tout encouragement, il reçut l'avis que les temps ne comportaient guère de semblables publications. Alors commence pour le jeune auteur en quête d'un libraire une série de tribulations qu'il vaut mieux lui laisser raconter lui-même:

Mon livre fini, je fais depuis quinze jours, chère mère, le métier le plus infernal auquel un homme qui se respecte puisse être condamné, celui de solliciteur. Je sue tout le sang que je tiens de mon père et de vous, sang indépendant et généreux s'il en fut et qui s'indigne de cette humiliation nouvelle pour lui. Malgré ma ferme volonté, je suis si peu taillé pour cette vile besogne que je n'ai réussi jusqu'à présent

(1) Lettre à Mme Lanfrey, 15 janvier 1854.

qu'à me faire un ennemi, et cela d'un homme à qui j'étais recommandé et qui était plein de bienveillance pour moi. Voici le commerce récréatif auquel je me livre : je me présente, en grande tenue, chez un éditeur, c'est-à-dire, la plupart du temps, un butor, sans instinct, sans éducation, poli tout juste, puis, je lui déclare l'objet de ma visite. Il regarde ma mine, et comme j'ai l'air beaucoup plus jeune encore que je ne le suis, il sourit d'un air obligeant, puis me répond qu'il serait extrêmement flatté de publier mon ouvrage s'il n'imprimait dans le moment même un travail de M*** sur le même sujet dans un sens tout à fait contraire au mien. Là-dessus je lui tire ma révérence d'un air aussi impertinent que possible, et lui me reconduit jusqu'à la porte avec de grandes salutations ironiques. Aucun d'eux jusqu'ici n'a lu une seule ligne de moi. Ils sont trop occupés.

Voici la dernière de mes aventures : un journaliste assez influent m'avait donné une lettre pour l'éditeur Pagnerre... Pagnerre me reçut très bien, me fit entendre que la chose lui convenait et me demanda un petit délai pour examiner mon travail. Sur ce, je lui envoyai mon manuscrit. Après douze jours d'une mortelle attente, ne recevant pas de réponse, je retourne chez lui. Mon Pagnerre traversait justement son magasin un grand plateau à la main. En m'apercevant, il laisse tomber son plateau à terre. Triste augure! « Monsieur, lui dis-je, je suis venu savoir si vous aviez un commencement de réponse à me faire. » Il m'avoua alors qu'il n'avait pas encore eu le temps d'ouvrir le paquet, mais qu'il espérait pouvoir s'y mettre d'ici à peu de temps et me rendre réponse avant quinze jours. Là-dessus je suis rentré chez moi et je lui ai écrit de me renvoyer mon manuscrit.

Rebuté par les éditeurs, Lanfrey songe à imprimer son livre à ses frais. Mais il lui fallait pour cela imposer de nouveaux sacrifices à sa mère. Juste au moment où il lui demande à cet effet les fonds nécessaires, la pauvre femme commençait à désespérer de voir jamais paraître ce travail depuis si longtemps commencé, toujours remanié et qui maintenait loin d'elle le fils qu'elle brûlait de ramener près d'elle au modeste foyer de Chambéry. Les doutes qu'elle exprime sur l'accomplissement de tous ses beaux projets sont pour Lanfrey la plus douloureuse des épreuves qu'il ait encore subies :

... La seule impression qui me reste de votre lettre, c'est un profond sentiment de découragement. Seul, sans appui, sans protecteur, sans conseils ni direction, j'entreprends une tâche énorme, écrasante pour un jeune homme, une tâche qui exigerait dix ans de travail et que j'aurai accomplie en quinze ou dix-huit mois, grâce à des efforts pénibles et persévérans, une tâche qui me donnera une patrie à moi inconnu, à moi pauvre, à moi exilé. Et vous, la seule confidente de mes espé-

rances et de mes incertitudes, vous le seul témoin de cette lutte obscure, inégale, mais non sans honneur, vous me découragez, vous vous moquez de mes scrupules et des modifications consciencieuses que j'apporte à mon œuvre, lorsque l'évidence m'y force. Vous n'avez aucune foi à ce que j'entreprends. Vous avez la simplicité de croire que je mène une vie de plaisirs avec les cent cinquante francs mensuels. Pensez-vous qu'un écrivain sérieux n'ait qu'à dire comme Dieu : « Que la lumière se fasse! » Pensez-vous qu'il dépend de lui comme il dépend d'un ouvrier d'allonger ou de raccourcir sa besogne à volonté! Non, quand on met un titre sur un livre, il faut remplir le programme qu'il annonce, ou bien on en est soi-même la première victime. Ce n'est pas comme dans le commerce, où l'on s'enrichit en vendant à faux poids et en donnant du coton pour du fil. En littérature, celui qui ne tient pas les promesses de l'étiquette mise sur la chose vendue en est toujours puni... Rien au monde ne me fera livrer mon ouvrage au public avant qu'il soit achevé, c'est-à-dire qu'il soit l'expression vraie de ma pensée et de ma capacité. Il y a là pour moi non-seulement une question d'amour-propre, mais encore plus une question de conscience. Je le jetterais au feu plutôt que de le publier imparfait.

Cependant Mme Lanfrey n'avait pas tenu longtemps rigueur à son enfant. Elle avait, comme à son ordinaire, tendrement cédé à ses désirs. « Il n'est rien de tel, s'écrie-t-il dans sa reconnaissance, qu'une bonne caresse maternelle pour remettre l'âme de ses agitations et lui rendre la paix. » Il s'était donc remis au travail avec cette énergie fiévreuse et désespérée (ce sont ses expressions) qui suivait de près chez lui les courts accès de découragement.

... C'est l'incertitude de l'avenir et la rage où je suis de ne vous avoir encore pu retirer de cette galère de sacrifices qui sont cause de tout. Je souffre beaucoup, ma chère mère, lorsque je me dis que je suis le seul obstacle au repos que vous avez si bien mérité par tant d'années de privations. Toutes mes peines particulières, qui sont grandes et multipliées, ne sont rien auprès de celle-là. Je sais qu'il y a des gens qui me représentent comme exploitant votre vieillesse, vous sacrifiant à mes chimères sans avoir aucune préoccupation de votre bonheur et de votre tranquillité, tandis que je n'ai jamais eu pour but, dans toutes mes entreprises en apparence les plus déraisonnables et les plus hasardées, que de hâter le moment où vous pourrez être libre, tranquille et heureuse, que de jeter un peu d'éclat sur le nom obscur de ma pauvre et vieille mère, afin qu'elle soit respectée et honorée par tous comme elle l'est par moi. Voilà la pensée qui est au fond de toutes mes actions, bien plus que cette folie qu'on nomme l'ambition et cette fumée qu'on nomme la gloire, et c'est dans cette pensée que je puiserai une force invincible pour renverser les obstacles que je trouverai sur mon

chemin. Je vous ai, chère mère, révélé le secret de mon angoisse; si j'échoue, on dira que je vous ai sacrifiée à mon ambition insensée. Mais je vous ai ouvert mon cœur et votre témoignage me suffira.

Le livre était imprimé, mais tout n'était pas fini. La législation sur la presse imposait à Lanfrey l'obligation de trouver un libraire qui voulût bien se charger de vendre l'ouvrage et d'y mettre son nom comme éditeur. « Aucun n'osait se risquer. » Son impatience était extrême à la pensée des deux mille volumes qui allaient encombrer sans écoulement possible sa petite chambrette de la rue de Trévise. « Enfin j'ai accroché hier un éditeur à la baïonnette (car c'était mon Sébastopol, et il me fallait vaincre ou périr), et il est tout simplement le premier libraire de Paris. Il m'a fort bien accueilli et augure beaucoup de mon œuvre. » Tout était désormais en règle, et ainsi se termine la longue série des tribulations que dans sa correspondance avec ses amis restés en Savoie, Lanfrey appelait « sa montée au calvaire. »

Pourquoi m'interdirais-je de relater ici un trait qui fait honneur à Lanfrey et se rapporte précisément à ces années pendant lesquelles sa mère et lui avaient à lutter contre les terribles embarras dont nous venons de parler? Une cousine de la famille, ayant perdu son mari, restait seule et dénuée de ressources avec une petite fille à sa charge. Mme Lanfrey voulut contribuer à son éducation, et voici en quels termes son fils la félicite de sa généreuse détermination :

Merci, chère et bonne mère, de la joie que vous m'avez donnée; n'eussions-nous qu'un morceau de pain, notre devoir serait encore de le partager avec ceux qui sont plus malheureux que nous; à plus forte raison devons-nous le faire avec des personnes qui nous tiennent de si près.

Chose singulière! l'établissement dont Lanfrey fit choix pour recevoir la jeune fille fut un couvent. Déjà, avant de l'y installer, il avait fait toutes les démarches qui dépendaient de lui afin de retrouver et d'envoyer au père de cette enfant, alors sur son lit de mort, la copie de deux prières autrefois composées par une parente de la jeune fille, personne pieuse et tenue en grande vénération par tous les siens. « Si depuis longtemps je ne connaissais cette âme de sainte et ses longues douleurs, ces prières, écrit Lanfrey, seraient à elles seules pour moi toute une révélation. »

Avec sa cousine il entretient une correspondance amicale pleine de sages conseils et de pensées élevées. Les paroles affectueuses qu'il lui adresse sont touchantes venant d'un jeune homme, presque d'un écolier, alors si fort absorbé par un travail dont l'inspiration

générale était loin de le prédisposer à devenir le directeur d'une petite pensionnaire de couvent :

... Voici bien longtemps, ma chère Adèle, que je n'ai reçu une de ces petites lettres qui me font tant de plaisir. Est-ce que les distractions, nouvelles pour toi, de la vie de pension te feraient oublier ceux qui t'aiment? ou craindrais-tu de me confier tes ennuis, si tu en éprouves, ce que je ne puis croire! A qui donc les dirais-tu, chère enfant, si ce n'est à moi? Ne serai-je pas toujours heureux de partager tes peines comme tes joies? Rassure-moi; j'ai besoin de connaître le détail de ta vie de tous les jours, le genre de tes études et aussi tes impressions bonnes ou mauvaises. Pourquoi ne serais-je pas un peu votre confesseur? Est-ce l'affection qui me manque? Dis-moi si tu te sens la volonté de faire des progrès et d'apprendre. Tu as, ma bonne Adèle, beaucoup de choses que Dieu seul donne et qu'on n'enseigne pas — de l'intelligence, de la raison, de la sensibilité; il faut que tu t'en serves. Il faut que tu te dises tous les jours que tu dois devenir une femme instruite, supérieure à sa position, capable de se créer un avenir, digne en un mot de ton père, qui était une âme grande et élevée. Tu ne dois pas rester une femme ordinaire. La vie qui t'attend au sortir du couvent te tuerait. L'ambition que je cherche à t'inspirer peut seule te sauver, toi et ta mère. Elle n'aura pas toujours les forces qui la soutiennent aujourd'hui. Pour réaliser cette ambition, il n'y a qu'un moyen, c'est le travail; le travail développe l'âme tout entière. Tout ce qui nous rend meilleurs est un travail. L'insuffisance de mes ressources ne m'a pas permis de te faire donner une éducation aussi brillante que je l'aurais voulu; mais telle qu'elle est, tu peux, je crois, en retirer encore beaucoup de fruit. Supplée par tes efforts à ce qui peut te manquer. Plus tard nous le compléterons.

L'apparition si impatiemment attendue et si longtemps retardée de son volume sur *l'Église et les Philosophes du* XVIIIe *siècle* fut à coup sûr un événement important dans la vie de Lanfrey. Il ne s'exagère pas trop son succès quand il écrit à sa mère qu'il a dépassé toutes ses espérances et que l'ouvrage avait fait sensation dans tout le monde des salons. Dans ce temps de compression et de silence général, c'était une sorte de puissance que l'opinion des salons, car la conversation y avait gardé cette liberté d'allure dont à aucune époque, et même aux plus mauvais jours de son histoire, la société française n'a jamais consenti à se laisser entièrement dépouiller. Les jugemens émis à huis clos par quelques gens d'esprit, mais vite colportés de proche en proche, avaient alors le privilège d'exprimer le plus souvent à l'avance et de préparer ceux du public, tandis que, tenue à plus de prudence, la presse ne hasar-

dait les siens qu'un peu plus tard et avec beaucoup de circonspection. Lanfrey, comme tout écrivain à ses débuts, n'était pas sans anxiété et se tenait aux aguets afin de saisir l'écho des bruits que ne manque jamais de soulever autour d'elle toute réputation naissante. Les premières approbations ne lui vinrent pas du côté où sans doute il s'attendait à les voir se produire plus empressées et plus vives. Un de ses amis m'a dit avoir été témoin de la joie qu'il éprouva à la lecture d'un billet de M. Jules Janin ouvrant la série des témoignages de sympathie qui allaient bientôt être adressés au jeune auteur. C'est tout naturellement sa mère, tout à l'heure si inquiète à son sujet, qu'il choisit pour confidente de ses premières jouissances d'amour-propre :

... J'ai reçu des hommes les plus illustres dans la littérature les hommages les plus flatteurs... Dimanche soir, un critique bien connu, M. Jules Janin, a dit dans un salon : « Messieurs, nous sommes ici quarante hommes de lettres tous célèbres à divers titres. Eh bien ! pas un de nous n'aurait fait ce livre. » Et il disait vrai. J'ai été le voir chez lui. Il m'a fait un accueil extrêmement chaleureux, et sa première question a été pour me demander mon âge. Il s'attendait, d'après mon livre, à voir un homme dans la maturité de l'âge. Il m'a prédit les plus hautes destinées... Les journaux n'ont pas encore parlé parce qu'il a fallu le temps de me lire, et parce que, ainsi que me le disait l'autre jour un homme illustre, il répugne aux journalistes de délivrer un brevet de supériorité à un inconnu qui n'était rien hier et qui demain sera plus fort qu'eux tous.

Cette question des journaux lui tenait fort à cœur. « Parleront-ils? ne parleront-ils pas? Ceux qui sont pour moi ont bien envie de se taire parce qu'ils ont peur. Quant à ceux qui sont contre, et c'est le plus grand nombre (tous, excepté trois, appartiennent au gouvernement), ceux qui sont contre, dis-je, se taisent pour ne pas augmenter le succès par leurs attaques. » Le temps passe, et les feuilles publiques continuent à garder le silence; cela lui pèse un peu. Il écrit à sa mère :

Je me suis peut-être un peu trop pressé de chanter victoire, enivré que j'étais des sympathies des hommes les plus éminens de cette époque, qui m'ont comblé d'éloges et de caresses. Maintenant que ce premier moment est passé, je vois très clairement que, si les journaux ne se décident pas, soit à m'attaquer, soit à me défendre, les choses iront moins vite que je ne pensais. J'ai pour moi l'élite des gens intelligens, mais ils ne sont pas très nombreux, comme vous savez, et les imbéciles, qui sont le grand nombre, attendent pour se prononcer qu'un

journal leur ait fait leur opinion. D'autre part, je suis très vivement invectivé par mes bons amis les républicains, qui ne peuvent me pardonner d'avoir montré qu'ils ne sont pas infaillibles et qu'ils ont fait quelques bévues.

Somme toute, s'il se plaint de quelques-uns de ses *bons amis les républicains*, Lanfrey se loue en même temps de ceux qui lui sont venus généreusement en aide.

... En mesurant la distance que j'ai franchie du premier pas que j'ai fait dans le monde, ils savent où pourra me porter le second. Ils savent aussi que ce n'est pas sans sacrifices qu'on arrive à de tels résultats. Ils connaissent mes souffrances et ma vie de travail. En me voyant vivre pauvre et isolé après avoir refusé la rédaction d'un journal qui m'a été offerte de la part du prince Napoléon avec tous les avantages qui s'y rattachent, ils comprennent que je suis de ceux qu'on n'achète pas parce que rien ne peut les payer. En me voyant, malgré cette position ingrate et humiliée, recherché, caressé et aimé de tous les hommes de génie et de tous les hommes de bien qui viennent tous les jours me chercher dans ma solitude, ils comprennent qu'il y a à cela un motif : c'est que ma place est marquée parmi eux. Leur sympathie me l'assure d'avance.

Parmi les relations qu'il lui fut donné de contracter alors, Lanfrey place au premier rang une amitié qui a pour lui un charme infini.

... Je veux parler, écrit-il à un ami, de celle dont m'honore M. Scheffer, la plus noble nature, le plus beau caractère et l'intelligence la plus élevée peut-être de tous les hommes avec qui je me suis trouvé en contact. Ce grand et rare artiste me traite comme un fils, avec une bonté qui me rend confus, et je ne puis te dire combien je l'admire et je l'aime. Toutes les personnes que je rencontre chez lui me sont entièrement sympathiques. Je ne parle pas de sa fille, qui est un idéal de beauté, de bonté et d'intelligence, ni de sa femme, qui est une partie de lui-même. Je vois là Manin et Montanelli, grandes âmes italiennes, fils du soleil emprisonnés dans nos brouillards, natures d'ailleurs si différentes : l'un l'action, le mouvement, l'impétuosité; l'autre la rêverie, la poésie, le sentiment; Henri Martin, esprit ardent et généreux; Ferdinand de Lasteyrie, Bethmont, Lafayette, Renan, jeune écrivain des *Débats*, qui, à lui seul, a plus de talens que le journal tout entier, et beaucoup d'autres dont les noms ne me reviennent pas. C'est là mon coin du ciel.

Il y eut toutefois d'autres étoiles qui se levèrent alors dans le ciel de Lanfrey. En même temps qu'Ary Scheffer l'admettait ami-

calement dans son atelier, la comtesse d'Agoult lui faisait, avec une charmante courtoisie, les honneurs de son salon. La bonne grâce de la noble maîtresse de maison paraît avoir tout de suite produit sur lui une telle impression qu'aux premiers compliments adressés à l'auteur de *Nelida* succédèrent bientôt les témoignages d'amitié passionnée et de tendresse admirative que Lanfrey ne s'est jamais interdit de prodiguer à ses aimables correspondantes. Chez la comtesse d'Agoult, Lanfrey fait connaissance avec la plupart des littérateurs du temps et beaucoup d'hommes politiques du monde républicain. Dans le salon d'une autre dame, une étrangère je crois, il se rencontre habituellement pendant de longues heures avec MM. Villemain, Dupin aîné, Odilon Barrot, qui lui font tous trois de grandes caresses et qu'il fait beaucoup causer « pour les étudier à fond, *intus et in cute.* » M. Dupin est, pour lui, le vrai représentant du règne de Louis-Philippe bien plus que M. Thiers ou M. Guizot, » ayant, dit-il, au suprême degré toutes les qualités et tous les défauts de la race bourgeoise. M. Villemain, » qui a infiniment d'esprit et de charme dans la causerie, bien que ses gestes soient d'un gamin et sa voix d'une portière, lui a donné beaucoup de conseils et quelques-uns très singuliers... » (M. Villemain lui avait recommandé de se méfier beaucoup comme écrivain du succès et des femmes.) Quant à M. Barrot, il lui avait paru plus grave, « ayant dans toute sa personne quelque chose d'humilié et de contraint (1). »

Qu'allait faire cependant M. Lanfrey? Tant de caresses et tant de conseils ne suffisaient pas à avancer beaucoup ses affaires, d'autant que les avis différaient beaucoup entre eux.

Les uns me conseillent ceci, — les autres me conseillent cela : Faites un drame, faites du journalisme, faites de la critique, faites de la philosophie, faites un roman, un poème épique. Je suis le plus malheureux des hommes et je finirai par mourir d'inanition, comme l'âne de Buridan, entre toutes ces pâtures appétissantes. Béranger, qui m'a pris en amitié et qui m'appelle son cher enfant, me défend absolument le journalisme et même la continuation du genre que j'ai adopté. Il veut que je me montre sous une face nouvelle. Ce bon et grand homme m'a témoigné un intérêt, une bienveillance toute paternelle, et ses conseils me jettent dans une grande perplexité.

Lanfrey finit par se décider pour un drame; il en écrivit et recopia de sa main les cinq actes; puis, dégoûté de son œuvre, quand elle fut terminée, il la jeta au feu. Ses embarras restaient les mêmes qu'avant l'apparition de son livre. Ils s'étaient plutôt accrus, car la notoriété acquise lui nuisait au lieu de le servir. Les jour-

(1) Lettre à un ami, mai 1855.

naux de l'opposition redoutaient plus que jamais de se compromettre s'ils inséraient quelques lignes signées de son nom :

Le Siècle prend à tâche de me faire périr d'exaspération. Mon article sur Quinet est fait depuis trois mois et demi; il a été adouci, expurgé cinq fois de suite et je ne suis pas encore venu à bout, à ce qu'il paraît, de calmer les alarmes de ce cher et inepte M*** (1). »

Après quelques hésitations sur le choix du sujet, Lanfrey se détermina à composer un second volume d'histoire. L'histoire, telle était bien sa vocation. Porter un jugement sur le plus grand événement de nos temps modernes, n'était-ce pas d'ailleurs arriver par un détour à entretenir le public français de ces mêmes questions qui ne pouvaient plus être traitées dans les journaux? A les bien comprendre, l'*Essai sur la révolution française*, comme l'*Étude sur l'église et les philosophes du* XVIIIe *siècle*, ont été les protestations véhémentes d'un jeune et vigoureux esprit. Gêné par la législation du temps, qui ne lui permettait pas d'épancher ses colères dans les productions de la presse quotidienne, l'auteur a voulu se donner carrière dans une œuvre de plus longue haleine, afin de parler selon son cœur en toute franchise et en toute liberté. M. Caro, dans la *Revue contemporaine*, M. Rigaut, dans les *Débats*, ne s'étaient pas beaucoup trompés lorsqu'ils avaient surtout considéré la première de ces publications comme une œuvre de polémique. La seconde devait avoir à peu près le même caractère.

Lanfrey savait d'avance qu'il soulèverait des tempêtes avec son nouvel ouvrage, car il écrivait à sa mère : « Il mettra beaucoup de gens en fureur, et je m'attends à un charivari des plus distingués. Il est impossible de dire son mot en ce monde sans se faire vouer aux dieux infernaux. Il faut en prendre son parti. » Ce qu'il n'avait pas soupçonné, c'était l'irritation qu'il allait exciter chez quelques-uns de ses amis; sa surprise fut plus grande encore, je devrais plutôt dire, son indignation et son dégoût, quand il entendit dénoncer la tiédeur de sa foi républicaine par des écrivains qui ne se servaient alors de leur plume que pour louer la politique de Napoléon III à l'étranger.

Quels étaient donc les torts de Lanfrey? Il s'était permis de critiquer les doctrines du *Contrat social* et de trouver « que la démocratie absolue, telle que la conçoit Rousseau, se confond avec le despotisme le plus illimité. Il n'avait pas craint d'exprimer sa répugnance pour l'oppression, qu'elle vînt d'un seul ou de cent mille. Il avait été jusqu'à soutenir que la tyrannie des multitudes était

(1) Lettre à un ami, 1855.

encore plus écrasante et plus insupportable que celle des individus parce qu'on rencontre partout ses yeux et son bras (1). Enfin, ce qui était une vraie trahison envers le peuple, n'avait-il pas osé flétrir Robespierre et dire de Mirabeau (un noble!) qu'il était un de ces hommes qui suffisent à la gloire d'une nation et d'une époque? Comment parlait-il de Lafayette, cet autre noble? Ne lisait-on pas dans son nouveau livre « que le jeune et brillant héros des guerres d'Amérique représentait la chevalerie enrôlée au service de la révolution, et qu'avec lui les vertus des vieux âges, l'honneur, la loyauté, le désintéressement, l'amour de la gloire avaient passé dans le camp des idées nouvelles? » N'avait-il pas été jusqu'à citer avec éloge les noms de MM. de Montmorency, de La Rochefoucauld, d'Aiguillon, de Noailles « la fleur de la noblesse française, accourue d'elle-même au-devant des sacrifices, » et trouvé « qu'on avait trop oublié ces gentilshommes si généreusement dévoués à une cause qui loin d'être la leur, les dépouillait avant de les immoler (2)? » Pareilles assertions étaient, aux yeux des démagogues, autant de crimes impardonnables, et dans la réalité, ils ne les lui ont jamais pardonnés.

La publication de son second ouvrage ajouta sans doute à la réputation de Lanfrey, mais elle n'apporta dans son existence aucun changement avantageux. Il se sentait plus considéré, mais en même temps plus isolé qu'il ne l'avait encore été. 1858 et 1859 furent pour lui des années pleines de tristesse et marquées par de très rudes épreuves. Au printemps de 1858, il avait eu la douleur de perdre son ami, M. Ary Scheffer, revenu d'Angleterre dans un état désespéré, et qu'il pleura, écrit-il à un ami, comme jamais homme n'a été pleuré après sa mort. C'était chez M. Scheffer qu'il avait connu Manin. L'illustre patriote italien l'avait nommé son exécuteur testamentaire, et ce fut comme membre du comité français de souscriptions pour le monument à élever à la mémoire de Manin, que Lanfrey se rendit à Turin avec M. Ferdinand de Lasteyrie vers le milieu de cette même année, afin de se concerter avec le comité piémontais. En revenant d'Italie, il s'arrêta quelque temps dans une petite maison de campagne louée aux environs de Chambéry. Il y avait trop longtemps qu'il souffrait d'être privé de la vue de ses chères montagnes et des jouissances du foyer natal. « Je me sens pris, écrivait-il à sa mère, d'un immense besoin de vous voir et de marcher à quatre pattes sur l'herbe. »

Lorsqu'il reprit sa vie de Paris, Lanfrey eut bientôt occasion de s'apercevoir à ses dépens combien il était dangereux alors pour un

(1) *Essai sur la révolution française*, page 55.
(2) *Ibid.*, page 93.

homme de lettres de s'être mis tout à la fois aux prises avec les hommes du pouvoir et avec les dictateurs de son parti.

Tous mes efforts pour écrire dans deux ou trois journaux où je puis le faire sans me déshonorer ont échoué les uns après les autres. C'est dans ces moments là que l'on s'aperçoit qu'on a des ennemis. Un seul journal (le *Courrier du Dimanche*) m'est ouvert, mais je n'y puis mettre d'article que très rarement... Il est toutefois question d'en fonder un autre sur des bases beaucoup plus considérables, où l'on me ferait une place honnête et où je n'aurais plus affaire avec un intrigant... Voici deux mois que je passe dans les plus mortels embarras et dans tous les tourmens d'une inquiétude qui ne me laisse pas une minute de repos... On est venu me faire des propositions pour le journal que je vous ai dit devoir se fonder en décembre. Il ne manque plus que l'autorisation du gouvernement, qui nous fait traîner en longueur pour nous décourager de l'entreprise... Vous devinez dans quelle anxiété je vis, attendant sans cesse un lendemain qui ne vient pas, perdant mon temps en allées et venues et dévoré de mille inquiétudes... Je viens de perdre trois mois à attendre le succès de la combinaison d'Haussonville, dont vous avez dû entendre parler... Elle était très sérieuse, mais elle vient d'échouer devant un refus formel du conseil des ministres... Le malheur me poursuit avec un acharnement incroyable, et M. Jules Simon vient de m'écrire que c'était une affaire ratée.

Ce dernier coup porté à l'espérance entretenue par Lanfrey de pouvoir enfin dire son mot sur les événemens du jour dans une feuille qui ne l'obligeait pas à déguiser ou trop atténuer l'expression de ses libres opinions, semble l'avoir jeté dans un profond accès de désespoir. Il se désole, il s'excuse presque auprès de sa mère de s'être lancé dans une carrière « qu'on ne devrait jamais aborder que lorsqu'on a une position indépendante ; mais je puis dire pour ma défense qu'elle m'a choisi, tellement j'étais fait pour elle. » Ce désespoir devient si fort que, dans le courant de l'année 1859, il songe sérieusement à s'engager pour faire campagne en Italie. « La guerre est décidée pour le printemps, et vous savez, écrit-il à sa mère, que j'ai toujours eu un faible pour les batailles. C'est de famille. Avec cela j'ai passionnément désiré de voir l'Italie. Le général Ulloa, qui a défendu Venise en 1848, m'aime beaucoup et sera charmé de veiller à mon avancement qui, dans un corps de volontaires, ne sera ni long ni difficile. J'ai toujours aspiré au double laurier. »

Avec un ami qui recevait habituellement ses confidences, son langage redouble d'impatience et de violente humeur. Il lui parle,

comme de sa dernière ressource, d'un livre qu'il achève de composer dans le paroxysme de ses colères et qui n'était, en effet, qu'un long cri de douleur et d'indignation. Nul éditeur n'osait l'accepter ; il était trop dangereux à publier.

Je paie cher tous les jours, écrit-il à cet ami, la malheureuse vocation qui m'a poussé à prendre la plume dans un temps comme celui-ci et en dépit de la triste évidence depuis si longtemps manifeste pour moi. Si à ces déboires inévitables pour quiconque veut rester fidèle à ses convictions et n'est pas né avec une grande fortune, on ajoute celui de ne pouvoir pas exprimer sa pensée, on arrive à une combinaison d'amertume, de colère et d'humiliation qui forme un des supplices les plus complets qui aient jamais été imaginés... Le livre où je me suis donné un mal infini pour faire entendre ce que personne n'ose dire ne peut pas paraître à cause de la guerre, et, cette raison écartée, il ne le pourra probablement pas à cause de son sujet même, et tous les journaux où j'aurais pu écrire me sont fermés à l'unanimité. A vrai dire, je le regrette peu. Quelles idées aurais-je eu le droit d'y exprimer? Beau et glorieux résultat! Pas même la consolation de pouvoir se faire exiler, ou, comme à d'autres époques, de se faire envoyer à la guillotine en dénonçant la tyrannie au mépris et à l'indignation des siècles! Qui oserait imprimer un mot de blâme à l'heure qu'il est (juin 1859)? Tu me parles de censure. Que m'importe celle des tribunaux et de tous les supports de cet infâme régime? Il n'y en a qu'une que je redoute, c'est celle de l'imprimeur.

A peu près à la même époque, Lanfrey écrivait à sa mère : « Cette dernière tentative est d'une immense importance pour moi, parce que je m'adresse cette fois au gros du public qui ne me connaît encore que de nom. C'est ma campagne d'Italie. Si je ne réussis pas, ce qui est à craindre, à cause des circonstances actuelles, il ne me reste plus qu'à briser ma plume. Adieu, chère mère, ne m'abandonnez pas encore ; soutenez-moi jusqu'au bout. La guerre aura au moins un bon résultat pour nous, celui de nous faire Français. »

Cependant un éditeur plus hardi que les autres s'était enfin rencontré, et Lanfrey allait pouvoir tenter « sa campagne d'Italie. » Par un caprice bizarre de la fortune, ce furent, comme nous le raconterons prochainement, les *Lettres d'Everard* écrites au quart d'heure de la plus sombre misanthropie qui attirèrent sur le jeune écrivain, alors si complètement abattu, la vogue et la faveur qui, jusqu'à ce jour, lui avaient plutôt fait défaut.

Cte D'HAUSSONVILLE.

MISÉ FÉRÉOL

DERNIÈRE PARTIE

XII.

Il est des coups qu'on s'étonne soi-même d'avoir pu supporter. Pierre se demandait comment il avait eu la force de ne pas se trahir, comment il avait fait pour se taire, pour sourire à cette nouvelle qui le foudroyait, comment il s'était levé, calme en apparence, prenant congé de tous, prenant congé d'elle. Il lui semblait vivre dans quelque mauvais songe que le réveil allait dissiper. Albine, se marier!.. C'était fou! impossible!.. Il essaya d'envisager avec sang-froid cet événement extraordinaire, et il en arriva presque à lui trouver une explication toute naturelle. Quoi de plus simple, en effet, que, élevés ensemble, le cousin et la cousine fussent destinés l'un à l'autre? Mais de l'idée au fait, il y avait loin. Il fallait d'abord le consentement d'Albine. Et pourtant c'était plus qu'un souhait qu'on venait d'exprimer devant lui, on le priait d'être un des témoins du mariage. Cette demande même lui avait été adressée en sa présence... Et elle n'avait rien dit. — Pourquoi ce silence?.. Presque aussitôt un retour d'espoir calma ses craintes. Cette union était résolue depuis longtemps sans doute. Albine n'avait osé briser brutalement ce rêve de son père; peut-être avait-elle compté sur un sursis qui lui permettrait de se dégager tout en ménageant des affections si chères; enfin le retour d'Honorat était venu la surprendre...

Il était six heures. A l'horizon, le soleil s'enfonçait dans des nuages pourpres, le jour baissait, le silence s'était fait au mas. Les gens prenaient leur repas dans la vaste cuisine de la *tante*. Pierre, accoudé à la fenêtre, continuait à songer. Non, il ne pouvait renoncer à cet amour qui le possédait tout entier. Pourquoi Albine l'eût-elle abusé? Elle l'aimait! Ne l'avait-elle pas bien prouvé quand elle était accourue au Valcarès?.. Et malgré tout, une tristesse profonde l'étreignait. Il se perdait dans ce mystère, il avait peur. Les yeux sur le village, il se disait que peut-être, avant dîner, les fiancés se promenaient sur la grève. Ils s'asseyaient, Honorat auprès d'elle, à cette place où lui, Pierre, s'était tant de fois assis. — Dans cette méditation poignante, il crut entendre un bruit léger. La porte s'ouvrit : c'était Albine.

— Vous! s'écria-t-il stupéfié de cette apparition.

Elle s'avança au milieu de la chambre, et laissant tomber le fichu qui lui couvrait la tête :

— Je sais que vous avez besoin de moi, dit-elle, et me voici.

Il resta un instant immobile à la contempler, comme en extase. Sa venue ne dissipait-elle pas tous les doutes?

Grave et calme, elle semblait attendre qu'il l'interrogeât. Ils se regardaient muets, interdits. Tout à coup, comme si un seul mot résumait leur pensée :

— Dites vite que ce n'est pas vrai, s'écria-t-il, vous ne vous mariez pas?

— Si, Pierre, je me marie, répondit-elle d'une voix sûre qui dénotait un parti irrévocable.

Il y eut un silence morne, profond. Debout, l'un devant l'autre, Albine fixait ses yeux en face d'elle, par la fenêtre ouverte. Pierre, la tête basse, le visage affreusement pâle, s'était appuyé contre une table. Quelques minutes s'écoulèrent. Enfin, d'un accent bref et dur :

— Alors, que venez-vous faire ici? reprit-il. Pourquoi êtes-vous venue l'autre jour quand je commençais à vous oublier? N'avez-vous donc pas compris que cette démarche allait me rendre une espérance?

A ces paroles, elle tressaillit; mais se remettant aussitôt :

— Je vous en prie, répliqua-t-elle, ne m'accusez pas... L'autre jour, je suis allée vous dire simplement que je vous avais méconnu, mal jugé, et que je m'en repentais. Voulez-vous me reprocher un bon mouvement? Est-ce ma faute si vous vous êtes mépris? Je vous le répète, je ne sais pas vos usages. J'agis avec mon cœur, et si je suis ici en cet instant, c'est que j'ai deviné que vous souffrez, et j'ai voulu vous apporter un peu de courage.

— Gardez votre pitié, répliqua Pierre durement; je ne prends de consolations que de moi-même.

— Vous êtes injuste, dit-elle.

Puis, avec une hésitation dans la voix :

— Je n'ai pu rester sur cette pensée que vous garderiez un mauvais souvenir de moi.

— Et quel souvenir voulez-vous donc que je garde, interrompit-il brusquement, quand, sous prétexte que vous ignorez la portée de certaines façons d'agir, vous avez cru pouvoir me briser sans souci de ce que j'allais devenir? Vous voulez bien prévoir, aujourd'hui, que je dois souffrir et vous vous inquiétez de l'opinion que vous me laisserez de vous. Cette prévoyance est un peu tardive. Si votre ingénuité est telle que vous ne m'ayez pas deviné, vous m'avez entendu au moins. Pourquoi alors n'avez-vous pas parlé quand il suffisait d'un mot pour m'éclairer? Pourquoi me taire la vérité?

Il marchait par la chambre, à grands pas, comme s'il n'eût pu contenir son agitation.

— Prenez garde, dit-elle, je ne mérite pas que vous me traitiez ainsi.

— Enfin, il était si simple de me dire que vous alliez épouser votre cousin!

— Non, parce que, jusqu'à son retour, il n'avait jamais été question de mariage entre nous.

— Jamais?

— Jamais, je vous le jure.

— Mais alors?.. s'écria-t-il avec une lueur d'espoir, vous pouvez encore...

— Non, non, répondit-elle, c'est impossible.

— Ce qui est impossible, reprit-il en s'arrêtant devant elle, c'est que je vive sans vous... avec cette pensée qu'un autre vous possède... Albine! s'écria-t-il avec véhémence, vous comprenez bien que cet amour que vous m'avez mis au cœur est plus qu'un amour ordinaire. Vous avez fait de moi un homme, et je vous défendrai contre vous-même. Comment! vous ne sentez pas que je suis désespéré, que je ne veux pas vous perdre et que je le tuerai, s'il le faut, pour vous faire libre? Mais, libre, vous l'êtes. Votre père est trop juste pour vous contraindre à un mariage contre votre gré; Honorat est trop loyal pour vous obtenir malgré vous.

Quand il eut achevé : elle releva la tête et, le regardant bien en face :

— Écoutez-moi, dit-elle : je ne sais si vous avez raison de me faire de tels reproches. Ce qui est certain, c'est que, si j'ai eu des

torts, encore une fois, il ne faut en accuser que mon ignorance. Dans les commencemens, j'ai attribué vos visites à un besoin de distraction que vous trouviez auprès de mon père. Plus tard, dès que j'ai eu un soupçon, je vous ai signifié de ne plus revenir. Mais je vous avais quitté si mal, j'avais été si dure, que, en apprenant combien je m'étais trompée sur vous, j'ai voulu aller vous demander pardon. Voilà tout mon crime...

Elle avait parlé de ce ton calme qui dénote l'entière possession de soi. Pas une émotion ne démentait ses assurances. Pierre sentit s'écrouler l'échafaudage de ses rêves.

— Et moi, dit-il, avec une tristesse infinie, moi, je me croyais aimé!..

— Aimé! s'écria-t-elle avec une vivacité qui ressemblait presque à de l'effroi. Mon Dieu! quelle folie!.. mais il suffisait de raisonner un peu. Comment aurais-je pu vous aimer, moi, quand je comprenais que cet amour n'avait pas de but, pas d'avenir?.. Quand vous pensiez à moi, vous ne vous disiez donc pas que tout nous séparait?.. Voyons! vous me connaissiez pourtant, vous estimiez mon père... Que pouviez-vous donc être pour moi?..

— Votre mari! répliqua-t-il.

A ce mot, elle tressaillit, et d'un ton ferme, presque sévère :

— Mon mari! reprit-elle. Osez donc dire que vous songiez à m'épouser!

Un instant, il hésita à répondre. Mais, tout à coup, lui saisissant les mains :

— Eh bien! oui, c'est vrai; alors, je ne songeais à rien, je ne savais pas, je ne vivais pas. Mais vous m'avez transformé, Albine. Avec la dignité de moi-même, avec le courage, la volonté, vous m'avez appris ce que pouvait être le bonheur. Je vous aime, mais je vous aime saintement, pour toujours. Et, tantôt, en retournant aux Saintes, j'allais vous demander d'être ma femme.

Albine avait étrangement pâli. Un instant même, ses yeux se fermèrent comme si elle eût été prête à défaillir. Enfin, elle retira vivement ses mains.

— Adieu, dit-elle d'une voix tremblante, en ramassant son fichu qui avait glissé à ses pieds.

— Albine, s'écria-t-il, je ne vous laisserai pas partir sans avoir tout tenté pour nous sauver tous deux. Écoutez-moi. Maintenant, je comprends tout : ce mariage, c'est une dette que vous acquittez; demain, j'irai trouver le capitaine, je lui dirai...

— Non, non, vous ne ferez pas cela, interrompit-elle épouvantée, mon père ne doit rien savoir, entendez-vous?

— Mais, malheureuse, vous vous dévouez!

— Non, je ne me dévoue pas; c'est moi qui veux épouser mon cousin.

Elle avait atteint la porte.

— Albine, un dernier mot, reprit Pierre éperdu, à votre tour, osez donc dire que vous l'aimez?

— Oui, je l'aime.

Et elle sortit.

Il ne songea même pas à la retenir. D'un bond, il courut à la fenêtre. Il la vit traverser le jardin. Elle ne retourna pas la tête. Pendant quelques minutes, il l'aperçut encore sur la route. Enfin elle disparut derrière un bouquet d'arbres. Il tomba sur un fauteuil, anéanti, ne gardant qu'une perception vague comme celle d'un écroulement qui le laissait seul au milieu de ruines.

XIII.

Durant les jours qui suivirent, Pierre eut besoin d'une incroyable énergie pour secouer cette torpeur où nous plonge toute douleur foudroyante. Acharné au travail, en épuisant le corps, il comptait dompter l'esprit. Malgré tout, cependant, la pensée d'Albine le poursuivait sans relâche. Il se demandait s'il fallait la croire. N'y avait-il pas là quelque héroïque folie? N'obéissait-elle pas au vœu de son père? Ne s'imaginait-elle pas qu'engagée par un lien d'enfance, elle n'avait pas le droit de rejeter cette affection d'instinct du cousin que l'âge avait transformée en un autre sentiment? Enfin, ne se dévouait-elle pas à tous deux? Pourquoi, d'ailleurs, eût-elle repoussé ce projet d'avenir? Pouvait-elle espérer un mariage avec Pierre quand il n'y songeait pas lui-même? Maintenant, elle n'osait revenir sur la parole donnée. Et d'affreux regrets d'avoir parlé trop tard le torturaient. Car la pitié ne suffisait pas à justifier cette visite au mas... Mais ne l'avait-elle pas laissé désespéré? N'avait-elle pas résisté à toutes ses prières? N'avait-elle pas affirmé hautement qu'elle aimait? — Torturé par ces réflexions, il n'arrivait ni à se calmer, ni à se convaincre. Le temps, la volonté, cette recherche tenace qui se remémore les moindres détails, rien ne parvenait à l'éclairer. Les mêmes contradictions renaissaient plus âpres, plus lancinantes. Vingt fois il fut sur le point de courir aux Saintes et de tout révéler au capitaine; mais de quoi était-il sûr? Comment affirmer ce qu'elle démentait elle-même? Au moins, eût-il voulu se persuader qu'elle était sincère? Il lui semblait presque que l'oubli eût été facile s'il eût été certain de n'être pas aimé, et c'était ce doute qui, dans le plus profond de son cœur, l'épouvantait.

Un matin, Pierre était au Grand-Palun, où des ouvriers, sous la direction de Massol, posaient déjà les premiers jalons, quand il aperçut Honorat qui venait à lui. Ne pouvant esquiver la rencontre, Pierre essaya de composer son visage.

— Vous m'excuserez, dit le jeune capitaine de son air franc et alerte, si je vous poursuis jusqu'ici. Nous ne nous sommes guère étonnés de ne pas vous avoir revu, vos travaux vous absorbent entièrement, nous le comprenons. Mais, ma foi, je n'ai su résister au désir de vous serrer la main.

Pierre balbutia quelques remercîmens.

— Eh bien! où en est-on ici? reprit Honorat. Je voudrais déjà voir piocher dans tout ça. Encore une fois, je ne me lasse pas de le répéter, c'est magnifique, savez-vous, ce que vous allez faire... Quel beau souvenir vous nous laisserez à tous!

— Je n'attends de reconnaissance de personne, répliqua Pierre sèchement.

Un peu interdit, Honorat le regarda, et comme étonné de l'avoir blessé :

— Pardonnez-moi, répliqua-t-il, je dis tout bonnement ce que je pense, sans prendre de mitaines. Je suis encore un matelot. L'écorce est rude, mais le dedans vaut mieux que l'enveloppe.

— Vous m'avez mal compris, balbutia Pierre, honteux de son peu d'empire sur lui-même; je me défends simplement d'une gratitude qui ne m'est point due pour une affaire dont, après tout, je bénéficie.

— Bénéfice ou non, votre œuvre n'en est pas moins superbe... A propos, vous n'oubliez pas votre promesse?

— Ma promesse?

— Mais oui. Ne devez-vous pas être mon témoin? Je me marie dans quinze jours.

Tout à son bonheur, le jeune capitaine poursuivit :

— C'est Mlle Claire qui sera la fille d'honneur d'Albine. Naturellement, c'est vous qui l'escorterez. Toutes les chances nous tombent à la fois. M. Rémondi m'a forcé à accepter d'avance une demi-année d'appointemens. Aussi je vais de ce pas louer la Bastide, une petite maison en bon air, au bord du Rhône, presque en face de la Tour. Vous comprenez, maintenant que me voilà riche, avant tout, je veux mettre ma femme à l'abri de la peste.

Pierre n'écoutait plus. Une idée lui avait surgi tout à coup.

— Il y a longtemps, demanda-t-il, que vous aviez le projet d'épouser votre cousine?

— Ma foi, je ne saurais vraiment pas vous répondre. Je l'aimais tout gamin, et je la considérais déjà comme ma femme. Je n'ai jamais eu d'autre but que de vivre pour elle. Je mourrais si je la

perdais. Quant au mariage, il n'en avait jamais été question jusqu'à présent. L'avenir était bien incertain. En ménage, il faut penser aux enfans, et l'augmentation de la famille, c'est de la dépense de plus. Nous avions déjà assez de peine à arriver. Mais mon grade de capitaine, mon commandement de *la Claire*, des appointemens superbes... J'ai demandé Albine, le père a dit oui. Ça ne change pas grand'chose à mes sentimens pour elle.

— Mais... elle? demanda Pierre.

— Elle!

— C'est une réflexion que je hasarde... indiscrètement peut-être?..

— Indiscrètement! Comment donc! Je vous supplie de ne pas croire que vous puissiez jamais être indiscret avec moi. Une fois pour toutes, c'est entendu, n'est-ce pas, nous sommes deux amis?..

— Mon Dieu, on s'abuse parfois sur les affections d'enfance, reprit Pierre; votre cousine a été élevée avec vous, et il pourrait se faire qu'elle n'eût pour vous que des sentimens fraternels...

Honorat devint soudain sérieux.

— Ah! mon Dieu! qu'est-ce que vous me dites là?

— Je hasarde une simple question.

— Mais c'est que vous avez raison, parbleu! Je n'aurais jamais songé à cela.

Et après une courte pause :

— Au fait, c'est très juste. Je n'en sais rien du tout, moi, si elle m'aime... autrement que comme son frère, mais je vais le lui demander... Mon Dieu! si je m'étais trompé!..

Avec la franchise tonte spontanée de sa nature, et sans songer à dissimuler ses inquiétudes, il témoigna à Pierre sa reconnaissance pour cette marque d'intérêt et de raison. Avant de le quitter :

— Merci encore de votre bon conseil! dit-il en lui serrant fortement la main, il vient d'un véritable ami. Mais, soyez tranquille, je lui aurai parlé dès ce soir, et demain, je reviendrai vous dire ce qu'il en est.

Le cœur se reprend vite à l'espoir. Pierre se crut sauvé. Cette explication allait nécessairement amener entre Albine et Honorat une confession sincère. Habitués à ne se rien cacher l'un à l'autre, se connaissant assez pour se deviner au besoin sous les hésitations et les réticences, la vérité jaillirait aisément de cet entretien. Pour lui, c'était la vérité seule qu'il demandait, cette vérité dont il attendait le bonheur, ou du moins quelque raison d'oubli.

Avec quelle impatience, le lendemain, il attendit l'heure où Honorat devait venir! Il s'était assis sur un tertre, regardant la route. De ce qu'il allait apprendre dépendait toute sa vie. Enfin, il aperçut

le jeune capitaine. A son air enjoué, Pierre comprit que tout était bien perdu.

— Eh bien! c'est fait, s'écria le marin, sa belle physionomie radieuse, c'est fait! Nous nous sommes expliqués. Ah! mon cher ami, elle m'aime!.. comme je l'aime... Comme son fiancé, comme son mari! — Ouf, continua-t-il en s'asseyant auprès de Pierre, j'ai un fameux poids de moins sur la poitrine. Vous pouvez vous vanter de m'avoir donné une belle peur. Mais c'est égal, il valait mieux savoir à quoi s'en tenir.

Un flot de sang avait monté aux joues de Pierre, ses tempes battaient à l'étourdir.

— Mon Dieu, est-ce que vous souffrez? demanda Honorat en se levant vivement.

— Un peu de fatigue, balbutia Pierre.

— Prenez garde, il faut vous soigner; dans ce pays, les premières chaleurs sont souvent dangereuses, surtout quand on n'est pas acclimaté. Voulez-vous que je coure à Arles vous chercher un médecin?

— Non, non, merci, ce n'est rien.

— Mais il faut rentrer, je vais vous reconduire.

— C'est inutile, répliqua Pierre avec impatience.

— Alors, je vous laisse, dit Honorat, se sentant presque importun, mais n'oubliez pas le grand jour.

Pierre n'eut pas la force de répondre.

Deux semaines plus tard, l'inexorable fait s'accomplit.

XIV.

Albine était mariée, et une affreuse douleur couvait toujours dans l'âme de Pierre. Au fond de lui, il gardait la pensée qu'elle s'était dévouée, sacrifiée. Cependant, tout désastre sans retour amène forcément la résignation, l'apaisement. On ne lutte pas contre l'impossible. Il comprenait qu'il ne lui restait qu'à oublier. Il y travaillait en se plongeant tout entier dans son œuvre. Sous la direction de Massol, devenu bien vite son ami, il commençait à s'initier aux théories les plus ardues, s'étonnant lui-même de son goût si vif pour une science sèche et aride. A cheval, dès l'aube, sur la lande, des pensées hautes, généreuses remplissaient son cœur. C'était un champ de bataille qu'il s'agissait de conquérir morceau par morceau, jour à jour.

La vie nous plie à des obligations amères. Une semaine environ après le mariage d'Albine, il dut aller voir le capitaine, seul maintenant dans sa maison des Saintes. A diverses reprises, ayant rencontré sur la route Honorat et sa femme, il s'était détourné à temps

pour les éviter. Mais il ne pouvait esquiver leur visite à Romaz. Il les reçut avec quelque contrainte. Le jeune marin était fait à ces façons singulières et ne sembla nullement s'en étonner. Albine, d'ailleurs, abrégea l'entrevue.

La guérison ne marche guère sans quelque rechute. Un matin, Pierre ayant appris que Rémondi avait emmené le nouveau capitaine à Marseille pour commencer l'armement de *la Claire*, le soir venu, saisi d'un désir étrange et cruel, il prit la route de la Bastide. Cette pensée qu'elle était là, sans son mari, lui causait un allégement. Il contourna le petit jardin et se tapit dans un massif d'arbres, au bord du Rhône. La maison apparaissait, blondie par la lune; les lucioles voletaient, piquant de flammes les buissons; mille bruits étouffés agitaient les hautes herbes et les feuillées; le fleuve roulait ses flots marbrés par les nappes de verdure qui traînaient échevelées sur sa rive. Tout à coup, à une fenêtre, il vit une robe blanche qui s'éclipsa presque aussitôt. Mais, au bout d'un instant, Albine reparut sur le perron, descendit au jardin, et vint vers une tonnelle, à quelques pas de lui. Une émotion indicible le saisit. Si près d'elle, séparé seulement par la haie, il entendait presque son souffle. Comment résister à l'envie de se montrer, de lui parler?.. Mais au moment où il allait céder à la tentation, elle se leva et rentra.

A quelques jours de là, Rémondi vint lui-même convier Pierre et Massol à dîner.

— Les Féréol sont de la fête, ajouta-t-il comme annonçant un attrait de plus.

Pierre n'avait aucune raison pour refuser, et son amour-propre eût quelque peu souffert d'éveiller les soupçons du grivois savonnier. Il songea, après tout, que, tôt ou tard, une rencontre à la Tour était inévitable. Ne valait-il pas mieux l'accepter bravement? — Agité à la pensée de se retrouver devant elle, il essayait de se préparer d'avance à dominer son trouble. Quand il arriva au château, Mme Rémondi était sur la terrasse au milieu d'un groupe de femmes. Il ne put retenir un mouvement en apercevant Albine.

— Ah! voici M. de Romaz, s'écria la châtelaine. Venez vous asseoir ici. Ces messieurs nous ont quittées pour visiter les fermes, mais j'espère que vous n'avez nulle envie d'aller les rejoindre.

Pierre prit la place qu'on lui offrait et se jeta avec entrain dans la causerie, s'efforçant d'échapper à l'émoi qui l'étreignait.

Vêtue d'une simple robe de mousseline, légèrement entr'ouverte sur la poitrine, un nœud ponceau dans ses lourdes tresses brunes, Albine avait surtout ce charme d'originalité qui la distinguait entre toutes. Ignorante du monde, un instinct merveilleux lui en faisait deviner les plus insaisissables nuances. Sa tenue un peu grave, son ton posé, son sourire légèrement voilé, sa grâce sévère, enfin, lui

donnaient une distinction rare. Elle témoignait à Claire une sorte de bonté affectueuse, cette indulgence qu'on a pour une enfant aimable et charmante, et parlait à la mère avec une déférence polie qui pouvait sembler comme une courtoisie suprême, et non la soumission servile d'une inférieure. Tout à coup, à une question de Mme Rémondi sur les travaux du Grand-Palun :

— Albine doit être bien renseignée, s'écria Claire.

— Comment cela? demanda la mère.

— Voilà trois fois qu'en allant chez elle, et ne la rencontrant pas, j'ai attendu, et l'ai vue revenir par les marais.

Pierre regarda Albine.

— C'est vrai, répondit-elle simplement. Tu as parfaitement vu, ma chère ; je soigne de la fièvre un de nos pêcheurs à la *bordigue* du lévadon.

A cet instant, M. Rémondi étant survenu avec ses invités, Pierre fut accaparé par Honorat et le capitaine Féréol.

Le dîner se passa sans incident. Les hôtes étaient nombreux. M. de Romaz se trouvait placé assez loin d'Albine. Les Provençaux s'attardent volontiers à table. Quand on quitta la salle à manger, Pierre un peu étourdi par la chaleur, et peut-être aussi par cette émotion qui persistait en dépit de ses efforts, alla s'asseoir sur la terrasse déserte.

Envahi par un découragement amer, il s'en voulait de sa faiblesse. Pourquoi ne pas se rendre à un fait irrévocable? Quelle chimère pouvait-il encore caresser? Obligé de se trouver avec elle dans ce pays, où ils vivaient presque porte à porte, forcés à tout instant de se rencontrer, de se parler, de se sourire, à quoi bon ces révoltes? Ne fût-ce que par orgueil, l'heure n'était-elle pas enfin venue de se résigner et d'oublier? — Un bruit de pas le surprit dans cette méditation. A travers les arbustes, il entrevit une femme qui marchait vers lui. Il reconnut bientôt la robe blanche d'Albine. Elle s'arrêta, et appuyant ses coudes sur la balustrade, elle resta toute songeuse, regardant devant elle. Quelques minutes s'écoulèrent. Il la dévorait des yeux, retenant son haleine. D'autres minutes se passèrent encore. Elle ne bougeait pas. N'y pouvant tenir, il se leva et se glissa près d'elle.

— Albine ! murmura-t-il.

— Vous ? s'écria-t-elle en se retournant brusquement.

Et comme si elle eût regretté l'effarement de cette exclamation :

— Ah ! c'est vous ! reprit-elle d'un ton presque naturel.

Il y eut un silence. C'était la première fois qu'ils se retrouvaient seuls depuis le soir de cette scène à Romaz, si déchirante pour lui. Et comme s'il n'eût pu être question entre eux que d'un seul souvenir :

— Au moins, êtes-vous heureuse? demanda-t-il.

— Oui.

Pour fuir sans doute d'autres interrogations, elle allait rentrer, quand Claire apparut à la porte du salon.

— Tiens, vous êtes là tous deux? cria-t-elle en accourant. Albine, je te cherche.

Et prenant le bras de son amie, elle l'entraîna pour gagner le jardin.

L'heure du départ arrivée, le même canot devait ramener Pierre et les Féréol, la Bastide étant sur le chemin de Romaz. Sous le vestibule, il fallut attendre qu'Honorat eût enveloppé sa femme. Avec mille soins le marin croisait le châle sur ces belles épaules qu'il touchait avec cette tendresse familière de la possession. — Claire et Rémondi les accompagnèrent jusqu'à l'embarcadère. Albine s'assit auprès de son mari, Pierre en face d'eux. On eut bientôt gagné le large.

— Encore une bonne soirée, dit Honorat, je n'en ai plus pour longtemps, hélas!

— Vous partez bientôt? demanda Pierre.

— Dans cinq jours. Nous venons à peu près de décider ça avec M. Rémondi.

Sous l'impression d'un regret tendre, il se serra contre sa femme. Pierre comprit qu'il avait passé un bras autour de sa taille. A un moment même, pendant que le canot filait sous une rangée de saules, leurs têtes se rapprochèrent comme dans un baiser. On aborda à Romaz. Honorat tendit ses deux mains à Pierre.

— J'irai vous voir avant mon départ, dit-il.

Descendu sur la berge, Pierre resta là, au bord de l'eau, suivant des yeux la barque qui fuyait. Il croyait encore voir Honorat la tenir enlacée. Enfin, il se secoua, et, redressant la tête comme s'il se fût défié lui-même, il éclata de rire.

— Imbécile! se dit-il; elle l'adore!

XV.

Certes, la passion de Pierre avait été sincère et profonde. Avivée par l'obstacle sans doute, quoi qu'il en fût, elle avait fait de lui un homme, elle l'avait transformé, comme créé à nouveau. Et pourtant, nul sentiment n'est éternel. Dieu a mesuré la peine à nos forces en nous donnant l'oubli. C'est parfois affaire de volonté, presque toujours affaire de temps. — Jusqu'à l'heure où il avait pu se croire aimé, alors qu'il avait imaginé quelque sacrifice effroyable sous cette résignation d'épouse, son âme était restée rivée à cet impossible

amour, en dépit des lois sociales, de ces droits d'un autre qui la lui enlevait à jamais. Mais que subsistait-il maintenant du passé? Une illusion, un leurre! Le détachement se fit brusquement. Il se trouva si fou, si stupide qu'il renia d'un coup toutes ses chimères.

Le jour de son départ arrivé, quand Honorat vint pour lui dire adieu, il lui serra la main sans rancune. Cette absence le laissait indifférent. Il était enfin guéri.

Dans la vie, le roman n'est que l'exception. Et parfois, pourtant, on s'envole vers ce pays du rêve; tôt ou tard, il faut redescendre de ces hauteurs de l'idéal. On se rebâtit un nid, près de terre, et, chose mélancolique et décevante, mais absolument vraie, on peut encore être heureux. — Albine perdue pour lui, il revint inconsciemment à l'esprit de Pierre cette pensée que le bonheur était à ses côtés peut-être. Jolie, riche, charmante de cette grâce de jeunesse et de bonté si attractive, Claire ne semblait-elle pas, après tout, comme un espoir qui saurait ressusciter son pauvre cœur blessé, dorer l'avenir d'un rayon chaud et lumineux? Sans rien s'avouer, sans y prendre garde, il se montra plus assidu à la Tour. Malgré ses travers d'enrichi, le savonnier était un brave homme que les difficultés n'effrayaient guère. Il leur opposait sa grosse gaîté encourageante. Pierre trouvait auprès de lui d'excellens conseils et une amitié toujours prête à le seconder. Mme Rémondi et Claire prenaient le plus vif intérêt à l'entreprise. On en faisait le sujet principal des entretiens. N'était-ce pas là le plus habile moyen de conquête?

Pierre n'avait pas revu Albine depuis le départ d'Honorat. Il savait qu'elle avait fait au château deux ou trois visites, évitant sans doute les heures où elle eût pu le rencontrer. Les Rémondi accusaient leur voisine de sauvagerie. Claire l'excusait en la disant fort attristée de l'absence de son mari.

— Je la surprends souvent tout en larmes, ils s'aiment tant!

Un dimanche, dans l'après-midi, comme Pierre causait avec la fillette :

— Quoi! vous ne connaissez pas la Bastide? s'écria-t-elle.

— Non, répondit-il, rougissant malgré lui.

— Eh bien! nous vous y emmenons.

Mme Rémondi jouait au bézigue avec Massol.

— Appelle ton père, dit-elle, il est au jardin. Tu me ramèneras Albine à dîner.

Pierre n'eut même point l'idée de reculer. N'était-il pas guéri d'ailleurs?

Rémondi étant accouru à la voix de sa fille, quelques minutes plus tard tous trois montaient gaîment en barque. Poussé par deux paires de rames, le canot filait vite. Claire s'amusait à laisser tremper dans l'eau le bout de ses doigts.

— Si ta mère te voyait! dit en riant le savonnier.

On fut bientôt arrivé. — Rémondi fit accoster la barque. Les deux jeunes gens sautèrent sur la berge.

— Je vais jusqu'à la ferme, dit le Marseillais, et je reviens vous reprendre ici.

Quoique petit, le jardin avait cette luxuriance des parterres méridionaux, les buissons de roses entremêlés aux massifs de magnolias et d'orangers. Tout en marchant auprès de Claire, Pierre ne pouvait se défendre de certains rappels. Là, derrière cette haie, un soir, sachant Albine seule, il l'avait épiée. Que tout cela était loin! — Ils gravirent un perron de quelques marches abrité sous un auvent tapissé de vignes. Claire s'élança dans le vestibule, une jeune servante apparut.

— Ta maîtresse est là?

— Oui, dans sa chambre, mademoiselle.

— Bon, entrez au salon, monsieur de Romaz; nous vous rejoignons tout de suite.

Plongé dans cette demi-obscurité qu'on entretient en Camargue pour se garder de la chaleur et des mouches, le salon de la Bastide était un modeste parloir, frais, reposé, discret, rehaussé de ce soin extrême qui semble presque de l'élégance. Une natte de jonc recouvrait le plancher. La perse des rideaux d'un ton vif éveillait une note de gaîté dans cette simplicité. — Pierre s'assit sur le divan.

En tout logis, la femme se reflète dans les moindres détails. Albine avait marqué son empreinte dans cette pièce à la fois modeste et pimpante; il y avait là de sa grâce sérieuse, comme le délicat parfum d'une distinction innée. Devant la cheminée, un écran de fleurs habilement nuancées; entre les deux fenêtres, une petite bibliothèque d'acajou; Pierre y reconnut quelques volumes offerts par lui; sur la table, une corbeille à ouvrage brodée en grosse laine, dans les angles, des caisses d'arbustes. C'était bien l'image d'un bonheur; un nid d'amans que l'on se plaît à parer. — Si bronzé qu'il se crût, malgré lui, il sentit un âpre regret, mais il n'eut pas longtemps à songer.

— Très bien, monsieur de Romaz, dit Albine en entrant d'un air délibéré. Il paraît qu'il s'agit d'un complot. Vous vous êtes entendus tous deux pour venir m'enlever. — Oh! soyez tranquille, poursuivit-elle à un geste d'embarras de Pierre, la cause est déjà gagnée. Cette tyrannique petite fille m'a prise par mon faible, en comblant mes pauvres. Après ça, que puis-je lui refuser?

— Rien; pas même un verre de lait, riposta Claire en riant. Ma chère, je meurs de soif. Fais-nous servir dehors.

Un instant après, tous trois étaient assis sous la tonnelle, devant

une table où la servante avait déposé un bol de crème et une assiette de fruits.

— Croiriez-vous, monsieur de Romaz, reprit la fillette, en mordant dans une poire, que cette sauvage allègue un tas d'occupations pour s'enfouir ici? Elle est très gentille sa Bastide, mais enfin, quand on la connaît, eh bien! on n'a plus qu'à se croiser les bras et à tenir ses pieds en place. Eh! mon Dieu! que la journée doit être longue!

— La journée n'est jamais longue quand on la remplit, répliqua Albine.

— La remplir... Avec quoi?

— Ce serait puéril à raconter, mais je t'assure que c'est le temps qui me manque, et non pas moi qui m'ennuie du temps.

— C'est étonnant. A la bonne heure! quand on a en tête l'œuvre de M. de Romaz. N'est-ce pas, Albine, que c'est bien beau? Dis-le donc devant lui, toi qui le vantes si bien quand il n'est pas là.

Pierre et Albine se regardèrent avec un léger trouble.

De retour au château, Mme Rémondi gronda très gracieusement la femme d'Honorat sur son parti-pris de retraite, qui privait d'elle ses amis. Albine répondit d'un ton charmant de réserve et de gratitude, où Pierre devinait mille choses qu'elle taisait. Tout en subissant une séparation nécessaire, elle se complaisait dans sa solitude, où, du moins, elle pouvait penser à l'absent, le pleurer, comme avait dit Claire.

Le plan si traîtreusement ourdi de maître Chavagnas tendait pourtant à se réaliser. Une gentille camaraderie s'était enfin établie entre Pierre et le joli *million*; le père et la mère, ravis, envisageaient comme très prochain le dénoûment de cette gracieuse idylle.

Un soir, Rémondi et son hôte fumaient sur la terrasse. Tout à coup, le savonnier posa brusquement sa pipe et croisant résolûment ses bras :

— Eh bien! mon gaillard, demanda-t-il, à la fin des fins, qu'est-ce que vous avez à me dire?

— Moi? rien, mon cher monsieur Rémondi, sinon que votre terrasse est le paradis de la Provence, attendu qu'il y fait une délicieuse fraîcheur.

— Délicieuse fraîcheur, je vous l'accorde. Bon. Et puis après?

— Après? Je vous assure qu'on l'apprécie après une journée au Grand-Palun.

— Je le conçois. Allons, continuez.

— Que je continue?..

— Abordez plutôt.

— Où donc?

— Parbleu! je n'ai pas besoin de faire venir un télescope de Marseille pour y voir, entendez-vous?

— J'entends, mais je ne comprends pas.

— Très bien, alors, je m'explique : Ah! çà, coquin, vous subornez ma fille, vous?

Pierre fit un bond et laissa tomber son cigare.

— En voilà un autre, dit le Marseillais en tirant de sa poche un étui de cuir vernis qu'il lui tendit. Allumez-vous. Et maintenant, qu'est-ce que vous avez à répondre?

Pierre balbutia quelques mots.

— Ne niez pas, c'est inutile, ça crève les yeux.

Et changeant brusquement de ton :

— Ah! vous aimez ma fille. Eh bien! mon cher voisin, je vous la donne.

— Mais, en vérité,.. murmura Pierre interdit.

— Bon!.. bon!.. vous me remercierez après la noce.

— Cependant!..

— Allons donc! vous ne m'apprendrez rien. Votre situation, je la connais. Vous avez croqué. Eh bien! qu'est-ce que ça me fait? Des peccadilles de jeunesse, je ne m'effarouche pas pour si peu, sans doute. Les garçons les plus fous font les meilleurs maris.

— Pourtant, dans une affaire aussi grave...

— Oui, oui, dans une affaire aussi grave, il faut savoir à quoi s'en tenir, d'un côté comme de l'autre. Je donne, en dot, à ma fille, le million tout rond, et Romaz en cadeau de noces.

Pierre essaya de nouveau d'interrompre.

— Oh! les questions d'argent, poursuivit Rémondi, je sais bien qu'un amoureux n'y regarde guère, mais, plus tard, le père de famille s'en préoccupe un peu. Je répète donc : un million, et Romaz. Et puis, je ne suis pas un pingre... je n'ai qu'un enfant, son bonheur est le mien, et si je fabrique des savons, c'est pour qu'elle ait le plaisir d'être une grande dame. — Entendu : on vous marie dans trois mois,.. à ses dix-huit ans. Sur ce, allons saluer ces dames.

Et prenant Pierre par le bras, il entra avec lui au salon.

— M. Rémondi et son gendre! annonça-t-il de sa voix retentissante.

Une minute de stupéfaction suivit ces mots. Mme Rémondi se souleva dans son fauteuil en essayant de feindre une surprise émue :

— Ah!..

Et avec une affectation de trouble maternel qui dissimulait mal le triomphe de son orgueil, elle tendit à Pierre sa main chargée de

bagues, tandis que Claire cachait son front rougissant sur l'épaule de sa mère.

Les fiançailles menées de ce train par le savonnier, il eût été difficile à Pierre de Romaz de reculer. Toute hésitation même fût devenue froissante...

Le lendemain, Chavagnas étant survenu par hasard, tout fut décidé.

XVI.

Devant cet avenir tout tracé où il n'avait plus qu'à s'avancer d'un pied sûr, Pierre goûta enfin ce calme, ce repos de l'esprit joint à cette volonté du cœur qui veut se rattacher et se reprendre. Ce fut pour lui l'aube d'une vie nouvelle, tranquille, sévère, un peu mélancolique peut-être, mais apaisée et sereine. Claire, à vrai dire, était charmante. Ravie de son rôle de fiancée qui lui donnait une importance de grande fille tant de fois enviée dans les conversations du couvent, elle affectait avec lui des petites mines tendres, prenait son bras d'elle-même, semblant user d'un droit, lui tenait de gentils discours, agitant les graves questions d'avenir. Se faisant sérieuse au besoin, elle écoutait les longues dissertations d'affaires, et, ne comprenant pas toujours, approuvait ce que décidait le prétendu. Dès qu'il arrivait, elle courait à sa rencontre.

— Où en sommes-nous?

Elle furetait les paperasses que Massol traînait partout et les étalait sur la table du salon. Elle disait : « Notre tracé » en suivant de son joli doigt les lignes qui s'entre-croisaient sous ses yeux. Elle se tenait au courant des changemens, des progrès; il fallait qu'on lui apprît tout, jusqu'aux noms des chemins futurs.

Quelquefois, le matin, montée sur Friquet, elle accompagnait son père au Grand-Palun. Elle saluait Pierre, de loin, du bout de sa cravache. Quand elle l'avait rejoint, elle sautait à terre, et, sa longue jupe relevée, elle commençait sa tournée. A cette époque de chaleurs ardentes, le matin est une heure de trêve pour ce pauvre coin brûlé par un soleil torride. Le Valcarès, presque tari, s'irisait comme une mer de cristal; à l'horizon, quelque fantastique mirage. Les bruits des pioches, des tombereaux, des voix, se mêlaient au refrain strident des cigales. — Elle se reposait sous la tente. Tout l'émerveillait : l'attirail de l'ingénieur, le pittoresque campement, les outils, les hommes. Avant de repartir, elle cueillait de ces anémones jaunes, au feuillage pâle, qui croissent au bord de l'étang. Elle en parait les oreilles de son cheval, en décorait son amazone. Pierre la regardait dans toute la grâce de ses gestes

jeunes et d'une coquetterie si naïve. Enfin, il la mettait en selle; elle lui tendait sa petite main, et de sa voix fraîche :

— A ce soir!.. et ne m'oubliez pas jusque-là.

Bien qu'on eût décidé de garder encore quelque temps le mystère, à la confidence des projets de mariage Albine avait marqué une joie très vive. Pierre comprit qu'elle en ressentait comme un allégement. Toujours si réservée et si froide, elle trouva pour le féliciter une sorte d'expansion chaleureuse qui le surprit. Se relâchant enfin du parti arrêté de retraite qui lui faisait refuser toute invitation au château, elle accepta d'y dîner, quelquefois, dans l'intimité.

Sur ces entrefaites, l'époque des fièvres était venue. Un instant, on put croire qu'il faudrait suspendre les travaux, plusieurs parmi les ouvriers du Grand-Palun ayant été atteints. Rémondi tremblait pour son gendre, mais, sans vouloir rien entendre, Pierre redoubla de zèle. Qui donc, sinon lui, donnerait l'exemple du courage? On eût presque dit qu'il prenait un âpre plaisir à défier le péril. Il voulut organiser lui-même les secours nécessaires, et ce fut Albine qui l'y aida. Chaque année, au moment de la peste, pendant des semaines, elle se faisait à la fois garde-malade et docteur. Cette affection endémique, d'ailleurs, n'a qu'un seul caractère et présente toujours les mêmes symptômes; il suffit donc des mêmes remèdes pour la combattre. On ne trouverait pas dans toute la Camargue le plus infime officier de santé; à peine quelques drogues avariées chez l'épicier des Saintes. Albine établit chez elle une sorte de pharmacie, suffisante aux besoins les plus pressans, et se chargea d'aller visiter les malades. Indifférente au danger, compatissante sans faiblesse, elle gardait jusqu'au chevet d'un mourant sa tranquillité placide. Il semblait que son âme plus haute planait au-dessus de ces misères et voyait au-delà.

Rapprochés tout à coup par ce lien de charité, quand ils se retrouvaient à la Tour, ils ne songeaient plus ni à s'éviter ni à se contraindre. Elle lui donnait des nouvelles de ses gens; il la tenait au courant des accidens qui survenaient.

— C'est à vous, lui dit-il un jour, que je dois de garder mes pauvres journaliers. Ils savent que vous êtes là pour les soigner. Sans vous, ils auraient déserté déjà.

— Oh! non! partageons au moins, répliqua-t-elle. C'est vous surtout qui les rendez braves.

Peu à peu, Mme Rémondi en arriva à se décharger sur Albine du soin de chaperonner les amoureux. L'apathique châtelaine ne pouvait les suivre dans leurs fugues, et il eût été cruel de défendre ces escapades charmantes. Avec une complaisance dont les parens lui surent un gré extrême, la femme d'Honorat accepta d'être de toutes les parties, de toutes les promenades. Claire l'adorait, d'ailleurs, et

lui laissait peu de répit. Souvent, le matin, toutes deux, montant des *égues* de Camargue, chevauchaient par les chemins déserts. La fillette causait du fiancé. Quelquefois même, on allait le surprendre au Grand-Palun. Après une heure de flânerie, il s'offrait à les reconduire. On s'arrêtait à la Bastide pour déjeuner. Albine semblait une autre femme. Elle avait des gaîtés, un entrain de jeunesse, une vivacité d'allures, qui frappaient Claire elle-même.

— Mais comme tu es changée? lui dit un jour la fillette; tu sais donc rire maintenant?

— Oui, je jouis de ton bonheur, répondit-elle.

Les après-midi de dimanche, le fiancé, libre pour tout le jour, emmenait les deux amies. Que de plaisans goûters sur l'herbe dans la cour de quelque ferme! Claire aimait à babiller avec les *raffys* (paysans), à jouer avec les enfans du *baille*. Pierre et Albine restaient seuls; ils causaient. Elle lui témoignait une familiarité confiante, le traitait en camarade. Sous ces allures de sœur aînée, indulgente et protectrice, perçait une estime sérieuse, profonde. Toute gêne étant bannie, ils avaient maintenant de longs entretiens. Elle savait si bien pénétrer sa pensée, la saisir! Cette vive intelligence voyait de haut. Où les autres n'appréciaient que le détail vulgaire, le mobile plat et intéressé, elle devinait la grandeur et le détachement. Avec elle, il s'abandonnait, il se livrait tout entier. Sans qu'ils sussent comment, leurs esprits prenaient leur vol. Ils se rencontraient dans les mêmes régions; les mêmes mots montaient à leurs lèvres; ils ne songeaient pas à s'en étonner.

Pendant un voyage de Rémondi à Marseille, Pierre se chargea, les soirs, de reconduire Albine. Le Marseillais de retour, l'habitude prise se continua. Assis côte à côte dans la barque, malgré la présence des rameurs, ils se sentaient plus seuls que dans leurs tête-à-tête de la Tour. Une sorte de trouble les envahissait. Ils évitaient de parler d'eux. Comme une sauvegarde, peut-être, Albine ramenait obstinément le nom de Claire : « la chère créature était un ange de beauté et de cœur. » Il la laissait dire, écoutant cette voix qui le pénétrait au plus profond de lui. — Insensiblement, un certain laisser-aller s'était glissé dans leurs façons. Cette amitié, que Pierre se plaisait à proclamer si haut, l'autorisait à rendre ces mille petits soins dont elle n'eût pu songer à s'effaroucher. Avant le départ, il l'aidait à s'envelopper, nouant les bouts de son châle; il lui donnait son bras pour gagner l'embarcadère. En route, il écartait les branches qui frôlaient le canot, effleurant parfois son épaule de sa joue, ou sa main touchant la sienne.

Un soir, descendus sur la berge, ils firent machinalement quelques pas, tout en continuant la causerie. La journée avait été accablante; la nuit avait cet éclat lumineux, cette tiédeur parfumée,

et jusqu'à ces harmonies secrètes qui se mêlent aux pâles rayons; la lune brillait dans un ciel constellé, le fleuve murmurait faiblement. — Comme ils passaient près d'un banc, Albine s'y laissa tomber.

— Quelle belle nuit! dit-elle.

Pierre s'assit auprès d'elle.

Une sorte de langueur étrange les tenait silencieux. Albine, légèrement renversée, le regard dans le vide, semblait rêver.

— Savez-vous, dit Pierre, que je ne pourrais plus vivre loin d'ici? Ce désert me manquerait.

— Oui, je le conçois, répliqua-t-elle. Dans ce pauvre coin de Provence, Dieu nous avait oubliés. C'est plus qu'un bienfaiteur, c'est un créateur que vous êtes.

— Mais c'est vous qui avez fait tout cela!

— Moi!

— Vous l'avez bien deviné, n'est-ce pas? C'est votre influence, ce sont vos conseils, c'est votre volonté que j'ai suivie, vous avez donc votre part...

— Pierre!..

— Eh bien! oserez-vous me refuser cette seule récompense de me sentir compris de vous? Pourquoi vous tairai-je tout ce que je vous dois, cette conversion à la vérité, cette initiation à tant de pensées inconnues, cet éveil de mon orgueil enfin, de mon cœur, de mon esprit, de mon courage? Peut-être un certain jour, ai-je souffert, oui, bien souffert. Mais qu'importe? Je n'échangerais pas toutes ces douleurs pour le néant où j'étais plongé... Albine, je suis ce que vous m'avez fait...

Sous les flots de pâle lumière qui les inondaient, elle leva sur lui ses grands yeux et, avec un beau sourire :

— Mon ami! dit-elle en mettant dans sa voix quelque chose à la fois de doux et de solennel.

Pourquoi eussent-ils tremblé? Que pouvaient-ils redouter maintenant? Pierre n'était-il pas le fiancé de Claire? Cette amitié tendre, ce leurre de son cœur qui croyait étouffer l'amant sous l'ami, ce compromis singulier qui le laissait tout entier à Albine suffisait à les protéger, à apaiser tous scrupules, à bannir toute vigilance.

Il est dans la vie de ces saisons intermédiaires, haltes indécises où l'on semble s'assoupir et oublier, insoucieux de l'avenir, captivé par l'heure présente. Pierre était heureux. Son intimité avec Albine n'était plus traversée d'alarmes. Il la voyait, presque rassuré près d'elle, il avait pénétré dans cette âme si longtemps fermée pour lui, elle l'estimait, elle le lui disait... et ce nouveau lien allait chaque jour se fortifiant, se resserrant.

Ce fut dans ce courant d'existence douce, à la fois remplie par

toutes les ambitions du travail et par toutes les joies de l'âme, qu'une lettre de son frère André, pressante de questions, vint le surprendre. Jusqu'alors, par une sorte de pudeur du bien, il n'avait parlé que vaguement de son œuvre entreprise, de son mariage, de cette existence si pleine, si sérieuse, si complètement transformée. Son cœur enfin déborda.

« Romaz, le...

« Tu veux mon secret, André, mais pour que tu le puisses comprendre, il faudrait que, comme moi, tu eusses passé par ces longues heures de réflexions où l'on descend au fond de soi-même, et où l'on apprend à se connaître pour la première fois. Pour nous autres, c'est une étrange découverte, je te l'assure; mais c'est aussi un pénible éveil. — J'en suis là. Tant que le tourbillon nous entraîne, on se laisse emporter, insouciants, étourdis, mais qu'un instant la pensée se pose, je ne sais quel sens plus haut nous avertit et nous inquiète... et un sentiment de dégoût amer, un découragement profond s'empare de nous. J'ai éprouvé le découragement et le dégoût, quand seul, ici, au milieu des souvenirs de famille, j'ai comparé l'existence de notre aïeul et cette dissipation bête où s'est écoulée notre jeunesse. Après tout, c'était le simple fils d'un pêcheur; il a travaillé, il a lutté, il a conquis... C'est à nous faire rougir de honte, nous, qui n'avons même pas su avoir la santé de notre âge; nous qui, après quelques années de collège, paresseuses et ennuyées, nous sommes lancés dans ce que nous appelons la grande vie. — Voyons, de sang-froid, est-ce assez absurde? Et lequel de nous oserait affirmer qu'il a seulement connu quelques jours de plaisir?.. Cette routine niaise, indolence, raillerie, affectation, vulgarité, tout cela ne serait qu'un ridicule, mais il est des considérations plus graves, une dignité sociale méconnue. J'ai subi la contagion de l'exemple. Vautrés sur le divan d'un *club* tandis que l'humanité marche, sommes-nous quittes envers nous-mêmes, parce que nous pouvons payer le travail d'autrui? L'argent nous donne le droit de vivre en brutes, en insensés, de nous ruiner avant vingt-cinq ans, d'offrir le bras aux filles, de former dans leurs salons nos manières et notre langage, d'être goutteux à trente ans, et d'être gris les soirs d'orgie, parce que nous n'avons même pas la force de supporter le vin. Je t'entends te récrier! Que veux-tu? l'heure est venue où j'ai regardé au fond de ce désert, j'ai vu des hommes, et je me suis pris à rougir de me sentir si faible, si incapable, si inutile. Tu ris, mon frère, mais j'ai pleuré de vraies larmes quand je me suis aperçu que mon bras n'avait pas la force de soulever une pioche. J'enviais l'ouvrier qui, chaque jour, accomplit sa

tâche; j'enviais ses mains calleuses et je maudissais mes mains blanches, mes mains d'oisif. Enfin, Dieu merci, j'ai dompté la bête. Aujourd'hui, par les chaleurs les plus ardentes, je traverse la plaine. La fièvre sévit autour de moi. Eh bien! je suis fier de la braver. Il semble que j'aie besoin de me dédommager de tant d'années d'inaction et de sottise. Je vis, je respire, je travaille. J'ai un but, une ambition, une volonté. Je me sens fort, résolu. C'est une conversion, oui. Je ne m'en défends pas. Tu te dis qu'il y a une femme? Oui... N'y a-t-il pas toujours une femme dans tout ce que nous faisons de bon et de mauvais? Mais de celle-là je ne te parlerai pas.

« A propos, mon mariage est décidé... ai-je tort? ai-je raison? En tous cas, tu viens à la noce. »

XVII.

Quelques jours plus tard, André de Romaz tombait chez son frère par une après-midi caniculaire.

— Comment! c'est toi?

— Ouf! j'arrive enfin!.. Mon Dieu! quel pays! Je suis mort, s'écria le voyageur en se jetant au cou de Pierre.

— Que c'est gentil à toi d'être venu me rejoindre!..

— Parbleu! en recevant ta lettre, j'ai cru que tu allais te faire ermite, chartreux, santon... que sais-je, moi? J'ai voulu voir s'il était encore temps de te tirer de ce guêpier. — Ah! çà, qu'est-ce qui se passe? — Qu'est-ce que c'est que ce mariage?

A ce moment, Planette entra, apportant au voyageur de quoi se rafraîchir.

— Tiens, tiens, s'écria André, mais on est jolie fille par ici! ça réconcilie un peu avec le pays.

— Tu as déjeuné? demanda Pierre.

— Oui, fort mal, à un village qu'on appelle Albaron, je crois. On m'y a déniché une vieille poule, et ses deux œufs qu'on aura fait cuire au soleil.

Plus jeune que Pierre de deux années, André n'était jamais venu au mas. La bonne *tante* ne s'empressait pas moins à lui faire fête. Aidée de Planette, elle se mit à installer une chambre à la hâte. Durant ces préparatifs, les deux frères causaient.

— Mon Dieu! Pierre, comme tu as bruni! s'écria tout à coup André. Ah! bah! les mains noires... Tu y es, tu sais, elles sont calleuses.

— Tu trouves?

— C'est extraordinaire comme tu es changé!

— Je l'espère bien.

— Comment! tu l'espères bien? Au fait, ce hâle-là ne te va pas mal. Tu es comme grandi; on dirait qu'il t'a poussé une espèce de vigueur. — Eh bien! à propos, les pioches, les ouvriers, le désert? Dis donc, qu'est-ce que c'est encore que toute cette histoire?

— Une bien courte histoire, mon cher André, je travaille!

André ouvrit de grands yeux.

— Enfin, ça dépend des goûts. On a comme ça des accès. Ça ne fait rien, c'est drôle tout de même.

André ne tarissait pas ses questions. Pierre raconta comment il avait eu l'idée de reprendre ce projet de leur grand-père, se gardant bien d'avouer quelle cause l'avait poussé à cette résolution. L'affaire marchait: tout faisait espérer un résultat heureux et assez proche.

— Mais enfin, te voilà amoureux, reprit André, et je gage que la petite savonnière pourrait bien avoir fait éclore ce prétexte de séjour auprès d'elle. D'ailleurs, tout était arrangé d'avance avec ce coquin de Chavagnas, c'est évident. Il ne t'a fait venir en Camargue que pour ça. Tu as mordu à l'hameçon.

Planette ayant annoncé que la chambre était prête :

— Va t'habiller, dit Pierre. Je t'emmène dîner à la Tour. Tu verras ta belle-sœur.

André apportait à sa toilette tout le soin, toute la minutie, toute la coquetterie d'une petite-maîtresse. Au bout d'une heure, pomponné, tiré à quatre épingles, il reparut.

— Allons! dit Pierre, en ton honneur, j'ai fait atteler la carriole pour nous conduire jusqu'au Rhône.

Averti par un mot, Rémondi attendait devant l'embarcadère. L'accueil fut des plus chaleureux.

— Vous savez, dit-il, nous vous gardons jusqu'à la noce.

Mme Rémondi avait arboré une de ses toilettes éblouissantes et trônait dans le salon d'or; à ses côtés, Claire, habillée de rose, gentille à croquer. Après quelques complimens à la mère qui la ravirent, André, d'un mouvement spontané, tendit ses deux mains à la fillette.

— Ah! ma jolie petite sœur! dit-il.

Elle rougit un peu.

— Comment trouvez-vous la Camargue? demanda-t-elle.

— Il faut vous voir pour comprendre que Pierre ait pu y rester.

Vingt-six ans, d'une irréprochable élégance où dominait le choix des modes anglaises portées avec une désinvolture toute cavalière, alerte et élancé, des yeux de velours marron avec cette expression de hardiesse malicieuse due à la grande vie parisienne, la barbe, fine comme un duvet, recouvrant à demi une lèvre légèrement impertinente, André était vraiment un étourdi charmant. Sa verve, essentiellement parisienne, rehaussait d'une pointe d'humour sa causerie légère et futile; son entrain répandait autour de lui

une animation extraordinaire. Il lui suffit de se montrer pour conquérir tout le monde. Le traitant en hôte d'importance, Rémondi avait confectionné lui-même une de ses fameuses bouillabaisses. Le jeune frère y fit grand honneur. Il causa théâtre et modes, rapporta les cancans mondains, sur lesquels il brodait volontiers, appelant lui-même ces légères additions : « mes grains de sel. »

Albine ne parut pas ce soir-là.

— Notre amie a passé la journée aux Saintes, dit Claire, le capitaine Féreol est pris par sa goutte. Peut-être a-t-il tenu à garder sa fille avec lui.

De retour à Romaz, André félicita chaudement son frère. Le *million* était ravissant ; ces bons savonniers, de complexion si originale, rendraient à leur gendre la vie facile et amusante.

Le lendemain, vers huit heures, Pierre réveillait André.

— Eh quoi! encore couché, paresseux! Si tu veux venir voir mon désert, je te conseille de te presser. Dans l'après-midi, le soleil est chaud ici, tu en sais quelque chose.

— Sapristi! je le crois bien.

— Eh bien! dépêche-toi ; je vais faire seller les chevaux.

André eut bientôt endossé un *complet* de coutil blanc. Les deux frères partirent.

Il entrait parfaitement dans l'esprit d'André qu'un mariage avantageux, et fort séduisant après tout, pût retenir Pierre au berceau des Romaz ; mais il n'admettait pas que la transformation d'un désert fût pour quelque chose dans cet exil.

— Vilain pays, décidément! disait-il.

Arrivés sur la lande, ils descendirent et, pendant un instant, s'arrêtèrent à contempler le tableau pittoresque et animé qu'offraient les groupes des travailleurs.

— Ah! çà, quel diable de plaisir trouves-tu donc à voir piocher tous ces gens-là? dit André, il n'y a rien de plus laid que ce Sahara, et je ne m'imagine pas quel charme ces tas de terre remuée peuvent avoir pour toi.

— Grand enfant! répliqua Pierre. Mais ces travaux nous refont une fortune.

— Une fortune!

— Cette lande sauvage deviendra une plaine des plus fertiles.

— Ah! bah!

— Quand j'aurai desséché les mares, dessalé les *sansouires* au moyen de certaines plantations, je tracerai d'immenses *roubines* qui amèneront les eaux du Rhône à l'intérieur de mes terres. Je conserverai quelques *salines* ainsi que les *bordigues*.

— Quel diable de charabia me parles-tu là? interrompit André. *Bordigues, roubines, sansouires,* c'est de l'iroquois le plus pur.

— Absolument.

— Comment veux-tu que je m'y retrouve?

— Qu'il te suffise de savoir, reprit Pierre en riant, que, dans quelques années, nous posséderons le plus beau domaine de Camargue. Le Grand-Palun, en pleine voie de prospérité, sera d'un rapport considérable; nous aurons payé les frais de construction, liquidé les emprunts; il ne nous restera plus qu'à toucher nos revenus.

André avait écouté ébahi. Cette conclusion lui ouvrit une perspective des plus réjouissantes.

— Mais, mon frère, tu es un grand homme! s'écria-t-il.

Puis, après une courte pause :

— Tu dis : nous, comme si j'étais pour quelque chose là-dedans, moi !

— Mais, certainement, riposta Pierre avec un bon sourire, tu y entres pour la moitié.

André fit une pirouette pour cacher son émotion. Revenant à son frère :

— Eh bien! alors... Qu'est-ce que j'ai à faire? demanda-t-il en croisant résolûment ses bras.

— Rien, répondit Pierre : continue à être content de toi et des autres.

André n'était venu que pour quelques jours; une semaine s'était écoulée qu'il ne songeait pas encore au départ.

— Prends garde, lui disait Pierre en se moquant, toi aussi, tu vas prendre pied en Camargue.

Le mas s'était singulièrement animé. Le *cassiou* au pillage, des oiseaux gisans dans tous les coins, le galop des chevaux par les allées, les rires des filles, tout, pour André, était occasion de mouvement et de plaisir. Les gens l'adoraient. Massol lui-même excusait ses folies, et lui pardonnait ses plaisanteries contre l'attirail des cartes et des compas. Presque chaque jour, les deux frères dînaient à la Tour. Tout en rendant justice à la beauté d'Albine, André lui préférait de beaucoup la gentille Claire.

— Je n'aime pas les brunes, moi, disait-il. Ça me fait toujours un peu peur. Il y a du tragique dans cette Camargoise-là.

Cependant, la prédiction de Pierre tendait à s'accomplir. André semblait s'accoutumer en Camargue. Laissant son frère à ses travaux, il passait à la Tour la plus grande partie de son temps. Pour les Marseillais, il était un oracle. Au château comme au mas, il bouleversait tout, les tentures et les meubles, les serres et les écuries, jusqu'au boudoir de la savonnière, dont il avait entrepris le rajeunissement. Rémondi le consultait sur le parfum de ses savons. La toilette de Claire subissait sa loi : quoique la fillette se rebellât d'abord, de parti-pris, il la voyait apparaître le lendemain avec la

nuance indiquée. Friquet, lui-même, n'avait pu résister à un si redoutable maître. Dans les promenades avec le *petit frère*, il lui avait fallu renoncer à ses entêtemens; il obéissait à la voix.

Sous son air d'étourderie, André observait de près. Plusieurs fois, Pierre l'avait aperçu regardant Albine avec attention. Un soir, comme ils venaient de la ramener à la Bastide :

— La femme!.. c'est elle,.. n'est-ce pas? dit André.

Pierre ne répondit rien.

XVIII.

Bien que l'époque du mariage ne fût point encore fixée, une seconde visite de Chavagnas avait déjà posé les préliminaires du contrat. Cependant, Pierre avait cru remarquer quelques changemens dans les allures d'Albine. A peine sensibles d'abord, ces changemens s'accentuèrent peu à peu. A une sorte de timidité, d'embarras, qui pouvait avoir pour cause la présence inopinée d'André au milieu du petit cercle intime, succédèrent certaines bizarreries d'humeur. Elle avait des impatiences, des rougeurs, des tressaillemens, des violences sourdes. Tantôt elle s'animait jusqu'au point de paraître brusque et emportée; puis, tout à coup, elle s'oubliait dans de longs silences dont rien ne pouvait la tirer. Que se passait-il? Plusieurs fois, il eut l'idée de l'interroger; une hésitation, une crainte le retenait. Sans doute, il s'agissait d'Honorat, elle souffrait loin de lui.

Un jour, au jardin, Claire ayant entraîné le fiancé à l'écart :

— Vous qui êtes le grand ami d'Albine, dit-elle, ne pourriez-vous savoir ce qu'elle a contre moi?

— Contre vous? répliqua Pierre étonné.

— Oui, elle m'en veut, j'en suis certain,.. et comme je sais qu'elle a confiance en vous, peut-être vous a-t-elle laissé deviner quelque chose.

— Quelle folie! Albine vous aime beaucoup et n'a aucune raison pour vous en vouloir.

— Si, je vous répète qu'il y a quelque chose. C'est vrai, elle m'aimait beaucoup; mais depuis quelque temps, je sens en elle comme un refroidissement : elle me repousse quand je l'embrasse. Autrefois, nous parlions souvent de vous; maintenant, sitôt que je prononce votre nom, elle m'interrompt brusquement. C'est comme une irritation contre tout ce que je fais, tout ce que je dis. J'en suis très triste au fond, je vous assure... En vérité, je ne sais que m'imaginer. Peut-être, dans mon étourderie, ai-je pu la blesser bien involontairement. Vous seriez gentil de l'interroger.

Cette confidence jeta Pierre dans d'étranges idées. L'esprit en éveil, il fut bientôt convaincu que Claire n'avait rien exagéré. Depuis

plusieurs jours, en effet, Albine trahissait une hostilité, de l'aigreur même. Froide, sèche, acrimonieuse, presque méchante, elle allait jusqu'à tourner en ridicule ces mêmes ingénuités enfantines qu'autrefois elle appelait des grâces. Si la fillette arrivait pour l'embrasser, elle la repoussait presque durement. Il la vit une fois pâlir sous un baiser qu'elle n'avait pu esquiver. — Et pourtant, plus assidue que jamais à la Tour, elle y survenait à toute heure, s'y installant des jours entiers. Elle continuait à se mettre en tiers entre les fiancés. Toutes ses ironies, d'ailleurs, portaient sur eux. Elle se moquait quand elle les surprenait en tête-à-tête, mais d'un accent si amer que Pierre en restait confondu. Pourquoi cette haine subite? Une supposition folle, extravagante, s'offrit à sa pensée : Albine était-elle jalouse?

Il s'était engagé à l'interroger. Supplié de nouveau par la fillette, et poussé lui-même par une âpre curiosité, un soir, après dîner, il aborda Albine, comme elle était seule sur la terrasse. En l'apercevant, elle fit un mouvement pour se lever.

— Oh! non! ne vous sauvez pas, dit-il, en s'efforçant de rire pour cacher son trouble. Je vous suis envoyé en ambassadeur, il faut que vous m'écoutiez.

— Mon Dieu! de quoi s'agit-il donc? demanda-t-elle avec une sorte d'effroi.

— Je viens vous parler de Claire, répondit-il, s'asseyant auprès d'elle.

— De Claire? reprit-elle brutalement. Mais à quel propos? Qu'ai-je affaire, moi, avec cette enfant?

— Vous connaissez son bon petit cœur. Eh bien! depuis quelques jours, elle est toute tourmentée... elle s'est adressée à moi et m'a supplié de vous interroger.

— M'interroger, moi? s'écria-t-elle, encore une fois, que peuvent me faire ses caprices d'enfant, auxquels il vous plaît d'attribuer tant d'importance? Si elle a un chagrin, en quoi puis-je y être pour quelque chose?

— Que voulez-vous? elle s'imagine que vous n'êtes plus la même pour elle; elle a cru remarquer en vous de la froideur, du mécontentement, et elle s'accuse de quelque faute involontaire qu'elle aura commise à votre égard.

— Mais, décidément, c'est un parti-pris. Pourquoi ne serais-je plus la même? Pourquoi aurais-je changé? Enfin, qu'est-ce que je pourrais donc avoir?

— C'est aussi ce que je me suis demandé, reprit Pierre, car, moi aussi, je vous observe, et j'ai fait les mêmes remarques que Claire.

— Hein? que voulez-vous dire? demanda-t-elle d'un ton agressif.

— Je veux dire, poursuivit-il un peu ému, que ce mariage que vous avez approuvé...

— Certes, je l'ai approuvé, ce mariage, interrompit-elle brusquement, eh bien ! je l'approuve toujours. Elle est charmante, cette petite, vous serez heureux, vous l'adorerez. — Est-ce que, par hasard, vous me croiriez jalouse?.. ajouta-t-elle avec un petit rire nerveux.

Il y eut un silence. Pierre, les yeux à terre, sentait s'échapper sa pensée. Sans rien ajouter, elle se leva, et rentra au salon; il la suivit.

Devant une table, Claire feuilletait un album avec André. Albine se jeta sur elle, et l'embrassa avec une telle violence que la fillette poussa un cri.

— Tu me fais mal!

Albine dénoua ses bras.

— Je t'aime bien, va, chère petite ! dit-elle en se penchant sur son épaule.

Claire remercia Pierre d'un regard.

Albine parla de se retirer. André et Pierre se disposèrent à l'accompagner. Pour traverser le jardin, elle prit d'elle-même le bras d'André. Ils gagnèrent la Bastide en silence. Là, elle descendit, sans répondre au bonsoir des deux frères.

Le lendemain matin, Rémondi, appelé à Marseille pour affaire, vint offrir à André de l'accompagner. Le jeune homme accepta. Pierre se trouva tout heureux de cette absence de son frère. Il avait besoin d'être seul pour songer à l'aise. Depuis la veille, affreusement perplexe, il se sentait étreint dans une situation qu'il n'envisageait plus qu'en tremblant. Albine était jalouse, c'était vrai. Cet amour, qu'il avait si vainement espéré, lui arrivait-il donc enfin au moment où il n'en pouvait plus jouir, à l'heure où il avait donné sa vie, où il allait en épouser une autre? Et que faire? Comment échapper à cet engagement qui le liait à jamais? Mais elle, d'ailleurs, n'était-elle pas mariée?.. D'une conscience si haute et si droite, oserait-elle même s'avouer cette passion née peu à peu, qui s'était développée à son insu, passion criminelle qu'elle ne pouvait envisager qu'avec horreur? Non, l'illusion seule, cette illusion de toute femme vertueuse qui ne veut pas croire à sa faiblesse ni reconnaître un péril, la leurrait. Du jour où elle verrait clair en elle, il savait bien qu'elle le fuirait. — Quoi qu'il en fût, une âpre volupté se mêlait à son désespoir. Quel amant n'a pas pour un instant oublié toutes ses tortures en apprenant qu'il était aimé !

A l'idée de la revoir, il éprouvait une émotion indicible. Il devait dîner à la Tour. Y viendrait-elle? — Dévoré à la fois de crainte et d'impatience, il devança l'heure. Quand il arriva, elle était déjà là. Il la trouva pâle, un peu nerveuse, mais douce, tendre

avec Claire. Il n'était plus dupe, maintenant, de ces efforts qui, peut-être, la trompaient elle-même. Son sourire était une contrainte. On y sentait des larmes. — Comme pour accroître encore la difficulté de cette situation, Mme Rémondi, indisposée, se retira dans son appartement, laissant les fiancés à la garde d'Albine. — Le soir, selon la coutume, il la reconduisit. Après leur explication étrange, il était impossible qu'une gêne presque pénible ne les saisît pas en face l'un de l'autre. N'ayant plus guère la force de dissimuler, elle se retranchait dans un mutisme sombre qu'il n'osait troubler. Sans un mot, il la ramena chez elle.

Cette malencontreuse migraine de la châtelaine dura trois jours, trois jours pendant lesquels Pierre et Albine purent se croire seuls, la présence de la naïve fiancée semblant à peine rompre un tête-à-tête vraiment cruel. Albine passait des heures entières à lire sur la terrasse. Ces rencontres forcées étaient devenues un supplice pour tous deux. Il comprenait qu'elle en était arrivée à se lasser de ses luttes. Il sentait qu'elle n'attendait que le rétablissement de Mme Rémondi ou le retour du père pour céder la place. Et, de son côté, l'âme défaillante, il se disait qu'elle avait raison : il était temps de mettre fin à tant de troubles.

Le quatrième soir, Albine arriva si émue, si bouleversée, que Claire l'interrogea avec inquiétude.

— Une bonne surprise, répondit-elle avec effort; j'ai reçu ce matin une lettre d'Honorat qui m'annonce son retour très prochain.

Plus sombre encore que les jours précédens, on eût dit que cette nouvelle l'accablait et la sauvait tout à la fois. Elle oubliait même de répondre quand Claire lui parlait. Il semblait que son esprit, son âme, fussent ailleurs. — Après dîner, ils étaient tous trois au salon, quand l'idée prit à Claire de monter embrasser sa mère. Pierre et Albine restèrent seuls. Pendant un moment, elle fit mine de parcourir un journal. Puis, elle se leva et alla s'accouder à la croisée ouverte. Elle était là depuis quelques minutes, quand Pierre crut entendre le bruit d'un sanglot. Étonné, il se retourna. Accoudée tristement, elle cachait son visage dans ses mains. Il sentit son cœur se briser.

Claire entrant presque aussitôt, Albine lui dit bonsoir en s'excusant de partir si vite. Elle était fatiguée, souffrante! Pierre vit qu'elle avait les yeux rouges. Elle frissonnait. Il n'osa l'aider à s'envelopper de son châle. Elle se laissa machinalement embrasser par Claire, qui les accompagna sur le perron.

— Eh bien! Pierre, offrez donc votre bras, cria la fillette en riant.

Avec quelque embarras, il obéit.

Albine tremblait. Ils allèrent ainsi jusqu'à l'embarcadère. Là, elle

tendit sa main à un des rameurs pour monter dans la barque. Une fois assise, elle s'enfonça dans les coussins et, comme brisée, ferma les yeux. Pierre, immobile à côté d'elle, songeait à ce sanglot qui lui avait déchiré le cœur. Le choc du canot, accostant à la Bastide, les réveilla tous deux de leur engourdissement. Il sauta le premier sur la berge; elle parut faire un effort pour descendre. Puis, aussitôt à terre, elle n'eut que le temps de s'accrocher à son bras.

— Est-ce que vous souffrez? demanda-t-il.

Elle ne répondit rien. Il l'entraîna doucement vers la maison. Elle marchait avec peine, appuyée sur lui. Tout à coup, comme ils passaient devant le banc, où ils s'étaient oubliés un soir dans un si étrange et si délicieux entretien, elle s'y laissa tomber accablée.

— Je ne puis plus,.. murmura-t-elle.

Il s'assit auprès d'elle.

Quelques minutes se passèrent. Pierre entendait la respiration oppressée d'Albine; les plis de sa robe débordant sur son genou lui causaient une indéfinissable sensation de langueur, comme un commencement d'ivresse. Peu à peu, le charme le gagna tout entier, un irrésistible transport le surprit, tout disparut, et, frémissant, éperdu, il se glissa à ses pieds.

— Albine, dit-il d'une voix haletante, voulez-vous que nous partions tous deux?

— Oui, oui,.. cria-t-elle.

Et laissant tomber sa tête sur sa poitrine, elle éclata en sanglots.

Est-il donc une heure où l'âme, prenant son vol, brise tout à coup les liens de la raison, de la conscience, du devoir? Pierre la tenait embrassée, regardant couler ses larmes qui lui révélaient enfin cet amour si longtemps contenu. Ébloui sous ce rêve, il semblait qu'il eût peur de le faire évanouir par une parole.

— Oh! oui! partons, répéta-t-elle agitée de frissons convulsifs; partons! Allons loin, bien loin... Il y a trop longtemps que je souffre, j'en meurs...

Il fallait combiner leur fuite. Ils convinrent que le lendemain, à six heures, Albine se rendrait à Arles avec la carriole. Déjà, plusieurs fois, le *baille* l'avait ainsi conduite. Elle descendait sur la place du Forum, le lieu où elle s'arrêtait d'ordinaire, et gagnerait à pied un petit hôtel isolé près de la gare; Pierre l'y aurait devancée. Avant que personne eût un soupçon, ils auraient atteint Marseille; de là, ils gagneraient l'Italie.

Tout ayant été ainsi réglé, il fallait se séparer. Pierre l'étreignit une dernière fois.

— Dans quelques heures, ma bien-aimée, dit-il, et pour toujours!

Ils se quittèrent. En rentrant au mas, Pierre avertit le *baille*

que le lendemain de grand matin, Mme Honorat prendrait la voiture pour faire une course à Arles.

XIX.

Albine avait gagné sa chambre. Il était tard. La servante avait laissé la lampe allumée. Elle ouvrit une armoire et en tira une robe sombre. Elle mit dans un sac quelques objets de toilette... C'était tout ce qu'elle emporterait. Elle agissait précipitamment, sous l'obsession d'une seule pensée : la fuite. Elle dégrafa sa robe, arrachant presque les boutons, et, en un instant, elle eut revêtu son costume de voyage. Puis, elle se coiffa d'un chapeau qu'elle couvrit d'un voile; elle était prête. — Alors seulement, elle songea qu'il fallait attendre le jour. Elle s'assit dans un fauteuil au pied du lit.

Partir! lui appartenir! Elle se repaissait de ce rêve. Tout! elle avait tout oublié,.. son père, son mari, sa maison, ce pays où tant de liens l'attachaient. Est-ce que le passé existait? est-ce que, dans son âme, il y avait place pour autre chose que pour cette passion folle, délirante? — Il l'avait devancée... Elle le voyait, sur la route, aspirant à ce moment où elle viendrait tomber dans ses bras, où ils se retrouveraient pour toujours!.. Toujours! elle se répétait ce mot si cher aux amans et qui leur représente une éternité d'ivresse. Elle vivait déjà de cette existence toute de délices.

Dans cette rêverie si pleine de volupté, le temps passait sans qu'elle s'en aperçût. Tout à coup, il lui parut qu'une blanche lueur filtrait à travers les rideaux. Elle courut à la croisée. Les étoiles pâlissaient; une sorte de voile bleuâtre s'étendait sur la plaine; l'horizon se teintait légèrement de rose et, se confondant à demi avec le ciel, une vague silhouette semblait sortir d'une nuée de pourpre: c'était l'église des Saintes. Elle n'eut pas un souvenir, pas un remords, pas un regret. Peu à peu, les vapeurs flottantes se dissipèrent; toute la campagne parut émerger d'une gaze qui se repliait lentement, trouée par des rayons d'or. Six heures sonnèrent. Un soupir de bonheur s'échappa de sa poitrine, presque un cri de délivrance. Partir, pour le rejoindre! Mais, comme elle allait ouvrir la porte, un bruit de pas résonna au rez-de-chaussée. La servante était levée. Certes, elle n'avait à craindre aucun soupçon, mais ces questions qu'elle prévoyait, l'étonnement de cette fille qui n'était pas avertie, peut-être, quelque chose d'étrange dans ses allures, elle hésita un instant. Dans quelques minutes, les persiennes ouvertes, la servante s'en irait, sans doute, au jardin. Elle avait alors chance de sortir sans être aperçue. En effet, le bruit cessa. Alors, doucement, elle entr'ouvrit la porte. Rien. On n'entendait rien. Elle prit vive-

ment son sac. Déjà, elle avait un pied sur l'escalier, quand un homme se précipita dans le vestibule. Elle n'eut que le temps de rentrer dans sa chambre, Honorat était devant elle.

— C'est moi ! dit-il les bras tendus.

Mais, tout aussitôt, il s'arrêta. Ses deux bras retombèrent inertes de chaque côté de lui. Albine, debout, appuyée à la cheminée, pâle comme une morte, lui fit peur.

— Albine ! murmura-t-il.

Elle ne répondit pas. Immobile, stupéfiée, les yeux agrandis d'épouvante, elle ne respirait plus; son cœur avait cessé de battre. Cette apparition, à cet instant, tenait du prodige. En une seconde, elle envisagea l'énormité de son crime, la vérité nue, horrible, dépouillée de ce prestige créé par une imagination en délire. Elle abandonnait son père, son mari, pour suivre un amant.

Honorat regardait le lit qui n'avait pas été défait, l'armoire ouverte, le sac tombé sur le plancher, tout ce désordre qui accusait les agitations d'une nuit de veille. Enfin il s'approcha d'elle et prit ses deux mains, qu'il secoua comme pour la réveiller.

— Albine ! répéta-t-il; voyons, Albine, où donc allais-tu?

Elle eut un regard d'insensée.

— Dis, réponds, reprit-il, serrant plus fort ses mains glacées. Qu'y a-t-il ? Que se passe-t-il? Il est arrivé un malheur?

Elle se dégagea brusquement.

— Oui, répondit-elle d'une voix sourde, il est arrivé un malheur, un grand malheur.

— Mon Dieu ! est-ce que ton père ?..

Un long frisson la secoua tout entière. Elle éclata d'un rire étrange.

— Il n'est pas mort, mais j'allais le tuer.

Cette fois il la crut folle. Il voulut reprendre ses mains, elle les lui arracha avec violence.

— Mais je t'en conjure, ma pauvre femme ! murmura-t-il.

— Ta femme ! reprit-elle, le visage effrayant de résolution désespérée, elle allait partir pour toujours, vous laissant, vous abandonnant, entends-tu? comprends-tu ? Partir, pour toujours, avec un autre !

Il ne comprenait pas. Terrifié, il lui semblait assister à quelque épouvantable délire.

— Mais crois-moi donc, reprit-elle d'une voix entrecoupée, haletante, je ne mérite pas ces hésitations et ces doutes. Je ne suis pas folle, hélas! Je ne suis qu'une misérable! Si Dieu ne t'avait pas fait arriver à cette heure, je serais déjà loin, ne vous laissant de moi qu'un souvenir de honte.

Honorat avait croisé ses bras sur sa poitrine. A mesure qu'elle

parlait, son visage s'était transformé peu à peu. L'expression en devint terrible.

— C'est vrai, ce que tu dis là? demanda-t-il.

— Oui, c'est vrai.

Il eut un mouvement de fureur tel qu'elle crut qu'il allait la tuer. Soudain, il baissa la tête; deux grosses larmes jaillirent de ses yeux.

— Mon Dieu! que t'avais-je donc fait? demanda-t-il d'un accent de désespoir où vibrait encore toute sa tendresse.

— Tu m'as aimée depuis que je suis au monde, tu as travaillé pour moi, pour mon père. Je te dois tout enfin. Je sais que tu mourrais pour nous épargner une peine, ou pour nous donner une joie. Je sais que je suis ta vie, que tu ne respires, que tu n'existes que par moi... et que je ne m'acquitterais pas envers toi par toute une éternité de dévoûment.

— Alors?

— Alors, j'aime!..

A ce mot, il bondit sur elle.

— Oui, tue-moi, dit-elle, c'est encore une grâce que tu me feras.

Mais soudain il chancela, et comme un homme ivre, il s'affaissa sur une chaise. Quelques minutes s'écoulèrent dans un silence de mort. Droite, au milieu de la chambre, Albine regardait le pauvre Honorat. Elle venait de briser sa vie. La tête dans ses mains, il pleurait. Les plus grands courages plient sous ces douleurs de l'âme contre lesquelles il n'est ni lutte ni remède.

Il releva la tête. En moins d'un instant, il avait vieilli de dix ans. De ses yeux hagards, il la contemplait comme s'il la voyait pour la première fois.

— Que vas-tu faire? demanda-t-il.

— Ce que tu décideras.

— Son nom?

— Jamais!

Il y eut encore quelques secondes pendant lesquelles elle put suivre sur la physionomie d'Honorat le combat qui se livrait en lui. Enfin, d'une voix brisée:

— Pauvre malheureuse! murmura-t-il.

Elle tomba à genoux, écrasée sous cette pitié.

— Relève-toi, lui dit-il en se détournant, comme pour résister peut-être à la tentation de la serrer contre lui, et cours embrasser ton père.

XX.

Pierre attendait à Arles. Avant de quitter le mas, il avait réglé ses affaires. Une lettre à son frère André où il disait tout, une autre à Chavagnas, qu'il chargeait de rompre ses engagemens

avec les Rémondi, quelques instructions à Massol pour continuer l'œuvre du Grand-Palun, c'étaient là ses comptes avec le passé. Plongé dans cette sorte d'ivresse que cause une joie inespérée à laquelle on ne semble atteindre que par miracle, il s'y abandonnait. Dans l'étourdissement de cette résolution subite, il voyait, comme à travers un nuage, l'acte irrévocable qui engageait non-seulement sa vie, mais celle de la pauvre égarée qui lui livrait tout d'elle. Affolé de passion d'ailleurs, il ne raisonnait plus. Son mariage, la parole donnée, le scandale d'une telle fuite, qu'importait? Ils s'aimaient! Tout l'avenir tenait dans ce mot. Il songeait à aller se fixer en Sicile. Une villa isolée au bord de quelque grève plantée d'orangers, un nid d'amoureux, recueilli et charmant, leur existence s'écoulerait mystérieuse, ignorée, dans l'oubli du monde, dans la pleine possession d'eux-mêmes.

Accoudé à la fenêtre, il embrassait du regard toute la longueur de la rue, croyant la reconnaître dans chaque femme qui apparaissait. Quel doute eût pu l'assaillir? Leur départ avait été si bien résolu, avec un tel élan, une telle communion de désirs! Une heure s'écoula ainsi. Il ressentit un commencement d'inquiétude. Aucune méprise pourtant n'était possible. Avec les retards, ses craintes grandissaient. Il songea tout à coup à un accident. Onze heures sonnèrent. Il n'y tint plus. En allant au-devant d'elle, il la rencontrerait en chemin. Dévoré d'impatience, il aida lui-même à seller son cheval et partit. Il traversa la ville croyant, la voir à chaque pas. Maintenant il était sûr d'un danger. Une fois dans la campagne, il pressa machinalement son allure. Il atteignit Albaron. Tous connaissaient le *baille*. La carriole n'était point passée. Il repartit, activant encore le galop désordonné de sa bête. Rien sur la route. Enfin il arriva à Romaz, haletant. La première chose qu'il aperçut dans la cour fut la voiture dételée. Il se précipita chez la mère Izoarde. Albine n'avait pas quitté la Bastide. Chancelant sous le coup, n'osant interroger, il gagna son appartement, où il s'enferma.

Il n'en pouvait douter. Étourdie, enivrée, délirante entre ses bras, elle avait pu consentir et promettre. Loin de lui, rendue à elle-même, elle avait réfléchi. D'autres souvenirs l'avaient rattachée, d'autres tendresses... Au milieu de ces pensées, il entendit qu'on frappait à la porte, et sans même lui donner le temps de répondre, on entra. Une exclamation de surprise terrifiante sortit de sa poitrine en apercevant Honorat; il comprit tout. Le visage décomposé du marin, la fièvre de son regard, ses robustes épaules qui semblaient fléchir sous quelque coup terrible, révélaient le drame poignant qui venait de se passer.

— Vous! c'est vous! balbutia Pierre, sans oser lui tendre la main.

Comme épuisé, Honorat se laissa tomber dans un fauteuil. Après un silence :

— Je viens me confier à vous, dit-il, dans l'épouvantable catastrophe qui me frappe.

— Une catastrophe? balbutia Pierre.

— Oui, je sais quel ami sûr vous êtes, et à quel autre que vous pourrais-je m'adresser?

Il est des circonstances où la dissimulation est un devoir d'honnêteté et de cœur. Pierre se raidit contre son émotion, et d'une voix qu'il essaya de rendre calme :

— Que se passe-t-il donc? demanda-t-il.

— En arrivant ce matin, j'ai trouvé Albine prête à partir. Elle me quittait, elle m'abandonnait pour fuir avec un autre. Comprenez-vous? Si j'étais venu un instant plus tard, je ne la retrouvais pas. C'est affreux, n'est-ce pas? poursuivit-il, c'est à en devenir fou!

— Mais vous exagérez sans doute là des soupçons,.. murmura Pierre.

— C'est elle qui m'a tout dit.

Et d'un ton de douleur navrant, où il y avait tout à la fois de la pitié et de la tendresse :

— Pauvre malheureuse! Je la connais mieux qu'elle ne se connaît elle-même... Est-ce que je ne l'ai pas élevée? Est-ce qu'elle n'était pas ma sœur, avant d'être ma femme? Est-ce que je ne sais pas bien qu'elle n'est pas faite pour le mal? Si elle était partie, elle serait morte de honte et de chagrin.

— Eh bien! dit Pierre, maintenant que vous voilà, tout danger est écarté.

— Ah! mon Dieu! qu'on est lâche quand on aime! reprit Honorat en accueillant presque ces paroles comme un espoir. Ce que vous me dites là, je me le suis déjà dit. Croyez-vous que je tâche de me persuader qu'elle a eu un moment de folie, mais que, moi de retour... pour son père... elle va revenir à elle? Partir! comme si la distance brisait notre mariage! Mais *lui!* vous comprenez, il faut que je le tue, et c'est pour cela que je suis venu vous trouver. Vous rappelez-vous ce jour où vous m'avez presque averti?.. Ah! si je vous avais écouté alors!.. Voyons! dites, vous saviez quelque chose?

— Non, non, répondit vivement Pierre ; ce... conseil que je vous ai donné était une simple réflexion. Je vous mettais en garde contre une illusion à laquelle on se méprend parfois. Mais je ne savais rien..., rien, ajouta-t-il d'une voix basse et éteinte.

— Cherchez, cherchons ensemble, je vous en supplie, reprit le marin avec véhémence. Il n'est pas un garçon des Saintes que je n'aie soupçonné. Allons! traitez-moi en homme. Je vous jure d'être

calme, d'attendre une conviction avant d'agir; mais pour Dieu! renseignez-moi, ne fût-ce que pour empêcher un malheur...

— Encore une fois, je ne sais rien, répéta Pierre à bout de forces.

— Eh bien! je saurai, moi! s'écria Honorat en donnant à la table un coup de poing formidable. Et celui-là me paiera cher tout ce que je souffre...

Honorat parti, Pierre resta atterré. Il s'était tu, il avait eu la force de se contenir. Ce mari qui venait se confier à lui, se plaindre à lui, pleurer devant lui, en le suppliant de l'aider à le venger, n'était-ce pas là une épouvantable épreuve? Irrité, humilié à la fois dans sa conscience, son orgueil, sa dignité, hors de lui, il se demandait quelle serait l'issue de cette horrible feinte? Pour Albine, cependant, il voulut étouffer ses scrupules. Avant tout il se devait à cette pauvre femme qui s'était perdue pour lui. Il tremblait de la savoir exposée aux violences d'Honorat. Que pouvait-il advenir d'un mouvement de désespoir, d'un élan de fureur? Que s'était-il passé déjà pour qu'elle eût tout compromis par ses aveux? Et par quel moyen la secourir, la sauver? Toute démarche n'était-elle pas un danger?

Un mot d'elle, apporté par Planette, le suppliait de ne rien trahir.

XXI.

Il est de ces situations implacables dans lesquelles une fois engagé, il faut avancer quand même. En dépit de ses révoltes, de ses défaillances, de ses tortures, Pierre ne pouvait se soustraire aux visites fréquentes, aux confidences d'Honorat. Dans le désastre qui l'accablait, le marin avait doublement besoin d'un ami. Presque chaque jour, il arrivait de la Bastide, sombre, farouche, l'œil plein de fièvre. Il peignait son atroce martyre. Albine vivait dans sa chambre, le fuyant... Une sorte d'égarement, de folie le saisissait à ces rappels de la scène affreuse qui s'était passée au matin de son retour, et il se complaisait à les évoquer, se repaissant de ses tortures. Il éclatait en reproches, en imprécations contre elle, contre la destinée, contre Dieu. — Ces violences épouvantaient Pierre. L'amour ardent et tenace qu'il sentait sourdre sous cette fureur lui semblait encore aggraver le danger. Dans un de ces momens de rage désespérée, dans un de ces emportemens d'une nature passionnée et brutale, une catastrophe était à craindre. Albine était à la merci d'une minute de délire. Il ne songeait qu'à la préserver. Malgré ses horribles contraintes, il trouvait des mots pour arrêter ces transports fougueux. Parfois la crise s'achevait dans un sanglot déchirant. Ce colosse, ce brave, cet intrépide marin que nul danger n'eût fait

reculer, pleurait, vaincu par la plus horrible des douleurs. Parfois, passant de la colère à une faiblesse douce, presque tendre, il s'abandonnait à d'autres souvenirs, racontant ces choses du passé, ces premiers jours de leur union, les jolies lettres qu'elle lui écrivait quand il était en mer. Il disait ces grâces de cœur qu'on eût si difficilement soupçonnées sous l'attitude froide et hautaine de sa femme, vantant ce caractère si loyal, cette âme si haute.

— Elle ne mentait pas alors, s'écriait-il, elle m'aimait. Elle était heureuse, elle ne souffrait pas... car elle souffre maintenant. Durant des heures, elle reste à la fenêtre de sa chambre, la tête cachée dans ses mains. Je l'aperçois du jardin... elle n'a plus le courage de s'occuper de sa maison. Elle ne sort même plus pour aller voir son père...

Et sans s'apercevoir de l'émotion terrible de Pierre, sans remarquer les pâleurs qui soudain passaient sur son visage, ne soupçonnant rien de ses angoisses, Honorat s'appesantissait sur les tortures d'Albine. Malgré lui, pris de compassion, la plaignant presque, c'était l'autre, l'infâme, comme il l'appelait, qu'il accablait de ses malédictions.

— Quel est-il? où? comment l'a-t-elle rencontré?.. C'est depuis notre mariage, car elle ne m'aurait pas trompé en m'épousant. Vous savez bien d'ailleurs, je l'ai interrogée... Si elle en eût aimé un autre alors, elle me l'eût dit. Mais rien je ne peux rien deviner. Je n'ai pu lui tirer son nom. Un moment, j'ai pensé à quelque godelureau de la Tour. Je sais la vie qu'on a menée au château durant mon absence; à cause du mariage de Mlle Rémondi, les réceptions se sont bornées aux intimes des environs; je les connais, il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Et puis, paraît-il, Albine ne vous quittait pas. Elle s'était faite le chaperon de Mlle Claire. Et pourtant elle a avoué. Elle allait partir avec un autre! C'est elle qui me l'a dit, enfin!

Toutes ces paroles entraient dans le cœur de l'amant comme autant de lames aiguës. Forcé d'entendre, forcé de se taire, par instans il se sentait prêt à se trahir, à crier à ce mari qui lui confiait ses haines : Cet autre, c'est moi! Mais la pensée d'Albine le retenait. Avant tout, il devait la protéger. Comme par une épouvantable dérision du sort, il lui fallait éteindre ces colères d'Honorat. Lui seul pouvait parler, être écouté. Le marin se laissait presque persuader, et quand il quittait le mas, il emportait une dose de patience et de courage qui rassurait Pierre au moins pour quelques heures.

D'autres préoccupations s'ajoutaient encore aux tortures de cette comédie odieuse. Tant qu'il avait pu se leurrer lui-même, s'abuser sur les périls de cette passion qui couvait si violente et si em-

portée, s'imaginer qu'il guérirait, Pierre s'était résigné à une union avec Claire, résolu du moins à remplir son devoir de mari en honnête homme. Mais l'illusion était détruite. Allait-il tromper cette enfant, lui voler son existence, son bonheur, son avenir, unir enfin sa détresse, son désespoir, à tant de jeunesse et d'espérance? Non; sa loyauté, sa conscience se révoltaient. Ce mariage était impossible, il ne se ferait pas. Déjà, d'ailleurs, il avait cru remarquer quelque refroidissement de la part des Rémondi, comme s'ils eussent deviné, pressenti quelque chose de ses relations avec Albine. A cette heure, mille ressouvenirs se dressaient, de ces détails, de ces nuances qui frappent davantage à la réflexion. Le Marseillais, moins en train, moins expansif, évitait toute allusion à l'événement qu'il avait tant désiré. Les projets d'établissement où il se complaisait naguère n'étaient plus en cause; par momens même, un peu guindé auprès de celui qu'il avait nommé « son gendre » avec tant d'orgueil, on eût dit qu'il cherchait à revenir sur la parole donnée, à l'enterrer dans l'oubli. Claire enfin avait perdu ses gaîtés, ses effusions. Elle paraissait presque fuir les tête-à-tête. Avaient-ils donc eu quelque soupçon? Mais pourquoi chercher si loin la cause de ce changement! Que de fois il s'était aperçu que son chagrin perçait malgré lui! Chaque soir, il se sentait devenir plus silencieux, plus absorbé, plus morose. En fallait-il davantage pour justifier un changement, pour faire naître des doutes, des appréhensions, des effrois? Cette rupture, les Rémondi la désiraient peut-être à cette heure sans oser la provoquer. Quoi qu'il en fût, il se promit de parler aussitôt le retour du savonnier, toujours à Marseille, et, libéré, il quitterait la Camargue.

L'attente ne fut pas longue. Trois jours plus tard, Rémondi ramenait André au mas.

— Tiens! s'écria le jeune homme en sortant de sa chambre, une lettre à la main, qu'est-ce que c'est que ça?

Pierre se ressouvint de la lettre qu'il avait écrite la nuit de sa fuite et qu'il avait déposée lui-même sur la table d'André. Dans tout ce désarroi, il avait oublié de la reprendre.

— Lis, répondit-il. Au fait, il faut bien que tu saches tout.

André dévora les quatre pages d'explications où son frère dévoilait son projet de fuite. Deux ou trois fois, il laissa échapper un des jurons de son argot de cercle. Enfin, quand il eut achevé :

— Alors, tu pars?

— Non, il y a quatre jours que je t'écrivais cela. Des événemens sont venus qui ont arrêté ce projet.

— Eh bien! s'écria-t-il, mon pauvre Pierre, tu l'as échappé belle! Il n'y a que les sages pour faire des folies. Coquin de sort! comme dirait Rémondi, avais-tu assez perdu la tête! Ah! tu crois comme

ça qu'on file toute sa vie le parfait amour?.. Enfin, il ne faut pas trop gronder, car au dernier moment tu as réfléchi.

Pierre eut un triste sourire.

— Le mari est revenu, répliqua-t-il; j'étais parti, elle n'a pu me rejoindre.

— Une fière chance! Pour une fois, en voilà un qui a su arriver à point. Crois-moi, Pierre, dans ces machines-là, vois-tu, le coup est toujours rude à recevoir. On s'est fait une belle chimère, et c'est le diable quand tout craque... Ce sont des rêves, ça, mon pauvre ami, il faut joliment en rabattre... Va, tu guériras, et je ne te donne pas quinze jours avant que tu sois enchanté de ce que tu prends aujourd'hui pour un désastre éternel.

Le soir, les Romaz dînaient à la Tour. Comme ils arrivaient sur la terrasse, ils trouvèrent Honorat qui causait avec Rémondi. A la vue d'André, le jeune capitaine s'arrêta court, son visage prit une expression de stupeur. Puis, s'étant rapproché de Pierre :

— Est-ce que votre frère est ici depuis longtemps? demanda-t-il.

— Depuis trois semaines environ.

A cette réponse, le marin eut un tressaillement; ses yeux se fixèrent sur Pierre. Un soupçon naissait. En effet, le brillant André, apparaissant ainsi brusquement, ne devait-il pas éveiller une inquiétude? Il n'était point jusqu'à son absence, coïncidant avec cette résolution de fuite, qui ne parût encore confirmer cette méprise. Enfin, Pierre n'ayant pas songé à parler de son frère, ne semblait-il pas par son silence s'être fait complice d'une trahison? Le regard d'Honorat exprimait toutes ces pensées. Ne sachant dominer son trouble, il prit soudain congé.

— Mais vous nous resterez à dîner? dit le Marseillais.

— Non, pas aujourd'hui, dispensez-moi, je vous prie; ma femme m'attend.

— Bon! alors je n'insiste pas.

Après tout, loin de trouver là motif à appréhender, Pierre au contraire estima comme une chance heureuse ce dérivatif qui allait occuper l'imagination d'Honorat et probablement l'affranchir, lui, des visites du marin pendant les quelques jours indispensables à la liquidation de ses affaires en Camargue. Pris d'ailleurs par la hâte d'en finir avec les Rémondi, ses pensées étaient surtout tendues vers ce but. Mais une démarche qui de loin paraît facile apparaît souvent, au moment de la tenter, hérissée d'obstacles et de difficultés. Ces gens avaient trop bien agi, ils lui avaient marqué trop de confiance pour qu'il n'apportât pas dans ses procédés toute la délicatesse, toute la déférence qu'ils méritaient. — Tout en cherchant, il observait. Chose étrange! Claire, si contrainte, si réservée auprès de lui, retrouvait avec André sa jolie expression

d'enfant ravie et heureuse. A un moment, comme ils causaient tous deux, Pierre les ayant interrompus, la fillette s'arrêta troublée. Il essaya de lui adresser quelques mots. Elle répondit froidement, du bout des lèvres. Il s'éloigna, et tout aussitôt l'animation, le sourire reparut.

A coup sûr, il y avait là une sympathie, une préférence, un indice. Jeunes, charmans tous deux, pleins de foi dans la vie, à leur insu peut-être, André et Claire avaient été attirés l'un vers l'autre par cette loi d'affinité qui assortit les êtres. Les parens, sans doute, s'étaient aperçus de ce choix inconscient de leur fille, séduits eux-mêmes par la bonne gaîté franche et entraînante du jeune frère. Pierre crut avoir trouvé le mot de l'énigme. Il attendit quelques jours; de nouvelles observations le confirmèrent dans sa croyance. Un soir, presque mélancolique, André lui confia son intention de partir avant le mariage... De son côté, Claire était devenue toute triste.

Un après-midi, Pierre avait conduit la fillette sur la terrasse. Assis auprès d'elle, il la regardait d'un air doux.

— J'ai un gros tourment à vous confier, lui dit-il, un chagrin qui me pèse... Vous êtes si bonne, si charmante, si bien faite pour être heureuse, qu'un scrupule m'est venu. J'ai peur. Je suis bien plus vieux que mon âge... mon humeur est sombre, et quelque contrainte que je m'impose, je ne sais rire qu'à moitié.

Avec des façons de grand frère, à la fois engageantes et persuasives, il la confessa peu à peu. Elle finit par lui avouer qu'elle aussi appréhendait le mariage.

— Mais à ma place, reprit-il en souriant, il en est un autre qui vous conviendrait si bien...

— Un autre?

— Et qui n'est peut-être pas très loin...

— André! s'écria-t-elle, se trahissant par ce seul mot.

— Vous l'avez dit, reprit-il, en lui prenant les mains; André, que je soupçonne de me cacher aussi un gros secret...

— Vous croyez? demanda-t-elle toute confuse.

— J'en suis sûr. Voulez-vous me laisser l'interroger? Tenez, le voilà là-bas qui relève une ligne... Il regarde de ce côté, mais ce n'est pas moi qu'il observe...

Un instant plus tard, Pierre avait rejoint André.

— Chut! le poisson mord.

— Il s'agit bien de ta friture; j'ai fait une découverte...

— Une découverte?

— Ne nie pas. Tu es amoureux!

— Moi! s'écria André rougissant jusqu'aux oreilles; tu plaisantes?

— Absolument pas, je parle très sérieusement au contraire.

Et Pierre rapporta les remarques qu'il avait faites depuis quelques jours: cette certitude qu'il avait acquise, fondée sur des observations répétées et approfondies; enfin, cette scène qu'il venait d'avoir avec Claire.

— Tu comprends, ajouta-t-il, l'innocente s'est trahie : fais comme elle.

André restait abasourdi. Il essaya pourtant de se défendre. Quelle sottise! Il trouvait Claire charmante, mais n'était-elle pas la fiancée de son frère?

— Entêté! puisque je te dis que je vais vous marier.

— Et toi?

— Ne sais-tu pas quel sacrifice j'accomplissais? Mais après ce qui s'est passé, un tel acte serait une lâcheté, une infamie. J'étais décidé à me dégager, et ce serait fait aujourd'hui si l'idée ne m'était venue que Claire et toi, vous vous aimiez.

Pierre oublia ses tourmens pour partager la joie des deux jeunes gens. La chose s'était passée entre eux trois, comme un mystère, ce qui en avivait encore l'attrait. Sous l'égide du frère aîné, André avait tendu sa main, Claire avait donné la sienne. L'entente ainsi établie, il ne s'agissait plus que d'avertir les parens. Chavagnas se chargerait de cette démarche, dont le résultat n'était pas douteux. On lui écrirait le lendemain.

Le retour à Romaz fut presque gai.

— Ton bonheur me console un peu, dit Pierre à André; au moins ce triste voyage aura servi à quelque chose.

— Sapristi! oui. Laisse-moi le dire, le crier: c'est si bon! Je l'aime! je l'adore!.. Mon Dieu! que je suis heureux!

André délirait. Avec une volubilité d'amoureux, il raconta qu'il adorait Claire de l'instant où il l'avait vue, et elle aussi l'aimait sans qu'elle s'en doutât. Il rappela les contraintes de la fillette auprès de son fiancé, sa gaîté avec le *petit frère*, cette habitude qu'elle s'était faite de le voir chaque jour, ses mouvemens d'emportement, ses gentilles grondéries, enfin son beau sourire quand il arrivait et le long regard de regret qu'elle lui jetait au départ.

— Ah! mon cher! concluait-il dans son enthousiasme, c'est comme cela qu'aiment les jeunes filles. C'est beau! c'est bon! c'est neuf! c'est adorable!

La réponse de Chavagnas arriva deux jours plus tard. Il allait passer la fin de la semaine à Mont-Major, où il mariait un client ami. La noce terminée, il se rendrait à Romaz. Cette démarche d'ailleurs n'était qu'une simple formalité. N'était-il point évident que cette substitution comblerait les vœux des parens? En attendant, les beaux projets allaient leur train.

Depuis sa rencontre avec André, Honorat n'avait pas reparu au

mas. Par Planette, on avait quelques nouvelles de la Bastide. Peu à peu, l'existence d'Albine avait repris son cours régulier : elle allait souvent aux Saintes. Pierre comptait sur le temps, ce grand maître, qui apaise et efface tout. Il avait réglé ses affaires pour être prêt à partir aussitôt la mission de Chavagnas accomplie. Dans quelques jours, tout serait enfin terminé de ce drame de sa vie dont il emporterait le secret avec son inaltérable douleur.

XXII.

Mais les plans les mieux conçus, les prévisions les mieux ourdies sont à la merci d'un hasard. Pierre n'était pas quitte encore de ces déchiremens dont il croyait avoir atteint le terme. Un incident des plus imprévus vint tout à coup compliquer une situation qui semblait enfin dénouée et le jeter dans des transes plus terribles peut-être que toutes celles qu'il avait subies. Un soir, à la Tour, les deux frères se trouvèrent avec les Féréol. Ainsi ramenés tout à coup en face l'un de l'autre, Pierre et Albine eurent un moment de stupeur qui faillit presque les trahir. André couvrit leur embarras en s'installant auprès de la jeune femme. Il lui offrit son bras pour aller à table et s'assit à ses côtés. Pierre laissait faire, sentant bien qu'il avait besoin de ce secours. Quelle que fût sa résolution, en face d'elle, les ressouvenirs l'assaillaient en foule. A la dérobée, il la contemplait. Comme elle avait changé! comme tout en elle disait sa souffrance : ses joues creuses, ses lèvres décolorées, quelque chose de morne, d'éteint dans tout son être.

Durant toute la soirée, André poursuivit son rôle de sauveur; il ne quitta pas Albine. Comme si elle eût été dans la confidence, de son côté, la fillette s'était emparée du *grand frère,* et, à l'aise maintenant avec lui, elle l'entretenait de leur secret. D'abord rassuré par ce double jeu, Pierre ne tarda pas à s'en effrayer. Honorat ne perdait pas de vue sa femme et André. Par moment, des éclairs traversaient les yeux du marin ; il pâlissait affreusement, puis il se détournait, comme pour ne pas céder à quelque horrible tentation.

Albine, du reste, se retira de bonne heure. Pendant qu'elle mettait son manteau dans le vestibule, son mari accepta pour elle une invitation au déjeuner qui devait avoir lieu le lendemain pour l'ouverture des chasses.

Les Romaz montèrent en barque avec les Féréol. Pour épargner à son frère l'horrible contrainte de ce trajet jusqu'à la Bastide, André donna l'ordre aux rameurs de gagner aussitôt l'autre bord.

— Il fait très beau, dit-il, et je me sens envie de marcher.

— Vous avez raison, riposta sèchement Honorat, cela vaut mieux pour tous.

Il y avait une intention si blessante dans ces paroles, quelque chose de si provocant, de si haineux, que Pierre serra vivement le bras d'André, comme pour le supplier de ne pas répondre. On se sépara sans se dire bonsoir.

Les deux jeunes gens s'acheminèrent en silence. De retour au mas, André, un peu excité peut-être, alluma une cigarette et se mit à fredonner en tambourinant sur la table. Au bout d'un instant :

— Bon Dieu! Pierre, quelle mine de déterré! s'écria-t-il en riant.

— André, Honorat est jaloux de toi.

— Parbleu! tu n'es pas le seul à t'en apercevoir. Pendant toute la soirée, j'ai fait la même remarque.

— Et cette jalousie, il y a longtemps que je l'ai devinée. Mais, fou que j'étais, je m'en étais presque réjoui. Ne voyant de ton côté aucun danger possible, j'avais compté sur une diversion qui cacherait mieux la vérité. Comment imaginer que nous nous trouverions à la Tour, avec Honorat et sa femme, lui qui nous fuyait depuis le jour où il t'avait rencontré?..

— Eh bien! il est évident que cette méprise est une chance. Il faut qu'un jaloux s'en prenne à quelqu'un. S'il n'avait pas eu de soupçons sur moi, je t'assure que ton air de ce soir lui aurait crevé les yeux.

— Mais tu ne comprends donc pas, reprit Pierre, que cette colère peut éclater d'un moment à l'autre? Et vous vous retrouvez demain...

— Après?

— S'il te provoquait?

— S'il me provoquait, je lui répondrais! Ne veux-tu pas que je tremble à présent? Sois tranquille, ce requin ne me fera pas reculer.

— Mais, mon pauvre André, c'est justement ce qui m'épouvante. Écoute, je ne veux pas que tu le rencontres.

— Comme c'est facile dans un pays où il n'y a qu'une route!

— Ne ris pas, André, j'ai peur. Entends-tu, il faut absolument l'éviter.

— Bon! quand je me donnerais une entorse pour te faire plaisir, ne saurait-il pas où me trouver?

— Alors, il ne me reste plus qu'à avouer!

— Encore une fois, un joli grabuge que tu ferais là! A ton tour, écoute-moi, et tu vas savoir si je raisonne juste quand je m'y mets. Pour commencer, tu ne peux pas parler, car ce ne serait pas toi seulement que tu compromettrais, mais Albine.

Que faire? que dire? André avait raison. Dans cette alternative affreuse, il n'y avait qu'à attendre.

Le lendemain, dès l'aube, les deux frères étaient debout. Pierre

n'avait pas dormi. Il entra dans la chambre d'André et le trouva revêtant un costume fort élégant qu'il avait fait venir de Paris pour la circonstance.

— Tu vois, dit-il, tout en ornant sa boutonnière d'une petite rose blanche fanée : un talisman. As-tu remarqué comme Claire était jolie hier avec cette fleur dans ses cheveux blonds?

Une heure plus tard, ils arrivaient au rendez-vous. Honorat n'était pas encore venu.

A midi, tous les chasseurs se retrouvaient à un carrefour du bois, où un superbe couvert était dressé. Les femmes attendaient déjà. Les invités étaient nombreux. Pierre se dit que, perdus dans la foule, André et Honorat pourraient aisément s'éviter. Il aperçut Albine auprès de son mari, qu'elle paraissait garder. Elle aussi, peut-être, partageait ses craintes. Rémondi lui offrit son bras pour la conduire à table. Par un malencontreux hasard, elle se trouva assise auprès d'André.

La matinée était superbe, les toilettes pimpantes, les visages animés et joyeux. André étincelait de verve. Un convive l'ayant complimenté sur sa belle voisine, oubliant toutes ses promesses, et ne pouvant résister au plaisir de faire un joli mot, il répondit par une galanterie charmante qui lui valut une salve d'applaudissemens.

Honorat était devenu blême. Quand on se leva de table, il rejoignit le jeune étourdi, qu'il entraîna à l'écart. Pierre, qui ne les quittait pas des yeux, eut la tentation de s'élancer pour les séparer; mais l'entretien dura à peine quelques minutes. Il eut bientôt rejoint André.

— Que vient-il de se passer?

— Chut! voilà Rémondi; je te conterai ça plus tard.

De retour au mas, Pierre interrogea anxieusement son frère.

— Eh bien! tout est arrangé, voilà, répliqua André presque gaîment.

— Arrangé? Que veux-tu dire?

— Nous nous battons après-demain.

— André, ce que tu dis là est impossible, tu le sais bien.

— Non, pas impossible, puisque c'était à peu près prévu.

— Ce duel, je ne le permettrai pas.

— D'abord, toi, tu n'es plus en cause. C'est moi personnellement qui suis insulté.

— Mais, malheureux! c'est à cause de moi.

— Ça ne me regarde pas. J'avais promis d'avoir de la patience, mais il y a limite à tout. Écoute donc, je ne suis pas un ange.

Pierre resta un instant atterré.

— Après tout, reprit André, cela est pour le mieux, je t'assure.

Nous nous sommes merveilleusement entendus. Il va écrire à un officier de ses amis pour nous procurer des témoins. Demain, grand dîner à la Tour; nous y assisterons pour détourner les soupçons. Après-demain, chacun de son côté gagnera Marseille, où tout sera prêt pour nous recevoir. Tu vois comme c'est prudemment conçu.

XXIII.

Pierre était résolu d'empêcher ce duel entre André et Honorat. Il passa toute la nuit debout, à songer. Son frère l'avait dit; le lendemain, pour détourner les soupçons, le marin dînerait à la Tour; à un moment de la soirée, il serait facile de l'entraîner à l'écart. Il lui confierait le secret du changement survenu. La nouvelle des fiançailles d'André et de Claire ne suffirait-elle pas à le faire revenir des soupçons insensés qui l'égaraient?

La journée s'écoula lente et fiévreuse. L'heure vint enfin de partir pour le château. André, gai comme à l'ordinaire, évitait toute allusion à l'événement prochain. Quand ils arrivèrent, les Féréol étaient assis sur la terrasse. Pierre tressaillit sous l'étrange regard qu'Albine lui jeta. On eût dit à la fois une interrogation et une prière. André et Honorat se continrent en face l'un de l'autre. Il semblait que, touchant enfin à l'heure de la vengeance, le marin se fût soudain calmé. Une implacable résolution se lisait dans ses yeux, mais son maintien était presque tranquille : c'était l'attitude d'un homme qui tuerait ou se ferait tuer.

Quelques chasseurs de la veille étaient restés. Comme toujours, André fut le boute-en-train. Pierre était si pâle que le Marseillais remarqua tout haut sa mauvaise mine.

Le café pris, on se répandit dans les jardins. C'était le moment d'emmener Honorat au fond du parc. Mais le marin se promenait justement avec Rémondi. Pour attendre la fin de cet entretien, Pierre se rapprochait du groupe de la châtelaine, installé au bas du perron, quand Albine se glissa à ses côtés.

— Il faut que je vous parle, dit-elle; rejoignez-moi vite au kiosque.

Sans doute elle pressentait quelque chose. En quelques instans, il eut gagné le pavillon.

Les rayons de lune, pénétrant à flots par la large fenêtre béante sur le fleuve, éclairaient le kiosque d'un demi-jour. Elle était assise sur un divan. Il resta un instant dans l'ombre, à la contempler. Enfin il s'approcha. En l'apercevant, elle se précipita vers lui.

— Pierre! cria-t-elle éperdue.

Et, défaillante, elle tomba presque dans ses bras.

— Pierre, répéta-t-elle, avec un accent de désespoir, je sais tout!

Devant cet égarement, il resta muet, déconcerté.

— Mon Dieu! vous m'effrayez! reprit-il.

— Oh! n'essayez pas de me tromper, poursuivait-elle brusquement, c'est inutile. J'ai ouvert une lettre d'Honorat à un ami de Marseille; il le charge de trouver des témoins. Vous vous battez demain!

— Non, répliqua-t-il, ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est d'André.

— André?

— Oui, c'est lui qu'Honorat soupçonne. Mais vous comprenez bien, n'est-ce pas, que je ne laisserai pas mon frère se battre à ma place?

— Un duel! Entre Honorat et vous? s'écria-t-elle presque en délire. Pierre, c'est impossible!

— Mais me taire et le fuir serait d'un lâche!

— Non, non, c'est au contraire me donner la preuve que je suis restée digne d'exiger de vous ce sacrifice. Honorat n'a rien à venger. Je lui confesserai tout, mon égarement, mes luttes... Ce n'est pas lui, du moins, qui me soupçonnera jamais d'avoir trahi ce que je dois à son nom, à mon père, à moi-même. Il pourra m'accuser d'avoir été folle, ingrate,.. mais ne comprenez-vous pas que je mourrais à la seule pensée que, pour me défendre, il exposerait encore sa vie?..

— Non, Albine! Ah! ne craignez rien pour lui, reprit-il amèrement. Sa vie m'est sacrée... Et que m'importe la mienne à présent?.. Il peut me frapper, je ne répondrai pas à ses coups. Je vous aime, et je saurai mourir pour vous épargner une peine.

La réponse d'Albine expira dans sa gorge.

Honorat, les bras croisés sur sa poitrine, était debout devant eux.

— C'était vous! dit-il.

Affolée, elle se dressa, et se jetant entre les deux hommes :

— Pierre, s'écria-t-elle, pour moi, je vous en conjure, je vous l'ordonne, partez!

Il est des désastres sous lesquels les plus fermes courages restent écrasés. Pierre parti, Albine à bout de forces, s'était presque évanouie. Muet, atterré devant elle, Honorat la regardait gisante, livide, sans souffle. Pris d'épouvante, il croyait l'avoir tuée. Pendant un instant, il n'eut pas d'autre pensée. Il n'osait la toucher, ne sachant pourtant détourner ses yeux, comme accablé sous ce malheur terrible. Il avait tout entendu de ce débat suprême, lui révélant l'horrible vérité. Restée pure et digne de lui, elle aimait, résignée, rivée à sa chaîne, et subissant son implacable destinée... Tout à coup, une lumière se fit en son esprit. Il se rappela ces quelques jours qui avaient précédé

son mariage... Puis, plus tard, cette réserve froide d'Albine, sa résolution de se tenir éloignée de la Tour, essayant de se soustraire à toute rencontre avec Pierre. Et il n'avait rien compris. Il avait insisté pour qu'elle rompît avec ce qu'il nommait sa sauvagerie. Il l'avait forcée, contrainte à des visites. De son côté, Pierre n'avait-il pas tenté de la fuir, de se dérober à une intimité que lui, Honorat, s'acharnait à nouer entre eux? Avec l'étrange lucidité du désespoir, il pénétrait chaque phase de cet amour ardent, involontaire, inexorable. Et, peu à peu, une sorte de revirement se faisait en lui. La colère cédait presque devant la pitié.

Enfin Albine poussa un soupir. Elle ouvrit les yeux. Pendant quelques secondes, étonnée comme au sortir d'un rêve, tout à coup, le souvenir lui revint. Elle se dressa vivement. Honorat s'approcha pour la soutenir. Ils rejoignirent la barque qui les attendait.

XXIV.

En quittant la tour, les Féréol avaient gagné leur maison. Sans un mot, ils montèrent l'escalier. Albine entra dans sa chambre; Honorat l'y suivit. Elle tomba dans un fauteuil, accablée d'une prostration morne.

Debout devant elle, il semblait presque calme. Une immense douleur altérait son visage, mais son attitude, qu'il essayait d'affermir, dénonçait une volonté énergique de lutter contre toute émotion, de dompter toute faiblesse. Pendant un instant, il la regarda. Enfin, d'un ton assuré :

— Tu l'aimais avant notre mariage, n'est-ce pas? dit-il.

Albine baissa la tête.

— Alors, pourquoi as-tu accepté de devenir ma femme? Pourquoi m'as-tu trompé, quand, sur son conseil à lui, je t'ai interrogée sur ton amour, et que tu m'as assuré que tu partageais celui que j'avais pour toi?

— Oh! ne me reproche pas cela, s'écria-t-elle d'une voix éteinte, ne m'avais-tu pas dit, avant même de parler à mon père, que, si je n'étais pas ta femme, tu mourrais?

Il s'arrêta comme frappé par ce souvenir.

— Oui, c'est vrai, répliqua-t-il en devenant blême, je n'avais rien vu, rien deviné... C'est vrai, je t'ai fait peur, tu as eu pitié. Je n'ai pas le droit de me plaindre... C'est moi, au contraire, qu'il faut accuser...

— Honorat! interrompit-elle, accablée sous cet aveu sublime. Hélas! pauvre grand cœur! c'est encore moi que tu plains.

Il fut un instant sans répondre.

— Comme tu as dû souffrir et me détester! — Écoute, reprit-il, il est des fatalités, des destinées implacables auxquelles nous ne pouvons rien. J'ai voulu te faire heureuse, moi; cette pensée-là a été toute ma vie, et je t'ai sacrifiée, ma pauvre enfant, je t'ai torturée!.. Comprends-tu quel abominable réveil!

D'un mouvement convulsif, il avait saisi ses mains.

— Et je t'accusais, et je te croyais capable d'une infamie, toi!.. qui t'es dévouée!..

— Assez! assez! murmura-t-elle, je t'en supplie...

Suffoquée, à demi défaillante, elle laissa tomber sa tête sur son épaule. Lui, regardait couler ses larmes.

— Va, reprit-il, j'aurais eu plus de courage que tu ne m'en supposes, je t'aimais assez pour me contenter de n'être que ton frère... Mais, voyons! dis-moi maintenant, que puis-je faire? comment puis-je te sauver?

Écrasée sous tant de générosité, Albine ne trouvait rien à répondre. Elle s'était redressée; de ses yeux noyés de pleurs, elle le contemplait, oubliant toute colère et toute jalousie pour s'apitoyer sur le sacrifice qu'elle lui avait fait. Prise de reconnaissance, de pitié, elle eût voulu l'abuser encore. Et ses lèvres restaient muettes. Son cœur était trop plein de son amour pour Pierre. Elle sentait que, malgré elle, il percerait jusque dans son mensonge.

— Honorat, dit-elle d'une voix grave et triste, j'ai brisé ta vie. J'aurais dû être sincère, je t'aurais fait moins de mal. Que veux-tu! Je m'étais crue plus forte, plus loyale, plus dévouée. Je m'étais crue digne de toi, enfin. Mais, ce que je puis t'assurer, c'est que je suis résolue à te consacrer le reste de ma vie. J'ai été folle, j'ai été cruelle. J'ai beaucoup à racheter, j'y parviendrai. Rompons avec ce passé maudit, sauve-moi de moi-même. Emmène-moi, partons. Laisse-moi te suivre à ton bord pour quelque temps. Je te le jure, jamais tu ne surprendras un regret. Je te ferai si heureux qu'il faudra bien que tu me pardonnes.

Un sourire triste éclaira la physionomie du marin.

— Bien vrai, tu partirais? demanda-t-il.

— Oui, dès demain, si tu veux.

Il la serra contre lui dans une étreinte passionnée, presque délirante. Puis, saisissant sa tête entre ses mains, il plongea son regard dans le regard adoré de sa femme.

Mais, tout aussitôt, ses yeux se voilèrent, et détachant ses bras de la taille d'Albine :

— Fou! fou que je suis!.. s'écria-t-il éclatant en sanglots.

Longtemps il pleura, affaissé à ses pieds. Elle ne songeait pas à le consoler. Devant cet avenir si sombre qu'il leur restait à parcourir, un même découragement les envahissait tous deux, une

même terreur. En dépit de leur résignation, de leur courage, quelle serait leur vie dans cette contrainte perpétuelle de leurs cœurs, avec ce souvenir d'un *autre* dressé entre eux?.. Honorat se remit enfin. Honteux de sa faiblesse, il se leva brusquement.

— Allons, dit-il; je te laisse, ma pauvre enfant; tu dois être brisée de fatigue.

Le lendemain, Albine descendit. La pauvre femme s'était armée d'une résolution héroïque. Ramenée au sentiment du devoir, reconquise par le dévoûment, la générosité de son mari, elle s'était juré d'immoler tout du passé, d'enterrer si bien tout souvenir de son amour coupable qu'il l'en croirait guérie. Allant jusqu'au bout du sacrifice, elle se berçait de cette idée qu'elle ressusciterait pour lui le bonheur perdu.

Honorat était déjà sorti. Un affreux émoi l'étreignit en songeant qu'il était peut-être à Romaz. Dans une anxiété mortelle, il lui fallut attendre son retour jusqu'à l'heure du déjeuner. Dès qu'elle l'aperçut, elle courut à lui.

— D'où viens-tu? demanda-t-elle.

— J'arrive de la Tour.

— Tu n'es allé que là?

— Oh! rassure-toi, répondit-il. Je ne l'ai pas vu.

Elle le regarda dans les yeux.

— Tu as peur? reprit-il avec un sourire navré. Hélas! puis-je même me battre? Il ne se défendrait pas.

Accablée, elle détourna son visage.

Il fit un effort.

— Allons! écris-lui de partir.

Elle se précipita sur ses mains, qu'elle baisa avec transport.

— D'ailleurs, reprit-il, moi-même je suis obligé de te quitter. M. Rémondi a reçu un avis pressant de sa maison de Naples. On attend le chargement de *la Claire* d'ici huit jours. Il faut que je sois à Marseille ce soir.

A cette nouvelle, Albine tressaillit et devint toute pâle. Ce départ si brusquement arrêté... Mais, devant l'air décidé d'Honorat, elle n'osa hasarder un mot.

— J'irai dire adieu à ton père tout à l'heure, reprit-il. Pendant ce temps, tu apprêteras mon bagage.

Après le repas, ils restèrent un moment dans le petit salon. Albine avait peine à retenir ses larmes. Honorat vint s'asseoir auprès d'elle.

— J'ai fait de mon mieux, ma pauvre femme, lui dit-il, crois-moi. Tout cela s'arrangera. Tu es une bonne et digne créature, tu mérites d'être heureuse, et tu me pardonneras un jour peut-être de ne t'avoir pas comprise. Mais j'ai besoin, vois-tu, de me calmer

un peu, de retrouver mon aplomb. J'ai tant souffert ici, si tu savais! Pour le moment, il vaut mieux que je m'éloigne, il vaut mieux que je sois seul.

Deux heures plus tard, Honorat quittait la Bastide. Il avait obtenu du capitaine Féréol qu'il vînt s'installer chez sa fille.

XXV.

Un mois s'était écoulé. Pierre était parti. Les grands sacrifices portent avec eux leur récompense. Ferme dans son immolation, reprise à ses occupations passées, Albine vivait, presque calme, défendant son cœur de tout souvenir, maîtrisant son âme et goûtant presque un âpre bonheur dans cette victoire cruelle. Le capitaine Féréol, qu'elle soupçonnait avoir été mis dans la confidence par Honorat, la soutenait sans qu'il y parût. Il y avait des instans où elle se sentait devinée. Un soir, elle osa pleurer devant lui.

— Va, mon enfant, dit-il, tout passe, tout se rachète...

Les nouvelles d'Honorat se suivaient et apportaient quelque diversion dans l'existence mélancolique du père et de la fille. Tout à la fièvre du métier, le marin paraissait s'être consolé peu à peu. Il remerciait Albine de ses bonnes lettres. Par elle il se laissait gagner à l'espoir. Un jour même, il lui fit entendre qu'il croyait à ses assurances d'oubli, et parla des joies partagées d'un retour très prochain. L'horizon s'éclaircissait enfin.

Un après-midi, le capitaine et Albine étaient installés sous la tonnelle, quand la porte du jardin s'ouvrit. Exupère apparut.

— Honorat nous arrive! dit Albine en faisant au matelot un signe joyeux.

Mais, quand Exupère les eut rejoints, elle resta saisie devant l'air étrange, bouleversé du marin. Pendant une seconde, elle hésita à l'interroger. Enfin, d'une voix anxieuse :

— Et Honorat? demanda-t-elle.

Pour toute réponse, Exupère baissa la tête. Albine poussa un cri et tomba.

Quand elle revint à elle, on lui apprit que, dans une tempête, Honorat, en faisant son quart, avait été enlevé par un coup de mer.

Claire et André sont mariés. Albine a lutté longtemps contre son cœur. Longtemps elle a résisté aux prières de ses amis. Elle a cédé enfin. Tandis qu'elle achève pieusement son deuil à la Bastide, Pierre attend à Paris ce moment tant désiré où il la nommera sa femme, où il réalisera ce rêve si beau : l'amour dans le mariage.

JACQUES VINCENT.

LE

NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES

Le conseil supérieur de l'instruction publique, institué par la loi du 27 février 1880, a fini ses deux premières sessions. Avant de naître, il avait fait beaucoup parler de lui et soulevé de violens débats dans les journaux et dans les chambres; il est probable qu'à propos des décisions qu'il a prises et du plan d'études qu'il vient d'établir, les discussions vont recommencer. Comme il a essayé d'être modéré et de tenir le milieu entre les opinions extrêmes, il est à craindre qu'il ne contente tout à fait personne. On l'accusera en même temps d'avoir été téméraire et timide; tandis que d'un côté on prétendra qu'il a trop conservé, on lui reprochera de l'autre d'avoir tout détruit. Il importe donc de savoir ce qu'il a fait réellement et d'apprécier l'étendue et l'esprit véritable de ses réformes.

I.

Avant tout, nous devons reconnaître que, quoi qu'on puisse dire de ce qu'il a fait, il était impossible qu'il ne fît pas quelque chose. Voilà plusieurs années que le système de nos études est très vivement attaqué. Il l'a été d'abord dans des ouvrages spéciaux qui n'étaient guère lus que des gens du métier; mais, en 1872, la circulaire de M. Jules Simon porta le débat devant le public. Depuis ce moment, le public n'a pas cessé de s'en occuper, souvent avec peu de compétence, toujours avec beaucoup de passion, en sorte qu'il s'est formé un de ces mouvemens d'opinion dont il faut

tenir compte. Que veut-on, que souhaite-t-on en réalité, et par quelles concessions peut-on espérer de satisfaire le vœu général? C'est ce qu'il n'est jamais aisé de savoir d'une manière certaine, les manifestations de l'opinion publique étant d'ordinaire un peu confuses. Celle-ci l'est plus que les autres, parce que les gens qui réclament le plus impérieusement des réformes ne s'entendent pas très bien entre eux. M. Bréal, dans l'excellent discours qu'il a prononcé devant le conseil supérieur, à l'ouverture du débat, a fait très justement remarquer que ce mouvement avait deux origines diverses, qu'il partait de deux directions opposées, qu'il faut distinguer, dans ceux qui s'accordent pour attaquer le système actuel, deux partis et par conséquent deux programmes contraires.

Les uns sont les ennemis mêmes des langues et des littératures anciennes, qui veulent les chasser tout à fait de notre enseignement et les remplacer par des études scientifiques; ils sont aujourd'hui plus nombreux et plus exigeans que jamais. Ils parlent haut; ils veulent régner dans l'école comme ils règnent dans le monde et paraissent sûrs que l'avenir leur appartient. Le temps est loin où Fontenelle s'excusait de réclamer contre les préjugés qui éloignaient des sciences une société éprise de littérature et demandait d'une façon si timide quelque place et quelque honneur pour elles. On trouvait alors que c'étaient de pures spéculations sans utilité pour la vie, « que les lignes et les nombres ne conduisent absolument à rien, » et que ceux qui s'en occupent « ne travaillent pas pour le bien public. » Ce qui est curieux, c'est que Fontenelle accepte en partie ce reproche; il se contente de dire qu'on leur trouvera peut-être des applications pratiques qu'on ne soupçonne pas; que, dans tous les cas, « il est toujours utile de penser juste, même sur des sujets inutiles; que ces connaissances serviront au moins à donner plus sûrement à notre raison la première habitude et le premier pli du vrai, et qu'enfin ce n'est pas risquer beaucoup d'amasser toujours des vérités de mathématique et de physique, au hasard de ce qui en arrivera. » Les défenseurs des sciences parlent aujourd'hui d'un autre ton, et il est sûr que les grandes découvertes qu'elles ont faites autorisent leur fierté. Les rôles sont bien changés : ce sont eux qui accusent les lettres d'être inutiles, l'étude des langues anciennes leur paraît surtout sans aucun profit, et comme ils se piquent d'être des gens pratiques, ils ne veulent pas que la jeunesse perde son temps à les étudier.

Les autres ennemis du système actuel vont beaucoup moins loin. Ils ne parlent pas de supprimer le grec et le latin, ils veulent seulement qu'on les enseigne d'une autre façon. Les reproches qu'ils adressent à nos méthodes ne sont pas aussi nouveaux qu'on le croit :

il y a longtemps chez nous qu'on pense et qu'on dit que l'Université a tort de trop retenir les élèves sur certaines études, qu'elle attache trop d'importance à des exercices qui ne sont pas fort utiles, et qu'elle en néglige d'autres dont on pourrait tirer plus de profit. Déjà Rollin et Fleury trouvaient beaucoup à reprendre dans la manière dont on enseignait les langues anciennes, et les réformes qu'ils demandaient sont précisément celles qu'on réclame surtout aujourd'hui. Ces réclamations ont pris plus de force depuis que les savans français, au lieu de vivre complaisamment renfermés chez eux et dans l'admiration de leurs méthodes et de leurs écoles, se sont avisés de jeter les yeux hors de leur pays. Ils ont trouvé chez les étrangers des façons d'enseigner qui leur donnent beaucoup à réfléchir, et il leur a semblé que la France, qui s'endormait dans l'opinion qu'elle était partout imitée et enviée, avait au contraire des leçons à recevoir des autres peuples. Les premiers qui eurent le courage de le dire ne furent pas très bien accueillis, et on leur reprocha durement de manquer de patriotisme; mais, comme leurs idées étaient justes et que les événemens se chargèrent, beaucoup plus qu'ils n'auraient voulu, d'en prouver la vérité, elles firent leur chemin et sont aujourd'hui partagées par beaucoup de bons esprits. Il y a, dans l'Université, tout un parti jeune, ardent, décidé, qui demande qu'on s'écarte des anciennes routines et qu'on inaugure résolument des méthodes nouvelles.

Voilà les deux courans dont s'est formée cette opinion commune à laquelle on a voulu donner quelque satisfaction. Mais c'était précisément la difficulté. Ceux qui ne réclament que des réformes dans les méthodes, qui veulent par exemple qu'on explique davantage et qu'on fasse moins de devoirs écrits, sont en somme assez aisés à contenter. Ils ne demandent pas de modifications radicales et conservent ce qui a fait jusqu'ici le fond de l'enseignement classique. Les autres, au contraire, veulent tout changer. La lutte entre eux et les partisans des langues anciennes dure depuis longtemps, et elle a toujours tourné à leur avantage. A chaque programme nouveau, ils obtiennent qu'on augmente la part faite aux sciences, et qu'on diminue à leur profit celle du grec et du latin. On leur a toujours cédé sans parvenir à leur fermer la bouche. Les concessions qu'on leur fait, loin de les désarmer, les excitent à demander davantage, et il est clair qu'ils ne cesseront de réclamer que quand ils seront les maîtres absolus de l'enseignement. Aussi quelques bons esprits pensent-ils que, pour se mettre enfin à l'abri de ces exigences, il faudrait prendre une mesure définitive. Le seul moyen de tout accorder leur paraît être d'établir des écoles distinctes, les unes où domineraient les lettres, les autres réservées surtout aux

sciences et principalement aux sciences appliquées. Qui empêcherait, dans les villes de quelque importance, d'avoir l'école scientifique à côté du lycée littéraire, comme, en Allemagne, la *realschule* est partout placée près du gymnase? Le public serait ainsi bien prévenu de ce qu'on fait dans chaque établissement et les pères de famille choisiraient en toute connaissance celui qui convient le mieux à l'aptitude de leurs enfans ou qui les prépare directement à leur carrière. Le lycée littéraire serait sans doute moins peuplé qu'aujourd'hui; mais ne vaut-il pas mieux qu'il ne contienne que les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales et qui y sont propres? On saurait que c'est un établissement aristocratique, qui ne convient qu'à l'élite de la société, qu'on y enseigne largement les langues mortes et les littératures antiques, et ceux qui ont le goût et le loisir de se donner cette culture supérieure de l'esprit viendraient l'y chercher. Il ne serait pas nécessaire que ces lycées spéciaux, destinés à l'étude des lettres, fussent tous semblables. Ne pourrait-il pas y en avoir, dans le nombre, où cette étude serait poussée plus loin que dans les autres, où l'on donnerait plus de soin et plus de temps au grec, où les vers latins, ces pauvres vers partout proscrits, recevraient un asile (1)? De cette façon et avec cette variété, tout le monde trouverait à se satisfaire. On ne verrait plus s'entasser dans les mêmes établissemens cette nuée d'élèves de force et de goût divers, qui se nuisent par leur voisinage même. Chacun irait chercher le collège qui lui convient, y vivrait dans son milieu, parmi des jeunes gens qui auraient les mêmes idées que lui et se destineraient aux mêmes carrières. Les études étant librement choisies, on pourrait exiger qu'elles fussent suivies avec plus de soin, et, comme tous les élèves se décideraient d'après leurs vocations et leurs aptitudes, il y aurait, dans nos classes, moins d'indifférens et moins d'incapables. Enfin on ferait cesser l'éternel débat entre les partisans des lettres et ceux des sciences : du moment que tous pourraient suivre à leur gré le genre d'études qu'ils préfèrent, personne n'aurait plus le droit de se plaindre.

Cette solution est si naturelle qu'elle a dû se présenter à la pensée de tous ceux qui s'occupent chez nous de l'instruction publique. Par malheur, elle a le désavantage de blesser cet amour jaloux de l'égalité qui est la plus violente passion de notre pays. Aujourd'hui surtout, sous un régime démocratique, on aurait peut-être quelque

(1) C'est ce qui en réalité existe aujourd'hui à Paris. Malgré l'apparente régularité des programmes, l'enseignement n'est pas tout à fait le même dans les divers lycées : il y en a où l'on fait plus de latin et de grec que dans les autres, et, par exemple, les candidats à l'École normale savent bien où ils doivent aller pour se préparer aux examens qu'ils veulent subir.

peine à supporter ces catégories diverses de collèges destinées à des classes différentes de la société. D'ailleurs notre esprit est ainsi fait que, dans les institutions politiques comme dans les œuvres littéraires, il aime avant tout ce qui lui paraît simple, régulier, uniforme. Un seul genre de collège, comme il n'y a qu'une administration et qu'une magistrature, une éducation commune pour tout le monde, voilà son idéal, et il aurait peu de goût pour cette séparation des élèves entre des maisons différentes qui ont chacune un système particulier d'enseignement. Je crois pourtant que notre public commence à s'y faire et que les anciens préjugés sont en train de s'effacer. L'enseignement spécial, fondé par M. Duruy, et qui fut accueilli d'abord avec si peu de faveur, entre tous les jours dans nos habitudes. D'après les dernières statistiques, nous voyons que, dans les collèges communaux, il partage à peu près les élèves avec l'enseignement classique (1). Ses progrès sont beaucoup plus lents dans les lycées, où il n'a que 8,696 élèves contre un peu plus de 32,000. Ce n'est pas beaucoup encore, et il faudrait peut-être renverser ces proportions pour être dans la vérité. Dix mille élèves suffiraient, je crois, à pourvoir les professions libérales, si misérablement encombrées, si pauvres d'avenir, tandis que ce ne serait pas trop de trente mille jeunes gens pour préparer à toutes les carrières du commerce et de l'industrie. Mais enfin l'élan est donné, l'institution existe; elle commence à produire quelques fruits. Il faut la perfectionner, la doter de ressources suffisantes et de professeurs capables, la relever dans l'opinion publique. Nous sommes tous intéressés à ses succès, et les lettres en profiteront autant que les sciences, car l'enseignement spécial, en débarrassant les classes de nos lycées de tous ceux qui ne sont pas faits pour les suivre, sauvera l'enseignement littéraire.

C'est ce qui certainement arrivera dans l'avenir; mais, en attendant, l'administration de l'instruction publique, qui craignait sans doute de se heurter à des préjugés tenaces, n'a pas voulu en venir à ces mesures radicales et instituer des établissemens distincts pour les vocations différentes. Elle est restée fidèle au type unique de l'ancien collège universitaire où les lettres et les sciences sont enseignées ensemble à tout le monde, et à peu près dans les mêmes proportions. Il ne lui restait donc, pour contenter ceux qui se plaignent toujours qu'on accorde trop au grec et au latin, qu'à recourir au moyen qu'on a si souvent employé et sans beaucoup de succès, à faire des concessions nouvelles, à ouvrir plus largement nos lycées à l'étude des langues vivantes, de l'histoire, des

(1) Enseignement classique, 14,992 élèves. — Enseignement spécial, 14,012.

sciences; et pour y arriver, on était bien forcé de rendre encore un peu plus étroite la place qu'on laisse aux langues anciennes.

Tel était le fond du plan d'études que le ministre de l'instruction publique a proposé au conseil supérieur. Ce plan, très habilement conçu, séduisait l'esprit au premier abord par ses dispositions simples et symétriques. Le cours entier des études scolaires était partagé en trois périodes distinctes, de trois ans chacune, séparées l'une de l'autre par des examens sérieux de passage, et couronnées par la philosophie. La première était la période élémentaire, où l'enfant devait étudier les langues vivantes, la grammaire française, recevoir quelques notions de géographie, d'histoire de France, de calcul, d'histoire naturelle, etc. La seconde période, qui commençait avec la sixième, était surtout caractérisée par l'étude du latin. On devait la pousser assez en trois ans pour rendre l'élève capable de comprendre César, Virgile et Ovide. Le grec entrait à son tour dans l'enseignement au commencement de la dernière période, c'est-à-dire en troisième, et partageait le temps des élèves avec le français et le latin, qu'ils achevaient d'apprendre. C'étaient des divisions nettes, tranchées, une sorte de système à compartimens réguliers, comme il en faut pour plaire à des gens qui aiment l'ordre et la symétrie. Il avait de plus des avantages réels, qu'on ne pouvait pas méconnaître. Ces trois cycles distincts établissaient dans la longue durée des classes comme des coupures et des points d'arrêt qui permettaient à ceux qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas aller plus loin de quitter le lycée avec un ensemble complet de connaissances. Quand on entame tout à la fois, comme on fait aujourd'hui, le lycée devient une sorte d'engrenage qu'il faut suivre jusqu'à la fin pour en tirer quelque profit. Dans le nouveau système, chaque partie se suffit à elle-même, et ceux qui s'arrêtent en route n'ont pas perdu leur temps à aborder des études qu'ils n'achèvent pas et qui ne peuvent laisser rien d'entier dans leur souvenir.

Mais, à côté de cet avantage, le plan d'études proposé par le ministre présentait un grave inconvénient. Il paraissait sacrifier les élèves qui vont jusqu'à la fin de leurs classes, c'est-à-dire les plus intéressans et les meilleurs, à ceux qui s'arrêtent en chemin. La préoccupation d'établir ces relais commodes, qui dispensent d'aller jusqu'au bout, avait amené à beaucoup trop reculer l'étude des langues anciennes. On pouvait penser que c'est déjà bien tard de ne commencer le latin qu'en sixième; le conseil pourtant s'y est résigné, mais il a été conduit à le faire plutôt par des considérations sociales que par des raisons pédagogiques. On a pensé qu'il y avait un intérêt public à ne pas fermer aux élèves distingués de l'école primaire l'accès du lycée et que jusqu'à un certain âge le

passage de l'un de ces établissemens à l'autre devait être facile. Il faut que l'enfant de onze à douze ans, auquel on a reconnu des qualités d'esprit remarquables et qui veut faire ses classes, ne se trouve pas dépaysé, en entrant en sixième, et hors d'état de suivre ses camarades. C'est ce qui a engagé, malgré des objections graves, à maintenir la première période de nos études dans les limites d'un bon enseignement primaire. Mais la même raison n'existait plus pour les classes élevées; aussi était-il difficile de comprendre pourquoi l'administration avait tenu à ne commencer l'étude du grec qu'en troisième. Les argumens qu'on peut alléguer contre cette mesure funeste ont été résumés avec beaucoup de force dans une note que l'association pour l'encouragement des études grecques a présentée au conseil supérieur. « La mémoire complaisante d'un enfant de onze à douze ans, disait-elle, retient à merveille les formes compliquées des déclinaisons et des conjugaisons grecques, et sa jeune intelligence prend plaisir à chacune des petites conquêtes qu'elle fait dans ce domaine. Trois ans plus tard, l'esprit de l'élève est devenu plus dédaigneux et plus exigeant : il s'intéresse davantage aux sentimens et aux idées, et d'autre part il n'est pas assez mûr encore pour découvrir dans l'étude des faits grammaticaux l'intérêt philologique qu'un esprit plus avancé pourrait y trouver. Il se rebute donc et se décourage. L'expérience d'un enseignement commencé trop tard a été fait il y a quelques années pour les langues vivantes; elle a été décisive. Ce n'était pas seulement la prononciation qui laissait à désirer, c'était la connaissance même de la grammaire et du vocabulaire. La difficulté serait bien plus grande encore avec une grammaire et un vocabulaire aussi riches que ceux du grec ancien. Quels que fussent les méthodes employées et le zèle des professeurs, on ne saurait arriver d'emblée à lire Homère, Démosthène, ou même Xénophon. Les débuts seront toujours longs, et ils sembleront à l'élève d'autant plus fastidieux, que son goût littéraire, déjà éveillé par les autres enseignemens de la classe, trouvera moins de satisfaction dans les exercices arides auxquels il sera d'abord assujetti. On demande avec raison que l'enseignement secondaire fasse connaître aux élèves plus de textes anciens qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Comment espérer qu'ils lisent désormais plus de textes grecs s'ils apprennent l'alphabet à quatorze ans et sortent du lycée à dix-sept? » L'association concluait en demandant que le grec fût commencé au début, tout au moins au milieu de la classe de cinquième; le plan d'études le reculait jusqu'en troisième. Après une très vive et très longue discussion, le conseil, à une forte majorité, a pris un terme moyen; il a décidé qu'on entamerait le grec avec la quatrième, et pour que l'étude en fût

tout d'abord poussée avec vigueur, il a demandé que la première année, on y consacrât sept heures par semaine.

II.

Ainsi, dans le nouveau plan d'études, le latin et le grec reculent de deux classes (1). C'est une innovation grave, dont il est naturel qu'on se soit beaucoup ému. On répond, il est vrai, à ceux qui s'en plaignent que, si désormais on apprend moins longtemps les langues et les littératures anciennes, on les étudiera mieux, qu'on donnera moins de temps à des exercices inutiles et qu'il en restera davantage pour les travaux sérieux, enfin qu'en marchant plus vite on rattrapera bientôt les années perdues. Ainsi les réformes qu'on va inaugurer sont présentées comme une sorte de compensation et d'équivalent qui feront regagner d'un côté ce qu'on aura sacrifié de l'autre. Nous voilà donc amenés à chercher de quelle nature sont ces réformes, en quoi elles consistent, et à voir si l'on en peut raisonnablement attendre tout ce qu'on se promet.

Ici encore il faut d'abord reconnaître que ce n'est pas tout à fait de gaîté de cœur, et pour le plaisir de changer ce qui existe, qu'on s'est jeté dans les innovations, ou, comme prétendent quelques personnes, dans les aventures. On disait depuis longtemps qu'il y avait quelque chose à faire et l'on trouvait que le profit qu'on tire de nos études n'était pas en rapport avec le temps qu'on y consacre. C'était l'opinion même de gens fort attachés aux anciens usages et qu'on ne peut pas accuser d'aimer beaucoup les révolutions. En 1831, M. Guizot écrivait à l'un de ses amis, à propos de son fils aîné, qui achevait ses classes : « François va faire sa philosophie et des mathématiques: c'est un nouveau monde; il est dégoûté de l'ancien. Il a fallu toute sa douceur et sa confiance en moi pour que cette dernière année de grec et de latin ne lui fût pas nauséabonde. Évidemment il y a là quelque chose qui ne répond plus à l'état actuel, à la pente naturelle de la société et des esprits. Je ne sais pas bien quoi, je le cherche. » Et un peu plus loin : « L'enseignement est trop maigre et trop lent. Il y a trop loin de l'atmosphère intellectuelle du monde réel à celle du collège. Pour dire vrai, le collège et presque tout notre système d'instruction publique sont encore faits à l'image de notre ancienne société. Les rêveries du XVIIIe siècle, les sottises de la révolution en ce genre, nous ont dégoûtés, et justement, des essais nouveaux qui ont si mal réussi,

(1) D'après le plan d'études de 1874, l'étude du latin commençait en huitième et celle du grec en sixième.

et, en rentrant dans l'ancienne voie, nous sommes retombés dans l'ancienne ornière. Il faudra en sortir, mais avec grand'peine et grande précaution (1). »

C'est précisément ce qu'on a voulu faire dans le nouveau plan d'études. Il a semblé à beaucoup de bons esprits, comme à M. Guizot, que cette fatigue, cette langueur des élèves vers la fin des études venait de ce que « l'enseignement était trop maigre et trop lent. » Si nous les trouvons alors si tièdes et si froids devant ces chefs-d'œuvre qui devraient les transporter, n'est-ce pas parce que nous leur versons l'antiquité à trop petite dose, et que nous les retenons trop longtemps sur les mêmes morceaux? Ils sont admirables sans doute; ils méritent d'être vus de près et commentés en détail; nos pères prenaient un plaisir singulier à les savourer lentement, ils s'en faisaient l'application à eux-mêmes, ils étaient heureux d'en tirer des réflexions générales qui les ravissaient sur le caractère des hommes et la connaissance du monde. Par malheur, ce plaisir est devenu moins vif aujourd'hui. C'est le goût de l'histoire qui l'a remplacé; il règne en maître dans toute la littérature, il est devenu la première passion de tous les esprits. Ces Grecs et ces Romains, dont on nous fait admirer les ouvrages, nous voulons les voir vivans et vivre avec eux. Pour connaître l'antiquité et la voir vivre, il ne suffit pas de relire sans cesse quelques fragmens détachés des grandes œuvres qui en contiennent l'esprit, il faut avoir lu des ouvrages entiers, ou du moins des parties entières d'ouvrages. C'est la méthode qui a si bien réussi à l'Allemagne et qui a conservé chez elle le goût des bonnes études; c'est celle aussi qu'on a suivie chez nous jusque vers le milieu du XVIIe siècle, et qui a trempé les esprits vigoureux de la Renaissance. Nous devons y revenir; c'est un point sur lequel tout le monde à peu près s'accorde. Mais pour que les élèves puissent lire davantage, il faut qu'ils arrivent à comprendre plus vite, et cette habitude ne s'acquiert pas sans quelque préparation. Il est nécessaire qu'on les accoutume à n'être plus dépaysés en présence d'un texte qu'ils ne connaissent pas, à se tirer aisément d'affaire tout seuls, et à se passer du dictionnaire, qui commence par être un secours et devient bientôt une servitude. On y arrive en rendant plus fréquent dans les classes l'exercice du thème oral et du thème instantané, pratique excellente que notre université n'a pas assez franchement accueillie et qui produit ailleurs d'excellens fruits. Elle force l'élève à marcher plus vite, elle le familiarise avec les mots et les tournures, elle donne à sa mémoire plus de ressources, plus de vivacité

(1) Cette citation est tirée du livre que vient de publier Mme de Witt sur son père, et qui est intitulé : *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis.*

à son intelligence, elle l'accoutume à ne compter que sur lui. De là il arrive avec moins de peine à expliquer plus rapidement. A la vérité, ces exercices, s'ils étaient seuls, pourraient l'habituer à l'improvisation et à l'à-peu-près; mais en les combinant dans de justes mesures avec les versions écrites et les thèmes médités à loisir, on évitera le danger. Quand les élèves auront moins de peine à comprendre leurs auteurs, ils éprouveront plus de plaisir à les lire. On peut espérer qu'il arrivera alors ce que l'Université a toujours demandé, ce qu'elle a très rarement obtenu. Les jeunes gens compléteront eux-mêmes l'enseignement de leurs professeurs, ils liront dans les études ce qui n'a pu être lu en classe. On les y exhortera de toutes les manières, on leur mettra dans les mains les grands ouvrages dont on souhaite qu'ils prennent quelque connaissance, et, comme ils courent le risque d'être plusieurs fois arrêtés dans ces lectures solitaires, on les laissera user de quelque bonne traduction qui leur donnera le sens des phrases quand ils seront embarrassés à le saisir. Ce travail personnel de l'élève est de la plus grande importance. Il faut que, même quand il est sous un maître, il s'habitue à n'en avoir pas toujours besoin. Le rôle du maître consiste à le rendre capable de se passer de lui; suivant le mot charmant de Fontenelle au cardinal Dubois, il travaille à se rendre inutile.

Mais pour lire, pour réfléchir à ses lectures, il faut du temps, et le temps est ce qui manque le plus aux bons élèves. On a entassé tant de matières, tant d'études diverses dans nos lycées, qu'il n'y reste plus une heure de libre. Pour remédier à cet encombrement, il n'a pas paru suffisant de diminuer les compositions écrites, qui avaient fini par devenir trop nombreuses et trop importantes, il a fallu se résoudre à quelques sacrifices plus graves. Parmi les exercices qu'on a définitivement retranchés se trouvent les vers latins. Ils avaient été déjà condamnés, il y a huit ans, par M. Jules Simon, dans sa fameuse circulaire, et l'on se souvient des récriminations violentes que cet arrêt prononcé à l'improviste avait soulevées parmi les professeurs et au dehors des lycées. Depuis cette époque, on s'est habitué peu à peu à ce sacrifice, et je crois que la suppression des vers latins trouvera nos professeurs satisfaits ou résignés. Est-ce à dire qu'ils reconnaissent que c'est un exercice tout à fait inutile? Non, sans doute. Nous l'avons vu souvent cultivé avec passion dans les classes; il avait charmé des esprits curieux et distingués : et, pour n'en citer qu'un, j'ai entendu Sainte-Beuve s'irriter contre ceux qui attaquaient les vers latins et prétendre que rien n'avait plus servi à exercer son goût et à former son intelligence. Il est sûr pourtant qu'ils n'ont plus que de rares fidèles, que

dans la plupart des collèges de province, ils ont en réalité cessé d'exister, que les services qu'ils pouvaient rendre n'étaient pas en rapport avec le temps qu'ils demandaient, et que, dans tous les cas, on peut les remplacer par d'autres travaux dont les élèves tireront à peu près les mêmes profits. On leur enseignera, comme on fait partout, la quantité des mots, en même temps que la grammaire; ils apprendront la métrique par l'étude approfondie des odes d'Horace. Quant aux beautés poétiques de Lucrèce et de Virgile, le professeur les leur fera comprendre par ses analyses et ses réflexions : il n'est pas plus indispensable de faire des vers latins pour en avoir le sentiment que de faire des vers grecs ou des vers français pour apprécier Sophocle ou Racine.

On voulait aller plus loin. Il a été question de sacrifier aussi la composition latine, et ce n'est qu'après une très vive discussion qu'elle a été conservée. Les raisons qu'on donnait pour la supprimer semblaient d'abord spécieuses. On affirmait que l'habitude d'écrire en latin se perdait dans les collèges, et qu'en réalité ce qu'on achevait de détruire était déjà plus qu'à moitié mort (1); on faisait remarquer que cet exercice est celui qui prend le plus de temps et produit le moins de fruits. N'est-ce pas une misère que les écoliers, après sept ans passés à traduire du français en latin et du latin en français, à noter les bonnes expressions des auteurs qu'ils expliquent, à faire toute sorte d'études préliminaires et préparatoires, n'arrivent à composer que ces discours étranges qu'un Romain n'aurait pas compris, et qui ne sont ni français ni latins? Il fallait donc reconnaître qu'ici encore l'effort n'était pas proportionné au résultat et qu'il est plus simple de ne plus se donner tant de peine pour un si maigre profit. Une raison plus grave encore, et qui semble d'abord sans réplique, c'est que le maintien de la composition latine paraissait contraire à l'esprit même des réformes qu'on voulait instituer. Que cherchait-on surtout à faire et où était la nouveauté de l'œuvre qu'on préparait? M. Jules Simon l'avait exprimé, dans sa circulaire, en termes frappans, qui étaient devenus le manifeste de tous les jeunes réformateurs : « Le latin, disait-il, n'est complètement une langue morte que depuis notre âge. Il a été d'abord la langue d'un peuple, ensuite celle de toute une classe d'hommes savans et lettrés qui l'employaient pour leurs écrits, pour leur correspondance et pour l'enseignement. Ce fut une témérité à Descartes d'écrire en français le *Discours sur la méthode*. Il fut traduit en latin sur-le-champ, et plusieurs des ouvrages qui, au XVIIe et même au

(1) Ces affirmations sont un peu exagérées. Cette année, au concours général, le discours latin des élèves de Paris s'est trouvé beaucoup plus remarquable qu'à l'ordinaire. Quant aux élèves de province, leurs copies n'étaient ni meilleures ni plus mauvaises que celles des années précédentes.

XVIIIe siècle, ont exercé une influence prépondérante sur les progrès de l'esprit humain, ont été écrits en latin. Mais le latin est maintenant une langue morte dans toute l'étendue du terme, et les progrès de l'enseignement des langues vivantes achèvent, complètent cette transformation. On étudiera désormais le latin pour le comprendre et non pas pour le parler. » S'il était vrai de prétendre « qu'on apprend les langues vivantes pour les parler et les langues mortes pour les lire, » ce qui est le principe même du nouveau plan d'études, on était en droit de penser que les compositions latines n'y peuvent plus avoir la même importance qu'autrefois; et comme il paraissait sûr que si on les conserve, même réduites et abaissées, par la force de l'habitude elles tendront à reprendre leur ancienne place, on en concluait qu'il fallait se résoudre à les supprimer entièrement.

Ces raisons n'ont pas autant de force qu'on pense, et il est assez aisé d'y répondre. Je reconnais qu'on prend beaucoup de peine et qu'on dépense beaucoup de temps pour enseigner aux élèves à écrire un assez médiocre latin; mais il y a ici autre chose à considérer que le résultat. L'unique profit et le plus grand n'est pas dans ces quelques phrases suspectes qu'ils parviennent à aligner après six ou sept ans de travail; il est dans les connaissances de toute sorte qu'ils acquièrent sur la route. Quand on songe à tout ce qu'ils apprennent de logique grammaticale dans ces efforts pour construire leurs phrases, et que c'est en vérité tout le mécanisme, ou plutôt toute la philosophie du langage qu'on leur enseigne sans qu'ils s'en doutent, on ne trouve pas qu'ils aient perdu leur temps. Il y a des études, et celle-ci est du nombre, où le chemin parcouru a plus d'importance que le but où l'on arrive. Dans ce cas, il n'est pas très raisonnable de se plaindre que le chemin soit trop long. L'autre argument n'est pas non plus sans réplique. On nous répète comme un axiome « qu'on apprend les langues vivantes pour les parler et les langues mortes pour les lire. » A merveille! mais ne convient-il pas d'ajouter que pour les lire il faut d'abord les savoir? Or, on s'accorde à reconnaître que le moyen le plus sûr de savoir à fond une langue, c'est de la parler. Celui qui se contente de traduire n'a pas toujours besoin, pour comprendre son auteur, de connaître le sens précis des mots. Très souvent la place qu'ils occupent dans la phrase les lui fait deviner. Au contraire, quand il soutient un entretien, il est bien forcé d'employer le mot propre, s'il veut se faire entendre, et l'effort qu'il fait pour le trouver le grave dans son esprit. Par malheur, nous n'avons pas cette ressource avec le latin, qui est une langue morte; mais s'il n'est pas possible de le parler, nous pouvons au moins l'écrire, et les avantages sont à peu près semblables. Ainsi, le thème d'abord, puis,

quand le thème commence à lasser, la composition latine, sont des exercices qui rendent à peu près les mêmes services que les conversations dans les langues vivantes. Ils forcent les élèves à se familiariser avec les mots et les tournures, à en savoir la signification précise, de façon à les reconnaître et à les comprendre quand ils les retrouvent dans les auteurs qu'ils expliquent; en sorte qu'on peut dire que, s'ils écrivent le latin, c'est pour arriver plus facilement à le lire. De cette manière, le maintien de la composition latine ne contrarie en rien les nouvelles réformes et rentre tout à fait dans le programme de M. Jules Simon.

Elle a encore une autre utilité dont il faut dire un mot : elle apprend mieux que tout le reste aux élèves à mettre en ordre leurs idées, à les exprimer avec clarté, à les développer avec suite, en un mot à composer. C'est le grand art français; il faut se garder de le compromettre. On dira peut-être que, pour en apprendre les secrets, les élèves n'ont pas besoin d'avoir recours aux exercices latins et qu'il leur suffira de faire des compositions françaises. Ils le pourraient sans doute; je crois pourtant que le latin vaut mieux. Quand on écrit dans sa propre langue, le travail qu'on fait est si naturel qu'on n'en saisit pas l'artifice. Au contraire, la peine qu'on prend et la gêne qu'on éprouve pour exprimer ses idées dans une langue étrangère fait mieux apercevoir les procédés qu'on emploie. De plus, on y trouve cet avantage d'être forcé d'écrire avec moins de rapidité. D'ordinaire, les enfans auxquels on donne des lettres ou des narrations à faire ne savent pas se borner; ils mettent tout ce qui peut se dire et ne se donnent pas le temps de choisir. On débute presque toujours par l'intempérance, et il n'est pas toujours aisé de s'en corriger, quand on a le malheur d'en avoir pris l'habitude dès les premières années. Il n'y a pas moyen d'aller si vite, quand on veut exprimer sa pensée en latin. Ce n'est pas du premier coup qu'on trouve le mot ou la tournure qui conviennent, et pendant qu'on les cherche, la réflexion a le temps de s'éveiller. Apprendre à réfléchir, c'est la première science et la plus difficile pour les enfans. Une fois qu'ils la possèdent, ils l'appliquent au français comme au latin et se trouvent écrire bien leur langue sans l'avoir presque apprise. C'est ce qui est arrivé à Descartes, à Bossuet, à La Bruyère et à tout le XVIIe siècle. Pour ces raisons, on a cru devoir conserver les compositions latines, en les rendant toutefois moins fréquentes et plus variées.

Les heures que laissent libres la suppression du vers latin et la réduction des compositions écrites sont disputées avec acharnement par les sciences et les langues vivantes. On en a réservé une bonne partie pour l'étude du français, et personne, je crois, ne

sera tenté de s'en plaindre. Désormais, on accordera plus de temps, dans nos lycées, à la langue et à la littérature nationales, et on les étudiera d'une façon un peu nouvelle. Assurément, c'est la lecture et l'analyse des chefs-d'œuvre du XVIIe et du XVIIIe siècle qui doivent être le fond d'un enseignement classique ; aussi est-ce sur les auteurs de cette époque qu'on retiendra le plus l'attention des élèves. Il ne faut pas pourtant qu'ils croient que l'esprit français s'est révélé tout d'un coup, vers la fin du règne de Louis XIII, et qu'ils ignorent tout à fait par quelles lentes préparations il s'est formé. Ils doivent nécessairement connaître quelque chose de ce XVIe siècle, si original, si varié, si vivant, et il n'est pas possible qu'ils quittent le lycée sans avoir rien lu de Montaigne, de Rabelais, de Calvin, de Ronsard. Il est même bon qu'ils remontent plus haut, jusqu'aux origines mêmes de notre langue. On leur dira sommairement comment elle est née et par quelles transformations elle a passé avant de devenir ce qu'elle est. Ce sera une récréation très vive pour leur jeune curiosité que de suivre l'histoire d'un mot à travers les âges et de recevoir en chemin quelques élémens d'étymologie française et de grammaire historique. Il ne s'agit pas sans doute d'en faire des érudits, mais on ne doit pas non plus leur laisser tout à fait ignorer le passé. Songeons que la France du moyen âge a dominé le monde par sa littérature, que ses épopées et ses fabliaux ont été partout traduits ou imités, que, dans les pays les plus éloignés et les plus barbares, on avait les yeux sur elle et l'on vivait déjà de son esprit, comme du temps de Louis XIV et de Voltaire. C'est de tous ces souvenirs glorieux que se compose l'amour de la patrie : il n'en faut rien perdre, si nous ne voulons pas qu'il s'affaiblisse. Pour aimer la France comme il convient, il faut la connaître à tous les momens de son histoire et dans toutes les manifestations de son esprit.

III.

Les réformes dans les études des collèges devaient nécessairement amener des changemens dans le programme du baccalauréat. Il était du reste assez difficile de le laisser comme il est. Dans ces derniers temps, on l'a beaucoup attaqué, et il ne paraît pas facile de le défendre. De toutes les institutions universitaires, il n'en est pas qui ait été plus souvent modifiée que le baccalauréat. Depuis qu'en 1840, M. Cousin porta la main sur les décrets de 1808 pour rendre les examens plus sérieux et les programmes plus uniformes, il n'y a presque pas de ministre qui n'y ait changé quelque chose.

Les mesures qu'on a prises étaient réclamées par l'opinion; elles ont paru toutes bonnes au début, mais à l'usage aucune n'a réussi; c'est toujours à recommencer. Il faut que le mal soit très profond pour avoir résisté à tant de remèdes.

Mais, s'il est difficile de le guérir, il est aisé d'en découvrir la cause. Tout le monde reconnaît que le baccalauréat a perdu son ancien et son véritable caractère. Il n'était au début, il n'aurait jamais dû être qu'une sorte de vérification de la force des élèves, une manière de constater qu'ils avaient suivi leurs classes jusqu'au bout et qu'ils en avaient tiré quelque fruit. Il est devenu un examen indépendant et tyrannique qui exerce une influence souveraine sur tout notre système d'éducation. Les rôles se sont trouvés tout à fait changés: au lieu d'être fait pour les études, de se modeler sur elles, il a forcé les études à se régler sur lui. Dès la troisième, il est le phare qu'on ne quitte plus des yeux. On ne fait plus ses classes pour elles-mêmes, on n'apprend plus pour apprendre, on abandonne l'étude désintéressée, la seule qui profite à l'esprit; on ne pense qu'à être bachelier. Comment voulez-vous qu'on songe encore à se laisser émouvoir par les œuvres des grands écrivains, qu'on les lise avec passion, qu'on leur livre son âme? Toutes ces émotions sont inutiles à l'examen; c'est du temps perdu, et l'on n'a pas de temps à perdre quand il s'agit de préparer d'aussi formidables programmes. Il arrive donc que les bons élèves, qui se sentent prêts pour l'examen, se hâtent de le subir. Ils franchissent des classes, ils demandent des dispenses pour avoir plus tôt fini, et il faut avouer que, s'il ne s'agit plus que d'être bachelier, ils n'ont pas tort de le devenir aussitôt qu'ils le peuvent. Quant aux médiocres et aux mauvais, qui voient flamboyer à l'horizon de leurs études la sinistre épreuve, ils y songent avec terreur, et, au lieu de faire tranquillement leurs classes et d'écouter leurs professeurs, ils se nourrissent de résumés, ils apprennent des réponses toutes faites et ne cultivent que la littérature de manuel, la pire de toutes. Encore quelques années de ce régime, et notre instruction classique sera perdue.

Que faire pour échapper à ce danger? Supprimer le baccalauréat? C'est un remède héroïque auquel on se résignerait assez volontiers si l'on ne craignait qu'il n'en sortît un mal encore plus grand. N'oublions pas que nous sommes régis par la loi de 1850, et que chez nous l'enseignement est libre. J'ajoute qu'il n'est pas à souhaiter qu'il cesse de l'être : la liberté a de grands avantages auxquels on ne doit jamais volontairement renoncer; mais elle a aussi des inconvéniens dont il faut se préserver le plus qu'on peut. S'il n'y a plus d'examen à la fin des classes, quelle garantie reste-

t-il aux pères de famille et à l'état pour connaître la force des études dans les établissemens libres? Je me souviens qu'il y a longtemps j'ai entendu un des hommes les plus distingués de l'Angleterre, M. Matthew Arnold, grand critique et grand poète à la fois, et qui de plus a beaucoup réfléchi sur l'éducation, nous dire à quel degré d'abaissement l'instruction secondaire était tombée dans cette grande cité de Londres, où tout le monde, sans contrôle, sans diplôme, était libre d'ouvrir un collège. Il montrait les pères de famille dupés par les plus audacieux charlatans; il racontait que des spéculateurs véreux, après avoir tenté sans succès les entreprises les plus singulières, n'hésitaient pas à ouvrir des écoles et y appelaient le public par ces annonces pompeuses dont les peuples anglo-saxons possèdent le secret. Comme ils se faisaient entre eux une concurrence de bon marché et que, pour faire moins payer les élèves, ils ne payaient pas les professeurs, ils étaient forcés de prendre au rabais, dans les derniers bouges, des maîtres munis de titres imaginaires, qui ne pouvaient pas enseigner aux autres ce qu'ils n'avaient jamais su : en sorte que, pour échapper à ces misères, M. Matthew Arnold souhaitait que l'Angleterre fût dotée d'une sorte de baccalauréat. Quand on voit d'autres nations désirer de l'établir chez elles, il n'est peut-être pas très prudent de le détruire chez nous. Il est vrai qu'on a proposé de le remplacer par des examens particuliers qui seraient subis au début des différentes carrières; mais ces examens, en supposant qu'on les établisse, ne parviendraient jamais à tenir la place du baccalauréat et à rendre les mêmes services. Ils pourront prouver qu'on est propre à occuper la place qu'on demande, ils ne certifieront pas qu'on a tiré du profit de l'enseignement du collège. Ils n'embrasseront jamais l'ensemble des études, mais seulement ce qu'il est nécessaire de connaître pour exercer une certaine profession. Les élèves, qui le sauront, ne s'occuperont, dans leurs classes, qu'à préparer les examens de la profession à laquelle ils se destinent. On se spécialisera donc de très bonne heure, et il faudra renoncer à cet enseignement général, qui fait l'homme, pour se vouer, dès le début de la vie, à l'apprentissage d'un métier. A ce prix, la suppression du baccalauréat coûterait trop cher.

Plus je réfléchis à cette question délicate, plus je pense qu'il n'y a qu'une manière de la résoudre (1). Il faut ramener à tout prix le baccalauréat à ce qu'il devrait être; il faut en faire une simple vérification des études du collège. Il ne doit être qu'un examen de

(1) Cette solution a été développée par M. Beaussire dans les séances de la société pour l'étude des questions de l'enseignement supérieur.

passage, comme celui qui, dans les nouveaux programmes, conduit d'une division à l'autre; seulement celui-là, étant le dernier de tous et le plus important, doit être aussi le plus sérieux. Le jury pourrait être composé des professeurs mêmes de l'établissement, présidés par un délégué de l'état; une loi déterminerait la forme et les matières de l'examen. C'est ainsi que les choses se passent en Allemagne, et personne ne s'en plaint. Le premier avantage que j'y trouve, c'est que les professeurs de nos facultés seraient délivrés d'une besogne fastidieuse qui leur fait perdre, sans profit pour personne, un temps qu'ils doivent à la science. D'un autre côté, l'élève, qui comparaît devant des professeurs qu'il connaît et qui le connaissent, est moins exposé à se troubler et montre tout ce qu'il sait. Enfin le délégué de l'état, s'il est bien choisi, s'il remplit sérieusement son devoir, peut empêcher toute complaisance fâcheuse. Voilà le système qui me paraît, en principe, le plus simple, le plus juste et le plus vrai.

Je sais bien qu'on peut élever contre ce système une objection grave. Des examens ainsi faits se comprennent dans les lycées de l'état; mais nous ne vivons plus sous le régime du monopole, l'enseignement est libre, et beaucoup de jeunes gens sont élevés en dehors de l'Université. Convient-il de les condamner sans pitié au baccalauréat, et s'il est vrai que ce système soit si mauvais et produise d'aussi tristes résultats, est-il juste qu'une grande partie, presque la moitié de notre jeunesse, soit forcée de le subir? Mais, alors, que faut-il faire? Pour moi, j'avoue que je ne verrais pas de grands inconvéniens à donner à quelques établissemens libres, sous certaines conditions et avec certaines réserves, le droit dont jouiraient ceux de l'état. On l'accorderait, par un décret spécial, à ceux où l'on saurait que les études sont bien faites et qui posséderaient, par exemple, un nombre déterminé de professeurs pourvus de leurs grades universitaires. Il ne serait pas à craindre que, dans un collège important, bien dirigé, où les principales classes sont faites par des licenciés, le niveau des études fût trop abaissé, et, en choisissant bien le délégué de l'état devant qui on subirait les épreuves, on pourrait croire que les examens seraient sérieux et mériteraient toute confiance. Quant aux jeunes gens élevés dans leurs familles ou dans les établissemens qui n'auraient pas le droit de décerner des diplômes, il resterait pour eux la ressource de l'ancien baccalauréat : comme il ne fonctionnerait plus que pour quelques candidats et à de plus rares intervalles, il ne pourrait plus avoir sur nos études l'influence déplorable que nous avons signalée.

Mais ces changemens radicaux ne sont pas de ceux qu'on peut décréter en un jour. Ils demandent à être pesés, mûris, et il est

besoin d'y habituer d'avance l'opinion publique. En attendant qu'on puisse transformer le baccalauréat en un simple examen de fin d'études, il faut bien le prendre comme il est et se contenter de l'améliorer, puisqu'on ne peut pas le détruire. Mais ici encore les plus grandes difficultés se rencontrent. Quand on porte la main sur le baccaulauréat pour le modifier, on se trouve forcé de choisir entre deux fâcheuses alternatives : si l'on veut diminuer le programme, on fait assurément une œuvre méritoire à laquelle tout le monde applaudira; mais il se trouve que les matières dont on délivre l'examen sont aussitôt abandonnées dans les classes, et que ce qui est ici un grand bien devient un mal ailleurs. Si au contraire on songe à l'intérêt des classes, et si l'on veut que tout qui s'y enseigne soit représenté dans l'examen, on en fait une véritable encyclopédie, qui exige qu'un enfant porte dans sa tête un cours de science universelle : en sorte que cette institution a le triple inconvénient qu'on ne peut ni la garder, ni la détruire, ni même la réformer sans danger.

Le conseil pourtant a tenté quelques réformes, mais il s'en est tenu aux plus nécessaires. Il a conservé la division du baccalauréat en deux épreuves, qui a paru donner de bons résultats. La dernière épreuve s'est allégée des langues vivantes, qu'on a renvoyées au premier examen, où elles semblent être mieux placées; mais en revanche on y a ajouté une composition scientifique que réclamaient depuis longtemps les professeurs de mathématiques et de physique, avec cette réserve « que le sujet, pris dans le programme de la classe de philosophie, aurait un caractère général, et qu'en outre le coefficient de cette composition serait inférieur de moitié à celui de la dissertation philosophique. » Cette innovation ne me semble pas heureuse : elle surcharge l'examen sans beaucoup de profit, les sciences ayant déjà une grande place dans les épreuves orales. De leur côté, les langues anciennes ont timidement réclamé une compensation aux pertes qu'elles ont à subir dans la nouvelle organisation des études, et l'on a décidé que les auteurs grecs et latins, portés sur le programme de philosophie, seraient expliqués dans leur texte. De cette manière, les langues classiques ne seront pas tout à fait exclues de la classe qui est le couronnement de toutes les autres et accompagneront les élèves jusqu'à leur sortie du lycée.

Le premier examen, quoiqu'on y ait ajouté les langues vivantes, se trouvera en réalité assez diminué. D'abord la composition latine, sur la demande de presque tous les professeurs, est supprimée. L'histoire de cette composition est vraiment curieuse à connaître. Tout le monde battit des mains lorsqu'un ministre bien intentionné

pour les lettres anciennes eut l'idée de l'introduire dans les épreuves du baccalauréat. Il semblait que les études latines allaient renaître; mais on avait compté sans l'industrie des jeunes gens et l'adresse des préparateurs. Les élèves, à ce qu'il semble, n'avaient rien de mieux à faire, pour se préparer à cette terrible composition, que de suivre régulièrement leurs classes et de faire les devoirs que leur donnent leurs professeurs. C'est ce que font les meilleurs, et ils s'en trouvent bien. Mais les autres, à qui la route semblait ainsi trop longue et trop détournée, ont cherché une préparation plus directe. Ils se sont mis de bonne heure à apprendre par cœur des bribes de phrases, des généralités qui veulent tout dire et peuvent se placer partout, à peu près comme les réponses ambiguës des diseurs de bonne aventure. Toute l'habileté consiste à les coudre ensemble et à les rapporter avec plus ou moins de violence au sujet proposé. Pourvu que ce tissu d'idées vagues soit exprimé dans une langue à peu près correcte, l'examinateur, faute de mieux, est bien forcé de s'en contenter. C'est un véritable tour de force, qui n'apprend aux élèves ni à penser, ni à écrire. Il n'y a donc pas à beaucoup regretter la composition latine. Mais la composition française, par laquelle on la remplace, n'aura-t-elle pas d'autres désavantages, et peut-être de plus grands? C'est ce qu'apprendra l'avenir (1).

Une autre innovation qui sera, je crois, approuvée par tout le monde, consiste à supprimer le programme détaillé des auteurs latins, grecs et français sur lesquels les élèves doivent être interrogés. Il est dit simplement « qu'ils sont tenus d'expliquer les textes prescrits pour les classes de troisième, de seconde et de rhétorique. » Mais comme c'était un champ trop vaste, et qu'en exigeant trop on s'exposait à ne rien obtenir, il a été décidé « que, conformément à une pratique usitée dans d'autres examens, le candidat pourrait désigner, pour chaque classe et pour chaque langue, le prosateur et le poète sur lequel il désirait être interrogé. » On a pensé que les élèves désigneraient toujours les auteurs qu'ils ont expliqués dans leurs classes, et qu'ainsi le baccalauréat se trouverait, au moins par cette épreuve, ramené à ce qu'il devrait être, qu'il deviendrait la vérification des études faites et une sorte de sanction du travail du lycée.

(1) Il ne faut pas oublier une innovation assez importante par les conséquences qu'elle peut avoir. On a décidé que, pour faire la version latine, l'élève n'aurait d'autre secours qu'un court lexique approuvé par l'administration. Cette mesure amènera un jour ou l'autre la suppression des dictionnaires. Ils sont déjà proscrits dans les épreuves pour l'admission à l'Ecole des chartes.

IV.

Voilà quelles sont les principales réformes que le nouveau plan d'études introduit dans nos écoles. Il nous reste à chercher, en finissant, si l'on peut en prévoir les conséquences, et ce qu'il y a de fondé dans les plaintes des gens qui affectent de les déplorer et dans les éloges de ceux qui les portent aux nues.

Nous pouvons affirmer d'abord, avant tout examen, que ces éloges comme ces plaintes doivent être fort exagérés. On met aujourd'hui une passion singulière à discuter toutes les questions qui touchent à l'enseignement. Elles ont le privilège d'exciter même les gens sages, de faire sortir les meilleurs esprits de leur rectitude ordinaire, et comme nous sommes naturellement intolérans et que nous aimons à prononcer des anathèmes, nous nous excommunions les uns les autres à propos des vers latins et des langues vivantes. C'est beaucoup de bruit pour peu de chose. En réalité, les méthodes ne font jamais tout le bien ou tout le mal qu'on en attend. Pour prévoir ou expliquer leur succès, il faut tenir grand compte des circonstances au milieu desquelles elles naissent et des dispositions de ceux qui sont chargés de les pratiquer. Il en est d'elles comme des remèdes, qui n'ont qu'un temps pour guérir : lorsqu'elles sont nouvelles et acceptées par l'opinion, il y a une sorte d'accord général et de bonne volonté commune qui les font réussir. On peut dire qu'il n'y en a point qui soient absolument bonnes, car les meilleures et les plus raisonnables ne conviennent pas à toutes les époques et n'ont pas de prise sur tous les esprits. Il n'y en a pas non plus d'absolument mauvaises, et celles dont on ne tire pas un profit direct servent toujours à quelques-uns par l'effort même qu'elles demandent. Il faut donc être très convaincu, quand on s'occupe de l'éducation de la jeunesse, qu'elle peut se faire de beaucoup de façons et qu'on arrive au but par des routes très diverses.

Il est certain pourtant que quelques-uns de ces chemins sont plus directs et plus courts que les autres, et qu'il est sage de les préférer. Si l'on peut à la rigueur réussir avec toutes les méthodes, il faut se décider pour celles où le succès est le plus rapide et le plus sûr, et en supposant qu'il n'y en ait point qui s'accommodent à tous les esprits, la raison nous conseille de choisir celles qui sont appropriées à l'intelligence du plus grand nombre. Il y a dans l'éducation quelques principes généraux établis sur l'expérience de tous les siècles et dont il serait dangereux de s'écarter. On peut, par exemple, affirmer que l'enseignement qui convient le mieux à

la jeunesse est celui des langues, des littératures, de l'histoire, c'est-à-dire l'enseignement littéraire. Il a ce double avantage que l'enseignement scientifique ne possède pas au même degré d'être accessible à tout le monde et de former à la fois l'esprit et le cœur, c'est-à-dire l'homme entier. Aussi est-il partout le fondement de l'éducation. Mais doit-il être donné au moyen des langues et des littératures antiques? C'est une autre question que je ne veux pas aborder ici. Contentons-nous seulement de constater que jusqu'à présent l'étude du grec et du latin a tenu dans nos lycées la place la plus importante et joui des premiers honneurs. Que va-t-il rester de cette antique suprématie? Il suffit d'un simple calcul pour le savoir. Additionnons, pour une semaine, dans toutes les classes du lycée, le nombre d'heures qui sont attribuées à tous les enseignemens, et nous serons sûrs de connaître, d'une manière aussi précise que possible, l'importance qui est désormais accordée à chacun d'eux par le plan d'études. Voici ce tableau (1) :

Français,	51 heures.
Latin,	39 »
Grec,	20 »
Allemand ou anglais,	33 »
Sciences,	38 »
Histoire et géographie,	36 »

Ainsi le français prend hardiment la tête dans notre éducation nationale. Il n'y a pas tout à fait deux siècles que Rollin demandait pour lui une petite place et qu'il avait quelque peine à l'obtenir. Depuis cette époque, il s'est insensiblement poussé, et, de progrès en progrès, le voilà maître et souverain : ne nous en plaignons pas. Le latin vient immédiatement après lui; mais il faut remarquer qu'il ne vient qu'à un long intervalle et que les sciences et l'histoire le suivent de fort près. Ce qui est plus grave, c'est que l'anglais et l'allemand arrivent presque à occuper autant de temps que le latin. L'importance de plus en plus grande qu'on accorde aux langues vivantes est le trait dominant des nouveaux

(1) En Allemagne, d'après Wiese (*Höheres Schulwesen*), on donne 86 heures au latin, 42 au grec, 20 à l'allemand, 17 aux langues vivantes, 25 à l'histoire et à la géographie, 38 aux sciences. Il faut remarquer de plus que ce sont les classes les plus élevées qui, en Allemagne, reçoivent le plus largement l'instruction classique. Tandis que chez nous, en rhétorique, il n'y a que 4 heures de latin et 4 heures de grec, et que l'enseignement des langues anciennes disparaît à peu près de la philosophie, dans les gymnases allemands les deux dernières classes ont 8 heures de latin et 6 heures de grec. — Je dois la communication de ces chiffres à l'obligeance de M. Bréal, l'homme de France qui connaît le mieux ces questions.

programmes. Le grec paie pour tout le monde ; c'est sur lui qu'ont été prises les heures dont on a doté tout le reste. Il n'est plus qu'un accessoire dans nos études, à peu près ce qu'étaient l'allemand et l'anglais il y a vingt ans. En somme, le latin et le grec réunis n'occupent pas le quart du temps du lycée. Il n'est donc plus possible de prétendre, comme on l'a fait si souvent, qu'on n'apprend chez nous que les langues mortes et les littératures antiques, et l'on peut dire qu'en un demi-siècle le caractère de notre enseignement a été tout à fait changé. Je sais beaucoup de gens qui sont disposés à s'en réjouir et qui se féliciteront sans doute qu'on ait eu le courage de rompre avec d'anciennes traditions. Peut-être, en effet, n'était-il pas possible de faire autrement. Nous avons entendu M. Guizot, qui n'est pas suspect, nous dire « qu'on avait trop fait nos études à l'image de l'ancienne société, que nous étions tombés dans l'ornière et qu'il en fallait sortir. » C'est pourtant une chose grave que de se séparer d'un passé glorieux, de prendre congé d'un enseignement qui a fait la France ce qu'elle est, et je ne comprendrais pas qu'au moment de tenter cette expérience, le partisan le plus décidé des réformes nouvelles ne se sentît pas le cœur troublé de quelque inquiétude.

A côté de ces changemens qu'on est en droit de redouter, le nouveau plan d'études contient des innovations heureuses, dont l'enseignement peut tirer un grand profit. C'est, je crois, un malheur qu'on ait été forcé de diminuer le temps accordé aux langues anciennes, mais ce malheur peut se réparer si, grâce à des méthodes meilleures, on parvient à marcher plus vite. Tout dépend ici des professeurs, et ils peuvent faire, par leur intelligence et par leur zèle, qu'on ne s'aperçoive pas, en arrivant au but, qu'on s'est mis plus tard en chemin. Il ne faut pas oublier qu'aucune réforme ne réussit dans les études que s'ils le veulent et que le succès définitif est toujours dans leurs mains. Nous l'avons bien vu à l'époque de la bifurcation. Ce système qui, par certains côtés, méritait d'être mis à l'épreuve, eut le tort d'être imposé d'une façon brutale. On crut qu'il suffisait de menacer et d'effrayer les professeurs pour les forcer à exécuter ou même à glorifier les vues d'un ministre tout-puissant ; mais les menaces n'y firent rien. La bifurcation ne fut appliquée qu'en apparence ; malgré les mesures habiles de vérification et d'espionnage qu'on avait imaginées, chacun fit échec autant qu'il put au nouveau règlement, et il disparut, après quelques années, devant le mauvais vouloir général. Les circonstances, cette fois, ne sont plus les mêmes. Les professeurs ont été consultés et leurs délégués siègent au conseil supérieur. Ils sont donc tous intéressés au succès d'une œuvre à laquelle ils ont pris part, et l'on est

en droit d'attendre qu'ils feront un vigoureux effort pour qu'elle puisse réussir. L'effort est nécessaire, car le plan d'études exige beaucoup d'eux. Il ne faut pas se faire d'illusion : c'est un travail difficile que de rendre les longues explications attrayantes aux élèves. Le maître peut réussir à les passionner, mais en se donnant beaucoup de mal. Il ne suffit pas qu'il sache le sens précis des mots dans les passages qu'il leur explique, il faut qu'il connaisse à fond les personnages, qu'il se soit rendu d'abord les scènes vivantes à lui-même pour les animer devant eux. Le système nouveau ne laisse guère de place aux routines et aux cahiers, qui épargnent tant de fatigue, mais qui assoupissent doucement l'esprit. C'est dans la communication directe avec l'auteur, c'est dans la lecture de commentaires et d'ouvrages savans que le professeur ira chercher l'étincelle qu'il doit communiquer à ceux qui l'écoutent. Tout cela lui prendra du temps et lui coûtera de la peine. Cependant je ne le plains pas d'y être condamné. En travaillant pour les autres, il travaillera aussi pour lui. Il devra à ses efforts continus de garder jusqu'à la fin l'ardeur pour s'instruire, la curiosité des connaissances nouvelles, le goût de savoir, qui sont les premières vertus de son métier ; il se tiendra l'esprit en haleine et ne cessera pas de se renouveler. C'est à ce prix seulement que le nouveau plan d'études peut réussir.

Pour tout résumer en quelques mots, je dirai qu'il n'est pas vrai de prétendre, comme font à l'envi les ennemis systématiques et les admirateurs maladroits du plan d'études, que c'est une œuvre révolutionnaire qui renouvelle ou bouleverse tout. C'est au contraire une transaction, un compromis entre deux opinions opposées. D'un côté, les langues anciennes perdent quelques heures par semaine dans les études des lycées; de l'autre, au moyen de certaines réformes, on essaie de leur donner plus d'intérêt et plus de vie. Le malheur est que les heures, quoi qu'il arrive, seront toujours perdues; quant aux réformes, leur succès dépend du talent et de la bonne volonté des professeurs : en sorte que la perte, dans tous les cas, est sûre, et que le gain est incertain.

GASTON BOISSIER.

LE

DRAME MACÉDONIEN

I.

LES PHALANGES PAUVRES.

I.

Qu'elles transportent des troupes ou livrent des combats de mer, les flottes de l'antiquité ne sont jamais que des flottilles. On serait tenté de croire, à voir nos monstrueux léviathans concentrer dans les flancs d'un navire toute la force d'une ancienne armée navale, que le temps des flottilles est à jamais passé; ce serait, je crois, une erreur. Il n'est pas impossible que le jour vienne où les bateaux-torpilles seront assez puissans pour interdire aux navires cuirassés l'approche des côtes ou pour la leur rendre du moins excessivement périlleuse. Ces bateaux n'agiront qu'en masse; ils suppléeront par leur nombre à la fragilité de leur coque; il faudra qu'ils se jettent sur le monstre comme une nuée de mouches. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une ressource inattendue pour les nations pauvres qui seront en même temps des nations hardies. Laissons donc là pour un instant les projets de descentes et reprenons le fil interrompu de la marine des anciens. Cette marine, dont nous n'avons encore étudié que la première période, si animée, si

brillante, avec les Athéniens, nous la rattacherons sans effort à la marine du moyen âge, à la marine du XVIe et du XVIIe siècle, j'ajouterai même, pour les procédés de tactique, à la marine de l'avenir : non pas que nous ne soyons, en fait de tactique, tout à fait de l'avis du vieux Cambyse et que nous ne tenions avec lui la science des évolutions pour « la moindre partie de la stratégie. » Néanmoins il n'est pas sans quelque intérêt de s'enquérir comment, aux temps passés, des réunions de 300, de 400 navires ont pu manœuvrer.

On a fait une observation bien juste, et cette observation, si je ne me trompe, appartient à M. Thiers : La première chose que l'on voit disparaître dans un état qui se désorganise, c'est la marine. La république athénienne nous en offre un frappant exemple. A l'heure où le sage Platon, désabusé, en était réduit, sur ses derniers jours, à demander aux dieux « un bon tyran, » Athènes ne trouvait plus déjà de rameurs pour ses flottes. « On lui a volé ses avirons. » Oui! la mollesse, l'indifférence croissantes ont fait à la ville de Minerve cet irréparable tort. Les citoyens d'Athènes peuvent bien se résoudre encore à équiper des trières, ils ne savent plus se résigner à les monter. A la première alerte, Athènes nomme des triérarques. — Il est toujours facile d'imposer les riches; — mais où trouvera-t-on des équipages? Le peuple décrète l'embarquement des métèques et des affranchis. Aussi quels rameurs pitoyables on rencontre sur les vaisseaux de la république! *La Paralienne* elle-même, ce yacht naguère si agile, cette galère sacrée qu'on appelait « la massue du peuple » ne marche pas mieux que la première trière venue. La piraterie a revu ses beaux jours; elle infeste les mers. Les vaisseaux marchands sont impunément assaillis jusque sur les côtes du Péloponèse; le blé de l'Hellespont n'arrive plus au Pirée. Quand le peuple commence à sentir la famine, il est mieux disposé à entendre les bons conseils. Les démarques reçoivent l'ordre de dresser et de publier dans chaque tribu la liste des citoyens tenus de faire campagne. Il faut que la flotte parte sans délai et aille rétablir la sécurité des mers, sinon le pauvre Démos va être obligé « de se nourrir des herbes les plus viles. » Fiez-vous donc pour le recrutement des rameurs à ces magistrats municipaux! Voyez quels sont les hommes qu'ils osent présenter aux triérarques! Il n'y a que les capitaines peu soucieux de leur honneur qui se contenteront de pareilles recrues. Ceux qui ont quelques fonds et quelque vergogne aimeront mieux engager leurs biens, s'endetter même que de prendre la mer dans des conditions qui les compromettent. Une haute paie, une bonne prime d'engagement, tel est le seul moyen de se procurer des équipages passables. Voilà nos volontaires embarqués : c'est fort bien, mais en vertu de quel

droit pourra-t-on les retenir à bord, les y ramener, s'ils désertent? La loi n'a pas de peines contre la violation de ces contrats privés. Et, de tous côtés, de Thasos, de Maronée, des riches cités de l'Asie, on sollicite les marins ainsi rassemblés à la désertion. « Votre chef, leur dit-on, est ruiné, votre patrie ne pense même pas à vous, et vos alliés manquent du nécessaire. » Plus les rameurs sont robustes et bien exercés, plus ils excitent la convoitise des ports où ils relâchent. Les triérarques sont tentés de regretter leur zèle. S'ils avaient accepté les matelots que leur offraient les démarques, personne ne les leur aurait enviés. Ce sont là des regrets stériles; la trière se trouve à peu près désarmée, il est indispensable d'envoyer chercher à Lampsaque des matelots. Lampsaque, c'est l'île de Saint-Thomas de l'antiquité, un bureau de placement pour tous les bandits de la côte. « Cours donc à Lampsaque, mon brave Euctémon; voici de l'argent, voici des lettres, amène-moi les meilleurs marins que tu pourras enrôler. » Un champ d'oliviers, une vigne y ont encore passé; le triérarque du moins a le droit de compter sur son équipage. « Je ne connais ici d'autre commandant qu'Apollodore, répondra Posidippe au délégué qui invoque d'un ton impérieux les ordres de l'amiral. Apollodore nous paie, c'est Apollodore seul que j'écoute. »

Il fallait vraiment qu'un procès célèbre vînt nous l'affirmer pour que semblable anarchie ne nous laissât pas incrédules. Aussi la suprématie maritime, qui était autrefois le domaine exclusif d'Athènes, semble-t-elle aujourd'hui à la portée de tous; il n'est petit tyran, république née d'hier, qui n'y prétende. Un tage de Thessalie armera ses flottes avec des *pénestes*, sorte d'ilotes qu'on n'a pas besoin de ménager, et la Grèce comptera une puissance maritime de plus. Les Thebains eux-mêmes, qui n'ont jamais figuré qu'à titre d'auxiliaires dans les batailles navales, iront chasser les Athéniens des eaux de l'île de Rhodes et des côtes de la Cilicie. Il n'y a plus de marine! ou du moins le temps des grandes marines est passé. En un mois, en deux mois, tout état peut en avoir une.

La marine thébaine ne fut, comme la puissance de Thèbes, qu'un éclair. Une flotte macédonienne eût possédé de plus solides fondemens, car c'était de la Macédoine que la Grèce tirait depuis longtemps ses bois de construction; les flottes de Philippe firent cependant très peu parler d'elles; l'histoire nous les montre impuissantes à donner au fils d'Amyntas la possession de Byzance. Ne se jugeant pas de force à faire avec ses vaisseaux la grande guerre, Philippe se rejeta sur la guerre de course. Il se servit de ses trières pour arrêter au passage les convois de blé des Athéniens. Alexandre, son fils, eut d'abord le secours de toutes les ma-

rines grecques, et plus tard, après ses premiers triomphes, celui de la marine phénicienne. Quand il voulut faire passer ses troupes en Asie, il rassembla 160 vaisseaux à l'embouchure du Strymon et côtoya le rivage jusqu'à Sestos, pendant que sa flotte longeait la terre; il put ainsi traverser l'Hellespont dans sa partie la plus resserrée. Aucun vaisseau ennemi ne se montra pour contrarier ses desseins. Lorsque, devant Milet, Nicanor lui amena l'escadre macédonienne, il refusa obstinément de la commettre avec la flotte des Perses. Parménion lui conseillait de livrer une bataille navale, s'offrant à prendre en personne le commandement. Alexandre lui démontra sans peine à quel point ce projet était imprudent. « Sur mer, lui dit-il, le courage ne suffit pas pour assurer la victoire; l'habileté des pilotes, la bonne construction des navires, la qualité des rameurs sont des élémens tout aussi importans au moins de succès. Je ne veux pas livrer le sort de la campagne à une bouffée de vent, au caprice incertain des flots. Le moindre échec nous causerait un grand préjudice. Si nous étions battus, toute l'Asie reprendrait à l'instant courage. » Ce jeune capitaine avait raison contre le vétéran; ses argumens auraient mérité d'attirer l'attention du souverain qui fit sortir en 1805 ses vaisseaux de Cadix, bien plus encore que celle du grand roi qui envoya les siens se faire détruire à la Hougue.

Du moment qu'Alexandre reconnaissait l'infériorité de ses équipages, sa flotte n'était plus pour lui qu'une occasion de dépenses et un embarras. Il n'hésita pas à la dissoudre et ne garda près de lui qu'un petit nombre de navires destinés à porter ses machines de guerre. Le drame macédonien, pour nous servir d'une expression de Plutarque, n'est donc pas un drame que nous puissions nous permettre, quelle qu'en soit notre envie, de transporter exclusivement sur la scène maritime. Le drame macédonien, c'est, avant tout, le triomphe de la cavalerie. Il n'en rentre pas moins dans notre sujet, puisqu'il doit nous conduire au siège de Tyr et au voyage de Néarque.

Ce drame, qui devait renouveler la face du monde, s'ouvre brusquement. Les prédécesseurs de Philippe auraient à peine été jugés dignes de tenir l'étrier à Périclès, — je veux dire de l'aider à monter à la perse, car les anciens n'avaient pas d'étriers. — Ce ne fut que par grâce et par une sorte de condescendance bienveillante que l'on admit les premiers rois de la Macédoine aux jeux Olympiques. Comment Philippe, cet otage presque adolescent, évadé de la maison d'Épaminondas, parvint-il, en si peu d'années, à devenir l'arbitre de la Grèce? Il y parvint en se montrant sans doute soldat vaillant et actif, mais surtout en s'armant, au milieu

du trouble croissant des esprits, de toutes les ressources de la politique. Les mines d'or de la Thrace, tombées entre ses mains, furent pour lui ce que seront un jour pour Charles-Quint les mines de Zacatecas. Il en tira chaque année près de 6 millions de francs, somme considérable dans un temps où le revenu imposable de la république athénienne ne dépassait pas 34 millions. On ne sait que trop l'usage que le roi de Macédoine fit de ses richesses : Athènes s'était longtemps débattue entre le parti démocratique et le parti oligarchique; elle avait appartenu un instant à la faction d'Alcibiade; tout à coup elle se trouva livrée, sans même en avoir le soupçon, au parti de Philippe. Ce n'était rien encore, car du penchant d'Athènes ne dépendaient plus les inclinations de la Grèce; Philippe eut, en outre, la suprême habileté d'assumer contre l'armée sacrilège de Phocide le rôle que joua contre les Albigeois Simon de Montfort. L'hégémonie macédonienne s'affirma par les saintes prouesses de ce Machabée.

La métamorphose soudaine de la tactique militaire eut aussi sa part dans le succès de Philippe. Le fils d'Amyntas n'inventa pas la phalange dont les rangs épais existaient avant lui; tout au plus plia-t-il ses troupes mal disciplinées jusqu'alors à cette formation dont on a beaucoup exagéré l'influence; ce qu'il fit et ce qui déconcerta bien mieux les plans de Charès et de Lysiclès, ce fut de se servir avec une rare vigueur de sa cavalerie. Depuis qu'Épaminondas leur avait appris le secret de leur force, les cavaliers ne craignaient plus d'assaillir les lourdes masses tout hérissées de fer des piquiers, masses formidables à coup sûr et dont les racines ne s'arrachaient que difficilement du sol. A Leuctres, ce furent les assauts de la cavalerie et non pas les chimériques combinaisons de l'ordre oblique qui donnèrent la victoire aux Thébains. Sous son épaisse cuirasse le cavalier pouvait défier la plupart des traits; l'hoplite voyait souvent la flèche traverser son bouclier. Quant au peltaste, il ne se fiait guère qu'à son agilité; d'ordinaire, il se tenait avec les bagages au centre de la phalange formée en carré. Lorsqu'il fallait poursuivre un ennemi en déroute, aller occuper quelque hauteur, le flanc du bataillon s'ouvrait et laissait passer ces troupes légères. Iphicrate fit un grand usage des peltastes; Philippe employa surtout ses cavaliers. L'alliance des Thessaliens lui avait donné la première cavalerie du monde; pour que rien ne manquât à sa fortune, le ciel lui envoya dans son propre fils, Alexandre, un incomparable « entraîneur d'escadrons. » Murat seul et Ibrahim-Pacha ont, dans le jeu toujours si chanceux des batailles, pesé d'un aussi grand poids par leur valeur personnelle.

II.

Je n'ai pas l'habitude de m'inscrire en faux contre les jugemens de Napoléon; je ne puis cependant partager son avis au sujet d'Alexandre. Il pourrait me venir à l'idée de comparer Alexandre à Richard Cœur-de-Lion, à François Ier, à Gustave-Adolphe, à Charles XII. « Libres de vivre en paix, sans honte et sans dommage, » tous ces grands hommes ont aimé la guerre pour la guerre; ils en ont recherché les émotions avec l'avidité que d'autres auraient apportée à la poursuite du plaisir. Je ne défends pas Alexandre d'avoir obéi à cette frénésie guerrière; je ne saurais admettre, malgré tout mon respect pour l'opinion de l'illustre prisonnier de Sainte-Hélène, que ce héros charmant « ait débuté avec l'âme de Trajan pour finir avec le cœur de Néron et les mœurs d'Héliogabale. » Alexandre, pour moi, n'est que le successeur et l'émule d'Achille. Le fils de Philippe sera certainement, à ses heures, législateur, conquérant, fondateur de villes; il ne mettra en réalité son orgueil qu'à devenir l'égal des héros d'Homère. La gloire n'a jamais revêtu à ses yeux d'autres traits. L'Achille de l'épopée, c'est l'Alexandre de l'histoire. Ce vainqueur qui vient de coucher le génie grec dans sa tombe l'en relève soudain pour le personnifier dans toute sa grâce et dans toute sa splendeur.

Achille a combattu le Scamandre; Alexandre mettra au rang de ses victoires l'honneur d'avoir pu lutter contre l'Indus, et pourtant Alexandre, pas plus que le fils de Thétis, ne sait nager. Achille avait Patrocle, Alexandre aura Éphestion. Achille apprit du centaure Chiron à cueillir les simples pour cicatriser les blessures; Alexandre apprendra d'Aristote le secret de rendre la santé aux malades. Il distribuera de sa propre main des remèdes à ses amis. Mettre le médecin Glaucus en croix pour le punir d'avoir laissé manger à Éphestion tremblant de la fièvre une volaille rôtie arrosée d'une grande coupe de vin frais est, je ne le contesterai pas, un acte cruel; l'indignation a cependant ici son excuse, quand on songe quelle chose rare fut de tout temps un véritable ami, surtout pour l'homme qui a ceint le diadème. Achille n'eût pas mieux traité Machaon si Machaon, par son ignorance, lui eût ravi Patrocle. Il est bien facile d'être doux et vertueux quand on a, comme saint Louis, sucé le lait de l'Évangile; Alexandre n'a connu d'autre règle morale que l'*Iliade*. Ce que l'*Iliade* célèbre, le fils d'Olympias, autant qu'il est en lui, l'accomplit.

Tout s'est réuni pour disposer l'héritier de Philippe à la violence : une mère impérieuse et imprudemment humiliée; un père qui,

après l'avoir comblé de tendresse, semble vouloir le repousser de son sein et l'écarter de son héritage; une nouvelle famille empressée à occuper les avenues du trône. Après s'être vu confier, à l'âge de seize ans, le sceau royal, après avoir chargé, à dix-huit ans, le bataillon sacré des Thébains et avoir décidé le gain de la bataille de Chéronée, il lui faut inopinément subir le spectacle des tardives amours de Philippe, l'insolence des intrus qui ont condamné la fille des rois de l'Épire à l'exil. Du sein de ces orages, une catastrophe sanglante l'appelle à succéder au plus grand politique du siècle : il n'a pas vingt ans. La Thrace à comprimer, la Grèce à reconquérir, des compétitions jalouses à faire avorter dans leur germe : telle est la triple tâche assignée par le sort à ce règne qui débute. En moins de deux années, tout est rentré dans l'ordre; Alexandre a reçu, comme Hercule, le don d'étouffer les monstres en se jouant.

Homère a chanté la colère d'Achille : que les Macédoniens se gardent du courroux d'Alexandre! Agathocle était un gai compagnon : « Sifflez-moi, mes frères, disait-il, comme Voltaire, je vous le rendrai. » Alexandre savait mal endurer la raillerie ; les méchans bruits lui faisaient aisément perdre tout sang-froid. Il avait souvent à la bouche cette admirable maxime : « C'est une vertu royale d'entendre avec patience dire du mal de soi lorsqu'on fait le bien. » Ce ne fut jamais chez lui qu'une maxime. Il pardonnait sans peine la trahison, car la trahison ne menaçait que sa vie; il était pour la calomnie sans pitié ; la calomnie portait atteinte à sa gloire. « Quand je me suis mis à parcourir les libelles les plus infâmes, disait Napoléon à Sainte-Hélène, ces libelles ne me faisaient rien, mais rien du tout! Quand on m'apprenait que j'avais étranglé, empoisonné, violé, que j'avais fait massacrer mes malades, que ma voiture avait roulé sur mes blessés, j'en riais de pitié (1)... sitôt qu'on approchait un peu de la vérité, il n'en était plus de même; je sentais le besoin de me défendre, j'accumulais les raisons pour me justifier et encore n'était-ce jamais sans qu'il restât quelques traces d'une peine secrète. Voilà l'homme! » Voilà surtout, nous permettrons-nous d'ajouter, Napoléon le Grand et Alexandre! Toutes les veines n'ouvrent pas un aussi facile accès au poison, et ce n'est pas mériter le nom de grand politique que de mettre aux fers Callisthène ou de rompre la paix d'Amiens pour un pamphlet.

L'empereur Napoléon ne s'est jamais proposé Alexandre pour modèle; il semble qu'il ait réservé toute son admiration pour César, et cependant ce n'est pas un César que je reconnaîtrais en lui

(1) Il ne se contentait pas de rire, il se signait par une vieille habitude d'enfance tout italienne, en s'écriant à diverses reprises : « Jésus! Jésus! Jésus! »

si j'essayais de lui découvrir dans l'histoire un ancêtre. Ce serait bien plutôt un Alexandre : je parle évidemment de l'homme et non du capitaine. Le trait distinctif d'Alexandre, c'est la grâce; c'est aussi par sa grâce plus encore que par son génie que Bonaparte a séduit le peuple français. Il eut « Minerve pour guide et Apollon pour protecteur. » Le grand Frédéric n'était point de l'avis d'Alcibiade; la flûte ne lui a jamais semblé « un instrument méprisable. » Eût-il réprouvé davantage les luttes du pugilat et du pancrace? J'ignore complètement quelles étaient les idées d'Alexandre et de Napoléon en fait de musique; je soupçonne le premier d'avoir cultivé la lyre et le second d'avoir étudié la guitare; je crois pouvoir affirmer que tous les deux ont eu et ont témoigné la même répugnance pour les athlètes. Ni les grands déploiemens de force brutale, ni les voluptés grossières ne pouvaient avoir de charme pour ces natures ardentes, mais si fines en même temps et si délicates. L'amitié fut leur rêve; les déceptions amères ne devinrent que trop souvent leur lot. Philotas complote la mort de son bienfaiteur, Clitus le noir, pris de vin, l'outrage, Harpalus s'enfuit avec ses trésors, Callisthène, sous le masque de l'austérité philosophique, excite les Macédoniens à la révolte; les dissensions d'Éphestion, de Cratère, d'Eumène font retentir le palais du cliquetis des épées, et ce souverain, dont les ornemens royaux recevront, après sa mort, des sacrifices, dont le diadème, le sceptre et la couronne, dieux fétiches de généraux impuissans à s'entendre, seront censés distribuer des ordres et présider à l'administration de l'empire, ce souverain, méconnu par ceux qu'il a le plus aimés, se verra forcé, sur la fin de son règne, de mettre sa personne sous la garde des vaincus, comme Orkhan mit la sienne sous la protection des janissaires. Les Perses lui fourniront une phalange dévouée de 30,000 guerriers; il se rencontrera chez les Macédoniens assez de mécontens pour qu'on en puisse former tout un corps à part, sous le nom de « bataillon des indisciplinés. »

« Calomniez, a dit Beaumarchais, il en reste toujours quelque chose. » L'homme qui n'avait connu, avant son mariage avec Statira, et plus tard avec Roxane, d'autre femme que Barsine, la veuve de Memnon, l'homme qui, à trente ans, pouvait passer devant tant de captives, « le tourment des yeux, » comme devant « des statues inanimées, » ce même homme qui se glorifiait d'avoir, dès son enfance, fait choix de deux excellens cuisiniers, — pour le dîner, une promenade au lever de l'aurore; pour le souper, un dîner frugal, — nous est représenté par la majorité des chroniqueurs comme vivant au milieu des orgies. C'est du sein d'une orgie, nous dit-on, c'est sur la provocation d'une courtisane, qu'il se lève pour donner

l'ordre de brûler Persépolis. Le croyez-vous vraiment? « Alexandre, remarque avec raison Voltaire, a fondé beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit; » et, chose assez étrange, les débris de Persépolis ne confirment aujourd'hui par aucun indice, les récits d'Arrien, de Diodore de Sicile et de Quinte-Curce. Rien n'indique que la flamme ait léché ces colonnes et ces parois couvertes de sculptures. Nous n'avons pas besoin cependant de sortir de chez nous pour savoir que les monumens ravagés par l'incendie ont coutume d'en garder la trace jusque dans leurs ruines. Mais passons! Si Persépolis n'a pas été brûlée, Persépolis du moins a été saccagée, peut-être même en partie détruite. Je l'admets et, jusqu'à un certain point, je l'excuse. Persépolis, avec sa citadelle entourée d'une triple enceinte, se trouvait séparée de Suse par un pays d'un accès difficile; pour y arriver, l'armée grecque avait dû franchir plus d'un fleuve, le Pasitigre, l'Oroatis, l'Araxe, — il s'agit ici du Petit-Araxe et non du grand fleuve impétueux qui se jette dans la mer Caspienne; — elle avait dû forcer plus d'un défilé, gravir des montagnes semées de fondrières et couvertes de neige; partout l'hostilité la plus vive l'avait assaillie; partout, durant ce long et périlleux trajet, dans le pays des Uxiens, comme aux roches Susiades, le sentiment de l'indépendance nationale s'était manifesté avec un redoublement d'énergie. A la tête de 25,000 hommes d'infanterie et de 300 cavaliers, Ariobarzane venait de faire subir aux vainqueurs leur premier échec et, pour porter au comble l'irritation de l'armée, à peine les soldats d'Alexandre avaient-ils passé l'Araxe que 800 Grecs, réduits à l'esclavage par le prédécesseur de Darius, venaient implorer la pitié de leurs compatriotes et leur demander vengeance. Tous ces malheureux étaient mutilés; aux uns on avait coupé les mains, les autres avaient perdu les oreilles ou le nez. Les Macédoniens, presque aussi sauvages que les habitans des hautes terres de l'Écosse, non moins féroces que les Albanais de nos jours, étaient insatiables de butin. Alexandre, jusque-là, ne les avait pas laissés piller. Persépolis passait pour la ville la plus riche qui fût alors sous le soleil; quand il l'eût voulu, Alexandre eût-il eu la puissance de la soustraire à l'avidité de ses soldats? On peut blâmer la destruction de Persépolis, les scènes de désordre, les massacres qui l'accompagnèrent; il n'est pas nécessaire d'attribuer cette exécution terrible à l'ivresse. La dévastation du Palatinat, les dégâts infligés à nos propres provinces ont été ordonnés de sang-froid; ce fut une application barbare des lois de la guerre, ce ne fut pas le transport d'esprits en démence.

Ce grief écarté, serons-nous plus fondés à croire que les excès

de table aient abrégé les jours du vainqueur d'Issus et d'Arbèles? Aimable et fécond causeur, Alexandre paraît, en effet, s'être plu à rester longtemps attablé. Faut-il en induire qu'il ait jamais perdu les habitudes de sobriété si naturelles aux hommes que de grandes pensées préoccupent? C'est à table que s'échangent avec le plus d'aisance et d'abandon les idées; l'élève d'Aristote avait, comme Frédéric II, conçu le beau rêve de vivre familièrement avec les philosophes; il n'est pas étonnant que ces doctes entretiens se soient souvent prolongés très avant dans la nuit. « Il n'est science ni art qui puisse allonger la vie plus que ne permet le cours de la nature; » en revanche, les voies sont nombreuses par lesquelles on arrive à en hâter le terme. Les fatigues de la guerre entre autres n'ont que trop souvent miné avant l'heure les corps les plus robustes. Alexandre est mort très probablement de ses incroyables labeurs, d'une fièvre paludéenne revêtant tout à coup le caractère d'une affection typhoïde, à moins qu'il ne soit mort, comme le crut toute l'armée, des effets plus sûrs encore du poison. L'empoisonnement est une arme asiatique, et la Grèce s'imprégnait, depuis près d'un siècle, des habitudes et des vices de l'Asie. Moins qu'à l'Asie d'ailleurs la personne des rois lui était sacrée. Philippe avait succombé sous le fer d'un assassin, Olympias devait être égorgée un jour sur l'ordre de Cassandre. Ce que Philotas méditait, Antipater, moins scrupuleux, était assurément homme à l'accomplir. On sait ses démêlés violens avec Olympias, on connaît aussi la réponse demeurée célèbre d'Alexandre : Si les larmes d'une mère pouvaient « effacer dix mille lettres, » les dénonciations d'une reine n'avaient besoin que d'en faire signer une; l'épée qui frappa Parménion n'était pas si bien rentrée dans le fourreau que quelque emportement soudain ne pût l'en faire sortir. Antipater le craignit peut-être, et plus d'un historien, se mettant sur ce point d'accord avec le cri unanime de l'armée, l'accuse d'avoir pris les devans.

Moissonné par le sort ou par la trahison, Alexandre n'en doit pas moins à cette fin prématurée la majeure partie de son prestige. Il resta, comme l'avait été Bacchus avant lui, le prince de la jeunesse. Un Alexandre parvenu à l'âge de Nestor ne se concevrait guère. S'il eût, comme Louis XIV, régné soixante-douze ans, Alexandre aurait peut-être encore eu des autels; les peuples auraient versé peu de larmes sur sa tombe. Qu'il me soit permis de confesser ici ma faiblesse : je souffre difficilement qu'on touche aux grands hommes. En les ravalant à notre niveau, il me semble que c'est l'humanité tout entière qu'on rabaisse. Si jamais les prêtres de l'Égypte ont mérité que l'univers ajoutât quelque foi à leurs impostures, c'est assurément le jour où ils reconnurent dans le vainqueur

de Tyr et de Gaza le frère généreux d'Alcide, le fils chéri de Jupiter Ammon. Quel mortel en effet fut plus digne de gravir les degrés de l'Olympe et d'y aller réclamer, au nom de ses exploits, sa part d'ambroisie?

Voyez-le dans les champs d'Arbèles, quand Parménion est parvenu à l'éveiller. Il se couvre de son casque de fer poli, brillant comme de l'argent. Autour du cou s'adapte le gorgerin orné de pierreries; un buffle de Sicile, serré à la ceinture, l'enveloppe jusqu'à la hauteur des genoux; un justaucorps de lin rembourré de coton, à la façon des cuirasses de Montezuma, justaucorps ramassé sur le champ de bataille d'Issus, une cotte de mailles, don de la ville de Rhodes, merveilleux travail qu'on dirait sorti des forges de Vulcain, ont complété cette armure défensive. A son côté, le héros radieux suspend alors le glaive que lui envoya de Chypre le roi des Citiens; de la main gauche, il saisit un faisceau de javelines. Qu'on amène Bucéphale! Le noble coursier ploie déjà sous le faix des ans; il n'a rien perdu de sa martiale ardeur. Alexandre a cessé de le monter dans les marches; il ne se fie qu'à lui lorsqu'il faut aller à l'ennemi. Le héros saute en selle. Quand il a formé la phalange en bon ordre et parcouru les rangs, il se place en avant du front de l'armée, s'y arrête un instant, puis tout à coup élève sa main droite vers le ciel. Les cavaliers partent à fond de train, la phalange se déroule derrière eux comme une mer houleuse. Que fait Alexandre pendant qu'à son signal la mêlée sur tous les points s'engage? Va-t-il se placer sur quelque éminence pour embrasser de ce poste élevé l'ensemble de la bataille? se préoccupe-t-il de rester en communication avec Parménion, avec cette aile gauche qui, séparée de lui, n'étant plus animée du feu de ses regards, menace de fléchir? Garde-t-il sous la main des escadrons de réserve, des hoplites, des peltastes pour les faire donner en temps opportun? Non! Alexandre s'est jeté de sa personne au plus épais; c'est sur son bras qu'il compte plus encore que sur ses soldats pour arracher au destin jaloux la victoire. Il n'y a que les vieilles chansons de gestes, que les romans de l'Arioste ou du Tasse qui nous montreront la guerre sous cet aspect. Le grand capitaine, s'il existe, a disparu; il ne reste plus que le paladin courant tout enivré au-devant de la mort ou de la gloire.

Ce jeune héros « aux yeux vifs et mobiles, au nez aquilin, à la peau blanche veinée d'un réseau de pourpre, dont la chevelure blonde s'échappe en boucles frisées de dessous le casque qui la recouvre » se croit donc invulnérable? Laissons cette illusion au fils de Thétis! Le fils de Thétis lui-même l'a-t-il après tout jamais eue? Homère s'est bien gardé de nous gâter ainsi l'héroïsme d'A-

chille. Comme le héros qui combattit Hector et qui prit en pitié le vieux Priam, Alexandre se sait exposé à tous les dangers que peut craindre un mortel; en sa qualité de demi-dieu, il les brave; s'il succombe, il est bien sûr de renaître « au bûcher d'Œta. » Au passage du Granique, il a eu le bras droit traversé d'un javelot; à Gaza, il est blessé à l'épaule; dans la Drangiane, une flèche lui brise un des os de la jambe; un peu plus loin, une pierre le frappe au cou; chez les Oxydraques ou chez les Malliens, — on s'y perd, — peu s'en faut que les Macédoniens n'aient à le rapporter, comme revint Charles XII du siège de Fredericksburg — sur un brancard. Les machines de guerre allaient trop lentement; Alexandre enfonce une porte et se précipite dans la ville. Il tue un grand nombre d'ennemis, met les autres en fuite et les oblige à se réfugier dans la citadelle. Les Indiens ne garderont pas longtemps cet asile. De sa propre main le fils d'Olympias saisit une échelle, l'applique contre le mur et, tenant sa rondache au-dessus de sa tête, atteint le haut des créneaux. L'échelle se rompt sous le poids des hétaires qui se sont précipités pour le suivre. Debout sur le rempart, Alexandre sert de cible aux traits de l'ennemi. Stérile péril indigne de son courage! Se ramassant sur lui-même, le plus agile des Grecs s'élance d'un bond au milieu des barbares. Tout fuit et se disperse; on dirait que la foudre est tombée sur ce vil troupeau. Mais bientôt les barbares reviennent de leur effroi; ils osent jeter un regard derrière eux et n'aperçoivent qu'un homme, un seul homme, au pied des murailles. Ils le chargent avec de grands cris, à coups d'épées et à coups de piques. Le casque et le bouclier du roi résonnent comme l'enclume sous le marteau du forgeron; le tranchant des armes vient heureusement s'y émousser. Un Indien bande alors son arc : que les dieux protègent le talon d'Achille! Le flanc du héros ne s'est qu'un instant découvert : le trait vole, perce la cuirasse et s'enfonce près de la mamelle. Sous la douleur aiguë Alexandre s'affaisse. L'Indien bondit le cimeterre en main; il se prépare à frapper le dernier coup : Alexandre lui plonge son épée dans l'aine et l'étend raide mort. Une branche pendait des murs, le roi la saisit, se relève et provoque les barbares au combat. Heureux les princes qui trouvent, en pareille occasion, des compagnons fidèles! Deux hypaspistes, Peucestas et Limnée, apparaissent à temps : ils courent au roi et se jettent devant lui. Limnée le premier roule, atteint d'une blessure mortelle; Peucestas est blessé aussi, il lui reste la force de combattre encore. Alexandre lui-même reçoit un violent coup de massue sur la nuque. Ses yeux se couvrent d'un nuage; il s'appuie contre la muraille, la face tournée vers l'ennemi. C'en était fait du fils de Jupiter Ammon si,

dans cet instant critique, les Macédoniens n'étaient survenus en masse. Ils enlèvent Alexandre et l'emportent évanoui. Le dard avait pénétré entre les côtes : on réussit à scier le bois de la flèche et l'on put alors enlever au blessé sa cuirasse. Pour arracher le fer, large de trois doigts, long de quatre, il fallut pratiquer dans les chairs une profonde incision. L'opération fut longue et douloureuse, accompagnée de nombreuses défaillances : le dard enfin abandonne la plaie ; Alexandre revient à la vie. La convalescence exigeait de grands soins, un absolu repos ; au bout de quelques jours, les Macédoniens s'alarment ; ils craignent qu'on ne leur cèle la mort du roi, qu'on ne leur dissimule tout au moins la gravité de son état. Attroupés autour de la tente royale, ils demandent à voir leur souverain. Le tumulte prend peu à peu l'accent et l'aspect de la révolte. Alexandre, étendu sur sa couche, entend ces clameurs : il s'habille, et, d'un pas que son âme héroïque trouve encore le moyen d'affermir, il va sacrifier aux dieux. Macédoniens ! élevez des autels au roi qui vous est rendu ; ce n'est pas moi qui vous en blâmerai.

III.

L'Asie-Mineure a connu d'autres conquérans qu'Alexandre. Elle a vu passer tour à tour dans ses plaines Cyrus le Jeune, Trajan, Julien, Héraclius, Godefroi de Bouillon, Tamerlan et de nos jours même, le fils de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha. Les uns ont dû forcer une double ceinture de montagnes, le Taurus, boulevard de la Cilicie, l'Amanus, rempart non moins escarpé de la Syrie ; les autres n'ont eu qu'à suivre la vallée de l'Euphrate. Ce sont tous de grands capitaines ; le plus grand, s'il était permis de lui attribuer exclusivement le mérite de ses foudroyantes campagnes et de n'en rien laisser à ce colonel français qu'une heureuse fortune lui avait donné pour lieutenant, serait, à coup sûr, Ibrahim. On ne saurait, en effet, oublier que ce chef d'une armée qui, hier encore, combattait à la turque, a eu le singulier honneur de sortir victorieux d'une rencontre où les plus vaillantes troupes de l'empire ottoman l'attendaient dans des positions choisies de longue date, fortifiées à l'avance et couvertes de tout le prestige de la science allemande. De quels précieux conseils, en effet, son adversaire ne se présentait-il pas entouré ! Un seul nom dira tout : M. de Moltke était au nombre de ces officiers prussiens sur lesquels reposait le principal espoir d'une Europe hostile, et dont la tutelle devait suppléer à l'insuffisance d'Hafiz-Pacha. Dieu nous garde d'infliger à ce nom illustre l'apparence même de la plus légère responsabilité dans la défaite !

On sait que les avertissemens donnés, loin d'être écoutés, furent à peine compris; il ne doit pas moins rejaillir quelque gloire sur l'héroïque capitaine qui vainquit à Nézib, de la présence dans le camp ennemi d'un pareil conseiller.

Si la politique française a jamais été excusable dans ses méprises, ce fut assurément le jour où elle crut avoir trouvé dans le réformateur de l'Égypte le régénérateur de cet empire caduc dont elle était la seule à ne pas convoiter les dépouilles. Tout tendait, en effet, à égarer son jugement: dans Alexandrie, le spectacle d'une activité sans égale, sur les champs de bataille, une succession si rapide de triomphes que le monde n'avait rien vu de pareil depuis le temps des conquêtes d'Alexandre. Au mois d'octobre 1831, l'armée d'Ibrahim, rassemblée sur les confins de l'Égypte, se met en mouvement; le 27 novembre, elle est sous les murs de Saint-Jean d'Acre; le 27 mai 1832, Acre est emportée. Les portes de Damas s'ouvrent le 16 juin; le 17 juillet, Alep devient le prix de la victoire de Homs. La vallée de l'Oronte est désormais une vallée égyptienne; la Syrie tout entière appartient au pacha du Caire. Où les Turcs vont-ils se poster pour opposer une digue au torrent qui a renversé jusqu'ici tous les obstacles? Leurs troupes se réunissent dans la plaine d'Issus, entre Adana, Payas et Alexandrette. A l'exemple d'Alexandre revenant de Myriandre, Ibrahim franchit les Pyles amaniques. Du col de Beylan enlevé avec une suprême vigueur, il descend dans la plaine et n'y rencontre plus que des fuyards. Le 11 août, il se remet en marche sur Adana. Les Pyles ciliciennes ne l'arrêteront pas mieux que les Pyles amaniques; dès les premiers jours d'octobre, Ibrahim a pris pied sur le plateau de l'Asie-Mineure. C'est de Koniah que Cyrus le Jeune s'est porté dans les plaines de la Cilicie; c'est à Koniah que le fils de Méhémet-Ali, le 18 novembre, établit son camp.

Pendant la guerre de l'indépendance hellénique, un seul nom a grandi à côté de celui d'Ibrahim; Reschid-Méhémet se montra dans l'Attique l'émule du farouche conquérant de la Morée. Le divan rappelle en toute hâte Reschid occupé à soumettre les Albanais; il lui donne une armée nouvelle, la grande armée d'Anatolie. Le 3 novembre, Reschid traverse le Bosphore; dès le 18 décembre, les coureurs des deux armées préludent au choc décisif qui s'annonce par ces escarmouches. Les Turcs peuvent mettre en ligne 53,000 hommes et 93 pièces d'artillerie; les Égyptiens ne leur opposeront que 15,000 hommes et 36 pièces. Quelle rude campagne que cette campagne d'hiver, sur un sol nu et dévasté, où règne un froid de 14 degrés centigrades! Croirait-on bien que ces soldats qui bivouaquent sans tentes, sans manteaux, par une telle

saison, à près de 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, sont venus du delta brûlant du Nil ? On a souvent cité l'indifférence des Grecs pour les climats à travers lesquels les traîna, durant douze années, Alexandre; les Fellahs, ce me semble, ne le cèdent en rien, sous ce rapport, aux guerriers de la Macédoine. La bataille de Koniah durait depuis près de deux heures, quand le grand vizir, égaré dans le brouillard, fut fait prisonnier. Cinq heures et demie encore, les Turcs résistèrent : résistance héroïque qui ne put que retarder la déroute; le 20 janvier 1833, l'armée égyptienne marchait sur Constantinople. Elle y eût fait sans aucun doute une entrée triomphale si l'Europe entière ne se fût jetée en travers. La paix fut signée le 8 avril.

Le sultan mit six ans à préparer sa revanche : instructive leçon pour les étourdis qui s'imaginent que l'ascendant militaire se déplace aisément entre deux campagnes ! Le théâtre seul de la défaite fut changé. On combattit cette fois entre le Taurus et l'Euphrate, non plus par 14 degrés de froid, mais par 45 degrés de chaleur. Le 21 juin 1839, Ibrahim reconnaît les positions de l'armée turque; ces positions sont trop fortes pour qu'il se hasarde à les aborder de front. Est-il beaucoup plus prudent d'essayer de les tourner? Cette marche de flanc à travers une longue gorge qui déroule ses sinuosités presque à portée du canon ennemi ne sera-t-elle pas une des opérations les plus aventureuses que jamais général ait tentées? Combien les conseillers prussiens d'Hafiz-Pacha, M. de Muhlbach, le baron de Moltke, M. Laoué, durent maudire, en ce jour, l'inertie fataliste qui retint l'armée ottomane dans ses lignes ! Ibrahim-Pacha eut l'immense mérite de pressentir que cette inertie ne ferait pas défaut à son audace. Le grand homme de guerre est celui qui connaît le mieux le tempérament de son ennemi et qui sait tirer parti de toutes les faiblesses que la fortune met sur son chemin. De chaque côté 40,000 hommes environ et 150 bouches à feu s'apprêtaient au combat. Tourné par Ibrahim, Hafiz-Pacha s'était vu contraint de sortir de ses retranchemens et d'exécuter un complet changement de front; il livra bataille ses positions à dos. Le sort des armes lui fut aussi contraire qu'il l'avait été à Méhémet-Reschid. L'Europe coalisée s'entendit de nouveau pour ravir l'empire à demi conquis au vainqueur. L'Europe gardait pour elle l'opulent héritage; veuille le ciel qu'elle n'ait point à se repentir d'avoir laissé aux générations futures semblable proie à se disputer !

L'empereur Napoléon exagérait à coup sûr la portée de son échec quand il se plaignait que Sidney Smith, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, « lui eût fait manquer sa fortune. » — Sidney Smith ne l'a pas empêché d'acquérir une gloire devant laquelle toutes les

autres pâlissent, mais il a évidemment fait rebrousser chemin à la pensée grandiose d'un héros sorti du même moule que Mahomet. Prendre l'Europe à revers en soulevant sous ses pas une race déchue plutôt que dégénérée fut un instant, dit-on, le rêve de Bonaparte. De toutes les familles humaines, la plus naturellement belliqueuse n'est-elle pas, en effet, la descendance d'Ismaël? Il ne faudrait qu'un nouveau prophète pour la mettre en mouvement. Dans l'armée d'Ibrahim, il m'a semblé retrouver un instant l'armée d'Alexandre : les voilà bien ces soldats de fer, exempts de bagages, « qui trouvent partout un endroit pour camper et des vivres pour se nourrir. » Au temps même de Soliman le Grand, l'armée turque est au contraire devenue déjà presque aussi pesante que l'armée de Darius.

Si nous en devons croire Jenkinson, pour envahir la Perse avec 300,000 hommes, il ne fallut pas au fils de Sélim moins de 200,000 chameaux (1). — Un chameau peut porter la charge de trois bœufs ou celle de deux mulets. — Et quel faste inutile, quel pompeux déploiement d'un luxe sans objet! Comme on sent bien que la mollesse asiatique ne tardera pas à se glisser dans ces rangs, dont l'aspect imposant éblouit encore le marchand anglais! Le 4 novembre 1553, Jenkinson a vu 90,000 hommes venir dresser leurs tentes dans la plaine d'Alep; les autres troupes avaient pris la route de l'Arménie. Devant le Grand-Seigneur, autrement appelé le Grand-Turc, marchaient 6,000 cavaliers, tous vêtus d'écarlate; puis s'avançaient 10,000 tributaires en habits de velours jaune, coiffés à la tartare de chapeaux, jaunes aussi, de deux pieds de haut. A la base du bonnet s'enroulait par des plis nombreux une longue bande d'étoffe de la même couleur. Ces soldats portaient tous leur arc à la main, ainsi que font les Turcs. Quatre capitaines, dont la haute mine est encore rehaussée par un splendide costume de velours cramoisi, conduisent chacun 12,000 hommes bien armés, le morion en tête, l'épée courte au côté. Tout cela, ce n'est que de l'infanterie légère; voici le corps redouté qui tant de fois a fait trembler l'Europe! voici les 16,000 janissaires qui passent! Un casque de velours blanc leur couvre le front, laissant pendre en arrière une longue traîne, une sorte de couvre-nuque, assez semblable à un chaperon français; sur le devant de ce casque, juste au milieu du front, est fixé un demi-cylindre d'argent massif, haut de plus d'un pied et tout garni de pierres précieuses. Au sommet de l'étrange coiffure se dresse un grand plumet qui se balance

(1) Ce chiffre paraîtra sans doute invraisemblable : qu'on n'oublie pas cependant qu'une seule campagne dans l'Afghanistan a coûté 60,000 chameaux au Pendjab, qui en possédait à cette époque 180,000.

quand le soldat marche. Les janissaires ont un uniforme de soie violette, leur arme est une arquebuse jetée sur l'épaule gauche. Derrière les janissaires, remarquez ce millier de soldats si richement couverts de draps d'or : ce sont les icoglans. La moitié a été munie d'arquebuses, l'autre moitié garde l'arc et le carquois. Trois hommes d'armes les suivent. Sur l'armure de ces cavaliers flotte, à la façon turque, une peau de léopard. La lance en arrêt, on dirait qu'ils portent à je ne sais quel ennemi invisible un défi. Vous avez sous les yeux les champions du Grand-Turc.

Oh! les magnifiques chevaux blancs! nous n'avions pas encore vu leurs pareils. Leur housse étincelle du feu des diamans, des émeraudes et des rubis dont on l'a semée; ils servent de monture aux sept pages d'honneur vêtus de draps d'argent. Six autres pages, l'arc en main, le sabre courbe pendant de la ceinture, serrés dans leur longue robe de drap d'or, forment un second groupe dont l'éclat ne le cède en rien à celui du premier. La foule les regarde passer ébahie. Prosternez-vous! le Grand-Turc en personne va paraître.

Quelle merveilleuse majesté dans son attitude et que toute cette pompe orientale lui sied bien! Son front est entouré d'un turban de soie et de lin tissés ensemble qu'on prendrait pour une mousseline de Calicut, si le souple tissu n'était cent fois plus beau et plus riche. Quinze yards d'étoffe sont entrés dans les plis entrelacés du turban. Le sultan monte un cheval d'une blancheur sans tache, dont la housse traînante est faite de drap d'or et brodée de pierreries. De chaque côté de sa hautesse marche un page en livrée de drap d'or, et à sa suite chevauchent sur des haquenées blanches six belles jeunes femmes dont l'habit de drap d'argent disparaît sous une broderie de perles constellée des pierres les plus fines. Vaillantes amazones, elles ont l'arc en main, comme la chasseresse antique. Un cône de métal, merveilleux travail d'orfèvrerie, est posé sur leur tête, et de ce cône s'échappent de longues tresses de cheveux teints en rouge. Les ongles ont pris également la couleur du sang. Deux eunuques accompagnent chacune de ces odalisques. Après le sultan et son riche cortège, qui pourrait encore attirer l'attention? Le grand pacha! le commandant en chef de l'armée! Ce pacha n'est plus le célèbre Éphestion du nouvel Alexandre. Ibrahim a été étranglé le 5 mars 1536, mais les vaillans vizirs ne manquent pas à la Porte. Roustem-Pacha, — si c'est bien Roustem qui commandait en ce jour, — porte une ample tunique de velours cramoisi et par-dessus sa tunique un dolman. Autour de lui se groupent 50 janissaires à pied. Trois autres pachas dirigent l'arrière-garde, composée de 4,000 cavaliers et de 3,000 fantassins.

Si une armée moderne a pu affronter les hasards de la guerre

dans cet appareil dont la magnificence ne faisait qu'entraver sa marche et n'ajoutait rien à sa force, pourquoi resterions-nous incrédules aux descriptions que nous ont transmises Hérodote et les historiens d'Alexandre? L'armée anglaise de l'Inde est-elle moins encombrée de bagages et de valets? N'a-t-on pas vu arriver en 1839 sous les murs de Caboul 80,000 rationnaires, parmi lesquels, au moment de l'action, on aurait eu peine à trouver plus de 7,000 hommes capables de figurer en ligne? Et, en 1842, quand l'insurrection chassa les Anglais de cette ville si imprudemment occupée, combien comptait-on de soldats dans la colonne qui alla s'engouffrer au fond de défilés d'où elle ne devait pas sortir? 3.140 en tout sur un effectif de 17,000 hommes. Le nombre de domestiques, hommes de peine, détaillans, que le devoir ou l'appât du gain attache à une armée en campagne dans les Indes est dix fois plus considérable, nous apprend M. de Valbezen, que celui des combattans. Le gouvernement anglais s'est appliqué de tout son pouvoir à réduire, depuis quelques années, cette proportion aussi dangereuse qu'incommode. Pourrait-on affirmer que ses efforts aient été couronnés de succès? Ce sera toujours avec de petites armées et de gros convois qu'on fera la guerre en Asie. Comme l'a très justement fait observer Victor Jacquemont, « dans un pays traversé de déserts, le moindre corps de troupes, pour ne pas mourir de faim et souvent même de soif, doit traîner à sa suite un nombre immense d'animaux de bât et de charrettes. » Raison de plus pour n'y pas joindre les embarras d'une cour et d'un harem.

IV.

Je ne sais trop à quel titre on a pris l'habitude de récuser constamment l'autorité de Quinte-Curce pour ne s'en fier qu'au témoignage d'Arrien. Quelques erreurs géographiques et un trop grand penchant à la déclamation ne suffisaient pas, suivant moi, pour infirmer aussi complètement un récit plein de vie, où nous retrouvons maints détails négligés bien à tort par le gouverneur de la Cappadoce. Diodore de Sicile, Justin, Plutarque, Arrien, Quinte-Curce, ont puisé aux mêmes sources. Tous ont mis à contribution les éphémérides, les mémoires de Ptolémée et d'Aristobule, la chronique de Clitarque. Si l'Orient, dans sa pompe stérile, si l'invasion, dans sa pauvreté martiale, nous sont fidèlement rendus, ce n'est pas dans l'*Anabase* d'Arrien, ce serait plutôt dans le *de Rebus gestis* de Quinte-Curce. Je reconnais l'armée de Xerxès, telle que nous l'a décrite Hérodote, dans la masse incohérente que Darius, après l'avoir parquée par groupes de 10,000 hommes, épancha en

un jour sous les murs de Babylone. Contemplez pour la dernière fois l'incroyable splendeur qui fit si longtemps l'orgueil et la faiblesse de l'empire! Le défilé commence : en tête, porté sur des autels d'argent, le feu qu'on ne laisse jamais éteindre, puis le cortège des mages chantant les saints cantiques; derrière les mages, 365 serviteurs du temple, vêtus de robes de pourpre et destinés à figurer les 365 jours de l'année. A la suite de ce bataillon s'avance le char consacré au maître des dieux, avec son attelage aussi blanc que l'hermine. Le dieu du jour est représenté par un coursier que l'on conduit en main et qui doit cet honneur à sa taille gigantesque. Dix autres dieux, divinités secondaires, ont aussi leurs chars dont les panneaux sont à demi couverts d'incrustations d'or et d'argent. Des piqueurs, avec leurs baguettes d'or et leurs blancs vêtemens, marchent d'un pas grave de chaque côté des chevaux, qui obéissent à leur voix. A travers la poussière qu'elle soulève voyez maintenant passer la cavalerie des douze nations : que de variété dans les armures de ces soldats accourus de toutes les contrées de l'Asie! Les 10,000 immortels suivent les cavaliers. Toujours de l'or! Des colliers d'or massif au cou, des broderies d'or aux manches flottantes des tuniques, des perles et des pierres précieuses mêlées aux broderies. Dans aucun autre corps l'opulence des barbares ne s'est étalée avec plus de profusion. Les 15,000 guerriers désignés sous l'appellation orgueilleuse de *cousins du roi*, resplendissent à peine d'un égal éclat : parure de femme plutôt que luxe de gens de guerre! Quelle est cette troupe à laquelle nous entendons donner le nom de *doryphores?* C'est la grande domesticité du palais : nous avons sous les yeux les officiers de la garde-robe royale. Les doryphores précèdent immédiatement le char du roi. Qui tentera de décrire le merveilleux aspect de ce trône de combat? Les deux panneaux sont décorés des plus riches simulacres; l'avant-train même est semé de pierreries. Entre les images de Ninus et de Bélus, statuettes d'or hautes d'une coudée, une aigle d'or s'apprête à prendre son vol. De ses ailes éployées, l'oiseau de Jupiter couvre toute la partie antérieure du char. C'est du haut de ce char que Darius, debout et dominant majestueusement la foule, apparaît aux regards de ses sujets. La beauté est le privilège des monarques perses. Par sa haute stature, par l'illustre origine empreinte dans tous ses traits, Darius montre bien qu'il est de la race auguste où l'Asie est habituée à chercher ses rois. Sa tunique de pourpre est traversée par une longue broderie blanche; sur ses épaules s'attache un manteau de drap d'or, qu'ornent deux éperviers qui fondent l'un sur l'autre; de sa ceinture dorée pend un sabre courbe dont le fourreau semble fait d'une seule pierre précieuse. La tiare

droite, — le *cidaris*, — est la coiffure des souverains. Darius a posé sur son front le cidaris et le riche diadème, dans lequel l'azur et le blanc s'entrelacent. Pour gardes à ses côtés il a placé sa meilleure noblesse, ceux qui lui tiennent de plus près par le sang. Ces gardes sont au nombre de 200 environ. Derrière le char royal sont rangés les 10,000 hastaires. Le bois des piques est garni d'argent, le fer de lance est remplacé par une pointe d'or. 30,000 hommes de pied, masse profonde et compacte, ferment la marche. Un intervalle de 200 mètres environ sépare l'armée des combattans de l'armée préposée à la garde des bagages. Dans cette seconde armée vous trouverez le char qui porte Sisygambis, la mère de Darius, et un autre char destiné à transporter Statira, son épouse. Les femmes qui accompagnent les deux princesses sont à cheval. Quinze arabas contiennent les enfans du roi, leurs précepteurs et la troupe des eunuques; 360 concubines, — à l'éclat qui les environne, on les prendrait pour autant de reines, — remplissent aussi de nombreux chariots; 600 mules et 300 chameaux, avec leur escorte d'archers, ont reçu pour fardeau le trésor royal. Est-ce tout? Non! il faut encore des chars pour les harems des seigneurs de la cour, des chars pour les valets, des chars pour les porteurs d'eau et pour les esclaves qui fendent le bois. Une armée asiatique, nous l'avons déjà dit, ne saurait se déplacer à moindres frais. La compagnie des Indes, à l'époque où Victor Jacquemont visitait le Bengale, se trouvait en mesure de mettre 300,000 hommes en campagne, mais c'était à la condition de les faire accompagner par 3,000 éléphans et par 40,000 chameaux. Le bagage seul de lord Bentinck employait 103 éléphans, 1,300 chameaux et 800 chars à bœufs. Qu'on juge par l'étendue de ces immenses cortèges, dont il est difficile de rien retrancher, de ce que dut être le convoi de Darius. Les détachemens l'un après l'autre se succèdent; le dernier soldat enfin a passé; il a passé quand la nuit est déjà venue et, suivant la coutume invariable des Perses, l'armée s'était mise en marche au lever du soleil.

J'ai fait l'épreuve moi-même des incroyables charges qu'impose à une armée l'impossibilité de vivre sur le pays qu'elle traverse. 3,000 animaux de bât pour une colonne expéditionnaire de 7,000 hommes, c'est déjà quelque chose; il en fallut 18,000 à l'armée de Crimée pour nourrir l'unique division qui, après la prise de la tour Malakof, alla occuper la vallée de Baïdar. En revanche, je suis revenu d'Orizaba au port de Vera-Cruz avec une escorte improvisée qui n'avait besoin ni d'un chariot, ni d'une mule. Quand cette escorte trouvait les puits taris, elle se résignait et ne proférait pas un murmure. On a vu les soldats de la république marcher

sans souliers et bivouaquer sans eau-de-vie; il n'y a que des Indiens ou des Arabes qui, sans eau et sans pain, sachent au besoin doubler les étapes. Si, aux jours de Napoléon, il y eût eu déjà une Afrique française, la race arabe, conduite par un tel chef, aurait recommencé la conquête du monde. A défaut d'Arabes ou d'Indiens, quelle nation dans notre grasse Europe, osera se présenter pour marcher sur les pas d'Alexandre? Les Macédoniens ont tracé la voie. Il faut leur ressembler si l'on prétend les suivre. L'armée partie des bords du Strymon ne comptait dans ses rangs que 35,000 soldats, 30,000 fantassins et 5,000 cavaliers. — La multitude amenée par Darius dans la plaine d'Issus, si l'on en défalque tout ce qui se trouvait inhabile à prendre les armes, offrit-elle jamais beaucoup plus de combattans? L'escorte des bagages et les bouches inutiles faisaient presque à elles seules, tout le fait présumer, la différence des deux effectifs.

L'empereur Napoléon s'est montré sévère envers Alexandre, — sevère envers l'homme, — car pour le conquérant il n'a jamais méconnu son incomparable grandeur. Les campagnes du fils de Philippe « ne sont pas, nous dit-il, comme celles de Gengis-Khan et de Tamerlan, une simple irruption, une façon de déluge; tout fut calculé avec profondeur, exécuté avec audace, conduit avec sagesse.» La profondeur, l'audace et la sagesse se montrent surtout après la bataille d'Arbèles. Cette bataille fut livrée en l'année 331 avant l'ère chrétienne; la mort d'Alexandre eut lieu en 323. Les huit années qui séparent ces deux événemens sont remplies par les campagnes, que je me permettrai d'appeler les campagnes laborieuses, par opposition à celles qui donnèrent aux Grecs la possession de la Syrie et de l'Asie-Mineure, entreprise, — nous essaierons de le démontrer, — relativement facile. S'il n'avait, en effet, d'autres titres de gloire que d'avoir dissipé les armées de Darius, ces armées dont nous avons tenu à montrer la vaine magnificence, Alexandre ne mériterait peut-être pas d'occuper dans l'histoire un rang beaucoup plus élevé que celui qui reste assigné par la conquête du Mexique à Fernand Cortez. Le héros espagnol, sans s'être ménagé de retraite, alla droit au cœur d'un vaste empire; il plongea d'un seul bond dans l'inconnu; le vainqueur du Granique et d'Issus n'eut qu'à suivre une voie toute tracée.

Xénophon avait dit aux Grecs : « Vous n'êtes pauvres que parce que vous le voulez bien, car il vous suffit de passer en Asie pour devenir riches. La Perse appartient d'avance à qui aura le courage de l'attaquer. » Cléarque et Xénophon ont été les fourriers d'Alexandre. Jamais journal de marche ne fut mieux tenu que l'*Anabase*, plus exact, plus minutieux, plus précis, plus attentif à

indiquer les ressources et à signaler les obstacles. 183 jours après avoir quitté Sardes, Cléarque, guidé par Cyrus, avait franchi en 87 étapes un peu plus de 2,000 kilomètres. Il était ainsi arrivé, sans fatigues excessives, presque aux portes de l'antique cité de Sémiramis. « Je rougirai, j'en suis sûr, disait souvent Cyrus à ses auxiliaires, quand vous verrez quels hommes produit mon pays. » L'armée des Perses ne démentit pas ces paroles amères. Elle se montra, dès la première rencontre, aussi incapable de tenir tête aux hoplites du Péloponèse que les soldats de Montezuma de faire face aux arquebusiers espagnols. Le bruit seul des piques frappées sur les boucliers la mit en fuite. C'était, il est vrai, quelque chose d'imposant et de terrifiant à la fois que l'ébranlement d'une phalange d'hoplites. Les casques d'airain, les boucliers luisans, les tuniques de pourpre serrées à la ceinture s'alignaient dans la plaine, massés sur quatre rangs, sur huit rangs, sur seize rangs parfois de profondeur. Au signal de la trompette, les piques tombent en arrêt, la colonne se met en marche. Peu à peu le pas s'accélère, le fer des lances bat la charge sur l'écu et une immense clameur fait frissonner la plaine; on vient d'entonner le péan. Les soldats se crient les uns aux autres de ne pas courir en désordre, de garder les rangs, de régler le pas sur le centre. Les escadrons qui voient venir à eux ce rempart vivant dont pas une pierre encore ne chancelle, se troublent et s'épouvantent. Ils tournent bride avant que les Grecs soient arrivés à portée de trait. Une foule nombreuse, de grands cris, voilà ce que la phalange a eu à combattre. Cyrus n'avait dit que trop vrai. A la bataille de Cunaxa, pas un seul soldat de Cléarque ne fut blessé; Ménon, à l'aile gauche, eut un homme atteint, et cet homme fut frappé de loin par une flèche.

Lorsque, soixante-sept ans plus tard, Alexandre viendra cueillir les lauriers ravis, en l'année 395 avant l'ère chrétienne, au roi Agésilas par la jalousie de Thèbes et d'Athènes, il trouvera les états du grand roi plus affaiblis encore, car de sourdes divisions les agitent : « Le taureau est couronné, les apprêts sont finis, celui qui doit immoler attend. » Alexandre, à la bataille du Granique, ne perdra que 115 hommes, dont 30 fantassins; la victoire d'Issus ne lui coûtera que 300 soldats d'infanterie et 150 cavaliers; le triomphe définitif d'Arbèles s'achètera au prix de 500 morts. A la même époque, Agis, le roi de Sparte, et Antipater, sont aux prises : l'un perd 5,300 hommes, l'autre 3,500. C'est là ce qu'Alexandre, jaloux de toute gloire qui peut amoindrir la sienne, ne craint pas d'appeler « une bataille de rats. » Bataille de rats, en effet, de rats enfermés dans un tonneau. L'empereur Napoléon appelait

bien les combats qui amenèrent l'affranchissement des États-Unis « des rencontres de patrouilles. »

La facilité avec laquelle les innombrables armées de Darius furent défaites par une poignée d'hommes nous montre assez le danger de placer sa confiance dans les levées en masse. Tout un peuple debout n'est redoutable qu'à la condition d'avoir gardé le goût et l'habitude des armes. S'il en était autrement, nous ne serions jamais allés à Péking et les Chinois pourraient se mettre demain en marche pour Moscou. Méfions-nous des lévriers maigres! ce sont surtout ceux-là qu'il faut craindre. Puisse le ciel ne nous opposer jamais que des soldats habitués à plus de bien-être que les nôtres! Les Perses d'Artaxerxe Mnémon eux-mêmes n'étaient déjà plus les Perses de Mardonius. Soixante-dix-huit années de paix les avaient singulièrement amollis. Fut-ce bien d'ailleurs aux Perses que les Dix mille eurent affaire? « L'empire du grand roi est puissant par l'étendue du pays et par le chiffre de la population ; la longueur des distances et la dispersion des forces le rendent faible contre quiconque lui fait la guerre avec promptitude. » Aussi n'est-ce pas la marche en bas, c'est la marche en haut, l'*anabase*, qu'il faut admirer. Voilà ce qui remplira le meilleur lieutenant de César, Antoine, de stupéfaction, quand il traversera les contrées sauvages, les montagnes gardées par des peuplades belliqueuses, que les compagnons de Chirisophe et de Xénophon ont eu à franchir pour retrouver le chemin de la patrie. « Oh ! les Dix mille! » s'écriait-il en supputant ses pertes et en songeant aux difficultés qui lui restaient encore à surmonter. Il est incontestable, pour moi du moins, qui étudie sans parti-pris les résultats, que l'hoplite grec a été, de tous les hommes de guerre, celui qui a le mieux supporté les intempéries. La discipline romaine l'a vaincu, parce que la discipline finira toujours par garder l'avantage, mais les Romains ont bien fait de ne pas vouloir recommencer les campagnes d'Alexandre; ils n'étaient pas de taille à les entreprendre. Ce fut assez pour eux d'aller jusqu'aux bords du Tigre.

E. Jurien de la Gravière.

LES ORIGINES

DE LA

CRISE IRLANDAISE

I.

WILLIAM PITT ET L'ACTE D'UNION.

I. Lord Stanhope. *The Life of William Pitt.* — II. Charles Ross. *Correspondence of Charles, first marquis of Cornwallis.* — III. *The Life and Times of Henry Grattan.* — IV. *Memoirs of Thomas Moore.* — V. *The Life and Death of lord Edward Fitzgerald*, by Thomas Moore. — VI. *Memoirs and Correspondence of viscount Castlereagh.* — VII. *Personal Sketches of his own times*, by sir Jonah Barrington, etc.

Pour la cinquième fois depuis un siècle, la situation critique de l'Irlande est l'objet des préoccupations les plus sérieuses du gouvernement et du public anglais. Le moment paraît donc opportun pour tracer rapidement le tableau des événements qui ont précédé et préparé la crise actuelle.

Trois grandes questions, pendant les cent dernières années, ont tour à tour ou simultanément agité l'Irlande : la question de l'autonomie législative, celle de la liberté religieuse et enfin la question agraire.

La première de ces trois questions ne pourra jamais être tranchée dans un sens conforme aux réclamations des Irlandais. L'Angleterre compromettrait d'une manière trop grave son unité politique, constituée au prix de tant d'efforts.

La deuxième question, celle de la liberté religieuse, est aujourd'hui résolue dans les conditions les plus larges par l'émancipation des catholiques et par le *disestablishment* de l'église anglicane d'Irlande.

La troisième question est toujours pendante. Les efforts faits pour la résoudre, notamment par M. Gladstone, n'ont pas réussi, jusqu'à présent, à calmer les passions opposées ou à satisfaire les intérêts rivaux.

Ce sont ces trois questions dont nous allons étudier la naissance et le développement dans les pages qui suivent.

I.

Au moment où éclata la révolution française, il y avait trente-neuf ans que George III régnait en Angleterre : il y en avait six que William Pitt était premier ministre. Cet homme extraordinaire, investi, dès l'âge de vingt-quatre ans, dans un pays libre, d'un pouvoir égal à celui dont avaient joui un Ximenès et un Richelieu dans des monarchies absolues, n'en avait usé jusqu'alors que pour pratiquer une sage politique et réaliser d'utiles réformes. Il avait défendu la prérogative royale sans sacrifier les privilèges du parlement et les droits du pays; il avait rétabli l'équilibre financier sans rendre trop lourd pour les contribuables le poids des impôts; il avait donné à l'empire anglo-indien une charte nouvelle qui conciliait dans une juste mesure l'autorité légitime de l'état et les intérêts respectables de l'antique compagnie des Indes. Supprimez la révolution française ou retardez-la de vingt ans : Pitt serait mort avec la réputation d'un ministre pacifique et réformateur, respectueux des libertés publiques, économe de l'or et du sang de ses concitoyens. Tant il est vrai que, si les hommes d'état dirigent souvent les événemens, parfois aussi les événemens les dominent et les emportent loin de leur but!

Parmi les réformes que Pitt semblait destiné à réaliser, il y en avait une qui faisait en quelque sorte partie du patrimoine politique de sa famille. Lord Chatham, à plusieurs reprises, avait appelé l'attention du parlement sur les vices du système électoral de l'Angleterre. La réforme que le père avait souhaitée et réclamée, le fils, à son entrée dans la vie politique, eut l'ambition de l'accomplir. Deux fois il présenta à la chambre des communes un bill pour améliorer la représentation du royaume. Répartition plus équitable des sièges parlementaires, diminution du nombre des bourgs-pourris, répression plus sévère de la fraude et de la corruption, telles étaient les bases de cette proposition. Elle fut repoussée par la chambre des communes dans deux sessions consécutives. Pitt la renouvela quand il fut arrivé au pouvoir : il échoua encore. La plupart de ses amis politiques votèrent contre lui dans cette circonstance. Cependant il avait un tel empire sur eux qu'il aurait

peut-être fini par triompher de leurs répugnances contre toute extension du droit de suffrage, si la révolution française n'était venue brusquement modifier le cours de ses propres idées en même temps que la marche de l'esprit public.

En voyant les excès auquels pouvait se laisser entraîner une démocratie sans contre-poids, les Anglais devinrent plus indulgens pour leur vieux système électoral, qui avait sans doute de grands défauts, mais qui leur assurait cependant une somme d'ordre, de liberté, de prospérité, bien supérieure à celle dont jouissaient alors les nations les plus favorisées du continent. La cause de la réforme électorale vit dès lors diminuer sa popularité en même temps qu'elle dut renoncer à obtenir l'appui des hommes d'état qui auraient pu la faire triompher. Pitt ne cessa pas seulement de la soutenir : il la combattit résolûment. Pendant près de quarante ans, elle n'eut plus pour défenseurs qu'un petit nombre de libéraux persévérans. Une autre réforme, d'un ordre différent, allait prendre la première place dans les préoccupations du public et du gouvernement.

Depuis longtemps les catholiques des trois royaumes, et particulièrement ceux de l'Irlande, étaient soumis à une législation aussi humiliante que vexatoire. Non-seulement ils étaient exclus du parlement, des tribunaux, de la plupart des emplois civils et militaires, non-seulement ils étaient frappés d'incapacité électorale, mais, ce qu'on aura peine à croire, quand ils voulaient donner à leurs enfans une éducation conforme à leur foi religieuse, ils étaient obligés de les envoyer à l'étranger, dans des couvens ou dans des collèges établis sur le continent. L'instruction publique, dans un pays où la très grande majorité de la population était catholique, avait un caractère exclusivement protestant, à ce point que nul ne pouvait ouvrir une école sans l'autorisation de l'évêque anglican.

Cette législation tyrannique avait pu paraître nécessaire aux hommes d'état de la Grande-Bretagne au lendemain de la lutte entre Jacques II et Guillaume III, après la bataille de la Boyne, lorsque les populations catholiques, encore frémissantes, n'attendaient qu'une occasion de se soulever contre celui qu'elles regardaient comme un usurpateur. Elle n'avait plus d'excuse à une époque où la dynastie protestante de Hanovre semblait à l'abri de tout danger et où les derniers descendans des Stuarts s'éteignaient obscurément dans l'exil. Un semblable régime était contraire aux principes de tolérance que le XVIIIe siècle avait proclamés. Il était en opposition avec les intérêts mêmes de l'Angleterre, puisqu'il perpétuait des passions qu'une sage politique devait chercher à éteindre. Enfin, n'y avait-il pas une étrange inconséquence à persécuter les catho-

liques irlandais au moment même où l'on accordait asile et protection aux membres du clergé français chassés de leur pays par la révolution?

Personnellement, Pitt n'avait aucun goût pour l'intolérance religieuse. Il avait été élevé dans la religion anglicane; il avait eu pour précepteur un ecclésiastique, et ses fonctions officielles l'appelaient à nommer des archevêques et des évêques. Néanmoins il apportait dans les questions religieuses un esprit tellement libre que ses ennemis l'accusaient de n'être pas seulement tolérant, mais indifférent. S'il n'avait eu à compter qu'avec ses propres idées, l'émancipation des catholiques n'aurait pas souffert de difficultés sérieuses. Malheureusement il était le premier ministre d'un roi qui poussait la dévotion protestante jusqu'à la bigoterie et qui considérait de bonne foi l'intolérance religieuse comme un devoir. Il était le chef d'un parti dont la plupart des membres étaient des défenseurs convaincus et passionnés des privilèges de l'église officielle. Il risquait donc de perdre tout à la fois son crédit auprès de George III et son autorité sur ses amis politiques s'il soulevait prématurément et sans d'infinis ménagemens cette grave question de l'émancipation des catholiques.

L'organisation même de l'Irlande n'était pas faite pour faciliter la réforme qu'il s'agissait d'accomplir. Par une singulière contradiction, ce pays, tenu dans une si étroite servitude religieuse, jouissait en même temps d'une assez large indépendance politique. Non-seulement le parlement de Dublin n'avait pas été supprimé, mais ses prérogatives avaient été étendues en 1782 au point de lui conférer une véritable autonomie législative. Pas une réforme, petite ou grande, ne pouvait s'accomplir sans l'assentiment des deux chambres irlandaises, qui représentaient la caste privilégiée et la religion officielle. Il est vrai de dire qu'un certain nombre de protestans libéraux commençaient à se montrer favorables aux réclamations des catholiques; mais ils ne formaient encore qu'une faible minorité. La grande masse de leurs coreligionnaires, dans les chambres comme dans le pays, était restée fidèle aux idées d'intolérance religieuse qui dominaient du temps de Cromwell et de Guillaume III. Or le malheur voulait que ces protestans à l'esprit étroit et tyrannique fussent précisément les plus fermes défenseurs du gouvernement dirigé par Pitt. Si donc on entrait dans la voie de la liberté religieuse, on risquait de perdre des amis éprouvés, sans être certain de les remplacer par de nouveaux alliés.

Tel était l'état des esprits, lorsque la révolution française vint soulever dans les trois royaumes des sentimens très divers. Accueillie en Angleterre et en Écosse, d'abord avec froideur, puis avec aver-

sion, elle provoqua l'enthousiasme en Irlande, du moins parmi les catholiques et leurs alliés. Non-seulement les principes de liberté politique et religieuse proclamés au début de la révolution étaient faits pour plaire à tous les mécontens d'Irlande, c'est-à-dire à la grande masse de la population; mais la guerre qui éclata bientôt entre la France et l'Angleterre était une circonstance singulièrement favorable pour eux, soit qu'ils voulussent seulement profiter des embarras du gouvernement anglais pour lui arracher les réformes qu'il leur refusait, soit qu'ils eussent la pensée plus hardie et plus dangereuse de détacher complètement leur pays de la couronne d'Angleterre.

Dès le premier jour ces deux tendances opposées se manifestèrent chez les chefs du mouvement. Tandis que les uns visaient simplement à obtenir pour les catholiques l'égalité politique et la liberté religieuse, les autres ne reculaient pas devant la pensée d'une insurrection ayant pour but la constitution de l'Irlande en république indépendante. Les premiers formèrent à Dublin un comité qui devait poursuivre des réformes législatives par les voies régulières et légales; les autres créèrent, sous le titre de société des Irlandais-Unis, une vaste association qui, sous l'influence de quelques-uns de ses membres, ne tarda pas à devenir le cadre d'une armée insurrectionnelle.

Le comité de Dublin reçut de nombreuses adhésions. La plus importante fut celle d'Edmond Burke. Ce personnage illustre était né à Dublin en 1730; il avait quitté sa ville natale à vingt-trois ans pour venir à Londres se jeter dans la vie littéraire et politique; mais il avait gardé une vive et sincère affection pour son pays; et sous les ministères libéraux dont il avait été le collaborateur ou le conseiller, il avait puissamment contribué aux mesures prises en faveur de l'Irlande. Son concours était précieux à plus d'un titre. Burke était l'un des trois premiers orateurs de l'Angleterre; il en était, sans comparaison, le premier écrivain politique. Personne ne possédait, au même degré que lui, le don d'intéresser le public à une question. Il se passionna pour les réclamations des catholiques irlandais, comme il s'était passionné pour les souffrances des populations de l'Inde anglaise, opprimées par les agens de la compagnie, comme il allait se passionner pour les malheurs de la famille royale et de la noblesse de France, décimées par l'échafaud révolutionnaire. Il écrivit, en 1792, à un membre du parlement irlandais, sir Hercule Langrishe, une lettre qui fut reproduite par tous les journaux et qui fit plus pour la cause des catholiques d'Irlande que de longs discours ou de volumineux ouvrages. Il envoya à Dublin, pour servir de secrétaire au comité,

son fils unique, Richard, sur lequel il fondait de grandes espérances, bientôt déçues par une mort prématurée. Burke s'étant déjà prononcé avec éclat contre les principes de la révolution, son nom était une réponse à ceux qui auraient été disposés à considérer la cause des catholiques irlandais comme solidaire de celle des révolutionnaires français.

Encouragé par une adhésion si importante, sir Hercule Langrishe présenta au parlement irlandais, dans le cours de cette même année 1792, un *bill* en faveur des catholiques. La réforme proposée était bien modeste. Elle n'accordait pas aux catholiques le droit électoral; elle le maintenait seulement aux protestans qui épousaient des catholiques, à la condition que le mariage fût célébré par un ministre anglican. Elle permettait d'ouvrir des écoles sans l'autorisation de l'évêque. Elle abolissait, en outre, quelques dispositions législatives véritablement exorbitantes. Si timide que fût cette proposition, elle rencontra des adversaires, et elle n'aurait peut-être pas passé sans l'appui que lui donna le gouvernement. Le lord-lieutenant ou vice-roi d'Irlande, lord Westmoreland, était complètement acquis aux vieilles maximes d'intolérance, ainsi que l'un de ses deux principaux collaborateurs, le chancelier John Fitzgibbon. Le secrétaire principal pour l'Irlande, M. Hobart, avait heureusement des idées plus larges. D'ailleurs les instructions de Pitt étaient formelles. M. Hobart, au nom du gouvernement, se prononça en faveur du *bill*.

L'année suivante, ce fut le gouvernement qui prit l'initiative d'une nouvelle réforme. M. Hobart présenta au parlement irlandais un *bill* beaucoup plus important que celui de sir Hercule Langrishe. La proposition Hobart établissait la liberté d'enseignement, si précieuse pour les catholiques; elle les faisait électeurs, mais non pas encore éligibles; enfin elle les admettait à un certain nombre d'emplois civils et militaires, les moins importans, il est vrai. Ce n'était pas tout ce qu'on réclamait; toutefois c'était déjà un sérieux progrès. Aussi la résistance du parti protestant fut-elle extrêmement vive. Fitzgibbon protesta énergiquement auprès du gouvernement central. On ne tint pas compte de ses réclamations, et il fut obligé, comme chancelier, d'apposer sur la nouvelle loi le sceau de la couronne d'Irlande.

Les catholiques venaient donc d'obtenir, coup sur coup, deux succès qui auraient dû les encourager à persévérer dans la voie légale. Malheureusement les nouvelles qui arrivaient de France, en surexcitant leurs espérances, leur enlevaient la sagesse qui leur aurait été si nécessaire. Déjà la direction du comité de Dublin échappait aux modérés pour passer aux mains des violens. Richard

Burke, découragé, donna sa démission des fonctions de secrétaire et revint en Angleterre.

L'impatience des catholiques était d'autant plus regrettable qu'à ce moment même il se produisait en Angleterre une circonstance heureuse pour eux. Burke n'était pas le seul homme considérable du parti whig sur lequel les excès de la révolution française eussent produit une profonde impression. Dans le courant de 1793, une fraction importante de ce parti, ayant à sa tête le duc de Portland, se sépara de Fox et se rallia franchement au gouvernement. Le duc de Portland descendait de Bentinck, ce page de Guillaume d'Orange qui suivit son maître en Angleterre, où il fut pendant de longues années son confident le plus discret et son ami le plus sûr. C'était un homme d'une médiocre intelligence, mais d'un caractère extrêmement honorable. Sa grande fortune et ses puissantes relations lui avaient fait dans son parti une situation assez considérable pour qu'on eût cru devoir lui donner la présidence nominale du ministère de coalition qui avait précédé celui de Pitt, et dans lequel figuraient des hommes aussi importans que Fox et lord North. Il n'en consentit pas moins à accepter, sous son jeune successeur, le poste de secrétaire d'état de l'intérieur. Plusieurs de ses amis entrèrent avec lui aux affaires.

Pitt pensa qu'un des membres de ce groupe politique serait bien placé pour représenter et faire triompher en Irlande une politique de conciliation. Il songea à lord Fitzwilliam, personnage de grande naissance, auquel ses amis prêtaient beaucoup de mérite. Il le nomma lord-lieutenant en remplacement de lord Westmoreland. Il pensait avec raison que ce choix serait agréable aux catholiques. Il espérait, en outre, qu'un vice-roi appartenant à l'une des grandes familles du parti whig pourrait mieux que tout autre rallier au gouvernement une partie des libéraux irlandais. Pour lui faciliter sa tâche, il entra lui-même en relations avec Henry Grattan, le chef le plus modéré et le plus honorable de l'opposition protestante en Irlande.

Grattan, qui a laissé parmi ses concitoyens un nom populaire et respecté, était à cette époque l'homme le plus considérable de l'Irlande. Né à Dublin en 1746, il avait été élevé au collège de cette ville, à côté de John Fitzgibbon, qu'il devait retrouver plus tard comme adversaire sur les bancs du parlement. Après avoir fait son droit à Londres, il revint exercer la profession d'avocat dans son pays natal. Ses succès au barreau le conduisirent à la vie politique. Il était protestant, par conséquent éligible. En 1775, il entrait au parlement irlandais, grâce à l'appui d'un grand seigneur libéral, le comte de Charlemont.

Peu de temps après, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, à l'occasion de l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Ce fut une circonstance heureuse pour l'Irlande. La France, sous Louis XVI, avait une belle marine : elle pouvait tenter un débarquement avec certaines chances de succès. En Angleterre, on était fort inquiet. Grattan comprit que, pour tirer parti de cette situation, il fallait avant tout rassurer le gouvernement anglais sur la fidélité de l'Irlande. Il fut l'un des promoteurs d'une vaste organisation de volontaires irlandais destinée à lutter, s'il y avait lieu, contre une invasion française. Cette attitude, de la part de Grattan, n'était pas simplement le résultat d'une tactique. Il était sincèrement convaincu que l'Irlande n'avait aucun intérêt à se séparer de l'Angleterre. Il ne désirait pour son pays que la liberté politique et l'égalité religieuse. Ses efforts ne furent pas complètement stériles. Un *bill* voté sur sa proposition apporta un premier adoucissement au sort des catholiques. Il remporta un autre succès moins durable et peut-être moins utile. Il obtint, en 1782, sous le ministère libéral de lord Rockingham, l'indépendance législative du parlement irlandais.

En 1794, Grattan avait près de cinquante ans. Il occupait encore la première place dans le parlement de Dublin, aussi bien par l'éclat de son talent que par le souvenir de ses anciens services. Toutefois sa modération ne plaisait pas à la fraction la plus ardente du parti libéral, qui avait pris pour chef George Ponsonby. Elle déplaisait bien davantage encore aux meneurs de l'association des Irlandais-Unis, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour une insurrection générale.

Pitt, qui venait de rallier à sa politique une partie des whigs anglais, aurait voulu arriver en Irlande à un résultat analogue. Il attachait surtout une grande importance à l'appui de Grattan. Il se fit mettre en rapport avec le grand orateur irlandais. Le duc de Portland donna un dîner où le premier ministre et le chef de l'opposition irlandaise se rencontrèrent. Peu de jours après, Grattan reçut un billet fort courtois de Pitt, qui l'invitait à venir causer avec lui des affaires d'Irlande. Ces pourparlers n'aboutirent pas. Grattan ne trouvait pas suffisant le remplacement du lord-lieutenant : il demandait le rappel du chancelier Fitzgibbon. Il voulait en outre être assuré de l'appui du gouvernement pour les nouvelles mesures qu'il comptait proposer en faveur des catholiques. Pitt ne crut pas pouvoir aller aussi loin. Il craignait de s'aliéner quelques-uns de ses plus anciens amis; il craignait surtout de mécontenter le roi George III, dont il connaissait les idées étroites et intolérantes. Aussi ne montra-t-il pas dans cette affaire la décision qui lui était

habituelle. Il fallait choisir résolument entre la politique de concessions et la politique de résistance, entre les hommes qui voulaient l'apaisement et ceux qui ne comprenaient que la lutte. Puisqu'on rappelait lord Westmoreland en lui donnant une compensation, on pouvait agir de même envers Fitzgibbon sans être taxé d'ingratitude. Rien au contraire n'était plus dangereux que d'envoyer en Irlande un nouveau vice-roi, en laissant auprès de lui, comme principal collaborateur, un homme dont les vues étaient absolument opposées aux siennes.

Lord Fitzwilliam n'avait qu'un moyen de se tirer de la situation difficile qui lui était faite. Il fallait attendre que le chancelier et les autres fonctionnaires imbus des mêmes idées eussent commis des imprudences ou se fussent donné des torts envers lui. Alors il aurait pu obtenir leur rappel et imprimer à l'administration de l'Irlande l'unité de vues et de direction dont elle avait besoin. Malheureusement le nouveau vice-roi, arrivant au milieu d'une population extrêmement surexcitée, se laissa gagner par la fièvre générale, et ce fut lui qui commit des fautes, au lieu d'attendre celles de ses adversaires. Sans consulter le gouvernement central, il mit à la retraite deux fonctionnaires importans, MM. Beresford et Cooke, qui avaient beaucoup d'amis en Angleterre et qui soulevèrent contre lui un véritable orage. Sans consulter le gouvernement central, il consentit à recevoir les pétitions en faveur de l'émancipation des catholiques. Aussitôt elles se couvrirent de noms et arrivèrent de tous les points de l'Irlande. En quelques jours, cinq cent mille signatures furent recueillies. Le mouvement prenait des proportions telles que ni lord Fitzwilliam ni Grattan n'étaient plus en mesure de l'arrêter. Par la force des choses ou plutôt par la faute des hommes, la question catholique se posait avant l'heure où elle aurait pu être pacifiquement résolue.

Grattan ne pouvait pas avoir d'illusion sur le résultat de la lutte, mais son parti était pris. Il n'avait pas, comme lord Fitzwilliam, la responsabilité du pouvoir. Il pouvait donc se préoccuper de l'avenir plus que du présent. Le 12 février 1795, il présentait un *bill* pour l'émancipation complète des catholiques. C'est à peine si une proposition semblable aurait pu passer dans le parlement irlandais avec l'appui du gouvernement. Or cet appui, Grattan, on s'en souvient, n'avait pas pu l'obtenir, malgré ses instances auprès de Pitt. Le premier ministre avait craint, non sans raison, l'opposition du roi. En effet, dès que George III entendit parler du *bill* de Grattan, il consulta sur la question, non pas le premier ministre, mais le lord-chancelier et deux magistrats connus pour leur opposition aux réclamations des catholiques. Il réunit tous les argumens contre le *bill* et les résuma dans une note de sa main qu'il remit à Pitt.

Ce dernier commençait à éprouver de sérieuses inquiétudes en voyant la tournure que prenaient les affaires d'Irlande. Il avait manqué de prévoyance en ne se rendant pas compte que la nomination de lord Fitzwilliam à la vice-royauté d'Irlande allait donner une impulsion presque irrésistible au mouvement en faveur de l'émancipation des catholiques; mais, d'un autre côté, il estimait avec raison que le nouveau vice-roi avait singulièrement aggravé la situation par ses imprudences. Il le lui fit sentir dans une lettre assez sévère. Le malheureux lord Fitzwilliam était un politique médiocre, mais un fort galant homme, et il avait à un haut degré le souci de sa dignité. Il ne supporta pas le désaveu dont il était frappé. Il envoya sa démission le 25 février. Un mois plus tard, le 25 mars, il s'embarquait pour l'Angleterre. Le jour de son départ fut un jour de deuil pour la population de Dublin. Les boutiques furent fermées, les affaires suspendues. On essaya de s'opposer à son embarquement. Ce premier essai de gouvernement libéral et conciliant avait duré à peine trois mois.

L'arrivée du nouveau vice-roi, lord Camden, fut accueillie par des troubles. La rupture entre le gouvernement irlandais et la grande masse de la population était accomplie. Quelles que fussent les intentions personnelles de lord Camden, il ne pouvait plus être que l'instrument d'une politique de résistance. Il se mit absolument entre les mains de Fitzgibbon. Le chancelier d'Irlande était un esprit étroit et intolérant, mais un caractère énergique et résolu. Sous son impulsion, le gouvernement irlandais se prépara à la lutte. Que devenait, pendant ce temps, le malheureux *bill* de Grattan? Il avait subi sans discussion, le 12 février, l'épreuve de la première lecture, considérée comme insignifiante; mais le 4 mai arrivait la deuxième lecture. Les partisans et les adversaires de la proposition s'étaient donné rendez-vous pour cette épreuve décisive. Le vote ne fut pas un instant douteux : 84 voix seulement se prononcèrent en faveur de la réforme proposée par Grattan, 155 voix la repoussèrent.

Une seule mesure fut prise dans cette session en faveur des catholiques d'Irlande. Elle était d'ailleurs aussi indispensable qu'urgente. Jusqu'alors, les jeunes gens qui se disposaient à entrer dans le clergé catholique étaient obligés de faire leurs études sur le continent. En général, ils choisissaient les collèges ecclésiastiques de Douai et de Saint-Omer. La révolution française ayant fermé ces deux établissemens, le clergé catholique, depuis plus d'un an, demandait la création d'un séminaire en Irlande. La réclamation était plus que juste : nous devons dire qu'elle fut accueillie sans trop de difficulté. Pitt, cette fois, n'hésita pas à mettre le poids du gouvernement dans la balance. Un *bill* fut présenté au parlement

irlandais pour la fondation et l'entretien d'un séminaire à Maynooth. On refusait aux catholiques les droits politiques, on ne prétendait pas du moins leur refuser les moyens de recruter les ministres de leur culte.

Toutefois c'était une concession bien insuffisante pour calmer les passions surexcitées. La situation s'aggravait de jour en jour. Les partis se préparaient non plus seulement à la lutte légale, mais à la guerre civile, que tout le monde prévoyait et que tout le monde contribuait à rendre inévitable. Des deux côtés, on était organisé et armé. En face de l'association des Irlandais-Unis, dissoute par l'autorité en 1794, mais reconstituée secrètement et d'une manière plus dangereuse, les partisans du gouvernement anglais avaient créé l'association *orangiste*, dont le nom significatif rappelait l'époque où Guillaume d'Orange avait battu et réduit à l'impuissance les partisans de Jacques II. Dès 1795, une première collision avait eu lieu près d'Armagh. La moindre étincelle pouvait allumer un incendie général. Le gouvernement, regardant la lutte comme inévitable, prit les devans et jeta résolûment le gant à ses adversaires. Au commencement de 1796, le procureur-général d'Irlande, sir Arthur Wolfe, proposa au parlement une série de mesures exceptionnelles qui furent toutes votées à une forte majorité, malgré les efforts répétés de Grattan. Au mois d'octobre de la même année, on fit un nouveau pas dans cette voie : on demanda la suspension de l'*habeas corpus*. Grattan se leva une dernière fois pour protester contre cette atteinte portée à la liberté individuelle : « Je ne sais pas où vous nous conduisez, dit-il; je vois devant moi un abîme épouvantable. » Son énergique résistance fut inutile. Au vote, il ne fut soutenu que par sept membres de la chambre des communes. Attristé et découragé, sentant venir une crise dans laquelle la voix de la modération ne réussirait pas à se faire entendre, il prit la résolution de quitter la vie publique. Aux élections générales qui eurent lieu quelques mois après, il pria ses amis de ne plus porter leurs voix sur son nom. Il se demit également de son grade d'officier dans un corps de propriétaires ruraux formé pour maintenir l'ordre. Il resta donc complètement étranger aux douloureux événemens qu'il avait prévus et que nous avons maintenant à raconter.

II.

Nous avons déjà parlé de l'association des Irlandais-Unis. Nous avons dit que sous l'influence de quelques-uns de ses membres les plus importans, elle ne tarda pas à devenir le cadre d'une armée

insurrectionnelle. Pendant quelques années, elle s'était contentée de faire de l'agitation légale, comme les autres sociétés du même genre établies en Irlande. Ses réunions jusqu'alors étaient publiques; mais le gouvernement les ayant interdites en 1794, cette mesure eut un résultat tout opposé à celui qu'on en attendait. L'association, au lieu de se dissoudre, se changea en une société secrète et, sous cette forme, elle ne devint que plus dangereuse. Le principal auteur de cette transformation fut un avocat du barreau de Dublin, Wolfe Tone, homme énergique, actif et doué d'un remarquable esprit d'organisation. Les affiliés furent distribués en petits groupes de douze personnes, qui n'avaient point de relations directes les uns avec les autres, mais qui obéissaient à des comités locaux, tandis que ces derniers à leur tour recevaient le mot d'ordre d'un comité supérieur.

Cette organisation était établie depuis deux ans et commençait à étendre son réseau sur toute l'Irlande lorsque le rappel de lord Fitzwilliam vint détruire les espérances de conciliation que sa nomination avait fait naître. A dater de ce moment, l'idée de l'insurrection germa dans les esprits et fit de rapides progrès. L'exemple de l'Amérique, celui de la France, étaient faits pour tenter une population malheureuse et mécontente. La révolution française surtout, plus récente en même temps que plus bruyante et plus théâtrale, avait frappé les imaginations irlandaises, toujours faciles à séduire. Déjà, le 14 juillet 1792, dans la populeuse cité de Belfast, l'anniversaire de la prise de la Bastille avait été célébré en grande pompe. La Grande-Bretagne n'étant pas encore en guerre avec la France, la fête ne rencontra aucune opposition de la part de l'autorité; mais elle n'en eut pas moins le caractère d'une menace évidente contre la domination anglaise. Détail significatif : aux quatre angles de la salle du festin se trouvaient, à côté du drapeau de l'Irlande, ceux de la France, de la Pologne et des États-Unis d'Amérique. Seul, le drapeau anglais brillait par son absence.

Quand le gouvernement révolutionnaire de France se trouva en guerre avec la Grande-Bretagne, il chercha naturellement à exploiter à son profit l'état des esprits en Irlande. Dès 1793, il faisait partir pour ce pays un agent secret chargé de se mettre en rapport avec les patriotes les plus ardens. L'année suivante, envoi d'un nouvel agent. Si ces deux missions n'eurent pas un résultat immédiat, elles contribuèrent probablement à faire naître dans certains esprits l'idée d'un recours à l'insurrection avec l'appui éventuel de la France. Une entente avec un gouvernement étranger paraissait toute naturelle à des hommes qui ne se considéraient pas comme Anglais, mais comme purement Irlandais. Les colonies

américaines d'ailleurs n'avaient-elles pas accepté, sollicité le concours de la France sous Louis XVI? Et les émigrés français, à leur tour, n'avaient-ils pas accepté, sollicité le concours des puissances coalisées contre la république? Les idées du temps en cette matière, il faut bien le dire, étaient moins sévères que celle de notre époque. En 1794, les Irlandais Unis envoyèrent un agent secret à Paris pour s'entendre avec le gouvernement français. Ce personnage, nommé Jackson, avait été ministre anglican. A son retour du continent, il fut dénoncé par un de ses amis. On lui fit son procès. Il avala du poison avant de se rendre à l'audience, et il rendit le dernier soupir devant les juges et le public, au moment où l'on prononçait sa sentence de mort. Wolfe Tone, compromis dans cette affaire, parvint à s'échapper. Il passa en Amérique et de là en France, où il ourdit avec une infatigable activité de nouvelles trames contre le gouvernement anglais.

Jusqu'alors, les Irlandais-Unis avaient eu à leur tête des hommes de parole plutôt que des hommes d'action : des avocats, des journalistes, des orateurs. Dans la voie nouvelle où ils allaient entrer, il leur fallait des chefs militaires. Ils en trouvèrent un dans la personne de lord Édouard Fitzgerald, qui fut introduit à cette époque dans l'association.

Le nouvel affilié tenait à ce qu'il y avait de plus considérable en Angleterre et en Irlande. Par sa mère, fille du duc de Richmond, il descendait des Stuarts; par son père, le feu duc de Leinster, il appartenait à cette branche de la grande famille des Geraldine, qui, après avoir quitté Florence au moyen âge pour venir s'établir en Irlande, changea son nom en celui de Fitzgerald. Après la mort du duc de Leinster, la duchesse se remaria à un Écossais nommé M. Ogilvie, et alla passer plusieurs années en France. C'est là que ses enfans, et notamment Édouard, son cinquième fils, firent connaissance avec la langue et les mœurs françaises. Comme beaucoup de cadets de nobles maisons, Édouard fut destiné à l'état militaire. A l'âge de dix-sept ans, on le pourvut d'une lieutenance, et il alla faire ses premières armes en Amérique contre ces républicains dont il devait plus tard embrasser les principes. Blessé dans une affaire, il fut soigné avec un dévoûment touchant par un pauvre nègre qu'il attacha depuis cette époque à sa personne et qu'il traita toujours moins comme un serviteur que comme un membre de sa famille. Il est à remarquer que, dans le cours de sa vie agitée, lord Édouard Fitzgerald inspira toujours la sympathie, souvent le dévoûment. Après son rétablissement, il revint en Angleterre et fut reçu à bras ouverts par le monde aristocratique où sa naissance lui donnait droit de cité.

A cette époque de sa vie, lord Édouard était moins occupé d'affaires politiques que d'affaires de cœur. Il avait tout ce qu'il faut pour faire un héros de roman : l'extérieur le plus séduisant, le courage le plus chevaleresque, une âme tendre et passionnée avec un caractère énergique et aventureux. Rien d'étonnant que les femmes aient joué un grand rôle dans son existence. Il avait déjà eu plusieurs aventures romanesques lorsqu'il rencontra une personne célèbre alors pour sa beauté, par son talent musical et par le nom de son mari. Élisabeth Limley avait paru à seize ans sur le théâtre et avait éclipsé du premier coup toutes les cantatrices de son temps. Sa carrière dramatique ne fut pas longue : en pleine jeunesse et en plein succès, elle quitta la scène pour épouser un homme de lettres pauvre et peu connu encore, auquel elle sacrifia vingt soupirans plus riches et plus haut placés. Il est vrai que l'adorateur préféré s'appelait Sheridan et qu'il plaidait la cause de son amour avec cette éloquence entraînante dont la chambre des communes devait subir, quelques années plus tard, l'irrésistible impression.

Ce mariage d'amour fut longtemps un mariage heureux. Mais un jour lord Édouard Fitzgerald fit la connaissance de Sheridan, probablement par Fox, leur ami commun et un peu le parent du jeune lord. Il vit Mme Sheridan et l'aima. Elle partagea sa passion et mourut, dit-on, de remords et de honte d'y avoir succombé. Tel est du moins le récit que fait dans ses *Mémoires* Mme de Genlis, qui se trouvait en Angleterre à l'époque de ces événemens et qui voyait fréquemment Fox, Sheridan et les autres chefs du parti whig. La gouvernante des enfans du duc d'Orléans était arrivée à Londres en 1791, amenant avec elle une jeune fille de dix-sept ans, qu'elle avait affublée du nom bizarre de Paméla, mais qui s'appelait en réalité Nancy Syms. Thomas Moore, dans sa *Vie de lord Édouard Fitzgerald*, fait de Nancy Syms une fille naturelle de Mme de Genlis. D'après cette dernière, c'était tout simplement une petite Anglaise, choisie à l'âge de quatre ou cinq ans, à cause de sa gentillesse, pour parler l'anglais avec les enfans du duc d'Orléans. Quoi qu'il en soit, Mme de Genlis l'aimait comme une fille et nous verrons plus tard qu'elle la dota.

Paméla eut beaucoup de succès à Londres dans la société anglaise. Elle était jolie, elle avait un charmant caractère et, chose curieuse, elle ressemblait d'une manière étonnante à la pauvre Mme Sheridan, que regrettaient alors tous ses amis, et que pleuraient à la fois son mari et son amant. Sheridan, tout le premier, fut frappé de cette ressemblance et demanda la main de la jeune fille. Mme de Genlis eut le bon sens de la lui refuser; non-seulement la disproportion

d'âge était assez considérable, puisque Sheridan avait près de quarante ans, mais le mauvais état de ses affaires et ses incurables habitudes de dépense en faisaient un mari très peu souhaitable. Un autre prétendant d'ailleurs allait se mettre sur les rangs, s'il n'y était déjà. Mme de Genlis raconte, en effet, que lord Édouard Fitzgerald avait vu Paméla pendant ce voyage et qu'il s'en était épris tout de suite. D'après Thomas Moore, au contraire, il l'aurait aperçue pour la première fois, l'année suivante, dans un voyage qu'il fit à Paris. Le récit de Mme de Genlis est bien plus vraisemblable. Comment admettre, en effet, que Paméla et sa mère adoptive, fréquentant à Londres la même société que lord Édouard, ne se soient pas rencontrées avec lui? Il est plus que probable que, s'il se rendit à Paris, c'est parce qu'il l'aimait déjà et voulait se rapprocher d'elle. Ce voyage, comme on va le voir, eut une influence décisive, non-seulement sur sa vie privée, mais sur ses opinions.

Quoique membre de la chambre des communes d'Irlande par la protection de son frère aîné, lord Édouard, jusqu'à cette époque, s'était fort peu occupé de politique. Par tradition de famille, il était whig et votait avec les whigs; toutefois il n'allait pas au-delà du libéralisme sage et prudent de lord Charlemont et de Grattan. Son séjour à Paris change brusquement le cours de ses idées. Il se grise du vin capiteux de la révolution. Les grands mots de fraternité et d'égalité, tant prodigués par les hommes de l'époque, séduisent cette nature ardente et généreuse. Sa correspondance avec sa mère, au milieu des effusions d'un amour filial aussi sincère que touchant, porte à chaque ligne les traces de l'enthousiasme que lui inspirent les idées du jour : « Dans les cafés, écrit-il, dans les lieux publics, on se traite mutuellement de camarades, de frères, et quand un étranger arrive, on lui dit immédiatement : Oh! nous sommes tous frères; nos victoires sont pour vous, pour tout le monde. »

Cet enthousiasme, qui peut faire sourire aujourd'hui, était sincère chez Édouard Fitzgerald comme chez beaucoup d'hommes de sa génération. Le jeune lord s'était intimement lié avec Thomas Paine, le célèbre démocrate anglais, alors réfugié en France. Les deux amis logeaient et dînaient ensemble. Ils assistèrent tous deux à un banquet donné par un certain nombre d'Anglais résidant à Paris pour célébrer les victoires de la France républicaine et la retraite des armées coalisées. Là un grand nombre de toasts furent portés, dont un à l'abolition des distinctions héréditaires. Édouard Fitzgerald, prêchant d'exemple, déclara aussitôt renoncer à son titre de lord, qui n'était d'ailleurs qu'un titre de *courtoisie*, comme on dit en Angleterre. A partir de ce moment, il se fait adresser ses lettres avec la suscription suivante : *Le citoyen Édouard Fitzge-*

rald, hôtel de White, passage des Petit-Pères, près le Palais-Royal.

Au milieu de son exaltation politique, le jeune homme ne perdait pas de vue l'objet principal de son voyage. Logé à deux pas du Palais-Royal, il voyait constamment Mme de Genlis et sa fille adoptive, pour laquelle son amour ne faisait que grandir. Il obtint enfin la main de Paméla, à la condition que sa mère acquiescerait au mariage. L'excellente femme, qui adorait son fils, ne voulut pas mettre obstacle à son bonheur. Le mariage eut lieu quelque temps après, à Tournai. Mme de Genlis constitua en dot 6,000 francs de rente à sa fille adoptive. Le duc d'Orléans et son fils le duc de Chartres, plus tard roi des Français, signèrent à l'acte de mariage comme témoins. Paméla fut le modèle des femmes, et elle sut fixer le cœur jusque-là un peu inconstant de son mari, qui, dans ses lettres, parle sans cesse, en termes émus et délicats, de son bonheur conjugal et plus tard de son bonheur paternel. Au point de vue purement privé, il avait donc fait un excellent choix. Malheureusement, ce mariage acheva de le brouiller avec le gouvernement anglais. On avait déjà vu de fort mauvais œil son voyage en France : ce fut bien pis quand on apprit qu'il épousait une fille adoptive de Mme de Genlis, une protégée du duc d'Orléans. On le raya d'office des cadres de l'armée.

Il arriva à Londres avec sa jeune femme au commencement de 1793, quelques jours seulement avant la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France. A partir de cette époque, il prit une part plus active aux débats du parlement irlandais. Il n'était pas orateur et ne le devint pas; il se signala seulement par quelques-unes de ces protestations énergiques pour lesquelles l'éloquence n'est pas nécessaire. Une fois entre autres, après un discours de Grattan qu'il trouvait trop modéré, il s'écria que les chefs du gouvernement irlandais étaient les pires ennemis du roi. Invité, là-dessus, à faire ses excuses à la chambre des communes, il se borna à quelques mots d'explication, dont on se contenta, parce que son caractère loyal et sa nature sympathique désarmaient ses adversaires politiques. A la même époque, il consentit à mettre en rapport avec les chefs des Irlandais-Unis un des agens secrets envoyés par le gouvernement français. Bref, il se compromit à tel point qu'on n'hésita pas à lui proposer d'entrer dans l'association et que même on le dispensa, comme son ami Arthur O'Connor, de prêter le serment d'usage. Et, pour le dire en passant, la formule seule de ce serment, qui venait d'être modifiée, suffisait pour indiquer les tendances nouvelles de l'association. Le serment primitif était ainsi conçu : « Je jure de consacrer tous mes efforts à obtenir,

dans le parlement, une équitable et complète représentation de tout le peuple irlandais. » Depuis quelque temps, les mots : *dans le parlement*, avaient été supprimés. Il était impossible de dire plus clairement qu'on ne se croyait pas tenu de se renfermer dans les limites de l'agitation légale et qu'on irait, s'il le fallait, jusqu'à l'insurrection.

A peine entré dans l'association, Édouard Fitzgerald y prend un rôle prépondérant. Les autres chefs, comme Olivier Bond, les deux Emmett, Mac-Nevin, quoique plus anciens, s'effacent devant lui. Cela se comprend : il était militaire et passait même pour un officier distingué, puisque le gouvernement anglais, à l'époque où il ne s'occupait pas encore de politique, lui avait offert le commandement d'une expédition contre Cadix. Si l'on tient compte, en outre, de sa grande naissance, de la popularité que lui donnait son attitude dans le parlement et de la séduction que sa personne exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, on comprendra que lui seul pouvait être le chef de l'insurrection qui se préparait. On trouva plus tard dans ses papiers un relevé des forces dont pouvait disposer l'association des Irlandais-Unis. D'après ce travail, le chiffre des affiliés s'élevait à deux cent soixante-dix-neuf mille. Les armes ne manquaient pas; il en existait des dépôts assez considérables, malgré les perquisitions actives de la police. Ce qui faisait défaut, c'était l'argent. Aussi essaya-t-on plusieurs fois de négocier un emprunt.

Au surplus, il était évident qu'une insurrection irlandaise, livrée à ses propres forces, finirait par être écrasée. Il fallait donc, quelque dure que fût cette extrémité, recourir à l'appui de la France. Les chefs des Irlandais-Unis s'y résignèrent. En 1796, Édouard Fitzgerald et Arthur O'Connor furent chargés de se rendre en France et d'entamer les négociations avec le directoire. Les deux amis, pour arriver à leur destination, durent faire un long détour. Ils s'embarquèrent d'abord pour Hambourg, où ils se mirent en rapport avec Reinhard, ministre-résident de la république française dans cette ville. De là ils se dirigèrent vers Bâle, où ils virent Barthélemy, le futur directeur, alors ministre plénipotentiaire près de la confédération suisse. Au moment où ils allaient pénétrer sur le sol français, un ordre du directoire en interdit l'accès à Fitzgerald, suspect aux républicains à cause de ses relations avec la famille d'Orléans. O'Connor continua seul le voyage. Il vit le général Hoche, qui l'écouta avec intérêt, mais qui ne lui donna que des espérances vagues. Le gouvernement français, cependant, était décidé, dès cette époque, à tenter quelque chose en Irlande. Il était déjà en relations avec Wolfe Tone, qui, compromis dans l'af-

faire de Jackson, en 1794, avait été obligé de passer en Amérique pour échapper aux recherches de la police anglaise. Ce personnage entreprenant et actif était arrivé récemment à Paris. Il s'était fait présenter à Carnot, alors membre du directoire, et à Clarke, ministre de la guerre. Ce dernier, qui était d'origine irlandaise, se prit de goût pour Wolfe Tone et se laissa gagner par lui à l'idée d'une expédition en Irlande. Les préparatifs de l'entreprise furent conduits avec secret et avec activité. Hoche fut placé à la tête du corps de débarquement, et le commandement de l'escadre fut confié à l'un des meilleurs marins de ce temps, le contre-amiral Bouvet.

Le 15 décembre 1796, l'expédition partait de Brest. Elle n'arriva même pas en vue des côtes d'Irlande : elle rencontra sur sa route une tempête qui la dispersa. Tandis que le gros de l'escadre rentrait à Brest, le bâtiment qui portait le général en chef fut forcé de se réfugier à la Rochelle. Cette mésaventure suffit pour décourager le gouvernement français. Notre marine étant trop faible pour lutter contre celle de l'Angleterre, l'expédition projetée n'aurait pu réussir qu'à la faveur d'une surprise, sur laquelle il n'y avait plus à compter. Le corps de débarquement fut dissous, les troupes qui le composaient expédiées sur différens points, et Hoche envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Dix-huit mois après, Bonaparte, qui venait de terminer la campagne d'Italie et de signer le traité de Campo-Formio, caressa un instant, à son tour, la pensée d'un débarquement en Irlande. Il décida le directoire à former une *armée d'Angleterre*, dont le commandement lui fut confié. Cependant, soit que ce projet n'eût jamais été bien sérieux, soit que Bonaparte en eût reconnu ultérieurement les difficultés, il ne tarda pas à l'abandonner. L'armée d'Angleterre devint l'armée d'Égypte.

L'expédition avortée du général Hoche n'avait fait qu'aggraver la situation de l'Irlande, en effrayant le gouvernement anglais, en surexcitant les espérances des Irlandais-Unis et en achevant de décourager les libéraux modérés tels que Grattan. Dans de pareilles conditions, le résultat des élections qui eurent lieu quelques mois après ne pouvait être douteux. Nommés au milieu de l'agitation des esprits par un corps électoral où dominait l'influence des propriétaires protestans, les députés envoyés en 1797 à la chambre des communes d'Irlande appartenaient en immense majorité au parti gouvernemental. Les bancs de l'opposition étaient presque vides. Ponsonby et son petit groupe d'amis n'avaient pas quitté la vie politique comme Grattan, mais ils paraissaient rarement aux séances du parlement et ne prenaient aucune part aux discussions. La majorité gouvernementale, sans contre-poids et sans contrôle, pouvait donc se livrer à ses tendances naturelles. Le chef réel du gouvernement

de l'Irlande, pendant cette période de compression à outrance, était le chancelier Fitzgibbon, récemment nommé comte de Clare, auquel le faible lord Camden ne savait pas résister. Le secrétaire du gouvernement, Pelham, avait des tendances plus modérées; malheureusement son crédit ne pouvait lutter avec celui de lord Clare; bientôt d'ailleurs il tomba malade, et ses fonctions furent remplies, d'abord à titre intérimaire et plus tard d'une manière définitive, par le jeune lord Castlereagh, qui devint un des collaborateurs les plus énergiques du chancelier. Ce dernier était persuadé qu'une lutte à main armée ne pouvait être évitée. Il s'y prépara; on peut même dire qu'il la provoqua ou du moins qu'il la précipita par ses mesures violentes. Il multiplia les poursuites judiciaires. Il fit envahir et saccager par la force armée l'imprimerie du journal *l'Étoile du matin*. Il fit placer sous le régime militaire toute la partie septentrionale de l'Irlande, où commandait le général Lake.

Les Irlandais-Unis, de leur côté, ne restaient pas inactifs. Ils avaient formé un directoire composé de cinq membres : Fitzgerald, O'Connor, Olivier Bond, Emmett et le docteur Mac-Nevin. Toute l'année 1797 fut employée à préparer une insurrection générale. On envoya successivement en France un nommé Lewines, puis Fitzgerald, puis Mac-Nevin, pour demander des armes et de l'argent. Mac-Nevin insista vivement auprès du gouvernement français. Il affirma que dans l'Ulster seulement cent cinquante mille hommes étaient prêts à se lever. On lui promit des armes; quant à de l'argent, c'était ce qui manquait le plus à la république française, réduite depuis longtemps au régime des assignats. On prépara une nouvelle expédition pour donner la main à l'insurrection future. Malheureusement la désorganisation de la marine française rendait bien chanceuse une tentative de débarquement. Les Irlandais-Unis n'en persistèrent pas moins dans leurs projets. Un état-major fut formé. Les affiliés furent secrètement divisés en régimens. Un plan général d'insurrection fut dressé. Toutes les instructions militaires furent écrites de la main de Fitzgerald. Le but du soulèvement était l'établissement d'une république irlandaise, gouvernée par un directoire, à l'imitation de la république française.

Le gouvernement était depuis longtemps tenu en éveil par les fréquens voyages de lord Édouard Fitzgerald et de ses amis sur le continent; il avait en outre reçu, dans le courant d'avril 1797, des dénonciations qui lui avaient révélé l'existence d'un vaste complot; toutefois il était loin de tenir tous les fils de la conspiration, lorsque le 25 février 1798, un nommé Thomas Reynolds, dont le nom est resté en horreur à tous les patriotes irlandais, vint s'offrir pour faire d'importantes révélations. Ce personnage, qui avait été dési-

gné pour commander un régiment d'Irlandais-Unis, avait assisté, le 19 février, à un conseil tenu par les principaux chefs de la future insurrection dans la maison d'Olivier Bond. Un nouveau conseil devait se tenir au même endroit, le 12 mars. Sur les indications du délateur, on fit cerner la maison par des agens de police, et l'on prit d'un seul coup de filet quatorze des principaux chefs, parmi lesquels Olivier Bond lui-même. Quelques jours auparavant Arthur O'Connor avait été arrêté à Margate, près de Londres, au moment où il allait s'embarquer pour le continent.

Cependant Fitzgerald, Emmett et Mac-Nevin avaient échappé aux recherches de la police. Les deux derniers furent pris peu de jours après. Seul des cinq membres du directoire, Fitzgerald, grâce à des amis dévoués, resta caché pendant près d'un mois dans une maison des environs de Dublin. Il aurait pu s'enfuir sur le continent: on dit que le gouvernement était disposé à fermer les yeux sur son départ. Il resta par point d'honneur. Il se contenta de changer de retraite. Cette précaution lui fit fatale. Son nouvel asile fut dénoncé. Surpris dans son lit, il se défendit comme un lion, tua deux agens et fut lui-même grièvement blessé. La nouvelle de son arrestation produisit une émotion générale. Son courage, ses brillantes qualités, la triste situation de sa jeune femme, tout se réunissait pour appeler sur lui l'intérêt. Malheureusement l'issue de son procès ne pouvait être douteuse. Les preuves de sa participation au complot étaient manifestes et sa condamnation certaine. Il n'était pas destiné cependant à mourir sur le gibet. Il succomba en prison aux suites de sa blessure. Olivier Bond mourut aussi dans sa prison, après avoir eu, dit-on, la faiblesse de faire des révélations. Emmett et Mac-Nevin furent détenus deux ans au fort Saint-George et ensuite bannis. O'Connor comparut à Maidstone devant un jury anglais : plus heureux que ses amis, il fut acquitté.

La terreur régnait en Irlande. La police, sachant qu'il y avait un grand nombre de dépôts d'armes et de munitions, se livrait à des perquisitions rigoureuses. On recherchait partout des conspirateurs, jusque dans l'université de Dublin, dont les élèves furent interrogés par le chancelier en personne. Il est certain que la plupart de ces jeunes gens, séduits par le courage de Fitzgerald et par l'éloquence d'Emmett, étaient de cœur avec les Irlandais-Unis. Là s'était borné leur crime. L'un d'eux, Thomas Moore, célèbre plus tard comme poète et comme historien, a peint dans ses Mémoires en termes saisissans la situation de l'Irlande à cette époque. La délation était à l'ordre du jour. Un officier de la milice irlandaise, nommé Armstrong, se fit admettre parmi les Irlandais-Unis, afin de surprendre les secrets de l'association. Il découvrit que le projet

d'insurrection n'était pas abandonné et que de nouveaux chefs avaient été choisis pour remplacer ceux qui étaient tombés entre les mains de la police. Le complot devait être mis à exécution dans la nuit du 23 mai, à Dublin en même temps que dans les provinces. On espérait se saisir par surprise du château de Dublin, résidence du lord-lieutenant. Cette partie du plan avorta complètement, le gouvernement ayant pris des précautions et ayant fait arrêter, le 19 mai, les chefs qui lui avaient été dénoncés par Armstrong. Dans les provinces, au contraire, l'insurrection éclata au jour désigné et s'étendit comme une traînée de poudre. En un clin d'œil le Leinster, le Munster et l'Ulster furent en feu. Le Connaught seul resta calme. Le premier élan de l'insurrection fut irrésistible. Les Irlandais-Unis s'avancèrent jusqu'à 16 milles de Dublin. Là se fit sentir l'absence d'un chef militaire expérimenté. Les insurgés ne surent pas profiter de leurs premiers succès. Les troupes royales reprirent vigoureusement l'offensive. Battus à Naas, repoussés des hauteurs de Kilcalan, les Irlandais-Unis durent renoncer à toute nouvelle tentative contre Dublin. Ils échouèrent également contre Carlow. Ils n'avaient donc pas réussi à s'assurer, dans le Munster, la possession d'une seule ville importante. Dans l'Ulster et dans le Leinster ils furent plus heureux. Dans l'Ulster surtout, on put croire qu'ils arriveraient à établir un centre de résistance et une sorte de gouvernement. A la suite d'un succès remporté sur un régiment de milice, ils occupèrent la petite ville d'Enniscorthy et peu après celle de Wexford, capitale du comté du même nom. Bientôt maîtres du comté tout entier, rayonnant de là dans toutes les directions, ils commencèrent à causer de sérieuses inquiétudes au gouvernement central.

Devant la gravité de la situation, Pitt jugea nécessaire de concentrer dans une seule main l'autorité civile et l'autorité militaire. Lord Cornwallis fut envoyé en Irlande, avec pleins pouvoirs, pour remplacer tout à la fois le vice-roi, lord Camden, et le commandant en chef, sir Ralph Abercromby. C'était un militaire estimé, malgré ses malheurs dans la guerre d'Amérique. Aussi n'accepta-t-il qu'à regret une tâche dont il ne se dissimulait pas les côtés répugnans. Les événemens ne justifièrent que trop ses craintes. Il arriva en Irlande pour assister à des scènes d'horreur qu'il ne fut pas en son pouvoir d'empêcher. Le meurtre, le viol, l'incendie, marchaient à la suite, non pas seulement des bandes indisciplinées de l'insurrection, mais des troupes royales et des régimens de milice restés fidèles à la cause anglaise. A Enniscorthy, quatre-vingts prisonniers furent brûlés vifs par les Anglais ; à Scullabogue, cet horrible supplice fut infligé par les Irlandais-Unis à quatre-vingts protestans.

Après avoir repris Wexford, le général Lake, sans attendre les instructions de l'autorité supérieure, fit pendre les quatre personnages les plus importans qui étaient tombés dans ses mains, entre autres le capitaine Keogh, qui avait été gouverneur de la ville pour le compte de l'insurrection. Il ordonna ensuite de couper leurs têtes, qui furent exposées pendant plusieurs jours, sur des pieux, devant la porte du palais de justice de Wexford.

Lord Cornwallis, que ces cruautés révoltaient, fit de louables efforts en faveur de l'humanité. Malheureusement il rencontrait une résistance très vive parmi les propriétaires protestans qui, effrayés du développement de l'insurrection et sachant la haine dont ils étaient l'objet de la part de leurs tenanciers catholiques, réclamaient une répression impitoyable. Il parvint cependant à faire triompher ses idées dans une certaine mesure. Lord Clare lui-même reconnut qu'il y avait quelque chose à faire pour apaiser les esprits. Castlereagh, devenu définitivement secrétaire du gouvernement irlandais par suite de la mort de Pelham, opina plus énergiquement dans le même sens. On promit la vie sauve aux insurgés qui se soumettraient dans le délai de quinze jours. On présenta ensuite aux chambres irlandaises un bill d'amnistie qui mettait à l'abri de poursuites ultérieures, non pas les chefs de l'insurrection, mais du moins ses soldats obscurs. La répression, au surplus, était déjà bien avancée. Le comté de Wexford avait été réoccupé tout entier par les troupes royales, non sans des luttes sanglantes. Ce malheureux pays n'offrait plus à la vue que champs dévastés, maisons saccagées, villes en ruines. Dans le Leinster, l'ordre se rétablissait peu à peu. Là aussi des cruautés injustifiables avaient été commises. Des hommes qui sympathisaient peut-être de cœur avec l'insurrection, mais qui ne s'y étaient point effectivement associés, avaient été exécutés sommairement.

Le gouvernement français, cependant, faisait des préparatifs pour venir au secours des insurgés. Il arriva trop tard et surtout il n'arriva qu'avec des forces insuffisantes. Le 22 août, trois frégates et quelques bâtimens de transport, portant un corps de débarquement de onze cents hommes seulement, vinrent atterrir à Killala, dans le comté de Mayo. Le général Lake se porta immédiatement vers la côte avec quelques bataillons de milice qu'il avait sous la main. Il rencontra à Castlebar le général Humbert, qui commandait les troupes françaises et qui le mit en déroute. Heureusement pour lui, lord Cornwallis, en personne, arrivait avec des troupes régulières. Cette fois Humbert fut accablé par des forces supérieures. Après avoir perdu deux ou trois cents hommes, il fut fait prisonnier à Ballynamuck avec le reste de sa petite troupe. Quel-

ques mois après, nouvelle expédition française, un peu plus importante, mais encore insuffisante. Un vaisseau de 74, *le Hoche*, partit de Brest avec huit frégates et trois mille hommes de débarquement, sous le commandement du général Hardy. Wolfe Tone était à bord. L'escadre arriva le 11 octobre dans la baie de Killala. Elle fut attaquée immédiatement par le commodore Warren. Ce fut un désastre pour la marine française. Deux frégates seulement parvinrent à s'échapper. Tout le reste fut pris. Wolfe Tone, reconnu, fut conduit en prison. Voulant éviter l'humiliation de mourir sur le gibet, il demanda instamment la faveur d'être passé par les armes. On la lui refusa. Il parvint à se procurer un petit canif, et avec une incroyable énergie il se coupa la gorge dans sa prison. Après ce dernier échec, la France renonça à toute idée d'expédition en Irlande. L'insurrection d'ailleurs était écrasée, ses chefs morts ou en fuite, ses soldats découragés et terrifiés.

III.

Le danger que la domination anglaise venait de courir en Irlande décida Pitt à s'occuper des affaires de ce pays d'une manière plus sérieuse et plus suivie qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Deux grandes mesures se présentèrent à son esprit comme faites pour prévenir de nouvelles tentatives d'insurrection ou du moins pour les rendre moins périlleuses. Tout d'abord il lui parut nécessaire, non-seulement d'enlever à l'Irlande l'autonomie législative que Grattan lui avait fait accorder en 1782, mais même de supprimer le parlement irlandais, ou plus exactement de le fondre dans le parlement anglais. En second lieu, il se proposait de reprendre et de mener à bonne fin la grosse question de l'émancipation des catholiques. Lord Cornwallis lui conseilla de résoudre en même temps les deux questions, de manière que l'émancipation des catholiques aurait été la compensation et en quelque sorte l'indemnité accordée à l'Irlande pour la suppression de son parlement local. Lord Clare, toujours peu favorable aux réformes libérales, combattit vivement cette idée. Pitt l'écarta, parce qu'il croyait plus facile de résoudre cette question dans le futur parlement-uni que dans le parlement irlandais, et peut être aussi parce qu'il craignait de se heurter aux résistances du roi.

Il fut donc décidé que l'on commencerait par s'occuper exclusivement de l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande. Cette seule question ne laissait pas de soulever d'assez grosses difficul-

tés. Aussi fallut-il près de deux ans pour la résoudre. La réforme projetée blessait l'amour-propre national des Irlandais; elle portait atteinte aux intérêts d'un certain nombre de grands propriétaires qui jouissaient d'une influence prépondérante dans le parlement de Dublin; elle rencontrait des résistances chez certains amis du gouvernement, chez certains fonctionnaires importans, comme par exemple sir John Parnell, chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire ministre des finances en Irlande; enfin elle avait contre elle tout le parti libéral. Il fallait se préparer à surmonter toutes ces difficultés. On se mit à l'œuvre dès le lendemain de la défaite définitive de l'insurrection. En novembre 1798, lord Cornwallis fut mandé à Londres, et là, le duc de Portland, secrétaire d'état pour l'Irlande, lui fit connaître les bases du plan adopté par le cabinet pour l'union des deux pays et en discuta avec lui les détails et les moyens d'exécution.

A la première nouvelle du projet d'union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, il y eut dans ce dernier pays une explosion de fureur. Le *speaker* ou président de la chambre des communes de Dublin, John Foster, se prononça contre le projet. Le chancelier de l'échiquier se fit destituer plutôt que de prêter son appui au projet gouvernemental : il fut remplacé par Isaac Corry. La session du parlement irlandais s'ouvrit le 22 janvier au milieu d'une vive agitation. Le discours de la couronne annonçait la mesure projetée. Il fallait qu'elle fût votée par le parlement anglais tout aussi bien que par le parlement irlandais, c'est-à-dire par les deux chambres des lords et les deux chambres des communes. Rien ne montre mieux combien était compliqué le système qu'il s'agissait d'abolir. Heureusement pour Pitt, le vote du parlement anglais n'était pas douteux. La discussion cependant fut très vive. Dans la chambre des communes, le premier ministre, secondé par son vieil ami Dundas et par un de ses jeunes lieutenans, George Canning, eut à lutter contre les plus vigoureux orateurs de l'opposition, à l'exception de Fox, qui ne venait plus aux séances. La majorité en faveur de la mesure projetée fut énorme. Un amendement présenté par Sheridan ne réunit que quinze voix. A la chambre des lords pareil succès. Il ne fut même pas nécessaire de passer au vote. La majorité n'était pas douteuse. Dans le parlement irlandais, les choses ne marchèrent pas aussi bien. A la chambre des lords on eut une faible majorité. A la chambre des communes, après un orageux débat qui ne dura pas moins de vingt et une heures, depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'au lendemain une heure, le vote eut lieu au milieu d'une profonde anxiété. L'amendement proposé contre la mesure réunit 105 voix contre 106. La proclamation de

ce résultat fut accueillie par des applaudissemens sur les bancs de l'opposition. Il était impossible en effet au gouvernement de se contenter d'une majorité d'une voix pour une réforme de cette importance. Le bill fut retiré. Pitt cependant ne renonçait pas à son projet. Il se donnait seulement du temps pour l'étudier de nouveau, le modifier et surtout désarmer les hostilités qu'il rencontrait.

Dans cette circonstance, le secrétaire en chef pour l'Irlande, lord Castlereagh, sut se rendre fort utile. Ce fut lui qui servit d'intermédiaire entre lord Cornwallis et le gouvernement anglais, toutes les fois qu'une difficulté grave se présentant, il fallait aller traiter directement l'affaire à Londres. Ce fut encore lui qui fut chargé de la délicate mission de rallier aux idées du gouvernement un certain nombre de pairs ou de députés récalcitrans. Aussi cette question fut-elle le premier échelon de sa grande fortune politique. Castlereagh était le fils d'un riche Irlandais nommé Stewart, qui épousa en secondes noces une sœur de lord Camden et qui fut élevé à la pairie irlandaise sous les titres de comte Londonderry et de vicomte Castlereagh. Selon l'usage, le second de ces deux titres fut attribué *par courtoisie* à son fils aîné, Robert Stewart. Le jeune lord Castlereagh entra dans la vie politique d'abord comme député à la chambre des communes d'Irlande et ensuite comme secrétaire particulier de lord Camden. Plus tard il suppléa Pelham comme secrétaire en chef pour l'Irlande. Dans ce poste, qu'il conserva définitivement à la mort de Pelham, il montra vite ses qualités et ses défauts : point d'élévation dans le talent ni dans le caractère, mais une parole ferme et précise, un esprit avisé, une volonté énergique. Presque aussi dur que lord Clare et encore moins scrupuleux, il était plus habile. Il ne recourait à la violence que quand il n'avait pas pu réussir par la corruption.

Lorsque le projet d'union eut échoué dans le parlement irlandais, Castlereagh, qui commençait à jouir d'un grand crédit auprès de lord Cornwallis et même de Pitt, eut une idée merveilleuse. Il proposa de désintéresser à prix d'argent les personnages qui se trouvaient lésés par cette réforme. Tel lord irlandais était en possession, par lui-même ou par l'un des membres de sa famille, d'une grasse sinécure qui allait être abolie. Tel autre disposait des élections dans un ou plusieurs bourgs dont la représentation allait être supprimée. Au fond, il y avait quelque chose de juste dans l'idée de Castlereagh, à condition de l'appliquer honnêtement. Certaines sinécures, par exemple, destinées à récompenser d'anciens services, équivalaient à de véritables pensions, et il n'était pas équitable de les supprimer sans compensation aucune. Mal-

heureusement il entrait beaucoup d'arbitraire dans le choix des personnes à indemniser et dans la fixation du chiffre des indemnités. C'est ce que voulait Castlereagh, qui voyait là un moyen détourné d'acheter des voix, dans les deux chambres du parlement irlandais, en faveur de la mesure projetée. Un million de livres sterling y passa. Quelques-uns des personnages les plus considérables de l'Irlande mirent leur vote et leur influence aux enchères. Castlereagh se chargea de débattre les conditions de ces tristes marchés. Il le fit avec un imperturbable sang-froid. Lord Cornwallis, bien plus vieux que lui cependant, était moins blasé. « Ce honteux marchandage me soulève le cœur, » écrivait-il à un de ses amis.

Ce travail préparatoire était terminé lorsque s'ouvrit la session de 1800. Pitt tenait d'autant plus à son projet d'union que le coup d'état du 18 brumaire venait d'avoir lieu en France et que le premier consul pouvait reprendre, avec plus de chances de succès que le directoire, le projet d'une descente en Irlande. Il fallait donc à tout prix enchaîner étroitement ce malheureux pays à l'Angleterre. Dès le premier jour de la session, les partisans et les adversaires de l'union voulurent se compter, à propos de la discussion de l'adresse. Pour cette lutte suprême, Grattan était sorti de sa retraite et s'était fait élire député du bourg de Wicklow. C'était son œuvre qu'on allait détruire : il la défendit avec la dernière énergie. Le chancelier de l'échiquier, Isaac Corry, lui répondit. L'éloquence de l'orateur du gouvernement n'aurait peut-être pas suffi pour enlever le vote, mais les argumens plus persuasifs de Castlereagh avaient produit leur effet. Un amendement blâmant le projet d'union fut repoussé par 138 voix contre 96.

Sûr désormais de la majorité, le gouvernement ne perdit pas de temps pour convertir en loi son projet. Dès le 5 février, Castlereagh, le véritable triomphateur du jour, soumit à la chambre des communes d'Irlande une série de résolutions contenant les bases du futur acte d'union. Cent députés étaient attribués à l'Irlande dans le futur parlement du royaume-uni. Quant à la pairie irlandaise, elle devait être représentée dans la chambre des lords par quatre pairs ecclésiastiques et vingt-huit pairs laïques. Les pairs ecclésiastiques étaient désignés par un système de rotation calculé de telle manière qu'il y eût toujours dans la chambre des lords un archevêque et trois évêques irlandais. Quant aux pairs laïques, ils étaient élus à vie par leurs collègues. La couronne conservait le droit de créer de nouvelles pairies irlandaises, à raison d'une par trois extinctions. Le parlement irlandais étant supprimé, ces pairies ne constituaient plus que des distinctions purement honorifiques. Quelle serait donc la situation des pairs d'Irlande qui ne seraient

pas délégués par leurs collègues dans le parlement du royaume-uni? Seraient-ils exclus tout à la fois de la chambre des lords et de la chambre des communes? C'est la situation dans laquelle se trouvent les pairs écossais depuis l'acte d'union de 1707. Ceux qui ne sont pas choisis par leurs collègues pour les représenter dans la chambre des lords se trouvent bannis de la vie politique, à moins que la couronne ne crée en leur faveur une pairie anglaise, ce qui ne peut se faire que dans des cas tout à fait exceptionnels. La pratique ayant montré les inconvéniens et l'injustice de ce système, on établit que les pairs irlandais auraient le droit de se faire élire députés, mais en Angleterre seulement. C'est grâce à cette disposition que lord Palmerston, pair d'Irlande, a pu siéger dans la chambre des communes.

L'opposition irlandaise, malgré la certitude de sa défaite finale, disputa pied à pied le terrain au gouvernement. Grattan et Ponsonby, dans cette occasion, marchaient complètement d'accord. Jamais débat ne passionna davantage le parlement irlandais, à la veille de disparaître. A la suite d'une séance plus orageuse que les autres, Grattan et Corry allèrent sur le terrain et échangèrent deux balles. Enfin, après une lutte acharnée, qui ne dura pas moins de quinze jours, les résolutions proposées par le gouvernement furent votées. Il ne restait plus qu'à les faire accepter par le parlement anglais. Là on était encore plus sûr de la majorité. L'opposition, depuis plusieurs années, était presque réduite à néant. Fox, attristé et découragé, ne parut même pas à la chambre des communes pour protester contre la mesure. Sheridan, Tierney, Grey, prirent la parole. Au vote ils ne réunirent que trente adhérens. Dans la chambre des lords trois voix seulement se prononcèrent contre le gouvernement. La question était tranchée. Les résolutions votées par les deux parlemens furent transformées en un bill, auquel la couronne donna son assentiment le 2 juillet. L'acte d'union était devenu une loi de l'état. Le parlement anglais et le parlement irlandais avaient vécu. Le parlement du royaume-uni allait s'assembler pour la première fois au commencement de 1801.

Ainsi disparut le dernier vestige d'indépendance de la malheureuse Irlande. L'historien, l'homme politique, ne peuvent assurément blâmer la suppression du parlement de Dublin. Le système de l'union personnelle et de la séparation législative entre deux états présente de tels inconvéniens qu'il est à peine nécessaire de les faire ressortir. La réforme entreprise par Pitt était donc sage. Il faut seulement regretter qu'elle ait été accomplie par des moyens auxquels la morale ne saurait donner sa complète approbation. Ajoutons qu'il a rarement existé une assemblée politique moins respectable que le parlement irlandais. La corruption et la violence

présidaient aux élections. L'entrée de Castlereagh dans la chambre des communes coûta, dit-on, à son père, 30,000 livres sterling. Grattan lui-même, l'honnête et loyal Grattan, pour reparaître dans le parlement et combattre l'acte d'union, dut acheter à prix d'argent le bourg de Wicklow. Cette assemblée, ainsi élue, était travaillée par toute sorte de brigues et de corruptions. Le parlement anglais était depuis longtemps à peu près complètement à l'abri du trafic des votes lorsque la moitié des pairs et des députés de Dublin débattaient avec Castlereagh le tarif de leur conscience politique.

Les patriotes irlandais, est-il besoin de le dire? ne pouvaient envisager la question du même œil que nous. Pour eux, en dépit de ses vices, de sa servilité envers le pouvoir, de son intolérance à l'égard des catholiques, le parlement de Dublin restait le symbole de la patrie vaincue. Sa suppression fut considérée comme une suprême défaite et une suprême humiliation. Depuis cette époque, tout homme politique, tout agitateur qui s'est donné pour but le rétablissement de l'autonomie législative de l'Irlande, le rappel de l'acte d'union, a trouvé pour le suivre un parti plus ou moins nombreux, mais ardent et convaincu. Sous O'Connell, le mot d'ordre de ce parti était le *repeal*; aujourd'hui c'est le *home rule*. L'étiquette seule est changée; la cause est la même. Pourtant, sous l'empire de l'acte d'union, la condition matérielle et morale de l'Irlande s'est améliorée. Les catholiques ont été émancipés; les fermiers ont été protégés contre les abus de pouvoir de certains propriétaires. Des Irlandais illustres ont siégé dans les chambres anglaises, ont dirigé les conseils de la couronne. Il n'importe : le peuple irlandais conserve toujours le souvenir de son parlement national; il entend toujours l'écho des voix généreuses qui honorèrent, à certains jours, cette triste assemblée. Il semble qu'on lui ait volé ses orateurs en les faisant entrer dans le parlement du royaume-uni, comme il semble qu'on lui ait volé les cendres de Grattan en les ensevelissant à Westminster.

ÉDOUARD HERVÉ.

LA RÉORGANISATION

DU

MUSÉE DE BOULAQ

ET LES

ÉTUDES ÉGYPTOLOGIQUES EN ÉGYPTE

Le musée de Boulaq vient de subir une réorganisation ou plutôt une restauration qui en a profondément modifié le caractère et l'intérêt. Je n'ai pas la prétention de faire connaître le musée de Boulaq; il a été trop bien décrit par son fondateur, M. Mariette, par M. de Saulcy, par M. de Vogüé, par M. Charles Blanc, par M. Rhoné et par tant d'autres, pour que j'essaie à mon tour d'en donner une description qui serait pour le moins inutile; je voudrais seulement indiquer les transformations qu'il a subies et montrer quelle importance elles peuvent avoir pour le développement des études égyptologiques. L'histoire du musée de Boulaq serait pourtant curieuse à écrire; elle formerait un chapitre piquant de l'histoire générale de l'Égypte sous Ismaïl-Pacha. On y verrait apparaître de nouveau cet étrange mélange de conceptions élevées, d'aspirations civilisatrices, d'indifférence barbare, de maladresse et d'inconséquence pratique qui faisaient le fond du caractère de l'ancien vice-roi d'Égypte. Il faut lui rendre cette justice que les belles découvertes de M. Mariette n'auraient pas été possibles sans lui. Notre infatigable compatriote l'a trouvé toujours prêt à comprendre et à seconder ses entreprises. Seulement il les comprenait à sa manière,

et il avait aussi une manière particulière, parfois fort étrange, de les seconder. Peu éloigné de considérer les trente-quatre dynasties égyptiennes comme les aïeules de la sienne propre et de voir dans Ménès un ancêtre de Méhémet-Aly, il aimait à se dire que son règne serait rattaché par une série de beaux travaux scientifiques aux traditions des plus vieux âges. Mais quant à s'intéresser directement à ces travaux, quant à chercher à se faire initier à leurs résultats, jamais pareille idée ne lui serait venue. Il savait qu'il existait à Boulaq un musée connu du monde entier, renfermant des trésors inestimables, parcouru chaque année par de nombreux visiteurs : cela lui suffisait. Il n'y a pas personnellement mis une seule fois les pieds, n'éprouvant au fond aucun goût, aucun attrait pour des recherches qu'il favorisait par gloriole, qu'il payait avec libéralité, mais auxquelles il était tout à fait indifférent. Il est bon d'ajouter que les indigènes partageaient et partagent encore, hélas! ses sentimens. De tous les ministres égyptiens passés et présens, un ou deux à peine savent ce que c'est que le musée de Boulaq et se sont donné la peine de venir en examiner de leurs propres yeux les admirables collections. Cette insouciance générale, cette ignorance universelle n'est pas sans danger pour le musée de Boulaq. C'est à elles qu'il faut attribuer tous les risques qu'il a courus, tous les dangers auxquels il est exposé dans l'avenir; c'est contre elles par conséquent qu'il faut se prémunir si l'on veut qu'une œuvre aussi féconde, dont les origines sont françaises, ne succombe pas, dans un avenir peut-être assez rapproché, à l'inertie des Égyptiens combinée avec les convoitises des étrangers.

L'installation du musée de Boulaq est des plus défectueuses. La place qu'il occupe était jadis couverte par un pâté de masures délabrées appartenant à la compagnie du Transit et servant de magasins depuis l'expédition française. Ce sont ces masures qui ont été appropriées tant mal que bien à l'usage du musée. Dans la première ferveur de son enthousiasme égyptologique, Ismaïl-Pacha s'était proposé de donner aux collections de M. Mariette un logement princier. Plusieurs projets avaient été tour à tour mis en avant. Tantôt il s'agissait de construire un musée monumental à la pointe méridionale de l'île de Gezireh, tantôt de choisir entre les édifices déjà bâtis celui qui paraîtrait le plus digne de recevoir les statues et les stèles que des fouilles continuelles mettaient au jour. Le voyageur qui se rend aux Pyramides peut encore observer, à quelque distance de la route, de grands murs abandonnés offrant l'aspect de véritables débris antiques. Ce sont les fondemens d'un musée égyptologique qui n'a jamais existé, qui n'existera jamais à cette place. Ils ont coûté de 60,000 à 80,000 francs; mais à peine les avait-on jetés sur le sol mouvant de l'Égypte qu'on

s'est aperçu qu'ils n'avaient aucune solidité, et que les constructions qu'on essaierait de leur faire supporter crouleraient sans nul doute à la première inondation. *Pendent opera interrupta!* Que de ruines pareilles ont été fabriquées, à des prix énormes, sous le règne d'Ismaïl-Pacha!

Après avoir été sur le point d'obtenir un logement splendide, le musée de Boulaq est donc resté dans les modestes magasins où on l'avait provisoirement établi. Il y a subi l'année dernière une épreuve presque désastreuse. Le grand inconvénient pratique du local actuel est d'être situé sur le bord même du Nil, en sorte qu'à chaque inondation l'eau menace de l'envahir et de le détériorer. La crue de l'année dernière ayant été très considérable, il a été littéralement submergé. C'est pour mettre le musée à l'abri d'un danger toujours renaissant, que le ministre français des travaux publics dans le ministère européen dont l'existence a été si courte, M. de Blignières, avait songé à lui donner une partie des immenses bâtimens construits au Caire, en un autre jour de caprice d'Ismaïl-Pacha, pour une école des filles nobles, et restés également inachevés. Les travaux d'appropriation avaient été commencés; la dépense n'aurait pas été considérable; les collections égyptologiques placées enfin sinon dans un palais, au moins dans un établissement convenable, n'auraient plus eu à craindre les débordemens du Nil. Par malheur, il suffisait que l'idée de transporter le musée à l'école des filles nobles vînt d'un ministre européen pour qu'elle fût abandonnée à la chute de ce ministre. Pris d'un scrupule inusité d'économie, Ismaïl-Pacha déclara que le projet français était d'une exécution trop coûteuse et qu'il fallait se borner à restaurer les anciens magasins de Boulaq. C'est ce qui a été fait d'ailleurs avec beaucoup d'intelligence et d'habileté. Le sol des salles où se trouvent les collections a été élevé d'une manière sensible, en sorte que le danger de l'inondation est devenu moins grave. Après avoir élevé le sol, on a dû élever la toiture, ce qui donne beaucoup plus d'air et de jour. Les murs, en partie salpêtrés, ont été recouverts d'un enduit et de peintures décoratives du meilleur goût. Cette restauration élégante et simple serait parfaite si elle n'avait pas été presque aussi dispendieuse que l'aurait été le transport du musée à l'école des filles nobles. Comment se défendre d'un sentiment de tristesse lorqu'on songe à l'admirable installation qu'on aurait pu procurer au musée avec les sommes qui ont été dépensées à la première appropriation des magasins de Boulaq, à leur restauration, et à la construction inutile des fondemens qui gisent sur la route des Pyramides?

Mais en Égypte il faut savoir se défendre de ce genre d'impres-

sions. Après tout, qui sait si la modestie du local qu'il occupe n'est pas pour le musée de Boulaq une précieuse sauvegarde ? Placé dans un palais, il aurait tôt ou tard excité l'envie de quelque ministre à demi barbare qui l'en aurait expulsé sans remords pour installer à sa place une administration quelconque. Ses belles collections exilées auraient erré à l'aventure cherchant, peut-être en vain, un nouvel et moins changeant abri. S'il leur manque bien des choses à Boulaq, si elles ne peuvent pas se développer à l'aise dans des salles trop étroites, trop peu nombreuses, construites pour un usage nullement scientifique, si surtout l'humidité constante qui s'exhale du Nil atteint peu à peu les momies, les pierres friables, les objets fragiles, rien en revanche n'est plus beau et plus poétique que le site qui les environne. Boulaq, on le sait, est à une petite distance du Caire. La route pour y arriver est charmante; elle traverse des terrains vagues où l'on célèbre tous les ans la fête du *dosseh;* la vue y est bornée sans cesse par la silhouette gracieuse de Boulaq profitant ses minarets et ses coupoles sur le bleu du ciel. Les grandes vergues et les voiles blanches des bateaux se dressent également au-dessus du sombre massif des maisons et des palmiers. Il n'est pas nécessaire de traverser la ville pour atteindre le musée; on peut suivre tout simplement une route plate et poudreuse qui en longe de loin les premières constructions. Mais si l'on veut jouir du spectacle toujours varié de petites rues orientales inondées de soleil, à moitié couvertes par les moucharabiehs, laissant, à différens intervalles, apparaître le Nil à travers les fissures de maisons délabrées, il ne faut pas craindre d'allonger son chemin et de faire un peu l'école buissonnière. Dès qu'on arrive au musée, on est largement payé de sa peine. L'emplacement du musée est plus délicieux que tout le reste; il occupe une vaste esplanade d'où l'on domine directement le Nil et où sont disposés, près de massifs de verdures, de grands sphinx, des colosses puissans, de magnifiques sarcophages. Une des salles du musée, la salle des Hycsos, donne sur une petite terrasse qui surplombe le fleuve. La vue dont on jouit de là est de celles qu'on n'oublie jamais lorsqu'on les a contemplées une fois. Le Nil décrit une immense courbe à vos pieds, ses eaux lourdes s'écoulent lentement avec un bruit sourd, des canges y circulent avec leur grande voile déployée; la rive opposée est chargée de palmiers; à quelque distance, des centaines de barques de pêcheurs sont amarrées. Le soir, au coucher du soleil, les couleurs les plus ardentes embrasent ce paysage simple et solennel. Que de fois, après m'être promené au milieu de ces étranges collections égyptologiques qui éveillent dans l'âme les plus mystérieux problèmes de l'histoire et de la philosophie, ne me suis-je pas assis longuement sur cette terrasse, laissant

aller mes yeux aux sensations d'un spectacle dont rien ne saurait rendre l'imposante grandeur et mon esprit à l'impression de souvenirs qui semblent prendre en ce lieu je ne sais quoi de vivant et presque d'actuel ! Il y a une harmonie intime, profonde, entre le Nil et les civilisations disparues dont le musée de Boulaq nous transmet le témoignage. Dans l'obscurité, à peine traversée par quelques rayons de lumière indécise, où elles sont plongées pour nous, elles conservent un charme problématique qui s'impose à l'imagination et qui l'écrase. Il en est de même du Nil : ce fleuve aux lignes majestueuses, aux flots toujours sombres, provoque une admiration d'une nature particulière qui ne va point sans le vague malaise, sans la séduction mélancolique de l'inconnu. Sous ce rapport, le musée est si bien placé à côté du fleuve qu'il serait réellement fâcheux de l'en éloigner. On est plus apte à comprendre le musée lorsqu'on a contemplé le fleuve, et le meilleur moyen peut-être de profiter de ses leçons est de cesser quelquefois de l'étudier pour se livrer, sur la petite terrasse de la salle des Hycsos, à des rêveries sans fin, tandis que le soleil descend derrière la ligne des palmiers, rougissant de ses derniers rayons l'horizon enflammé.

I.

Pendant la durée des travaux qu'il a fallu exécuter à Boulaq pour mettre les bâtimens à l'abri de l'inondation, le musée avait été nécessairement fermé. Les collections en avaient été retirées et soigneusement conservées dans des magasins. Devait-on les replacer dans le même ordre qu'autrefois, refaire l'ancien musée tel quel, le rouvrir au public sans autre changement que les réparations purement matérielles apportées aux salles qui le contiennent? M. Mariette ne l'a pas pensé. L'ancien musée n'ayant été installé à Boulaq qu'à titre provisoire, à une époque où l'on comptait le transporter bientôt dans un local plus approprié à ses besoins, avait été disposé surtout de manière à frapper les yeux et à éveiller dans l'esprit des visiteurs le goût des études égyptologiques. M. Mariette n'avait pas hésité à emménager les vitrines et les armoires avec une certaine mise en scène, sacrifiant le point de vue rigoureusement scientifique au désir de plaire à la foule et de faire en quelque sorte un peu de réclame autour de ses belles collections. Le but de cette conduite était d'assurer l'avenir, encore si incertain, du musée, en le rendant populaire non-seulement auprès des voyageurs européens, mais encore auprès des indigènes, qu'il était essentiel de gagner à la cause des antiquités égyptiennes. « Je ne médis pas de la civilisation introduite sur les bords du Nil par la

dynastie de Mehemet-Aly, disait M. Mariette, en prétendant que l'Égypte est encore trop jeune à la vie nouvelle qu'elle vient de recevoir pour posséder un public facilement impressionnable aux choses de l'archéologie et de l'art. Il y a quelque temps, l'Égypte détruisait ses monumens ; elle les respecte aujourd'hui ; il faut que demain elle les aime. Mais, pour en arriver là, il est nécessaire, à mon avis, d'éviter l'aridité à laquelle nous condamnerait l'appropriation trop systématique des objets dans les meubles destinés à les recevoir. Je sais par expérience que le même monument devant lequel notre public égyptien passe toujours distrait et indifférent attire ses yeux et provoque des remarques dès que, par un artifice de mise en place, on a su le forcer à y fixer son attention (1). » M. Mariette n'avait donc rien épargné pour fixer l'attention du public égyptien en flattant à la fois ses yeux et son imagination. Il avait étalé avec le plus grand soin, et non sans une sorte de coquetterie, les innombrables bibelots égyptiens que les fouilles avaient mis à sa disposition. Les admirables bijoux de la reine Hah-Hotep, cette merveille de l'orfèvrerie égyptienne, avaient reçu une place d'honneur. Chaque vitrine avait été disposée autant pour le plaisir que pour l'étude. Ne fallait-il pas, en effet, commencer par le plaisir? Ne fallait-il pas, suivant la vieille expression du poète, enduire de miel une coupe qui contient un breuvage, nullement amer, il est vrai, mais beaucoup trop savoureux pour être immédiatement apprécié par des lèvres peu délicates?

La disposition des lieux avait également empêché M. Mariette de distribuer ses collections suivant la méthode adoptée au Louvre, en *salle historique*, *salle civile*, *salle funéraire* et *salle religieuse*; elle ne lui avait pas permis non plus de les ranger chronologiquement. Il arrive, en effet, quelquefois que la même époque n'est représentée que par un grand monument et par un scarabée minuscule : comment disposer l'un à côté de l'autre des objets aussi divers dans des salles qui ont été construites pour contenir des sacs de blé ou des ballots de coton tous de même dimension? M. Mariette n'a pas pu adopter pour ses nouveaux arrangemens une classification plus scientifique : n'ayant acquis ni plus d'emplacement ni un emplacement mieux adapté aux conditions d'existence d'un musée, il a bien fallu qu'il cédât encore aux nécessités matérielles. Il ne lui a pas été possible non plus d'abandonner ces étalages brillamment inutiles qui ne profitent à la science qu'en montrant qu'elle n'est point sans attraits. Il s'est contenté de les restreindre au strict nécessaire. La plus grande salle du musée de Boulaq est remplie

(1) *Notice sur les principaux monumens exposés dans les galeries provisoires du musée d'antiquités égyptiennes.* — Avant-propos.

de ces milliers de statuettes, de ces petits objets en bronze, en or et en argent, de ces vases élégans, de ces jolis débris, de ces précieux produits de l'art égyptien, qu'on rencontre en foule dans presque tous les musées d'Europe, mais qui ne sont nulle part aussi variés et aussi parfaits. On voit dans deux salles élégantes des momies, des scarabées, des amulettes, des bustes de pharaons, des vestiges de mobiliers, des armes, du blé, des graines et des œufs conservés dans les tombeaux, des toiles diverses, en un mot tout l'intéressant bric-à-brac d'une civilisation dont les moindres échantillons ont leur prix. Mais le véritable musée n'est pas là, et si Boulaq ne contenait que ces salles, il ressemblerait entièrement au Louvre ou à toute autre exhibition, plus ou moins curieuse, plus ou moins savante, d'objets égyptologiques. Ce qui lui donnerait déjà cependant une grande originalité, ce sont les bustes et les statues qu'il possède, et qui ont presque tous un intérêt historique de premier ordre; comme œuvres d'art, ils ne sont pas non plus indignes d'attention.

Nous n'avons malheureusement que des fragmens médiocres et pour ainsi dire le rebut de la statuaire égyptienne. Hérodote et Diodore de Sicile nous apprennent que les Égyptiens ne concevaient pas le plan de leurs statues d'après des vues d'ensemble et suivant une conception individuelle; ils divisaient le corps humain en vingt et une parties un quart, dont l'exécution était confiée à des ouvriers différens. Chacun emportait chez soi les parties qu'il devait traiter et mettait une telle précision à s'acquitter de sa besogne que tous ces fragmens séparés, s'ajustant avec une symétrie parfaite, formaient un tout qu'on eût dit sorti de la même main. Lorsqu'il s'agissait d'œuvres importantes, qui devaient orner les plus beaux temples et les plus beaux palais, ces parties n'étaient point formées toutes de la même matière. La tête, par exemple, était en or et en ivoire, tandis que le reste du corps était en bronze ou en albâtre. Il va sans dire que ces statues précieuses ont disparu, mutilées par la barbarie ou fondues par la cupidité. Celles qui sont parvenues jusqu'à nous ne sont par conséquent que des produits inférieurs, subalternes, tenant beaucoup plus du métier que de l'art. Quelques-unes, — celles qui représentent Toutmès III par exemple, — ont surtout le mérite de nous transmettre les traits et la physionomie de personnages dont le rôle historique a eu une influence capitale sur les destinées de l'Égypte et du monde. Le type de Toutmès III, que nous trouvons également reproduit dans un magnifique sphinx de porphyre, n'a rien d'égyptien; la forme du nez, les contours généraux du profil, l'expression de la bouche rappelleraient plutôt la race arménienne.

Qui sait d'où venaient la plupart de ces pharaons qui ont gou-

verné et exploité l'Égypte durant tant de siècles? qui sait combien d'entre eux étaient étrangers, combien au contraire appartenaient, par leur origine, au pays lui-même? Il semble que l'Égypte n'ait jamais été parfaitement autonome, qu'elle ait été sans cesse pénétrée par ses voisins, que sa vie nationale, dans le passé le plus lointain comme dans le présent immédiat, ait été continuellement troublée par des influences extérieures. Trop belle, trop riche, trop séduisante pour ne pas exciter l'envie de tous ceux qui l'entouraient, trop faible pour se défendre contre leurs attaques, elle n'a jamais été entièrement libre. Mais en subissant le joug venu du dehors, elle n'en conservait pas moins son caractère propre, son invincible persistance, tandis que ceux qui la dominaient, bientôt absorbés et déformés par elle, s'étiolaient à son contact, semblable à ces grandes séductrices qui cèdent à tout le monde, mais qui s'en vengent en amollissant et en abêtissant ceux auxquels elles ont cédé. Un beau buste du musée de Boulaq nous donne l'impression directe, sensible, d'une des nombreuses révolutions intérieures qui ont été produites en Égypte par une action venue du dehors : c'est celui de la reine Taïa, femme d'Aménophis III. Je me hâte de dire, par crainte des chicanes, qu'on n'est pas scientifiquement bien sûr que ce buste soit réellement celui de la reine Taïa et qu'on ne sait presque rien d'ailleurs de cette reine. Un curieux scarabée nous apprend que son père se nommait *Iouaa* et sa mère *Touaa*, noms qui ne sont point égyptiens et qui font supposer que Taïa n'était ni de sang royal ni de sang égyptien. Les frontières de l'Égypte, d'après le même scarabée, s'étendaient au nord, lors du mariage de Taïa, jusqu'en Mésopotamie. Pourquoi donc Taïa n'aurait-elle pas été une étrangère? *La Vallée des reines* à Thèbes nous montre une Taïa qui pourrait bien être la même et dont les mains sont peintes en rose, nouvel indice de son origine asiatique. « Les circonstances, dit M. Mariette, dans le *catalogue* du musée, nous feraient penser que Aménophis IV, qui proscrivit partout le nom d'Aménophis III et au contraire entoura d'honneurs inusités celui de sa mère, se souvint peut-être trop, en portant atteinte à l'antique religion égyptienne, du sang étranger qui coulait dans ses veines. Ce premier réveil de l'esprit sémitique, après l'expulsion des Hycsos, aurait peut-être eu pour cause l'arrivée au trône d'une femme choisie par Aménophis III parmi les tribus nombreuses d'origine asiatique qui, à cette époque, peuplaient les provinces orientales du Delta. » Est-ce là une pure induction, une hypothèse dénuée de toute preuve? Nous ne savons pas grand'chose de la révolution religieuse accomplie par Aménophis IV, nous savons seulement qu'elle a dû être effroyable, car tous les monumens en portent la trace par de nombreuses et brutales mutilations. Le nom d'*Amnon* fut effacé partout,

son culte fut proscrit sans merci. On ignore également si cette grande persécution religieuse souleva des révoltes parmi les Égyptiens. Aménophis IV avait d'abord montré quelque prudence; il avait dissimulé son hérésie sous une apparence de respect pour le vieux culte ; mais enfin, le fanatisme religieux l'emportant, la proscription s'étendit sur tout ce qui rappelait Amnon. On peut voir au musée de Boulaq des stèles brisées et des tables votives qui portent profondément l'empreinte de la main impie qui les a mutilées. Thèbes, remplie de monumens consacrés au dieu disgracié, perdit son rang de capitale ; on éleva à Tell-el-Amarna une capitale nouvelle où rien ne rappelait le souvenir de l'antique religion. Quelle part eut l'éducation maternelle d'Aménophis IV à cette explosion de passions religieuses? C'est encore là un problème pendant. Mais lorsqu'on regarde longtemps l'admirable tête de Taïa au musée de Boulaq, ses traits élégans qui n'ont rien de la raideur égyptienne, ses yeux allongés et animés par la vie la plus intense, sa bouche relevée aux deux extrémités comme les lèvres d'un sphinx, son expression de dédaigneuse coquetterie, sa beauté troublante et mystérieuse, pleine des plus étranges et des plus irrésistibles séductions rétrospectives, il est impossible de ne pas se forger à soi-même une histoire, peut-être un roman, dans lequel cette femme énigmatique aurait été l'inspiration, la cause première, l'auteur principal des tragédies religieuses qui ont agité son époque et dont la trace brûlante est parvenue jusqu'à nous.

Par une heureuse inspiration, M. Mariette a placé, à côté du buste de la reine Taïa, un buste non moins séduisant, plus délicat et plus fin peut-être, et qui rappelle aussi le souvenir d'un des drames religieux les plus importans, non-seulement de l'Égypte, mais cette fois de l'humanité. C'est une tête de roi recouverte d'une énorme coiffure qui la charge sans l'orner. Elle faisait évidemment partie d'une statue qui a été brisée. Le jeune roi était debout, il tenait de la main gauche un bâton d'enseigne terminé par une tête de bélier. Rien ne saurait donner idée de la grâce junévile, presque enfantine, du charme doux et légèrement mélancolique de cette délicieuse figure sur laquelle semble planer le pressentiment d'une destinée douloureuse. Comment a-t-on pu tailler dans une matière aussi dure que le granit des yeux si francs, un nez si fin, des lèvres si vivantes et si molles qu'on les croirait modelées dans de la cire? A coup sûr, nous sommes là en présence d'un des plus beaux spécimens de ce qui nous reste de la statuaire égyptienne. Aucun art n'a produit une œuvre plus exquise. Mais quel est donc le pharaon dont le visage, ainsi ressuscité, vient éclairer les vieilles stèles et les statues pleines de raideur qui l'entourent d'un rayon de grâce, de fraîcheur et de poésie? Malheu-

reusement la légende, interrompue par une cassure de la pierre, ne nous permet pas de le dire avec assurance. M. Mariette croit néanmoins que c'est Menephtah, le fils de Ramsès II, et le pharaon qui a péri dans la Mer-Rouge. Ici, comme pour la reine Taïa, qu'il soit permis à l'imagination de venir quelque peu en aide à l'histoire! Il y a dans la physionomie de ce roi inconnu un je ne sais quoi de doux et de triste qui convient, en effet, au Pharaon que Moïse sut attendrir, mais qui, trop faible et trop hésitant pour persévérer dans sa résolution généreuse, eut le tort de se repentir et en fut si cruellement puni. Tous les malheurs de son règne, les fameuses plaies de l'Égypte, le dénoûment terrible pour les Égyptiens de l'épisode de la fuite des Hébreux, semblent d'avance, comme une sorte de fatalité, marquer de leur empreinte le front pur et les lèvres doucement ironiques de Menephtah. Peut-être cependant cette expression d'inquiétude candide, tempérée par un demi-sourire, ne convient-elle pas très exactement à l'idée un peu farouche que la Bible nous donne du pharaon d'Égypte. Il fallait toute la dureté de cœur de la race juive, toute son âpreté de caractère, toute sa vigueur de haine pour applaudir par de sauvages cantiques, enflammés de la plus ardente vengeance, à la catastrophe d'un prince aussi charmant périssant sous les flots soulevés de la Mer-Rouge. En face du buste du musée de Boulaq, on est pour Menephtah contre les Hébreux, et l'on ne peut s'empêcher de trouver que Jehovah s'est montré bien brutal! Le buste de Ramsès II, qui fait pendant à celui Menephtah, n'est pas moins remarquable comme œuvre d'art; il est également en granit; les lignes en ont une finesse et une pureté très rares dans les œuvres égyptiennes. Toutmès III, Ramsès II, Menephtah et Taïa occupent le fond d'une même salle où ils forment une bien courte, mais bien brillante galerie de portraits historiques.

Il serait trop long de continuer à énumérer les pièces curieuses, quoique secondaires, du musée de Boulaq. La plupart d'ailleurs sont assez connues pour qu'il n'y ait pas d'intérêt à en parler de nouveau. C'est ainsi que les bijoux de la reine Hah-Hotep ont déjà fait l'objet des descriptions les plus nombreuses, les plus variées et les plus détaillées. Il n'y a rien à dire des scarabées, qui n'ont réellement de valeur que lorsqu'ils contiennent, comme celui qui concerne la reine Taïa, quelque information historique; ils se bornent en général à nous offrir d'innombrables emblèmes d'immortalité. Je suis trop incompétent pour essayer d'indiquer l'importance des papyrus du musée de Boulaq. Quelques-uns, d'une rare conservation, sont ornés de vignettes diversement coloriées, exécutées avec une perfection telle qu'on pense involontairement, en les regardant, à la décoration de nos missels du moyen âge. Le pan-

théon égyptien est représenté à Boulaq par une immense collection de dieux, de déesses, de triades divines et d'animaux sacrés, en bronze, en granit, en porphyre, en bois, en porcelaine, qui peuvent donner une idée complète non-seulement de la religion, mais de l'industrie des Égyptiens. Il est impossible de pousser plus loin la partie technique, ce qui dans l'art constitue proprement le métier. Telle petite statuette en bronze d'Amnon est dans son genre un vrai chef-d'œuvre; tel objet votif est émaillé avec une habileté qui a été égalée, mais qui n'a certainement pas été dépassée. Nous manquons de notions exactes sur les procédés qu'employaient les Égyptiens dans leurs travaux d'art; leurs outils ne sont point parvenus jusqu'à nous. Cependant le musée de Boulaq nous fournit un certain nombre de statues inachevées où l'on saisit la trace de la main de l'ouvrier; on y voit aussi des moules représentant des animaux et des motifs décoratifs; ils ont été confiés à la manufacture de Sèvres, qui en a tiré des produits d'une rare finesse. Les bustes de pharaons abondent, ils se ressemblent tous et représentent en quelque sorte le type de la royauté; on envoyait sans doute ces images emblématiques dans les provinces comme on envoie dans nos départemens celle de la république.

Je n'en finirais plus si je restais plus longtemps au milieu des bibelots qui forment la partie populaire, attractive du musée. Il me faudrait plusieurs pages pour décrire, par exemple, une délicieuse statuette en bois représentant une nageuse d'une chasteté étonnante, quoiqu'elle soit uniquement vêtue des lourdes tresses qui couvrent sa tête; elle fend l'eau avec une raideur qui n'est pas sans grâce, et puisque je suis en veine de suppositions, rien ne m'empêche d'imaginer qu'elle nous offre l'image d'une des suivantes de la fille de Pharaon allant délivrer Moïse de son berceau flottant. Je me garde bien d'ouvrir le catalogue de peur d'être détrompé, en apprenant que ce joli morceau de sculpture est antérieur ou postérieur à Moïse et à son berceau! Tout à côté, dans une autre vitrine, comment ne pas s'arrêter un instant à un petit monument décoratif qui ornait sans doute la sépulture d'un fonctionnaire de haut rang? Le monument se compose de deux parties : la première est une enveloppe en beau calcaire jaunâtre ayant la forme d'un sarcophage; sur le couvercle se lit une invocation à Osiris et à Anubis pour qu'ils accordent au défunt tous les biens célestes: à la tête de la cuve, Isis, les bras levés, est accroupie sur le signe de l'or, symbole religieux; Nephthys occupe les pieds; sur les flancs, Anubis et Aperou, assistés des quatre génies des morts, écoutent les prières qui leur sont adressées en faveur du personnage auquel le monument est dédié. La gravure de ce sarcophage en miniature est d'une élégance, d'une largeur et d'une netteté exquises. Par malheur, le

calcaire se salpêtre peu à peu; une sorte de mousse envahit ces beaux dessins et les couvrira bientôt tout à fait. Le sarcophage sert d'enveloppe à la seconde partie du monument, qui est en granit noir. Le mort, enveloppé de ses bandelettes, est couché sur le lit funèbre; près de lui, son âme, sous la forme d'un épervier à tête humaine, veille sur le cadavre, attendant le jour promis de sa résurrection. Ce groupe est d'une mélancolie et d'une tendresse charmantes. La figure du mort a une froideur, une rigidité, une impassibilité réellement cadavériques; celle de l'âme, au contraire, est empreinte d'une expression d'anxiété dont il est impossible de n'être pas vivement touché. On dirait un ami attendant le réveil d'un ami avec une résignation pleine de confiance et de sollicitude. L'âme a les yeux fixés sur ceux de la momie, elle étend ses deux petites mains sur son cœur d'un geste doux, quoique pressant. C'est, en effet, par le cœur que la vie doit rentrer dans ce corps inanimé; dès qu'il commencera à battre de nouveau, l'âme, qui en a été si longtemps exilée et qui brûle d'y rentrer, pourra s'y glisser encore pour y commencer une seconde et plus heureuse existence. Nous trouvons là une traduction ingénieuse de l'idée que les Égyptiens se faisaient de la mort. Ils étaient persuadés que les corps reviendraient à la vie et que les âmes qui les avaient animées seraient encore une fois unies à eux. Le cœur devait renaître le premier. C'est pour cela qu'ils enlevaient le cœur de leurs momies et le remplaçaient par un scarabée, emblème d'immortalité. La petite âme du musée de Boulaq ne doute pas un instant de la vérité des promesses de la religion égyptienne; il y a des siècles qu'elle est là, les yeux dans les yeux du corps qu'elle aime et qui n'est plus qu'une masse inerte, la main sur l'emplacement vide de son cœur, attentive au moindre bruit, au plus léger mouvement, épiant l'heure de la résurrection annoncée, témoin muet de cette invincible espérance qui, depuis que la mort fauche les générations humaines, anime invariablement ceux qui restent en présence des dépouilles de ceux qui s'en vont!

II.

Je m'attarde aux détails. Comme je l'ai dit cependant, toute la partie du musée dont je viens de parler n'offre que l'intérêt secondaire des collections du même genre qui existent en Europe. Mais le musée de Boulaq n'a pas été fait pour amuser, distraire et instruire les curieux. Son but est plus élevé. C'est un musée organisé pour servir pratiquement à l'égyptologie, un musée d'études destiné particulièrement aux savans ou à ceux qui veulent le devenir, un musée susceptible d'être le centre et l'objectif de travaux qui renou-

velleraient l'histoire des origines du monde. La manière même dont il est né lui assigne un caractère particulier. A part une petite collection sans importance, achetée par Saïd-Pacha, il est tout entier le produit des fouilles faites depuis une vingtaine d'années en Égypte, sous la direction de notre illustre compatriote M. Mariette (1). On s'explique sans peine combien cette origine a été favorable à son organisation scientifique. Tandis que la plupart des musées d'Europe sont formés d'objets achetés au hasard, suivant les circonstances, n'ayant bien souvent entre eux aucun rapport, celui de Boulaq est le résultat de recherches entreprises d'après un plan régulier et menées à bonne fin avec une admirable persévérance. Sur chaque période de l'histoire d'Égypte, le musée de Boulaq contient donc tous les renseignemens qu'une investigation intelligente a pu découvrir et qu'une critique sûre a réunis et classés. Ce n'est pas tout. « On sait, a dit M. Mariette dans son précieux catalogue, qu'à de rares exceptions près, les musées d'Europe ont été formés par l'achat de collections ramassées en vue du lucre, jamais en vue des progrès véritables de la science. La physionomie propre de ces collections est empreinte par là d'une sorte de tache originelle qu'il est impossible de méconnaître. On n'a pas, en effet, une idée juste de la valeur des fouilles exécutées en Égypte, si l'on pense que ces fouilles ont eu pour unique résultat la mise au jour des monumens conservés dans les musées d'Europe. Pour une stèle, pour une statue, pour un monument quelconque que les collectionneurs dont je viens de parler ont admis dans leurs séries, il en est vingt autres qu'ils ont abandonnés sur le terrain parce qu'ils les ont trouvés soit en débris, soit dans un état de conservation qu'ils ont jugé insuffisant. Or il est impossible que parmi ces monumens il n'en soit pas qui aient quelque valeur scientifique, et il s'ensuit qu'à la rigueur les musées d'Europe ont reçu de la main de ceux qui les leur ont vendues des collections qui, précisément par le travail d'épuration qu'on leur a fait subir, ont perdu de leur importance. » A Boulaq, au contraire, tous les fragmens livrés par les fouilles ont été étudiés avec soin; si mutilés qu'ils fussent, si

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler aux lecteurs de la *Revue* le beau travail où M. Ernest Desjardins a résumé l'ensemble des fouilles et des découvertes de M. Mariette (15 juillet 1874), ni la charmante étude, si lumineuse et si complète dans sa brièveté, où M. Ernest Renan en a tracé une rapide esquisse (1er avril 1865). Il y aurait quelque témérité de ma part à revenir sur des sujets si bien traités, si, depuis que les articles de MM. Renan et Desjardins ont paru, M. Mariette n'avait continué ses recherches et ne les avait fait porter principalement sur deux périodes, celle de l'ancien empire et celle des Hycsos, qu'il a éclairées d'une lumière toute nouvelle. On m'excusera donc d'essayer de compléter les renseignemens de MM. Renan et Desjardins, en disant à mon tour ce que j'ai vu en Égypte et ce qui s'y est fait dans ces dernières années.

peu agréables aux yeux qu'ils parussent, pour peu qu'ils eussent le moindre intérêt archéologique, ils ont été réunis dans les collections. De là vient l'aspect sérieux, austère, presque sévère de certaines salles remplies de stèles plus ou moins intactes, de colosses inertes ou de sphinx rigides. Ces derniers ne sont pas des sphinx de fantaisie, comme ceux qu'on a découverts aux environs du Sérapeum par exemple, lesquels n'ont aucun renseignement historique à nous donner. J'ai déjà dit que l'un d'eux avait la tête de Toutmès III; je parlerai plus loin du sphinx de San, monument inappréciable de l'époque des Hycsos. Quant aux stèles, ce sont les documens historiques les plus anciens et, sous quelques rapports, les plus précieux de l'humanité.

Je n'ai pas la prétention d'énumérer tous les trésors que contient le musée de Boulaq; j'en laisse volontairement la bonne moitié de côté. A quoi bon revenir, par exemple, sur la table de Saqqarah qui a confirmé d'une manière remarquable les listes dynastiques de Manéthon, ou sur les cinq monumens qui nous font connaître les péripéties de la domination éthiopienne et dont le principal, la stèle du songe, a fait l'objet d'un beau travail de M. Maspéro? A quoi bon parler de la stèle de San, document en son genre non moins précieux que la pierre de Rosette? Je voudrais seulement appeler l'attention sur la salle de l'ancien empire et sur la salle des Hycsos, c'est-à-dire sur deux salles qui contiennent peut-être la clé de l'histoire des origines de la civilisation, qui contiennent du moins celle de l'histoire particulière des destinées de l'Égypte. La salle de l'ancien empire surtout mériterait d'être décrite dans ses moindres détails. Elle forme un musée spécial dans l'ensemble du musée de Boulaq, musée unique où sont renfermés les plus vieux témoignages de l'art et de la science humaines. Il y a une vingtaine d'années, l'ancien empire était presque complètement inconnu; les études égyptologiques s'arrêtaient à une grande distance de ce passé lointain qui se perd dans la nuit des siècles, nul aventurier hardi n'avait abordé les rivages de cette terre mystérieuse, où pour la première fois notre espèce a révélé sa pensée dans des monumens qui attestent déjà la puissance, l'étendue et la souplesse de son génie. C'est à M. Mariette que revient l'honneur d'avoir été le Christophe Colomb de cet ancien monde, le plus ancien dont il nous ait été donné de retrouver la trace sur la terre que nous habitons. Ses fouilles ont mis au jour une série de documens d'un prix et d'une valeur inappréciables, puisqu'ils nous font remonter plus loin dans le passé que tout ce que nous possédions jusqu'ici et nous ouvrent, par delà l'aurore de l'histoire, des horizons nouveaux et sans fin.

Ce qui ajoute, — pour le moment du moins et jusqu'à ce que des

découvertes nouvelles nous aient mieux instruits d'une époque sur laquelle nous n'avons que de bien faibles lueurs, — au charme énigmatique de cette période de l'ancien empire, c'est qu'elle nous apparaît comme une sorte d'oasis placée entre deux inconnus. Si l'on ne jugeait que par les échantillons qui nous en restent, la civilisation sous l'ancien empire n'aurait pas eu d'enfance; elle aurait poussé, il y a six ou sept mille ans, sur les bords du Nil, avec la rapidité des plantes égyptiennes qui grandissent, se développent et meurent en quelques années; portée dès son origine au comble de la perfection, atteignant du premier coup son plus complet épanouissement, elle n'aurait pas traversé cette période de longs tâtonnemens, de lente préparation, qui partout ailleurs lui a servi de prélude. En revanche, elle aurait disparu comme elle était venue, sans transition. A la fin de la VIe dynastie, la civilisation égyptienne aboutit tout à coup à une sorte de vide béant, dans lequel elle s'abîme et s'engloutit pour ne renaître que quatre cent trente-six ans plus tard avec la XIe dynastie. Pendant quatre siècles et demi, pas une stèle, pas une statue, pas un tombeau, pas le moindre fragment de pierre, de bois ou de bronze ne nous apporte un témoignage quelconque de la persistance de la vie égyptienne. On dirait que le Nil, prolongeant des centaines d'années l'inondation qui ne dure d'ordinaire que quelques mois, a couvert durant des siècles le pays de ses eaux débordées. Rien de plus étrange assurément que cette sorte d'intermède, que cette lacune absolue dans les travaux du peuple le plus constructeur qui fut jamais.

Comment expliquer que les Égyptiens, qui bâtissaient sans cesse, aient pu se reposer si longtemps, que cette race affamée de gloire, qui aimait tant à couvrir ses monumens du récit de ses actions, ait pu garder un silence si prolongé? On comprendrait une pareille léthargie si une invasion étrangère était venue suspendre l'activité nationale. Mais une invasion aurait laissé des traces; elle ne se serait pas contentée d'arrêter les constructions, d'éteindre les arts, de supprimer l'industrie; elle aurait mutilé les productions du passé, et les œuvres de l'ancien empire nous seraient parvenues avec la marque de ses dévastations. Or rien de pareil ne nous est révélé par l'examen de ces œuvres. Comme l'a dit M. Mariette, « la civilisation égyptienne s'est effondrée dans un cataclysme d'autant plus inexplicable qu'il n'a rien laissé debout, pas même des ruines. » Quand elle renaît, quatre siècles plus tard, son caractère s'est profondément modifié; on assiste à une sorte de renaissance où tout semble animé d'un esprit nouveau, transformé par un sombre génie dogmatique bien différent du génie gai, aimable, sceptique, terre à terre de l'ancien empire. Les noms propres des particuliers sont pour la plupart inconnus; le style de la sculpture n'est plus le

même; il a une raideur, une gaucherie, qui attestent une manière nouvelle de comprendre la vie, de pratiquer l'art; les stèles sont rédigées et disposées dans un autre esprit; les anciennes traditions disparaissent; les tombeaux ne sont plus ornés d'images reproduisant les scènes les plus heureuses de l'existence; envahis par le *Rituel funéraire*, ils nous dépeignent la longue et terrible odyssée de l'âme traversant les plus cruelles épreuves pour arriver à cette immortalité facultative que la religion égyptienne réservait pour les bons, condamnant les méchans à d'innombrables supplices dont le seul terme était l'anéantissement.

D'impénétrables ténèbres couvrent donc jusqu'ici pour nous les origines et la fin de l'ancien empire; il nous apparaît comme une étrange et séduisante énigme dont le mot reste à deviner. Personne n'ignore que l'art égyptien était arrivé à produire, dès cette époque, ce qu'il a laissé de plus parfait. Pétrifié plus tard, réduit en formules invariables par le génie sacerdotal, il ne devait plus retrouver cette vie, ce mouvement, cette grâce naturelle que l'on admire dans les monumens de la salle de l'ancien empire au musée de Boulaq et dans le merveilleux tombeau de Ti de Saqqarah. A côté de la fameuse statue du *Cheik-el-beled*, du petit scribe du musée du Louvre, des délicieuses compositions du tombeau de Ti, œuvres achevées dans leur genre, d'une telle finesse d'exécution que jamais le métier ne s'est élevé plus haut, les productions des siècles suivans paraissent d'une révoltante froideur. Sans doute, ce premier art égyptien ne ressemble en rien à l'art idéaliste de la Grèce. Ne lui demandez pas de dépasser la réalité présente, le monde tel qu'il est, ni de revêtir la forme humaine de cette expression particulière qui éclate chez les héros et les dieux. Ses ambitions sont plus bornées. Pourvu qu'il nous donne une image exacte, précise, saisissante à force de ressemblance de ce qui existe autour de nous, il ne cherche pas à nous transporter dans un milieu plus beau que le nôtre, peuplé des créations de notre âme, non de celles de la réalité. Né sur une terre privilégiée, où l'existence est douce, où le bonheur est général parce qu'il est le résultat d'une médiocrité de désirs que le petit nombre de besoins rend facile, où l'imagination, d'ailleurs peu exigeante, est sans cesse bornée dans ses élans par le spectacle d'une nature écrasante, il s'attaque uniquement aux choses, il se borne à en imiter tous les détails avec une attention scrupuleuse. Ne dirait-on par que le *Cheik-el-beled* vous regarde et s'avance vers vous? Quelle intensité de vie dans la petite tête, si expressive, du scribe du Louvre? Le musée de Boulaq est rempli de statuettes qui représentent des hommes et des femmes pétrissant du pain, lavant du linge, s'occupant de tous les travaux du ménage. Ces statuettes ont une souplesse étonnante

pour des œuvres égyptiennes. Elles sont d'une ressemblance si parfaite qu'on peut reconnaître dans les coiffures, dans le mouvement des corps, dans les ustensiles et les accessoires ce qu'on rencontre encore tous les jours en Égypte. Les animaux ne sont pas reproduits avec moins d'exactitude. Ceux du tombeau de Ti sont surprenans. Il y a au musée de Boulaq une rangée d'oies du Nil peintes avec tant de précision que j'ai vu un naturaliste s'étonner que tous les caractères de la race aient pu être saisis et exprimés avec une telle fidélité. Les couleurs en sont aussi intactes que si elles venaient de sortir du pinceau de l'artiste. Dès la statue de Chèpren, cette première éclosion, libre et facile, du génie égyptien, semble s'arrêter. Mais si cette grande œuvre porte déjà l'empreinte de la rigidité qui allait frapper désormais l'art égyptien et couler ses productions dans un moule inflexible, elle reste encore comme un exemple éclatant du degré de perfection matérielle où était arrivé cet art à une époque qui dépasse toutes les origines historiques connues. Le modelé en est admirable, et lorsqu'on songe que cette statue a été sculptée dans un bloc de diorite, c'est-à-dire dans une des matières les plus dures qui existent, on se demande avec quels instrumens les anciens Égyptiens exécutaient de pareils ouvrages. On ne trouve chez eux aucune trace de fer. Serait-ce que le temps a détruit celui dont ils se servaient ou faudrait-il croire que ce fut avec des outils de bronze qu'ils taillaient des pierres que nous avons quelque peine à tailler aujourd'hui avec le fer et l'acier, qu'ils les découpaient merveilleusement, qu'ils leur imprimaient presque la souplesse de la nature vivante? Mais, si cette dernière hypothèse est vraie, il fallait qu'ils eussent découvert une trempe particulière donnant au bronze la fermeté du fer ou de l'acier, et de pareilles découvertes peuvent-elles se faire chez un peuple enfant?

Plus on examine la salle de l'ancien empire, plus on a de peine à croire que la civilisation dont elle nous apporte le témoignage et qui date de six ou sept mille ans, fut une civilisation naissante. Involontairement on se rappelle le passage célèbre où Platon en éloigne les débuts de quelques milliers d'années encore. Il s'agit de la musique et des divertissemens « que l'on tient des Muses. » Clinias demande : « Comment les Muses sont-elles réglées à cet égard en Égypte? » L'Athénien répond : « D'une manière dont le récit va vous surprendre. Il y a longtemps, à ce qu'il paraît, qu'on a reconnu chez les Égyptiens la vérité de ce que nous disons ici : que dans chaque état la jeunesse ne doit s'exercer habituellement qu'à ce qu'il y a de plus parfait en figure et en mélodie. C'est pourquoi, après en avoir choisi et déterminé les modèles, on les expose dans les temples; et il est défendu aux peintres et aux artistes,

qui font des figures et d'autres ouvrages semblables, de rien innover ni de s'écarter en rien de ce qui a été réglé par les lois du pays; la même mode a lieu en tout ce qui appartient à la musique. Et si on veut y prendre garde, on trouvera chez eux des ouvrages de peinture et de sculpture *faits depuis dix mille ans* (*quand je dis dix mille ans, ce n'est pas pour ainsi dire, mais à la lettre*), qui ne sont ni plus ni moins beaux que ceux d'aujourd'hui, et qui ont été travaillés sur les mêmes règles. » Platon savait exactement ce que c'est qu'une année, et il parle *à la lettre* lorsqu'il nous affirme que l'art égyptien était arrivé dix mille ans avant lui à une perfection invariable.

Ce que vaut ce témoignage, on ne le saura que lorsque l'histoire de l'ancien empire sera élucidée plus complètement; mais dès aujourd'hui il est impossible de le rejeter comme une exagération incontestable. Les égyptologues les plus discrets s'accordent à reconnaître qu'une longue période de préparation a dû précéder l'établissement de la première dynastie et l'éclosion d'œuvres remarquables qui l'a immédiatement suivi. M. Chabas, pour son compte, évalue cette période à quatre mille ans environ. Ce chiffre n'a évidemment rien de rigoureux; beaucoup de personnes sont portées à le regarder comme un minimum. Si nous n'avions que le témoignage des œuvres d'art pour reculer ainsi l'origine du monde, on pourrait douter cependant. Certaines races se développent avec une étonnante rapidité et s'arrêtent ensuite aussi vite qu'elles ont avancé. M. Renan (1) a comparé les Égyptiens de l'ancien empire aux Chinois, arrivés de prime saut à une grande perfection d'exécution matérielle qu'ils n'ont jamais dépassée. « Ces vieillards nés d'hier » n'auraient eu ni enfance ni décrépitude. On doit certainement tenir compte de ce caractère particulier du génie égyptien et prendre garde de ne pas se laisser entraîner, en un sujet aussi grave, aux fantaisies d'une imagination surexcitée. Si étonnans que soient les monumens de la salle de l'ancien empire au musée de Boulaq, j'hésiterais à dire qu'il ait fallu quatre mille ans à une race douée d'une merveilleuse dextérité matérielle pour apprendre à les exécuter. Mais les preuves de l'antiquité de l'Égypte avant Ménès ne manquent pas, même lorsqu'on refuse d'accepter le témoignage des œuvres d'art. Ménès, on le sait, avait été précédé d'un grand nombre de rois locaux connus sous le nom de *Hor schesu* (serviteurs d'Horus); or, s'il faut en croire les inscriptions du temple de Dendérah, c'est à l'un de ces rois qu'appartient la fondation du plus ancien monument de cette ville, du premier temple élevé à Hator, c'est-à-dire à la déesse de la beauté, de

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1865.

l'harmonie éternelle du monde philosophiquement entrevue, comprise et expliquée (1). Ainsi, à cette époque lointaine, l'Égypte avait déjà cherché la raison profonde des choses, et apercevant la divinité à leur source, elle avait donné un sens surnaturel aux innombrables manifestations de la vie et de la mort. Le symbole d'Hator dénote un immense progrès de la pensée humaine s'élevant de la barbarie première à une conception claire de l'ordre immuable et supérieur qui préside aux destinées du monde. Si les intuitions de l'art peuvent être spontanées, en est-il de même des découvertes de la réflexion?

Les études préhistoriques sont trop peu avancées pour qu'il soit permis de parler avec quelque assurance d'une période archaïque dont nous ne possédons aucun monument authentique. Qui sait cependant si le sphinx des pyramides ne lui appartient pas? A côté du sphinx est placé un temple d'une forme extraordinaire, qui ne ressemble en rien aux autres temples de l'Égypte; on n'y voit ni obélisques, ni pylones, ni corniche, ni colonnes, ni hiéroglyphes, ni tableaux, ni inscriptions d'aucun genre. C'est un cube énorme de maçonnerie, composé de blocs d'une grosseur telle qu'on ne trouve pas les pareils sur toute la surface d'un pays renommé cependant pour la grosseur des matériaux employés dans ses monumens. Si énigmatique que soit le sphinx, le temple l'est davantage encore. Est-ce réellement un temple? N'est-ce pas plutôt un tombeau? A quelle époque les fondemens en ont-ils été jetés? Questions capitales pour la chronologie préhistorique. Le système qui a présidé à la construction de ce temple est des plus curieux : les blocs de pierre ne se coupent pas en lignes droites, avec des arêtes et des angles réguliers; souvent un bloc empiète sur le voisin et le pénètre profondément; il semble qu'ils aient été placés d'abord les uns à côté des autres, puis qu'on ait creusé dans les flancs de cette montagne artificielle, comme dans l'intérieur d'un rocher les salles du temple, en sorte que nous serions en présence d'un monument de transition entre l'époque où les hommes creusaient dans les rochers leurs demeures et leurs tombeaux et celle où ils ont inventé l'architecture.

Une stèle découverte par M. Mariette nous apprend que Chéops, le fondateur de la grande pyramide, a fait restaurer le temple du sphinx et y a fait déposer des statues de divinités. Ce temple, d'une si étonnante solidité, qui paraît avoir la consistance des œuvres de la nature, avait besoin de restauration au temps de Chéops!

(1) Voir sur le mythe d'Hator et sur les conséquences qui en découlent pour l'interprétation du dogme religieux, le travail de M. Ernest Desjardins dans la *Revue* du 15 mars 1874.

Il remontait donc à une époque indéterminée, mais perdue dans un insondable lointain ! Le monument le plus ancien dont la date soit connue, la pyramide à degrés de Saqqarah, qui est d'Onéphis et de la première dynastie, ne porte aucune trace d'hésitation; c'est le produit d'une civilisation qui n'est plus en enfance depuis longtemps déjà. « La pyramide à degrés, l'admirable temple du sphinx, a dit M. Mariette, ne représenteront jamais une période d'incubation. » A l'autorité des monumens pourquoi ne pas joindre celle de la science? Dès l'ancien empire, les Égyptiens avaient reconnu que l'année solaire se compose de trois cent soixante-cinq jours et un quart. Ce que représente d'observations accumulées, d'études savantes, de travaux et de réflexions une pareille découverte, tout le monde le sait; il y aurait plus que de la naïveté de l'attribuer à un peuple à peine sorti du berceau. On n'ignore pas avec quelle précision sont orientées les Pyramides. Grands astronomes, les Égyptiens de l'ancien empire étaient aussi des médecins distingués, des littérateurs blasés, des moralistes désabusés. Le plus ancien des livres de morale, œuvre d'un certain Ptahhotep, fils d'un roi de la cinquième dynastie, est une compilation étrange portant toutes les traces d'un monde déjà vieux. Ptahhotep y recommande surtout « l'histoire des temps antérieurs, » l'étude « des paroles du passé. » Comme tous les vieillards, c'est derrière lui qu'il place la sagesse. « Analyser en détail son œuvre, dit M. Maspéro, est impossible : le traduire plus impossible encore. La nature du sujet, l'étrangeté de certains préceptes, la tournure du style, tout concourt à dérouter l'étudiant et à l'égarer dans ses recherches. Dès les temps les plus reculés, la morale a été considérée comme une science bonne et louable en elle-même, mais tellement rebattue qu'on ne peut la rajeunir que par la forme. Ptahhotep n'a pas échappé aux nécessités du genre qu'il avait choisi, D'autres avaient dit et bien dit avant lui les vérités qu'il prétendait exprimer de nouveau : il lui fallut, pour allécher le lecteur, chercher des formules imprévues et piquantes. Il n'y a pas manqué : dans certains cas, il a su donner tant de recherche à sa pensée que le sens moral de la phrase nous échappe sous le déguisement des mots (1). »

Ainsi, dès la cinquième dynastie, les Égyptiens en étaient aux raffinemens de la littérature et de la philosophie; est-il possible de croire qu'ils balbutiassent à la première ? Plus on avancera dans l'étude de leurs monumens, plus on verra sans doute s'éloigner le point précis où, abandonnant la vie sauvage, ils ont commencé à mener l'existence d'hommes civilisés. Leurs tombeaux, espé-

(1) Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

rons-le, du moins, nous révéleront un jour tous leurs secrets. Ces tombeaux diffèrent profondément par leur forme et par leur décoration de ceux du nouvel empire. Dans ces derniers, le sombre *Livre des morts* règne en maître; la momie soigneusement préparée, entourée de toutes sortes d'amulettes, semble attendre dans la crainte l'heure du jugement suprême. Le défunt habite les régions infernales; conduit par Osiris, qui est à la fois son guide et sa personnification, il traverse une série d'épreuves infernales où il doit vaincre les monstres compagnons des ténèbres et de la mort. Tout autour de lui règnent les supplices, la terreur, la désolation; rien n'y rappelle les joies de l'existence; rien n'y donne une image précise des espérances d'immortalité. Il n'en est pas de même des tombeaux de l'ancien empire. La momie n'y a pas la raideur qu'on lui donnera plus tard; peut-être même n'y a-t-il pas toujours de momies dans ces tombeaux, car l'on a trouvé un certain nombre de corps qui paraissaient avoir été enterrés tels quels, sans aucune préparation particulière. Les amulettes, les emblèmes religieux, les statuettes de dieu n'ont point fait encore leur apparition. Les monstres compagnons des ténèbres et de la mort, les épreuves redoutables qui doivent conduire à l'autre vie, Osiris lui-même ne se trouvent point. Le défunt habite une région qui est évidemment un idéal de paix et de bonheur. Il pêche, il chasse, il vit au milieu des champs; ses esclaves lui apportent le produit de ses terres; on danse devant lui; ses femmes, ses enfans, se pressent à ses côtés; d'innombrables troupeaux témoignent de sa richesse.

Faut-il croire qu'on a voulu représenter dans ces curieux tableaux l'existence du mort et reproduire près de son cadavre les souvenirs les plus brillans de sa vie? On l'a pensé tout d'abord; quelques personnes en ont même conclu que les anciens Égyptiens, enivrés des joies du monde actuel, ne songeaient point à un autre monde et plaçaient tout leur espoir dans celui-ci. Quand on y regarde de plus près, on arrive à une conclusion bien différente. Les tableaux des tombes de l'ancien empire nous représentent plus probablement le spectacle de l'autre monde tel que se le figurèrent les Égyptiens de l'ancien empire. En effet, ces tableaux sont les mêmes pour tous les morts : prêtres, soldats, artisans, agriculteurs, fonctionnaires de la cour assistent aux mêmes scènes, se livrent aux mêmes occupations, jouissent des mêmes biens; l'énumération des parens et certaines mentions biographiques diffèrent seules de l'un à l'autre. Il est d'ailleurs peu vraisemblable qu'à une époque où l'Égypte, suivant la très juste remarque de M. Mariette, devait être encore très marécageuse, presque tous les morts aient possédé les innombrables troupeaux qui défilent sur leurs tombes. Ce sont plutôt des troupeaux imaginaires, promis

comme récompense à ceux dont la vie aura été vertueuse. Loin de trouver là des peintures de la vie réelle, nous y trouverions donc des peintures de la vie idéale d'outre-tombe, telle que se la figurait un peuple qui, en religion comme en art, avait quelque peine à s'élever au-dessus de la terre et à ne pas s'emprisonner dans la réalité. Néanmoins le problème n'est pas encore résolu. Ce n'est que lorsqu'on aura fouillé toutes les tombes de l'ancien empire qu'on parviendra peut-être à reconstituer un autre *Livre des morts*, fort différent de celui que nous possédons, un *Livre des morts* dans lequel les espérances d'un bonheur bourgeois, d'un bonheur de propriétaire parcourant gaîment ses domaines, remplaceront les terribles épreuves et les félicités assez vagues annoncées aux hommes des époques ultérieures. Ce qui est intéressant à constater dès à présent, c'est l'absence complète d'images de la divinité dans tout ce qui nous reste de monumens de l'ancien empire. La stèle des sphinx nous apprend, il est vrai, que Chéops avait « restauré les dieux » du temple des Pyramides; mais tandis que des statues de Chéphren lui-même ont été découvertes en grand nombre dans ce temple, celles des dieux n'y ont laissé aucun débris.

Dès l'ancien empire, la religion égyptienne était cependant constituée dans ses traits essentiels; elle n'a guère subi depuis de variations importantes. Quelle religion peut se vanter d'avoir eu une existence comparable à la sienne? Quand on parlait, au XVIIe siècle, de la longue durée du christianisme, quand on appelait Rome la ville éternelle, on ne se doutait pas que le vieux culte égyptien, alors si mal connu, qui passait pour une grossière idolâtrie, pour un paganisme brutal, avait duré environ cinq mille ans et que les destinées religieuses de Memphis laissaient bien loin derrière elles celles de Rome. On ne sait pas encore très exactement quel était le principe de ce culte, le plus ancien de l'humanité civilisée. Sur la foi d'un passage célèbre de Jamblique, on a voulu y voir longtemps un monothéisme profond dissimulé sous une mythologie grossière. « Le dieu égyptien, dit Jamblique, quand il est considéré comme cette force qui amène les choses à la lumière, s'appelle *Amnon*; quand il est l'esprit intelligent qui résume toutes les intelligences, il est *Emeth*, quand il est celui qui accomplit toutes choses avec art et vérité, il s'appelle *Ptah*; et enfin, quand il est le Dieu bon et bienfaisant, on le nomme *Osiris*. » Caché derrière l'innombrable panthéon qu'adorait la foule, un Dieu unique, inaccessible, incommensurable, incréé, universel, abstrait, métaphysique, aurait été réservé à l'adoration des sages. Malheureusement, les inscriptions du temple de Dendérah semblent prouver que Jamblique a eu tort, et que c'est Eusèbe qui était dans le vrai lorsqu'il disait : « La théologie des Égyptiens, chez qui Orphée a puisé la sienne, recon-

naissait que l'univers est Dieu formé de plusieurs dieux qui composent ses parties. » C'est ce que M. Mariette a démontré d'une manière victorieuse, ce semble, dans son beau livre sur Dendérah, un des ouvrages les plus parfaits qui soient sortis de sa plume.

« Si riche que soit le temple de Dendérah en documens mythologiques, dit-il, le nom de Dieu de Jamblique n'y paraît pas une seule fois. Hator y est bien nommée la déesse une qui s'est formée elle-même, celle qui existe dès le commencement. Mais on doit bien remarquer que ces qualités du dieu suprême appartiennent à Phtah, à Amnon, à Chnoupis, à Hator, à toute une classe de divinités, et jamais à un dieu sans nom qui serait l'être par excellence, dieu dont nous ne saurions même pas écrire le nom en hiéroglyphes. En d'autres termes, les dieux égyptiens participent des qualités du dieu de Jamblique; ils sont tous et séparément le dieu unique, le dieu universel; selon leur rang, ils forment la grande *Pa-ut* ou la petite *Pa-ut*, c'est-à-dire le grand ou le petit cycle des dieux d'un temple; mais l'ensemble de ces dieux ne constitue pas une personne divine qui serait le dieu caché dans les profondeurs inaccessibles de son essence. C'est donc à un autre point de vue qu'il faut se placer pour embrasser d'un coup d'œil exact l'ensemble de la religion égyptienne. En somme, l'expérience du temple de Dendérah nous forcerait à voir le fond des croyances égyptiennes, non dans le monothéisme plus ou moins abstrait de Jamblique, mais dans une forme du panthéisme dont le point de départ serait la déification des lois de la nature. Dans ce système, Dieu n'est pas séparé de la nature, et c'est la nature à la fois une et multiple qui est Dieu. Les Égyptiens auraient ainsi vu Dieu dans tout ce qui les entoure, dans les manifestations de l'âme, dans les propriétés de la matière, dans le soleil, dans les arbres, dans les animaux eux-mêmes. Les textes nous parlent bien du monde créé, ce qui semblerait faire croire que les Égyptiens n'ont pas cru la matière éternelle. Mais pour eux la matière n'a eu de commencement que sous sa forme actuelle. Tout en effet dans ce monde est production et reproduction. Tout naît pour mourir, et tout meurt pour renaître. La durée n'est ainsi qu'une succession d'évolutions. Qui sait si, dans les croyances égyptiennes, notre monde lui-même n'arrivera pas un jour au terme de l'évolution qu'il est en train d'accomplir, et, semblable au soleil qui s'obscurcit dans les ténèbres du soir pour se rallumer plus brillant à l'horizon du matin, semblable à la terre qui chaque année quitte et reprend son manteau de verdure, semblable à Osiris qui meurt et ressuscite, ne sera pas de nouveau façonné par la main des dieux sous une forme plus parfaite? Pour les Égyptiens, la matière n'aurait eu de commencement que dans l'évolution à laquelle nous assistons. Elle

est éternelle et sans commencement; ce qui a été créé, c'est le monde qu'elle a servi à former. Aussi les dieux sont-ils comme elle, selon les attributs sous lesquels on les veut considérer, tantôt s'engendrant eux-mêmes, à la fois leur propre père et leur propre fils, tantôt venus au monde et fils d'autres dieux, ce qui établit entre eux une distinction profonde. Le monothéisme n'existerait donc qu'autant qu'on voudrait considérer l'univers comme Dieu lui-même, ou plutôt c'est le panthéisme qui est la base sur laquelle s'élève tout l'édifice religieux de l'ancienne Égypte (1). »

On ne doit pas s'étonner de cette conclusion à laquelle ses savans travaux ont conduit M. Mariette. Il aurait été surprenant que les anciens Égyptiens eussent trouvé le monothéisme dans les instincts de leur esprit et de leur cœur. Nous avons déjà dit, en parlant de leur art, quel empire la réalité matérielle exerçait sur leur imagination. Tout devait se tenir dans ces êtres peu compliqués ; la pensée religieuse devait subir en eux les mêmes inspirations que la pensée artistique. Il était donc inévitable que leur religion fût purement physique, qu'elle se bornât à traduire et à diviniser les manifestations diverses de la puissante et brillante nature qui les entourait: le mouvement régulier du soleil, le retour invariable des saisons, l'inépuisable rajeunissement de la terre ne se dépouillant de ses fruits que pour en porter aussitôt de nouveaux. Lorsqu'on cherche à se représenter quelle était l'existence des anciens habitans de l'Égypte, on s'explique encore plus qu'ils eussent quelque peine à se séparer du monde et à adorer autre chose que leurs sensations divinisées. Le phénomène le plus constant de l'histoire égyptienne est l'affaiblissement rapide des races qui se sont tour à tour établies dans cet admirable, mais funeste pays; aucune n'a pu résister à l'influence délétère de son climat; toutes s'y sont peu à peu amollies, y ont dégénéré peu à peu, comme le font également en quelques récoltes la plupart des plantes étrangères qu'on essaie d'introduire sur les bords du Nil. Seule la race égyptienne y a conservé toute sa vigueur; elle est aujourd'hui ce qu'elle était à l'époque de la construction des Pyramides et des premiers tableaux qui nous ont livré ses traits impérissables. Comment s'était formée cette race douée d'une résistance que nulle autre n'a possédée? On l'ignore, et peut-être, reculant toujours les limites de l'histoire, doit-on croire qu'il a fallu essayer tour à tour sur la terre d'Égypte des races innombrables avant que des débris persistans de chacune d'elles se formât une race unique supérieurement douée contre les difficultés de l'existence.

(1) *Dendérah, description générale du temple de la ville*, par M. Auguste Mariette. Avant-propos.

Mais cette race, ainsi pétrie pour la lutte, était incapable de finesse comme elle était incapable d'amollissement. Munie de sens robustes et d'une imagination tempérée, elle n'avait pas à craindre ces excès de l'âme qui usent plus rapidement les corps que toutes les fatigues physiques. Elle n'avait pas de besoins supérieurs; la terre lui suffisait; l'Égypte était pour elle un pays idéal, et, lorsqu'elle songeait à se forger l'image d'un monde meilleur, elle se contentait d'y multiplier les richesses et les plaisirs de celui-ci. Il faut dire aussi que l'Égypte de cette époque avait des séductions qu'elle a perdues aujourd'hui. Le Nil, probablement plus élevé et se répandant peut-être dans plusieurs bras aujourd'hui desséchés, couvrait une plus grande étendue de terrain de ses flots fécondans. Il y avait un plus grand nombre de marécages, plus de champs remplis de roseaux; l'hippopotame et le crocodile s'ébattaient dans des cours d'eau que le temps a comblés; une végétation puissante s'élevait dans cette atmosphère tiède et humide. Sans doute les villes et les temples, bâtis sur les points élevés, émergeaient comme des sortes d'îles de ce pays verdoyant. Qu'on imagine dans ce milieu fait à souhait une population douce, vigoureuse, nullement passionnée, satisfaite de peu, ne demandant qu'à vivre en repos, s'amusant du spectacle de sa propre activité, bornant ses regards à la voûte immaculée d'un ciel où le soleil accomplit avec une régularité si éclatante ses révolutions périodiques, et l'on comprendra sans peine que l'art des anciens Égyptiens devait être réaliste, que leur science devait être pratique, que leur religion elle-même devait être naturaliste et avoir pour forme supérieure un panthéisme qui s'est tellement perfectionné d'ailleurs qu'on a pu quelquefois le confondre avec le monothéisme.

III.

La salle de l'ancien empire est la partie de beaucoup la plus intéressante et la plus précieuse du musée de Boulaq, parce qu'elle nous donne accès dans une région de l'histoire du monde totalement inexplorée jusqu'à nos jours. Mais la salle des Hycsos nous apporte également des révélations d'un prix inestimable. Le sort de l'Égypte, comme nous l'avons déjà observé, a été de subir sans cesse l'ingérence étrangère. Il est probable que les découvertes de l'archéologie mettront de plus en plus ce fait en lumière. Il est non moins probable qu'on constatera de plus en plus que l'Égypte a rapidement absorbé ceux qui la dominaient. La loi principale de son histoire paraît être une action constante du dehors sur ses éléments intérieurs et une réaction non moins constante de ses

élémens intérieurs sur tout ce qui venait du dehors. Ce double phénomène éclate avec une évidence irrésistible dans chacune des grandes invasions qu'elle a subies; on remarque sans peine qu'elle a toujours fini par affaiblir et éliminer ses vainqueurs, non en leur résistant ouvertement, mais en leur imposant ses mœurs, sa civilisation, son culte, ses idées, ses principes, les formes de son art et de sa pensée. En dépit de quelques brutalités passagères, les Perses se soumirent avec une surprenante facilité aux coutumes religieuses et civiles des Égyptiens. Il en fut de même des Éthiopiens, des Maschouasch, des gens venus des îles de la Méditerranée et des côtes de l'Asie-Mineure, dont les flots renouvelés se sont infiltrés sans cesse dans le sol si aisément perméable de l'Égypte. Longtemps cependant on a pu croire qu'une grande exception devait être faite à cette loi générale. Parmi les invasions que l'Égypte a subies et qui n'ont jamais interrompu d'une manière sensible le cours monotone de sa vie nationale, il semblait qu'il y en avait eu une dont le caractère particulier rappelait les plus terribles exemples de conquêtes barbares dont l'histoire fasse mention. Sur la foi de Manéthon, les hordes asiatiques qui se répandirent en Égypte à la fin de la quatorzième dynastie et qui y séjournèrent près de six siècles sous le nom de Hycsos, étaient regardées comme des bandes sauvages et dévastatrices, pareilles aux Huns et aux Vandales sous les pieds desquels la civilisation antique a disparu. Il semblait que la civilisation égyptienne eût subi une catastrophe du même genre, qu'un temps d'arrêt se fût produit au milieu de l'histoire de l'Égypte, qu'une période sans génie, sans monumens, sans art en eût troublé le développement régulier. « Il nous vint autrefois, dit Manéthon, un roi nommé *Timaos*, au temps duquel Dieu, je ne sais pour quel motif, était plus irrité contre nous : des gens de race ignoble, venue des contrées de l'Orient, se jetèrent à l'improviste sur ce pays et le subjuguèrent facilement et sans combat. Après la soumission de ses princes, ils brûlèrent avec cruauté les villes et renversèrent les temples des dieux. De plus, ils se conduisirent de la manière la plus barbare envers les habitans du pays, faisant périr les uns, emmenant en captivité les femmes et les enfans des autres.» Tableau émouvant qui rappelle les scènes les plus sombres des invasions barbares ! Les rédacteurs des papyrus ne s'expriment pas avec moins de violence que Manéthon ; aucun terme ne leur paraît assez injurieux pour qualifier ce ramas de voleurs, de brigands, qui avaient juré « d'arracher jusqu'à la racine de l'Égypte. » — « Le souvenir de leurs cruautés, dit M. Maspéro, resta longtemps vivant dans la mémoire des Égyptiens et excitait encore, à vingt siècles de distance, le ressentiment de l'historien Manéthon. La haine

populaire les chargea d'épithètes ignominieuses et les traita de maudits, de pestiférés, de lépreux. »

Il y a une vingtaine d'années, le récit de Manéthon était admis sans le moindre doute. Il eût été pourtant très facile d'y reconnaître pour le moins quelque exagération. Lorsque l'historien national, écoutant plutôt sa haine que le sentiment de la vraisemblance, nous dit que les Hycsos détruisirent tout sur leur passage, renversèrent les temples, saccagèrent les monumens, brûlèrent les villes, etc., comment ne pas remarquer tout de suite les nombreux témoignages qui contredisent son récit? Les statues des rois de la douzième et de la treizième dynastie trouvées à Tanis, la capitale même des Hycsos, n'ont pas été mutilées par eux; bien au contraire, ces prétendus iconoclastes les ont ornées de leurs propres légendes en hiéroglyphes, suivant l'usage constant des vainqueurs en Égypte, qui n'ont jamais rien eu de plus pressé que de démarquer en quelque sorte les œuvres de leurs prédécesseurs pour se les approprier. Sont-ce les Hycsos qui ont pillé les innombrables *mastabas* de l'ancien empire que les chercheurs de trésors ont trouvés intacts et qu'ils ont dépouillés sans merci? Nulle part n'apparaît la trace des ruines qu'ils auraient faites. Ils n'ont pas touché au temple du Sphinx, et si le temple de Tanis a été renversé, c'est après leur départ d'Égypte et par des mains égyptiennes. L'obélisque d'Héliopolis, qui est de la douzième dynastie, est encore debout. Une foule d'autres monumens conservés jusqu'à nous attestent que le *Fléau*, suivant l'expression d'une inscription de la dix-neuvième dynastie, n'a pas été aussi dévastateur qu'on a voulu le dire. S'il y eut des Hycsos pillards qui portèrent la main sur les sanctuaires égyptiens et les profanèrent, ce ne fut donc que dans des momens très courts.

Ces explosions locales et passagères de barbarie n'eurent pas les conséquences générales qu'on s'est plu à leur attribuer. Tout porte à croire que les débuts de la conquête eux-mêmes furent peu sanglans. Au moment où un immense ébranlement des races sémitiques amena les Hycsos en Égypte, elle était partagée en petites principautés toujours en lutte l'une contre l'autre, toujours livrées à une anarchie qui produisait une radicale impuissance. La conquête ne fut ni longue ni cruelle; Manéthon lui-même nous apprend que les Hycsos s'emparèrent « par force, aisément et sans combat » de la partie du territoire égyptien la plus voisine de leur arrivée. Ne rencontrant presque pas de résistance, pourquoi auraient-ils éprouvé de grandes colères? Ils s'avancèrent en conquérans, non en barbares. On a découvert dans les ruines de Tanis deux beaux colosses de granit gris qui représentent un roi assis dans

la pose traditionnelle et dont le style rappelle celui de la treizième dynastie. Mais le roi de ces deux colosses s'appelle de son prénom *Ra-dmenkh-ka* et, de son nom, *Mer-schos-ou*, ou *Mer-schos*, c'est-à dire le *chef* des *schos* ou des *pasteurs*. Aussi haut que l'on puisse remonter dans l'histoire des Hycsos, on les trouve donc employant l'écriture hiéroglyphique, adorant les dieux égyptiens, respectant l'écriture, les arts, le culte des vaincus. La suite de leur histoire ne dément pas la douceur de ces débuts. Sans doute il dut y avoir dans la conquête des pasteurs, comme dans la conquête perse, quelques heures de réaction brutale, de fanatisme destructeur. Cambyse, lui aussi, après s'être montré plein de condescendance pour les mœurs religieuses de l'Égypte, eut des retours de vandalisme qui aboutirent à de terribles dévastations; en a-t-on jamais conclu que les Perses fussent des barbares? Si l'histoire de Manéthon nous était parvenue tout entière, il est vraisemblable que nous y eussions lu contre tous les conquérans de l'Égypte sans exception les mêmes diatribes que contre les Hycsos. Étant les seuls sur lesquels son témoignage nous soit resté, ils ont porté tout le poids des haines et des indignations nationales. Mais leur procès est à réviser; il n'est plus possible de les juger uniquement sur la foi du vaincu.

C'est dans la salle des Hycsos du musée de Boulaq que la cause pourrait être plaidée avec le plus de fruit. On y verrait non-seulement que les pasteurs n'ont pas tout renversé sur leur passage, mais qu'au contraire ils ont construit à leur tour des monumens dont les débris attestent une civilisation puissante. En fouillant le sanctuaire du grand temple de Tanis, qui était précédé, comme tant d'autres sanctuaires égyptiens, d'une avenue de sphinx, M. Mariette a trouvé quatre de ces sphinx encore debout. Ce sont d'admirables colosses de granit noir d'environ $2^{m},50$ de longueur, d'une ampleur et d'une précision d'exécution, d'une souplesse de modelé, d'une vigueur d'attitude qui rappellent les meilleures époques de la sculpture égyptienne. Mais si le corps est indigène, la tête est tout à fait étrangère. « Les sphinx d'origine égyptienne, a dit M. Mariette, frappent surtout par leur tranquille majesté. Les têtes sont le plus souvent des portraits, et cependant l'œil est toujours calme et bien ouvert, la bouche toujours souriante, les lignes du visage toujours arrondies. Surtout remarquez que les sphinx égyptiens n'abandonnent presque jamais la grande coiffure aux ailes évasées (le *klaft*), qui se marie si bien à l'ensemble paisible du monument. Ici vous êtes loin de reconnaître ce type. La tête du sphinx de San est d'un type auquel je ne saurais véritablement rien comparer. Les yeux sont petits, le nez est vigoureux et arqué en

même temps que plat, les joues sont grosses en même temps qu'osseuses, le menton est saillant et la bouche se fait remarquer par la manière dont elle s'abaisse aux extrémités. L'ensemble du visage se ressent de la rudesse des traits qui le composent, et la crinière touffue qui encadre la tête dans laquelle celle-ci semble s'enfoncer donne au monument un aspect plus remarquable encore. A voir ces figures étranges, on devine qu'on a sous les yeux les produits d'un art qui n'est pas purement égyptien, mais qui n'est pas purement étranger (1). »

Le mélange des formes égyptiennes et du goût asiatique constitue, en effet, le grand intérêt de ces échantillons de l'art des Hycsos. On y saisit en quelque sorte sur le fait, pétrifié dans le granit, l'action et la réaction de l'Égypte sur ses vainqueurs et de ses vainqueurs sur l'Égypte. L'Égypte impose ses formules invariables ; les vainqueurs les modifient tout en s'y soumettant, les transforment sans parvenir à s'en dégager, à se soustraire à leur domination. A côté d'un des sphinx de San, entièrement restauré, M. Mariette a placé, dans la salle des Hycsos, un groupe de granit représentant deux personnages de grandeur naturelle disposés l'un près de l'autre devant des tables d'offrandes chargées de poissons, de volailles, de fleurs de lotus et de nénuphars. Le premier aspect de ce groupe a quelque chose d'étrange ; les figures, en partie mutilées, sont encadrées dans d'énormes perruques tressées et dans de longues barbes également tressées qui ressemblent de loin à de grandes cravates montant jusqu'aux oreilles ; on dirait deux têtes de merveilleux du directoire. Mais les traits du visage ont une expression bien différente. Je laisse encore parler M. Mariette : « La parenté de ces personnages avec les quatre sphinx est évidente, dit-il ; c'est la même figure que les artistes ont reproduite de part et d'autre... Le premier aspect de notre groupe laisse penser que ce monument est bien plus asiatique qu'égyptien, fait important pour les conséquences qu'on en pourrait tirer ; mais la pose des personnages et l'unique vêtement, la *schenti*, qui couvre leur corps nous rapprochent tout à coup de l'Égypte. » Nous sommes évidemment là en présence de portraits historiques qui nous permettent de discerner les différences profondes du type des Hycsos et du type égyptien. « Le fellah égyptien, continue M. Mariette, est grand, svelte, léger dans sa démarche ; il a les yeux ouverts et vifs, le nez petit et droit, la bouche bien dessinée et souriante ; la marque de la race est surtout chez ce peuple dans l'ampleur du torse, la maigreur des jambes

(1) Lettre de M. Mariette à M. de Rougé sur les fouilles de Tanis (*Revue archéologique*, 1861, 1er semestre).

et le peu de développement des hanches. Les habitans de San, de Matarieh, de Menzaleh et des autres villages environnans ont un aspect tout différent et dès le premier abord dépaysent en quelque sorte l'observateur. Ils sont de haute taille, quoique trapus; leur dos est toujours un peu voûté, et ce qui les fait remarquer avant tout, c'est la robuste construction de leurs jambes. Quant à la tête, elle accuse un type sémitique prononcé... Loin de sembler étrange, le groupe de San apparaît donc, au sein des ruines où il a été trouvé, comme dans son véritable milieu. Ce sont les mêmes hommes que vous avez vus dans votre route, que vous voyez en quelque sorte sculptés en granit. Les uns et les autres arrivent à vous, les mains pleines de poissons et de gibier sauvage, et autour de leurs poignets s'enlacent, comme d'épais bracelets, les tiges des nénuphars (1). »

Les monumens des Hycsos nous donnent donc un curieux spécimen non-seulement de l'art, mais encore de l'ethnologie égyptienne. Ce sont de plus des documens de premier ordre au moyen desquels on finira sans doute, lorsque les fouilles de Tanis en auront fait connaître un plus grand nombre, par reconstituer entièrement l'histoire de l'invasion des Hycsos. On s'apercevra peut-être alors que cette invasion a ressemblé à toutes celles que l'Égypte a subies depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête arabe et française. C'est une sorte de fatalité pour ce beau, mais trop faible pays, de n'opposer qu'une résistance décousue, sans énergie, à ceux qui se jettent hardiment sur son sol. Les Hycsos n'ont pas eu plus de peine à l'envahir que les Arabes entrant sans coup férir à Babylone, ou que Napoléon Ier détruisant en une seule bataille la puissance des mameluks. Mais de cette facilité de conquête résulte une douceur particulière dans la manière de gouverner des conquérans. Quant au peuple conquis, comptant sur son climat, sur ses mœurs, sur l'influence constante de son pays pour lui assurer une revanche plus ou moins prochaine, mais certaine, il n'hésite pas à se courber sous ses maîtres, à leur apprendre ses arts, à les façonner à sa civilisation. De même que les Égyptiens de nos jours servent les Turcs, les Égyptiens d'autrefois servaient les pasteurs, attendant en repos l'heure inévitable de la délivrance. La lutte pour l'indépendance commença enfin; elle fut longue et sanglante : pendant plus de cent cinquante ans, elle couvrit le pays de ruines. Peut-être les Égyptiens n'en seraient-ils jamais venus à bout sans alliés, mais leur chef Ahmès eut l'heureuse inspiration d'appeler à

(1) Deuxième lettre de M. Mariette à M. de Rougé sur les fouilles de Tanis (*Revue archéologique*, 1862, 2e semestre).

son secours les Éthiopiens; pour cimenter une amitié qui lui était nécessaire, il épousa même une femme de leur nation. L'élimination fut d'ailleurs incomplète. Un certain nombre de pasteurs restèrent acculés dans l'orient de la Basse-Égypte, où ils formèrent une colonie étrangère dans le genre de celle des Israélites. Comme on vient de le voir, ils n'ont pas eu de Moïse puisqu'ils sont encore à la place où les Égyptiens les ont laissés il y a tant de siècles. Les haines qu'ils avaient inspirées aux jours de leur triomphe ont disparu, malgré les tardifs cris de rage de Manéthon. L'Égypte ne sait ni aimer ni haïr fortement; elle a trop l'habitude des violences pour détester longtemps ceux qui lui en font. Bien avant l'islamisme, elle était fataliste et regardait le mouvement des choses humaines comme un jeu inévitable qu'il faut savoir comprendre et auquel il est rarement bon de résister.

IV.

On ne s'étonnera pas de l'importance toute particulière que j'ai accordée à la salle de l'ancien empire et à la salle des Hycsos du musée de Boulaq. C'est à l'arrangement de ces deux salles que les plus grandes modifications ont été apportées dans la nouvelle organisation du musée. M. Mariette a concentré dans la première tout ce qui concerne l'époque lointaine et mystérieuse où la civilisation a fait sa première apparition sur les bords du Nil, et peut-être dans le monde; il a réuni dans la seconde les monumens les plus curieux et les plus instructifs d'une époque jusqu'ici mal appréciée. Comme je l'ai dit en commençant, le musée de Boulaq n'est pas une collection plus ou moins intéressante d'objets archéologiques pris un peu partout pour être déposés dans un même local sans ordre et sans méthode : c'est le produit de fouilles savantes, où tout a été combiné en vue d'un but précis, déterminé, poursuivi sans relâche à travers les plus grands obstacles. OEuvre d'un seul homme, qui a mis au jour depuis une vingtaine d'années d'innombrables trésors enfouis sous la poussière des siècles, il porte l'empreinte profonde de la pensée de cet homme et des différens objets qui ont principalement attiré ses études. Quand on en parcourt les galeries, fût-ce d'un œil distrait, il est impossible de ne pas être frappé de tout ce que M. Mariette a fait pour l'égyptologie, de ne pas se demander ce que cette science serait aujourd'hui sans lui. Qui donc, avant ses belles découvertes, soupçonnait les révélations que devait nous apporter l'ancien empire? Qui se faisait une idée tant soit peu exacte de ce monde nouveau, perdu au-delà des frontières de l'histoire, où nulle voile, nulle boussole

ne pouvaient nous conduire et nous diriger? Et le musée de Boulaq n'est qu'une faible partie de la grande entreprise de M. Mariette. Il faudrait aller dans la Haute-Égypte pour visiter en détail les temples qu'il a deblayés, les inscriptions sans nombre qu'il a relevées, les documens historiques qu'il a rendus à la lumière et à la vie (1). Sans s'éloigner du Caire, sans pousser même jusqu'à Memphis et au Sérapeum, sans dépasser les Pyramides, c'est à lui qu'on doit de connaître ce temple étrange dont nous avons parlé, qui offre à l'observateur un problème plus énigmatique encore que celui du sphinx à côté duquel il est placé. Sans doute M. Mariette n'a pas expliqué lui-même tous les monumens qu'il a fait surgir du sable où ils étaient enfouis, il n'a pas traduit tous les hiéroglyphes, interprété toutes les stèles, tous les sarcophages, lu tous les papyrus qu'il a eu la bonne fortune de trouver. Un grand nombre de travailleurs, parmi lesquels on remarque les noms les plus illustres de la science égyptologique, l'ont aidé à élucider ses découvertes. Mais c'est lui qui leur a fourni la matière qu'ils ont transformée, c'est lui, qu'on me passe le mot, qui a mis le charbon dans la machine qu'ils ont fait marcher, et s'il n'avait pas commencé par placer dans leurs mains les documens sur lesquels se sont exercés leur patience et leur sagacité, les progrès immenses de l'égyptologie en ces dernières années auraient été impossibles.

L'archéologie historique est une science qui demande, non-seulement des hommes supérieurs par l'intelligence, mais encore des hommes doués d'une rare énergie de caractère, d'une fermeté de volonté à toutes épreuves. On connaît trop celles auxquelles M. Mariette a été soumis dans sa rude existence d'explorateur scientifique pour que nous essayions de les retracer de nouveau. Je voudrais seulement tirer de l'exemple de cette féconde existence une leçon qui mérite d'être soigneusement méditée. Grâce aux efforts de M. Mariette et des travailleurs éminens qui se sont occupés depuis une vingtaine d'années d'égyptologie, l'égyptologie est devenue une science historique méthodiquement constituée; j'ajouterai la première des sciences historiques, puisque c'est celle qui s'enfonce le plus profondément dans la nuit du passé et qui nous fait remonter le plus près des origines morales de notre espèce. Ni les études indiennes, ni les études assyriennes, ni le sanscrit, ni les cunéiformes ne nous reportent aussi loin vers les prémisses de la civilisation humaine. Mais si l'égyptologie est une science constituée dans sa méthode, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit épuisée dans

(1) C'est ce qu'a fait M. Ernest Desjardins, qui a parcouru dans leur ensemble tous les travaux accomplis par M. Mariette jusqu'en 1874.

ses résultats. C'est à peine, au contraire, si elle a donné une légère partie de ce qu'elle peut, de ce qu'elle doit donner; c'est à peine si ses traits généraux ont été établis, tandis que ses détails essentiels sont toujours à découvrir. Encore convient-il d'avouer que sur presque tous les points elle a soulevé plus de problèmes qu'elle n'en a résolu. Nous avons déjà dit que la chronologie de l'ancien empire était un mystère. A plus forte raison n'avons-nous aucune donnée sérieuse sur l'époque qui a précédé l'ancien empire. Les périodes franchement historiques elles-mêmes sont remplies pour nous de lacunes, de doutes, d'incertitudes. Ce n'est pas seulement l'histoire des Hycsos qui serait à refaire; il serait possible que ce fût toute l'histoire d'Égypte. Elle est uniquement fondée jusqu'ici sur le témoignage de Manéthon. Mais jusqu'à quel point les listes de dynasties de Manéthon méritent-elles une confiance absolue? N'y a-t-il rien à y changer? Pour combler, par exemple, le vide béant que nous avons constaté, de la sixième à la onzième dynastie, ne faut-il pas modifier quelque peu les données qu'elles nous fournissent? Ce qui nous paraît inexplicable ne s'expliquerait-il pas, par hasard, au moyen d'une erreur plus ou moins volontaire de l'historien national? Dans un autre ordre d'idées, que de problèmes nous offrent encore la religion, la philosophie, l'art égyptien! Nous avons cru trouver dans la religion de l'Égypte un panthéisme païen divinisant toutes les forces de la nature, faisant de l'univers, sans cesse bouleversé par la lutte de principes contraires, la cause unique de toutes les révolutions de l'âme et des corps. Mais la thèse de Jamblique peut se soutenir aussi par d'excellentes raisons, et l'un des égyptologues les plus distingués de ce temps-ci, M. Maspéro, n'a pas hésité à l'adopter dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. Il y a beaucoup à faire pour nous initier complètement à la littérature et aux arts égyptiens. Cette littérature est un peu terne. A part quelques chants de victoire qu'anime un souffle lyrique digne de la Bible, quelques belles mais confuses invocations religieuses, elle se compose surtout d'ouvrages pratiques, terre à terre, de romans médiocrement variés qui reproduisent avec une désespérante monotonie l'histoire édifiante de Joseph. Dans les romans égyptiens, c'est toujours la femme qui attaque et l'homme qui se dérobe : trait de mœurs littéraires d'une incontestable originalité! En somme, toutes les notions que nous avons sur l'Égypte sont vagues, décousues, incomplètes; les élémens de la science existent, les fondemens en sont posés; les procédés d'exécution sont établis; mais c'est tout : l'heure serait venue de faire un pas décisif et de préciser la science elle-même d'une manière telle qu'elle pût prendre rang parmi les grandes découvertes de notre siècle.

Il appartiendrait à la France de faire faire à l'égyptologie ce pas décisif. C'est elle, on le sait, qui lui a en quelque sorte donné la vie avec Champollion; depuis lors, elle n'a pas cessé de seconder ses progrès par les plus intelligens et les plus fructueux efforts. Malheureusement la jeune école égyptologique française est lancée dans une voie qui ne saurait la conduire à d'aussi grands résultats. Imitatrice beaucoup trop servile de l'Allemagne, elle se perd dans les études de détail, dans les observations méticuleuses, dans les recherches purement grammaticales. Ce n'est pas ainsi qu'elle arrivera à donner l'essor à une véritable histoire. L'archéologie en chambre a son utilité; Dieu me garde d'en médire! Mais lorsqu'il s'agit de faire surgir d'un sol encore incomplètement fouillé tous les secrets qu'il recèle, l'archéologie voyageuse est préférable. Il faut d'abord des pionniers à la science historique; les colons viendront plus tard; ou plutôt pionniers et colons doivent venir ensemble et travailler côte à côte. Si perspicace que soit un égyptologue, l'étude des papyrus, l'examen des musées d'Europe, la lecture des descriptions du musée de Boulaq et des temples de la haute Égypte ne remplaceront jamais pour lui la vue, l'impression directe des choses. Pour résoudre, par exemple, le problème de la religion égyptienne, rien ne vaut les longues heures de méditations solitaires dans les temples où cette religion a laissé une trace si profonde. Il semble que les objets s'animent, parlent aux yeux, à l'âme, à l'imagination, revivent après tant de siècles, de la vie ardente qui les animait autrefois. L'archéologie ne va pas sans un peu de poésie; j'en demande pardon aux rigoristes de l'école allemande! Dans tout véritable archéologue, à côté de l'érudit, il y a l'homme doué d'une sorte de divination qui ressuscite et galvanise les vieux âges raidis par le temps. Il convient d'ajouter que les hiéroglyphes innombrables contenus dans les temples et les monumens sont bien loin d'avoir été tous lus, tous publiés. Si l'on ne vient pas les trouver en Égypte, on ne les rencontrera certainement pas de longtemps en Europe. L'admirable ouvrage de l'expédition française, définitif en ce qui concerne l'architecture égyptienne, est absolument nul en ce qui concerne la science hiéroglyphique qui n'existait pas à l'époque où il a été composé. L'ouvrage de la mission allemande est fort incomplet et manque de précision. Les publications spéciales sont rares. Il serait digne de la France de donner un pendant à l'ouvrage de l'expédition française en se chargeant de la publication de tous les documens historiques et hiéroglyphiques qui ont été trouvés jusqu'ici et qui devraient être mis enfin à la disposition et sous les yeux des savans du monde entier. Étant donnés les immenses progrès des procédés photographiques, rien

ne serait plus facile que d'obtenir à un prix relativement modéré des planches très suffisantes, inférieures à coup sûr aux magnifiques gravures de l'ouvrage de l'expédition française, mais qui laisseraient peu de chose à désirer comme précision scientifique.

La meilleure manière d'entreprendre un pareil ouvrage serait de créer au Caire une école française d'égyptologie. Nous avons en ce moment une école d'Athènes et une école de Rome qui maintiennent à un niveau élevé dans notre université les études érudites sur l'antiquité classique. Les résultats donnés par ces écoles sont appréciés de tout le monde; personne n'ignore que, si elles venaient à disparaître, la science française, perdant ses deux meilleures pépinières, serait en quelque sorte frappée d'une demi-stérilité. Mais si grands que soient les services rendus par l'école d'Athènes et par l'école de Rome, ils ne sont pas comparables à ceux que rendrait une école du Caire. Que peuvent découvrir aujourd'hui des fouilles en Italie et en Grèce? Quelques inscriptions intéressantes, quelques documens curieux; mais rien qui soit capable de renouveler nos connaissances, de leur donner un cours nouveau. Il n'en serait pas ainsi au Caire. Un certain nombre de jeunes gens sondant sans cesse l'Égypte, en copiant les monumens, les décrivant dans des monographies savantes, expédiant chaque année en Europe une masse compacte de matériaux à l'usage des maîtres de l'égyptologie rendraient d'incalculables services. Chose étrange! voilà une science française par ses origines, par ses principaux développemens, une des gloires de notre nation; elle fleurit dans un pays qui est pour ainsi dire notre œuvre, auquel nous avons rendu la vie qu'il avait perdue depuis des siècles; elle projette d'ailleurs sur le passé de l'humanité des clartés que nulle autre science ne saurait projeter; elle est en quelque sorte le fondement de l'histoire et de la philosophie; de plus, comme elle est à peine formée, elle nous offre un champ immense d'études et nous promet des résultats qui dépasseront certainement les plus belles espérances: que faisons-nous cependant pour cette science? Rien ou presque rien. Un professeur distingué l'enseigne au collège de France, voilà tout! On ne saurait trop applaudir aux efforts qui ont été faits dans ces dernières années pour donner des laboratoires à la physiologie, à la chimie, à toutes les sciences exactes; mais cela ne suffit pas. La matière n'est pas tout; il y a une chimie intellectuelle qui s'appelle l'histoire et dont les découvertes ne sont pas moins importantes que celle de la chimie ordinaire. Pourquoi ne donne-t-on pas aussi un laboratoire à l'égyptologie, qui est en ce moment la branche principale de l'histoire?

Créer une école d'égyptologie au Caire serait en outre d'une

excellente politique. On ne sait pas assez chez nous combien les écoles sont d'admirables instrumens d'influence morale et matérielle. Les Allemands, au contraire, le savent; ils en ont fait l'expérience en Europe; ils ne demandent qu'à la recommencer en Orient. Le musée de Boulaq est une œuvre française, et tant que M. Mariette sera là, il n'y a pas à craindre qu'il échappe de nos mains. Mais que M. Mariette vienne à se retirer, et les Allemands, qui guettent depuis longtemps le musée et la direction des fouilles, s'en empareront si nous ne trouvons pas le moyen de les en empêcher. Or les Allemands ont prouvé depuis quelques années qu'ils apportaient dans la science l'esprit belliqueux, les haines nationales, les préjugés patriotiques qui les animent dans la vie politique. Maîtres du musée de Boulaq et des fouilles égyptologiques, ils n'auront pas d'autre souci que d'effacer la trace de nos découvertes, que d'en contester les résultats, que de nous en disputer la gloire. Qui sait même si, profitant d'un de ces caprices ministériels dont je parlais en commençant, ils n'arriveront pas, un jour où le musée sera sans logement et où la caisse du gouvernement égyptien sera vide, à faire passer à Berlin, moyennant un prix modique, les collections qui ont été réunies par nous sur les bords du Nil? Une œuvre qui nous fait le plus grand honneur, qui est, et surtout qui peut devenir un des élémens principaux de notre action morale en Égypte, disparaîtrait ainsi d'un seul coup. Ce que les Allemands ont fait à Olympie doit donner à réfléchir! Si l'on voulait réellement que l'initiative des études égyptologiques nous restât et que le musée de Boulaq devînt le centre d'un mouvement intellectuel français auquel un certain nombre d'indigènes s'associeraient bien vite, il faudrait y annexer à tout prix une école. On devrait prendre garde d'ailleurs en créant cette école, de ne pas l'enfermer dans un cadre trop étroit, trop spécial, où elle étoufferait bien vite. Ce n'est pas seulement l'égyptologie qui peut porter en Égypte des fruits particulièrement savoureux : aucun lieu n'est plus favorable à l'ensemble des études orientales. Pourquoi ne tâcherait-on pas d'y former, à côté des égyptologues, des arabisans, des linguistes versés dans le turc, le persan, les dialectes asiatiques, des archéologues et des historiens capables de mener à bonne fin la grande entreprise d'exploration de l'Orient, qui n'en est encore qu'à ses débuts? Sans doute, il existe à Paris une école des langues orientales dont les cours, faits par des professeurs éminens, rendent les plus grands services. Néanmoins, quand on a habité quelque peu l'Orient, on est frappé de voir combien les jeunes gens qui sortent de cette école sont dépaysés dès qu'ils arrivent dans le monde oriental. La plupart d'entre eux ne savent pas

se faire comprendre et ne comprennent pas non plus les indigènes. C'est que, pour la langue comme pour le reste, rien ne remplace le contact direct. Il y a au Caire plusieurs personnes qui parlent et écrivent l'arabe avec la plus grande perfection, de véritables littérateurs arabes dont la conversation et l'exemple seraient pour de jeunes arabisans le plus précieux des auxiliaires. Il y a surtout la mosquée d'El-Azar, qui est la première université musulmane de l'Orient et qui leur offrirait d'inépuisables ressources. Trouveront-ils jamais à Paris un milieu pareil? En se mêlant à la vie intellectuelle de notre école, — ce qu'ils feraient avec joie, — les Arabes instruits s'imprégneraient de plus en plus de l'esprit français, qui est déjà si developpé chez eux. Il y aurait une action réciproque des Arabes sur l'école et de l'école sur les Arabes. L'École des langues orientales ne devrait pas plus entraver la création d'une école d'orientalistes au Caire que l'École normale, l'École des chartes ou l'École des hautes études n'ont entravé la création des écoles de Rome et d'Athènes. Mais il est évident qu'une école à la fois orientale et égyptologique ne pourrait pas être uniquement composée de philologues et d'archéologues; il faudrait aussi permettre aux architectes de l'Académie de Rome d'y venir passer une ou deux années. Quels admirables sujets d'études n'y trouveraient-ils pas, soit dans les monumens historiques, soit dans ces merveilleuses mosquées du Caire, le spécimen le plus pur de l'art arabe? Rome est sans doute ville féconde en enseignemens; il est permis de croire cependant que depuis tant d'années qu'on l'observe, elle est un peu épuisée. L'Égypte est une terre presque vierge d'où l'on tirerait d'innombrables moissons.

Quoi qu'il en soit et en attendant l'avenir, le musée de Boulaq, tel qu'il vient d'être réorganisé, est un excellent atelier d'études pour les travailleurs isolés qui voudront venir y chercher une première initiation égyptologique. Placé au Caire, sur les bords du Nil, il se rattache par une sorte de lien moral aux monumens égyptiens qu'on peut aller visiter après l'avoir vu ; il en résume et en condense les enseignemens; c'est une institution tout à fait égyptienne qu'il serait désolant de voir disparaître un jour ou l'autre. Le Caire en serait découronné. Il perdrait un de ses plus grands attraits. En dépit de ses mosquées, de ses rues pittoresques, de ses maisons arabes, de ses Pyramides, il lui manquerait à coup sûr quelque chose si l'on ne pouvait plus y visiter les jolies salles remplies de colosses et de statuettes, de sphinx et de bibelots, de stèles et de bijoux, de momies et de scarabées du musée de Boulaq.

GABRIEL CHARMES.

LE

ROLE DE LA DIPLOMATIE

DANS LA QUESTION GRECQUE

Il en est de toutes les assemblées, petites ou grandes, comme des simples particuliers : elles succombent facilement à la tentation de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Tout récemment, le conseil général des Bouches-du-Rhône et celui de Saône-et-Loire ont tenu, sans que personne les en priât, à faire acte d'adhésion aux doctrines des Amis de la paix. Ils ont voté une motion en faveur de l'abolition de la guerre, ils ont émis le vœu que désormais tous les différends internationaux fussent jugés pacifiquement par un aréopage européen. Ce vote a paru fort singulier, et il en faut conclure que l'air qu'on respire à Marseille comme à Mâcon prédispose à la foi, car aujourd'hui ces deux villes sont les seules de toute l'Europe où l'on croie encore aux aréopages. Partout ailleurs le sentiment qui domine est une défiance peut-être exagérée à l'égard des arbitrages et des arbitres.

Il faut avouer que depuis quelque temps la diplomatie n'a pas eu la main heureuse; elle semble s'appliquer à fournir des armes et des argumens aux sceptiques qui prétendent qu'elle ne sert plus à rien, que les gouvernemens devraient rappeler leurs ambassadeurs et les remplacer par des téléphones. Tous les hommes qui raisonnent trop finissent par déraisonner, et c'est ce qui arrive à ces sceptiques. Il n'en est pas moins vrai que le grand public, qui ne juge des choses que par l'événement, est disposé à voir d'un œil peu favorable les prétendus

services que la diplomatie rend à la tranquillité des peuples et à la paix générale. On se plaignait après la guerre franco-allemande qu'il n'y avait plus d'Europe; l'Europe s'est retrouvée, on a rétabli le concert des grandes puissances, mais ce concert a été impuissant à prévenir et à conjurer les horreurs d'une nouvelle guerre d'Orient. Cette guerre enfin terminée, on recommençait à respirer, on se flattait que la paix était assurée pour quelques années au moins. Malheureusement, une conférence internationale s'est réunie à Berlin pour faire exécuter les dernières clauses du traité de Berlin, et cette conférence a rouvert la boîte de Pandore en imposant à la Turquie des conditions si rigoureuses qu'aucun sultan, pour ne pas dire aucun souverain, ne consentirait à s'y soumettre. On met Abdul-Hamid en demeure d'octroyer au royaume hellénique, à titre de don gratuit, la Thessalie avec Larissa et les deux versans de la vallée du Pénée, l'Épire, en y comprenant Janina, c'est-à-dire qu'on lui demande des cessions de territoire encore plus considérables que celles dont on était d'abord convenu. Abdul-Hamid résiste, les inquiétudes se réveillent, tout semble remis en question, la péninsule du Balkan est menacée de nouvelles tempêtes, et voilà pourquoi Marseille et Mâcon sont les seules villes de l'Europe où l'on conserve une foi imperturbable à la vertu toute-puissante des aréopages.

Les intentions de l'aréopage de Berlin étaient sans doute excellentes, et tout le monde s'associe en quelque mesure aux sentimens dont il s'est inspiré, car tout le monde est porté à croire à l'avenir de la Grèce beaucoup plus qu'à celui de la Turquie. Les vices héréditaires, les maladies incurables dont le gouvernement turc est travaillé, on les connaît depuis longtemps, on en a parlé mille fois. Dernièrement encore, un voyageur allemand de grand mérite, M. de Löher, faisait un tableau aussi mélancolique que sincère de la situation lamentable que créent à l'empire ottoman les abus de la vénalité et les excès de la concussion (1). — « Sur les bords du Bosphore, écrivait-il, tous les pachaliks sont cotés comme à la bourse. Les prix fixés par le tarif varient selon l'importance et le nombre des demandes. Il y a à Stamboul beaucoup de grandes familles dont le chef considère qu'il a été mis au monde pour s'enrichir par le gouvernement. Ces hommes destinés au gouvernement sont condamnés à de perpétuels embarras; l'argent leur coule à travers les doigts et les fantaisies de leurs femmes leur coûtent gros. Après avoir vécu d'expédiens pendant deux ou trois années, ils voient un jour apparaître le banquier arménien, qui leur déclare qu'il entend recouvrer ses créances et rentrer dans ses débours.

(1) *Cypern, Reiseberichte über Natur und Landschaft, Volk und Geschichte*, von Franz von Löher. 3me édition, Stuttgart, 1880.

Le débiteur insolvable répond au banquier qu'il n'a pas d'autre moyen de le payer que d'obtenir quelque emploi lucratif, et il le dépêche auprès du ministre pour lui demander un pachalik. Le ministre fait d'abord grise mine; il a d'autres bons amis à pourvoir; mais il doit lui-même des sommes considérables à l'Arménien ou à l'un de ses compères, qui est aussi un Arménien. On le met à son tour en demeure de s'acquitter, il aime mieux recevoir que payer, et moyennant un gros pot-de-vin, il se décide à accorder le pachalik pour un temps qu'il n'a garde de préciser. »

Le nouveau pacha s'installe dans son *konak*, c'est-à-dire dans le soi-disant château qui lui sert de résidence et qui n'offre au regard que de longues murailles nues, occupées à contempler quelques vieux divans. Il déclare dès son arrivée qu'il a de vastes projets de réformes, à quoi il ajoute que tel sous-pacha ou caïmakan lui paraît s'acquitter fort mal des devoirs de sa charge. Aussitôt se présentent de nombreux candidats à la succession, apportant des bourses pleines; mais le caïmakan apporte des bourses encore mieux garnies et conserve la place. A peine a-t-il conjuré le danger, il songe à se refaire aux dépens du paysan. Village après village, tout le monde est mis à contribution. Les mudirs et les agas connaissent sur le bout du doigt la fortune de chacun; ils ont compté les cochons, les chèvres, les grains vendus et à vendre. Il ne s'agit que de trouver un prétexte. On allègue que le maître a besoin de ferrer à neuf ses chevaux, et la somme qu'on réclame suffirait pour ferrer deux régimens de cavalerie. Les malheureux résistent; on loge chez eux comme garnisaires des zaptiés ou gendarmes, qui d'abord sont charmans et qui par degrés deviennent insupportables. Les rénitens sont menacés de peines corporelles ou du cachot. Bientôt leur résistance mollit, ils entrent en composition, on marchande longtemps, on finit par tomber d'accord. « Où ces pauvres diables trouvent de l'argent, personne ne l'a jamais su, ajoute M. de Löher. Dès que les zaptiés ont touché la somme, ils la portent au maître, après quoi ils s'en vont prendre quartier dans un village voisin, où recommence la même tragi-comédie. C'est ainsi que de jour en jour quelques familles de plus sont ruinées; c'est ainsi que chaque année quelques arpens de terre sont convertis en friches et que les provinces s'épuisent pour engraisser Stamboul. Mais de l'argent qu'elles y envoient, la plus petite partie sert à fournir au luxe des harems, le reste disparaît comme par miracle, il s'immobilise dans les mains des Arméniens. Les uns disent qu'ils le déposent dans leurs couvens, les autres qu'ils l'enfouissent clandestinement dans quelque trou. »

Ce que raconte M. de Löher, bien d'autres l'ont dit à leur manière avant lui. Tous les voyageurs sérieux rapportent d'une tournée en Orient beaucoup d'estime pour le paysan turc, pour le marchand turc,

pour le soldat turc, et en général pour tous les Turcs qui ne sont rien et qui réalisent quelquefois la perfection de l'humaine vertu. En revanche, ils professent des sentimens fort différens à l'égard de cette jeunesse dorée de Constantinople dans laquelle se recrutent d'ordinaire les services de l'état; ils flétrissent de leurs mépris ceux qu'on appelle les effendis de Stamboul, « ces dix mille qui ont droit à toutes les places, » cette oligarchie corrompue qui tient en régie l'empire ottoman et qui s'entend comme personne à tondre les moutons en les écorchant, à presser les citrons et à faire périr les citronniers, à faire le vide dans les coffres-forts et à convertir les champs en friches, joignant les inventions subtiles du renard aux serres crochues et aux procédés sommaires du vautour. Le *Punch* racontait l'autre jour qu'un Anglais, conversant avec une charmante Américaine qui avait beaucoup voyagé, lui demanda où elle avait rencontré les hommes les mieux élevés et les plus aimables; elle répondit : « Dans l'aristocratie anglaise. » Chatouillé dans son amour-propre national, l'Anglais lui demanda ensuite où elle avait trouvé les hommes les plus déplaisans et les butors les plus accomplis; elle répondit également : « Dans l'aristocratie anglaise. » On en pourrait dire autant de ce pauvre peuple turc, qui allie les plus belles vertus aux vices les plus déplorables. Le corps de la nation est robuste et sain; mais quand un corps ne réussit pas à assainir sa tête, il faut bien qu'il partage les fâcheuses destinées de cette tête perverse et maudite, qui refuse de se laisser guérir.

Les voyageurs s'accordent aussi à reconnaître que de tous les peuples qui habitent l'Orient le plus perfectible, le plus apte à la civilisation, celui qui a l'esprit le plus actif et partant le plus d'avenir est l'Hellène. On a dit que le Turc comme le Magyar a l'instinct de la politique, que le Bulgare s'entend à l'agriculture, à l'élève du bétail et au petit commerce, que le Juif et l'Arménien ont le génie de la banque, que l'Albanais est né pour se promener dans la montagne un fusil sur l'épaule et sa pipe à la bouche, mais que le Grec est né pour tout faire et tout apprendre. Cependant on a dit aussi que le Grec qui ne se faisait pas négociant ou marin manquait sa vocation, et personne ne peut nier que la Grèce ne fournisse à l'Europe quelques-uns de ses plus habiles négocians, en même temps qu'elle produit les plus admirables marins. Mais le caractère distinctif de ces marins et de ces négocians est qu'ils ont pour la plupart la passion de s'instruire, et c'est là ce qui fait leur originalité au milieu de toutes ces races à demi barbares que le Turc a gouvernées après Byzance. Si Athènes n'est plus une grande école d'art et de philosophie, Athènes est une ruche qui envoie dans tout l'empire ottoman comme un essaim d'institutrices et d'instituteurs, chargés de répandre sur tous les rivages les souvenirs et les espérances de la Grèce. La propagande que font ces instituteurs a d'autant plus d'effet

qu'ils ont le bonheur d'exprimer leurs pensées dans un idiome qui ressemble chaque année davantage à la plus belle langue que les hommes aient jamais parlée.

Un Hellène qui écrit en allemand, M. Pervanoglu, a fait récemment un portrait un peu flatté peut-être de ses compatriotes, bien qu'il affecte de mêler quelques vérités aux louanges qu'il leur décerne, et qu'il en use comme ces mères qui font semblant de fouailler leurs enfans et qui les effleurent à peine du bout de la verge (1). M. Pervanoglu traite de calomnieuse la réputation de ruse et d'astuce qu'on a faite aux Grecs. Homère pourtant, quelque tendresse qu'il eût pour Ulysse, n'a pas craint de confesser que le roi d'Ithaque avait quelque goût pour les voies obliques et plus d'un bon tour dans son sac. Il ne faut pas être plus royaliste que le roi ni plus philhellène qu'Homère. Il est certain toutefois que plusieurs des défauts qu'on impute aux Hellènes sont la suite fatale de leurs destinées ou même un effet inévitable de leurs bonnes qualités. On leur fait un crime d'avoir souffert si longtemps le brigandage jusqu'aux portes d'Athènes, on oublie que le brigandage est une industrie répandue dans tout l'Orient; depuis leur émancipation, les Bulgares paraissent la cultiver avec amour, et en bons voisins ils cherchent à la propager en Roumanie, bien que les ingrats Roumains leur en témoignent une médiocre reconnaissance. On reproche encore aux Grecs leur indiscipline, leur penchant à tout critiquer, à tout censurer, on les accuse de pousser jusqu'à l'abus le goût de l'universelle discussion, si bien que chez eux le simple soldat discute sa consigne avec son officier. C'est un malheur dont se préserve difficilement un peuple qui a l'esprit très prompt, très délié, et beaucoup de loisirs, ayant peu de besoins; quand on est capable de vivre d'eau claire et d'une poignée d'olives, le plaisir de raisonner et de parler tient lieu de tous les autres. Les modernes Athéniens peuvent se consoler en pensant que Cléon, s'il faut en croire Thucydide, reprochait déjà à leurs ancêtres « d'aimer à conjecturer l'avenir d'après ce qu'en disent les beaux parleurs, comme si les destinées devaient obéir à l'éloquence, de se plaire avant tout à la nouveauté du propos, d'être esclaves de l'extraordinaire et dédaigneux des circonstances communes, de chercher autre chose que ce qui convient au monde où nous vivons et de se laisser conduire aux aventures par le plaisir des oreilles. » — « O spectateurs de beaux discours! leur disait Cléon, infatigables écouteurs d'événemens! »

On se plaint que les Hellènes sacrifient tout à la politique, que leur occupation favorite est de faire et de défaire des cabinets, quand ils auraient cent autres manières de mieux employer leur temps. C'est encore

(1) *Culturbilder aus Griechenland,* von Dr J. Pervanoglu, Vorm. Custos der Universitätsbibliothek zu Athen; Leipzig, 1880.

un péché véniel. Faut-il s'étonner que l'une des nations les mieux douées de la terre soit aussi l'une des plus ambitieuses, et qu'on y trouve beaucoup de particuliers désireux de s'élever par l'étude et le savoir au-dessus de leur condition? Ils estiment que l'instruction est l'outil universel, et quand on se flatte de posséder l'outil, on aspire à tout, même à devenir président du conseil. En voyageant dans son pays, M. Pervanoglu a entendu plus d'un paysan qui disait : « Je veux que mon fils aille à l'Université, afin que lui aussi devienne ministre. » Comme le Juif, le Grec a beaucoup d'imagination, ce qui ne l'empêche pas d'être le moins romanesque des hommes. Ce n'est pas la Vénus de Milo que tel jeune Thébain ou tel jeune Spartiate voient passer dans leurs rêves d'adolescens, c'est un beau portefeuille de maroquin, et ce portefeuille leur fait prendre en pitié les cornes de la charrue.

On prétend, disent les censeurs et les contempteurs du petit royaume hellénique, que les Grecs sont un peuple progressif. Où en est aujourd'hui leur agriculture? où en est leur industrie? Il n'y a pas chez eux d'autres progrès visibles que celui de leur dette publique, des intérêts qu'ils doivent payer pour leurs emprunts successifs et des dépenses improductives qu'ils aiment à s'imposer. Leur ministre des finances avait prévu pour 1880 un déficit de 11 millions; Dieu sait à quoi il montera! En 1877, leur budget s'élevait à 41 millions de drachmes, et 8 millions et demi étaient consacrés au service de la dette extérieure et intérieure, près de 4 millions aux pensions militaires ou autres, plus d'un million à la liste civile, 450,000 drachmes aux indemnités des députés, un million à la diplomatie et 8 millions au ministère de la guerre. Trop de soldats, trop d'officiers, trop de généraux, trop de discoureurs en chambre ou en plein vent, trop d'emprunts, trop de dettes et pas une route, voilà la Grèce. Il y a bien un petit chemin de fer qui relie Athènes au Pirée, et l'on peut se rendre à Eleusis en voiture, mais c'est tout et pour aller de Tripolitza à Sparte, il faut cheminer à travers champs, à dos de cheval ou de mulet. — Les économistes devraient avoir quelque indulgence pour un petit pays qui considère sa situation comme un pis-aller, comme un état provisoire, et qui se croit appelé aux plus grandes destinées. On pourrait comparer les Grecs à un fils de famille tombé dans la misère, qui nourrit l'espoir d'hériter prochainement de son tuteur, dont il attend la mort avec une joyeuse impatience; assuré de son avenir, certain qu'avant peu il aura un grand train de maison, il épuise ses finances déjà fort courtes pour acquérir tous les arts inutiles, agréables et coûteux qui conviennent à un gentilhomme. Les Grecs se flattent d'être les héritiers prédestinés du Turc, de posséder un jour Constantinople et d'y établir l'empire de Byzance. C'est là ce qu'on appelle « la grande idée » à laquelle tout Hellène a dressé un autel dans son cœur. Mais rien n'est plus coûteux qu'une grande idée, elle condamne un peuple aux dépenses improductives, elle l'oblige de sacrifier à son armée l'équilibre de son budget et

ses joies présentes à ses lointaines prévisions. La Suisse, qui n'a pas de grande idée, a des voies ferrées, des industries prospères, des routes admirablement entretenues. Les hommes doivent choisir entre le bonheur et l'espérance, mais il en est pour qui l'espérance est le premier des bonheurs, et les Grecs sont dans ce cas; aussi n'ont-ils garde d'envier la félicité des Suisses. — « A quelles conditions le royaume hellénique pourrait rétablir l'équilibre de son budget, personne ne peut le savoir, a dit fort sensément un Anglais. Les finances grecques dépendent de la politique grecque, et la politique grecque dépend à son tour du bon plaisir de l'Europe (1). »

S'il suffisait de frapper la terre avec une baguette magique pour que « la grande idée » s'exécutât, il se trouverait sans doute en Europe une majorité pour applaudir à ce coup et à cet effet, car le philhellénisme réveille encore bien des échos dans les cœurs. Mais si l'on démontrait à l'Europe que, dans l'état présent des choses, la grande idée ne peut s'accomplir sans faire couler des torrens de sang et qu'à vouloir précipiter le dénoûment, on risque d'allumer une guerre générale, nous pensons que la majorité des peuples s'entendrait pour prier les Grecs de patienter un peu. Les diplomates ne croient guère à la magie ni aux miracles, et ils savent que de la coupe aux lèvres le chemin est souvent très long. Qu'ils s'intéressent à la Grèce, qu'ils lui veuillent beaucoup de bien, personne ne songe à les en blâmer, car tout le monde en fait autant; mais leur métier est d'avoir quelquefois des scrupules que tout le monde n'a pas, de faire des réflexions que tout le monde ne fait pas, de prévoir des conséquences qui échappent à la clairvoyance du vulgaire.

Le conseillers-généraux de Saône-et-Loire et des Bouches-du-Rhône, qui ont décrété l'abolition de la guerre et résolu de faire trancher désormais toutes les difficultés internationales par voie d'arbitrage, sont persuadés sans doute que l'office propre d'un arbitre est de défendre la raison contre toutes les déraisons, le droit contre les ambitions excessives et le vaincu contre les abus de la force. Il faut croire que leur conviction est si fortement raisonnée qu'elle résiste à toutes les expériences, puisque ni le congrès ni la conférence de Berlin n'ont pu les guérir de leur illusion. Il a été convenu dans tous les temps que la guerre crée des droits, et c'est une règle de l'histoire universelle que le vainqueur est autorisé à garder tout ou partie de ce qu'il a pris. La victoire est un fait brutal et terrible, elle saisit le vaincu à la gorge, elle lui met la main sur la bouche et il faut qu'il s'exécute en silence; ce n'est pas d'hier qu'a été proféré pour la première fois ce cri farouche : *Væ victis !* Il appartenait à la nouvelle école de diplomatie qui semble avoir fait ses premières armes à Berlin de déclarer que le vaincu n'a pas seulement une dette à payer au vainqueur, mais qu'il doit encore

(1) *Greece*, by Lewis Sergeant, with illustrations; Londres, 1880.

une sorte d'indemnité à tous ceux de ses voisins qui, le voyant aux prises avec l'ennemi, ont eu la générosité de ne pas profiter de ses embarras et de ses détresses pour envahir son territoire à main armée. — « La Grèce, ont dit les diplomates à la Turquie, vous a rendu le service essentiel de ne pas faire la conquête de la Thessalie et de l'Épire pendant que vous vous battiez avec les Russes et que vous arrosiez Plevna de votre sang. Un bienfait ne doit jamais être perdu, la reconnaissance est le plus sacré des devoirs. Hâtez-vous donc de récompenser les Grecs de leur bon procédé en leur cédant et l'Épire et la Thessalie, qu'ils seraient incapables de vous prendre. » — Les Turcs ont peu goûté ce raisonnement, et cette demande leur a paru exorbitante; ils ont chicané, chipoté, marchandé. Impatientée de leurs délais, la conférence de Berlin leur a dit : « On n'accorde pas de délais aux mauvais payeurs; donnez sur-le-champ tout ce qu'on vous demande et même Janina qu'on ne vous demandait pas. » Si cette nouvelle théorie s'introduisait à jamais dans le droit international, on pourrait écrire un beau livre intitulé : « Ce qu'on doit à ses bons voisins, ou de l'art de conquérir des provinces sans brûler une cartouche. » Donner sa bourse au voleur qui vous met le pistolet sur la gorge est une extrémité à laquelle on se résigne, tout en se promettant de trouver quelque occasion de la reprendre; mais consentir par déférence pour un arbitre à donner sa montre au passant qui a eu l'obligeance de ne pas vous achever pendant que vous étiez à terre, voilà un effort dont bien peu d'hommes sont capables. Peut-être, en dépit des honorables conseillers-généraux de Saône-et-Loire et des Bouches-du-Rhône, le vaincu jugera-t-il qu'un ennemi vaut mieux qu'un pacificateur, que les droits de la guerre sont moins durs que la sentence d'un tribunal et que les événemens sont des maîtres moins insolens que des arbitres.

Les honorables conseillers-généraux qui croient encore à la souveraine vertu des aréopages auraient bien dû nous dire comment, juste ou injuste, ils doivent s'y prendre pour faire exécuter leur sentence. Sans doute à Marseille comme à Mâcon, à Mâcon comme à Marseille, on estime que la persuasion est toute-puissante. On s'est fait à Berlin la même illusion, mais le résultat a trompé l'attente générale. En vain les six grandes puissances signataires, appuyant la conclusion de la conférence, ont-elles dit d'une commune voix au sultan : « Encore un coup, accédez à notre désir. Vous nous rendrez service, vous nous tirerez une épine du pied. Si vous résistiez, nous serions dans un cruel embarras; songez au contraire à la réputation d'habileté que nous ne manquerions pas d'acquérir si ceux d'entre nous qui ont à rendre compte de leurs actions à un parlement pouvaient lui annoncer dès demain qu'il nous suffit de parler pour être obéis. On en conclurait que notre éloquence produit des miracles, et vous pourriez compter sur notre éternelle gratitude. Pour vous en donner un gage éclatant, nous

vous promettons de ne plus rien vous prendre, jusqu'à nouvel ordre du moins; si quelques-uns de vos sujets viennent à se révolter, nous ne leur accorderons que notre appui moral; sir Charles Dilke l'a dit, et sa parole fait foi. Pensez d'ailleurs qu'il y va de votre plus cher intérêt. On a commencé à vous démembrer : qui a bu boira, et c'est le commencement de la fin. Donnez aux Grecs dès ce jour Larissa, Metzovo, Janina et le reste, c'est la meilleure opération que vous puissiez faire; n'est-il pas évident que ce que vous donnez, on ne pourra plus vous le prendre? Que si vous demeurez sourds à nos argumens, cela prouvera une fois encore que vous êtes des barbares à l'esprit obtus, des fanatiques incapables de rien comprendre, et il passera pour démontré que le Coran est inconciliable avec les lumières modernes. » Les oreilles de la Turquie ne se sont point ouvertes et son cœur n'a point été touché; elle a refusé de rien comprendre. Le sultan a répondu obstinément : « Je suis bien sensible aux assurances et aux preuves d'amitié que vous me donnez dans cette conjoncture comme à toutes celles dont vous me promettez de me combler plus tard; mais il n'est pas dans nos habitudes, et peut-être n'est-il dans les habitudes d'aucun peuple et d'aucun souverain de céder des portions considérables de territoire à un voisin qui ne les a pas prises et qui serait incapable de les prendre. Si j'en usais de la sorte, non-seulement cela créerait un antécédent fâcheux, mais je ne serais pas en état de me faire obéir de mes sujets, et il se pourrait qu'avec mon honneur j'exposasse mon trône et ma vie. Quelque désir que j'aie de vous obliger et dussé-je passer pour un fanatique, je ne consens pas à faire la guerre aux Albanais ou Skhipétars mes sujets, pour les contraindre à se donner aux Grecs. » — « Puisqu'il faut faire la guerre, disait Louis XIV, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans. » — C'est à peu près ce qu'a répondu Abdul-Hamid, et tout cela en vérité fait penser à une fable de La Fontaine, car bien que La Fontaine n'ait fait parler que « les héros dont Ésope est le père, » toute la politique du jour est résumée dans ses fables.

Quand la persuasion demeure sans effet, quelle conduite doivent tenir les aréopages? à quels moyens doivent-ils recourir? Ni à Marseille ni à Mâcon, on ne s'est occupé de nous l'apprendre. Quant aux six puissances signataires, elles ont pensé qu'où la persuasion n'agit pas, il faut recourir à la force, et elles ont délibéré sérieusement sur les mesures à concerter en commun pour réduire l'obstination de la Sublime-Porte. Mais, pour agir en commun, il faut avoir les mêmes goûts, les mêmes inclinations, les mêmes intérêts, les mêmes visées. Le grand Frédéric, dont on peut dire, en lui appliquant une parole de M. de Metternich, qu'il était « le bon sens cristallisé, » écrivait le 28 février 1745 à un de ses conseillers privés de légation pour le prier « de faire entendre à lord Chesterfield, quoique avec toute la politesse imaginable, qu'à la vérité il y a des situations violentes en politique

où souvent des intérêts assez opposés d'alliés se soutiennent pendant un temps, mais que ces situations ne sont que momentanées, et que les véritables intérêts des princes, qui servent de règle à leur conduite, les entraînent tôt ou tard et les ramènent à leurs véritables principes... Vous ajouterez à tout ceci, écrivait-il encore, que les grands princes ne font rien pour les beaux yeux l'un de l'autre. » Les ministres et les diplomates des puissances signataires n'ont pas tardé à s'aviser que leurs intérêts respectifs s'accordaient mal, qu'ils n'étaient point disposés à rien faire pour les beaux yeux l'un de l'autre, que toute mesure exécutoire rouvrirait la question d'Orient et qu'on ne pouvait la rouvrir sans risquer de mettre le feu à l'Europe.

La question d'Orient est plus que jamais pour l'Europe un trouble-fête, un cauchemar, un danger permanent. Depuis que le congrès de Berlin a sonné l'hallali de la grande curée, depuis que l'empire austro-hongrois s'est fait sa part en occupant la Bosnie et l'Herzégovine, il ne peut plus se tirer dans la péninsule du Balkan un seul coup de fusil (nous ne parlons pas de l'escopette des brigands) qui ne risque de mettre aux prises Vienne et Saint-Pétersbourg. L'Autriche, depuis ses nouvelles annexions, s'est créé en Orient, comme on l'a remarqué, une situation fort analogue à celle qu'elle a eue si longtemps en Italie (1). Quand elle possédait la plaine lombarde, elle combattait de toutes ses forces les tendances à l'unité nationale qui travaillaient les Italiens et qui la menaçaient dans ses possessions, et pour les combattre, elle s'appuyait sur les princes, dont elle exploitait les jalousies réciproques. En Orient, elle doit recommencer le même jeu en se défendant contre le panslavisme. Malheureusement le panslavisme, qui s'appelle aujourd'hui le panbulgarisme, est soutenu du dehors par la Russie. La Bulgarie est désormais l'enfant chéri du cabinet de Saint-Pétersbourg; il la comble de ses bienfaits, il lui fournit non-seulement des informations, des avis et des conseils, mais des agens-voyers, des ingénieurs, des munitions, des soldats, des officiers, des généraux, jusqu'à des ministres, et il rêve de l'agrandir en annexant Philippopoli à Sophia, la Roumélie orientale aux états du prince Alexandre.

La politique autrichienne est condamnée à remonter les courans, la Russie les descend, ce qui est plus commode. L'Autriche, bien qu'elle soit un pays constitutionnel, cherche à se concilier le cœur des princes; la Russie, qui n'a pas de parlement, mais qui s'entend à se servir des parlemens des autres, la Russie, qui en matière de politique étrangère est le plus admirable des démagogues, s'occupe de s'attacher les chefs de partis et de constituer partout avec leur aide des comi-

(1) Voir dans l'*Allgemeine Zeitung* du 19 août 1880 un article intitulé : *die Fürstenbesuche in Ischl.*

tés d'action; quand les princes ont à son égard des velléités d'indépendance, les comités et les chefs de parti se chargent de les mettre à la raison. L'Autriche veut du bien aux Grecs parce que les Grecs ne sont pas des Slaves, mais elle veut avant tout le maintien du *statu quo;* elle sent que toute agitation nouvelle, toute entreprise violente contre le Turc profiterait à la Russie, et elle peut compter pour l'assister dans sa politique conservatrice sur le puissant concours de son puissant allié, l'empire d'Allemagne. La Russie n'a cure que des Bulgares, elle aime peu les Grecs, mais elle leur saurait un gré infini de rouvrir la question d'Orient, ce qui lui fournirait l'occasion de mettre enfin sur pied sa Grande-Bulgarie, et il s'est trouvé que, dans cette occurrence, l'appui de l'Angleterre, représentée par M. Gladstone, lui était acquis, non que M. Gladstone entende lui livrer l'Orient, mais il déteste deux choses, le croissant et Rome. Monténégrins, Serbes ou Bulgares, tout ce qui n'est ni musulman ni catholique peut faire appel à sa bienveillance. D'ailleurs il est convaincu que le plus sûr moyen d'arracher les Slaves du midi à l'influence russe est de leur accorder tout ce qu'ils demandent, parce que, n'ayant plus rien à désirer, ils n'auront plus besoin d'un protecteur, — comme s'il avait jamais existé un seul Slave qui n'eût plus rien à désirer! Enfin il avait pris pendant sa dernière campagne électorale des engagemens qui le lient. Son éloquence est la trompette qui a renversé les murs de Jéricho; les trompettes sont quelquefois trop bruyantes, elles parlent trop, et leurs souvenirs les gênent lorsqu'on les convie brusquement à présider et à diriger un cabinet. Quant aux Italiens, ils ne s'intéressent bien vivement ni aux Slaves ni aux Grecs, mais il leur importe que l'héritage du Turc ne tombe pas tout entier dans les mêmes mains. D'autre part, ces enfans gâtés de la fortune, toujours à l'affût des occasions, ne craignent pas les grands vents qui remuent les grandes eaux; ce sont d'incomparables pêcheurs. Voilà ce qu'on appelle le concert européen, et voilà pourquoi il s'est trouvé en Europe plusieurs puissances peu disposées à rouvrir la question d'Orient, en prenant en commun des mesures de rigueur contre le sultan.

Cependant la diplomatie s'était avisée d'un mode d'exécution qui parait à tous les dangers, qui sauvait tous les inconvéniens. Elle avait décidé que le meilleur moyen de prévenir un périlleux conflit entre le sultan et le roi George était de faire occuper l'Albanie par une des six puissances signataires, en confiant cette tâche à la plus désintéressée, à celle dont les intentions étaient le moins suspectes et le plus limpides. — Il y a en Europe, se disait-on, une puissance disposée à s'acquitter des besognes ingrates qui ne rapportent rien, une puissance qui a des inclinations chevaleresques et le goût de faire le bonheur d'autrui, une puissance qui se console de tous les sacrifices qu'elle s'impose par le

plaisir de vanité qu'elle en retire. Bien que la France, qui possède l'Algérie, soit tenue de ne pas se brouiller avec Mahomet, elle n'a pas hésité à prendre parti pour la Grèce; une fois encore ses généreuses sympathies ont prévalu sur son intérêt. Le sultan n'osera pas se commettre avec la France. Qu'elle se charge d'occuper l'Albanie, il lui suffira d'envoyer et de débarquer une simple division. A vrai dire, il lui en coûtera de 30 à 40 millions; mais n'a-t-elle pas déclaré depuis longtemps qu'elle est assez riche pour payer sa gloire? — Parmi ces diplomates avisés, quelques-uns se flattaient du secret espoir que les Albanais ne seraient pas commodes à réduire, que l'occupant aurait à se débattre avec de grosses difficultés, avec des accidens imprévus. Il y a sur le Pinde et ailleurs des fourrés épineux où l'on reste pris malgré soi; on y entre difficilement, il est plus difficile encore d'en sortir. Le gouvernement français a trompé ces espérances et déjoué ces calculs en déclinant résolûment l'honneur qu'on voulait bien lui conférer. Il a répondu à l'Europe qu'il se prêterait volontiers à une action commune, mais que si chers que lui fussent les Grecs, il ne se chargeait point de travailler lui tout seul à leur bonheur, qu'il entendait réserver ses soldats et ses millions pour quelque affaire où son intérêt serait visiblement engagé. « N'entreprends jamais dans la république plus que tu ne peux persuader, » disait Cicéron. Le gouvernement français a désespéré de faire comprendre à la France qu'il y allait de son honneur et de son salut d'en découdre avec les Turcs et les Albanais pour procurer Janina à la Grèce.

N'ayant réussi à persuader ni la Turquie ni la France, que fera la diplomatie européenne? Elle vient d'adresser une nouvelle note au sultan; espérons que cette note aura plus de succès que la première. S'il en était autrement, les gouvernemens se décideront-ils, coûte que coûte, à recourir aux voies de fait, ou bien dira-t-on simplement à la Grèce : « Nous vous faisons présent de la Thessalie et de l'Épire, mais à la condition que vous vous chargerez d'arracher lambeaux par lambeaux ces deux provinces aux Turcs, aux Albanais, à la ligue de Prizrend, aux Guègues et aux Tosques. C'est un précieux rayon de miel que nous vous donnons, allez vous-mêmes le chercher dans la ruche, et que Dieu vous protège contre les abeilles liguées avec les guêpes et les frelons! » Qu'en penserait la Grèce? — « Nous croyons, a dit un publiciste qui nous paraît bien informé, qu'elle ne sortirait pas victorieuse de cette lutte. Mais supposons qu'elle parvienne à briser la résistance albanaise et à établir sa frontière sur le Kalamas, dans quel état trouvera-t-elle ce pays? Nous savons tous aujourd'hui comment la guerre se fait entre les peuples de la péninsule des Balkans. Les Albanais ravageront toute la partie grecque de la province; les Grecs, les volontaires, sinon l'armée, en ravageront toute la partie albanaise, et au bout de compte, il

ne restera au vainqueur, quel qu'il soit, que des ruines ensanglantées... Pendant longtemps le trésor grec n'en tirera donc aucun revenu, et même les revenus futurs de la Thessalie seront amoindris par cette guerre, car, commencée en Épire, elle s'étendra nécessairement de l'autre côté du Pinde, où les irréguliers de la Haute-Albanie sont déjà habitués à fourrager... Si nous ajoutons que probablement la Grèce aura à accepter, avec le territoire cédé par la Porte, une partie correspondante de la dette publique de celle-ci, nous ne pouvons considérer cette annexion comme une *bonne affaire* qu'à la condition qu'elle puisse s'exécuter pacifiquement (1). » Le président du nouveau cabinet grec avait jugé que son pays, n'étant point intervenu dans la guerre russo-turque, ne devait pas mendier une part dans les dépouilles du vaincu, qu'il devait plutôt user de son influence pour améliorer le sort des raïas en Turquie. Il engageait ses compatriotes à calmer leurs impatiences, à réformer leur budget, à faire des économies, à rétablir un peu d'ordre dans leurs finances embarrassées. La diplomatie est venue traverser tous les plans de M. Tricoupis. Elle a réveillé les espérances du petit royaume, elle lui a montré la proie, elle le convie aux aventures, elle l'oblige à s'épuiser en armemens. Si désormais elle abandonnait les Grecs à eux-mêmes, leur ruine serait son ouvrage, et ils auraient sujet de se plaindre qu'on les a joués, ils auraient le droit de citer leurs mystificateurs devant le tribunal de l'histoire.

Mais nous raisonnons en profanes qui ne sont pas initiés aux secrets des dieux. Il est à présumer que nous calomnions la diplomatie, qu'elle ménage à l'Europe une surprise, qu'elle tient en réserve quelque savante combinaison qui donnera deux provinces à la Grèce sans rien compromettre et sans troubler la paix. Elle s'appliquera sans doute à justifier le vote des honorables conseillers-généraux des Bouches-du-Rhône et de Saône-et-Loire, à leur prouver qu'ils ont raison de croire aux aréopages, et peut-être se trouvera-t-il que Marseille et Mâcon sont les seuls endroits du monde où l'on voie clair. Avant peu l'événement nous l'apprendra. L'événement est un juge souverain, c'est lui qui justifie et qui condamne; qu'on soit soldat, diplomate ou conseiller-général, c'est lui qui décide de toutes les renommées. Dans une lettre datée du 16 juillet 1745, le grand Frédéric, qui ne savait ce qu'il devait penser du génie du prince de Conti, écrivait à son cher Rothenbourg : « La perspective politique n'est pas fort claire à présent, mais il faut attendre que le brouillard tombe; alors on verra s'il faut donner au prince de Conti des lauriers ou des chardons. »

G. Valbert.

(1) *L'Albanie et les Albanais*, par le colonel Becker; Paris, Dentu, 1880.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1880.

Après la session des chambres, les élections et la session des conseils-généraux, après le voyage des grands pouvoirs à Cherbourg, les voyages ministériels à Montauban, à Toulouse ou à Nîmes, après les ovations et les discours, encore des discours, des ovations et des fanfares. Le malheur est que les spectacles officiels et les discours, en se succédant, ne varient guère. Ils ne font tout au plus, en se répétant, que mieux accentuer les caractères d'une situation où les mots, les apparences, les illusions et les banalités ne laissent pas de jouer un certain rôle. Assurément, on n'a pas besoin de le répéter sans cesse, la république existe; elle a, si l'on veut, atteint l'âge de sa majorité. Elle n'est pas seulement dans la constitution, dans les protocoles et au frontispice des actes officiels ou des monumens publics; elle est entrée dans la réalité plus qu'elle n'y était jamais entrée, elle est généralement acceptée. Elle est arrivée à ce point où, par le cours naturel des choses, elle profite presque nécessairement des votes qui se succèdent, des manifestations légales du pays. Elle a eu l'avantage au dernier scrutin départemental, elle l'aurait probablement encore, peut-être dans des proportions plus grandes, à un scrutin nouveau. Qu'on se plaise à constater que la république a des succès de suffrage universel, qu'elle est un régime établi, qu'on le constate simplement sans trop le répéter à tout propos, cela se comprend encore ; mais ce qui finit par être étonnant et même un peu inquiétant, disons le mot, c'est cette espèce d'hébètement de satisfaction qui perce dans tous les discours, dans les témoignages qu'on se distribue avec une infatigable libéralité; c'est cette infatuation croissante qui affadit tout, qui fait qu'à l'heure où nous sommes tous ceux

qui triomphent, officiels ou officieux, heureux et comblés, se considèrent comme l'ombilic du monde et croient que la France n'a plus rien à envier, qu'elle n'a plus qu'à se saturer de son propre bonheur sous l'astre bienfaisant qui s'est levé sur elle.

C'est en vérité le ton du jour. On ne voyage plus qu'au milieu des acclamations et des illuminations. On n'arrive plus dans une ville sans passer à travers les populations enthousiastes et les feux de Bengale. On ne parle plus que sur le mode lyrique pour annoncer les prodiges qui se succèdent. Il n'est pas un discours qui ne le dise : jamais la France n'a été plus haut placée et plus libre, plus écoutée au dehors, plus paisible et plus florissante à l'intérieur! La France peut être désormais rassurée : elle est relevée depuis tantôt un an, elle a retrouvé sa vraie grandeur avec ses finances gérées par M. le sous-secrétaire d'état Wilson, avec son armée reconstituée par M. le ministre de la guerre, avec son immense essor de travaux publics, avec le génie laïque qui préside à l'enseignement régénéré ! Il n'y a plus qu'à marcher. Tous les ministres, c'est bien entendu, sont des hommes supérieurs, habiles, fermes, modérés et surtout populaires : au besoin leurs subordonnés le leur diraient au risque d'offenser leur modestie. On a vu, il n'y a pas bien longtemps tel préfet exprimer avec une imperturbable conviction le regret de n'avoir pas devant lui son chef, M. le ministre de l'intérieur, pour le saluer grand homme, pour lui déclarer courageusement qu'il est le plus populaire des ministres. On a vu de ces scènes dans les vaudevilles ! C'est une manière nouvelle de faire de la politique. Hommes et choses, tout est transfiguré. Le moindre évènement prend des proportions absolument bizarres, et il n'est pas jusqu'à M. le président du conseil, plus sérieux et plus mesuré d'habitude, qui, avec une philosophie digne de celui qui voulait mettre l'histoire de France en quatrains, n'ait cru pouvoir dire en parlant des élections récentes des conseils-généraux : « Nous arrivons à ces admirables élections du 1er août qui sont pour moi le couronnement et le dernier terme de l'évolution historique que la France avait à accomplir. » Voilà des élections qui ne s'attendaient pas à être chantées sur ce mode majeur et à être représentées comme le couronnement d'un cycle de l'histoire, uniquement parce qu'elles ont donné une majorité républicaine aux conseils-généraux d'un certain nombre de départemens !

Eh bien! non, ces exagérations, ces vanités, ces congratulations n'ont rien de sérieux. Ce n'est pas là un langage digne d'un pays qui a été assez éprouvé pour n'être plus amusé d'infatuations, de billevesées, d'illusions et de vaines flatteries. Non, il n'y a ni vérité ni prévoyance à laisser croire à la France que, parce qu'elle a la république, elle est relevée, elle a réparé ses malheurs, que parce qu'elle a un ministère de la guerre comblé d'argent depuis dix ans, elle a l'armée à laquelle elle a droit, que, parce qu'elle a la prospérité matérielle et la paix sous

ses institutions nouvelles, elle a retrouvé les ressorts de sa grandeur. C'est une dérision de la politique de prétendre donner le change à une nation comme la France avec des galas, des représentations en province, des concours d'admiration mutuelle organisés dans les banquets et des captations de popularité aux dépens de quelques congrégations religieuses.

La vérité est qu'à part une prospérité matérielle fruit du travail et de la paix, œuvre de la France elle-même, il reste immensément à faire et pour notre considération extérieure et pour notre armée et pour l'accomplissement de réformes pratiques toujours attendues et pour la réalisation d'un vrai système de garanties libérales. Que la république puisse y suffire, qu'elle puisse par degrés se fortifier et s'accréditer en s'appropriant toutes les conditions d'un ordre régulier, en faisant le bien du pays, nous ne prétendons pas le contraire, nous ne demandons pas mieux que de le voir. C'est possible; mais la première condition, c'est qu'on sorte de cette atmosphère de banalités et de jactances pour agir sérieusement, que la république consente à être le régime impartial de tout le monde au lieu de tendre de plus en plus à être une domination de parti. La condition première, c'est qu'il y ait une direction, une volonté répondant à toutes les bonnes volontés de la France, c'est qu'on sache où l'on va, qui règne et gouverne. Il ne suffit même pas que dans ce brouhaha de déclamations et d'ovations il y ait de temps à autre une parole de raison et de modération. La confusion est devenue telle qu'on finit assez souvent par ne plus savoir ce que signifient les mots les plus simples, jusqu'à quel point ils expriment la politique du pays et répondent à la réalité des choses.

Certainement il est toujours bon d'entendre M. le président de la république, qui est un homme grave et simple, assez étranger pour sa part à tout ce bruit des ovations du jour, il est bon d'entendre M. Jules Grévy tenir le langage qu'il tenait à son récent passage à Dijon en disant : « Il dépend de nous que l'attachement à la république s'accentue de plus en plus. Continuons à être sages. Ne nous laissons entraîner ni à l'impatience, ni à l'exagération, ni à la violence, et l'ère nouvelle dans laquelle nous sommes entrés après tant d'orages ne se fermera pas. » Sans doute il est aussi toujours intéressant d'entendre M. le président du conseil qui, lui, n'est pas allé à Cherbourg, mais qui est allé à Montauban, exposer sa politique. M. le président du conseil s'entend à ces discours. Il n'est pas heureux dans ses considérations historiques, dans sa philosophie des élections; mais il sait tourner un programme de façon à le rendre commode et agréable. Il a l'art de plaire sans s'engager beaucoup. Rien certes de plus rassurant que d'entendre M. le président du conseil promettre la paix, un bon gouvernement, la conciliation, annoncer une loi sur les associations qui le dispensera peut-être de pousser à bout l'exécution des décrets du 29 mars et ajouter ou répé-

ter : « Achevons l'union dans le pays; soyons libéraux, soyons tolérans... Restons en toutes circonstances en pleine possession de nous-mêmes. Ayons l'exacte mesure des choses et l'équilibre constant qui fait les grands peuples et les fortes démocraties !.. »

Voilà qui est au mieux. Malheureusement ce que M. le président du conseil dit aujourd'hui aux aimables populations de Tarn-et-Garonne, il l'a dit déjà il y a deux ans à Lille, à Nantes, à Bordeaux. Il a promis la modération, la conciliation, la tolérance, le libéralisme. Qu'en est-il resté? M. le président du conseil n'aurait probablement pas demandé mieux que de ne pas manquer à sa parole, de demeurer fidèle à ses inspirations. Il l'aurait voulu; mais c'est là justement la question. M. le président du conseil est plus invariable dans ses bonnes intentions que dans ses résolutions, et il finit par ne plus se reconnaître entre ses discours et ses actes. Une fois devant le parlement, devant son parti, la scène change pour lui. Il a ses amis, ses alliés, ses conseillers, — il faut bien qu'il les suive, puisqu'il est leur chef ou le gérant responsable des passions du parti. Il a prononcé le discours de Bordeaux, et il n'a pas moins signé ensuite les décrets du 29 mars, sauf à recommencer après coup, à Montauban, le discours de Bordeaux légèrement modifié pour la circonstance. Comment va-t-il aujourd'hui se tirer de cette nouvelle affaire? A peine a-t-il promis une loi sur les associations, une loi libérale sans doute, que déjà dans le parti on lui signifie qu'il a commis une singulière imprudence en engageant le cabinet, et on a de sa constance une telle idée qu'on ne craint pas d'ajouter : « Qui sait si le président du conseil ne sera pas obligé d'agir en sens contraire des déclarations de Montauban? » Et puis, on dit vrai, tandis que M. le président du conseil parle à Montauban, d'autres de ses collègues parlent ailleurs. M. le ministre de l'intérieur qui, lui aussi, a ses réunions de commis-voyageurs à Toulouse, parle d'exécuter jusqu'au bout les décrets du 29 mars; M. le garde des sceaux, à Nîmes, parle plus que jamais d'exécuter la magistrature. Est-ce là encore de la conciliation? La politique du ministère semble consister à se servir alternativement de ces deux mots de fermeté et de modération. Malheureusement la fermeté ne sert qu'à couvrir un arbitraire intermittent, et la modération ne sert qu'à couvrir des actes qui ne sont ni modérés ni libéraux.

C'est la saison des voyages et des manifestations, des banquets et des discours un peu en tout pays. C'est aussi le moment des anniversaires de tout genre : les uns sont les fêtes spontanées et heureuses d'un patriotisme sans arrière-pensée; les autres moins innocens, moins inoffensifs peut-être, ravivent des images de guerre et perpétuent le souvenir des crises tragiques où des nations se sont trouvées aux prises. A Bruxelles et à Vienne, on célèbre avec pompe, avec effusion la cinquantaine de l'indépendance belge, la cinquantaine de l'empereur François-Joseph. En Allemagne, on a eu l'air de vouloir mettre, cette

année, une certaine affectation un peu imprévue dans la commémoration de Sedan. Au total, dans ce mouvement de l'Europe qui suit son cours, qui est nécessairement toujours un peu mêlé, le sentiment de la paix, d'une paix vraisemblable et désirée, est ce qui domine. Si laborieuses que soient les conditions faites à cette vieille Europe affairée, divisée de passions, d'ambitions comme d'intérêts, on s'efforce visiblement d'éviter les conflits, d'atténuer les difficultés là où elles apparaissent.

Nulle part on n'a de goût à recommencer légèrement les jeux de la force, et M. le président du conseil répondait particulièrement au vœu de la France lorsque, dans son dernier discours, avec une intention que les faits confirmeront sans doute, il s'étudiait à rassurer l'opinion au sujet de « prétendues tentatives d'intervention plus ou moins inopportunes, » sur de « soi-disant complications naissantes. » M. le président du conseil répondait certes à un instinct public lorsqu'il mettait tout son zèle à se défendre d'une « politique d'aventures, » en ajoutant : « Je connais trop, pour ma part, les sentimens de ce pays, qui veut résolûment la paix, pour rien faire qui puisse la compromettre... » La paix est le mot de la situation; elle est dans les vœux, dans les intentions comme dans les intérêts de notre pays, et s'il y avait aujourd'hui des nuages, ils ne viendraient sûrement pas du côté de la France. Quelques Allemands, il est vrai, après avoir pris une semaine de réflexion, sans trop tenir compte des déclarations plus récentes de M. le président du conseil, se sont avisés de découvrir une signification belliqueuse dans des paroles prononcées par M. Gambetta à Cherbourg et de montrer au sommet des Vosges le spectre de la revanche française. Ils ont fait d'une harangue adressée à des commis-voyageurs une espèce d'affaire, et ils ont cru aussitôt indispensable de réchauffer les souvenirs de Sedan, de mettre l'Allemagne en garde. Soit; mais le bruit de ces polémiques assez artificielles n'a-t-il eu réellement d'autre cause ou d'autre objectif qu'un discours de M. le président de la chambre des députés de France? N'a-t-il pas été plutôt une diversion de circonstance pour couvrir quelque difficulté de situation, quelque nécessité de gouvernement ou quelque aggravation de charges militaires, comme cela s'est déjà vu si souvent? Ce qui est certain, c'est que le « spectre de la revanche française » a déjà beaucoup servi en Allemagne, et que cette échauffourée de plumes teutonnes n'a manifestement rien de sérieux, ne répond à aucune circonstance saisissable. Quelque importance que puisse avoir M. Gambetta, il n'a pas le pouvoir d'entraîner notre pays dans des hasards, de donner des mots d'ordre de guerre; il n'en a même pas probablement eu la pensée, et s'il s'est laissé aller à quelque exubérance de langage entre commis-voyageurs réunis, M. le président du conseil, dans tous les cas, s'est empressé de remettre à son vrai point la politique extérieure de la France. Il n'y a en tout cela ni

une apparence de tension dans les rapports des gouvernemens ni un signe de complications imminentes dans les affaires du moment, dans l'ensemble de la situation européenne.

D'où viendraient donc aujourd'hui les nuages, les menaces de trouble en Europe, dans les relations des puissances qui disposent de la paix ? Serait-ce de ces éternelles affaires d'Orient qui s'agitent partout à la fois, dans les conseils de la diplomatie et sur les frontières turques où les populations sont aux prises, — en Albanie, en Épire et en Bulgarie comme à Constantinople et à Vienne, à Londres et à Berlin, à Saint-Pétersbourg et à Paris? Assurément ces malheureuses affaires restent un gros nuage, un redoutable problème; elles sont loin d'être finies, et pour le moment elles ne passent même pas par une phase brillante; elles sont dans un défilé assez obscur et assez inextricable. Il est certain que la dernière guerre d'Orient, le congrès de Berlin et les négociations qui ont suivi ont créé par degrés une situation où il est aussi difficile d'avancer que de reculer. Les puissances ont visiblement fait jusqu'ici tout ce qu'elles ont pu; elles se sont réunies, elles ont concerté leurs démarches, elles demeurent d'intelligence pour agir auprès de la Porte, et malgré cette apparence imposante d'un accord européen, elles n'en sont pas moins à attendre le résultat de leur action diplomatique sur les deux points qui restent à régler, la délimitation du Montenegro et la délimitation de la Grèce. Des notes collectives ont été d'abord remises au divan; la Porte a répondu avec son habileté évasive. Il n'y a que quelques jours à peine, une nouvelle communication a été faite à Constantinople maintenant dans leur intégrité les propositions européennes, présentant les résolutions adoptées par la dernière conférence de Berlin sous la forme d'une sorte d'ultimatum. La Porte, à dire vrai, ne paraît guère disposée à se rendre, ou plutôt elle cède à demi dans l'affaire du Montenegro, elle semble persister à refuser les territoires qu'on lui demande pour la Grèce.

Qu'en sera-t-il désormais? La question est par malheur si singulièrement, si dangereusement engagée, que l'Europe ne peut en rester là sans paraître avouer son impuissance et qu'elle ne peut aller plus loin sans risquer de déchaîner des événemens qui dépasseraient ses prévisions. On parle toujours de démonstrations navales ou militaires pour en finir avec les résistances de la Porte : c'est bien aisé à dire. Il faudrait d'abord que toutes les puissances fussent d'accord jusqu'au bout, et avec la divergence déjà si sensible des politiques, des intérêts, cet accord, on en conviendra, n'est rien moins que vraisemblable, rien moins que facile à établir et à maintenir. De plus, on ne peut s'y tromper, un commencement d'action, l'apparition d'une force militaire européenne peut mettre le feu à l'Orient tout entier, à l'Orient chrétien et à l'Orient musulman. Ce serait alors la guerre avec toutes ses conséquences illimitées et redoutables, dont on prendrait la responsabilité.

Ce n'est pas la première fois qu'on aurait reculé devant de telles extrémités, au risque de paraître accepter quelques mécomptes ou d'aller plus lentement au but qu'on veut atteindre. Qu'on y réfléchisse bien : il s'agit de six puissances se réunissant en pleine paix pour agir par coercition à l'égard d'un septième état qui après tout n'a ici d'autre tort que d'être la Turquie et de ne pas vouloir se laisser dépouiller. Voilà le spectacle qu'on se préparerait à donner par des démonstrations de force, et c'est précisément parce que ce serait là un spectacle singulièrement violent qu'il y a bien des chances pour qu'on s'arrête, pour que toutes ces complications et ces difficultés ne deviennent pas pour le moment une crise plus grave et irréparable. Ce que des gouvernemens sensés et prévoyans ont de mieux à faire, c'est à coup sûr d'épargner cette épreuve de plus au repos du monde.

Y a-t-il eu, à côté de la grande affaire d'Orient, à Tunis, un autre de ces nuages qui peuvent être quelquefois inquiétans, sinon pour la paix, du moins pour les bonnes relations de deux peuples liés d'amitié? Évidemment là aussi, sur cette côte méditerranéenne, il y a eu une sorte d'incident, un choc d'influences, une petite rencontre entre la France et l'Italie. La question par elle-même est assez médiocre sans doute; elle ne s'est pas moins compliquée en chemin de toute sorte de conflits, d'intrigues et de coups de théâtre. Il ne s'agit en vérité à l'origine que d'un modeste chemin de fer de Tunis au port de la Goulette qui, après avoir primitivement appartenu à une compagnie anglaise, est devenu l'objet d'une dispute acharnée entre une compagnie italienne et une compagnie française. Achat du chemin négocié par la compagnie française avec la compagnie primitive, poursuite en annulation de contrat devant la justice anglaise, annulation prononcée, mise en adjudication, c'est à la suite de toutes ces péripéties que la compagnie italienne est restée maîtresse du champ de bataille, c'est-à-dire adjudicataire à un prix démesuré : elle pouvait d'autant plus aisément payer sans marchander qu'elle avait une garantie d'intérêt assurée par le gouvernement italien. Elle a cru triompher, elle a peut-être montré trop de jactance dans son succès. Qu'est-il arrivé? La compagnie française, ardente à la défense des intérêts du réseau algérien engagés dans l'affaire, ne s'est pas tenue pour battue; elle s'est remise en campagne et elle a obtenu du bey une autre concession qui annule ou balance les avantages et surtout le monopole dont la compagnie italienne se croyait en possession. S'il n'y avait qu'une lutte entre propriétaires de chemins de fer, ce ne serait qu'un épisode de plus de l'histoire industrielle. Le plus piquant, le plus curieux en tout cela, c'est qu'une simple question de chemin de fer est devenue une affaire d'état. Le consul italien s'en est mêlé avec acharnement; le gouvernement de Rome s'en est mêlé et par son patronage et par ses encouragemens et par ses garanties d'in-

térêts. Ils ont tous si bien fait que le gouvernement français à son tour n'a pas pu se dispenser d'intervenir. Maîtresse de l'Algérie, c'est bien le moins que la France se préoccupe de ce qui se passe dans la régence voisine et tienne, non à exclure les autres étrangers, mais à ne pas laisser s'établir à Tunis un foyer d'influences hostiles, une sorte de camp ennemi. C'est ce qui arrivait ou ce qui se préparait; le gouvernement n'a point hésité à couvrir nos nationaux, et la bataille s'est dénouée par des conventions qui sauvegardent désormais les intérêts français, par la déconvenue de la compagnie italienne. La question paraît tranchée à Tunis; le reste s'arrangera entre les cabinets de Paris et de Rome.

L'incident tunisien, cela est bien clair, n'a eu un moment quelque gravité que parce qu'on en a fait un duel d'influences, et les vrais coupables sont ceux qui se sont efforcés d'engager l'amour-propre italien dans cette médiocre aventure, qui ont cru pouvoir impunément essayer d'établir sur la côte africaine de la Méditerranée un camp d'où ils pourraient au besoin tenir en échec l'ascendant de la France. C'était un acte d'hostilité aussi mal calculé que gratuit, puisque l'Italie n'a évidemment ni les titres, ni les intérêts qu'a la France sur la terre d'Afrique. L'Italie a ses ambitions, elle en a le droit; elle est encore plus, depuis quelque temps, la dupe d'une illusion un peu maladive qui se traduit sous plus d'une forme dans une politique extérieure livrée aux hasards. Elle est la victime de ceux qui, au lieu de l'occuper de tout ce qui peut fortifier son indépendance, son unité nationale, rêvent pour elle le superflu, les conquêtes chimériques, et qui l'exposent à d'inévitables mécomptes en parlant tour à tour à son imagination de Trente, de Trieste et de Tunis. Que peut-elle aller chercher pour sa vraie grandeur à Tunis? Est-ce qu'elle n'a pas assez à faire dans ses limites? Est-ce qu'elle n'est pas frappée du chiffre croissant de ses émigrations en Amérique ou ailleurs, tandis qu'elle a chez elle des terres et des industries à féconder, des contrées entières à disputer à l'insalubrité? Voilà les meilleures, les plus utiles conquêtes à poursuivre. Le reste n'est que pure fantaisie d'esprits remuans et frivoles à la recherche de médiocres succès. Ce qu'il y a de curieux, d'instructif, c'est que ceux qui compromettraient si aisément l'Italie dans toutes les aventures sont aussi ceux qui ne cessent de chercher les occasions de témoigner leurs mauvais sentimens, leur hostilité contre la France, au risque d'être infidèles à la politique par laquelle l'Italie a pu revivre. Les ministres de la gauche, qui règnent depuis quelques années à Rome, ne se prêtent pas sans doute à cette politique; ils ne la découragent pas toujours assez, même quand ils refusent de la suivre jusqu'au bout. L'incident de Tunis est un des résultats, le plus récent, non pas le seul, de cette faiblesse. On l'a laissé naître, on l'a laissé grandir plus que de raison.

Le mieux aujourd'hui est de le réduire à sa petite et éphémère importance dans l'ensemble des rapports de deux nations que les brouillons seuls s'efforcent de désunir, qui se rapprochent par tous leurs intérêts, par toutes leurs traditions. Assurément ce n'est pas pour le chemin de fer de la compagnie Rubattino que la vieille alliance de l'Italie et de la France peut se refroidir. — Il en est de cet incident de Tunis comme des polémiques allemandes, même, si l'on veut, comme des affaires du Montenegro et de la Grèce, qui ont pourtant une autre gravité : ce sont des nuages plus ou moins gros, plus ou moins lourds, qui passent à l'horizon, qui se dissiperont, il faut le croire, devant ce sentiment qui règne un peu partout aujourd'hui, qui est si visiblement favorable à la paix.

Les fêtes sont les diversions heureuses des peuples qui éprouvent le besoin d'oublier un instant leurs embarras ou leurs affaires, de détourner leur regard des nuages, et ces fêtes, quand elles répondent à un sentiment sincère, ne laissent pas d'avoir leur intérêt, même un intérêt politique. Depuis quelques jours, à Vienne et à Bruxelles, tout a été à la joie. Les Autrichiens ont célébré le cinquantième anniversaire de la naissance de l'empereur François-Joseph, et cet anniversaire, ils l'ont fêté avec un abandon particulier, comme pour mieux prouver, dans les circonstances présentes, leur fidélité, leur attachement à la vieille dynastie de Habsbourg. C'est qu'en effet, en Autriche plus que partout, la maison régnante reste la personnification incontestée de la tradition nationale, de l'état. Seule elle est le lien de ces royaumes, de ces peuples divers de race, d'esprit, de religion, qui forment l'empire; elle est la médiatrice permanente et souveraine. De plus, cet empereur qu'on vient de fêter peut apparaître aux yeux des Autrichiens comme une image expressive de leur destinée contemporaine. Il y a plus de trente ans déjà qu'il montait sur un trône branlant au milieu des déchaînemens de la guerre et des révolutions. Aujourd'hui il représente un long règne pendant lequel l'Autriche a passé par bien des crises où plus d'une fois elle a failli s'abîmer. Depuis 1848, l'Autriche a essuyé des défaites sans avoir toujours cherché la guerre; elle a perdu l'Italie, elle a perdu la prépondérance en Allemagne, elle a été exclue de l'Allemagne. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, ces épreuves souvent imméritées, l'empereur François-Joseph les a soutenues en patriote, partageant de cœur les infortunes de son pays, attentif à les réparer, réconciliant la Hongrie, libéralisant les institutions de l'Autriche, associant les peuples de l'empire à leur gouvernement, entrant, en un mot, dans une ère nouvelle sous le coup du malheur, sans illusion peut-être comme aussi sans arrière-pensée, sans se refuser à aucune concession utile. C'est tout cela que les Viennois ont fêté en lui, montrant leur empressement autour d'un souverain de bonne volonté, voyant dans un passé déjà

long un gage d'avenir. Certainement l'Autriche, après tant de secousses et de dangers, s'est fait une situation jusqu'à un certain point nouvelle; elle a su s'assurer quelques avantages et profiter des circonstances. La voilà prenant de plus en plus un rôle actif en Orient, occupant la Bosnie et l'Herzégovine, engagée au premier rang par la position avancée qu'elle a prise vis-à-vis de la Russie, et soutenue, peut-être accablée par l'alliance de l'Allemagne, qui la presse, qui la domine en l'appuyant. Que l'Autriche, dans cette voie nouvelle, où elle marche avec plus de circonspection que d'entraînement, soit à l'abri de difficultés graves, de dangers extérieurs ou intérieurs, qu'elle soit au bout des épreuves, tous les Autrichiens éclairés n'en sont peut-être pas absolument persuadés; mais c'est l'heureuse fortune du récent anniversaire impérial d'avoir réuni un moment tous les partis dans un même sentiment de loyauté affectueuse.

La Belgique, moins grande que l'empire autrichien, a cet avantage en politique d'être neutre au milieu de l'Europe et de ne compter que des Belges, de n'avoir ni à se préoccuper de l'Orient, ni à tenir la balance entre les Slaves et les Allemands, entre les Hongrois et les Cisleithans, entre les constitutionnels et les fédéralistes. Elle a cette originalité dans ses fêtes patriotiques et populaires de se livrer sans contrainte à toute l'expansion de la joie flamande, à ce que M. Taine appelle son goût « pour les kermesses, les défilés de corporations et l'étalage des costumes. » Cavalcades innombrables, cortège aux lumières, spectacles, banquets, fêtes provinciales et communales, rien n'a manqué depuis quelques jours pour le plaisir de la Belgique. Bruxelles a vu surtout défiler un cortège immense, magnifique, résumant l'histoire belge par des séries de groupes : représentation des vieilles communes de la Belgique, représentation de l'époque provinciale avec les chevaliers de la toison d'or, cortège de Marie-Thérèse, la Belgique moderne avec Léopold Ier, l'agriculture avec les pâtres du Luxembourg, l'industrie avec les armuriers de Liége, le commerce et les métiers, les arts et les lettres. A tout cela se mêlent chaque jour les manifestations, les expositions et un congrès international de l'enseignement.

Ce que la Belgique a fêté, ce qu'elle fête encore avec une expansion joyeuse, c'est sans doute son roi, sa dynastie profondément identifiée avec la nation; mais c'est surtout l'anniversaire du jour qui l'a faite libre, c'est la cinquantaine de son indépendance. On avait craint un instant que, par suite de la guerre violente des partis et de la rupture récente du cabinet de Bruxelles avec le Vatican, les catholiques ne voulussent s'abstenir, et des esprits emportés avaient, en effet, essayé de prêcher l'abstention. Il n'en a fort heureusement rien été. A la veille de l'anniversaire, les chefs parlementaires du parti, M. d'Anethan dans le sénat, M. Malou dans la chambre des représentans, ont fait à peu

près la même déclaration : « Nous entendons célébrer la conquête de l'indépendance de la patrie, affirmer notre attachement à la constitution et à toutes les libertés qu'elle comporte, rendre un légitime hommage à notre dynastie nationale. » La plupart des catholiques du parlement ont, en effet, assisté à la solennité officielle. La date du 16 août avait été choisie, et, ce jour-là, au milieu d'un immense concours de peuple, en présence du roi, se sont trouvés réunis le parlement, les cours de justice, l'armée, la garde civique, les représentans des provinces et des communes, les délégués d'une multitude de corporations ou de sociétés particulières. Les héros du jour étaient naturellement, avec quelques vieux blessés de septembre, les survivans du congrès national et du gouvernement provisoire de 1830. Du congrès il reste encore dix-neuf membres parmi lesquels M. Henri de Brouckère, M. d'Huart, M. Nothomb, le chanoine Andries, l'abbé de Haerne. Du gouvernement provisoire les derniers survivans sont trois octogénaires, M. Charles Rogier, M. Jolly et M. de Coppin. Tous ces vieux demeurans d'un autre âge étaient présens. C'était la Belgique tout entière se trouvant réunie, se fêtant elle-même dans sa dynastie populaire, dans sa liberté, dans sa constitution, que le souverain lui-même a appelée une admirable constitution, dans la journée déjà lointaine de son émancipation nationale, et le roi Léopold n'a fait qu'exprimer le sentiment universel lorsque, montrant les membres du gouvernement provisoire et du congrès, il a dit : « Cette fête est leur fête. Tous nous rendons hommage à cette forte génération de 1830 qui nous a faits ce que nous sommes. »

Rien certes de plus sérieusement émouvant qu'une fête de ce genre où un petit peuple regardant dans son passé, dans une histoire de cinquante ans, n'y trouve qu'une constitution invariable, une liberté toujours respectée, une dynastie nationale, un développement incessant, et pas une révolution, pas même une sédition de quelque gravité. C'est le résultat de bien des circonstances favorables sans doute ; mais c'est surtout l'œuvre d'un prince sage qui a légué son esprit à son fils et de cette alliance de 1830 où catholiques et libéraux marchaient ensemble à la conquête de l'indépendance. Ce qui a aidé à fonder la Belgique est ce qui peut le mieux servir à la faire vivre, et, à tout prendre, pour l'avenir comme pour le présent, c'est la plus vraie moralité de cette brillante commémoration du passé.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

La Démographie figurée de l'Algérie. Étude statistique des populations européennes qui habitent l'Algérie, avec douze tableaux graphiques, par M. le docteur René Ricoux. Paris, 1880; Masson.

Une comptabilité bien tenue est la première condition de la prospérité d'une grande maison, car elle permet d'apprécier à temps le succès de chaque entreprise et d'éviter les dépenses dont on ne peut attendre aucun profit. Or la société, selon le mot très juste de M. Bertillon, peut se comparer à un vaste chantier de travail, de production ou de commerce, dont la « démographie » est la comptabilité : les entrées et les sorties sont représentées par les naissances et les décès, les recensemens fournissent les inventaires qui constatent la situation à jour donné. Et qui ne voit que ce contrôle de la prospérité collective a une importance toute particulière lorsqu'il s'agit de colonies, c'est-à-dire de véritables expériences, tentées toujours un peu au hasard, et dont la vie humaine fournit la matière, on dirait presque l'enjeu?

Il n'est donc pas besoin d'insister sur l'utilité que présente l'étude statistique des conditions d'existence de nos colons algériens; mais il faut dire tout de suite que les documens sont rares et insuffisans, difficiles à consulter à cause du manque d'unité et de méthode. C'est avec ces documens défectueux, corrigés et contrôlés autant que cela pouvait se faire, que M. le docteur Bertillon entreprit, en 1864, une étude des mouvemens de la population européenne de l'Algérie. Le fait le plus frappant qui se dégageait des nombres recueillis et confrontés par le savant démographe, c'est que les Espagnols, et après eux par les Italiens, paraissaient s'acclimater en Algérie avec le plus de facilité; l'acclimatement des Français restait encore douteux, car pendant longtemps le chiffre de nos décès dépassait celui des naissances, et les vides n'étaient comblés que par des nouveaux arrivans ou par la naturalisation des colons espagnols ou italiens. Toutefois la mortalité des Français avait visiblement diminué dans les dernières années étudiées. Il y avait là un pronostic rassurant et qui donnait tort à la lugubre boutade du général Duvivier : « Les cimetières sont les seules colonies toujours croissantes de l'Algérie. » Cette lueur d'espoir qui nous restait après les recherches de M. Bertillon, s'est peu à peu transformée en confiance robuste, grâce au zèle persévérant avec lequel M. le docteur Ricoux,

Algérien de naissance et statisticien par vocation, a continué le travail si bien commencé.

M. Ricoux avait publié, en 1874, un premier essai sur *l'Acclimatement des Français en Algérie,* qui n'était, à vrai dire, qu'une monographie locale, fondée sur l'étude des registres de l'état-civil de Philippeville. L'exposition universelle de 1878 et l'appel que la Société d'anthropologie de Paris avait, à cette occasion, adressé à tous ses membres, engagèrent M. Ricoux à étendre le champ de ses recherches, et l'on a pu admirer, dans le pavillon des sciences anthropologiques, douze tableaux graphiques, traduisant les principaux mouvemens de la population européenne de l'Algérie depuis la conquête jusqu'en 1876, qui furent le fruit de ses efforts. Ces tableaux, réduits à de moindres proportions, sont devenus la cause première, puis le complément de l'ouvrage où M. Ricoux vient de résumer les résultats de ses études concernant la démographie de l'Algérie. Il a mis en œuvre, avec beaucoup de méthode et un louable esprit de critique, tous les documens officiels qui étaient à sa portée, en les complétant, le cas échéant, par les relevés qu'il avait faits lui-même à Philippeville; ses conclusions sont toujours présentées avec réserve, et c'est là ce qui peut faire espérer qu'elles seront confirmées par les enquêtes futures, qui mettront à profit des matériaux plus sûrs et plus complets.

La population de l'Algérie était évaluée, en 1876, à 2,807,000 habitans (non compris l'effectif de l'armée), soit 9 par kilomètre carré. Cette densité, si elle est loin d'approcher de celle de la France (70), est cependant assez voisine de celle de la Russie, et plus forte que celle des États-Unis, qui ne comptent que 4 habitans par kilomètre carré. Dans ce chiffre d'environ 3 millions d'habitans, l'élément européen ne figure que pour un huitième : le recensement de 1876 accuse 353,600 habitans d'origine européenne. Il est intéressant de suivre le progrès de cet élément civilisateur depuis la conquête, tel que le constatent les relevés périodiques :

ANNÉES.	POPULATION EUROPÉENNE.
—	—
1833	7.800
1845	95.300
1856	169.200
1866	235.200
1876	353.600

C'est un accroissement moyen de 8,000 âmes par an, depuis une quarantaine d'années. Mais cette population d'origine européenne est excessivement bigarrée, et l'on s'exposerait à bien des erreurs si on voulait asseoir tous les raisonnemens sur les chiffres des totaux. Voici comment, en 1876, la population « européenne » de l'Algérie se décomposait par nationalités :

Français	155.700
Espagnols	92.500
Italiens	25.800
Maltais	14.200
Allemands	5.700
Autres nationalités	17.500
Israélites francisés	33.300
Population dite *en bloc*	8.900
Total	353.600

En laissant de côté les Israélites indigènes, francisés en masse par le décret de 1870, on arrive à un total d'environ 320,000 Européens, dont les Français forment à peu près la moitié (1). Cette proportion a peu varié depuis 1830, et les tableaux statistiques prouvent que l'élément français, — comme l'élément européen en général, — a toujours suivi une progression assez régulière, sauf l'arrêt momentané causé en 1849 par l'invasion du choléra, et l'accroissement plus accentué des dernières années, qui était dû d'abord à l'émigration alsacienne-lorraine, dirigée vers l'Algérie, puis aux nombreuses concessions de terres, accordées aux Français exclusivement après l'insurrection de 1871. Parmi les autres nationalités, les Espagnols ont pris depuis longtemps les devans, au point que, dans leur marche ascendante de plus en plus rapide, ils menacent d'atteindre l'élément français, qu'ils ont même déjà légèrement dépassé dans la province d'Oran, à la suite de l'immigration incessante qui se dirige vers cette province depuis les événemens de Carthagène (1873-1874). Les Italiens et les Maltais, qui affectionnent la province de Constantine, augmentent beaucoup plus lentement, et les Allemands semblent plutôt diminuer.

Dans les premières années qui ont suivi l'occupation de l'Algérie, l'accroissement de la population européenne était dû presque en entier à l'immigration; il faut arriver en 1854 pour voir apparaître un faible excédant des naissances sur les décès. Depuis cette époque, la colonie est entrée dans cette phase de son développement où les décès ne dépassent plus les naissances, où celles-ci, au contraire, fournissent un appoint de jour en jour plus appréciable. Mais c'est ici qu'il importe de faire la part de chaque nationalité, afin de juger de la vitalité relative des diverses races qui essaient de prendre pied sur la terre africaine. Les documens qu'on possède ne permettent de faire ces distinctions que pour la période de 1853 à 1876, encore ne donnent-ils que la mortalité en bloc, tandis qu'il importerait de connaître les chiffres des décès par âges; ils suffisent cependant pour nous faire une idée des chances de réussite sur lesquelles peuvent compter en Afrique les colons européens.

(1) La population *en bloc* comprend le personnel des établissemens, tels que prisons, hospices, lycées, chantiers, etc., où se trouvent réunis temporairement un certain nombre d'individus dont la nationalité n'est pas spécifiée.

La natalité des Français a oscillé, en Algérie, entre 35 et 41 par 1,000 habitans, ce qui est un beau résultat, si l'on songe qu'en France elle ne dépasse guère 26 par 1,000; elle a été évidemment stimulée par le changement des conditions d'existence, qui se présentaient plus faciles et plus larges. La mortalité s'élève d'ordinaire en même temps que le nombre des naissances, parce qu'il meurt toujours beaucoup d'enfans; néanmoins la mortalité des Français, qui était au début de 46 par 1,000 habitans, a bientôt diminué et n'était plus, en 1876, que de 25, à peine supérieure à la mortalité normale en France (23). Pour les Espagnols, on constate que la natalité, d'abord exceptionnellement forte (47.5), descend peu à peu à 40, puis à 38, tandis que la mortalité oscille autour de la moyenne qui s'observe en Espagne (30); on dirait qu'en se fixant en Algérie, ils ne changent pas de climat. Pour les Italiens et les Maltais, l'influence du changement de résidence n'est guère plus sensible, tandis que la race germanique paraît peu propre à s'acclimater en Algérie. La mortalité des Allemands a d'abord atteint le chiffre de 55, puis elle s'est abaissée à 33, mais en restant presque toujours supérieure à la natalité.

Pour mieux faire ressortir cette influence du milieu, nous empruntons à M. Ricoux le tableau suivant, où les moyennes des années 1872-1876, pour l'Algérie, ont été mises en regard des moyennes normales des pays d'origine :

	NATALITÉ.		MORTALITÉ.	
	Algérie.	Pays d'origine.	Algérie.	Pays d'origine.
Français	37	26	28	23
Espagnols.	40	38	30	30
Italiens.	40	37	27	30
Maltais.	40	33	27	24
Allemands	33	38	30	27

On voit que, sauf les Allemands, toutes les races se montrent en Algérie plus fécondes que dans leur mère-patrie; l'accroissement est surtout manifeste pour les Français, peut-être parce que la natalité de la France est une des plus faibles de l'Europe. Quant à la mortalité, elle est, pour les Italiens, moindre en Algérie qu'en Italie; pour les Espagnols, l'écart est nul; pour les Français et les Maltais, la mortalité est un peu plus forte que dans les pays d'origine, ce qui s'explique à la rigueur par l'élévation de la natalité (1); mais pour les Allemands, l'aggravation saute aux yeux, et comme elle coïncide avec une natalité

(1) M. Vallin a d'ailleurs signalé ce fait significatif, que la mortalité de nos troupes d'Afrique, et même celle des troupes de France servant passagèrement en Afrique, est notablement inférieure à la mortalité des soldats indigènes.

diminuée, il faut bien l'attribuer à une influence pernicieuse du milieu. Somme toute, ces chiffres, si on pouvait les accepter comme l'expression de faits bien constatés, prouveraient que les races latines du midi de l'Europe, les races riveraines de la Méditerranée, sont capables de s'acclimater sur le sol africain, — qu'elles le sont d'autant plus que leur lieu d'origine est plus rapproché de la côté d'Afrique. M. Ricoux pense qu'il y a lieu d'admettre l'existence d'une « zone acclimatable, » bornée au nord par l'isothère de 20° qui coupe la France à la hauteur de l'île d'Oléron et passe au nord de Dijon et de Vesoul pour sortir à Mulhouse, puis au sud par l'isothère de 25°, qui traverse l'Algérie et se confond à peu près avec la ligne de démarcation entre le Tell et le Sahara. On aurait donc raison d'attirer en Afrique des colons originaires du midi de la France, et notamment des Basques, au lieu de les laisser s'en aller chaque année par milliers à la Plata et au Chili, où ils sont perdus pour nous. Enfin, si les populations du nord de la France paraissent moins aptes à coloniser l'Algérie, il y aurait peut-être beaucoup à espérer des procédés d'acclimatation par lesquels s'accroît la force de résistance d'une race qui cherche à s'implanter sur un sol nouveau.

Il faut en effet distinguer l'*acclimatement* spontané de l'*acclimatation* artificielle, qui est l'œuvre de l'industrie humaine et s'obtient par divers moyens. Ces moyens sont de deux sortes : les uns consistent à modifier le milieu naturel par les procédés multiples de la culture : défrichemens, plantations, barrages, canalisations, drainages, etc.; les autres, dont l'action est plus immédiate, reviennent à fortifier l'organisme de l'individu qui doit vivre dans ce milieu nouveau, et on les trouve dans une hygiène bien conduite, dans un régime rationnel, et surtout dans le croisement avec des races reconnues plus résistantes. Or la statistique des mariages en Algérie prouve que les croisemens entre Français, Espagnols et Italiens sont très fréquens, et, tout bien pesé, il semble que cette tendance au mélange des trois races mérite d'être encouragée. M. Ricoux croit pouvoir affirmer que les jeunes Algériens issus de ces mariages internationaux supportent mieux les épreuves de la première enfance que les fils de Français, et il voit là le meilleur moyen de fortifier la résistance de notre race au climat africain. Enfin, l'Algérien apparaît à ses yeux comme une sorte de fontaine de jouvence où la natalité languissante de la France doit se retremper. On voudrait se laisser aller à cet espoir consolant; mais il faudra, avant tout, compléter par une statistique sérieuse la démonstration des faits que les travaux de M. Ricoux nous laissent entrevoir.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

G. AUBERTIN

LA VIEILLE CIVILISATION SCANDINAVE

RÉCENS TRAVAUX DES ARCHÉOLOGUES DU NORD SUR LES INVASIONS DES NORMANDS.

Il en est des nations déchues comme des vieilles familles nobles tombées dans la médiocrité et l'oubli ; elles s'efforcent de se consoler de leur abaissement en recueillant les souvenirs de leur ancienne splendeur. Les peuples qui ont perdu le rang élevé qu'ils occupaient jadis dans le monde s'attachent à tous les témoignages propres à démontrer l'importance qu'ils avaient autrefois, et, faute de dominer dans le présent, ils se reportent sans cesse au temps où la domination leur appartenait. C'est aujourd'hui un peu l'histoire de la Grèce, de Rome, de Venise ; c'est surtout celle des nations scandinaves, envers lesquelles la fortune s'est montrée de notre temps si injuste. Après avoir joué un rôle considérable en Europe, la race scandinave s'est vue refoulée dans son berceau, elle a perdu presque toutes ses anciennes conquêtes, et si elle se distingue encore par sa culture intellectuelle et l'avancement de sa civilisation économique, elle n'est plus qu'une fraction minime de la population européenne ; elle a eu ses gloires et ses grandes œuvres qui se sont mêlées à celles de bien des nations. Mais, tandis que plusieurs des peuples que les Scandinaves avaient d'abord subjugués se sont élevés au premier rang, le Danemark, la Norvège, la Suède

se trouvent à cette heure réduits à la condition politique la plus humble. Il est donc naturel que l'archéologie soit populaire en ces pays, car c'est elle qui peut fournir les preuves du rôle important qu'ils ont joué; c'est elle qui grossit incessamment pour la race scandinave ces titres de noblesse qu'elle oppose au dédain de nations récemment parvenues. La civilisation septentrionale remonte haut dans le passé; la race scandinave avait déjà une littérature alors que les deux peuples qui l'étreignent aujourd'hui, les Prussiens et les Russes, étaient encore plongés dans la barbarie; ils avaient atteint un développement matériel supérieur à celui que des nations germaniques et slaves qui les avoisinent atteignaient à peine deux ou trois siècles plus tard. Ils exerçaient sur les mers un empire que nulle nation n'était en mesure de leur disputer, et jusque dans des contrées lointaines leur nom était connu et redouté.

Il y a dans ce passé de la race scandinave une ample moisson à faire pour les antiquaires et les érudits, et ceux qu'elle devait le plus tenter n'ont pas manqué de s'assurer tous les produits de la récolte. En Danemark, en Norvège, en Suède, les études historiques appliquées à tout ce qui touche au passé national ont pris un puissant essor et sont aujourd'hui très florissantes. La société des antiquaires du Nord, établie à Copenhague, s'est surtout signalée par ses travaux, qui reçurent de la coopération du feu roi de Danemark, Frédéric VII, une impulsion vigoureuse. L'ensemble du mouvement archéologique dans les trois royaumes scandinaves a singulièrement étendu notre connaissance de l'histoire des contrées septentrionales. Dans le principe, on n'avait guère étudié que les monumens littéraires, les Eddas, les Sagas, auxquels on associa bientôt le déchiffrement des inscriptions runiques; on s'est ensuite occupé des vieilles lois, des vieilles superstitions et des vieux usages sur lesquels des rapprochemens avec les contrées germaniques ont jeté un nouveau jour. C'est plus récemment que l'attention s'est sérieusement portée sur les antiquités figurées et architectoniques, sur tout cet ensemble d'objets qui révèlent les premiers essais de l'art et de l'industrie. L'archéologie scandinave est venue vivifier les textes historiques et les documens littéraires, auxquels elle a fourni de précieux commentaires. C'est ainsi que la vieille civilisation scandinave a été exhumée du sol qui en conservait les débris. Un passé nous a été rendu qui semblait irrévocablement effacé, et les antiquaires du Nord se sont acquis par là une belle place dans l'érudition; ils ont maintenu pour leur pays dans l'ordre des connaissances historiques une influence qui compense quelque peu celle qu'il a perdue dans l'ordre politique. C'est en Scandinavie qu'est née cette archéologie nouvelle que l'on a appelée préhistorique et qui supplée

au silence de l'histoire par la sagacité avec laquelle elle recueille et elle interroge les plus chétifs, les plus grossiers objets portant la marque du travail de l'homme et que les fouilles ont fait découvrir. L'archéologie préhistorique est devenue une méthode spéciale d'investigations dont on a un peu abusé sans doute, où l'on a parfois compromis la science, mais qui a cependant rendu à l'histoire des services signalés. L'archéologie scandinave est sur un terrain plus sûr quand elle s'occupe de monumens et d'antiquités remontant seulement au commencement du moyen âge. C'est l'époque de la grande puissance des Scandinaves, de leur domination sur la Baltique, de leurs expéditions sur le littoral de la France, des Pays-Bas, de leurs colonisations dans les Iles britanniques et en des régions plus lointaines. Ils portaient devant eux la terreur et traînaient après eux la dévastation. Les historiens nous avaient parlé de cette ancienne puissance des Scandinaves, mais ils ne nous avaient pas fait connaître suffisamment l'état social de cette nation d'où sortaient des corsaires si redoutés. Entre les érudits qui ont le plus contribué par leurs travaux à éclairer cette question, je dois citer au premier rang M. J.-J.-A. Worsaae; il s'est fait un nom par ses belles recherches sur les monumens scandinaves et sur les trois âges de pierre, de bronze et de fer au nord de l'Europe. C'est surtout des résultats neufs et originaux auxquels il a été conduit, et qu'ont confirmés les travaux d'autres antiquaires, que je veux donner ici une idée. Si ces découvertes intéressent spécialement ses compatriotes, elles sont aussi de nature à piquer notre curiosité, car nous, hommes de l'Europe occidentale, en jetant les yeux sur notre généalogie nationale, nous rencontrons précisément quelques-uns des chefs dont M. Worsaae et ses émules ont retrouvé les véritables traits et reproduit la figure, sinon d'après nature, au moins d'après une empreinte prise sur le vif.

I.

La plus ancienne mention de la Scandinavie et des îles qui s'y rattachent que nous fournisse l'antiquité, nous fait remonter un peu au-delà du commencement de notre ère. Ce qu'avaient pu savoir de cette contrée les Phéniciens et les Carthaginois ne nous a point été transmis, et les premières informations qui s'y rapportent furent recueillies par les Romains dans leurs guerres en Germanie. Elles sont trop incomplètes pour nous donner une idée suffisante de l'état social dans lequel se trouvaient, il y a dix-huit siècles, les populations établies dans la Suède méridionale, la Norvège et le Danemark. Les Romains, au temps des premiers Césars, n'avaient pas d'ailleurs dépassé le littoral méridional de la Baltique,

où même peu d'entre eux s'étaient aventurés, et, étrangers aux idiomes qu'on y parlait, ils n'avaient pu en tirer que des renseignemens vagues et confus sur la région sise plus au nord. Ils savaient seulement que c'était de la presqu'île ou chersonèse que nous appelons aujourd'hui le Jutland, qu'étaient sortis ces terribles Cimbres qui envahirent la Gaule, dont l'apparition inopinée inspira l'effroi à l'Italie et que Marius écrasa au moment où ils allaient y pénétrer. Les Romains avaient appris qu'au voisinage de la Chersonèse cimbrique existaient de grandes îles qu'ils ont désignées par le nom de *Scandia*, appliqué plus spécialement à la plus étendue ou plutôt à la partie méridionale de la Suède, qu'ils supposaient environnée de tous côtés par les eaux. Tacite, dans son livre *sur les Mœurs des Germains*, parle des nations qu'on rencontrait dans ces parages, et ce qu'il en dit prouve que l'on gardait de son temps le souvenir de quelques-uns des changemens qui s'étaient opérés dans la distribution des diverses populations du nord de l'Europe. Les Cimbres n'étaient plus qu'une peuplade sans importance et dont le nom seul était resté grand, *parva nunc civitas sed gloria ingens*, dit l'historien latin. En revanche, les Suions, qui habitaient au nord et à l'est des Cimbres, sans doute dans la partie méridionale de la Suède, et confinaient aux Sithons, tribu plus septentrionale, s'étaient rendus redoutables par leurs armes sur terre et sur mer, et ce qu'en rapporte Tacite donne à croire qu'ils avaient déjà atteint un certain degré de civilisation. Loin de vivre, comme plusieurs des tribus de la Germanie, dans la malpropreté et le dénûment, ils prisaient fort les richesses. Ils avaient de nombreuses embarcations qui sillonnaient la mer Baltique et la mer du Nord. Au IIe siècle de notre ère, le géographe Ptolémée nous apporte quelques indications de plus sur les contrées septentrionales de l'Europe et sur les populations qu'on y rencontrait, sans nous apprendre cependant rien de particulier touchant l'île de *Scandia*, appelée ensuite *Scandinovia*, et d'où est dérivé le nom de la race qui s'y était établie, les Scandinaves, reconnaissables à leur langue pour une des branches sorties de la puissante souche indo-germanique. Les Romains n'osèrent point s'avancer au-delà de la Baltique, car ils n'avaient point tenté de soumettre les tribus qui occupaient le Mecklembourg et la Poméranie actuelle, les Vindes ou Venèdes, et celles qui s'étendaient plus à l'ouest des bouches de la Trave à celles de l'Elbe et du Weser, les Saxons. Tandis que les Vindes étaient surtout une nation continentale, les Saxons formaient une population maritime. Comme les Suions dont parle Tacite, ils avaient de nombreux navires, et leurs incursions ne tardèrent pas à être aussi redoutées dans les parages septentrionaux que l'avaient été dans la Méditerranée celles des pirates ciliciens.

A la fin du IIIe siècle de notre ère, les Saxons étaient déjà la terreur des provinces maritimes de la Gaule, que protégeait imparfaitement l'autorité romaine. A l'exemple de la plupart des tribus germaniques qui se coalisaient sans cesse les unes avec les autres pour tenter des coups de main et envahir de nouveaux territoires, les Saxons s'unissaient volontiers à leurs voisins du Jutland, du Slesvig et de la Frise, à savoir aux Angles, aux Jutes, aux Frisons, familiarisés comme eux avec la navigation, et leurs flottilles armées en course opéraient des débarquemens sur le littoral mal défendu de l'empire romain. Leurs embarcations légères, conduites comme celles des Suions à l'aviron et à la gaffe, étaient pourvues d'une double proue qui leur permettait d'aborder par l'avant et par l'arrière et de pénétrer aisément dans les estuaires où ces pirates formaient souvent des établissemens permanens destinés à leur servir de refuge et de place de ravitaillement. Ils remontaient les fleuves pour faire à l'intérieur de véritables razzias. Le butin enlevé, ils sautaient dans leurs barques et se hâtaient de gagner les asiles de la côte, d'où ils reprenaient la pleine mer pour rentrer avec leurs prises dans leur patrie. Ces Saxons et leurs congénères, livrés à cette vie de corsaires, étaient devenus des marins consommés. « Les tempêtes, écrit l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, qui nous trace au Ve siècle un curieux tableau de ces hommes redoutés, loin de les épouvanter, stimulent leur audace; faits à la fureur de la mer, ils conservent au milieu des flots et des écueils la confiance que leur a donnée l'habileté avec laquelle ils se tirent des périls de l'Océan. »

Quand les populations qui menaient ce genre de vie se furent emparées de diverses provinces situées à l'intérieur de la Germanie et d'une partie de la Grande-Bretagne, et qu'en possession d'un sol fertile, elles eurent pris des habitudes plus sédentaires, elles furent remplacées sur les mers par d'autres venues de la Scandinavie et qui héritèrent de leurs habitudes de déprédation, de leur façon d'agir à l'égard des pays qu'ils infestaient. Du Danemark, de la Norvège, de la Suède méridionale partirent de nouveaux corsaires qui infligèrent aux descendans de ceux qui leur avaient ouvert la voie ces mêmes dévastations et ces mêmes débarquemens inopinés dont étaient coutumiers leurs ancêtres.

Ces nouveaux coureurs des mers étaient simplement désignés par ceux qu'ils venaient sans cesse surprendre au milieu de leurs tranquilles occupations sous le nom de *Nordmands* ou *Normands*, c'est-à-dire d'hommes du Nord, qu'ils se donnaient à eux-mêmes. Les premiers succès de leurs expéditions de pirates ne tardèrent pas à les rendre plus redoutables encore que ne l'avaient été leurs prédécesseurs, les Saxons, et ils poussèrent beaucoup plus loin

leurs incursions. Les Pays-Bas, la France, la Grande-Bretagne se trouvèrent ainsi, du VIIIe au Xe siècle, constamment inquiétés par les irruptions des Danois et des Norvégiens. En même temps que la chute de la domination romaine avait affaibli les ressorts militaires de l'Europe occidentale et fait surtout disparaître les flottes qu'entretenait l'empire pour défendre l'île d'Albion et le littoral de la Gaule, les Danois et les Norvégiens, autrement dits les Normands, s'étaient constitués en petits états puissans qui tiraient leurs principales ressources de leurs expéditions maritimes et rapportaient chez eux, morceau par morceau, des richesses arrachées à la société romaine écroulée. Les chroniques et les documens de l'époque carolingienne font fréquemment mention des ravages des Normands; ils sont tout remplis de lamentations sur les maux que ces pirates faisaient endurer aux populations exposées à leurs incursions. Ils pillaient les églises, ils saccageaient les monastères, ils incendiaient ce qu'ils ne pouvaient emporter, et quand ils ne se livraient pas à ces fureurs, ils rançonnaient au moins les habitans, pris à l'improviste, et qui n'osaient pas les attaquer sur les rivières dont ils avaient remonté le cours. Les moines s'enfuyaient avec les reliques de leurs églises et ce qu'ils avaient de plus précieux. Les femmes, les enfans se sauvaient au loin ou allaient se cacher dans les forêts, et plusieurs des cantons qui furent périodiquement en butte aux irruptions des Normands se dépeuplèrent et devinrent un véritable désert. Les Normands n'arrivèrent d'abord que par embarcations isolées qu'ils laissaient sur la côte pour pousser d s reconnaissances à l'intérieur et rançonner çà et là les villages. Plus tard apparurent de véritables flottes qui portaient des armées de débarquement destinées à attaquer les villes et à s'emparer de différens points. Dans ces flottilles se trouvaient un grand nombre de bâtimens légers et d'un faible tirant d'eau, avec lesquels les Normands pouvaient remonter assez loin les fleuves et leurs affluens. Ils pénétrèrent ainsi plusieurs fois jusqu'au cœur de la France, envahirent la Touraine, le Poitou, le Berri. La région qu'arrose la Seine fut surtout le point de mire de leurs attaques, l'embouchure de ce fleuve se prêtant particulièrement à leur débarquement, et, à trois reprises différentes, ils s'avancèrent jusque sous les murs de Paris, qui ne put leur opposer une infranchissable barrière. Ils poussèrent dès lors plus avant et s'avancèrent par la Marne dans le diocèse de Reims, après que déjà Meaux et Melun, momentanément tombées entre leurs mains, avaient été pillés et saccagés. Les incursions des Normands devinrent de la sorte un véritable fléau qui sévit périodiquement dans notre pays durant deux siècles. On en peut lire l'histoire détaillée dans le livre d'un consciencieux érudit auquel la littérature savante et instructive est rede-

vable de nombreuses publications, Depping, auteur d'une *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, que couronna, il y a plus de cinquante ans, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et qui a été fort amélioré dans une seconde édition.

Les invasions des Normands remplissent les annales du règne de Charles le Chauve et de ses successeurs immédiats. C'était à cette époque la grande préoccupation des populations de la Gaule, désormais francisée, et rien n'était plus propre à assurer à un capitaine de l'importance et de la popularité que d'avoir repoussé avec succès en diverses rencontres les terribles corsaires. C'est ainsi que s'illustra Robert le Fort, ce comte d'Anjou, qui tint maintes fois tête aux pirates normands arrivés par la Loire, une des grandes artères fluviales, à l'embouchure desquelles ils s'étaient solidement établis. Robert le Fort se fit de la sorte le libérateur de son pays et il inspira pour sa famille une reconnaissance qui valut le trône à sa descendance. En revanche, ceux qui en présence des envahisseurs poussèrent la prudence jusqu'à la pusillanimité ont attaché à leur mémoire une note d'infamie. Quand pour la seconde fois, — c'était à la fin de l'année 885, — les Normands vinrent assiéger Paris, qui se défendit héroïquement, Charles le Gros, en proie à la plus extrême frayeur, ne songea qu'à capituler et livra la Bourgogne aux fureurs des hommes du Nord. Cette conduite de l'empereur lui valut le mépris de ses sujets, qui le déposèrent. Les Francs élurent à sa place un nouveau chef, et ce chef, c'était le fils de Robert le Fort, qui marcha résolûment contre les Normands et sauva Paris d'une seconde attaque. Tout le monde sait comment, après une invasion de la Neustrie, Rollon, le chef le plus redouté des Normands, obtint en 911, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, sous la suzeraineté du roi de France, la possession de cette province, qui prit le nom de ses nouveaux maîtres. L'établissement des Normands en Neustrie empêcha les invasions de se continuer. Devenus habitans du littoral de la Manche, les Franco-Normands eurent intérêt à mettre un terme aux ravages de leurs frères du Nord, et, subissant la bienfaisante influence du christianisme et du contact avec une société encore imprégnée de la tradition romaine, ils marchèrent rapidement dans les voies de la civilisation. Loin de n'avoir été que de maladroits et tardifs imitateurs des mœurs latines, les Normands de la Neustrie se placèrent promptement à la tête de la société dans laquelle ils étaient entrés, et le génie français porta bientôt dans cette province quelques uns de ses meilleurs fruits. C'est là un fait qui peut paraître étrange quand on ne voit dans les Normands qu'un ramassis de pirates débarquant sur nos côtes pour porter partout le feu et la flamme et dépouiller sans merci ceux qu'ils rencontraient, ainsi que nous les dépeignent les

chroniqueurs. Comment une infusion d'un sang aussi barbare aurait-elle inoculé aux Gallo-Francs des bords de la Seine et de la Vire ce germe de progrès intellectuel et matériel qui leva si spontanément? N'est-ce pas là un motif de se demander si, malgré les ravages qu'ils ont exercés, ces hommes du Nord qui envahissaient périodiquement nos côtes étaient aussi barbares, aussi constamment farouches qu'on l'a induit du témoignage des Occidentaux, s'il ne faut pas chercher en eux autre chose que des écumeurs de mer menant sur leurs embarcations cette même existence de brigands que menaient, au dire des Romains, dans leurs expéditions à travers le continent, les Cimbres vaincus par Marius? Assurément les Normands établis en Neustrie ont été redevables de bien des choses à la société latine, déjà en possession de certains arts et de certains raffinemens inconnus dans leur patrie, mais ils ont apporté en retour des institutions et des habitudes qui sont loin d'être le fait de barbares et qui, loin de ravaler la population, l'ont au contraire élevée à un niveau supérieur.

L'occupation d'une partie du sol anglais par les Danois peut fournir matière à des observations du même genre et une étude attentive poursuivie sur les documens nous donne une plus haute idée de l'état des Scandinaves au temps des expéditions normandes que celle qu'on acceptait généralement. En Angleterre, pas plus qu'en Normandie, les Normands, malgré leurs incursions déprédatrices, ne sauraient être assimilés à des barbares dont l'existence se serait fort rapprochée de celle de ces sauvages faisant une guerre sans merci à tout ce qui est progrès et civilisation. Il appartenait à l'érudition scandinave de rétablir les faits et de rendre aux anciens Normands leur physionomie véritable. Les imprécations que ces coureurs des mers avaient attirées sur leur tête en Occident salissaient quelque peu le blason des trois royaumes que Marguerite de Valdemar unit pour un temps, à Calmar, en une puissante monarchie et d'où sont sortis tant de guerriers illustres et d'esprits éminens. L'on comprend donc qu'un sentiment patriotique ait stimulé les recherches des antiquaires du Nord et les ait poussés à réunir tout ce qui était de nature à réhabiliter les Normands. Les documens recueillis dans les Sagas autant que les objets de toute sorte extraits des anciennes sépultures, découverts dans le sol et déposés dans les musées, leur ont fourni des preuves nombreuses qu'il y a eu au commencement du moyen âge une véritable civilisation scandinave, qu'au IXe et au Xe siècle, alors que le christianisme n'avait point encore plié la race vigoureuse des Normands à ses préceptes et à des usages d'origine latine, ces peuples habitans du Danemark, de la Norvège, de la Suède s'étaient fait, par leurs propres forces et leur propre industrie, un état social qui ne le cédait guère en

développement et en éclat à celui des populations chrétiennes de l'Occident. Ces *Vikings*, ces rois de la mer, où l'on n'a voulu voir pendant si longtemps que d'intraitables et avides pirates, d'incorrigibles *Seeräuber*, comme disent les Allemands, nous apparaissent désormais comme une puissante population maritime qui faisait au loin le commerce et la guerre, sans doute avec la barbarie que la guerre avait de leur temps, mais qui le disputaient sur bien des points sous le rapport moral, intellectuel et matériel aux Francs de l'empire des Carolingiens et aux Anglo-Saxons de l'heptarchie. Dès 1852, M. Worsaae publiait, sur l'histoire de la domination danoise et norvégienne dans les Iles britanniques, un livre fort savant rempli des faits les plus neufs et où était établie la part considérable que cette domination a prise à la civilisation des Anglo-Saxons. Il y revendiqua pour ses compatriotes qui imposèrent sous Suénon et Canut le Grand leur joug à l'Angleterre un rôle prépondérant que les historiens anglais leur avaient refusé, et ce qu'il nous a appris de la puissance danoise au commencement du XIe siècle nous préparait déjà à cette plus complète réhabilitation des Vikings qu'il a poursuivie depuis sur le sol même de la Scandinavie. Le mouvement d'études archéologiques que l'on doit à l'impulsion de la société des antiquaires du Nord a doté la science d'une foule de travaux qui permettent de reconstruire aujourd'hui sur bien des points cette vieille civilisation que l'établissement du christianisme avait fait beaucoup trop oublier. Comme je l'ai déjà dit, les Scandinaves ont produit une littérature originale avant même que les populations germaniques eussent appris à cultiver la poésie; ils ont eu une mythologie riche en traditions et en images de mille sortes, où l'érudition va maintenant chercher les preuves de l'antique parenté existant entre les races de l'Europe et celles de la Perse et de l'Inde.

II.

N'ayant pour patrie qu'une contrée froide et quasi stérile, tout entourée par les mers, les Scandinaves étaient obligés d'aller chercher au loin sur l'océan ce qui leur manquait sur le sol natal. Ils étaient prédestinés ainsi par la nature à devenir d'habiles marins et à faire le commerce lointain. De là le développement précoce que prit chez eux la navigation. Tous les grands peuples de l'antiquité ont été guerriers; la guerre fut une des premières formes de la lutte pour l'existence, et les progrès de l'art de la faire ont marché de pair avec ceux de la civilisation. C'était donc à la guerre maritime que les Scandinaves devaient d'abord appliquer leur génie; c'était dans des expéditions sur les mers qu'ils devaient déployer

les fortes qualités dont était dotée leur race. Voilà pourquoi les Vikings ont dû apparaître dans le principe à l'Europe occidentale comme des corsaires, pourquoi celle-ci n'a vu en eux qu'une nation d'écumeurs de mers. Les anciennes populations de la Grèce ne se représentaient pas autrement les Phéniciens et les Tyrrhéniens, et presque aucun habitant des contrées méridionales n'allant par lui-même, du VIIIe au XIe siècle, visiter les parages glacés et lointains d'où sortaient ces essaims de corsaires, la société chrétienne devait se les figurer comme un pays de barbares; le paganisme auquel les indigènes demeuraient attachés ne faisait qu'ajouter à l'horreur qu'ils inspiraient par leurs dévastations sur nos côtes. Mais si les Normands n'avaient réellement été que des barbares, comment auraient-ils eu presque toujours l'avantage sur les populations de l'Occident, héritières de la science militaire romaine? Ils n'auraient pu être en possession que d'armes assez grossières, et leurs embarcations se seraient réduites à de simples pirogues auxquelles ils se seraient confiés avec la hardiesse qui est le propre des populations insulaires et côtières et que signalaient chez les Polynésiens les premiers explorateurs de la Mer du Sud. Tout tend à prouver au contraire qu'ils avaient fait de notables progrès dans la construction navale, que leurs bâtimens n'étaient pas de simples barques, telles qu'en peuvent construire des sauvages, qu'ils s'étaient créé une marine régulière, qu'ils armèrent des flottes puissantes, que ce que les Occidentaux ont pris pour des ramas de corsaires étaient de véritables armées navales composées de la partie la plus brave et la plus jeune de la population et que commandaient même parfois les princes et les rois. En effet, outre les bateaux destinés à remonter les fleuves, ils avaient de grands navires manœuvrés par de nombreux rameurs et pourvus d'équipages exercés et considérables; ils donnaient à ces bâtimens de haut bord, à raison de leur structure allongée, les noms de dragons (*Drageskibe*), de serpens ailés (*Lindorme*), de serpens (*Snekkar*), et les Sagas nous parlent souvent des exploits de ceux qui se lançaient sur les mers montés dans ces maisons flottantes. Le roi norvégien Olaf Trygvesön, dans le fameux combat de mer de Svöldr, livré non loin de Greifswald, en l'an 1000, commandait un bâtiment appelé *Ormen hin Lange*, c'est-à-dire le long serpent, qui était pourvu de trente-quatre rangs de rameurs. Sous les rois danois, à la même époque, il est parlé quelquefois de navires plus grands encore. On n'a rencontré jusqu'à présent, il est vrai, ni dans les lacs ni dans les tourbières du Nord aucun débris pouvant se rapporter à d'aussi larges navires, mais des restes d'embarcations de fortes dimensions ont été trouvés sur divers points. D'ailleurs, si nous manquons de preuves matérielles pour établir l'existence de vaisseaux de haut bord chez les Scandinaves des rives

de la Baltique et du Cattégat, nous pouvons constater l'usage de pareils vaisseaux chez leurs frères de la Neustrie. Les Normands qui devaient envahir l'Angleterre nous ont laissé de leurs vaisseaux des images autres que ces grossières représentations de navires qui sont en Scandinavie associées à d'antiques inscriptions runiques. Nous observons sur la célèbre tapisserie de Bayeux, dite tapisserie de la reine Mathilde, des spécimens de ces gros bâtimens que montaient les hommes du Nord et dont il est question dans les Sagas. On y voit des vaisseaux gréés de larges voiles, habilement mâtés, et dont la manœuvre paraît être faite avec adresse et avec ensemble. On est donc fondé à attribuer aux Vikings des forces navales considérables pour le temps et une habileté spéciale dans la construction des navires. L'art de sculpter le bois et sans doute aussi de le peindre s'exerçait dans la décoration de leurs bâtimens, dont la double proue affectait la forme de têtes d'oiseaux, de poissons ou de reptiles. Les chroniqueurs nous dépeignent les vaisseaux des Vikings comme ornés de figures brillantes et relevés sur leurs bords de dorures d'un grand éclat; ils nous rapportent que les voiles des vaisseaux que montaient les chefs étaient brodées de soie à l'instar des étendards de guerre des Danois, qui avaient un corbeau pour emblème. Il est vrai que ce luxe qu'apportaient les Scandinaves dans la construction et le gréement de leurs navires n'implique pas nécessairement un luxe correspondant dans les usages de la vie. Ils auraient pu réserver à ces seuls bâtimens, qui étaient leur orgueil et leur force, les créations d'un art naissant, car on sait que certaines populations de la Polynésie avaient atteint dans la confection de leurs pirogues à une véritable élégance, qu'ils les rehaussaient d'images et de décorations en relief. A l'époque de la conquête des Gaules par Jules César, les peuples de l'Armorique, qui demeurèrent pendant longtemps dans un état assez barbare, savaient pourtant construire de solides vaisseaux. L'une de ces nations, les Vénètes, possédait de puissans bâtimens pourvus d'agrès en fer et dont les bordages étaient fort habilement assemblés. L'architecture navale chez les Vikings ne suffirait donc pas à nous convaincre qu'ils se trouvaient au IXe et au Xe siècle dans un état de civilisation assez avancée, mais les vêtemens qu'ils portaient, le luxe qu'affectaient leurs chefs sont un autre indice du développement qu'avaient pris alors chez les Scandinaves la fabrication des objets de parure et en général les industries qui se rapportent aux besoins de la vie.

On a plusieurs fois rencontré en Danemark et en Norvège, dans des sépultures remontant à une époque antérieure à l'établissement du christianisme, de fines étoffes de soie brochées d'or. Dans un tumulus existant à Mammen en Jutland, et qui date de la fin des temps païens, tumulus dont M. Worsaae nous a fait connaître les

richesses dans une intéressante notice, s'est trouvé, entre autres choses, un manteau de laine qui portait la trace de la bordure de fourrure dont il était relevé et que décorait un chapelet de têtes humaines figurées sur le fond de l'étoffe. Avec ce manteau, avaient été déposés une ceinture en soie brochée d'or d'un excellent tissu, deux bracelets également de soie et d'or. On a de plus recueilli dans la même sépulture des fragmens d'étoffe de soie et des paillettes d'or qui paraissent provenir d'un vêtement. Serait-ce là le produit de quelque pillage fait par les Vikings dans leurs expéditions sur le territoire de l'empire d'Occident? C'est ce qu'on ne saurait supposer, car on a pu constater que les objets enfouis dans le tumulus de Mammen sont bien l'œuvre de l'industrie des Scandinaves, qui se procuraient par le commerce les matières premières, telles que la soie, qui leur manquaient.

Le commerce a certainement occupé une assez grande place dans l'existence des Vikings et l'on semble avoir mis trop exclusivement sur le compte de leurs expéditions de pirates les richesses dont ils étaient en possession. Il est constant que les populations de la Scandinavie ont entretenu dès une époque assez reculée d'actives relations commerciales avec l'Orient, d'où elles rapportaient nombre d'objets destinés à leur usage. On a découvert en Norvège et dans certaines îles de la Baltique, notamment dans celle de Bornholm, d'OEland et de Gottland, des amas de monnaies frappées par les princes abbassides de Bagdad et de la dynastie sassanide du Khorassan et du Sedjestan. Les plus anciennes d'entre elles remontent au milieu du VIIIe siècle. La présence de ces monnaies orientales suffit à prouver qu'un commerce assez actif existait dès le Xe siècle entre la région de la Baltique et l'Asie. Le caractère manifestement oriental qu'offrent des fibules ou agrafes d'argent, des anneaux généralement brisés et d'autres objets de parure qu'on rencontre associés aux monnaies ici rappelées confirment cette induction. C'est de l'Orient que les Scandinaves tiraient surtout l'argent destiné à être travaillé et dont l'emploi finit par prévaloir sur celui de l'or. D'autre part, la découverte de monnaies byzantines dans les pays scandinaves fournit la preuve que, dès le Ve et le VIe siècle de notre ère des relations commerciales existaient entre l'empire d'Orient et les pays que baigne la Baltique, relations qui, interrompues pendant quelques centaines d'années, reprirent une nouvelle activité au Xe et au XIe siècle. C'est certainement d'Orient, par exemple, ainsi que nous le disent les Sagas, que furent apportées les premières soieries brodées d'or dont aimaient à se parer les chefs vikings. Le trafic avec l'Orient prit un notable développement en certaines places du littoral de la Baltique, entre lesquelles il faut citer : Hedeby en Slesvig, où se réunirent jusqu'au XIIe siècle les

bâtimens à la destination de la Russie ; Bornholm, que sa situation avancée à l'est prédestinait à devenir un entrepôt des marchandises apportées d'Asie; Birka et Sigtun sur le lac Mælar. Nous n'avons pas, il est vrai, des témoignages du même genre pour établir que les Scandinaves aient fait un trafic aussi étendu avec les contrées occidentales. Si l'on a recueilli en Scandinavie un grand nombre de monnaies anglo-saxonnes qui attestent, au temps de l'heptarchie, un trafic actif entre ces contrées et les Iles Britanniques, on n'y a, en revanche, rencontré que fort peu de monnaies mérovingiennes et carolingiennes, mais l'abondance des monnaies anglo-saxonnes suffit au moins à prouver que ce n'était pas toujours en corsaires que les Danois et les Norvégiens débarquaient sur les côtes d'Albion et de Calédonie, et différens témoignages empruntés aux documens septentrionaux démontrent que la race des Vikings poussait son commerce jusqu'aux îles Færoer, en Irlande, et sur tout le littoral méridional de la mer du Nord. Sans doute les pirates normands durent rançonner parfois les marchands des autres nations, mais en maintes circonstances ils les protégèrent. Les Sagas louent tel héros scandinave pour avoir laissé passer en paix les voyageurs que le trafic conduisait près d'eux. A la fin du IXe siècle, Eric, fils de Harald aux beaux cheveux, roi de Norvège, avait reçu le surnom de *Marchand*, parce qu'il entretenait des navires qui allaient au loin chercher des denrées. Les Scandinaves échangeaient les maigres produits de leur sol et les produits plus abondans de leurs pêches contre les articles qui leur faisaient défaut et que leurs besoins croissans leur rendaient de plus en plus indispensables. Le célèbre roi danois Canut le Grand conclut avec diverses nations des traités de commerce, et tout donne à supposer que ces Normands, qui infestaient nos côtes, trafiquaient là où ils ne pillaient pas : les deux façons d'agir marchant malheureusement, à cette époque, comme dans l'antiquité, souvent de conserve. Le commerce fait par les Scandinaves prit une telle extension que les Danois et les Norvégiens poussèrent leur navigation jusque dans de lointains et périlleux parages, alors d'un accès d'autant plus difficile que la boussole était inconnue. De proche en proche, ils s'avancèrent à l'orient et à l'occident de la Baltique, sans s'effrayer des difficultés de toute nature que l'ignorance de l'hydrographie devait leur opposer presque à chaque pas. D'un côté, ils hantaient les côtes de la Livonie et de l'Esthonie, le golfe de Finlande, que l'on voit visiter par le Norvégien Wulfstan, au temps du roi saxon Alfred le Grand; de l'autre, ils poussèrent graduellement des Færoer et des Shetland aux Orcades, aux Hébrides et sur les côtes de l'Islande dès une époque assez reculée, car un savant géographe, M. Vivien de Saint-

Martin, a montré par un passage de Pline que, dès le Ier siècle de notre ère, les Norvégiens durent fréquenter cette île, la Thulé du Massaliote Pythéas. L'Islande reçut des bâtimens scandinaves, et les hommes de cette nation y installèrent une colonie en 878. Peu de temps après, ils s'avancèrent jusqu'au Groënland. Un Scandinave, Eric le Rouge, y fonda, en 986, un premier établissement d'où sont sorties diverses autres colonies qui s'échelonnèrent des deux côtés de cette vaste terre où l'antique présence des Normands a été attestée de nos jours par la découverte d'inscriptions runiques et de restes d'anciennes habitations. Une vingtaine d'années plus tard, le fils d'Éric et quelques-uns de ses compagnons, dans une course vers le sud-ouest, arrivaient en vue des côtes du Labrador, contournaient l'île de Terre-Neuve, et descendaient jusqu'aux rives d'un fleuve qui paraît avoir été l'Hudson, dont le cours est placé par le 40e degré de latitude. Ils donnèrent à cette terre lointaine, où ils avaient rencontré la vigne sauvage, le nom de *Vinland*, c'est-à-dire la terre à vin. La notion de ces contrées, si prodigieusement éloignées pour le temps, ne tarda pas à pénétrer en Europe, et on la trouve déjà consignée dans la Chronique ecclésiastique d'Adam de Brême, composée au XIe siècle.

Un grand développement commercial ne saurait se produire sans amener un progrès marqué dans les besoins et les mœurs. Le commerce et la guerre, voilà quels ont été dans le passé les plus puissans agens de la civilisation. Si la guerre a ouvert à bien des pays la voie du progrès que leur apportait l'ennemi, le trafic avec des nations étrangères n'a pas eu un effet moins bienfaisant. Le commerce ne put donc manquer d'introduire graduellement chez les Scandinaves des habitudes et des procédés d'industrie qui élevèrent le niveau social. On ne doit pas dès lors s'étonner de rencontrer, en fouillant les sépultures des IXe et Xe siècles, une foule d'objets, bijoux, ornemens, vêtemens, armes, ustensiles, qui dénotent une existence déjà quelque peu élégante et raffinée et où s'observe un style particulier aux contrées scandinaves. Ce n'est pas à dire que cet art ait été une création spontanée des peuples du Danemark, de la Norvège et de la Suède méridionale. Il est certain que ce fut sous l'influence de modèles apportés des pays latins et byzantins qu'il prit naissance. Dans d'antiques tombeaux de la Séelande, de la Fionie et de quelques îles voisines renfermant des squelettes assez bien conservés, on a découvert divers objets d'origine manifestement romaine, provenance attestée par la présence d'inscriptions latines. A l'époque que les antiquaires du Nord ont appelée le premier âge du fer et même à celle qui constitue la fin de l'âge du bronze, le commerce apportait déjà dans les contrées riveraines de

la Baltique des articles de fabrication occidentale ou méridionale qui ont dû servir de modèles aux ouvriers scandinaves. C'est ce qu'a établi un savant antiquaire, M. C. Engelhardt, dans un intéressant mémoire sur l'*Influence de l'industrie et de la civilisation classiques sur celles du Nord dans l'antiquité*, publié à Copenhague il y a cinq ans. A côté de ces objets de provenance incontestablement romaine se voient souvent dans les mêmes sépultures d'autres objets où l'on reconnaît l'imitation des premiers, mais qui n'en affectent pas moins un style distinct, point de départ du style caractéristique de l'ancien âge du fer répondant à la période gothico-romaine. Les plus anciens produits de ce nouvel art septentrional ne sont encore que de grossières et maladroites imitations des types exotiques; par exemple, les pendeloques d'or ou bractéates, qu'ont fréquemment fournies les vieilles sépultures du Danemark, sont des imitations manifestes des monnaies des derniers empereurs romains. Les caractères runiques eux-mêmes, qui constituèrent une écriture propre aux Scandinaves et qui furent le véhicule de leur littérature nationale, n'apparaissent d'abord que dans des inscriptions qui sont d'incorrectes et barbares reproductions, quelquefois inintelligibles, des caractères latins; mais ces lettres runiques se transforment peu à peu et finissent par revêtir une physionomie vraiment originale.

Tout de source étrangère qu'il soit, l'art de l'époque des Vikings n'en a donc pas moins droit à recevoir l'épithète de scandinave. Au reste, on sait qu'il y a eu bien peu d'arts vraiment autochtones, et de ce que les arts des Grecs, des Étrusques, des Romains ont eu pour point de départ des modèles apportés d'autres pays, on ne peut certes pas leur refuser l'originalité. Les peuples barbares qui tirèrent leur civilisation de Rome et de Byzance se sont créé un art qui n'en constitue pas moins leur propriété, quoiqu'on y discerne aisément l'influence des modèles qu'ils avaient reçus. Il suffit donc de constater dans les antiquités scandinaves l'empreinte d'un génie plastique particulier, l'intervention d'un goût propre, prédominant dans le dessin, l'ornementation, les formes, pour se convaincre que les Normands et leurs frères des bords de la Baltique ne se bornaient pas à se parer des objets qu'ils enlevaient dans les contrées où ils dirigeaient leurs expéditions. Ils se fabriquaient notamment des joyaux en or et en argent qui étaient d'une grande recherche et que décoraient des figures de dragons, de serpens. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour se procurer d'aussi magnifiques bijoux portaient du bronze ou du laiton, assez souvent relevés par des dorures; les fibules ou agrafes usuelles dénotent déjà une grande élégance. — On a signalé des fibules cupelliformes,

c'est-à-dire en forme de coupe ou de navette renversée, qui sont particulières à l'époque des Vikings. Telle de ces agrafes est en argent niellé et plaquée d'or. Chez beaucoup on observe l'ornementation favorite des Scandinaves, les serpens et les dragons en relief élégamment entrelacés; elles sont généralement d'une époque plus ancienne que celles où l'ornementation se complique et s'accroît en élégance et chez lesquelles la face antérieure, unie ou dorée, offre parfois sur une plaque travaillée à jour des figures d'hommes ou d'animaux. Ces fibules sont à leur revers pourvues d'un ardillon en fer qui permettait de les attacher aux vêtemens, qu'ils retenaient sur la poitrine ou sur l'épaule. On les a rencontrées si fréquemment dans des sépultures avec des épées, des boucliers et d'autres armes qu'on ne saurait douter qu'elles n'aient été à l'usage des guerriers. Mais il en est d'autres que portaient les femmes et qui ont souvent leurs motifs particuliers d'ornementation. Beaucoup sont en forme de trèfle. On a découvert à l'île de Bornholm de magnifiques fibules d'argent uni ou d'argent doré à côté d'autres en bronze et qui se reconnaissent comme ayant été également à l'usage des femmes. Plusieurs nous offrent l'image de colombes ou de corbeaux. Ces bijoux semblent dater d'une époque qui remonte jusqu'au milieu ou à la fin du VIIIe siècle. Mais plus anciennement, durant cette période que les antiquaires du Nord appellent le moyen âge du fer et qui s'étend entre l'an 500 et l'an 700 de notre ère, les Scandinaves déployaient déjà dans leur parure une extrême richesse, car des trésors datant de cette époque ont fourni des colliers, des bracelets, des pendans d'oreilles en or, associés à des médailles frappées par les empereurs d'Orient et d'Occident. On a également rencontré dans des tombeaux, dont quelques-uns remontent aussi haut, une multitude de grains de verre de diverses couleurs, de pierre, de terre dure, de mosaïques, de cristal de roche, d'ambre, ou même de bronze, qui servaient à composer de somptueux colliers à plusieurs rangs et dont les femmes n'étaient peut-être pas les seules à s'embellir. On sait en effet que plus on remonte le cours des âges, plus on voit le sexe fort disputer à l'autre le goût de la parure, et chez nombre de tribus sauvages on observe un fait analogue à celui que nous présentent certaines classes d'oiseaux où tout l'éclat du plumage est réservé au mâle. Les Scandinaves de l'époque des Vikings portaient, comme les Gaulois, des anneaux et des bracelets d'or. C'étaient de tels bracelets que, suivant la tradition, on suspendait dans les bois de la Normandie, sous le gouvernement de Rollon, sans que personne osât se les approprier, tant le chef norvégien, devenu duc du pays, y avait fait régner le respect de la propriété. On peut voir au musée des antiquités septen-

trionales de Copenhague un bel et grand anneau de ce métal dans le chaton duquel est sertie une perle de verre bleu; elle présente le nom du propriétaire, Thorgeir, écrit en caractères runiques. Ces bracelets d'or étaient si fort recherchés que les chefs en distribuaient aux hommes qu'ils voulaient récompenser ou honorer. Rien de plus naturel qu'avec un tel goût pour la parure, les anciens Normands tinssent à avoir des armes de luxe, aussi artistement exécutées que les bijoux dont ils chargeaient leur corps; et en effet les armes qui nous sont restées de l'époque des Vikings affectent cette même richesse, ce même style original qu'accusent les bijoux trouvés dans les sépultures. Les vieilles chroniques vantent les haches des Danois, et les spécimens que nous en connaissons justifient leurs éloges. Dans la sépulture de Mammen, en Jutland, mentionnée plus haut, s'est rencontrée une de ces belles haches à côté d'une autre en acier et d'une exécution plus simple. Toute la surface de cette arme est ornée d'incrustations d'argent, et le trou destiné à l'emmancher présente un ruban incrusté d'or. Les épées des anciens Normands, qui ont une forme spéciale et dont la soie est terminée par un large bouton échancré ne le cèdent point en richesse aux haches; garde, pommeau, fourreau, ceinturon, tout est incrusté d'or, d'argent, et relevé de niellures. Des fragmens de ces magnifiques épées ont été recueillis dans les diverses contrées du Nord. Une garde d'épée en argent presque massif fut découverte, il y a quelques années, près de Slotsbjergby, non loin de Slagelse, en Séelande. Les anciens Normands se transmettaient ces belles armes comme des héritages de famille; chacune avait son nom à elle, comme c'était le cas pour les épées des paladins de Charlemagne, et les ouvriers qui les avaient forgées jouissaient d'une grande considération. Outre ces glaives, on trouve dans les antiques sépultures du Danemark et de la Norvège des lances, des ombons de boucliers, d'un travail non moins délicat et portant des incrustations d'or et d'argent. Les boucliers étaient ordinairement en bois bordé de fer, recouverts de cuir, et peints ou dorés. Les armures de tête rappellent assez celles qui étaient adoptées vers la même époque en Occident. En Norvège et en Suède, on a trouvé des restes de casques et de cottes de mailles. En Danemark, il était plus habituel de se défendre la tête avec un capuchon en mailles de fer rivées comme les cottes, et cet usage remontait haut, au moins au IVe ou au Ve siècle de notre ère, puisque l'on retire des tourbières de pareilles armures de tête. Aguerris contre toutes les sortes de dangers, en possession de belles et solides armes, les Scandinaves, et notamment les Danois, n'avaient pas seulement acquis une supériorité sur les mers; ils savaient combattre à terre et leurs

corps de débarquement n'étaient guère moins redoutables que leurs attaques par eau. Ils embarquaient sur leurs navires des chevaux que montaient les chefs ou qui étaient destinés à de petits détachemens de cavalerie, à l'aide desquels ils faisaient des incursions à l'intérieur. Dans les nombreuses descentes des Normands en France, on les voit souvent réquisitionner des chevaux, en imposer un certain chiffre aux pays envahis comme contribution de guerre. La richesse du harnachement que les Scandinaves d'alors affectaient pour leur monture est une nouvelle preuve du développement qu'avaient pris chez eux les différens genres de luxe. Comme l'usage voulait que les chefs se fissent enterrer avec le cheval sur lequel, d'après leurs croyances, ils devaient monter dans la resplendissante *Valhalla*, on a fréquemment retrouvé dans les anciennes sépultures des restes de harnais qui peuvent nous faire juger du goût que les hommes du Nord déployaient dans ce genre de fabrication. Ces équipemens, d'une richesse remarquable, apparaissent dès la première période de l'âge du fer, et dans l'âge suivant règne encore le même luxe, seulement le style de l'ornementation fut un peu différent. Les harnais étaient garnis de bronze doré ou même d'argent et d'or. Dans la Norvège méridionale, on a découvert, il y a quelques années, un éperon en or pur qui ne pesait pas moins de 313 grammes et qui présente le mode d'ornementation particulier à l'époque des Vikings; sa surface extérieure est décorée d'entrelacs, de dragons et de serpens. Les mors, les étriers et les autres parties du harnachement offraient une égale richesse, et cette richesse, les Scandinaves la portaient aussi dans l'attelage de leurs chars et de leurs chariots. On a signalé dans les anciens tumulus du Danemark et exhumé du sol des colliers disposés par couples, ce qui indique que les chars étaient traînés par des chevaux attelés de front, ainsi que des mancelles doubles exécutées d'une façon non moins somptueuse. Les attelles étaient souvent plaquées d'or, incrustées d'argent et de niellures, et le style de tous ces ornemens de harnais prouve suffisamment que c'étaient des produits de l'industrie nationale et non des importations de l'étranger.

Un fait achève de démontrer cette origine indigène. Aux environs de Viborg en Jutland, on a trouvé, à côté de deux attelles qui n'étaient pas entièrement achevées, un grand nombre de minces appliques dorées faites au repoussé dans le même style, et près de là a été recueillie l'estampille dont l'ouvrier se servait pour imprimer les entrelacs sur les appliques. Des ornemens caractéristiques d'une forme analogue à ceux que portaient les attelles ont été découverts parmi les restes d'un ancien atelier de forgeron, près de Thjele en Jutland. Plusieurs des appliques dorées dont il vient

d'être question et où sont figurées des têtes d'hommes fantastiques et des entrelacs, provenaient d'une boîte à serrure dont la platine était finement travaillée. La serrurerie avait déjà, en effet, acquis à cette époque chez les Scandinaves une assez grande perfection; la preuve en est dans les anciennes clés qu'on a rencontrées çà et là; elles sont élégamment découpées, de façon à figurer des dragons, des serpens et d'autres animaux. Cette perfection relative de la serrurerie implique une élégance correspondante dans l'ameublement, dans la construction des maisons, maisons qui étaient alors encore toutes en bois, et c'est ce que confirment les traditions. Les Sagas nous parlent de grandes salles décorées d'images artistement sculptées et qui représentaient des scènes empruntées à la religion de ces peuples. Les ustensiles découverts dans les fouilles déposent également de l'élégance du mobilier et de la vaisselle des Scandinaves. On a rencontré, par exemple, à Feiœ, près de l'île de Laaland, un gobelet d'argent qui contenait quatre petites coupes hémisphériques également d'argent. La surface extérieure de ce gobelet est ornée d'entrelacs dorés, encadrant un champ disposé en deux zones au milieu duquel sont des incrustations de nielle figurant des oiseaux, un arbre, un animal qui se mord la queue et divers autres motifs d'ornemens. A la base du gobelet, sur la bande étroite qui l'entoure, se trouve, de plus, représenté un arbre. Des gobelets analogues et d'une ornementation presque aussi recherchée ont été rencontrés dans d'autres sépultures, ce qui nous fournit la preuve d'un grand luxe de vaisselle chez les personnages importans. Les sépultures elles-mêmes sont la meilleure preuve de la vie somptueuse des riches Danois de l'époque des Vikings. Si les simples particuliers se faisaient enterrer dans des bateaux ou déposer en terre revêtus de leurs armes habituelles, les plus opulens étaient portés au tombeau avec un mobilier funéraire d'une extrême richesse. Il a été question tout à l'heure des chevaux qu'on enterrait avec les chefs; or, quelquefois ce n'était point un seul coursier, mais plusieurs qu'on donnait au mort pour lui servir de montures dans l'autre monde; c'est ce que prouve la présence de trois chevaux observée dans quelques tumulus de la Norvège; et avec ces chevaux immolés aux funérailles, on enterrait le char qu'ils étaient supposés devoir traîner dans le paradis d'Odin. Une des plus célèbres Sagas, l'*Ynglinga-Saga*, nous dit que le corps de Harald Hildetand fut, après la bataille de Brâvalla, placé sur le char de ce prince et transporté au tumulus qui devait recevoir ses restes. Au moment des funérailles, le cheval de bataille de Harald fut tué, afin, dit la Saga, que ce chef pût à son gré se rendre en char ou à cheval à la Valhalla, où il devait faire son entrée et être

reçu par les héros qui l'y avaient précédé. Les obsèques des princes étaient une des occasions où se déployait le plus le luxe des Scandinaves, qui demeurèrent longtemps fidèles à leurs vieux rites païens. Au tumulus de Sollested en Fionie, on a découvert les restes d'un très gros cierge qui paraît avoir fait partie du luminaire allumé quand eut lieu l'inhumation. De ce même tertre de Sollested, ainsi que de celui de Mollemosegaard, on a retiré des seaux en bois et des vases en bronze vraisemblablement destinés à recevoir les alimens préparés pour le mort ou les débris du sacrifice et du festin funéraire. Au tumulus de Mammen, dont il a déjà été parlé, deux seaux en bois étaient associés à un chaudron en bronze et à un gros cierge qui surmontait le cercueil en chêne dans lequel avait été déposé le mort, enveloppé d'un linceul d'étoffe brodée de soie, la tête posée sur un coussin rempli de duvet. Au tumulus de la reine Thyra, à Jellinge, en Jutland, on a trouvé pareillement une torche en cire et un coussin rempli de duvet dans la large chambre sépulcrale construite en madriers de chêne et recouverte de solives du même bois, qui constituait le caveau de cette princesse. Tout le mobilier funéraire de la sépulture de Jellinge, l'une des plus remarquables qui aient été signalées en Danemark, atteste le luxe des funérailles chez les Scandinaves. L'intérieur du tombeau était divisé en deux chambres, l'une où reposait la reine, l'autre destinée au roi Gorm, son époux. On a recueilli dans ces deux caveaux divers objets en bois peint découpé, en argent, en bronze doré, tous d'un style dénotant l'époque païenne, à l'exception d'une croix plaquée d'or et de quelques figures cruciformes, indices des premières conquêtes que le christianisme faisait, dès le xe siècle, en Danemark.

Les monumens qui surmontaient les tumulus renfermant les personnages de distinction, sans annoncer une architecture bien développée, prouvent cependant que les Scandinaves n'étaient point, en fait de construction, fort inférieurs aux Romains de la décadence; ces monumens consistent habituellement en grandes stèles ou pierres debout portant quelquefois des inscriptions runiques en l'honneur du défunt. A la première période de l'âge de fer, ces épitaphes n'affectent pas, sous le rapport de l'exécution et de la rédaction, un caractère aussi indigène qu'à l'époque suivante. La langue en est archaïque: elle décèle une influence du dehors. Mais au temps des Vikings, les mots, comme la configuration des lettres, ne présentent plus ce caractère, et ils offrent un type purement scandinave. Nous avons là une preuve de l'essor que tendait à prendre l'idiome des populations du Nord. C'est en Danemark et dans les cantons où s'étaient établis les Danois que ce mouvement

littéraire s'est d'abord fait sentir. Les scaldes composèrent des chants, des poèmes sous l'inspiration du grand dieu de leur race, Thor, assimilé par les Latins à Jupiter. Des runes soigneusement gravées sur le roc, sur des pierres de granit ou de calcaire, associées à des dessins représentant des têtes d'hommes, d'animaux, des êtres fantastiques, des entrelacs, des dragons et des serpens, décoraient les monumens funéraires destinés à consacrer la mémoire des héros dont ces bardes du Nord célébraient les exploits. J'ai parlé plus haut du tombeau de la reine Thyra et du roi Gorm. Entre les deux tumulus s'élèvent deux monumens runiques des plus intéressans, car ils nous fournissent comme deux pages des annales de la Scandinavie. Sur le plus petit se lit l'éloge du prince qui l'avait fait élever en l'honneur de ses ancêtres, le roi Harald Blaatand, qui réunit sous une même domination le Danemark et la Norvège, où il introduisit le christianisme. Cette pierre marque une époque nouvelle dans l'histoire des peuples scandinaves et annonce la chute de la société païenne, dont l'art et les vieilles habitudes y demeurent encore empreints, car à côté de l'inscription en l'honneur du roi se retrouvent ces entrelacs de dragons et de serpens, si chers aux artistes normands. Mais la foi nouvelle perce au travers de cette décoration toute païenne. Au milieu des entrelacs que forment par leurs nœuds les reptiles fantastiques, se reconnaît l'image du Christ, debout, la tête ceinte de l'auréole. Le système favori de décoration du vieil art scandinave persista longtemps après la disparition des croyances religieuses qui l'avaient fait naître. Ce style, qui apparaît chez les Scandinaves dans les bijoux en métal, vers le commencement du VIe siècle de notre ère, que caractérisent l'abondance des lignes courbes, des entrelacs, des tresses, des reliefs proéminens, l'emploi comme sujets de décoration de figures humaines, de têtes de quadrupèdes, d'images d'oiseaux, de serpens contournés, de plantes et de fleurs, s'est continué pendant tout le moyen âge chrétien, et M. Vedel, auquel on doit un savant travail sur les antiquités de l'île de Bornholm, nous apprend qu'on rencontre encore pareil mode de décoration dans des ornemens en bois sculpté, fabriqués aujourd'hui dans certaines vallées de la Suède et de la Norvège. Toutefois, l'influence d'un goût nouveau modifia quelque peu ce système d'ornementation, et là où il persista, il n'affecte pas absolument le même type qu'il présentait à l'origine. Il en fut, au reste, de la décoration comme des idées religieuses qui l'avaient suggérée. Les vieilles croyances scandinaves vécurent sous forme de superstitions à côté des croyances chrétiennes qui les avaient dépossédées. On a recueilli en Norvège, en Suède et en Danemark, comme on l'a fait pour la

plupart des provinces de l'Allemagne, les vieilles traditions, les vieux contes populaires et l'on y reconnaît tout l'héritage du paganisme scandinave. Il semble que les contrées germaniques aient témoigné plus d'attachement encore que les contrées latines pour leurs vieilles superstitions païennes. Aussi la mythologie populaire est-elle en ces pays beaucoup plus curieuse et plus originale qu'elle ne l'est chez nous. Elle a fourni à l'illustre Jacques Grimm une partie des élémens du savant ouvrage qu'il a composé sur la mythologie allemande, *Deutsche Mythologie*, après avoir publié avec son frère Guillaume les plus curieuses traditions populaires de sa patrie (*Sagen und Mährchen*). Encore aujourd'hui, malgré l'influence du protestantisme, il règne chez les Allemands, même chez ceux qui ont une instruction distinguée, un fond de superstition datant du moyen âge et qui a complètement disparu chez nous. Avec de telles dispositions en quelque sorte natives, les Vikings ne pouvaient manquer de lutter énergiquement contre l'introduction de l'Évangile qui portait à leur société un coup mortel et que leur patriotisme devait détester. C'est cette haine qui poussa surtout les Normands dans leurs expéditions sur le continent à saccager les églises, à profaner les reliques, à massacrer les moines et les prêtres, à violer même les tombeaux et, selon M. Worsaae, on a conclu à tort de ces actes de violence que les populations du Nord étaient alors des barbares. Il a peut-être raison, car les haines religieuses ramènent facilement à la barbarie; elles réveillent au fond du cœur humain la férocité que trop souvent la civilisation a plutôt endormie que déracinée. Mais le savant danois n'a-t-il pas été trop loin dans la réhabilitation de ses ancêtres? Qu'y aurait-il d'étonnant que la vie menée par les Vikings, toujours en lutte avec les dangers d'une mer furieuse ou tourmentée, ait entretenu chez eux des habitudes sauvages dont on retrouve tant de vestiges au moyen âge chez les populations du nord de l'Europe? On dirait que l'âpreté du climat tendait à maintenir dans les mœurs une brutalité dont les populations méridionales se dépouillèrent rapidement, grâce à l'influence d'une vie plus douce. Les habitudes, on le sait, se sont policées en Angleterre, en Écosse et en Allemagne beaucoup plus tard que chez nous; et cette grossièreté, cette barbarie primitives, ce goût du sang répandu, d'orgies de boissons et d'exercices brutaux que rappellent les Sagas, que trahissent même quelques motifs de décorations préférés par les artistes du Nord, notamment les guirlandes de têtes humaines, les Anglo-Saxons et les Slaves en ont offert un tableau tout aussi repoussant. Mais, loin d'avoir été constamment inférieurs à ces deux grandes races qui devaient se répandre si fort au loin, l'une à l'orient l'autre à l'occident, et

constituer deux des plus grandes nations des temps modernes, les Scandinaves ont été à beaucoup d'égards leurs maîtres et leurs civilisateurs.

III.

L'histoire de l'occupation danoise dans les Iles britanniques, étudiée par M. Worsaae, nous montre que les Danois avaient si peu ramené la barbarie dans ces îles, qu'ils ont, au contraire, contribué à en développer la civilisation. Certes, ce n'étaient point des barbares ces Danois dont Alfred le Grand recherchait le concours, qui se faisaient une place dans le haut clergé et la vieille aristocratie de l'Angleterre. Leurs établissemens avaient précédé la conquête qu'ils devaient faire de ce pays, et peu à peu, grâce à leur supériorité, ils y avaient étendu leurs colonies et leur influence, déjà grande au temps du roi anglo-saxon Edgar. La famille royale qui régnait sur le sol d'Albion contracta plus d'une fois des alliances avec le sang danois. La population de l'Angleterre ne témoigna en bien des cantons aucune aversion pour les Danois, et c'est ainsi que le grand Canut put régner simultanément sur la terre des Scandinaves et sur celle des Anglo-Saxons, où il laissa un nom vénéré pour la justice et la sagesse avec laquelle il avait gouverné. Il arriva que les deux peuples commencèrent à se confondre, et le mélange serait devenu sans doute plus intime, si les fils de Canut avaient hérité des talens et du génie administratif de leur père. Mais les vieilles querelles, les divisions intestines se réveillèrent, et l'introduction du christianisme en Scandinavie, au lieu d'infuser aux Vikings une force nouvelle, ne fit qu'affaiblir leur énergie. Les Danois établis en Angleterre ne trouvèrent plus chez leurs frères de la Baltique l'appui sur lequel ils auraient dû compter. L'union se brisa, mais l'Angleterre n'en conserva pas moins sa population danoise qui, tout en se mêlant aux Anglo-Saxons, garda cependant quelque peu son caractère propre et en a laissé même à divers égards l'empreinte sur le génie anglais. Les Danois avaient fini par constituer une fraction considérable, sinon la partie tout à fait prépondérante de la population d'un certain nombre de grandes villes du nord de l'Angleterre. Divers cantons de cette île étaient habités par des hommes d'origine danoise ayant conservé leurs lois et leurs habitudes nationales. Le souvenir de la domination qu'ils avaient exercée leur faisait difficilement supporter l'autorité de princes qui n'appartenaient pas à leur race, et le pouvoir des rois anglo-saxons en fut singulièrement affaibli. Aussi semble-t-il que la conquête normande ait trouvé un puissant auxiliaire dans cet

élément danois demeuré en Angleterre. Les Danois d'Albion acceptèrent plus volontiers l'autorité de chefs qui s'enorgueillissaient de leur origine scandinave que celle de ces princes anglo-saxons qui n'étaient pour eux que des ennemis. M. Worsaae s'est attaché, dans le livre que j'ai mentionné plus haut, à montrer tout ce qui reste de traces de la présence des Scandinaves dans les Iles britanniques. Tandis qu'au nord et à l'est de l'Angleterre, les Danois avaient formé de nombreux établissemens, en Écosse, c'étaient les Norvégiens, souvent confondus avec eux, qui étaient venus coloniser. C'est à leur invasion qu'est dû surtout le refoulement dans les Highlands de la population indigène d'origine celtique; ils ont préparé de la sorte l'envahissement de la basse Écosse par la race anglo-saxonne. En Irlande, où ils avaient fondé maints établissemens, les Scandinaves ont eu une action analogue, car ils apportèrent un élément plus capable de s'assimiler aux Anglo-Saxons conquérans de l'île que les vieux Celtes de la verte Erin, d'un caractère si opposé à celui des races de souche germanique.

En général, ce qui frappe chez les Scandinaves au moyen âge, c'est le génie de domination dont ils font preuve. Car, il faut le remarquer, ces Normands, qui poursuivaient en tant de contrées leurs expéditions, et réussissaient souvent à s'y établir d'une manière permanente et solide, ne constituaient qu'une population peu nombreuse. Les trois royaumes que réunit Marguerite de Valdemar ne pouvaient nourrir au VIIIe, au IXe siècle, un chiffre d'habitans supérieur à celui qu'ils renferment aujourd'hui. Les ressources faisaient trop défaut dans ces pays septentrionaux, où la nature est fort pauvre pour permettre un accroissement notable de population.

Ces Vikings, qui s'élançaient au loin sur leurs navires, ne formaient après tout que de bien petites troupes, comparées à celles qu'auraient pu mettre sous les armes les pays qu'ils envahissaient. Les équipages qui débarquaient sur les côtes ne comprenaient vraisemblablement que quelques centaines de marins, et les plus larges flottes ne devaient guère comporter un effectif de plus d'un ou de deux milliers d'hommes. Mais les Normands suppléaient par l'habileté de leur conduite à l'infériorité de leurs forces. D'ordinaire, ils débarquaient dans de petites îles situées près de l'embouchure des fleuves, ou bien ils se rendaient promptement maîtres de certains promontoires qui formaient de petites péninsules. Ils se hâtaient de s'y fortifier, et si ces citadelles naturelles leur manquaient, ils profitaient des dispositions du terrain, de la direction de certains cours d'eau pour élever une barrière solide et difficile à franchir entre le canton où ils venaient s'établir et le reste du continent.

C'est ainsi que les Danois en avaient agi dans leur propre pays pour se mettre à couvert des attaques de leurs voisins du sud. Dans le Jutland, on connaît encore, sous le nom de *danevirk*, le grand fossé qu'ils avaient creusé pour séparer cette presqu'île de la région sise au sud et qui s'étendait en longeant l'Eider d'un côté au golfe que la Baltique forme à Eckenfoerd, de l'autre à la mer du Nord. Un seul passage était ménagé sur cette longue ligne défensive pour les voitures et les voyageurs.

Les Saxons, dont les Normands continuèrent les habitudes, semblent en avoir agi ainsi. On sait en effet qu'ils s'étaient aussi emparés de quelques points de notre littoral. L'étude des noms de lieux a permis à un éminent géographe, M. Auguste Longnon, de dresser la carte de l'occupation des différens peuples barbares sur notre sol, à la chute de l'empire romain, et lui a fait reconnaître la présence à cette époque, dans le Boulenois ou pays de Boulogne, d'une colonie saxonne, analogue à celle que les textes de l'époque franque nous montrent avoir existé dans le Bessin ou pays de Bayeux (1). C'est aux Saxons et aux Normands que remonte une fortification qui rappelle le danevirk et qu'on rencontre à l'ouest de ce dernier pays. Elle était formée d'un rempart dont on a retrouvé çà et là les pierres et d'un fossé dont on suit la trace près du promontoire de la Hague, dans le département de la Manche. Ce vieux retranchement est connu sous le nom de *Hague-Dike*. Il isolait le promontoire et formait, près la baie d'Omonville, une péninsule artificielle qui devint pour les envahisseurs une sorte de place d'armes. L'île de Noirmoutier servit aussi aux Normands de point de débarquement et de quartier-général pour leurs incursions dans la région qu'arrose la Loire. Sur le promontoire qui se détache au nord-est du canton que les Celtes de la Calédonie appelaient *Catuibh*, promontoire auquel on imposa pour ce motif le nom de *Kataness*, ce qui signifie le *nez de Catuibh* et d'où est dérivé le nom du comté de Caithness, les

(1) Il subsiste en effet dans cette région un certain nombre de noms de lieux d'origine germanique qu'il n'est point possible de faire remonter à des tribus saxonnes différentes de celles qui, au ve et vi^e^ siècle, envahirent l'Angleterre; tels sont, par exemple, les noms d'*Alincthun, Baincthun, Colincthun, Ferlincthun, Godincthun, Verlincthun, Wadenthun*, etc., dont on retrouve en Angleterre les homonymes à une légère différence d'orthographe près. La rareté des chartes de l'époque franque se rapportant au Boulenois ne permet sans doute pas de prouver l'antiquité de ces divers vocables, mais il est à noter que plusieurs apparaissent déjà dans des chartes du ixe siècle. C'est selon toute vraisemblance aussi à une colonie saxonne qu'on doit attribuer l'origine du nom de Verton, porté par un village du département du Pas-de-Calais, voisin de Montreuil-sur-Mer, et mentionné dès le viiie siècle. Divers indices tendent à faire croire que le Vimeu (pays de Saint-Valery-sur-Somme) et le pays de Caux avaient aussi reçu des colonies saxonnes.

Norvégiens s'étaient de bonne heure assuré une place d'armes tout à fait du même genre. Ils s'y rendaient soit des Shetland et des Orcades, soit directement de la Norvège, sans se laisser arrêter par ces courans furieux et toujours bouillonnans qu'offrent le Röst entre les deux archipels et un peu plus au sud le Pentland Firth, que redoutent encore aujourd'hui des bâtimens autrement solides que ne pouvaient l'être les embarcations des Normands. C'est de cette presqu'île de Kataness que les Scandinaves s'avancèrent dans l'Écosse occidentale et jusqu'en Irlande, dont ils se rendirent en partie maîtres. Le nom de *Sutherland*, qu'a conservé l'un des comtés les plus septentrionaux de l'Écosse, est une dénomination toute d'origine norvégienne, car cette région des Highlands était pour les envahisseurs venus du nord un *pays du sud* (*Sudrland*), comme le mot l'indique. M. Worsaae a relevé dans cette partie de l'Écosse une multitude d'appellations géographiques qui sont empruntées à l'idiome norvégien. Des traces nombreuses se trouvent pareillement dans l'île de Man, qui fut longtemps au pouvoir de ces mêmes conquérans. Dans la Frise occidentale, les Normands s'étaient également assuré un territoire où leurs débarquemens s'opéraient sans obstacle et d'où, au temps de Louis le Débonnaire, ils poussaient en remontant le Rhin leurs irruptions jusque dans la région qu'arrosent la Meuse et la Moselle. Le système adopté par les Anglo-Saxons pour soumettre l'Irlande était à peu près celui qu'avaient suivi avant eux les Danois dont les établissemens furent une première brèche à l'indépendance de la verte Erin. Les Anglais s'assurèrent du canton qui environne Dublin et dont les Danois avaient jadis fait un de leurs quartiers généraux (1). Ils l'environnèrent d'une puissante palissade qui lui valut le nom de *Pale* par lequel il fut longtemps désigné. Ce retranchement ne cessa de mettre les conquérans à l'abri des attaques des indigènes jusqu'au temps d'Henri VIII, qui parvint enfin à abattre l'autonomie des comtés de l'intérieur de l'île. Un semblable mode de conquêtes, qui prenait son point d'appui sur une occupation d'abord fort limitée (2), était tout à fait dans le génie d'un peuple de marchands. Les envahisseurs procédaient lentement, ils ne visaient pas à des conquêtes rapides, à des exploits de nature à frapper les imaginations. Assurés d'un point sur le rivage, ils entraient en relations de commerce avec les indigènes ; ils étendaient graduellement leurs approvisionnemens et leur emmagasinage, et agrandissaient à la longue le

(1) Dublin, autrefois Dyvelin, Waterford, Limerick, étaient au IXe siècle les capitales des petits états norvégiens.

(2) Le nom de *Pale* fut étendu dans l'usage à tout le territoire occupé par les Anglais, à savoir une partie du Leinster et du Munster.

rayon de leur colonie, en consolidant le point fortifié qui en était le centre. Telle paraît avoir été, dès une haute antiquité, la façon d'agir des Phéniciens. Ce peuple de marchands allait fonder des factoreries dans des îles voisines du littoral de la Méditerranée, sur des promontoires de l'Afrique et de l'Espagne, qui devenaient autant de centres d'une conquête dirigée à l'intérieur. Ils choisirent pour ces premiers établissemens des points naturellement fortifiés dont ils augmentaient les défenses; ces points leur fournissaient des endroits faciles de débarquement et un entrepôt pour les marchandises qu'ils offraient comme objets d'échange aux indigènes et pour le butin dont ils s'emparaient sur les tribus dont ils avaient à repousser l'hostilité.

Ainsi prit naissance l'antique colonie de Gadès; telle a été aussi l'origine de Carthage; les Grecs, lors de leurs premiers établissemens en Sicile et en Italie, paraissent avoir procédé de la même manière. Cumes, juché comme un nid d'aigle sur un petit promontoire, leur fournit sur la côte occidentale de l'Ausonie un premier repaire presque imprenable, et la tradition disait que Diomède et ses compagnons s'étaient établis pour dominer le littoral de l'Adriatique dans les petites îles Tremiti. De nos jours, nous voyons à Gibraltar une occupation de la même nature protéger le commerce régulier ou interlope des Anglais dans la péninsule et continuer la politique coloniale qu'avaient, il y a plus de deux mille cinq cents ans, inaugurée dans les mêmes parages leurs devanciers les Phéniciens. Il importe d'insister sur ce fait qui prouve que chez les anciens Normands le génie du commerce, d'un commerce, il est vrai, qui sentait plus les habitudes du forban que la bonne foi d'honnêtes trafiquans, s'associa à l'esprit d'aventures. Tous deux se développèrent de conserve en diverses contrées. Dans les îles britanniques, par exemple, ainsi que je l'ai noté plus haut, les marchands danois ouvrirent la voie aux conquérans. Il semble que les choses se soient ainsi passées à l'est de l'Europe, en Russie, et que des associations de marchands scandinaves, de véritables hanses normandes, aient apporté dans le nord de ce vaste empire, au pays de Novgorod et de Pskof, le premier foyer de la civilisation. Les Varègues, comme on appelait ces colons scandinaves, trafiquaient déjà depuis longtemps avec les tribus finnoises et les populations slaves de la Russie, quand ils fondèrent dans cette contrée des établissemens permanens. Ces marchands normands qui, du golfe de Finlande, s'avancèrent jusqu'aux sources du Volga et de la Duna, se constituaient en associations auxquelles s'attacha en certains lieux le nom de *Rosslagen* et qui furent le noyau de petits états dont l'influence a été très marquée sur la civilisation moscovite.

Là encore, on constate le génie de domination des Scandinaves qui, venus en petit nombre, s'imposent comme maîtres et recrutent pour se défendre contre la population du pays des indigènes qu'ils retiennent à leur service et dont ils réusissent à se faire obéir. Ce fut, comme on sait, la façon dont procédèrent les Carthaginois, qui soumirent avec des armées mercenaires un territoire étendu en Afrique et en Espagne. Les Anglais n'ont pas agi autrement dans l'Inde, où ils ont déployé le même génie de domination qui est un des traits caractéristiques de leur race. Les Varègues de la Russie prirent à leur solde un grand nombre de Slaves et de transfuges des pays finnois, et la présence parmi eux de ces auxiliaires indigènes est la raison pour laquelle on a parfois contesté aux Varègues leur origine scandinave. D'autre part, on ne saurait expliquer les expéditions victorieuses des Normands en France au VIIIe et au IXe siècle, sans admettre qu'ils recoururent aussi à l'assistance des hommes du pays. Une poignée de braves, quelque déterminés qu'ils eussent été, n'auraient pu suffire pour envahir des cantons fort éloignés de la mer et se rendre maîtres de cités importantes. Des témoignages contemporains autorisent à supposer que les Normands s'attachèrent bon nombre d'habitans qu'attirait l'appât du butin et qui grossirent l'armée dévastatrice. Plus les Normands pénétrèrent dans l'intérieur de l'Europe occidentale, plus ils durent recourir à la complicité de ces transfuges. Mais ce ne fut pas toujours à la tête d'armées ainsi raccolées qu'ils poussèrent au sud leurs invasions; leur audace fit plus d'une fois toute leur force, et là où il ne s'agissait que de razzias sur la côte, l'équipage de leur flotte suffisait pour les effectuer. Ils avaient entendu vanter les richesses et la magnificence de cette Rome dont le nom, dès l'antiquité, parvint jusqu'aux extrémités du monde barbare. Si l'on en croit une tradition qu'on trouve consignée chez les historiens du Nord, un des chefs vikings le plus renommés, Hasting, mit à la voile avec cent bateaux et s'avança jusque sur les côtes méridionales de l'Espagne et au littoral de la Mauritanie, où aucun Normand ne s'était montré avant lui. Ainsi entré dans la Méditerranée, il ravagea les îles Baléares, puis se dirigea avec sa flotte vers la côte d'Italie, ne sachant guère qu'imparfaitement sa route et allant quelque peu à la découverte. Il atterrit près d'un port qu'il crut être Rome, à l'aspect des murs élevés flanqués de tours qui environnaient la ville. En réalité, Hasting et ses compagnons n'étaient arrivés qu'à l'embouchure de la Magra, au havre de Luna. Leur débarquement inopiné surprit les habitans pendant qu'ils célébraient dans l'église la fête de Noël. Mais Hasting, toujours au dire de la même tradition, fit avertir l'évêque et le comte qu'il venait simplement dans ce port réparer les avaries de ses navires, et afin d'enlever toute défiance à la

population, il manifesta l'intention d'embrasser la religion de ce Christ dont on célébrait alors la fête. L'évêque et le comte furent dupes de la ruse et s'empressèrent de fournir aux Normands les vivres et les objets dont ils avaient besoin. Hasting se fit baptiser, puis il feignit une maladie grave. Le camp que les Normands débarqués avaient établi près de Luna ne tarda pas à retentir des cris de désespoir que leur arrachait la mort imminente de leur chef, et Hasting, qui semblait au moment d'expirer, témoigna l'intention de léguer à l'église du lieu le riche butin qu'il traînait avec lui, à condition de recevoir la sépulture dans un cloître de Luna. Enfin les lamentations et les hurlemens des Normands annoncèrent l'événement prévu, et la troupe des aventuriers suivit les prétendus restes de son chef quand on les transporta à l'eglise de la ville où devaient avoir lieu les funérailles; mais au moment où Hasting allait être déposé dans la tombe, voilà qu'il se ranime et se dresse dans son cercueil; il saisit une épée placée dans le cercueil et s'élance sur l'evêque qui officiait. C'était un signal convenu parmi les Normands, et, tirant de dessous leurs vêtemens les armes qu'ils tenaient cachées, ils massacrèrent tout ce qui était dans l'église et firent irruption dans la ville, qu'ils pillèrent, puis coururent à leurs embarcations chargés de leur butin et emmenant les plus belles femmes et les jeunes hommes capables de combattre ou de ramer. Ce beau coup fait, la flottille appareilla et reprit la route du nord.

Si le récit n'est qu'un pur roman, il nous a du moins gardé le souvenir des premières expéditions que les Normands tentèrent dans la Méditerranée, et la perfidie ici prêtée à Hasting et à ses gens est la preuve de l'impression que produisaient sur les populations les stratagèmes auxquels recouraient les hardis aventuriers.

Bien des faits authentiques prouvent que la ruse rapportée dans ce récit n'avait rien que de conforme à l'esprit des Normands. Guillaume le Conquérant ne se montra pas plus loyal que Hasting, et les premiers colons anglais, en certaines contrées lointaines, ont usé à l'égard des indigènes d'une pareille mauvaise foi. Si l'épisode de Luna est controuvé, on sait au moins par les annales de Saint-Bertin, que confirment d'autres témoignages quasi contemporains, qu'en 859 une troupe de Normands eut la hardiesse de passer le détroit de Cadix et de s'avancer dans la Méditerranée jusqu'aux bouches du Rhône. Ils ravagèrent là quelques villes et quelques monastères et occupèrent la Camargue, île fort appropriée à l'établissement de ces refuges dont j'ai parlé plus haut. L'année suivante, les Normands remontèrent le fleuve jusqu'à Valence; ils dévastèrent Nîmes et Arles, puis revinrent chargés de butin à leur

camp de la Camargue, pour diriger de là une incursion sur les côtes de l'Italie, où ils ravagèrent et pillèrent Pise et d'autres villes. Voilà comment les Normands apprirent le chemin de la Méditerranée, et ils s'en souvenaient quand, près de deux siècles plus tard, les descendans de quelques-uns de ces chefs scandinaves auxquels la faiblesse des Francs avait concédé des terres en Neustrie vinrent en certains cantons de l'Italie chercher l'emploi de leur bravoure et satisfaire leurs désirs de faire fortune. C'étaient les Varègues du sud, les Varangiens, comme on les appelait, et dont les bandes servaient depuis près d'un demi-siècle les empereurs de Byzance, toujours en quête de mercenaires pour grossir leurs armées. Ces Varangiens de l'empire d'Orient se confondaient souvent pour les Grecs avec les Slaves, auxquels, comme on l'a vu tout à l'heure, les Varègues de Novgorod s'étaient mêlés. Ils fournirent à Constantinople, pendant vingt-cinq ans, au commencement du xe siècle, un corps auxiliaire qui s'était acquis un grand renom dans l'armée grecque. Les chroniqueurs byzantins vantent fort le courage et l'esprit militaire de ces Varangiens, autrement dits de ces Normands qui gardaient leur vieille armure nationale, en Russie comme à Constantinople, en Neustrie comme en Italie, et dont la taille élevée étonnait les Arabes, qui les comparaient à des palmiers. Vêtus de la cotte de mailles, coiffés du casque pointu qui se voit sur la tapisserie de Bayeux, ils combattaient à pied la lance au poing, avec cette solidité, ce sang-froid qu'on admira encore dans ce siècle chez les highlanders de l'armée britannique, c'est-à-dire précisément chez des soldats recrutés dans une partie de l'Écosse toute pénétrée de sang scandinave. Aussi quand, en l'année 1030, Michel IV le Paphlagonien se décida à entreprendre une expédition contre la Sicile pour l'arracher à la domination musulmane et réunit des forces considérables, s'empressa-t-il de tirer de l'Asie où ils combattaient pour lui, ces mercenaires varangiens qui promettaient d'être les meilleurs soldats du corps d'expédition. Il les envoya dans la Pouille, puis en Sicile (1). Son habile général, George Maniak, qui s'était signalé dans le gouvernement des villes de l'Euphrate, par la prise d'Edesse et la guerre contre les Sarrasins d'Asie, fit appel au concours d'un des chefs de ces bandes scandinaves, Girgir, que la Saga donne pour inséparable compagnon au prince norvégien Harald. Ce n'était pas en Orient seulement que se rencontraient ces mercenaires. Tandis que les Varangiens étaient arrivés par les contrées slaves à Constantinople, d'autres Normands

(1) Un savant russe, M. V. Vasilievsky, a publié, sur les Varègues de Constantinople, un intéressant mémoire où il a réuni tout ce qu'on sait de leur histoire.

sortis de la Neustrie s'étaient rendus en Italie, où ils avaient réussi à acquérir près des petits princes du pays du crédit et de l'importance. L'un d'eux, Gaimar, prince de Salerne, les avait particulièrement bien accueillis. Peut-être commençait-il à en avoir assez et il leur conseilla d'accepter les offres que leur fit Maniak de servir avec lui contre les Sarrasins de Sicile, moyennant un gros salaire. Parmi eux se trouvaient deux des plus jeunes fils d'un seigneur normand du Cotentin, Tancrède de Hauteville, et qui, en leur qualité de cadets d'une famille nombreuse, — elle comptait douze garçons, — étaient allés chercher au loin fortune. C'étaient le fameux Robert Guiscard et son frère Roger, que devaient rejoindre par la suite leurs trois aînés, Guillaume Bras-de-Fer, Drogon et Humfroy. Ces deux Normands étaient à la tête de trois cents de leurs compatriotes. Toute cette troupe unie à un certain nombre de Lombards passa au service des Grecs, et telle a été, comme on sait, l'origine de la domination normande dans la Pouille et en Sicile. Cet événement, qui occupe une grande place dans l'histoire du XIe siècle, est une des preuves les plus frappantes du génie dominateur de la vieille race scandinave. A force d'adresse, de persévérance et de sang-froid, les Normands réussissaient à imposer leur autorité à ceux auxquels ils n'avaient d'abord demandé qu'un salaire ou qu'un asile.

L'esprit de domination et l'instinct colonisateur persistèrent longtemps chez eux après qu'ils eurent perdu par leur entière conversion au christianisme et leur contact répété avec les nations méridionales ce qu'il y avait de plus original et de plus vigoureux dans leur ancienne organisation. Peu à peu les peuples sur lesquels elle avait pris pendant un temps un si puissant ascendant refoulèrent dans son berceau primitif cette race des rois de la mer. Si, en maintes contrées visitées par les Vikings, les traces de leur présence subsistent dans les traits physiques et moraux des habitans, dans les noms de lieux, dans divers usages et jusque dans la forme de certains engins ou ustensiles, dans l'idiome local et dans plusieurs institutions, l'influence politique et sociale des nations scandinaves sur l'Europe n'en a pas moins complètement disparu. C'est que la grandeur et la puissance de certains peuples ont été étroitement liées aux conditions au milieu desquelles cette grandeur et cette puissance avaient pris naissance. Quand le progrès de la civilisation a amené l'affaiblissement ou la ruine d'un ordre particulier d'institutions et de croyances et l'abandon des mœurs correspondantes, les peuples chez lesquels elles avaient acquis leur plus haut degré de force et d'éclat tombent rapidement, et ce progrès de la civilisation ne devient pour eux qu'une cause d'infériorité et de

décadence. Les choses se sont ainsi passées dans l'antiquité pour les Égyptiens. La civilisation grecque, au lieu de donner un élan et une vigueur nouvelle aux peuples sur lesquels avaient régné les Pharaons, a préparé leur abaissement, et la conquête arabe consomma leur ruine. La civilisation chrétienne des nations latines a exercé une influence aussi fatale sur la société arabe, dont l'apogée, comme celui des Vikings, répond au moment où elle luttait avec le plus d'énergie contre l'introduction du christianisme. De nos jours, ne voyons-nous pas les Turcs, dont la puissance mit en péril toute l'Europe méridionale, qui surent opposer aux armées chrétiennes des armées à bien des égards mieux organisées, qui courbèrent sous leur joug les descendans de ces Grecs auxquels ils semblaient quelques siècles auparavant si inférieurs par l'intelligence et par les mœurs, perdre province par province leur empire d'Europe et s'apprêter à rentrer dans la contrée qui fut le berceau de leur race? On dirait que la civilisation chrétienne n'a été pour les Ottomans qu'un principe de mort qui a gangrené peu à peu leur organisation vigoureuse et toute militaire. Mais bien longtemps après que ce peuple turc aura été refoulé en Asie, il subsistera en Europe des vestiges de sa présence qui fourniront la preuve que l'état par lui fondé avait eu sa prospérité et son éclat. Ce qui arrivera pour le Turc s'est passé pour les Vikings. Quand l'invasion des mœurs et des croyances chrétiennes se fut étendue à toute la Scandinavie, la vieille civilisation de ces rois des mers s'ensevelit, pour ainsi dire, avec ceux qui la représentaient, et les esprits curieux l'exhument aujourd'hui et retrouvent partout les traces d'une puissance et d'une société dont les modernes avaient quelque peu méconnu le caractère. Les érudits qui se sont occupés de l'histoire des religions ont montré que, lorsqu'un culte fait place à un autre culte, généralement apporté du dehors, les prêtres de la religion nouvelle représentent comme des démons et de mauvais génies les divinités qu'ils ont renversées et anathématisent comme sorciers et magiciens ceux qui persistent à les honorer. Il en est un peu de même pour les vieilles civilisations que viennent remplacer des civilisations plus jeunes et plus souples. Ceux qui y avaient appartenu sont dépeints par les propagateurs des formes sociales nouvelles comme des méchans, des gens grossiers et ignorans, et on leur refuse souvent les justes éloges auxquels donnaient droit les progrès qu'ils avaient déjà accomplis.

ALFRED MAURY.

LA

MORALE CONTEMPORAINE

II[1].

LE POSITIVISME FRANÇAIS ET LA MORALE INDÉPENDANTE.

I. E. Littré, *la Science au point de vue philosophique.* — II. H. Taine, *les Philosophes classiques en France.* — *L'Intelligence.* — III. E. Vacherot, *Essais de philosophie critique.* — *La Métaphysique et la Science.*

La morale de l'évolution ne procède pas seulement de l'école utilitaire anglaise ; elle se rattache non moins intimement à l'école positiviste française, dont elle reproduit l'esprit et les tendances. Ne s'étonner de rien, ne s'indigner de rien, tout comprendre ; puis, quand on a compris, mettre à profit l'intelligence des lois pour gouverner les phénomènes, se prémunir contre le retour des actes nuisibles comme on se prémunit contre le feu et l'eau, assurer au contraire le retour des actions utiles comme on prépare celui des moissons qui nourriront l'humanité ; réaliser d'abord les principes pour obtenir les conséquences, et, si les effets ne répondent pas à l'attente, ne pas accuser les effets eux-mêmes, — choses ou hommes, — mais s'en prendre aux causes et les modifier ; rejeter ainsi le *bien* immuable des philosophes, se contenter du vrai, comme les

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

savans, et se persuader que le grand *mal* est l'erreur ou l'ignorance ; atteindre l'utile à l'aide du vrai et en profiter, jouir en même temps du beau dans l'ordre des mœurs comme dans l'ordre des formes visibles; se détourner de la laideur et se mettre à l'abri de la brutalité ou de la férocité, sans haine comme sans colère; se redire que chaque être est ce qu'il peut être, que le tigre est, selon les expressions d'un positiviste français, « un estomac qui a besoin de beaucoup de chair, » l'ivrogne « un estomac qui a besoin d'alcool, » le criminel « un cerveau qui s'injecte de sang ; » en face de tout, garder le calme de la science positive, qui constate les phénomènes sans les injurier, qui les classe sans les condamner, qui ne connaît point en mathématiques « de nombres fastes ou néfastes, » en astronomie d'astres amis ou d'astres ennemis, en météorologie de cieux clémens ou de cieux irrités; enfin puiser sa force pratique dans ce calme même de la pensée qui n'est pas de l'indifférence, et se rappeler que, si le savant observe, compare, expérimente, ce n'est pas seulement pour *savoir*, mais pour *pouvoir*, — telle est l'attitude que, selon les positivistes français comme selon les partisans anglais de l'évolution, l'homme doit garder en face de la nature et en face de l'humanité même s'il veut connaître et mettre à profit la réalité au lieu de poursuivre les fantômes d'une métaphysique abstraite ou d'une mysticité aveugle. Il n'y a plus pour la science moderne et pour la morale elle-même d'autre absolu que cette Nécessité, maîtresse de l'univers, dont parle Platon dans le mythe de *la République :* souveraine inflexible des volontés comme des sphères, elle tourne éternellement au sein de l'espace son fuseau immense, dont les cercles sont les orbites des astres et dont les clous d'or sont les étoiles. De nos jours, elle n'a fait qu'ajouter à tous ses noms un nom nouveau : elle s'appelle Évolution.

I.

Selon le positivisme français comme selon le positivisme anglais, la morale n'est autre chose que la science des moyens propres à transformer fatalement l'égoïsme en altruisme pour le plus grand bonheur de la société et de l'individu même. L'école anglaise, qui ne partage pas la défiance du positivisme français à l'égard de la psychologie, s'est attachée surtout à montrer l'évolution psychologique de nos sentimens, d'abord égoïstes, puis altruistes, sous l'influence du milieu social, des lois sociales, de l'éducation sociale (1). L'école française, s'attachant de préférence à la physiologie, montre

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

avec une précision supérieure les origines mêmes de l'altruisme dans notre organisation physique. M. Littré est ici le vrai prédécesseur de M. Spencer. Selon notre illustre savant, les sentimens égoïstes et altruistes, d'où dérive toute la morale, ne sont que la transformation des deux tendances essentielles à tout être vivant. Pour trouver les origines organiques des phénomènes moraux, dit-il avec profondeur, « il faut aller jusqu'à la trame de la substance vivante, en tant qu'elle s'entretient par la nutrition et se perpétue par la génération... Cette substance vivante a des besoins ; s'ils ne sont pas satisfaits, elle périt soit comme individu, soit comme espèce (1). » Quels sont donc les besoins primitifs et irréductibles de la substance vivante? Il y en a deux. Il faut d'abord que la substance vivante se conserve, et pour cela qu'elle se renouvelle en empruntant au dehors des élémens nutritifs. Ce premier besoin est l'origine de l'égoïsme ; qu'est-ce en effet que l'amour de soi, sinon l'instinct de la conservation, qui n'est lui-même en dernière analyse que l'instinct de la nutrition? Compliquez cet instinct, et vous aurez l'amour-propre, l'intérêt personnel, la recherche des moyens de conserver la santé et la vie, le désir de la puissance, le désir de la possession, toutes les formes de l'amour de soi. Mais la substance vivante ne doit pas seulement subsister comme individu ; il faut encore qu'elle subsiste « comme espèce. » Ce qui lui assure cette durée, cette extension dans l'espace et dans le temps, c'est un nouvel instinct non moins inhérent que l'autre à notre organisme. « La nécessité d'aimer est imposée fondamentalement par l'union des sexes pour que la substance vivante subsiste comme espèce... A mesure que l'enfant se développe, son organisation, tant viscérale que cérébrale, disposée conformément à la sexualité, le prépare peu à peu à la vie altruiste. » Celle-ci n'est qu'une vie d'expansion due, en dernière analyse, au besoin d'engendrer. Comme Schopenhauer, M. Littré tend à voir dans tous les amours des métamorphoses plus ou moins méconnaissables de l'instinct sexuel (2).

Reste à savoir comment ces besoins de nutrition et de génération, tout physiologiques à l'origine, se transforment en besoins

(1) Voyez la *Revue de philosophie positive*, janvier 1870.

(2) « L'instinct sexuel, dit un disciple de M. Littré, retentit jusque dans les affections de la famille... On a remarqué la prédilection fréquente de la mère pour le fils, du père pour la fille. (Voyez *le Père Goriot* de Balzac.) L'affection fraternelle croise volontiers les sexes et se montre ordinairement plus vive, parfois violente, du frère à la sœur ou de la sœur au frère. L'amitié entre les adolescens offre tous les traits de l'amour : *His amor unus erat*, dit Virgile en parlant de Nisus et d'Euryale... Cette tendresse de l'amitié était fréquente chez les anciens. Le vice même qui la dégrada témoigne de sa nature profonde. » (Lucien Arréat, *Revue de philosophie positive*, mars-avril 1879.)

moraux. M. Littré dit à ce sujet : « Le procédé qui produit les phénomènes moraux est analogue à celui qui produit les phénomènes intellectuels : des deux parts il y a un apport sur lequel le cerveau travaille. Cet apport est l'œuvre des faits externes pour les phénomènes intellectuels ou *idées*; il est l'œuvre des sensations internes pour les phénomènes moraux ou *sentimens*. Dans les deux cas, le cerveau est organe élaborateur, non créateur. » Il est aisé de comprendre en effet que l'égoïsme se diversifie, s'étend, s'élève, à mesure que se diversifie et se complique la substance vivante elle-même; comme cette substance, dans le cerveau, arrive à penser et à vouloir, le besoin de nutrition finit par entraîner le besoin d'exercer les facultés intellectuelles ou morales et d'alimenter leurs organes. De même, le besoin d'engendrer et de produire, de donner à autrui, peut, par une série d'évolutions, devenir sociabilité, patriotisme, philanthropie universelle. La lutte qui s'établit entre les deux ordres de besoins et de sentimens constitue la vie morale. Pourquoi l'altruisme, dans cette lutte, doit-il finir par l'emporter de plus en plus au sein de l'humanité? La biologie nous fournit elle-même la réponse. En effet, elle considère comme inférieur ce qui est plus simple ou primordial, — telles sont les fonctions de nutrition, — comme supérieur ce qui est plus compliqué et plus développé, — telles sont les fonctions de reproduction; l'altruisme répond donc à un degré supérieur de l'évolution humaine. Aussi ira-t-il dominant de plus en plus : « La notion de l'humanité, se dégageant, resserre l'égoïsme et dilate l'altruisme. » Le terme auquel tend l'histoire est l'universelle fraternité, qui n'est pourtant encore que le développement de la tendance essentielle à toute substance vivante : se conserver et s'accroître comme individu et comme espèce. Sous sa forme consciente, l'altruisme devient la sympathie, la bienveillance, la bienfaisance; mais il se ramène toujours à l'instinct de développement et de génération qui est essentiel aux êtres vivans. « Quand la sympathie, a-t-on dit, est capable de nous porter au sacrifice, quand elle se montre vive et ardente comme en quelques belles âmes, c'est qu'il y entre un effluve de ce sentiment puissant qui est l'amour... L'idée sociale la plus large où il pénètre a été nommée *fraternité* (1). »

Outre les sentimens égoïstes et altruistes, l'école positiviste reconnaît d'ordinaire une troisième classe, « celle des sentimens désintéressés, s'appliquant à de pures idées, et qui sont l'amour du vrai, du beau et du juste (2). » Ce passage de l'animalité à une

(1) Lucien Arréat, *ibid.*
(2) *Ibid.*

existence supérieure et vraiment humaine ne paraît pas possible sans l'action originale de l'élément intellectuel. De là la théorie curieuse par laquelle M. Littré couronne sa morale et où il s'oppose à l'utilitarisme anglais : « Il y a, objecte-t-il à l'école anglaise, des utilités de bien public qui ne sont ni justes ni injustes; comment alors distinguera-t-on celles qui ont le caractère de la justice, puisque être utile au bien public appartient à d'autres choses qu'aux choses justes (1)? Le juste est de l'ordre intellectuel, de la nature du vrai, et il est aussi distinct de l'utile que le vrai l'est lui-même. » On sait quel est, selon le savant philosophe, le fondement dernier de la justice. D'après l'histoire, l'idée primordiale du juste n'est autre que celle de compensation, de dédommagement, d'indemnité, conséquemment d'égalité à établir ou à rétablir entre les personnes. D'après l'analyse psychologique, cette idée elle-même se ramène à la notion d'identité; ce qui a donné naissance à la justice, c'est ce fait « que nous reconnaissons instinctivement la ressemblance ou la différence de deux objets. A égale A ou A diffère de B, tel est le dernier terme auquel tous nos raisonnemens aboutissent comme futur point de départ. Cette intuition est irréductible ; on ne peut pas la dissoudre, l'analyser en d'autres élémens; c'est une des bases de notre système psychique ou logique.» On pourrait traduire l'idée de M. Littré en disant que l'identité, l'égalité est une sorte de catégorie de la pensée qui, devenant une catégorie de l'action, prend le nom de juste. Ce n'est pas sans raison qu'on a toujours représenté la justice avec une balance à la main. « Au fond, la justice a le même principe que la science; seulement celle-ci est restée dans le domaine objectif, tandis que l'autre est entrée dans le domaine des actes moraux. Quand nous obéissons à la justice, nous obéissons à des convictions très semblables à celles que nous impose la vue d'une vérité. Des deux côtés, l'assentiment est commandé : ici il s'appelle démonstration, là il s'appelle devoir. » Le devoir est donc, pour M. Littré, une inclination intellectuelle; par elle, aux inclinations sensibles de l'égoïsme ou de l'altruisme s'ajoute ce caractère impératif qui est le propre de la vérité logique. Ainsi s'achève la morale positiviste : partie de la physiologie, elle aboutit à la logique; la nécessité physique de la nutrition et de la génération est au commencement, la nécessité rationnelle de la démonstration est à la fin. L'histoire confirme ces

(1) Un utilitaire pourrait répondre et avec raison, qu'il y a deux sortes d'utilités sociales : 1° les conditions générales sans lesquelles la société ne peut pas subsister et qu'on ne peut enfreindre sans la mettre en péril; leur ensemble répond à la justice proprement dite; 2° certaines conditions particulières sans lesquelles la société pourrait subsister, mais dont la réalisation est un surplus de bien-être physique ou moral; c'est l'utilité proprement dite.

vues : « De même qu'au sein de la période industrielle avait apparu la période morale, de même au sein de la période morale apparaît la période intellectuelle ; celle-ci, en comparaison des deux autres, n'a qu'un passé fort court, mais en revanche un immense avenir lui est ouvert ; la science, — car c'est d'elle qu'il s'agit, — renouvelle d'une main le domaine industriel, de l'autre porte la lumière dans le domaine moral. Telle est la constitution de l'esprit humain que le vrai en est le point culminant ; le vrai, qui ensuite sert à tout (1). » Le témoignage de l'histoire, à son tour, est corroboré par la physiologie cérébrale. Celle-ci, en effet, établit non-seulement que les facultés égoïstes et les facultés altruistes ont un même siège dans le cerveau, mais encore que les facultés intellectuelles résident dans le même lieu anatomique que ces deux groupes. Il en résulte que le développement même de l'égoïsme bien entendu, en perfectionnant le cerveau, perfectionne le siège des facultés altruistes, qui à leur tour entraînent le perfectionnement des facultés intellectuelles. Inversement, les vérités de l'ordre intellectuel, grâce à la connexion anatomique des cellules cérébrales, influent toujours sur les facultés affectives, soit que les cellules intellectuelles et les cellules affectives soient simplement voisines dans le cerveau, soit que les mêmes cellules deviennent intellectuelles ou affectives selon leur mode de vibration. Ainsi se produit un cercle perpétuel d'actions et de réactions entre l'intellectuel et le moral (2).

De cette théorie à la fois naturaliste et intellectualiste on peut rapprocher celle d'un philosophe qui, sans appartenir au positivisme considéré comme école, en est cependant voisin par les tendances de son esprit, M. Taine. Quoique ce dernier n'ait fait que donner sur la morale quelques brefs aperçus, il nous semble qu'on peut construire sa théorie de la façon suivante. Pour lui comme pour M. Littré, tout se ramène à des faits et à des nécessités. La vertu et le vice sont « des produits naturels comme le sucre et le vitriol ; » la morale montre comment ces produits sont engendrés, soit par la nature, soit par les hommes ; par cela même qu'elle nous enseigne les lois de leur composition, elle nous met à même de les produire ou de les modifier à volonté avec l'intérêt social pour but. Qu'est-ce donc qu'un *bien?* Comment se classent et se produisent les différens *biens?* Pour le savoir, consultons l'expérience et la logique. La nutrition est dans une plante un fait principal, dominateur, dont beaucoup d'autres ne sont que la préparation ou la suite. On peut donc dire que la plante *tend* à se nourrir, que la nutrition est pour elle une *fin*, un *bien*. « Généralisez ; le groupe

(1) *La Science au point de vue philosophique*, p. 491.
(2) *Ibid.*, p. 340.

de faits principaux qui constitue un être est le bien de cet être. Voilà la définition du bien (1). » Maintenant considérons l'homme. Être intelligent et, pourrait-on dire, animal logicien, l'homme est capable de concevoir le bien en général, de juger ce qui est bon pour tous, non pas seulement pour lui. Or les jugemens engendrent des sentimens qui leur répondent, et les sentimens engendrent des actions. Les sentimens moraux ont donc leur cause dans certaines manières de juger, dans un « point de vue » de l'esprit : « la conscience n'est qu'une manière de regarder. » Ce qui la caractérise, c'est la généralité de son point de vue, c'est, pour ainsi dire, l'étendue de son horizon. « Regardez un bien en général et, par exemple, prononcez ce jugement universel que la mort est un mal : » voilà le point de vue de la conscience. — M. Littré ajouterait que, pour prononcer ce jugement, il faut reconnaître l'identité d'un homme avec un autre, du mal de la mort chez l'un avec le mal de la mort chez l'autre. C'est ainsi qu'on arrive à formuler la maxime générale. Qu'un homme agisse sous la domination de cette formule, il agira selon la conscience ou, si vous aimez mieux, selon la raison. « Si cette maxime, dit M. Taine, vous jette à l'eau pour sauver un homme, vous êtes vertueux. »

Maintenant, comment classons-nous les biens à différens degrés, de manière à en former une échelle? En considérant leur généralité. Par la même raison et de la même manière, nous classons les jugemens des hommes sur le bien et les sentimens qui y correspondent. « Ces sentimens, étant produits par les jugemens, ont les propriétés des jugemens producteurs. Or le jugement universel surpasse en *grandeur* le jugement particulier; donc le sentiment et le motif produits par le jugement universel surpasseront en grandeur le sentiment et le motif produits par le jugement particulier. Donc le sentiment et le motif vertueux surpasseront en grandeur le sentiment et le motif intéressés ou affectueux. C'est ce que l'expérience confirme, puisque nous jugeons le motif vertueux supérieur en dignité et en beauté, impératif, sacré. A ce titre, nous appelons ses impulsions des prescriptions ou devoirs. » L'évolution morale dans l'individu et la société consiste probablement, pour M. Taine comme pour M. Littré, dans la prédominance croissante des sentimens altruistes sur les sentimens égoïstes et des jugemens généraux, universels, désintéressés, sur les jugemens particuliers, individuels, intéressés.

C'est du positivisme que procède en partie l'école de la « morale indépendante,» qui, quoique formée de philosophes d'ordre secon-

(1) *Les Philosophes français au XIXe siècle*, p. 277.

daire, n'en a pas moins eu son importance et son influence pratique. Mais, en même temps, cette école très mélangée se rattache au criticisme kantien et à Proudhon, qui d'ailleurs a dit lui-même : « Mes maîtres sont Auguste Comte et Kant. » On se rappelle comment un journal fut fondé par MM. Frédéric Morin, Massol, Mme C. Coignet, etc., pour soutenir la thèse de la morale indépendante; comment le père Hyacinthe, dans ses conférences à Notre-Dame, entreprit de réfuter cette thèse, tout en paraissant lui-même parfois lui fournir des armes; comment il eut pour auditeur et pour approbateur Victor Cousin, aux yeux duquel l'indépendance de la morale était une hérésie philosophique non moins qu'une hérésie religieuse (1). Depuis, les opinions sont encore très partagées sur cette importante question. Pour les positivistes anglais et français, nous le savons, la morale se constitue et s'achève en dehors non-seulement de toute religion et de toute théodicée, mais encore de toute métaphysique. Pour la plupart des spiritualistes, comme MM. Ravaisson, Franck, Janet, Jules Simon, Caro, elle est indépendante de la théologie révélée, mais intimement liée à la théologie naturelle et à la métaphysique (2). Pour M. Vacherot, — un vrai partisan de la morale indépendante en dehors de toute école, — la science des mœurs doit se détacher de la métaphysique même et ne reposer que sur la psychologie (3). Pour Schopenhauer, pour M. de Hartmann, pour les néo-criticistes français, c'est au contraire sur la cosmologie et la métaphysique que la science des mœurs se fonde; en revanche, elle est absolument indépendante, dans ses conclusions comme dans ses principes, de toute théologie naturelle ou révélée. A voir toutes ces divergences d'opinions, on peut conjecturer qu'en résumé ni les positivistes, ni les demi-positivistes, ni leurs adversaires de toute nuance n'ont assez examiné un problème dont la solution est encore si ardemment controversée (4). Une morale

(1) Ce furent les expressions dont nous l'entendîmes se servir dans l'un des rares entretiens que nous avons eus jadis avec lui. Cette question le passionnait. Comme nous lui annoncions une étude sur l'indépendance de la morale : « Il faut écraser la morale indépendante, s'écria-t-il en se levant soudain, écrivez contre elle, sinon non. » Malgré ce conseil, nous écrivîmes pour, avec d'importantes restrictions qu'on verra plus loin, et une partie de notre travail d'alors s'est retrouvée plus tard dans notre livre sur *la Liberté et le Déterminisme*.

(2) M. Caro a consacré un de ses cours de la Sorbonne à la réfutation de la *morale indépendante;* une partie de ce cours, qui fut très suivi, se retrouve dans les *Problèmes de morale sociale*.

(3) Voir, dans les *Essais de philosophie critique*, le chapitre sur la *Morale psychologique*, p. 269.

(4) Cette divergence se retrouve jusque dans les discussions relatives au programme des études de philosophie. Le 24 mai avait placé, dans ce programme, la théodicée avant la morale, en donnant pour raison qu'il n'y a pas de morale possible sans l'idée de Dieu. L'ordre inverse vient d'être rétabli dans les programmes nouveaux par le Conseil supérieur de l'instruction publique.

qui serait vraiment positive, non-seulement sans élémens théologiques, mais même sans élémens métaphysiques, serait-elle complète et suffisante? verra-t-on arriver dans l'ordre moral comme dans l'ordre scientifique cet âge rêvé par le positivisme où, grâce à la succession des trois états de la pensée humaine, la science pure aura remplacé tout à la fois les mythes des théologiens et les entités des métaphysiciens? — Tel est aujourd'hui l'état de la question. Nous l'aborderons directement dans des études ultérieures, où nous examinerons jusqu'à quel point la morale positiviste est suffisante pour la conduite humaine; aujourd'hui nous nous bornons à rechercher la part de vérité et les erreurs de détail qu'elle renferme sous les diverses formes que les écoles françaises lui ont données.

II.

Si l'on compare les bases scientifiques de la morale dans le positivisme français et dans l'évolutionnisme anglais, les Anglais sembleront supérieurs sur plusieurs points et inférieurs sur d'autres. D'abord, en ce qui concerne la nature et les origines physiologiques de l'altruisme, M. Littré nous paraît trop porté à renfermer le besoin général de génération, — nous dirions plus volontiers de production physique ou intellectuelle, — dans l'idée un peu étroite de *sexualité*. Sous cette forme, la théorie de M. Littré se soutiendrait difficilement. L'enfant aime sa mère, aime ses camarades, avant le développement en lui de la sexualité; en général, la sympathie de l'être animé pour les êtres de son espèce ne paraît pas dépendre de la sexualité et précède même l'instinct sexuel. Bien plus, chez tous les animaux la possession sexuelle réciproque, ne pouvant s'étendre qu'à un très petit nombre d'individus, entraîne un esprit de jalousie et d'exclusion : l'affection mutuelle du mâle et de la femelle ne souffre point de partage; c'est ce qui fait de la famille une société fermée, une sorte d'égoïsme à deux. Aussi a-t-on remarqué que l'instinct social est, chez les animaux, en opposition avec l'instinct domestique : ce n'est pas par l'amour mutuel des sexes que la sociabilité des peuplades se fonde, c'est par l'affection réciproque des frères, des jeunes animaux. Ceux-ci forment entre eux une société qui ne repose sur aucun lien de sexe ni de filiation et qui n'a point la reproduction pour but; dès lors, les affections qui en dérivent peuvent s'étendre sans obstacle à un plus grand nombre d'individus et former la transition entre les affections domestiques et les affections sociales (1). La sexualité est

(1) Voir M. Espinas, *des Sociétés animales*.

donc souvent un principe de concentration au lieu d'être un principe d'expansion. Ce n'est pas sans raison qu'on a appelé l'amour de l'humanité du nom de *fraternité*. Aussi M. Littré est-il finalement obligé d'étendre ce terme de sexualité au-delà des limites ordinaires : il nous dit qu'il faut entendre par là « toutes les dispositions qui, pour faire durer l'espèce, déterminent l'ensemble d'impulsions aboutissant à l'amour, à la famille, puis, avec un caractère de généralité croissante, à la patrie et à l'humanité. » A vrai dire, comme la génération n'est pas nécessairement sexuée et que la distinction même des sexes n'est point originelle dans la nature ni dans la « substance vivante » proprement dite, mieux eût valu s'en tenir à cette proposition plus générale que l'égoïsme est la force de concentration due au besoin de se nourrir et l'altruisme la force d'expansion due au besoin d'engendrer. En effet, il y a dans l'être vivant un premier mouvement de concentration, de gravitation sur soi, par lequel il s'assimile les choses extérieures dont il a besoin; ramener les autres choses à soi, voilà l'égoïsme, et voilà aussi la nutrition. M. Littré aurait pu donner comme exemple l'égoïsme instinctif et exclusif de l'enfant, qui, étant un être imparfait et incomplet, un être pour ainsi dire encore vide, a besoin tout d'abord de se nourrir, de se compléter, de se remplir, et qui pour cela tire tout à soi comme la plante aspirant le suc de la terre. Mais le besoin de nutrition n'est pas le seul : il faut, selon l'expression de M. Littré, que la substance vivante subsiste non-seulement comme individu, mais encore comme espèce. Nous ajouterons, avec Darwin (dont M. Littré rejette d'ailleurs la théorie transformiste au rang des hypothèses indémontrées), que l'existence même de l'individu présuppose celle de son espèce, ou du moins d'autres individus analogues à lui, puisque, sans son espèce, sans les individus analogues qui lui ont donné naissance, il n'existerait pas. Aussi l'hérédité et la sélection, dont M. Littré ne pourra refuser d'admettre ici l'influence, ont-elles nécessairement implanté dans l'individu certaines fonctions et certains besoins relatifs à l'espèce : des individus dépourvus de ces fonctions ou de ces besoins auraient disparu sans se reproduire, sans laisser d'espèce après eux. Un être qui a été engendré a donc par cela seul un besoin et une capacité d'engendrer à son tour, capacité plus ou moins développée ou rudimentaire. Demandons-nous maintenant en quoi consiste la génération même dans ce qu'elle a de plus essentiel, d'après la science contemporaine. C'est simplement la reproduction d'une cellule par une autre, une sorte de prolongement et de répétition. — L'être, pourrait-on dire avec l'auteur de *la Morale d'Épicure* (1),

(1) Voir M. Guyau, *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines.*

une fois nourri et développé, a un excédent, une sorte de trop-plein ; la cellule une fois achevée se prolonge et se répète elle-même : en continuant de se nourrir, elle se trouve nourrir aussi une cellule similaire. De là un mouvement du dedans vers le dehors, et pour ainsi dire une expansion centrifuge qui s'oppose au mouvement primitif du dehors vers le dedans, à la concentration sur soi. Aristote disait : « Tout être parvenu à son entier développement engendre, » et les platoniciens considéraient la génération comme une sorte de surabondance, d'excès de richesse, nous dirions aujourd'hui d'excès de nutrition. — Ces considérations nous semblent propres à rectifier et à compléter la théorie de M. Littré, qui voit dans le besoin de génération l'origine physiologique de l'altruisme, comme dans le besoin de nutrition l'origine de l'égoïsme (1).

Des idées analogues à celles de M. Littré, quoique non identiques, se retrouvent dans l'ouvrage de M. Spencer sur la morale, dont nous avons récemment rendu compte. M. Spencer, lui aussi, admet une sorte d'*altruisme physique et inconscient*, duquel procède par évolution l'altruisme moral et conscient. « Toute action en effet, consciente ou non, qui implique une dépense de la vie individuelle pour accroître la vie chez les autres individus, est évidemment altruiste en un sens, sinon dans le sens usuel. » Les êtres les plus simples de la nature se multiplient habituellement par fission spontanée. Généralement les infusoires ou autres protozoaires brisent leur corps en petites parties dont chacune est le germe d'un autre animal, « si bien que le parent est entièrement sacrifié pour former sa progéniture. » Voilà l'altruisme à son premier degré. Chez d'autres animaux, les parens abandonnent une partie de leur substance pour former celle de leurs petits, et parfois ils meurent dès qu'ils ont engendré. Les sacrifices consciens sont au fond identiques aux sacrifices inconsciens : du haut en bas de l'échelle, réduisez-les à leurs termes les plus élémentaires, vous y trouverez la même nature essentielle : « A la fin comme au commencement, l'altruisme implique une perte de la substance corporelle. » Lorsqu'une partie du

(1) Mais, dira-t-on, « cela est bien grossier. » — A cette objection superficielle M. Littré répond avec raison : — « Bien grossier ? Je rencontre cette expression en un passage de Bossuet, dans cet écrit sur *la Comédie* où il s'est montré si violemment hostile à tous les instincts modernes : — Ces passions, dit-il, qu'on veut appeler délicates, et dont le fond est si grossier. — Mais, théologien imprévoyant des objections, de qui, si votre théologie est vraie, tenons-nous ce fond grossier que vous nous reprochez? Et qui, car il faut bien que j'anthropomorphise pour vous répondre, qui a imaginé de nous obliger aux conditions de la nutrition et de la sexualité? Laissons ces dires, qui jadis ont été l'aliment d'une autre civilisation et qui sont désormais sans vertu réelle et progressive. Grossier ou non, c'est d'un fond simple que tout part pour croître en complexité et en raffinement. » (*La Science au point de vue philosophique*, p. 347.)

corps des parens s'en détache sous forme de gemmule, d'œuf ou de fœtus, le sacrifice matériel est évident; lorsque la mère fournit le lait qui fait croître l'enfant, on ne peut mettre en doute qu'il y a là aussi un sacrifice matériel. « Mais, quoique le sacrifice matériel ne soit pas manifeste lorsque les bienfaits dont profitent les enfans ou d'autres êtres consistent dans un emploi de notre activité en leur faveur, cependant, comme on ne peut accomplir aucun effort sans une dépense équivalente du tissu, et comme la perte corporelle est proportionnée à la dépense qui a lieu, sans remboursement de la chair consumée, il s'ensuit que les efforts pour rendre service représentent une perte de substance corporelle. » Ainsi M. Spencer voit dans la génération et dans les autres formes de l'altruisme une dépense de vie, plutôt qu'un surplus de vie et un prolongement de l'être. Ces deux points de vue n'ont d'ailleurs rien d'incompatible : en les réunissant, nous croyons qu'on obtient une explication complète et vraiment positive de l'altruisme dans ses origines physiologiques.

Si le positivisme français a bien mis en lumière une des principales racines de l'altruisme dans l'organisation même de l'être vivant, il nous semble inférieur à l'école anglaise dans la question suivante : — Quels sont les rapports de l'égoïsme et de l'altruisme? Le second est-il une force entièrement distincte du premier, ou en est-il sorti par voie d'évolution? — L'école positiviste nous laisse en présence des deux tendances primordiales de l'être sans paraître tenir beaucoup à chercher l'unité sous cette dualité. On sait d'ailleurs que le positivisme se défie de l'unité et des procédés de synthèse par lesquels on l'obtient; il n'aime pas qu'on veuille ramener un ordre de choses à un autre, surtout un ordre supérieur à l'inférieur : c'est même dans cette réduction du supérieur à l'inférieur qu'il fait consister essentiellement le matérialisme, suspect à ses yeux comme le spiritualisme. Aussi, tout en parlant d'*évolution*, il est peu favorable aux idées de *transformisme*, et conséquemment au darwinisme. S'en tiendra-t-il donc en morale à ces deux faits bruts : — l'homme a des tendances égoïstes et l'homme a des tendances altruistes, — sans se demander si la psychologie (à laquelle d'ailleurs il ne croit guère), ou la biologie (en laquelle il a pleine confiance) ne peut pas montrer dans l'altruisme une transformation de l'égoïsme? Une telle méthode est sans doute prudente et conforme à l'esprit circonspect des savans; mais, en morale, il faut bien prendre un parti à ce sujet et se former une opinion sur l'origine première de l'altruisme. En effet, Auguste Comte va jusqu'à nous demander un dévoûment entier à autrui, une complète abnégation, un « amour » de l'humanité capable d'étouffer tout égoïsme et de s'élever au sacrifice. « Quand

même, dit-il, la terre devrait être bientôt bouleversée par un choc céleste, vivre pour autrui, subordonner la personnalité à la sociabilité, ne cesserait pas de constituer jusqu'au bout le bien et le devoir suprêmes (1). » Mais, avant de sacrifier ainsi l'égoïsme à l'altruisme, il serait bon de savoir si le second n'est pas une simple forme du premier ou le premier une forme inférieure et bornée du second, ou encore si ce sont là deux tendances irréductibles, comme l'attraction et la répulsion paraissent l'être à certains physiciens. M. Littré nous semble peu explicite sur ce point, tandis que l'école anglaise s'efforce de montrer dans l'altruisme un simple dérivé et un élargissement de l'égoïsme primitif : elle rétablit ainsi la continuité dans la science.

Si l'égoïsme et l'altruisme sont l'un et l'autre, ainsi que semblent plutôt le croire les positivistes, deux ressorts primitifs de la machine humaine, comment choisir entre ces deux mobiles ? — M. Littré invoque ici la nature et la raison. La nature, dit-il, fait triompher peu à peu l'altruisme sur l'égoïsme ; donc le premier est *supérieur* au second et doit être préféré. — Supérieur en quel sens? demanderons-nous. Ce ne peut être au point de vue d'une moralité ou d'une perfection intrinsèque qui n'existe pas pour les positivistes. Ce n'est pas non plus une question de plaisir ou d'intérêt, car les positivistes n'admettent pas l'utilité comme critérium moral. Dès lors, c'est simplement une question de complexité dans le mécanisme vital et de succession dans le temps. L'altruisme est *ultérieur* et *plus complexe*, voilà tout ce qu'on peut dire. Est-ce assez pour persuader à l'homme de suivre la tendance vers autrui plutôt que la tendance vers soi ?

A défaut de la nature, M. Littré invoque la raison, l'intelligence, dont l'intuition fondamentale est celle de l'identité et de l'égalité. Il rapproche, comme nous l'avons vu, l'assentiment de la science et l'assentiment du devoir : des deux côtés il voit une vérité qui s'impose, qui *commande*, là toute spéculative et ici toute pratique. Sa morale ressemble à celle qui fait reposer le bien sur le vrai, sur la logique ou les mathématiques, sur l'ordre ou sur les nombres. La justice est pour lui de nature intellectuelle : échange ou compensation, nous la mesurons à une égalité que nous établissons entre les choses ou entre les personnes, et qui se ramène à l'axiome mathématique A = A.

Mais d'abord, pourra-t-on objecter à M. Littré, l'égalité n'existe pas en fait entre les personnes ; vous voilà donc obligé de dire non plus : « Un homme égale un homme, » mais : « L'égalité n'existant pas, il faut qu'elle existe ; l'égalité n'étant qu'une idée, il faut

(1) Vol. Ier, p. 507.

qu'elle devienne une réalité.» Or, pourquoi, au point de vue purement mathématique, l'égalité serait-elle préférable à l'inégalité ? $A = A$ n'a pas plus de valeur mathématique que $A < A$ ou $A > A$. Là où l'inégalité existe en fait, elle est la réalisation d'une idée mathématique au même titre que l'égalité; et là où l'égalité n'existe pas, il n'y a aucune raison mathématique pour la rétablir. Les mathématiques constatent, mais ne réparent pas. Le mot de *compensation*, sur lequel s'appuie M. Littré dans sa théorie de la justice, offre sans doute une apparence mathématique, mais ce n'est qu'une apparence. Quand elle est moralement nécessaire, la compensation s'établit sans doute selon les mathématiques; mais ce ne sont pas les mathématiques qui la rendent nécessaire. En fait, les nombres régissent partout le monde, la douleur comme le plaisir, et vous n'avez rien à désirer au-delà sous le rapport mathématique. Vous êtes donc obligé de faire appel à une idée supérieure, et tout au moins de résoudre les mathématiques en *logique*. D'ailleurs, l'axiome $A = A$ n'est que l'axiome logique d'identité, dont la forme négative est l'axiome de contradiction. Dirons-nous donc que la moralité consiste à éviter la contradiction dans sa pensée, à conserver d'un bout à l'autre l'identité logique de sa pensée ? C'est en effet à des raisons de ce genre que Hobbes et Spinoza ont recours pour nous engager à respecter les contrats. — Vous désirez vivre en société, nous dit Hobbes; logiquement, vous devez désirer les moyens d'arriver à ce but; or le contrat est un de ces moyens, donc vous devez le respecter. — Celui qui viole un contrat, nous dit à son tour Spinoza, est en contradiction avec soi-même : il désire et ne désire pas à la fois vivre en société. — Je réponds que la contradiction invoquée par Hobbes et Spinoza n'est qu'apparente : elle recouvre un accord réel et une réelle identité de l'égoïsme avec lui-même. Mon intérêt étant ma loi, je ne contracte qu'en vue de mon plus grand intérêt; le jour où le contrat ne me satisfait pas, je le romps. La société, dans le système égoïste, n'est pas pour moi un but, elle est un moyen. L'apparente contradiction se résout donc en une identité fondamentale, encore plus complète que celle sur laquelle M. Littré veut faire reposer la justice : moi = moi, et moi avant tout. Ainsi raisonnait Bonaparte, opposant aux reproches de sa femme ce qu'il appelait lui-même « son éternel *moi*, en dehors et au-dessus de l'humanité (1). »

En généralisant la doctrine de M. Littré sur l'analogie entre la démonstration et la justice, entre l'assentiment au vrai et l'assentiment au juste, on aboutirait à dire que c'est l'absurde qui constitue le mal et le logique qui constitue le bien. Nous n'objec-

(1) Voir les *Mémoires* de Mme de Rémusat.

terons pas à cette théorie ce que Jouffroy objectait à Wollaston : « Si je donne de l'arsenic à quelqu'un pour l'empoisonner, je respecte les lois qui président aux propriétés de l'arsenic, je respecte les vérités chimiques; mon action est logique, pourquoi donc serait-elle mauvaise? » Car M. Littré pourrait répondre à cette naïve objection de Jouffroy : — Le *bien* ne consiste pas à respecter les vérités *chimiques* qui régissent les propriétés des poisons, mais les vérités *morales* ou sociologiques qui régissent les relations des hommes entre eux et rendent l'empoisonnement incompatible avec la vie en société; aucun fait reel n'est absurde au point de vue de la logique en général, ni des mathématiques, ni de la mécanique, ni de la physique, car alors il ne saurait exister; mais une action peut être contraire à la logique des relations humaines, et c'est à ce point de vue qu'elle est tout ensemble absurde et injuste. Jouffroy a donc tort de ne pas distinguer les vérités morales et sociales d'avec les autres vérités. — Rien n'est plus certain, mais la théorie de M. Littré, comme celle de Wollaston, n'en roule pas moins encore dans un cercle vicieux. En effet, il reste toujours à savoir pourquoi l'empoisonnement, par exemple, est contraire à la suprême fin morale ou sociale, ce qui suppose qu'on a déterminé cette fin. Est-elle donc le plaisir et l'intérêt particulier, ou l'intérêt général? est-elle un bien supérieur à toute considération de plaisir ou d'intérêt? Voilà ce que M. Littré ne nous paraît pas expliquer suffisamment. Tout en rejetant la moralité intrinsèque des métaphysiciens et des moralistes de l'ancienne école, il rejette aussi l'utilitarisme de l'école anglaise; dès lors, tout critérium lui est enlevé : ne pouvant mesurer les actions ni au *bien moral* des spiritualistes, ni au *plaisir* et à l'*intérêt* des naturalistes, il se contente de les mesurer à une prétendue vérité logique, à une prétendue intuition d'égalité ou d'identité. Il reste ainsi à moitié chemin, sans s'apercevoir que le vrai est une pure abstraction, une pure relation, qui ne se comprend que par les choses entre lesquelles on l'établit. La question véritable est de savoir si le dernier terme est ici le plaisir ou s'il est le bien obligatoire, mais à coup sûr il n'est pas « l'identité logique. »

Il nous semble qu'un abus de logique analogue se retrouve chez M. Taine, et ici encore les psychologues de l'Angleterre pourraient nous accuser, nous Français, d'être trop purement logiciens. M. Taine dit que la moralité est une simple question d'étendue dans les jugemens et les sentimens, ou, comme disent les logiciens classiques, *d'extension*. Si je prononce ce jugement général : La mort est un mal pour tout homme, et que, sous l'influence d'un sentiment pour ainsi dire coétendu au jugement, je me jette à l'eau pour sauver un homme, mon action elle-même aura, selon M. Taine,

la « grandeur » de la proposition générale et du sentiment général : elle sera vertueuse. — Je doute qu'un pareil raisonnement fasse jamais franchir à quelqu'un le parapet d'un pont pour sauver un homme qui se noie. D'abord on peut le rétorquer : — la mort est un mal pour tout homme, donc elle est un mal pour moi, donc je ne m'y exposerai pas. — La maxime a ici la même étendue, la même « grandeur » que dans l'autre cas; la conclusion, d'après M. Taine, devra donc avoir la même valeur. Ainsi, de cette maxime générale, comme de toute maxime vague, on peut tirer deux conséquences particulières qui s'opposent entre elles. A ne considérer que la grandeur mathématique ou l'extension logique, l'égoïsme a tout autant d'extension et d'universalité que le désintéressement ; il en a même davantage, car l'amour du moi est universel. Pourquoi donc ce sentiment ne paraît-il pas aussi *grand* que l'autre? Évidemment, on joue ici sur le mot grandeur, qui peut avoir un sens purement mathématique et logique, ou un sens esthétique et moral. « Le jugement universel, dit M. Taine, surpasse en *grandeur* le jugement particulier... donc le sentiment et le motif vertueux surpasseront en grandeur le sentiment et le motif intéressé ou affectueux; c'est ce que l'expérience confirme, puisque nous jugeons le motif vertueux supérieur en dignité et en beauté, impératif, sacré. » On voit les métamorphoses que la prestidigitation intellectuelle fait ici subir à l'idée de grandeur, qui, de purement logique, devient esthétique et morale. Tout ce formalisme de jugemens universels et particuliers, qui n'est pas sans analogie avec le formalisme de Kant, laisse en dehors les vrais ressorts de l'action; l'homme se sacrifie pour une idée, oui sans doute, mais non pour une idée purement logique, comme l'extension ou la compréhension des termes d'un jugement. Ce qu'il faudrait expliquer scientifiquement, c'est cet élément nouveau de *beauté*, de *dignité*, de « prescription morale, » de « devoir. » Il faudrait réduire par l'analyse ces idées à leurs élémens, qui sont ou des plaisirs, ou des sentimens esthétiques (lesquels sont encore des plaisirs), ou des volitions, ou tout cela à la fois. Nous regrettons que M. Littré et M. Taine n'aient pas fait cette analyse, et nous espérons que l'auteur de *l'Intelligence* la fera un jour dans son livre sur *la Volonté*.

Si les deux philosophes français sont inférieurs sur ce point aux psychologues de l'Angleterre, en revanche ils nous paraissent supérieurs en ce qu'ils ont mieux compris la nécessité de mettre en relief, dans les sentimens et les actes moraux, l'élément intellectuel. Leur doctrine, à moitié intellectualiste, nous semble une utile transition entre le naturalisme et l'idéalisme, qui sont sans doute en morale les deux moitiés de la vérité. L'école anglaise, nous

l'avons déjà remarqué (1), s'occupe trop des sensations et de leurs causes extérieures, c'est-à-dire du milieu physique ou social; elle ne s'occupe pas assez des idées et de cette sorte de milieu intérieur qu'on nomme l'intelligence. Les positivistes se rapprochent davantage du point de vue idéaliste. Oui, leur dirons-nous, il est vrai que la morale ressemble à la science et qu'elle n'est peut-être qu'une science d'un genre particulier, ou, si l'on veut, une croyance, une hypothèse à défaut de science. Pour nous, nous pensons qu'on ne saurait trop insister sur l'action de la science et des idées qui tendent à se réaliser elles-mêmes : le principal mérite de M. Littré et de M. Taine nous semble être d'avoir entrevu que la moralité est après tout une certaine idée qui s'actualise, un certain jugement qui passe dans les actes; mais il reste toujours à savoir quelle est la vraie nature de cette idée, quelle est la vraie portée et le véritable objet de ce jugement. Ne s'y agit-il que de mathématiques, de logique, de physique? N'y a-t-il point là une part à faire à la métaphysique? Voilà, selon nous, la question fondamentale. Le positivisme en a préparé, mais non encore fourni la solution. Il prétend bien, nous l'avons vu, que la morale est indépendante de toute métaphysique comme de toute théologie, mais son analyse des notions morales est trop insuffisante pour démontrer réellement cette indépendance. Il n'a pas su faire lui-même jusqu'au bout, fût-ce à titre de simple hypothèse, la construction d'une science des mœurs absolument dégagée de tout élément métaphysique, afin de voir jusqu'à quel point elle peut se soutenir.

L'école de la « morale indépendante, » elle, a eu le mérite d'essayer une construction de ce genre. Il s'agit de savoir si elle n'y a point employé des matériaux dont l'usage lui était interdit, des pierres, des colonnes, des frontons dérobés aux édifices métaphysiques et même théologiques. Examinons le travail de cette école et voyons s'il n'est pas d'un style par trop composite.

III.

Le premier point sur lequel ont insisté les partisans de la morale indépendante, c'est la séparation de la morale et de la théologie, si énergiquement réclamée par Proudhon. Sur ce point, leur argumentation est concluante. Les religions veulent en vain faire descendre la morale du ciel comme les Indiens faisaient descendre du ciel le Gange aux eaux fécondes : la science a montré la source du

(1) Voir la *Revue* du 1er juillet.

Gange sur les montagnes de la terre et la source de la morale sur les sommets de la pensée humaine.

Les théories qui subordonnent la morale à la théologie cherchent la loi de la conscience en dehors de la conscience même. Pour les partisans de cette opinion, toute loi est un lien et tout lien est extérieur à ce qu'il lie : le mot même d'obligation leur semble indiquer cette action du dehors qui enchaîne le dedans, comme dans un état la volonté du législateur lie les volontés des citoyens; l'acte de moralité ne peut avoir pour eux une valeur absolue que s'il emprunte cette valeur à la volonté de l'être absolu (1). — Mais comment les théologiens et les philosophes mystiques, — catholiques ou protestans, — pourront-ils nous donner une idée de cet être absolu et de ses volontés, s'ils restent fidèles à leurs principes? Ils commencent par poser l'absolu comme insondable, incompréhensible : ses voies sont cachées, ses desseins sont des mystères; sa justice, comme dit M. Mansel avec Pascal, n'est pas la nôtre; sa sagesse et sa miséricorde peuvent être incompatibles avec ce que nous appellerions sagesse et miséricorde; « la plus haute moralité humaine que nous puissions concevoir ne lui sert pas de sanction (2). » S'il en est ainsi, répondrons-nous, puisque l'absolu est si bien caché, laissons-le sous ses voiles; nous ne saurions rien connaître de ce qu'il est ni de ce qu'il veut, et nous ne pouvons que lui dire avec le poète :

> Garde ta grandeur solitaire,
> Ferme à jamais l'immensité!

Cette première position des mystiques est donc intenable. Il faut bien qu'ils arrivent à dire que l'absolu se révèle de quelque manière. A défaut de la science, ils invoquent alors la foi. Hamilton et ses disciples nous déclarent que, si nous ne pouvons rien *connaître* des

(1) « Selon les théologiens, dit Bergier dans son *Dictionnaire de théologie*, la *loi* est la volonté de Dieu intimée aux créatures intelligentes, par laquelle il leur impose une obligation, c'est-à-dire les met dans la nécessité de faire ou d'éviter telle action, sinon d'être punies. Ainsi, selon cette définition, sans la notion d'un Dieu et d'une providence, il n'y a point de loi et d'obligation morale proprement dite. C'est par analogie que nous appelons lois les volontés des hommes qui ont l'autorité de nous récompenser ou de nous punir; mais, si cette autorité ne venait pas de Dieu, elle serait nulle et illégitime. La raison, ou la faculté de raisonner, peut nous indiquer ce qu'il nous est avantageux de faire ou d'éviter, mais ne nous impose aucune nécessité de faire ce qu'elle nous dicte; elle peut nous intimer la loi, mais elle n'a point par elle-même force de loi. Si Dieu ne nous avait point ordonné de la suivre, nous pourrions y résister sans être coupables. Le flambeau qui nous guide et la loi qui nous oblige ne sont pas la même chose. » Cette opinion, soutenue déjà par Puffendorf, a été reprise de nos jours, sous une forme plus philosophique, par M. Emile Beaussire dans son très intéressant travail sur *le Fondement de l'obligation morale* (1853).

(2) Mansel, *Limits of religious thought*, p. 28.

attributs de Dieu, nous avons cependant le devoir de *croire* qu'il a tels et tels attributs. Mais cette nouvelle thèse est aussi insoutenable que la précédente. On peut en effet répondre, avec M. Spencer : — Le devoir n'exige de nous ni l'affirmation ni la négation de ce que nous ne savons pas. Notre devoir veut que nous nous soumettions avec humilite aux limites de notre intelligence et que nous ne nous révoltions pas contre elles. — Admettons cependant que l'absolu ait quelque détermination, quelque attribut auquel on puisse *croire* et qui fonde pour l'homme l'obligation d'obéir à ses lois; quel sera cet attribut? Il en est un que les théologiens et les métaphysiciens ne manquent jamais de lui accorder : la puissance; alors même qu'ils prétendent ne lui rien attribuer, c'est au fond la puissance qu'ils lui attribuent ; *absolu* est pour eux synonyme de puissance première et infinie. Ainsi, les mêmes philosophes ou théosophes qui prétendent que prêter à Dieu une bonté et une justice du genre des nôtres serait l'humaniser, n'hésitent jamais à lui prêter l'omnipotence ou la volonté absolue, comme s'il n'y avait plus là aucun anthropomorphisme! C'est qu'ils ont toujours besoin de la puissance divine pour fonder notre obligation d'obéir à Dieu, tandis que la bonté et la justice divines sont inconciliables avec les dogmes qu'ils enseignent. Au reste, cette nouvelle conception de l'absolu ne leur permet pas plus que les précédentes de fonder une morale : ils ne voient pas qu'une volonté toute-puissante est un principe matériel de crainte, non un principe moral d'obligation; tout en accusant autrui de matérialisme, ils cachent le matérialisme sous leur mysticité. Une puissance absolue peut être physique, elle peut être la matière éternelle, elle peut être le Dieu-Nature de Spinoza; rien ne prouve que ce soit un absolu *moral*. Comment donc savoir qu'il existe un Dieu moral, un Dieu bon, un vrai Dieu? Et s'il existe, comment savoir qu'il a telle ou telle volonté? Deux réponses sont possibles : ou c'est la conscience morale qui pose l'existence, les attributs et les volontés de Dieu, et alors le cercle vicieux est immédiat; ou c'est une révélation extérieure, et le cercle, pour être reculé, n'en est pas moins inévitable. Comment, en effet, savoir qu'une révélation a eu lieu? — Historiquement, dites-vous. — Soit. Comment reconnaître alors qu'elle a été divine, et non par exemple diabolique? Car le démon aussi, selon les théologiens, a fait des miracles et il en fera de nouveaux à la venue de l'Antéchrist. Vous voilà donc obligés d'invoquer la *moralité* de la révélation pour en prouver la *divinité*. Ce n'est pas tout; comment savoir, sans apporter encore des raisons morales, que cette révélation, même en la supposant divine, est de la part de Dieu une vérité et non un mensonge? Peut-être s'est-il servi de nous comme d'instrumens pour une œuvre

dans laquelle nous ne serons plus rien un jour. Vous vous récriez : — Dieu est véridique! — Mais comment le savez-vous ou le croyez-vous, sinon parce que la véracité est une qualité morale et même d'une « *moralité humaine?* » Vous voilà donc forcés de faire dépendre, vous aussi, la théologie de la morale, non plus la morale de la théologie, et de reconnaître que vous étiez dupes tout à l'heure d'une illusion intellectuelle. Cette illusion est celle de tous les théologiens : leur raison est comme une lumière qui, apercevant sa sphère de rayonnement sans apercevoir le centre qui est elle-même, croirait recevoir du dehors les rayons qu'elle y envoie. Pascal lui-même, après avoir prétendu que Dieu est absolument au-dessus de notre justice, finit par lui imposer, au nom de cette justice, certains « devoirs » auxquels il ne peut se soustraire. — Il y a des choses impossibles, s'écrie-t-il, « par le *devoir* de Dieu (1). » Le devoir de Dieu! Par quel moyen, demande avec raison M. Littré, Pascal pouvait-il connaître « les devoirs de l'être suprême (2)? »

Non-seulement, peut-on dire aux théologiens, l'existence, les attributs et les devoirs de Dieu vous échappent, mais vous ne pouvez pas davantage déterminer les devoirs de l'homme : chacun d'eux vous ramène dans le même cercle vicieux. D'abord, quand vous dites que la morale est fondée sur l'obéissance à la volonté absolue, comment savez-vous que c'est pour l'homme un devoir, une obligation *morale* d'obéir à Dieu? De plus, comment passer de ce devoir général aux devoirs particuliers? comment distinguer ce qui est conforme et ce qui est contraire à la volonté divine? Si vous voulez pour cela recourir à la révélation, comment en interpréter le vrai sens sans faire appel à la conscience? Vous ressemblez à un homme qui s'obstinerait à lire un poème dans une traduction, — et dans une traduction mêlée de contre-sens ou d'interpolations de toutes sortes, — quoique possédant le poème dans la langue originale, qui serait précisément sa propre langue. Il ne pourrait vérifier la traduction que sur le texte, et cependant il nierait le texte. Mais passons sur toutes ces pétitions de principe et supposons que vous puissiez déterminer ce qui est bon ou mauvais; pourrez-vous du moins, avec la volonté absolue extérieurement révélée, produire une véritable obligation? Non, on vous répétera qu'une volonté, en tant que telle, n'oblige pas : elle ne peut que menacer ou contraindre. Au reste, la volonté absolue, malgré le nom que vous lui donnez, n'est pas vraiment pour nous une volonté *absolue*, puisque nous pouvons vouloir le contraire de ce qu'elle

(1) *Pensées*, XXIII, 11. Édit. Havet.
(2) *La Science au point de vue philosophique*, page 326.

veut, et même, à vous en croire, le vouloir éternellement. La révolte est donc toujours possible; voilà Dieu tenu en échec et, au fond, toujours vaincu : le Satan de Milton peut défier Dieu à bon droit. L'obéissance même, quand elle existe, ne produit pas en nous la moralité et n'est pas plus morale en soi que la révolte, car elle est l'obéissance à une loi qui nous demeure étrangère : nous ne sommes pas nous-mêmes bons. — Ainsi, quoi que vous fassiez, vous aboutissez toujours à dire : Dieu ne commande pas en tant que volonté pure, mais en tant que sagesse et bonté, et il nous commande précisément ce que nous nous commandons à nous-mêmes; dès lors, à quoi sert de le faire intervenir?

Concluons que c'est la religion qui, dans ses croyances et dans ses prescriptions, relève de la morale, non la morale de la religion. En son essence, la religion n'est qu'une morale symbolique, projetée par l'homme dans l'infini. L'homme s'imagine que sa moralité est contenue et englobée dans sa religion, comme dans un empire sans bornes dont elle subirait les lois; en réalité, c'est la moralité humaine qui contient et enveloppe la religion. On pourrait comparer cette illusion intellectuelle à l'illusion sensible que nous prêtent les théories d'un psychologue moderne de l'Allemagne : à l'en croire, le monde extérieur et sans bornes que la vision aperçoit n'est nullement avec notre cerveau dans le rapport du contenant au contenu, de la grandeur à la petitesse ; c'est notre tête, au contraire, qui est immense et qui contient en elle toutes les relations des étoiles aux étoiles, des mondes aux mondes, ces infiniment petits perdus dans l'infiniment grand; nous nous croyions avec Pascal engloutis dans l'immensité du cosmos; c'est au contraire le cosmos qui est contenu dans l'immensité de notre pensée. Ce paradoxe, pour les rapports de la morale et de la religion, devient une vérité : le ciel que nous plaçons au-dessus de nous est en nous, dans notre conscience, et Dieu est notre idéal intérieur que nous imposons à l'univers.

IV.

A vrai dire, l'indépendance de la morale par rapport à la religion est un point sur lequel sont d'accord presque tous les philosophes dignes de ce nom, positivistes, criticistes, spiritualistes, matérialistes; mais ce qui est encore un objet de controverses, ce sont les rapports de la morale avec la métaphysique. Les partisans de la morale indépendante s'accordent avec les positivistes pour chercher une science des mœurs en dehors de toute opinion métaphysique sur la nature de l'homme et sur le principe ou la fin de l'univers; mais ils prétendent en même temps conserver les idées

de devoir et de liberté, que les positivistes rejettent. C'est cette position moyenne entre l'ancienne morale et la nouvelle qu'il importe d'examiner.

Pour procéder méthodiquement, considérons d'abord le rapport des autres sciences avec la métaphysique. On peut et on doit reconnaître avec les positivistes, avec les partisans de la morale indépendante, avec M. Vacherot, que la théorie et la pratique des sciences, par exemple de la géométrie, ne changent pas selon les doctrines métaphysiques du savant. Les définitions, les axiomes, les démonstrations de la géométrie expriment certaines relations dans l'étendue et n'enveloppent aucune affirmation sur la nature absolue de l'étendue. Que nous soyons dans l'espace comme dans un milieu extérieur et indépendant de nous, ou au contraire que l'espace soit en nous, que le monde entier, selon la théorie dont nous parlions tout à l'heure, soit contenu dans notre tête, devenue ainsi une réelle immensité où se perd l'immensité des choses, ces opinions ne changent rien ni aux relations visibles des objets dans l'espace apparent, ni à leurs relations possibles dans l'espace idéal. Le rapport du myriamètre au mètre sera toujours pour nous le rapport de dix mille à un dans tous les espaces, quelle que soit leur nature absolue, sur laquelle le géomètre en tant que géomètre n'a pas à se prononcer. De même pour la pratique de la géométrie, par exemple pour l'arpentage. Certains géomètres de l'Allemagne contemporaine, grands amateurs de paradoxes, ont supposé un espace réel à deux dimensions et un espace apparent à trois. Si cette hypothèse était réalisée, nous vivrions sur un plan au lieu de vivre dans un solide; nous aurions de la longueur et de la largeur sans aucune épaisseur, comme les figures d'un tableau : l'arpenteur qui croit se mouvoir en avant serait donc dans l'illusion, comme un personnage de tableau qui, se voyant avancer la jambe, s'imaginerait qu'il sort réellement de son cadre. D'autres géomètres ont fait, comme on le sait encore, la géométrie de l'espace à quatre, cinq, six dimensions, et même celle de l'espace qui aurait un nombre indéfini de dimensions. Voilà des espaces pour tous les goûts, et les métaphysiciens n'ont que l'embarras du choix. Mais l'arpenteur est-il obligé de choisir et d'affirmer l'un ou l'autre de ces espaces? Nullement. Qu'il sorte ou ne sorte pas du plan où il se meut ou croit se mouvoir, les relations entre les pieux qu'il plante ou croit planter en terre seront toujours les mêmes au point de vue purement géométrique. Il agit au milieu des relations; son art s'exerce sur des relations; il vit pour ainsi dire de relations et n'a pas besoin de prendre un parti pour ou contre l'absolu. L'absolu n'entre point dans les données du problème; il n'est pas en cause : s'il règne, il ne gouverne pas.

Voilà pour ce qui concerne l'objet pensé en géométrie; passons

maintenant au sujet pensant. Le géomètre a-t-il à se prononcer sur la nature absolue de l'activité intellectuelle et volontaire qu'il met en œuvre soit pour penser la géométrie, soit pour agir selon les règles de la géométrie? La pratique de l'arpentage changera-t-elle selon qu'on se représentera notre volonté comme essentiellement libre ou comme nécessitée? — Il est possible que cette question du libre arbitre se pose quand il s'agira de savoir si l'arpenteur a ou n'a pas accompli tel travail qu'il avait promis de faire : c'est alors une question d'honneur et d'obligation, non plus une question de géométrie, et il peut être important sur ce point de savoir si le géomètre est libre ou ne l'est pas. Mais, une fois qu'il a décidé de faire un travail géométrique, son activité, en tant qu'appliquée à ce travail, tombe sous les lois de la géométrie : libre ou non, il ne pourra mesurer un terrain rectangulaire qu'à la condition de connaître la base et la hauteur du rectangle; il ne pourra déterminer l'altitude d'une montagne qu'au moyen d'un triangle dont il connaîtra les principaux élémens. Ici donc la nature absolue de notre activité primitive n'a rien à voir : il s'agit, pour ainsi dire, d'une activité seconde, déterminée, s'exerçant sur des rapports qu'elle ne peut changer et subissant par là même la nécessité des lois mathématiques.

Outre la question de l'essence et de la cause, la métaphysique se demande quelle est la fin dernière et absolue non-seulement de notre activité, mais même de l'univers. Évidemment, la théorie et la pratique de la géométrie ne sont point suspendues à la question du but final que le géomètre poursuit. Que ce but soit un intérêt matériel, ou le plaisir de la science, ou l'accomplissement d'une obligation; que d'autre part le but de la société tout entière, et même de l'univers entier, soit la vie la plus heureuse ici-bas ou le développement d'une vie supérieure, qu'importe au géomètre en tant que géomètre? Son but prochain et immédiat, c'est simplement de déterminer par la pensée et de réaliser par le mouvement les vraies relations géométriques qui existent entre les choses. La géométrie, théorique ou appliquée, enseigne à connaître ou à réaliser ces relations, quel que soit le but ultérieur qu'on se propose. Elle ne décide donc rien sur la fin absolue et se borne à une sorte de finalité relative; elle n'est pas comme un archer qui ne viserait rien moins que l'infini et voudrait imprimer à sa flèche un mouvement sans fin : elle vise un but rapproché sur lequel elle veut que sa flèche, sans aller plus loin, s'arrête.

En définitive, dans l'ordre de la connaissance et de la pratique, la géométrie est complète, en tant que science particulière, indépendamment des croyances métaphysiques et de leur application.

C'est ici le cas d'appliquer, dans le domaine scientifique, la grande règle politique qu'on nomme la séparation des pouvoirs : ce qui est de la compétence du métaphysicien n'est point de la compétence du géomètre, pas plus que le pouvoir législatif ne peut être confondu avec le pouvoir judiciaire. Il en est de même de toutes les autres sciences proprement dites, mécanique, physique, physiologie, etc. Le positivisme, en séparant leur domaine de celui de la métaphysique, se montre donc en parfaite conformité avec l'esprit moderne.

Maintenant, la morale elle-même est-elle une science semblable aux autres, et n'a-t-elle avec la métaphysique, comme les sciences positives, qu'une liaison indirecte et lointaine, — liaison qu'on pourrait négliger dans la théorie morale et dans la pratique morale, de manière à constituer une science des mœurs toute positive et étrangère aux spéculations sur l'univers?

Ce qui contribue à augmenter ici le désaccord des opinions, c'est que la morale contient réellement deux parties distinctes, dont la première à coup sûr n'est qu'une étude de relations particulières, analogues aux relations qui font l'objet des autres sciences. La morale, en effet, est faite pour des hommes. Notre activité morale s'exerce donc nécessairement dans un milieu matériel. L'action de ce milieu se traduit en nous par la passion, et nos passions sont multiples, particulières, soumises à des lois déterminées, qui sont elles-mêmes des relations déterminées de simultanéité ou de succession. En un mot, nous voulons réaliser un certain idéal dans une diversité de facultés liées entre elles par des relations nécessaires. Ces relations sont l'objet de la psychologie, et la psychologie proprement dite, dégagée des questions métaphysiques, est ou peut devenir une science positive comme la physiologie. De là un certain nombre de questions dérivées, qui ne sont que l'application de la morale à la psychologie et qui offrent un caractère purement scientifique. Par exemple, la tempérance étant admise comme un bien à poursuivre, les moyens de l'atteindre formeront l'objet d'une théorie scientifique, sur laquelle on pourra s'accorder quand même on différerait sur la métaphysique. Celui qui veut devenir tempérant doit prendre telles et telles habitudes, lutter contre telles et telles tendances, résister à ses passions par tels et tels moyens, et ainsi de suite. C'est qu'il s'agit ici d'une fin particulière à atteindre par des moyens particuliers, et comme toute série de moyens, considérée en sens inverse, est une série d'effets, on peut dire encore qu'il s'agit ici d'un effet particulier à produire par des causes particulières. Aussi les préceptes pour acquérir la tempérance sont-ils subordonnés à une hypothèse et offrent-ils un caractère conditionnel. *Si* vous voulez être tempérans, tels et tels moyens sont nécessaires. Mais je puis,

comme dirait Kant, m'affranchir des moyens en rejetant la fin et en répondant que je ne veux point acquérir la tempérance. Vous serez alors obligé de remonter plus haut et de me faire voir que la tempérance est une condition d'un bien supérieur. Par exemple, *si* vous voulez la santé, la tempérance est nécessaire. Mais la santé elle-même est un bien relatif et provisoire; je pourrai donc encore m'affranchir de l'obligation de le poursuivre, à moins que vous ne le rattachiez à un bien supérieur, et ainsi de suite.

Voilà le moraliste entraîné dans un mouvement qui paraît sans fin. Un géomètre, un physicien, un psychologue pourrait légitimement se refuser à remonter ainsi de principe en principe. Le géomètre dirait : Je *suppose* que vous voulez évaluer la superficie d'un triangle, et je vous en donne le moyen; quant à savoir si vous pouvez vous dispenser ou non d'évaluer cette superficie, ce n'est pas mon affaire. — De même le psychologue dira : Si vous voulez être tempérant, je vous en donne les moyens : ne pas vous habituer aux plaisirs de la table ou aux autres plaisirs, ne pas y songer trop souvent, etc. Quant à savoir si vous pouvez vous dispenser ou non de la tempérance, ce n'est pas mon affaire. — Mais le moraliste est obligé de remonter jusqu'au bout la série des conséquences et des principes; car son affaire est de déterminer comment, en définitive, il est bon d'agir : oui ou non, est-il bon d'être tempérant? Il n'y a pas là de condition et d'hypothèse préliminaire, ou, s'il y en a une, il faut la franchir et chercher un principe qui soit enfin à l'abri de ce qu'on pourrait appeler, en style parlementaire, la question préalable. Le mouvement où le moraliste se trouve ainsi entraîné exige donc quelque chose de définitif; c'est le cas de dire avec Aristote qu'un repos est nécessaire et qu'il faut s'arrêter en présence de quelque but capable de satisfaire pleinement la pensée et la volonté.

Sur cette nécessité, tous les moralistes sont d'accord, mais ils différeront sur la nature du point fixe auquel toute la morale doit en quelque sorte venir se suspendre. En effet, on peut se le représenter de deux manières principales, selon qu'on rattache la morale à un *devoir* ou à un simple *fait*. La première solution est au fond celle des partisans de la morale indépendante et de M. Vacherot, tout comme des spiritualistes; la seconde est celle des positivistes. C'est de la première que nous devons actuellement nous occuper.

L'hypothèse du devoir proprement dit, depuis longtemps familière à l'humanité, a reçu de Kant son expression la plus rigoureuse. Les partisans de la morale indépendante ont emprunté à Kant, comme l'avait fait Proudhon lui-même, leur formule du devoir : *inviolabilité de la liberté humaine, dignité et respect de la personne humaine*; mais ils soutiennent, à l'encontre de Kant,

que l'inviolabilité, le devoir et le droit sont eux-mêmes de simples faits de conscience psychologiques, qui n'ont rien de métaphysique. Analysons donc l'idée du *devoir*, non pour décider si elle est le vrai fondement de la morale, mais uniquement pour savoir si, en l'admettant ou en la rejetant, on admet ou on rejette une idée métaphysique.

Le devoir, tel que l'entendent les partisans mêmes de la morale indépendante, et en particulier M. Vacherot, renferme en premier lieu l'idée d'une fin à atteindre, en second lieu celle d'une activité capable de l'atteindre, et de plus il exprime un certain rapport original entre cette fin et cette activité. Tout d'abord, les partisans de la morale indépendante nous concéderont, puisqu'ils admettent un devoir, que la fin à laquelle il nous commande d'atteindre ne saurait avoir une valeur relative, car nous retomberions alors dans l'inconvénient signalé tout à l'heure. Quand une chose n'a qu'une valeur relative, on n'est tenu de la faire qu'autant qu'on veut atteindre une fin supérieure pour laquelle elle sert de moyen, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on rencontre, soit un fait auquel on s'arrête, soit une fin idéale ayant une valeur absolue. C'est seulement cette fin, s'il y en a une, qu'on peut imposer sans condition et sans restriction : — Tu dois vouloir telle fin non pour une autre, mais pour elle-même. — L'idée de devoir, vraie ou fausse, suppose donc l'idée d'une fin absolue. Dès lors, un premier élément métaphysique ne s'introduit-il pas dans la morale ainsi entendue? C'est *l'absolu* que nous imposent, à tort ou à raison, M. Vacherot, Mme C. Coignet, M. Morin et autres partisans du devoir, et cependant ils croient avoir éliminé de la morale toute notion métaphysique. Kant n'était-il pas plus conséquent avec lui-même quand il appelait le devoir un impératif catégorique, c'est-à-dire un commandement sans condition, un commandement absolu, et qu'il fondait sa morale, bonne ou mauvaise, sur une « métaphysique des mœurs? » Cette fin inconditionnelle que suppose le devoir, beaucoup de spiritualistes, à la suite de Platon, de Malebranche, de Leibniz, l'appellent aussi, soit la *perfection*, soit le bien *infini*. Et en effet, disent-ils, si une chose n'est pas parfaite, au moins en son genre, on peut et on doit lui préférer ce qui est plus parfait; on peut donc se soustraire à l'obligation de la première en vue de la seconde. M. Vacherot dira-t-il que cette idée de perfection n'a rien de métaphysique? De même, ce qui n'est pas infini, incomparable, inestimable, ne saurait avoir une valeur inconditionnelle, pas plus que la grandeur de la terre, qui devient petitesse par rapport au soleil et immensité par rapport au grain de sable, n'est une grandeur absolue. Dira-t-on encore que l'idée d'infini n'a rien de métaphysique?

« Mais le devoir n'est pour nous qu'un *fait de conscience*, » objectent les partisans de la morale indépendante et, avec eux, M. Vacherot. — Le devoir, répondrons-nous, pour qui le reconnaît, est évidemment plus qu'un fait; il est une *nécessité*, et une nécessité absolue : ce qui *doit* être ne dépasse-t-il pas ce qui *est?* L'homme conçoit le devoir, voilà qui est un *fait*, mais, de ce que je conçois Dieu, on ne déduit pas que Dieu soit lui-même un fait; de ce que je conçois un hippocentaure, on ne conclut pas que l'hippocentaure soit un fait. L'école de la morale indépendante ne passe donc du fait de la conception au fait conçu qu'en abusant de l'ambiguïté des termes.

M. Vacherot, à la suite de Jouffroy, fait un effort digne d'attention pour déduire de la nature humaine, observée par la psychologie, la fin humaine, puis de cette fin le devoir, sans recourir à la métaphysique. « Il suffit, dit l'éminent philosophe, de bien poser le problème pour en obtenir une solution facile, juste et pratique. Qu'est-ce que le bien pour un être quelconque? L'accomplissement de sa fin. Qu'est-ce que la fin d'un être? Le simple développement de sa nature. Nature, fin, bien d'un être donné, trois questions qui s'enchaînent logiquement, de manière que le bien se définit par la fin, la fin par la nature. Appliquez cette méthode à l'homme et à la morale : une fois la nature humaine connue par l'observation et l'analyse, vous en déduirez la fin, le bien, la loi de l'homme par conséquent; car la notion du bien entraîne forcément l'idée d'obligation, de devoir et de loi pour la volonté. Tout revient donc à connaître l'homme (1). » — Ainsi posé, le problème ne nous paraît « facile » qu'à la condition de ramener la nature, la fin et le bien à une tautologie ; mais, si on prend les mots de fin et de bien au sens vraiment moral, le problème nous semble insoluble sans l'intervention de la métaphysique. En effet, qu'entend-on d'abord lorsqu'on dit que la nature d'un être est sa fin? Veut-on dire simplement qu'en fait un être tend à être ce qu'il est, désire être ce qu'il est, c'est-à-dire, au fond, s'aime lui-même ou aime sa nature? Cela revient à reconnaître que l'accomplissement des fonctions naturelles a pour effet, pour terminaison naturelle le plaisir, qu'un homme éprouve du plaisir à être un homme, un lion à être un lion, une gazelle à être une gazelle. Mais alors, dire que la nature d'un être est sa fin, c'est dire au fond que sa nature est sa nature, que l'homme tend à être homme et jouit d'être homme, sans quoi il ne serait pas homme, mais autre chose. La résultante du parallélogramme des forces est, si l'on veut, une fin en ce sens, un terme, par cela même qu'elle est l'expression et l'effet de la nature des forces composantes. Dans tout cela, rien de métaphysique assu-

(1) *Essais de philosophie critique*, page 319.

rément, mais aussi, quoi de moral? On peut fonder là-dessus une science des mœurs à l'anglaise ou à la façon des positivistes français, non une morale de bien absolu et de devoir telle que l'entend M. Vacherot. Faut-il donc donner au mot de fin un autre sens que celui de terme naturel, d'achèvement naturel de l'évolution? Faut-il entendre une fin imposée à l'homme par son créateur, une « destinée » à accomplir, un but poursuivi par la nature? Alors on sort de la science positive, on invoque le principe des causes finales, on fait un bond dans la métaphysique; en prétendant passer par simple analyse de la nature à la fin, on introduit subrepticement un terme nouveau, celui-là même qui était en question, et on tourne dans un cercle vicieux.

Entre la *fin* et le *bien*, même tautologie ou même solution de continuité qu'entre la *nature* et la *fin*, selon qu'on donne aux termes un sens purement psychologique ou un sens vraiment moral. Quand vous dites que la fin d'un être est son bien, entendez-vous simplement le bien naturel et psychologique? Alors ce bien ne sera autre chose que le plaisir ou le bonheur. L'homme, encore une fois, jouit d'être homme, est heureux d'être homme, parce que ses fonctions tendent naturellement à faire de lui un homme, non un cheval ou un éléphant. Dès lors, dire que la fin d'un être est son bien, c'est dire que le plaisir naturel de cet être est son plaisir, que sa nature est sa nature, ce qui ne nous avance guère. Mais, si vous soutenez que la fin psychologique d'un être est en même temps un bien *moral*, un *devoir* pour cet être, une loi qui s'impose absolument à lui, vous introduisez de nouveau un élément métaphysique, un bien métaphysique sans lequel il n'y aurait pas de bien moral proprement dit. Dès lors, vous ne pourrez plus dire, sans abuser des termes, que le bien d'un être est sa fin, et que sa fin est sa nature : il faudra prendre ce mot même de nature dans un sens métaphysique et entendre par là sa *vraie* nature, sa nature idéale, sa nature telle qu'elle *doit* être, c'est-à-dire une nature qui n'est pas naturellement la sienne propre, puisque vous avez toutes les peines du monde à la lui faire prendre, en un mot une nature morale qui n'est pas sa nature psychologique, son caractère personnel. Ce pourra être, si vous voulez, la nature de l'homme en général, non la nature particulière de l'individu en question; mais alors de quel droit imposerez-vous à un individu de ressembler au genre? En quoi le genre est-il plus moral que l'individu, si vous n'invoquez pas à l'appui de cette thèse soit l'utilité sociale, soit un idéal de moralité métaphysique? « — Être libre, reste libre, — a dit une certaine école de moralistes pour laquelle nous avons la plus grande sympathie. » L'école de la morale indépendante, que veut ici désigner M. Vacherot, avait en effet proposé cette formule; par malheur, la formule

n'a aucun sens ou a un sens métaphysique. Si on entend par liberté le libre arbitre de certains psychologues, il est inutile de dire à l'homme : « Reste libre, » puisque, selon ces psychologues, il ne dépend pas de l'homme d'avoir ou de ne point avoir le libre arbitre, dont l'usage seul est à la disposition de sa volonté. On veut donc parler d'une certaine liberté métaphysique, d'un certain état de perfection et d'indépendance essentielle; mais alors il faut dire : « Être qui n'es pas encore vraiment libre, *deviens* libre. » M. Vacherot a beau perfectionner sa formule, il la laisse exposée aux mêmes objections : « Être que Dieu a fait *homme*, dit-il, reste homme. Ce mot, bien expliqué par la psychologie, dit tout. » C'est sans doute par métaphore que M. Vacherot parle ici de Dieu, car, s'il fallait prendre les mots au pied de la lettre, ce serait l'introduction dans la psychologie d'une *finalité* établie par *Dieu :* deux postulats métaphysiques à la fois. Quant à « rester homme » au sens psychologique, c'est là un précepte aussi inutile que si on disait : « Triangle, reste un triangle. » Le point délicat, ce serait de dire par exemple : « Triangle scalène, deviens équilatéral; » il faudrait alors justifier le conseil par des raisons de beauté ou d'utilité et montrer en outre qu'il est praticable. Au fond, ce n'est pas de rester homme que l'on veut nous conseiller, c'est de devenir homme en un certain sens supérieur, homme plus raisonnable, plus libre, plus sensible, en un mot plus parfait. Mais sur quoi fonder cette loi : « Tends à la perfection de ton espèce, » sinon sur des raisons d'*utilité* individuelle ou collective, qui seules pourraient fonder une morale positive et que M. Vacherot trouve insuffisantes, ou sur un *devoir à priori*, qui ne peut fonder qu'une morale métaphysique?

M. Vacherot déguise son appel à la métaphysique sous le nom de « synthèse psychologique. » Il reproche à Jouffroy, — et avec beaucoup de raison, — de s'en être tenu dans la psychologie à la simple analyse de nos facultés. « Développe toutes les facultés de ta nature, » disait Jouffroy. M. Vacherot répond excellemment : « Tous ces besoins, tous ces instincts, toutes ces facultés réclament à la fois. Tel besoin presse, tel instinct pousse; l'appétit commande pendant que la raison parle, que la passion crie, que la sensibilité pleure ou s'épanouit. Voilà donc une formule anarchique dont il serait impossible de tirer une véritable règle d'action. Donc à la première formule il faut substituer celle-ci : Développer toutes les facultés de notre nature en subordonnant toujours celles qui ne sont que les moyens et les organes à celles dont la réunion constitue la fin propre de l'homme... Notre nature est complexe, et dans cette complexité il y a lieu de distinguer des faits d'ordre *supérieur* et des faits d'ordre *inférieur*. » De là, nécessité d'une « coordination, » d'une « synthèse psychologique. » Oui, mais reste à savoir

si M. Vacherot a le droit de la changer en une synthèse *morale*. Sur quoi se fondera-t-il pour déclarer que certaines facultés sont *supérieures* et certaines autres *inférieures?* — Sur ce que les unes, dit-il, sont une fin et les autres des moyens. — Nous voilà revenus aux considérations de finalité, qui, si elles restent purement « psychologiques, » n'auront aucune conséquence en morale et ne pourront engendrer des *devoirs :* pourquoi, en effet, serais-je *obligé*, moi, à préférer ce qui *en général* est une fin, si, dans telle ou telle circonstance particulière, avec la nature et le caractère que j'ai, l'ordre habituel des fins et des moyens se trouve pour moi renversé? Ma nature individuelle peut être, par exemple, beaucoup plus portée aux plaisirs de la chair qu'aux plaisirs de l'esprit, surtout si j'ai un cerveau fort étroit et incapable de grandes jouissances intellectuelles ou esthétiques; vous aurez beau alors me dire qu'en général la chair est un moyen pour l'esprit, le peu d'esprit que j'ai me semble au contraire un moyen pour mon gros appétit. Votre « synthèse psychologique » est celle de la généralité des hommes, mais elle peut ne pas s'appliquer à mon individualité : s'il y a en moi, outre l'homme, le lion et l'hydre dont parle Platon, et si même l'hydre domine, pourquoi ne prendrais-je pas pour précepte d'agir conformément à ma nature et à ma fin personnelle ? « Reste à la fois homme, lion et surtout hydre, puisque c'est là que tu excelles. » Vous êtes donc toujours obligé, de raison en raison, d'en appeler pour me convaincre à l'impératif catégorique de Kant, qui est la plus métaphysique des idées, car vous voulez fonder une morale de devoir et non pas seulement de fait. Au reste, M. Vacherot finit lui-même par laisser entrevoir le caractère métaphysique de sa « synthèse psychologique, » lorsqu'il la ramène à la distinction du « sensible » et de « l'intelligible, » de « l'esprit » et de la « chair. » Il y a, dit-il avec Aristote, « un ensemble de faits qui constitue la vie *spirituelle* proprement dite et caractérise l'homme; c'est ce qui fait la nature propre ou l'*essence*, par conséquent la fin ou la loi de l'humanité. Tout le reste, c'est-à-dire l'ensemble des facultés, des instincts, des appétits, des penchans de la vie animale, ne doit être considéré que comme des moyens, des instrumens au service de la *véritable nature humaine*. Le rapport tant cherché, en métaphysique et en morale, du corps et de l'âme, est le rapport de l'organe à la fonction, du moyen à la fin. Toute la science de la nature, de la destinée, de la loi de l'homme est dans ces deux mots (1). » — Prenez ces termes d'essence, de nature, de destinée, de bien, d'esprit et de chair, au sens positif et expérimental, vous aboutissez logiquement à la mo-

(1) P. 320.

rale positiviste anglaise ou française; prenez-les en un autre sens, vous voguez de nouveau en pleine métaphysique. Nous pouvons donc conclure, relativement au principe du bien et du devoir, que la morale indépendante, présentée par ses partisans comme purement psychologique, repose sur cette longue série de postulats : nature et essence métaphysique des êtres, finalité métaphysique, bien métaphysique, devoir et loi métaphysiques, distinction métaphysique du spirituel et du matériel, enfin conception métaphysique d'un ordre et d'un plan imposés à l'univers et à l'homme par un dieu quelconque, panthéistique ou spiritualiste.

Ce n'est cependant pas encore tout, et nous allons dégager un autre postulat d'importance capitale. Pour que la fin absolue, le devoir, nous soit proposé sans condition et absolument, comme le proposent les partisans de la morale indépendante, il faut qu'on nous attribue le pouvoir absolu de l'atteindre. S'il n'en était pas ainsi, le précepte moral prendrait cette forme toute conditionnelle : « Tu dois vouloir la fin absolue, *si tu le peux*. » Pour supprimer cette condition restrictive, on est obligé de supposer en nous un pouvoir qui, par rapport au devoir, sinon sous les autres rapports, est lui-même sans condition. Un devoir inconditionnel implique un pouvoir inconditionnel de l'accomplir; sinon c'est un devoir pour un autre que pour moi, c'est un devoir suspendu en l'air et qui ne me regarde pas parce que je ne puis l'atteindre. Or un pouvoir absolu de vouloir ce qui a une valeur absolue, c'est, au sens de Kant, la liberté. Mon activité peut être soumise à des conditions et à des nécessités de toutes sortes, elle peut s'exercer dans un milieu dont elle subit la loi; mais encore faut-il que, dans son rapport au devoir, s'il y a un devoir, elle soit libre, ne le fût-elle sous aucun autre rapport. En un mot, pour que le devoir soit absolu en face de la liberté, il faut que la liberté elle-même soit absolue en face du devoir. Ainsi entendue dans le sens que lui donne l'école kantienne, la liberté morale apparaît évidemment comme une liberté métaphysique. Les partisans de la morale indépendante croient encore, avec le spiritualisme antérieur à Kant, que la liberté est une sorte de phénomène saisi par l'expérience, comme le mouvement d'un corps qui tombe ou comme la sensation d'un coup; c'est là réduire la liberté à quelque chose de purement relatif et, par cela même, c'est la détruire. Nous n'accorderons donc pas à M. Vacherot que la liberté soit un « fait de conscience. » L'idée même de la liberté est une idée métaphysique, et ce qui le prouve indirectement, c'est l'éternelle controverse à laquelle son objet donne lieu : les uns l'affirment, les autres le nient, ce qui ne se produirait pas s'il s'agissait d'un fait positif et empirique, comme la douleur, ou d'une relation positive et empirique, comme la chaleur du feu et la souffrance

de la brûlure. Pour se déclarer libre, il ne suffit pas d'apercevoir pour ainsi dire la surface de soi-même, comme une aiguille qui se verrait mouvoir sur un cadran sans voir au-dessous le dernier ressort qui la pousse. On n'est pas libre à moitié, provisoirement et sous condition. Si, à tort ou à raison, nous nous croyons libres, cette croyance touche au fond de nous-mêmes et à l'essence de notre être, non aux apparences et aux phénomènes. Il s'agit de savoir quelle sorte de *cause* nous sommes, cause absolue ou cause relative; ou plutôt il s'agit de savoir si nous sommes une vraie cause et non simplement un ensemble d'effets : or l'étude des causes, comme celle des fins, rentre dans la métaphysique. Donc, dans ses deux principes essentiels, dans ses principes propres, — la fin absolue et la liberté, — la morale du devoir coïncide avec la métaphysique.

Cette liaison n'est pas moins frappante quand on passe des premiers principes aux dernières conséquences de la morale du devoir. La moralité, telle que la comprennent les partisans du devoir et M. Vacherot lui-même, tout en étant supérieure par sa nature aux relations du monde physique, doit cependant agir dans ce monde et s'y exprimer par des actions conformes. Dès lors, une question est inévitable : la moralité, la justice, qu'on nous présente comme obligatoires, sont-elles réalisables en ce monde? Jusqu'à quel point le sont-elles? La volonté du bien trouvera-t-elle dans la nature un obstacle insurmontable ou un concours? Notre moralité, que nous prenons pour quelque chose d'absolu, est-elle un phénomène momentanément utile à l'univers, une simple apparence destinée à s'engloutir avec nous dans l'océan toujours mobile des êtres, qui ne naissent que pour périr et ne s'élèvent que pour retomber? En un mot, le « règne des fins, » auquel Kant, Proudhon et M. Vacherot nous imposent le devoir de travailler, est-il réalisable et sera-t-il un jour réalisé? M. Vacherot est allé jusqu'à dire : « Que l'univers se développe ou non selon un plan conçu par la pensée divine; qu'il marche ou non vers un but fixé par la main divine, *qu'importe à la morale?* Que le monde soit l'œuvre d'un Dieu bon ou d'un mauvais génie, qu'il soit gouverné par une providence ou livré à la fatalité, l'homme n'en a pas moins sa nature propre, sa fin, sa loi, son droit et son devoir, tous points qu'il appartient à la psychologie et à la morale seules de fixer (1). » Cette indifférence du travailleur à l'égard du succès de son labeur peut-elle se soutenir? Est-il indifférent, quand on vous commande de vous dévouer à une œuvre, de croire ou de ne pas croire qu'elle est chimérique? Si la morale du devoir ne suppose pas la certitude absolue du règne de la justice,

(1) Vacherot, *Essais de philosophie critique*, p. 320.

elle suppose du moins la croyance à la possibilité de ce règne. Et sur quelles raisons les partisans du devoir fonderont-ils cette croyance, sinon sur des raisons tirées de notre nature, de notre destinée après la mort, des lois générales qui régissent l'humanité et le monde, enfin du principe absolu dont tout le reste dépend? Si tout est « livré à la fatalité, » que devient la liberté, dont M. Vacherot lui-même nous déclare doués, que devient mon *devoir?* Comment me flatter de surgir au-dessus des flots qui m'emportent et de faire surgir avec moi tous les autres êtres? Non, par ses conséquences finales, comme par ses principes premiers, la morale du devoir touche à l'absolu. Le géomètre et le physicien n'ont pas besoin de savoir quelle sera la destinée finale des êtres pour savoir que, jusqu'à nouvel ordre, la surface du triangle est égale à la moitié de sa hauteur multipliée par sa base et que le volume des gaz varie en raison inverse des pressions. Nous n'avons besoin, dans la pratique des sciences positives, que d'un succès relatif, et pourvu que ce succès dure autant que nous, il devient légitime de dire avec Louis XV : « Après nous le déluge. » Mais, si cette manière de parler est admissible dans l'ordre des intérêts purement physiques, elle devient monstrueuse quand il s'agit de l'intérêt suprême et absolu, de l'intérêt moral, de la justice. Aussi Kant et ses partisans ne veulent pas seulement une justice et une moralité qui durent autant que leur corps; ils veulent une justice éternelle et une moralité éternelle, dans laquelle ils puissent eux-mêmes jouir de leur éternité. Qu'ils réussissent à établir leur thèse, c'est une autre question, mais à coup sûr, résolue affirmativement ou négativement, la thèse est toujours métaphysique.

Concluons que, dans la théorie comme dans l'application, tout moraliste qui admet le *devoir* proprement dit et la *liberté* comme réelle, pose des principes métaphysiques et des conséquences métaphysiques. La métaphysique peut sans doute ne pas être imposée d'avance à la morale du devoir, et en ce sens la morale du devoir est indépendante; mais cette morale, en se constituant, n'en constitue pas moins une métaphysique des mœurs. Nous ne pouvons savoir de science positive ce qui concerne l'absolu de notre être, de notre destinée et de notre principe. La science n'est donc pas tout dans la morale du devoir : il y a un problème que l'expérience positive et le raisonnement pur ne peuvent entièrement résoudre ; et ce problème, qui n'est pas seulement intellectuel, c'est le problème du devoir même. Une alternative se pose en nous, un dilemme devant lequel la science se tait: c'est l'énigme qu'il faut deviner au risque d'être dévoré; cette divination, cette réponse qui se traduit par un choix entre le désintéressement et l'égoïsme, entre le pré-

sent et l'avenir, c'est le point où la morale du devoir et la métaphysique ont leur commune origine.

Il reste sans doute à savoir, — et c'est une question que nous aurons un jour à examiner, — si on ne peut pas, si on ne doit pas essayer de construire la science des mœurs sans faire appel à ce principe impératif et dogmatique invoqué par Kant, par les spiritualistes et aussi par l'école de la morale indépendante, sous le nom de devoir. Peut-être existe-t-il un idéal supérieur à la fois à celui des positivistes et à celui des spiritualistes. En tout cas, on ne saurait demeurer dans la position intermédiaire et instable qu'ont prise les partisans de la morale indépendante. Ces derniers sont au fond ou des positivistes inconséquens ou des kantiens inconséquens; dans tous les cas, ce sont des métaphysiciens sans le savoir. Vainement déclarent-ils emprunter aux positivistes leur méthode. Celle-ci consiste, selon la définition de Claude Bernard, dans l'entière abstinence de certaines questions relatives à l'origine, à l'essence et à la fin des choses : c'est une sorte de jeûne métaphysique. L'homme voudrait savoir ce qu'est en soi le *bien*, auquel on lui ordonne de sacrifier tout le reste, le *mal*, auquel on lui prescrit de préférer la douleur et la mort même; le positivisme lui défend, quelque forte que soit la tentation, de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal. Les partisans de la morale indépendante acceptent d'abord cette défense, mais, voyant sur le sol des fruits détachés, ils les ramassent, en enlèvent l'écorce, les prétendent indépendans de l'arbre lui-même, et s'en nourrissent. Loi morale, obligation, liberté morale, inviolabilité, respect absolu de la personne, droit et devoir proprement dits, — autant de fruits défendus pour un positiviste conséquent : si on veut continuer de s'en nourrir, au moins faut-il reconnaître franchement d'où ils viennent; si on veut, au contraire, — chose bien difficile, sinon impossible, — priver l'esprit de toute nourriture métaphysique, il faut les rejeter avec la même franchise. Le seul mérite des partisans de la morale indépendante, c'est d'avoir contribué à tourner l'attention du public vers ces graves problèmes et aussi d'avoir achevé de mettre hors de doute l'indépendance de la morale à l'égard de toute théologie; mais ils n'ont nullement démontré son indépendance à l'égard des croyances métaphysiques.

ALFRED FOUILLÉE.

LE

VOILE SOULEVÉ

I.

Ma fin approche. J'ai été sujet, dans ces derniers temps, à des attaques plus violentes de la maladie qui me torture, et selon le cours naturel des choses, s'il faut croire mon médecin, j'ai lieu d'espérer que ma vie ne se prolongera pas au-delà de quelques mois. A moins que je ne sois affligé au physique, comme je le suis au moral, d'une organisation exceptionnelle, je ne subirai plus bien longtemps l'odieux fardeau de l'existence. S'il devait en être autrement, si je devais vivre jusqu'à l'âge où désirent arriver presque tous les hommes, je pourrais alors juger quel supplice est le pire d'être le jouet d'une attente illusoire ou la victime d'une prévision certaine, car je prévois l'heure exacte de ma mort et toutes les moindres circonstances qui entoureront mes derniers momens.

Dans un mois d'ici, jour pour jour, le 20 septembre 1850, à dix heures du soir, je serai assis dans ce même fauteuil, au milieu de ce même cabinet de travail, attendant la mort qui doit me délivrer de ce funeste don de seconde vue, la mort qui viendra me trouver averti et à bout d'espoir. Je serai, comme à présent, occupé à suivre du regard une flamme bleue qui brillera dans l'âtre; tout à coup une contraction horrible me déchirera la poitrine. J'aurai juste le temps de saisir le cordon de la sonnette et de le tirer violemment avant que la suffocation se produise.

Personne ne répondra à mon appel. Je sais pourquoi : mes deux domestiques sont amoureux l'un de l'autre; ils se seront querellés ce jour-là; depuis deux heures ma gouvernante sera sortie en affectant de grands transports de colère, dans l'espoir que le crédule

Perry s'imaginera qu'elle a été se noyer. Perry, inquiet tout de bon à la fin, se sera précipité sur ses traces. Quant à la petite aide de cuisine, elle dormira dans quelque coin ; jamais elle ne répond à un coup de sonnette ; un coup de sonnette ne suffit pas pour l'éveiller.

La sensation d'étouffement augmente ; ma lampe déjà languissante s'éteint avec un affreux crépitement. Je fais un suprême effort, j'atteins la sonnette une fois de plus. Je veux vivre... et aucun secours ne vient ! Moi qui avais soif de l'inconnu ! Cette soif est déjà passée. Mon Dieu ! laissez-moi en ce monde connu, quitte à ce qu'il me torture encore ; je ne demande rien que la vie !

Angoisse atroce ! j'étouffe, et pendant ce temps la terre, les champs, le ruisseau qui murmure sur son lit de cailloux derrière le petit bois, la fraîche senteur qui suit l'orage, le premier rayon du jour frappant mes carreaux, la douce chaleur du feu après les morsures de la bise, tout m'est sensible et présent ; — la nuit va-t-elle donc se faire à jamais là-dessus ?

La nuit, — la nuit, — plus de souffrances, rien que la nuit ! je traverse des ténèbres sans fin, mes idées s'obscurcissent, mais toujours je me sens emporté en avant...

. . . . . .

Avant que ce moment arrive, je veux employer les dernières heures de force dont je dispose encore à raconter l'étrange histoire de mes expériences ici-bas. Jamais je n'ai entièrement ouvert mon cœur à aucun être humain, car jamais rien ne m'a autorisé beaucoup à compter sur la sympathie de mes semblables. Néanmoins, tous tant que nous sommes, nous avons chance de récolter après notre mort un peu de tendresse, un peu de compassion, un peu de charité. Ce n'est que pour les vivans qu'on est sans pitié. Aux vivans seuls est refusée l'indulgence des hommes, comme aux campagnes la pluie quand souffle le vent d'est âpre et desséchant.

Aussi longtemps que le cœur bat, broyez-le, l'occasion est bonne ! aussi longtemps que les yeux peuvent exprimer une prière timide, opposez-leur des regards glacés ; aussi longtemps que l'oreille, cette délicate initiatrice au sanctuaire intime de l'âme, est apte encore à percevoir des accens de douceur et de bonté, accordez-lui tout au plus quelques phrases banales de froide politesse, quelques complimens railleurs ou bien des paroles de pure indifférence ; aussi longtemps que le cerveau conservera la faculté de discerner l'injustice de la bienveillance, hâtez-vous de le froisser par mille jugemens inconsidérés, par des réflexions saugrenues, par de faux rapports.

Oui, hâtez-vous, car le cœur reposera bientôt — *ubi sæva indignatio ulterius cor lacerare nequit* (1) ; les yeux auront perdu

(1) Inscription sur la tombe de Swift.

le pouvoir de supplier, les oreilles seront devenues sourdes à tout bruit humain, le cerveau n'aura plus de besoins et ne se donnera plus de tâche. Alors vous trouverez à placer vos discours généreux; alors vous pourrez vous attendrir sur l'effort sans issue et sans récompense; alors vous pourrez honorer l'œuvre conduite à bonne fin; alors vous excuserez les erreurs et consentirez même à les oublier.

Voilà une bien vulgaire amplification d'écolier! Pourquoi est-ce que je m'y attarde? Elle n'a pas grand rapport avec ma situation, car je ne laisse rien derrière moi qui doive marquer mon passage parmi les hommes, je n'ai aucun proche qui se prépare à venir verser une larme sur ma tombe en réparation du mal qu'il m'aura fait de mon vivant. Seulement l'histoire de ma vie provoquera peut-être en ma faveur, parmi les étrangers, un peu de cette sympathie que j'aurais espérée en vain, je crois, de la part de mes amis, avant ma mort.

Considérée à distance, mon enfance me semble, grâce aux traverses qui l'ont suivie, plus heureuse qu'elle ne l'a été réellement. Dans ce temps-là, le voile qui dérobe l'avenir était impénétrable pour moi autant que pour les autres; comme tous ceux de mon âge, je jouissais du moment présent et je nourrissais une confiance infinie dans le lendemain; et puis j'avais une mère! Aujourd'hui encore, après tant d'années douloureuses, je crois sentir les caresses qu'elle me prodiguait quand elle me tenait sur ses genoux, ses bras noués autour de mon petit corps frêle, sa joue appuyée contre la mienne. Un mal d'yeux me priva momentanément de la vue, et tout ce temps-là, du matin au soir, je ne quittai pas ce giron protecteur. Mais l'affection incomparable de ma mère devait me manquer bientôt, et si enfant que je fusse, il sembla qu'il se produisait un grand froid autour de ma vie. Je continuais comme autrefois à monter mon petit poney blanc sous l'escorte d'un groom qui, comme autrefois, marchait à mes côtés; mais je ne voyais plus ces yeux, pleins d'une tendre sollicitude, surveiller mon départ; je ne trouvais plus, au retour, ces deux bras ouverts pour m'embrasser. Peut-être ai-je été plus sensible à la privation de l'amour maternel que ne l'eussent été la plupart des enfans de sept ou huit ans pourvus, à défaut de ce bien suprême, des autres joies de l'existence, car j'étais certainement d'une nature très impressionnable.

Je me rappelle encore l'émotion à la fois craintive et délicieuse que me causaient le piaffement des chevaux sous les voûtes sonores de l'écurie, et l'écho des ordres répétés tout haut par les palefreniers, et le tumultueux aboiement de nos chiens répondant au fracas de la voiture de mon père, quand elle s'engageait sous la porte

de la cour d'honneur, et les vibrations du gong qui annonçait chaque repas. Le pas cadencé des soldats que j'entendais quelquefois, — car l'habitation de mon père était voisine d'une ville de garnison, — me faisait frissonner jusqu'aux sanglots, et pourtant la troupe n'était pas plus tôt passée que je soupirais après son retour.

Mon père me regardait sans doute comme un enfant bizarre et ne me témoignait aucune prédilection, bien qu'il accomplît ponctuellement tout ce qui constituait à ses yeux les devoirs d'un père; mais il avait déjà dépassé l'âge mûr, et je n'étais pas son fils unique. A quarante-cinq ans, il avait épousé ma mère, sa seconde femme.

Figurez-vous un homme très ferme, très cassant, extraordinairement méthodique, un banquier par excellence, mais un banquier greffé sur un grand propriétaire rural, aspirant à exercer beaucoup d'autorité dans sa province ; un de ces hommes toujours semblables à eux-mêmes, qui ne se ressentent ni de la température, ni d'aucune influence extérieure, et ne connaissent ni la gaîté, ni la tristesse. Je le craignais horriblement et paraissais plus timide, plus nerveux en sa présence, qu'en toute autre occasion; voilà pourquoi peut-être il résolut de me donner une éducation différente de celle de mon frère aîné, un grand garçon déjà, qui était au collège d'Eton. Ce frère, futur héritier de toutes ses prérogatives, devait nécessairement passer par Eton et Oxford, afin de s'y créer de grandes relations. Mon père était loin de considérer la connaissance des auteurs grecs et latins comme un bagage inutile pour atteindre à une haute situation aristocratique, bien qu'il tînt au fond en médiocre estime « ces génies momifiés. » Il avait lu des traductions anglaises d'Eschyle et d'Horace, ce qui lui avait permis de se former une opinion personnelle. A ces considérations négatives s'en joignaient d'autres d'une nature tout à fait positive, résultant de certaines affaires de mines auxquelles il s'était récemment trouvé mêlé, en sorte qu'une éducation scientifique lui semblait faite tout exprès pour un cadet. Il était clair toutefois qu'un naturel de sensitive comme le mien ne pouvait pas s'accommoder du rude régime des écoles publiques. M. Letherall l'avait péremptoirement déclaré. Ce M. Letherall était un volumineux personnage, orné de lunettes, qui, enveloppant un jour ma petite tête de ses larges mains, l'avait palpée en tous sens d'un air inquisitorial et méfiant; ses énormes pouces appuyés sur chacune de mes tempes, il m'avait ensuite repoussé à quelque distance pour mieux fixer sur moi le regard étincelant de ses yeux doublés de verre. Le résultat de cet examen ne lui avait sans doute pas paru satisfaisant, car ses sourcils s'étaient sévèrement contractés, et il avait dit à mon père en ramenant ses pouces sur mes sourcils :

— Voici ce qui lui manque, monsieur, et voilà ce qu'il a de

trop... voilà! ajouta-t-il en frappant du doigt de chaque côté le sommet de ma tête. Il faut étouffer cela et développer ceci.

Je tremblais de tous mes membres sous le coup de l'idée vague qu'il y avait en moi tant de choses répréhensibles et par suite aussi de l'émotion que me causait ma première haine, — la haine de ce gros personnage à lunettes qui tournait ma tête en tous sens comme un acheteur en train de critiquer la marchandise et d'en rabaisser le prix.

J'ignore quelle part revient à M. Letherall dans le système que l'on m'appliqua, mais évidemment des leçons particulières, l'étude des sciences, de l'histoire naturelle et des langues vivantes étaient ce qu'il fallait pour remédier aux défectuosités de mon organisation. Je n'avais point le goût de la mécanique, il était donc urgent que je m'en occupasse d'une façon toute spéciale; ma mémoire était réfractaire aux classifications, on la bourra donc systématiquement de zoologie et de botanique; j'avais soif de m'instruire des faits humains, d'apprendre tout ce qui exalte le cœur et l'imagination, par conséquent je ne devais entendre parler que de puissances mécaniques, de corps élémentaires, d'électricité, de magnétisme. Un enfant mieux doué eût certainement profité de l'excellent enseignement de mes professeurs et de tout leur appareil scientifique; il aurait trouvé sans doute aux phénomènes de la physique l'intérêt fascinateur que leur attribuaient ces messieurs, tous les jeudis, devant moi. Fait comme je l'étais au contraire, mon ignorance persistante ne pouvait se comparer qu'à celle du plus piteux élève de lettres qui fut jamais renvoyé d'une classe de latin. Je lisais en cachette Plutarque, Shakspeare et *Don Quichotte,* faisant ainsi provision de pensées errantes qui m'absorbaient tout entier, tandis que mon maître s'évertuait à me démontrer qu'un homme de progrès se distingue d'un sot par le fait qu'il connaît la raison qui pousse l'eau à descendre des montagnes. Pour ma part, je n'éprouvais aucune envie d'être cet homme de progrès. L'eau courante réjouissait mes yeux, voilà tout, et j'aurais passé des heures à l'entendre babiller sur un lit de cailloux ou à la voir couler parmi les roseaux verts qu'elle baignait de sa fraîcheur; mais le pourquoi de sa course m'était fort indifférent; je ne doutais pas que ce qui me paraissait si charmant n'eût d'excellentes raisons d'être.

Inutile d'insister sur cette partie de mon existence. J'en ai dit assez pour indiquer que mon organisation, sensible à l'excès et hostile à toutes les choses pratiques, devait végéter dans un milieu diamétralement opposé à ses aptitudes, incapable par conséquent de la développer avec bonheur et succès.

Vers l'âge de seize ans, je fus envoyé à Genève pour y compléter

mon éducation, et ce changement de lieux me ravit; lorsqu'en descendant la pente du Jura, j'aperçus les Alpes éclairées par le soleil couchant, je crus voir s'ouvrir devant moi le paradis. Les trois années que je passai en Suisse ne furent qu'une extase perpétuelle, une sorte d'ivresse délicieuse que me versa la présence de la nature parée de toutes ses entraînantes séductions. Vous conclurez peut-être qu'accessible de si bonne heure à ce genre d'émotions, je devais renfermer le germe d'un poète; hélas! mon lot n'était pas si heureux! Un poète chante ce qu'il éprouve et il croit à l'oreille attentive, à l'âme sympathique qui tôt ou tard accueillera ses chants; mais avoir la sensibilité du poète sans posséder son génie, — cette sensibilité qui ne parvient à se traduire qu'en larmes silencieuses versées sur le gazon de la rive, à l'heure où le soleil de midi étincelle sur les eaux, ou en frissons intérieurs lorsque éclate le bruit discordant d'une parole brutale, lorsque tombe sur vous le regard glacial d'un œil malveillant, — c'est une souffrance qui produit pour l'âme une fatale solitude au milieu même de la société de ce qu'on nomme nos semblables.

L'heure pendant laquelle je sentais le moins cet état d'isolement était celle que je passais vers le soir dans mon canot, au large sur le lac; il me semblait alors que le ciel et les sommets étincelans des montagnes et la vaste nappe bleue si transparente m'entouraient d'un amour tel que je n'en avais pas connu depuis la mort de ma mère. Comme Jean-Jacques, j'avais coutume de m'étendre dans une barque et de la laisser flotter au hasard, tandis que mes regards suivaient le voyage de la lumière d'une cime à l'autre, comme si le chariot flamboyant du prophète eût passé au-dessus d'elles, tout en retournant à son ardent foyer. Puis, quand la blanche silhouette des monts avait pris peu à peu la tristesse de la mort, il me fallait regagner le rivage, car j'étais sous l'incessante surveillance d'un mentor qui ne me permettait pas de rester dehors à heure indue. De semblables dispositions n'étaient pas de nature à favoriser des rapports d'amitié entre moi et les nombreux jeunes gens attirés en grand nombre à Genève par les écoles. Parmi eux pourtant, je rencontrai un ami, et, chose singulière, c'était un garçon dont la tournure d'esprit était absolument opposée à la mienne. Je l'appellerai Charles Meunier, — son vrai nom, un nom anglais, car il était d'origine britannique, étant depuis devenu célèbre. Orphelin, il vivait misérablement à cette époque, afin de mener jusqu'au bout les études médicales vers lesquelles le poussait une vocation particulière. N'était-ce pas étrange qu'une âme distraite, flottante, ombrageuse, incapable d'investigation et tout entière contemplative comme l'était la mienne, se fût sentie attirée par un caractère dont le trait saillant était la passion de la science? A vrai dire, le

lien qui nous unissait n'était pas un lien intellectuel; il émanait d'une force qui heureusement peut enchaîner l'un à l'autre l'esprit le plus borné ou le plus rêveur à l'esprit le plus brillant ou le plus pratique : la communauté des sentimens.

Charles était pauvre, il était tourné en ridicule par les gamins de Genève et incapable de faire figure dans un salon. Je le vis isolé comme moi-même, bien que pour une cause différente, et, poussé par une sorte d'attendrissement, je lui fis de timides avances. C'est assez dire que notre intimité devint aussi étroite que le comportait la différence de nos habitudes respectives. Aux rares journées de congé de Charles, nous gravissions ensemble le Salève, ou bien nous prenions le bateau de Vevey, et j'écoutais chemin faisant, à travers mes rêves, les monologues dans lesquels mon camarade se plaisait à développer ses hardis projets d'expériences et de découvertes; tout cela se confondait dans ma pensée avec des impressions vagues d'eau azurée, de nuages fugitifs, de soupirs d'oiseaux mélodieux et de lointains chatoiemens de neige.

Charles s'apercevait bien de ces demi-absences; pourtant il aimait à causer avec moi de cette façon. N'entretenons-nous pas, au besoin, de nos espérances et de nos desseins jusqu'aux animaux qui nous aiment?

J'ai fait mention de cette unique amitié à cause de la scène étrange, terrible qu'elle provoqua plus tard dans ma vie, et que j'aurai à raconter.

Mon heureuse existence à Genève fut interrompue par une grave maladie dont il ne m'est resté que le souvenir confus, souvenir de souffrances sourdes entrecoupées d'évanouissemens et à travers lesquelles je percevais la présence fréquente de mon père auprès du lit où je gisais.

Vint ensuite la convalescence, temps de langueur et de monotonie dont la mémoire de plus en plus nette correspond au retour de mes forces qui me permettait des promenades en voiture d'une longueur graduée. Certain jour qui se détache entre ceux que je me rappelle le mieux, mon père vint s'asseoir à côté de moi et me parla en ces termes :

— Quand tu seras suffisamment rétabli pour supporter le déplacement, nous retournerons à la maison. Le voyage t'amusera et te fera du bien, car nous passerons par le Tyrol et l'Autriche, ce qui te fera voir du nouveau. Nos voisins les Filmore sont arrivés; Alfred nous rejoindra à Bâle, et tous ensemble, nous irons à Vienne, puis à Prague...

Avant qu'il eût achevé sa phrase, on vint appeler mon père, qui me laissa sur ce nom de Prague avec le sentiment étrange qu'un

phénomène subit et inconnu se produisait en moi. Un merveilleux spectacle m'apparaissait en effet. Je me trouvais au milieu d'une ville littéralement inondée de soleil, un soleil d'été, mais qui semblait appartenir aux étés d'un âge lointain et s'être trouvé depuis des siècles arrêté dans sa course sans que les rosées de la nuit ou la fraîcheur des pluies l'eussent atténué jamais; il éclairait la grandeur poudreuse et vermoulue pour ainsi dire d'un peuple voué à ne plus vivre que dans le passé, comme les souverains en retrait d'emploi sous leurs royales guenilles dorées. La ville avait un aspect si aride que la large rivière elle-même me faisait l'effet d'une nappe de métal; les statues noircies, drapées dans des costumes d'un autre temps et portant en tête la couronne des saints, les vieilles statues sous le regard atone desquelles je passais en suivant un pont interminable, me semblaient être les véritables habitans de ce lieu, tandis que les passans modernes, vulgaires et affairés, ressemblaient à une nuée de visiteurs éphémères destinés à disparaître le jour même. — Ce sont les pareils de ces êtres rébarbatifs, me disais-je en contemplant les rigides figures de pierre, qui ont peuplé de leur progéniture délabrée les demeures battues par le temps qui s'entassent sur cette hauteur escarpée, là, devant moi; ce sont eux qui font leur cour aux splendeurs croulantes du palais dont les lignes d'une monotone longueur couronnent le sommet; ce sont eux qui se livrent, dans la lourde atmosphère des églises, à une adoration routinière que n'inspire ni la crainte ni l'espérance, tout cela parce qu'ils sont condamnés par le sort à être toujours vieux, à ne jamais mourir, à vivre inutiles dans la rigidité impitoyable de l'habitude, de même qu'ils vivent dans l'éternelle clarté de midi, sans connaître ni le repos de la nuit, ni le renouveau que chaque matin apporte.

Un cliquetis métallique étourdissant résonna soudain dans tout mon être, qui en fut comme secoué; la conscience me revint aussitôt de ce qui se passait autour de moi : un des engins qui composaient la garniture du foyer était tombé lourdement, à l'instant même où Pierre, le domestique, entrait, ma potion à la main.

Mon cœur battait à se rompre, et je priai qu'on laissât le médicament à ma portée; je le prendrais tout à l'heure.

Aussitôt que je me retrouvai seul, je me demandai si je n'avais pas dormi : était-ce un rêve, cette vision merveilleuse de netteté, précise dans ses moindres détails jusqu'à retracer l'espèce d'arc-en-ciel projeté sur le pavé par la lumière d'une lampe en verre de couleur à forme d'étoile? Était-ce un rêve qui m'avait montré cette étrange cité dont mon imagination aurait été incapable de concevoir la moindre idée? Jamais je n'avais rencontré sur mon chemin

une vue de Prague ; ce nom n'éveillait en mon esprit qu'une simple notion géographique, à laquelle s'associaient quelques vagues réminiscences de grandeur impériale et de guerres de religion.

Le sommeil ne me procurait pas ordinairement de pareilles hallucinations; jusqu'alors au contraire la stupide incohérence de mes songes n'avait fait place qu'à d'effroyables cauchemars. Du reste, je ne pouvais admettre que j'eusse dormi, car j'avais conservé le sentiment de la manière progressive dont la vision s'était produite. Imaginez un paysage, par exemple, qui devient de plus en plus net à mesure que le soleil soulève le voile du brouillard matinal. D'ailleurs j'avais conscience qu'au moment même où commençait le phénomène, Pierre était venu annoncer à mon père que M. Filmore l'attendait, sur quoi mon père était parti en toute hâte. Non, ce ne pouvait être un rêve : était-ce, — à cette idée toute mon âme frémissait d'enthousiasme, — était-ce le poète qui se révélait en moi par la subite transformation en puissance créatrice de ce qui n'avait été jusque-là que sensibilité malsaine? — Certes ce dut être ainsi qu'Homère contempla les plaines de Troie, que Dante entrevit le séjour des damnés, et que Milton fut témoin de la fuite du tentateur. La maladie que je venais de traverser avait-elle donc apporté un heureux changement dans ma constitution, imprimé une tension plus énergique à mes nerfs, fait disparaître quelque fâcheuse obstruction de mon organisme? J'avais souvent vu mentionner de pareils effets dans les ouvrages de fiction tout au moins, et même des biographies authentiques m'avaient initié à l'influence décisive que peuvent exercer certaines maladies sur les facultés mentales. Novalis n'avait-il pas senti l'inspiration augmenter d'intensité chez lui à mesure que la consomption faisait plus de progrès?

Quand mon esprit eut bien caressé cette délicieuse chimère, l'idée me vint que je pourrais peut-être la transformer en certitude par un acte de ma volonté. La vision s'était manifestée à l'occasion du projet exprimé par mon père de visiter Prague. Je n'admettais pas un instant que ce que j'avais vu en imagination fût la reproduction véritable de cette ville; je croyais, j'espérais plutôt, que c'était un tableau de fantaisie créé par mon génie émancipé au moyen de matériaux tenus en réserve dans ma paresseuse mémoire. Qu'est-ce qui m'empêchait de reporter mon imagination sur un autre lieu? — Venise par exemple? Venise lui était bien plus familière que Prague. Peut-être le même phénomène se reproduirait-il? — Et je concentrai mes pensées sur Venise, stimulant ma verve au moyen de toutes les réminiscences poétiques qui me venaient une à une, m'efforçant de m'y sentir présent comme je m'étais senti présent à Prague.

Ce fut en vain. Je ne réussis qu'à colorer plus ou moins chaude-

ment certaines gravures d'après le Canaletto qui étaient suspendues dans ma chambre, en Angleterre : les images apparaissaient indécises à mon esprit en quête d'effets plus satisfaisans; pour apercevoir un contour, une ombre, il fallait me livrer à un travail évident de composition. Il y avait effort, effort très prosaïque, nulle inspiration comme celle qui m'avait enveloppé passif et ravi une demi-heure auparavant. Je me sentais découragé; cependant je me consolai en songeant que l'inspiration passe pour être capricieuse.

Plusieurs jours de suite, je vécus dans un état de surexcitation et d'attente, guettant le retour de cette faculté fraîche éclose. Je promenais mes pensées à travers le champ varié de mes connaissances, espérant qu'elles finiraient par rencontrer un objet capable de réveiller mon génie assoupi. Mais non, tout fut en pure perte; cette lueur étrange qui m'avait éclairé soudain, trompant mon attente inquiète, refusa de se produire de nouveau.

Chaque jour mon père sortait avec moi en voiture et m'accompagnait dans une promenade à pied, de plus en plus longue à mesure que revenaient mes forces. Un soir, en me quittant, il avait promis de venir me prendre le lendemain à midi, pour aller choisir une boîte à musique et quelques autres objets, acquisitions obligées de tout Anglais riche qui visite Genève. Mon père était le plus exact des hommes et des banquiers, au point que j'éprouvais toujours, quand nous avions pris rendez-vous, une sorte d'appréhension nerveuse de n'être pas prêt à temps; mais cette fois, à ma grande surprise, la pendule marquait midi et un quart qu'il n'avait pas encore paru. J'éprouvais toute l'impatience d'un convalescent qui n'a rien à faire et qui vient de prendre un tonique, en prévision de l'exercice immédiat destiné à en utiliser l'action stimulante.

Incapable de demeurer en repos afin de ménager mes forces, je marchais de long en large, les yeux distraitement fixés sur le courant du Rhône, au point où il quitte le lac et ses flots bleus, mais uniquement préoccupé en somme des causes possibles qui pouvaient retenir mon père.

Tout à coup, il me sembla qu'il était dans la chambre et qu'il n'y était pas seul : deux personnes s'y trouvaient avec lui. Détail singulier ! je n'avais entendu aucun bruit de pas, je n'avais point vu la porte s'ouvrir, pourtant je voyais mon père et à sa droite Mme Filmore, notre voisine, que je n'avais pas rencontrée depuis cinq ans. C'était une insignifiante personne entre deux âges, vêtue de soie et de cachemire, tandis que l'autre, celle qui se tenait à la gauche de mon père, me parut n'avoir que vingt ans : grande, mince, souple de taille, elle avait une luxuriante chevelure blonde disposée en nattes et en torsades d'un volume presque disproportionné avec la

tête qu'elle couronnait, une tête fine, aux traits délicats, aux lèvres minces. L'expression de ce visage pourtant n'était pas celle qu'on s'attend à rencontrer chez une jeune fille; le profil était acéré, les yeux, d'un gris pâle, tout à la fois pénétrans et railleurs, me procuraient, en se fixant sur moi avec une curiosité à demi souriante, l'impression pénible qui nous vient d'une rafale de vent glacé. La robe d'un vert éteint et la guirlande de verdure qui encadrait cette chevelure d'un blond argenté évoquèrent les signes caractéristiques des nixes des eaux, dans ma mémoire farcie de poésies lyriques allemandes : de fait, cette créature pâle, au regard fatal, et couronnée d'herbes aquatiques, ressemblait assez à la fille païenne de quelque vieux fleuve sortie des joncs du froid ruisseau au cours duquel le destin l'a préposée.

— Eh bien, Latimer, tu as trouvé le temps long? prononça mon père.

Comme le dernier mot frappait mon oreille, le groupe entier s'évanouit, laissant l'espace vide entre moi et un paravent chinois à grands ramages qui était placé devant la porte. Glacé, tout tremblant, je me traînai avec peine jusqu'au canapé sur lequel je me laissai choir. Ma puissance nouvelle s'était encore une fois manifestée... Mais était-ce bien une puissance? — N'était-ce pas plutôt peut-être une maladie, une espèce de délire intermittent, ayant pour effet de développer chez moi à certains momens une dangereuse activité cérébrale et par suite de produire un épuisement plus complet de mes facultés? Aux heures de calme et de raison, j'en étais à douter de la réalité de tout ce qui frappait ma vue : cet état d'incertitude tenait du vertige. Je me suspendis convulsivement au cordon de la sonnette, comme ferait une personne qui se débat contre le cauchemar, et le tirai deux fois. Pierre accourut aussitôt.

— Monsieur ne se trouve pas bien? demanda-t-il effrayé.

— Je suis las d'attendre, répondis-je en accentuant chaque mot à la façon d'un homme pris de vin qui ne veut pas laisser paraître son ivresse. Je crains qu'il ne soit arrivé quelque accident à mon père ; il est habituellement si exact. Allez vite, je vous prie, jusqu'à l'hôtel des Bergues, et voyez s'il est là.

— J'y vais, monsieur, dit Pierre en se retirant.

Cette petite scène de la vie réelle me fit du bien par sa trivialité même. Je me sentais réveillé. Afin de me remettre complètement, je passai dans ma chambre à coucher, attenante au salon, et j'ouvris une caisse d'eau de Cologne, puis ayant pris une des fioles qu'elle contenait, je m'appliquai à la déboucher posément, après quoi je frottai mes mains et mon front de la vivifiante liqueur dont je respirais l'odeur avec d'autant plus de délices que cette jouissance m'arrivait grâce à une succession d'actes volontaires, dont

mon esprit saisissait l'enchaînement et non par suite d'une opération inconsciente tenant de la folie. Déjà je commençais à sentir l'horreur de la situation infligée à l'individu dont la nature s'écarte des conditions communes à l'espèce humaine.

Je rentrai au salon en aspirant encore avec satisfaction le parfum de mon eau de Cologne, mais je ne le retrouvai plus vide comme je l'avais laissé. Mon père se trouvait auprès du paravent chinois, ayant Mme Filmore à sa droite, et à sa gauche... la svelte et blonde jeune fille au visage effilé, dont le regard perçant se fixa sur moi avec une expression de curiosité à demi souriante.

— Eh bien! Latimer, tu as trouvé le temps long? prononça mon père.

Je n'entendis plus rien, je ne sentis plus rien, jusqu'au moment où je repris connaissance, couché à plat sur le canapé; à mes côtés se tenaient Pierre et mon père; quand je fus complètement revenu à moi, celui-ci quitta la chambre, où il rentra presque aussitôt en disant :

— J'ai été porter de tes nouvelles à ces dames, qui en attendaient dans la pièce voisine. Nous remettrons notre expédition d'emplettes à un autre jour.

Puis il ajouta :

— Cette jeune personne est Berthe Grant, la nièce orpheline de Mme Filmore. Filmore l'a adoptée, elle demeure avec eux, de sorte que tu l'auras pour voisine quand nous serons de retour à la maison, peut-être même pour proche parente, car, si je ne me trompe, une certaine inclination commence à naître entre elle et Alfred, et ce mariage m'agréerait d'autant plus que Filmore entend la traiter, sous tous les rapports, comme si elle était sa fille. Je n'avais pas songé que tu ignorais son existence.

Mon père ne fit pas autrement allusion à l'évanouissement qui m'avait saisi dès l'apparition de cette jeune fille, et pour rien au monde je n'aurais voulu lui en confier la raison; il m'eût profondement répugné de livrer à qui que ce fût une particularité qui aurait pu sembler effrayante ou pitoyable. Mon père surtout, s'il en eût été instruit, aurait mis à jamais en doute l'équilibre de mes facultés mentales.

II.

Peu après le dernier de ces incidens, le lendemain même, je crois, la lucidité anormale dont j'étais affecté se manifesta en moi par une série de phénomènes que la vie languissante et retirée à laquelle j'étais condamné depuis ma maladie avait empêché de se produire jusqu'alors. Je veux parler de l'espèce de révélation, qui

se faisait à mon esprit, du for intérieur des personnes avec qui je me trouvais en contact; les pensées les plus fugitives, les plus frivoles, les moindres impressions d'un indifférent, de Mme Filmore par exemple, s'imposaient à moi avec une importunité comparable à celle d'un instrument de musique dont on joue faux, ou d'un insecte emprisonné qui bourdonne et se débat. Cette désagréable puissance de divination était intermittente toutefois, et je jouissais de certains momens de repos où l'âme de mes compagnons se voilait de nouveau à mes yeux. J'éprouvais alors un soulagement pareil à celui que des nerfs fatigués trouvent dans un profond silence. J'aurais pu prendre les manifestations de cette double vue pour le résultat d'une activité maladive de mon imagination, si un mot impossible à prévoir, un acte improbable dans les conditions ordinaires, ne fût venu, à tout moment, me fournir la preuve de la communication établie entre mon âme et celle d'autrui. De simplement ennuyeuse, lorsqu'elle se donnait carrière sur des indifférens, cette faculté divinatoire devenait la source de chagrins intenses quand elle m'ouvrait le cœur de mes proches, quand le tissu des prévenances gracieuses, des propos aimables, des phrases bien tournées, qui voilait leur vrai caractère, était percé à jour comme une toile d'araignée par la lunette magique au travers de laquelle m'apparaissaient toute la légèreté, tout l'égoïsme, toutes les puérilités, toute la bassesse, tous les expédiens et toutes les ruses que dissimulent les paroles et les actions des hommes, de même qu'une délicate végétation cache le tas de fumier qu'elle recouvre.

A Bâle, nous fûmes rejoints par mon frère Alfred, beau garçon de vingt-six ans, plein de confiance en lui-même, qui formait le plus parfait contraste avec ma personnalité fragile, nerveuse, impuissante. Je passais, si je ne me trompe, pour avoir une sorte de beauté moitié féminine, moitié fantastique, car souvent les peintres de portraits, qui envahissent Genève à la façon des mauvaises herbes, m'avaient demandé de poser, — j'avais même servi de modèle pour une figure de ménestrel mourant. Quoi qu'il en fût, je détestais souverainement mon physique, et il n'aurait fallu rien moins que la pensée qu'il était une conséquence fatale du génie pour me réconcilier avec lui. Mais ce court espoir s'était déjà évanoui chez moi, et je ne voyais plus maintenant sur mon visage d'autre empreinte que celle d'une organisation morbide, prédestinée à la souffrance passive, et trop faible pour fournir le sublime élan qu'exige une œuvre poétique. Alfred, dont j'avais été constamment séparé, et qui, dans la nouveauté de sa situation et de son apparence actuelle, me faisait l'effet d'un étranger, s'appliquait à me témoigner l'amitié la plus fraternelle. Il possédait la bonté superficielle des

gens heureux, sûrs d'eux-mêmes, qui ne redoutent aucune rivalité, à qui tout, en un mot, a toujours réussi. Je ne suis pas certain, pour ma part, que j'eusse été totalement exempt d'envie à son égard, quand bien même nos désirs ne se seraient pas contrariés, quand bien même mon état de santé n'aurait pas été incompatible avec la confiance; il y aurait toujours eu antipathie entre nos deux natures. Dans les conditions où nous nous trouvions, il me devint odieux. Entrait-il dans la chambre où je me trouvais, ou, plus encore, commençait-il à parler, j'éprouvais quelque chose d'analogue à cette impression que produit un grincement de métal qui nous agace les dents. Ma sensibilité maladive était, par rapport à lui, surexcitée plus qu'au sujet de toute autre personne. Elle s'exaspérait en présence des airs protecteurs qu'il affectait, de la suffisance qui lui faisait croire que Berthe Grant était éprise de lui et de la pitié dédaigneuse dont j'étais l'objet de sa part. Notez que je discernais ces sentimens divers non pas par la vague intuition habituelle aux esprits jaloux et soupçonneux, qui interprètent une parole ou un geste, mais au moyen de cette lucidité surnaturelle qui me montrait à nu leurs plus secrètes complications.

Nous étions rivaux sans qu'il s'en doutât.

Je n'ai rien dit encore de la situation où je me trouvais à l'égard de Berthe Grant, situation toute particulière qui résultait de ce que, seule parmi tous les êtres humains qui m'entouraient, elle échappait à ma funeste puissance de divination. Avec elle, je restais dans un état heureux d'incertitude; je pouvais scruter l'expression de sa physionomie et l'interpréter à mon gré; je pouvais lui demander son opinion sur ceci ou cela, avec l'intérêt sincère de la parfaite ignorance; je pouvais attendre un mot ou un sourire d'elle, avec l'émotion de la joie ou de la crainte; elle exerçait sur moi la fascination de l'inconnu. Ce fut, je le répète, la cause de l'irrésistible séduction à laquelle je devais succomber, car, du reste, aucun caractère de femme ne pouvait avoir moins d'affinités avec celui d'un garçon timide et romanesque. Elle était rusée, moqueuse, positive et sceptique avant l'âge; en présence des scènes les plus émouvantes, elle conservait son sang-froid et son impassibilité; toujours prête à disséquer impitoyablement mes poèmes favoris, elle professait un dédain spécial à l'adresse des lyriques allemands, qui avaient mes prédilections à cette époque. Je serais incapable aujourd'hui encore de définir le sentiment qu'elle m'inspirait : il n'avait rien de commun avec l'admiration encore enfantine qui est ordinaire chez les adolescens, car tout en elle, jusqu'à la couleur de ses cheveux, était précisément l'opposé du type idéal de femme qui représentait la beauté dans mon cœur. Berthe manquait surtout de cet enthousiasme pour les choses nobles et grandes qui, au

temps même où elle me dominait le plus, m'a toujours paru être l'indispensable condition d'une nature élevée. Mais il n'existe pas, hélas! de tyrannie comparable à celle qu'exerce un esprit égoïste et maître de soi sur un tempérament impressionnable à l'excès, possédé d'un besoin maladif de bienveillance et d'appui. Les esprits les plus indépendans ne peuvent se défendre d'estimer au-dessus de toute autre l'opinion d'un homme habituellement silencieux et considèrent comme un triomphe d'obtenir le suffrage de tel critique réputé sévère et mordant; comment, dès lors, s'étonnerait-on qu'un jeune homme enthousiaste et sans aucune confiance en lui-même se fût trouvé à la merci d'une physionomie fermée de femme énigmatique et railleuse qui s'enveloppait de triples voiles comme si elle eût été la divinité même dont il dépendait, la divinité impénétrable aux intentions douteuses de laquelle était suspendue sa destinée? D'ailleurs l'enthousiaste n'admet jamais chez les autres l'absence totale des émotions qui font palpiter son cœur; qu'elles soient faibles ou latentes, c'est possible, mais elles existent et peuvent s'éveiller; son illusion parfois le domine jusqu'à lui faire voir dans l'absence de toute manifestation extérieure la preuve d'une intensité de sentiment particulière. L'erreur était chez moi, je l'ai dit, d'autant plus facile que Berthe conservait seule entre tous ceux de mon entourage le prestige qui fait naître et entretient de pareilles méprises. Il y avait bien sans doute encore dans mon cas une autre sorte de fascination. Je veux parler de ce subtil attrait physique qui semble prendre plaisir à dérouter nos aspirations psychologiques, conduisant par exemple un peintre de sylphides à s'éprendre de quelque bonne et brave femme lourdement bâtie et colorée.

La conduite de Berthe à mon égard était calculée d'ailleurs pour encourager mes illusions, pour surexciter ma passion juvénile, pour m'enchaîner de plus en plus chaque jour. Quand je regarde en arrière, éclairé maintenant par les douloureuses clartés de l'expérience, j'arrive à conclure que la vanité de cette jeune fille et son besoin impérieux de domination avaient été flattés d'abord par le fait d'un évanouissement qu'elle ne pouvait attribuer qu'à une seule cause : l'impression que sa personne avait produite sur moi.

La femme la plus froide aime assez se savoir l'objet d'une violente passion, et Berthe, pour qui le roman était lettre morte, possédait en revanche un esprit d'intrigue qui devait lui faire trouver fort piquant de voir le frère du mari de son choix mourir d'amour et de jalousie pour elle. Qu'elle eût le projet d'épouser mon frère, je ne l'admettais pas dans ce temps-là, car malgré les hommages dont il l'entourait et l'approbation que notre père donnait à ses projets de mariage, il n'y avait pas encore d'engage-

ment, aucune demande formelle n'avait été faite, et Berthe, tout en coquetant avec Alfred et en acceptant ses petits soins de façon à ne lui laisser aucun doute sur le cas qu'elle en faisait, me permettait de croire souvent, par un regard jeté à la dérobée, par une phrase insidieuse, par mille petites manœuvres féminines très significatives, bien qu'on ne pût les tourner contre elle, qu'il était au fond l'objet de sa risée, qu'elle le considérait comme un fat et aurait plaisir à le désappointer. Quant à moi, elle me cajolait ouvertement en présence de mon frère, comme si elle eût affecté de me croire trop jeune et trop maladif pour que cela pût tirer à conséquence. Telle était du reste l'opinion d'Alfred sur mon compte. Je suis néanmoins persuadé qu'elle jouissait secrètement des tempêtes soulevées en moi par sa façon caressante de passer la main sur les boucles de mes cheveux, tout en me taquinant au sujet de mes rêveries et de mes citations poétiques. Les gentillesses de ce genre m'étaient toujours prodiguées devant témoins; aussitôt que nous nous trouvions seuls, au contraire, elle affectait à mon égard une subite retenue, mais sans jamais manquer l'occasion d'aviver par des mots qui semblaient lui échapper mon espoir timide et absurde. Et pourquoi, en somme, si elle me préférait, n'aurait-elle pas suivi son inclination? Je n'étais pas un aussi brillant parti que mon frère, soit, mais enfin j'avais de la fortune, je comptais un an à peine de moins qu'elle, et, de son côté, elle était une riche héritière en âge, ou à peu près, de disposer librement de sa personne.

Ces fluctuations d'espérance et de crainte faisaient pour moi de la présence de Berthe un tourment délicieux qui se renouvelait chaque jour. Un acte délibéré qu'elle accomplit hardiment acheva de me tourner la tête. Nous nous trouvions à Vienne, le jour anniversaire de sa vingtième année. Sachant combien elle aimait la parure, chacun de nous choisit dans quelqu'une des magnifiques boutiques de joaillerie de ce Paris teutonique un bijou en guise de cadeau de fête. Le mien fut naturellement le plus modeste. J'achetai une bague d'opale, — l'opale est ma pierre favorite parce qu'elle semble rougir et pâlir tour à tour comme si elle avait une âme. Je le dis à Berthe en la lui offrant, et j'ajoutai qu'elle était l'emblème de la nature même du poète, changeant avec les mobiles clartés du ciel et des yeux de la femme. Le soir, elle se montra dans une élégante toilette, parée de tous les présens qu'elle avait reçus, le mien excepté. Mon regard se fixa anxieux sur ses doigts. Je n'y vis point d'opale, et l'occasion ne se présenta pas de lui en faire la remarque ce soir-là; mais le lendemain, après déjeuner, l'ayant trouvée dans l'embrasure d'une fenêtre, j'en profitai pour me plaindre.

— Vous avez dédaigné ma pauvre opale, lui dis-je. J'aurais dû

me souvenir de votre mépris pour les âmes de poètes et vous offrir du corail, des turquoises ou quelque autre pierre opaque, toujours la même.

— Vraiment, je la dédaigne?.. répondit Berthe tirant de son sein une petite chaîne d'or très fine, qu'elle portait habituellement au cou et à l'extrémité de laquelle ma bague était suspendue. Cela me gêne un peu, je l'avoue, poursuivit-elle avec son sourire équivoque, de la porter ainsi cachée, mais puisque votre tempérament poétique vous fait préférer que je lui donne une place plus apparente, je cesserai d'endurer ce petit malaise.

Souriant toujours, elle retira l'anneau de sa chaîne et le glissa rapidement à son doigt, tandis que le sang empourprait mon visage et que l'émotion m'empêchait d'articuler un mot pour la supplier de conserver à mon souvenir la place qu'elle lui avait d'abord donnée.

Ceci me rendit fou tout à fait, et les jours qui suivirent, je m'enfermai seul dans ma chambre toutes les fois que Berthe était absente, afin de pouvoir m'enivrer de nouveau en évoquant cette scène et tout ce qu'elle impliquait...

Je dois ajouter que, pendant ces mois qui me semblèrent avoir la durée d'une longue vie, tant étaient nouvelles et intenses les joies et les douleurs que je subissais, le privilège maladif qui me permettait de pénétrer dans la conscience d'autrui continua de me tourmenter; tantôt c'était mon père, tantôt mon frère, tantôt Mme Filmore ou son mari, ou même notre courrier allemand, dont les pensées intimes venaient m'assaillir à la façon d'un tintement d'oreilles dont je ne pouvais me débarrasser, bien qu'il laissât à mes propres impulsions, à mes propres idées, la faculté de suivre leur cours. Figurez-vous quelque chose comme une surexcitation du sens de l'ouïe qui m'aurait permis de saisir un bruit dans ce qui pour les autres était le silence. L'ennui et les dégoûts résultant de cette intrusion involontaire dans les secrets des autres étaient atténués seulement par l'ignorance où j'étais de l'âme de Berthe, et par ma passion sans cesse grandissante pour elle, passion singulièrement stimulée, sinon entièrement produite par cette ignorance même. Elle était mon oasis de mystère dans le désert aride et violemment éclairé où je traînais mes pas.

Jamais je n'avais trahi mon infirmité par un acte ou une parole que l'on n'eût pu attendre d'une personne placée dans les conditions ordinaires. Une seule fois, sous l'empire d'un ressentiment amer contre mon frère, je m'étais laissé aller à le devancer dans une phrase que je le savais sur le point de prononcer, — quelque trait d'esprit soigneusement préparé d'avance. Il affectait parfois une légère hésitation de langage, et ce jour-là, quand il s'arrêta au second mot, l'impatience aiguisée chez moi par la jalousie me fit

achever précipitamment à sa place, ce qu'il avait voulu dire, absolument comme s'il se fût agi d'une leçon que nous eussions l'un et l'autre apprise de routine. Il rougit et parut stupéfait autant que contrarié. Quant à moi, je n'eus pas plus tôt parlé que je redoutai l'effet qu'allait produire cette anticipation de sa pensée, qui certainement n'était pas de celles que leur banalité permet de deviner sans peine. Je craignis d'avoir trahi l'être exceptionnel que j'étais, et que l'on ne me considérât désormais comme une sorte d'énergumène tranquille que chacun, Berthe plus encore que personne, se mettrait à fuir avec horreur. Mais, comme à l'ordinaire, je voyais avec un verre grossissant l'impression que pouvaient produire mes faits et gestes sur mon entourage, car personne ne parut avoir remarqué mon interruption autrement que comme un manque de politesse excusable chez un être faible, atteint de maladie nerveuse.

Tandis que cette connaissance surajoutée de tous les secrets actuels fonctionnait chez moi presque sans interruption, je n'avais plus aucune prévision de l'avenir, semblable à celle qui avait accompagné ma première rencontre avec Berthe, et il me tardait de pouvoir constater si l'apparition soudaine de la ville de Prague avait été ou non un phénomène de la même nature. Peu de jours après l'incident de la bague d'opale, nous allâmes comme il nous arrivait fréquemment de le faire, visiter le palais Lichtenberg. Je ne peux jamais regarder un grand nombre de tableaux de suite; la peinture, pour peu qu'elle ait de puissance, m'impressionne si fortement qu'il suffit d'un ou deux ouvrages pour épuiser toute ma faculté de contemplation. — Ce matin-là, j'avais observé attentivement le portrait du Giorgione qui représente cette femme aux yeux cruels que l'on dit être Lucrèce Borgia. J'étais resté longtemps seul devant lui, fasciné par la terrible réalité de cette figure astucieuse et implacable, jusqu'à sentir un étrange malaise, comme si j'eusse respiré quelque parfum empoisonné dont les effets commençaient à se produire dans mon être. Peut-être malgré cela n'eussé-je pas bougé, si mes compagnons ne fussent venus me rejoindre dans cette salle, en manifestant l'intention de se rendre à la galerie du Belvédère pour décider d'un pari engagé entre M. Filmore et mon frère à propos d'un portrait quelconque. Je les suivis tout rêveur, presque inconscient de ce qui se passait autour de moi, jusqu'à ce qu'ils furent montés à la galerie, me laissant seul en bas, car j'avais déclaré mon intention de ne plus regarder de peintures ce jour-là.

Je me rendis alors sur la grande terrasse où l'on devait me retrouver, le débat une fois vidé, pour aller parcourir les jardins. D'abord je me reposai là, entrevoyant dans le vague la belle ordonnance des jardins et au loin la ville, les collines verdoyantes, puis pour

éviter le voisinage du factionnaire, je changeai de place et descendis les larges degrés de pierre avec l'intention de m'asseoir à quelque distance sous les ombrages. Mais au moment où je posais le pied sur le sable de l'allée, je sentis un bras se glisser sous le mien, une main mignonne presser légèrement mon poignet, et j'éprouvai aussitôt une sorte d'engourdissement, d'ivresse sourde qui semblait être la continuation de ce que j'avais subi sous le regard de Lucrèce Borgia; puis les jardins, le ciel d'été, le sentiment que le bras de Berthe était enlacé au mien, tout disparut, et il me sembla être plongé soudain dans une nuit profonde au sein de laquelle brilla peu à peu une faible lueur, la lueur d'un petit feu de foyer; je me vis assis dans le fauteuil de cuir de mon père, au fond de la bibliothèque, chez nous. Je reconnaissais les chenets figurant des chiens, la cheminée avec son manteau de marbre noir, orné au milieu d'un médaillon de marbre blanc qui représentait la mort de Cléopâtre. Un désespoir intense et profond m'oppressait; la lumière devint plus vive, c'était Berthe qui entrait, un flambeau à la main, — Berthe, ma femme, fixant sur moi son regard cruel. Elle portait une parure d'émeraudes, et des feuillages verts tranchaient sur la blancheur de la robe de bal; je distinguais nettement chacune de ses odieuses pensées : — Fou ! idiot! aie donc le courage de te tuer en ce cas!

C'était vraiment l'enfer! Je plongeais jusqu'au fond de son âme impitoyable; j'en discernais la froide frivolité, je me sentais enveloppé de sa haine comme d'une atmosphère que j'étais condamné à respirer. Elle s'avança tenant toujours le flambeau et se pencha sur moi avec un sourire amer et dédaigneux. Je distinguai l'agrafe de son corsage, un serpent à écailles d'émeraude et aux yeux de diamant. Un frisson parcourut mon corps. Cette femme sans cœur et dans les pensées basses et féroces de laquelle je lisais comme en un livre ouvert, m'inspirait un mépris indicible, mais je me sentais sans ressources devant elle, il me semblait qu'elle tordît dans sa main mon cœur déchiré, avec la volonté de ne le lâcher qu'après en avoir pressuré la dernière goutte de sang. Elle était ma femme, et nous nous haïssions l'un l'autre. Peu à peu, l'âtre, la bibliothèque, la lueur du flambeau, disparurent ou plutôt se fondirent ensemble dans un arrière-plan lumineux, le serpent vert aux yeux de diamant restant comme une image sombre tracée sur ma rétine. J'eus le sentiment que mes paupières frémissaient, et le grand jour fit irruption autour de moi : je revoyais les jardins, j'entendais des voix vivantes; j'étais assis sur les degrés de la terrasse du Belvédère au milieu de mes amis.

Le désordre d'esprit dans lequel m'avait plongé une vision aussi effroyable me rendit malade pendant plusieurs jours et retarda

notre départ de Vienne. Je frissonnais d'horreur au souvenir de cette scène qui me revenait constamment; ses moindres détails avaient laissé dans ma mémoire une trace profonde comparable à l'empreinte d'un fer chaud; et pourtant telle est l'inconséquence du cœur humain, quand un désir exclusif le domine, que j'éprouvais une joie farouche, la joie qu'on pourrait avoir de braver l'enfer, en songeant que Berthe serait un jour à moi, car l'accomplissement de ma première vision à son sujet ne me permettait guère de considérer la seconde comme une hallucination qui ne devait pas avoir de suite. La seule chose qui eût pu ébranler ma terrible conviction, c'eût été la découverte que ma prescience de l'aspect général de Prague était erronée. Or Prague devait être notre prochaine étape.

En attendant, il suffisait que je fusse auprès de Berthe pour retomber sous le joug comme auparavant. J'avais beau lire dans le cœur de Berthe devenue femme, devenue *ma* femme, la jeune fille était toujours pour moi impénétrable autant que fascinatrice. Je tremblais de la tête aux pieds à son contact, sa vue seule m'ensorcelait, je brûlais d'être assuré de son amour. La crainte du poison peut-elle lutter contre la soif? Qui plus est, ma jalousie contre mon frère subsistait encore, ses airs de supériorité m'irritaient autant que par le passé, car mon orgueil, ma sensibilité maladive étaient toujours les mêmes, et souffraient du moindre froissement comme l'œil souffre au contact du corps étranger le plus imperceptible. L'avenir, bien qu'une épouvantable vision me l'eût pour ainsi dire rendu palpable, n'avait cependant que la force d'une idée, aux prises avec une émotion actuelle et toute-puissante, mon amour et ma jalousie.

C'est une vieille histoire que celle de l'homme qui se vend au tentateur en signant le pacte de son sang, parce que l'effet de ce pacte est encore lointain, et qui trempe ses lèvres dans la coupe convoitée avec un élan dont l'ardeur n'est diminuée en rien par la présence de l'ombre sinistre attachée depuis lors pour jamais à ses pas. Après tant de siècles de perfectionnemens et d'inventions, on n'a point découvert de chemin plus court ni plus sûr qu'autrefois vers la sagesse; l'âme doit suivre encore, pour traverser le désert de la vie, le même sentier semé d'épines qu'elle a toujours suivi; comme autrefois, il faut y marcher seul, les pieds ensanglantés, le sanglot aux lèvres, appelant un secours qui ne vient pas.

Mon esprit travaillait sans cesse pour trouver le moyen de devenir le rival heureux d'Alfred, car j'étais encore trop timide dans l'espérance où je restais des sentimens actuels de Berthe pour m'aventurer à faire auprès d'elle aucune démarche décisive. Il me semblait que le courage de provoquer un aveu de sa part me serait

donné si la réalité devait corroborer ma vision de Prague, et que d'horreur pourtant dans cette certitude !

Derrière cette frêle jeune fille, au regard et à la voix de laquelle j'étais suspendu, se dressait sans cesse l'autre Berthe aux formes plus pleines, au regard plus dur, à la bouche plus rigide, dont je voyais à nu l'âme égoïste et glacée, qui se montrait à moi, en dépit de ma volonté, non plus avec la séduction de l'inconnu, mais avec la brutalité du fait que l'on a mesuré.

Êtes-vous incapable de m'accorder votre sympathie, vous qui lisez ceci? Êtes-vous incapable de vous rendre compte de la double conscience que je sentais en moi comme deux courans parallèles qui jamais ne mêlent leur cours ni ne se confondent en une nuance commune? Cependant vous devez savoir quelque chose de la torture intérieure qu'impose un pressentiment en lutte avec la passion. Eh bien ! mes visions n'étaient que des pressentimens intenses jusqu'à l'horreur. Vous avez fait l'épreuve de l'impuissance de l'abstraction contre la violence de l'entraînement? Or mes visions, passées à l'état de souvenirs, n'étaient plus que des idées abstraites, de pâles fantômes qui me hantaient en vain alors que ma main était emprisonnée dans une étreinte vivante que j'adorais.

Plus tard, j'ai songé avec de cuisans regrets que, si ma double vue s'était portée plus loin, ou du moins sur des objets différens, si au lieu de cette effroyable vision qui empoisonnait mon amour sans le détruire, ou même à côté d'elle, j'avais pu entrevoir l'instant de ma dernière rencontre avec mon frère, mes sentimens à l'égard de ce dernier en auraient été adoucis, mon orgueil et ma haine auraient alors fait place à la pitié, et le récit de ces secrètes et coupables émotions se trouverait abrégé d'autant. Mais c'est là une de ces vaines pensées dont les hommes aiment à se leurrer. Nous nous efforçons de croire que notre égoïsme aurait pu être aisément vaincu et que l'insuffisance des lumières a seule fait tort en nous à la générosité, a seule empêché la cruelle indifférence dont on nous accuse de se fondre en tendresse envers nos semblables. Notre bonté de cœur et notre abnégation nous semblent prouvées quand l'égoïsme n'a plus à se donner carrière; quand le triomphe que nous avons fait de vils efforts pour remporter, quoiqu'il dût être la perte d'un autre, est arrivé brusquement comme par surprise et que nous reculons d'effroi devant lui, parce que c'est la main glacée de la mort qui nous l'apporte.

Notre entrée à Prague eut lieu la nuit, et je m'en réjouis, car c'était reculer de quelques heures le moment décisif que d'être dans cette ville sans la voir. Nous ne devions pas y faire un long séjour, notre projet étant de pousser rapidement jusqu'à Dresde; il fut donc convenu que, le lendemain matin, nous sortirions en

voiture pour avoir une idée générale de la ville et visiter en même temps les principales curiosités, avant que la chaleur devînt intolérable, car cette saison d'août était singulièrement sèche et brûlante. Mais il arriva que les dames s'attardèrent à leur toilette, de sorte que la matinée était déjà très avancée lorsque nous montâmes en voiture, ce qui contraria visiblement mon père. Moi, je calculai avec un soulagement réel, comme nous pénétrions dans le quartier juif où l'on visite la vieille synagogue, qu'avant d'en avoir fini avec cette partie close et resserrée de la ville, nous nous sentirions trop fatigués pour pouvoir pousser l'excursion plus loin, de sorte qu'il faudrait rentrer sans avoir vu d'autres rues que celles par lesquelles nous avions déjà passé. C'eût été encore un jour de gagné, un répit, seule forme d'espérance que pût connaître un esprit troublé comme le mien! Mais sous les noirs arceaux de cette antique synagogue qu'éclairaient faiblement les sept cierges du chandelier sacré, tandis que notre cicérone israélite faisait descendre jusqu'à lui le Livre de la loi et nous en lisait un passage dans la langue du texte original, je sentis tout à coup avec terreur que cet étrange bâtiment aux lumières tremblotantes, ce témoin survivant et décrépit du moyen âge judaïque avait fait partie de ma vision. Les vieux saints poudreux du christianisme avec leurs ogives plus hautes, éclairées par des cierges plus volumineux, n'avaient-ils pas besoin du dédain consolateur qu'ils doivent puiser dans le spectacle d'une caducité plus complète encore que la leur?

Comme je m'y attendais, les moins jeunes d'entre nous exprimèrent, au sortir du quartier juif, l'intention de regagner l'hôtel. Mais alors, bien loin de me réjouir de cette résolution comme je l'avais fait d'avance, je me sentis poussé par une force irrésistible à marcher une fois pour toutes jusqu'au pont, afin de mettre un terme à l'incertitude que mon unique but auparavant était de prolonger. Je signifiai à mes compagnons, avec une résolution insolite, ma volonté de mettre pied à terre et de me promener seul pendant qu'ils s'en retourneraient. Mon père, qui voyait là un simple caprice, fit observer que la promenade, par une pareille chaleur, ne me ferait que du mal; cependant, comme je persistais, il me dit, non sans humeur, que j'étais libre d'agir à ma guise, pourvu que Schmidt, notre courrier, m'accompagnât.

Nous nous mîmes aussitôt en route, Schmidt et moi. Je n'eus pas plus tôt dépassé la voûte de la vieille porte monumentale qui conduisait au pont, qu'un violent tremblement me saisit; sous ce soleil de midi, j'eus froid; pourtant j'avançais toujours, je cherchais quelque chose, je voulais retrouver un infime détail de ma vision dont le souvenir m'était resté particulièrement présent. — Il était

là!.. Devant moi, sur le pavé, s'allongeait une traînée de lumière multicolore projetée par une lampe en forme d'étoile!

III.

Avant la fin de l'automne, alors que les feuilles brunies couvraient encore les hêtres de notre parc, mon frère et Berthe furent fiancés l'un à l'autre; il était entendu que leur mariage aurait lieu dès les premiers jours du printemps suivant. En dépit de la certitude qui me pénétrait, depuis ma dernière expérience sur le pont de Prague, que Berthe m'appartiendrait tôt ou tard, ma timidité constitutionnelle, pour ainsi dire, et la méfiance de moi-même, avaient continué à me paralyser. Les paroles d'aveu qu'il m'était parfois arrivé de préparer d'avance expiraient toujours sur mes lèvres.

Le même combat que par le passé se livrait entre mon désir passionné d'être assuré de l'amour de Berthe et la crainte éperdue qu'un dédaigneux refus ne tombât de sa bouche. Que m'importait une certitude éloignée? C'était de joies immédiates que j'étais affamé, c'était l'inquiétude présente qui glaçait le sang dans mes veines.

Les jours s'écoulaient donc; j'avais été témoin des fiançailles de Berthe, et j'avais assisté aux discussions relatives à son mariage comme sous l'empire d'un cauchemar, lorsqu'on sait que ce n'est là qu'un rêve et que le rêve se dissipera, mais que, cependant, on perd la respiration sous les doigts de fer qui vous étranglent.

Je voyais Berthe très souvent, et elle gardait avec moi les mêmes façons de badinage condescendant qui n'inspiraient à mon frère aucune jalousie. Le temps que je ne passais pas auprès d'elle, je le dépensais en promenades sans but, en longues chevauchées, tant qu'il faisait jour, puis, le soir venu, je m'enfermais avec mes livres, mais sans les ouvrir, car les livres avaient perdu le pouvoir de fixer mon attention. Ma sensibilité s'était exaltée jusqu'à ce degré où nos propres émotions prennent la forme d'un drame poignant, qui s'impose impérieusement et nous fait sangloter bien moins sous le poids réel de nos souffrances que devant le tableau que nous nous en faisons. Je m'apitoyais sur mon misérable sort, le sort d'un être merveilleusement organisé pour la douleur, et presque entièrement dépourvu, en revanche, des fibres qui correspondent au plaisir, d'un être que l'idée du malheur à venir privait du bonheur présent et chez qui la certitude des joies ultérieures n'était pas suffisante à calmer le supplice des aspirations ou des inquiétudes actuelles. Je traversais en silence cette période des souffrances du poète, qui, lui du moins, trouve dans la puissance

d'exprimer ce qu'il sent, des délices égales à son angoisse, et s'inspire de son désespoir.

On me laissait entièrement libre de mener cette vie de dormeur éveillé. Mon père s'était dit, je le savais: — Latimer ne sera jamais bon à rien faire en ce monde; qu'il gaspille donc son temps tant qu'il lui plaira, puisque sa fortune le lui permet. Je ne me troublerai pas l'esprit à lui chercher une carrière.

Par une matinée très douce du commencement de novembre, je me trouvais sous le portique de la maison, occupé à caresser notre vieux César, un terre-neuve que les années avaient rendu paresseux, presque aveugle, et qui seul, entre les chiens, faisait attention à moi, — car les chiens eux-mêmes me fuyaient, réservant leurs caresses aux heureux de la maison. J'étais donc là quand le palefrenier amena le cheval que devait monter mon frère pour aller à la chasse; mon frère lui-même ne tarda pas à paraître, frais, épanoui, ses larges épaules effacées, content de lui, en un mot, et convaincu du mérite qu'il avait à ne pas nous faire sentir avec arrogance le poids de ses avantages.

— Latimer, mon vieux, me dit-il d'un ton de bienveillante compassion, tu as bien tort de ne pas essayer, par-ci par-là, un temps de galop à la suite d'une meute. Il n'y a rien de tel pour chasser les humeurs noires.

— Les humeurs noires! pensai-je tout bas avec amertume, tandis qu'il s'éloignait; c'est avec des mots de cette sorte que les natures étroites et vulgaires comme la tienne croient qualifier ce qu'elles sont aussi incapables de comprendre que pourrait l'être ton cheval. Et pourtant tous les biens d'ici-bas sont réservés aux gens tels que toi: la médiocrité agréable, l'égoïsme bien portant, la suffisance enjouée, voilà la clé du bonheur!

J'eus cependant, l'espace d'une seconde, la pensée que chez moi l'égoïsme pouvait bien être plus développé encore que chez lui, un égoïsme maussade, par exemple, au lieu d'être, comme le sien, celui qui porte à jouir quiconque en est doué. Mais aussitôt ma connaissance désespérée de l'âme insouciante d'Alfred, de l'ignorance où il était des doutes, des craintes, des désirs toujours déçus, des exquises tortures de la sensibilité, qui formaient le tissu même de ma vie, ce que cette connaissance m'avait fait et me faisait encore souffrir surtout, sembla m'absoudre de mes mauvais sentimens à l'égard de mon frère. Il n'avait besoin, lui, ni de pitié, ni d'affection, étant aussi incapable d'apprécier l'une ou l'autre que peut l'être le rocher de sentir les caresses de la brume délicate et blanche qui l'effleure. Aucun mal ne pouvait l'atteindre, lui, et si par la suite il n'épousait pas Berthe, c'est qu'il aurait trouvé un lot meilleur à son point de vue.

La résidence de M. Filmore était à un demi-mille tout au plus de la nôtre; chaque fois que mon frère prenait un chemin différent de celui qui conduisait par là, je m'y rendais dans l'espoir de rencontrer Berthe. Je fis ce jour-là comme à l'ordinaire. Par un hasard trop rare, la jeune fille était seule, nous nous promenâmes ensemble assez loin dans le parc, ce qui arrivait rarement aussi, car à pied elle ne dépassait guère la limite des allées sablées et râtissées.

Quelle sylphide charmante elle me représentait sous ce soleil oblique de novembre, qui ruisselait blondissant sur ses blonds cheveux! Elle marchait avec toute sorte de taquineries à mon adresse; ce gracieux persiflage lui était familier, je l'écoutais moitié ravi, moitié morose, double état qui était en résumé l'effet produit sur moi par la personnalité mystérieuse de Berthe. Cette fois peut-être, la mélancolie dominait, car je n'avais pas encore secoué l'accès de haine jalouse produit par l'adieu compatissant de mon frère. Tout à coup, je l'interrompis et la fis tressaillir en l'interpellant d'un ton presque farouche :

— Comment se fait-il que vous puissiez aimer Alfred?

Elle me regarda un instant avec surprise; mais bientôt le léger sourire qui lui était particulier reparut sur ses lèvres, et elle répondit avec ironie :

— Qu'est-ce qui vous fait supposer que je l'aime?

— Pouvez-vous me le demander?..

— Quoi! vous avez décidé dans votre sagesse qu'il faut aimer l'homme que l'on épouse? Ce serait la chose la plus fâcheuse du monde. Je lui ferais des scènes, je serais jalouse, notre ménage aurait des allures de bien mauvais goût! Un peu de dédain tranquille et indulgent contribue dans une forte mesure à la correction élégante de la vie.

— Berthe, vous ne pensez pas ce que vous dites. Pourquoi prendre plaisir à essayer de me tromper par ces théories cyniques que vous inventez méchamment?

— Je n'aurai jamais besoin de rien inventer pour vous tromper, mon petit Tasso. (C'était le nom railleur qu'elle avait coutume de me donner.) Le moyen le plus commode de tromper un poète, c'est de lui dire la vérité.

Elle expérimentait dans le moment même, avec une singulière audace, la valeur de son [illegible], et, l'espace d'une seconde, l'ombre de la Berthe de ma vision, de celle qui n'avait pas de secret pour moi, passa entre mon bras et le bras de cette radieuse jeune fille, de cette sylphide folâtre dont les sentimens gardaient toute la fascination du mystère. Je dus frissonner ou trahir de quelque autre

façon une impression d'horreur, car elle s'écria aussitôt en me saisissant le poignet pour me regarder droit dans les yeux :

— Tasso, commenceriez-vous donc vraiment à comprendre quelle fille sans cœur je suis? Mais en ce cas vous êtes bien moins poète que je ne le supposais; vous voilà capable, ma foi! de croire la vérité sur mon compte.

Le fantôme passa et s'évanouit entre nous, laissant la place libre à la charmante enfant dont les doigts légers étreignaient mon bras, et dont le visage mutin s'était rapproché du mien tandis qu'elle trahissait ainsi, je le croyais du moins, un intérêt plus vif qu'elle n'eût voulu l'avouer à l'égard de mes propres sentimens. Sa présence vivante et tangible reprit possession de mes sens et de mon imagination. Tel un chant de sirène couvert momentanément par les vagues en courroux, se dégage de ce fracas et recommence. Ce fut pour moi un instant aussi délicieux que pourrait l'être, pour un homme qui a rêvé qu'il était vieux, le réveil aux sensations de la jeunesse. J'oubliai tout ce qui n'était pas ma passion et m'écriai, pris de vertige :

— Berthe, dites, m'aimerez-vous d'abord, quand nous serons mariés? Si vous m'aimiez, ne fût-ce que bien peu de jours, cela me suffirait...

Le coup d'œil stupéfait qu'elle jeta sur moi, en lâchant brusquement ma main et en reculant d'un pas, me fit sentir ce que mon indiscrétion avait d'étrange, de criminel même.

— Pardon! lui dis-je précipitamment, aussitôt que je pus recouvrer la voix. Je ne savais pas ce que je disais.

— Ah! l'accès de folie du Tasse l'a repris, à ce qu'il paraît, répliqua-t-elle tranquillement, car elle s'était remise bien plus vite que moi. Qu'il retourne chez lui et se rafraîchisse la tête. Moi, je rentre, car voilà le soleil qui se couche.

Je la quittai plein d'indignation contre moi-même. J'avais laissé échapper des paroles qui, si elle y réfléchissait, pouvaient faire naître en elle le soupçon de la situation d'esprit anormale dans laquelle je me trouvais; et ce soupçon était la chose du monde que je redoutais le plus. En outre, j'étais honteux de l'apparente vilenie que j'avais commise en parlant d'amour à la fiancée de mon frère. Je fis lentement la route jusque chez nous et pénétrai dans le parc par une petite porte au lieu de passer par l'entrée principale.

Comme j'approchais de la maison, je vis un homme à cheval s'élancer de la cour des écuries et disparaître à travers le parc. Un accident était-il arrivé? — Non, c'était sans doute une commission pressée de mon père qui exigeait tant de célérité. Je hâtai le pas néanmoins, sans savoir précisément pourquoi, et j'eus bientôt atteint la maison.

Je ne m'étendrai pas sur la scène qui m'y attendait. Mon frère était tombé de cheval et avait été tué sur le coup.

Je montai à la chambre où il gisait : j'y trouvai mon père dans un morne désespoir, assis à côté du cadavre. J'avais évité mon père plus que tout autre, depuis notre retour, car l'antipathie radicale qui existait entre nos deux caractères me rendait particulièrement douloureuses les investigations involontaires dans les replis de son âme. Toutefois, tandis que j'allais à lui, que je me tenais silencieux et triste à son côté, je sentis qu'entre nous une communion venait de s'établir qui n'avait jamais existé auparavant. Mon père avait été un homme à succès entre tous dans le monde des affaires ; jamais il n'avait connu ni les peines du cœur, ni les maladies. La plus sérieuse affliction qu'il eût éprouvée avait été la perte de sa première femme ; il n'en avait pas moins épousé ma mère peu de temps après, et mes souvenirs d'enfant attentif et observateur me le rappelaient tout à fait le même qu'auparavant dès la semaine qui suivit son second veuvage. Cette fois-ci enfin le chagrin était venu, — un chagrin de vieillard qui voit réduits à néant son orgueil et ses espérances, et qui souffre d'autant plus que ces espérances et cet orgueil sont plus mesquins, plus terre à terre. Son fils, qui allait bientôt se marier aurait été porté probablement aux prochaines élections ; l'existence de ce fils était le meilleur prétexte qu'il pût alléguer pour acheter chaque année de nouvelles terres afin d'arrondir son bien. Quelle triste chose d'avoir à continuer de vivre en faisant de jour en jour les mêmes choses, sans savoir dorénavant pourquoi on les fait ! Peut-être les désappointemens plus tragiques de la jeunesse et de la passion sont-ils moins dignes de pitié que cet écroulement des calculs mondains d'un vieillard.

La désolation dans laquelle je voyais mon père provoqua chez moi un immense attendrissement qui fut le début d'une affection nouvelle, d'une affection qui grandit et se fortifia en dépit des réflexions amères que lui inspirait ma présence. Sans ma profonde compassion pour lui, le premier sentiment de cette nature que j'eusse ressenti, j'aurais été vivement blessé, pendant les premiers mois qui suivirent la mort d'Alfred, de l'espèce de déconvenue que faisait éprouver à mon père la pensée de reporter sur ma tête l'héritage destiné à son fils aîné et d'être réduit du même coup à m'accorder quelque importance. Ce fut presque malgré lui qu'il commença de s'intéresser à moi. Tout enfant négligé à qui la mort d'un autre a donné par accident la première place comprendra ce que je veux dire.

Peu à peu néanmoins, ma déférence insolite à ses désirs, la patience

et le dévoûment que je témoignais en toutes circonstances le touchèrent, et il se complut dans des efforts qui tendaient tous à me mettre en mesure d'occuper la place de mon frère, autant que le permettait mon insuffisance. Je le vis arriver petit à petit à caresser le projet de mon mariage avec Berthe et prendre même un parti auquel il n'eût jamais songé pour mon aîné : celui de vivre en commun avec son fils et sa bru. La tendresse que j'éprouvais maintenant pour mon père fit de ce temps-là le meilleur que j'eusse connu depuis mon enfance. Notez que je conservais encore tout entière la délicieuse illusion de mon amour pour Berthe, avec le désir ardent d'être aimé d'elle.

Depuis la mort d'Alfred, ses manières étaient devenues plus réservées avec moi : elle me tenait à distance jusqu'à un certain point; de mon côté, je subissais une double contrainte, celle que m'imposait la délicatesse, un respect naturel pour la mémoire de mon frère, et celle du souci qui me restait quant à l'impression qu'avaient pu produire mes paroles brutales dans l'esprit de la jeune fille. Mais l'espèce de barrière que cette réserve mutuelle élevait entre nous ne faisait que me placer plus complètement sous son empire ; qu'importe que le sanctuaire soit vide si le voile qui le ferme est assez épais? Notre âme a un tel besoin d'inconnu et d'incertitude pour pouvoir garder ce doute, cet espoir et cette faculté de l'effort qui sont les élémens mêmes de son existence, que si l'avenir tout entier, à dater du lendemain, nous était révélé, le genre humain sans exception ne s'intéresserait plus qu'aux heures qui le séparent encore de cet avenir, l'incertitude de l'unique journée qui nous reste aurait seule le don de faire battre notre cœur; nous nous précipiterions à la bourse pour ne pas perdre notre dernière possibilité de spéculation, de réussite ou de désappointement; nous verrions en ces vingt-quatres heures ouvertes encore à la prophétie une armée d'oracles en politique prédire telle ou telle crise. Imaginez l'état dans lequel se trouverait l'esprit humain si toutes les questions étaient résolues, à l'exception d'une seule qui, jusqu'à la fin du jour, se prêterait à toutes les hypothèses et à tous les débats? L'art et la philosophie, la littérature et la science s'attacheraient en grappe comme des abeilles à cette question unique, recélant encore le miel de l'inconnu, et leur empressement redoublerait d'autant plus que la durée de cette jouissance serait limitée au prochain coucher du soleil. Nos impulsions, nos activités spirituelles ne peuvent pas plus s'accommoder de la perspective d'une annulation prochaine que le cœur ne peut consentir à ne plus battre et nos muscles à cesser de fonctionner.

Eh bien! Berthe, la blonde et aérienne créature dont les pensées,

les émotions actuelles étaient pour moi une énigme reposante au milieu de la transparence fastidieuse des autres esprits de mon entourage, m'absorbait à la façon de cet inconnu d'un jour, de cette hypothèse qui doit rester problématique jusqu'au coucher du soleil ; toutes les forces contraintes et réprimées de ma nature se précipitaient dans cet étroit canal, leur débouché unique.

Et elle réussit à me faire croire qu'elle m'aimait. Sans jamais se départir de ce ton de plaisanterie et de supériorité souriante dont j'ai parlé, elle fit pénétrer en moi la délicieuse conviction que je lui étais nécessaire, qu'elle n'était contente qu'à la condition que je fusse auprès d'elle, me pliant à tous les caprices de sa tyrannie folâtre. Il en coûte si peu à une femme pour nous duper ainsi! Un mot retenu à demi, un silence inattendu ou même un petit accès de pétulance dirigé contre nous suffit à nous enivrer pour longtemps comme le hachich. Tout un ensemble de signes imperceptibles m'avait persuadé que, sans bien s'en rendre compte, elle m'avait toujours préféré à mon frère et que l'orgueil d'être choisie par un homme qui faisait brillante figure dans le monde avait dû l'éblouir jusqu'à la tromper, — ignorante et indécise, comme le sont les jeunes filles, — sur ses véritables sentimens. Elle raillait elle-même d'une façon piquante sa propre vanité, son ambition. Sans doute, je voyais clair sur un point : je me disais que j'avais hérité de tous les avantages qui faisaient de mon frère un si beau parti, sauf les avantages personnels. Mais à quoi bon cette clairvoyance? Nos plus douces illusions sont, pour la plupart, des illusions volontaires comparables à ces brillans effets de couleur que nous savons être le résultat d'un peu de clinquant, de chiffons et de verre cassé.

Notre mariage eut lieu dix-huit mois après la mort d'Alfred, par une froide et lumineuse matinée d'avril, où le soleil s'entremêlait à la grêle. Berthe, dans sa robe de soie blanche aux ornemens de feuillage pâle qui s'harmonisaient avec les pâles reflets de sa chevelure et de son teint, me représentait l'esprit même de ce matin printanier.

Mon père se montrait plus heureux qu'il n'avait jamais cru pouvoir l'être encore ; ce mariage, il en était convaincu, devait avoir une heureuse influence sur mon caractère et achever de me rendre assez pratique, assez semblable à tout le monde pour la place que je devais tenir dans la société parmi les gens sérieux. C'est qu'il avait une haute opinion du tact et de la finesse de Berthe et ne doutait pas qu'elle me dominât de manière à faire de moi ce qu'elle voudrait. Je n'avais que vingt-un ans, et j'étais follement épris. Pauvre père ! il conserva cet espoir un peu plus d'une année après

notre mariage et ne l'avait pas encore entièrement perdu quand la paralysie vint le préserver d'une suprême déception.

IV.

J'abrégerai la fin de mon histoire sans m'attarder, comme je l'ai fait jusqu'ici, à analyser mes expériences intimes. Quand les gens se connaissent bien, une fois pour toutes, il leur suffit de raconter ce qui leur arrive du dehors; leurs émotions et leurs sentimens se laissent d'ailleurs deviner.

D'abord, notre vie fut des plus mondaines; au retour de l'indispensable voyage de noces, nous fîmes une tournée de visites, nous donnâmes de superbes dîners, tout le voisinage était ébloui de la recrudescence d'éclat introduit dans notre train de vie, mon père ayant réservé pour l'époque du mariage de son fils cet étalage d'une fortune considérablement accrue. Cela procurait à nos invités l'occasion de constater quelle piteuse figure je faisais comme héritier d'un si grand bien et comme mari d'une si ravissante femme.

La fatigue nerveuse qu'impliquait une pareille existence, les faussetés et les platitudes dont j'étais doublement témoin par suite de la seconde vue qui, chez moi, venait se joindre à la compréhension commune, m'auraient rendu fou, n'eût été cette sorte d'endurcissement dans l'indifférence pour tout ce qui touche aux questions générales et cette ivresse concentrée sur un seul objet qui accompagne les transports d'une première passion.

Deux nouveaux mariés amplement pourvus de tout ce que peut donner l'opulence, étourdis du matin au soir par le tourbillon du monde et qui remplissent les rares instans de solitude qui leur sont donnés par de rapides et furtives expansions amoureuses, sont préparés à la vie commune de tout l'avenir, comme peut l'être le novice pour le cloître, — en expérimentant tout le contraire.

Pendant ces mois d'existence agitée, le for intérieur de Berthe demeura pour moi impénétrable; je continuais à ne lire ses pensées qu'à travers le langage de ses lèvres et son attitude extérieure. Je partageais encore avec le commun des hommes l'avantage d'ignorer si ce que je disais, si ce que je faisais, avait le don de lui plaire, d'attendre d'elle avec émotion un mot affectueux, de prêter un sens délicieusement exagéré à la signification de son sourire.

Je me rendais compte pourtant qu'un certain changement s'opérait dans ses manières à mon égard : il allait quelquefois jusqu'à se manifester par des accès de froideur hautaine qui me glaçaient et me fouettaient au vif comme avait fait cette grêle entrecoupée de riant soleil le jour de notre mariage. D'autres fois, il n'était per-

ceptible que par le soin qu'elle mettait à éviter une promenade ou un dîner en tête-à-tête dont j'avais longtemps caressé l'idée. Ce changement était pour moi un sujet de peine profonde, mon cœur se brisait en songeant que déjà ma courte journée de bonheur touchait à sa fin. Je restais pourtant l'esclave de Berthe, anxieux de ne rien perdre des dernières lueurs d'une félicité qui aurait bientôt disparu pour toujours, espérant même encore quelque dernier rayon, dont la nuit, que je sentais prochaine, aurait doublé le prix. Je me rappelle, hélas! comment pourrais-je l'oublier jamais? le moment où cette dépendance et cet espoir me quittèrent à la fois, où ce chagrin que me causait la croissante froideur de Berthe devint presque une joie lorsque je m'y reportais pour le regretter. Tel un paralytique peut regretter les dernières souffrances qui ont précédé l'inertie absolue de ses membres.

Ce fut immédiatement après la triste issue de la maladie de mon père, pendant laquelle il va sans dire que nous avions vécu éloignés du monde et réduits à nous-mêmes,.. ce fut le propre soir de la mort de mon père... Le voile qui jusqu'alors avait dérobé à ma vue l'âme de Berthe, ce voile auquel je devais de trouver auprès d'elle seule l'intérêt du doute, de l'attente et du mystère, ce voile béni se déchira! Peut-être était-ce depuis le commencement de ma passion pour elle la première fois que cette passion se trouvait complètement neutralisée par la présence d'un sentiment absorbant d'une autre nature.

J'avais veillé mon père à son lit de mort, j'avais été témoin du dernier regard si éloquent qu'il avait jeté, en le quittant, sur l'héritage gaspillé de la vie, j'avais recueilli la dernière impression de tendresse, si faible qu'elle fût, que lui avait procurée l'étreinte de ma main. Combien tout autre amour s'oublie dans cette inexprimable communion de l'agonie! Quand nous venons d'affronter la présence de la mort, toutes nos relations avec les vivans s'effacent aux premières minutes devant le sentiment d'un lien plus fort avec le tombeau, devant la suprême manifestation de notre commune destinée.

Je subissais cette disposition d'esprit quand je rejoignis Berthe dans son petit salon. Elle était assise, tournant le dos à la porte et à demi renversée sur un canapé. Les riches torsades de son abondante chevelure pâle, enroulées au-dessus d'un cou élégant et mince, apparaissaient au-dessus du dossier. Je me souviens qu'en refermant la porte derrière moi, un frisson me saisit, oui, le sentiment d'être seul et détesté, — très vague sans doute, mais fort néanmoins comme un pressentiment. Je sais quelle figure j'avais en ce moment, car je me vis reflété dans la pensée de Berthe quand

elle leva sur moi ses yeux gris incisifs et me regarda fixement. Pour elle, j'étais un misérable halluciné, hanté en plein jour par des fantômes, tremblant sous une brise si faible qu'elle n'eût pas suffi à remuer les feuilles, sans goût pour les objets ordinaires du désir humain, capable seulement de bayer à la lune.

Nous étions face à face, et nous nous jugions réciproquement. Le terrible moment de l'illumination complète était arrivé pour moi. Je vis que les ténèbres antérieures ne m'avaient rien caché que le vide; à dater de cette soirée, pendant les années déplorables qui suivirent, je fis le tour de cette âme étroite, je m'assurai qu'il n'y avait que des artifices mesquins où j'avais cru que se réfugiaient mille délicatesses exquises et un esprit brillant en guerre aimable, avec une sensibilité latente; je vis que les vanités fugitives de la jeune fille étaient devenues chez la femme coquetterie systématique, égoïsme invétéré; je vis que la répulsion et l'antipathie se transformaient en une haine féroce, cherchant l'occasion de torturer pour le seul plaisir d'assouvir sa vengeance, car Berthe avait à se venger; elle aussi, à sa manière, avait connu l'amertume de la désillusion. Elle s'était figuré que mon aveugle passion pour elle ferait du pauvre poète qu'elle croyait voir en moi son esclave, qu'en toutes choses sa volonté serait ma loi. Avec la puérilité d'une nature négative, pour ainsi dire, et sans imagination, elle prenait les délicatesses, la sensibilité pour autant de faiblesses. Et comptant rencontrer les faiblesses en question qui eussent assuré son empire, elle s'était trouvée en présence de forces indomptables! Nos situations respectives étaient donc renversées. Avant le mariage, elle m'avait subjugué parce qu'elle restait pour moi une énigme; c'était moi-même qui avais créé de toutes pièces la personnalité inconnue devant laquelle je tremblais comme si elle eût réellement existé. Maintenant que je pénétrais ses secrets motifs, que je suivais les misérables calculs qui précédaient toutes ses paroles comme tous ses actes, elle se trouvait réduite à l'impuissance, puisque je ne pouvais être impressionné par aucun ressort qu'elle fût en mesure de faire mouvoir : il ne lui restait plus qu'un pouvoir, — celui de m'inspirer la plus invincible répulsion. Les appétits mondains, les vanités, tous les mobiles susceptibles de stimuler son étroit cerveau, me laissaient de glace, et les influences sous lesquelles j'aurais pu palpiter, elle ne les concevait même pas.

Vraiment cette femme était à plaindre d'avoir un pareil mari; c'était d'ailleurs l'opinion générale. Une personne brillante et pleine de grâce comme Berthe, qui savait sourire aux allans et venans, qui faisait figure au bal, qui possédait cet art de la repartie vive et facile, suffisant pour assurer à toute jolie femme une réputation

d'esprit, devait accaparer les sympathies au détriment d'un mari maladif, absorbé, taciturne, que bien des gens qualifiaient déjà de cerveau fêlé. Nos serviteurs même n'hésitaient pas à tourner vers elle leur respect et leur attachement. Ils la plaignaient; non pas qu'il y eût jamais de querelles visibles entre nous, notre antipathie réciproque se dérobait dans le silence, — mais si madame sortait beaucoup et semblait fuir la société de monsieur, n'était-ce pas bien naturel? Monsieur était si extraordinaire!

J'avais beau me montrer toujours juste, bienveillant envers les inférieurs, je n'excitais en eux qu'une pitié mêlée de crainte et presque de dédain, car cette catégorie de gens n'est guère déterminée, dans son appréciation d'autrui, par des considérations générales ni même par sa propre expérience; ils jugent des personnes comme des pièces de monnaie, estimant au plus haut degré celles qui ont cours.

A la fin, j'intervenais si peu dans les faits et gestes de Berthe qu'il semble prodigieux vraiment que sa haine ait continué à grandir comme elle le fit. Sans doute je m'étais quelquefois trahi involontairement, de façon à lui permettre de soupçonner ma puissance anormale de pénétration; lorsqu'elle eut acquis la preuve qu'accidentellement, tout au moins, j'avais une connaissance singulièrement nette de ses pensées et de ses intentions, elle commença d'éprouver une terreur qui alternait de temps à autre avec le dépit. Jour et nuit, elle songeait au moyen de secouer un cauchemar qui l'obsédait, de rompre le lien odieux qui l'attachait à un être qu'elle méprisait à la fois comme un imbécile et redoutait comme un inquisiteur. Longtemps elle espéra que la vie misérable que je menais me pousserait définitivement au suicide. Mais le suicide ne pouvait me tenter. J'étais trop maîtrisé par la conviction d'être le jouet de forces inconnues pour croire à la puissance de me délivrer moi-même. Je subissais donc passivement ma destinée. Le seul désir ardent de ma vie étant épuisé, aucun entraînement ne venait plus l'emporter sur ma clairvoyance. Pour cette raison, je ne m'arrêtai jamais à la pensée d'une séparation qui eût rendu notre désaccord public.

Pourquoi aurais-je cherché à me frayer une voie nouvelle quand je ne souffrais en somme que des conséquences d'un acte qui était le résultat de ma volonté la plus intense? Obtenir une séparation, c'eût été logique de la part d'un homme qui avait encore des désirs à satisfaire; or je n'avais point de désirs. Nous continuâmes à vivre ensemble, Berthe et moi, à l'écart l'un de l'autre de plus en plus. Il est facile aux riches de vivre séparés dans le mariage.

Cette existence que j'ai esquissée en quelques lignes dura des

années. Tant de misère, un développement si lent et si épouvantable de haine et d'infamie peuvent-ils bien se condenser en simples phrases! Et c'est par ce procédé sommaire que les hommes prétendent juger de la vie les uns des autres! Ils résument l'expérience de leurs semblables et prononcent un arrêt en bonne prose, tout disposés d'ailleurs à s'accorder un brevet de sagesse et de vertu pour avoir triomphé des tentations qu'ils sont censés définir.

Sept années de détresse sans nom! Celui-là en parle à son aise qui n'en a pas compté les minutes par autant de désappointemens amers, de mortelles agitations d'esprit, de douloureux battemens de cœur, de luttes atroces autant que vaines, d'accès de remords et de désespoir. Nous apprenons des mots la consonance, non pas la signification; cette science-là, il faut la payer du plus pur de notre sang, et c'est dans les fibres palpitantes de notre être qu'elle s'imprime.

Mais hâtons-nous de finir. Il convient d'être bref aussi bien avec ceux qui comprennent à demi-mot qu'avec ceux qui ne comprendront jamais.

Quelques années après la mort de mon père, je me trouvais, un soir de janvier, dans ma bibliothèque qu'éclairaient seulement les lueurs indécises du feu à demi éteint. J'étais assis dans le fauteuil de cuir dont se servait autrefois mon père. Tout à coup Berthe parut dans l'encadrement de la porte et s'avança vers moi, un flambeau à la main. Je savais quelle robe elle portait, une robe de bal blanche avec des émeraudes scintillantes à la clarté de la bougie, qui éclairait aussi la Cléopâtre, incrustée en médaillon au milieu du manteau de la cheminée. Pourquoi venait-elle chez moi avant de sortir? Depuis bien des mois elle n'avait pas franchi le seuil de la bibliothèque, qui était mon lieu de refuge habituel. Pourquoi s'arrêtait-elle devant moi, ce flambeau à la main, avec ce cruel regard de mépris et ce serpent qui étincelait sur sa poitrine comme un démon familier? D'abord je pensai que la réalisation de ma vision de Vienne allait marquer une effroyable crise; je ne vis rien dans l'esprit de Berthe cependant, rien que le dédain qu'y produisait l'attitude morne, accablée que je gardais devant elle : — Fou! idiot! aie donc le courage de te tuer, en ce cas!

Voilà ce qu'elle pensait. Ses idées néanmoins revinrent enfin à l'objet de sa visite, et elle parla tout haut. L'insignifiance apparente de cet objet forma même un contraste presque ridicule avec mes terribles prévisions.

— J'ai dû m'assurer des services d'une nouvelle femme de chambre. Fletcher se marie; elle m'a priée de vous demander, pour son futur, l'auberge et la ferme de Moltau. Je désire que vous

ısentiez, il me faut votre promesse dès ce soir, puisque Fletcher n va demain ; il me la faut même tout de suite, car je suis ssée.

— Très bien ; vous pouvez lui dire que c'est une affaire enten-e, répondis-je d'un air indifférent. — Et Berthe sortit au plus vite la bibliothèque.

Il me répugnait toujours d'affronter un nouveau visage, plus par-ılièrement encore quand il s'agissait d'une personne dont le for érieur avait chance d'imposer à ma malheureuse faculté d'inves-ation le spectacle de laides trivialités. Mais j'éprouvai une répu-ance toute spéciale pour cette nouvelle femme de chambre, sans ıte parce que son arrivée m'avait été annoncée dans un moment je ne pouvais m'empêcher de croire funeste. J'étais pénétré ne inquiétude vague de la trouver mêlée au drame sinistre de vie, de la voir se révéler à moi, dans quelque vision à venir, ıme un génie malfaisant. Quand enfin la rencontre avec Mme Ar-r, comme on l'appelait, devint inévitable, la crainte indétermi-que j'avais ressentie fit place à un dégoût très net. C'était une nde femme brune et sèche, à qui de grands yeux noirs et d'as-beaux traits permettaient de rehausser par un grain d'effrontée uetterie ce que sa nature avait de brutal et de grossier. Il n'en ait pas davantage pour me la faire éviter, indépendamment du ain avec lequel elle toisait un homme de mon espèce. Je la ais fort rarement ; toutefois je pus m'apercevoir qu'elle faisait apides progrès dans les bonnes grâces de sa maîtresse.

uit ou neuf mois plus tard, je reconnaissais qu'un sentiment é de crainte et de dépendance avait surgi dans l'esprit de Berthe gard de sa camériste et que ce sentiment se rattachait à cer-es scènes confuses dont le cabinet de toilette de ma femme était ıéâtre, par exemple au dépôt nocturne de je ne savais quel t dans les tiroirs d'un meuble de ce cabinet de toilette. Mes evues avec ma femme étaient devenues si courtes et avaient si rarement sans témoins que je n'eus pas l'occasion de déchif-autrement ces images dans son esprit. Je restai donc indécis ; ois nos souvenirs arrivent à se contracter, à se déformer en ersant le tourbillon de la pensée jusqu'à ne pas ressembler à la té extérieure beaucoup plus que la structure des caractères alphabet oriental ne ressemble aux objets dont ils sont censés oduire l'image. En outre, depuis un an et plus, ma condition tale s'était modifiée d'une façon qui allait s'accentuant sans . La faculté que j'avais eue de pénétrer dans l'esprit d'autrui scurcissait et devenait sujette à des intermittences ; les idées se pressaient dans mon double entendement commençaient à

dépendre moins de mon contact avec les personnes. De fait, to ce qui était personnel en moi s'éteignait peu à peu, en sorte que sentais mourir l'organe à travers lequel les agitations et les proje des autres avaient pu m'affecter. La contre-partie du soulageme que j'éprouvais de ce côté-là était un développement nouveau ce qui me semblait être, — et je ne me trompais pas, — la div nation des choses extérieures.

On eût dit que plus les rapports se ralentissaient entre moi les hommes en général, plus ce que nous appelons le monde in nimé devenait de mon domaine. A mesure que je m'écartais de société, à mesure que le caractère aigu des souffrances de la pa sion agonisante se transformait chez moi en abattement, comme arrive pour toute douleur chronique et habituelle, les visions genre de celle que j'avais eue de Prague se multipliaient aussi viv que fréquentes. Je voyais des cités sans nombre, des déserts sable, des ruines gigantesques, des ciels nocturnes brillamme constellés, des défilés de montagnes, des coins de verdure tache de cette lumière de l'après-midi qui filtre à travers les branche je vivais au milieu de toutes ces scènes, et dans toutes une présen occulte semblait, sous ces diverses et puissantes formes, peser s moi, — la présence de quelque chose d'inconnu et d'implacab car la continuité de ma souffrance avait annihilé en mon âme to foi religieuse. Pour qui est absolument misérable, pour qui ne p ni aimer ni être aimé, il n'y a plus de religion possible, il ne re qu'une croyance, la croyance aux démons. Et par delà les visio que je viens de dire revenait toujours le spectacle de ma m avec les angoisses de la suffocation, tous les détails de la derni lutte où la vie finit par s'échapper.

Les choses en étaient là vers la fin de la septième année. J'é entièrement quitte de ma connaissance anormale des phénomè de la conscience d'autrui, mais je vivais en revanche continue ment face à face avec la solitude de mon propre avenir. Berthe rendait compte qu'un grand changement s'était produit en m A ma profonde surprise, elle me recherchait depuis quel temps; elle avait adopté à mon égard ce langage contenu pourtant familier qui est en usage entre un mari et une femm séparés de fait irrévocablement, mais vivant du reste en b termes. Je me prêtai à ses nouvelles allures avec la soumission la lassitude et sans m'intéresser assez, je l'avoue, aux motifs pouvaient la faire agir ainsi pour chercher à les démêler. Toute il ne m'échappait pas que sa physionomie, tout l'ensemble de personne exprimait quelque chose de triomphant, quelque ch de trop subtil pour s'exprimer, mais qui donnait l'idée qu'

ait vivre dans un état d'attente agitée et d'espérance peut-
...
Ion impression dominante était une sorte de contentement
ıbre que la vue odieuse de son for intérieur me fût de nouveau
rgnée ; c'était au point que je jouissais presque, au moment où
s se produisaient, des distractions, des absences qui parfois me
aient lui répondre tout de travers, témoignant ainsi que je
ais aucune idée de ce qu'elle venait de dire. Elle aussi en jouis-
pour d'autres raisons. Je me rappelle bien le regard et le sou-
dont elle accompagna sa réflexion au sujet d'une bévue de ce
re :
– Vous me paraissiez clairvoyant autrefois, et je prenais pour
jalousie de métier l'aigreur que vous témoigniez à ceux qui de
côté voyaient clair, comme si vous eussiez voulu garder un
ıopole ; mais je crois maintenant que vous êtes devenu plus
is d'esprit encore que le commun des mortels.
e ne répondis rien. L'idée me vint seulement que les velléités
rapprochement qui m'avaient étonné pouvaient avoir eu pour
ıile le désir de constater si j'avais décidément le pouvoir de lire
s ses secrets ; mais je ne m'arrêtai pas à cette pensée ; les
ifs, les actes de Berthe m'étaient indifférens désormais ; mon
ntion n'était pas de troubler ses plaisirs, quels que fussent ceux
lle pût se proposer. Il n'existait plus dans mon âme, en fait de
imens, qu'une pitié générale pour tous les êtres affligés du mal
ı vie ; or Berthe vivait, et plus d'une menace de malheur rôdait
ur d'elle...
cette époque, un événement se produisit qui m'arracha un peu
efois à mon inertie accoutumée, me faisant prendre au moment
ent un intérêt dont je ne me serais pas cru capable : je veux
er de la visite de mon ancien camarade, Charles Meunier. Il
rivit que, pour se reposer de l'effort d'un travail excessif, il
ptait faire un voyage en Angleterre et qu'il serait heureux de
rencontrer. Meunier avait alors une célébrité européenne. Je
d'autant plus touché de trouver dans sa lettre ce vif souvenir
ıassé, d'une amitié de jeunesse, de la première dette de sym-
ıie en un mot, qui doit, au reste, être inséparable de l'élévation
caractère. Pour ma part, je sentais que sa venue me ferait
et de la résurrection momentanée d'une préexistence moins
ıeureuse.
arriva, et, autant que possible, je voulus renouveler la jouis-
e de nos excursions en tête-à-tête, bien que les montagnes, les
iers et le grand lac bleu nous manquassent et qu'il fallût nous
tenter de modestes coteaux, de simples étangs et de plantations

artificielles. Combien était plus grand encore le changement o
en nos personnes! Meunier faisait maintenant brillante figure
le monde, les femmes à la mode affectaient de s'intéresser à
moindres paroles, les grands seigneurs jaloux de passer pour sa
discerner le mérite se vantaient de le connaître. Quelle différe
entre nous deux!.. Il eut la délicatesse de ne rien laisser para
du pénible saisissement que lui causa, j'en suis sûr, notre
mière rencontre, non plus que du désir qu'il pouvait éprou
d'être mis au courant de ma situation actuelle et de ce qui l'a
produite; il ne négligea rien, d'ailleurs, pour rendre notre réu
agréable. Berthe fut singulièrement frappée de l'amabilité i
tendue d'un homme dont le seul passe-port dans les salons, avait
cru, devait être sa renommée de savant; aussi déploya-t-elle,
lui plaire, tous ses talens, toutes ses coquetteries, et elle ré
en apparence à conquérir son admiration.

L'effet de la présence de Charles Meunier sur moi était si p
sant, surtout pendant nos pérégrinations, alors qu'il se la
dans le merveilleux récit de ses expériences professionnelles,
plus d'une fois la conversation ayant tourné sur les singula
psychologiques produites par la maladie, je fus presque an
sur la pente des confidences; il me semblait du moins que, si
séjour se prolongeait, je trouverais peut-être le courage de
fier mon secret à cet homme éminent. Sa science ne pouvait
pas trouver aussi pour moi quelque remède? N'aurait-il pas
au moins, en réserve, dans son esprit si large, quelque ba
efficace de sympathie, le don de me comprendre? Cette pe
néanmoins n'eut chaque fois que la durée de l'éclair et s'éte
avant d'avoir pu se transformer en désir bien déterminé. L'hor
qui me restait de mes investigations involontaires dans les
me portait instinctivement à envelopper la mienne d'un lin
impénétrable; c'est ainsi qu'il nous arrive d'ébaucher automati
ment le geste qu'à notre avis un autre devrait faire.

Vers la fin de la visite de mon ami survint un événement
provoqua un certain émoi dans la maison, à cause surtout de l
pression profonde que parut en recevoir Berthe, Berthe la fe
forte, qui d'habitude restait inaccessible aux agitations fémin
et savait imposer à sa haine même la contrainte du décorum.
événement fut la maladie grave et soudaine de la femme
chambre, Mme Archer. J'ai réservé jusqu'à ce moment la me
d'une circonstance qui m'avait frappé, peu de temps avant l'ar
de Meunier : la mauvaise intelligence qui éclata tout à coup e
ma femme et Archer. Sans doute cette mésintelligence comm
pendant certaine visite que Berthe avait faite à une famille a

la résidence était assez éloignée de la nôtre. Archer accom-
ait toujours sa maîtresse. Elle était devenue fort insolente,
vais entendue répondre d'un ton qui, selon moi, aurait dû
îner un congé immédiat. Ce congé ne fut pas donné ; tout au
aire, Berthe semblait prendre silencieusement son parti des
véniens du caractère violent de cette femme. Mon étonnement
u comble quand je constatai la sollicitude extrême dont elle
ura pendant sa maladie, ne quittant son chevet ni jour ni
et ne permettant à personne de la suppléer dans le métier de
. Il arriva que notre médecin ordinaire, ayant pris ses
ces, se trouvait absent au début de cette affection, ce qui
t doublement précieuse la présence de Meunier sous notre

ntérêt qu'il parut prendre à la maladie était tel que le seul zèle
ssionnel n'eût pas suffi à l'expliquer. Aussi lui dis-je un jour
était, après une visite à sa patiente, tombé dans une médita-
orofonde :

C'est donc un cas bien extraordinaire?

Point du tout, répondit-il, c'est une péritonite dont l'issue
atale très certainement, et qui ne diffère pas beaucoup d'au-
cas très nombreux que j'ai déjà eu l'occasion d'observer.
je vais vous dire ce que j'ai dans l'esprit. Je voudrais ten-
ne expérience sur cette femme, si vous m'y autorisez. Cela
ut lui faire aucun mal; il n'en résultera pour elle aucun
ssement de souffrances, car j'attendrai pour agir que la sen-
é soit entièrement éteinte. Mon intention est d'essayer de la
usion du sang dans ses artères après que le cœur aura, depuis
ues minutes déjà, cessé de battre; maintes fois j'ai fait cette
ence avec d'étonnans résultats sur des animaux morts de la
maladie; je voudrais maintenant y soumettre un sujet
n. J'ai ici les tubes nécessaires, dans ma boîte de chirurgie,
urplus de l'appareil serait bien vite préparé. Quant au sang,
ndrais le mien, — je le tirerais de mon propre bras. Cette
ne passera pas la nuit, j'en suis sûr. A propos, j'aurai
de votre concours; impossible de me passer d'un aide et
rait peut-être inconvénient à en chercher un parmi vos méde-
le province. Cela pourrait donner lieu à quelque version
t désagréable de toute l'affaire.

—Avez-vous parlé de votre dessein à ma femme? lui dis-je.
raît très attachée à cette fille, qui avait toute sa confiance.

—Franchement, répondit Meunier, je désire qu'elle ne sache
tout cela. Avec les femmes, on se heurte toujours, en pareille
e, à des difficultés insurmontables, sans compter que le

résultat pourra être effrayant. Nous veillerons ensemble vous et moi, afin d'être prêts à la minute voulue. Quand certains symptômes se manifesteront, je vous ferai entrer dans la chambre, d'où nous aurons eu soin auparavant d'éloigner tout le monde, bien entendu.

Inutile de répéter le reste de notre conversation. Meunier entra dans les détails les plus minutieux de l'opération et réussit à vaincre ma répugnance en excitant chez moi une curiosité qui n'était pas exempte pourtant d'appréhension. Nous préparâmes tout ce qu'il fallait, et je fus initié à mon rôle d'aide. Meunier, qui n'avait pas dit positivement à Berthe que Mme Archer dût expirer la nuit même, s'efforça de la décider à aller prendre quelque repos : mais elle résista, soupçonnant bien que la fin était proche et convaincue qu'il voulait seulement ménager ses nerfs. Meunier et moi nous veillâmes donc dans la bibliothèque; il se rendait fréquemment auprès de la malade et me disait chaque fois que les choses suivaient le cours qu'il avait prévu. Une fois il ajouta :

— Vous doutez-vous du motif que peut avoir cette femme pour en vouloir à une maîtresse qui lui marque tant de dévoûment?

— Elles ont eu, je crois, quelques démêlés avant cette maladie. Pourquoi me demandez-vous cela?

— C'est que je constate chez elle depuis cinq ou six heures, — depuis, ce me semble, qu'elle a perdu tout espoir de guérison, — la volonté manifeste de dire quelque chose que la perte croissante de ses forces l'empêche d'articuler; mais le regard qu'elle tourne à chaque instant vers sa maîtresse est horriblement significatif. Dans ce genre de maladie, l'esprit conserve souvent jusqu'au bout une singulière lucidité.

— Je ne suis nullement surpris d'un sentiment malveillant de sa part, répliquai-je. Cette personne m'a toujours inspiré de la méfiance; elle a su, en revanche, s'insinuer dans les bonnes grâces de ma femme.

Meunier retomba dans ses silencieuses méditations et fixa sur le feu un regard absorbé jusqu'au moment où il dut remonter chez la moribonde. Son absence fut plus longue que les précédentes, et quand il reparut, ce fut pour dire tranquillement :

— Venez!

Je le suivis dans la chambre, où déjà planait la mort. Les sombres draperies du grand lit prêtaient, quand j'entrai, un relief énergique au pâle visage de Berthe. Elle eut un tressaillement à ma vue, et son regard irrité interrogea Meunier; mais celui-ci leva la main pour imposer silence, tandis qu'il examinait le visage de l'agonisante et tâtait le pouls. La face était déjà livide, le nez

pincé, une sueur froide perlait au front, et les paupières appesanties couvraient presque entièrement le globe des grands yeux noirs. Une ou deux minutes après, Meunier passa de l'autre côté du lit où se tenait Berthe, et, avec son accent habituel de politesse et de douceur, la pria de confier à nos soins la mourante, qui était incapable désormais d'avoir conscience de sa présence, lui promettant, en outre, que tout ce qui était possible serait fait pour adoucir ses derniers momens. Berthe parut désireuse de le croire et disposée à obéir; cependant elle hésita. Elle contemplait une dernière fois le visage décomposé de Mme Archer, comme pour y lire la confirmation des paroles de Meunier, quand tout à coup les paupières demi-closes se soulevèrent de nouveau, et il sembla que les yeux cherchassent Berthe. Un frisson secoua celle-ci de la tête aux pieds, et elle reprit sa place auprès de l'oreiller, indiquant sans mot dire qu'elle resterait quand même.

Les paupières ne se relevèrent plus. Une fois je regardai ma femme, dont le regard tenace paraissait rivé au visage de la mourante. Elle portait un peignoir richement garni, ses cheveux disparaissaient à demi sous un petit bonnet de dentelle. Dans ce négligé, elle était, comme toujours, souverainement élégante et digne de figurer dans un tableau d'intérieur aristocratique de la vie moderne; néanmoins, je me demandai comment une pareille physionomie avait jamais pu me tromper, comment j'avais pu jamais la prendre pour celle d'une femme née de la femme, avec des souvenirs d'enfance, des facultés pour souffrir, et le besoin d'être aimée. Ses traits, en ce moment, s'aiguisaient d'une façon presque surnaturelle, et son regard était si dur, si avide qu'on l'eût prise pour une de ces immortelles implacables qui firent jadis leurs délices de l'agonie d'une race expirante, d'autant qu'une sorte d'éclair illumina ce cruel visage quand le dernier soupir fut venu nous apprendre que tout était consommé. Quel secret y avait-il donc entre elles deux? Je détournai les yeux avec une atroce appréhension que ma seconde vue ne se réveillât tout à coup pour me forcer de voir ce qu'avait pu produire le contact de ces deux âmes mauvaises.

Il était évident, à la façon dont Berthe avait surveillé les derniers momens de Mme Archer, que cette mort était un sceau inviolable apposé sur le mystère; je remerciai le ciel d'avoir permis qu'il dût demeurer scellé pour moi en effet.

Meunier prononça d'une voix calme :

— C'est fini.

Et il offrit courtoisement, mais résolûment, son bras à Berthe, qui se laissa emmener enfin hors de la chambre.

Par son ordre sans doute, deux femmes de service vinrent remplacer une de leurs compagnes plus jeune qui avait veillé jusque-là.

Quand elles entrèrent, Meunier avait eu le temps d'ouvrir l'artère du long cou amaigri qui reposait rigide sur l'oreiller; je leur enjoignis de nous laisser et d'attendre, pour revenir, l'appel de la sonnette :

— Le docteur, leur dis-je, veut faire un essai, la mort ne lui paraît pas certaine.

Pendant les vingt minutes qui suivirent, j'oubliai tout, attentif que j'étais aux moindres détails de l'expérience, qui semblait absorber l'opérateur lui aussi, de telle sorte que ses sens fussent restés fermés, je crois, à tout ce qui ne s'y rapportait pas. J'avais eu d'abord pour tâche d'entretenir une respiration artificielle chez la morte, après que la transfusion eut été accomplie, mais bientôt Meunier me remplaça dans ce travail, et je pus observer à mon aise le merveilleux retour progressif de la vie : la poitrine commençait à se soulever, l'inspiration s'effectuait plus énergiquement, les paupières frémissantes semblaient dénoncer le réveil de l'âme. Le souffle artificiel fut suspendu, et néanmoins la respiration continua; bientôt les lèvres s'agitèrent.

En ce moment, j'entendis tourner le bouton de la porte; Berthe avait appris sans doute que nous avions renvoyé les deux gardes : une inquiétude, facile à lire sur son visage, la ramenait. Elle marcha droit au pied du lit et poussa un cri aussitôt étouffé.

Les yeux de la morte étaient grands ouverts et rencontraient les siens avec une pleine connaissance, celle de la haine. Par un effort soudain, cette main que Berthe avait crue à jamais immobile s'était levée, la désignait, et le masque hagard s'animait, et la voix fiévreuse, entrecoupée, disait distinctement :

— Vous voulez empoisonner votre mari... le poison est là dans le meuble d'ébène à tiroirs... c'est moi qui vous l'ai procuré... vous vous êtes jouée de moi... vous avez menti sur mon compte pour faire de moi un objet de dégoût... parce que vous étiez jalouse... Dis, le regrettes-tu, maintenant?..

Les lèvres continuèrent à murmurer, mais sans articuler de sons compréhensibles, puis le son lui-même s'éteignit, il n'y eut plus rien qu'un mouvement presque imperceptible, la flamme avait jailli une dernière fois et ne s'en éteignait que plus vite. Chez cette malheureuse, toutes les cordes du cœur avaient été tendues sur la vengeance; un souffle de vie était venu les faire vibrer, et puis avait passé pour jamais. Grand Dieu ! est-ce ainsi que nous devons revivre... en retrouvant au réveil notre soif inassouvie, en achevant les imprécations que nous n'avions pu articuler, et tout prêts

à reprendre, au point où nous les avions laissés, nos crimes à demi accomplis?

Berthe se tenait blême au pied du lit, tremblante, éperdue, à bout d'expédiens comme un animal rusé qui voit son repaire enveloppé par les flammes. Meunier lui-même semblait atterré; la vie en ce moment avait cessé d'être pour lui un simple problème scientifique. Pour ma part il n'y avait rien dans cette scène qui ne s'accordât parfaitement avec tout le reste; l'horreur était mon élément, et cette dernière révélation produisait sur moi l'effet d'une souffrance ancienne qui revient au milieu d'un cortège d'incidens nouveaux.

Depuis, Berthe et moi, nous avons vécu éloignés l'un de l'autre, elle toujours dans son milieu et maîtresse de la moitié de notre bien, moi errant à l'étranger, jusqu'au jour où je suis venu me réfugier dans ce nid du Devonshire pour y mourir en paix. Berthe, elle, est bien loin de songer à la mort; le monde la plaint. Qu'avais-je à reprocher en effet à cette charmante femme qui eût rendu heureux tout autre que moi? La scène de la chambre mortuaire n'a eu d'autre témoin que Meunier, et une promesse solennelle a tenu closes les lèvres de celui-ci tant qu'il a vécu.

Une fois ou deux, las d'errer toujours, j'ai voulu me fixer dans un endroit préféré, où mon cœur a volé au-devant de mes semblables, hommes, femmes, enfans, à mesure que leurs visages me devenaient familiers, mais chaque fois j'ai fui terrifié devant le retour de mon ancienne double vue; c'est ainsi que j'ai été amené à vivre absolument seul en face de la présence inconnue que révèle tout en la cachant le rideau mobile des cieux et de la terre. Enfin la maladie s'est appesantie sur moi; elle m'a forcé de planter ici ma tente, elle m'a livré à la merci de mes domestiques. Et puis l'affreuse malédiction de la double vue m'a ressaisi pour ne plus me quitter. Ces gens, je connais leurs étroits calculs, leur peu de respect pour moi, leur pitié déjà lassée à demi. . . . . .

. . . . . .

Nous sommes au 20 septembre 1850. Les caractères de cette date que je viens de tracer me font l'effet de ceux d'une vieille inscription qui me serait dès longtemps familière. Je les ai tant de fois relus sur cette page serrée dans mon pupitre, tant de fois depuis que les péripéties de ma dernière lutte en ce monde m'ont été dévoilées! . . . . . .

. . . . . .

GEORGE ELIOT.

L'ANNEXION DU TONKIN

I. *L'Ouverture du Fleuve-Rouge*, par M. J. Dupuis. — II. *La Province chinoise du Yunnan*, par M. Émile Rocher. — III. *Le Pays d'Annam*, par M. E. Luro. — IV. *Rapport sur la reconnaissance du fleuve du Tonkin*, par M. de Kergaradec. — V. *Histoire de l'intervention française au Tonkin*, par M. F. Romanet du Caillaud. — VI. *Cochinchine française. Excursions et reconnaissances.*

Nous n'éprouvons aucune confusion à reconnaître qu'en 1874, étant encore sous l'influence des événemens de l'année terrible, nous avons ici même félicité le gouvernement de ce que l'assaut donné par une troupe française à la citadelle d'Hannoï, la capitale du Tonkin, ne lui forçait pas la main et ne l'obligeait pas à une occupation selon nous prématurée (1). En ce temps-là, avec la majorité de la nation, nous avions la douleur de croire que notre pays n'avait été jamais moins en mesure d'étendre par les armes les limites de ses colonies, plus sévèrement contraint de se montrer avare du sang de ses fils. Aujourd'hui, nous ne pensons plus ainsi. Autant nous étions partisans d'une sage réserve avec une France affaiblie et un trésor vide, autant avec une France riche et forte nous désirons qu'on se hâte d'aller prendre dans l'extrême Orient la position que nous y devons occuper, venger en même temps le mépris de la foi jurée et l'insulte faite à notre pavillon par un roitelet asiatique. Que ceux qui nous font l'honneur de nous lire soient persuadés qu'en conseillant l'annexion du Tonkin nous sommes loin de vouloir lancer notre pays dans une de ces aventures sentimentales où le désintéressement est si près de la duperie. Ici, rien de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1874, *le Tonkin et les Relations commerciales.*

chevaleresque et rien de périlleux. S'il nous faut agir, c'est que notre prestige, notre politique, et disons mieux, nos intérêts futurs sont actuellement en jeu en Asie. La sécurité de notre possession en Cochinchine, les besoins du commerce, auquel l'ouverture du Tonkin offrirait d'admirables débouchés, exigent une prompte intervention de la France.

Ce projet d'une nouvelle annexion intéresse d'ailleurs aussi bien notre marine marchande que notre marine militaire. Sans possessions lointaines, — cela ne se voit que trop bien chez nous, — la première se meurt, la seconde reste sans utilité usant sur place et sans profit ses meilleurs officiers et les gros millions qu'elle coûte. Quelle animation magnifique, quelle activité prospère les colonies ne donnent-elles pas aux arsenaux militaires et commerciaux de l'Angleterre! quelle richesse immense n'en découle-t-il pas pour les industries de ce pays, sans compter le légitime orgueil qu'il éprouve à voir son pavillon déployé sur toutes les mers? Pourquoi la Prusse cherche-t-elle en ce moment une terre éloignée où elle puisse envoyer sa flotte naissante? C'est parce qu'en dix ans elle a décuplé sa marine. C'est une force nouvelle qu'elle a acquise, qu'elle veut exercer, et nous aurions tort, là où l'Allemagne grandit, de nous amoindrir. On a dit avec raison que, dans cinquante ans, il n'y aura plus dans l'Indo-Chine un seul état indépendant; à la façon dont agissent les Anglais et les Russes, peut-être faudra-t-il moins de temps, et alors, si de notre côté nous n'avons pas augmenté notre puissance coloniale quand nous le pouvions, il arrivera fatalement un jour où la France ne comptera plus au nombre des puissances maritimes.

Mais ce n'est pas tout; il y a au Tonkin un peuple qui n'attend qu'un signal pour se jeter dans les bras de celui qui le délivrera des Annamites, ses oppresseurs depuis le commencement de ce siècle : dans les nôtres si nous les ouvrons, dans ceux de l'Espagne, de l'Allemagne ou de l'Angleterre, si nous les tenons fermés. La magnifique situation que nous nous sommes faite en Cochinchine, la richesse croissante de cette colonie, nous défendent de nous laisser supplanter dans un pays qui en est voisin et où il ne tient qu'à nous de nous installer. La France, nous en avons l'espoir, ne se dérobera donc pas à la mission à laquelle elle semble appelée depuis longtemps; elle ne peut se refuser à reprendre sous d'autres latitudes ce qu'elle a perdu chez elle en territoire et en population.

I.

N'en déplaise aux favorisés du sort et de la fortune, les triomphes trop faciles n'ont généralement pas une longue durée. Le Ton-

kin, conquis en quelques semaines, non par une armée, mais par une poignée de marins et de soldats, revenait à ses maîtres en un laps de temps aussi court. On se souvient peut-être à la suite de quelles circonstances avait eu lieu l'entrée victorieuse d'une troupe française à Hannoï. Un honorable négociant, M. J. Dupuis, chargé de conduire des munitions de guerre au général chinois qui combattait alors dans le Yunnan l'insurrection musulmane, causait aux mandarins de l'Annam, par sa présence sur le Fleuve-Rouge, de vives inquiétudes. Les Annamites, maîtres du Tonkin depuis les premières années de ce siècle seulement, craignaient de voir un Français s'implanter dans le pays et susciter des troubles en usant de son influence sur des peuples disposés à la révolte; la cour de Hué redoutait avec d'autant plus de raison l'ascendant de M. Dupuis que notre compatriote se présentait dans ces parages avec une escorte de soldats impériaux chinois, à la tête d'une flottille marchande, deux bateaux à vapeur, les premiers que l'on y eût vus. On devine déjà par quels obstacles la mission de M. Dupuis fut entravée; plusieurs de ses hommes périrent assassinés, et c'est miracle que ses bateaux n'aient point été incendiés. A cette époque, M. le contre-amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine française, envoya au Tonkin, sous les ordres de M. le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, un détachement composé de six officiers et de quatre-vingt-dix hommes. M. Francis Garnier avait pour mission de régler les différends survenus entre M. J. Dupuis et les autorités annamites, puis d'ouvrir aux flottilles marchandes la voie commerciale dont la nature a doté le Tonkin et que ce même M. Dupuis avait découverte (1). En présence des sanglans efforts que faisait l'Angleterre pour trouver un chemin joignant la Chine à la Birmanie, M. le contre-amiral Dupré avait évidemment compris qu'il était de toute nécessité pour nous de nous emparer du Tonkin et, avec le Tonkin, d'un fleuve offrant pour pénétrer dans le

(1) Le 16 mai 1873, l'amiral Dupré écrivait au ministre de la marine :

« Notre établissement dans ce riche pays, limitrophe de la Chine et débouché naturel de ces riches provinces sud-occidentales, est selon moi une question de vie ou de mort pour l'avenir de notre domination dans l'extrême Orient.

« Nous devons y mettre pied soit comme alliés du roi Tu-Duc, pour y rétablir son autorité et l'y faire respecter, soit par une occupation militaire qui ne serait que trop justifiée le jour où la cour de Hué nous aurait donné la preuve de sa mauvaise foi et de sa répugnance à conclure avec nous un arrangement définitif.

« Le Tonkin est ouvert de fait par le succès de l'entreprise Dupuis, dont les bateaux ont remonté la rivière Song-Koï jusqu'aux frontières du Yunnan. Effet immense dans le commerce anglais, allemand, américain; nécessité absolue d'occuper le Tonkin avant la double invasion dont ce pays est menacé par les Européens et par les Chinois et d'assurer à la France cette route unique. — Demande aucun secours, — ferai avec mes propres moyens, — succès assuré. »

Yunnan une route autrement préférable à toutes celles que cherchaient les Anglais (1).

Dès son arrivée devant la capitale du Tonkin, M. Francis Garnier put constater le mauvais vouloir du gouvernement annamite à l'égard de M. Dupuis. Poussé à bout, voyant qu'il n'obtiendrait rien par le raisonnement, l'héroïque officier donna au monde le spectacle d'un pays de cinq à six millions d'habitans conquis en quelques jours par une poignée de braves. Le 10 novembre 1873, il attaquait la citadelle de Hannoï, que défendaient sept ou huit mille hommes. En une heure, la place était rendue. Le 2 décembre, un aspirant, M. Hautefeuille, avec le feu d'une seule pièce de quatre, un quartier-maître et six marins, se faisait livrer une autre citadelle, celle de Ninh-Binh. Le soir du jour où se passa cet étonnant fait d'armes, cinquante indigènes venaient se placer sous les ordres du jeune aspirant; huit jours après, cinq mille Tonkinois les imitaient. De son côté, le sous-lieutenant d'infanterie, M. de Trentinian, enlevait Haï-Dzung pendant que M. le docteur Harmand, qui n'avait pas un seul blessé à soigner, quoique en plein pays de conquête, occupait le delta du Tonkin avec quelques soldats. En trois semaines, la contrée fut soumise, et le Fleuve-Rouge eût été dès ce moment accessible pour tous si, à la suite de la mort tragique de M. Francis Garnier, l'abandon du territoire envahi n'eût été aussi prompt que l'avait été l'occupation.

Par quelle raison l'honorable amiral changea-t-il si brusquement d'avis? Nul ne peut le dire, mais nous croyons, nous, qu'en apprenant la mort de son vaillant lieutenant, M. l'amiral Dupré se souvint, — un peu trop tard, — de la situation précaire où se trouvait alors la France. La cour de Hué eut un soupçon de ce revirement : pour empêcher que notre installation ne devînt définitive, elle fit briller aux yeux du gouverneur de la Cochinchine les clauses d'un traité qui devait donner satisfaction à la France. En échange de ce fameux traité, le roi de l'Annam exigeait l'évacuation immédiate du Tonkin par le corps expéditionnaire que Garnier y avait conduit, et l'internement dans les ports du littoral de la flottille de M. Dupuis. Ce n'est pas tout : nous livrions au roi Tu-Duc cinq bâtimens à vapeur de la force de 500 chevaux, cent canons, mille fusils à tabatière, et nous lui faisions abandon d'une indemnité de plus de 5 millions de francs. Mais, dans tout cela, quelle était notre part? Bien peu de chose : la cour de Hué daignait reconnaître, — comme si nous en avions eu besoin, — la pleine souveraineté de la France sur ses conquêtes en Cochinchine, et elle s'engageait à ouvrir au

(1) Voyez, dans la *Revue* du 28 février 1878, *les Nouveaux Ports ouverts de la Chine.*

commerce le Fleuve-Rouge, depuis la mer jusqu'au Yunnan, comme si M. Dupuis ne l'avait pas parcouru dans toute son étendue sans autorisation. Et c'est tout : pas un mot d'une indemnité à la famille de Francis Garnier, rien d'un dédommagement de la ruine vers laquelle on poussait M. Dupuis, le silence le plus absolu sur le sort réservé aux quelques milliers d'indigènes qui s'étaient enrôlés sous les couleurs françaises à l'appel de nos officiers de marine.

Quel fut le résultat de cette inqualifiable convention? Le désaveu officiel de Francis Garnier, qui n'était plus là pour protester et se défendre; — M. J. Dupuis sacrifié aux rancunes des Annamites, persécuté jusqu'en France, où il réclame en vain justice et réparation, où chacun semble ignorer qu'il a été le premier explorateur d'un fleuve offrant une bien autre utilité que le fameux passage du nord-est; — la mort de tous les indigènes dévoués aux Français.

Détournons nos regards de ces hontes; mais avant de démontrer que nous avons intérêt à nous annexer le Tonkin, nous prions le lecteur de noter ceci : c'est que les Annamites, si pressés de nous voir partir de chez eux, n'ont jamais exécuté les clauses du traité de 1874; ils déclaraient, il est vrai, que le Fleuve-Rouge était ouvert à la navigation, mais quiconque eût tenté ou tenterait encore aujourd'hui de le remonter jusqu'au Yunnan serait sûr d'y périr. Tout dernièrement encore, un de nos compatriotes, M. Francelli, qui s'était porté à quelques milles d'Hannoï, a été assassiné par des pirates. Le gouvernement annamite a offert 1,000 francs à la famille de la victime. Nous sommes contraint d'ajouter, le rouge au front, que cette somme a été acceptée. Voilà où en est la liberté de navigation sur le Fleuve-Rouge et tel est le tarif d'une vie française dans ces parages.

II.

Ce n'est pas d'hier que la France a compris l'importance du Fleuve-Rouge. Dès le commencement de 1873, une exploration officielle avait été décidée, et c'était M. le lieutenant de vaisseau Louis Delaporte qui devait la diriger. La colonie de Cochinchine avait offert à cet effet 30,000 francs, le ministre de l'instruction publique 20,000, et la Société de géographie de Paris 6,000. Le ministre de la marine s'engageait à fournir le matériel et le personnel. Malheureusement le traité de M. le contre-amiral Dupré coupa court à ces utiles projets d'exploration. A l'aide des documens très précis que nous avons sous les yeux, nous pouvons cependant suivre et même décrire le Fleuve-Rouge de sa source jusqu'à ses diverses embouchures. Cette étude, on le voit, a beaucoup d'importance, car c'est bien en vue de pouvoir nous rendre

un jour les maîtres de ce cours d'eau que nous conseillons au gouvernement français d'activer la prise de possession du Tonkin.

Le Fleuve-Rouge varie moins de direction que de désignation. C'est un Protée prenant à chaque instant sinon une forme nouvelle, du moins un titre nouveau. Sur nos meilleures cartes, — et ce n'est pas beaucoup dire, — on l'appelle parfois Song-koï. C'est ainsi que nous avons dû le désigner dans notre premier travail sur le Tonkin. Les Chinois ont deux mots pour l'indiquer : Ko-ti-kiang et Hong-kiang. Les Annamites lettrés le nomment Nhi-ha-giang; enfin il paraît que le révérend père de Rhodes l'a baptisé Bô-dê, nom étrange, nom introuvable, mais que l'on peut voir sur la carte du Tonkin que ce missionnaire a faite en 1650. D'après M. de Kergaradec, consul de France à Hannoï, l'un des rares Français qui aient, — longtemps après M. Dupuis, — exploré le fleuve Rouge, pas un indigène ne connaît le vocable Song-koï, personne ne l'a prononcé devant lui pendant son voyage. Il est possible que ce soit une corruption de Song-caï, signifiant fleuve « principal. » Ce qui le fait supposer, c'est que ce terme est en usage au-dessous de la ville de Hannoï pour distinguer entre divers cours d'eau le plus considérable.

Quoi qu'il en soit, le Fleuve-Rouge, — et nous ne le désignerons pas autrement, puisque c'est le nom que lui a donné son premier explorateur, — doit prendre sa source dans la province chinoise du Yunnan, ou peut-être encore sort-il de quelque vallée ignorée de l'Himalaya. Si l'endroit précis où il prend naissance n'est pas encore déterminé, M. Luro, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, nous apprend que la commission d'exploration du Mékong a traversé son cours près de la ville chinoise de Si-ngan-fou, par 23° 30′ de latitude.

Cette province du Yunnan, à l'ouest comme au nord, ne présente qu'une masse imposante de montagnes dont les sommets ont en beaucoup d'endroits gardé leurs belles forêts vierges. Là où la cognée du bûcheron a fait le vide, on cultive l'indigotier et le mûrier : là paissent des moutons, des chèvres, des bœufs, ceux-ci de taille moyenne, comme les ruminans de la Malaisie et des îles Philippines. Les collines sont généralement défrichées avec soin, plantées de sapins et de chênes. Dans les vallées creusées profondément par les torrens, la végétation est luxuriante. C'est une Suisse, mais moins bien cultivée, et où l'on ne paie rien encore pour contempler les sites. C'est ici que l'on rencontre les grands vols d'alouettes, dites alouettes de Mandchourie. Ces oiseaux animent de leurs chants les lieux les plus sauvages. On y voit aussi le coq de bruyère et la perdrix grise, que la présence de l'homme n'effraie

pas. Cela tient à ce que les montagnards sont dépourvus d'armes à feu. Il y a des chevreuils et des léopards.

A côtés de rizières tenues avec le soin que les Chinois apportent à leurs cultures, croissent les meilleurs arbres fruitiers de l'Europe. Il est tel vallon verdoyant où l'on peut rencontrer, réunis dans un même verger, des ananas, des bananiers, des pêchers, des cerisiers, et jusqu'à des châtaigniers et des noyers. Mais ce n'est point par l'abondance de ces produits horticoles que brille la province en question : il faut chercher son importance dans les mines dont elle est abondamment dotée. La nature a répandu dans cette région accidentée, arrosée de grands fleuves dont quelques-uns prennent leur source presque dans le Thibet, des minéraux non moins remarquables par leur variété que par leur valeur. Il n'est pas de contrée au monde qui, sous ce rapport, puisse l'égaler. Le cuivre, l'argent, le fer, l'or, le mercure y abondent. La houille s'y trouve presque partout. A cinq *lis* (1) de Yunnan-Fou, au nord-est de cette capitale, est situé le temple de Tsu-shih. Cet édifice, qui date du XVIIe siècle, est tout en cuivre : pas la moindre parcelle de bois n'est entrée dans sa construction; tuiles, portes, fenêtres, etc., tout est de ce métal. C'est, paraît-il, un témoignage de reconnaissance des mineurs et des artisans de la province au dieu Bouddha.

Avant que cette contrée fût dépeuplée par la guerre civile, elle approvisionnait l'empire chinois de presque tous les métaux qui lui étaient nécessaires. Le pays était couvert alors de petits ateliers qui, malgré des procédés d'exploitation souvent primitifs, n'en fournissaient pas moins une production métallique très considérable. La plupart de ces établissemens ayant été détruits et les ouvriers dispersés par la guerre, cette industrie s'est détournée du Yunnan. Mais, depuis la paix, les mines se repeuplent par suite de l'affluence des immigrans des provinces voisines, dont la population est exubérante. Que le Tonkin devienne un jour français, que des hauts fourneaux s'y élèvent non loin des frontières chinoises, et l'on verra quels résultats admirables l'on obtiendra! Les trésors que les montagnes du Yunnan recèlent, transportés par le Fleuve-Rouge jusqu'au golfe de Tonkin, fourniront certainement avec le riz de la Cochinchine un fret inépuisable aux flottes marchandes qui en réclament.

C'est lorsque le Fleuve-Rouge est descendu jusqu'à la ville chinoise de Mang-hao que sa navigation est possible, et encore pour aller de ce point à Lao-kaï, ville frontière, il se trouve des rapides

(1) *Li*, 500 mètres environ.

presque infranchissables pour des bateaux à vapeur. En arrivant à Lao-kaï, en 1873, M. J. Dupuis, afin d'éviter les ennuis d'un transbordement, fit aller jusqu'à Mang-hao, et cela sans difficulté, une barque chargée de marchandises à Hannoï. Les gens du pays qui trafiquent entre Lao-kaï et Mang-hao se servent d'embarcations dont les chargemens n'excèdent pas 10,000 kilogrammes, ce qui est pour un torrent un assez bon tonnage. Les embarcations sont faites d'un bois rouge très dur qui croît en abondance dans les forêts voisines du fleuve. En raison des défilés et de la hauteur des rives sur certains points, les voiles se déroulent le long des mâts à la façon des oriflammes; à l'avant se trouve un long aviron servant à faire évoluer rapidement le bateau dans les passages difficiles. Parfois le Fleuve-Rouge éprouve dans ces hautes régions des crues subites. Elles sont dues, au dire des habitans, à des pluies torrentielles qui tombent sur les grands plateaux. Lorsqu'elles se produisent, la navigation est forcément interrompue, et les bateliers, habitués à ces brusques changemens, emploient leur temps à garantir leurs embarcations du choc des troncs d'arbres ou autres blocs roulans.

Pendant que M. de Kergaradec se trouvait en mission à Mang-hao, les eaux du fleuve montèrent de 2 mètres. La vitesse du courant était telle qu'elle tenta le voyageur; il y livra sa barque, et la tentative lui réussit, car il ne mit pas tout à fait sept jours pour revenir du Yunnan à la capitale du Tonkin. Il en faut ordinairement de quinze à vingt.

En amont de Mang-hao, le fleuve présente encore quelques endroits navigables, mais à de rares intervalles; les indigènes se servent alors de petites embarcations faites spécialement pour ces courts trajets. En d'autres endroits, le fleuve coule très encaissé entre des rives perpendiculaires qui surplombent; ailleurs, il se précipite si tumultueusement contre des roches qu'il serait imprudent de s'y hasarder; mais, comme nous l'avons dit, le fleuve offre cet inconvénient en amont de Mang-hao seulement.

La bourgade de Mang-hao, bâtie sur la rive gauche, au pied de la montagne Wang-taï-pu, très florissante avant que la guerre civile désolât le Yunnan, compte quinze cents âmes. Il y a aussi quelques habitations sur la rive droite; c'est là que se tient le marché où viennent les tribus sauvages dont le territoire s'étend jusqu'au Laos. Il s'y fait un commerce assez important d'étain et d'opium du Yunnan; ces produits s'échangent contre du sel marin, du tabac et du coton de Fo-kien. Il s'y importe des cotonnades européennes et de la mercerie anglaise. M. de Kergaradec croit que le commerce français trouverait ici le placement de plusieurs de nos articles et principalement de draps rouges et noirs, de conserves

alimentaires à l'huile qui seraient chèrement achetées par les musulmans riches, leur religion leur défendant expressément l'usage de la graisse de porc. Et tout cela serait encore de peu d'importance en comparaison des échanges qui s'établiraient à Mang-hao entre nos produits et ceux des riches mines du Yunnan dès que la navigation du Fleuve-Rouge serait protégée par nous. L'industrie minière, détruite par la longue guerre qui a désolé cette province, reprendra son essor dès que la tranquillité sera rétablie, et la route de Mang-hao au Tonkin débarrassée des bandits qui, sous les noms de Pavillons-Jaunes et de Pavillons-Noirs, la désolent.

III.

Lorsqu'on quitte Mang-hao pour se rendre en bateau à Lao-kaï, on rencontre de nombreux ruisseaux et plusieurs rivières qui grossissent progressivement le Fleuve-Rouge jusqu'à la mer. Le premier village que l'on trouve sur sa route est celui de Yang-ming, où, dit-on, il y a des mines d'or. Plus loin, après avoir franchi divers rapides et constaté la présence de roches de fer pur, s'élève un autre village chinois du nom de Sin-kaï, et un peu plus bas, un endroit appelé Long-Pô; un poste de Braves qui surveille ou du moins est censé surveiller la frontière s'y trouve établi. Long-pô possède des mines importantes de cuivre qui ont été exploitées autrefois avec avantage. Il y a là un étroit passage où le Fleuve-Rouge coule avec fracas entre une rangée de rochers noirs qui laissent à peine entre eux un espace de 30 à 40 mètres. Ces rochers sont des agglomérations de minerais de cuivre. Les riverains du fleuve, de Mang-hao à Lao-kaï, s'appellent Paï-y; il se trouve également d'autres Paï-y indépendans dans les montagnes environnantes; ceux-ci sont des hommes un peu timides, forts et grands de taille. Les Paï-y des rives sont moins robustes. Une des vallées qu'ils habitent porte le nom de Pa-cha-kaï; elle est d'une grande fertilité et entièrement entourée de belles montagnes boisées. La nature semble s'être plu à en faire un des plus frais et des plus charmans sites de cette région. En approchant de Lao-kaï, l'aspect du pays est également très beau en raison de la splendide végétation qui s'étend sur les mamelons et les pics sans nombre qu'on découvre à droite et à gauche du fleuve. C'est ici que commence la région des forêts qui s'étendent sur tout le territoire des peuples indépendans jusqu'au-dessous de Kouen-ce. La flore y est de toute richesse et couvre jusqu'aux sommets les plus élevés; partout ce sont des fourrés impénétrables au milieu desquels se détache la fleur écarlate des hibiscus; mais il n'est possible de s'y frayer un

chemin que la hache à la main. Sur les berges règne un fouillis de broussailles, d'arbustes, dont les branches plongent dans l'eau et rendent l'accès des rives difficile. On retrouve là dans toute sa splendeur la végétation des pays tropicaux. On y voit le bananier, ainsi que le palmier sauvage, qu'enlacent les lianes flexibles dont les Annamites font des cordages et des cordes de halage. La variété des essences est très grande, depuis une qualité de bois rougeâtre qui a son emploi dans l'ébénisterie et dont les Tonkinois font leurs jolies tabletteries, jusqu'au bois jaune ressemblant au buis dont il a la finesse. Le chêne blanc y croît aussi en grandes quantités. « J'ai vu, dit M. Dupuis, des bordages de barque faits d'une seule pièce ayant de 20 à 25 mètres de long. »

Lao-kaï est une petite localité indépendante à la fois de l'empire chinois et du royaume d'Annam. Elle est tombée définitivement au pouvoir de ces trop célèbres Pavillons-Noirs qui assassinèrent, à la fin de l'année 1873, M. Francis Garnier. Ils ont aujourd'hui pour ennemis les Pavillons-Jaunes, leurs anciens alliés, qui, dispersés un peu partout, s'étaient autrefois installés en aval du fleuve, à Tuen-hia. Voici l'histoire de ces Pavillons-Noirs et Jaunes et les curieuses circonstances qui forcèrent les Chinois que l'on désigne ainsi à s'installer au Tonkin.

Vers 1865, les mandarins de la province chinoise de Kouansi, aidés par les troupes impériales de la province de Kouang-tong, se rendirent maîtres de l'insurrection qui, depuis 1849, désolait le Yunnan. C'est du Yunnan que partirent les fameux Taï-pin qui s'établirent à Nankin, où ils restèrent jusqu'à la prise d'assaut et à la ruine de cette malheureuse ville par l'armée impériale. L'un des principaux chefs rebelles put échapper aux mandarins victorieux et pénétra avec trois ou quatre mille hommes jusqu'au Tonkin. Sans s'inquiéter du roi Tu-Duc et de l'armée de cinquante mille hommes que ce roi prétend pouvoir mettre sur pied, Ouâ-tsong, — c'est le nom du chef des rebelles, — parcourut toute la partie nord-est du royaume jusqu'au Fleuve-Rouge, poussant l'impudence jusqu'à venir camper pendant plus d'une année sur la rive gauche de ce fleuve, en face d'Hannoï, la capitale.

Les Annamites, en leur qualité de tributaires de la Chine, demandèrent aussitôt à la cour de Pékin des troupes qui les aidassent à chasser ces hôtes par trop sans gêne, se reconnaissant ainsi trop faibles et trop pusillanimes pour les expulser eux-mêmes. La Chine, qui ne pouvait pardonner aux Taï-pin leur rébellion, ne fit pas la sourde oreille et envoya dix mille Braves qui, commandés par le général chinois Tch'en, vinrent s'établir à Bac-ninh et à Thaï-nguyen, deux places fortes fortes du Tonkin. Sur ces entrefaites,

Oûa-tsong mourut; ses deux lieutenans, Lieou-yûen-fou et Hoang-tsong-in, prirent le commandement des rebelles. Contraints de fuir devant les troupes impériales, ils remontèrent le Fleuve-Rouge jusque chez les sauvages indépendans et s'établirent dans leurs forêts. Bientôt après, les deux chefs allèrent mettre le siège devant Lao-kaï, alors entre les mains, — non des Annamites, comme on pourrait aisément le croire, mais entre celles d'un Cantonnais du nom de Hô-jen-Fau. Il y avait déjà neuf ans que ce dernier s'en était emparé à la barbe des Chinois et des Cochinchinois, aidés par quelques-uns de ses compatriotes en résidence à Mang-Hao.

A la fin de 1868, les deux chefs des rebelles réussirent à enlever d'assaut la ville qu'ils assiégeaient. Lieou-yûen-fou, qui commandait aux Pavillons-Noirs, s'installa dans la cité conquise; Hoang-tsong-in, maître des Pavillons-Jaunes, choisit pour résidence la petite ville de Ho-yan, située au bord de la Rivière-Claire, l'un des affluens du Fleuve-Rouge.

Les Pavillons-Jaunes s'efforcèrent, au moyen de bons procédés, de faire tolérer leur présence par les riverains et les montagnards du voisinage; ils établirent partout des postes pour protéger ces derniers contre les exactions des bandits dont les frontières de l'Empire-Céleste sont particulièrement infestées. Puis, comme ils manifestaient l'intention de rentrer en Chine, si le gouvernement impérial les amnistiait, les troupes annamites et chinoises cessèrent de les inquiéter. La conduite des Pavillons-Noirs fut différente; ils commirent des exactions, enrôlèrent tous les malfaiteurs qui se présentèrent à eux, et se livrèrent à des excursions qui remplirent la contrée de terreur. Dans de telles conditions, une bonne intelligence ne pouvait durer longtemps entre les deux camps voisins. Les revenus des douanes établis sur le Fleuve-Rouge et la Rivière-Claire, devaient dès le principe être partagés entre les deux chefs, mais comme les revenus de Lao-kaï étaient plus considérables que ceux de Hô-Yang, Lieou-yûen-fou voulut tout garder pour lui et ne plus rendre de comptes. La question s'envenima, et son rival Hoang-tsong-in vint l'attaquer dans Lao-kaï; ne pouvant s'en emparer d'assaut, le chef des Pavillons-Jaunes fit établir un camp à Tuen-hia, sur le Fleuve-Rouge, afin de couper aux Pavillons-Noirs leurs communications avec le Tonkin, ce qui était une façon habile d'enlever à ses ennemis toutes leurs ressources.

A la suite d'un coup de main tenté sur le poste de Tuen-hia par les Pavillons-Noirs, trois cents de ceux-ci, se trouvant enveloppés par les Pavillons-Jaunes, se laissèrent aller à la dérive, et, débarquèrent aux avant-postes annamites de Kouen-ce, où, pour vivre, ils s'enrôlèrent au service du roi Tu-Duc. Les Annamites se

les attachèrent, un peu par crainte, un peu aussi pour les employer à combattre les montagnards qui étaient devenus les alliés des Pavillons-Jaunes. Telle était la situation des deux bandes chinoises lorsque M. J. Dupuis se présenta devant elles, en 1873, pour se rendre au Yunnan. Pas un des Pavillons n'osa l'attaquer ni s'opposer ouvertement à son passage.

Il n'en fut pas de même en 1876, lorsque M. le lieutenant de vaisseau de Kergaradec voulut tenter le voyage d'Hannoï en Chine, voyage dont le but déclaré hautement était la reconnaissance de la voie commerciale ouverte par les traités de 1875. A cette époque, les Pavillons-Noirs, commandés par un Chinois du nom Luu-Vinh-phuoc, tenaient en leur pouvoir, — comme ils le tiennent encore, — Lao-kaï. Lorsque l'officier de marine français fit savoir au chef des Pavillons-Noirs qu'il avait l'autorisation du gouvernement annamite pour parcourir le pays, ce dernier lui fit répondre qu'il ne se considérait nullement comme responsable des attaques qui pourraient être dirigées contre l'expédition, soit par ses soldats, soit par des hordes de gens sans aveu; qu'il était, du reste, interdit aux Européens d'aller aussi loin que Lao-kaï; que, si M. de Kergaradec s'obstinait à passer, il pouvait l'essayer, mais en restant caché sous le toit de sa jonque et en s'abstenant de regarder les rives du fleuve avec des lunettes d'approche et de prendre des dessins. Comme il était interdit à notre compatriote d'employer la force, M. de Kergaradec n'insista malheureusement pas; du reste, il ne pouvait guère oublier qu'il n'avait point affaire à un mandarin chinois ou annamite, mais à un brigand ignorant, farouche, soupçonneux, et qui, depuis vingt ans, vivait de rapines dans les montagnes. Deux mois plus tard, M. de Kergaradec se présentait de nouveau devant la ville de Lao-kaï et, cette fois, il réussissait à la traverser, mais sans pouvoir approcher le farouche chef des Pavillons-Noirs, qui refusa obstinément de se montrer.

Ce qu'il y a d'original dans tout cela, c'est que ces bandits sont à la solde du gouvernement annamite. On pourrait en douter, mais dans l'Indo-Chine personne ne conteste le fait. Ce gouvernement alloue aux gens du Drapeau-Noir, comme à ses propres soldats, une solde de deux ligatures par mois, à laquelle se joint une mesure de riz (1). Solde et rations sont versées entre les mains de chefs qui paient leurs hommes ainsi qu'il suit: chaque soldat marié touche 90 catties ou 9/10 de picul de riz par mois, soit 56 kilogrammes

(1) La ligature cochinchinoise est un chapelet de pièces rondes en zinc très mince, appelées sapèques en Chine, percées d'un trou au milieu et enfilées au nombre de 600. La valeur de la ligature est à peu près de un franc. Quelquefois pour un franc on donne une ligature et une soixantaine de sapèques.

environ. S'il n'est pas marié, il ne touche que 50 catties ou 31 kilogrammes 250. Il a droit, en outre, marié ou non, à une petite ration de graisse de porc et d'huile à brûler en échange de 1,500 sapèques en cuivre; la solde est doublée lorsqu'on est en campagne. Les Pavillons-Noirs reçoivent encore deux habits par an, au commencement de chaque saison. Dans les circonstances où il faut montrer de l'énergie, une distribution d'eau-de-vie de riz est ordonnée; enfin, il leur est fait cadeau d'un peu de pâte d'opium du Yunnan lorsque les impôts prélevés arbitrairement sur les marchandises en transit ont été plus productifs que de coutume. — Ainsi, contrairement au traité que nous avons passé avec le roi Tu-Duc, ce dernier entretient sur le Fleuve-Rouge des bandes chinoises dans l'intention bien avérée de ne point y laisser pénétrer les Européens! Ce fait seul constitue une violation des plus flagrantes de notre traité.

La ville de Lao-kaï, dont le nom signifie en chinois : « Vieux marché, » est appelée par les Annamites Bao-Thang; ils lui donnent aussi parfois le nom de Song-ngan, lequel est le nom d'une rivière, Nansi. Lao-kaï est située sur la frontière de l'empire chinois, au confluent de deux cours d'eau navigables. Par la rivière Nansi, l'on peut s'avancer assez loin dans le département de Kai-hoa, c'est-à-dire jusqu'au point de rencontre de routes diverses qui mènent au Yunnan, au Kouang-si, et dans la province annamite de Tuyen-Kouang. A n'en point douter, Lao-kaï est appelée à un grand développement commercial, mais il faut pour cela qu'un poste européen y remplace les Pavillons-Noirs, chose que nous considérons comme aisée. Aujourd'hui, ce n'est encore qu'une petite localité de trois cents maisons couvertes en paillottes. Elle est protégée par une forteresse carrée en maçonnerie, qui n'est elle-même qu'un mur en moellons de $0^{m},40$ d'épaisseur, aux quatre coins duquel sont disposées des tours à plate-forme armées de petites pièces d'artillerie. « On m'a assuré, dit M. de Kergaradec dans la relation officielle de son voyage, que ces pièces, dont on a eu soin d'ailleurs de faire l'exercice le jour où nous étions en vue de la forteresse, ne sont pour la plupart que des pierriers en bronze et qu'il y en avait quinze. Une seule pièce, achetée l'année dernière à Hong-kong, paraît être d'un calibre respectable. Les armes européennes dont Luu-Ving-Phuoc dispose ne doivent pas être en grand nombre, s'il est vrai, comme on me l'a dit, qu'il n'a consacré à la dépense de son armement qu'une somme de sept cents piastres (3,500 francs.) Sa force en fusils chinois est plus complète, et on s'accorde à dire que chaque drapeau noir possède au moins une de ces armes. »

Dans l'intérieur de la citadelle, il y a un assez grand nombre

d'habitations couvertes en tuiles par crainte d'incendie. On y peut voir celle du chef des Pavillons-Noirs qui vit là, sans presque jamais en sortir, avec deux cents soldats d'élite ; le reste de ses hommes, au nombre de cinq à six cents, dit-on, habite le village extérieur. Presque tous ont avec eux des femmes annamites, quelques-uns des femmes du Yunnan. A côté de l'enceinte principale, se trouve un blockhaus qui sert de poste de garde.

Le chef des Pavillons-Noirs, Luu-Vinh-Phuoc, ou Lao-Ta-Yen comme on l'appelle encore, est un homme de quarante-cinq ans, petit et malingre. Extrêmement soupçonneux, très difficile à approcher pour d'autres que les familiers les plus intimes, il semble inspirer à tous une terreur profonde. « J'ai vu, ajoute M. de Kergaradec, le fleuve charrier souvent des cadavres de suppliciés, et ces jours-ci encore, il est passé le long de nos jonques un homme et une femme attachés ensemble. » Nous sommes convaincus que trois coups de canon de la plus petite de nos canonnières disperseraient dans toutes les directions ce nid de forbans. Par cet acte, nous ne ferions que rendre au chef des Pavillons-Noirs la monnaie de ses insolences. De quoi pourrait se plaindre Tu-Duc ? Depuis cinquante ans, Lao-kaï n'est plus en son pouvoir. Bien plus, il serait notre obligé, car, la garnison de cette place dispersée, il n'aurait plus à lui payer de solde.

IV.

En quittant Lao-kaï, des îles sablonneuses à base de granit émergent du Fleuve-Rouge. La vallée où il court s'élargit, et au rapide de Thac-Khoai, où les grandes jonques sont obligées de s'alléger lorsqu'elles sont trop pesamment chargées, le sondage le plus faible donne un mètre au plus. Après avoir passé le petit poste de Bao-ha, chef-lieu de district, le fleuve présente une série de rapides éloignés les uns les autres de 3 à 4 milles que l'on franchit sans difficulté. Ici, de hautes montagnes enserrent de tous côtés le cours d'eau, et l'on suit un défilé formé par les deux petites chaînes qui s'écartent ensuite au-dessous de Tuân-Quan et vont aboutir à la mer, l'une, celle du nord, dans la province de Quang-yen, l'autre, celle du sud, dans le Thanh-hoa. C'est comme une immense pomme d'arrosoir au centre de laquelle des alluvions successives ont formé le delta du Tonkin.

Le port de Tuen-hia, qui était, en 1871, le lieu de campement des Pavillons-Jaunes, se trouve placé à 110 *lis*, — 55 kilomètres environ au-dessous de Lao-kaï. Il est aujourd'hui abandonné par eux. Le pays est excessivement sauvage et d'un aspect pitto-

resque. A 10 ou 20 *lis* plus bas, le fleuve s'est frayé un passage au milieu d'un terrain très mouvementé de collines qui servent, pour ainsi dire, de trait d'union aux deux chaînes. Il s'engage au milieu de ce labyrinthe agreste, tout en conservant une direction constante; contournant de nombreux pics, il continue sa marche, se développant en mille sinuosités qui, à chaque instant, le dérobent aux yeux. Il serpente ainsi sur un fond rocheux dans un parcours d'environ 14 lieues, tout le long duquel de hautes collines bordent le fleuve sur chacune de ses rives, puis, les collines s'abaissent de nouveau, et l'on retrouve une vallée semblable à celle que l'on a quittée, ainsi que la série de mamelons qui courent se rattacher à la chaîne des montagnes dont les sommets ne peuvent être aperçus encore.

La faune de cette région est aussi très variée. L'éléphant est commun dans la partie sud-ouest du fleuve; ce pachyderme ne passe jamais sur la rive gauche; il marche par bandes nombreuses ainsi que le buffle, le bœuf sauvage et le rhinocéros. Le tigre royal et d'autres espèces plus petites abondent. On trouve également la panthère, le léopard, l'ours gris, l'ours noir et l'ours à miel, ce dernier toujours en quête des lieux où les abeilles s'assemblent. Comme gros gibier, on a le cerf, l'axis, le sanglier et le chamois. La chevrette musquée et le mouton sauvage se voient dans le haut du fleuve, près du Yunnan. Les singes, dont personne, dans ces solitudes, ne gêne les ébats, jouent par milliers dans les arbres. Enfin le gibier à plume y est tellement abondant, que les chasseurs seraient embarrassés pour choisir; on y trouve le paon, le faisan, la perdrix, le coq de bruyère, la caille, et toutes les variétés de l'échassier. Parmi les palmipèdes figurent l'oie, le canard, la sarcelle et la macreuse.

Les grands arbres sont rares parce qu'on a déjà exploité ceux qui offraient de la valeur comme bois de construction. Mais le bananier sauvage, dont le tronc sert de nourriture à l'éléphant, couvre les collines. C'est en remontant les petits cours d'eau qui grossissent dans ces hautes régions le Fleuve-Rouge, que l'on trouve le *cay-cho*, un bel arbre d'une grande hauteur, n'ayant des branches et des feuilles qu'à son sommet où, comme les pins-parasols d'Italie, elles s'arrondissent en boule.

Les tribus sauvages ont fait le vide depuis 1871 dans les parages que nous venons de décrire; elles se sont retirées dans l'intérieur où la nature les protège contre les bandits qui exploitent cette partie du Fleuve-Rouge. Pour ne laisser aucune trace de leur présence, ces tribus pénètrent dans le fleuve par les ravins qui y débouchent. « Quand parfois, dit M. Dupuis, nous apercevions

quelque sauvage sur le bord de l'eau, nous nous en approchions aussitôt; mais parvenus à l'endroit où nous l'avions vu, l'homme s'était éclipsé comme par enchantement, et nulle part trace de passage. Ce fait ne manquant pas de nous surprendre, nous voulûmes en avoir le cœur net. A force de recherches, nous avisâmes l'entrée d'un ravin masqué par des branches d'arbres, et, nous courbant, nous entrâmes sous une voûte de feuillage. Au bout de 2 à 300 mètres, nous vîmes un petit sentier qui nous conduisit à un village. »

Ce n'est qu'en touchant au premier rapide qui porte le nom de Thac-Caï, que le pays commence à se peupler. En dehors des Annamites qui portent ici le nom de Nguoi-Kinh, ou gens de la capitale, on trouve trois peuplades bien distinctes; la première est celle des Thôs, dont le langage diffère bien peu du laotien ou du siamois de la race mongolique. La seconde est formée par les Mangs, divisés eux-mêmes en quatre tribus parlant quatre dialectes d'une même langue, qui diffère également de l'annamite et du laotien. Enfin la troisième peuplade, celle-là tout à fait indépendante, porte le nom de Meo ou Chats, probablement parce que les hommes qui la composent vivent au plus haut des montagnes d'où ils ne descendent que pour acheter du sel. Ces sauvages, très fiers, n'ont jamais voulu se soumettre aux Pavillons-Noirs. On dit même qu'ils ont essayé une fois d'enlever Lao-kaï, mais qu'ils ont été repoussés avec perte. « Lorsqu'on remonte le fleuve, dit M. de Kergaradec, on aperçoit quelquefois sur le sommet des plus hautes montagnes, dans des endroits que l'on croirait inaccessibles, des espaces dénudés au milieu desquels la longue-vue permet de distinguer quelques cabanes élevées sur pilotis. Ce sont les cultures des Chats, qui, comme les Stiengs de la Cochinchine, se servent du feu pour leurs défrichemens. »

A droite du fleuve se trouve le village de Mouong-Lou, où les tribus que nous venons de citer tiennent leur marché. Les étranges costumes des femmes des sauvages Mangs donnent à ces assemblées un aspect très pittoresque. Nous avons dit que cette peuplade se divisait en quatre tribus; ces tribus portent des noms qui signifient : Mangs des pantalons blancs, Mangs des pantalons noirs, Mangs des fronts marqués et Mangs à cornes. Les trois premières désignations se comprennent assez. Quant à la dernière, elle provient simplement de la forme cornée de leur coiffure; les femmes, paraît-il, avec leur costume brodé en soutaches de couleur, ressemblent aux paysannes de certains cantons du Finistère. Les Mangs, ainsi que d'autres tribus du nom de Thôs, reconnaissent l'autorité de l'Annam, mais ils ne paient qu'irrégulièrement une

faible redevance à titre d'impôt personnel, leurs cultures dans les montagnes échappant à tout contrôle. Cependant, ils obéissent à des chefs héréditaires, auxquels le gouvernement annamite donne l'investiture avec le titre de chef de canton.

Avant d'arriver au dernier rapide, du nom de Thac-thu, l'on doit en passer deux autres peu dangereux. Ensuite, pendant une quinzaine de milles, la route est libre d'obstacle. Le fleuve, dont la largeur ordinaire est de 300 mètres, coule dès ce moment entre deux rangées de collines, derrière lesquelles on voit apparaître au second plan des sommets de 5 à 600 mètres. Ces sommets sont recouverts d'une belle végétation, où le vert clair des bananiers sauvages se mélange à d'autres nuances de même couleur. C'est aussi le pays du bambou; toute la forêt est pleine de cette graminée gigantesque dont les habitations du Tonkin sont formées. Là, comme en Chine, en Océanie, le bambou, — un véritable bienfait pour ces contrées, — remplace le bois et le fer, trop chers aux pauvres gens. On en fait d'immenses radeaux qui descendent incessamment les cours d'eau. Dans les massifs de verdure qui bordent les rives et que l'on croit tout d'abord déserts, on entend le *machete* des bûcherons, frappant sans relâche les grands bambous, ainsi que le bruit de la chute de leurs tiges touffues et élégantes.

Après avoir franchi les rapides, l'on arrive devant un établissement formé par les Chinois, établissement qui porte le nom de Tuân-Quan. Il est bâti sur le versant d'une colline dominant la rive gauche du fleuve; on n'y voit qu'une forte palissade en bambous, percée de quelques ouvertures pour laisser passer un homme; chaque soir ces passages sont bouchés. Dans l'intérieur de l'enceinte se trouve un village d'une centaine de maisons, presque toutes grandes et propres, et qui sont habitées par deux ou trois cents Chinois vivant avec des femmes du pays. Cette population, qui forme ce que nous appelons un établissement, ne paraît pas avoir une grande affection pour les Européens; mais se révolterait-elle qu'il suffirait de la vue d'un képi européen pour la mettre à la raison. Tuân-Quan est la résidence d'un mandarin annamite, lequel a l'air de commander aux Chinois, mais en réalité, c'est lui qui est leur serviteur. Sa principale fonction consiste à réunir parmi les rares habitans du pays les corvées que lui demande le chef des Pavillons-Noirs, et à faire sans doute des rapports aux autorités de la province sur ce qu'il voit autour de lui.

Le pays que l'on parcourt avant d'arriver au *hûyen* (1) de Ha-Hoa, était très habité il y a vingt-cinq ans; on y trouvait une popu-

(1) Arrondissement.

lation nombreuse qui a été anéantie ou dispersée par les bandes chinoises; aujourd'hui que les Pavillons-Jaunes ont disparu et que les Pavillons-Noirs semblent vouloir créer, comme à Tuân-Quan des établissemens fixes, les mandarins annamites s'efforcent de reconstituer les villages en y ramenant les anciens propriétaires du sol; on les exempte d'impôts et on leur distribue même des secours. Jusqu'au *hûyen* de Tan-ba, le pays cesse peu à peu d'être mouvementé; c'est à peine si quelques mamelons viennent encore baigner dans le Fleuve-Rouge leurs bases à roche calcaire. On se trouve ici dans le pays que les missionnaires appelaient « la petite Suisse » au temps de leur persécution, lorsqu'ils voulaient éviter de prononcer devant les indigènes qui les espionnaient les noms annamites de leurs chrétientés.

A partir de la douane de Gia-du, — on prononce, paraît-il, Ya-you, — douane située au sommet du coude très remarquable que le fleuve forme en cet endroit, l'on pénètre dans la partie du Tonkin sur laquelle le roi Tu-Duc peut enfin se flatter d'exercer son autorité, et, en vérité, il n'est pas trop tôt. L'on aborde également ici la région des villages chrétiens; celui de Yen-Tass est le dernier que l'on trouve en remontant vers le Yunnan. La douane de Gia-du ne rend plus ce qu'on lui vit jadis produire. Autrefois, les échanges par la voie du fleuve étaient considérables, et les marchands d'Hannoï faisaient fréquemment partir pour la frontière chinoise des convois de vingt et trente barques. Mais depuis bien des années, c'est-à-dire depuis l'apparition des Pavillons-Jaunes et Noirs, toute activité commerciale a disparu.

Les principales marchandises qui passent à Gia-du pour se diriger vers Lao-kaï, se composent de sel, de coton brut, de coton filé, d'étoffes et de tabac de la province de Fo-Kien; ce dernier très recherché pour la pipe à eau dont on se sert beaucoup au Tonkin. Les marchandises qui viennent du Yunnan se composent d'opium blanc, inférieur en qualité à celui de Chine, de thé en galettes pressées, de bois de construction, de faux gambier, d'autres bois de teinture, de champignons dits oreilles-de-bois, et enfin d'étain.

Il ne faut qu'un jour en remontant, et même moins en descendant, pour se rendre de Gia-du à Hung-hoa. Très resserré, le Fleuve-Rouge s'étend ici sur une largeur de 400 mètres environ.

Hung-hoa n'est qu'une forteresse entièrement cachée par les arbres qui l'entourent; le petit village de ce nom dont on aperçoit du débarcadère une petite tour noire est également à peine visible. Le fort est situé à quelques pas de la plage; c'est une enceinte carrée de 250 mètres de côté et dont une des faces est parallèle au fleuve. Les remparts en terre, très épais, entourés d'un large fossé,

sont revêtus d'une maçonnerie solide, et le glacis est couronné par des chevaux de frise en bambou. Dans l'opinion de M. de Kergaradec, la citadelle de Hung-hoa, bien qu'incapable de résister à une attaque en forme, est peut-être plus facile à défendre contre un coup de main que la grande citadelle d'Hannoï. A l'époque où cet officier s'y trouvait, Hung-hoa était confié à la garde d'un mandarin annamite du nom de Nguyên-huy-Ky. Chose rare parmi les mandarins, celui-ci est un fervent bouddhiste qui observe les principes de sa religion aussi scrupuleusement qu'un bonze siamois ou cambodgien ; il ne mange rien de ce qui a eu vie et il se nourrit exclusivement de légumes. Ce qu'il y a de touchant dans cette abstinence, c'est qu'il a adopté ce genre d'existence à la suite de la mort de l'un de ses enfans qui venait d'obtenir, après un examen public, un grade élevé.

A Trinh-Xa, où se trouve une nouvelle douane, le Fleuve-Rouge est large de 1,500 mètres environ ; il se forme ici de deux cours d'eau : du Fleuve-Rouge proprement dit, que l'on commence à désigner sous le nom de Song-Thâo, et du Song-Bo, auquel les Chinois, selon leur déplorable habitude de baptiser trois ou quatre fois une ville, une rivière ou une contrée, ont encore donné le nom de Hê-ho ou Rivière-Noire, que l'on trouve un peu plus bas. Il se grossit en plus des eaux de la Rivière-Claire ou Song-Cà. De tous ces affluens, la Rivière-Noire semble le plus important. Sa largeur à l'embouchure dépasse 800 mètres ; à certaines époques, elle est double de celle du Fleuve-Rouge, dont les eaux laissent où nous nous trouvons un large banc de sable à découvert. La Rivière-Noire, loin de son embouchure, c'est-à-dire à quatre ou cinq jours de marche, voit sa navigation entravée, au dire des indigènes, par des rapides infranchissables. Il y a le long de ces berges un centre de population qui sert de marché à différentes tribus et principalement à celle des Muong-lâ-Koué. Ces Muong seraient très riches et nombreux. Ils forment treize tribus ; chacune d'elles a son chef, mais ces treize chefs reconnaissent un chef suprême pour suzerain. Le pays des Muong comprend toute la partie située entre le Fleuve-Rouge et le Mékong, des possessions annamites à la province chinoise de Yunnan. La vallée de la Rivière-Noire forme à peu près le centre de leur domination. Les hommes sont, dit-on, grands, forts et assez bien faits. Leur couleur est celle des différens peuples de ces contrées, un peu bronzée. Au-dessus des Muong-lâ habitent les Muong-lô et les Muong-lou ; les Muong-taï habitent plus bas en descendant la Rivière-Noire. Ces tribus exploitent treize mines d'or d'une grande valeur : ce qui fait croire à la richesse de leurs filons, c'est l'abondance dans la contrée de sables

aurifères. De Tuen-hia, il faut sept jours de marche pour arriver chez ces peuples. On voit dans cette région encore peu connue des éléphans sauvages marchant par groupes de cent et parfois davantage. Il n'est pas rare d'en rencontrer à une journée de Tuen-hia.

La Rivière-Claire prend également sa source dans le Yunnan. On peut la remonter avec de grandes jonques ou de petits bateaux à vapeur jusqu'à Tuyên-Kouang, chef-lieu d'une province secondaire. Pour atteindre ce point en barque, il faut au moins quatre jours, et ensuite quatorze ou quinze jours à de petits bateaux pour atteindre Hô-Yang, où se termine la navigation. Cette dernière partie du cours de la Rivière-Claire est très mauvaise, on y compte plus de cent rapides. Il ne faut que quatre jours par terre pour se rendre de Hô-Yang à Kaï-hoa-fou, dans le Yunnan, c'est-à-dire en Chine. Quant à la branche orientale de la Rivière-Claire, qui vient du Kouang-Si et se jette dans cette rivière au-dessus de Tuyên-Kouang, elle est navigable à partir du confluent pendant quatorze ou quinze jours pour de petites barques; on atteint ensuite la ville chinoise de Tiaô-shing dans le Kouang-Si. La navigation sur cet affluent est très difficile, et les pirogues ne peuvent guère porter plus d'un tonneau comme dans la branche occidentale. Le pays est très montagneux et très boisé; ce n'est qu'en approchant de la Chine que les sommets se dégarnissent de leur haute végétation.

Cette région du nord-est, placée entre le Fleuve-Rouge et le Yunnan, est habitée par diverses tribus qui ont chacune leur chef; en outre, elle reconnaît comme suzerain un petit roi qui a sa résidence dans les montagnes près de la Chine, dans la direction de Hô-Yang. Ce chef prétend descendre des souverains qui jadis gouvernaient le Yunnan avant la conquête du pays par les Chinois, c'est-à-dire au IIIe siècle de notre ère. Il prétend même avoir des droits sur toutes les tribus sauvages et chinoises du Yunnan, du Koueï-tcheou et du Kouang-Si. Beaucoup de chefs l'ont en grand respect et lui font, quand ils le peuvent, des présens à titre d'hommage. Il a autour de lui une cour au milieu de laquelle il trône en se disant le roi légitime de ces contrées. Pour lui, les Chinois lui ont volé son royaume. L'endroit qu'il habite se nomme Shuien-tien. M. Dupuis avait pris beaucoup de notes sur les intéressantes populations de cette région, mais sa maison d'Hannoï ayant été livrée au pillage par suite du séquestre mis sur son expédition par M. le contre-amiral Dupré, ces notes ont été dispersées. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que, dans un avenir prochain, lorsque la France se

sera annexé le Tonkin, les bassins de la Rivière-Claire et de la Rivière-Noire verront peu à peu leur sol se peupler d'émigrans.

V.

Revenons au Fleuve-Rouge, à l'endroit où, comme nous l'avons dit, sa largeur atteint 1,200 à 1,500 mètres par suite de sa jonction avec la Rivière-Noire. Il forme sur ce point un coude encombré de bancs de sable entre lesquels, à chaque nouvelle crue, il se fraie un passage nouveau. Le plus profond de ces passages n'a pas plus de 2 mètres de fond. Les embarcations, en remontant, sont contraintes de chercher un chenal qu'elles trouvent du reste facilement et qu'elles passent en poussant à la perche.

Les jonques tonkinoises qui font ordinairement le trajet d'Hannoï à Lao-kaï, peuvent transporter vingt tonneaux environ; elles ont 20 mètres de long, 3 mètres de large et $1^{m},20$ de profondeur de cale; elles sont à fond entièrement plat, construites en planches de ce bois de *cay-cho* dont nous avons parlé; leur tirant d'eau en pleine charge ne dépasse pas $0^{m},080$ ou $0^{m},090$. Ces dimensions devront être observées pour les bateaux à vapeur que le gouvernement consacrera à l'usage du Fleuve-Rouge. Une solide toiture en bambou tressé, — le *cayan* des Malais, — reposant sur une charpente en bois, couvre le bateau de l'avant à l'arrière, à l'exception d'un espace de 3 mètres laissé libre en avant. Cette toiture, qui garantit la cargaison et sert la nuit d'abri à l'équipage, est en même temps la passerelle sur laquelle se tiennent les bateliers pour pousser la barque le long de la rive au moyen de longues perches en bambou de 5 à 6 mètres munies de pointes en fer. Souvent aussi, partout où il y a un chemin de halage, les jonques sont remorquées à la cordelle ; le pas uniforme des remorqueurs leur donne une vitesse de 3 kilomètres environ à l'heure. L'aviron ne sert qu'à la descente. Quand le vent est favorable, on établit, au moyen d'une mâture qui n'a pas moins de 15 mètres de haut, une immense voile en coton léger, à l'aide de laquelle la barque file trois nœuds par la moindre brise. L'équipage de chaque bateau se compose de douze hommes, en y comprenant le patron et le pilote qui sondent en avant. C'est parmi ces pilotes, qu'on appelle *phât*, qu'on trouve les gens qui connaissent le mieux le fleuve, et on peut choisir parmi eux des Annamites dont les services seront très précieux. Après le patron et le pilote, on trouve encore dans chaque jonque un troisième batelier qui a autorité sur l'équipage; c'est lui qui est chargé de diriger et d'activer à terre

la manœuvre du halage. Les Annamites lui ont donné un nom original et expressif : ils l'appellent *ong-si*, ou monsieur l'excitateur.

Avant de rejoindre le Fleuve-Rouge à Sontay, où nous ne serons plus qu'à une faible distance de la capitale du Tonkin, mentionnons un petit trait de mœurs des bateliers annamites. « Depuis notre départ de Sontay, raconte M. de Kergaradec, je remarquai que mes hommes demandaient continuellement à faire halte sous différens prétextes; leurs raisons ne me paraissant pas bonnes, je les avais engagés à continuer leur route, sans m'expliquer pour quels motifs ils désiraient faire séjour. Mais arrivés au grand marché de Pho-en, après avoir demandé en vain un délai de quarante-huit heures pour acheter des perches, les deux patrons de mes jonques m'avouèrent enfin qu'ils n'osaient avancer davantage avant d'avoir fait à la divinité du fleuve un sacrifice solennel; que déjà les bateliers murmuraient qu'il nous arriverait malheur et qu'ils demandaient à s'arrêter pendant le temps nécessaire pour faire leurs dévotions à la déesse Là. J'y consentis, et je pus m'assurer le soir même que les cérémonies du culte n'avaient rien de pénible : elles consistaient, à ce qu'il m'a semblé, à faire un grand repas avec des cochons et des poules, repas arrosé d'eau-de-vie de riz consacré d'abord avec force prosternations. » Les mandarins ont affirmé à l'explorateur qu'un patron qui refuserait de se conformer à cet usage risquerait de voir ses bateliers déserter. Le nom de la déesse que l'on honore ainsi signifie « feuille » en langue vulgaire; suivant l'usage annamite qui défend, par respect, de prononcer le nom du roi, pas un batelier ne se sert du mot *Là* pour désigner la feuille d'un arbre; il évite de l'employer. Le culte de la divinité en question paraît n'être pratiqué que par la corporation des bateliers du fleuve. Les cultivateurs auxquels on en parle disent qu'ils jugent inutile de lui faire des sacrifices puisqu'ils n'ont aucun besoin d'elle.

Sontay est une ville dotée encore d'une forteresse. Lorsqu'on sait comment sont prises par nos officiers de marine les places fortifiées de l'Annam, cette mention de forteresse n'a rien de bien terrifiant. Du reste, au Tonkin, à part les capitales de province, il n'y a pas de villes au sens européen du mot.

Autour d'un centre administratif, installé dans une forteresse ou dans une simple enceinte, et placé le plus ordinairement sur le bord d'un cours d'eau, s'agglomèrent des communes distinctes en plus ou moins grand nombre, suivant l'importance administrative et surtout commerciale du lieu. Là, pas de rues, pas de maisons à étages, peu d'habitations couvertes en tuiles. La population, très dense, dépassant quelquefois plusieurs milliers d'âmes, habite

des maisons généralement en paille qui ont reçu de nos soldats la dénomination pittoresque et caractéristique de *paillottes*. Cachées le plus souvent au milieu des vergers, entourées de haies de bambou ou d'agaves, elles sont disséminées au hasard et reliées l'une à l'autre par d'étroits et tortueux sentiers. Sur la berge du fleuve ou du canal qui avoisine la citadelle, la vie commerciale devient plus intense, les paillottes et les maisons s'alignent presque, et s'amoncellent au point de se toucher. Ici pas de quai; l'habitation bâtie, partie sur terre, partie sur pilotis, empiète sur le cours du fleuve. Un sentier circule le long des habitations du côté opposé à la berge et aboutit généralement en aval et en amont à une place rectangulaire où se trouve le marché, grand hangar couvert en tuiles ou en paille, dans lequel la population, chaque matin, se presse bruyamment. Il faut un guide indigène pour se reconnaître dans de pareils labyrinthes. La citadelle elle-même, quand il s'agit d'une enceinte méritant ce nom, — à part les portes et quelques pagodes ou édifices administratifs d'architecture bien modeste, — ne frappe nullement l'œil de l'Européen.

Passé Sontay, on arrive sans obstacle à Hannoï ou Kécho, la capitale du Tonkin. Nous avons jusqu'à présent parcouru avec le fleuve principal la région la plus élevée de ce pays, c'est-à-dire celle qui comprend les provinces de Lang-Sh'on, Cao-Bang, Thai-Nguyên, Tuyên-Kouang, Sh'on-Tay et Hung-Hoâ. Nous entrons maintenant dans une plaine basse, semée çà et là de collines et de monticules, formée en majeure partie par des alluvions fluviales et comprenant les provinces de Quang-Yên, Haï-Dzu'ong, Bac-Dinh, Hannoï, Hung-Yèn, Nam-Dinh et Ninh-Bindh, provinces conquises sans exception, en 1873, par Francis Garnier et ses lieutenans.

Cette seconde région se distingue de la première par les inondations qui la couvrent chaque année presque en entier ; comme celles du Nil, elles fertilisent tout en agrandissant lentement le delta qu'elles arrosent. L'inondation fertilisante du Fleuve-Rouge, nous apprend M. Luro (1), a lieu depuis la fin d'août jusqu'au commencement de février : le retrait des eaux à la période du changement des moussons est suivi de maladies et d'épidémies qui rendent ce moment redoutable à la population. L'opinion de tous ceux qui ont vécu longtemps au Tonkin est contraire à ce que dit ici le regretté M. Luro. Le climat de cette région, en toute saison, est beaucoup plus salubre que celui de la Cochinchine. Nous avons nous-même entendu à Manille des missionnaires espagnols parler de la salubrité de Tonkin avec le plus vif enthousiasme. La température y varie de 25 à 36 degrés pendant la saison des pluies, de mai à

(1) Décédé en 1876, victime du climat de la Cochinchine, où il occupait les fonctions d'inspecteur des affaires indigènes.

novembre, et de 6 degrés au-dessus de zéro jusqu'à 15 ou 20, pendant le reste de l'année. A Saïgon et aux alentours, le thermomètre ne descend à 20 degrés que pendant quelques nuits de l'année. Les voies fluviales et les canaux appelés *arroyos* abondent dans cette fertile contrée, qui se trouve presque au niveau de la mer; la population y est d'une intensité extrême. On y compte de nombreux catholiques gagnés au christianisme par des missionnaires français et espagnols.

Le riz, le maïs, la canne à sucre, qui se cultivent dans les provinces de la plaine, suffisent et au-delà aux besoins de la population. La production agricole serait bien plus grande si le roi Tu-Duc, pour éloigner les navires étrangers des ports de Tonkin, n'empêchait l'exportation des denrées hors du royaume. Les fruits, les légumes de la zone tropicale, les graines oléagineuses, les animaux domestiques, le poisson, qui est très abondant, le sel, qui manque dans la région élevée, mais qui se trouve ici en grande quantité, font vivre à bon marché une population nombreuse. Le coton, la soie, l'ortie de Chine et le ricin sont cultivés également dans les terrains légers.

La ville d'Hannoï, qu'entoure une citadelle, est bâtie en briques; ses rues sont dallées comme presque toutes les rues des villes chinoises. Elle compte de cent vingt à cent trente mille habitans dont dix mille Chinois environ. Dans la citadelle se trouvent le palais des Lê, anciens rois du Tonkin, et les résidences des mandarins. Tout cela tombe presque en ruine, quoique solidement construit enbriques à l'origine. Bien que la citadelle ne soit plus la résidence royale, Hannoï est la première ville de l'Annam pour les arts, l'industrie, le commerce, la richesse, la population, le savoir-vivre et les études. C'est de là que viennent les hommes de lettres, les bons ouvriers, les gros commerçans; c'est encore de là que sortent les objets de nécessité, d'art et de luxe. Aussi une grande route relie-t-elle Hannoï à Hué et à tous les chefs-lieux de la province. Elle fut tracée et ouverte par Gia-Long, mais ses successeurs, dans une intention politique bien évidente, ont négligé de l'entretenir.

D'Hannoï à la mer, le Fleuve-Rouge se divise en plusieurs branches dont la plus accessible est celle qui porte le nom de Cua-Loc. Quand le pays sera définitivement ouvert au commerce, la navigation s'effectuera de la mer à Hannoï par le Thaï-Bind et le Cua-Loc. La barre du Thaï-Bind, à marée haute, peut laisser passer des navires de $3^{m},50$ à 4 mètres pendant les huit mois des hautes eaux, de mai à décembre. Pendant la saison sèche ou les cinq autres mois, les navires de ce tonnage seront obligés de transborder dans le Cua-Loc, sur des bateaux de rivière à fond plat et calant de $1^{m},80$ à 2 mètres, pour remonter jusqu'à Hannoï. La navigation du

Fleuve-Rouge est gênée par de nombreux bancs de sables mouvans qui se déplacent tour à tour chaque année. L'hydrographie complète du delta, faite en ces derniers temps par MM. Bouillet et Héraud, en fera connaître les principales difficultés.

Nous avons créé sur le Cam, autre branche du Fleuve-Rouge, un établissement peu considérable qui porte le nom de Haï-Phong. Ce poste, placé au milieu de marécages, n'est appelé à avoir une réelle importance qu'au point de vue militaire. C'est, en effet, le seul port du Tonkin où les navires de guerre puissent trouver une profondeur suffisante pour pénétrer dans l'intérieur. Il y a dans ce port de Haï-Phong, qui n'a été ouvert au commerce européen qu'à la suite de notre traité avec Tu-Duc, un consul, une douane, des soldats de notre infanterie de marine et une escadrille de canonnières chargée de faire la police des divers bras du Fleuve-Rouge, mais à leurs embouchures seulement.

Dès que notre installation y fut définitive, les Anglais, toujours entreprenans, établirent un service à peu près régulier de bateaux à vapeur entre Haï-Phong et Hong-kong. Il va s'en créer un nouveau de Saïgon à Haï-Phong également. Du 15 septembre 1873 jusqu'au 15 juin 1876, la valeur des marchandises importées s'est élevée à 3 millions de francs. Elles consistent principalement en soieries de Chine, en cotonnades anglaises et médecines diverses. L'exportation est insignifiante, — la sortie du riz étant défendue par le roi Tu-Duc pour empêcher les bâtimens de commerce d'approcher de ses états. Elle s'est cependant élevée, pendant la période que nous avons citée, à 258,000 taëls, soit environ 2 millions de francs. L'étain, le vernis à laques, des huiles à vernir, des cotons égrenés sont les objets qui s'exportent le plus. Que le trafic devienne libre de la mer du Yunnan, que la France s'empare du Tonkin, et ce sera par des centaines de millions que se chiffreront tous les ans les transactions entre les deux pays.

Disons, avant de quitter le Fleuve-Rouge, que sa partie navigable compte environ 414 milles, divisés ainsi par M. Dupuis : de la mer à Hannoï par le Cua-Loc, 110 milles; d'Hannoï à Kouen-ce, poste avancé annamite, 119; de Kouen-ce à Lao-kaï, à travers les forêts, 115; de Lao-kaï à Mang-hao, 70.

VI.

Nous sommes loin de nous faire illusion; ce n'est pas sans avoir hésité beaucoup que le gouvernement français va sans doute se décider à intervenir au Tonkin. Il suffisait du reste que les ministres de la marine qui ont précédé le ministre actuel aient été long-

temps ennemis d'une annexion pour que cette affaire se soit éternisée dans ces sépulcres qu'on appelle les cartons d'une administration publique.

A cette occasion, nous avons entendu évoquer déjà les sinistres souvenirs du Mexique, comme s'il pouvait y avoir la moindre analogie entre les deux entreprises. La France n'a plus, grâce à Dieu, de princes étrangers à caser. On a parlé du mauvais vouloir de la Chine, comme si cet empire avait soufflé mot lorsque nous avons occupé la Cochinchine, pays tributaire. La Chine a laissé les Japonais faire une expédition armée dans l'une de ses plus belles possessions d'outre-mer, Formose, sans y mettre opposition, sans jeter sur l'expédition la flotte qu'elle avait à Foo-chow. Elle s'est encore laissé enlever avec la même docilité et par le même petit peuple tout un archipel, celui des îles Liou-kiou. Et la Russie? Quels immenses territoires au nord et à l'ouest ne lui a-t-elle pas ravis? Peu lui importera donc, qu'on en soit bien persuadé, de nous voir entrer au Tonkin, dans un pays où nous sommes déjà du reste et qui, une fois tout à fait ouvert, deviendra la voie par laquelle s'écouleront vers l'Europe les produits de ses riches provinces de l'est et du sud. Supposer enfin que la Chine aime mieux voir sur sa frontière du Yunnan des Pavillons-Noirs que des Français, des bandits qu'un peuple civilisé, c'est lui faire injure et en faire une à nous-mêmes.

Il a été question de l'Angleterre à ce sujet. On a réveillé le souvenir de son ancienne jalousie, on s'est demandé avec quelque anxiété ce qu'elle dirait si la France s'annexait un nouveau territoire. Nous qui suivons journellement et avec la plus grande attention les agissemens des Anglais dans l'extrême Orient, nous pouvons affirmer que la presse de cette contrée ne demande qu'une chose, c'est que nous ouvrions le Tonkin au commerce comme nous lui avons ouvert la Cochinchine. Elle désire que nous y fassions cesser l'anarchie qui y règne et que nous débarrassions le golfe des brigands qui l'infestent. Qu'a dit l'Angleterre lorsqu'en 1873 le croiseur français *le Bourayne* a fait sa belle campagne contre les pirates chinois de ces régions? Elle a félicité le commandant de ce bateau lorsque, sa mission terminée, il est venu faire relâche à Hong-kong.

Il se publie à Londres et à Hong-kong deux organes importans de l'opinion anglaise, *the London and China Telegraph* et le *China overland Trade Report*. Ces deux publications bimensuelles ont manifesté plusieurs fois leurs regrets et leur étonnement de nous voir hésiter si longtemps à occuper le Tonkin. « Plus la France, ont-ils dit déjà à diverses reprises, tardera à prendre possession de ce pays, et plus sa tâche sera difficile. Qu'elle se hâte ou qu'elle laisse à d'autres cette mission... » Pas un mot trahissant de l'ai-

greur, mais plutôt des paroles d'encouragement et de félicitation. Loin de nous bouder, les Anglais, comme on l'a vu, ont les premiers établi des rapports suivis entre Haï-Phong et Hong-kong, rapports qui atteindront une grande importance dès que de nouveaux comptoirs seront ouverts sur les côtes et dans l'intérieur.

Peu de personnes en France se doutent que les Espagnols bien plus que les Anglais sont nos compétiteurs au Tonkin. C'est donc principalement à l'Espagne que nous avons fait allusion lorsque, au début de cette étude, nous avons parlé des nations européennes qui seraient disposées à prendre la place qui nous est indiquée dans le cas où nous nous refuserions à l'occuper.

En raison de la proximité des îles Philippines, le plus beau des fleurons de la couronne d'Espagne, le Tonkin, depuis bientôt deux cents ans, est la vigne céleste qu'un nombre considérable de missionnaires espagnols viennent cultiver. Ils y ont jeté, avec le temps, de telles racines qu'ils comptent aujourd'hui vingt-quatre vicariats apostoliques répandus dans les provinces les plus riches et les plus populeuses. Comme les missionnaires français, les missionnaires espagnols ont eu là de nombreux martyrs; cependant ils ont plus d'influence sur les Tonkinois que les Français. Cela tient à un esprit de tolérance et à une apathie de caractère chez les Espagnols qui s'allient très bien à la mollesse des indigènes. Nos trop ardens compatriotes inquiètent leurs néophytes.

Les missionnaires espagnols ont songé plus d'une fois à user de leur influence sur les populations catholiques pour les pousser à une révolte contre Tu-Duc, mais ils ont dû reculer devant l'impossibilité où est l'Espagne d'intervenir ou simplement de les aider. Ce serait tout autre chose si le gouvernement de Madrid n'avait pas à compléter, — après trois siècles d'occupation, — l'organisation de son archipel des Philippines. Il y a encore dans l'île de Luçon des tribus sauvages à soumettre, des villages à créer, d'immenses étendues sans routes à ouvrir et à reconnaître. Le croira-t-on? C'est hier seulement, c'est-à-dire après Siam, Saïgon, Hong-kong et Singapore, qu'un fil électrique a uni cette splendide possession au monde civilisé. Dans de telles conditions, il est impossible que l'Espagne éprouve la moindre inquiétude au sujet de notre présence au Tonkin; elle est toujours bien certaine, lorsque nous y serons installés, de se voir traiter, elle et les missionnaires qui s'y trouvent, de la façon la plus courtoise et la plus dévouée. La France ne pourra jamais oublier que sa noble alliée, l'Espagne, lui a prêté largement, pour conquérir la Cochinchine, l'appui de ses brillans officiers et la bravoure de ses soldats tagales.

Il nous faut toutefois faire remarquer qu'au commencement de cette année une ambassade espagnole s'est rendue à Hué, où

elle s'est présentée au roi Tu-Duc. Ce souverain, reconnaissant des hommages que lui rendaient au nom d'un roi d'Espagne les descendans de Fernand Cortez, a bien voulu signer un traité contenant une clause d'une grande importance : elle permet aux Espagnols de recruter des Annamites pour leur colonie de Cuba, où les Chinois commencent à ne plus vouloir aller. A cela nous n'avons rien à dire, et nous félicitons qui de droit du résultat obtenu; mais nous n'en avons pas moins été surpris de voir une nation amie envoyer une pompeuse ambassade à un roi comme Tu-Duc, ennemi de la France, et cela à la veille du jour où nous allons lui enlever une province, celle précisément que nous aidâmes Gia-Long, le prédécesseur de Tu-Duc, à conquérir à la fin du siècle dernier.

Le plus grand argument que l'on oppose à la prise du Tonkin par la France est celui-ci : Nous n'avons pas besoin de colonies nouvelles, puisque nous ne savons pas coloniser celles que nous avons. A part l'Algérie et la Cochinchine, qu'avons-nous donc encore? Hélas! peu de chose, et l'on peut dire que la France coloniale a péri sous Louis XV d'abord et sous Napoléon Ier ensuite Nous possédons, il est vrai, la Martinique, la Guadeloupe, l'île de la Réunion, la Guyane française, le Sénégal, la Nouvelle-Calédonie et quelques îlots sans importance, soit environ huit cent mille Français. Ces colonies versent annuellement au trésor de la métropole 50 millions, et elles ne nous en coûtent que 18. Elles font un commerce qui s'élève à 240 millions de francs, dont les trois quarts se font avec la mère-patrie. Les fonctionnaires qui y sont envoyés sont payés sur le budget. Certes, ce n'est pas brillant, mais faut-il pour cela abandonner ces patriotiques possessions? Poser la question à des Français, c'est la résoudre. Restent nos deux grandes colonies : l'Algérie et la Cochinchine.

Cette année même, il y a eu précisément un demi-siècle que notre flotte et notre armée, chargées d'infliger au dey d'Alger le châtiment que nous voudrions voir infliger à Tu-Duc, se présentaient devant la plage de Sidi-Ferruch. Notre conquête africaine constitue en définitive l'événement le plus heureux, le plus fécond, le plus plein d'avenir que l'on puisse inscrire à l'actif de la politique française depuis le commencement du XIXe siècle. Méconnue dans le principe par des esprits prévenus, l'importance de notre colonie algérienne n'est plus guère contestée aujourd'hui. Pour un total de 2 milliards au maximum qu'elle a coûté à nos budgets depuis 1830, elle a déterminé, au profit de nos ports du Midi, un mouvement commercial qui, chaque année, se chiffre par près de 400 millions de francs, tout en ajoutant au territoire national l'étendue de vingt-cinq départemens en terres de culture. Nos conci-

toyens y possèdent déjà en propriétés urbaines et rurales plus d'un million d'hectares, dont la valeur dépassera bientôt ces 2 milliards, si ce n'est déjà fait. La présence d'un gouverneur civil en Algérie accroîtra ces résultats magnifiques; elle peut surtout prévenir à jamais les insurrections qui périodiquement désolaient autrefois l'Afrique française. Sans doute beaucoup d'Arabes n'ont pas renoncé tout à fait à l'envie de faire parler la poudre. Mais cette envie leur passera si l'on fait entendre en Algérie de hautes paroles de paix, si l'instruction est libéralement donnée à la jeunesse indigène, et nous savons qu'on ne la leur ménage pas.

C'est d'hier seulement, par l'arrivée à Saïgon d'un gouverneur civil, que la Cochinchine française se trouve en voie de devenir une possession importante. Jusqu'ici, gouvernée arbitrairement par des amiraux, elle a tenu éloignée d'elle les émigrans européens, soit parce que ces derniers ne voulaient pas vivre sous un régime militaire, soit parce que des étrangers, — les Chinois principalement, — y étaient mieux accueillis en réalité que nos compatriotes. « En Cochinchine, dit M. Léon Beugnot (1), l'administration regarde les colons français comme ses plus redoutables adversaires; elle leur fait une guerre ruineuse et constante. On protège à outrance les vagabonds chinois, mais on est d'une grande sévérité pour les Français planteurs et commerçans. On donnera les travaux et les fournitures de préférence à des étrangers, puis on rendra des arrêtés pour tromper le ministre de la marine et la France. En résumé, un gouverneur militaire n'est utile ici qu'au point de vue de la sécurité de la colonie; son immixtion dans l'administration intérieure est presque toujours plus nuisible qu'utile. Cela tient au tempérament militaire et à l'inexpérience de l'administration civile. » Ces critiques, peut-être exagérées, n'empêchent pas que la conquête de la Cochinchine n'ait augmenté notre territoire d'une étendue de 56,244 kilomètres carrés et qu'elle ait placé sous notre pavillon une population d'un million huit cent mille individus. Ce n'est pas tout, les revenus des douanes suffisent à payer le nombreux personnel que nous avons en Cochinchine. La situation financière de cette possession est des plus prospères; son revenu annuel s'élève déjà à 20 millions de francs environ, et l'excédent des recettes sur les dépenses dépasse 700,000 francs. Le budget de 1880 a prévu pour l'exécution de travaux neufs une somme de près de 5 millions. Si, pendant dix ans, une somme égale est consacrée aux routes, aux canaux, aux phares, la Cochinchine deviendra une des plus belles colonies d'Asie. Elle fera dire d'elle ce qu'on a dit de

(1) *L'Administration de la Cochinchine française*, par M. Léon Beugnot, secrétaire des affaires indigènes en Cochinchine; Paris, 1879.

la conquête de l'Algérie, qu'elle est une des idées les plus fécondes de notre siècle. En voyant notre gouvernement hésiter à la compléter par la prise de possession du Tonkin, nous sommes à regret obligés de rappeler que c'est grâce à l'heureuse insistance d'un ministre de l'empire, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, — qui n'était pas un marin pourtant, — que nous la devons.

On ne réfléchit guère à tout cela quand on va répétant de tous les côtés que le peuple français est le moins apte à la colonisation. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ceux qui le disent avec une conviction que nous croyons très sincère n'ont jamais mis les pieds hors de chez eux ou n'ont jamais étudié à fond une si grave question. Les voyageurs, — heureusement fort rares, — qui, par haine des colonies, céderaient volontiers celles que nous avons encore, n'ont jamais pu nous donner une raison bien sérieuse de leur aversion. Est-ce parce que les colonies n'envoient que des républicains à la métropole ? C'est peut-être cela, mais nous ne pouvons l'affirmer.

A propos de cette question du Tonkin, qui dans quelques jours se posera devant les chambres, nous voudrions qu'une voix autorisée s'élevât contre le préjugé de notre prétendue incapacité de colonisation. Il nous semble facile de prouver que, si nos compatriotes ont été moins habiles que d'autres à se créer une situation hors de France, c'est parce qu'ils n'ont jamais trouvé dans une colonie française l'espace et surtout la liberté si chère aux émigrans. Les Etats-Unis d'Amérique, où l'on est sûr de rencontrer avec des étendues illimitées à défricher une liberté également sans limites, verront toujours se diriger vers leur *Far-West* ceux qu'une raison quelconque obligera à émigrer. Ce n'est pas tout : il a toujours manqué hors de France à nos compatriotes, comme le disait M. Léon Beugnot, cet accueil, cet appui aimable que nos gouverneurs et beaucoup de nos consuls ont réservé, — en Chine principalement, — aux missionnaires, mais qu'ils ont constamment refusé aux pauvres colons, aux trafiquans, à ces enfans perdus, coureurs d'aventures, que l'Angleterre considère pourtant comme ses meilleurs pionniers à l'étranger.

VII.

Il ne nous reste qu'à chercher dans quelles conditions la conquête du Tonkin peut se faire, et s'il nous faut, pour vaincre les armées de Tu-Duc, un grand déploiement de forces, en supposant toutefois que Tu-Duc montre des velléités de résistance. En avançant qu'il suffit pour cela de deux ou trois régimens d'infanterie et d'une douzaine de canonnières pouvant remonter jusqu'à

Lao-kaï, nous croyons rendre un grand hommage à la bravoure des soldats annamites; encore ne faudrait-il pas trop se rappeler qu'avec cent cinquante hommes que secondaient quelques soldats chinois aux ordres de M. J. Dupuis, Francis Garnier s'est emparé de tout le Bas-Tonkin, de sa capitale, d'une forteresse défendue par sept ou huit mille hommes et deux cents bouches à feu.

On évalue à trente ou quarante mille soldats l'effectif de l'armée régulière du roi Tu-Duc; dans ce chiffre n'est pas comprise la milice provinciale. Selon la loi annamite, le recrutement fournit un soldat sur trois hommes, mais, en temps de paix, il n'en est exigé qu'un sur sept. Si le nombre des inscrits n'est pas un multiple exact de sept, la commune bénéficie de l'excédent, c'est-à-dire que, sur quarante-huit jeunes gens inscrits, la commune n'en doit que six. Les engagés volontaires ne viennent pas en déduction des contingens exigés. Malgré les cadres apparens d'une importante organisation militaire, une bonne partie de l'armée annamite n'existe que sur le papier. Cette armée sert d'ailleurs par bans en temps de paix. Après avoir passé trois mois au service, le soldat revient pendant trois autres mois dans ses foyers pour rentrer de nouveau dans les rangs. Si l'on a appelé trois bans au lieu de deux, le soldat sert alternativement trois mois au lieu de six. La durée du service militaire est de dix ans.

L'armée impériale est placée sous les ordres d'un maréchal; elle est divisée en armée de la garde, dite *vé*, — et milice provinciale, appelée *có*. Chaque régiment, ou plutôt chaque bataillon d'infanterie, se compose de cinq cents hommes chacun. Dix régimens forment une division de cinq mille hommes commandés par un général, *thong ché*, ayant sous ses ordres des brigadiers ou *dê-doc*. A la tête de chaque bataillon est un commandant, *chanh-vê-huy*, vulgairement appelé *quan-vê*, lequel est assisté d'un lieutenant-commandant *pho-quan-vê*. Chaque compagnie de cinquante hommes a pour chef un *caï-dôï* ou *suât-dôï*, ayant sous ses ordres des sous-officiers correspondant à nos sergens et caporaux. La milice nationale appelée *có* est fournie par chaque province; elle est proportionnée au chiffre de la population. Chaque régiment de cette garde nationale est commandé par un officier, — *chanh-quan-có*, — lequel est encore assisté d'un commandant en second, — *pho-quan-có*. Les uns ont la garde de la capitale, les autres font le service des provinces dans lesquelles ils sont recrutés. Les troupes de la marine, — il ne leur manque que des vaisseaux, — comptent, — sur le papier, — trente régimens. Elles paraissent placées sous les ordres d'un amiral et d'un vice-amiral. La cavalerie est nulle; mais, lorsqu'une colonne de dix régimens est en marche, elle est

accompagnée de 160 éléphans et d'un train d'équipage. L'armée entière entretient huit cents éléphans environ, dont cent soixante sont toujours à Hué.

L'armement de l'armée cochinchinoise rappelle les plus mauvais armemens des régimens chinois. On y trouve le fusil à mèche, le fusil à pierre et même le fusil à tabatière, — on sait que mille fusils à tabatière furent donnés par la France au roi Tu-Duc avec cent canons, le 15 mars 1874. Mais, la plupart des soldats annamites n'ont que des piques de 8 pieds armées d'un fer de 6 pouces, des lances de 6 pieds terminées par un fer à demi-lune, des bambous taillés en flûte, des sabres et des boucliers! Quant à l'habillement militaire, il diffère très peu de celui des civils; il est plus sale cependant que celui de ces derniers, car le soldat annamite se couche par terre tout habillé; son uniforme, orné de raccommodages multicolores, se compose d'une tunique serrée au corps par une ceinture d'une nuance tranchante. Les pantalons, très courts, laissent les jambes à découvert. Enfin, la coiffure consiste en un turban surmonté d'une petite calotte un peu pointue. Le soldat est si peu propre qu'on le voit s'entendre très bien avec la vermine qui le dévore.

L'armée annamite régulière, celle des *linh-vê*, se recrute dans la Cochinchine proprement dite, du Binh-Dinh au Nghê-An. Les autres provinces ne fournissent que les *linh-cô*, soldats des bataillons provinciaux et qui ne sont pas employés à la garde de la capitale.

Si l'armée annamite n'avait à défendre que l'Annam, peut-être, en se tenant sur la défensive, offrirait-elle quelque résistance; mais en entrant dans le Tonkin pour le protéger contre nos attaques, elle s'y trouvera plus que nous en pays ennemi. La population du Tonkin lui est hostile, et l'élément tonkinois qui se trouve dans ses rangs sera pour le roi Tu-Duc plutôt un danger qu'un secours. Du reste, elle ne peut pénétrer de la province cochinchinoise de Thanh-Hoa dans le Tonkin que par deux défilés extrêmement faciles à défendre. Que l'on confie ces passages à deux compagnies d'infanterie de marine, et la route sera fermée.

Mais qu'attendre du soldat annamite lorsqu'on sait que, s'il est blessé, amputé d'une jambe, on lui donne, à titre de récompense, — et cela une fois pour toutes, — une ligature ou un franc? Aussi, à l'approche du danger, il ne songe qu'à une chose, se mettre à l'abri des projectiles. Nous n'avons donc rien à craindre d'une armée en pleine décadence depuis qu'elle a perdu toute notion des règles imposées par les officiers français qui, à la fin du siècle dernier, relevèrent le trône du prédécesseur de Tu-Duc et l'aidèrent à conquérir le Tonkin. Sauf les régimens de la garde royale, soit huit à

dix mille hommes qui ont conservé le souvenir des traditions, le reste n'est qu'une masse sans valeur, sans cohésion. Nous n'en voulons pour preuve que le récent voyage de M. de Rhins, le commandant du *Scorpion*, qui eut l'occasion d'assister aux exercices militaires de l'armée annamite. « L'armée, comme la marine, est en pleine décadence; il est impossible de prendre au sérieux ces exercices qui ont la prétention pour les soldats de rappeler la charge en douze temps et l'école de peloton. Étant données l'instruction et la valeur de ces troupes, est-il bien important d'en connaître au juste le nombre? » C'est aussi notre avis; il sera partagé par nos lecteurs orsque nous aurons rappelé l'épisode de la prise de la citadelle de Ninh-Binh par un aspirant du *Decrès*, M. Hautefeuille, quelques jours avant la mort de Francis Garnier, en 1873.

Le 5 décembre, à quatre heures du matin, cet officier se présente devant Ninh-Binh avec un *canot* à vapeur armé d'une pièce de 4, un équipage composé d'un quartier-maître, de six matelots et d'un chauffeur annamite. Les munitions consistaient en six obus, six boîtes à mitraille et deux cent cinquante cartouches environ. Au bruit de la machine à vapeur, les murs de la citadelle s'illuminent. On y remarque un grand mouvement de lanternes multicolores, car le jour n'est pas encore arrivé. M. Hautefeuille tire aussitôt un obus sur les lumières; elles continuent à briller, mais l'ennemi reste silencieux. Le jour arrive; les remparts sont couverts de troupes; des matelots annamites arment des jonques sur la berge avec l'intention évidente de s'élancer à l'abordage du canot français. M. Hautefeuille les prévient et s'avance au-devant d'eux à toute vapeur; malheureusement il échoue. Les Annamites poussent alors des cris de victoire auxquels nos marins répondent par un feu roulant de leurs chassepots. Après quelques minutes d'efforts suprêmes, le canot est remis à flot et présente son avant à l'ennemi. « Feu! » s'écrie M. Hautefeuille, et la mitraille de la petite pièce balaie les remparts. En ce moment, le mécanicien annonce d'un ton piteux que les tuyaux de la chaudière sont crevés. L'embarcation française n'est plus qu'une épave inerte à 200 mètres d'une citadelle fortifiée, en présence d'une garnison de mille sept cents soldats. Le jeune officier, — il n'avait pas vingt ans, — laisse dériver le canot et saute à terre avec cinq matelots et le chauffeur annamite. Ils abordent une première batterie. En un clin d'œil elle est dégarnie de ses servans. Des miliciens sortent en foule des remparts et font mine d'entourer la petite troupe, mais la vue de nos baïonnettes les maintient à distance.

Tout près des fossés, M. Hautefeuille aperçoit un mandarin à barbe blanche abrité par quatre parasols; c'est le gouverneur de

Ninh-Binh. M. Hautefeuille court à lui, et, après quelque pourparlers, le saisit au collet et lui déclare que, si dans un quart d'heure il n'est pas, lui, Hautefeuille, dans la citadelle, ayant en sa présence les mandarins, les troupes à genoux et les armes à terre, il lui brûle la cervelle. Les miliciens accourent au secours de leur chef; les marins les mettent en joue. Les miliciens reculent. Il était sept heures trente minutes du matin. A sept heures quarante-quatre, M. Hautefeuille entrait dans la citadelle, sur laquelle flottait aussitôt le pavillon français. Lorsque l'infortuné gouverneur et ses mandarins furent enfermés dans une salle sous la garde de quatre matelots, M. Hautefeuille, simplement escorté du reste de sa troupe, — un marin et le chauffeur indigène, — inspecta la place. Il fit le tour de la citadelle, examina les remparts, éprouvant quelque pitié à voir les soldats et les miliciens se précipiter à genoux sur son passage. Lorsque, quelques heures après, la capitulation fut signée, quand il fut bien constaté que huit hommes en avaient mis en fuite dix-sept cents, M. Hautefeuille compta ses trophées. Ils consistaient en vingt-six canons en bronze, vingt canons en fonte, des pierriers, un grand nombre de lances, de fusils à pierre, à mèche, des pistolets, des sabres, des parasols, des palanquins, et quatre poudrières largement approvisionnées en poudre et en boulets. Ce récit serait incomplet si nous ne disions que, pour conserver sa conquête, M. Hautefeuille arma fièrement l'ex-citadelle annamite du canon de 4 qui se trouvait à bord du canot désemparé!

On le voit, dans leurs légendes de guerre au Mexique et aux Indes, les Espagnols et les Portugais n'ont rien de plus merveilleux que cette prise de la citadelle de Ninh-Binh par un adolescent. Il ne faut donc pas une armée, ni même deux ou trois régimens pour conquérir le Tonkin, mais quelques braves gens guidés par des héros de la trempe des Garnier et des Hautefeuille.

Nous avons placé sous les yeux des lecteurs les raisons et les avantages qui militent en faveur de l'annexion du Tonkin. Rien ne s'y oppose, tout nous y invite, et nous n'avons pas à craindre de soulever à ce sujet la jalousie et les récriminations des puissances européennes. Ce sera encore la France continuant, il est vrai, sa mission civilisatrice dans le monde, mais la continuant d'une façon réfléchie, pratique, sans s'exposer à verser le sang de nos fils, sans l'appréhension de placer à fonds perdu un argent qui ne lui fait heureusement pas défaut.

EDMOND PLAUCHUT.

MADAME DE LAFAYETTE

D'APRÈS

DES DOCUMENS NOUVEAUX.

Lettere inedite di Madama di Lafayette. A. D. Perrero; Turin, 1880.

Le portrait de la comtesse de Lafayette a été fait bien des fois, et il semblait que l'on n'eût plus à y revenir. On connaissait, ou l'on s'imaginait connaître, jusqu'au moindre trait de l'amie de M. de La Rochefoucauld, de l'auteur de *Zayde* et de *la Princesse de Clèves*. On l'avait étudiée dans ses ouvrages; on avait pénétré dans son intérieur à la suite de Mme de Sévigné; on savait comment elle vivait, pensait, sentait, quelles étaient ses habitudes, quel son train journalier, quel son caractère. Personne n'ignorait, par exemple, qu'elle écrivait fort peu de lettres, n'en ayant ni le goût ni la force. Cela était si universellement admis, que lorsqu'on annonça d'Italie, il y a environ dix-huit mois, la découverte d'une grande correspondance de Mme de Lafayette, la nouvelle fut accueillie en France avec quelque étonnement. La trouvaille avait eu lieu dans les archives d'état de Turin. Celui qui l'avait faite, M. Perrero, fut conduit par le contenu des lettres à rechercher et à grouper un certain nombre de documens se rapportant aux relations de la comtesse avec la cour de Savoie. Il a publié le tout ensemble, et son volume nous ménageait plus d'une surprise.

On serait aujourd'hui mal venu à soutenir que Mme de Lafayette ne prenait point volontiers la plume en dehors de ses travaux littéraires. Ce n'est pas que le nombre des autographes récemment mis au jour soit considérable : vingt-huit en tout, dont plusieurs sont

de simples billets. Mais le peu qu'on nous donne, joint aux pièces officielles reproduites par M. Perrero, suppose tant d'autres paquets détruits ou non encore retrouvés, des correspondances si variées, si étendues, si suivies, si importantes, que force est de convenir qu'on s'était laissé prendre trop facilement aux plaintes de quelques amis plus exigeans ou moins bien traités que les autres. Mme de Lafayette n'était ménagère de son temps et de sa peine que dans les commerces de simple agrément; comme la plupart des personnes qui ont de grandes affaires, elle se réservait pour ces affaires : le reste venait après, s'il restait du loisir et que la tête ne fût pas trop lasse.

La nature des occupations qui l'absorbaient à ce point était d'un genre qui ne s'accorde pas très bien avec l'idée que nous nous faisions d'elle. Elle n'est plus tout à fait la même aujourd'hui qu'avant la publication de M. Perrero. Des traits nouveaux sont mis en lumière; des témoignages anciens, mais qui avaient semblé suspects ou obscurs, sont confirmés ou expliqués. Il y a donc lieu de reprendre son portrait afin de l'amener à une ressemblance plus exacte en le corrigeant sur quelques points. Nous commencerons, avant d'y toucher, par en rappeler le dessin général (1).

I.

La Mme de Lafayette avec laquelle nous sommes familiers est peinte en deux lignes par Du Guet, l'ami de Port-Royal, dans une lettre de direction qu'il lui écrivit quand elle l'eut prié, après la mort de M. de La Rochefoucauld, de prendre la conduite de son âme et de la tourner vers Dieu. « J'ai cru, madame, lui disait-il, que vous deviez employer utilement les premiers momens de la journée, où vous ne cessez de dormir que pour commencer à rêver. *Je sais que ce ne sont point alors des pensées suivies, et que souvent vous n'êtes appliquée qu'à n'en point avoir.* » Du Guet, qui se distinguait du pur Port-Royal, de M. Singlin et de M. de Saint-Cyran, par une nuance de bel esprit, a de ces tours ingénieux et pénétrans pour figurer les états de ses malades spirituels. En recevant dans sa retraite l'appel de Mme de Lafayette, il avait jugé sa pénitente sur ses intentions et sur des dehors qu'elle affectait de très bonne foi, avec la résolution d'être réellement ce qu'elle parais-

(1) M. Perrero a joint à son volume les *fac-simile* de deux des lettres de Mme de Lafayette qu'il publiait. Pour prévenir tout soupçon de confusion, nous avons comparé ces *fac-simile* à celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale, où il fait partie de la collection Monmerqué. L'examen des écritures ne paraît laisser subsister aucun doute sur l'authenticité des lettres découvertes dans les archives de Turin.

sait : une femme anéantie. Elle y réussit assez pour donner le change à plusieurs de ses amis, qui l'ont représentée sous les traits qu'elle souhaitait d'avoir, et, par ces amis, à la postérité, qui l'a prise au mot sur l'indolence et l'absence de pensées. Sans doute elle se donna aussi le change à elle-même. Mais ce fut tout. Ses efforts ne la menèrent pas plus loin, et si elle lutta contre un caractère remuant et résistant qui la poussait à s'entremettre et à diriger, nous la verrons jusqu'au bout l'opposé de ce qu'elle voulait devenir. Elle éprouva la vérité d'une autre parole que Du Guet lui adressait dans la même lettre : « Il est difficile de ne pas dépendre de son naturel, et l'on se retrouve sans peine quand on en a beaucoup à se quitter. »

Ce travail sur elle-même en vue d'amoindrir son être et sa vie ne commença point sous le coup du deuil définitif où la laissa la perte de M. de La Rochefoucauld. On aurait compris qu'une affliction aussi incurable la jetât dans des partis singuliers ou extrêmes ; c'était le désastre irréparable auquel une femme survit difficilement tout entière, la ruine après laquelle la diminution des sensations est le seul bien enviable. Mais Mme de Lafayette n'avait pas attendu d'être frappée au cœur pour se donner les apparences d'être retirée du monde et d'elle-même, engourdie dans une inactivité dolente. Huit ans avant la catastrophe, Mme de Sévigné écrivait à sa fille (15 avril 1672) : « Mme de Lafayette s'en va demain à une petite maison auprès de Meudon, où elle a déjà été. Elle y passera quinze jours, pour être comme suspendue entre le ciel et la terre : *elle ne veut pas penser*, ni parler, ni répondre, ni écouter. » L'idée est la même et rendue dans les mêmes termes que dans la lettre de Du Guet. Mme de Lafayette ne veut pas penser, — elle s'applique à ne pas avoir de pensées, — c'est l'opinion convenue, le mot d'ordre que répètent docilement les entours de la comtesse. On l'avait surnommée dans sa société *le brouillard*, sobriquet qui lui allait très bien si l'on entend qu'elle aimait à s'envelopper d'un brouillard à travers lequel sa figure apparaissait légèrement effacée, sans les traits nets et vifs que les nouvelles publications ont mis en lumière.

Tous les biographes l'ont montrée suspendue entre le ciel et la terre, selon l'expression de Mme de Sévigné, à peine retenue vers la terre par un corps souffreteux et réduit à rien, n'ayant de force ni de volonté pour aucune sorte d'activité, se réglant en toutes circonstances sur un mot qu'elle aimait à répéter : *C'est assez que d'être*. Couchée sur le lit galonné d'or raillé (après la brouille) par Mme de Maintenon, elle ne peut même supporter la fatigue de dire bonjour et bonsoir, et ferme sa porte à tout ce qui n'est pas de l'intimité étroite. L'amitié de feu Madame, Henriette d'Angleterre, lui

a donné un crédit considérable qu'elle a conservé après la mort de la princesse et dont elle use de la manière convenable à une recluse, en glissant çà et là de sages conseils auxquels son nom assure de l'autorité. Elle s'est mise à l'écart des intrigues dès le temps où Madame vivait; elle a toujours été spectatrice plutôt qu'agissante, même lorsqu'elle tenait le rang de favorite dans la cour galante et tracassière de Saint-Cloud. Sa répugnance à quitter son repos était si forte, qu'on lui reprochait de négliger ses amis pour mieux garder ses aises. De même qu'elle passait pour ne point bouger et pour fuir ce qui occupe l'esprit, elle passait pour ne pas écrire de lettres. Mme de Sévigné l'attaque sans cesse sur ce défaut, le seul qu'elle lui reconnaisse, et Mme de Lafayette lui répond tout net : « Le goût d'écrire... m'est passé pour tout le monde ; si j'avais un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprais avec lui. »

A cette passion de retraite et de silence, caressée en rêve et démentie par la conduite, à cette indifférence tout imaginaire pour les affaires de cour vient s'ajouter, après les chagrins, une mélancolie très véritable, qui rend Mme de Lafayette vieillie tout à fait touchante. Les instructions de Du Guet avaient suscité un combat dans cette âme alarmée, à la hauteur de tout ce qu'on a pu imaginer pour la tendresse et la fine sensibilité. Ce n'était pas sans motif que l'habile directeur, rompu aux ruses des cœurs en détresse, faisait une allusion transparente à la liaison avec M. de La Rochefoucauld à propos des pénitens qui ne se sont point encore sincèrement convertis, parce que, disait-il, « on est encore assez injuste pour excuser sa faiblesse et pour aimer ce qui en a été la cause. » Il savait fort bien que, sur le chapitre des affections non légitimes, l'idéal chrétien se trouvait en face d'un certain idéal chevaleresque que Mme de Lafayette avait admirablement décrit dans ses romans parce qu'elle en trouvait le modèle en elle-même. L'idéal chrétien exigeait tout d'abord le sacrifice de la passion coupable; il était inadmissible, au point de vue spirituel, que l'amour pour celui qui avait causé la chute subsistât à côté de l'horreur pour la faute; M. de La Rochefoucauld était à l'entrée, tout en travers de la voie du salut; il fallait le chasser de là avant d'oser ouvrir la bouche devant le juge souverain et lui crier miséricorde. Le monde sentait différemment. Il mettait à si haut prix la fidélité inviolable dans les affections, fussent-elles condamnables, qu'il en faisait la rançon de la femme coupable; un peu de persévérance la rachetait, beaucoup de persévérance la glorifiait. Mme de Lafayette n'obéissait pas sans effort à la voix sévère qui lui ordonnait de rapporter *tout*, sans nulle réserve, à Dieu et au salut. Elle résistait avant

de s'abîmer, comme il lui était recommandé, dans une salutaire confusion et de ne plus pouvoir soutenir la vue des années triomphantes où elle aimait et était aimée. La lutte entre Du Guet et le souvenir de M. de La Rochefoucauld jeta sur ses dernières années un air de souffrance et de déchirement continu qui, joint à sa misérable santé, en fait un objet digne de compassion. Qui l'emporta à la fin? Sans rien affirmer et en exprimant sa pensée sous une forme interrogative, Sainte-Beuve voit des raisons de supposer que ce fut Du Guet dans un billet que Mme de Lafayette écrivait un an avant de mourir à Mme de Sévigné. « Je n'ai repos, lui disait-elle, ni nuit ni jour, ni dans le corps ni dans l'esprit; je ne suis plus une personne, ni par l'un ni par l'autre; je péris à vue d'œil; il faut finir quand il plaît à Dieu, et j'y suis soumise... Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée. » L'autre affection qu'elle ne nommait plus, demande Sainte-Beuve, qu'elle ne comptait plus, était-elle donc enfin ensevelie, consumée en sacrifice? — Nous croyons que dans ce cas la pénitente aurait eu, à défaut du repos du corps, le repos de l'esprit. Mme de Lafayette repentie cessa d'excuser sa faiblesse, elle ne s'éleva jamais jusqu'à cesser d'aimer ce qui en avait été la cause. La victoire sur son cœur l'aurait rendue plus digne d'admiration; abattue et impuissante, elle est plus touchante.

Le trait de son caractère sur lequel on a le plus appuyé, après le besoin de tranquillité, c'est la franchise. Les termes en usage paraissaient insuffisans pour peindre la sincérité de Mme de Lafayette. M. de La Rochefoucauld inventa pour elle une expression qui est restée. Il dit qu'elle était *vraie*. Du Guet lui rend le témoignage, sur sa réputation, d'être parmi les personnes « les plus déclarées contre le déguisement. » Mme de Maintenon, alors Mme Scarron, racontant à une amie sa présentation à Mme de Montespan, écrit : « Mme de Lafayette aurait été contente du vrai de mes expressions. » Mme de Sévigné déclarait de son côté qu'il fallait « la croire à sa parole. » Cette perfection de véracité est encore aujourd'hui un de ses grands attraits.

Si nous résumons la tradition, nous trouvons donc une créature maladive et nerveuse, presque toujours couchée, n'ayant d'autre occupation, au fond de sa chambre fermée, que de ralentir et d'affaiblir ses sensations afin de vivre le moins possible dans l'espace d'une journée; appliquée à se réduire dans tous les sens, du côté des pensées, des sentimens et du mouvement; droite et franche, raisonnable et bonne, estimable en dépit de tout et parfaitement estimée, un peu trop alanguie seulement au gré de ses amis, qui l'auraient voulue plus allante et plus écrivante. Le portrait que

nous allons essayer d'esquisser différera de l'ancien par plusieurs particularités essentielles; l'aimable comtesse y perdra de l'air mourant qui lui allait si bien.

II.

Sainte-Beuve, auquel rien n'échappe, avait surpris parmi les langueurs qu'il a si joliment décrites des indices d'une disposition plus vive. Il remarque à propos des *Mémoires de la cour de France*, où Mme de Lafayette a montré des qualités de précision et de suite assez rares chez une femme, que l'auteur d'un tel récit était, certes, un esprit capable d'affaires positives. Ailleurs il constate que cette créature vaporeuse et poétique s'entendait aux procès et qu'elle empêcha M. de La Rochefoucauld de perdre le plus beau de ses biens en lui fournissant les moyens de prouver qu'ils étaient substitués. Il va jusqu'à admettre, pour ainsi dire tout bas, dans une note, que sans quitter son fauteuil et en ne faisant que ce qui l'accommodait, Mme de Lafayette, du milieu de son indolence, surveillait très bien de l'œil son crédit. Ses concessions s'arrêtent là, et il rejette le témoignage de Gourville, qui accentue, dans ses *Mémoires*, le côté pratique et entendu. Il est vrai que ce témoignage devait être suspect par la manière dont il est introduit et le ton piqué qui règne dans tout le passage.

On sait qui était Gourville, et qu'après avoir porté la livrée dans la maison de La Rochefoucauld, il devint l'ami des plus qualifiés en hommes et en femmes, admis au jeu du roi, consulté et considéré par les souverains et les ministres. Il avait fondé sa fortune pendant les troubles de la Fronde, qui lui avaient fourni des occasions incomparables de déployer les ressources d'un esprit fertile en expédiens et dégagé des scrupules inutiles ; la conscience de Gourville était discrète et ne l'importunait pas mal à propos. Honnête homme pourtant à sa manière, ayant du cœur, de la fidélité et de la reconnaissance, d'une sincérité, la plume à la main, et d'un naturel qui rendent ses *Mémoires* très agréables. La confiance qu'on accorde à ce qu'il écrit, on la lui a refusée par exception pour la page sur Mme de Lafayette, parce que son jugement sur l'amie de son ancien maître suivait l'exposé de griefs personnels dont il se montrait touché jusqu'au fond de l'âme.

Gourville avait reçu du prince de Condé, en récompense de bons et loyaux services, la jouissance de la capitainerie de Saint-Maur, comprenant une maison et un parc qu'il se proposait d'embellir. Il s'installait et il était dans la première ferveur de la possession et des projets, lorsque Mme de Lafayette eut la fantaisie de venir se promener à Saint-Maur. Le lieu lui plut et elle demanda à Gourville,

qu'elle traitait en ami avec lequel (c'est la faute et le point sensible) pas n'est besoin de se gêner, d'y aller passer quelques jours pour prendre l'air. Ce fut alors proprement, à en croire les *Mémoires*, l'histoire de la lice et de sa compagne. Il n'y avait dans toute cette maison, qui depuis fut si belle, qu'un seul appartement en état; Mme de Lafayette le prit. Il restait à Gourville deux ou trois mauvaises chambres situées dans un bout de bâtiment qu'il comptait abattre. « Elle trouva que j'en avais assez d'une et destina, comme de raison, la plus propre pour M. de La Rochefoucauld, qu'elle souhaitait qui y allât souvent. » Quelle amertume dans ce *comme de raison!* Ensuite Mme de Lafayette visita les greniers, et y ayant découvert une vieille armoire assez curieuse, que Gourville s'était justement promis de faire restaurer, elle pria M. le prince de la lui donner pour son appartement, ce que M. le prince s'empressa de lui accorder. Ses arrangemens terminés, elle se trouva si bien à Saint-Maur, qu'elle annonça l'intention d'en faire sa maison de campagne, invita des amis, bref se conduisit en maîtresse du logis et en personne résolue à ne plus s'en aller. Le pauvre Gourville, qui avait ardemment désiré Saint-Maur pour avoir enfin un chez-soi après avoir passé trente ans de sa vie chez les autres, n'y tenait pas d'impatience et de dépit d'être devenu simple invité dans sa maison. Il confia son chagrin à un ami commun, sans lui recommander le secret, au contraire, et ne réussit qu'à s'attirer une algarade. « Sur ce que je dis à quelqu'un que je trouvais son séjour bien long à Saint-Maur, elle m'en fit des reproches, prétendant que cela ne pouvait qu'être commode pour moi, puisque, quand je voudrais y aller, je serais assuré d'y trouver compagnie. » Cette scène acheva de l'exaspérer. Il courut chez M. le prince et se fit délivrer un traité écrit établissant dans les formes que Saint-Maur était à lui, Gourville, sa vie durant, moyennant certaines clauses auxquelles il s'engageait. Quand il revint avec son papier, Mme de Lafayette « vit bien qu'il n'y avait pas moyen de conserver plus longtemps sa conquête; elle l'abandonna, mais elle ne me la jamais pardonné. » Il aurait dû ajouter : Et moi non plus.

C'est immédiatement après ces récriminations, auxquelles le temps n'avait rien ôté de leur aigreur, que Gourville donne son sentiment sur Mme de Lafayette. Il perce dans ces lignes une malice qui les a fait rejeter en bloc, et cependant, en laissant de côté les appréciations pour s'en tenir aux faits, elles contenaient certainement une grande part de vérité. Mme de Lafayette n'était ni vaniteuse ni présomptueuse, mais elle ne croyait pas au-dessous d'elle de surveiller sa fortune. « Jamais femme sans sortir de sa place, disait Mme de Sévigné, n'a fait de si bonnes affaires. » Le grand maniement de choses et de gens que nous allons voir entre ses mains

rend tout à fait vraisemblable qu'elle passât, comme le dit Gourville, deux heures de la matinée « à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvaient lui être bons à quelque chose et à faire des reproches à ceux qui ne la voyaient pas aussi souvent qu'elle le désirait, pour les tenir tous sous sa main, pour voir à quel usage elle les pouvait mettre chaque jour. » Un bon ambassadeur, et elle le fut, doit prendre de ces soins et tenir son personnel en haleine.

L'habitude d'être mêlée à ceci et à cela perce déjà, à y regarder de près, dans sa correspondance avec Mme de Sévigné. Elle s'excuse toujours de son silence sur ses grandes occupations, comme sur une chose connue et qui ne souffre point contradiction. « Qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles : *Mes journées sont remplies?* Il est vrai que Bayard est ici, et qu'il fait mes affaires; mais quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je? Encore faut-il que je lui parle. Quand j'ai couru, moi, et que je reviens, je trouve M. de La Rochefouca ld, que je n'ai point vu de tout le jour : écrirai-je? » Deux mois plus tard, durant les hostilités sourdes avec Gourville, elle dit : « Je suis à Saint-Maur; j'ai quitté *toutes mes affaires.* » A ce ton d'homme occupé se joignent des vivacités de femme accoutumée à diriger. Charles de Sévigné fait campagne; il a besoin d'argent pour son équipage, et on ne lui en donne point. Il s'adresse à Mme de Lafayette, qui sur-le-champ répare l'injustice : « La grande amitié que vous avez pour Mme de Grignan fait qu'il en faut témoigner à son frère, etc. » Un autre jour elle intervient, « du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, » pour empêcher Mme de Sévigné de passer l'hiver aux Rochers, de peur que par l'ennui son esprit ne devienne triste et ne baisse. Elle a tout ordonné : « Point de raisonnemens là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues; il faut venir; tout ce que vous m'écrivez, je ne le lirai seulement pas; et en un mot, ma belle, il faut ou venir ou renoncer à mon amitié. » Mme de Sévigné trouva le procédé très aimable et un peu autoritaire; elle répondit sur le ton de la reconnaissance et n'obéit point. « Mon Dieu! s'écriait-elle, la belle proposition, de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage et de devoir mille écus! » Assurément il n'y a là, dans les deux cas, que le zèle d'une amitié empressée à rendre de bons offices; aussi n'avons-nous point relevé ces traits avec la pensée qu'ils pussent être le moins du monde imputés à blâme à Mme de Lafayette, dont l'influence s'exerça toujours dans de bonnes intentions et presque toujours, avec sa « divine raison, » dans un bon sens. Tout ce qui précède n'a pour but que de dessiner insensiblement le caractère et de ménager la transition entre la pauvre infirme, sédentaire et paresseuse, de la légende, et le brillant agent

diplomatique, adroit, énergique, infatigable, dans l'intimité duquel la publication de M. Perrero va nous faire pénétrer.

III.

Il y a déjà une vingtaine d'années que M. Camille Rousset, dans son *Histoire de Louvois*, avait indiqué les relations de Mme de Lafayette avec Marie de Nemours, veuve de Charles-Emmanuel II et régente de Savoie. On savait par lui qu'elle se chargeait de tenir la duchesse au courant des nouvelles et des on-dit de Versailles et de Paris, qu'elle avait accès auprès de Louvois et qu'elle agissait par le ministre sur le roi. Les divers documens nouvellement imprimés permettent de préciser davantage et d'observer l'ouvrière à l'ouvrage. Affaires d'état ou affaires de cœur, commissions d'objets de toilette ou surveillance de la presse française, l'activité de Mme de Lafayette rayonne dans tous les sens. Elle veille à tout, songe à tout, combine, visite, parle, écrit, envoie des conseils, procure des avis, déjoue des menées; sans cesse sur la brèche et rendant plus de services à elle seule à la duchesse que tous les envoyés, avoués ou secrets, que celle ci entretient en France.

La princesse pour qui elle s'employait ne méritait guère de tels dévouemens. Marie-Jeanne-Baptiste, demoiselle de Nemours, fille de ce duc de Nemours qui fut tué en duel, à Paris, par son beau-frère le duc de Beaufort (1651), et mariée en 1665 à Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, était belle et séduisante, mais violente, mais faible, mais glorieuse, fantasque, imprévoyante, impérieuse. On peut trouver dans les mœurs du temps quelque excuse à ses aventures de cœur; on ne lui pardonne pas d'avoir été mauvaise mère, froide et dure avec son fils, Victor-Amédée II. Elle se le faisait amener une fois le jour pour le gourmander, lui tendait d'un air sévère sa royale main à baiser, et le renvoyait. L'enfant sortait en s'essuyant les lèvres avec dégoût et ne voyait plus Madame Royale, — ainsi nommait-on la duchesse mère, — jusqu'à la prochaine mercuriale. Dans l'intervalle il entendait parler d'elle plus qu'il ne l'eût voulu. Elle était devenue régente par la mort de Charles-Emmanuel, en 1675, alors que son fils n'avait que neuf ans, et elle avait le tort de laisser l'amour intervenir dans la politique. Ses favoris, ou leur famille, tenaient les affaires de l'état entre leurs mains, et comme ces affaires n'allaient pas, sous la régence, au gré de la nation, les Piémontais se vengeaient par des médisances et même par des avanies publiques, que le petit duc n'ignorait point, qu'il comprenait à merveille et dont il était irrité et humilié au-delà de toute expression.

L'intimité entre Madame Royale et Mme de Lafayette s'était formée en France, où Mlle de Nemours avait vécu dans une faveur éclatante à la cour d'Anne-d'Autriche. La grande Mademoiselle l'y avait connue et parle d'elle dans ses *Mémoires* d'une façon peu obligeante. Elle s'étonne que l'on fît tant de bruit des charmes de la duchesse et de sa sœur, la reine de Portugal. « Pour moi, dit-elle, je ne leur en ai jamais trouvé; elles avaient toutes deux des têtes d'une épouvantable grosseur; l'aînée (Madame Royale) était rousse, et l'autre blonde, un beau teint, mais des yeux et une bouche en bas; l'autre de petits yeux. Enfin elles n'étaient pas belles, mais elles étaient fort ajustées, dansaient bien, avec de ces airs que je ne saurais trop bien expliquer, mais qui ne me plaisent point. » Mademoiselle avait des raisons, qui seront exposées en leur lieu, de haïr Madame Royale, que les autres témoignages s'accordent à représenter charmante dans sa fleur de jeunesse, avant que les mauvais procédés de son époux l'eussent gâtée en lui donnant des envies de représailles. Quoi qu'il en soit, très peu de temps après l'arrivée de la nouvelle duchesse à Turin (mai 1665), Mme de Lafayette était installée dans ses fonctions d'ambassadeur intime. Un M. Foucher, de cette race de confidens subalternes qu'on trouve mêlés, à cette époque, aux affaires de toutes les grandes maisons, écrivait le 28 octobre 1665 à Madame Royale : « Ayant aussi vu Mme de Lafayette, extrêmement entêtée de plaire à V. A. R. par des relations très exactes qu'elle se dispose de lui faire de tout ce qu'elle saura de la cour et d'ailleurs. » Ces « relations très exactes, » qui n'ont malheureusement pas été retrouvées jusqu'ici, prirent une importance beaucoup plus grande après que Madame Royale, devenue sous le nom de son fils maîtresse de la Savoie, put se livrer en liberté à son penchant pour la France et à ses inclinations galantes. Louvois cherchait à réduire le Piémont dans sa dépendance, et la régente lui résistait faiblement. D'autre part, Madame Royale, jalouse de sa réputation et dissimulant avec soin ses faiblesses, redoutait par-dessus toutes choses les mauvaises langues de Paris et de Versailles. Mme de Lafayette était chargée de l'informer de ce qu'on disait d'elle, de remonter à la naissance des bruits fâcheux afin de les étouffer, de répandre adroitement dans le public les opinions qu'il était désirable que l'on eût, et de faire parvenir à Louvois et au roi les explications, ou les demandes, que l'on ne jugeait pas à propos de confier aux agens réguliers. Cette tâche rendait indispensable qu'elle fût au courant des choses de la Savoie. Aussi Madame Royale l'instruisait-elle de tout et par plusieurs voies; un correspondant complétait l'autre, et celui qui avait omis une particularité était tancé vertement. Le 9 sep-

tembre 1680, la comtesse écrivait à l'un de ses pourvoyeurs de nouvelles, Lescheraine, secrétaire de Madame Royale :

« Je vous grondai de la main d'un autre le dernier ordinaire, il faut celui-ci que je vous gronde de la mienne. Vous m'avez trop témoigné vouloir être de mes amis pour laisser passer les choses sans vous en rien dire comme on fait aux gens dont on ne se soucie point. N'ai-je pas sujet de me plaindre que m'écrivant avec le soin que vous m'écrivez, j'apprenne d'un autre que de vous les nouvelles publiques? Vous savez bien que je vous fis déjà des reproches à l'affaire de la maison de Saint-Maurice (1), et je vous les fis non-seulement par rapport à moi, mais par rapport à Madame Royale; il est de son service que l'on sache ici ce qui doit être public afin de *donner des couleurs* et des raisons; et au lieu d'avertir des choses et d'en instruire par avance, il semble que, pourvu que vous n'en écriviez point, vous croyez que personne n'en écrira, et que, pourvu que vous ne raisonniez point sur les causes, personne ne raisonnera. Tout est su ici dès qu'il est pensé à Turin; pouvez-vous croire qu'un ambassadeur et tant de gens qui ont des relations en France n'écrivent pas ce qui se passe? Je vous étonnerais si je vous disais jusqu'où l'on sait des choses qui se projettent présentement dans votre cour, et de la fin à quoi aboutissent les projets. Quand tout sera déclaré et que la Gazette nous l'aura appris, après vous l'écrirez; il sera temps, l'on vous en sera bien obligé et l'on pourra bien aussi vous avertir des effets que cela pourra faire dans le monde. »

Le sujet de cette grosse colère est le silence gardé par Lescheraine sur le rappel de l'abbé Verrue, ambassadeur de Savoie à Paris, qui avait mécontenté la régente par sa mollesse dans l'affaire de l'ambassadeur d'Espagne. On sait que Louis XIV demandait à Madame Royale la promesse de ne plus recevoir à Turin aucun envoyé de Madrid et que ce fut une des exigences qui irritèrent le plus les Piémontais contre la France. Mme de Lafayette trouvait mauvais qu'on ne l'eût pas consultée avant de rappeler l'abbé Verrue, et elle n'avait pas tort, étant donnée sa situation quasi-officielle; un plénipotentiaire à qui son gouvernement ne dit pas tout est dans une situation fausse. Elle n'ignorait pas que ses lettres à Lescheraine étaient mises sous les yeux de Madame Royale; ceci explique certaines phrases qui visent plus haut qu'un secrétaire.

« Le bruit de l'affaire de M. l'ambassadeur, continue-t-elle, est très grand, et une chose comme celle-là qui se passe dans notre cour valait bien la peine d'être consultée. Vous avez beaucoup de

(1) Le comte de Saint-Maurice fut un des favoris de Madame Royale.

part aux affaires, et l'on vous regarde comme un homme qui pourra y en avoir encore davantage à l'avenir; il est de votre intérêt comme de la gloire de Madame Royale de contribuer que ce qui doit paraître ici ne se fasse qu'après avoir été pesé et considéré longtemps et plusieurs fois... Vous pouvez croire que je suis bien éloignée de me croire une tête à donner des conseils, et sur les choses qui ne viennent point ici je ne me mêle pas même d'en parler; mais j'avoue que sur celles qui s'y passent j'ai de la peine à m'empêcher d'en parler parce que l'on a sans cesse la tête échauffée par le discours de ceux qui, sachant comme je suis pour Madame Royale, s'adressent à moi dès qu'il y a quelque chose de nouveau : par la bonne maxime que vous avez de ne rien écrire, on n'a aussi rien à leur répondre. »

Vers la fin de cette même lettre, Mme de Lafayette recommande à Lescheraine de ne pas la laisser oublier au moment où l'on ouvrira une caisse de présens envoyée de Portugal à la régente. « J'y prends un grand intérêt, lui dit-elle, sur l'espérance que vous volerez pour mon service. » Elle n'eut rien de cette caisse. Lescheraine fut encore négligent et encore grondé. « J'ai bien sur le cœur contre vous, lui écrit-elle peu après, de ne rien m'avoir su dérober quand les présens vinrent de Portugal : si vous faites la même chose au retour de M. de Droné, je rabattrai les deux tiers de la bonne opinion que j'ai de vous. J'ai déjà mandé à Madame Royale que nous aimions ici tout ce qui vient des Indes jusques au papier qui fait les enveloppes. » Il ne s'agissait que de bagatelles. Mme de Lafayette servait Madame Royale par amitié et ne recevait d'elle que quelques menus présens de loin en loin : du damas de soie pour sa chambre, des copies de tableaux dont les mémoires sont dans les archives de Turin. Son désintéressement est hors de cause, mais l'on s'étonne de lui voir un intérêt aussi vif pour des bagatelles et une présence d'esprit toujours éveillée sur les moindres détails, l'année et presque au lendemain de la mort de M. de La Rochefoucauld (1); le cœur brisé, la tête est restée nette et vive. Une autre lettre à Lescheraine, encore à propos de l'abbé Verrue, achève de la poser dans son rôle de chef qui tient les fils et ne saurait tolérer que ses inférieurs lui en content.

« Ce 23e septembre 1680.

« Je vous ai grondé par une de mes lettres, par d'autres je vous ai dit que vous aviez la langue bien longue, je m'en vais vous dire encore pis : vous me mentez, vous me contez des contes borgnes,

(1) M. de La Rochefoucauld était mort dans la nuit du 16 au 17 mai 1680.

et je ne veux pas vous laisser croire que je vous croie; ce qui vous raccommode avec moi, c'est que je crois que vous pensez fort bien que je ne vous crois pas. Pourquoi me contez-vous qu'on ne parle à Turin du retour de l'abbé de Verrue que depuis qu'il s'en est plaint? On en parlait devant, car on en écrivait et on écrivait en détail parfait. Ne croyez pas aussi que je sois bien persuadée que vous ne parlez de cette affaire que fort superficiellement parce que vous n'êtes point instruit des affaires d'état. Ne venez point me tenter ni me faire parler sur les choses dont vous êtes instruit; vous êtes fort bien instruit, monsieur, et, encore une fois, fort bien instruit, et je suis mieux instruite que vous ne croyez: ne venez point me conter de telles choses, et je ne vous dirai rien, mais quand vous voudrez m'en faire accroire, oh! je ne le souffrirai pas; entendez-vous bien cela? »

Lescheraine s'était souvenu mal à propos qu'il faut savoir *donner des couleurs* aux choses que l'on raconte et les présenter au public « *par le côté qui convient qu'on les voie* (1). »

IV.

Les affaires de cœur de Madame Royale tiennent une grande place dans la correspondance entre son secrétaire et Mme de Lafayette. Celle-ci voyait avec peine la faveur dont jouissait le comte de Saint-Maurice, bellâtre présomptueux, qui compromettait la régente par ses imprudences et son bavardage. « J'ai peur que notre ami ne fasse bien des folies, » écrivait Mme de Lafayette, qui le connaissait et qui l'avait jugé. Lescheraine était si fort de son avis qu'il la pria d'user de son influence pour persuader à M. de Saint-Maurice de tenir une conduite plus convenable. Elle lui répondit :

« Ce 14e juin 1678.

« Je n'ai pas le loisir de vous écrire à mon aise : ce sera pour lundi. L'on donne des conseils, mon cher monsieur, mais l'on n'imprime point de conduite. C'est une maxime que j'ai prié M. de La Rochefoucauld de mettre dans les siennes. J'écris néanmoins, vous le verrez. »

Le favori était trop pétillant de vanité et de sotte gloriole pour consentir à ne pas afficher ses succès. Sa maîtresse justement indignée songeait à lui donner un successeur, le comte Masin, aussi sage et discret que l'autre l'était peu. Elle commença par écarter

(1) Lettre de Mme de Lafayette du 12 mai 1679.

Saint-Maurice, qui poussa des cris d'aigle. « Mandez-moi, je vous prie, écrivait Mme de Lafayette, où est ce pauvre chien de comte de Saint-Maurice; il est fou, mais il fait pitié; on l'aime plus qu'il ne vaut, car il n'aime rien. » Enfin il partit et reçut l'ordre de ne reparaître à la cour de Turin que marié, ce qui faisait encore dire à la comtesse: « Qui serait la malheureuse qui voudrait de lui? J'aimerais mieux être aux galères que d'être sa femme. » La place vidée, Lescheraine se porta fort qu'elle ne serait plus remplie, soit qu'il le crût effectivement, soit qu'il cherchât, peut-être par ordre, à *donner des couleurs*. Mme de Lafayette, dans sa réponse, ne se montra point convaincue.

« Je vous ai trouvé si rassuré d'un ordinaire à l'autre sur un chapitre où il faut des années entières pour se rassurer, que je ne sais si vous m'avez parlé sincèrement: encore quand je dis des années entières, c'est des siècles qu'il faut dire, car à quel âge et dans quel temps est-on à couvert de l'amour, surtout quand on a senti le charme d'en être occupé? on oublie les maux qui le suivent, on ne se souvient que des plaisirs, et les résolutions s'évanouissent; je ne vous saurais croire si rassuré sur le *Nisard* (1) et sur *d'autres* dont vous ne m'avez point encore parlé; je souhaite que vous n'ayez rien à me dire. »

D'autres, au pluriel. Elle ne s'en laissait décidément pas accroire. Lescheraine eut en effet beaucoup à lui dire, dans la suite, sur le *Nisard* et sur un « petit homme » qu'elle ne nomme pas et à qui « le bruit général » promettait le même bonheur. Elle avait là une partie de rôle bien ingrate, occupée à faire accepter des *contes borgnes*, et qu'elle savait tels, par la cour de France, le lieu du monde où l'on était le plus expert et le moins crédule en matière d'intrigues galantes. Ses efforts n'empêchaient point qu'on ne jasât, et Madame Royale tombait dans des inquiétudes et des émotions terribles (2).

Les gazetiers et les libellistes parisiens donnaient aussi beaucoup d'occupation à Mme de Lafayette, mais elle y avait plus de satisfaction, les gens auxquels elle avait affaire ne résistant point, pour la plupart, à de certains argumens. Dans ces occasions, elle agissait de concert avec l'ambassadeur de Savoie et ses agens, qui venaient chez elle, comme chez leur supérieur hiérarchique, apporter les nouvelles et recevoir des directions. Elle se trouva une fois en désaccord avec l'ambassadeur au sujet d'une satire contre la cour de Savoie. Le détail de ce conflit d'autorité nous a été conservé par

(1) Le comte de Masin.
(2) C. Rousset, *Histoire de Louvois*.

une lettre du comte de Crécy, ancien secrétaire de la reine de Portugal, à Madame Royale (1).

« Je crois, madame, que V. A. R. aura appris, il y a quelques mois, de Mme de Lafayette, des nouvelles d'un certain libelle aussi fol que malin, qui commençait de paraître et que nous eûmes le bonheur de supprimer, le père Verjus et moi, en le faisant brûler en notre présence et en retirant de la personne qui l'avait un engagement par écrit d'en nommer les auteurs et de vouloir bien passer pour infâme si jamais il en paraissait aucune copie. Mme de Lafayette n'a pas laissé d'avoir des raisons d'appréhender depuis environ quinze jours ou trois semaines que ce même écrit revînt dans le monde et fût imprimé en Hollande, ou qu'il y parût quelque autre qui ne valût pas mieux. M. l'ambassadeur, à qui Mme de Lafayette a témoigné cette crainte, n'en a point de plus grande que de paraître se mettre en peine de ces sortes de choses et d'exciter par là quelques esprits inquiets à faire ce qui autrement ne leur serait peut-être pas tombé dans la pensée. J'ai été en cela de son sentiment. »

Madame Royale n'approuva pas apparemment la manière de voir de son ambassadeur, car celui-ci se montre tôt après converti aux mesures de vigueur et se hâte d'assurer la régente qu'il a maintenant la pleine approbation de Mme de Lafayette. Sa docilité, dûment confirmée par la comtesse, lui valut de sa souveraine le certificat de bonne conduite qu'on va lire :

« 17 octobre 1682.

« Nous convenons avec autant de plaisir que de justice de ce que Mme de Lafayette vous a dit, qu'il ne se peut rien ajouter aux soins que vous prenez pour notre satisfaction dans l'affaire de Lescau, ni veiller avec plus de prudence aux moyens de découvrir au fond quel est cet homme et qui le fait agir, et vous pouvez croire que nous vous en savons le meilleur gré du monde. »

La grande affaire de la *Généalogie* est à peu près de la même époque. Un sieur Du Bouchet, dont les malveillantes intentions ne sont rien moins que prouvées, avait dressé une *Nouvelle Généalogie de la Mayson royale et très ancienne de Savoye,* où il établissait qu'on avait à tort fait descendre cette maison de Bérold de Saxe. L'abbé de Sainte-Croix, postulant à la place d'historiographe de Madame Royale, avait eu vent de ce travail et s'était aussitôt offert à Turin

(1) M. Perrero, à qui nous empruntons cette lettre, n'en donne pas la date, mais il nous paraît, d'après diverses circonstances, qu'elle fut écrite en 1682.

pour soutenir l'origine saxonne « contre M. Du Bouchet, qui prétend la tirer d'un petit roy d'Arles. Ce serait une horrible plaie à la grandeur de la maison de Savoie de souffrir cette nouveauté là qui lui ôte la qualité de prince de l'empire. » A cette nouvelle, tous les agens de Savoie en France, du plus grand au plus petit, furent lancés contre ce « malhonnête homme, » ce « fripon » de Du Bouchet, que l'on menaça des étrivières, malgré ses quatre-vingt-trois ans, s'il ne supprimait sa *Généalogie*. L'ambassadeur communiquait au fur et à mesure les pièces à Mme de Lafayette, « dame de beaucoup d'intelligence et de jugement, » est-il dit dans un des rapports, qui mena la campagne et finalement arracha à Du Bouchet la promesse de ne pas imprimer son ouvrage.

Sa diligence et sa bonne tête ne se montrent pas moins dans la surveillance des journaux. Le gouvernement de Turin envoyait à Paris des articles que les gazetiers insséraient moyennant « quelque reconnaissance ; » reconnaissance était le mot discret et agréable usité dans ces sortes d'arrangemens. M. Perrero nous donne des prix : une bague à M. l'abbé Renaudot, qui fait la *Gazette de Paris*, pour se dédire de ce qu'il avait imprimé sur les affaires de Savoie ; une dizaine de pistoles au sieur Robinet, aide dudit sieur l'abbé. C'était pour rien, car outre le démenti que se donnait galamment M. l'abbé Renaudot, il acceptait que Madame Royale lui fît « envoyer réglément tous les ordinaires, toutes nouvelles que l'on jugera devoir être mises dans la *Gazette*. » De temps à autre il élevait un scrupule qui était aussitôt compris. « Il m'a voulu faire quelque difficulté, disait dans une dépêche Planque, l'un des agens de Savoie, touchant la qualité d'*altesse royale*. Je lui ai fait connaître que j'entendais son langage et l'ai assuré que je lui avais rendu justice auprès de V. A. R. et que j'espérais de lui donner bientôt des marques de reconnaissance (1). »

Mme de Lafayette lisait les nouvelles et mémoires sortis de toutes les plumes indépendantes et tâchait à leur faire donner le ton juste. Lescheraine reçut d'elle, à ce propos, une excellente leçon de rhétorique. Il était un des principaux fabricateurs des articles expédiés de Savoie, et il croyait s'être surpassé dans le compte rendu d'une séance de l'académie de Turin où l'abbé de Saint-Réal avait prononcé un discours sur un sujet choisi par Madame Royale. Ce sujet n'était autre que l'éloge de Madame Royale, et il avait été réglé d'avance qu'il serait débité en séance solennelle devant Madame Royale. Dans ces circonstances, l'abbé de Saint-Réal n'avait pas ménagé l'encens. Lescheraine, piqué d'émulation, prodigua les fleurs et s'attira la lettre suivante :

(1) Dépêche du 22 juillet 1680.

« Ce 27e mai 1680.

« Vous attendez de moi une critique sur la harangue de M. l'abbé de Saint-Réal : vous n'en aurez point; vous aurez à la place des corrections sur votre relation. Elle est trop belle, il ne faut point de fleurs ni d'air égayé dans ces natures de choses, il faut que tout soit noble et simple : au moins c'est le goût présent de ce pays ici ; mais je doute que ce soit celui du lieu où vous êtes : ainsi je ne vous condamne pas. Les périodes longues ne sont pas aussi du style que l'on aime; j'ai vu une lettre dans le *Mercure galant*, qui doit être de vous; je songeai bien en la lisant que je ne vous la laisserais pas porter en l'autre monde et que je vous ferais la guerre de la longueur des périodes. Voilà tout ce qu'une fluxion sur le visage me permet de vous dire; j'ai bien envie d'y ajouter que de faire rapporter un mot à un autre n'est point encore à notre mode parce que cela ne fait point de clarté; je vais vous donner un exemple, car vous ne m'entendriez pas : « Sa modestie la fit rougir de ses propres louanges et sa justice l'obligea à en donner. » Il faut aller chercher pour trouver ce que veut dire *donner;* nous ne voulons point de cela, la vivacité française craint cette peine. Je n'ai point eu des nouvelles de la marquise de Saint-Maurice, envoyez-lui ma lettre; je crois que celle-ci vous empêchera de vous donner au diable pour savoir ce que je pense de la harangue. »

Cette horreur du style gonflé et enrubanné, cet amour de la clarté, de la sobriété, du naturel, sont tout à fait de l'écrivain qui ramena le roman des grandes phrases et des grandes catastrophes de l'*Astrée* et du *Cyrus* à la simplicité d'action, de sentimens et d'expressions de *la Princesse de Clèves*. A la cour d'Henriette d'Angleterre, Mme de Lafayette travaillait déjà à réformer les manières de parler ridicules. Elle se moquait de l'amphigouri et du prétentieux dans des lettres supposées qui couraient le monde et faisaient autorité.

Mme de Lafayette subit son premier et, à ce qu'il semble, son seul échec diplomatique dans une occasion qui attira à Madame Royale l'inimitié de la grande Mademoiselle. Les troupes françaises avaient occupé Casal le 30 septembre 1681. Le choix du commandant de l'armée du roi en Italie importait beaucoup à la régente de Savoie. Elle jeta les yeux sur Lauzun, son ami d'enfance, sans réfléchir qu'attirer Lauzun loin de Paris, c'était se brouiller avec Mademoiselle. Or Mademoiselle venait justement de faire sa donation au duc du Maine, ce qui obligeait Louis XIV à lui témoigner quelques

(1) Archives de Turin, *Francia, lettere ministri.*

égards. Elle a conté dans ses *Mémoires*, avec sa naïveté accoutumée, dans quelle colère la jeta l'audace de Madame Royale.

La fille de Gaston avait cinquante-cinq ans et elle n'avait pas su quitter les allures d'héroïne. Telle elle était à vingt-cinq ans, lorsqu'elle prenait des villes pour le compte de la Fronde, telle elle fut jusqu'à sa fin. On a dit qu'elle avait « gardé du panache de son aïeul Henri IV toutes les plumes ; » le mot rend bien ses airs d'amazone, mais d'amazone de grande mine et de haut parage. En 1682, elle était dans les déboires que lui valut la liberté, si chèrement achetée, de Lauzun. Tyrannisée, exploitée, maltraitée en paroles et même autrement, elle avait encore la bonté d'être jalouse et de s'épuiser en efforts pour retenir l'ingrat auprès d'elle. Sur ces entrefaites, elle apprit de Mme de Montespan que M. de Lauzun souhaitait d'aller commander l'armée du roi en Italie et que Madame Royale « en écrivait fort pressamment à Mme de Lafayette. » Voilà Mademoiselle en émoi. Elle s'était doutée que Mme de Lafayette tramait quelque chose où elle était intéressée, car ses gens avaient surpris Lauzun entrant chez la comtesse un jour qu'il avait feint d'être malade pour se dispenser de faire sa cour à Mademoiselle. L'agitation de la pauvre princesse se peint au naturel dans le récit de la scène qu'elle eut avec le perfide. Lauzun essaya d'abord de faire « le fin » et de soutenir qu'il était entré par hasard chez Mme de Lafayette. La voyant mieux instruite qu'il ne l'avait cru, il changea ses batteries, prit l'offensive et lui reprocha de ne savoir rien faire pour lui et de n'être pas seulement obligée aux personnes plus habiles et de meilleure volonté. Mademoiselle eut le cœur gros d'une injustice aussi criante. Le dépit qu'elle éprouvait en y pensant la fait ressouvenir tout à point, dans ce même chapitre, de deux anecdotes des moins glorieuses pour Lauzun ; il en était à se faire donner par elle, bon gré mal gré, des pierreries qu'il vendait publiquement. Elle ne put cependant se résoudre à le laisser partir pour la Savoie, — qui sait quelles vues Madame Royale pouvait avoir sur lui ? — et Mme de Lafayette, qui avait essayé d'emporter la nomination par Mme de Montespan, fut battue.

Elle se releva à l'occasion du mariage du fils de Madame Royale, Victor-Amédée II, avec Mademoiselle d'Orléans, fille du premier lit de Monsieur, frère de Louis XIV. Le mariage devait avoir lieu à Versailles, par procuration, au mois d'avril 1684. L'époque fixée approchait, et la dispense attendue de Rome n'arrivait point ; on craignait d'être obligé de surseoir à la cérémonie. L'ambassadeur de Savoie s'adressa à la comtesse comme à son recours naturel dans les pas difficiles, et elle obtint du cardinal de Bouillon, qui devait

célébrer le mariage, de passer outre au défaut de dispense. Il le lui annonça par le billet suivant :

« 17 mars 1684.

« Vous devez compter, madame, que dans la vue de faire une chose que vous m'avez témoigné devoir être agréable, je ferai le mariage de Mademoiselle d'Orléans avec M. le duc de Savoie, quoique un ambassadeur ne m'en vienne pas prier en me portant la dispense accordée par le pape, sans laquelle je ne pourrais pas faire ce mariage. Faites-moi la justice de croire que personne du monde n'est plus absolument à vous que

« Le cardinal DE BOUILLON. »

Le plus beau moment de Mme de Lafayette diplomate doit être placé après ce mariage dont elle avait facilité l'achèvement. Elle se surpassa pendant les longs démêlés de Victor-Amédée, sorti à grand'peine de tutelle, avec Madame Royale.

V.

Le jeune duc de Savoie ne s'était pas délivré sans efforts et sans de pénibles froissemens des lisières qu'on prétendait lui laisser indéfiniment. C'était l'âme pleine de ressentimens qu'il commençait de gouverner. Il en voulait à sa mère d'avoir essayé de l'enfermer dans une minorité perpétuelle. Il n'avait pas oublié ses griefs d'enfant, son chagrin le jour où Madame Royale, par malice pure, avait fait détruire une forteresse en miniature construite par les ordres de son fils, qui se préparait à en faire le siège. Il frémissait et pâlissait au seul nom des favoris dont la honte avait pesé sur sa jeunesse. Son cœur était ulcéré de l'abaissement où était tombé le Piémont et dont il rendait responsable la politique française suivie par la régente. Tant de rancunes amassées dans un esprit dissimulé, inquiet, porté à la rigueur, ne faisaient rien présager de bon pour le jour où il serait en état de satisfaire ses haines. Madame Royale avait peur et implorait aide et protection à Versailles. Le péril était réel. Mme de Lafayette se multiplia.

Elle fut incomparable de souplesse, d'activité et de courage. Elle travaillait sans relâche à gagner à Madame Royale des protecteurs et des amis, contrecarrait les envoyés du duc, détruisait l'effet des dépêches officielles en opposant rapport à rapport. Les agens de Victor-Amédée la trouvaient partout sur leur chemin, les devançant auprès de Louvois, des princes, du roi; quelque diligence qu'ils fis-

sent, quand ils arrivaient quelque part, elle avait déjà parlé, et ils trouvaient des esprits prévenus, des gens qui savaient justement la chose qu'on désirait leur cacher. Le duc ne pouvait plus se fier à ses propres ambassadeurs; elle les travaillait et les mettait dans les intérêts de madame Royale. L'un d'eux, resté fidèle, écrivait à Victor-Amédée : « Mme de Lafayette est un petit *furet*, qui va guettant et parlant à toute la France pour soutenir Madame Royale en tout ce qu'elle a fait. » Le mot était joli, et il était juste.

Victor-Amédée voyait bien qu'elle était la tête des meneurs et que les remontrances impérieuses qui lui arrivaient de Versailles avaient été machinées dans l'hôtel de la rue de Vaugirard. Il lui était insupportable d'être continuellement chapitré par Louis XIV jusque sur ses affaires domestiques. Dans son impatience, il fit plusieurs fois à la comtesse l'honneur d'envoyer à Paris des diplomates dont la mission spéciale était de la pénétrer et de la combattre. Ces messieurs avaient toutes facilités pour la fréquenter sans éveiller sa défiance, car l'habitude avait été prise sous la régence que tout ce qui venait en France d'important et de considéré tenant par quelque bout à la cour de Savoie fût assidu chez la confidente de Madame Royale. Dans les premiers mois de l'année 1685, le comte Costa della Trinita, se rendant en Angleterre pour complimenter Jacques II sur son avènement, eut ordre de s'arrêter à Paris à l'aller et au retour et de s'y occuper particulièrement de Mme de Lafayette. Il rendit compte sur-le-champ au duc de sa première visite.

« Paris, 28 mai 1685.

« J'ai été voir Mme de Lafayette, qui autrefois était de mes amies (1) et qui assurément est celle qui conduit toutes ces menées, au cas qu'il y en ait, mais je l'ai trouvée si réservée que je n'ai pu rien découvrir, et je n'ai pas jugé à propos d'être moins réservé qu'elle. »

Il y avait à ce moment deux disputes pendantes entre la mère et le fils, l'une à propos de gardes que l'on ôtait à Madame Royale, l'autre au sujet d'un voyage auquel elle n'avait pas été priée. Il importait de savoir ce que Mme de Lafayette pensait là-dessus, parce qu'on avait du même coup l'opinion de Louis XIV et celle de Louvois. Victor-Amédée répondit à son envoyé : « Nous ne sommes point surpris de la réserve qu'a eue Mme de Lafayette dans la visite que vous lui avez rendue; vous avez bien fait d'en user de même, et peut-être que dans la suite elle s'ouvrira avec vous; vous lui en

(1) Le comte Costa était venu en mission à Paris du temps de la régence et il avait alors eu grand soin, comme tous les autres, de faire sa cour à Mme de Lafayette.

donnerez quelque lieu adroitement, car en la faisant parler, vous pourrez tirer des lumières qui nous seront utiles. »

Le comte Costa avait affaire à forte partie. Mme de Lafayette ne disait que ce qu'elle voulait bien qu'on sût. « Je fus jeudi, dit-il dans une autre dépêche, chez Mme de Lafayette, que j'ai trouvée d'abord occupée par plusieurs visites, parmi lesquelles je restai jusques à ce que je la vis seule un petit moment, dans lequel je m'introduisis avec elle, lui disant que je me réjouissais que V. A. R. et Madame Royale se fussent entendus entre eux sur la forme des gardes dans le temps qu'ici on en voulait faire une grosse affaire. Elle ne dissimula d'abord qu'elle était autrement instruite que nous et me dit qu'il était aisé de s'accommoder de cette manière, puisque tout restait d'un côté et rien de l'autre. » L'entretien prit peu à peu un ton aigre. Enfin la comtesse se laissa jeter entièrement hors des gonds. Elle s'écria, poursuit Costa, « qu'elle voyait bien par la manière dont je prenais les choses que nous ne pourrions plus traiter ensemble, puisque j'étais aveuglément du parti de V. A. R. et qu'elle était de celui de Madame Royale. Je vis d'abord qu'elle s'échauffait et crus pour alors qu'il fallait rompre la conversation pour ne perdre sa confiance. Je me congédiai en lui témoignant la peur que j'avais de perdre ses bonnes grâces, et fus deux jours sans y retourner pour cacher mon empressement, qui aurait pu nuire à mes intentions. Après quoi je fus la retrouver, et l'ayant rencontrée toute seule dans son jardin, je commençai à lui parler des nouvelles de Turin... Ensuite de quoi je lui dis que les lettres de cet ordinaire portent encore que l'affaire des gardes était entièrement terminée à la satisfaction de V. A. R. Sur quoi elle commença à me dire que Madame Royale en avait usé assez généreusement en cette rencontre pour mériter que V. A. R. lui eût accordé tout ce qu'elle avait souhaité; mais que loin de là, V. A. R. l'avait prise au mot et lui avait tout ôté; qu'ici on n'était pas persuadé que Madame Royale fût contente, et que V. A. R. faisait peu de cas des recommandations de Sa Majesté, louant ensuite la modération de Madame Royale, qui ne poussait pas le roi à la soutenir, ce qui aurait pu causer à V. A. R. des déplaisirs plus grands que l'éloignement de M. le prince de Carignan. »

La tactique de Mme de Lafayette est visible. En même temps qu'elle rebattait les oreilles de la cour de France du récit des persécutions auxquelles l'ancienne régente de Savoie était en butte, elle faisait valoir à Turin la discrétion avec laquelle elle usait de son crédit à Versailles : il n'aurait tenu qu'à elle d'envenimer les choses; Victor-Amédée se montrait si indocile, si indépendant! elle avait évité jusqu'ici d'exciter le roi, mais il ne fallait pas la pousser à bout, ou elle lui découvrirait à quel point on méprisait ses avis,

et le Piémont saurait ce qu'il en coûte de blesser un Louis XIV! Le comte Costa s'inquiéta de menaces aussi peu déguisées. Il se rendit d'urgence à Versailles pour démêler jusqu'à quel point Mme de Lafayette était réellement en posture de parler un semblable langage au représentant d'une puissance étrangère. Il ne demeura pas longtemps dans l'incertitude; aux premières paroles échangées avec Louvois, il reconnut que le ministre avait son opinion faite et n'en changerait pas : « J'ai bien compris qu'il est prévenu différemment et qu'il croit ce que m'a dit Mme de Lafayette. »

Victor-Amédée fut outré de dépit en recevant cette dépêche. Il ne faut pas oublier que, sous les mesquines questions d'étiquette et d'argent qui servaient de prétextes aux querelles du duc avec sa mère, les intérêts politiques les plus graves s'agitaient. Madame Royale était restée, après avoir perdu le pouvoir, le chef du parti français à Turin. Les bons offices que lui rendait Louvois étaient à charge de revanche. Elle les payait en employant les restes de son crédit à prévenir une rupture entre la France et le Piémont. Elle poussait même le zèle jusqu'à adresser à Louvois une espèce de *journal* où elle lui rendait compte de ses démarches et de ce qu'elle avait pu apprendre sur les résolutions du gouvernement de Turin. Madame Royale ne semble pas avoir eu conscience qu'elle accomplissait un acte de trahison en livrant les secrets de sa patrie d'adoption aux étrangers. On conçoit la déférence de Louvois pour Mme de Lafayette, par laquelle passaient les précieux paquets de la duchesse ; on conçoit aussi l'exaspération de Victor-Amédée et ses efforts pour acquérir la preuve des relations de sa mère avec Louvois. Sa réponse à la lettre du comte Costa laisse percer la colère. « Nous avons vu, écrivait le duc, les détails des deux entretiens que vous avez eus avec Mme de Lafayette, qui a très bien retenu tout ce qui a été mandé d'ici ; ce sont les mêmes répliques et les mêmes raisonnemens qu'on y a faits. La manière conforme dont vous a parlé ensuite M. le marquis de Louvois fait assez connaître quelle est la source des mêmes sentimens qu'elle prend soin de lui insinuer. »

Cependant Costa persévérait dans ses assiduités intéressées. « Voyant, dit-il dans une dépêche du 2 juillet 1685, que la confiance de Mme de Lafayette m'est utile pour découvrir les plaintes que Madame Royale porte en cette cour, à quoi V. A. R. me commande de veiller, je continue à lui rendre quelque visite. Dans celle que je lui ai faite la semaine passée, me voyant porter les raisons de V. A. R. avec assez de chaleur, elle me dit qu'elle avait menti lorsqu'elle avait écrit à Madame Royale que j'entendais raison, puisque je ne voulais pas convenir du tort que V. A. R. avait. » Le tort du duc auquel il est fait allusion dans ce passage consistait à avoir

changé la couleur d'un régiment de dragons sans consulter sa mère. Madame de Lafayette « s'échauffa » encore sur ce chapitre, après quoi, continua Costa, elle passa « à de nouvelles déclamations sur le voyage que V. A. R. avait fait à la vénerie sans Madame Royale, » et revint aux dragons.

Nous en sommes fâché pour Mme de Lafayette, mais les griefs dont elle se faisait le porte-voix ont un caractère bien mesquin,.. nous allions dire bien féminin. On s'étonnerait de voir un ministre aussi occupé que Louvois trouver du temps et de la patience pour écouter ces commérages sur la couleur d'une veste ou sur une partie de campagne manquée, si l'on ne savait qu'il se servait de Madame Royale à des fins assez importantes pour mériter beaucoup de complaisance de sa part. Le duc craignit peut-être que les empressemens de Costa ne rehaussassent l'importance de Mme de Lafayette à ses propres yeux, car il enjoignit à son ambassadeur d'observer une plus grande réserve : « Nous avons vu le long entretien que vous avez eu avec Mme de Lafayette, la répétition qu'elle vous a faite des mêmes plaintes mal fondées, dont elle rebat les oreilles de ceux qui se donnent la peine de les entendre. Il est bien que nous en soyons informé, mais vous n'affecterez point d'empressement de savoir d'elle ce qu'elle a sans doute beaucoup d'envie de vous dire. »

Le résultat le plus clair des visites du comte avait été d'éveiller encore davantage la défiance de Victor-Amédée. Avant la fin de l'année, il dépêcha à Paris un nouvel envoyé extraordinaire, le marquis de La Pierre, chargé d'annoncer la naissance de la princesse Adélaïde, la future duchesse de Bourgogne. Le marquis devait mettre à profit son séjour pour miner l'influence de Mme de Lafayette et détruire les mauvaises impressions qu'elle avait jetées dans les esprits sur le caractère et la conduite du duc de Savoie. A peine arrivé à Paris, il avertit son gouvernement qu'il en apprend de belles (1)! Mme de Lafayette a débauché l'ambassadeur de Savoie, qui travaille à présent contre son maître. Elle tient les fils d'une vaste intrigue dans laquelle sont entrés plusieurs personnages de Piémont. D'autres personnages piémontais lui servent d'agens à Paris et passent des journées entières chez elle. Le marquis de La Pierre a essayé de sonder Louvois, et il est resté confondu de le trouver au courant des moindres particularités de l'intérieur de Victor-Amédée. Il a entendu de sa bouche que, peu de jours auparavant, le duc avait renvoyé Madame Royale de sa chambre à coucher en alléguant que la jeune duchesse Anne avait envie de dormir; mais ce n'était qu'un prétexte pour faire partir sa mère; la

(1) Dépêche du 17 décembre 1685.

duchesse Anne s'était au contraire mise au lit très tard ce soir-là. « M. de Louvois, concluait La Pierre, me paraît dans les intérêts de Madame Royale ; il faut le détromper de cent sottises que Lafayette lui a mises en tête. »

Les six ou huit mois que le marquis passa en France furent consacrés à ce travail de contre-mine. Au moment de retourner en Italie, il avouait franchement qu'il n'était pas plus avancé qu'au premier jour en ce qui touchait le roi et ses ministres ; chaque fois qu'il entamait une affaire avec eux, il reconnaissait promptement que l'infatigable comtesse avait pris les devans. Il fut un peu plus heureux avec les courtisans et put se vanter d'avoir « désabusé Monsieur le duc de bien des choses dont Mme de Lafayette l'avait prévenu. » En somme, sa mission avait échoué tout comme celle du comte Costa. Ni l'un ni l'autre n'obtinrent que Louis XIV s'ingérât un peu moins dans le domestique de la famille souveraine de Savoie. Il continua d'intervenir en faveur de Madame Royale, et Victor-Amédée, à qui il ne convenait pas encore de jeter le masque, continua de recevoir les admonitions du roi avec d'hypocrites protestations d'amitié et de déférence. La publication de M. Perrero s'arrête au départ de Paris du marquis de La Pierre, mais il est constant que le commerce entre Madame Royale et Mme de Lafayette se prolongea jusqu'à la mort de cette dernière, en 1693. Celui de Madame Royale avec Louvois ne se ralentit pas non plus ; M. Rousset cite des fragmens de mémoires dressés par la princesse pour le gouvernement français en 1690. Ces manœuvres eurent pour épilogue le petit discours que Victor-Amédée adressa au comte de Tessé, en ratifiant (29 juin 1696) le traité par lequel nous lui rendions Pignerol démantelé : « Au moins, monsieur le comte, suppliez le roi de me donner un ambassadeur qui nous laisse en repos avec nos moutons, nos femmes, nos mères, nos maîtresses et nos domestiques ; le charbonnier doit être le patron dans sa cassine ; et depuis le jour que j'ai eu l'usage de raison, jusqu'au jour que j'ai eu le malheur d'entrer dans cette malheureuse guerre, il ne s'est quasi pas passé une semaine que l'on n'ait exigé de moi, soit par rapport à ma conduite ou à ma famille, dix choses où, lorsque je n'en ai accordé que neuf, l'on m'a menacé. Vous entendez bien, sans vous en dire davantage, ce que cela signifie. » Le marquis de Saint-Thomas disait de son côté au comte de Tessé, au sujet d'un seigneur français que Victor-Amédée refusait de recevoir : « Il suffit qu'il soit parent de Madame Royale pour que sa personne et son nom soient insupportables à Son Altesse Royale (1). » On conçoit la rancune du duc contre sa mère en songeant à la longue

(1) Tessé au roi, dépêches du 1er juillet et du 11 août 1696.

trahison de cette princesse ; elle avait été jusqu'à livrer à la France le tableau des finances de son fils.

On n'aurait pas une idée complète de ce que fut Mme de Lafayette au service de Madame Royale, si l'on ne mentionnait les fonctions de maîtresse de la garde-robe qu'elle remplissait régulièrement, parmi tant d'autres, et où elle ne déployait pas moins de talent que dans le maniement des affaires d'état. Robes, gants, parfums, éventails, il n'était rien qui ne fût choisi, commandé, expédié par elle. Dans sa correspondance remplie des matières les plus hautes, elle donnait encore place à des consultations de mode. C'était un agent universel.

VI.

Il nous reste à citer la plus curieuse des lettres de Mme de Lafayette à Lescheraine. Nous l'avons réservée, bien qu'elle soit la première en date de la collection Perrero, parce qu'elle touche à une question littéraire beaucoup plus sérieuse, à notre sens, que les tripotages politiques et les intrigues de cour. Cette lettre est du 13 avril 1678 :

« Vous m'offenserez de soupçonner seulement que vos lettres par elles-mêmes et séparées de Mme R. ne me soient pas très agréables. Je vous supplie de ne vous laisser jamais attaquer d'une si méchante pensée et d'être persuadé que votre commerce me fait un extrême plaisir. Un petit livre qui a couru il y a quinze ans et où il plut au public de me donner part, a fait qu'on m'en donne encore à *la P. de Clèves*. Mais je vous assure que je n'y en ai aucune et que M. de la Rochefoucauld, à qui on l'a voulu donner aussi, y en a aussi peu que moi ; il en fait tant de sermens qu'il est impossible de ne le pas croire, surtout pour une chose qui peut être avouée sans honte. Pour moi, je suis flattée que l'on me soupçonne et je crois que j'avouerais le livre si j'étais assurée que l'auteur ne vînt jamais me le redemander. Je le trouve très agréable, bien écrit sans être extrêmement châtié, plein de choses d'une délicatesse admirable et qu'il faut même relire plus d'une fois, et surtout ce que j'y trouve, c'est une parfaite imitation du monde de la cour et de la manière dont on y vit ; il n'y a rien de romanesque et de grimpé, aussi n'est-ce pas un roman ; c'est proprement des mémoires, et c'était à ce que l'on m'a dit le titre du livre, mais on l'a changé. Voilà, monsieur, mon jugement sur *Mme de Clèves :* je vous demande aussi le vôtre, car on est partagé sur ce livre-là à se manger ; les uns en condamnent ce que les autres en admirent ; ainsi, quoi que vous disiez, ne craignez point d'être seul de votre parti. »

M. Perrero s'appuie sur cette lettre pour soutenir que *la Princesse de Clèves* n'est pas de Mme de Lafayette. Nous devons dire que sa thèse a trouvé peu de partisans. Cependant, comme il s'agit d'un chef-d'œuvre, la question vaut la peine d'être examinée de près.

Tout d'abord, il convient de remarquer qu'il y a possession acquise, tradition constante, ce qui, en matière d'attribution littéraire, est bien de quelque poids. On a élevé des doutes à propos de *Zayde*; on en a fait honneur à Segrais, dont le nom a été associé aux publications de Mme de Lafayette d'une manière qui laissait subsister des doutes sur le degré de sa collaboration. Il n'en a pas été de même pour *la Princesse de Clèves*, qu'il était trop criant de donner au même auteur que les *Divertissemens de la princesse Aurélie*. L'entourage de Mme de Lafayette, tous ses amis de Paris, mieux placés que ceux de Savoie pour être bien informés, ne montrent là-dessus aucune hésitation ; la chose ne fait pas question pour eux. C'est Bussy-Rabutin écrivant à Mme de Sévigné, en apprenant d'elle l'apparition du livre : « Cet hiver, un de mes amis m'écrivit que M. de La Rochefoucauld et Mme de Lafayette nous allaient donner quelque chose de fort joli, et je vois bien que c'est *la Princesse de Clèves* dont il voulait parler. Je mande qu'on me l'envoye, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connaissais pas les pères. » Mme de Sévigné, dans sa réponse et dans les lettres suivantes, passe outre à ces *pères* comme à une chose au su de tous, et en effet il était public que M. de La Rochefoucauld avait aidé Mme de Lafayette de son goût.

C'est Huet, le savant évêque d'Avranches, qu'on n'accusera certes point de parler à l'étourdie. « Ses nouvelles, dit-il de Segrais, furent bien reçues du public, moins toutefois que *Zayde* et *quelques autres ouvrages de ce genre* qui parurent sous son nom et qui étaient en effet de la comtesse de Lafayette, comme lui et la comtesse l'ont déclaré souvent à plusieurs de leurs amis, qui en peuvent rendre un assuré témoignage. Pour *Zayde*, je le sais d'original, car j'ai souvent vu Mme de Lafayette occupée à ce travail, et elle me le communiqua tout entier, pièce par pièce, avant que de le rendre public... Je rapporte ce détail pour désabuser quelques personnes qui, bien que peu instruites de ce fait, ont voulu le contester. » Il renouvelle la même affirmation, en des termes assez semblables, dans un autre passage des *Origines de Caen*, et il y revient une troisième fois dans son *Commentaire* latin sur lui-même. « Des gens mal informés ont pris pour une injure que j'aurais voulu causer à la renommée de Segrais ce que j'ai écrit dans *les Origines de Caen*; mais je puis attester le fait sur la foi de mes propres yeux et d'après nombre de lettres de Mme de Lafayette elle-même. »

C'est Segrais lui-même disant, dans les conversations et propos recueillis de lui sous le nom de *Segraisiana* : « *La Princesse de Clèves* est de Mme de Lafayette, qui a méprisé de répondre à la critique que le père Bouhours en a faite. *Zayde*, qui a paru sous mon nom, est aussi d'elle. Il est vrai que j'y ai eu quelque part, mais seulement pour la disposition du roman. »

Ajoutons que la critique s'exerce depuis deux siècles sur l'œuvre de Mme de Lafayette : style, idées, sentimens, procédés de composition, choix des titres, ont été l'objet d'études attentives, poursuivies par des hommes appartenant à toutes les écoles littéraires. Tous sont arrivés à cette conclusion, que *la Princesse de Clèves* contient à l'état de parfait épanouissement les mêmes qualités que l'on rencontre, moins développées, dans les ouvrages de la comtesse dont l'authenticité n'est pas contestée. On n'y découvre point un esprit et des sentimens différens, les traces d'une autre éducation ou d'un autre milieu. C'est un livre qui, loin de rompre l'unité de l'œuvre de l'auteur, contribue à l'établir par son harmonie parfaite avec ceux qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi : on y retrouve toute Mme de Lafayette prise dans son meilleur moment, et rien que Mme de Lafayette. Sainte-Beuve et tout récemment, pour n'en nommer que deux, M. Félix Hémon, dans un travail excellent (1), se sont exprimés dans ce sens. On remarquera encore que les critiques ont écarté le nom de Segrais par des raisons du même ordre, tirées de la lecture de ses ouvrages authentiques. Sainte-Beuve n'admettait pas qu'il y eût discussion ; il suffisait, selon lui, d'avoir comparé pour être édifié, *la Princesse de Clèves* étant trop supérieure à tout ce que Segrais a jamais écrit pour permettre d'hésiter.

A des témoignages si précis, si concordans, à des considérations littéraires si probantes, qu'oppose M. Perrero? Le témoignage de Mme de Lafayette elle-même. Cela semble beaucoup ; au fond, c'est peu de chose.

L'authenticité de la lettre à Lescheraine ne paraît pas contestable ; on peut donc accorder à M. Perrero que, le 13 avril 1678, moins d'un mois après l'apparition de *la Princesse de Clèves*, publiée chez Barbin le 16 mars de la même année, Mme de Lafayette écrivait à Turin qu'elle n'y était pour rien. Nous ne croyons pas qu'il y ait grand argument à tirer de cette affirmation. Il a toujours été permis de désavouer un ouvrage où personne n'est blessé et qui n'intéresse que le goût, particulièrement lorsque cet ouvrage a du succès et que l'auteur est une femme. Ce sont là de ces petits mensonges condamnés peut-être par la stricte morale, mais pour

(1) *Une Enquête littéraire. La Princesse de Clèves et M. Perrero.*

lesquels la morale mondaine a des trésors d'indulgence. Le caprice qui poussait Mme de Lafayette à nier à Turin ce dont elle convenait à Paris devait avoir des motifs que nous ignorons et sur lesquels toutes les conjectures sont permises (1). Ne perdons pas de vue qu'il ne faut plus envisager ses actes avec les mêmes yeux que lorsque nous ne connaissions point ses savans manèges. Ce qui eût semblé incroyable avant la publication de M. Perrero ne choque plus aujourd'hui les vraisemblances.

On a tiré une objection des louanges que la lettre à Lescheraine donne si librement à *la Princesse de Clèves*. Cette façon de porter aux nues son propre ouvrage blesse quelque peu notre délicatesse moderne; nous aimerions mieux plus de modestie. Mme de Lafayette, en se payant ce juste tribut d'admiration, pouvait s'autoriser de l'exemple de Corneille. Le grand poète auquel elle avait gardé, après la venue de Racine, une admiration un peu exclusive, avait commencé son *Examen de Cinna* par ces mots : « Ce poème a tant d'illustres suffrages qui lui donnent le premier rang parmi les miens, que je me ferais trop d'importans ennemis si j'en disais du mal. Je ne le suis pas assez de moi-même pour chercher des défauts où ils n'en ont point voulu voir, et accuser le jugement qu'ils en ont fait pour obscurcir la gloire qu'ils m'en ont donnée. » Corneille passait ensuite en revue les diverses raisons qui font de *Cinna* un chef-d'œuvre. De moins glorieux avaient imité le maître; à tous les degrés de l'échelle il s'était trouvé des gens pour répudier la fausse modestie. Il serait téméraire d'affirmer que la tradition du grand siècle s'est entièrement perdue et que de nos jours il n'existe plus des personnes pour qui c'est plus qu'un droit, c'est un devoir de se rendre justice à soi-même.

En résumé, il n'y a aucune difficulté à admettre qu'une femme douée au plus haut degré du sens et de la science de l'intrigue et accoutumée à « donner des couleurs » aux affaires des autres ait dissimulé dans une occasion qui la concernait. Il y a, au contraire, de grandes difficultés à lui enlever un ouvrage où elle se retrouve au naturel avec toutes les nuances de ses idées, de ses sentimens et de son style; il y en a d'insurmontables à attribuer ce livre à Segrais, trop inférieur et trop différent. Sous quelque face que l'on examine la question, on ne voit donc pas que la lettre à Lescheraine puisse constituer une preuve contre l'authenticité de *la Princesse de Clèves*.

(1) Nous en citerons une au hasard. Le héros de *la Princesse de Clèves* est un duc de Nemours. Madame Royale était une princesse de Nemours. Mme de Lafayette pouvait trouver qu'il y avait convenance de sa part à ne pas avouer officiellement un roman où un prince de la maison qu'elle servait était représenté, à la vérité, comme un « chef d'œuvre de la nature, » mais aussi comme le plus grand coureur du monde.

« M. de La Rochefoucauld, disait Mme de Lafayette, m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » On a souvent cité ce mot sans se douter jusqu'à quel point elle avait profité des enseignemens de son maître. On savait bien que les leçons de l'auteur des *Maximes* l'avaient perfectionnée dans l'art de pénétrer et d'analyser les mouvemens les plus subtils de l'âme humaine; on ignorait qu'elles eussent aussi porté sur la politique. M. de La Rochefoucauld trouva chez elle un esprit beaucoup plus positif, moins perdu dans les chimères que chez sa première élève, Mme de Longueville; il la mena aussi beaucoup plus loin. Le caractère était de même infiniment plus solide chez Mme de Lafayette, rempli de consistance et de vigueur. Jamais elle ne se laissera abattre ou prendre au dépourvu. Dans les premiers mois de deuil et de désespoir qui suivront la perte de l'unique ami, tandis que Mme de Sévigné écrira : « La pauvre Mme de Lafayette ne sait plus que faire d'elle-même, » la pauvre Mme de Lafayette ne cessera pas un instant d'être le « petit furet; » non-seulement elle aura, n'en déplaise à Du Guet, des pensées, des pensées très suivies, mais elle s'ingéniera à les faire entrer de gré ou de force dans la tête des autres.

On ne s'accoutume pas du premier coup à lui voir une physionomie aussi différente de l'ancienne. Mme de Lafayette agent accrédité du gouvernement de Savoie nous a un visage étranger, moins agréable, il faut bien le dire, que celui que nous connaissions. Nous ne la rendons certes pas responsable des écarts de conduite en tous genres de Madame Royale. Nous ne lui faisons pas le procès pour être entrée avec chaleur dans les intérêts d'une princesse à laquelle elle était attachée dès l'enfance, puisqu'en la servant elle travaillait pour la France. Mais on ne saurait nier que les affaires auxquelles elle aidait étaient parfois d'une nature telle qu'on aurait préféré n'y pas rencontrer sa main. Il y a des mots déplaisans à prononcer à propos d'une femme; quoi qu'il en coûte de le dire, Mme de Lafayette fut un peu intrigante, pour le bon motif tant que l'on voudra et avec désintéressement, mais enfin : intrigante. Si M. de La Rochefoucauld avait assez vécu pour la voir à l'œuvre dans les années qui suivirent la chute de la régence et l'arrivée de Victor-Amédée au pouvoir, il aurait été fier de son écolière. Pour nous, nous avouons que l'histoire nous gâte la légende; nous regrettons la physionomie poétique que l'on avait prêtée à Mme de Lafayette, cette âme rêveuse, perdue dans les espaces, transparente comme le cristal. Pour tout dire, nous aimerions mieux ne pas rencontrer dans l'auteur de *la Princesse de Clèves* un politique aussi habile.

ARVÈDE BARINE.

LE

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

DU

BRAHMA SOMAJ

UNE TENTATIVE DE RELIGION NATURELLE DANS L'INDE CONTEMPORAINE.

Le dernier dimanche de l'an 1876, ayant pris la rue de Machoa-Bazar, dans le quartier indigène de Calcutta, je m'arrêtai devant une sorte d'église néo-gothique, où des cloches sonnaient à toute volée. L'intérieur était occupé par trois cents ou trois cent cinquante indigènes, drapés dans ces châles blancs et flottans qui contrastent d'une façon si piquante avec le teint bronzé des Bengalais et font songer aux beaux jours de la toge antique. Il n'y avait guère qu'une dizaine de femmes disséminées dans la foule, mais certains frémissemens derrière le voile de gaze qui cachait le jubé me firent soupçonner avec raison que l'assistance n'était pas aussi exclusivement réduite au sexe fort. En face de l'entrée se voyait un *védi*, — petite plate-forme de marbre, exhaussée de plusieurs degrés et entourée d'une balustrade, — où l'officiant, en simple surplis de mousseline, attendait, accroupi à l'orientale, l'heure de commencer la cérémonie. J'aurais pu me croire dans quelque congrégation de protestans indigènes, n'eût été l'absence de tout ornement emprunté à la symbolique du christianisme. D'autre part, il n'y avait là ni

le feu perpétuel des sanctuaires guèbres, ni les idoles grimaçantes des pagodes hindoues, et, si l'édifice montrait dans son ensemble l'austère simplicité des mosquées, son architecture n'offrait aucun des détails qui caractérisent les lieux voués au culte d'Allah. C'est qu'en effet le dieu adoré dans ce temple n'était ni celui des chrétiens, ni celui des guèbres, des Hindous ou des musulmans, c'était le Dieu d'une religion nouvelle qui prétend fondre tous les cultes de l'Inde, sinon du monde entier, dans une synthèse religieuse appuyée des révélations universelles de la conscience et de la raison, — le dieu du brahmaïsme.

La secte ou plutôt l'école religieuse du brahmaïsme est d'origine relativement récente, puisqu'elle vient seulement de célébrer le cinquantième aniversaire de sa fondation par le rajah Ram-Mohun-Roy. Cependant elle compte déjà plus de cent trente congrégations ou *somajes*, une vingtaine d'organes dans la presse périodique, une cinquantaine de temples disséminés dans toutes les parties de l'Inde, enfin des milliers d'adhérens, parmi lesquels figurent les hommes peut-être les plus distingués de la société indigène. — Les documens ne font pas plus défaut sur ses origines que sur son organisation et sur ses tendances. Comme ses principaux apôtres se sont servis de la plume aussi bien que de la parole pour propager leur doctrine, elle possède déjà toute une littérature philosophique et religieuse, non-seulement dans les différens dialectes indigènes, mais encore en anglais. Il se publie, en outre, plusieurs annuaires spécialement destinés à fournir des renseignemens périodiques sur sa situation tant matérielle que morale. Enfin, en Angleterre même, où l'opinion suit toujours de près les moindres courans de la société hindoue, la presse s'est intéressée depuis longtemps aux progrès d'un mouvement religieux qui rappelle par tant de côtés l'évolution moderne des églises protestantes. Parmi les écrivains britanniques qui ont le plus contribué à mettre ce mouvement en lumière, il faut citer en première ligne miss Sophia Dobson Collet, qui, — outre un des trois annuaires mentionnés plus haut, le *Brahma Year-Book*, — a publié sur le brahmaïsme plusieurs traités fort estimés : *Theism in India* (1870), *Brahmo Marriages* (1871), *Historical Sketch of the Brahmo Somaj* (1872), etc. Miss Collet, qui fait preuve d'une rare tolérance en matière de convictions religieuses, appartient, de son propre aveu, au christianisme « trinitaire, » mais cette circonstance ne fait qu'ajouter plus de poids à son témoignage en faveur d'un culte qu'elle déclare « combiner une piété évangélique avec une théologie unitaire. »

On a dit que le déisme pouvait convenir à des tempéramens exceptionnels, assez froids pour se contenter d'une vague religiosité et trop idéalistes pour s'en passer, mais qu'il ne pourrait jamais

suffire aux aspirations religieuses de la masse, encore moins servir de base à un culte régulièrement organisé. Voici cependant un système religieux qui, fondé sur les seuls principes de la religion naturelle, possède les caractères essentiels de tout culte positif, — des temples, des prêtres, une liturgie, et même des fidèles. Il ne faut pas trop s'étonner si l'Inde semble avoir ainsi tranché un problème encore réputé insoluble en Europe, sauf par quelques esprits avancés du protestantisme libéral (1). La religion des brahmanes a toujours eu deux faces : l'une, ouverte à toutes les superstitions, — pour le vulgaire, — l'autre, visant au rationalisme, — pour les esprits éclairés. On sait que, dès les temps les plus anciens, la spéculation philosophique prit un remarquable essor parmi les Aryens du Gange : les uns développèrent le panthéisme spiritualiste implicitement renfermé dans les plus anciens chants des Védas; d'autres cherchèrent l'explication de l'univers dans une théorie atomiste qui rappelle les doctrines d'Épicure; quelques-uns enseignèrent un athéisme plus ou moins déguisé. Au lieu de combattre ce mouvement, la caste sacerdotale lui donna droit de cité dans l'enseignement védique, sous cette seule réserve que la critique, parfaitement libre en matière de dogmes, respecterait l'infaillibilité nominale des Védas, la séparation des castes et les privilèges des brahmanes. Si plus tard ceux-ci entrèrent en lutte avec la doctrine de Bouddha, ce n'est point parce qu'elle aboutissait à l'athéisme, mais simplement parce qu'elle proclamait l'égalité des hommes et niait la nécessité du sacerdoce. M. Émile Burnouf a d'ailleurs fait ressortir, ici même, dans ses belles études sur la science des religions, comment dans une église, formée de petits collèges sacerdotaux indépendans les uns des autres, sans autres liens qu'un ensemble de traditions réputées infaillibles, — l'égalité hiérarchique des brahmanes devait conduire à la liberté la plus absolue dans les croyances.

Le bouddhisme, qui faillit conquérir l'Inde entière par la seule force morale de sa prédication, avait à peine succombé sous le poids de ses propres abus, que les brahmanes se trouvèrent aux prises avec un adversaire dont le prosélytisme ne reculait cette fois ni devant la torche, ni devant le glaive. Les sectateurs de l'Islam massacrèrent les prêtres, asservirent les fidèles, dépouillèrent et saccagèrent les temples, mais ils ne purent entamer l'édifice religieux et social de la civilisation hindoue, qui s'est retrouvé intact avec ses castes, ses dieux et ses rituels, après dix siècles de domination musulmane. Toutefois, de ce contact entre le rigide monothéisme

(1) Voir notre étude sur *les Églises rationalistes de Londres*, dans la *Revue* du 1er septembre 1875.

des vainqueurs et le panthéisme élastique des vaincus ne tarda pas à surgir, chez quelques adeptes des deux cultes, l'idée d'un rapprochement, sinon d'une fusion, sur le terrain de leur principe commun, — la notion d'un Dieu unique. Parmi ceux qui s'efforcèrent de mettre cette idée en pratique, on trouve, dès le xve siècle, un disciple du philosophe brahmane Ramananda, le tisserand Kabir, qui attaqua à la fois le Coran et les Védas, pour y substituer une doctrine fondée sur l'unité de Dieu et sur la suppression de l'idolâtrie. Sa prédication lui attira de nombreux adeptes indifféremment recrutés dans les deux religions dont il prétendait enseigner l'essence, et sa légende, consignée dans le chant populaire du Bhakta-mâl, rapporte ce détail caractéristique, qu'à sa mort musulmans et Hindous se disputèrent son cadavre, ceux-ci pour le brûler, ceux-là pour l'enterrer selon leur rite respectif; seulement, lorsqu'on souleva le linceul, on n'y trouva plus que des fleurs. La moitié en fut brûlée à Bénarès et déposée dans la chapelle de Kabir-Chaura, qui attire encore aujourd'hui les dévots de l'Hindoustan; le reste, enterré sur place à Mogar, sous un monument que de nombreux pèlerins visitent chaque année à l'époque de la foire locale. — On a vu plus d'une fois des religions contemporaines damner le même hérétique; voici peut-être le seul exemple où l'on ait vu deux cultes ennemis canoniser le même saint.

Un disciple de Kabir, Nanak Shah, prétendit également fusionner les deux grandes religions de son pays dans un culte sans autres dogmes que la croyance à l'unité de Dieu et la tolérance envers tous les cultes, — sans autres pratiques que les ablutions et les prières; telle fut l'origine des Sikhs, qui au début formaient une association purement religieuse. Enfin le célèbre Akbar, tout Grand-Mogol qu'il était, imagina d'organiser sous le nom emphatique de « divin monothéisme, » un culte nouveau, où, en conservant certaines formes de l'islamisme, il introduisait des pratiques empruntées aux Hindous, aux guèbres, aux chrétiens et même aux juifs. — Mais les temps n'étaient pas mûrs pour d'aussi grandioses synthèses. La secte des Kabir-panthis, qui du reste n'a jamais pris grande extension, se concentra dans le culte de Rama, l'incarnation de Vishnou. Les Sikhs, transformés en confédération militaire par les persécutions musulmanes, rouvrirent peu à peu les portes de leurs temples aux idoles et aux superstitions de l'hindouisme. Enfin le syncrétisme d'Akbar ne franchit guère l'enceinte de son palais, et le seul vestige qui en soit resté se trouve peut-être dans l'architecture éclectique du temple cruciforme élevé à Christna, dans la ville de Bindrabun, par le rajah Man-Sing, — le lieutenant et l'ami d'Akbar, — avec des piliers hindous, que surmontent des arches mauresques et une nef gothique.

L'entrée en scène de la civilisation européenne donna une nouvelle secousse à l'esprit spéculatif des Hindous. Il ne faut pas oublier que, avec le christianisme, les Anglais ont importé dans l'Inde les arts, les sciences, les méthodes, tout l'héritage littéraire et philosophique de l'Europe. Aussi, quoique le brahmaïsme semble sorti des traditions hindoues par une évolution graduelle et originale, il est facile de retrouver la trace d'influences européennes dans les trois hommes qui personnifient en quelque sorte les phases successives de ce mouvement, — Ram-Mohun-Roy, Debendra-Nath-Tagore et Keshub-Chunder-Sen.

I.

Ram-Mohun-Roy naquit en 1774, à Radhnagar, d'une famille brahmane spécialement vouée au culte de Vishnou. Dès son enfance, il se signala par sa dévotion à l'idole de la maison paternelle. Mais envoyé de bonne heure à l'école musulmane de Patna pour apprendre l'arabe et le persan, il ne se trouva pas impunément en contact avec les influences du monothéisme sémite, et, à peine était-il rentré dans sa famille, qu'il rédigea un mémoire contre les pratiques de l'idolâtrie hindoue. Son père, qui occupait un rang distingué dans le district de Burdwan, jugea prudent de l'éloigner, — peut-être avec l'espoir que les frottemens du monde calmeraient le beau zèle du jeune réformateur. Mais celui-ci ne profita de ses voyages que pour se livrer à des études de théologie comparée, d'abord dans les principaux sanctuaires de l'Inde, puis dans les lamaseries du Thibet, où l'indépendance de ses critiques lui attira même des difficultés avec les sectateurs de Bouddha. Lorsque, après quatre années d'absence, il reparut dans sa ville natale, non-seulement il était définitivement gagné au principe de l'unité divine, mais encore il était décidé à ne reculer devant aucun obstacle pour combattre les superstitions de ses compatriotes.

« Après la mort de mon père en 1803, — écrit-il lui-même dans une lettre ultérieurement publiée par un journal anglais, — j'attaquai plus ouvertement que jamais les partisans de l'idolâtrie. Utilisant l'art de l'impression qui venait de s'introduire dans l'Inde, je dénonçai leurs erreurs dans des ouvrages et des brochures en plusieurs langues. Le terrain sur lequel je me plaçais dans toutes ces controverses était l'opposition, — non pas au brahmanisme, — mais à ses déviations, et je tâchais d'établir que l'idolâtrie des brahmanes était contraire aux pratiques de leurs ancêtres, comme aux antiques préceptes des ouvrages et des autorités qu'ils professaient de révérer et de suivre. » — Il s'était mis courageusement

à apprendre, — outre le persan, l'arabe, le sanscrit et l'anglais, — l'hébreu et le grec, afin de puiser aux sources originales la connaissance des principales religions qui ont joué un rôle dans l'histoire. Ces recherches, en élargissant encore son horizon religieux, lui avaient inspiré le projet de fonder un culte sur la simple croyance à l'unité de Dieu et à la vie future. Mais, déshérité par son père, il se trouva réduit à accepter les modestes fonctions de *divan* chez le receveur anglais de Rangpour, et c'est seulement en 1814 qu'il put se fixer à Calcutta pour s'y vouer à la propagation de sa doctrine. Cette doctrine procédait directement des védantistes, — l'école brahmane qui poussa à ses dernières conséquences la conception panthéiste des Védas. — Suivant le Védanta et ses commentateurs, non-seulement il n'existe qu'un seul Dieu, mais encore Dieu existe seul; c'est l'être absolu, l'unique, de qui tout procède, en qui tout existe et à qui tout retourne; — le monde créé ne représente qu'une forme passagère, sinon illusoire, de l'essence éternelle et infinie. — De ces propositions, Ram-Mohun-Roy s'attacha presque exclusivement à la première, compilant les Védas pour y trouver des armes contre le polythéisme de ses contemporains. On ne peut donc l'appeler un monothéiste, en tant que cette dénomination s'applique aux partisans d'un Dieu distinct et personnel, comme le Jéhovah de Moïse ou l'Allah de Mahomet. Mais tout en restant fidèle sous ce rapport à l'esprit de la tradition védique, il semble avoir fait exclusivement consister l'essence de la religion dans la reconnaissance de l'unité divine, — que ce principe se formulât par le panthéisme des Védas ou par le monothéisme de la Bible et du Coran. Cette tendance éclectique s'affirme notamment dans son ouvrage sur *les Préceptes de Jésus, guides de la paix et du bonheur,* où il rend hommage à la valeur morale du christianisme, tout en contestant la divinité de son fondateur.

L'élévation de cet enseignement lui valut bientôt un certain nombre de prosélytes, surtout parmi la jeunesse de Calcutta, qui se trouvait plus directement en contact avec les influences de la civilisation européenne. Cependant ce fut seulement en 1829 que Mohun-Roy parvint à grouper ses adhérens dans une sorte de congrégation, placée sous l'invocation de Brahma. — On sait que, dans la théologie sanscrite, ce nom ne s'applique pas uniquement au premier personnage de la trinité hindoue, mais que, dans son acception neutre, il sert encore à désigner l'Être primordial, absolu, existant par lui-même, dont Brahma (masculin), Siva et Vishnou personnifient les forces tour à tour créatrices, destructrices et conservatrices. — A partir de janvier 1830, le *Brahma Subha*, ou *Brahma Somaj*, « la Société de Dieu, » se réunit périodiquement dans une maison que son fondateur lui avait achetée à Calcutta,

pour y célébrer un culte dégagé de toute pratique idolâtre. L'acte de donation porte que « ce local restera exclusivement consacré aux sermons, prêches, conférences, prières et hymnes qui seraient de nature à favoriser la contemplation de l'Auteur et Conservateur de l'univers, le progrès de la charité, de la moralité, de la sympathie, de la vertu, enfin le raffermissement des liens entre les hommes de tous les cultes et de toutes les croyances. »

Malheureusement, peu après, Ram-Mohun-Roy s'embarquait à destination de l'Angleterre, où il était envoyé, avec le titre de rajah, pour soutenir certaines réclamations du Grand-Mogol près du cabinet de Saint-James. Il y avait longtemps, du reste, qu'il caressait le projet de visiter l'Europe. Sa réputation l'y avait précédé. L'aristocratie anglaise lui ménageait l'accueil qu'elle sait si bien offrir, en dehors même des considérations politiques, aux supériorités sociales de tout pays et de toute race. A peine débarqué, il devint à Londres le lion de la saison, sans que cette vogue portât atteinte un seul instant à l'aisance et à la modestie naturelle de son caractère. Miss Dobson Collet, qui se souvient de l'avoir rencontré à cette époque, rapporte qu'il conquit la sympathie de tous les partis par l'affabilité de ses manières non moins que par la culture de son esprit, et M. Garcin de Tassy, qui le vit l'année suivante à Paris, retrace son portrait en ces termes : « Son physique répondait à ses belles qualités morales ; il avait une physionomie noble et expressive ; son teint était extrêmement brun, presque noir ; mais son nez régulier, ses yeux brillans et animés, son front large, la beauté de ses traits, rendaient son visage remarquable. Il était bien proportionné ; sa taille était de six pieds. Son costume était habituellement bleu. Il portait un châle blanc, roulé sur ses épaules, qui descendait par devant jusqu'à la ceinture. Il ceignait sa tête d'un turban à la manière des musulmans de l'Inde. »

Sa mission terminée, il se préparait à regagner l'Inde pour mettre au service de la réforme qu'il poursuivait le fruit de ses expériences en Angleterre, lorsqu'épuisé par ses travaux et peut-être miné par le climat, il tomba malade et mourut à Bristol, le 27 septembre 1833. Ses restes reposent dans le cimetière de cette ville, sous un monument de style oriental élevé par son disciple et ami Dwarka Nath-Tagore, qui vint lui-même mourir en Angleterre quelques années plus tard.

II.

Privée de son chef, la petite église du Brahma Somaj languit une douzaine d'années et paraissait même prête à s'éteindre, lorsqu'elle mit à sa tête le jeune Debendra-Nath-Tagore. Celui-ci, né

en 1818 de Dwarka-Nath-Tagore, l'ami de Ram-Mohun-Roy, appartenait au clan brahmane des Piralis. A peine âgé de vingt ans, il avait fondé une « association pour la recherche de la vérité, » *Tattva-Bodhiny-Sabha*, qui se proposait « l'introduction graduelle, parmi les populations indigènes, du culte monothéiste originairement inculqué dans les Écritures hindoues. » L'association se réunissait chaque semaine dans la maison des Nath-Tagore, pour y discuter des questions religieuses; une fois par mois, elle y célébrait un service divin où l'on chantait des hymnes et où l'on lisait des textes des Oupanishads. Elle avait même commencé à former des missionnaires pour prêcher dans toute l'Inde la réforme du culte national, lorsqu'en 1843 elle entra en corps dans le Brahma Somaj, à la suite de Debendra. Elle y apportait, avec ses ressources pécuniaires, ses habitudes d'activité intellectuelle, et bientôt, grâce à cet élément nouveau, l'œuvre de Mohun-Roy reprit sa marche ascendante. Cependant, en 1847, les brahmaïstes pratiquans n'étaient pas même un millier. Alors éclata une crise qui semblait présager leur dispersion, mais qui devint au contraire le principal fondement de leur rapide fortune parmi les classes éclairées du pays.

Ram-Mohun-Roy avait compris dans son organisation religieuse tous ceux qui admettaient l'unité de Dieu, sous cette seule restriction de ne conserver aucune affinité avec des doctrines et des pratiques polythéistes. Toutefois, en fait, le Brahma Somaj était une simple secte de l'hindouisme, puisqu'il s'en tenait à la philosophie orthodoxe du Védanta et que, par suite, il admettait l'infaillibilité des Védas. Les prières et les hymnes qui composaient toute sa liturgie étaient profondément empreints de l'esprit védantique, qui s'y traduisait en continuelles allusions aux dogmes de la métempsycose et de l'identification avec l'essence divine. Or rien n'était plus contraire aux tendances de Debendra-Nath-Tagore et de ses amis, qui, — peut-être sous l'influence d'une éducation plus européenne, — en étaient arrivés à la conception d'un Dieu distinct et personnel. Les nouveaux venus, qui avaient rapidement conquis la prééminence dans le Brahma Somaj, cherchèrent d'abord dans les Védas mêmes la confirmation de leurs vues. On a dit que tout pouvait se trouver dans la Bible; cette assertion s'appliquerait bien mieux encore aux Védas. Les Védas, — ou plutôt *le Véda*, c'est-à-dire *la Science*, — sont réputés, dans la théologie brahmane, le souffle même de Dieu, communiqué aux *richis*, — les bardes de la migration aryenne, — et transmis par eux, de bouche en bouche, jusqu'au jour où les brahmanes, leurs légitimes héritiers, jugèrent opportun de fixer par écrit les formules de la révélation divine. En réalité, les Védas forment une innombrable collection de liturgies et de traités théologiques, composés par des auteurs généralement

inconnus, dont les plus récens vivaient aux environs de notre ère et les plus anciens à l'époque des premières invasions aryennes. On conçoit que, parmi des fragmens littéraires aussi variés d'origine et de date, on puisse trouver des traces de tous les courans qui ont successivement ou simultanément concouru à la formation des croyances hindoues, — depuis le culte des élémens divinisés par le génie naïf des Aryens jusqu'aux conceptions les plus abstraites du panthéisme spiritualiste ou du pessimisme athée, mûries à l'ombre des sanctuaires par plusieurs siècles d'élaboration philosophique, — depuis les grossières superstitions inoculées par le contact des fétichismes autochtones et des idolâtries étrangères jusqu'aux pratiques minutieuses introduites par le ritualisme des brahmanes pour consacrer l'exploitation religieuse et sociale des castes asservies, — le tout relevé par des accens d'une piété sincère et profonde, se traduisant en élans mystiques vers un être idéal qui rappelle parfois, comme le fait observer Edgar Quinet, le dieu personnel et vivant des religions monothéistes. Cette tendance à personnifier l'Être suprême est même si prononcée dans certaines hymnes du Rig-Véda, que la plupart des indianistes s'imaginèrent d'abord y surprendre, non l'évolution naturelle de l'esprit hindou vers l'unité et la simplicité de la cause première, mais une dernière trace, un écho affaibli de quelque antique religion monothéiste, antérieure à la phase du naturalisme. Il est vrai qu'après s'être simplifiée dans le sens panthéiste, la théogonie brahmane retomba dans le polythéisme par la théorie des avatars, le dogme de la Trimurti et le maintien des anciennes divinités comme intermédiaires entre Dieu et l'homme. Mais, même dans les portions les plus récentes de la littérature védique, on remarque, à côté des théories les plus absurdes et les plus dégradantes, des passages d'une portée morale et philosophique que ne répudierait pas la métaphysique la plus élevée de notre époque. Il n'y a pas jusqu'au recueil des Pouranas, — ce Véda supplémentaire, surnommé la Bible populaire des Hindous, — qui ne montre sans cesse, derrière la physionomie mobile et transparente de ses dieux, l'Être qu'un texte nomme « le puissant Seigneur, immuable, saint, éternel, d'une nature toujours identique à elle-même, qu'il se révèle comme Brahma, Vishnou ou Siva, créateur, conservateur ou destructeur du monde. »

Lors donc que Debendra-Nath-Tagore s'entendit opposer les conclusions panthéistes des Oupanishads, il commença par mettre en suspicion, non l'infaillibilité des Védas, mais la fidélité des versions qu'il en possédait. Il faut songer que les Védas comprenaient des milliers de textes isolés, que la connaissance de leurs parties les plus importantes était le monopole exclusif de la caste brahmane, qu'à cette époque la science européenne n'avait pas encore vulga-

risé, dans l'Inde même, le vrai sens des Écritures hindoues, enfin qu'elles étaient rédigées dans une langue morte, le sanscrit, peu connu même des théologiens indigènes, en dehors de quelques centres d'études sacerdotales. Aussi le Brahma Somaj se décida-t-il, pour terminer des controverses grandissantes, à charger quatre jeunes *pandits* de copier, à Bénarès même, la collection des quatre Védas, dont la ville sainte du brahmanisme possédait seule un exemplaire complet et soi-disant authentique. Cette mission dura deux ans, et, lorsque le résultat de ses travaux fut communiqué au Brahma Somaj, nul ne put plus s'y refuser à la désolante conviction que, à côté d'enseignemens sublimes, les Védas renfermaient, en même temps que la justification des superstitions les plus grossières, un ensemble de dogmes inconciliable avec les principes du monothéisme.

Cette fois l'infaillibilité des Écritures fut courageusement jetée par-dessus bord, et le Brahma Somaj, rompant avec la tradition de l'hindouisme, comme avec le caractère distinctif de toute religion révélée, devint une église purement déiste, — la première peut-être, après l'unitarisme, qui ait jamais acquis une sérieuse importance dans le monde. Debendra-Nath-Tagore lui fit adopter, sous le nom de *Brahma Dharma*, « le *Credo* du théisme, » une profession de foi en quatre articles qui, sans tomber dans un dogmatisme exagéré, résumait les principes élémentaires de tout culte monothéiste maintenu dans les bornes de la religion naturelle : — l'unité et la personnalité de Dieu, — l'immortalité de l'âme, — l'efficacité morale de la prière, — et la nécessité du repentir pour le rachat des fautes. Jusqu'à cette réforme, la partie la plus importante du culte, c'est-à-dire la récitation des textes sacrés, s'y passait entre brahmanes, à portes fermées, et les adeptes d'autre caste n'étaient admis qu'à l'audition du sermon ainsi que des hymnes. Désormais le Brahma Somaj n'admit plus de distinction entre les fidèles, et il en fut récompensé par les nombreuses adhésions qui lui arrivèrent non-seulement de Calcutta, mais encore de la province. En peu de temps il put constituer des branches affiliées sur plusieurs points du Bengale. Toutefois, telle est la persistance des préjugés sociaux que la plupart des brahmaïstes restaient toujours soumis aux prescriptions de caste sanctionnées par l'ancien culte, notamment dans l'importante question du mariage. Bien plus, d'excellens esprits, — qui, du reste, se retrouvent ailleurs que dans l'Inde et chez les brahmaïstes, — continuaient à pratiquer dans leur famille, par pur respect humain, des cérémonies, que dans le Brahma Somaj, ils dénonçaient comme contraires à la raison et à la dignité humaines. C'est que les convictions des brahmaïstes manquaient encore de cette ferveur, prête à tous les sacrifices, qui,

mal réglée, aboutit trop souvent à l'intolérance, mais qui n'en est pas moins indispensable au succès de toute grande réforme, religieuse ou sociale. Le Brahma Dharma était surtout la formule d'une philosophie : il était réservé à Keshub-Chunder-Sen d'en faire l'évangile d'une religion.

III.

Keshub-Chunder-Sen naquit dans une famille brahmane du clan Vaidya. Son père, qui avait rempli des fonctions importantes dans le gouvernement du Bengale, était un sectateur de Vishnou, célèbre par l'éclat des fêtes qu'il donnait dans sa maison en l'honneur du dieu. C'est dans ce milieu, peu favorable aux tendances monothéistes, qu'avait grandi le jeune Keshub, comme autrefois Ram-Mohun-Roy ; mais la fréquentation du collège anglo-indien de Calcutta exerça sur ses convictions la même influence que l'enseignement du collège mahométan de Patna sur les idées religieuses de son devancier. A peine âgé de vingt ans, Keshub avait déjà groupé un certain nombre de jeunes gens, avides, comme lui, de s'instruire dans la littérature et la philosophie occidentales. C'est alors qu'une brochure du Brahma Somaj, tombée par hasard entre ses mains, lui révéla l'existence, dans son propre pays, de l'église idéale qu'il rêvait. Son adhésion ne se fit pas attendre, et, à l'instar de Debendra-Nath-Tagore, il se fit suivre par le petit groupe qui était déjà habitué à le considérer comme un guide spirituel.

« Il y a deux sortes de déisme, — a écrit un des disciples les plus éminens de Keshub, le babou Protab-Chunder-Mozoumdar, aujourd'hui secrétaire adjoint du Brahma Somaj de l'Inde, — le déisme philosophique, engendré par l'action des phénomènes naturels sur les facultés de l'homme, et le déisme *révélé*, produit par l'action de l'esprit divin sur l'âme humaine. Le premier reste exposé aux attaques de la philosophie et varie avec notre conception des lois naturelles; le second échappe aux atteintes de la science et de la philosophie ordinaires. Le premier, c'est l'homme qui cherche Dieu ; le second, c'est Dieu qui cherche l'homme. » — C'est cette seconde forme de déisme que Keshub inculqua au Brahma Somaj, en s'attachant à ce que miss Dobson Collet nomme le côté *augustinien* de la religion, c'est-à-dire « la soif de Dieu, un profond sentiment de la fragilité humaine, une faible estime pour le mérite des œuvres et de la moralité extérieure, un ardent désir de s'abîmer dans l'océan sans bornes de l'amour divin. »

Keshub avait, du reste, un vrai tempérament de réformateur. Énergique et convaincu, doué d'une éloquence limpide et persuasive en même temps que colorée et entraînante, il joignait au pres-

tige du talent et du savoir cet ascendant inné qui donne la clé des cœurs et des consciences. Également versé dans la connaissance de l'hindoustani et de l'anglais, il combinait la gravité et la douceur des manières orientales avec une simplicité de formes et une activité d'esprit tout européennes. — Si je m'en rapporte à l'impression qu'il m'a produite quelques années plus tard, c'est certes de tous les personnages que j'ai eu l'occasion d'entrevoir dans l'Inde, celui qui m'a paru le mieux personnifier la génération indigène formée par l'action des idées européennes sur les tendances de la société hindoue. Du reste, ses adversaires mêmes n'ont jamais contesté qu'il ne fût un homme exceptionnellement doué. Son grand tort, comme on le verra plus loin, a été de le croire et de le dire lui-même. — Sous son impulsion apparut bientôt dans cette église rationaliste une intensité de vie religieuse qui partout ailleurs semble être restée le monopole des sectes stimulées par une théologie miraculeuse. Les assemblées du Brahma Somaj devinrent plus fréquentes et mieux suivies; nombre de visages nouveaux s'y montrèrent, attirés par la réputation du jeune prédicateur et retenus par le charme pénétrant de sa parole. Ce fut un véritable *réveil,* dont la première conséquence fut de donner aux membres de l'église brahmaïste l'énergie nécessaire pour rompre définitivement avec les pratiques de l'hindouisme.

Debendra-Nath-Tagore prêcha d'exemple au mois de juillet 1861, en célébrant le mariage de sa propre fille sans aucun des rites idolâtres sanctionnés par la tradition brahmane. L'année suivante, il faisait disparaître l'idole domestique qu'il avait tolérée jusque-là sous son toit, et, sur l'initiative de Keshub, il se dépouillait du cordon symbolique de la caste dans la célébration de l'office divin. Mais Keshub voulait aller plus loin encore dans cette voie, et, le jour où il fut élevé à la dignité de *acharjya,* comme ministre adjoint du Brahma Somaj de Calcutta, il oublia qu'il était un vaidya de naissance et il vint dîner avec sa femme à la table de Debendra-Nath-Tagore, qui, dans la hiérarchie brahmane, n'était qu'un pirali. Or un brahmane peut s'associer à des individus de clans ou même de castes inférieures pour les entreprises et les objets les plus divers, mais on sait qu'il ne peut participer à leurs repas sans encourir une excommunication qui le met au ban de sa famille, le dépouille de ses biens et le chasse de sa maison. Vainement voudrait-il se rattacher au groupe dont le contact lui a fait perdre son rang : la naissance seule peut donner la caste. Il tombera donc, au-dessous même des *soudras,* dans cette tourbe de gens sans castes, *outcasts,* qui ne comptent plus dans la hiérarchie minutieuse de la société hindoue. Autrefois, c'est à peine si la moindre infraction, même involontaire, à l'étiquette des castes, pouvait se racheter au prix de

longues pénitences et d'énormes amendes payées aux prêtres. Mais la domination anglaise n'a pas inutilement passé sur l'Hindoustan, et les sympathies que le ministre adjoint du Brahma Somaj rencontra dans sa disgrâce chez ses concitoyens les plus éclairés ne tardèrent pas à montrer que, pour la première fois peut-être depuis l'insurrection sociale de Bouddha, la révolte contre les prescriptions de caste redevenait possible dans la société hindoue. Quelque temps après, comme Keshub était tombé dangereusement malade, sa famille vint même à résipiscence et consentit à le réintégrer dans ses droits patrimoniaux.

A peine rétabli, Keshub proposa de rendre obligatoire pour les ministres du Brahma Somaj l'abandon du cordon brahmanique; mais Debendra-Nath-Tagore, bien qu'il eût lui-même donné l'exemple de cette mesure, se refusa à en faire une condition indispensable de l'exercice du sacerdoce. De là résultèrent de vives discussions où l'on vit les brahmaïstes se partager en deux camps sous la direction respective des deux ministres. Tous semblaient plus ou moins d'accord sur les questions de principes. Mais les conservateurs, inspirés par Debendra-Nath-Tagore, que tant d'innovations commençaient à effrayer, soutenaient que le Brahma Somaj devait se confiner, autant que possible, dans sa mission de réforme religieuse, qu'il fallait compter avec l'état des mœurs et que la répudiation complète des distinctions sociales était contraire à la tradition comme à l'esprit national des Hindous. A quoi les progressistes répliquaient avec Keshub qu'il était impossible de séparer les réformes sociales des réformes religieuses, que devant Dieu toutes les distinctions de caste devaient disparaître, et qu'une église consciente d'être en possession de la vérité devait la proclamer intégralement, sans hésitations comme sans scrupules. Cette controverse atteignit son point culminant lorsque Keshub s'avisa un beau jour de célébrer le mariage d'un vaidya avec une jeune veuve de caste différente; après quoi toute la noce, y compris le ministre, participa au même repas. Le scandale prit alors de telles proportions au sein même du Brahma Somaj que Keshub, désespérant de gagner la majorité à ses idées, quitta volontairement l'association avec plusieurs centaines de partisans, et, l'année suivante, il consommait le schisme en constituant une église distincte, sous le titre de *Bharatbharsia Somaj*, ou Brahma Somaj de l'Inde, par opposition au Brahma Somaj de Calcutta, qui fut désormais connu sous le nom d'*Adi* (ancien) Somaj. La nouvelle association n'avait pas seulement pour but de faire concurrence, dans Calcutta même, à l'église de Debendra-Nath-Tagore; mais elle se proposait en outre d'organiser tous les Brahma somajes du pays en une fédération dont elle serait le centre. A l'instar des presby-

tériens, les néo-brahmaïstes ne voulurent d'autre président que Dieu; mais Keshub resta leur chef réel sous le titre de secrétaire du Bharatbharsia Somaj et de ministre attaché au *mandir* de Calcutta.

IV.

Livrés à eux-mêmes, les néo-brahmaïstes s'abandonnèrent à une exubérance de vie religieuse que Keshub s'efforça, non pas de modérer, mais de régulariser par l'institution de rituels conformes à l'esprit de la nouvelle association. Désormais, le service hebdomadaire du Bharatbharsia Somaj consista en une simple succession d'hymnes, de prières, de méditations, de prêches et de lectures indifféremment empruntées aux Védas, à l'ancien et au Nouveau-Testament, au Coran et au Zend-Avesta. Le service hebdomadaire, qui resta fixé au dimanche pour correspondre au chômage réglementaire introduit par les Anglais dans les habitudes de l'Inde, fut complété par un « service de famille » que chaque brahmaïste pouvait quotidiennement célébrer dans sa maison. Quant aux rituels précédemment en usage pour les cérémonies de l'initiation, du mariage, de la crémation, du *jatkarna* (actions de grâces après la naissance d'un enfant) et du *namkaram* (collation du nom), ils furent simplement modifiés par l'élimination des formules en désaccord avec le programme de la réforme, et la cérémonie du *shradh*, en mémoire des défunts, qui était intimement liée à la théorie de la métempsycose, fut complètement remaniée dans le sens des doctrines professées par le brahmaïsme sur les destinées futures de l'âme. Enfin Keshub fonda une série de *brahmostabs* (fêtes du Seigneur) qui reviennent à des époques périodiques et se prolongent une journée entière.

Voici, d'après l'*Indian Mirror* du 22 août 1871, la description d'une de ces fêtes, qui prouve tout au moins pour la ferveur des assistans. A six heures précises, un hymne fut entonné en chœur dans la galerie supérieure du mandir pour annoncer la solennité du jour. D'autres suivirent, avec accompagnement d'harmonium, et ainsi, d'hymne en hymne, l'on atteignit le moment de l'office, qui, en y comprenant le sermon, dura de sept jusqu'à dix heures. Une partie de la congrégation se retira alors pour prendre quelque repos, mais le reste entoura le *védi* pour demander au ministre des éclaircissemens sur divers points de son sermon. A midi, comme l'assemblée se retrouvait au complet, quatre pandits vinrent successivement réciter des textes sanscrits. A une heure, le ministre donna une conférence sur les quatre points suivans : 1° le Véda est inférieur à la véritable Écriture où se révèle le Dieu éternel; 2° le sage

doit partout rejeter l'erreur et retenir la vérité; 3° de toutes les Écritures, grandes et petites, extrais l'essence, car c'est la vérité. 4° pour trouver Dieu, adresse-toi à la fois aux Écritures, aux sages et à ta conscience. — Vinrent alors plusieurs thèses philosophiques et religieuses exposées par leurs auteurs. — Des hymnes, des méditations et des prières en commun conduisirent l'assistance jusqu'aux approches de sept heures, où devait se célébrer l'initiation de sept nouveaux brahmaïstes. Cette cérémonie, entrecoupée d'un sermon, ne se prolongea pas moins de deux heures, et l'assemblée qui, à en croire le chroniqueur, ne donnait aucun signe de fatigue après ces quinze heures de dévotion continue, se sépara en chantant qu'elle n'en avait pas encore assez : *The heart wishes not to return home!*

Ces fêtes paraissent avoir exercé une influence qui peut seulement s'expliquer par le caractère contagieux du mysticisme même le plus spiritualiste. « Le changement produit chez certaines personnes par nos brahmostabs, écrivait en 1868 Protab-Chunder-Mozoumdar, reste vraiment merveilleux. Hommes et femmes y sont comme saisis d'une pieuse contagion; chaque fois, de nouveaux adeptes y sont acquis, d'anciens membres réconfortés et régénérés. Les brahmaïstes qui veulent savoir ce que c'est de voir et de sentir Dieu n'ont qu'à suivre un brahmostab. » Parfois, à l'issue de la cérémonie, les assistans se formaient en cortège et, leur ministre en tête, parcouraient les rues du quartier indigène en chantant des hymnes à la gloire du Dieu unique. — Pour juger ces démonstrations, on doit se reporter au milieu dans lequel elles s'accomplissaient. Rien n'était plus propre à populariser rapidement l'église déiste parmi les indigènes et à lui donner sur les esprits hindous l'ascendant mystique qui lui avait manqué jusque-là.

Le Bharatbharsia Somaj rallia à son organisation la grande majorité des somajes qui existaient déjà en province, et bientôt le chiffre de ses adhérens dépassa la force numérique de l'association primitive. Il y avait toutefois un obstacle légal qui écartait du brahmaïsme militant nombre d'esprits déjà gagnés à ses doctrines. La législation de l'Inde n'admettait que le mariage religieux, c'est-à-dire le mariage régulièrement célébré suivant les rites d'une religion reconnue. Quelle était dès lors la valeur d'unions célébrées entre Hindous, sans les formalités requises par le rituel de leur religion traditionnelle? On vit bientôt l'importance de cette question par une consultation de l'avocat-général de l'Inde, portant que les mariages brahmaïstes n'étaient pas valides et que les enfans issus de ces unions restaient illégitimes. Aussitôt les brahmaïstes s'empressèrent de pétitionner pour que le gouvernement mît leur nouveau rite sur

le pied des rites hindous. Rien de plus fondé en équité, rien de plus simple en apparence. Dès 1808, malgré la réserve avec laquelle le législateur anglais se hasarde, surtout chez les sujets d'Asie, à intervenir dans le développement des traditions et des coutumes nationales, sir H. Sumner Maine, qui dirigeait le département de la justice dans le cabinet du vice-roi, avait proposé un bill qui, dépassant même le but des pétitionnaires, introduisait le mariage civil à titre facultatif parmi les indigènes de l'Inde. Mais le projet souleva chez les orthodoxes de tous les cultes reconnus des protestations qu'en Europe nous connaissons de longue date. Parsis et brahmanes oublièrent leurs controverses pour dénoncer à l'unisson le péril qu'allaient courir la religion, la famille et la société, si l'on autorisait leurs coreligionnaires à se passer du prêtre dans l'acte le plus solennel de la vie. En présence de cette agitation, le gouvernement retira le bill, et ce fut seulement après deux années d'intervalle, au commencement de 1871, que le successeur de sir H. Sumner Maine, H. Fitzjames Stephen, déposa un nouveau projet, le *Brahmo Marriage Act*, rédigé cette fois dans les termes réclamés par les brahmaïstes. En y donnant la consécration légale au rituel de Keshub-Chunder Sen, le gouvernement sanctionnait du coup certaines réformes d'une haute importance pour l'Inde. Ainsi l'on exigeait la constatation du consentement de la femme, condition inconnue jusque-là dans les mariages hindous. Une autre innovation non moins importante, également adoptée sur l'initiative de Keshub-Chunder-Sen, qui prêchait depuis longtemps contre le fléau des mariages prématurés, établissait un minimum d'âge fixé à dix-huit ans pour les garçons et à quatorze pour les filles. — Enfin le bill introduisait la monogamie dans les codes hindous, en la rendant obligatoire pour tous ceux qui contracteraient mariage sous le bénéfice des présentes dispositions.

Bien que confiné à une secte spéciale, le nouveau bill rencontra la même opposition que le précédent, et, détail caractéristique, parmi ses adversaires les plus acharnés se trouvaient les membres de l'Adi-Somaj. Deux mille soi-disant brahmaïstes pétitionnèrent même au conseil législatif de l'Inde pour qu'il rejetât le projet comme inutile, exorbitant et dangereux. On adopta alors un moyen terme entre le système de M. Stephen et celui de sir H. Sumner Maine. Le conseil législatif effaça du bill le nom des brahmaïstes et le rendit applicable sous le nom de *Native Marriage Act*, « à toute personne ne professant ni le christianisme, ni le judaïsme, ni le mahométisme, ni le parsisme, ni le bouddhisme, ni la religion des Sikhs ou des Jènes, » énumération négative qui avait pour but de rassurer les sectateurs de ces différens cultes contre l'abandon de leurs autels par des fiancés sceptiques ou impatiens.

V.

La véhémence même de l'opposition que les néo-brahmaïstes avaient eue à vaincre pour faire admettre la validité de leurs mariages ne pouvait que servir leur propagande en signalant leur groupe à tous ceux qui, comme autrefois Keshub-Chunder-Sen, cherchaient un centre de rénovation religieuse et sociale. Dès son retour du voyage qu'il fit en Angleterre avec quatre disciples, à la fin de 1870, Keshub avait fondé à Calcutta l'*Indian Reform Association*, « en vue de poursuivre la réforme morale et sociale des natifs de l'Inde. » Ouverte à tous les indigènes sans distinction de races ni de cultes, mais composée en majeure partie de brahmaïstes, elle fut subdivisée en cinq sections sous les dénominations suivantes : 1° amélioration du sort des femmes; 2° éducation; 3° littérature à bon marché; 4° tempérance; 5° bienfaisance. — A partir de 1871, nous retrouvons cette association à la tête de toutes les entreprises qui poursuivent la régénération matérielle et morale de l'Inde, depuis l'éducation de la femme, le grand désidératum de la société indigène, jusqu'à la répression de l'ivrognerie, cette récente importation des vices anglais sur les bords du Gange. La propagande sociale et le prosélytisme religieux du brahmaïsme se prêtaient du reste un mutuel appui. De toutes parts, on accourait écouter la parole ardente et inspirée de Keshub, qui dans certaines circonstances réunit des auditoires de deux à trois mille personnes. En même temps, d'innombrables *tracts*, renfermant des prières, des sermons, des conférences, des dissertations morales ou philosophiques, étaient distribués dans le pays avec cette infatigable prodigalité dont nos réformateurs avaient pris le secret aux sociétés bibliques de l'Angleterre.

Mais c'est surtout par les missionnaires que le brahmaïsme a étendu ses conquêtes dans l'intérieur de la péninsule. Ces missionnaires, formés dans l'institut théologique du Brahma Somaj, ont pour double but d'entretenir la foi chez les fidèles et de la répandre chez les incroyans. Chaque année, vers l'époque du principal brahmostab, ils se réunissent en conférence à Calcutta, d'où ils se répandent ensuite jusqu'aux extrémités de l'Inde, suivant un itinéraire tracé d'avance, inspectant les congrégations déjà établies et s'efforçant partout d'en fonder de nouvelles. Leurs familles restent à la charge de la communauté, afin qu'ils puissent se vouer tout entiers aux intérêts de l'église. S'arrêtant là où ils peuvent espérer une audition sympathique ou seulement attentive, ils prêchent la bonne parole sur les places publiques, dans les foires, sous un arbre, au bord d'un étang, ou bien ils chargent un de leurs core-

ligionnaires de rassembler quelques amis dans sa demeure, à portes fermées. Dès qu'ils ont ainsi réuni un premier noyau d'adeptes, ils l'organisent en une congrégation régulière qui s'occupe aussitôt de réunir des fonds pour s'édifier un *mandir*.

Ce n'est pas que les brahmanes et en général les Hindous orthodoxes n'essaient de leur susciter des obstacles de toute nature. Plus d'une fois, surtout au Bengale, on a vu la populace insulter et disperser les réunions brahmaïstes, envahir même et incendier le local, après avoir maltraité les assistans, comme il est arrivé à Cagmari en 1871. Mais ces violences, qui répugnent aux mœurs hindoues, sont assez rares. L'opposition se manifeste plus fréquemment par une de ces excommunications sociales que la loi est impuissante à prévoir et à réprimer. Il y a quelques années, il se forma dans le Bengale une association dont les membres s'engageaient à rompre toute relation avec les adeptes du brahmaïsme, ceux-ci fussent-ils leurs plus proches parens. Dans certaines localités, on a vu les barbiers, les blanchisseurs, les boutiquiers se mettre en grève contre les brahmaïstes de leur clientèle; de pareils faits n'ont d'ailleurs rien de particulier à l'Inde, car ils se produisent tous les jours aux dépens des libres penseurs égarés dans les villages catholiques des Flandres belges.

Ces persécutions, directes ou indirectes, ne firent toutefois que favoriser la propagande du brahmaïsme. L'année 1876, il se constitua vingt nouveaux somajes, ce qui porta leur nombre pour toute l'Inde à cent vingt-huit; sur ce chiffre, soixante et un se trouvaient dans le Bengale. Certaines villes, comme Bengalore, Allahabad, Cuttack et la colonie française de Chandernagor en possédaient même deux. A Bengalore, des officiers du cantonnement indigène établirent, en outre, un somaj militaire avec une école pour les filles de soldats. A Lahore, la femme du ministre ouvrit un somaj exclusivement féminin, où elle célébrait elle-même le culte. Dans d'autres localités, les femmes ont renoncé, depuis cette époque, à une place séparée pendant les offices, pour se mêler à l'assistance masculine, comme dans les églises chrétiennes.

En général, l'influence exercée par chaque somaj dépend moins du chiffre de ses membres que de leur activité et de leur énergie. Souvent les congrégations, surtout parmi les localités éloignées de la capitale, deviennent des centres de rayonnement qui envoient des missionnaires dans leur voisinage et organisent des écoles de divers degrés, des bibliothèques publiques, des sociétés de secours, etc. Les plus importantes ont généralement un organe dans la presse locale. En 1877, on tenta de réunir à Calcutta, en assemblée générale, les délégués de toutes les congrégations affiliées au Brahma Somaj de l'Inde. Cette réunion se tint le 23 septembre sous la pré-

sidence de Keshub. On y jeta les bases d'une organisation représentative destinée à régir les intérêts communs de l'église. L'assemblée devait se retrouver l'année suivante pour achever ce travail de constitution. Mais c'était compter sans les incidens qui allaient mettre en péril, sinon la cause du brahmaïsme, du moins l'unité de l'église et le prestige de son fondateur. C'est souvent à l'heure de leur plus grande prospérité que les sectes, comme les partis, se trouvent compromis par l'exagération des principes mêmes qui ont fait leur grandeur et leur force.

VI.

A première vue, la théologie du brahmaïsme, en dépit de sa filiation historique, se rattache moins à l'école éminemment panthéiste du Védanta qu'à la philosophie du sens commun, popularisée en Angleterre par les travaux de l'école écossaise. D'après le Brahma Dharma, l'homme a deux sources de connaissance : le témoignage des sens et les révélations de la conscience ; — deux méthodes pour arriver à la certitude, l'observation externe qui démontre, par le tableau de l'univers, la nécessité d'une cause première ou loi suprême, communément désignée par l'expression de Dieu, et l'observation interne, qui établit l'existence de vérités absolues, universelles, primordiales, inscrites dans la raison humaine indépendamment de toute démonstration, mais susceptibles de développement et de culture suivant les règles de la logique. C'est parmi ces vérités que la religion naturelle trouve sa notion première de Dieu, de l'âme et de la morale. « L'intuition, dit le Brahma Dharma, est la racine du brahmaïsme. » Le Dieu du brahmaïsme, c'est donc « l'être par excellence, infini dans le temps et dans l'espace, créateur et régulateur de tout ce qui est à la fois juste et miséricordieux. » Quant à l'âme, — et c'est ici surtout que le brahmaïsme se sépare radicalement des doctrines panthéistes, — Dieu l'a créée, comme toute chose matérielle ou immatérielle, mais, si elle a eu un commencement, elle n'aura pas de fin. Dieu seul est éternel ; l'âme n'est qu'immortelle. A la dissolution de l'organisme qu'elle anime, elle quittera les régions terrestres avec ses vertus et ses vices, pour poursuivre indéfiniment dans d'autres sphères la lutte pour la vérité et la perfection. C'est ainsi qu'il faut entendre ce précepte du Brahma Dharma, que « le paradis du brahmaïste consiste en la compagnie de Dieu. » — Dans une conception aussi élevée de nos rapports avec Dieu, la « voie du salut » est forcément la poursuite de l'idéal par la recherche du vrai et par la pratique du bien. Toutefois le brahmaïsme ne serait pas une religion s'il n'y ajoutait la nécessité d'un culte pour permettre à ses adeptes d'entrer en

communion avec l'absolu, — culte que, à vrai dire, il fait consister tout entier, non dans la forme des rites, mais dans la valeur des sentimens condensés sous forme d'adoration et de prière. C'est surtout à la prière individuelle et spontanée qu'il assigne un rôle important dans sa liturgie, non en vue de demander une modification miraculeuse des lois naturelles ou même de détourner l'expiation des fautes commises, mais afin de procurer au pécheur purifié par le repentir la force de ne plus retomber dans ses anciens égaremens. « Le brahmaïsme, dit le Brahma Dharma, est distinct des autres religions et cependant il est l'essence de toutes... Les hommes de toute contrée et de toute race qui professent cette religion naturelle sont des brahmaïstes. »

Sur cette théologie aussi simple que rationnelle, Keshub vint malheureusement greffer des théories qui sont une réaction peut-être inconsciente du mysticisme hindou contre la rigidité des tendances rationalistes développées dans le brahmaïsme au contact de la philosophie européenne. Dans un sermon sur les « grands hommes » qui fit beaucoup de bruit à Calcutta, en 1866, il cherche à établir qu'outre la conscience et la nature il existe un troisième canal par où Dieu se révèle à l'esprit humain. C'est l'action des hommes providentiels qui représentent particulièrement « Dieu dans l'histoire. » Les bienfaiteurs et les réformateurs de l'humanité, ajoutait-il, peuvent donc être regardés comme des incarnations divines, non dans l'acception vulgaire qui prête à l'être infini une enveloppe humaine, mais en ce sens que Dieu, présent dans chaque homme, se manifeste davantage chez certaines natures d'élite. « Que les églises aujourd'hui hostiles interprètent de la sorte le dogme de leurs hommes-Dieu, et rien n'empêchera plus qu'elles ne s'unissent par les liens de la foi en un père commun, ainsi que de l'estime et de la gratitude pour leurs prophètes respectifs. » — C'était là une conclusion fort élevée; mais, par les développemens qu'il donnait à sa définition des hommes providentiels, Keshub en faisait une classe d'esprits à part, intermédiaires entre la masse et Dieu, supérieurs aux lois apparentes de la morale universelle, et infaillibles dans leur conduite, lorsqu'ils agissaient sous le coup d'une inspiration divine.

A quels signes reconnaîtra-t-on les élus de la Providence? — Keshub n'en dit rien; il se borne à expliquer que ce rôle de prophète peut devenir l'apanage de quiconque, par l'application et l'intensité de sa prière, sait en quelque sorte prendre possession de la divinité. « L'inspiration et la prière, dit-il dans un sermon *sur l'inspiration*, sont deux faces du même phénomène de la vie spirituelle. Dans la mystérieuse unité de cette action réciproque entre l'esprit de l'homme et l'esprit de Dieu, c'est à peine si la cause

et l'effet peuvent se distinguer. A peine le cœur s'est-il entr'ouvert par la prière qu'il éprouve les atteintes de l'inspiration, comme le doigt ressent une brûlure quand il se met en contact avec le feu. La conséquence est immédiate, inévitable, nécessaire... Par l'inspiration, Dieu agit sur l'âme ; mais l'*âme à son tour réagit sur Dieu :* de là une suite d'actions et de réactions qui remuent l'âme dans ses profondeurs ; elle projette jusqu'à Dieu son amour, sa gratitude, son énergie, qui lui sont renvoyés avec un redoublement de grâce et de puissance. Ainsi, d'une union à peine sensible avec Dieu nous nous élevons graduellement à cet état d'inspiration où notre volonté s'absorbe complètement dans la Divinité. Heureux celui qui a réalisé cet état, ne fût-ce qu'une fois dans sa vie!.. Par l'inspiration, l'homme de Dieu sent sa propre personnalité, qui fait place à la vie divine. Le vieil homme meurt et disparaît; c'est un homme régénéré qui lui succède. Mais l'inspiration va même plus loin : l'esprit inspiré ne se contente pas de dépouiller le vieil homme et de revêtir un homme nouveau : *il aspire à revêtir la Divinité.* Oui, c'est avec la plus profonde humilité que je le déclare : il est possible à l'homme de revêtir la Divinité, lorsque notre *moi* est complètement absorbé dans la conscience divine, que nous ne sommes plus maîtres de nous-mêmes, que toutes nos pensées, nos paroles, nos actions sont le souffle même de l'Esprit-Saint. C'est le spectacle que nous offrent les grands prophètes des anciens jours : ils se sentaient forts de la force de Dieu, purs de sa pureté, et c'est à lui qu'ils faisaient remonter tout honneur et toute gloire. »

On retrouve bien dans ce langage entremêlé de tableaux extatiques et d'évocations ardentes qui rappellent les visions de Dieu chez nos mystiques du moyen âge, un descendant de la race contemplative et exaltée qui déifia la prière sous le nom de Brahma et soumit la volonté des dieux aux incantations des hommes. Sans doute, Keshub se défend de verser dans le panthéisme, qu'il accuse d'avoir « déshonoré Dieu et dégradé l'homme, » en sapant dans la société hindoue les fondemens de la morale et de la vraie religion : « Dans le panthéisme, dit-il, l'homme, avec toute son impureté, se figure qu'il est Dieu. Dans notre déisme, la volonté humaine purifiée se conforme tellement à la volonté divine qu'elle devient une avec elle. Le paradis du déiste n'est pas l'absorption dans l'essence divine, mais l'annihilation de l'égoïsme (*ahankar*). Au plus haut degré de l'inspiration, notre unique dogme se traduit par la parole : « Seigneur, que ta volonté soit faite ! » Il n'en est pas moins vrai qu'en assignant ainsi à l'homme, comme but suprême, l'union avec Dieu par le renoncement et l'extase, Keshub fournissait un dangereux aliment à l'esprit d'ascétisme et de contemplation si puissant chez

ses compatriotes, en même temps que, par sa théorie de l'*adesh*, c'est-à-dire de l'inspiration directe et spéciale, il plaçait les écarts de la conscience individuelle au-dessus des lois générales de la logique et de la morale.

Vers la fin de 1875, il se forma dans la congrégation de Calcutta un mouvement dit *bairagya* (renoncement), « en vue de faciliter la disparition des obstacles que les passions charnelles opposent au progrès moral et religieux. » Ses adeptes furent répartis en quatre ordres ou sections : *yoga* (communion avec Dieu); — *bhakti* (amour de Dieu) ; — *gyan* (recherches sur Dieu); — *shaba* (service de l'humanité). Ces quatre ordres comprenaient chacun deux degrés : l'initié ou novice et le « parvenu » (*sibha*); ce dernier grade donnait à celui qui en était revêtu une autorité spéciale sur ses coreligionnaires : « Il y aura désormais une différence entre vous et ceux qui vous entourent, disait l'officiant au néophyte. Le message de lumière viendra par votre entremise, et ils auront à le recevoir de vous. » — On voit là, pris sur le fait, comment naît, même dans les cultes originairement les moins dogmatiques et les moins ritualistes, cette distinction entre clercs et laïques qui finit par engendrer les théocraties sacerdotales, si rien n'en vient entraver le complet développement.

Une preuve du péril qui menaçait le Brahma Somaj de l'Inde, c'est que les deux premières sections, où dominait l'esprit contemplatif, absorbèrent immédiatement toute l'activité de la congrégation au détriment des études philosophiques et littéraires, ainsi que des institutions de réforme sociale. Dès 1876, Keshub interrompt ses conférences publiques et passe la majeure partie de son temps dans un jardin des environs de Calcutta pour s'y livrer à la contemplation et à la prière avec ses principaux disciples, assis, pendant des heures entières, sous les arbres, sur des nattes ou sur des peaux de tigre. Dans l'annuaire de 1877, Protab-Chunder-Mozoumdar, — qui néanmoins partageait les tendances de Keshub, — se plaint de l'abandon où ses compagnons commencent à laisser « les utiles élémens de vie, de pensée et de sentiment introduits par l'influence occidentale. » Dans son rapport de l'année suivante, il constate à regret que les écoles du Bharatbharsia Somaj sont en décadence. En 1877, s'était fermé le *Brahmo Niketan*, sorte de pension-modèle où l'on recevait les étudians brahmaïstes, et, quelques mois plus tard, l'école normale des filles, fondée par Keshub, se vit retirer, pour cause d'insuffisance, le subside du gouvernement. — Il y avait bien, dans la congrégation de Calcutta, quelques esprits sobres, qui réagissaient contre cette fâcheuse tendance; mais ils n'y gagnaient que d'être accusés de tiédeur ou de jalousie. Déjà plusieurs années auparavant, des adversaires de

Keshub, prenant texte de sa doctrine sur les prophètes, non moins que des témoignages de vénération qu'une partie de ses disciples lui prodiguaient à la mode orientale, l'avaient accusé de vouloir ressusciter à son profit la théorie des incarnations divines. Mais l'exagération même de ce reproche avait contribué à affermir son influence, tant à Calcutta qu'en province, et, plus que jamais, il semblait personnifier toute son église, lorsque l'événement dont il nous reste à parler ouvrit les yeux à quiconque n'était pas complètement envahi par la contagion de ces extravagances mystiques.

VII.

Vers la fin de l'année 1877, le bruit se répandit à Calcutta que le maharajah de Couch-Behar allait épouser la fille de Keshub-Chunder-Sen, bien que ce prince appartînt à une autre subdivision de la caste brahmane. Il y a dans l'histoire de ce mariage nombre d'incidens qui jettent un jour curieux sur la vie domestique de l'Inde. Le Couch-Behar est un état tributaire de l'empire anglo-indien, situé dans le nord du Bengale, au pied de l'Himalaya, avec une superficie de 1,292 milles carrés et une population de 532,565 âmes. Son souverain, encore mineur, avait reçu par les soins du gouvernement anglais une éducation libérale, qui l'avait plus ou moins affranchi des préjugés de caste et de religion. C'est à Calcutta, dans une famille de brahmaïstes, qu'il avait rencontré pour la première fois la fille de Keshub, et on pouvait espérer que cette union, tout en accroissant l'influence sociale du réformateur, achèverait de gagner le jeune prince aux principes du brahmaïsme, si même elle ne devait l'amener un jour à jouer dans ses états le rôle d'un Asoka ou d'un Constantin. Cependant la nouvelle de ce mariage ne fut pas accueillie parmi les brahmaïstes avec l'enthousiasme qui était à supposer. Le rajah ne comptait que quinze ans et la jeune fille treize, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre n'avaient atteint l'âge exigé par le *Native Marriage Act*, et l'on se rappelle que Keshub avait été un des premiers à réclamer cette disposition, en vue de couper court aux mariages prématurés. A la vérité, la loi n'était applicable ni au territoire de Couch-Behar, ni à la personne de son souverain. Mais était-ce un motif pour ne pas respecter une disposition dont l'introduction dans l'acte de 1872 avait été regardée comme une des conquêtes sociales les plus importantes du brahmaïsme? Bien plus, si le mariage ne devait pas se célébrer suivant les clauses du *Native Marriage Act*, il ne restait qu'à employer le rituel hindou, plus ou moins expurgé de ses formules polythéistes, ainsi que cela se pratiquait dans l'Adi Somaj, et il ne fallait pas oublier

que ce rituel, outre qu'il comportait plusieurs cérémonies en contradiction avec l'esprit du néo-brahmaïsme, laissait la porte ouverte à la polygamie et à d'autres abus encore. Si le jeune rajah était un véritable brahmaïste, que ne rendait-il le *Native Marriage Act* exécutoire dans ses états, et que n'attendait-il une année de plus pour se marier conformément aux principes de ses coreligionnaires, après avoir atteint la majorité matrimoniale prescrite par la loi?

Keshub-Chunder-Sen, qui était entré en rapports avec le député-commissaire de Couch-Behar, fonctionnaire anglais investi de la tutelle du jeune rajah, avait d'abord subordonné son consentement aux conditions suivantes : 1° le maharajah adhérerait explicitement au brahmaïsme; 2° le mariage serait célébré suivant le rite du Bharatbharsia Somaj, sauf à y intercaler telles formalités locales ou traditionnelles qu'on jugerait nécessaires, pourvu qu'elles n'impliquassent aucune pratique idolâtre; 3° la noce serait retardée jusqu'à la majorité matrimoniale des deux époux. — Sur les deux premiers points il obtint toutes les promesses qu'il voulut; mais à l'égard du troisième, il reçut du gouvernement anglo-indien la réponse que le rajah, ayant formé le projet d'un prochain voyage en Angleterre, devait absolument être marié avant son départ, sauf à différer jusqu'à son retour la consommation du mariage. Keshub céda, et, le 9 février 1878, l'*Indian Daily News* de Calcutta annonça officiellement que la noce aurait lieu à Couch-Behar, dans les premiers jours de mars. Aussitôt les protestations de pleuvoir chez Keshub. En huit jours, il n'en reçut pas moins de quarante-quatre, l'une signée par vingt-trois de ses principaux disciples de la capitale, une autre par les étudians de Calcutta, une troisième par les dames brahmaïstes; — trente au moins venaient de différentes congrégations provinciales. En même temps se constituait, dans la congrégation de Calcutta, un comité « pour veiller aux intérêts du Brahma Somaj pendant la crise actuelle. » Ce comité convoqua immédiatement à l'hôtel de ville plusieurs meetings, dont l'un, composé, suivant l'*Indian Daily News*, d'au moins trois mille personnes, condamna formellement le mariage projeté, en ajoutant, dans une résolution votée à une forte majorité, que, « par son rôle dans cette affaire, comme par son dédain de l'opinion, le secrétaire du Bharatbharsia Somaj a perdu ses droits à la confiance de l'association. » La veille de cette réunion, Keshub était parti pour Couch-Behar avec sa fille et une nombreuse suite.

Sa situation était plus délicate encore qu'on ne le pensait à Calcutta. Il existait à la cour de Couch-Behar, comme dans la plupart des principautés indigènes, deux partis : le parti réformateur, plus ou moins directement encouragé par le gouvernement anglais, qui

dirigeait l'administration pendant la minorité du souverain, et le parti orthodoxe, ouvertement soutenu par les princesses de la maison royale, les *ranies*. Alors que les fêtes préliminaires avaient déjà duré cinq jours, la mère et la grand'mère du jeune prince firent savoir, à l'instigation de leurs pandits, que Keshub, ayant perdu sa caste, ne pouvait assister à la cérémonie nuptiale dans l'enceinte consacrée, — que les brahmanes revêtus du cordon symbolique seraient seuls admis à officier, — qu'on retrancherait du rituel toutes les expressions introduites par les brahmaïstes, y compris le passage relatif au consentement de la fiancée, — enfin que les époux auraient à célébrer le *hom* (adoration du feu). — Ces prétentions furent communiquées à Keshub dans la soirée du 4 février. Toute la journée suivante se passa vainement à chercher une transaction; cependant Keshub, pour ne pas interrompre le cours régulier de la noce, avait déjà livré sa fille au cortège qui devait la remettre entre les mains des *ranies*, lorsque, poussé à bout par les exigences des pandits, il déclara préférer la rupture du mariage, quelque scandale qu'il dût en résulter. Mais on lui répondit qu'il était trop tard et qu'on ne lui rendrait pas sa fille, s'il ne consentait à supporter les premiers frais de la noce, — un lac et demi de roupies, — soit *trois cent soixante-quinze mille francs!* Un instant, il voulut passer outre, mais ses amis le calmèrent, et grâce à l'intervention du député-commissaire, un arrangement fut conclu sur les bases suivantes : la fiancée serait conduite à l'autel par son oncle, Khrisna-Bihari-Sen, brahmaïste qui n'avait point perdu sa caste; on suivrait le rituel primitivement arrêté entre les négociateurs; la jeune épouse pourrait se retirer après cette partie de la cérémonie, et le *hom* serait célébré en présence du rajah seul.

Il était deux heures du matin quand se terminèrent ces pourparlers qui duraient, sans interruption, depuis la veille à l'aube. On se rendit immédiatement dans la cour d'honneur qui avait été aménagée pour la cérémonie. Les brahmaïstes, auxquels on avait solennellement promis de n'introduire aucun symbole d'idolâtrie furent désagréablement surpris d'y rencontrer certains objets de forme équivoque, tels que des jarres d'eau à demi recouvertes par des feuilles de bananier et surtout deux espèces de piliers, hauts d'un mètre et demi, enveloppés dans des couvertures de drap rouge. C'étaient probablement les images de Har et de Gouri, divinités tutélaires des mariages hindous, qu'on avait ainsi trouvé moyen d'inviter *incognito* à la noce. Cependant le député commissaire apaisa tant bien que mal les défiances des brahmaïstes, et la cérémonie se poursuivit sans encombre, jusqu'au moment où les amis de Keshub voulurent réciter les prières de leur liturgie. Leurs voix furent couvertes par les clameurs de l'assistance, et ce fut dans les

appartemens privés du prince que dut se passer l'échange des vœux, formalité particulièrement désagréable aux Hindous de la vieille roche.

Une semaine plus tard, le jeune maharajah prenait la route de Calcutta pour s'embarquer à destination de l'Europe. Ce voyage, qui devait compromettre ses privilèges de caste, causait aux orthodoxes de Couch-Behar une impression peut-être plus pénible encore que son mariage avec la fille d'un brahmaïste. Une dépêche, publiée par l'*Indian Mirror* du 13 mars, rapporte qu'à l'annonce de son départ les *ranies*, affolées de douleur, s'étaient frappé la tête contre les murs, « au point de saigner abondamment, » et que le prince avait dû chercher un refuge contre leur désespoir dans la résidence du député-commissaire, sans même se hasarder à leur faire ses adieux. Voici du reste un passage de la pétition que ces princesses adressèrent aussitôt au commissaire de Couch-Behar : « Nous sommes de pauvres femmes sans appui. Vous êtes sage et puissant. L'honneur et le prestige de notre maison se trouvent entre vos mains. Nous réitérons nos supplications pour que vous n'envoyiez pas en Angleterre, contrairement au vœu de tous, un prince qui est encore mineur. Ses serviteurs ont tous pris la fuite ; son cuisinier refuse de le suivre, et nous ne pouvons pas lui en trouver d'autre parmi les hommes de sa caste. Si vous n'êtes pas insensible à cette dernière considération, si importante au point de vue de notre caste et de notre religion, nous vous prions de transmettre immédiatement cette pétition au gouverneur du Bengale. Quand notre caste et notre religion, la vie présente et la vie future, sont également en danger, toutes impuissantes et isolées que nous soyons, nous en appellerons, s'il le faut, jusqu'au trône brillant de l'impératrice de l'Inde. » — Il convient d'ajouter que les autres parens du rajah s'étaient même abstenus de paraître à son mariage.

Tous ces incidens, si ridicules et futiles qu'ils puissent paraître à distance, n'ont rien d'extraordinaire pour quiconque réfléchit au caractère profondément formaliste de l'antique société hindoue subitement mise en contact avec les influences dissolvantes de la civilisation européenne. Quand on voit les difficultés, sinon la défaveur, que les unions mixtes rencontrent, même dans un grand nombre de pays où existe le mariage civil, on ne peut être surpris de l'importance attachée aux moindres formalités qui devaient faire de cette union princière un mariage hindou ou un mariage brahmaïste. On ne s'étonnera pas davantage d'apprendre qu'orthodoxes et réformateurs se trouvèrent également désappointés du résultat. Les Hindous se plaignaient qu'on eût omis, au profit d'un culte hérétique, certaines formalités essentielles de leur liturgie ; les

brahmaïstes déploraient, de leur côté, qu'on eût sanctionné un mariage prématuré, transigé avec l'esprit de caste, et subi des rites de l'idolâtrie. — A notre avis, il ne faut pas juger avec trop de sévérité la conduite de Keshub en cette circonstance, car il lutta de son mieux, comme nous l'avons vu, pour maintenir l'intégrité des principes brahmaïstes. Mais là où un simple particulier serait excusable de transiger, pour les questions de formes, avec les exigences du milieu et du moment, un chef d'école est tenu, même dans sa vie privée, à une logique plus rigoureuse. Le premier soin de quiconque veut exercer un ascendant religieux ou politique sur ses concitoyens doit être de conformer sa vie privée à sa vie publique, ses actes à ses enseignemens. En violant, dans sa propre famille, les principes qu'il avait soutenus à l'usage des autres, le réformateur, — qui s'était séparé de l'Adi Somaj avec tant d'éclat parce qu'on ne s'y montrait pas assez dégagé des traditions et des préjugés hindous, — avait commis une de ces inconséquences que la nécessité même ne suffisait pas à justifier, et ce fut bien pis encore, lorsque pour se défendre des attaques qui l'assaillirent à son retour, il se retrancha derrière sa fameuse doctrine de l'*adesh*, affirmant avoir agi suivant l'inspiration directe de Dieu. Devant cet étrange plaidoyer, nul, même parmi ses adversaires, n'a révoqué en doute sa bonne foi, — et c'est à coup sûr un des plus beaux hommages qu'on ait rendus à son caractère, — mais sa sincérité même ne faisait que mieux ressortir les périls d'un pareil système, ainsi que l'urgence de le répudier hautement, si l'on voulait sauver le brahmaïsme d'une ruine prochaine et inévitable (1).

A Calcutta, les meetings succédaient aux meetings. En province, sur cinquante-sept somajes qui firent connaître leur opinion au comité provisoire, cinquante avaient blâmé le mariage, et vingt-six avaient même demandé la déposition immédiate de Keshub. Un instant, celui-ci parut prêt à se retirer volontairement, mais, encouragé par un petit groupe de fidèles qui entendaient le sou-

(1) Au Brahmostab du 23 janvier 1879, Keshub a prononcé, sous ce titre étrange : *Suis-je un prophète inspiré?* un sermon, plus étrange encore, où, tout en repoussant le titre de prophète, il se proclame lui-même, « un homme à part, » investi d'une mission divine, favorisé, depuis son adolescence, de visions extatiques et de communications mystérieuses avec les anciens prophètes, voire avec Dieu : « Le Seigneur, ajoutait-il, m'a dit qu'il n'y aurait pour moi ni doctrine, ni *credo*, mais seulement une inspiration permanente et perpétuelle... En vérité, je ne suis à blâmer pour rien de ce que j'ai fait par l'ordre du Ciel. Si quelqu'un est à blamer, c'est le Seigneur, pour ce qu'il m'a enjoint et forcé de faire. C'est sur son commandement que j'ai agi, et je recommencerais dix mille fois aussi longtemps que je vivrai. » — Dans un autre sermon du 14 avril, *Qu'est le Christ?* il semble chercher à se rapprocher de l'unitarisme chrétien, en se déclarant le disciple du Christ, mais d'un Christ idéal qui, par l'annihilation de sa volonté, serait réellement devenu un avec son Père.

tenir envers et contre tous, il résolut finalement de tenir tête à l'orage. Il se refusa donc à réunir l'assemblée générale du Brahma Somaj, que réclamaient les opposans, et, lorsque la congrégation de Calcutta, dans un meeting qu'il avait convoqué lui-même pour le 21 mars, l'eut déclaré « impropre à remplir les fonctions de ministre dans le mandir de Calcutta, » il prétexta de certaines irrégularités dans l'inscription des votans pour contester la validité de cette décision, sans toutefois consentir à se représenter devant une nouvelle réunion. Le dimanche suivant, les deux partis se disputèrent le mandir, mais Keshub, ayant obtenu l'assistance de la police, resta maître du terrain. Les dissidens, renonçant alors à prendre possession du temple, se décidèrent à sortir du Bharatbharsia Somaj pour former une organisation nouvelle, le *Sadharan Somaj*, ou « Somaj universel. » Dès le 15 mai, les bases en furent arrêtées dans une réunion de plus de quatre cents brahmaïstes, présidés par un jeune indigène dont on vante fort le talent et l'éloquence, Ananda-Mohan-Bose. Voici en quels termes sobres et élevés le manifeste qui y fut adopté définit les principes de la nouvelle association et justifie indirectement sa rupture avec le Brahma Somaj de Keshub : « Nous tenons pour naturelle à l'homme la croyance en Dieu et en la vie future; nous considérons les rapports entre Dieu et l'homme comme directs et immédiats, c'est-à-dire que nous ne croyons à l'infaillibilité d'aucun livre, ni d'aucune écriture; tout livre qui renferme des vérités calculées pour ennoblir l'esprit ou élever le caractère est une écriture sainte pour le brahmaïste; quiconque enseigne ces vérités est pour lui un guide et un maître. Nous attachons une égale importance à la culture de la raison, de la conscience, du sentiment et de la foi. Nous considérons comme une calamité toute autorité absolue d'un homme dans une association religieuse, et, loin de réprouver la liberté de penser, nous la regardons comme une sauvegarde contre la corruption et la décadence. Toute doctrine qui fait d'un homme l'instrument du salut ou le lien nécessaire entre Dieu et nos semblables nous paraît indigne d'un déiste, et nous repoussons de nos rangs quiconque la professe. Enfin nous considérons comme un blasphème envers Dieu de revendiquer le privilège de l'inspiration divine pour tout acte contraire aux injonctions de la raison, de la vérité et de la morale. »

A la fin de septembre, le travail du comité provisoire était terminé, et le Sadharan Somaj se constituait définitivement avec le double caractère de congrégation brahmaïste pour Calcutta et de centre pour les congrégations affiliées de province. Toute son organisation est du reste calquée sur celle du Bharatbharsia Somaj, sauf qu'il a sérieusement appliqué le principe du gouvernement représen-

tatif, en remettant la direction suprême de ses affaires à un comité de quarante membres annuellement élus dans l'assemblée générale, plus un membre délégué par somaj affilié. Dès le début, vingt et un somajes de province adhérèrent à cette constitution, et nos derniers renseignemens portent que ce chiffre s'est considérablement accru, surtout si l'on y comprend les congrégations nouvelles formées sous les auspices du Sadharan Somaj. L'association possède désormais une imprimerie, ainsi que deux organes périodiques, et ses missionnaires parcourent les provinces avec une remarquable activité pour recruter de nombreux adhérens. Aussi semble-t-elle désormais appelée sans conteste à prendre la direction du mouvement que l'église de Keshub semble avoir perdue sans retour. Celui-ci, par les exagérations de son mysticisme, n'aura ruiné en définitive que son propre ascendant et sa propre position. Il faut toutefois reconnaître que c'est là un fait profondément déplorable, car nul n'a plus contribué aux progrès du brahmaïsme et nul n'était mieux en état d'y contribuer encore. Amis et ennemis, Anglais et indigènes, tous ceux qui ont eu des rapports avec Keshub s'accordent à le proclamer non-seulement l'un des esprits les plus distingués de l'Inde contemporaine, mais encore un caractère de trempe supérieure, un de ces hommes qui, selon les temps et les circonstances, peuvent devenir Bouddha, Mahomet ou Luther. Que ne s'est-il contenté du rôle modeste de ce dernier, au lieu d'oublier que le temps des avatars et des prophètes est passé sans retour, même dans l'Inde ! Il n'est pas plus possible de faire, en religion, du rationalisme avec de la révélation, qu'en politique de la liberté avec du despotisme.

VIII.

Le brahmaïsme représente la tentative la plus complète qui ait été faite jusqu'ici pour donner une forme pratique au rationalisme religieux. On peut en tirer ce double enseignement que non-seulement les principes de la religion naturelle suffisent à fournir les élémens d'un culte positif, mais encore qu'ils peuvent conduire jusqu'au mysticisme, du jour où ils laissent l'imagination prendre le pas sur la raison.

L'homme a des instincts religieux qui, comme toutes les aspirations de sa nature, réclament impérieusement satisfaction. Mais pour qu'ils puissent exercer une influence bienfaisante sur notre culture morale et intellectuelle, il est indispensable qu'ils se développent en harmonie avec nos autres facultés. En prenant des garanties, dans le manifeste cité plus haut, contre cette prépondérance du sentiment sur la raison, le Sadharan Somaj a en quelque sorte complété la doctrine du brahmaïsme, qui entre ses mains repré-

sente désormais un culte rationaliste et universel, sans les restrictions sociales de l'Adi Somaj ni les fantaisies théosophiques du Bharatbharsia. Il faut toutefois noter que seule une question de méthode le sépare de l'Adi Somaj, tandis qu'entre le Bharatbharsia et ses deux émules il y a une profonde divergence de principe. On peut même douter que le Brahma Somaj de l'Inde reste encore longtemps une église brahmaïste, car si Keshub-Chunder-Sen, abandonné sans contre-poids sur la pente de son mysticisme, continue à développer sa théorie de la médiation, — soit qu'il finisse par rentrer dans le giron du panthéisme védantique, soit qu'il en arrive à accepter une forme quelconque de christianisme révélé ou même à fonder un culte nouveau, — il n'aura bientôt plus rien de commun avec les principes de théologie naturelle qui constituent le fondement du brahmaïsme.

Déjà un certain rapprochement s'est opéré entre le Sadharan Somaj et l'Adi Somaj, qu'inspire toujours le vénérable Debendra-Nath-Tagore. Celui-ci a souscrit l'an dernier pour 7,000 roupies au mandir que s'élève le Sadharan Somaj, et lors d'un meeting tenu dans sa maison de Calcutta, au mois de janvier 1879, en l'honneur de Ram-Mohun-Roy, on a vu plus de mille brahmaïstes, appartenant aux deux somajes, fêter en commun la mémoire de leur illustre fondateur. Le babou Raj-Narain-Bose, à qui Debendra-Nath-Tagore a abandonné la présidence effective de sa congrégation, a même émis l'idée d'une entente entre les trois fractions actuelles du brahmaïsme sur les principes établis par Ram-Mohun-Roy. — Il y a eu, au mois de janvier dernier, un demi-siècle que ce dernier institua la société du Brahma Subha, et les brahmaïstes qui s'étaient préparés, sans distinction de nuances, à célébrer dignement cet anniversaire, n'auraient pu certes rendre à la mémoire de leur fondateur un hommage plus mérité et plus heureux. Mais les questions de principes qui les séparent, surtout en ce qui concerne l'église de Keshub, rendent une pareille union presque impossible, à moins de la faire reposer, comme remarquait le principal organe du Sadharan Somaj dans son numéro du 6 mars 1879, sur la simple communauté du sentiment religieux, abstraction faite de toute divergence en fait de dogmes, de rituels et de réformes sociales. Tel était au fond le programme adopté par Ram-Mohun-Roy avec une largeur de vues un peu méconnue par ses disciples immédiats, qui firent de l'infaillibilité des Védas une pierre angulaire de leur église.

Du reste, quelque organisation que revête le brahmaïsme, il représente incontestablement l'esprit actuel de la société indigène, et, à ce titre, il porte peut-être dans ses flancs l'avenir religieux de l'Inde. De l'Himalaya au cap Comorin, les vieux cultes se lézar-

dent et se désagrègent au contact de la civilisation européenne. Tout d'abord c'est la moralité privée qui semble en souffrir. De même qu'en Europe, l'émancipation religieuse des esprits y aboutit trop souvent à un scepticisme négatif qui se traduit par le dédain de l'idéal et la recherche exclusive des jouissances matérielles. Un certain nombre, sauvé de l'indifférentisme moral par la passion de la science, se rallie aux systèmes philosophiques les plus en vogue dans la société européenne, depuis le positivisme de Comte jusqu'au pessimisme de Schopenhauer, qui du reste a tant de points de contact avec la philosophie hindoue. Mais l'immense majorité demeure profondément religieuse de cœur et d'esprit. Ainsi que l'Allemand, l'Hindou, même quand il devient libre penseur, reste métaphysicien, idéaliste, voire quelque peu mystique. Dès lors, vers quelle religion se tournera-t-il, après avoir rompu avec les traditions vieillies de l'hindouisme? Vers la religion chrétienne? Mais les missionnaires du christianisme révélé, s'ils n'avaient l'habitude d'espérer contre toute espérance, se seraient depuis longtemps découragés devant l'inanité d'une propagande qui, après un demi-siècle d'efforts, a converti à peine quelque cent mille indigènes sur une population de deux cent millions. Il n'y a même dans leur impuissance rien qui doive nous surprendre. Lorsqu'ils prétendent enseigner aux Hindous l'infaillibilité des Écritures, la divinité du Christ, le mystère de la Trinité, ou bien ils tombent sur des orthodoxes qui, possédant des dogmes analogues dans leur propre théologie, n'ont aucune raison de les échanger pour des croyances plus étrangères à leur race, sans être plus accessibles à leur raison, ou bien ils se heurtent à des rationalistes qui, ayant rejeté par l'usage du libre examen les traditions de l'hindouisme, n'éprouvent aucun besoin de se remettre sous le joug d'une révélation nouvelle. Le seul point par où le christianisme parvient à impressionner l'esprit hindou, c'est son côté moral et humanitaire. Or le christianisme ainsi entendu représente l'unitarisme moderne, c'est-à-dire le brahmaïsme sous une dénomination européenne; dès lors n'a-t-il pas toutes chances d'être plutôt adopté dans sa forme autochtone et sous son étiquette nationale?

On a dû être frappé, en lisant cette étude, de l'analogie qu'offre le brahmaïsme avec le christianisme libéral, dans sa doctrine comme dans son histoire. Certaines professions de foi, qui se formulent tous les jours dans les chaires de l'unitarisme et dans les ouvrages des protestans libéraux, pourraient se rencontrer tout aussi naturellement dans la bouche des prédicateurs brahmaïstes, — de même que, parmi les publications du Brahma Somaj, on trouve des pas-

sages qui feraient honneur à la plume d'un Channing ou d'un Parker. Lorsque Keshub-Chunder-Sen, et à sa suite Protab-Chunder-Mozoumdar, se firent entendre dans certaines églises unitaires de la Grande-Bretagne, les assistans, à ce que m'a personnellement raconté l'un d'eux, se seraient crus devant un de leurs ministres habituels, légèrement orientalisé dans ses formes et dans ses expressions par un long séjour sur les bords du Gange.

N'y a-t-il pas quelque chose d'étrange et de touchant à la fois dans cette rencontre des deux grands courans religieux qui, partis de l'Asie centrale vers des directions opposées avec les migrations aryennes d'il y a quatre ou cinq mille ans, se retrouvent ainsi, au bout d'une évolution similaire, sur le terrain commun d'une religion synthétique et rationnelle? — Ce serait une erreur de chercher exclusivement l'explication de ce phénomène dans l'action de la société européenne sur la société hindoue. L'action de ces deux civilisations a été réciproque, et si l'on retrouve dans le brahmaïsme l'équivalent des vues religieuses en faveur parmi les esprits les plus avancés des églises chrétiennes, il serait injuste de méconnaître l'influence qu'a exercée sur ces esprits eux-mêmes la vulgarisation des systèmes philosophiques et religieux dus au génie des peuples orientaux.

Nos pères ne connaissaient, dans toute la littérature religieuse de l'Orient, que les écritures rigoureusement monothéistes des Sémites, — la Bible et le Coran. Tout à coup, là où ils ne soupçonnaient que superstitions incohérentes ou ruines indéchiffrables, la science s'est mise à dégager les conceptions approfondies, méthodiques et parfois sublimes des divers systèmes consignés dans les livres sacrés des brahmanes, des bouddhistes et des guèbres, ainsi que parmi les stèles de l'Égypte et de la Babylonie. Ceux d'entre nous qui, sans préparation aucune, se sont trouvés un beau jour devant les trésors du Zend-Avesta, du Tri-pitaka et surtout des Védas, sont seuls en état de comprendre, par leur propre impression d'étonnement et d'admiration, l'importance des modifications peut-être inconscientes que les travaux des orientalistes ont provoquées dans la constitution intellectuelle et religieuse de notre société. Si nous avons peut-être communiqué aux réformateurs de l'hindouisme le dogme de la transcendance divine qui restitue au Dieu des Védas la conscience et la personnalité supprimées par le panthéisme, l'Inde, à son tour, n'a-t-elle contribué à répandre chez les monothéistes de l'Occident la notion de l'immanence, qui replace Dieu dans la nature ou plutôt la nature en Dieu? Où se professe encore de nos jours le déisme froid et abstrait du dernier siècle, qui, après avoir supprimé le miracle, ne savait plus que faire de sa divinité,

inerte et superflue, sans rapports avec la nature, sans liens avec l'humanité? Et si, dans la plupart des écoles modernes, ce déisme est remplacé par des conceptions plus objectives et plus vivantes, qui rouvrent les sources de l'émotion religieuse, en même temps qu'elles facilitent la réconciliation, non de la science avec la religion, mais de la religion avec la science, n'en sommes-nous pas en partie redevables à cette littérature philosophique de l'Orient que pénètre un si vif sentiment d'une communion intime entre les trois grands facteurs de l'idée religieuse, Dieu, la nature et l'humanité?

Au moment de quitter l'Europe, Protab-Chunder-Mozoumdar eut un long entretien avec le professeur John Tyndall, qui venait de scandaliser l'Angleterre orthodoxe, au congrès scientifique de Belfast, par une franche profession de scepticisme religieux : « Travaillant dans la froide lumière de la raison, lui dit l'éminent naturaliste, nous manquons ici de la chaleur et de l'énergie que donne la vie religieuse. Cette vie se trouve presque éteinte en Angleterre, et c'est pour l'avoir dit hautement que je suis devenu impopulaire. Ceux qui la conservent peuvent seuls nous la rendre. Aussi est-ce avec un véritable espoir que nous nous tournons vers vous. Une fois déjà la lumière nous est venue de l'Orient. Puisse-t-elle nous en venir encore ! » Nous ne savons s'il faut accepter comme une prophétie ce compliment du savant anglais au réformateur brahmaïste ; mais si l'esprit hindou, dégagé de ses entraves traditionnelles, continue à progresser dans les voies où l'a devancé le génie des peuples occidentaux, il est certain que le monde assistera encore à plus d'un curieux échange sur le terrain des idées religieuses, aussi bien que morales et scientifiques, entre les deux grands rameaux de l'antique race aryenne. C'est de rapprochemens analogues, opérés dans le creuset de la philosophie néo-platonicienne, entre le panthéisme antique et le monothéisme sémite, que le christianisme lui-même est définitivement sorti au IIe siècle de notre ère. On aurait tort de croire que l'étude comparée des religions conduise nécessairement au scepticisme; car, si elle fait ressortir le caractère local et transitoire des superfétations dogmatiques qui les différencient, elle fortifie notre foi dans les principes qui constituent leur essence permanente et générale, ce fonds commun que le Brahma Dharma proclame « appuyé sur la constitution humaine, ancien, immuable et universel. »

Cte Goblet d'Alviella.

CONTE PARISIEN

L'ENFANT DE LA BALLE.

I.

Parfois dans un coin triste et noir pousse une fleur.

Sa mère était concierge et son père souffleur
D'un théâtre qui fit des faillites célèbres.
Semblables aux hibous qui voient dans les ténèbres,
Ces époux vivaient là, venus on ne sait d'où,
La femme dans sa loge et l'homme dans son trou.
Une enfant leur naquit; elle vit la lumière
— Du gaz, bien entendu, — le soir d'une « première, »
A l'heure où justement la toile se levait.
L'homme était à son poste, éloigné du chevet
De sa femme; mais tous songeaient à l'accouchée.
Les actrices, leur scène une fois dépêchée,
De bruyans falbalas emplissant l'escalier,
Auprès de la malade allaient se relayer;
Et, lorsque fut passé l'instant le plus critique,
L'ingénue, — elle avait un fils en rhétorique
Et venait de donner les soins les plus adroits, —
Profita de son grand monologue du « trois, »
Alors que, d'une infâme action accusée,
Elle devait tomber, sur le sol, écrasée
Sous un fardeau trop lourd d'angoisse et de douleur,
Pour accomplir sa chute en face du souffleur

Et calmer le souci du père de famille,
En lui jetant tout bas ces mots : « C'est une fille ! »
— D'ailleurs, ce fut un jour de chance et de succès.
Le drame, — il était plein de fautes de français, —
Fit louer deux cents fois la salle, dès la veille ;
Et la mère et l'enfant se portaient à merveille.

Le nouveau-né gênant fort ses humbles auteurs,
Une souscription entre tous les acteurs
Fournit aux pauvres gens des secours provisoires.
Le berceau fut prêté par le chef d'accessoires,
Et le comique, — un fort buveur, de son aveu, —
Donna le biberon, pour faire rire un peu.
Tous aimaient la petite et tous s'occupaient d'elle,
Et l'on tomba d'accord pour l'appeler Adèle,
A cause d'*Antony*, qu'en son meilleur destin,
Son père avait joué, — très obscur cabotin,
Mais beau garçon, ayant l'œil noir, la taille mince, —
Avec Dorval faisant sa tournée en province.
Puis le baptême eut lieu. La troupe, avec ferveur,
Vit donner à l'enfant ce billet de faveur
Que, pour entrer au ciel, on présente au contrôle ;
Et le parrain, — c'était Saint-Phar, le premier rôle, —
Ayant lu *Polyeucte* et « pioché » son *Credo*,
Par son recueillement étonna le bedeau.
La fête fut très bien de toutes les manières.
On alla gentîment déjeuner près d'Asnières ;
A l'heure du spectacle, on revint à Paris,
Au milieu de gamins saluant à grands cris
Ces voitures de gais comédiens chargées,
Et le soir, le pompier lui-même eut des dragées.

II.

Les artistes ont très bon cœur, le plus souvent.
C'était à qui prendrait le mieux soin de l'enfant,
— La concierge en sa loge étant très occupée, —
A qui ferait sauter la gentille poupée,
A qui l'entourerait de mille attentions.
Les femmes l'apportaient aux répétitions,
Et la petite Adèle y faisait les délices
Des longs momens d'ennui perdus dans les coulisses.
La duègne, en attendant l'appel du régisseur,
Berçait sur ses deux bras l'enfant avec douceur,

Puis, quand venait son tour, à sa réplique prête,
Repassait le bébé bien vite à la soubrette.
Quand elle eut quinze mois, quand son corps se tint droit,
Ce fut madame Armand, l'étoile de l'endroit,
Qui la fit marcher seule et qui, de ses mains blanches,
Guida les premiers pas d'Adèle sur les planches.
Mais quel triomphe aussi, quand, un beau jour, soudain,
Elle alla du « côté cour » au « côté jardin! »
Puis, dès qu'elle se mit à babiller, ces dames
Lui firent répéter des mots de mélodrames,
Et l'enfant, — influence étrange du milieu! —
Avant : « Papa, maman, » vagit : « Merci, mon Dieu! »
Pourtant madame Armand, pieuse à sa manière,
Lui fit aussi par cœur apprendre sa prière;
Et lorsque les acteurs se taisaient un instant,
Un fragment de *Pater* de derrière un portant
S'envolait, murmuré par une voix plaintive,
Et quelquefois ces mots : *Que votre règne arrive!..*
Ou quelque *Ainsi soit-il!* ponctuaient tour à tour
La tirade du traître ou la scène d'amour.

C'est ainsi que vivait, depuis sept ans, Adèle,
Heureuse de sentir tant d'amis autour d'elle
Et faite à ce milieu tout artificiel,
N'ayant presque jamais vu la couleur du ciel,
Elle jouait dans l'ombre et, la nuit, était brave
Comme un frais papillon captif dans une cave.

III.

Vers ce temps, le théâtre où grandissait l'enfant
Allait très mal. L'été fut par trop étouffant
Et, trois mois, l'on joua devant la salle vide,
Tandis que le public, de bocks mousseux avide,
Dans les cafés-concerts allait prendre le frais;
Puis un drame à décors ne couvrit pas ses frais,
Puis vint une féerie, autre chute complète.
Le directeur avait si bien perdu la tête
Que, devant son bureau toujours plus encombré
De manuscrits poudreux et de papier timbré,
— Pauvre homme à moitié fou, fable de ses confrères, —
Il songeait à monter des pièces littéraires.
Le malheureux parlait même d'un drame en vers!
Lorsque, le rappelant à des goûts moins pervers,

Son régisseur, avec sa voix la plus câline,
Lui dit :

— Monsieur, si nous remontions *l'Orpheline?*

L'homme fut tellement ému qu'il suffoqua;
Il se frappa le front en criant : Euréka!
L'Orpheline pouvait le tirer de l'abîme.

C'était un vieux *mélo* du boulevard du Crime
Qui toujours avait fait, pendant de nombreux soirs,
Ruisseler tous les yeux, tirer tous les mouchoirs,
Un titre qui d'avance assurait la recette.
Le seul obstacle était le rôle de Suzette,
De l'enfant de six ans prise par des voleurs,
Dont la grâce touchante et les affreux malheurs
Faisaient couler les pleurs comme une cataracte,
Et qu'enfin retrouvait sa mère au cinquième acte.

Le directeur disait :
— Qui me jouera cela?
La créatrice était la petite Stella...
Mais elle est mariée et mère de famille,
A présent... Où trouver une petite fille,
Sachant « dire, » sachant « marcher »?..

Le régisseur
Eut un sourire fin de profond connaisseur
Et conseilla :

— Prenez donc la petite Adèle...
Une enfant de la balle, allez... Je réponds d'elle.
Elle réussira, j'en ferais le pari.
La petite est émue en voyant d'Ennery.
Son premier alphabet fut *Lazare le Pâtre*...
Artiste dans le sang!... C'est né pour le théâtre
Et ça vous portera joliment les haillons...

Et l'impresario, rêveur, dit :

— Essayons !

IV.

On mit donc *l'Orpheline* à l'étude au plus vite,
Et l'on distribua le rôle à la petite,
Après avoir, avec un cachet de dix francs,
Apaisé les légers scrupules des parens,
Qui d'abord alléguaient sa faiblesse et son âge;
Et l'aisance régna dans le pauvre ménage,
Et la loge lança dès lors aux environs
Des parfums de civet et de dinde aux marrons.
Pour Adèle, elle était par la joie étourdie.
Un rôle! elle allait donc jouer la comédie!
Un rôle! elle pourrait enfin se maquiller!

Quand le vieux régisseur l'eut fait bien travailler,
On répéta. Chacun pressentit la victoire.
La petite « vibrait » comme au Conservatoire,
Disait juste, « écoutait » à merveille, et savait
Avec le moindre mot obtenir un « effet. »
Alors le directeur fit agir la réclame,
Assiégea les journaux, car, bien que son vieux drame
Fût écrit en patois et fût bête à pleurer,
Il était maintenant sûr de tout réparer
Et de combler le gouffre immense de sa dette.
Adèle sur l'affiche eut son nom en vedette
Au-dessus de Saint-Phar et de madame Armand,
Ce qui fut un scandale; et, depuis ce moment,
L'actrice, qui naguère en faisait son idole,
A l'enfant n'adressa même plus la parole,
Et Saint-Phar, furieux, menaça d'un procès.

Cependant on donna la pièce. Quel succès!
Dès qu'Adèle parut, la salle fut conquise;
Et vraiment la mignonne actrice était exquise
Et ne ressemblait pas à ces pauvres enfans,
Bâtards de perroquets et de singes savans,
Dont parfois le théâtre exhibe la torture.
En argot de métier, c'était une « nature. »
Elle vivait son rôle et ne le jouait point;
L'artiste en elle était habile au dernier point,
Et l'enfant conservait cependant tous ses charmes.
Adèle fit répandre une averse de larmes,
Quand, sans pain elle-même, aux pauvres du chemin
Elle donnait les fleurs qu'elle avait à la main.

Elle eut quatre rappels, vingt bouquets; et la toile
S'abaissa lentement sur la petite étoile,
Au milieu des sanglots, des bravos et des cris.
Une altesse royale, en passage à Paris,
Vint embrasser l'enfant et lui fit grand éloge
Devant dix reporters accourus dans sa loge.
Ce fut une folie, un gros succès d'argent!
Le directeur, traité de « très intelligent, »
Paya son personnel en retard d'un trimestre,
Congédia la claque et supprima l'orchestre.
Plein d'audace, il risqua des tarifs inouïs.
Son théâtre, autrefois le dernier des *bouis-bouis*,
Vit devant ses bureaux piaffer les équipages;
Les journaux l'exaltaient à leurs troisièmes pages,
Épuisant leurs clichés, jusqu'aux « mots » de gamins,
Et parlant du caissier qui se frottait les mains.

V.

Hélas! ne rions pas; car l'enfant-phénomène
Est au dernier degré de la misère humaine;
Regardez seulement ses grands yeux moribonds.

Au milieu des bouquets et des sacs de bonbons,
Affolée et vivant comme dans une fête,
Adèle se plaignait pourtant de maux de tête;
Un frisson secouait parfois son corps nerveux,
Elle portait, d'instinct, la main à ses cheveux
Et disait : « C'est passé! » Mais l'enfant de la balle,
Un soir, ayant joué sa scène principale,
Effraya les acteurs par son teint enflammé;
Et l'un d'eux, le fameux comique Bienaimé,
Qu'adorent les titis pour son grand nez qui bouge,
Lui dit :

— Mais pourquoi donc as-tu mis tant de rouge?

Alors, touchant son front d'un geste machinal :

— Non, je n'ai pas de fard, fit Adèle. J'ai mal!

Elle joua pourtant, mais la pauvre petite
Fut prise, dans la nuit, par une méningite.

Quel désastre! On doubla le rôle sans pitié;
Mais la location en baissa de moitié.

Le médecin craignait une crise mortelle,
Et l'on n'entendait plus qu'un mot : « Comment va-t-elle? »
Le directeur montra beaucoup de dévoûment.
Il l'avait fait porter dans son appartement
Et de ses père et mère il avait pris la place,
Veillant la chère enfant, lui mettant de la glace
Sur le front, l'entourant de ses soins amoureux.
Une nuit, la malade eut un délire affreux.
Elle croyait jouer avec ses camarades,
Récitait des fragmens de rôle, des tirades,
Demandait si Nadar vendait sa carte-album
Et si l'on avait fait, le soir, le « maximum... »
On crut qu'elle serait, à l'aurore, enlevée;
Mais, quand le docteur vint, il dit:

— Elle est sauvée!

Et, vraiment, quatre jours après, elle allait mieux.

Alors tout le théâtre eut un air radieux;
On allait donc enfin revoir la chère absente,
Reprendre *l'Orpheline!* Et la convalescente,
Devant tous les acteurs penchés sur ses rideaux,
Soulevait doucement le verre de bordeaux
Que le bon directeur avait versé lui-même,
Et disait, avec un gentil sourire :

— A la centième!

VI.

On était très pressé de jouer. Cependant,
Avant qu'elle reprît son rôle, on crut prudent
De l'envoyer passer huit jours à la campagne.
Un riche fabricant de faux vins de Champagne,
Sénateur influent, très fort sur le budget,
Précisément, depuis quelques mois, protégeait
Clorinde, la coquette, et près de Courbevoie
Avait construit un nid de verdure et de soie,
Où ce législateur abritait ses amours.
Clorinde y mènerait l'enfant pour quelques jours,
Afin qu'elle revînt forte et prête à combattre;
Et l'on encaisserait encor cinq mille quatre,
Le « maximum! »

Ce fut arrangé; l'on partit.

Le cottage où logeait Clorinde était petit;
Mais un charmant jardin, plein de roses trémières,
Que le soleil de juin criblait de ses lumières,
S'étendait, enchanteur, devant la vérandah.

On mit là le fauteuil d'Adèle, on l'accouda
Dans les coussins, devant cette fraîche nature.
Elle n'avait jamais vu de fleurs qu'en peinture,
De clartés que le gaz reflété par du zinc,
Et s'écria d'abord :

— Tiens! Le décor du « cinq! »

Mais l'enfant tressaillit bientôt, toute surprise.
Un enivrant parfum passait avec la brise,
Et le soleil chauffait ses pieds sous son jupon.
Elle ferma les yeux et dit :

— Ah! que c'est bon!

Et, dans ce doux état de langueur étonnée,
Elle voulut rester là, toute la journée.
Mon Dieu! que c'était beau, que c'était bon, cela!
Mais Clorinde, observant ses regards, se troubla
D'y voir on ne sait quoi d'inquiétant éclore.

— Rentrons, mignonne...

—Oh! non, dit l'enfant, pas encore!

Elle rentra pourtant, quand le couchant pâlit;
Mais elle frissonnait en se mettant au lit.
L'air pur d'un ciel d'été, la chaleur naturelle
D'un jour de juin avaient été trop forts pour elle;
Et sans qu'une lueur de raison reparût,
La nuit, elle eut encor le délire et mourut.

Car c'était une fleur à l'ombre habituée;
Elle a vu le soleil un jour; il l'a tuée.

FRANÇOIS COPPÉE.

REVUE LITTÉRAIRE

LE MAL DU SIÈCLE.

Une Maladie morale. — Le Mal du siècle, par M. Paul Charpentier; Paris, 1880.

S'il suffisait, non pas même pour écrire un bon livre, mais seulement pour ne gâter point un beau sujet, d'être animé des meilleures intentions, nous n'aurions pas assez d'éloges pour les quatre cent dix-neuf pages que M. Paul Charpentier vient de consacrer à l'étude de cette maladie subtile, mystérieuse et profonde que l'on a désignée, voilà longtemps déjà, faute d'un autre nom plus significatif, sous le nom de mal du siècle. On n'est pas en effet plus vertueux, plus austère, plus moral, — on ne donne pas de meilleurs conseils, — on n'est pas plus digne enfin d'un prix Monthyon que M. Paul Charpentier. C'est dommage, en vérité, que la morale ne soit pas partout à sa place, que la pureté des intentions n'ait rien de commun avec l'analyse psychologique, et que sir Charles Grandisson soit le dernier homme du monde qu'on puisse appeler à connaître de Werther, de René, de Childe-Harold et de tant d'autres illustres désespérés ou dégoûtés à leur suite, qui, comme on l'a si bien dit, loin « d'avoir adouci dans les plaisirs qui les environnaient l'amertume de leur âme, ont répandu cette amertume sur tous les plaisirs qui pouvaient l'adoucir. » Si ce n'était pas ici jouer d'un trop vilain tour à un homme si bien intentionné, nous citerions volontiers quelques jugemens échappés à la plume intrépide de M. Paul Charpentier. Ainsi quel courage, quelle force de conviction et quelle fureur de moraliser ne lui a-t-il pas fallu pour écrire cette phrase : « Chateaubriand a déclaré

que s'il le pouvait il anéantirait *René*. Si ce vœu était sincère, il doit lui en être tenu compte. » Mais quelle insensibilité de puritanisme pour ne découvrir dans Musset tout entier que « des aspirations insuffisantes vers le bon et vers le vrai? » ou quelle froideur et quelle barbarie d'impitoyable justicier pour ne voir dans *Lélia* qu'une « triste spéculation de l'auteur sur la crédulité et la sympathie de trop faciles lecteurs? » Évidemment il en a dû trop coûter à M. Charpentier d'écrire ces choses, et d'autres semblables, pour que nous insistions. Aux dieux ne plaise que nous ajoutions par d'inutiles reproches aux remords de sa conscience littéraire! et contentons-nous de dire que son livre est un livre manqué. Non pas, si vous voulez, qu'il n'ait fait preuve d'une certaine connaissance de son sujet, — connaissance générale et pour ainsi dire extérieure ; — je ne crois pas cependant que personne s'étonne si je dis qu'il en a méconnu la vraie nature, — toute particulière et tout intérieure. Son grand tort est d'avoir cru qu'à force de morale on pouvait se tirer d'un sujet avant tout et peut-être uniquement psychologique.

Qu'est-ce que le mal du siècle? Il serait difficile, mais heureusement fort inutile, de le définir. On ne débute pas en physiologie par une définition de la vie, non plus qu'en psychologie par une définition de l'âme. Savoir, c'est connaître par les causes. Ce sont les causes du mal du siècle qu'il s'agit d'analyser d'abord : la définition viendra plus tard, ou elle ne viendra pas; ce n'est pas une affaire.

Laissons de côté les causes générales. Elles ne prouvent ni n'expliquent rien, parce qu'elles expliquent et prouvent trop. Assurément la révolution profonde qui s'est accomplie dans les idées vers la fin du dernier siècle, et dont notre révolution française n'est rien que le plus dramatique épisode, n'a pu manquer d'avoir son retentissement et d'exercer son influence même sur ceux qui l'ont combattue, qui la combattent encore et qui la combattront. Connaissez-vous une curieuse parole d'Esquirol? « L'influence de nos troubles politiques, dit-il quelque part, a été si profonde que je pourrais donner l'histoire de notre révolution, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la dernière apparition de Bonaparte, par celle de quelques aliénés dont la folie se rattache aux événemens qui ont signalé cette période de notre histoire. » Lorsque la tempête trouble et bouleverse ainsi des intelligences qu'on peut considérer comme moyennes, quels effets n'admettrez-vous pas qu'elle puisse, qu'elle doive produire sur les imaginations fortes? Seulement ce qu'Esquirol disait là de la révolution française, il était bien convaincu, et nous le sommes avec lui, qu'il eût pu le dire de la Réforme et des guerres de religion. A tout prendre, parmi ces causes générales et profondes je n'en vois vraiment qu'une qui fût de nature à précipiter les esprits dans ce doute incurable et dans ce désespoir sans issue qui sont un des caractères de la maladie du siècle : c'est à savoir

le démenti sanglant donné par la brutalité des faits aux rêves d'or de la philosophie du XVIIIe siècle. Mais justement je doute que vous trouviez que Rousseau, ni Goethe, — cela va sans dire, puisque *la Nouvelle Héloïse* est de 1760 et *Werther* de 1775, — ni Chateaubriand, ni Byron, en aient été particulièrement affectés.

Il faut donc descendre à des causes plus spéciales et chercher un commencement d'explication dans l'analyse même de l'organisation et du tempérament de l'artiste ou du poète. Car, il faut bien en convenir, l'artiste ou le poète ne sont pas créatures tout à fait semblables au commun des mortels. Rousseau, Goethe, ou Byron ne sont pas précisément des garçons horlogers, des conseillers de cour ou des pairs d'Angleterre qui prendraient la plume, à leurs momens perdus, pour se délasser, comme on prend sa canne, après avoir fermé boutique ou comme on demande sa voiture pour « aller faire un tour de promenade. » Mais ils ont leur organisation de poètes, c'est-à-dire la fibre plus délicate, plus nerveuse, plus irritable; les sens plus fins; l'imagination plus forte. Telles impressions qui glissent sur notre épiderme plus grossier pénètrent, retentissent et se prolongent plus profondément en eux pour s'y multiplier d'elles-mêmes. Ils sentent ce que nous ne sentons pas. Ajoutez que « la manière, et non la réalité des choses, suffit pour remplir toute la capacité de leur âme : parce que, les moindres objets produisant de grands mouvemens dans les fibres délicates de leur cerveau, elles excitent par une suite nécessaire dans leur âme des sentimens assez vifs et assez grands pour l'occuper tout entière. » C'est pourquoi de très vulgaires contrariétés les atteignent aux sources mêmes de la vie. C'est pourquoi des accidens insignifians aux autres hommes leur sont d'irréparables malheurs. C'est pourquoi vous êtes envers eux souverainement injuste si vous comparez leurs souffrances aux souffrances du vulgaire.

Eh oui! si vous ne regardez qu'à la superficie des choses, il pourra bien vous sembler que ni Jean-Jacques, ni Byron, ni tant d'autres n'ont été si malheureux, ni si maltraités par le monde, ni si cruellement persécutés par le sort. Si Rousseau, dans ses *Confessions*, note presque involontairement qu'à partir de tel jour il a cessé de connaître la faim, vous pouvez répondre en effet, avec l'autorité du bon sens et l'inhumanité du pharisien, qu'il y a de par le monde quantité de misérables qui passent leur vie tout entière uniquement à combiner des moyens de se défendre de la faim, et qui ne remplissent pas pour cela l'univers de leurs lamentations. Maintenant c'est Byron qui, par la bouche de Conrad, de Lara, de Manfred, répand, avec cette abondance de sarcasmes que nul n'a surpassée, son mépris et ses malédictions sur le monde. Quoi? Que lui est-il arrivé? Quelles épreuves extraordinaires a-t-il bien traversées? Quelles tortures nouvelles a-t-il subies? Il est fatigué de vivre et il meurt du dégoût d'exister. Voire! ce n'est

que cela, repart le chœur des pharisiens. Eh bien! s'il n'avait pas abusé de la vie, il n'en serait pas dégoûté! Est-ce que nous en sommes dégoûtés? S'il n'avait pas abusé des plaisirs, il n'en serait pas rassasié! Est-ce que nous en sommes rassasiés? Non, sans doute, vous n'êtes ni rassasiés ni dégoûtés. C'est que vous n'aviez pas reçu d'en haut ce don fatal, cette rare et redoutable faculté de vivre en un quart d'heure une vie tout entière et d'épuiser dans une seule expérience toute la douleur ou toute la volupté. Mais eux, c'est en quoi précisément ils sont poètes. Ils vivent comme tout le monde et sentent comme personne. C'est leur misère, mais c'est leur grandeur. Étonnez-vous après cela qu'ils aient familièrement le désespoir dans le cœur et le blasphème à la bouche.

Dirai-je qu'ils sont malades? Ce sera comme vous le voudrez, ou plutôt comme vous l'entendrez. « L'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut. Rien que la médiocrité n'est bon. C'est la pluralité qui a établi cela et qui mord quiconque s'en échappe par quelque bout que ce soit. » Lorsque le poète, — Rousseau, Byron ou Chateaubriand, — découvrant quelque côté jusqu'alors mal connu de l'humaine nature, exprime quelque sentiment dont la nouveauté nous étonne, nous nous écrions d'abord que ce sentiment n'est pas dans la nature humaine. En effet, il n'est pas dans la nôtre, ou du moins il n'y est qu'à l'état vague et confus de malaise intérieur, et nous ne l'y avions pas aperçu. Si donc toutes les fois qu'on dépassera les têtes vulgaires, on est malade; si toutes les fois qu'on découvrira dans les profondeurs de soi-même quelque chose qui n'est pas en tout le monde, on est malade; si toutes les fois qu'on souffrira de sa douleur au-delà de ce qu'il est convenu qu'on en doit souffrir, on est malade; oui, les Jean-Jacques, les Byron et les Chateaubriand sont malades. « Des êtres singulièrement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il est impossible qu'avec des âmes si différemment modifiées ils ne portent pas dans l'expression de leurs sentimens et de leurs idées l'empreinte de cette modification. »

Et telle est bien, pour le dire en passant, l'erreur où quelques médecins ont donné quand ils ont émis ce surprenant aphorisme « que le génie n'est qu'une névrose. » Car, comme ils se disaient qu'en la place de Jean-Jacques ou de Byron, ils n'eussent assurément pas ressenti pour des maux si vulgaires de si sensibles atteintes, — ils accumulaient bien au courant de leur thèse force observations médicales, — mais au fond ils les déclaraient fous d'avoir fait tant de bruit pour rien. Ils ne réfléchissaient pas que, n'y ayant rien d'un homme à un autre homme, ou dans le même homme selon les circonstances, qui soit plus divers que les sensations, plus variable que les sentimens, plus mobile et changeant que l'imagination, on n'est pas nécessaire-

ment fou, ni seulement malade, ni même exposé à le devenir jamais, parce qu'on a des sensations plus fortes, ou des sentimens plus poignans, ou une imagination, j'oserai dire plus visionnaire, que le commun des hommes, et voire des bons esprits. Que d'ailleurs cette exaltation de la sensibilité puisse dégénérer parfois en une affection dont les inégalités, les bizarreries et les manifestations extérieures aient véritablement je ne sais quoi de morbide, on peut l'admettre. Encore ici cependant, si l'on veut bien prendre la peine d'y regarder d'un peu près, on trouvera que dans l'espèce, quelque cause, plus particulière et toute personnelle, est intervenue.

S'il faut repousser, comme une injure à la dignité de l'homme, toute parenté qu'on essaierait, sur de fausses analogies, d'établir entre l'aliénation mentale et le génie, cependant on ne peut pas oublier que le moral dépend du physique et qu'il éprouve quelquefois de terribles effets de cette tyrannie. Le spiritualisme ne saurait consister, comme on l'a cru trop souvent, à dissocier ce que la nature a inséparablement uni. L'hypocondrie bien caractérisée de Rousseau ne peut pas ne pas avoir affecté sa pensée. Si Byron jusqu'à son dernier jour n'avait pas ressenti, de traîner son pied bot, une humiliation plus douloureuse que de tous les anathèmes de la pruderie britannique, il n'aurait pas sans doute été tout à fait le même Byron. L'une des origines de la mélancolie de l'auteur d'*Obermann* est certainement dans l'espèce de honte et de désespoir qu'il éprouvait, d'avoir, dans la force de l'âge, par l'effet d'une singulière atrophie, « les bras plus faibles que ceux d'un enfant. » Leopardi n'a-t-il pas trop vivement protesté contre la « lâcheté » de ceux qui s'attachaient moins « à détruire ses observations et ses raisonnemens qu'à accuser ses maladies » pour que nous puissions douter de l'influence de ses maladies sur ses raisonnemens? Et croyez-vous qu'Henri Heine ait tort, ou qu'il ne parle que par métaphore, quand il dit ingénieusement : « La nuance rose qui domine dans les écrits de Novalis n'est pas la couleur de la santé, *mais bien l'éclat menteur de la phtisie*, et la teinte de pourpre qui anime les contes d'Hoffmann n'est pas la flamme du génie, *mais bien le feu de la fièvre?* » Est-il possible de vouloir étudier la maladie du siècle, et d'éliminer d'entre la foule infinie des causes qui l'ont pu provoquer, une cause aussi puissante, aussi constamment agissante, aussi sûre et certaine de ses effets que la souffrance ou la faiblesse physique?

Croirez-vous encore que les conditions matérielles de la vie ne soient de rien à la mélancolie de la plupart de ces illustres malades? Que l'on éprouve quelque répugnance à mêler, dans la biographie de l'artiste ou du poète, les questions d'argent à l'appréciation de ses œuvres, cela se conçoit, et il n'y a rien de plus naturel. Si c'est quelquefois le moyen d'*animer* une biographie, nous convenons volontiers qu'à l'ordinaire il nous importe aussi peu de savoir l'état de la bourse d'un grand homme

que de connaître la couleur de ses bas. Mais, comme le dit Senancour, dans une sorte de confession, « celui qui ne verrait dans la pauvreté que l'effet direct de la privation d'argent... n'aurait aucune idée du malheur; car la non-dépense est le moindre mal de la pauvreté. » Presque tous ces grands mélancoliques ont connu les embarras d'argent, qui la dette et qui la pénurie, l'un l'étroitesse du domestique, et l'autre l'incertitude même du lendemain, lisez : toutes les mille humiliations que ces maux, bien vulgaires, traînent pourtant à leur suite. Tel a « senti durement l'inconvénient de vivre avec des gens d'un autre état que le sien. » Et tel autre, vers quarante ans, repassant son existence et n'y trouvant pas deux semaines heureuses, comptait au nombre de ses griefs contre la destinée celui « de n'avoir jamais eu le cabinet commode et solitaire qui lui aurait été indispensable. » Cette humiliation ou cette angoisse de la pauvreté, qui niera que ce soit un élément auquel on doive faire sa part, puisque nous parlons médecine, dans l'étiologie de la maladie du siècle? Autrement, puisque dans aucun siècle peut-être l'or n'a plus brutalement exercé sa grossière domination que de nos jours, ce serait faire abstraction du siècle dans l'étude de la maladie du siècle. Il est vrai que cela ne coûte pas beaucoup quand on a commencé par faire abstraction du malade. Mais maintenant, si, faisant abstraction du malade et abstraction du siècle, vous voulez cependant étudier la maladie du siècle, que reste-t-il ? Il reste de quoi faire un livre comme le livre de M. Charpentier.

On dira : Pourquoi donc alors toutes ces causes n'ont-elles pas agi de tout temps ? et par quel privilège d'infortune avons-nous été choisis pour en être les victimes ?

Nous nous vantons, si nous le croyons. Sainte-Beuve, qui devait s'y connaître, prétendait que Job et Salomon avaient souffert de ce même mal intérieur. Ce qui est certain, c'est que les Grecs n'avaient pas attendu, pour inventer le mot de *mélancolie*, que nous eussions éprouvé la chose. Tous les mystiques du moyen âge, ou presque tous, en ont été touchés, et quelques-uns à fond. Je n'affirmerais pas enfin qu'en plein XVIIe siècle, un Pascal, un Racine même, un La Bruyère peut-être, pour ce qui regarde l'histoire de notre littérature, n'en eussent ressenti les atteintes.

Cependant il n'est pas douteux qu'au commencement de ce siècle, il y ait eu comme un redoublement de l'épidémie. En voici, je crois, l'une des raisons que l'on peut donner.

J'ai cité plus haut un mot célèbre de Pascal, mais je n'ai pas achevé la citation. Vous n'avez peut-être pas remarqué que, quand on cite Pascal, on le tronque toujours. Or Pascal dit bien, il est vrai, que « l'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut... » et le reste; mais il s'empresse d'ajouter : « Je ne m'y obstinerai pas. C'est

sortir de l'humanité que de vouloir sortir de la médiocrité. La vraie grandeur ne consiste pas à en sortir, mais au contraire à y rester. » Là est toute la morale, toute la psychologie, toute la rhétorique du XVIIe siècle. Le plus grand déréglement de l'esprit, pour un homme du XVIIe siècle, c'est de donner dans le « sens individuel, » à plus forte raison d'y abonder. L'idéal qui règle la méditation et l'action, c'est un développement harmonieux de toutes les facultés. Ni l'imagination ne doit avoir le pas sur la raison, ni la raison ne doit étouffer l'imagination. Il est également réputé mauvais de suivre toujours l'impulsion naturelle de la sensibilité et de ne s'y abandonner jamais. Toutes nos facultés nous ont été données pour nous en servir. Il faut trouver entre elles un « tempérament, » une « juste médiocrité. » On n'est pas un habile homme parce que l'on est tout sensibilité, tout imagination ou tout raison, mais on est un habile homme parce que l'on sait faire appel à la raison où il faut, à l'imagination quand il faut, et à la sensibilité comme il faut. C'est l'accord parfait de la sensibilité, de l'imagination et de la raison qui fait la suprême beauté, la beauté *classique* d'une *Provinciale* de Pascal, d'une comédie de Molière, d'une fable de La Fontaine, d'une tragédie de Racine, de l'*Oraison funèbre du prince de Condé*. Et si, par hasard, vous vous fussiez plaint que cette discipline étroite bornât votre liberté, on vous eût nettement répondu : « Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, ni bâtir une digue en son cours pour rompre le lit de son eau que d'élever des quais sur ses rives pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus sûrement en son lit et de suivre plus certainement son cours naturel. »

Il a continué de survivre quelque chose de cet idéal jusque dans le milieu du XVIIIe siècle. Voyez Voltaire! Fut-il jamais créature plus irritable, plus excitable, moins maîtresse d'elle-même en apparence et plus à la merci de son premier mouvement, « d'une structure mentale plus fine, » ou « composée d'atomes plus éthérés et plus vibrans (1)? » Connaissez-vous pourtant une fortune littéraire administrée plus habilement? mais surtout, à la prendre dans son ensemble, connaissez-vous une œuvre mieux équilibrée? Voltaire, — en ce sens et quelles que soient d'ailleurs les différences profondes, — reste, au milieu de son siècle, le dernier grand homme du siècle précédent. Au contraire, pourquoi son rival de génie, de gloire et d'influence, pourquoi le citoyen de Genève est-il le représentant de l'esprit nouveau? Précisément en ce que, si jamais homme au monde abonda dans son « sens individuel, » c'est Rousseau. « On s'imaginait, dit-il quelque part, que je pouvais

(1) Expressions de M. Taine, dans le premier volume des *Origines de la France contemporaine*.

crire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que e ne sus jamais écrire que par passion. » Voilà le grand mot. Il écrit ar passion, c'est-à-dire passivement, dans le sens où son génie le ousse. Il ne lui importe pas que ses idées soient justes, il suffit qu'elles oient siennes. Aussi est-il le premier qui se soit avisé que l'analyse t la peinture de soi-même étaient une matière suffisante pour le poète.

Au XVIIe siècle, le moi est haïssable. C'est à peine si l'on supporte le eu de révélations, non pas même sur sa vie privée, mais sur ses goûts, t sur l'histoire de son esprit, q'il y a dans les *Essais* de Montaigne.

C'est une vanité, et une vanité ridicule et indiscrète à Montaigne de arler avantageusement de lui-même à tous momens. Mais c'est une anité encore plus extravagante à cet auteur de décrire ses défauts. » oilà l'opinion de Malebranche. A dater de Rousseau, ce sont les secrets es plus intimes que l'on ne craindra pas de livrer à la curiosité publique. a littérature désormais devient autobiographique. Dans l'œuvre de orneille, il y a des Rodrigue, des Camille, des Auguste, des Polyeucte, es Pauline ; dans l'œuvre de Molière, il y a des Arnolphe, des Tartuffe, es Alceste, des Harpagon ; dans l'œuvre de Racine il y a des Hernione, des Andromaque, des Agrippine, des Phèdre, des Athalie. ans l'œuvre de Rousseau il n'y a que Rousseau, comme il n'y a que hateaubriand dans l'œuvre de Chateaubriand, comme il n'y a que yron dans l'œuvre de Byron. — « Le moi, — disait une personne qui onnaissait bien Byron, quoiqu'elle n'ait pas laissé de le calomnier, ady Byron elle-même, — est le principal mobile de son imagination : ussi lui est-il difficile de s'enflammer pour un sujet avec lequel son aractère et ses intérêts ne s'identifient point; mais en introduisant es incidens fictifs, en changeant de scène ou d'époque, il a enveloppé es révélations poétiques dans un système impénétrable. » La pénérante analyse d'une femme blessée au cœur complète ici les aveux de ousseau. Incidens fictifs, — ce sont ces inventions mélodramatiques ont la littérature du milieu de ce siècle a débordé. Changement de cène, — c'est ce sentiment profond de la nature dont la poésie de otre temps s'est imprégnée jusqu'au panthéisme. Changement d'éoque, — c'est cette passion de la *couleur locale* dont nous commençons revenir. Mais vous voyez que rien de tout cela n'empêche cette littéature d'être dans son fonds autobiographique, personnelle, subjective. l faut l'avouer, quelque part où le poète plante le décor de son œuvre, l est et reste centre.

Ce n'est pas à dire que l'œuvre en elle-même soit moins intéressante. e n'est pas à dire surtout qu'elle soit d'une psychologie moins neuve. u contraire! Descendre ainsi jusque dans les plus obscures profondeurs u moi, c'était en fait sonder toute une partie de la nature humaine jusu'alors presque inexplorée. Mais comme le pêcheur de perles, lorsqu'il

plonge, à peine depuis quelques secondes a-t-il touché le fond, le oreilles lui tintent, et s'il ne remonte promptement à la surface, il v rendre le sang, alors saisissant et ramassant dans son filet ce qu'il peut, i ne rapporte souvent qu'une confusion de coquilles et pas une perle : ains ces mélancoliques explorateurs d'eux-mêmes, pour une perle qu'il ont entrevue, quels fonds de vase n'ont-ils pas dû remuer; et de leu découverte, quel dégoût et quelle souffrance en même temps que que orgueil n'ont-ils pas ramené? Trois sortes de gens ont une triste idée d la nature humaine : les vieux magistrats, les confesseurs et les mora listes: j'entends les La Rochefoucauld, les La Bruyère et les Swift. Le poètes en ont une plus triste encore; c'est qu'ils expérimentent réso lûment sur eux-mêmes, ils sont le sujet et l'objet à la fois, le sacrifica teur et la victime en même temps.

> . . . C'est ainsi que font les grands poètes,
> Ils laissent s'égayer ceux qui vivent un temps ;
> Mais les festins humains qu'ils servent à leurs fêtes
> Ressemblent la plupart à ceux des pélicans (1).

Ajoutez ici, si vous le voulez, les conditions nouvelles, non plus de vie matérielle, mais de la vie intellectuelle, et joignez à ces vers célè bres d'Alfred de Musset cet aveu de George Sand : « Les ambitions o pris un caractère d'intensité fébrile; les âmes surexcitées par d'im menses travaux ont été éprouvées tout à coup par de grandes fatigu et de cuisantes angoisses. Tous les ressorts de l'intérêt personnel, tout les puissances de l'égoïsme, tendues et développées outre mesure, o donné naissance à des maux inconnus auxquels la psychologie n'ava point encore assigné de place dans ses annales. » C'était au plus fo de la crise du siècle qu'elle écrivait ces mots, et c'était ici même (2 et c'était justement à propos d'*Obermann*. Nous ne commenterons p ces paroles, ce serait revenir par un détour à l'analyse de ces caus générales que nous avons d'abord éliminées de cette rapide esquiss

Il en est une toutefois dont nous ne saurions omettre d'indiquer l'i fluence et le contre-coup psychologique sur la littérature du siècl c'est l'action du génie étranger sur le génie français.

Nons ne voulons rechercher ni par quelles œuvres l'Angleterre l'Allemagne ont agi plus particulièrement sur le génie français; qu que ce fût un sujet d'autant plus propre à tenter la critique qu'il e presque entièrement neuf. Il s'est constitué, depuis tantôt un siècl une littérature européenne, dans les chefs-d'œuvre de laquelle il ser

(1) Goethe a bien osé dire : « Chacun de nous a quelque chose dans sa nature q s'il le disait ouvertement, ne manquerait pas d'exciter la répugnance. »

(2) En 1833.

d'ailleurs aussi difficile qu'intéressant de démêler la part de chacune des grandes littératures nationales, anglaise, allemande, italienne et française. Ce serait comme une carte à dresser des courans et contre-courans qui se sont heurtés d'abord et contrariés, pour finir, les uns, par se tarir, et les autres par confondre leurs eaux et couler enfin librement entre deux ou trois directions principales. On pourrait encore, et ce serait déjà limiter le sujet, se demander par quelles qualités, plus particulièrement, le génie de l'Allemagne et celui de l'Angleterre ont agi sur le génie français, — ce qu'il y avait dans les littératures du Nord, comme les a nommées très ingénieusement Mme de Staël, qui fût de nature à tant séduire les héritiers directs de notre XVIIIe siècle. On trouverait sans doute amplement de quoi répondre. Et il apparaîtrait peut-être assez clairement que, depuis Burns jusqu'à Shelley, depuis Lessing jusqu'à Henri Heine, elles nous ont inoculé je ne sais quoi de morbifique, je veux dire tout simplement par là quelque chose d'antipathique au génie français. *Non omnis fert omnia tellus.* Chaque peuple a ses habitudes, et chaque race son tempérament. « Pauvres écrivains français, disait Henri Heine à nos romantiques, vous êtes un peuple élégant, sociable, raisonnable et vivant, et *ce qui est beau, noble et humain est seulement de votre domaine.* C'est ce que vos anciens écrivains avaient parfaitement compris, et vous finirez par le comprendre aussi. » Être soi, voilà le grand point; rester soi, voilà le difficile, et, qu'on soit Allemand ou Français, n'emprunter à l'étranger que ce que l'on est bien sûr de pouvoir s'assimiler et tourner au profit de sa propre originalité.

Pour nous, il nous suffit ici que les littératures étrangères aient exercé leur action, et par ce seul fait troublé l'équilibre du génie français. Pour un artiste amoureux de son art, quelles plus vives inquiétudes, quelle plus poignante angoisse, quel plus cruel désespoir voulez-vous qu'il y ait que de s'apercevoir un jour, brusquement, qu'il avait ignoré toute une partie de son art même? C'est un peu ce qui se produisit à la fin du XVIIIe siècle quand apparurent les chefs-d'œuvre de l'Angleterre et de l'Allemagne. Et ainsi fut complétée la révolution, quelques années auparavant inaugurée par Rousseau. Le XVIIIe siècle avait connu la littérature anglaise, mais, comme on peut le voir par Voltaire et même par Diderot, il n'en avait accepté que ce qui lui convenait, que ce qu'il en pouvait faire entrer dans les cadres classiques sans les briser, que ce qu'il en pouvait s'approprier sans dérangement pour ses habitudes et sans dommage pour sa tranquillité. Mais avec le siècle nouveau la question se pose d'une manière toute nouvelle. On comprend désormais qu'entre l'art de Shakespeare et celui de Racine, il n'y a rien de commun que quelques lois très générales et très abstraites. Il ne s'agit plus de les comparer, mais de sentir ce qu'il y a dans l'un et dans l'autre d'unique et d'original, c'est-à-dire précisément d'incomparable.

Lequel des deux faut-il suivre? et lequel imiter? Le désordre se met dans les idées. On se jette sur les traces de Shakespeare avec un enthousiasme irréfléchi. Cependant toutes les habitudes consacrées par une discipline héréditaire protestent intérieurement et résistent. Tant et si bien que dans ce conflit de l'intelligence et de la volonté, les forces s'épuisent, et l'on ne se convainc au total que d'une chose, qui est l'impuissance de concilier les contradictoires et d'unir ce que la nature, les mœurs, la civilisation, l'histoire même, avaient disjoint.

Les traces du désordre qui suivit sont partout dans l'histoire de notre littérature contemporaine. On les retrouverait aisément. Parmi tant de formes qu'a revêtues la maladie du siècle, il y en a quelques-unes certainement qu'il faut rattacher à cette cause. Lamennais, un jour, se plaignait à Béranger de souffrir du mal du siècle : « Il y en a, lui écrivait-il, qui naissent avec une plaie au cœur. » Et le chansonnier de lui répondre : « En êtes-vous bien sûr? Je crois plutôt que nous autres qui sommes nés pour écrire, grands et petits, philosophes et chansonniers, nous naissons avec une écritoire dans la cervelle. » Écrivez donc, concluait-il, voilà le remède à vos maux. Mais Lamennais, — et combien d'autres avec lui! — pouvait-il pas lui dire à son tour : Excellent conseil, mon cher Béranger, si j'étais vous, c'est-à-dire chansonnier, français et gaulois. L'une de mes plaies précisément, c'est d'avoir ouvert en moi l'accès aux idées de toute couleur et de toute forme qui nous viennent des quatre coins de l'horizon. Je ne sais à quelle voix entendre, je ne sais à quelle voix répondre. Et sollicité, tiraillé, déchiré comme en tous sens, ce qui me torture, c'est l'impuissance où je suis de me rattacher à quoi que ce soit de fixe et d'inébranlable. Quoi que j'écrive, ce ne sera jamais qu'une expression nouvelle du mal qui me travaille, et voilà justement la plaie.

Il n'est pas impossible que toutes les causes jointes ensemble jettent quelque lumière sur les origines, sur les crises, sur la terminaison de la maladie du siècle. Il s'en faut d'ailleurs qu'elles suffisent à l'expliquer, ou plutôt elles ne nous permettent pas seulement de la définir. Au fond, c'est que l'on enveloppe ici, comme trop souvent, sous une même appellation, large et lâche, des maladies ou des affections très diverses et qui n'ont guère de commun entre elles que d'être un dérangement de l'équilibre des facultés bien plus encore que de la santé de l'esprit. Saint-Preux, Werther, Faust, René, Manfred, Obermann, Adolphe, Lélia, pouvez-vous bien imaginer quelque définition de leur mal qui leur convienne à tous, quelque description de leur souffrance où ils puissent tous se reconnaître? C'est assurément le cas de répéter un aphorisme dont les médecins aiment à se servir. « Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades. » Il est bon de méditer parfois sur la part de vérité profonde que renferment de telles maximes volontairement exagératives. Nous aussi, pour peu que nous y regardions de près, nous trouverons

autant de variétés de la maladie du siècle que nous aurons successivement étudié de malades. Tantôt elle nous apparaîtra sous la forme d'une espèce d'angoisse métaphysique et ce sera, comme dans *Faust*, le désespoir infini de ne pouvoir comprendre l'énigme du monde et de l'homme, le pourquoi de la naissance et le pourquoi de la mort, mais surtout le pourquoi de l'existence. Tantôt, comme dans *Obermann*, elle sera toute psychologique et, bien loin de procéder de l'ambition de l'intelligence, elle ne procédera que de la prédominance excessive de la sensibilité sur l'intelligence et de la concentration voulue de cette sensibilité sur elle-même. Tantôt encore, et c'est le cas des imitateurs, — imprudens mais sincères, — dont l'histoire n'a pas gardé le nom, ce sera la torture indicible de ceux dont les forces défaillent à réaliser le rêve et qui ont succombé sans gloire sous le sentiment de quelque disproportion exorbitante entre l'intensité de leur désir et la faiblesse de leur volonté. Entre toutes ces formes s'il y a quelque chose de commun, ce n'est rien que de vague, de confus, de flottant, — sauf toutefois un trait, à savoir la réalité de la souffrance.

Aussi n'est-il pas anti-littéraire seulement, mais il est inhumain de n'avoir pour ces souffrances que des paroles dures. On aura beau, comme M. Charpentier, inventer des définitions singulières et parler de prétendues maladies, qui seraient des maladies et qui d'ailleurs « laisseraient subsister le libre arbitre, » il sera toujours cruel de disputer ses immunités à la souffrance. Mais lui disputer le droit de faire entendre sa plainte, et regretter, au nom d'une morale trop étroite, que les Rousseau, les Goethe même, les Chateaubriand, les Byron, les Musset et les George Sand aient poussé les cris immortels que leur a jadis arrachés la douleur, c'est plus que de la cruauté, c'est de la barbarie. Je sais bien que les intentions de M. Charpentier étaient bonnes. J'ai dit et je répète qu'il a donné d'ailleurs à ces illustres malades les meilleurs conseils, comme d'opposer « au célibat corrupteur le mariage et la vie de famille, » ou encore « le bon sens pratique aux subtilités d'un scepticisme énervant. » Je ne vois pourtant pas très clairement les bons effets du mariage sur un Byron et je ne sais jusqu'à quel point on apprend aux sceptiques quelque chose de bien neuf en les invitant à croire.

Facile omnes, quum valemus, recta consilia ægrotis damus.

Mais si j'en juge par de certains exemples, et quand on veut toucher à de certains sujets, ne serait-ce pas un malheur quelquefois que de se porter trop bien?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1880.

Décidément, à ce déclin d'été, on semble entrer pour quelque temps, au moins pour quelques semaines, dans le repos des vacances. Les représentations et les voyages à frais sont finis. La session bruyante des banquets et même des réunions de commis-voyageurs est passée. Les conseils-généraux ont expédié en quelques jours leurs paisibles travaux; ils se sont séparés comme ils s'étaient réunis, et c'est à peine si quelques-uns d'entre eux, particulièrement envahis par le radicalisme, se sont donné le plaisir de quelques excentricités peu nouvelles. M. le président de la république est en congé dans le Jura, où il vit simplement de la vie des champs, sans faire parler de lui. M. le président du conseil est allé se reposer de ses succès qui ne sont égalés que par ses mécomptes et ses tribulations. Les autres ministres, où sont-ils et que font-ils? Ils étaient attendus l'autre jour à l'inauguration d'une statue de Pascal à Clermont, ils se sont dit qu'ils n'avaient rien à voir à cette cérémonie. M. le garde des sceaux rêve sans doute à ce qu'il fera de la magistrature, qu'il a si bien traitée à Nîmes, et M. le ministre de l'intérieur songe peut-être à quelque épuration nouvelle de préfets ou à quelque circulaire pour empêcher les évêques de s'absenter de leur diocèse. Tout serait donc au repos, aux diversions de la saison, s'il n'y avait de temps à autre quelques maussades incidens avec lesquels les polémiques jouent dans le vide, qui sont tout au plus un symptôme, si ce n'était encore et surtout cette éternelle affaire des décrets sur les congrégations religieuses qui n'est peut-être pas, en vérité, près de finir. Il y avait deux échéances dans l'exécution de ces décrets. La première, celle du 30 juin, est passée depuis plus de deux mois. La seconde, celle qui avait trait à la clôture des maisons d'enseignement des jésuites, et au besoin à la dispersion des autres

communautés non autorisées, est arrivée il n'y a que quelques jours, le 31 août. L'exécution a continué comme elle a commencé : elle n'a certes rien de brillant, rien qui ressemble à une éclatante victoire, et ce qu'il y avait de dangereux, ou de médiocre, ou de vain dans cette campagne, on le voit déjà aux incidens qui se succèdent, à la confusion qui se met dans toute cette affaire.

Que s'est-il passé en effet? C'était presque prévu, et ce n'est pas moins assez bizarre. Au jour de l'échéance, on n'a pas manqué d'arriver, décret en main, à la porte des maisons d'éducation dirigées par les jésuites, et on n'a plus trouvé ce qu'on cherchait; les jésuites avaient disparu! Il ne restait plus que des sociétés civiles légalement constituées, armées de leur droit de propriété, prêtes à reprendre l'administration et la direction des établissemens qu'on croyait fermer. Qu'on nous passe le terme, on a enfoncé une porte ouverte, on a frappé un coup dans le vide, on a mis préfets et commissaires de police en mouvement pour dresser un procès verbal de carence contre tout jésuite. Bref, on n'est arrivé à rien de sérieux même pour les jésuites, qui ne se sont évidemment éclipsés que pour être remplacés par des continuateurs de leur œuvre. Ce n'est pas tout : au moment où l'on se demandait, non sans une certaine curiosité, ce que le gouvernement allait faire à l'égard des autres communautés menacées par les décrets, une déclaration a paru tout à coup, ne demandant nullement une autorisation, mais plaçant les ordres religieux dans une situation nouvelle, suffisamment correcte, attestant « leur respect et leur soumission à l'égard des institutions actuelles du pays. » D'où sortait cette déclaration? était-elle le résultat d'une négociation avec le Vatican, de pourparlers discrets, ou d'une résolution spontanée des congrégations? y avait-il quelque connexité entre l'acte des ordres religieux et le langage récemment tenu par M. le président du conseil? Le mystère n'est pas éclairci. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à peine la déclaration a-t-elle été mise au jour, on s'est hâté de répéter sous toutes les formes que le gouvernement n'y était pour rien, qu'il n'avait ouvert aucune négociation, qu'il n'était pas engagé, qu'il n'avait abandonné aucun de ses droits. Eh! non sans doute, personne n'est engagé, pas plus les congrégations que le gouvernement, qui garde sa liberté d'action, qui reste avec ses décrets et avec son droit ou son prétendu droit. Il n'est pas moins vrai que la situation est changée, que le gouvernement hésitera avant de proscrire administrativement des ordres religieux attestant leur respect pour les institutions du pays et qu'on attendra vraisemblablement, si on le peut, la loi future sur les associations. Voilà où l'on est arrivé! Et c'est pour ce résultat qu'on n'a pas craint de soulever les questions les plus irritantes, qu'on s'est exposé à susciter une agitation toujours dangereuse, à mettre en mouvement des passions qui rendront peut-être aujourd'hui la modération plus difficile! On a cru

tout simplifier, on a tout compliqué, et pour avoir fermé en apparence quelques maisons des jésuites, on n'est pas beaucoup plus avancé aujourd'hui qu'on ne l'était il y a quelques mois.

Entre l'exécution des décrets sur les congrégations et les épurations toujours renouvelées de la magistrature, on parle souvent de réformes, de réformes de l'ordre pratique, on en parle comme si on en avait les mains pleines, et si l'on s'adonnait sincèrement, sérieusement à cette œuvre, il y aurait de quoi satisfaire le pays et même racheter bien des fautes, de quoi reposer ou détourner les esprits des vaines, des stériles querelles de partis. Malheureusement le mot retentissant de réformes n'est assez communément qu'une banalité de programme électoral, ou il s'applique à des combinaisons qui ne sont que des tentatives chimériques, des expériences hasardeuses et peut-être ruineuses.

S'il est une question soulevée légèrement par une sorte de parti-pris de toucher à tout, c'est, à coup sûr, cette question du rachat des chemins de fer qui ne cesse de s'agiter, sur laquelle quelques conseils-généraux, à la suite des plus importantes chambres de commerce, viennent d'émettre des vœux qui sembleraient de nature à décourager les témérités aventureuses. Depuis quelques années déjà, la campagne est ouverte et tourne autour de cette idée. La constitution d'un réseau d'état était un essai, et cet essai partiel, circonscrit dans une région déterminée, accompli peut-être dans des conditions peu favorables, n'a visiblement pas réussi. Pour donner plus de chances à son entreprise, sans trop s'engager néanmoins sur le principe, le gouvernement a voulu ajouter à son réseau quelques autres parties du réseau d'Orléans; mais cela n'a pas suffi aux esprits systématiques de la commission parlementaire des chemins de fer, et au rachat partiel, proposé par le gouvernement, on a substitué la proposition du rachat complet et définitif de tout ce qui appartient à la compagnie d'Orléans; un rapport a même été déposé à la chambre des députés avant la fin de la session. Or, cela est bien clair, l'absorption du réseau d'Orléans serait un non-sens si elle n'était le prélude du rachat universel, de la prise de possession de tous les chemins de fer français par l'état. C'est là qu'on marche tantôt d'une manière détournée ou intermittente, tantôt avec la hardiesse et le ton tranchant d'un des premiers rapporteurs de la commission des chemins de fer, M. le sous-secrétaire d'état Wilson. C'est la grande réforme qu'on poursuit, par laquelle on se flatte sans doute d'illustrer ou de populariser la république. Il s'agit justement de savoir si c'est réellement une réforme profitable à un point de vue quelconque, quelles seraient les conséquences de cette prétendue réforme, où l'on irait avec une mesure qui serait une vraie révolution, qui touche à l'ordre économique tout entier, aux relations de commerce, aux ressorts du crédit, aux finances, aux plus profonds intérêts sociaux et politiques.

Sans doute, dans cette grande industrie des chemins de fer, telle qu'elle est constituée, telle qu'elle s'est développée avec le temps, avec le concours des compagnies et de l'état, il peut y avoir, il y a sûrement bien des améliorations à réaliser, des extensions nouvelles de communications, des réductions de tarifs à poursuivre. Qu'on s'efforce d'obtenir ces progrès, d'assurer le bienfait des communications rapides aux contrées qui en sont encore privées, de hâter la diminution du prix des transports, ce sera pour le mieux; c'est la seule chose qu'ait à désirer le pays, et l'état est certes suffisamment armé pour rester le gardien efficace de l'intérêt général; mais vraiment, où est la nécessité, sous prétexte de réforme, de commencer par tout bouleverser, par briser des associations qui ont été l'énergique et heureux instrument de la création des chemins de fer en France, pour substituer à un régime accrédité par ses succès, — quoi donc? un grand inconnu, une expérience pleine de hasards. Où est le motif sérieusement plausible de soulever cette question du rachat immédiatement suivie d'une autre question qui n'est pas moins épineuse, celle du choix du système d'exploitation? Si l'état, après avoir racheté plus de 20,000 kilomètres de chemins de fer, en confie l'exploitation à des compagnies fermières, la situation ne sera guère changée, à moins que, par un phénomène qui n'a rien d'impossible, le régime nouveau ne réunisse tout à la fois les inconvéniens qu'on reproche aux anciennes compagnies et les inconvéniens de la prépotence officielle. Si l'état reste seul chargé de diriger, d'administrer, d'exploiter les chemins de fer, c'est alors que la question se complique, se hérisse d'impossibilités et de dangers; c'est alors surtout qu'éclate sous mille formes, dans les détails infinis d'une administration directe, la redoutable portée de cette révolution préparée, méditée par l'esprit de système. Rien n'est plus facile sans doute que de représenter un tel changement comme une simplification, de promettre toute sorte de bienfaits, de déclarer avec assurance que tout le monde y gagnera, le commerce, le public, les actionnaires et même le trésor. En réalité, quels sont les avantages de la réforme qu'on propose?

Est-ce qu'il y aura plus d'économie dans les travaux, plus de promptitude dans l'achèvement des lignes complémentaires de notre réseau? Personne n'ignore que, si l'état a des ingénieurs habiles dont on ne conteste pas les talens, il est aussi le plus coûteux et le plus lent des constructeurs. Ce que l'industrie privée fait vite parce qu'elle y est intéressée, l'état met souvent des années à le préparer, il dépense, sans compter, l'argent et encore plus le temps. Est-ce l'exploitation qui sera moins onéreuse? Sans parler de l'expérience qui se poursuit en France et qui n'a certes rien d'encourageant, c'est un fait bien connu que dans les pays où la gestion officielle existe, en Belgique, en Suède, en Allemagne, les frais de l'exploitation par l'état dépassent sensiblement les frais de l'exploitation par les compagnies particulières. Et cette diffé-

rence, qui devient considérable lorsqu'il s'agit de centaines de millions, sur qui retombe-t-elle en définitive, si ce n'est sur la masse du public? Comment concilier avec des procédés de travail plus coûteux, avec une exploitation plus onéreuse, les promesses de réductions de tarifs à l'aide desquelles on se flatte de populariser le plus dangereux, le plus décevant des systèmes? Les chiffres sont inexorables. De deux choses l'une : ou l'on devra maintenir les tarifs qui existent, ou il faudra compenser les déficits inévitables d'une autre manière, par des augmentations de taxes. On peut tant qu'on voudra pallier la réalité en essayant d'émouvoir l'opinion contre ce qu'on appelle le pouvoir exorbitant des compagnies, contre un monopole qui exclut toute concurrence. Parce que l'état sera substitué aux compagnies, la concurrence en deviendra-t-elle plus facile? Le monopole aura-t-il cessé d'exister? Il sera au contraire plus lourd parce qu'il sera plus concentré, plus inévitable, et c'est justement ici que la question prend une signification des plus graves.

Ainsi voilà l'état descendant de sa sphère, étendant la main sur cette immense industrie et se faisant lui-même constructeur, administrateur, gérant direct de chemins de fer. Ce n'est donc pas assez que, déjà armé de tant de moyens d'action et de répression, l'état enlace le pays tout entier dans le vaste réseau d'une administration publique envahissante et dominatrice. Il deviendrait par le rachat l'entrepreneur universel des transports, le régulateur de la répartition de la richesse, des mouvemens du travail; il serait l'arbitre des relations du commerce par ses tarifs, des salaires par ses chantiers, des révolutions d'intérêts par ses volontés. Il serait le maître unique sous toutes les formes et à toutes les heures. Jusqu'ici on est en face de compagnies puissantes, il est vrai, mais toujours responsables, et les tribunaux ont prouvé plus d'une fois, ils prouvent chaque jour que cette responsabilité n'a rien d'illusoire. On resterait désormais en face d'une omnipotence anonyme, sans concurrence et sans recours, en face d'un monopole échappant par sa puissance même à toute responsabilité sérieuse, contradictoirement discutée. Imagine-t-on l'état obligé de paraître sans cesse devant les tribunaux, ayant à répondre d'un accident, d'un retard d'expédition, lui qui à l'heure qu'il est ne répond pas même d'une lettre perdue ou qui fixe de sa propre autorité la limite de ses garanties? Ce n'est pas assez enfin qu'avec ses habitudes d'irresponsabilité et de prépotence, l'état ait déjà sous son commandement une innombrable légion de fonctionnaires; à cette armée il ajouterait une armée supplémentaire de plus de deux cent mille nouveaux fonctionnaires. Il aurait une nouvelle feuille des bénéfices, et comme la politique se mêle à tout aujourd'hui, elle présiderait bientôt à la distribution de deux cent mille emplois, au déplacement des agens, elle déciderait de la nomination d'un simple chef de gare. Ces compagnies qu'on traite comme l'ennemi n'ont eu à consulter jusqu'ici, elles ne consultent réellement que le bien du service; elles y

sont intéressées, elles n'ont à s'occuper ni des opinions ni des votes de leurs agens. Le rachat une fois prononcé, la politique, avec ses mobilités, ses suspicions, ses caprices, ses partialités, s'introduirait dans une administration où il s'agit après tout moins de l'orthodoxie républicaine que d'une aptitude spéciale. Et qu'on ne dise pas que c'est là une hypothèse gratuitement injurieuse pour les maîtres du jour : est-ce que l'exclusion pour cause d'opinion, les choix de parti, les épurations n'ont pas été érigés en système dans des services d'une nature aussi délicate que les chemins de fer? Au fond même, si on voulait l'avouer, est-ce qu'on n'aurait pas eu cette idée du rachat pour avoir deux cent mille emplois de plus à donner et pour pouvoir disposer de cette armée nouvelle?

Assurément, si sous d'autres régimes que nous avons connus un projet de ce genre se fût produit, les républicains sensés et éclairés n'auraient pas eu assez de foudres contre cette tentative usurpatrice de l'état, contre cette absorption menaçante de toutes les initiatives et de toutes les libertés privées. Ce qui eût été dangereux sous les autres régimes n'est pas devenu apparemment plus inoffensif sous la république : c'est toujours l'absolutisme, une sorte de communisme organisé. Politiquement, c'est donc la plus désastreuse des conceptions par toutes les conséquences qui peuvent en découler; mais cette raison politique n'est peut-être pas encore à l'heure qu'il est la plus décisive contre une opération sur laquelle les chambres auront à se prononcer à la session prochaine.

Quelle est la condition première de ce rachat qu'on propose si légèrement, comme si c'était la mesure la plus simple du monde? Il s'agit d'une opération qui touche non-seulement à tout le développement industriel, mais à la situation financière, à une des manifestations les plus vivaces du crédit de la France. Il s'agit de contrats à résilier, d'une propriété colossale à revendiquer, d'un nombre infini d'actionnaires et d'obligataires à désintéresser, d'un matériel immense à acquérir, et tout cela se solde nécessairement non plus par des centaines de millions, mais par des milliards. Il y a dix ans à peine, la France a jeté dans le gouffre ouvert par la guerre quelque chose comme 12 ou 15 milliards. Elle n'en a pas été épuisée sans doute; elle a tout payé, elle a accepté tous les sacrifices, et elle porte encore, non sans peine parfois, mais avec une patriotique résignation, le poids de plus de 600 millions d'impôts nouveaux qu'elle a dû subir. Elle a suffi à tout par une merveilleuse vigueur réparatrice, et depuis on a même trouvé le moyen d'engager ses finances pour quelques milliards de plus dans les immenses travaux dont M. le président du conseil a pris l'initiative. Au total, la dette de la France a été portée depuis dix ans à un chiffre qui dépasse 20 milliards, qui court vers 25 milliards. Le budget annuel est de près de 3 milliards. Ce qu'on proposerait tout simplement

aujourd'hui par le rachat, ce serait d'assumer la charge nouvelle d'un capital de 10 milliards, d'inscrire au budget une annuité qui irait de 400 à 500 millions. Sans doute en assumant une charge, l'état aurait en compensation des recettes qui pourraient suffire à couvrir l'annuité, qui varieraient d'ailleurs selon la manière dont les chemins de fer seraient administrés. Dans tous les cas, le capital ne resterait pas moins incorporé à la dette publique, qu'il porterait au-delà de 30 milliards. Qu'on y réfléchisse bien : est-ce une politique financière sensée? Dans la situation du monde, dans les conditions qui ont été faites à la France, avec les chances qui ne sont pas impossibles, et les prévisions qui ne sont pas interdites, est-ce qu'il y aurait de la prudence à surcharger à ce point la dette, à engager à fond toutes les ressources du pays, à ne rien réserver pour les circonstances extraordinaires qui pourraient se produire? Y aurait-il de la prévoyance à briser comme à plaisir des instrumens de crédit qui ont été plus d'une fois, qui peuvent être encore un appui pour l'état lui-même? Supposez que, dans le feu de cette funeste guerre d'il y a dix ans, l'état eût été ce qu'on veut le faire, qu'il eût eu déjà tous les monopoles qu'on rêve aujourd'hui, que la Banque n'eût pas existé avec l'indépendance qui fait sa force : la débâcle financière eût été infaillible et universelle. Que des crises nouvelles se produisent, est-ce que l'état n'a pas tout à gagner à trouver autour de lui, dans ces associations puissantes des chemins de fer comme dans la Banque, des auxiliaires énergiques et efficaces du crédit national?

Le malheur est qu'en tout cela on agit avec confusion et impatience, souvent par des calculs de parti ou de circonstance, sans paraître avoir une idée distincte, précise, du vrai rôle de l'état et du rôle que peuvent prendre utilement des institutions indépendantes, filles de l'esprit d'association. On veut faire des chemins de fer républicains comme on veut faire une magistrature républicaine, et pour cela on ne trouve rien de mieux que de commencer par tout bouleverser, en engageant l'état dans tous les hasards. Au lieu de briser des forces qui existent, que ne songe-t-on à en créer de nouvelles, sauf à rectifier s'il le faut toutes ces manifestations d'une activité indépendante? Au lieu de se livrer à des agitations stériles et de se jeter à la poursuite de cette chimère ruineuse du rachat des chemins de fer, que ne s'attache-t-on à des réformes plus pratiques, plus simples, quoique grandes encore, à des œuvres plus réalisables? Il reste certainement assez à faire pour occuper à la fois l'état et l'industrie privée. Il y a des œuvres en préparation, faites pour exciter une attention sympathique, comme ce projet d'un canal maritime entre l'Océan et la Méditerranée sur lequel des conseils-généraux du Midi ont aussi récemment émis des vœux. C'est un des vice-présidens du sénat, un homme ayant l'expérience des affaires, M. Duclerc, qui a pris l'initiative de ce projet, et il n'a pas eu

seulement en vue les intérêts commerciaux, il s'est inspiré d'une pensée de patriotisme, de « préservation nationale, » selon son expression. Il est parti de ce point qu'il est nécessaire pour nous de reconstituer un équivalent de nos forces perdues, que dans un moment donné une des faiblesses de la France est d'avoir son armée navale coupée en deux parties dont la jonction peut être rendue impossible. Ouvrir à travers nos régions méridionales une voie par où nos forces maritimes puissent se rejoindre, c'est l'objet national, patriotique. L'objet commercial, c'est de créer un transit de plus, d'empêcher que la France ne finisse par être isolée au milieu des grands courans qui tendent à s'établir dans d'autres directions. Les études sont déjà faites, elles ont démontré que les difficultés d'exécution n'avaient rien d'insurmontable. L'honorable vice-président du sénat a soumis son projet à M. le ministre des travaux publics, qui, à son tour, selon la coutume, a nommé une commission pour en délibérer, après quoi le travail de la commission passera au conseil des ponts et chaussées, après quoi l'opinion du conseil des ponts et chaussées reviendra au gouvernement, tout cela sans doute pour prouver une fois de plus que l'état est le plus expéditif des entrepreneurs. Le gouvernement est saisi, et s'il est occupé ailleurs ou s'il ne veut pas se charger pour son compte de l'exécution du projet, M. Duclerc ne cache pas qu'il est résolu à prendre lui-même la direction d'une œuvre d'une évidente importance pour les contrées du Midi, pour les intérêts du commerce, pour notre marine militaire. Ce serait Gibraltar annulé par le percement de l'isthme méridional français, comme dans des proportions plus vastes le cap de Bonne-Espérance a été annulé par le canal de Suez. C'est dans tous les cas un objet digne d'étude, et plutôt que de s'épuiser en médiocres querelles, plutôt que de faire de la politique avec des passions vulgaires, des préjugés, des convoitises, des représailles de parti, des déclamations banales, mieux vaudrait sûrement tourner vers ces œuvres d'utilité l'attention des pouvoirs publics, de tous ceux qui veulent travailler à l'avenir du pays.

Après cela, quelque importance qu'aient de nos jours les questions économiques, elles ne sont pas tout, et soit dit sans injustice, c'est peut-être la faiblesse du temps de se fier un peu trop, un peu exclusivement à la vertu des améliorations matérielles, de trop croire qu'un pays éprouvé se relève avec des chemins de fer et de l'argent. On a beau être riche, décréter pour 4 milliards de travaux, la richesse seule ne rend pas à un peuple sa grandeur, sa place dans le monde. On a beau construire des écoles primaires, multiplier et rétribuer généreusement les instituteurs plus ou moins laïques, cela ne suffit pas pour rouvrir les sources de la vie intellectuelle. On a beau inscrire au budget de la guerre près de 600 millions, accumuler les réformes ou les prétendues réformes, faire des lois pour l'amélioration des traitemens et

des retraites, pour la reconstitution d'un matériel perdu, il faut autre chose pour refaire une armée : il faut le génie de l'organisation et de l'ordre, l'esprit de suite, la puissance de la volonté, la sève militaire, le culte des fortes traditions et des exemples parlans. Il est bon de raviver de temps à autre, pour la jeunesse groupée sous le drapeau, même pour les chefs de l'armée nouvelle, l'image de ceux qui ont été de grands, d'intègres et héroïques soldats. Rien de plus intéressant sous ce rapport que le livre récent dû à une piété filiale, *le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par lui-même et par les siens ;* rien de plus instructif et de plus émouvant que cette série de récits dont le plus récemment paru a pour titre : *le Dernier Commandement, l'Exil et la Mort.* C'est le quatrième volume d'un ouvrage où tout est un peu confondu, où les souvenirs de famille se mêlent à l'histoire et où l'homme apparaît à travers l'héroïsme stoïque du soldat. Davout, comme chef de corps ou chef d'armée, a sa place dans l'histoire militaire de l'empire, une des premières places, si ce n'est la première, après Napoléon, qui disait de lui en le voyant un jour à l'action : « Voyez comme il manœuvre, il va me gagner encore cette bataille ! » L'homme était moins connu; il était resté avec cette légende de dureté et de rigueur qui a trompé plus d'un historien. C'est précisément l'intérêt de ce livre de montrer que la légende n'était qu'une légende, que l'homme était bon, sensible, délicatement tendre dans ses attachemens et très humain. Sévère dans le service sans être impitoyable, il livrait lui-même le secret de son apparente inflexibilité : « faire plus de peur que de mal pour atteindre le but désiré. »

Le Dernier Commandement, qui est comme le glorieux couronnement d'une grande carrière, c'est le siège de Hambourg, raconté ici, heure par heure, avec une dramatique simplicité dans un « journal » du général César de La Ville, chef d'état-major du maréchal. C'est cet épisode, qui a presque disparu dans les catastrophes de 1813-1814, qui garde néanmoins un double intérêt et par sa signification historique, morale, et par le rôle de celui qui en a été le héros. Le siège de Hambourg, à vrai dire, c'est la saisissante révélation des excès, des fatalités d'un système qui, au moment même où l'invasion débordait de toutes parts dans nos provinces, fixait dans une contrée lointaine, au nord de l'Europe, sous le chef le plus intrépide, une armée de près de quarante mille hommes qui eût été bien plus utile en Champagne. Vainement Napoléon renouvelait sur la Marne ses miracles de génie guerrier, il expiait les fautes d'une politique qui avait l'ambition de dominer partout à la fois, de la Baltique au Tage, qui se voyait maintenant assaillie et refoulée de tous côtés, par le Rhin, par la Belgique, comme par les Pyrénées. La vraie France se trouvait compromise pour cette chimère de l'empire d'Occident qui s'obstinait jusqu'au bout, qui refusait d'aban-

donner la trente-deuxième division, les départemens de l'Elbe, sous prétexte que la trente-deuxième division avait été incorporée à l'empire par un sénatus-consulte. Rien ne montre mieux le point où se séparaient l'intérêt français et le système napoléonien. Mais, toute politique mise à part, ce qu'il y a de frappant, c'est l'attitude de Davout, laissé à lui-même, réduit à ne plus écouter que le devoir du soldat; c'est là qu'était la force du caractère. A dater d'octobre 1813, et surtout à partir de novembre, Davout est enfermé à Hambourg, bloqué par soixante mille alliés, Russes de Benningsen, Allemands de Walmoden, et pendant près de six mois, ne recevant plus d'ordres, ayant à peine des nouvelles, il ne faiblit pas un instant. Il suffit à tout, multipliant les défenses de la place, ayant l'œil sur les approvisionnemens qui vont manquer, sur les glaces de l'Elbe qui le mettent en péril, sur l'ennemi qui renouvelle sans cesse ses assauts, épiant le point vulnérable. Il partage les épreuves de ses soldats, il vit au milieu d'eux et souvent il se met à leur tête, il conduit la charge. Il en impose tellement qu'il n'a même pas besoin d'une garde au milieu d'une population hostile, dans une ville exaspérée. Ce qui se passe au loin, il ne le sait que vaguement, et tandis que l'empire s'écroule à Paris, il le défend toujours. Lorsque les chefs alliés lui annoncent la restauration, il refuse les nouvelles venant de l'ennemi, il demeure inébranlable comme une sentinelle qui n'a pas été relevée de son poste. On lui oppose le drapeau blanc de la nouvelle royauté française, il tire sur le drapeau blanc, non par colère ou par haine, mais par devoir militaire. Il se tient en garde contre toute surprise, se battant jusqu'au bout. Il ne cède que devant l'évidence, lorsqu'il reçoit de Paris des ordres officiels, et alors l'armée de Hambourg, forte encore de trente mille hommes, peut sortir, tambour battant, avec ses canons et ce qui lui reste de ses chevaux. Dernière victoire dans les désastres de la France d'autrefois !

C'est à cette école que peut se retremper et se relever l'esprit militaire. Si M. le ministre de la guerre veut offrir des modèles à notre armée nouvelle, il n'a qu'à conseiller à nos chefs l'étude de la vie et du caractère de ce soldat sévère pour lui-même avant de l'être pour les autres, ponctuel jusqu'à la rigidité dans le service, habile à former par la rigueur de la discipline un corps demeuré fameux, sûr des hommes qu'il commande parce qu'il est tout à eux et ne manquant jamais à l'heure décisive. Il n'y a pas tous les jours sans doute des Davout ou des Masséna pas plus qu'il n'y a des Turenne, et à la vérité les uns ou les autres ne se forment et ne se dégagent que par la guerre; mais on peut du moins apprendre par eux ce que c'est que l'esprit militaire, comment se compose une armée digne de la France, faite pour mériter le succès, si des circonstances heureusement peu vraisemblables aujourd'hui devaient dans l'avenir interrompre encore une fois la paix que tout le monde semble désirer.

Cette paix bienfaisante peut-elle être menacée à l'heure qu'il est par les affaires d'Orient, par ces éternelles affaires qui sont l'objet d'incessantes négociations entre les cabinets, de perpétuelles délibérations de la diplomatie? Certainement cette question orientale peut ménager encore bien des surprises et tromper bien des prévoyances. Elle est tellement compliquée et confuse qu'on ne sait jamais bien ce qui en sortira. S'il y a pour le moment un danger, il est dans une politique qui semble être un mélange d'illusions et de calculs plus ou moins déguisés; il est dans cette disposition assez curieuse et assez générale de l'Europe à croire qu'elle est absolument obligée de faire quelque chose en Orient et qu'elle peut le faire aujourd'hui sans trop de péril parce qu'elle agit d'un accord commun.

Il existe sans doute, cet accord, il s'est établi dans un congrès, et il a son programme dans un traité. Il s'est précisé davantage encore dans la conférence tenue il y a quelques mois à peine à Berlin, il s'est manifesté à Constantinople par des actes officiels de diplomatie, par des notes collectives au sujet du Monténégro et de la délimitation de la Grèce ou des réformes intérieures de l'empire ottoman; maintenant l'accord paraîtrait aller plus loin. Les ministres anglais le disent, les chancelleries n'en font pas mystère, on se serait entendu pour faire paraître quelques forces combinées devant les côtes ottomanes, pour ce qu'on appelle une démonstration navale, dans l'espoir d'exercer une pression salutaire sur la Porte. Et après? Évidemment il y a quelque chose de désagréable, de peu flatteur pour l'Europe à multiplier les notes, les protocoles et à se retrouver sans cesse en face de cette attitude passive, évasive que la Porte a opposée jusqu'ici à toutes les démarches; où veut-on aller et que peut-on faire sérieusement? Lord Hartington disait, il y a quelques jours à peine, dans le parlement, qu'il y avait en Orient de grands dangers pour la paix de l'Europe et que ces dangers tenaient à ce que la Porte ne remplissait pas les engagemens qu'elle avait pris. Il y a véritablement des mirages et un langage de convention particuliers à ces affaires d'Orient. En quoi la Porte est-elle coupable contre la paix de l'Europe et manque-t-elle à ses obligations parce qu'elle ne veut pas se laisser absolument dépouiller, parce qu'elle s'efforce de mesurer ses concessions, parce qu'elle refuse de livrer ses vastes territoires à la Grèce? Comment l'Europe seule serait-elle innocente de tout, parce qu'elle est d'accord pour disposer, en vertu de sa prépotence, de la souveraineté et des territoires de la Turquie? La vérité est qu'on s'est engagé dans une voie sans issue, que sous l'apparence d'une sorte d'accord européen il y a des divergences croissantes, des antagonismes profonds bien autrement menaçans pour la paix que toutes les résistances et les misères de la Turquie; la vérité est encore qu'on peut aller devant Dulcigno, mais qu'on ne voit pas bien ce qu'on y fera et qu'on ne sait pas surtout si l'apparition des

forces européennes n'aura pas pour résultat de susciter quelques-unes de ces complications qu'on croit prévenir. Ce qu'il y aurait de curieux, ce serait que le cabinet libéral de l'Angleterre, arrivé au pouvoir pour réaliser le programme le plus pacifique, pour réagir contre la politique de lord Beaconsfield, eût singulièrement contribué par une inconsistance agitée à aggraver ou à raviver les crises de l'Orient.

L'opinion anglaise n'est peut-être pas sans quelque souci au sujet de la conduite de son gouvernement dans les affaires orientales, et la question est plus d'une fois revenue au parlement depuis quelques semaines, surtout aux derniers momens de la longue session qui finit à peine, qui a été close il y a peu de jours par un discours de la reine. Le ministère anglais, dont le chef, M. Gladstone, a été quelque temps retenu par la maladie loin du parlement, le ministère libéral, à vrai dire, a eu depuis son avènement une existence assez laborieuse, semée d'un assez grand nombre de difficultés en dehors même des embarras de la question d'Orient. Il a eu les affaires de l'Afghanistan, qui ont été un moment compromises par le terrible échec du général Burrows, mais qui viennent d'être relevées avec éclat par une victoire décisive du général Roberts, par la dispersion de l'armée du prétendant afghan et la délivrance de Candahar. Le cabinet anglais, sans aller si loin, a eu aussi à se débattre avec une série de troubles qui ont éclaté en Irlande à la suite du vote par lequel la chambre des lords a rejeté un bill tendant à améliorer la condition des fermiers irlandais. L'agitation, sans être aussi violente qu'elle l'a été un instant, est loin d'être apaisée, et comme si ce n'était pas assez, dans les derniers jours de la session, le secrétaire d'état d'Irlande, par ses vivacités de parole, a donné quelques embarras au cabinet dont il fait partie. M. Forster n'a peut-être pas dit tout ce qu'on lui a prêté. Il n'a pas du moins craint de dire que, si les lords émettaient beaucoup de votes comme celui qui a rejeté le bill sur les fermiers irlandais, on serait conduit à examiner si la constitution de la chambre haute ne devrait pas être réformée. Un autre ministre, sir W. Harcourt, ne s'est pas défendu non plus d'assez compromettantes excentricités de langage. Lord Granville s'est employé à pallier ces dissonances; mais c'est peut-être la preuve que M. Gladstone aura quelque peine à maintenir indéfiniment l'accord entre libéraux et radicaux dans le cabinet qui dirige aujourd'hui les affaires de l'Angleterre.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1880. Météorologie, Agriculture, Hygiène. — Paris, 1880; Gauthier-Villars.

Il y a maintenant cinq ans qu'une nouvelle branche de la météorologie pratique a été inaugurée à l'Observatoire de Montsouris : nous voulons parler de l'analyse microscopique quotidienne de l'air et des eaux. Il s'agit de mettre à l'épreuve la théorie des miasmes organisés et de voir s'il y a réellement corrélation entre les endémies ou les épidémies et la fréquence, locale ou générale, des germes charriés par l'atmosphère. Depuis l'époque où nous avons pour la première fois entretenu les lecteurs de la *Revue* (1) des recherches entreprises dans cette direction, les matériaux d'observation se sont accumulés et de curieux résultats ont été obtenus. M. P. Miquel les a exposés en détail dans l'*Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1880*, et nous nous contenterons de les résumer ici en quelques lignes.

En premier lieu, il faut mentionner les résultats des recherches statistiques sur les spores de cryptogames que tient en suspension l'air du parc de Montsouris. Les nombres moyens obtenus, depuis le mois d'octobre 1878 jusqu'au mois d'octobre 1879, peuvent donner une idée de la richesse en spores d'un air relativement pur, puisé loin de toute habitation, dans un lieu dont le bon état hygiénique ne saurait être suspecté. Au mois de décembre, le nombre moyen des microbes atteint à peine 4 par litre, tandis que la moyenne du mois de juillet est de 43; ce mois, exceptionnellement pluvieux dans ses dix-huit premiers jours, offre dans cette période deux maxima remarquables (82 microbes par litre le 13, et 113 le 17). Ces maxima se présentent habituellement une ou deux fois chaque année, durant les époques chaudes et humides de l'été. Voici maintenant les moyennes des quatre saisons :

1878.	Automne,	11,3 par litre.
1879.	Hiver,	5,5 —
—	Printemps,	15,7 —
—	Été,	28,9 —

La moyenne générale est de 15,4 microbes par litre d'air. Mais ces nombres sont encore bien au-dessous de la réalité, car l'air, en traversant l'aéroscope, ne dépose jamais qu'une portion des poussières dont il est chargé, et des expériences spéciales conduisent à admettre qu'on approchera de la vérité en doublant les chiffres directement observés; il faut donc porter à 30 le nombre moyen des spores recueillies par litre d'air pendant l'année en question.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1877.

Parmi les causes qui favorisent le développement de ces cryptogames, on trouve en première ligne la chaleur et l'humidité. La pluie, agent fécondateur par excellence, aide toujours puissamment l'action de la température, et le nombre des spores peut être plus faible dans un mois chaud et sec que dans un mois plus froid et plus humide. La transparence de l'atmosphère après les pluies n'implique nullement une diminution du nombre des germes, comme on l'avait cru jusqu'à présent : les pluies peuvent la débarrasser des poussières inorganiques, mais, loin d'entraver la multiplication des spores de cryptogames, elles la favorisent au contraire. La neige seule peut nettoyer l'atmosphère à fond.

En dehors de l'air du parc de Montsouris, on a examiné celui de la presqu'île de Gennevilliers et du cimetière de Montparnasse. A Gennevilliers, les fructifications cryptogamiques ont été trouvées identiques à celles qui se récoltent au sud de Paris ; « quelques algues vertes circulaires, à peine colorées, s'y sont, il est vrai, montrées plus fréquentes ; mais ce simple fait ne saurait permettre de se prononcer sur l'état hygiénique d'un district réputé malsain par quelques-uns de ses habitans. » Il reste à étudier de la même manière les bactériens de Gennevilliers. Les cryptogames microscopiques récoltées au cimetière de Montparnasse ont été de même trouvées identiques à celles de Montsouris ; les courbes indiquant la fréquence des microbes ont présenté, aux mêmes époques, les mêmes maxima et minima, d'où l'on peut conclure qu'il n'existe pas, au cimetière du Sud, de foyer producteur de germes de cryptogames différens de ceux que l'on rencontre partout. Des recherches analogues, effectuées dans les égouts de Paris, ont montré que les poussières des égouts, intermédiaires entre celles de l'air extérieur et celles des salles des hôpitaux, sont plus riches en particules minérales que celles de l'air libre (sans doute à cause de la trépidation des voûtes), qu'elles présentent des fructifications de formes moins variées, et jamais de pollens. Les poussières des habitations et des salles d'hôpitaux, qui sont les plus chargées de particules minérales, renferment beaucoup moins de spores ; mais, si les spores sont relativement rares dans ces lieux habités, les germes de bactériens y sont en revanche beaucoup plus nombreux, et c'est là ce qui en fait l'insalubrité, car les spores de cryptogames paraissent être, en général, inoffensives.

Au point de vue de l'hygiène, il importe donc surtout d'étudier la nature et la fréquence relative des bactéries, bacilles et vibrions, agens par excellence de la putréfaction. Il s'est trouvé, en premier lieu, que, contrairement à ce qui s'observe pour les cryptogames à fructifications aériennes, leur nombre était toujours considérable pendant la sécheresse. Mais l'air extérieur en renferme incomparablement moins que l'air des hôpitaux. Les expériences faites dans la salle Saint-Christophe, à l'Hôtel-Dieu, semblent prouver qu'en moyenne l'air d'une salle d'hôpital est au moins cinquante fois plus chargé de saprophytes que l'air

du parc de Montsouris. Un calcul fondé sur ces données établit qu'un malade, placé dans une salle d'hôpital, introduit, par jour, dans ses poumons environ 80,000 spores de cryptogames et 125,000 organismes de la putréfaction, alors qu'un homme vivant à l'air libre introduira, par vingt-quatre heures, dans les voies respiratoires, 300,000 spores de cryptogames et seulement 2,500 microbes de la putréfaction. Quant à l'origine de ces germes, il est probable qu'ils émanent, non pas de la peau des malades, mais des déjections, ou de cette poussière desséchée qui se détache de tout ce qui a été en contact avec le patient, et s'accumule sous les lits, sur les rideaux, etc. On peut encore admettre que l'air est le véhicule principal de ces myriades d'œufs invisibles et que c'est à tort qu'on a voulu en rendre surtout responsables les eaux destinées à l'alimentation : « On oublie trop facilement, dit M. Miquel, que la quantité d'air aspirée par le poumon est dix mille fois supérieure à l'élément liquide absorbé par l'intestin, qu'enfin, dans une salle d'hôpital, le nombre des schizophytes introduits, en vingt-quatre heures, dans les voies respiratoires dépasse parfois d'une centaine de mille le chiffre des microbes apportés dans l'estomac par les eaux potables. »

Les expériences qui ont été faites sur les eaux météoriques (rosée artificielle et eau de pluie), sur les eaux de la Vanne et celles de la Seine, enfin sur les eaux d'égout, ont donné les chiffres suivans pour la teneur moyenne de ces eaux en bactériens :

PROVENANCE.	MICROBES PAR CENTIM. CUBE.
Eau de condensation	0.2
Eau de pluie	35
Eau de la Vanne	62
Eau de la Seine	1.200
Eau d'égout	20.000

L'eau de la Vanne, à son arrivée à Paris, est d'une pureté voisine de celle de l'eau de pluie; l'eau de la Seine, puisée avant son entrée à Paris, à 1 kilomètre du pont du chemin de fer de Bercy-la-Râpée, est vingt fois moins pure. Mais ces chiffres ont été trouvés avec des eaux analysées aussitôt après leur arrivée au laboratoire; si l'on attend seulement vingt-quatre heures, les bactéries pullulent, et les résultats sont tout différens : l'eau d'égout renferme alors jusqu'à 40 millions de bactéries par centimètre cube. Au point de vue de l'hygiène, il importe donc que les eaux potables soient employées sur l'heure et renouvelées à tous les repas.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LES

VIEUX DE LA VIEILLE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Quand je remonte à mes premiers souvenirs, je me vois tout enfant, chez le vieux soldat Sébastien Florentin, natif de Thionville, ancien capitaine des grenadiers du 101e de ligne, sous le premier empire.

Je vois notre petite maison donnant sur la rue du Mouton-d'Or : elle n'avait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, comme toutes les autres ; une étroite allée la traversait, allant à la cour encaissée entre les vieilles bâtisses de la gendarmerie, le puits à margelle de pierre rongée par la mousse au milieu, le bûcher sombre plus loin ; l'escalier tournant à gauche, avec sa rampe de bois, où le brosseur de notre locataire étalait ses uniformes, car nous logions toujours un officier du régiment de la garnison : vingt francs de plus par mois, c'était une ressource pour Mme Florentin ! Il faut de l'économie, quand votre croix est rognée de moitié, et que les Bourbons ont diminué toutes les pensions.

Ces choses sont sous mes yeux. Je suis dans la petite chambre du rez-de-chaussée, assis sur mon tabouret, au milieu des bonnes gens,

avec leur petit chien Azor et leur perroquet Coco. — On vient de prendre le café au lait; les fenêtres sont ouvertes au soleil du matin; quelques pots de fleurs, des œillets, du réséda, des giroflées s'épanouissent à la blanche lumière. La trompette du 18e sonne dans la cour de la caserne, c'est le premier appel pour l'exercice.

Oui, je crois encore y être! Cela se passait en 1829, au temps de la sainte-alliance, il y a cinquante et un ans; quelle chose étonnante, il me semble que c'était hier!

Mes parens, qui tenaient une grande épicerie sur la place de la Halle, n'avaient guère le temps de s'occuper de moi; ils me confiaient, pendant la journée, au vieux capitaine; sa femme, Mme Françoise, venait me prendre tous les matins; je déjeunais et je dînais avec eux; je me promenais à la main de mon ami Florentin, qui n'avait pas d'enfans et m'aimait beaucoup; le soir on me reconduisait souper et dormir à la maison.

Voilà comment je passai mes premières années dans la société du vieux soldat; son image reste vivante dans ma mémoire comme celle de mon propre père.

Il était grand, sec, droit et fort hâlé, il avait le front étroit et petit, à force d'avoir été pressé par le schako, le nez mince et long, le menton en pointe. De grandes rides contournaient sa bouche; une cravate de batiste jaune, garnie à l'intérieur d'un carton raide, serrait son cou maigre: il était toujours bien rasé, ayant l'habitude de se faire la barbe lui-même chaque matin, devant un petit miroir pendu à la poignée de la fenêtre, et du reste vêtu simplement, modestement, mais toujours d'une propreté exemplaire; je ne me rappelle pas avoir jamais vu la moindre tache à ses habits.

En somme, c'était une figure grave, austère et naïve. Et, que Dieu me pardonne de le dire! il ressemblait au chevalier don Quichotte. Presque tous les vieux soldats du premier empire avaient quelque chose de cet air-là, je ne sais pourquoi; mais qu'on regarde les vieilles gravures de Charlet et l'on trouvera que j'ai raison.

Quant à Mme Florentin, c'était une grosse boulotte de quarante ans, la fille aînée du charcutier Bader, demeurant sur la place d'armes; on ne pouvait voir de créature plus agréable pour son âge, avec ses gros yeux bruns, deux magnifiques boucles de cheveux roulées en escargots sur les tempes, le bonnet de tulle encadrant son menton rose et dodu, et l'air malicieux, sous une apparence de bonhomie.

Jamais elle ne donnait tort à Florentin, tout en le conduisant par le nez; il l'appelait quelquefois d'une voix tonnante, comme à la tête de sa compagnie : — Frentzel! Frentzel! — Et Françoise, occupée soit à la cuisine, soit ailleurs, lui répondait toujours : —

Oui, Florentin, oui! j'arrive... me voilà! — sans se presser davantage.

Quelles bonnes gens que ces vieux soldats du premier empire!

La ville en fourmillait. Ils avaient presque tous épousé des demoiselles de Phalsbourg restées en friche depuis l'an XIII de la république: de fines mouches, alertes, souriantes, bonnes ménagères; touchant la pension et la croix de leurs maris, qui ne s'occupaient de rien.

Quelle chance pour elles de se trouver si bien loties, après avoir risqué de coiffer sainte Catherine!

Sans la bataille de Waterloo que serait-il arrivé? Personne n'y songeait alors, et tous ces vieux n'aspiraient qu'à voir couronner le duc de Reichstadt pour recommencer la danse.

On avait les jésuites et les Bourbons en horreur; ils faisaient aussi tout leur possible pour se rendre désagréables à la nation.

Les vieux remparts de Phalsbourg tombaient en ruines, et, dans les broussailles qui hérissaient ces décombres, des milliers de verdiers, de merles et de fauvettes s'égosillaient du matin au soir. Les crapauds et les grenouilles chantaient aussi leur litanie mélancolique autour de la place, dans les mares des fossés, aux derniers soupirs de l'*Angelus;* et devant l'arsenal, les vieux canons de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, l'âme lisse et la conscience tranquille, dormaient à l'ombre de quelques noyers, sur de grandes poutres vermoulues, sous la garde d'un vétéran.

Aussi, sauf les mercredis et les vendredis, jours de marché, où la foule des campagnards remplissait les auberges et les cabarets, on passait la vie à se morfondre.

Ces jours-là, le contraste du tumulte avec le silence ordinaire vous étonnait; vous entendiez le flic-flac des fouets, le roulement des charrettes, le grand murmure des gens marchandant sur la place les œufs, le beurre, la volaille, et l'on croyait renaître.

Tout cela nous venait de l'Alsace et de la Lorraine.

Les dames, en toilette du matin, le petit panier à provisions sous le bras, défilaient entre les bancs et les paniers alignés sous les ormes, discutant en patois alsacien, en français, avec les villageois, le prix de leurs légumes.

C'était un glapissement sans fin. Toujours j'accompagnais Mme Françoise, pendu à sa robe.

Mais il m'arrivait aussi quelquefois de m'échapper et de courir à notre boutique, où se pressait le monde comme dans une ruche.

Alors le père, la mère, occupés à vendre, me voyant au milieu de la cohue, me criaient :

— Lucien, prends garde de te faire écraser les pieds; prends garde!

Et je me glissais entre les jupes, entre les jambes à hautes guêtres, pour aller m'asseoir dans l'arrière-boutique, au milieu des hottes appuyées aux murs et des paniers, heureux d'entendre ces rumeurs, de voir les gilets rouges, les tricornes, les toques à rubans de moire, aller, venir; de regarder les choux, les bottes de radis, les perdreaux, les lièvres empilés pêle-mêle sur le plancher, et les poulets vivans, les coqs à crête rouge, les oies, les canards, dans leurs cages d'osier, attendant l'heure de la vente.

Tous les paysans des environs à six lieues, hommes et femmes, me connaissaient et se disaient :

— C'est le petit de M. Pélerin.

Quelques bonnes vieilles me donnaient des bouquets de cerises, des pommes, des poires, en m'embrassant.

Ah! je n'ai jamais vu depuis d'aussi beaux jours!.. Encore maintenant je crois sentir l'odeur des clous de girofle, du gingembre et de la cannelle de notre boutique; il me semble voir les pains de sucre, les paquets de chandelles pendus au plafond, les tonnes de raisin sec et de figues en sentinelle à notre porte : ce sont mes plus vieux souvenirs.

Le soir, après souper, quand le tumulte avait cessé et que le père, la mère, les servantes, assis autour de la table, dans l'arrière-boutique, comptaient les gros sous, tout à coup mon père, petit homme brun, à l'œil vif, s'écriait :

— Cet enfant m'a donné des inquiétudes; il était à courir sous les pieds de tout le monde; il faudra l'envoyer à l'école, car Mme Florentin ne le surveille pas assez.

Alors je me mettais à pleurer, et la mère, m'embrassant, disait :

— Va, ne crains rien, tu n'iras pas encore cette année chez M. Vassereau... Mais il faut prendre garde... tant d'accidens arrivent!

Puis elle m'emmenait coucher avec elle, et je m'endormais dans la paix du Seigneur.

Le lendemain matin, Mme Françoise venait me chercher; il n'était plus question de rien.

Mes parens estimaient beaucoup le vieux capitaine; et Mme Françoise ne leur demandait jamais un service sans l'obtenir aussitôt.

Ces choses me reviennent. J'avais alors six ans; c'est l'âge où s'ouvrent les idées, où l'on s'instruit le plus sans le savoir. Les livres que l'on étudie plus tard avec tant de peine ne vous en disent pas le quart autant qu'une de ces heures contemplatives passées à regarder naïvement dans la rue, à la campagne, sur la place publique, à la maison.

Ce qu'on entend et ce qu'on voit alors vous reste gravé dans

l'esprit et sert de texte à vos pensées et à vos méditations jusqu'à la fin de vos jours.

Voilà pourquoi les vieillards oublient souvent les choses de la veille : ils ont toujours sous les yeux celles de leur enfance.

II.

Mon ami Florentin avait un petit jardin hors ville, au bas des glacis, où l'on se rendait par la porte de France.

Il n'était pas le seul, car tous ces vieux soldats, ne sachant plus à quoi passer leur temps, cultivaient un petit coin de terre entouré de haies vives, planté d'espaliers, garni de légumes, de fleurs; une petite baraque au fond, qu'ils tapissaient de vieilles gravures, s'occupant sans cesse de l'embellir et de la compléter.

Tel était le jardin de mon ami. Il en taillait les arbres avec soin; il s'émerveillait de tout ce qui poussait; il ne fallait toucher à rien.

Cela ne comprenait pas le quart d'un arpent, mais c'était son paradis.

C'est là que nous allions après dîner. Aussitôt arrivés, il ouvrait la baraque, pendait son habit au clou derrière la porte, se mettait une camisole de toile grise et se coiffait d'un vieux chapeau de paille.

Alors, comme il faisait chaud, mon ami commençait par me préparer un bon lit avec quelques paillassons, et je me couchais pour dormir, Azor à mes pieds, en rond, la tête entre les pattes.

Tout bourdonnait autour de nous, les abeilles et les hannetons, comme dans un concert; le sommeil ne tardait pas à venir, et je dormais paisiblement durant des heures.

Le capitaine Florentin, lui, allait, venait, taillait, bêchait, arrosait.

Il avait, près de la baraque, une vieille futaille pleine d'eau qui chauffait au soleil, car les plantes n'aiment pas l'eau crue et froide; et dans cette tonne, qu'il remplissait tous les soirs avant de partir, puisant l'eau avec un seau dans une petite citerne couverte de planches, dans cette tonne à l'eau saumâtre toute parsemée de nénuphars, se trouvait une grenouille.

A l'approche du soir, quand l'ombre des peupliers de la route s'étendait déjà sur le jardinet et que l'air chauffé pendant tout le jour était tiède comme dans une étuve, je m'éveillais, regardant, écoutant. Azor aussi se réveillait, se secouait, dressait l'oreille; et Florentin, qui nous guettait, arrivait en riant :

— Ah! ah! vous voilà donc réveillés! s'écriait-il. Maintenant il

faut se baigner; et puis nous casserons une croûte ensemble, mon ami... Hein! qu'en dis-tu?

— Je veux bien, mon ami, lui disais-je.

— A la bonne heure!

Et s'asseyant sur le banc, il me prenait sur ses genoux, m'ôtait mes petits souliers, mes bas, ma blouse, ma chemise, et me mettait nu, en souriant comme une vieille nourrice. Après quoi, m'enlevant dans ses deux grandes mains, il allait me plonger deux ou trois fois dans la tonne. Je m'accrochais à ses manches, et il me disait :

— N'aie pas peur, mon ami, je ne veux pas te lâcher.

Puis, m'asseyant sur son bras, le corps tout ruisselant, et mon petit coude sur son épaule, nous restions quelques instans à regarder la grenouille revenue sur l'eau, avec ses gros yeux ronds, son nez camard, les pattes à demi repliées sous le ventre; elle était toute verte, et je m'émerveillais.

— Hein! faisait-il, elle est belle, ma grenouille!

— Oh! oui, mon ami. — Mais, qu'est-ce qu'elle mange?

— Des mouches, des hannetons, des vers...

Et il lui jetait un hanneton, qu'elle happait, étant apprivoisée à nous voir.

Nous restions ainsi quelques instans à la regarder; ensuite il me reportait dans sa baraque, pour m'essuyer avec une serviette; il me rhabillait de pied en cap, après quoi sortant de sa petite armoire une chopine de vin qu'il avait apportée, il m'en versait quelques gouttes dans un verre, avec un peu de sucre. Il remplissait le sien et nous trinquions ensemble, en cassant une croûte de pain, comme il avait dit.

Azor nous regardait et recevait aussi quelques bouchées. Nous le caressions; nous étions heureux comme des rois.

Et vers le soir, quand sept heures tintaient à l'église lointaine, et que de larges bandes de pourpre s'étendaient dans le ciel, à l'horizon, mon ami se débarrassait de sa camisole, il reprenait sa casquette, refermait soigneusement la baraque, et nous repartions ensemble pour aller souper. Je n'ai jamais passé d'heures plus douces dans ma vie que celles-là; les larmes viennent de me monter aux yeux en vous les racontant.

Ce qui me réjouissait aussi, c'était les dimanches où Mme Florentin me conduisait avec elle à la grand'messe et aux vêpres; car mes parens, quoique luthériens, estimaient que toutes les religions sont bonnes, à la condition de ne pas gêner celles des autres. Mon père n'avait qu'une sainte dans son calendrier, c'était sainte Tolérance, comme il le disait quelquefois en riant. Ma mère, ayant une

très belle voix, se plaisait à chanter les louanges du Seigneur au temple, parmi les autres fidèles, lorsqu'elle en avait le temps les dimanches, et que notre boutique n'était pas trop pleine de monde.

On me laissait donc aller à la grand'messe, et la mère me donnait même un sou pour aller à l'offrande; rien ne me charmait plus que de sentir le petit plat d'or de M. le curé me passer sur la joue.

J'étais assis auprès de Mme Florentin, près du chœur, dans mes plus beaux habits. Les grands tableaux de sainteté, l'autel où montait l'encens, le chant des prêtres accompagné par les orgues, les troupes en grande tenue, alignées dans toutes les allées, le frémissement des armes, le commandement : « Genou, terre! » au moment de l'élévation, et toutes ces baïonnettes inclinées à la fois, avaient quelque chose de solennel qui m'émerveillait.

La musique du 18e jouait dans les hautes galeries. Tout cet éclat me plaisait; et Mme Florentin, qui me disait de temps en temps à l'oreille : « Prie donc, Lucien, prie donc! » me faisait agiter les lèvres, perdu dans je ne sais quelle rêverie, et les yeux tout grands ouverts.

Rien de ce que j'ai vu depuis ne m'a produit autant d'effet que cette cérémonie vraiment grandiose, avec tous ses reflets d'or, de cierges, ses chants, ses murmures indéfinissables bourdonnant sous les voûtes de l'antique église.

Aussi Mme Françoise était-elle contente de moi et me disait-elle en sortant :

— C'est bien, Lucien, tu as été gentil, c'est très bien.

Alors commençait la revue sur la place d'armes, en face de l'église; tout le régiment, en pantalons blancs et grands plumets rouges, les voltigeurs à collets et paremens jaunes, alignés sur les quatre côtés de la place, faisaient l'exercice ensemble avant le défilé. Les grandes voix traînantes du colonel, des commandans, des capitaines, se répondant l'une à l'autre, et prolongées dans les échos des remparts : — Portez armes! — Présentez armes! — Reposez armes! — les chevaux des supérieurs caracolant dans le carré, la foule regardant penchée aux fenêtres; toutes ces crosses de fusil touchant la terre à la fois; le beau soleil, les cigognes du clocher planant sur le tumulte, tout ce spectacle me ravissait en extase.

Et comme Mme Florentin se dépêchait d'aller préparer notre dîner, je courais rejoindre mon ami, toujours sur la place à cette heure, derrière les rangs, sous les vieux ormes, en compagnie des anciens braves, observant les mouvemens d'un œil grave, les lèvres serrées, les sourcils froncés, tout en se promenant de long en large.

Ils n'avaient plus rien à dire, et cela les ennuyait visiblement, car ils auraient voulu se mêler de l'affaire. Ils étaient comme les vieux chevaux de labour, autrefois dans la cavalerie, se redressant fièrement à la charrue et hennissant encore tout bas au son de la trompette qui passe.

Voilà l'existence de ce monde!

Là, se trouvaient M. Michelair, ancien commandant de la vieille garde, Metzinger, colonel d'artillerie, le gros-major Boyer, nommé baron par l'empereur sur le champ de bataille de Ligny, les capitaines Vidal, Desjardins, Richard, Florentin et cinquante autres, appuyés sur leur canne, allant, venant, gesticulant, se racontant leurs marches et leurs contre-marches, leurs rencontres, leurs combats de Madrid au Kremlin; puis s'arrêtant de temps en temps ensemble, au bruit des armes, regardant d'un air d'indifférence, sans se permettre la moindre critique, car ils avaient le respect de l'armée et n'auraient pas souffert autrefois la plus petite observation des pékins.

Or les pauvres vieux n'étaient plus que des pékins, ce qui ne les empêchait pas d'avoir encore toutes les susceptibilités de l'honneur militaire; ils se parlaient toujours avec la plus grande politesse, sachant qu'entre hommes de guerre, même l'oreille fendue, le moindre mot déplacé peut avoir de graves conséquences et valoir quelquefois un coup d'épée.

C'est ce que j'ai compris plus tard.

Alors, suspendu à la main de mon ami Sébastien, j'écoutais les histoires de bataille, ne rêvant déjà que plaies et bosses.

Près de moi courait Justine, la fille du capitaine adjudant-major Vidal, mon amie.

C'était un petit être vif, frêle, espiègle, un peu pâle, avec de grands yeux bleus et les cheveux blond cendré, la petite-fille de notre voisin le boulanger Weiss, car le capitaine Vidal avait épousé Mlle Nicole, sa fille, et la bonne Cocole, — comme on l'appelait familièrement, — venait voir encore souvent ma mère, sa petite Justine sur le bras.

Justine et moi, nous nous étions promis cent fois de nous marier ensemble, ce qui faisait rire les bonnes gens.

En l'absence du capitaine Vidal, nous remplissions la maison de tapage; Justine avait beaucoup de jouets : des petites voitures, des poupées, des boîtes à musique, que je cassais pour voir ce qui les faisait marcher. Aussi le capitaine Vidal, à son retour, n'était-il pas content; il m'appelait « le pandour! » et m'envoyait à tous les diables. Justine pleurait, m'entourant le cou de ses bras, et comme le brave capitaine n'avait qu'elle, il se calmait, pour avoir la paix du ménage.

Ah! que j'aimais Justine, et comme nous gambadions sur la place ces dimanches de grandes revue! on avait beau nous appeler, nous étions toujours à cent pas en avant ou en arrière dans la foule.

Enfin, midi sonnant, toute la troupe des retraités se dispersait, l'un allant à droite, l'autre à gauche, vers son logis.

Mon ami Florentin me faisait signe que c'était l'heure du dîner; le capitaine Vidal, de sa grosse voix, appelait Justine, et l'on se séparait.

Ainsi se passaient les jours de grande revue; et puis à table nous entendions au loin la marche du régiment au défilé : les trompettes, la grosse caisse, le chapeau chinois et les roulemens des tambours, regagnant leurs casernes.

Mon ami Florentin était content de moi, j'étais content de lui, et Mme Françoise célébrait ma bonne tenue à l'église.

— Prends garde d'en faire un sacristain, disait Florentin, nous avons assez de ces gens-là, Frentzel. Lucien sera soldat, n'est-ce pas, Lucien?

— Oui, mon ami.

— A la bonne heure! Nous serons toujours d'accord, nous deux.

III.

Sur la fin de l'automne de 1829, au temps des vendanges d'Alsace, il arriva quelque chose d'extraordinaire.

Mon ami Florentin avait l'habitude, les dimanches, après dîner, d'aller faire sa partie de piquet avec M. Rosenthâl, ancien camarade de lit de Bernadotte, au régiment de Royale-Marine, avant la révolution de 1789.

Mon ami Florentin s'était engagé vers la même époque dans le régiment de Royal-Allemand, l'un des quatre régimens dont l'empereur d'Autriche avait fait cadeau à sa fille, Marie-Antoinette, lors de son mariage avec Louis XVI, et dont le colonel était alors Max, depuis Maximilien Ier, roi de Bavière.

Le souvenir de Bernadotte faisait bien un peu froncer le sourcil à mon ami Florentin, qui reprochait au roi de Suède d'avoir trahi l'empereur à Leipzig; mais comme Rosenthâl n'en était pas cause, il se taisait sur ce chapitre délicat.

Rosenthâl, de son côté, ne faisait jamais allusion à la défection de Maximilien pendant notre terrible retraite de Hanau, et grâce à ce compromis tacite, la paix régnait entre eux.

Rosenthâl, aussi grand, aussi maigre que Florentin, avait l'air encore plus grave; il portait toujours la culotte et les bas de soie, la rhingrave à brandebourgs, le tricorne et la perruque à queue, ficelée d'un ruban de moire, le nœud au bout en papillon.

On ne saurait se figurer de tableau plus étrange que ces deux vieux, assis dans la grande salle d'auberge de *la Ville de Bâle*, à leur petite table, en face l'un de l'autre, les cartes en main, graves, solennels, humant de temps en temps une gorgée de café, et s'animant parfois d'un profond dépit, lorsque l'adversaire avait trop beau jeu.

Leurs joues se coloraient, et Rosenthâl murmurait :

— Vous avez une chance infernale!

Moi, j'étais assis près d'eux, le bras sur la table, l'oreille dans la main, les jambes repliées sous mon tabouret, Azor à mes pieds, regardant la partie tout rêveur, au milieu des buveurs et des fumeurs circulant autour de nous.

Et quand à la longue la partie m'ennuyait, j'allais faire un tour dans la cuisine, ou dans les écuries, ou dans le poulailler de l'auberge, revenant m'asseoir de quart d'heure en quart d'heure pour voir qui gagnait et faire des vœux contre Rosenthâl.

Or, ce jour-là Florentin gagnait; il avait déjà gagné le café, les deux petits verres de cognac et une bouteille de vin blanc d'Alsace, de sorte que le nez de Rosenthâl s'allongeait de plus en plus, que les pommettes de ses joues devenaient pourpres jusque dans sa perruque et qu'à chaque instant il s'écriait :

— Cette chance me dépasse; je n'y comprends rien!

A la fin, mon ami, l'entendant toujours répéter la même chose, se fâcha et lui dit :

— Qu'est-ce que vous entendez par là : Cette chance m'étonne? Qu'est-ce que cela signifie? Parlez clairement.

Ses yeux lançaient des éclairs et ses sourcils frémissaient.

— Eh bien! oui! s'écria Rosenthâl non moins furieux, cette chance-là n'est pas naturelle.

— Cela suffit! bégaya mon ami Florentin en se redressant tout droit, appuyé sur sa canne. Sortons! On nous regarde... Ce n'est pas ici que nous pouvons vider cette affaire.

Et Rosenthâl, se levant, répondit :

— Oui,.. sortons!

Ils sortirent, traversant la foule des buveurs étonnés. Je courais derrière eux.

Au bas des trois marches de la grande salle, sous la voûte de l'hôtel, ils s'arrêtèrent brusquement, face à face, nez à nez, comme deux vieux coqs déplumés, se regardant dans le blanc des yeux et bégayant :

— Vous me rendrez raison par les armes, monsieur.

— Quand il vous plaira, monsieur.

— Alors ce sera demain, monsieur; dans l'allée des Sureaux, porte de France.

— C'est bien, monsieur; à quelle heure?

— A six heures du soir, monsieur, sans faute, Je suis insulté;.. mon arme, c'est l'épée.

— C'est entendu, monsieur; nous n'avons plus qu'à trouver des témoins.

Ils allaient se séparer, quand prenant tout à coup le parti de mon ami, je me jetai sur la jambe maigre de Rosenthâl, en lui mordant dans le mollet, à travers ses bas de soie.

Il se retourna, la canne en l'air, pour m'assommer, ne se possédant plus d'indignation. Heureusement, Florentin para le coup avec sa canne, et Azor, se mettant de la partie, remplit la voûte de ses aboiemens redoublés.

La foule s'élançait de la salle, et les deux vieux, ne voulant pas se donner en spectacle, se quittèrent en répétant :

— A demain!

Florentin traversait la place, me tenant par la main et disant :

— C'est bien, mon ami, tu m'as défendu, tu es un brave. Sois tranquille, demain nous allons arranger ce kaiserlick, l'ami de Bernadotte... Canaille!.. Il n'aura plus besoin de pension... Ma chance!.. Il ose parler de ma chance!.. Attends, je vais t'en donner de la chance, vieux traître! C'est sur le terrain que je veux te voir, Charles-Jean!

Et balbutiant d'autres mots inintelligibles, nous arrivâmes ainsi à la maison, où Mme Françoise, voyant que Florentin avait bu un coup de trop, se garda bien de lui faire la moindre observation, d'autant plus qu'il s'assit dans son fauteuil et ne tarda pas à s'endormir, comme il lui arrivait toujours les dimanches, en revenant de l'hôtel de Bâle.

Il n'était plus d'âge à supporter le vin soufré d'Alsace, dont il ne faisait pourtant pas un grand abus; mais ayant passé la soixantaine, il aurait dû s'en tenir à sa petite chopine, surtout après le cognac.

Enfin, il ne s'en doutait pas.

Mme Françoise, ces jours-là, me reconduisait tout de suite à la maison: je soupais chez nous avec mes parens, comme d'habitude, et je m'endormais sur ma chaise, tout étonné le lendemain de m'éveiller dans mon lit.

C'est ce qui m'arriva ce jour-là.

Mme Florentin revenait toujours le lendemain me reprendre vers sept heures, mais elle y manqua cette fois. Ne la voyant pas venir

et me rappelant tout à coup ce qui s'était passé la veille, je courus à leur maison, où je trouvai mon ami Florentin seul.

Il venait de tirer d'une armoire deux longues épées qu'il examinait avec soin, debout dans la chambre, les faisant plier sur le parquet et disant :

— C'est ça,.. c'est bien ça... Voilà notre affaire!

Et comme la porte s'était ouverte sans bruit, il ne m'apercevait pas; je le regardais en silence, tout surpris.

Ayant posé l'une de ces épées sur la console, entre les deux fenêtres, il se mit en garde avec l'autre, frappant du pied; il avait encore ses savates du matin et se fendait en criant d'une voix brève :

— Une!.. deusse!..

Et se redressant brusquement sur ses vieilles jambes, il murmurait :

— Le jarret est encore solide... Hé! hé! hé! Sébastien, on n'est pas encore trop rouillé dans les jointures... Ça marche!..

Je le voyais de profil, et sa figure longue, maigre, avait une expression de joie sauvage; ses quatre cheveux gris se dressaient contre ses tempes chauves comme les plumes d'un vieil aigle.

— Eh! mon ami, lui dis-je alors, tu essaies tes grandes épées pour tuer Rosenthâl?

— Ah! c'est toi! fit-il en se retournant. Oui, mon ami, oui!.. Regarde!

Et il se fendit cette fois à fond, se relevant comme un ressort.

— Ah! ah! ça revient!.. ça revient! faisait-il.

Alors moi, prenant l'autre épée sur la console, je lui dis :

— Comme c'est lourd!

— Ça ne sera pas trop lourd pour toi plus tard, fit-il.

Et me reprenant l'épée, il la remit avec l'autre dans un fourreau de serge, au fond de l'armoire, qu'il referma avec soin. Puis, me regardant, tout joyeux, il s'écria :

— Tu m'as bien défendu hier, mon ami, ça me fait plaisir; le kaiserlick doit avoit tes dents marquées dans les mollets!

Et il se prit à rire d'un grand rire retentissant qui n'en finissait plus.

— Maintenant, reprit-il, nous allons chercher nos témoins. Si tu avais vingt ans de plus, je te prendrais; tu verrais ton ami Florentin sur le terrain; mais il faut en chercher d'autres : le capitaine Vidal et Foissard, le porte-drapeau; ils voudront bien me rendre ce petit service.

Et comme notre café au lait aurait dû être servi à cette heure, ne voyant rien venir, il se mit à crier de sa voix tonnante :

— Frentzel!.. Frentzel!..

Toute la maisonnette en tremblait; Mme Françoise ne répondait pas; il se fâchait, et finit par me dire :

— Va voir ce qu'elle fait... Et qu'elle vienne vite,.. ou je me fâche.

Je courus à la petite cuisine. Mme Françoise avait disparu; il n'y avait pas même de feu sur l'âtre.

Je revenais annoncer cette nouvelle à mon ami, lorsque la porte de l'allée s'ouvrit et plus de quinze dames d'officiers entrèrent à la file. Françoise était allée les prévenir de ce qui se passait; Sébastien ayant eu l'imprudence de lui confier la rencontre qui devait avoir lieu le soir, elle avait couru leur dire que, si les vieux commençaient à s'exterminer les uns les autres, elles n'auraient bientôt plus de croix ni de pensions à toucher, et toutes accouraient pour s'opposer au duel.

C'était une scène de désolation, car elles n'avaient pas même pris le temps de mettre leurs affiquets, étant venues en jupe du matin, à moitié peignées, et leurs cheveux de travers, tant leur presse avait été grande.

Jamais on n'a rien vu de pareil; mon ami Florentin en était stupéfait.

— Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce qu'il y a? s'écriait-il. Qu'est-ce que vous me voulez?

Et s'apercevant que c'étaient les dames de ses collègues :

— Asseyez-vous, mesdames... Mais qu'est-ce qu'il y a? disait-il.

Alors Mme Rosenthâl, qui se trouvait dans le nombre, s'écria en sanglotant :

— Capitaine, vous ne vous battrez pas avec Rosenthâl, je m'y oppose!

Et Florentin, comprenant alors ce qui se passait, jeta des yeux farouches sur Frentzel en s'écriant :

— Madame, qui vous a permis d'aller raconter cette histoire?

Mais elle, éclatant en sanglots à son tour, lui répondit :

— Florentin, vous ne m'avez jamais aimée... Je suis la plus malheureuse des femmes!

Il était tout pâle, et comme toutes les autres se mettaient à gémir, prenant une chaise par le dossier, il grinçait de ses vieux chicots pour s'empêcher de les battre, bégayant :

— Mille millions de tonnerres et de tremblemens, voulez-vous bien, mesdames, me laisser tranquille, ou je ne réponds plus de moi.

Alors la femme de Rosenthâl, se jetant à ses pieds, s'écria :

— Capitaine, vous ne tuerez pas le père de mes enfans!

Et Florentin indigné lui répondit :

— Qu'il me fasse des excuses, le gueux; qu'il reconnaisse son mensonge devant toute la ville, en présence de tout le régiment, à la première revue... Qu'il dise : — J'en ai menti par la gorge ! — Qu'il s'humilie !.. qu'il s'humilie, le kaiserlick !.. Et alors nous verrons... oui,.. nous verrons;.. car il faut encore autre chose... je ne sais pas quoi... mais on verra.

Sa voix était terrible; il toquait sa chaise à terre, allant et venant; mais les femmes étaient de vraies Phalsbourgeoises, elles ne battaient pas en retraite.

Dans le plus beau moment, tout à coup, à la fenêtre, derrière les pots de fleurs, apparut la figure sévère du commandant de la vieille garde Michelair, avec ses grosses moustaches grises coupées en brosse, son impériale blanche et ses sourcils froncés. Derrière lui regardaient aussi le colonel d'artillerie Metzinger et le baron Boyer, les plus gros légumes des vieux de la vieille, comme on disait dans ce temps-là.

Les femmes étaient allées les prévenir de l'événement; ils arrivaient pour s'interposer, et Florentin, dès qu'il les aperçut, devint plus calme.

— Mon commandant, dit-il, c'est ici que vous venez?

— Oui, capitaine.

— Eh bien ! donnez-vous la peine d'entrer.

Ils entrèrent gravement, en tenue de ville.

— Vous m'excuserez, messieurs, dit Florentin, d'être en bras de chemise; je ne m'attendais pas à votre visite.

— Mesdames, dit le commandant Michelair, veuillez nous laisser seuls.

Alors, continuant à pleurer, elles sortirent.

Moi, dans mon coin, près de la chiffonnière, les yeux tout grands ouverts, j'écoutais, je regardais.

Mon ami Florentin avait mis sa redingote et noué sa cravate. — Tous les quatre restaient debout.

— Capitaine, dit le commandant Michelair, nous avons appris que vous aviez une affaire d'honneur avec Rosenthâl.

— Oui, mon commandant.

— Voulez-vous bien nous en donner les motifs? Comme anciens, nous sommes tous en famille, et vous savez ce que disait l'empereur : — Le linge sale doit se laver en famille.

— Rosenthâl s'est permis d'avancer que j'avais trop de chance au jeu, répondit alors Sébastien Florentin avec une fureur contenue; ces choses-là ne se lavent que dans le sang.

— Trop de chance ! dit le baron Boyer. Est-ce que les Russes n'ont pas dit que nous avions trop de chance à Austerlitz, les Prus-

siens à Iéna, les Autrichiens à Marengo, et dans cinquante autres batailles ! Est-ce que tous ceux qui sont battus ne disent pas toujours que les autres ont trop de chance ? Qu'est-ce que ça prouve ? Il n'y a que les imbéciles qui n'aient jamais de chance. Si Rosenthâl avait dit que vous n'avez pas de chance, je comprendrais cette affaire, car il aurait fait entendre que vous n'êtes qu'un innocent, un être nul, qui n'entend rien au jeu... Oui, je comprendrais... mais comme cela, je n'y comprends rien.

— Ni moi, dit le colonel Metzinger.

— Ni moi non plus, dit Michelair, ce n'est pas clair... l'insulte n'est pas claire ! On ne va sur le terrain, vous savez cela, capitaine, que pour des raisons sérieuses. Nous devons l'exemple à la jeune armée, l'exemple de la fermeté, de la dignité, de la discipline, car pour le reste, toute l'Europe sait que nous sommes braves. Si quelqu'un osait soutenir le contraire, nous serions tous là pour lui faire rentrer le propos dans la gorge... Oui, capitaine, sans dire que vous êtes dans votre tort, l'insulte n'est pas claire !

— Alors qu'il s'explique ! s'écria Florentin.

— C'est ce qu'il a fait, répondit aussitôt le commandant de la vieille garde, en tirant un billet de sa poche. — Prévenus à temps, nous nous sommes d'abord rendus chez Rosenthâl, et voici, capitaine, ce qu'il a écrit sous nos yeux : « Moi, Rosenthâl van Lœwenhaupt, je reconnais la parfaite honorabilité de M. Sébastien Florentin, son courage éprouvé, toutes ses qualités civiles et militaires. Mais n'ayant pas voulu l'offenser, je ne puis retirer ce que j'ai dit, « qu'il a beaucoup de chance au piquet, » et je le maintiens dans le sens honorable du mot, et sans mettre en doute sa loyauté. — Rosenthâl van Lœwenhaupt. »

Mon ami Florentin prit le papier et le relut trois fois, les sourcils froncés et l'air de fort mauvaise humeur ; enfin il dit :

— C'est différent ! Du moment qu'il s'est mordu la langue, n'en parlons plus ! Mais dites-lui bien de ma part, mon commandant, que je le considère comme un mauvais joueur, et quand on a ce sale caractère, il ne faut pas jouer.

Les autres souriaient. Le baron Boyer, lui serrant amicalement la main, dit :

— Voilà donc une affaire terminée, capitaine, et nous n'en sommes pas fâchés, car tous ces duels entre anciens braves pourraient jeter un vilain jour sur la grande armée, dont nous sommes les représentans.

— Florentin, s'écria le commandant Michelair d'un ton familier, croyez bien que, si les épées avaient dû s'engager, j'aurais demandé moi-même l'honneur d'être votre témoin.

Ces derniers mots calmèrent tout à fait mon ami Florentin, qui, se mettant à sourire cette fois de bon cœur, répondit :

— Merci, mon commandant ; s'il m'arrivait jamais d'avoir une affaire plus sérieuse, je m'en souviendrais.

Et l'on se sépara en se serrant la main.

Frentzel était allée préparer notre café, et l'on déjeuna comme à l'ordinaire.

Le capitaine ne dit plus un mot de reproche à sa femme ; on aurait cru que rien ne s'était passé.

Sébastien Florentin n'était pas d'humeur sanguinaire, mais il avait la fibre chatouilleuse, comme tous les vieux soldats.

Ainsi finit la discussion entre Rosenthâl et mon ami Florentin.

IV.

Vers ce temps, le bruit courait qu'on allait bientôt couronner le duc de Reichstadt à Paris, et tous les anciens se réunissaient une fois par semaine à la ferme du Petit-Saint-Jean, chez le colonel Thomas, à deux kilomètres de la ville, soi-disant pour conspirer ensemble ; mais nos paysans lorrains, assez goguenards de leur nature, en les voyant passer sur la route l'un après l'autre, la grande capote boutonnée jusqu'au menton, le chapeau sur les yeux et la canne sous le bras, se disaient :

— Les bons vieux vont là-bas se donner une petite culotte.

Quant à moi, je ne sais pas ce qu'ils faisaient et se disaient à la ferme du Petit-Saint-Jean, car mon ami Florentin ne m'y conduisait jamais.

Ces jours-là, Françoise, après dîner, m'emmenait avec elle chez Mme Vidal, au coin de la rue du Collège, où se réunissaient aussi d'autres dames d'officiers, pour tricoter et vider leur petit verre de ratafia, causant de toutes choses.

Justine et moi, nous étions assis près de la table, sur nos tabourets ; on nous donnait quelques écheveaux de laine à dévider ; je tenais l'écheveau sur mes mains écartées, comme un petit Saint Jean en adoration, Justine tournait le dévidoir, et nous écoutions tout, sans en avoir l'air.

Quelquefois Justine me faisait signe de regarder la mère Desjardins, penchée sur son tricot, ses besicles, larges comme des verres de montre, au bout de son long nez rouge, où tremblotait toujours une gouttelette de tabac ; alors nous pouffions de rire tout bas sous la table, comme des bienheureux. Mais les vieilles, en se racontant leurs histoires, riaient encore plus que nous ; et se rappelant

tout à coup que nous étions là, elles regardaient, et nous reprenions notre air d'innocence.

Mme Richard, la plus grande rieuse de la bande, levait les épaules comme pour dire :

— Ils ne comprennent pas!.. Ils s'amusent!..

Et ces dames continuaient sans se gêner. Mme Vidal sortait de l'armoire son bocal de cerises à l'eau-de-vie ; chacune en prenait à son aise.

Quelquefois elles nous disaient :

— Allons, Justine!.. allons, Lucien, venez ici!

Et l'on nous mettait une cerise dans la bouche. Cocole embrassait sa petite; les dames me passaient la main dans les cheveux en disant :

— Ce sera un beau brun... Il a des yeux superbes.

— Quel bandit cela fera plus tard! murmurait Mme Richard.

Et Françoise lui répondait :

— Non, ma chère, il est doux comme un mouton. Il sera toujours bien sage, n'est-ce pas, Lucien?

— Oui, madame Florentin.

— Ah! ne vous y fiez pas, Frentzel, s'écriait la mère Desjardins, levant le nez et me regardant par-dessus ses besicles : il n'y a pas de pire eau que l'eau qui dort. J'ai vu ça toute ma vie.

— Maintenant, allez vous rasseoir et soyez gentils, faisait Cocole.

Nous obéissions, sans perdre un mot de tout ce qui se racontait, et même il nous arrivait d'y rêver dans la semaine; Justine me rappelait les mines des unes et des autres, en faisant leurs grimaces, et nous en étions réjouis.

Enfin, voilà nos petites réunions.

Et maintenant il faut que je vous raconte ce qui se passa deux ou trois jours après l'affaire de Rosenthâl et de mon ami Florentin : la bonne humeur des dames en parlant de leurs maris.

Elles se faisaient du bon sang!.. Je crois encore les entendre!

— Allons, madame Desjardins, avancez votre verre... Vous ne buvez pas.

— Non, Cocole, c'est assez; je ne veux pas me piquer le nez; il est déjà bien assez rouge comme ça.

— Hé! qu'est-ce que ça nous fait maintenant? disait Françoise, nos vieux n'y regardent plus d'aussi près. Versez-moi, Cocole, je n'ai pas peur. Ce soir, quand ils rentreront du Petit-Saint-Jean, ils auront bien assez de peine à reconnaître leur lit, et nous serons encore forcées de leur tirer les bas, je vous en préviens!

— Mon Dieu! sont-ils donc farces, criait Mme Richard, avec leur

duc de Reichstadt, un grand flandrin autrichien qui ressemble à l'empereur comme saint Crépin au bon Dieu! Savez-vous qu'ils seraient capables de se faire hacher en son honneur, au premier roulement de tambour?

— Oui, Madeleine, ils en seraient capables, disait Françoise. Est-ce que mon vieux Sébastien, pour un mot de travers, ne voulait pas exterminer Rosenthâl? Et si nous les avions laissés faire, est-ce qu'ils ne se seraient pas massacrés à coups de sabre du haut en bas? Est-ce qu'ils se seraient laissé un morceau de viande sur les os? Tenez, quand on pense à ça, c'est à vous faire frémir. — Passez-moi une cerise, Cocole; elles sont excellentes, vos cerises; au moins vous n'y mettez pas trop de sucre.

Et, tout en prenant deux ou trois cerises dans son verre, elle ajoutait:

— Sébastien me répète encore tous les jours qu'il nous faut la rive gauche du Rhin, et que Reichstadt la prendra. Ils n'ont pas assez d'un Waterloo; il leur en faut deux, trois, quatre, je ne sais pas au juste.

— C'est comme Michelair, disait la dame du commandant de la vieille garde, chaque fois qu'il entend parler de Waterloo, il casse deux ou trois chaises; il a déjà démoli tout notre mobilier pour ça.

— Si cela continue, faisait Nicole, en reprenant quelques mailles de son tricot, savez-vous ce que je pense? Je pense que tous nos vieux deviendront fous et qu'il faudra les conduire à Maréville. Vidal lui-même, le plus raisonnable de tous, a maintenant la berlue; si je n'étais pas là, il oublierait de toucher sa croix et sa pension : il faut que j'aille moi-même, chez le payeur, réclamer chaque trimestre.

— Ne me parlez pas de ça, reprenait Françoise, sans leurs femmes, tous les hommes ne sauraient où donner de la tête. Il faut que nous ayons de l'esprit pour eux. Le mien voudrait encore être dans les neiges de la Russie, et chaque fois qu'il me parle des brouillards de la Hollande et de son maréchal Brune, il en a les larmes aux yeux... Quel malheur!..

— Ah! oui, quel malheur!.. répondaient les autres.

Et là-dessus suivait un long silence. On rêvait, on tricotait; la mère Desjardins tirait sa tabatière de son tablier et prenait une bonne prise. — Et puis on s'arrêtait un instant, en regardant le soleil qui brillait aux fentes des persiennes, car il faisait très chaud dehors.

— Quel beau temps!

— Ah! oui, s'écriait Françoise; ça me rappelle Valladolid. Sébastien venait de m'épouser, et tous les soirs nous entendions

des sérénades dans les environs de notre logement. Sébastien était jaloux...

— Jaloux? faisaient les autres en levant le nez.

— Oui,.. jaloux comme un tigre.

Alors elles riaient, et Françoise, déposant son tricot, continuait d'un air malicieux :

— Nous logions dans une jolie posada, entre cour et jardin, mais pleine de monde, et chaque fois que Florentin était forcé de me quitter pour le service, il allait, venait, regardait, et je devinais tout ce que le pauvre homme pensait; il aurait voulu pouvoir m'emmener avec lui, faire l'exercice, visiter les postes, remonter la garde; la trompette avait beau sonner dehors, il ne pouvait se décider à partir.

Et un matin qu'il tournait comme une âme en peine autour de mon lit, je fus tout attendrie et je lui dis :

— Florentin, veux-tu me faire un plaisir? Il y a tant d'étrangers dans cette posada, que je suis toujours inquiète après ton départ; tu devrais bien fermer la porte et mettre la clé dans ta poche.

Alors il aurait fallu le voir respirer, mesdames... Ah! ah! il reprenait de l'air, il se gonflait, il revenait!

Mme Françoise prenait la mine de Sébastien et les autres éclataient de rire ensemble.

— Hé! dit Cocole, vous étiez encore bien bonne de vous laisser enfermer par ce jaloux; moi, je l'aurais laissé tourner tant qu'il aurait voulu, mais il ne m'aurait pas enfermée.

— Oh! dit Françoise, en reprenant son travail d'un air de bonhomie, vous pensez bien, ma chère, que j'avais fait faire une autre clé pour sortir; je voulais seulement tranquilliser ce pauvre Sébastien.

Et toutes recommencèrent à rire ensemble, jusqu'à la petite Justine, qui me regardait en clignant des yeux et en montrant ses jolies dents blanches. Il paraît qu'elle avait compris la malice de cette histoire; moi je la regardais sans rien comprendre; j'étais comme mon ami Florentin. Les femmes sont plus fines que nous!

Après cela, au bout d'un instant, Françoise continuant à tricoter et se rappelant ce que Cocole avait dit, reprenait :

— Vous aviez bien raison, Nicole, de dire que j'étais trop bonne de le ménager, car m'en a-t-il fait souffrir, en Espagne et ailleurs!

Figurez-vous qu'en Espagne nous étions chargés d'escorter les convois du maréchal, qui partaient régulièrement pour la France, vous savez, les convois d'argenterie, de chasubles, de saints-ciboires, de tableaux d'églises et d'autres choses pareilles? Il en

partait toutes les semaines; et comme le maréchal connaissait Sébastien, nous étions toujours commandés pour l'escorte.

Moi, voyant partir tout cela, je me disais qu'il aurait été juste que Sébastien, toujours de corvée, en eût sa petite part. — Et voyant pendre un jour, entre les échelles d'une voiture, de gros glands d'or massif, l'idée me vint d'en avoir un peu. Cela ne faisait de tort à personne; les moines étaient contre nous : c'était de bonne prise!

— Hé! bien sûr... bien sûr... disaient les dames, vous aviez une bonne idée.

— Oui, malheureusement Sébastien mettait des sentinelles tous les soirs autour du convoi; dans ce pays sauvage, au milieu des montagnes, au fond des gorges où l'on risquait à chaque minute d'être attaqués, il avait raison. Et l'on faisait halte dans les plus pauvres villages, remplis de gens qui nous en voulaient.

Sébastien sortait d'heure en heure de la baraque où nous étions, pour surveiller le service.

Cela dura longtemps, et je ne pouvais pas bouger.

Mais une nuit que nous avions doublé l'étape, du côte de Pampelune, et que Florentin dormait comme un sourd, je me levai tout doucement, je pris mes ciseaux dans ma poche, et, voyant que la sentinelle me tournait le dos, j'étais en train de couper un de ces gros glands, qui tenait à la bannière de je ne sais quel saint, quand une sentinelle placée de l'autre côté de la voiture, me voit au clair de lune et me met en joue en criant: « Qui vive? » Ça réveille tout le monde. Sébastien saute de son grabat; il arrive le sabre à la main, et se met à crier comme un aveugle : « Qu'est-ce que vous faites là, madame? Empoignez-moi cette femme et qu'on la fusille. » Il levait son sabre d'un air furieux, ses moustaches se hérissaient, je n'ai jamais vu de figure plus terrible. Il aurait été capable de me tuer sur place.

Par bonheur, le gland n'était pas encore tout à fait détaché. Sébastien voulait me faire juger par le conseil de guerre et fusiller dans les vingt-quatre heures. Avait-il l'amour du bien de son maréchal!.. Était-il enragé! Voilà,.. voilà les hommes! il m'aurait sacrifiée pour l'honneur du drapeau, comme il disait. Oui, il l'aurait fait, si le lieutenant Trubert, un garçon de bon sens, et le plus bel homme du régiment, n'avait pas déclaré que ce gland-là pendait hors de la voiture depuis notre départ, et qu'une des roues de la charrette avait usé la corde.

Sébastien alors se calma, mais vous pensez bien que je n'eus plus envie de rôder, la nuit, autour des convois; j'aimais mieux rester au régiment que de suivre l'escorte.

Ah! si je n'avais pas eu un homme aussi bête, quel butin nous aurions fait là-bas! mais avec un imbécile pareil, qui veut faire juger sa propre femme par le conseil de guerre, allez donc entreprendre quelque chose.

— Ah! dit la mère Desjardins en se levant, vous avez bien raison, Françoise, tous ces vieux-là sont des monstres et qui n'ont pas de bon sens pour deux liards. Au lieu de faire leur pelote, comme des gens raisonnables, de penser à leurs femmes et à leurs enfans, ils n'ont jamais eu qu'une idée : celle de se faire hacher pour défendre les voleries de leurs chefs... Quelle misère!.. Peut-on être aussi bête! Mais voilà six heures qui sonnent à la mairie; il est temps d'aller préparer le souper.

— Vous prendrez bien encore un petit verre? disait Cocole. Allons, madame Desjardins, rasseyez-vous.

— Un peu.., si peu que rien, madame Vidal. Assez!.. assez!.. Ah! vous m'en avez mis trop, disait la vieille; mais, c'est égal, il est si bon votre ratafia!.. si bon!..

Et d'un coup elle avalait son petit verre, puis elle se relevait en s'essuyant les moustaches.

Toutes les autres faisaient comme elle, fourrant leur tricot dans la poche du tablier, et s'en allaient en se donnant rendez-vous pour un autre jour.

Je viens de vous raconter, presque mot à mot, une des visites de ce temps-là. A force d'en avoir vu de pareilles, j'y suis : toutes ces bonnes vieilles défilent devant mes yeux et je les entends encore dans la rue se dire :

— Bonsoir, Nicole!.. — Bonne nuit, Madeleine!.. Dans huit jours!

— Oui,.. oui,.. sans faute!

Et je les vois s'éloigner en trottinant, toutes pensives.

Ah! c'étaient de maîtresses femmes; on n'en voit plus beaucoup qui les valent: des femmes qui connaissaient la vie de ce monde et qui menaient tout doucement ces terribles vieux de la vieille qui avaient fait trembler l'Europe.

V.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au grand hiver de 1829, le premier dont je me souvienne.

Quel événement dans la vie d'un enfant!

Il commença pendant la fête de Phalsbourg : les baraques des marchands de pain d'épice furent couvertes de neige.

Mon ami Florentin, voyant voltiger le matin les premiers flocons contre nos vitres, dit :

— C'est le temps de la bataille d'Eylau, où j'ai passé capitaine.

Et comme Mme Françoise nous apportait le café au lait, en nous asseyant pour déjeuner, il reprit :

— Nous n'étions pas assis devant une écuelle de café, ce jour-là, mon ami; nous étions dans une mare, enfoncés jusqu'au ventre, depuis six heures du matin jusqu'à la nuit. La bataille tournait autour de nous; l'empereur voulait garder cette position. Nous étions là, dans l'eau de neige et dans la boue que les boulets et la mitraille labouraient. Les cuirassiers russes vinrent nous attaquer trois fois; ils entraient dans la mare jusqu'au poitrail de leurs chevaux, et nous les fusillions. Pendant toute la journée, le 101e n'eut qu'un commandement : « Serrez les rangs !.. serrez les rangs !... » Vers cinq heures du soir, nous n'étions plus que cent soixante hommes sur dix-huit cents, et le capitaine Rollin me dit : « Lieutenant Florentin, prenez le commandement. » Il était déjà vieux et n'y tenait plus de froid. Sa fille venait de lui apporter une gamelle de soupe chaude, qu'il se mit à manger à cent pas en arrière, sur une petite colline. Mais voilà qu'un boulet arrive et l'emporte avec sa fille. Alors, c'est moi seul, Sébastien Florentin, qui commandais ce qui restait du régiment : j'avais passé sur le corps de tous les autres.

Il se tut tout rêveur.

— Et tu es resté commandant? lui dis-je.

— Non, mon ami, six semaines après, au recensement général de l'armée, l'empereur, voyant qu'il ne restait que cent quinze hommes au 101e, demanda : « Qui commandait ce régiment à Eylau? — Sébastien Florentin, lieutenant décoré, sire. — Portez-le capitaine. » Et je fus capitaine; j'étais décoré depuis Austerlitz.

C'est ainsi que j'appris qu'il tombait de la neige à Eylau.

Ah ! le bel hiver que nous eûmes en 1829 ! Toujours un temps froid et sec; la neige montait, montait, elle ne fondait pas. On la repoussait chaque matin de sa porte, à grands coups de balais, en se dépêchant et riant; cela faisait des montagnes au milieu des rues ; et le long des maisons, c'étaient des tranchées où nous courions, nous autres enfans, comme des lapins dans leurs garennes.

Chaque matin, les mains enfoncées dans les poches jusqu'aux coudes et le nez humide, j'arrivais chez mon ami Florentin, où quelques bûchettes flamboyaient dans le poêle de faïence. Coco dormait sur son perchoir, Azor entre les pieds de son maître; Françoise préparait le déjeuner à la cuisine, tout était calme, paisible.

Mais chez nous, au fond de l'arrière-boutique, de grosses bûches

pétillaient dans le poêle avec un bruit de fusillade; et les jours de marché, toutes les bonnes femmes, empaquetées dans leurs triples jupons, et le capuchon de la pèlerine rabattu sur les épaules, arrivaient des environs, se pressant autour du feu, se réchauffant les mains à la flamme; et les marchands forains aussi, en hautes guêtres à boutons d'os, le large feutre blanc de neige, la barbe scintillante de givre, les gros souliers à clous luisans imprimés dans la boue du plancher. Quel mouvement dans la boutique et quel bourdonnement de voix, marchandant avec le père, la mère, avec Rose, Katel, Charlotte en train de peser, de verser, de débiter le sucre, le sel, le poivre, la mélasse derrière les comptoirs!

Et plus loin quel coup d'œil, par la grande porte vitrée, ouverte au large malgré le froid : la vieille halle pleine de sacs rangés à la file, les boulangers tâtant le grain, les meuniers repartant avec leurs longues voitures alsaciennes, attelées de quatre chevaux, pour conduire le froment au moulin!

Oui, c'était un bel hiver.

Sauf les tas de mendians qui priaient à toutes les portes et qu'on renvoyait avec quelques liards, quelques morceaux de pain, et qui s'en allaient par troupeaux déguenillés, sauf ce triste spectacle, tout était brillant et joyeux sur ce haut plateau de Phalsbourg.

Jamais je n'ai revu, depuis Charles X, tant de mendians et de plus étranges figures.

C'est là que notre compatriote Callot aurait trouvé de curieux modèles; sans parler des pèlerins arrivant à la file de Hazlach et de Marienthal, en Suisse, psalmodiant leurs prières, malgré la bise, comme des volées de corbeaux.

Le temps a tiré son rideau sur tout cela; il faut l'avoir vu pour se le figurer.

Et puis les batailles à coups de pelotes de neige, entre les élèves du collège et les élèves du père Vassereau; les cris : — En avant! — l'attaque et la retraite; la cloche du collège qui sonne, le calme qui se rétablit tout à coup : tout le monde est en classe.

J'assistais à tout cela matin et soir. J'y suis encore, le nez rouge, les oreilles dans mon bonnet de peau de renard. La petite Justine, de l'autre côté de la rue, dans leur cour, me fait signe d'arriver, et je grimpe bravement sur les tas de neige, je roule comme un caniche pour aller la rejoindre. Sa mère, Mme Nicole, lui avait fait un petit manchon en peau de lapin.

— Oh! Lucien, me disait-elle, comme tes mains sont rouges! que tu dois avoir froid! Mets-les bien vite dans mon manchon... Hein! comme il est chaud!

— Oh! oui, il est bien chaud.

Et je la regardais en me réchauffant les mains.

Ensuite on entrait bien vite dans la chambre; et comme le père Vidal était là, toujours grognon, je n'osais rester longtemps avec elle, et j'allais rejoindre mon ami Florentin.

Et la fête de Noël donc! celle du nouvel an! le petit sapin garni de lampions et d'une foule d'excellentes choses : pralines, massepains, noix dorées, gâteaux d'anis, etc.!

Quant aux lampions, je m'en serais bien passé; mais pour les friandises, c'était différent, et je grimpais bien vite sur une chaise pour les regarder de plus près.

Mais ce qui me revient surtout de l'hiver de 1829 avec un attendrissement véritable, c'est saint Nicolas, le patron de la Lorraine, avec sa grande barbe et son bonnet d'évêque. Il arriva, cette année-là, chargé de noix et de gâteaux, et je crois encore entendre dehors, dans la nuit noire, au milieu des sifflemens de la bise, sous la halle, — où quelques vieilles : Annette Petit, la mère Balais, grelottaient, les pieds sur leurs chaufferettes, entre deux chandelles, devant leurs paniers de pommes d'api et de noix sèches, — il me semble entendre encore des voix joyeuses et traînantes, les voix de quelques camarades, chanter à gorge déployée :

Saint Nicolas Barbara,
Marchand d'allumettes,
Qui a vendu sa femme pour une poire blette!

Quel étrange effet du souvenir! Ces paroles viennent de ressusciter en moi toute une génération éteinte, tout un monde disparu, tous ces vieux dont il ne reste que poussière, et je me mets à fredonner tout bas, les larmes aux yeux :

Saint Nicolas Barbara,
Marchand d'allumettes...

Quel mystère que la vie!

Mais écoutez l'arrivée de saint Nicolas chez nous.

Un soir, mon ami Florentin et sa femme, M. Vidal, Nicole et leur petite Justine, se trouvaient réunis, comme par hasard, dans notre arrière-boutique, après souper.

Mon père, selon son habitude, lisait *le Constitutionnel* à haute voix, s'arrêtant de temps en temps pour faire ses réflexions. Justine et moi, nous regardions ensemble, les yeux écarquillés et le cou tendu, une vieille Bible illustrée, dont les images nous émerveillaient. Et tout à coup, dehors, un âne se met à braire :

— Y-â!.. y-â!..

— Qu'est-ce que c'est?

— Un âne.

Tout le monde écoute et Mme Nicole s'écrie :

— C'est l'âne de saint Nicolas!

En même temps la porte de la boutique s'ouvre, et saint Nicolas lui-même, en bonnet d'évêque, sa tignasse de cheveux roux tombant sur le dos, un sac de toile d'emballage pour manteau, et ses gros sabots remplis de paille, entre. On l'entend traverser le magasin... C'est terrible!

Justine se cache derrière moi, et notre petite porte vitrée s'ouvre.

Le voilà!

Il a entraîné sa bourrique jusqu'à notre chambre, avec ses deux grands paniers, et il regarde.

— Où sont-ils? s'écrie-t-il d'une voix grave.

— Qui cherches-tu, saint Nicolas? répond la mère.

— Les enfans méchans,.. les gueux qui ne veulent pas obéir à leurs parens,.. qui ne vont pas à l'école!

On se tourne de mon côté. Justine s'est glissée sous la table comme une ombre.

Moi, je me redresse tout pâle et je regarde cet étrange personnage en face : sa barbe blanche, qui lui tombe sur l'estomac, comme la mousse des vieux bouleaux, son nez rouge, ses yeux couverts de cils jaunes, et je me dis :

— S'il veut me prendre, mon ami Florentin me soutiendra, comme je l'ai soutenu.

— Êtes-vous content des vôtres? reprend saint Nicolas.

— Hé! hé! dit le père, pas trop... pas trop... Lucien ne sait pas encore lire.

— Il commence, dit le capitaine Florentin; ça viendra.

— Et puis, dit le père, il court dehors dans la neige, il ne veut rien écouter.

— Ha! ha! fait saint Nicolas, c'est donc un gueux!

Et il étend la main.

Ma mère me prend entre ses genoux.

— Non, laissez-nous-le encore pour cette fois, saint Nicolas; il deviendra plus sage,.. n'est-ce pas, mon enfant?

Je serre les lèvres sans répondre, et derrière moi, sous la table, Justine me retient par la jambe.

— Et l'autre? s'écrie saint Nicolas, en se tournant vers le capitaine Vidal.

— Moi, dit le vieux grognon, je ne suis pas content du tout,.. pas du tout!.. Justine n'obéit pas... Justine n'écoute rien... Justine...

— C'est bon,.. c'est bon!.. Où est-elle? je vais l'empoigner, interrompt saint Nicolas; où est-elle?

Et il se baisse.

Justine crie :

— Lucien! Lucien!

Alors, fou de colère, je me jette devant elle, les poings fermés, et saint Nicolas recule en disant :

— Tu veux donc que je te mette dans ma hotte, mauvais garnement?.. Arrive!

Mais tout le monde était content de moi; le père Vidal lui-même riait.

— Allons,.. allons,.. disait-il, c'est bien... Il la défendrait bien,.. il ne la laisserait pas enlever par les cosaques. Arrive ici que je t'embrasse!

Et Nicole aussi m'embrassait.

Sébastien était fier de son ami.

— Je vous l'avais bien dit, s'écriait-il de sa grande voix joyeuse, c'est un brave!

Et dans ce moment une grêle de noix roulait sur le plancher, l'âne se remettait à braire, et saint Nicolas, le dos rond, le chapeau d'évêque penché sur la nuque, s'en allait traînant l'âne par son licou, en allongeant le pas.

Un coup de vent entrait, faisant tourbillonner la lampe, et l'on entendait chanter dehors la foule des enfans :

Saint Nicolas Barbara,
Marchand d'allumettes...

— Y-â!.. y-â!..

Rose allait refermer notre porte, et Justine, encore tout inquiète, sortait de dessous la table. On nous distribuait ce que saint Nicolas avait apporté, des pommes, des noix, des gâteaux de pain d'épice.

On nous montrait aussi sur la table une grande verge de coudrier, qu'il avait laissée là pour nous avertir d'être plus obéissans à l'avenir.

Telle était autrefois la visite de saint Nicolas, au cœur de l'hiver, dans notre vieille Lorraine.

Pauvre saint Nicolas! le chemin de fer t'a emporté comme tant d'autres choses.

VI.

Vers la fin de cet hiver, il se fit de grands changemens chez nous.

Le soir, pendant que l'on comptait l'argent et que le père le mettait en rouleaux, il ne venait autrefois que trois ou quatre officiers plus ou moins écloppés, qui restaient assis derrière le fourneau, toujours à se plaindre de leur balle qui descendait, car ils avaient presque tous une balle que le médecin du régiment n'avait pu leur extraire.

On les écoutait, tout en causant des affaires, de la vente du jour, des prochaines échéances, et vers dix heures on se donnait le bonsoir.

Mais, dès les premiers jours de janvier 1830, tout à coup notre arrière-boutique devint le rendez-vous d'autres personnages : M. Désiré Parmentier, fils du baron Parmentier, ancien maire de Phalsbourg sous l'empire, le notaire Eschbach, l'entrepreneur des fortifications Lemblin, le gros percepteur Bougel, parlant haut, le ventre garni de breloques, que sais-je ? tous les gens considérables de la ville, sauf les royalistes et les jésuites, fréquentèrent notre maison.

Et le soir, on ne parlait plus que de Polignac, de Bourmont, de la garde suisse, etc.

Mon père ne pouvait s'empêcher d'ajouter quelquefois un mot brusque à la conversation, car il était passionné dans sa manière de voir et détestait les Bourbons autant que les Bonaparte.

Pourquoi tous ces gens venaient-ils chez nous plutôt qu'ailleurs? Je n'en sais rien, mais à certains momens on va chez ceux qui partagent nos opinions et qui nous inspirent le plus de confiance.

Ordinairement, au début de la conversation, notre servante Rose venait pour m'emporter, mais je criais, et le père disait :

— Laissez-le !

Et je m'endormais bientôt à ce bourdonnement de paroles, l'oreille sur le bras, au bord de la table.

Mais un soir je m'éveillai fort tard, et ce n'est pas le bruit, c'est le grand silence qui m'éveilla. Tout le monde était parti, la boutique était fermée, et le père lisait son journal en face de la lampe. Il semblait pensif, sa touffe de cheveux bruns tombait sur son front large; le nez recourbé, les lèvres et le menton serré, il ne bougeait pas, absorbé par sa lecture. Ma mère, plus loin, assise au bureau, transcrivait les écritures du brouillard sur le grand-livre. J'entendais la plume crier.

Cela dura quelques instans.

Puis tout à coup le père, déposant son journal, dit d'un ton grave :

— Nous approchons d'une révolution... Cela ne peut plus tarder longtemps, car tout le monde est mécontent, tout le monde voit où veut nous mener Charles X. Cet homme-là se laisse conduire par l'émigration, c'est une vieille ganache.

La mère s'était retournée et l'écoutait sans répondre; moi, les yeux fermés, j'entendais sans bien comprendre le sens des paroles, mais très étonné de me trouver là, car je ne me réveillais d'habitude que dans mon lit.

— Oui, tout le monde conspire maintenant, reprit le père : le roi, poussé par les jésuites, conspire contre la nation; le duc d'Orléans, soutenu par les journalistes et les gros bourgeois, conspire contre son cousin; les bonapartistes conspirent pour le duc de Reichstadt, et le peuple compte sur Lafayette. — On est las de ces imbéciles qui nous gouvernent en dépit du bon sens; on est las des processions, des expiations, et de toutes les autres farces dont on nous berne depuis 1815!

Il s'animait, et comme la mère ne disait rien, il poursuivit:

— Il faut que Paul revienne ici, — c'était mon frère, mon aîné de quinze ans et dont je me souvenais à peine, — ce garçon-là me dépense trop d'argent; au lieu de s'occuper des affaires, il court les théâtres et peut-être autre chose. Je vais lui signifier d'avoir à rentrer et de choisir un état. — A vingt-trois ans, moi, j'étais marié, j'avais fondé cette maison, elle marchait bien. Je ne suis pas habitué à nourrir des fainéans, et puis je ne veux pas non plus qu'il se fasse tuer là-bas pour un finaud qui mettra la main sur les marrons!

Il faut aussi que Juliette revienne de sa pension, elle a quinze ans, il est temps de la mettre au commerce. — Quant à Louis, il connaît assez de grec et de latin, nous allons le placer dans une bonne maison de gros, à Marseille, à Rouen, n'importe où; le principal, c'est de savoir gagner sa vie! — Et pour celui-ci, dit-il en me regardant, on le laissera quelque temps encore chez M. Florentin, il n'est pas bon qu'un enfant soit enfermé si jeune, mais à la fin de l'automne prochain, pendant l'hiver, il ira chez M. Vassereau.

Alors il se tut; et la mère, qui ne songeait jamais qu'aux affaires, lui dit:

— Nous avons beaucoup de marchandises, Pélerin, et des échéances sérieuses pour fin mars.

— Oui, dit le père en se levant, on continuera de vendre et l'on arrêtera les commandes en attendant les événemens; ils ne tarde-

ront pas. Un roi qui passe sa vie à la messe et à la chasse ne convient pas à ce pays. — Allons nous coucher.

La mère me prit dans ses bras et m'emporta tout assoupi. Cela ne m'avait pas empêché de tout entendre; et les événemens prévus par mon père s'étant produits plus tard, je me suis rappelé ses paroles. Elles dénotaient un grand sens politique et la connaissance des hommes. Tout le pays venait le consulter, et quoiqu'il soit mort depuis bien des années, quelques vieux bourgeois, qui restent de notre petite ville, parlent encore de M. Pélerin avec respect.

Mais il faut maintenant que je vous raconte comment j'entrai dans la grande conspiration bonapartiste; c'est à mon ami Florentin que j'ai dû cette gloire singulière, à l'âge de six ans!

Les vieux de la vieille, malgré le vent, la neige, la glace de ce rude hiver, n'avaient pas cessé de se réunir à la ferme du Petit-Saint-Jean, chez le colonel Thomas, un grand gaillard à tête de loup, les épaules voûtées, les moustaches grises pendantes, et dont la physionomie n'était pas tendre.

Il portait un feutre à larges bords, sous lequel se hérissaient ses favoris d'un blanc roux, et marchait lourdement, ayant servi dans la grosse cavalerie.

C'est lui qui conduisait le parti bonapartiste dans nos environs.

Nous arrivions alors en mars 1830. La masse de neige, fondant aux premiers rayons du soleil, avait rendu les chemins impraticables, et les vieux décidèrent qu'on se réunirait à l'hôtel de *la Ville de Metz*, chez Florent Hoffer, dans une grande salle du premier, où l'on pourrait crier à son aise, tout en bien mangeant et buvant sec, sans crainte d'être entendu des voisins.

L'hôtel de *la Ville de Metz* était excellent; le poisson, le gibier et le bon vin n'y manquaient jamais; cette façon de conspirer convenait beaucoup aux vieux braves, mais convenait moins à leurs épouses.

Mme Françoise essaya d'abord d'en détourner mon ami par de bonnes paroles, en lui faisant craindre pour sa croix et sa pension; mais Florentin fut intraitable : il se fâchait... Frentzel dut se résigner et attendre.

Or un jour, vers cinq heures, mon ami Florentin revenait de là, le nez rouge et les yeux farouches, car depuis la conspiration, tous ces vieux reprenaient un air terrible; ils se croyaient sans doute en campagne, du côté de Smolensk ou de Saragosse. — Françoise se trouvait justement à la cuisine, en train de préparer le souper, et mon ami Florentin, me voyant seul avec Azor et Coco, parut content.

La nuit venait, il accrocha sa capote dans le placard, mit sa

camisole de tricot, puis s'asseyant dans son fauteuil, sa canne entre les genoux, il me dit :

— Approche, mon ami.

Il me passa la main dans les cheveux et murmura :

— Tu es un brave, un vrai brave... mais il ne s'agit pas de ça... Es-tu pour Charles X ou pour Napoléon?

— Je suis pour Napoléon, lui répondis-je, ayant un grand amour des batailles qu'il me racontait et de la trompette du régiment, que j'entendais sonner matin et soir.

— A la bonne heure! fit-il la figure enluminée, je le savais. Embrassons-nous!

Et nous nous embrassâmes.

Puis il me dit :

— Va voir si la porte de la cuisine est fermée, tu mettras le verrou; il ne faut pas que les femmes entrent dans nos affaires.

J'obéis.

Alors, dans cette petite chambre, où la lumière du soir répandait sur la vieille commode plaquée, sur la vieille chiffonnière et les vieux meubles une teinte grise, il se passa quelque chose d'étrange.

Sébastien Florentin commença par dévisser le pommeau de sa canne d'un air solennel, et dans ce pommeau m'apparut une petite statuette en bronze, haute d'un pouce : la statuette de Napoléon, avec sa capote et son chapeau de gendarme enfoncé sur les yeux, la main droite dans son gilet; et Florentin, me le montrant, murmura :

— Le voilà, mon ami!.. Regarde-le bien... C'est lui!.. Le voilà comme je l'ai vu à Marengo, à Austerlitz, Iéna, Friedland, Eylau, Wagram... Le voilà, tranquille, avec sa capote grise, son chapeau et sa lunette d'approche.

Ah! les traîtres ne l'empêcheront pas de revenir; il s'appellera cette fois Napoléon II, duc de Reichstadt; tu m'entends?

— Oui, mon ami.

— Et tu te battras pour lui sous le drapeau tricolore, l'aigle en haut; tu m'entends?

— Oui, mon ami.

— Tu le jures?.. Lève la main!

Je levai la main.

— Et crie : — Vive l'empereur!

Je criai de toutes mes forces :

— Vive l'empereur!

Coco, qui s'endormait, se réveilla brusquement et se mit à crier, d'un ton aigre :

— Gratte, Coco!.. Gratte, Coco!..

Azor aboya.

Le pauvre vieux en pleurait d'attendrissement. Il était dans les vignes du Seigneur.

Et comme Françoise, à ce bruit, voulait entrer dans la chambre, le brave homme revissant son petit fétiche dans la pomme de sa canne, me dit :

— C'est bien!.. Maintenant tu peux ouvrir à Frentzel; mais tu ne lui diras rien, ni à ton père, ni à ta mère, ni à personne!

— Non, mon ami.

J'allai donc ouvrir, et Frentzel entra, portant la lampe qu'elle venait d'allumer dans la cuisine; elle la posa sur la table, en demandant :

— Qu'est-ce qui vient donc de crier, tout à l'heure, Florentin?

— C'est moi... J'ai éternué, dit-il, et Coco s'est réveillé.

— Ah! c'est bon! dit Françoise, en retournant à son ouvrage.

Et voilà comment j'entrai dans la grande conspiration des bonapartistes en 1830. Voilà comment les pauvres vieux s'attendaient à voir revenir le grand homme qui les avait promenés d'étape en étape, le sac au dos, à travers l'Europe, semant leurs os partout en l'honneur de Joseph, de Louis, de Jérôme, les gens que vous savez, hélas!

Oh! pauvres vieux de la vieille, pauvres Gaulois, toujours batailleurs et naïfs, que de courage, de vertus guerrières, que d'héroïsme vous avez dépensés pour ce césar italien, qui n'a jamais vu qu'une chose dans ce monde : la gloire de Bonaparte!

VII.

Les beaux jours étaient enfin revenus; nous arrivions au mois d'avril 1830. Jamais printemps ne fut plus précoce.

Mon ami Florentin, malgré les préoccupations du moment, — car la police était en éveil : le brigadier de gendarmerie Muller avait fait prévenir sous main son ancien capitaine Vidal que l'ordre de dresser une liste des patriotes trop exaltés était arrivé; les réunions à *la Ville de Metz* étaient suspendues, et chez nous on parlait moins haut. — Malgré tout cela, Sébastien et moi, nous allions conspirer ensemble dans sa baraque.

Il me semble encore courir dans le petit sentier des glacis, pour gagner notre jardinet; les hautes herbes pleines de marguerites sauvages et de boutons d'or frissonnent à mes côtés, les papillons voltigent, les abeilles bourdonnent, Azor me montre le chemin en bondissant et se retourne tout joyeux, et mon ami nous suit, tout

riant, sa petite chopine de vin blanc et sa croûte de pain dans la poche.

Quel beau temps que celui de l'enfance! Comme tout brille à vos yeux! Que la lumière est pure!.. Que le parfum des fleurs est pénétrant, et que vos sensations sont vives!.. — Aucune crainte de l'avenir, aucune arrière-pensée qui vous troublent; rien qui vous inquiète!

Ah! oui, ce sont les seuls jours qui méritent d'être regrettés; tant de soucis se mêlent plus tard à nos espérances, à nos bonheurs!

Mais parmi mes souvenirs d'enfance, il n'en est pas un seul qui me revienne avec plus d'éclat que celui de notre matinée dansante à la ferme du fond de Fiquet.

Il faut que je vous raconte cela, car c'est comme un point lumineux dans mon existence.

Les bonnes commères dont je vous ai parlé : Mme Richard, Mme Vidal, la grand'mère Desjardins, Mme Françoise et d'autres dont le nom m'échappe aujourd'hui, avaient comploté de donner un bal champêtre, le jour de la Fête-Dieu, à tous les enfans de notre société.

Je devais en être. Ma mère, prévenue à l'avance, m'avait fait faire un costume tout neuf, un costume de petit paysan alsacien, du Kokesberg : le tricorne, le gilet écarlate, la culotte, les bas montant jusqu'aux genoux, les souliers à boucles d'acier, rien n'y manquait, et cela m'allait à ravir, avec mes grosses joues rouges et mes cheveux châtains bouclés.

La première fois qu'on me mit ce costume et qu'on me plaça devant le miroir, je ne pus croire que c'était moi, tant je me trouvai beau.

C'était un matin, après déjeuner; et comme je m'admirais encore, Mme Françoise arrive, dans ses plus beaux atours, pour me prendre; et au lieu d'aller chez mon ami Florentin, nous sortons par la porte de Saverne, nous descendons vers l'ancienne briqueterie Pernett, en longeant les petits jardins des glacis. — Tout le monde me regardait en souriant; je demandais à Frentzel :

— Où donc allons-nous?

— Tu vas voir, faisait-elle. C'est grande fête, aujourd'hui, Lucien, la Fête-Dieu; tu vas faire ton entrée dans le monde.

Et nous suivions l'allée des peupliers, vers la ferme, quand tout à coup, qu'est-ce que j'aperçois?

Devant la maison d'habitation, près du bassin entouré de vieux saules, une grande réunion, rien que des petits garçons et des petites filles : les uns en hussards, en colonels, en mamelucks; les autres en marquises, en bergères, en sultanes.

Et tout cela riait sous un rayon de soleil splendide!

Là se trouvaient Alfred Tardy, Eugène Bidoux, Charles Delorme, Justine Vidal, Pauline Richard, Léontine Giraud, surnommée le dragon, et bien d'autres, chantant, sautant, s'embrassant.

Je ne pouvais en croire mes yeux et je restais en admiration, quand Justine arrive en petite paysanne alsacienne, l'avant-cœur parsemé de paillettes d'or, et se jette dans mes bras toute riante, en me disant :

— Comment me trouves-tu? Est-ce que je suis bien habillée?

— Tu es la plus belle de toutes, lui répondis-je. Et moi?

— Tu es aussi le plus beau, avec ton gilet rouge. Mais tu ne danseras qu'avec moi, tu m'entends, Lucien?

— Oh! bien sûr...

— Oui,.. mais si un autre vient me prendre?..

— Je tombe dessus, lui dis-je en fermant les poings.

Justine alors, m'entourant le cou de ses bras, fut heureuse.

— Eh bien! arrive... dit-elle.

Et nous voilà lancés dans la bande, au milieu des cris de joie, des éclats de rire. Les mères, assises sur un banc contre la charmille, nous regardaient attendries.

Puis tout à coup nous entendîmes l'appel à la danse. C'était M. Châzi, ancien fourrier de voltigeurs, et dans ce temps maître d'armes et de grâces françaises à Phalsbourg, qui préludait, la jambe droite en avant, le menton serré sur le violon, son gros nez penché sur la joue gauche et le coude en l'air. Il avait sa grande redingote marron à taille courte, les bas de soie blancs, les escarpins et la culotte de nankin à breloques des grandes occasions, et lançait son premier coup d'archet, en s'écriant :

— Choisissez vos dames.

Mais Justine m'entraînait alors dans une allée détournée; elle me conduisait voir le buffet, dressé dans une baraque en planches au fond du verger, elle me montrait les crèmes, les petits pâtés, les croquettes, les gâteaux de toute sorte.

— Ce sera pour notre dîner, disait-elle, quand on se sera bien amusé. Maintenant viens; tu entends les autres, là-bas, qui tournent déjà.

Nous courions. Elle me répétait :

— Tu ne danseras qu'avec moi.

— Sois donc tranquille, Justine, lui disais-je, en levant les jambes l'une après l'autre et les balançant, comme j'avais vu faire à nos paysans. Va, ne crains rien, nous allons nous en donner.

Et c'est ainsi que nous entrâmes dans le tourbillon.

Je faisais faire des pirouettes à ma danseuse. La bonne Nicole.

avec Françoise, riaient les larmes aux yeux. De temps en temps elles nous appelaient pour nous essuyer la figure.

— C'est bien, vous dansez comme deux anges, disait Frentzel. — Allons, Lucien, embrasse ta petite femme.

Ce que je faisais avec empressement.

Et Nicole disait :

— Nous les marierons ensemble. — Tu veux bien, Lucien?

— Oh! oui,.. je veux bien.

Après cela nous recommencions à sauter, à tourner de plus belle. Tous les autres ne nous inquiétaient pas, nous ne voyions que nous.

Et maintenant que j'y songe, il me semble que le cadre de cette fête champêtre était admirablement choisi à la vieille ferme Pernett.

Les grands peupliers qui s'effilent dans l'air, le bassin où s'élève le jet d'eau qui s'égrène à la lumière éblouissante comme une gerbe de diamans et rafraîchit en retombant la pelouse; plus loin, au-delà de la haie touffue couverte d'églantines, la petite chapelle de Saint-Jean, et autour de nous l'ombre tremblotante des poiriers blancs, des pommiers roses moutonnant à perte de vue dans le verger; et ce papillotage des feuilles, ce frémissement de la brise effleurant les herbes, tout me revient comme un rêve de Boucher ou de quelque autre maître inspiré par la fantaisie.

Ai-je besoin de vous parler encore du dîner, du bon appétit des danseurs et des danseuses? Non, ces choses vont de soi.

Mais il faut que je vous raconte, pour la fin, une petite scène que la suite des années n'a pas effacée de ma mémoire et qui répand une teinte sombre sur ce souvenir joyeux.

Je vous ai dit qu'au-delà de la grande haie, toute parfumée d'églantines, se dressait la petite chapelle de Saint-Jean. Une allée y menait; et vers le soir, ayant bien dîné, bien dansé, bien ri, Justine et moi nous descendions cette allée bras dessus, bras dessous, quand nous vîmes que la chapelle était ouverte.

Or, on ne l'ouvrait jamais, et pour voir à l'intérieur, il fallait se dresser sur la pointe des pieds et regarder par un trou rond percé dans la porte.

Alors on découvrait un petit autel orné d'un crucifix d'ivoire, de deux vases de faïence et de quelques petites statuettes en plâtre ; tout cela vieux, si vieux que c'en était devenu jaune.

Depuis combien d'années la chapelle était-elle fermée? Dieu le sait.

La voyant donc ouverte, nous y courûmes, et qu'est-ce que nous aperçûmes? M. le commandant d'artillerie Tardy de Montravel et cinq ou six ouvriers maçons munis de pioches et de leviers.

La chapelle de Saint-Jean se trouvait dans le périmètre de la

place, le commandant avait voulu la visiter; peut-être avait-il l'idée de la supprimer.

Enfin, ces gens étaient là, nous tournant le dos; ils levaient une grande dalle devant l'autel, et nous, curieux comme tous les enfans, nous regardions entre les jambes des ouvriers ce qu'ils faisaient là.

La dalle levée, appuyée au mur, en nous penchant nous vîmes le squelette d'un homme vêtu d'un justaucorps et d'une culotte de cuir roux, les larges bottes évasées remontant jusqu'à mi-jambe et l'épée au côté. A sa droite, sous les os de ses doigts sortant de la manche, se trouvait un rouleau de parchemin.

M. Tardy, grand, sec, déjà vieux, regarda quelques instans, le front pensif, puis il dit à l'un des ouvriers :

— Michel, passez-moi ce rouleau.

L'ouvrier le lui remit.

Il le déroula et s'approcha de la petite fenêtre en ogive pour le lire. Les ouvriers, les mains appuyées sur les manches de leurs pioches, attendaient en silence, lorsque, élevant la voix, le commandant dit :

— C'est de l'espagnol. — Nous voyons là don Ramon Hurtado, capitaine aux armées de Montécuculli, — l'adversaire de Turenne et du prince de Condé, — tué dans un combat près du château de Bernardhausen, — aujourd'hui Phalsbourg, — en l'an du Seigneur 1675.

Après avoir dit cela d'un accent solennel, il rendit le parchemin à l'ouvrier en lui disant :

— Remettez cela dans la tombe et ne touchez pas à l'épée de ce vieux brave. C'est ainsi qu'on retrouvera nos camarades dans toutes les parties de l'Europe, de Lisbonne à Moscou, et tous les honnêtes gens diront comme nous : — Laissons dormir ce brave... Ne touchons pas à son épée! — Allons, mes amis, qu'on remette la dalle et que don Ramon repose en paix.

Les ouvriers se remirent à l'ouvrage.

Justine et moi, nous courions déjà dans l'allée, tout épouvantés de ce que nous avions vu.

Nous n'en dîmes pourtant rien à personne, de crainte d'être grondés; mais, vers la nuit, en rentrant en ville, nous tenant à la main de Françoise et de Nicole, à chaque seconde nous regardions derrière nous dans l'allée des peupliers déjà sombre, pour voir si don Ramon Hurtado ne nous suivait pas!

ERCKMANN-CHATRIAN.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DES

PROVINCIALES DE PASCAL

Les *Lettres provinciales* sont des pamphlets jansénistes, mais le jansénisme contient à la fois une théologie et une morale; je vais le considérer successivement sous ces deux aspects.

I. — DE LA THÉOLOGIE JANSÉNISTE (1).

Le fond de cette théologie n'est autre que la doctrine sur la grâce, développée dans l'*Augustinus*, livre posthume de l'évêque d'Ypres, Jansen ou Jansénius. On ne rencontre guère une matière théologique aussi difficile que celle de la grâce, où il s'agit d'accorder ce qu'on appelle le libre arbitre de l'homme avec la toute-puissance de la grâce de Dieu. Dieu et le libre arbitre! que d'obscurités pourraient s'élever déjà, pour des métaphysiciens, par le seul conflit de deux idées dont chacune à part est si grosse d'obscurités! Que sera-ce s'il n'est plus question de métaphysique, mais de théologie, et de textes à interpréter? Je ne prétends nullement ici discuter ni résoudre le problème : je me bornerai à présenter un exposé historique, et ce sera beaucoup si les lecteurs ont le courage de me suivre. Pour sentir combien la difficulté est inextricable, il n'y a pas besoin de s'enfoncer dans les in-folio : il suffit de lire, mais de lire avec attention quelques lignes du *Petit Catéchisme du diocèse de Paris*, un opuscule d'une centaine de pages, écrites pour l'usage des enfans :

(1) Dans ce paragraphe premier, on retrouvera quelques pages qu'on a pu lire déjà dans mon Étude sur les *Pensées* de Pascal.

« *Pouvons-nous, par nos propres forces, observer les commandemens et éviter le péché?*

« Non; nous ne pouvons observer les commandemens et éviter le péché qu'avec la grâce de Dieu.

« *Qu'est-ce que la grâce?*

« La grâce est un don surnaturel ou un secours que Dieu nous accorde par pure bonté et en vue des mérites de Jésus-Christ, pour nous aider à faire notre salut.

« *La grâce nous est-elle nécessaire?*

« Oui, la grâce nous est si nécessaire que sans elle nous ne pouvons rien faire qui soit utile à notre salut.

« *Dieu nous donne-t-il toujours la grâce?*

« Oui, Dieu nous donne la grâce toutes les fois que nous en avons besoin et que nous la demandons comme il faut. »

Pressons un peu ces dernières paroles : Dieu accorde la grâce quand on la demande comme il faut. Mais, pour la demander ainsi, ne faut-il pas déjà l'avoir? Oui, évidemment; car si nous pouvions demander la grâce sans l'avoir déjà, nous ferions donc sans elle une chose utile pour notre salut, ce qui vient d'être déclaré impossible. Ainsi, dire que Dieu accorde la grâce quand elle est bien demandée, c'est dire qu'il l'accorde quand il l'accorde, et rien de plus. Et s'il ne l'accorde pas, nous sommes dans l'impossibilité de la demander par nos propres forces.

C'est donc la grâce qui fait tout en nous, et non pas nous-mêmes. Dieu, qui la donne, la donne gratuitement, puisque nous ne pouvons par nous-mêmes la mériter, et c'est en cela précisément qu'elle est la grâce. Celui à qui il la donne est sauvé, celui à qui il la refuse est perdu. Ces conséquences sont nécessairement enveloppées dans les principes posés par le *Petit Catéchisme*. Les théologiens les ont déduites intrépidement et les suivent plus loin encore. Ils en tirent, par un enchaînement inévitable, le dogme de la prédestination. De toute éternité, Dieu sait ce qu'il sait et veut ce qu'il veut : il sait donc de toute éternité qu'il doit donner gratuitement sa grâce à tel homme, ou plutôt de toute éternité, il la lui donne, comme il la refuse à tel autre. Celui-là est donc de toute éternité prédestiné au salut, et celui-ci à la damnation. Le *Petit Catéchisme* s'est gardé de toucher un seul mot de cette doctrine, car il n'a pas osé la professer, et il ne pouvait pas l'écarter.

On s'arrête ici tout d'abord et on se demande comment l'église a jamais pu parler ainsi; comment elle a porté un tel défi à la nature révoltée, en posant en dogme que notre salut ou notre perte dépend uniquement d'une grâce qui ne dépend pas de nous. Comment cela s'est fait, j'essaierai de l'expliquer tout à l'heure : je constate d'abord que le dogme est ce que je viens de dire, et que ce dogme

était entièrement constitué dès le temps d'Augustin. Le moine breton Pélage s'insurgea inutilement pour la liberté contre la grâce : Augustin fit prévaloir la grâce absolument souveraine.

Cependant l'église, qui ordonne à ses fidèles de croire à cette toute-puissance de la grâce, leur ordonne de croire aussi en même temps que l'homme a un libre arbitre par lequel il mérite ou démérite, de manière à être récompensé ou puni.

Cette seconde partie du dogme paraît absolument contradictoire à la première ; mais il y a un mot qui répond à tout : c'est un mystère. La foi consiste à admettre tout ensemble que la grâce fait tout et que cela ne détruit pas le libre arbitre. C'est là l'orthodoxie, telle que l'a définie, en 1547, la sixième session du concile de Trente. Et l'église, parmi les condamnations qu'elle a prononcées contre Luther et Calvin, a condamné en particulier leurs doctrines sur la grâce, parce que l'un et l'autre, pour relever cette grâce divine et pour échapper aux contradictions, reniaient le libre arbitre et déclaraient que l'homme l'a perdu par l'effet du « péché originel (1). »

Il est d'ailleurs tellement difficile à l'esprit humain de consentir à associer deux idées qu'il ne vient pas à bout d'accorder, que la théologie ne put se reposer dans les définitions du concile, et ceux qui prenaient à cœur ces questions essayèrent de résoudre le problème en sacrifiant l'un des deux termes à l'autre.

Dès 1560, de Bay ou Baius, docteur de Louvain, hasarda des propositions qui furent condamnées comme analogues à celles de Calvin et contraires au libre arbitre.

En 1588, parut le livre du jésuite Louis Molina, *sur l'Accord du libre arbitre et de la grâce.* Molina se jetait dans une voie absolument opposée à celle des protestans et de Baius. Il s'efforçait de ne pas offenser la grâce et de rendre pourtant au libre arbitre ce que la grâce paraît lui ôter. En même temps qu'il reconnaissait d'une part que sans la grâce l'homme ne peut rien, il soutenait d'autre part que la grâce est offerte à tous. Il disait que l'homme est libre de l'accepter ou d'y résister, et que Dieu sachant d'avance l'usage qu'il fera de cette liberté, donne en effet la grâce à celui qui l'accepte, et ne la refuse qu'à celui qui y résiste; de sorte que l'homme après tout a ainsi sa part dans l'œuvre de son salut.

Cette solution ne prévalut pas; j'en dirai les raisons tout à l'heure. Le livre de Molina fut même dénoncé à Rome. Après une instruction qui dura plusieurs années, sous les papes Clément VIII et Paul V, ce dernier déclara les débats terminés, mais il ne prononça pas la sentence. La doctrine de Molina ne fut donc pas con-

(1) Luther avait développé ses doctrines dans le livre *de Servo Arbitrio,* 1526.

damnée, mais elle ne fut jamais non plus acceptée par l'église, et longtemps elle y rencontra une opposition presque universelle. L'*Augustinus* de Jansénius, qui parut en 1640 (l'auteur était mort en 1638), ne fut que la plus énergique des protestations qui s'élevèrent contre le molinisme, accusé de renouveler l'hérésie de Pélage et de ses disciples.

Mais Jansénius parut à son tour aller trop loin; sa pensée ne fut pas acceptée, quoiqu'il l'eût présentée comme celle même de saint Augustin, et son livre fut traité plus mal que celui de Molina. Cinq propositions qu'on donnait comme contenant l'essence de sa doctrine furent déférées, en 1649, à la faculté de théologie de Paris, puis deux ans après elles furent dénoncées à Rome. Les jésuites, accusateurs de Jansénius, réussirent pleinement dans leurs poursuites. Les cinq propositions furent condamnées à Rome, non plus en vertu de simples décisions rendues au nom du pape par l'inquisition romaine, mais, plus solennellement, par une bulle d'Innocent X, en 1653. Elles ont fait tant de bruit, que je ne puis me dispenser d'en donner le texte, quelque froids que ces subtilités nous laissent aujourd'hui :

« Il y a des commandemens de Dieu qui pour les justes de bonne volonté, et faisant effort selon ce qu'ils ont actuellement de forces, sont impossibles, et il leur manque la grâce qui les rendrait possibles.

« La grâce intérieure, dans l'état de la nature déchue, est irrésistible.

« Pour mériter et démériter, dans l'état de la nature déchue, il n'est pas besoin que l'homme soit libre de nécessité; il suffit qu'il soit libre de contrainte.

« Les semi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce prévenante intérieure pour chaque acte en particulier, même pour le commencement de la foi, et ce en quoi ils étaient hérétiques, c'est qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté humaine eût le pouvoir d'y résister ou d'y obéir.

« Il est semi-pélagien de dire que c'est pour tous les hommes sans exception que le Christ est mort et qu'il a versé son sang. »

Les jansénistes n'osèrent pas défendre les cinq propositions, condamnées par une bulle pontificale ; mais ils soutinrent qu'elles ne contenaient pas la vraie doctrine de Jansénius ; qu'ainsi en les condamnant on ne touchait pas à cette doctrine, qui n'était autre que celle de saint Augustin, et qu'en croyant condamner Jansenius lui-même, le pape s'était trompé sur ce point de fait, son autorité ne s'étendant pas à décider d'une question de ce genre.

Cette première thèse est celle que le fameux docteur Antoine Arnauld osa plaider dans un écrit publié en 1655 (*Lettre à un duc*

et pair). En même temps, dans ce même écrit, il déclarait, pour son propre compte, « que la grâce, sans laquelle on ne peut rien, a manqué à saint Pierre dans sa chute, » et paraissait reproduire ainsi sous une autre forme la même « erreur » qui avait été condamnée dans la première proposition : ce qu'Arnauld, bien entendu, refusait de reconnaître. L'écrit d'Arnauld fut à son tour déféré à la censure de la faculté. L'auteur fut mis en cause pour l'une et pour l'autre de ses deux assertions, qu'on appela le point de fait et le point de droit, et fut d'abord condamné sur le point de fait. C'est à cette première censure que se rapporte la 1re *Provinciale*. Les quatre premières et les deux dernières (17 et 18) sont relatives aux difficultés sur la grâce.

On voit assez en lisant ces Lettres, comme on l'a vu par tout ce que je viens de dire, combien ces difficultés sont insurmontables. L'esprit y est continuellement placé entre des idées contradictoires et incompatibles, et les théologiens du XVIIe siècle, à l'exception des molinistes, loin de prétendre atténuer les oppositions entre ces deux faces de leur foi, se faisaient un devoir d'humilier leur raison sous ces oppositions mêmes. Telle est en particulier la théologie de Bossuet, c'est-à-dire celle de l'école de saint Thomas d'Aquin, ou des thomistes. Qu'on me permette de m'y arrêter; il semble qu'on ne puisse mieux s'adresser, pour avoir le dernier mot sur ces questions, qu'au grand évêque que La Bruyère appelait publiquement un Père de l'église.

Il a développé sa doctrine principalement dans trois écrits, qui sont : 1° un *Traité du libre arbitre*, composé, dit-on, pendant que Bossuet était précepteur du dauphin, mais qu'il n'a pas publié, et qui ne parut qu'en 1731, trente-sept ans après sa mort; 2° une Instruction pastorale publiée dans une ordonnance de l'archevêque de Paris (M. de Noailles) en 1696, mais que l'abbé Le Dieu déclare avoir été écrite par Bossuet; 3° un écrit composé encore pour l'archevêque de Paris, afin de lui venir en aide dans les embarras théologiques où il s'était mis à propos du livre fameux du père Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*. Cet écrit fut fait pour être placé dans une nouvelle édition de ce livre, qui devait paraître avec une approbation de l'archevêque de Paris et pour expliquer cette approbation; mais M. de Noailles se décida à laisser paraître l'édition, en 1699, sans approbation et par conséquent sans explication, de sorte que le travail de Bossuet ne fut pas publié. Il le fut en 1710 par le père Quesnel lui-même, entre les mains de qui il était tombé et qui le donna sous le titre de *Justification* de ses *Réflexions morales*. A ces trois écrits, on peut ajouter une courte Lettre sur la prédestination, qui est la huitième des Lettres à la sœur Cornuau, et qui n'a pas non plus été écrite

pour l'impression. Ainsi, en définitive, aucun travail de Bossuet sur ces questions n'a été signé et publiquement avoué de lui, sans doute parce qu'il n'était pas arrivé à se satisfaire lui-même. On lit en effet dans ces écrits plus d'une page où cet esprit si net et si lucide a peine à se dégager de l'absurde, même par l'inintelligible, et les seuls passages dont on reste vivement frappé sont précisément ceux où l'auteur retourne avec insistance cette idée même, qu'il est impossible d'arriver à la lumière. Toute cette éloquence n'aboutit qu'à faire les ténèbres visibles, selon le mot de Milton.

Ainsi il dira : « Il n'importe que la liaison de deux vérités si fondamentales soit impénétrable à la raison humaine, qui doit entrer dans une raison plus haute, et croire que Dieu voit dans sa sagesse infinie les moyens de concilier ce qui nous paraît inalliable et incompatible (1). » Et ailleurs : « C'est pourquoi la première règle de notre logique, c'est qu'il ne faut jamais abandonner ces vérités une fois connues, quelque difficulté qui survienne quand on veut les concilier; mais qu'il faut au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue (2). »

En réalité, c'est seulement par cette ressource de la soumission et du silence que Bossuet a réussi à se distinguer des jansénistes. Autrement sa théologie est aussi près que possible de la leur. Et il a pour les molinistes la même répulsion. Dans ses *Avertissemens aux protestans*, 1689-1691, répondant à Jurieu, qui accusait l'église de tolérer dans la doctrine de Molina ce qu'il appelle un nouveau demi-pélagianisme, il s'attache sans doute à montrer que les molinistes ne sont pas précisément hérétiques; mais il estime qu'ils sont près de l'être, ou plutôt qu'ils le sont déjà s'ils vont jusqu'au bout de leur pensée : « Que si on passe plus avant et qu'on fasse précéder la grâce par quelque acte purement humain à quoi on l'attache, je ne craindrai point d'être contredit par aucun catholique en assurant que ce serait de soi une erreur mortelle, qui ôterait le fondement de l'humilité, *et que l'église ne tolérerait jamais*, après avoir décidé tant de fois, et encore en dernier lieu dans le concile de Trente (sess. VI, chap. 5), que tout le bien, jusqu'aux premières dispositions de la conversion du pécheur, vient *d'une grâce excitante et prévenante, qui n'est précédée par aucun mérite*, etc. (3). » Au contraire, dans son oraison funèbre de Cornet (celui qui avait déféré les cinq propositions à la censure de la Sorbonne), on voit bien qu'il ne reproche pas tant aux jansénistes

(1) Écrit sur le livre des *Réflexions morales*, § VI, dans les *OEuvres complètes de Bossuet*, Paris, 1856, t. II, page 7.

(2) *Du Libre Arbitre*, chap. IV, tome X, page 119.

(3) *OEuvres complètes*, tome VI, page 214 (IIe Avertissement).

d'être dans le faux que de se montrer indiscrets et téméraires en prétendant proclamer la vérité : « Il vit donc que saint Augustin, qu'il tenait le plus éclairé et le plus profond de tous les docteurs, avait exposé à l'église une doctrine toute sainte et apostolique touchant la grâce chrétienne ; mais que, ou par la faiblesse naturelle de l'esprit humain, ou à cause de la profondeur ou de la délicatesse des questions, ou plutôt par la condition nécessaire et inséparable de notre foi durant cette nuit d'énigmes et d'obscurités, cette doctrine céleste s'est trouvée nécessairement enveloppée parmi des difficultés impénétrables ; si bien qu'il y avait à craindre qu'on ne fût jeté insensiblement dans des conséquences ruineuses à la liberté de l'homme ; ensuite il considéra avec combien de raison toute l'école et toute l'église s'étaient appliquées à défendre ces conséquences, et il vit que la faculté des nouveaux docteurs (1) en était si prévenue, qu'au lieu de les rejeter, ils en avaient fait une doctrine propre ; si bien que la plupart de ces conséquences, que tous les théologiens avaient toujours regardées jusqu'alors comme des inconvéniens fâcheux, au-devant desquels il fallait aller pour bien entendre la doctrine de saint Augustin et de l'église, ceux-ci les regardaient au contraire comme des fruits nécessaires qu'il en fallait recueillir, et que ce qui avait paru à tous les autres comme des écueils contre lesquels il fallait craindre d'échouer le vaisseau, ceux-ci ne craignaient point de nous le montrer comme le port salutaire où devait aboutir la navigation (2). »

Mais pourquoi les jansénistes se sont-ils obstinés à s'attacher à ces écueils? et pourquoi Bossuet lui-même et l'école à laquelle il appartient se condamnaient-ils à confesser si péniblement leur impuissance, quand il semble que les uns et les autres auraient pu se mettre plus à l'aise en acceptant l'expédient de Molina, je veux dire en contentant la nature au moyen de la part faite au sentiment du libre arbitre, dût-il en coûter quelque chose à la grâce, qui est le surnaturel, et qui par là même nous touche moins? Pourquoi repoussaient-ils absolument ce qu'on pourrait appeler la théologie facile? C'est qu'il y avait des textes en face desquels elle ne paraissait pas pouvoir subsister.

Avant tout, il y avait ces passages fameux des Lettres de Paul, sur lesquels repose la doctrine de la grâce arbitraire et irrésistible : « Rébecca eut deux jumeaux de notre père Isaac. Avant qu'ils fussent nés et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que

(1) Cette expression est une pure ironie ; il n'y avait pas, au sens propre, de *faculté* janséniste.

(2) *OEuvres complètes*, tome v, page 362. — Il est bien à remarquer que cette oraison funèbre, prononcée en 1663, peu après les *Provinciales*, ne fut imprimée que sur la fin de la vie de Bossuet, en Hollande et sans sa participation. L'abbé Le Dieu, son secrétaire, assure que « l'auteur ne s'y reconnut pas du tout. »

prévalût ce que Dieu avait décidé par choix, non en vertu de leurs œuvres, mais en vertu de son appel, il fut dit : Le premier né sera assujetti à l'autre; car il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai réprouvé Ésaü. Que dirons-nous? Y a-t-il eu injustice en Dieu? Jamais. Dieu a dit à Moïse : J'aurai pitié de qui je veux avoir pitié; je ferai miséricorde à qui je voudrai faire miséricorde. Ce n'est donc pas ici l'œuvre de l'homme qui s'efforce et qui court, mais celle de Dieu qui a pitié... Il fait miséricorde à qui il lui plaît; il endurcit qui il lui plaît. Vous me dites : Pourquoi se plaint-il alors? Qui peut résister à sa volonté? O homme, qui es-tu pour répondre à Dieu? L'ouvrage façonné dit-il à celui qui le façonne : Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Le potier n'est-il pas maître de son argile? Ne peut-il pas tirer de la même boue un vase d'honneur et un vase d'ignominie? (Rom., IX, 10-21.) » Et ailleurs : « C'est ainsi qu'aujourd'hui encore un petit nombre ont été sauvés par la préférence de la grâce. Si c'est par la grâce, ce n'est donc point par les œuvres; car autrement la grâce n'est plus grâce. » (XI, 5.) — Les mieux disposés en faveur du sens commun reculaient embarrassés devant ces passages.

Aujourd'hui les esprits sont moins timides et jugent les textes eux-mêmes, au lieu de s'en servir pour juger. En lisant ces passages de Paul, la seule chose qui les embarrasse est de savoir comment Paul a pu penser et parler ainsi. Et ils en trouvent la raison là où se trouve la raison de tout, je veux dire dans l'histoire : la même parole qui semble dogmatiquement inexplicable s'explique sans peine historiquement. Ce qui a conduit Paul à ces pensées, c'est sa rupture avec les Juifs. Lui-même est né Juif, et il s'est séparé de ceux qui étaient ses frères, pour devenir le frère des Gentils en Jésus. Il faut donc qu'il prêche que les Juifs, ces aînés, ces élus, ce peuple de Dieu, sont déchus maintenant et que Dieu s'est fait par Jésus un nouveau peuple. Les Juifs avaient mérité, et non les Gentils; mais c'est que la grâce ne se donne pas selon les mérites; elle est de la part de Dieu un pur choix. Il lui a plu de prédestiner les Gentils à être les disciples et les images de son Fils unique : « Ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés; ceux qu'il a appelés, il les a justifiés; ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés. » (Rom., VIII, 30.) Cela répond à tout, et voilà tout ce que signifie dans Paul le mystère de la grâce.

Mais ces textes, tout sacrés qu'ils sont, n'auraient pas produit, soyons-en sûrs, tout ce qu'on en a tiré, si par-dessus n'étaient venus les enseignemens des pères de l'église et surtout ceux d'Augustin. Paul est un Hébreu et un homme d'inspiration; il jette les mots comme des éclairs qui nous étonnent et qui passent. Ses héritiers sont des raisonneurs, tout pleins de dialectique et de sophis-

tique grecque, dressés aussi à la discipline latine, chez qui les idées s'enchaînent savamment et s'ordonnent en systèmes. C'est quand ils travaillèrent sur les traits de passion de Paul que tout fut perdu, que la théologie fut faite et que l'esprit chrétien s'y trouva enchaîné pour jamais.

Les textes de Paul et ceux des pères, presque aussi sacrés les uns que les autres, arrêtaient comme des barrières infranchissables les essais d'explication les plus plausibles. L'autorité surtout d'Augustin fut immense; son travail infatigable, son génie subtil et passionné, le rendirent maître de tous les esprits. Les tentatives de Pélage ou de ses disciples contre la grâce, en faveur de la liberté, furent repoussées par lui avec une force qui rendit sa victoire décisive et sans retour. Sa parole fut souveraine dans l'église comme l'Écriture même, et voici une prière qu'un pieux abbé du moyen âge adressait à Dieu à la messe de la fête de Saint-Augustin et que Bossuet, en la citant, s'est appropriée (1) :

« Je vous prie, Seigneur, de me donner par les intercessions et les mérites de ce saint ce que je ne pourrais obtenir par les miens, qui est que, sur la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, je pense ce qu'il a pensé, je sache ce qu'il a su, j'entende ce qu'il a entendu, je croie ce qu'il a cru, j'aime ce qu'il a aimé, je prêche ce qu'il a prêché. » Il aurait dit sans doute la même chose sur la question de la grâce (2).

On a vu déjà que Jansénius s'était couvert de ce patronage, et si ce grand nom ne suffit pas pour protéger son livre, il a suffi du moins pour empêcher l'église d'adopter la doctrine de Molina.

Et c'est là ce qui faisait la force du jansénisme, même parmi les gens du monde. Ainsi Mme de Sévigné écrivait à sa fille (9 juin 1680) : « Je lis des livres de dévotion, parce que je voulais me préparer à recevoir le Saint-Esprit...; mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter; c'est lui qui *prie en nous par des gémissemens ineffables*. (Rom., VIII, 26.) C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela : je le trouve bien janséniste et saint Paul aussi. Les jésuites ont un fantôme qu'ils appellent Jansénius, auquel ils disent mille injures et ne font pas semblant de voir où cela remonte. » Et encore (14 juillet) : « Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin? Voilà les bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures comme le potier; il en choisit, il en rejette : ils ne sont point en peine de faire des

(1) Gandar, *Bossuet orateur*, 1867, page 101.

(2) *Défense de la tradition et des saints pères*, XII, 33, dans les *Œuvres complètes*, t. II, p. 325.

complimens pour sauver sa justice; car il n'y a point d'autre justice que sa volonté, etc. » (Voir encore la lettre du 21 juin.)

Dans les premiers temps de l'église, lorsque le christianisme, bien que déjà triomphant, avait encore en face de lui, sans parler des Juifs, la foule des païens et que le monde ancien était vaincu, mais non pas détruit, c'était une grande force pour l'église de proclamer l'arrêt de Dieu qui la choisissait et qui réprouvait tout ce qui restait en dehors d'elle. La nature, c'était le paganisme; la grâce, c'était la foi de Jésus-Christ: Augustin ne pouvait donc trop accabler la nature et trop exalter la grâce. C'est dans un sentiment semblable qu'au XVIe siècle, au réveil de l'esprit païen, les chrétiens zélés se rejetèrent encore vers le dogme de la grâce toute-puissante, et comme effrayés de leur libre arbitre et craignant qu'il n'échappât à la volonté de Dieu, allèrent jusqu'à le perdre dans cette volonté souveraine. Mais on peut dire que, depuis ce temps, la doctrine de la grâce a baissé à mesure que baissait la foi. On n'en parle plus aujourd'hui au grand nombre; on ne lui cite plus Paul ni Augustin; car leur esprit va directement en sens contraire de l'esprit moderne, esprit de tolérance et de rapprochement. Le paganisme vieillissant et la foi chrétienne naissante étaient des ennemis irréconciliables; il fallait que l'un mourût et que l'autre vécût: alors le dogme de la prédestination semblait traduire aux esprits, dans une langue divine, cette nécessité sentie de tous, et leur était ainsi comme accessible. Il ne l'est plus pour l'homme de nos jours, habitué à ne plus voir ni dans le temps, ni dans l'espace, ni dans les idées, ni dans les choses, de barrières infranchissables qui puissent le séparer à jamais de ses semblables, et à considérer comme la fin et l'idéal de l'humanité une communion universelle. Élection gratuite, disgrâce irréparable, partage des sauvés et des réprouvés, ce sont des dogmes auxquels le croyant peut rester soumis dans l'ordre surnaturel, mais qui ne se réfléchissent plus dans les sentimens et dans les actions dont se compose le courant de la vie humaine.

II. — DE LA MORALE JANSÉNISTE.

La morale du jansénisme est austère, et comme telle, elle est à la fois noble et chagrine : noble, par la pureté et la sainteté à laquelle elle aspire; chagrine parce que l'honnête homme ne peut guère jeter les yeux autour de lui sans être attristé et irrité par le spectacle de l'injustice.

Ce chagrin s'en prend particulièrement aux puissans, car les puissans sont rarement purs. Ils vérifient l'aphorisme d'Aristote :

« En général, les hommes font le mal quand ils le peuvent (1). » Ils mettent d'ailleurs au service de leurs convoitises celles d'une foule de gens, qui se font leurs ministres et leurs complaisans, tandis que les justes sont méprisés et victimes. Les justes protestent plus ou moins haut, et c'est ainsi que la morale sévère tourne volontiers à ce que nous appelons l'opposition.

Tels étaient les stoïques au temps des Césars, et, au XVIIe siècle, les jansénistes (2). Mais sous Louis XIV, et la fronde finie, la royauté était sacrée; l'opposition se tourna contre un autre pouvoir, établi dans l'église, mais qui par l'église gouvernait aussi le monde, celui des jésuites. L'autorité ecclésiastique exerçait une puissance considérable dans la société d'alors, et elle l'exerçait surtout par les jésuites. Ils étaient donc responsables, aux yeux des purs, de tous les vices de cette société qu'ils conduisaient et de tout le mal qui se faisait sous leur influence.

C'est surtout par la confession et par la direction des consciences que les jésuites gouvernaient, tenant dans leurs mains le roi, la cour et tout ce qui suivait l'exemple d'en haut. C'était donc là ce qui blessait le plus leurs adversaires, et c'était aussi ce qui donnait contre eux le plus de prises. Car cette police des âmes était organisée, et les règles en étaient écrites dans les livres des casuistes, où on pouvait les saisir et les discuter. Aussi la guerre aux casuistes devint bien vite l'objet principal des *Provinciales*, sans que Pascal y eût pensé en les commençant.

La casuistique, c'est-à-dire l'étude des *cas* de conscience, a commencé dès que les philosophes ont étudié la morale dans ses détails. Nous ne pouvons réfléchir sur nos devoirs sans que nous nous apercevions qu'en certaines rencontres le devoir est ou paraît être en contradiction avec l'intérêt, et sans désirer de pouvoir concilier l'un et l'autre. Il y a des occasions où on peut suivre l'intérêt, parce que telle vertu est plutôt un mérite qu'une obligation; mais ailleurs ce sera l'intérêt qui devra être sacrifié au devoir. La discussion de ces problèmes est ce qui constitue la casuistique, nom moderne, mais chose ancienne, dont Cicéron traite déjà dans le

(1) *Rhétorique*, II, 5.

(2) Les accusateurs de Plautus lui reprochent dans Tacite (XIV, 57) d'avoir pris aux stoïques leur insolence et cet esprit sectaire qui fait les brouillons et les intrigans, *sectaque quæ turbidos et negotiorum appetentes faciat.* Et on sait les vers de Boileau (*Sat.*, XI, 1698) :

> La vertu n'était point sujette à l'ostracisme,
> Et ne s'appelait point alors un....

Il laissait le mot en blanc, mais tout le monde lisait aisément : *jansénisme.*

IIIe livre du *de Officiis*, d'après l'école des stoïques (chap. IV, XII, etc.) Mais il y a une grande différence entre celle des philosophes et celle de l'église.

La première sans doute peut avoir eu ses faiblesses et ses taches. Il a pu arriver qu'un philosophe complaisant ait essayé, pour flatter un maître, de faire passer pour permis ce qui est défendu et d'excuser ce qui est coupable. Un philosophe donc pouvait se laisser corrompre, mais il n'y avait pas grand danger que la philosophie en général fût corrompue. A quoi bon, puisque son autorité, étant purement morale, ne gênait pas après tout ceux qu'elle condamnait et qu'ils étaient libres de n'en tenir aucun compte? Dans l'église, au contraire, depuis que l'église eut commencé de régner, le confesseur qui refusait l'absolution prononçait une censure dont l'effet était considérable dans l'opinion et qui pouvait avoir au dehors, pour qui en était frappé, les conséquences les plus fâcheuses (1).

Les pénitens avaient donc besoin, au sens propre, de l'indulgence des confesseurs; mais les confesseurs, de leur côté, s'ils tenaient à conserver la direction des âmes qui leur étaient soumises, avaient à ménager les pénitens et devaient prendre garde de ne pas les rebuter par trop de sévérité, de peur qu'ils n'allassent chercher ailleurs des guides plus faciles. Cela était vrai surtout des grands et des riches, mais même avec les petits il ne fallait pas être trop exigeant, car ils en seraient venus, sinon à ne plus se confesser, du moins à renoncer à toute sincérité dans la confession et à anéantir ainsi la confession elle-même, ce moyen d'action si utile à l'église et qu'elle avait tant d'intérêt à conserver. De là une tentation bien forte pour la casuistique de subordonner la règle aux pécheurs, au lieu de soumettre ceux-ci à la règle. C'est par là qu'elle a soulevé les indignations des purs et scandalisé même les profanes.

Les jésuites étaient parmi les directeurs, non-seulement les plus accrédités et les plus habiles, mais aussi les moins scrupuleux, par la raison qu'ils avaient été institués tout exprès au XVIe siècle, à la suite de la réforme, pour rendre à l'église la domination qui lui échappait. Que l'église régnât par eux et en eux, c'était là leur fin suprême. Aussi est-ce en eux surtout que la casuistique fut attaquée. Plusieurs de leurs livres avaient déjà amené des protesta-

(1) Cela n'a été nulle part plus vrai qu'en Espagne. « Or cette facilité semble nécessaire dans les pays d'inquisition, où le pécheur d'habitude qui ne veut pas se corriger n'ose toutefois manquer au devoir pascal, de peur d'être dénoncé, excommunié, et au bout de l'an déclaré suspect d'hérésie, et comme tel poursuivi en justice : aussi est-ce dans ces pays là qu'ont vécu les casuistes les plus relâchés. » (Fleury, *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, 8e discours, n° XV.)

tions et même des censures, quand Arnauld, en 1643, douze ans avant les *Provinciales*, prit à partie la société tout entière, en publiant sa *Théologie morale des jésuites, extraite fidèlement de leurs livres*. Pascal ne fit que reprendre ce thème, mais c'est ce qui devint la partie la plus considérable de sa polémique et la plus puissante. Quand on parle des *Provinciales*, on pense surtout à ces douze lettres (5 à 16), dont l'ensemble compose une accusation si forte et si redoutable. C'est par là surtout que le livre a vécu et qu'il vivra autant tout au moins que les jésuites eux-mêmes auront l'air de vivre. Je me sers de cette expression parce que je crois, avec Sainte-Beuve, que du jour où Pascal les a touchés, il les a tués (1).

Reste la question de savoir si c'est seulement par hasard que la théologie janséniste et la morale janséniste sont associées, ou si elles tiennent l'une à l'autre essentiellement, et s'il en est de même de la morale relâchée et du molinisme. Cette dernière thèse est celle de Pascal, qui parle ainsi dans la 5e *Provinciale :*

« Allez donc, je vous prie, voir ces bons pères, et je m'assure que vous remarquerez aisément dans le relâchement de leur morale la cause de leur doctrine touchant la grâce. Vous y verrez les vertus chrétiennes si inconnues et si dépourvues de la charité qui en est l'âme et la vie; vous y verrez tant de crimes palliés et tant de désordres soufferts, que vous ne trouverez plus étrange qu'ils soutiennent que tous les hommes ont toujours assez de grâce pour vivre dans la piété de la manière qu'ils l'entendent. Comme leur morale est toute païenne, la nature suffit pour l'observer. Quand nous soutenons la nécessité de la grâce efficace, nous lui donnons d'autres vertus pour objet. Ce n'est pas simplement pour guérir les vices par d'autres vices; ce n'est pas seulement pour faire pratiquer aux hommes les devoirs extérieurs de la religion ; c'est pour une vertu plus haute que celle des pharisiens et des plus sages du paganisme. La loi et la raison sont des grâces suffisantes pour ces effets. Mais, pour dégager l'âme de l'amour du monde, pour la retirer de ce qu'elle a de plus cher, pour la faire mourir à soi-même, pour la porter et l'attacher uniquement et invariablement à Dieu, ce n'est l'ouvrage que d'une main toute-puissante. Et il est aussi peu raisonnable de prétendre que l'on en a toujours un plein pouvoir, qu'il le serait de nier que ces vertus destituées d'amour de Dieu, lesquelles ces bons pères confondent avec les vertus chrétiennes, ne sont pas en notre puissance. »

Sans y mettre ni cette passion, ni cette éloquence, je dirai comme

(1) « Des morts qui se portent assez bien, » disait Sainte-Beuve lui-même. (*Port-Royal*, tome II, page 542.) On serait tenté de les comparer à ces fantômes qu'on se figurait autrefois, qui du fond de leur mort suçaient le sang des vivans.

Pascal que la théologie des jésuites et leur morale s'inspirent de la même complaisance pour la nature : ils craignent également de la rebuter par l'étrangeté des dogmes ou par la rigueur des obligations. Ils font la religion terre à terre afin d'en rendre l'accès facile. Mais plus ils descendaient ainsi, plus leurs adversaires s'élevaient au contraire vers les hauteurs. Ils disaient qu'il ne s'agit pas d'être un dévot, mais un saint; de se laisser dresser par le prêtre, mais d'être transformé par la grâce de Dieu; que le salut n'est pas chose à quoi suffisent le savoir-faire d'un directeur et la docilité du sujet à certaines pratiques; qu'il y faut la vertu surnaturelle du sang du Christ et une âme que cette vertu ait remplie. Voilà comme chez ces sectaires réformateurs, jansénistes aussi bien que calvinistes, la théologie rejoint la morale, et voilà par où les *Provinciales* touchent aux *Pensées*. Il est vrai qu'ainsi le jansénisme a l'air d'anéantir l'homme pour mettre Dieu à sa place ; mais ce n'est qu'une illusion, et en réalité cette grâce qu'il invoque n'est que le plus haut effort de la nature humaine. Il dit : « C'est Dieu qui fait tout en moi ; » mais ce qu'il appelle Dieu est précisément ce qu'il sent en lui-même de plus exalté et de plus pur.

III. — DE LA POLÉMIQUE DES PROVINCIALES.

La polémique des *Provinciales* est-elle sincère? Les jésuites n'y veulent voir qu'une œuvre de mensonge. Recherchons ce qu'il en faut penser.

D'abord et avant tout, Pascal est-il exact matériellement? Cite-t-il avec fidélité et ne fait-il dire aux casuistes que ce qu'ils ont dit et comme ils l'ont dit? La réponse définitive à cette question ne pourra être faite que dans une édition complète des *Provinciales*, où on mettra à côté des citations de Pascal les textes complets et authentiques auxquels elles se rapportent. Mais, avant toute vérification, je suis disposé à croire à la véracité de Pascal, et voici quelles sont mes raisons.

Marguerite Perier, la nièce de Pascal, nous assure qu'elle a entendu son oncle faire les deux déclarations suivantes : premièrement, qu'il avait lu deux fois Escobar tout entier. Il faut évidemment entendre par là la *Théologie morale* d'Escobar, in-8°, en un volume, et non ses nombreux in-folio. Ensuite que pour les autres auteurs il n'a jamais employé un seul passage sans l'avoir lu lui-même dans le livre cité, et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, non plus que sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse. Que Pascal ait voulu être exact, à mes yeux cela ne fait

pas un doute. Il se pourrait cependant qu'il n'eût pas toujours su faire ce qu'il a voulu, et que, surpris par l'esprit de parti, il eût mal vu ce qu'il voyait ou cru voir ce qu'il ne voyait pas. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaîtra que cela même n'a pas dû être. Si on considère en effet que la compagnie de Jésus, à qui s'attaquait Pascal, avait à son service une armée d'hommes parfaitement dressés à lire et à contrôler des textes, il est clair qu'il ne pouvait pas espérer que la moindre inexactitude qui lui serait échappée ne fût relevée aussitôt et qu'on n'en fît très grand bruit. Lui et Port-Royal avaient donc le plus grand intérêt à s'en garder, quand par eux-mêmes ils ne s'en seraient pas fait scrupule. Voilà une présomption très forte, mais un ouvrage qui a paru il y a une trentaine d'années a donné une confirmation éclatante à cette présomption.

M. l'abbé Maynard, qui, en 1850, avait publié un ouvrage intitulé : *Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*, 2 vol. in-8° (librairie Dezobry) publia l'année suivante (librairie Didot), ce qu'on peut appeler une édition jésuite des *Provinciales*, où les terribles Lettres sont commentées et réfutées page à page, et où il s'applique à ne rien laisser échapper des torts que peut avoir eus Pascal. Et il avait à sa disposition, pour lui faciliter ce travail, les réponses que les jésuites avaient essayé de faire aux *Provinciales* depuis l'origine. Or, s'il prétend presque partout, comme on pouvait s'y attendre, que Pascal a mal interprété les textes qu'il produit, il n'avance presque jamais qu'il les ait altérés matériellement, et s'il le dit une ou deux fois, il ne me paraît pas qu'il le prouve.

Sainte-Beuve, si curieux et si fureteur, n'a pu cependant que reconnaître la sincérité et l'exactitude de Pascal, et il l'a fait nettement (t. III, p. 60.) Il a cru pourtant, d'après les jésuites, l'avoir pris une fois en faute, et on va voir quelle est cette faute. Il s'agit de ce passage de la 5e Provinciale : « Voyez, dit-il, encore ce trait de Filiutius... *Celui qui s'est fatigué à quelque chose, comme à poursuivre une fille, est-il obligé de jeûner? Nullement. Mais s'il s'est fatigué exprès pour être par là dispensé du jeûne, y sera-t-il tenu? Encore qu'il ait eu ce dessein formé, il n'y sera point obligé.* » Voici le texte de Filiutius :

« Tu demanderas ensuite si celui qui se fatiguerait à mauvaise fin, comme à poursuivre une fille ou à quelque chose de semblable, serait tenu au jeûne. Je réponds qu'il pécherait, à cause de la mauvaise fin, mais qu'ayant abouti à être épuisé de fatigue, il serait excusé du jeûne. Medina, dans son (ou ses) *Inst.*., fait cette réserve : *à moins qu'il n'ait agi ainsi pour frauder la loi.* Mais d'autres concluent mieux en disant qu'il y a faute à s'être donné

une raison de rompre le jeûne, mais que, cette raison donnée, on est excusé du jeûne en effet. »

Il est clair que, si Pascal avait donné ces paroles : *Celui qui...* jusqu'à *point obligé,* comme les paroles même de Filiutius, il aurait trompé ses lecteurs; mais il ne l'a pas fait et il ne pensait pas à le faire. Nous croyons aujourd'hui qu'il l'a fait, et Sainte-Beuve l'a cru, parce que nous lisons la phrase dans des éditions où elle est placée entre guillemets et accompagnée de l'indication suivante : tome II, traité 27, IIe partie, chapitre VI, numéro 143, tout un appareil qui annonce une citation textuelle. Mais il n'y avait rien de tout cela dans la première édition de la cinquième Provinciale. Pascal n'avait pas prétendu y donner le texte même de Filiutius; il lui suffisait d'en rendre exactement le sens.

Or, au point de vue du sens, l'exactitude est parfaite, et je ne comprends pas que Sainte-Beuve s'y soit mépris. Il est rigoureusement exact que Filiutius déclare qu'on n'est pas tenu au jeûne si on s'est fatigué de la manière qu'il indique. Il est rigoureusement exact qu'il ajoute, que lors même qu'on se serait fatigué tout exprès pour se dispenser du jeûne, on en serait encore dispensé en effet. Pascal a trouvé cela choquant; a-t-il eu tort? Sainte-Beuve nous dit que Filiutius « n'absout pas d'emblée et indistinctement le libertin; » mais Pascal ne lui a nullement imputé cela. Il ne lui a pas reproché d'approuver le libertinage, mais de rendre une sotte et indécente décision sur le jeûne à propos de libertinage; il n'a rien dit qui ne fût vrai et qui ne fût bon à dire. Car c'est bien d'ailleurs au libertinage que profite cette décision. On sait assez que le vulgaire dévot respecte bien plus une prescription positive et en quelque sorte matérielle qu'un devoir moral. Si on dit à ces gens-là que l'expédient indiqué par Filiutius, quoique condamnable, ne viole pas pourtant la loi du jeûne, on met leur conscience à l'aise, et ils se croient en règle avec Dieu. Pascal avait, lui, le droit de penser que s'arranger exprès pour ne pouvoir jeûner, c'est bien violer la loi du jeûne. Il n'y a pas d'honnête homme qui ne hausse les épaules à ces subtilités du casuiste, et le chrétien devait encore en être plus blessé que l'honnête homme.

Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que la lettre suivante, qui est la sixième, commençait, dans la première édition, par l'avertissement que voici : « Je vous ai dit à la fin de ma dernière lettre que ce bon père jésuite m'avait promis de m'apprendre,.. etc. Il m'en a instruit en effet dans ma seconde visite, dont voici le récit : *Je le ferai plus exactement que l'autre ;* car j'y portai des tablettes pour marquer les citations des passages, et je fus bien fâché de n'en avoir point apporté dès la première fois. Néanmoins si vous êtes en peine de quelqu'un de ceux que je vous ai cités

dans l'autre lettre, faites-le-moi savoir; je vous satisferai facilement. » Plus tard, en réimprimant, on a mis dans la cinquième lettre les indications qui y manquaient d'abord, et alors on a supprimé dans la sixième l'avertissement qu'on vient de lire. On perdait ainsi un témoignage précieux de la conscience que Pascal a mise dans son travail. On voit qu'il a eu des scrupules, à la suite de la cinquième Lettre, sur une manière de citer qui, bien que parfaitement sincère, n'était pas littérale, et il s'est obligé lui-même désormais, par les renvois dont il a accompagné ses textes, à une rigoureuse exactitude.

Maintenant Pascal a-t-il été de mauvaise foi dans la manière dont il a présenté et jugé ce qu'il citait? Les jésuites le disent, et ils ont pour eux Voltaire, qui, après avoir signalé les *Provinciales* comme un chef-d'œuvre, ajoute tout à coup d'un ton dégagé : « Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains ou franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces Lettres de prouver qu'ils avaient un dessein de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir; mais il ne s'agissait pas d'avoir raison; il s'agissait de divertir le public. »

Je dirai nettement que Voltaire se trompe ou nous trompe. C'est donner le change que de se récrier sur ce qu'une société ne peut avoir le dessein de corrompre les mœurs des hommes. Loin de dire que les jésuites aient eu ce dessein, Pascal avait dit précisément le contraire (5e Provinciale) : « Sachez donc que leur objet n'est pas de corrompre les mœurs; ce n'est pas leur dessein. Mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer : ce serait une mauvaise politique. Voici quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pour gouverner quelques sortes de personnes, ils s'en servent dans ces occasions où elles leur sont favorables. Mais comme ces mêmes maximes ne s'accordent pas au dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là, afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde, etc. » Voilà la vérité vraie. Les jésuites sont des politiques; ils n'ont été créés que pour porter la politique dans la religion, c'est-à-dire là où les ressources de la politique, ses expédiens, ses manèges, ses corruptions révoltent le plus les âmes saintes, et même simplement les âmes fières. Avant tout, ils veulent être les maîtres, et ils vont

tout droit aux moyens les plus sûrs, qui sont, dans le gouverné, l'abandon de tout orgueil et de toute dignité, et dans le gouvernant, la complaisance pour tous les mauvais instincts du gouverné, l'une de ces deux choses servant à acheter l'autre. Il fallait s'emparer du mari par la femme et du maître par les valets; il fallait surtout tenir les âmes faibles par leurs faiblesses et les âmes basses par leurs abaissemens. C'est là ce qu'on appelle l'esprit jésuitique, et ce que Pascal a combattu; rien n'était plus sérieux ni plus légitime.

Il est vrai que la plupart des casuistes que Pascal a maltraités dans les *Provinciales* n'étaient pas des jésuites français et que plusieurs n'étaient pas du tout des jésuites. Il est certain que la casuistique, avec ses ridicules et ses scandales, existait et florissait avant qu'il y eût une société de Jésus. On peut aller, si on veut, plus loin encore, et dire qu'il y a eu du jésuitisme en tous lieux et en tout temps, et qu'il y en avait avant les jésuites. Mais ce qu'on appelle ainsi n'en est pas moins nommé justement de leur nom, parce qu'ils l'ont porté à sa perfection. Et il est juste qu'ils répondent de la casuistique, parce que nul ne s'en est servi comme eux; parce que c'étaient eux et non pas d'autres, qui étaient en possession de gouverner par la casuistique les rois et les grands, et de conduire ainsi le train du monde.

Sainte-Beuve a d'ailleurs montré, dans une page pleine de sagacité et de finesse, comment les livres des casuistes n'ont servi qu'à donner une forme visible et palpable à un esprit que tout le monde sentait et que tout le monde détestait, mais qui en tant qu'esprit, dans ses mauvaises influences, pouvait être difficilement pris sur le fait et convaincu, si Pascal ne l'avait montré pour ainsi dire à la loupe dans les grossières imaginations des casuistes (1).

Quand Voltaire écrit : « Il ne s'agissait pas d'avoir raison; il s'agissait de divertir le public, » Voltaire est plus que léger. Et qu'aurait-il dit, quand lui-même a été plus tard, pour ainsi parler, la

(1) *Port-Royal*, tome III, page 68. — Cet esprit est caractérisé d'une manière curieuse dans un passage d'un sermon du fameux petit père André, de l'ordre des augustins, mort en 1657. Hippolyte Rigault a cité ce passage (d'après Tallemant, t. VI, p. 52) dans son Étude sur Camus, évêque de Belley (*Œuvres complètes de H. Rigault*, t. IV, 1859, p. 145) :

« Le christianisme est comme une grande salade ; les nations en sont les herbes, le sel les docteurs... et l'huile les bons pères jésuites. Y a-t-il rien de plus doux qu'un bon père jésuite? Allez à confesse à un autre, il vous dira : Vous êtes damné si vous continuez. Un jésuite adoucira tout. Puis l'huile, pour peu qu'il en tombe sur un habit, s'y étend et fait insensiblement une grande tache. Mettez un bon père jésuite dans une province, et elle en sera enfin toute pleine. »

Rigault cite au même endroit une page sérieuse et énergique de Camus lui-même, mort en 1652, sur les inquisitions et les intrigues des directeurs de conscience, et on peut bien croire qu'elle s'adresse surtout aux jésuites.

libre pensée personnifiée, et qu'il a mis son incomparable esprit au service de la raison et de la justice, si on lui avait appliqué ses propres paroles (1)?

Mais ceux qui répètent encore les dires de Voltaire, qui ne faisait lui-même que répéter ceux des jésuites, font un grave et un étrange oubli. Ils parlent comme si Pascal était seul en face des jésuites, et ils ne songent pas que les accusations des *Provinciales* ont été adoptées et ratifiées par une succession d'autorités considérables, et à la fin par une autorité suprême; de sorte que l'église s'est mise du côté de Pascal et qu'elle a jugé en sa faveur.

Dès le 12 mai 1656, quand il n'avait paru encore que les sept premières Provinciales, le curé de Saint-Roch, syndic des curés de Paris, les signalait à leur assemblée et invitait ses confrères à poursuivre, soit la condamnation des casuistes, si ces Lettres avaient dit la vérité, soit celle des Lettres elles-mêmes, si elles étaient calomnieuses. Le 30 mai, un curé de Rouen, dans un synode, en présence de plus de douze cents curés et de l'archevêque même (Harlay, depuis archevêque de Paris), dénonçait les doctrines des casuistes. Le père Brisacier, recteur du collège des jésuites, porta plainte à l'archevêque contre le curé dénonciateur, quoique les jésuites n'eussent pas été nommés; mais les curés de Rouen prirent parti pour leur confrère, et nommèrent en assemblée six commissaires pour examiner les livres des casuistes : les commissaires eux-mêmes invitèrent ceux de leurs confrères qui voulurent en prendre la peine à s'adjoindre à eux pour cet examen. Sur le rapport qui lui fut fait, l'assemblée des curés de Rouen présenta requête à l'archevêque contre les casuistes, et l'archevêque renvoya la requête à

(1) Cette page du *Siècle de Louis XIV* a été probablement écrite vers le même temps où Voltaire adressait au père de La Tour, jésuite, principal du collège de Louis-le-Grand, la lettre curieuse du 7 février 1746. Voltaire, qui à ce moment unique de sa vie se trouvait être en faveur à la fois auprès du pape et à la cour, était en revanche maltraité par des journaux jansénistes, qui lui en voulaient d'ailleurs depuis ses *Remarques* sur les *Pensées* de Pascal.

Il tient à mettre les jésuites de son côté et à se faire soutenir par eux dans leur *Journal de Trévoux*. La première chose à faire pour cela était de renier les *Provinciales*. De là cette lettre, où il montre une souplesse d'arlequin, et cette sorte de flatterie impertinente qui n'est qu'à lui. Il écrit par exemple, parlant du gazetier janséniste : « Je lui répondrai comme le grand Corneille dans une pareille occasion : Je soumets mes écrits au jugement de l'Eglise. *Je doute qu'il en fasse autant.* Je ferai bien plus : je lui déclare, à lui et à ses semblables, que, si jamais on a imprimé sous mon nom *une page qui puisse scandaliser le sacristain de leur paroisse*, je suis prêt à la déchirer devant lui; que je veux vivre et mourir *tranquille* dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, etc. » Ce *tranquille* inattendu, qui change si bien le ton de la phrase, est admirable; mais l'homme qui écrivait ainsi n'était pas évidemment dans les dispositions qu'il fallait pour bien parler de Pascal : il est trop l'élève de ses maîtres.

l'assemblée générale du clergé de France, qui se tenait alors à Paris.

En même temps, les curés de Rouen firent un appel aux curés de Paris et les prièrent de se joindre à eux, et ceux-ci à leur tour envoyèrent un avis à tous les curés de France, les invitant à leur adresser des pouvoirs en bonne forme pour les autoriser à agir aussi en leur nom, ce que firent en effet un grand nombre de curés des villes les plus considérables.

L'assemblée des curés de Paris fit alors examiner à son tour les livres des casuistes; il en fut extrait trente-huit propositions, qui furent déférées le 26 novembre à l'assemblée générale du clergé, c'est-à-dire à l'épiscopat français; car dans ces assemblées, les évêques seuls avaient voix délibérative sur les matières de foi et de doctrine. La haute assemblée évita de prononcer une condamnation, en déclarant que le temps lui manquait pour examiner. Mais elle fit réimprimer des *Instructions pour les confesseurs*, traduites de saint Charles Borromée, plusieurs évêques ayant représenté que ce livre serait très utile, « principalement en ce temps, où l'on voit avancer des maximes si pernicieuses et si contraires à celles de l'Évangile, et où il se commet tant d'abus en l'administration du sacrement de pénitence par la facilité et l'ignorance des confesseurs. » Ce sont les termes du procès-verbal de la séance du 1er février 1657, qui dit encore que ce livre pourra servir « comme d'une barrière pour arrêter le cours des opinions nouvelles qui vont à la destruction de la morale chrétienne. » C'était bien là déjà une espèce de condamnation.

Les jésuites payèrent d'audace et publièrent tout à la fin de cette année une *Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes*, qui était un véritable défi à la conscience publique soulevée par les *Provinciales :* la dernière Provinciale avait paru le 24 mars, et elles avaient été toutes réunies en un volume. Ils avaient cru déconcerter leurs adversaires; ils se trouvèrent bien loin de compte. Le 7 janvier 1658, l'assemblée des curés de Paris décida que le livre serait dénoncé d'une part aux vicaires-généraux qui administraient le diocèse de Paris en l'absence de l'archevêque (le cardinal de Retz exilé); de l'autre, aux gens du roi, qui seraient invités à en poursuivre la condamnation au parlement. En même temps, elle le déféra à la faculté de théologie. Le gouvernement arrêta les poursuites devant le parlement; mais après une lutte prolongée, le livre fut censuré, à la fin d'octobre 1658, et par la faculté et par les vicaires-généraux. L'archevêque de Rouen et d'autres évêques prononcèrent aussi des censures.

C'est à cette affaire que se rattache une série de dix écrits, publiés au nom des curés de Paris, qui se lisent parmi les œuvres

de Pascal, parce qu'il y a travaillé et qu'il y en a qui passent pour être tout entiers de sa main. C'est donc Pascal encore et Port-Royal que nous entendons dans ces écrits; mais il en résulte que les curés de Paris étaient avec Pascal et Port-Royal, et détestaient autant qu'eux les jésuites. Ces dix morceaux sont moins agréables que les *Provinciales*; mais ils sont aussi forts et en un sens même plus hardis, parce qu'ils sont composés au nom de gens ayant autorité et droit de plainte et de réquisition publique (1).

Dans le sixième (cinquième des éditions modernes), qui est tout entier de Pascal lui-même, on répond à un nouvel écrit des jésuites qui venait de paraître (2). Il paraît qu'ils y prenaient le ton plaintif et grimaçaient le martyre dans ce langage patelin qui exaspère quand il est parlé par des gens menaçans et redoutables : « Notre société ne souffre qu'après le Fils de Dieu, que les pharisiens accusaient de violer la loi. Il est honorable aux jésuites de partager ses opprobres avec Jésus-Christ, et les disciples ne doivent pas avoir de honte d'être traités comme le maître. » La réponse de Pascal au nom des curés a un poids que sa parole ne pouvait avoir dans les *Provinciales*, et qui les accable.

« Voilà comme cette superbe compagnie tire sa vanité de sa confusion et de sa honte. Mais il faut réprimer cette audace tout à fait impie, d'oser mettre en parallèle son obstination criminelle à défendre ses erreurs avec la sainte et divine constance de Jésus-Christ et des martyrs à souffrir pour la vérité; car quelle proportion y a-t-il entre deux choses si éloignées? Le Fils de Dieu et ses martys n'ont fait autre chose qu'établir les vérités évangéliques, et ont enduré les plus cruels supplices et la mort même par la violence de ceux qui ont mieux aimé le mensonge. Et les jésuites ne travaillent qu'à détruire ces mêmes vérités et ne souffrent pas la moindre peine pour une opiniâtreté si punissable. Il est vrai que les peuples commencent à les connaître, que leurs amis en gémissent, que cela leur en ôte quelques-uns et que leur crédit diminue de jour en jour; mais appellent-ils cela persécution? Et ne devraient-ils pas plutôt le considérer comme une grâce de Dieu, qui les appelle à quitter tant d'intrigues et tant d'engagemens dans le monde que leur crédit leur procurait et à rentrer dans cette vie de

(1) Ces dix écrits se réduisent à neuf, si on compte pour un seul, comme on l'a fait depuis, les 3e et 4e, qui peuvent être considérés en effet comme un seul mémoire en deux parties. Le premier des dix est un *factum*, produit pour appuyer l'acte par lequel les curés de Paris dénonçaient l'*Apologie des casuistes*. Ce titre de factum n'aurait pas dû être donné aux autres dans les éditions. Il y a aussi un factum pour les curés de Rouen, et quelques autres pièces. Le 7e écrit (6e dans les éditions modernes) contient tout l'historique de cette lutte.

(2) *Sentimens des jésuites*, etc. On ne nous donne que les premiers mots du titre.

retraite, plus conforme à des religieux, pour y pratiquer les exercices de la pénitence, dont ils dispensent si souvent les autres?

« S'ils étaient chassés de leurs maisons, privés de leurs biens, poursuivis, emprisonnés, persécutés, ce que nous ne souhaitons pas, sachant que ces rigueurs sont éloignées de la douceur de l'église, ils pourraient dire alors qu'ils souffrent, mais non pas *comme chrétiens*, selon la parole de saint Pierre (II, IV, 16), et ils n'auraient droit de s'appeler ni bienheureux ni martyrs pour ce sujet, puisque le même apôtre ne déclare heureux ceux qui souffrent que lorsqu'ils souffrent pour la justice, *si propter justitiam, beati*, et que, selon un grand père de l'église et grand martyr lui-même, ce n'est pas la peine, mais la cause pour laquelle on l'endure qui fait les martyrs : *non pœna, sed causa* (saint Cyprien) (1). »

Sous la pression de ce soulèvement ecclésiastique, l'*Apologie des casuistes* fut condamnée enfin à Rome en 1659. Mais les casuistes eux-mêmes ne l'étaient pas encore, ou du moins, s'il y avait eu autrefois des condamnations prononcées contre tel ou tel, c'était avant le grand bruit des *Provinciales*. Il fallait maintenant une sanction au cri public qui avait répondu à Pascal. Nicole d'ailleurs, en 1658, venait de traduire les *Provinciales* en latin; il les avait fait lire ainsi à toute l'église, et c'était toute l'église que les jésuites avaient maintenant contre eux. Les papes durent donner satisfaction à cette plainte universelle. Alexandre VII, en 1665, condamna un certain nombre de propositions des casuistes et, avec elles, l'esprit même de la casuistique; cette condamnation fut renouvelée et étendue en 1679 par Innocent XI; mais ces actes pontificaux étaient de simples *decreta* rendus au nom du pape par ce qu'on appelait à Rome l'inquisition, et l'autorité de ces décisions n'était pas reconnue en France. Les adversaires de la morale relâchée auraient voulu « une bulle en forme (2), » Elle ne fut jamais obtenue, mais, à défaut de Rome, l'église de France se prononça dans la fameuse assemblée du clergé de 1682.

Je prie qu'on remarque qu'à cette date de 1682, toute opposition était muette. Port-Royal avait pâli; Pascal était mort depuis vingt ans, Arnauld était exilé; les jésuites avaient près du roi le père de la Chaise, habile et aimable, et dans le monde leur Bourdaloue les couvrait du prestige de son talent et de son autorité morale. Mais tout en honorant le jésuite orateur, on ne pardonnait pas au jésuitisme. L'assemblée de 1682 prépara la condamna-

(1) La thèse est bien celle de Cyprien, particulièrement dans le *de Unitate ecclesiæ*, mais les paroles : *Non pœna sed causa*, sont d'Augustin, *Lettre à Boniface* (275 des bénédictins).

(2) Bossuet, *Lettre à Dirois*, du 13 juillet 1682.

tion des casuistes, et c'est Bossuet qui fut chargé de la dresser. On trouve dans ses œuvres le projet de censure tout rédigé, en latin, suivi de l'exposé des doctrines que l'assemblée voulait opposer à celles qu'elle condamnait. La Lettre de Bossuet déjà citée montre que l'assemblée se proposait de demander au pape la confirmation de ses censures par un jugement solennel. Le crédit des jésuites réussit encore cette fois à tout arrêter par la brusque séparation de l'assemblée; mais ce dernier effort épuisa leur force de résistance, et le terme vint où les sentimens de mépris et d'indidignation qui grossissaient tous les jours contre le jésuitisme trouvèrent enfin à se soulager.

C'est l'assemblée du clergé de 1700 qui porta aux jésuites le coup qui les menaçait depuis si longtemps, et ce fut encore par la main de Bossuet. Ils obtinrent seulement de la cour que les auteurs des propositions condamnées, la plupart jésuites, ne seraient pas nommés dans la censure. Plus de cent propositions de morale relâchée, déjà condamnées à Rome, furent frappées par cette censure; mais les plus remarquables, je veux dire les plus choquantes, sont les mêmes qui, ayant été dénoncées depuis longtemps, étaient étalées tout le long des *Provinciales*, dans ce qu'elles avaient d'odieux ou de ridicule.

Voici le péché qui n'est plus péché, s'il est commis sans remords. (Lettre 4.)

Voici la doctrine de la probabilité et les fameuses opinions probables, à la fois si perfides et si risibles. (Lettre 5.)

Voici la proposition sur le vol domestique, qui devient innocent, s'il est employé comme moyen de compensation pour suppléer à des gages que celui qui vole a estimés insuffisans. (Lettre 6.)

Voici celle qui permet au fils de faire des vœux pour la mort de son père, pourvu que ce ne soit qu'en considération de l'héritage à recueillir; — celle qui permet aux valets de rendre à leurs maîtres, sans péché, certains services peu honorables; — celle qui autorise un homme, menacé par une dénonciation qui peut le perdre, à tuer le dénonciateur, et par-dessus le marché les témoins eux-mêmes, et aussi le juge, tout cela en sûreté de conscience; — celle qui reconnaît à un religieux le droit de tuer l'homme qui le diffame ou qui diffame sa communauté. (Lettre 7.)

Voici celle qui prononce qu'un juge peut se faire payer pour juger par la partie en faveur de laquelle il décide, pourvu qu'il décide suivant le droit. (Lettre 8.)

Voici les restrictions mentales, avec leur réjouissante mécanique. — Voici le faux serment qui n'est plus un faux serment si on l'a prêté sans intention de le tenir. — Voici le calcul qui établit qu'on satisfait à l'obligation d'entendre la messe, quand on assiste à la

fois à deux, trois ou quatre portions de messe dites en même temps.

Voici le casuiste qui reconnaît que le chrétien est obligé de faire l'aumône de son superflu, mais qui ajoute que personne n'a jamais véritablement de superflu, de sorte que personne n'est plus obligé de faire l'aumône; — celui qui autorise un homme qui a obtenu une charge à prix d'argent, à jurer qu'il n'a rien payé, si ce serment est exigé par la loi. (Lettre 12.)

Voici enfin la permission donnée à un homme qui peut craindre qu'on ne parle mal de lui, de calomnier si bien celui qui pourrait parler ainsi, qu'il lui ôte absolument tout crédit (Lettre 14); etc., car je ne prétends pas tout relever.

Tous ces traits ont passé du livre de Pascal dans la censure de l'assemblée de 1700 (1). Ce qui ne paraissait être que l'invective de l'adversaire est devenu le réquisitoire du ministère public; mieux encore, le motif des juges. Moins de cinquante ans après les *Provinciales*, c'est avec les textes des *Provinciales* que Bossuet a rédigé l'arrêt dont les casuistes ont été frappés.

Je ne veux pas dire, bien entendu, que ni l'assemblée ni Bossuet aient visé les *Provinciales*. Les propositions censurées sont généralement les mêmes (l'assemblée le déclare tout d'abord) qui avaient été condamnées à Rome sous l'autorité d'Alexandre VII et d'Innocent XI; mais lorsqu'à la suite de cette censure romaine, qui, d'après les idées du temps, ne pouvait être promulguée en France, Bossuet obtient de l'épiscopat français une condamnation solennelle, prononcée dans le pays des *Provinciales* contre les mêmes doctrines que les *Provinciales* avaient flétries, j'ai droit de dire que Pascal a gagné son procès (2).

Voilà ce que méconnaissent absolument ceux qui parlent légèrement des *Provinciales*, et qui affectent de n'y voir que l'emportement de la verve de Pascal. Ce n'est donc pas à Pascal seulement que les jésuites ont eu affaire : ses sarcasmes et son éloquence sont à lui, mais sa plainte est celle de la catholicité. Ce n'est pas Pascal, c'est l'église de France qui a relevé, comme étant bien dans les

(1) Bossuet, *OEuvres complètes*, tome II, pages 615-622.

(2) Les casuistes cependant n'ont pas toujours tort, et il y a des occasions, quoique bien rares, où on est tenté de prendre parti pour eux. On peut excuser, par exemple, certaines propositions sur le duel. Si on considère qu'aujourd'hui encore la loi positive n'a pu venir à bout du duel et est réduite à le ménager, il n'est pas étonnant que les casuistes aient transigé, eux aussi, avec le point d'honneur. Ils sont plus excusables encore sur la question de l'usure. L'église avait eu le tort d'accepter du monde ancien une erreur économique, en confondant sous le même mot, *usura*, une chose légitime, qui est l'intérêt de l'argent, et les extorsions coupables que nous flétrissons aujourd'hui sous ce nom d'usure. En condamnant d'une manière absolue l'intérêt de l'argent, elle allait contre la nature des choses. De là les tours d'adresse auxquels la casuistique était condamnée pour se tirer de cet embarras.

casuistes et comme reproduites fidèlement, tant de décisions scandaleuses. Ce n'est pas Pascal, c'est l'église de France qui a reconnu dans la casuistique, non les bizarreries isolées de quelques esprits singuliers, mais tout un système de corruption et de mensonge fonctionnant au profit de la redoutable société. Les curés de Paris l'ont crié plus haut que Pascal, et si les évêques y ont mis un peu plus de ménagemens, il suffit cependant de lire les procès-verbaux de l'assemblée de 1700 pour voir clairement où va leur pensée :

« Mgr l'évêque de Meaux, chef de la commission, après avoir imploré l'assistance de Saint-Esprit dans une matière si importante, a dit que, pour entrer dans l'esprit de l'assemblée qui avait établi cette commission, *il fallait également attaquer les erreurs, même opposées*, qui mettaient la vérité en péril; que, si l'on n'avait à consulter que la sagesse humaine, *on aurait à craindre de s'attirer trop d'ennemis de tous côtés*, mais que... » Et après une protestation contre les disputes du jansénisme, c'est-à-dire contre les cinq propositions : « *Que l'autre sorte d'erreurs, qui regardent le relâchement de la morale*, n'était pas moins digne du zèle des évêques; que chacun savait le dessein de l'assemblée de 1682, et qu'on ne pouvait rien faire de plus utile que d'en reprendre les projets. » Tout cela était parfaitement clair aux contemporains, et tout le monde savait que c'étaient les jésuites que condamnait l'assemblée (1).

Il est vrai que, neuf ans après cette censure, le règne du père Tellier commençait et que jamais les jésuites ne parurent plus forts ni plus malfaisans; mais cette force n'est qu'une apparence. Avant la fin du siècle qui venait de s'ouvrir, on les vit chassés par les gouvernemens de tous les états de l'Europe, et enfin, le 1er juillet 1773, le pape Clément XIV abolissait la société de Jésus. C'est en

(1) *Procès-verbal du* 26 *août. OEuvres complètes de Bossuet*, tome III, page 603. L'assemblée de 1682, on l'a vu, n'avait fait en cela que répondre aux plaintes des curés, et c'est ce qui est reconnu dans le préambule du *Decretum de morali disciplina* préparé alors par Bossuet, et qui n'aboutit pas : *Fratres quoque nostri*, etc. « Nos frères aussi, les curés des églises, ont élevé la voix dans les rues de Sion, et s'adressant aux évêques établis dans un poste plus élevé, nous ont réveillés par leurs cris répétés. » (*Ibid.*, p. 584.) Ce que dit Bossuet dans le procès-verbal de l'assemblée, il l'avait exprimé plus clairement encore par d'autres paroles non publiées, mais dont l'abbé Le Dieu a conservé l'analyse : « Que si, contre toute vraisemblance, et par des considérations qu'il ne voulait ni supposer ni admettre, l'assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'église gallicane, seul il élèverait la voix dans un si pressant danger; seul il révélerait à toute la terre une si honteuse prévarication; seul il publierait la censure de tant d'erreurs monstrueuses. » (Bausset, *Histoire de J.-B. Bossuet*, 1814, tome IV, p. 20.)

Si quelqu'un aujourd'hui pouvait encore avoir des doutes sur le sens de ces démonstrations, il lui suffirait pour y voir clair de relire les pages amères et irritées par lesquelles Joseph de Maistre, dans son livre *de l'Église gallicane*, a rendu compte de cet acte de l'assemblée de 1700. (Livre II, chap. XI, p. 252, dans l'édition de 1821.)

vain qu'ils avaient détruit Port-Royal et fait passer la charrue sur ses ruines : l'esprit de Port-Royal, ou plutôt l'esprit laïque, fut le plus fort.

Le bref *Dominus ac redemptor noster*, lancé par Clément XIV, rappelle toutes les plaintes et toutes les récriminations que la société avait soulevées contre elle. Il nous montre l'univers rempli (*universum fere orbem pervaserunt*) des plus fâcheux débats sur sa doctrine, « que plusieurs ont dénoncée comme contraire à la foi orthodoxe et aux bonnes mœurs. » Il dit aussi les accusations qui ont couru de toutes parts sur ses convoitises à l'égard des biens terrestres. Il rappelle les avertissemens et les règlemens des papes, et les efforts mêmes que la Société avait faits pour essayer de satisfaire à ces plaintes; mais il ajoute que tous ces remèdes n'ont servi à rien, et que les mêmes griefs subsistent toujours, soit à l'égard des affaires temporelles, soit au sujet des luttes de la société avec les ordinaires ou avec les autres communautés religieuses, etc.; « soit en ce qui touche l'usage qu'elle fait et l'interprétation qu'elle donne de décisions qui ont été justement proscrites par le saint-siège, comme scandaleuses et manifestement préjudiciables à une bonne morale; soit enfin par rapport à d autres points, d'une très grande importance, et tout à fait nécessaires pour maintenir la pureté des dogmes chrétiens. » Et concluant qu'il n'y a plus de ressource que dans la suppression pure et simple d'un ordre dont l'existence a entraîné tant de maux, il prononce solennellement cette suppression (1).

Ce n'est donc pas Pascal, encore une fois, ni Port-Royal, c'est le pape lui-même, par un acte souverain, qui impute aux jésuites la corruption de la morale chrétienne et celle du dogme. Le pape sans doute, non plus que l'assemblée du clergé de France de 1700, ne vise pas les *Provinciales ;* il ne relève que des condamnations déjà prononcées à Rome contre les casuistes ; mais ce ne sont pas ces décisions obscures qui ont fait tout le bruit dont parle le bref de Clément XIV, et cette clameur universelle à laquelle il veut répondre. Je ne dirai pas non plus que ce soit Pascal tout seul, mais il y a eu certainement la plus belle part.

Pie VII, en 1814, a rétabli la société de Jésus par sa bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*. Clément XIV avait supprimé les jésuites sur la demande des gouvernemens catholiques (son bref le dit en termes exprès), pour conjurer sans doute les dangers qui lui paraissaient menacer l'église : seize ans après la révolution avait éclaté. En 1814, la révolution semblait vaincue, et on pouvait croire

(1) Le bref de Clément XIV se trouve au tome IV du recueil intitulé : *Bullarii romani Continuatio*, Rome, 1841.

que toutes les restaurations d'alors, à commencer par celle du pape lui-même et celle des Bourbons, devaient entraîner en général la restauration du passé, et par conséquent celle des jésuites. La bulle de Pie VII, qui est fort courte, abroge le bref de Clément XIV dans ce que nous pouvons appeler son dispositif; mais elle ne touche pas à ses considérans, et cela n'était pas possible, car un pape ne peut déclarer qu'un autre pape s'est trompé dans ses jugemens. De sorte que ces considérans subsistent comme une pièce justificative des *Provinciales* (1).

Ainsi donc la polémique de Pascal a été aussi droite et aussi honnête que puissante, et elle n'a été si puissante qu'à force d'être honnête. Mais si cette puissance a été grande sur l'église et sur le monde, il est vrai qu'à l'égard des jésuites eux-mêmes elle a été nulle, et ils ne se sont repentis de rien. Tout récemment M. Paul Bert, dans sa *Morale des jésuites* (2), a eu le courage de dépouiller leur casuistique d'aujourd'hui, d'après quatre gros volumes latins du père Gury, professeur au collège de Jésus à Rome. Le père Gury s'abstient de soutenir dans cet ouvrage telle ou telle proposition particulière qui a été condamnée, et il avertit qu'elle l'a été; mais l'ensemble de la doctrine n'est nullement changé, et à la lecture de ces livres les honnêtes gens ressentent la même impression de dégoût qu'ils ressentirent au milieu du XVIIe siècle quand Pascal traîna au grand jour, dans ses *Provinciales*, les oracles des casuistes d'autrefois, également ridicules et misérables. Ou plutôt lorsqu'on suit tout le travail de cette casuistique et qu'on le saisit dans son ensemble, les *Provinciales* elles-mêmes paraissent trop faibles et ne suffisent plus à ce que cette étude nous fait éprouver.

D'abord il y a une portion considérable de la casuistique qui, dans les *Provinciales*, est restée dans l'ombre, celle qui se rapporte à ce que la langue théologique appelle la luxure. C'est à peine si Pascal a indiqué, dans sa 9e Lettre, de la manière la plus discrète, certaines questions, *les plus extraordinaires et les plus brutales qu'on puisse s'imaginer*, qui ont fourni des in-folio aux casuistes (3). Il en a craint, je crois, le scandale; il a eu peur que la confession elle-même et la religion tout entière ne fussent atteintes par la révolte que soulèveraient ces saletés. Il s'est abstenu, non-seulement d'en rien donner sous une forme quelconque, mais encore de faire aucun renvoi à des textes de ce genre, de peur (c'est lui qui le dit) que des lecteurs moins scrupuleux n'allassent les chercher dans les livres mêmes.

(1) *Bullarii romani Continuatio*, tome XIII. Rome, 1847.
(2) Librairie Charpentier, 1880.
(3) On a supprimé *et les plus brutales* dans les éditions postérieures.

On ne peut que respecter cette pudeur, mais, en y cédant, Pascal a certainement affaibli son réquisitoire. Il était bon qu'on se résignât à aborder ces ordures (du moins à l'aide du latin), et à nous renseigner ainsi sur la maladie érotique dont cette casuistique est dévorée, et qui s'accuse d'un bout à l'autre par un tel appétit des choses obscènes, et par de tels tours de force dans l'art de les présenter et de les assaisonner.

Mais, en dehors même de ces turpitudes plus voyantes, le reste, au fond, n'est pas moins honteux. Partout règne une morale également bête et odieuse, qui ne tend qu'à rapetisser et à dégrader l'homme et l'état au profit du prêtre, et ne tient aucun compte ni de la loi, ni de la justice, ni de l'honneur. Et le père Gury peut être tranquille, il n'a pas à craindre d'être censuré par aucune autorité religieuse, car les siens sont maîtres dans l'église. Mais l'église ne juge plus aujourd'hui, elle est jugée, et qu'elle absolve les jésuites, ou même qu'elle les glorifie, ils n'en sont pas moins condamnés sans retour. Du reste, si j'ai relevé tout à l'heure les condamnations ecclésiastiques prononcées contre le jésuitisme, on comprend bien que c'est dans un intérêt historique, et par rapport à Pascal. Je tenais à montrer combien était injuste et absurde, à son égard, l'imputation de mauvaise foi, et il importait de faire voir que son éloquence, comme toute grande éloquence, n'avait été que l'écho de la conscience de tous. Mais si on prend en elles-mêmes ces décisions d'autrefois si solennelles, qui est-ce qui en tient compte maintenant? qui est-ce même qui s'en souvient? qui est-ce qui lit encore la censure de Bossuet et de l'assemblée de 1700, ou le bref de Clément XIV? Il n'y a que les *Provinciales* qui restent toujours en vue et ineffaçables. Je me hâte d'y revenir, et pour ce qui regarde les jésuites d'aujourd'hui, je renvoie simplement au livre de M. Paul Bert.

Dans un morceau que j'ai déjà cité, Marguerite Perier nous apprend que, comme on demandait à Pascal, alors bien près de sa mort, s'il ne se repentait pas d'avoir fait les *Provinciales*, il dit : « Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'avais à les faire maintenant, je les ferais encore plus fortes. » Pascal ne pouvait parler autrement. Quand il a commencé ses Lettres, à l'occasion de la censure d'Arnauld en Sorbonne, il n'avait nullement pratiqué les casuistes et ne connaissait qu'imparfaitement le jésuitisme, comme quelque chose de déplaisant, dont il se détournait par un instinct naturel, mais qu'il n'avait pas approfondi. Pendant la lutte, il apprit à le connaître, et nous, aujourd'hui, nous le connaissons encore mieux. Personne sans doute ne pensera jamais à refaire le chef-d'œuvre de Pascal; lui seul, s'il revenait, pourrait y prétendre. Mais si l'imagination se laisse aller à cette supposition de Pascal

refaisant les *Provinciales*, elle ne se le figurera pas autrement que les faisant, comme il l'a dit, encore plus fortes, et ce sera là ma conclusion (1).

Parmi les critiques qu'on a faites de la polémique des *Provinciales*, il n'y en a qu'une qui me semble juste : c'est que cette polémique était un danger pour l'église elle-même. Mais je ne crois pas que cette objection ait été faite au temps où parurent les *Provinciales*, car personne alors ne prévoyait ce danger. Il est vrai, et cela est curieux, que les jésuites reprochèrent alors à Pascal de parler comme un protestant; ils dirent que les griefs de Port-Royal contre les casuistes étaient les mêmes que les calvinistes avaient allégués les premiers en attaquant l'église catholique. Et dans le recueil de leurs *Réponses aux Lettres provinciales* (2), on lit, à la page 67, un morceau intitulé : « Sur la conformité des reproches et des calomnies que les jansénistes publient contre les pères de la compagnie de Jésus avec celles que le ministre Du Moulin a publiées devant eux contre l'église romaine, dans son livre *des Traditions*, imprimé à Genève en l'année 1632. » Il est naturel, d'une part, que les protestans, qui attaquaient l'église, en aient dénoncé les scan-

(1) Je reproduirai ici *in extenso* le témoignage de Marguerite Perier. (Faugère, *Pensées de Pascal*, tome I, page 367, 1844.)

« Récit de ce que j'ai ouï dire par M. Pascal, mon oncle, non pas à moi, mais à des personnes de ses amis en ma présence. J'avais alors seize ans et demi. — (Elle avait exactement, au moment de la mort de Pascal, seize ans quatre mois et demi.)

« 1° On me demande si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'avais à les faire présentement, je les ferais encore plus fortes.

« 2° On me demande pourquoi j'ai nommé les noms des auteurs où j'ai pris toutes les propositions abominables que j'y ai citées. Je réponds que, si j'étais dans une ville où il y eût douze fontaines, et que je susse certainement qu'il y en a une qui est empoisonnée, je serais obligé d'avertir tout le monde de n'aller point puiser de l'eau à cette fontaine, et comme on pourrait croire que c'est une pure imagination de ma part, je serais obligé de nommer celui qui l'a empoisonnée, plutôt que d'exposer toute une ville à s'empoisonner.

« 3° On me demande pourquoi j'ai employé un style agréable, railleur et divertissant. Je réponds que, si j'avais écrit d'un style dogmatique, il n'y aurait eu que les savans qui l'auraient lu, et ceux-là n'en avaient pas besoin, en sachant autant que moi là-dessus. Ainsi j'ai cru qu'il fallait écrire d'une manière propre à faire lire mes *Lettres* par les femmes et les gens du monde, afin qu'ils connussent le danger de toutes ces maximes et de toutes ces propositions, qui se répandaient alors partout, et auxquelles on se laissait facilement persuader.

« 4° On me demande si j'ai lu moi-même tous les livres que j'ai cités. Je réponds que non : certainement il aurait fallu que j'eusse passé ma vie à lire de très mauvais livres; mais j'ai lu deux fois Escobar tout entier, et pour les autres, je les ai fait lire par de mes amis; mais je n'en ai pas employé un seul passage sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse, ce qui aurait été reprochable et injuste. »

(2) *Réponses aux Lettres provinciales*, etc. Liége, 1658.

dales, et de l'autre, que Port-Royal, dont l'esprit peut se définir par cette formule : « la réforme dans l'orthodoxie, » se soit indigné, en proportion même de son zèle pour la foi catholique, contre ce qui donnait tant de prises aux ennemis de cette foi. Les jésuites avaient beau jeu à montrer qu'en morale comme en théologie ils avaient également contre eux calvinistes et jansénistes; ils ne pouvaient pas, pour cela, faire méconnaître les vrais sentimens de Port-Royal, qui en réalité détestait à la fois et du même cœur les jésuites et les protestans (1). Les jésuites, aujourd'hui, ne reprochent pas tant à Pascal d'avoir continué les protestans que d'avoir montré le chemin aux incrédules; mais nous ne trouvons pas cette plainte dans le recueil de leurs *Réponses*. Ce qui en approche le plus est un passage de leur préface (page 16), où, se plaignant qu'il raille et qu'il fasse rire, car c'est là ce qu'il y avait de plus terrible pour eux, du moins jusqu'à l'éloquence de la 14e Provinciale et des suivantes, ils disent que ces railleries ou bouffonneries, comme ils les appellent, quoiqu'il n'y ait rien de moins bouffon que Pascal, sont le procédé des hérétiques, des impies et des blasphémateurs. Mais ce n'est qu'un mot en passant, et ni eux, ni Pascal, ni personne ne se doutait alors que cette ironie *laïque* (2), qui se licenciait avec tant de succès aux dépens d'Escobar et des pères jésuites, ne tarderait pas à atteindre beaucoup plus loin, et que c'est l'église elle-même qui serait grièvement blessée par cette artillerie dont Pascal avait le premier joué si bien. Lerminier a résumé cela en ces termes: « Pascal a préparé les voies; Voltaire peut venir (3). » Lerminier parlait en général, mais cela est vrai quelquefois dans le détail même. Voici un passage de la 16e Provinciale : « Qu'il est digne de ces défenseurs d'un si grand et si adorable sacrifice d'environner la table de Jésus-Christ de pécheurs envieillis tout sortans de leurs infamies, et de placer au milieu d'eux *un prêtre que son confesseur même envoie de ses impudicités à l'autel* (4) pour y offrir, en la place de Jésus-Christ, cette victime toute sainte au Dieu de sainteté, et la porter de ses mains souillées dans ces bouches toutes souillées! » En voici un maintenant, pris dans le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, IIe entretien : « Un gueux, qu'on aura fait prêtre, *un moine sortant des bras d'une prostituée*,

(1) Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée,
Arnauld à Charenton devenir huguenot, etc.

(Boileau, 1. *Sat.*)

(2) Page 52 « un homme lay; » page 278 « un homme laïque. »
(3) L'abbé Maynard, les *Provinciales*, 1851, tome Ier, page 62.
(4) Allusion à une décision scandaleuse du P. Bauny. Voir la 6e *Provinciale*.

vient pour douze sous, revêtu d'un habit de comédien, me marmotter dans une langue étrangère ce que vous appelez une messe, etc. » Peut-on douter que la phrase cynique n'ait été suggérée par la phrase sévère? Tout à l'heure c'était un saint qui lapidait un prêtre profanateur; maintenant ce sont les profanes qui ont ramassé les pierres et qui s'en servent pour lapider le sanctuaire même.

A la fin du conte de *Jeannot et Colin*, de Voltaire, on lit ce passage : « Le jeune homme, plus désespéré que jamais, courut chez le confesseur de sa mère; c'était un théatin très accrédité, qui ne dirigeait que les femmes de la première considération... Le pauvre malheureux lui conta le désastre de sa famille. A mesure qu'il s'expliquait, le théatin prenait une mine plus grave, plus indifférente, plus imposante... Adieu, mon fils, il y a une dame de la cour qui m'attend. » N'y a-t-il pas là encore un souvenir de la fin de la 4e Provinciale (1)?

IV. — DU SUCCÈS DES PROVINCIALES.

Le succès des *Provinciales* fut immense; on en trouvera l'histoire dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, qui doit être lu de quiconque étudie Pascal. J'ajouterai que ses adversaires eux-mêmes furent éblouis de l'éclat des coups qu'il leur portait. « Il faut, dit la préface des *Réponses* (p. 5), il faut donner aux lecteurs de ces infâmes Lettres du contre-venin, afin que le poison qu'on leur a présenté *dans la coupe d'or de Babylone*, ainsi que parle l'Écriture (Apoc., XVII, 4), c'est-à-dire sous l'agrément de quelques paroles bouffonnes et railleuses, n'ait pas le malheureux effet, etc. » Cependant l'auteur de cette préface est un déclamateur assez lourd, qui, en général, ne donne la mesure de l'effet qu'a produit Pascal que par sa colère, et qui va tout de suite aux gros mots : « Cela n'empêche pas que leurs livres ne soient dignes du feu et des flammes, *aussi bien que leurs personnes*, si la première sévérité de nos lois avait lieu, et qu'on n'eût quelque espérance de leur amendement » (p. 8.) Une autre pièce (car ces *Réponses* sont de plusieurs mains) est plus fine et part d'un homme de plus d'esprit et de goût. Voici ce qu'il écrit (p. 62), à propos de ce que Pascal avait dit, au début de la 8e Lettre, qu'il n'était ni docteur ni prêtre : « Au reste, s'il a eu raison de se défaire de la qualité de docteur,.. ne vous semble-t-il pas qu'il a encore mieux fait de quit-

(1) « Le père me parut surpris... mais comme il pensait à ce qu'il devait dire, on vint l'avertir que madame la maréchale de... et madame la marquise de... le demandaient. Et ainsi, en nous quittant à la hâte... »

ter celle de prêtre? Il voyait bien que cette manière d'écrire pleine de rencontres ingénieuses, où il excelle certainement et qui lui réussit à merveille, n'était pas autrement convenable à une personne sacrée qui approche des autels, et que, s'il eût pris la qualité d'ecclésiastique (on voit qu'ils ont peine à croire qu'il ne le soit pas), il eût été obligé, pour garder quelque bienséance, de parler un peu plus sérieusement et d'abandonner le personnage qu'il fait le mieux, qui est celui de plaisant et de railleur (cela est écrit avant la 14e Provinciale). Car il faut avouer qu'il sait mieux qu'homme du monde l'art du ridicule, et qu'il s'en sert avec toute la perfection qu'on peut souhaiter. Se peut-il rien dire de plus délicat que *le pouvoir prochain* de sa 1re Lettre, de plus surprenant que le *mohatra* de la 8e, de plus falot que l'histoire de Jean d'Albe (6e Lettre), de plus nouveau que la simplicité de ce père jésuite, qu'il sait si bien entretenir, qu'il lui fait croire qu'il ne rit pas lorsqu'il fait rire tout le monde à ses dépens?.. Or vous savez qu'un prêtre, un ecclésiastique, n'eût pas osé se donner cette liberté; elle eût été plus indécente à sa personne, et n'eût été si bien reçue. » Cette page est évidemment d'un connaisseur en fait de style (1), et j'ajoute que l'observation qu'elle contient est excellente. J'ai déjà dit que l'esprit laïque est au fond des *Provinciales;* mais il est aussi dans la forme et il en fait le piquant. Cet enjouement, ce ton « cavalier, » comme dit Sainte-Beuve, qui enlève les esprits dès la première page de la première lettre, n'eût pas été possible à un prêtre. Il convenait au contraire à un homme qui, deux ou trois ans avant cette date, était encore un mondain, nullement dévot, se promenant en carrosse à quatre ou six chevaux, fréquentant le chevalier de Méré et faisant le galant auprès des dames (2). Celui-là pouvait parler en grand public. Il était à l'abri de certaines habitudes d'esprit, qui mettent quelquefois aux dévots de profession de véritables orbières, de manière à les empêcher de voir autour d'eux. Je lisais dernièrement, dans les mémoires manuscrits du docteur Hermant, ardent janséniste, un chapitre sur le père Bauny, de qui il est parlé plusieurs fois dans les *Provinciales*. Il relève tout ce que le zèle de Port-Royal a dénoncé de relâché et d'irréligieux dans la *Somme des péchés* de ce jésuite; mais croirait-on qu'au milieu d'autres propositions suspectes, il

(1) Et d'un connaisseur si détaché, que je me demande si ce ne serait pas Bussy, qui avait, à ce qu'il paraît, commencé à travailler à une réponse aux *Provinciales*, pour le compte du P. Nouet, son confesseur. (*Port-Royal*, t. III, p. 151 (1re édition). On voit que le critique a été particulièrement touché du rôle de bon père jésuite, si heureusement créé et si habilement conduit. Tout l'art que Pascal a mis dans ce rôle a été expliqué supérieurement par M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française* (4e édit., t. II, p. 175 et suiv.)

(2) Voir mon édition des *Pensées*, t. Ier, p. CIV, CVII.

lui reproche celle-ci avec un grand sérieux : « Que l'on peut dire avec vérité qu'ôté la colère, il n'y a nulle faute ni vénielle ni mortelle à maudire les chiens, les oiseaux et autres telles choses qui sont sans raison ? » Maudire est ici dans un sens que nous n'entendons même plus : il signifie vouer à la malédiction de Dieu, ou encore, vouer à l'esprit du mal, au diable. Le père Bauny donc avait dit qu'on pouvait sans péché envoyer son chien au diable : Hermant en est indigné; nous restons calmes ; nous trouvons même que le père Bauny est bien scrupuleux quand il ajoute : « Oté la colère (1). » Il est clair que, si Pascal, dans les *Provinciales*, l'avait pris sur le ton du docteur Hermant, il aurait manqué son effet.

Sans aller jusqu'à la naïveté de Hermant, je dis qu'un prêtre aurait reculé, non-seulement devant l'enjouement de Pascal, mais même devant telles paroles très sévères, mais où on sent cependant une certaine liberté de l'esprit, comme par exemple devant cette admirable antithèse (7e Provinciale) : « Et je ne sais même si on n'aurait pas moins de dépit de se voir tuer brutalement par des gens emportés, que de se sentir poignarder consciencieusement par des gens dévots. » *Des gens dévots*, cela n'est plus style de prêtre.

Il aurait manqué quelque chose au succès des *Provinciales* si elles n'avaient été condamnées. Elles le furent par divers pouvoirs. Le parlement d'Aix les condamna d'abord, à titre de libelle diffamatoire; puis elles furent condamnées à Rome (en septembre 1657) comme entachées d'hérésie et enfin, sur le rapport d'une commission d'évêques et de docteurs, elles furent frappées en France par un arrêt du conseil d'état (23 septembre 1660). C'est la traduction latine de Nicole qui avait été déférée au conseil d'état. L'arrêt ordonnait, et il fut exécuté, que le livre serait brûlé en place publique par la main du bourreau (2).

Je n'ai pas besoin de dire que les *Provinciales* ne furent jamais condamnées par l'assemblée du clergé de France. Elle les aurait plutôt adoptées, si elle avait pu adopter décemment ce qui était

(1) Aussi scrupuleux que Tartuffe (act. I, sc. 5) :

Jusque-là qu'il se vint l'autre jour accuser
D'avoir pris une puce en faisant sa prière
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

(2) On est étonné de lire dans l'arrêt que le livre est déclaré « outrageux à la réputation du feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, et à celle des principaux ministres qui ont eu la direction de ses affaires. » Je ne prendrai pas la peine d'expliquer ces prétendus outrages, parce qu'ils ne se trouvent pas dans le texte de Pascal, mais dans les notes de Nicole. Et là même, je ne les aurais pas aperçus, si je n'avais pas été mis sur la voie par une note manuscrite (en français) qui se trouve en tête d'un exemplaire de la première édition des *Provinciales* latines, appartenant à la bibliothèque de l'Arsenal.

condamné à Rome, et surtout si elle n'avait été arrêtée par les quatre premières Lettres, celles qui parlent théologie, et qui vont directement contre les bulles d'Innocent X et d'Alexandre.

Enfin un grand signe de la fortune des *Provinciales*, c'est que, quarante ans après qu'elles avaient paru, le père Daniel ne crut pas arriver trop tard pour essayer encore d'y faire une réponse, comme à un livre nouveau (1).

Revenons au temps où elles parurent. Quand on connut le nom de l'auteur (à quel moment précis, je ne puis le dire), il n'y en eut pas dès lors de plus éclatant. Plus tard, pour exprimer l'admiration que lui causaient les *Pensées*, Tillemont disait : « Ce dernier écrit a surpassé ce que j'attendais d'un esprit *que je croyais le plus grand qui eût paru en notre siècle* (2). Les témoignages de Mme de Sévigné et ce qu'elle raconte de Boileau disputant contre un jésuite sur les *Provinciales* sont choses trop souvent citées pour que je les cite encore; je me contente d'y renvoyer (3). Voltaire dit tenir de l'évêque de Luçon, fils de Bussy, « qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : « Les *Lettres provinciales* (4). » Et Bossuet lui-même n'a-t-il pas dit, en propres termes, dans un petit écrit composé pour l'instruction du jeune cardinal de Bouillon : « J'estime les *Lettres au provincial*, dont quelques-unes ont beaucoup de force et de véhémence, et toutes une extrême délicatesse. » La Bruyère, voulant exprimer cette idée que la mort égale les esprits comme elle égale les conditions, écrivait qu'alors « l'âme d'Alain (qu'est-ce qu'Alain? Est-ce celui de *l'École des femmes*, un esprit simple jusqu'à la bêtise?) ne se distingue plus d'avec celles du grand Condé, de Richelieu, de Pascal. » Ce sont là les trois plus fortes têtes, en divers genres, qui lui viennent à la pensée (5).

Pascal étant mort en 1662, la postérité a commencé pour lui de

(1) Sur le livre du père Daniel, voir *Port-Royal*, tome III, pages 151 et 154 (et aussi, p. 64.)

(2) *Port-Royal*, t. III, p. 311.

(3) Lettre du 21 décembre 1689 et autres. Et surtout, Lettre du 15 janvier 1690. Il faut remarquer que les *Provinciales* datant alors de plus de trente ans, cela ôte au discours de Boileau ce qu'il aurait eu de blessant si on avait parlé ainsi à un jésuite dans la première déroute de la société.

(4) *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXVII.

(5) *Caractères*, de l'Homme, 143. La phrase complète de La Bruyère est celle-ci : « Du grand Condé, de Richelieu, de Pascal et de Lingendes. » On est fort étonné de ce quatrième. Je crois, quant à moi, que Lingendes ici n'est qu'un chiffre, qui signifie Bossuet. La Bruyère ne pouvait nommer Bossuet, qui n'était pas mort, et pour lui garder la place en quelque sorte, il prenait le nom d'un vieil orateur de la chaire, Jean de Lingendes, connu par des oraisons funèbres, nom chargé seulement de faire entendre à qui il pensait; je dis de le faire entendre à ceux qui ont des oreilles, suivant l'expression de l'Écriture. (Marc, IV, 23, etc.)

bonne heure; elle l'a mis aussi haut que possible, et cela pour les *Provinciales* aussi bien que pour les *Pensées*. Voltaire a dit cette fois ce qu'il fallait dire, et il n'y a qu'à répéter après lui : « Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées (1). » En 1768, après la suppression des jésuites en France, il ajoutait cette phrase : « Elles ont beaucoup perdu de leur piquant lorsque les jésuites ont été abolis et les objets de leurs disputes méprisés. » On pourrait dire que depuis 1768 les jésuites ont reparu et qu'ils ont trouvé le moyen de rajeunir les *Provinciales*. Il est vrai cependant que, quoiqu'elles ne soient pas aujourd'hui moins admirées, elles sont lues moins avidement qu'autrefois. Aussi bien il en est ainsi de tous les chefs-d'œuvre. Le plaisir de surprise que cause d'abord la nouveauté du talent et celle de certains effets s'use à la longue. Et puis nous sommes maintenant à plus de deux cents ans de Pascal et de son public, et il y a des choses que nous ne voyons plus comme ils les voyaient. Dans les premières Lettres, les débats sur la grâce ne nous touchent guère, et les discussions quasi juridiques des deux dernières moins encore. Dans les autres même, nous ne nous passionnons pas toujours de la même manière que Pascal. Nous sommes choqués de certains accens de fanatique ou de sectaire. Quand nous l'entendons parler sérieusement des sorciers et du diable (Lettre 8), cela nous fait peine. Nous nous attristons quand il se montre dupe du miracle de la sainte-épine et nous assure que la guérison de la petite Perier est la voix même de Jésus-Christ, « cette voix sainte et terrible, *qui étonne la nature* et qui console l'église (Lettre 16) (2). » Tout cela sent encore le moyen âge, dont cette belle langue pourtant est déjà si loin. Pascal est un génie du même ordre que Démosthène par la logique passionnée, mais Démosthène ne parlait pas théologie, et son éloquence est comprise des hommes de tous les temps.

Et cependant c'est bien un esprit nouveau qui souffle dans les *Provinciales* et qui leur a donné tant de puissance. Nul n'a plus contribué que Pascal à nous affranchir de ces influences du passé dont il n'est pas entièrement dégagé lui-même. Ce besoin de netteté et de lumière qu'il porte jusque dans la théologie, cette indépendance à l'égard de l'autorité même spirituelle, ce sentiment si vif du ridicule et cette antipathie à l'égard de la sottise et de la bassesse, cet amour profond du vrai et de l'honnête, voilà ce qui a fait des *Provinciales* un chef-d'œuvre tout à fait à part et une époque dans notre littérature. L'esprit français, après s'être éveillé avec tant d'éclat à la grande date de la renaissance, avait été arrêté dans son travail par les misères auxquelles le pays tomba en proie.

(1) *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII (1756).

(2) Sur le miracle de la sainte-épine, voir mes *Pensées* de Pascal, t. I, p. LXXIII et CVIII.

La France ne trouve alors la paix que dans l'obéissance ; mais dans cette paix elle se recueille, et sous l'influence de la grande littérature du siècle précédent, elle prépare, conduite par Descartes, l'émancipation du siècle suivant. Pascal se place au premier rang parmi ces préparateurs de l'avenir. L'auteur des *Provinciales* est bien le même qui a écrit dans les *Pensées :* « La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître ; car en désobéissant à l'un, on est malheureux, et en désobéissant à l'autre, on est un sot. » Quand il mêle à cette ferme raison des illusions et des chimères théologiques, nous les lui pardonnons parce qu'il est malade et surtout parce qu'elles tiennent chez lui aux sentimens les plus élevés. Si le jansénisme a été une secte, c'était celle des âmes les plus ardentes et les plus saintes, de ceux, comme dit l'Écriture, qui n'ont pas fléchi devant Baal (I Rois, XIX, 18), qui se sont opiniâtrés à rêver et qui rêvent peut-être encore à l'heure qu'il est une église intelligente et généreuse, et la France, qui depuis longtemps a renoncé à les suivre, n'a pas cessé de les respecter. Voilà les principes qui ont mis dans l'éloquence des *Provinciales* une vertu que le temps n'use pas et qui s'y sent toujours.

On écrivait dernièrement, en relevant ce qu'on appelait les qualités juridiques de Pascal dans les *Provinciales :* « C'est un avocat, à qui Port-Royal a remis un dossier, qui le dépouille et le débrouille, a la risposte vive, plaide clairement et discute serré. » Cela est spirituellement dit, pourvu qu'on ajoute que cet avocat est d'une espèce fort rare, aussi convaincu et aussi touché que ses clients, ou plutôt les dépassant de beaucoup pour l'énergie de sa conviction, l'ardeur de sa passion, la sincérité et la conscience de toutes ses démarches, de sorte qu'ils ne le suivront pas jusqu'au bout dans son zèle pour la cause qu'il a plaidée. Il ne faut pas oublier que la pièce fameuse publiée par Condorcet, que Pascal portait constamment dans la doublure de son habit, ce memento d'une vision qui l'avait précipité dans l'amour de Dieu, est antérieur de plus d'un an aux *Provinciales*. L'éloquence puisée à de telles sources n'est pas ce qu'on entend d'ordinaire par une éloquence d'avocat.

Sainte-Beuve s'est plaint que la grâce y manque, au sens profane, bien entendu, au sens grec (1); mais en vérité, qu'aurait à faire la grâce dans cette défense énergique de la dignité humaine? Alceste non plus, dans Molière, n'a pas la grâce : pour ceux qui livrent de tels combats, le grâce suprême est la vigueur, et celle-là, tout le monde l'y a reconnue. Cependant Joseph de Maistre a écrit : « Aucun homme de goût ne saurait nier que les *Provinciales* ne soient *un fort joli libelle* (2). » Quand on songe que, sous le

(1) *Port-Royal*, tome III, page 55.
(2) *De l'Église gallicane*, livre Ier, chap. IX.

poids de ce libelle, les jésuites gisent écrasés, on s'étonne qu'il se soit donné le ridicule de parler ainsi, sans s'apercevoir qu'il refaisait un vers de Boileau :

A mon gré le Pascal est joli quelquefois (1) !

Mais il y a certaines gageures que les plus brillans esprits ne peuvent soutenir sans s'exposer à dire des sottises.

On ne trouve pas dans les *Provinciales* ce haut vol de l'imagination qui nous emporte dans les *Pensées :* mais M. Janet a fait récemment le parallèle des *Provinciales* et des *Pensées* de manière qu'on ne pense pas à le refaire après lui. Je n'y ajouterai que cette remarque, que les deux monumens sont venus dans leur ordre naturel. Pour s'élever jusqu'à la grandeur et à la hardiesse des *Pensées*, il fallait que Pascal eût fait reconnaître sa force, et que lui-même il en eût une pleine conscience. C'est la puissance qu'il a exercée dans les *Provinciales* qui lui a ouvert les profondeurs de son génie. Après son éclatante victoire, et quand il en eut fini avec ses adversaires, il n'y avait de lutte digne de lui que celle de Jacob, luttant dans la nuit contre les apparitions d'en haut. C'est alors qu'il pousse ces grands cris : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, » et qu'il plonge avec une passion avide dans l'abîme de la nature, dans celui de la mort, dans celui du doute. Mais il s'était d'abord glorieusement acquitté des tâches de la vie, et de son devoir de chrétien et d'honnête homme. Il avait commencé par un travail d'Hercule, celui de nettoyer les écuries d'Augias.

Dans l'histoire des *Provinciales*, il ne faut pas oublier qu'elles ont un jour inspiré Racine, qui avait tout l'esprit qu'il fallait pour profiter des leçons de Pascal. On vit ce jour-là un disciple de Port-Royal tourner contre Port-Royal la verve et l'ironie qui dix ans plus tôt avaient si bien servi la sainte maison. Nicole, dans une polémique théologique contre un adversaire qui se trouvait avoir fait des pièces de théâtre, s'était emporté à une invective contre les poètes de théâtre, qu'il traitait d'*empoisonneurs publics* et de *gens horribles parmi les chrétiens*. Le jeune Racine, qui n'était pas en cause, avec l'irritabilité des poètes, une irritabilité toute féminine, se sentit d'autant plus blessé que sa conscience délicate n'était peut-être pas bien tranquille ; et puis il n'était pas encore entré dans la gloire, car cela se passait avant l'éclat d'*Andromaque*. Il prit la plume de Pascal ; il n'avait plus à craindre de trouver en face de lui Pascal lui-même, qui était mort depuis quatre ans, et

(1) Le personnage de Boileau disait : *le Corneille*. (*Sat.*, III, vers 183.)

lança une lettre des plus vives contre les petits ridicules du jansénisme. On lui répondit, il répliqua, et la seconde lettre valait la première. Toutes les deux sont très piquantes, mais toutes piquantes qu'elles sont, elles ne servent, si on les met en comparaison avec Pascal, qu'à faire éclater la supériorité de son génie. Je dirais volontiers qu'elles sont aux *Provinciales* ce que sont *les Plaideurs* aux comédies de Molière. Cela est plein d'esprit et de gaîté, mais cela ne fait pas grand mal. Que l'on mette en face de ces trois actes sur les ridicules de la justice une seule scène de Molière, celle où Scapin détourne Argante de plaider. Molière pénètre au fond des choses, et il n'a pas un mot qui ne morde; tandis que la comédie de Racine est aussi innocente que charmante. De même dans ses Lettres Racine regimbe contre Port-Royal, mais au fond il l'aime et il le respecte; il le dit fort bien lui-même à la fin de la seconde : « Il se pourrait faire qu'en voulant me dire des injures, vous en diriez au meilleur de vos amis. » Il l'a assez montré, puisqu'il a regretté la première Lettre et supprimé la seconde, qui n'a été connue qu'après sa mort. Racine donc, un moment piqué contre les maîtres de sa jeunesse, ne pouvait égaler Pascal châtiant les jésuites, et il fallait avoir des jésuites à châtier pour écrire les *Provinciales* (1).

Je terminerai par une réflexion : c'est que Pascal n'a eu d'autre force à employer contre les jésuites que sa conscience et son talent. Celles dont disposent les gouvernemens, c'est-à-dire les décrets, les expulsions, les rigueurs de toute espèce, dont les jésuites eux-mêmes usèrent contre leurs adversaires si durement et si impitoyablement, n'étaient pas à son service. Je ne l'en plaindrai pas; je l'en féliciterai plutôt, car c'est lui qui s'est trouvé avoir les meilleures armes. Je crois qu'on peut y avoir confiance et que les *Provinciales*, qui ont si bien défendu dans le passé la liberté de l'esprit français, peuvent suffire encore aujourd'hui à cette défense. Qu'on les relise; qu'on y ajoute, au besoin, des appendices; mais qu'on n'oublie pas que le jésuitisme est chose qui ne peut être vaincue et détruite au dehors que si elle l'est d'abord dans les esprits : et on n'agit sur les esprits que par la parole, c'est-à-dire par la raison. La parole et la raison sont, je le crois, bien puissantes; seulement elles n'ont toute leur puissance que dans le milieu de la liberté.

ERNEST HAVET.

(1) Ce mot de châtier m'est suggéré par Pascal lui-même : « Et les auteurs d'un écrit diffamatoire... sont condamnés par le pape Adrien à être fouettés, mes révérends pères, *flagellentur*, tant l'église a toujours été éloignée des erreurs de votre doctrine, » etc. N'est-il pas vrai que ce vocatif, *mes révérends pères*, ainsi placé entre deux virgules, fait tomber le fouet du pape Adrien sur leurs épaules mêmes?

UN

HOMME D'ÉTAT RUSSE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

I.

N. MILUTINE ET L'ÉMANCIPATION DES SERFS.

Dans nos longues études sur la Russie, nous avons maintes fois été obligés de constater combien de tergiversations et d'atermoiemens, combien d'inconséquences et de contradictions dans les lois et dans la pratique avaient entravé les effets des meilleures réformes. J'ai dû montrer que de lacunes dans la législation, que d'abus dans l'administration provenaient de ce primordial défaut de cohérence; à quel point il était responsable des déceptions de la société ou des gouvernans, et par suite responsable des désordres et des angoisses des dernières années (1). Dans ce gouvernement autocratique qui de loin offre aux yeux le maximum de concentration des pouvoirs, ce qui, sous le règne actuel, a le plus manqué, ce qui, jusqu'au début de l'année courante et à la dictature provisoire attribuée au général Loris-Mélikof, a le plus fait défaut, c'est l'unité dans les vues, dans la direction, dans l'exécution.

(1) Voyez particulièrement la *Revue* du 15 février 1880.

C'est là une découverte, nous l'avouons humblement, qui, pour notre part, n'a pas laissé que de nous surprendre; car en abordant la terre de l'autocratie, nous nous attendions à tout autre chose. Cette absence d'harmonie et d'unité qui nous a frappés malgré nous, dans les lois et les institutions de l'empire, ressort encore plus clairement de l'examen rétrospectif des faits, de l'étude historique des actes du gouvernement impérial. Rien à cet égard ne saurait être plus instructif qu'un récit détaillé, nous montrant par le menu et jour par jour de quelle façon s'élaborent les lois dans un état absolu, nous faisant pour ainsi dire pénétrer, derrière l'imposante devanture officielle, au fond du bureau des ministres et comme dans les coulisses de la vie politique, pour nous laisser voir au milieu de quels conflits d'influence et de quel enchevêtrement d'intrigues ont été enfantées les plus belles de ces réformes qui, à leur naissance, ont fait la juste admiration du monde civilisé. De quelle valeur serait pour nous un pareil tableau représentant dans leur cadre habituel, non sur la scène théâtrale de l'histoire officielle, mais dans les proportions, dans le costume, dans la vérité de la vie réelle et quotidienne, les principaux acteurs du grand règne d'Alexandre II? Ne serait-ce pas là le complément naturel et le meilleur commentaire de toutes nos études sur cet immense et énigmatique pays qui, en dépit de tous ceux qui travaillent à le faire connaître, reste encore par tant de côtés si obscur pour l'Europe et pour lui-même?

C'est un tableau de ce genre, ou mieux c'est un coin de ce vaste tableau, mais non le moins curieux, que nous prétendons esquisser ici. Cela, nous le ferons à l'aide de notes et de souvenirs puisés à des sources sûres, à l'aide de documens originaux et de lettres authentiques que des circonstances, indifférentes au lecteur, ont fait passer par nos mains et dont nous croyons nous pouvoir servir sans tromper la confiance de personnes amies. Une pareille étude d'histoire contemporaine, alors que les héros en sont encore vivans ou sont morts d'hier, est naturellement chose délicate : je me garderai de l'oublier. Des documens tombés sous mes yeux j'userai avec réserve, d'une main discrète dans son apparente indiscrétion même. Je raconterai les anecdotes, je traduirai et citerai certaines lettres, mais en omettant souvent les noms et en supprimant toujours ce qui pourrait être blessant pour les personnes. Dans ce travail tout historique, tout objectif, étranger à tout esprit de coterie et de polémique, les personnes doivent rester hors de cause; ce qui nous intéresse, ce que nous voulons peindre et montrer, c'est le pays, c'est l'époque des grandes réformes, c'est le système et le régime.

I.

A cette étude rétrospective d'un passé si récent encore je donnerai la forme d'une biographie, — grâce aux lettres et aux souvenirs en ma possession, je pourrais presque dire d'une autobiographie. — Le héros est une des plus hautes et plus caractéristiques figures de la Russie contemporaine, l'un des hommes dont, pendant la période d'active fécondité du règne actuel, l'influence a pénétré le plus avant dans la nation; celui de tous, par contre, qui, encore aujourd'hui, passionne le plus ses compatriotes, excite le plus de d'admirations et de colères. Je veux parler de Nicolas Milutine, dont le nom reste indissolublement lié aux plus nobles réformes de la Russie et aux navrantes affaires de Pologne.

Mort à Moscou en 1872, à peine âgé d'une cinquantaine d'années et déjà paralysé et retiré des affaires, N. Milutine a longtemps été signalé à l'étranger comme le plus pur représentant du *tchinovnisme* et le chef incontesté du parti national et démocratique (1). Je n'ai pas besoin de rappeler ce qu'en Russie ont d'équivoque ou de conventionnel toutes les dénominations et classifications de ce genre. Ce qui est certain, c'est que Milutine pourrait personnifier quelques-unes des tendances les plus marquées ou des aspirations les plus fréquentes de l'esprit russe contemporain. Une chose le distinguait avant tout : son amour du peuple et sa haine des privilèges. C'était pour les masses si longtemps opprimées qu'il voulait travailler, gouverner, légiférer. Or, nous avons dû plusieurs fois le remarquer, si, entre les multiples réformes du règne actuel, grandes et petites, il y a, en dépit même de leur incohérence, un trait commun qui en fasse l'unité, c'est que toutes tendent plus ou moins directement à l'abolition des privilèges du rang, de la naissance ou de la fortune, au renversement de toutes les barrières de castes ou de classes. N. Milutine a été l'un des plus ardens inspirateurs de cet esprit de justice et d'égalité qui, sur un sol raviné par le servage et hérissé de privilèges, s'appliquait à effacer toutes les aspérités sociales. Chez un peuple où les inégalités et les iniquités de toute sorte s'étaient, en dépit du vieux fonds démocratique, enracinées dans les mœurs, cela seul eût suffi pour que Milutine et ses amis fussent taxés de rouges, de niveleurs, de révolutionnaires. En France, avant 1789, il n'en a pas fallu autant pour que, dans la cour et les salons, on traitât de même les hommes tels que

(1) Voyez par exemple, *Aus der Petersburger Gesellchaft von einem Russen*, ouvrage traduit en français sous ce titre : *la Société russe par un Russe* (1878), et le volume anglais de l'Allemand Eckardt : *Modern Russia* (1870).

Turgot, qui, pour prévenir la révolution, tentaient de la devancer et de la rendre inutile.

Le nom de Milutine, doublement illustré sous le règne actuel, avait peu de notoriété avant notre époque. Tout son éclat lui vient des deux frères Nicolas et Dmitri, qui, l'un au service civil, l'autre au service militaire, se sont tous deux élevés au premier rang. Si, comme les annuaires russes en font foi, les relations de famille et les protections de cour sont toujours en Russie la meilleure clé de la fortune, le mérite peut aussi monter parfois aux plus hauts échelons de la hiérarchie bureaucratique, sans être, comme chez nous avant la révolution, arrêté au sommet par l'inique barrière des préjugés. Les deux Milutine ont ainsi pu attacher leur nom, jusque-là obscur, aux plus grandes mesures du règne d'Alexandre II. C'est le frère de Nicolas Alexèiévitch, Dmitri Milutine, aujourd'hui encore et depuis dix-huit ans déjà ministre de la guerre, qui a étendu à tous les Russes, sans distinction de classe ou de fortune, l'obligation du service militaire, accomplissant ainsi dans l'armée une réforme analogue à celles suggérées par son frère dans le domaine civil.

Pour être étranger à la haute aristocratie, à la *znat*, N. Milutine n'en appartenait pas moins par sa naissance à la noblesse, ou à ce qu'on désigne de ce nom en Russie, au *dvorianstvo*. On l'a souvent représenté comme d'extraction bourgeoise, marchande ; c'est là une erreur qu'il serait puéril de relever, si l'on n'avait parfois fait de cette origine plébéienne la cause secrète de son antipathie pour les privilèges, le principe de ce qu'on appelait sa haine pour la noblesse. En réalité, comme tous les hommes civilisés de leur génération, comme aujourd'hui encore la plupart des démocrates ou des nihilistes de leur pays, les Milutine sortaient de la noblesse, fort nombreuse et mêlée comme on le sait, et par là même moins que partout ailleurs portée aux préjugés de caste ou de naissance. La vérité, d'après nos renseignemens, est que la famille des Milutine est déjà ancienne. Comme tant des plus illustres maisons russes, elle provient de l'étranger, non point de l'Occident latin ou germanique, mais bien d'une terre slave étroitement apparentée à la Russie, et peut-être cette origine a-t-elle été pour quelque chose dans les tendances ou les sympathies de Nicolas Alexèiévitch. C'est de Serbie, un pays à mœurs démocratiques, où, de même qu'en Biscaye, tous les hommes libres se considèrent comme nobles, que les Milutine font sortir leur famille. Dans cette primitive patrie, ils avaient eu la plus grande gloire qu'on puisse rêver en une contrée patriarcale, ils avaient, nous assure-t-on, donné à la Serbie un saint du nom de Stephane Milutinovitch. C'est vers la fin du XVIIe siècle que paraît remonter leur établissement

en Russie. Pierre le Grand, qui se plaisait à envoyer des jeunes gens s'instruire à l'étranger, chargea un jeune Milutine d'aller à Lyon et en Italie étudier les manufactures de soieries. A son retour, le voyageur fut autorisé à élever une fabrique de ce genre, la première, semble-t-il, érigée en Russie. De là sans doute, dans le public, l'opinion que les Milutine étaient d'origine marchande. Le contemporain de Pierre le Grand fit de bonnes affaires et laissa une fortune considérable. Ses descendans, outre des terres à la campagne, possédaient de nombreuses maisons dans les deux capitales. Une rue de Moscou porte encore aujourd'hui, si je ne me trompe, le nom de Milutine; et à Pétersbourg, le même nom avait été donné à une rangée de boutiques de la perspective Nevski (*Milutinye Lavki*).

Sous la nièce de Pierre le Grand, Anna Ivanovna, un Milutine fut, dit-on, appelé à une charge de cour dont le titre, bizarre pour nous, s'explique par le climat; il fut nommé *istopnik*, c'est-à-dire chauffeur de poêle. Cette dignité tout honorifique, comme ailleurs les charges d'échanson ou de maître de la garde-robe, donnait aux titulaires libre accès auprès de la personne du souverain. Quoi qu'il en soit de ces origines, Nicolas Milutine, dont des esprits, enclins à voir partout des mobiles bas, ont attribué la politique à une jalousie de parvenu, se rattachait à la haute noblesse titrée par des alliances avec plusieurs des meilleures familles de l'empire. Nicolas et Dmitri Alexèiévitch descendaient par les femmes des comtes Kisselef et des princes Ouroussof. Dans ce pays où, grâce aux mœurs de cour, la protection et le népotisme ont d'habitude tant d'empire, cette proche parenté avec les Kisselef semble cependant avoir eu peu d'influence sur la carrière des deux frères.

Au moment où vinrent au monde les enfans qui devaient illustrer le vieux nom serbe, la fortune de leur famille, mal administrée depuis longtemps, était déjà bien réduite. Les Milutine possédaient cependant encore une terre et des serfs; comme beaucoup de propriétaires endettés, ils continuaient à mener un certain train, et c'est dans sa famille, durant son adolescence, par le spectacle même qu'il avait sous les yeux, que Nicolas Alexèiévitch conçut la première idée de l'émancipation des paysans. Il le disait lui-même quelques semaines avant sa mort, un jour où il éprouvait un de ces mieux trompeurs qui, dans les maladies mortelles sont souvent un des signes précurseurs de la fin. A l'un des nombreux visiteurs qui, à Moscou, se pressaient autour de son fauteuil de paralytique, il racontait au commencement de 1872 comment, pour la première fois, il avait songé à l'émancipation des serfs. On était au mois de janvier, et ce jour-là il gelait très fort. Comme il arrive souvent, on parla du temps : « Ce froid, dit Milutine, me rappelle un incident de ma jeunesse, insignifiant en lui-même, mais qui dans ma

mémoire a laissé une impression ineffaçable (1). Je venais d'avoir seize ans; pour la première fois je portais un habit, et on m'avait permis d'aller à une matinée dansante de l'assemblée de la noblesse, c'était un samedi de carnaval. Dehors il faisait très froid, 25 degrés (Réaumur), mais, dans mon traîneau et ma chaude pelisse, je ne songeais pas au froid. A l'heure indiquée, j'étais au bal, je dansai jusqu'à six heures, et de là j'allai dîner dans une famille de ma connaissance avec une personne pour qui j'avais une passion d'adolescent. Après le dîner, nous imaginâmes de danser de nouveau en petit cercle, puis vint le souper. Quand je regagnai la maison, il était trois ou quatre heures du matin. Le lendemain, naturellement je me levai tard, et lorsque je descendis, mon père et ma mère étaient à déjeuner. Ils me demandèrent ce que la veille j'avais fait de mon cocher; — je ne m'en étais pas occupé. Ma mère me représenta avec vivacité toute la cruauté de ma conduite envers ce pauvre homme, que, par la plus forte gelée, j'avais tenu quinze heures sur son siège. Il faut croire qu'en me dépeignant ainsi, sans en avoir conscience, tout le sombre côté de ce lien servile qui faisait dépendre un homme du caprice d'un écervelé de seize ans, ma mère fut éloquente, car elle me fit une impression profonde. Depuis cette heure j'ai commencé dans ma jeune tête à rêver de l'émancipation, et cette pensée ne m'a plus quitté. Du reste, continuait Milutine, ma légèreté d'enfant n'a eu, grâce à Dieu, aucune suite fâcheuse pour notre pauvre cocher. Il m'a fait une visite ces derniers temps, et quoique de beaucoup mon aîné par l'âge, ajoutait avec un triste sourire Nicolas Alexèiévitch en regardant son bras droit paralysé, auprès de moi, il semble aujourd'hui un jeune homme. »

On voit l'influence qu'à l'époque de la vie où se forment les idées peuvent avoir sur une âme noble les leçons de la famille et des événemens en apparence sans importance. Milutine demeura toute sa vie sous cette première impression. Ce qui le distinguait de la plupart des démocrates de principe ou de tempérament, c'est que chez lui, loin d'être uniquement le fruit d'une théorie ou d'une doctrine abstraite, l'amour du peuple partait autant du cœur de l'homme que de l'esprit de système ou des calculs du politique. Milutine avait à cet égard une chaleur communicative et une foi convaincue qui lui donnaient un naturel ascendant sur autrui. L'affranchissement du peuple était pour lui comme une secrète vocation à laquelle toute sa vie il resta passionnément dévoué.

(1) Ce récit se rencontre dans une brochure publiée à Moscou en 1873, sous le titre : *N.-A. Milutine, Nekrologi.* L'exactitude nous en a été confirmée; mais peut-être a-t-on exagéré l'importance de cet incident en le représentant comme ayant eu seul (à l'exclusion d'autres faits du même genre) une influence décisive sur Milutine.

Peu de temps après ce joyeux carnaval de Moscou, le futur homme d'état, à peine âgé de dix-sept ans, perdait sa mère, et cette mort mettait à nu la ruine de la famille. Comme il arrivait souvent alors, on avait jusqu'à la dernière heure vécu largement à Moscou et à la campagne. L'un des défauts du servage était de faire illusion aux propriétaires obérés, de leur masquer longtemps leur propre ruine. Il fallut vendre à l'encan le bien patrimonial situé dans le gouvernement de Toula. Élevé dans une trompeuse aisance, le jeune Nicolas Alexèiévitch, tout à coup sans fortune, dut subvenir à sa propre existence et à celle de son père. On était au milieu du règne de Nicolas, vers 1840; grâce à son oncle maternel, le comte Kisselef, alors ou depuis ministre des domaines, Milutine entra avant vingt ans au ministère de l'intérieur où il devait faire toute sa carrière, échelon par échelon, grade par grade, selon la hiérarchie du *tableau des rangs*. Cette carrière de *tchinovnik* fut toute bureaucratique, toute renfermée dans les chancelleries et les bureaux des ministères; à nos yeux cela lui donne un intérêt de plus. On voit par cet exemple combien les conditions de la vie politique, ou pour mieux dire de la vie publique, diffèrent en Rusie de ce qu'elles sont chez nous et dans la plupart des pays de l'Occident. C'est dans l'ombre silencieuse du cabinet, et dans la lourde atmosphère des massifs édifices de Saint-Pétersbourg que s'écoula toute la jeunesse de Milutine, sans autre témoin que l'œil de ses chefs, sans autre événement que les promotions du ministère. Dans cet obscur monde du tchinovnisme, où un esprit de discipline presque militaire éteint trop souvent toute personnalité, où les traditions bureaucratiques et le formalisme officiel engendrent trop fréquemment une routine favorable au triomphe de la médiocrité, Nicolas Alexèiévitch devait, en dehors d'une capacité de travail peu commune, se distinguer par deux qualités plus rares et plus dangereuses en Russie que partout ailleurs, par l'esprit d'initiative et par la trempe du caractère. En ce milieu où l'on parvient d'ordinaire par la flexibilité des manières, par l'élasticité des principes et l'indécision des vues, où la première condition de la fortune est moins l'intelligence des choses ou la pénétration des affaires que la connaissance des personnes et l'entente des intérêts particuliers, Milutine apportait, avec une intelligence singulièrement nette, un cœur résolu, une énergie patiente que rien ne rebutait, des convictions arrêtées et une inébranlable fidélité à ses convictions. Ces qualités, peu ordinaires dans un monde gouverné par l'habitude et l'intrigue, lui ont valu ses succès et ses déboires; elles lui devaient attirer toutes les difficultés, toutes les inimitiés et les luttes qui ont donné quelque chose de dramatique

et parfois presque de tragique aux péripéties ignorées de cette carrière bureaucratique, aux ingrats et obscurs combats soutenus dans l'ombre des silencieux couloirs des chancelleries pétersbourgeoises.

II.

Les débuts de la carrière de Nicolas Alexèiévitch avaient été heureux et rapides. A peine entré au ministère de l'intérieur, le jeune Milutine était distingué par le ministre d'alors, le comte Strogonof, qui vingt ans plus tard se plaisait à lui rappeler « qu'il avait été le premier à découvrir sa valeur. » Le ministre avait un jour été frappé d'un mémoire sur les disettes, sujet pour la Russie d'une actualité toujours persistante. Il voulut faire la connaissance de l'auteur : c'était Milutine, alors âgé de vingt-deux ans. Plus tard, Nicolas Alexèiévitch racontait en riant qu'en se voyant ainsi subitement mandé dans le cabinet du ministre, il craignait d'avoir commis quelque crime involontaire et se préparait déjà au voyage de Sibérie. Le comte Strogonof eut peine à croire qu'un si jeune homme fût l'auteur d'un mémoire d'une telle maturité; pour éprouver la précoce capacité de ce nouvel employé, il lui enjoignit de revenir le lendemain, et lui fit faire dans son propre cabinet un travail sur les premiers projets de chemins de fer dans l'empire. Il va sans dire que l'épreuve tourna au profit du jeune homme.

Sous le comte Pérovsky, successeur de Strogonof, Milutine sut également mériter la confiance de son chef. A vingt-huit ans, en 1846, il préludait à ses grands travaux législatifs par une des trop rares réformes accomplies sous Nicolas, celle de la *douma*, ou municipalité de la capitale. Il avait déjà la haute main dans le *département économique* (*khoziaïstvenny departament*) et, grâce à lui, le ministère de l'intérieur devint bientôt la terreur de tous les propriétaires enclins à abuser de leur autorité sur les paysans. A en croire les mauvaises langues, Pérovsky, dénué de tout talent oratoire, recourait au procédé de certain personnage de Le Sage dans *Gil Blas:* il chargeait son jeune subordonné de lui composer des discours qu'il récitait ensuite au conseil de l'empire ou ailleurs, si bien qu'il finit par se faire ainsi une réputation d'intelligence et de hardiesse.

C'est sous ce ministre, en 1847, que fut formé par l'empereur le premier *comité secret* pour améliorer la condition des serfs. Malgré le bon vouloir du souverain et du ministre, les travaux de ce comité n'aboutirent à rien. La sourde opposition des hauts fonctionnaires, secondée à point par l'explosion soudaine de la révolution de 1848, triompha de toutes les velléités émancipatrices de Nicolas. Depuis

cette époque, Milutine eut en aversion tous ces comités secrets qui, n'étant pas soutenus par l'opinion publique, n'osent rien entreprendre contre les influences de cour. Aussi, lorsqu'après la guerre de Crimée, l'heure de l'émancipation vint enfin à sonner, fit-il tous ses efforts pour donner aux travaux préparatoires le plus de publicité possible; il sentait que c'était le meilleur moyen de lier le gouvernement et en cas d'hésitation de lui couper toute retraite. C'est pour cela que sous Alexandre II il n'épargna rien pour engager publiquement l'autorité, pour la compromettre même si l'on veut et lui interdire tout recul (1).

En moins bienveillans rapports avec le successeur de Pérovsky, M. Bibikof, Nicolas Alexèiévitch se retrouva bientôt en intime liaison et en habituelle conformité d'opinion avec M. Lanskoï, appelé au ministère en 1855 lors de l'avènement de l'empereur Alexandre II. Lanskoï avait dans sa jeunesse fréquenté les *dékabristes*, qui, en décembre 1825, à la mort d'Alexandre Ier, avaient tenté de s'opposer à l'avènement de Nicolas et d'installer en Russie un gouvernement constitutionnel. De ses relations avec les conspirateurs de décembre, Lanskoï gardait, après trente ans, des convictions libérales et des penchans réformistes. Par malheur, il avait près de soixante-dix ans lorsque fut soulevé le grand problème de l'émancipation; soit faiblesse de l'âge, soit plutôt lassitude ou indolence naturelle, manque d'initiative ou d'énergie, il eût plus d'une fois cédé aux menaces des adversaires de la réforme s'il n'eût été constamment soutenu par l'inflexible Milutine, dont il avait fait son principal conseiller, et bientôt son second et son associé officiel sous le titre d'adjoint du ministre (*tovarichtch ministra*). Aussi, dans toutes les luttes de ces premières années, si remplies et si agitées, du règne d'Alexandre II, les accusations et les colères des adversaires du ministre passaient-elles d'ordinaire par-dessus la tête blanche de Lanskoï pour aller frapper Milutine, regardé non sans raison comme le véritable inspirateur du ministère.

Cette période de 1856 à 1861 est, on le sait, une des plus curieuses et l'une des plus fiévreuses qu'aient traversées la Russie et aucun peuple. Moins les troubles de la rue et les désordres matériels, c'était une époque révolutionnaire avec toutes les illusions et les contradictions des esprits à de pareilles époques. En province comme à Pétersbourg, une réaction générale contre les trente années de despotisme qui avaient amené les défaites de Crimée et rendu inutile l'héroïsme des soldats paralysé par la corruption bureau-

(1) C'est à lui, nous assure-t-on, qu'on doit en grande partie la publication du fameux *rescrit* à Nasimof qui à l'improviste posa officiellement les bases de l'émancipation dans tout l'empire.

cratique et, selon le mot même de Milutine, par un système d'administration militaire qui, en plein XIXe siècle, rappelait la guerre de trente ans (1). Après une longue apathie de la société et du pays, une activité folle, mal réglée, sans direction ni voie tracée. La Russie semblait s'être soudain éveillée d'un sommeil léthargique; tout un monde jusque-là silencieux et immobile s'animait, parlait, gesticulait en même temps. A la guerre extérieure avaient succédé dans la presse, dans les salons, à la cour, des luttes intérieures non moins vives et acharnées. Partout on proclamait la nécessité des réformes; mais par qui les faire élaborer? par qui les faire exécuter? Des hommes qui entouraient le trône, tous vieillis ou grandis à la cour de Nicolas, les uns par instinct ou par principe répugnaient à tout changement; les autres par faiblesse ou par ignorance s'épouvantaient des difficultés et ne se sentaient pas la force de les vaincre. Si, à son lit de mort, l'empereur Nicolas avait légué à son fils la tâche d'émanciper les serfs, il n'avait pu se flatter de lui laisser des hommes capables de l'y aider. Les idées ne manquaient point; comme à toute époque analogue, il y en avait à foison, l'atmosphère en était remplie et pour ainsi dire obscurcie; elles volaient et bourdonnaient dans l'air, nombreuses, bariolées et papillotantes, vagues, troublées et confuses, se croisant en tous sens et usant bruyamment de la précaire tolérance d'un pouvoir indécis. Ce qui faisait défaut, ce n'étaient point les idées, c'étaient des yeux pour distinguer entre elles, des mains pour les trier et les coordonner; c'étaient des hommes capables de tirer des aspirations de la société et des velléités du pouvoir des lois et des institutions vivantes.

Ce manque d'hommes, particulièrement fâcheux à l'ouverture d'un règne où l'on avait tant à renouveler, se faisait sentir à tous les degrés de l'échelle. On le voit par les lettres de Milutine, qui jusqu'à ses derniers jours ne devait cesser de se plaindre de cette pénurie (2). Ce défaut d'hommes capables et d'agens intègres

(1) « Le cœur saigne en lisant vos dépêches, écrivait Milutine, le 17 mars 1856, au comte Strogonof, gouverneur-général de la Nouvelle-Russie; — je puis dire que c'est l'impression générale, mais tout ce que nous pouvons faire ici (à Pétersbourg) servira bien peu le pays, tant qu'il sera abandonné sans contrôle à la merci d'une armée administrée à la façon de Wallenstein. »

(2) Le 23 mai 1856, par exemple, N. Milutine écrivait au comte Strogonof, gouverneur-général de la Nouvelle-Russie :

« Si j'ai tardé pendant quelque temps à répondre à la question que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sur le choix des employés pour la chancellerie de votre excellence, c'est que je tenais à m'entourer de tous les renseignemens possibles. Malheureusement nous ne sommes pas sous ce rapport beaucoup plus riches à Pétersbourg que vous ne l'êtes en province. Jamais peut-être il n'y eut une aussi grande disproportion entre les besoins et les moyens. Les premiers ont grandi au contact un peu forcé de la civilisation européenne, les seconds, il faut l'avouer, n'ont pas suivi la

était et reste encore une des constantes difficultés de la Russie. En réalité cependant, alors comme aujourd'hui, cette disette d'hommes était peut-être plus sensible aux rangs inférieurs ou secondaires de la hiérarchie bureaucratique qu'au sommet, plus sensible surtout à la cour que dans la société. Le vaste empire, les événemens même allaient bientôt le montrer, possédait les élémens d'un haut personnel administratif; le malheur devait être que, parmi les ouvriers des grandes réformes, beaucoup, et non les moindres pour le talent et le caractère, allaient, comme Milutine lui-même, être congédiés avant d'avoir terminé leur œuvre ou, comme Milutine encore, être usés prématurément en d'ingrates besognes.

Ce ne sont pas toujours les hommes qui manquent en Russie, c'est le système en usage pour le recrutement des hauts fonctionnaires qui est peu favorable au mérite. Et ici je ne veux pas seulement faire allusion aux exigences du *tableau des rangs* et du *tchine*, qui, en classant militairement tous les fonctionnaires civils d'après leur grade et leurs états de service, semblent avoir pour but la création d'une sorte de mandarinat intéressé à la routine. Avec le système en vigueur, l'avancement au choix n'est pas toujours plus éclairé que l'avancement à l'ancienneté. L'intelligence et l'instruction, la supériorité naturelle ou acquise est pour les chefs hiérarchiques qui en peuvent prendre ombrage autant un motif de défiance et de suspicion qu'un titre de recommandation. Un Russe, quelque peu humoriste, qui connaissait bien les ressorts habituels du mécanisme bureaucratique, disait qu'en Russie le gouvernement devait fatalement tomber un jour des mains des incapables aux mains des idiots. Voici comment il justifiait cette boutade. A Saint-Pétersbourg, chaque ministre a près de lui un assistant ou adjoint (*tovarichtch*) qui le plus souvent devient à la longue ministre à son tour. Or d'ordinaire les ministres en fonctions cherchent un adjoint dont les talens ne puissent leur inspirer de jalousie; une fois parvenu au premier rang, ce dernier fait naturellement de même, en sorte que le niveau des hauts fonctionnaires, le niveau du personnel ministériel en particulier, semble destiné à s'abaisser progressivement de titulaire en titulaire, pour descendre peu à peu de la médiocrité à l'incapacité. Les choses se passeraient ainsi en effet si, par bonheur pour l'empire, les calculs égoïstes des hommes en place n'étaient souvent déjoués par les intrigues de leurs concurrens et par l'intervention du souverain qui, au risque de compromettre l'unité des services, impose parfois à ses ministres des collaborateurs dont ils n'eussent pas fait choix.

même progression, et nous voilà dans cette situation étrange : d'un côté, le pays demande tout de suite des réformes; de l'autre, il ne fournit pas assez d'hommes capables de les mettre à exécution. »

Lanskoï, ministre de l'intérieur à un moment où le ministère avait à préparer l'émancipation, agit en pareille occurrence d'une façon qui fait le plus grand honneur à son caractère et à son patriotisme. Homme droit, modeste, sincèrement dévoué au bien public, il était justement effrayé de l'immensité de la tâche qui officiellement pesait sur lui. Pour l'étude de la grande réforme, il voulut s'assurer le concours d'un homme d'intelligence et d'énergie. Loin de redouter un mérite qui pouvait éclipser le sien, il s'adressa à Milutine, il lui offrit ce poste de ministre-adjoint qui devait assurer à Nicolas Alexèiévitch la haute main dans l'élaboration de l'affranchissement des serfs.

Ce choix, justifié au point de vue bureaucratique par vingt ans de service, ne fut pas ratifié sans difficulté. Milutine comptait déjà de puissans ennemis; déjà il s'était fait une réputation d'indépendance et de libéralisme qui, pour plusieurs hauts personnages, faisait de son nom une sorte d'épouvantail. A l'heure même où son ministre pensait à se l'associer officiellement, Milutine, en butte à de violentes attaques, se voyait un moment sur le point de quitter le service public.

Ici se place un épisode peu connu qui éclaire d'un jour singulier les mœurs politiques et la carrière de Milutine. Nous avons dit en passant que, sous le règne précédent, il avait été le principal rédacteur du statut sur la *douma* ou municipalité de Saint-Pétersbourg. Cette première réforme, où l'on voit déjà percer ses tendances libérales avec ses principes égalitaires, avait naturellement fait des mécontens et donné des ennuis au jeune directeur du ministère de l'intérieur. Jusqu'en 1846, en dépit de quelques formes de *self-government* importées sous Catherine II, les affaires municipales se trouvaient entièrement entre les mains des gouverneurs locaux et de leurs employés. Les villes étaient en fait taxées à volonté par la bureaucratie, qui ne rendait aucun compte des sommes perçues par elle. Les abus étaient tels à Saint-Pétersbourg même que, malgré son peu de goût pour les innovations, l'empereur Nicolas avait cru devoir y mettre un terme. Milutine, sur qui était retombé ce travail, avait cherché à introduire dans la capitale une sérieuse autonomie administrative. Par là ce bureaucrate de profession donnait d'avance un démenti à ceux qui si souvent l'ont représenté comme épris du despotisme bureaucratique. D'après le statut élaboré par ses soins, les affaires urbaines étaient débattues par les élus de la population, pris à la fois parmi les marchands patentés et parmi les gentilshommes propriétaires dans la ville. La nouvelle organisation se heurtait également à l'incurie des marchands et à leur ignorante négligence pour des intérêts qui avant tout étaient les leurs, aux préjugés et à la paresse de la noblesse,

aux rancunes et à l'arbitraire incorrigible du tchinovnisme. Les nobles, jusque-là considérés comme classe essentiellement rurale, et à ce titre exclus de la municipalité, se montraient pour la plupart peu flattés de délibérer en commun et sur un pied d'égalité, dans l'*assemblée générale de la ville* (1), avec des marchands ou des artisans. Plusieurs dédaignaient d'assister en personne à ces assemblées et n'y envoyaient que leurs intendans. Les gouverneurs et les autorités administratives s'irritaient de ne pouvoir plus disposer à leur gré des finances de la capitale et puiser librement dans la caisse de la ville. Bref, cette réforme si urgente, conduite sous le règne le plus conservateur et qui depuis a servi de point de départ au nouveau statut municipal, contribua singulièrement à faire à Milutine un renom de révolutionnaire.

Aux débuts du règne de l'empereur Alexandre II, à l'heure même où tout en Russie semblait à la veille d'un renouvellement, ce statut de 1846, déjà vieux d'une dizaine d'années, n'était pas accepté de tous les hauts fonctionnaires. Le général I., en particulier, alors gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, ne cachait pas son aversion pour la *douma*. En 1858, un minuscule incident, plus digne d'occuper Lilliput que le plus grand empire du globe, et comme d'ailleurs presque toute chose en Russie, compliqué d'une mince question de personnes, souleva entre le gouverneur-général et la municipalité pétersbourgeoise une sorte de conflit dont les éclats atteignirent Milutine, l'inventeur et le défenseur attitré de cette subversive institution. Il s'agissait de la publication par un journal d'un protocole de la *douma* en réponse à une lettre impertinente d'un gentilhomme, M. B., fort bien apparenté en cour. On s'indignait de voir la municipalité s'arroger sans autorisation le droit de publicité interdit sur toute la surface de l'empire.

Cette sotte affaire, en elle-même d'une petitesse ridicule, fut déférée au comité des ministres, — en Russie, on dit officiellement et non sans raison *comité* au lieu de conseil. Le gouverneur-général de la capitale avait été spécialement convoqué à cette séance extraordinaire. L'empereur présidait; la plupart des ministres, particulièrement le fameux général Mouravief, ministre des domaines, partageaient les colères du gouverneur-général de Saint-Pétersbourg. La *douma* était taxée de rébellion, et l'on faisait retomber la responsabilité de cette funeste création sur Milutine. On demandait avec ironie à Lanskoï, fort embarrassé de défendre son directeur, comment il pouvait tolérer un tel homme. Une seule voix, dit-on, s'éleva en faveur de la *douma* et de Milutine, celle du prince Gortchakof. L'empereur, jusque-là silencieux, l'interrompit avec

(1) *Obchtchoe sobranie doumy.*

impatience : « Ce Milutine, dit-il, a depuis longtemps la réputation d'un rouge; c'est un homme à surveiller. »

Dans le pays de l'autocratie, on comprend sans peine la portée d'une telle parole. De quelque côté que vînt à l'empereur cette prévention contre Nicolas Alexèiévitch, que ce fût de la cour ou de la IIIe section, Milutine en devait jusqu'à la fin porter le poids. Quant à l'affaire de la *douma*, le comité des ministres décida d'infliger une sévère réprimande à la municipalité et en même temps de faire remettre à une commission spéciale, présidée par le gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, l'adversaire même de la *douma*, le soin de réviser le statut municipal.

Une telle décision atteignait Milutine dans sa personne et dans son œuvre. Le coup porté à une réforme qui était l'honneur de sa jeunesse le frappait plus profondément qu'une disgrâce personnelle. Croyant deviner que les adversaires de la *douma* en voulaient autant à sa personne qu'à l'institution, il espérait désarmer leur colère en sacrifiant lui-même son avenir. « Puisqu'aux yeux de l'empereur je suis un homme dangereux, dit-il à Lanskoï qui lui contait les détails de la séance du comité, — ma présence au ministère ne doit plus être tolérée. » Et, séance tenante, il offrit sa démission. Trois mois auparavant, en août 1858, Lanskoï avait failli présenter la sienne à la suite du mauvais accueil fait par le souverain à un mémoire contre l'institution de nouveaux gouverneurs-généraux, mémoire rédigé sur le conseil et par la plume de Milutine (1).

Nicolas Alexèiévitch, nous l'avons dit, ne possédait aucune fortune personnelle. Ses 5,000 roubles de traitement étaient tous ses moyens d'existence. En sortant du ministère, il avait l'intention de se consacrer à la presse, qui prenait vers ce moment une influence jusque-là inconnue. Milutine comprenait mieux que personne la haute mission de la presse périodique en un pays dépourvu de droits politiques; il croyait avoir là un moyen de servir son pays avec non moins de profit pour le public et plus d'indépendance pour lui-même. Bien qu'entré fort jeune au ministère, il n'eût pas été tout à fait un novice dans cette carrière nouvelle. Durant les premières années, alors que ses travaux bureaucratiques n'occupaient pas encore tous ses loisirs, il avait, pour subvenir à son entretien ou à celui de son père, écrit quelques articles de revue. Ce genre

(1) Il s'agissait, en vue des désordres qu'on redoutait à la veille de l'émancipation, de créer sur toute la surface de l'empire des gouverneurs-généraux investis de pleins pouvoirs, un peu comme on devait le faire vingt ans plus tard à la suite des attentats nihilistes. Milutine était très opposé à cette création de « pachas ou de satrapes » en vue d'un danger qui lui paraissait imaginaire. La patience du peuple durant trois ans d'attente et le calme avec lequel s'effectua l'émancipation allaient lui donner raison. L'empereur, d'abord fort mécontent de l'opposition faite à ce projet de son entourage par le ministère de l'intérieur, devait lui-même finir par y renoncer.

de travail avait toujours eu pour lui beaucoup d'attrait, et à certaines heures il rêvait de fonder et d'éditer lui-même une nouvelle feuille. En attendant, il était décidé à reprendre la plume. Sa résolution était arrêtée ; déjà il comptait partir pour la campagne chez les parens de sa femme, lorsqu'une entrevue du ministre avec le souverain vint renverser tous ses plans.

Les ministres en Russie travaillent chacun à tour de rôle avec l'empereur pour lui soumettre les affaires de leur ressort. Quelques jours après l'orageuse séance du comité des ministres, Lanskoï faisait au souverain son rapport ou *doklad ;* naturellement il fit part à sa majesté de la démission de Milutine. Alexandre II en demanda les motifs ; le ministre répondit en rapportant les paroles de Nicolas Alexèiévitch. Le cœur toujours bon, mais l'esprit encore prévenu, l'empereur répéta qu'il avait ses raisons de se méfier de Milutine. « C'est, dit-il, un homme qui passe pour dangereux ; en tous cas, il fait trop parler de lui. » Le ministre expliqua de son mieux pourquoi Milutine avait des ennemis et fit observer qu'en tout cas ce n'était pas là le fait des gens médiocres. L'empereur en convint : « Serge Stépanovitch, dit-il à Lanskoï en manière de conclusion, peux-tu répondre de lui? — Comme de moi-même, sire, » répondit l'excellent homme. Le souverain sembla désarmé et répliqua qu'en ce cas il ne voyait pas la nécessité d'accepter la démission de Milutine.

Lanskoï, qui un moment avait craint de subir l'amputation de son bras droit et qui en outre avait une sincère amitié pour son directeur, sortit tout joyeux et réconforté. Il fit de son mieux pour faire partager ses sentimens à Nicolas Alexèiévitch, mais la tâche, on le comprend, n'était pas facile. La blessure de Milutine était trop profonde pour être si vite guérie, et les paroles impériales, rapportées par Lanskoï, étaient plus faites pour la rouvrir que pour la fermer. Sur les instances du ministre, il se résigna cependant à demeurer à son poste, tout en sentant douloureusement qu'il avait contre lui, non-seulement l'hostilité de la cour, mais la défiance d'un prince qu'il était le premier à aimer et à estimer. Il se savait suspect au maître et, malgré ses services, il le devait rester longtemps et en souffrir presque jusqu'à la fin. L'importance des affaires à traiter, le noble désir de contribuer à la plus grande réforme du siècle le faisaient seuls passer par-dessus de justes considérations personnelles.

Une haute et bienfaisante influence, l'amitié d'une femme qui tenait de près au souverain, contribua non moins que les instances de Lanskoï à le retenir au ministère. Je veux parler de la grande-duchesse Hélène, veuve du grand-duc Michel, et tante d'Alexandre II. Cette princesse qui, par son mariage, avait échangé la modeste et

gaie petite cour de Stuttgart contre la somptueuse et froide cour impériale, jouait à Saint-Pétersbourg, depuis la mort de son mari, en 1849, depuis la mort de son beau-frère Nicolas surtout, un rôle particulier et tout nouveau en Russie. Instruite et sérieuse, curieuse de toutes les choses de l'esprit, mettant son plaisir ou son amour-propre à tout connaître et à tout comprendre, elle était d'autant plus jalouse d'encourager les arts et les idées qu'elle ne pouvait prétendre à une influence politique directe. Lasse du vide fastueux de la vie de cour, plus solennelle et plus vaine peut-être à Pétersbourg que partout ailleurs, elle avait fait de sa demeure, — le beau palais Michel, — le rendez-vous d'artistes, d'écrivains, de hauts fonctionnaires, d'hommes distingués de toute sorte. C'était ce qu'au XVIIIe siècle on appelait un salon, et naturellement, au milieu de l'effervescence et de l'incessante ébullition d'idées des premières années du règne, ce salon princier était le rendez-vous de tous ceux qui se piquaient de libéralisme.

La grande-duchesse connaissait Milutine depuis longtemps déjà, depuis 1846, époque du statut municipal de Saint-Pétersbourg. Le ministre Pérovsky lui avait parlé du jeune bureaucrate, et la princesse avait demandé à l'oncle de Milutine, le comte Kisselef, alors ministre des domaines, de lui présenter son neveu. La belle-sœur de Nicolas se connaissait en hommes: elle distingua vite Nicolas Alexèiévitch, et jusqu'à la mort de ce dernier, durant plus de vingt ans, elle lui témoigna une bienveillance qui ne se démentit jamais. La faveur dont jouissait Milutine au palais Michel ne pouvait manquer de faire des envieux. La petite cour, comme on disait dans le monde pétersbourgeois, n'était pas sans exciter les railleries et les médisances de la grande. Les calomnies n'épargnaient pas toujours la grande-duchesse elle-même, et la malveillance se permit des insinuations injurieuses sur les relations de Nicolas Alexèiévitch et de sa haute protectrice. Ces bruits ridicules, semés par la malveillance et répandus par des natures basses ou frivoles, disposées à chercher partout le romanesque ou incapables de concevoir une sérieuse amitié entre personnes de sexe différent, étaient démentis par le caractère même de la princesse, femme toute tournée vers les choses de l'esprit, d'une imagination ardente et vive, mais d'un tempérament plutôt froid, et en tout cas au-dessus de tout vulgaire soupçon.

Les entretiens de la grande-duchesse et de Nicolas Alexèiévitch roulaient d'ordinaire sur les sujets les plus graves et les plus ennuyeux au point de vue mondain. Mettant sa gloire à s'intéresser à tout ce qui touchait sa patrie d'adoption, la grande-duchesse ne se laissait pas rebuter par les matières les plus arides. Administration, législation, économie politique, finances étaient des domaines

où elle ne craignait pas de mettre le pied et qu'elle parcourait volontiers sous la direction de guides qui, par leur science ou leur position, lui inspiraient confiance. Dans un billet de 1859 par exemple, Milutine lui recommande un mémoire sur la création d'une banque de Russie à l'imitation de la banque de France; la princesse était habituée à recevoir de pareils mémoires, elle se les faisait lire ou analyser par une de ses demoiselles d'honneur qui avait la spécialité de ce genre de travail. Entre elle et Milutine cependant le principal sujet d'entretien, on pourrait dire le principal lien, était la grande question du jour, l'émancipation, qui depuis que le nom en avait été solennellement prononcé à Moscou, passionnait la grande-duchesse. A ses yeux, la présence de Milutine au ministère était indispensable au succès de la réforme, dont, de concert avec elle, il avait de longue date médité les conditions. Pour le retenir à son poste, elle traitait ses projets de retraite, à la veille de la bataille décisive, comme une sorte de désertion ou de trahison des intérêts du peuple.

A ses encouragemens la tante de l'empereur ne laissait pas de mêler quelques conseils et remontrances. Avec un tact de femme joint à une longue expérience des cours, elle représentait à Milutine qu'il était en partie responsable des préventions qu'il rencontrait. Ce qu'elle lui reprochait depuis longtemps, c'était de trop s'absorber dans son service, de trop s'isoler, et, dans un pays où les relations personnelles sont toutes-puissantes, de se tenir trop à l'écart de la société, du monde, de la cour. Le meilleur moyen, disait-elle, de lutter contre ses détracteurs, c'était de se faire voir, de montrer « que le diable n'était pas aussi noir que sa réputation. » Malgré son peu de goût pour le monde, dont la frivolité lui répugna toujours, les circonstances obligèrent peu à peu Milutine à se conformer aux leçons de la princesse; il y gagna quelques amis, mais peut-être aussi quelques envieux et quelques adversaires de plus.

Trois ou quatre jours après la séance du comité des ministres mentionnée plus haut, la grande-duchesse donnait dans ses petits appartemens une soirée intime où n'étaient invitées que vingt-cinq ou trente personnes. Fidèle à son programme, elle y présenta Milutine à l'impératrice et au prince Gortchakof, que Milutine put remercier de son attitude au comité des ministres. L'impératrice, femme modeste, moins brillante ou moins libre au premier rang que la grande-duchesse au second, l'impératrice, morte le printemps dernier, a durant toute sa vie cherché à se tenir à l'écart de toute coterie et de toute intrigue de cour. D'une cordiale bonté et d'un tact exquis, elle accueillit Milutine avec bienveillance, s'entretint quelques minutes avec lui et le comte B. de l'affranchissement des serfs, exprimant le regret que plusieurs hauts fonc-

tionnaires cherchassent plutôt à ébranler l'empereur qu'à le soutenir dans ses généreuses résolutions. Le comte B., parlant d'un grand propriétaire et l'ayant traité de « conservateur enragé, » l'impératrice sourit, et avec une délicatesse toute féminine, comme si elle eût voulu panser la plaie faite involontairement par son royal époux, elle dit en se tournant vers Milutine : « Il m'a toujours semblé que ces grands mots de conservateurs, de rouges, de révolutionnaires n'avaient pas de sens dans notre pays, où à vrai dire il n'existe pas de partis. » L'observation était aussi juste que bien placée, aujourd'hui encore elle garde une bonne part de vérité.

De toute cette tempête dans un verre d'eau, à propos de la *douma*, il ne résulta en somme que quelques coups de canif bien vite effacés dans le statut municipal, et pour Milutine lui-même, une notoriété agrandie, et une soudaine popularité parmi les plus impatiens partisans des réformes.

Peu de jours après la soirée du palais Michel, Milutine était appelé à une audience impériale. Au mois de juillet précédent, il avait, pour divers travaux au ministère, reçu le cordon de Sainte-Anne et, d'après le conseil de Lanskoï, il s'était fait inscrire pour offrir ses remercîmens au souverain. C'était la première fois qu'il était présenté à l'empereur, et soit mauvaise chance, soit calcul de quelque ennemi de cour, l'audience demandée l'été précédent tombait huit jours après le conseil où l'empereur l'avait traité de révolutionnaire. Cette présentation se passa mieux que n'eût osé l'espérer Milutine, qui, craignant d'être devant témoins l'objet d'injustes reproches auxquels il n'eût pu répondre, en était un moment revenu à ses projets de retraite. « L'empereur a voulu être dur, dit-il, en revenant du palais d'hiver, mais sa bonne nature a pris le dessus. » En effet, au nom de Milutine, Alexandre II avait brusquement changé de ton et d'une voix sèche : « Enchanté de vous voir; il paraît que vous possédez la confiance de votre ministre : j'espère que vous saurez la justifier. » Ces mots dits rapidement, le tsar avait tourné les talons et après avoir salué les assistans il allait sortir, lorsqu'arrivé à la porte de son cabinet il avait appelé Nicolas Alexéiévitch. Sans lui parler d'affaires, il lui avait demandé des nouvelles de D. Milutine (1), alors au Caucase, auprès du prince Bariatinsky, comme si, par cette marque d'intérêt, le souverain eût voulu effacer l'impression de ses premières paroles.

Moins de trois mois après cette froide réception, Milutine était enfin nommé adjoint du ministre et, comme tel, il devenait de fait sinon de droit, le chef réel de l'administration intérieure, et qui

(1) Le général Dmitri Milutine, frère de Nicolas et depuis 1863 ministre de la guerre.

plus est, le secret moteur des grands travaux législatifs, qui, avec l'affranchissement de vingt millions de serfs, allaient renouveler toute l'organisation rurale de l'empire.

Cette nomination ne s'était pas faite sans tiraillemens. La première fois que Lanskoï en avait osé parler, six semaines à peine après les affaires de la *douma*, il s'était heurté à un refus catégorique. Alexandre II lui avait opposé la réputation de Milutine et les animosités qui le poursuivaient. Ne voulant pas du candidat de son ministre, le tsar lui avait désigné le prince Dmitri O., alors attaché au ministère de la marine. Ce dernier, quoique intelligent et instruit, ne se sentait pas fait pour un tel poste en un pareil moment. C'était un habitué des soirées de la grande-duchesse Hélène; Nicolas Alexèiévitch et lui s'étaient au palais Michel liés d'une sincère et réciproque amitié. En vrai gentilhomme, avec un désintéressement et une délicatesse rares en tout pays, il refusa le poste qui lui était offert, disant à Lanskoï que cette place revenait de droit à Milutine. Le ministre, fort du refus du prince O., mit de nouveau en avant le nom de Milutine. « Cela ferait crier, dit l'empereur; il faut attendre et chercher. » On attendit sans trouver, paraît-il, car, deux ou trois semaines plus tard, Lanskoï dînant au palais impérial, Alexandre II lui annonçait dans son cabinet qu'il consentait à la nomination de Milutine, mais à *titre temporaire*.

Pour Lanskoï, qui, tout joyeux, lui en vint porter la nouvelle, c'était une victoire; pour Milutine, c'était presque autant un affront qu'un succès. Il sentait amèrement ce qu'il y avait de blessant dans un procédé qui semblait ne lui laisser occuper une place difficile qu'en attendant la découverte d'un candidat agréable. La carrière des honneurs ressemblait singulièrement pour lui à une sorte de calvaire; il ne s'élevait qu'avec des humiliations et de mortifians succès. En dépit des apparences cependant, cette nomination, malgré les haines excitées contre lui, malgré les répugnances mêmes du maître, était un involontaire hommage à la supériorité de son mérite. Le mal, non-seulement pour son amour-propre, mais pour la bonne gestion des affaires, c'est qu'alors comme plus tard encore, il allait se trouver dans une position équivoque, avoir la charge et la direction réelle de grandes mesures dont ostensiblement il n'avait ni l'honneur ni la responsabilité. Cette nomination à titre provisoire était un de ces compromis qui ne satisfont personne; en soulignant officiellement les défiances du souverain, elle laissait la porte ouverte aux intrigues, au lieu de la leur fermer. Milutine dut rester dans cette situation ambiguë durant les deux longues et mémorables années où s'élabora le nouveau statut des paysans. Les ennemis qui n'avaient pu l'écarter des affaires restèrent assez puissans pour lui infliger un affront que le persiflage frivole du monde

ne lui laissait pas oublier. On disait de lui qu'il était un adjoint temporairement constant (*vremenno-postoianny*). Et de fait il ne devait quitter le ministère qu'avec Lanskoï lui-même, lorsque, la charte d'émancipation achevée, on en sacrifia les artisans aux rancunes de leurs adversaires.

Au commencement du carême de 1859, Milutine dut se présenter au souverain dans ses nouvelles fonctions. L'empereur l'accueillit avec plus de bienveillance; il ne manqua pas cependant de lui rappeler que l'opinion publique (dans la bouche impériale cela signifiait l'opinion de la cour) lui était hostile, qu'on le considérait comme révolutionnaire. Il ajouta qu'en le nommant, sur les instances de Lanskoï, à ces nouvelles fonctions, il lui donnait l'occasion de se *réhabiliter*. On voit que d'épines douloureuses rencontrait Nicolas Alexèiévitch à chacun de ses pas sur ce qu'on est convenu d'appeler le chemin des honneurs. Si, dans nos démocraties, l'homme public est exposé à d'indécentes avanies, aux outrages et à l'ingratitude d'un peuple ignorant ou prévenu, dans les monarchies absolues il doit, pour le bien de l'état, se résigner à des souffrances souvent non moins pénibles, se courber silencieusement sous des affronts immérités ou d'injustes leçons.

Milutine répondit modestement à son maître qu'il envisageait lui-même sa récente nomination comme une épreuve, qu'il priait seulement sa majesté de ne point le juger d'après les on-dit du dehors, mais d'après ses actes, qui seraient toujours conformes au bien et à la dignité de l'état. L'empereur répliqua que tout le monde s'accordait à le considérer comme un homme capable et qu'il pourrait ainsi rendre des services pour les *détails* de l'émancipation. Cet embarrassant prélude terminé, le souverain s'entretint immédiatement avec Milutine du grand problème dont, après trois ans d'attente, il était pressé d'assurer enfin l'exécution.

Nicolas Alexèiévitch allait, dans l'ombre des commissions, prendre en toute cette affaire une part beaucoup plus large que ne le prévoyait le souverain. Grâce à son ascendant sur son ministre et à son autorité sur ses futurs collègues, il allait en réalité, sans bruit ni fracas, être la cheville ouvrière de la grande réforme. Lanskoï n'était que le Louis XIII du ministère dont Milutine était le Richelieu, mais un Richelieu discret et modeste (1). Dans tous les travaux

(1) La *Rousskaïa Starina* (février 1880) a publié, à l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur Alexandre II, un fragment des mémoires inédits du sénateur Solovief sur la période de l'émancipation. Dans ce récit, d'ailleurs intéressant, le premier rôle, conformément aux apparences, revient à Lanskoï. La vérité est que N. Milutine s'effaçait systématiquement derrière son chef hiérarchique; quand Solovief écrit le *Ministère de l'intérieur*, il faut, croyons-nous, d'ordinaire, lire Milutine.

concernant l'émancipation, Nicolas Alexèiévitch avait sur ses collaborateurs un inappréciable avantage. Tandis que d'autres abordaient cette redoutable question sans préparation et sans plan, Milutine l'étudiait dans ses détails depuis deux ans au moins; il y apportait des idées mûries, un système tout arrêté.

III.

C'est en 1856, à Moscou, lors de son couronnement, que l'empereur Alexandre avait exprimé devant la noblesse l'intention d'émanciper les serfs. L'émotion soulevée par la parole impériale s'était bien vite calmée. L'exécution était loin d'avoir immédiatement suivi la promesse de Moscou. Le problème, il ne faut pas l'oublier, était le plus grave qui se puisse poser devant un gouvernement : il était compliqué de périlleuses questions agraires qui touchaient aux fondemens mêmes du droit de propriété. Aussi ne saurait-on s'étonner si, troublé par les appréhensions et les cris des propriétaires, le gouvernement s'est arrêté avec effroi au bord d'une révolution dont l'œil avait peine à sonder sans vertige la profondeur et où toute la Russie risquait de s'engloutir.

Au premier rang des personnes impatientes de voir mettre la main à l'œuvre se distinguait la grande-duchesse Hélène. Cette princesse, à l'imagination vive, s'était prise d'un zèle ardent pour la cause des paysans. Dans sa généreuse passion pour le bien des serfs, peut-être aussi par ambition de frayer une voie nouvelle, elle s'était décidée à devancer l'initiative du gouvernement et à émanciper immédiatement les paysans de sa grande propriété de Karlovka, dans le gouvernement de Poltava. Elle s'en était ouverte à Milutine dès le mois de septembre 1856 et lui avait demandé un mémoire à ce sujet. Toutes les sympathies de Nicolas Alexèiévitch étaient acquises à une telle résolution, mais en véritable homme public, toujours préoccupé des intérêts généraux, il craignait que par trop de précipitation la grande-duchesse ne compromît le succès de l'œuvre qu'elle voulait hâter. A ses yeux, qui ne perdaient jamais de vue l'ensemble de la question, la tante de l'empereur ne devait pas se contenter de donner un exemple de générosité personnelle en libérant ses serfs d'un trait de plume; si elle prétendait à l'initiative en pareille matière, il fallait dans la charte d'affranchissement de Karlovka essayer de poser les bases d'une législation nouvelle qui pût s'appliquer à la Russie entière. Au lieu d'un acte de bienfaisance privée et isolée, Milutine voulait que le projet de libération, rédigé pour un domaine particulier, pût servir de modèle et comme de maquette pour la grande charte d'émancipation attendue par vingt millions de serfs.

Ce souci de l'avenir perce à chaque ligne dans la lettre suivante, où deux ans avant la convocation du comité de rédaction, on voit les premières idées de Milutine sur la marche à suivre prendre forme et couleur. On y voit combien d'obstacles il apercevait de tous côtés et combien il tenait à ne procéder qu'avec l'autorisation impériale, — comment, tout en conseillant de faire appel à l'initiative des propriétaires, il refusait d'abandonner la solution de la question aux comités de la noblesse dont il se méfiait, — comment enfin, sentant le besoin d'un appui sur les marches mêmes du trône, il songeait déjà à faire appel au grand-duc Constantin. A plus d'un égard, cette lettre privée, sans caractère officiel, pourrait être regardée comme un programme anticipé de ce qui deux ou trois ans plus tard devait être effectué en grand.

Nicolas Milutine à la grande-duchesse Hélène.

« 19 octobre 1856.

« Madame,

« Je serais heureux de justifier la haute confiance dont Votre Altesse Impériale a daigné m'honorer; mais plus je me pénètre de la gravité de mes devoirs, plus je sens l'insuffisance de mes moyens. Pour ne pas s'égarer dans les appréciations et les jugemens que l'on porte sur les événemens du jour, il faut avoir des données positives qui me manquent complètement. Dans ma position isolée, je connais à peine le terrain sur lequel il nous faut agir, et pour m'exprimer sur une question aussi grave et aussi délicate, je dois me pénétrer du souvenir de la bienveillance habituelle à Votre Altesse.

« D'après la pensée exprimée dans le mémoire que j'ai l'honneur de présenter ici, il s'agirait (en cas d'autorisation) d'ouvrir préalablement des négociations avec quelques propriétaires du gouvernement de Poltava pour arrêter d'abord l'organisation d'un comité provincial (1). Ce n'est qu'après avoir reçu cette autorisation qu'on pourrait procéder à l'installation définitive de ce comité. Cette marche, d'ailleurs toute régulière et avantageuse sous plus d'un rapport, devra être confirmée par l'empereur. En ce moment, il ne s'agirait donc que d'entrer en rapports officiels avec les propriétaires les plus libéraux et les plus influens, comme par exemple le prince Kotchoubei et M. Tarnovsky, de demander leur avis sur la

(1) Première idée d'organiser des comités de province pour discuter les bases de l'émancipation.

manière de régler les travaux du comité et de choisir le personnel pour ce comité. Leurs réponses pourraient faciliter la rédaction du mémoire, qui serait ensuite présenté à la sanction impériale. Si ces messieurs exprimaient en même temps leurs idées sur le fond de la question, je crois qu'il serait plus prudent de ne pas discuter leurs vues afin de se réserver toute liberté d'action dans l'avenir (1).

« Ces premières ouvertures exigeraient peut-être dans l'intérêt de la cause un appui moral solide, pour fixer dès l'origine des idées et des convictions encore si chancelantes. Un simple particulier comme celui que Votre Altesse a bien voulu me désigner ne saurait posséder ni l'autorité ni l'indépendance nécessaires à une pareille mission. Il compromettrait son avenir sans atteindre le but. Puis-je désigner la seule personne qui possède tous les titres à être le dépositaire des pensées de Votre Altesse?.. Ne connaissant pas les vues de Mgr le grand-duc (Constantin), je n'ose insister davantage et je demande pardon à Son Altesse d'avoir énoncé une idée peut-être en dehors de ma compétence. D'ailleurs, avant de connaître les termes de l'autorisation souveraine, il est bien difficile de juger des chances et des conditions dans lesquelles se présenterait l'affaire. Vous me permettrez, madame, d'y revenir après de plus amples informations; je serai heureux de pouvoir m'associer en simple et obscur ouvrier à l'œuvre que Votre Altesse n'a pas hésité à entreprendre (2). »

Deux ans plus tard, en décembre 1858, Milutine adressait à la grande-duchesse un nouveau mémoire. D'après le désir de sa noble correspondante, ce travail, complet et détaillé, devait être placé sous les yeux de l'empereur; aussi Nicolas Alexèiévitch, alors fort mal en cour et traité de révolutionnaire, s'était-il abstenu de le signer (3). Le modeste avant-projet, rédigé par Milutine pour un

(1) Dans sa pensée, les comités provinciaux devaient être purement consultatifs comme ils l'ont été en effet.

(2) Le premier comité de gouvernement qui se mit à l'œuvre fut en effet celui de Poltava.

(3) Lettre de Milutine à la grande-duchesse Hélène :

« 24 décembre 1858.

« Madame,

« Je me suis pressé de compléter le projet pour Karlovka, et d'y ajouter quelques remarques sur la situation financière de ce bien. J'aurai l'honneur de le présenter à Votre Altesse demain ou après-demain au plus tard. Si Sa Majesté doit l'examiner en qualité d'avant-projet, je pense qu'il est inutile de le signer, non plus que la lettre qui doit l'accompagner officiellement.

« De Votre Altesse, etc., etc.

simple domaine, allait bientôt dans ses traits essentiels être étendu à tout l'empire, mais alors même l'œuvre de Milutine allait, aux yeux du monde, rester en grande partie officiellement anonyme.

Quelques semaines après l'achèvement du projet pour Karlovka, au commencement du carême de 1859, Nicolas Alexèiévitch, nommé enfin adjoint du ministre, était reçu en audience privée par l'empereur et conférait en tête-à-tête avec lui des préliminaires de l'émancipation. Alexandre II venait de remettre la direction de l'affaire entre les mains du général Rostovtsef, son homme de confiance. En tout autre pays un tel choix, pour une pareille œuvre, eût été une surprise; en Russie, où l'on se préoccupe peu des aptitudes et des spécialités, le choix le plus bizarre ne saurait surprendre. Milutine ne connaissait Rostovtsef que de réputation; ce qu'il savait de ce personnage, accusé d'avoir acquis son crédit sous Nicolas en dénonçant les *décembristes*, aurait suffi pour l'en tenir éloigné. Peu d'hommes lui eussent semblé par leur passé aussi peu préparés à être les instrumens d'une telle révolution; mais, en politique pratique, il savait prendre les choses et les hommes tels que les présentaient les événemens. Il se contenta de suggérer au souverain une idée déjà exprimée à Lanskoï. Il avança timidement que, « pour faciliter la tâche du général Rostovtsef et lui fournir des données pratiques, » il serait peut-être utile d'appeler en consultation, avec les délégués des divers ministères, quelques grands propriétaires de province. La proposition parut agréer à l'empereur, et quelques jours plus tard Rostovtsef, nommé président du comité de rédaction, recevait officiellement l'ordre de la mettre à exécution. Le lendemain, le général invitait Milutine à passer chez lui.

La joie de Nicolas Alexèiévitch n'était pas sans mélange; outre son ancienne répugnance à entrer en relations avec Rostovtsef, il doutait qu'on pût mener à bonne fin une aussi vaste entreprise sous la direction d'un homme qui, d'après tous ses antécédens, semblait aussi incompétent. A cet égard, Milutine rencontra chez le général de meilleures dispositions qu'il n'eût osé en attendre. S'il le trouva peu au fait de la question, il put se convaincre que le président de la commission prenait son rôle au sérieux et, pour plaire au tsar, désirait sincèrement effectuer l'émancipation. Milutine crut aussi s'apercevoir que Rostovtsef sentait parfaitement la grandeur de sa tâche, qu'il n'était pas sans en redouter la responsabilité et que, pour ce motif, il saisissait avec empressement toutes les indications qui lui venaient du dehors. Cette disposition, dont Nicolas Alexèiévitch sut habilement profiter, lui facilita singulièrement les choses au début; plus tard elle devait devenir pour lui une source d'ennuis, car dans ses incertitudes et ses anxiétés,

Rostovtsef s'abandonnait tour à tour aux influences opposées. N'ayant ni assez de connaissances ni assez d'énergie pour dominer les partis qui s'agitaient autour de lui, le pauvre général devait être la première victime de leurs luttes et mourir au bout d'un an avant d'avoir terminé sa tâche.

Grâce à l'incompétence et à l'indécision du général, Milutine eut une grande part au choix du personnel de la *Commission de rédaction* qui, sous un nom modeste, était chargée d'une œuvre énorme. Elle avait en effet non-seulement à rompre le lien séculaire du servage, mais à trancher les plus délicates questions de propriété, et en même temps à élaborer pour les campagnes du vaste empire, encore presque tout rural, un nouveau système d'administration, de police, de justice. Jamais peut-être en Europe aucune chambre législative n'a eu devant elle une besogne aussi ardue. Les séances de cette commission, divisée d'ordinaire en sous-commissions, se passèrent bientôt sans cérémonial. On laissa de côté l'uniforme et l'étiquette pour discuter à l'aise en prenant le thé, le cigare ou le *papyros* aux lèvres.

L'assemblée était peu nombreuse, comme il convient pour un travail sérieux, vingt ou vingt-cinq membres en tout. Selon les projets mêmes de Milutine, elle était composée de deux classes de personnes différentes, de *tchinovniks* et de propriétaires ruraux. Les premiers étaient de hauts fonctionnaires des divers ministères, tels que Milutine lui-même, qui, naturellement, était le premier représentant du ministère de l'intérieur. Les propriétaires ou *experts* avaient été choisis parmi la minorité libérale des comités provinciaux de la noblesse, et non élus par ces comités qui, malgré les réclamations de certains de leurs membres, n'obtinrent que le droit d'envoyer des délégués déposer devant la commission centrale. La plupart des propriétaires appelés à siéger dans cette commission, les Tcherkaski, les Samarine, les Galagane, les Tarnovski, les Galitsyne, les Tatarinof, avaient été désignés à Rostovtsef par Milutine. Ils formèrent le noyau du groupe qui soutint le ministère de l'intérieur dans sa lutte avec une majorité fréquemment hostile, et parfois appuyée par le président lui-même. Chose à noter, en effet, dans cette assemblée, où par le nombre et l'influence prévalait l'élément bureaucratique, Milutine, si souvent représenté comme l'incarnation des instincts niveleurs du *tchinovnisme*, trouvait son plus ferme et son plus constant appui dans le groupe des propriétaires.

Sauf un, ces auxiliaires, venus de tous les coins de l'empire, étaient personnellement inconnus de Milutine au moment où, sur leur attitude dans les comités provinciaux, il les faisait agréer du général Rostovtsef. Le seul avec lequel il fût en relation était G. Sama-

rine, l'écrivain slavophile, assurément l'un des plus brillans publicistes de l'Europe contemporaine. Leur connaissance, qui allait devenir de l'intimité, remontait à de longues années, mais les premiers nœuds de leur amitié avaient été noués par leur commun dévoûment à la cause des paysans. Un jour de l'année 1857, Samarine, déjà célèbre par d'importans travaux sur la question même du servage, était venu à l'improviste faire une visite à Milutine, alors en congé dans une propriété de la famille de sa femme, au fond du gouvernement de Moscou. L'écrivain venait pour s'entretenir avec le fonctionnaire de l'émancipation qui n'était encore qu'à l'état de vague projet. Le domaine où se rencontraient ces deux hommes d'éducation et de caractères si différens portait le nom de Raïki, ou *petit Paradis*, nom qui lui avait été donné par Alexandre Ier dans un voyage de Moscou à Vladimir; il était situé sur la Kliazma, autrefois la rivière des Grands-Princes, et depuis longtemps éclipsée par sa voisine, la Moskva. De la rive élevée et boisée, l'œil découvrait un de ces vastes horizons de prairies, de champs, de forêts, qui ne se rencontrent qu'en Russie. En face, par un singulier hasard, la seule maison seigneuriale que l'on aperçût au loin était Varino, propriété de Lanskoï, le ministre et l'ami de Milutine. C'est dans ce riant domaine, comme tant d'autres en Russie, vendu depuis lors à un marchand qui l'a dépecé et dépouillé de ses bois, que Milutine et Samarine se lièrent d'une amitié durable; c'est en arpentant la grande salle du manoir, aujourd'hui délaissé et tombant en ruines, que durant les longues heures où les pluies d'automne fouettaient les doubles vitres, ces deux hommes, alors sans autre mandat que leur amour du peuple, arrêtèrent en principe les grandes lignes de l'émancipation, et, quatre ans avant le manifeste impérial, posèrent entre eux les bases de la réforme qui devait régénérer la Russie.

Lorsque vint enfin l'heure de l'exécution, Nicolas Alexèiévitch n'oublia pas Iouri Féodorovitch, qui, non moins bien doué comme orateur que comme écrivain, devait par son éloquence se distinguer entre tous les hommes d'élite qui composaient la commission.

Voici en quels termes Milutine fit appel au dévoûment de Samarine pour la chose publique.

N. Milutine à George Samarine.

« Pétersbourg, 9 mars 1859.

« En complément de l'invitation officielle qui vient de vous être adressée, je suis, Iouri Féodorovitch, chargé de vous faire de mon

côté un appel amical. Je le fais avec une joie sincère, dans l'assurance que vous ne déclinerez pas le pénible, mais agréable devoir d'accomplir l'œuvre à laquelle nous sommes tous deux voués depuis longtemps. La commission dont on vous engage à faire partie est ouverte depuis peu de jours (1). . . . . .

« Vous voyez qu'on a choisi des hommes dévoués à la cause. Les *experts* et les membres des ministères auront exactement les mêmes droits et les mêmes obligations. Quant aux députés des comités de province, ils n'auront probablement que voix consultative. Je puis vous assurer que les bases du travail sont larges et raisonnées. Elles peuvent être acceptées en toute conscience par ceux qui cherchent une régulière et pacifique solution du problème du servage. Rejetez toute méfiance à ce sujet et arrivez hardiment. Sans doute nous ne serons pas sur des roses; nous serons vraisemblablement en butte à la haine, à la calomnie, à des intrigues de tout genre; mais pour cela précisément, il nous est impossible de reculer devant la lutte sans trahir toute notre vie passée. En entrant dans la commission, je comptais beaucoup sur votre collaboration, sur votre expérience, sur votre savoir. Malgré la fermeté de mes convictions, je me heurte à mille doutes qui ne peuvent être dissipés que par les indications et les conseils d'hommes pratiques. Vous êtes plus nécessaire ici que partout ailleurs (2)... »

La fin de cette lettre montre combien Milutine méritait peu le reproche de faire fi des lumières de l'expérience et de n'avoir confiance que dans les travaux du cabinet. Enfermé depuis sa première jeunesse dans les chancelleries des ministères, il sentait mieux que personne ce qui lui manquait du côté des connaissances pratiques. Ce bureaucrate avait été l'un des premiers à réclamer les conseils de grands propriétaires au courant des usages et des besoins du peuple, et c'est parmi ces *pomêchtchiks*, dont il passait pour l'ennemi, qu'il devait trouver ses deux plus intimes et plus fidèles amis, ceux dont le nom reste à jamais inséparable du sien.

Avant Samarine, et le premier de tous les *experts* de province, était arrivé à Pétersbourg un homme d'un esprit également résolu et depuis également célèbre, qui, lui aussi, devait pour la vie se lier avec Milutine d'une amitié fondée sur la communauté des principes et exempte de toute vulgaire jalousie, le prince Vladimir Tcherkaski. Dans le comité du gouvernement de Toula, Tcher-

(1) Ici vient l'énumération des personnes composant le noyau primitif de la commission.

(2) Le texte russe de cette lettre a été récemment publié dans la *Rousskaïa Starina* (février 1880) à l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement de l'empereur Alexandre II.

kaski avait, par son zèle en faveur des paysans, soulevé parmi la noblesse une véritable tempête. Brillant et éloquent, d'un tempérament belliqueux et fait pour la lutte, il allait jouer dans les premières escarmouches le rôle de tirailleur, et c'est à lui qu'étaient réservés les plus grands succès oratoires lorsque entrèrent en lice les députés récalcitrans des comités provinciaux.

Milutine ne s'était pas trompé en offrant comme appât à Samarine des luttes, des calomnies et des ennuis de toute sorte. La commission siégea près de deux ans, et durant ces deux années, ce ne fut dans son sein qu'une longue guerre civile compliquée de combats incessans contre les adversaires du dehors. Sans parler de l'opposition, tour à tour sourde et bruyante, de la cour et de la noblesse de province, les comités de rédaction étaient eux-mêmes loin d'être unis et homogènes. Le personnel en reflétait toutes les incertitudes et les anxiétés du pouvoir suprême. Aux représentans des intérêts aristocratiques ou des traditions autoritaires tels que le général Mouravief, on avait accolé des hommes suspects de radicalisme tels que Milutine, et pour couronner le tout, à la tête d'une assemblée divisée était un président indécis et flottant, inutilement conciliant, ballotté entre des opinions contraires et, par ses propres hésitations, peu capable d'imprimer aux travaux une ferme direction.

Au moment où siégeait cette sorte de constituante rurale, un esprit aigri et sarcastique qui, sur la jeunesse russe, devait avoir une pernicieuse influence, l'un des doctrinaires du radicalisme, Tchernychevski, récemment mort en Sibérie après quatorze ans d'exil, décrivait à sa manière dans ses *Lettres sans adresse*, les procédés et les méthodes de la commission (1). Avec la naïve ingénuité d'un sectaire ou la mensongère duplicité d'un libelliste, l'apôtre du nihilisme représentait ces commissions si tourmentées comme obéissant militairement aux injonctions du président. Tchernychevski se plaisait à décrire, à ce propos, ce qu'il appelait avec ironie l'*ordre bureaucratique*. Rien au fond n'était plus contraire à la vérité. Si cet ordre bureaucratique, qui consiste à remplacer les convictions par un mot d'ordre, a trop souvent régné en Russie, il faisait entièrement défaut dans les comités de rédaction. Il faut le dire à l'honneur des Russes de l'un et l'autre parti, avocats et adversaires des paysans défendaient leur sentiment avec autant d'énergie et de liberté qu'en un libre parlement d'Occident, et le gouvernement, en raison même de ses propres incertitudes, ne fermait la bouche à personne.

(1) *Pisma bez adressa* Ces Lettres, qui n'ont jamais été terminées, n'ont paru qu'en 1873, à l'étranger, dans le *Vpéred* (revue révolutionnaire de Lavrof).

Les adversaires de la réforme, dans la commission ou au dehors, n'étaient pas tous des conservateurs aveugles, ennemis systématiques de toute émancipation. Loin de là, plusieurs se piquaient d'être libéraux et de l'être à la manière occidentale, qui leur paraissait la seule bonne. Ce qu'ils repoussaient, ce n'était pas l'affranchissement des serfs, c'était l'autonomie, à leurs yeux au moins prématurée, d'ignorantes communes rurales, c'était surtout la dotation territoriale des paysans au moyen d'une expropriation partielle des seigneurs ; et cette loi agraire, beaucoup la combattaient moins parce qu'elle lésait leurs intérêts privés, que parce que, à leur sens, toute atteinte au droit de propriété était un dangereux précédent, chez un peuple surtout habitué au régime des communautés de village. On comprend que, placé entre ces adversaires des lois agraires et les défenseurs des droits du paysan, qui se croyait, lui aussi, un titre traditionnel à la possession du sol, un souverain équitable, désireux de ne sacrifier aucun intérêt et aucun droit légitime, ait pu être cruellement perplexe, hésiter souvent dans ses choix et, par honnêteté même, s'embarrasser parfois dans ses scrupules. Les données du problème étaient telles qu'aucune solution ne pouvait entièrement sauvegarder tous les droits et les intérêts en jeu. Le grand mérite d'Alexandre II, c'est en présence de telles difficultés et de pareilles divergences, de n'avoir pas reculé devant une tâche aussi âpre, aussi troublante, non-seulement pour son repos personnel, mais pour sa conscience d'homme et de souverain. Par cela seul, il a rendu à la Russie un service inappréciable et fait preuve d'un courage moral qu'auraient eu peu de princes à sa place.

Au milieu de pareils conflits d'opinion, avec un gouvernement aussi peu décidé, la victoire, dans une assemblée ainsi abandonnée sans direction, devait rester aux plus convaincus ou aux plus résolus. C'est ce qui explique l'action de Milutine dans les comités de rédaction. Représentant du ministère de l'intérieur, président de la commission chargée des règlemens locaux et en outre membre actif des commissions de finance et d'administration, il eut sur toute l'œuvre commune une influence bien supérieure à sa position officielle et à son rôle légal. C'est qu'il possédait à un haut degré les rares qualités qui font l'autorité de l'homme d'état dans les conseils de gouvernement. A côté de lui brillaient des hommes tels que Tcherkaski et Samarine, qui, par l'éclat ou le mordant de la parole, eussent pu remporter des triomphes plus bruyans dans une nombreuse et tumultueuse assemblée ; mais Milutine avait sur les mieux doués de ses amis comme de ses adversaires l'avantage que donnent seules la netteté des vues et la décision du caractère jointes au tact politique. Il avait le sens de ce qui, à une heure donnée, était possible et pratique. Il avait en outre l'ascendant personnel, cette

autorité naturelle, pour ainsi dire innée, qu'il est plus facile de sentir que de décrire et d'expliquer. Tranchant et impérieux parfois peut-être, mais sachant inspirer aux autres sa foi et sa résolution; conscient de sa supériorité sans doute, mais, en homme vraiment supérieur, incapable de jalousie et de tout sentiment mesquin, ayant en répulsion les petits moyens et les petites intrigues, il savait grouper autour de lui les cœurs et les dévoûmens, non moins que les esprits et les idées. Désintéressé pour lui-même et pour les siens, il était d'une probité qui allait souvent jusqu'à la négligence de ses légitimes intérêts; ambitieux, disaient ses ennemis, mais, comme les natures puissantes, plus épris de l'action et du pouvoir réel que des dehors et des avantages matériels du pouvoir. Partout à la recherche de l'intelligence et des esprits distingués, il aimait à faire ressortir le mérite et les services de ses collaborateurs au lieu, comme tant d'autres, de s'en parer à leurs dépens. Bref il possédait les facultés qui font le chef de parti, et il y joignait les qualités qui font aimer de ses partisans et estimer de ses adversaires. Ainsi s'explique comment il a pu conquérir tant de nobles et durables amitiés, comment, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, il a trouvé tant d'esprits distingués prêts à lier leur sort à sa politique. On ne saurait s'étonner qu'un tel homme ait eu la direction effective des comités de rédaction, dont la présidence appartenait à d'autres. Sur les plus graves questions, sur le maintien des communautés de village et sur l'autonomie des communes rurales, comme sur le partage et le rachat des terres, ce furent, en dépit des modifications de détail, ses avis qui l'emportèrent. D'une assemblée où le *moujik* n'avait pas de représentans, Milutine et ses amis obtinrent pour le paysan non-seulement la liberté personnelle, la liberté toute nue pour ainsi dire, mais l'émancipation administrative et économique, l'une par l'acquisition de la terre, l'autre par l'indépendance de la commune rurale en dehors de la tutelle des anciens seigneurs. Sur ces deux points les plus contestés de la réforme, ils avaient l'opinion pour eux et, grâce à elle, ils triomphèrent de toutes les résistances comme des objections de leurs adversaires.

Au commencement de l'année 1860, alors qu'après des luttes ardentes les travaux de la commission de rédaction semblaient enfin sur le point d'aboutir, un événement imprévu venait soudainement mettre en péril tous les résultats obtenus et redonner du courage aux adversaires de Milutine et des paysans. Le général Rostovtsef, président de la commission, épuisé par les assauts incessans qui lui étaient livrés des deux côtés, succombait en quelques jours à une maladie soudaine. En février 1860, il mourait d'un abcès à la nuque dont ses amis attribuaient l'issue fatale à la fatigue

et aux ennuis de toute sorte. Chose singulière, la perte du général, dont à l'origine ils attendaient si peu, frappa d'un coup subit Lanskoï, Milutine, et ce qu'on pourrait appeler la gauche du comité. Au ministère de l'intérieur comme au palais Michel, Rostovtsef laissait des regrets qu'un an plus tôt on n'eût pas crus sincères. Lanskoï appelait immédiatement Milutine comme en un péril pressant (1). On craignait qu'à un président incertain et hésitant, mais déjà en grande partie gagné ou converti, en tout cas sincèrement désireux de mener l'affaire à bien, ne succédât un président ouvertement ou sourdement hostile. Ces appréhensions n'étaient pas vaines. Le comte Panine, bientôt désigné comme successeur de Rostovtsef, s'était rangé parmi les adversaires de la réforme telle que l'entendait le ministère de l'intérieur. Les railleries et les attaques de *la Cloche* de Herzen en avaient fait un des hommes les moins populaires de l'empire. Sa nomination était pour le parti conservateur et aristocratique une victoire qui devait retarder de plusieurs mois l'achèvement des travaux du comité. Il est vrai, comme Lanskoï en informait immédiatement Milutine, que le nouveau président ne devait rien changer à la marche suivie jusqu'alors (2). Il semble qu'au moment où, par principe, on allait donner gain de cause aux défenseurs des paysans, on ait voulu faire dans les personnes une concession au parti des grands propriétaires. Soit calcul, soit indécision, cette manière de compensation et de balance allait devenir presque un système. En acceptant leurs idées, on devait bientôt écarter Milutine et ses amis pour désarmer la noblesse.

A peine nommé, le comte Panine, bien qu'il passât justement pour peu favorable aux bases de la réforme, demandait à conférer avec Milutine. Lanskoï en informait son adjoint en des termes qui ne déguisaient pas ses défiantes inquiétudes.

Le ministre Lanskoï à N. Milutine.

« 13 février 1860.

« Le comte Panine désire vous voir pour avoir des renseignemens exacts sur l'état et la marche des travaux des deux commis-

(1) « Rostovtsef est mort ce matin à sept heures; venez me voir aussitôt que vous le pourrez; il faut nous concerter sur ce qu'il y a à faire. » (Lanskoï à Milutine, 4 février 1860.)

(2) « C'est Panine qui remplace Rostovtsef à la présidence de la commission, à la condition de ne rien changer à la marche des affaires ni au personnel. » (Lanskoï à Milutine, 11 février 1860.)

sions, celle de rédaction et celle de l'organisation de la police. Quand je lui ai dit que vous étiez malade — Milutine avait la grippe, — il a offert d'aller vous trouver chez vous dans le courant de la semaine prochaine; lorsque vous pourrez le recevoir, il se permettra de fixer le jour. Il tient, dit-il, à être instruit par vous de la direction des travaux. On dirait qu'il l'ignore! Faites provision de patience et mettez dans vos idées autant de calme que possible. »

Pour Nicolas Alexèiévitch et pour le statut d'émancipation, la situation ne laissait pas que d'être critique. On en jugeait ainsi en province comme à Pétersbourg (1).

On redoutait un soudain revirement de la volonté impériale. Ces appréhensions étaient heureusement mal fondées. Comme la grande-duchesse Hélène exprimait au souverain sa surprise de la nomination de Panine et ses craintes que les opinions du nouveau président ne fussent guère favorables à la réforme : « Bah ! répondit Alexandre II, vous ne connaissez point Panine, il n'a d'autre opinion que d'exécuter mes ordres. » Le comte en effet se soumit aux ordres du maître; mais non sans susciter à Milutine de nombreuses difficultés, non sans faire introduire dans les statuts des paysans plusieurs articles peu en harmonie avec les principes de la réforme (2).

La situation de Milutine, en butte depuis des mois aux traits de nombreux et puissans adversaires, pouvait paraître ébranlée. Si ses ennemis s'étaient flattés de le contraindre à la retraite, ils devaient bientôt perdre cette illusion. Tout en donnant aux conservateurs la satisfaction de voir l'un des leurs à la tête de la commission, l'empereur, avant tout désireux d'achever la réforme, était décidé à ne pas laisser écarter du comité l'homme qui contribuait le plus à en avancer les travaux. Dans une soirée, chez la grande-duchesse Hélène, le souverain crut devoir s'en exprimer avec Milutine et l'in-

(1) La preuve en est le billet suivant, daté du 20 février 1860, que Milutine recevait de M. Dmitrief, professeur à Moscou.

« J'entends parler de vous souvent; votre nom est sur toutes les lèvres, accompagné de mille invectives et d'expressions de haine de la part des vieux (*korennikh*) propriétaires russes. Il y a peu de temps encore, et sur la violence même de ces invectives, je devinais qu'à Pétersbourg les affaires marchaient bien et je m'en réjouissais fort. Mais il paraît que de sombres nuages se rassemblent de nouveau, s'il est vrai que Panine est nommé à la place de Rostovtsef... »

(2) Par un de ces contrastes qu'on ne rencontre guère qu'en Russie, le fils unique du comte Panine fut compromis dans la première agitation nihiliste. Arrêté en 1861 lors des troubles universitaires et gracié à cause de son père, ce jeune homme mourut à vingt-six ans. Sa veuve, issue d'une des meilleures familles de l'empire, a été arrêtée à Kief, en 1879 ou 1880, et internée dans ses terres comme complice de la propagande révolutionnaire.

viter à demeurer à son poste. Je retrouve le souvenir de ce curieux entretien dans un billet de Nicolas Alexèiévitch à Lanskoï (1) :

« 25 février 1860.

« L'empereur m'a ce soir honoré de quelques paroles bienveillantes; il s'est d'abord informé de la santé de Votre Excellence et a écouté avec intérêt ce que je tenais de vous... Quant à l'émancipation, Sa Majesté a daigné exprimer le désir que je continuasse à prêter mon concours au nouveau président, et cela dans des termes très flatteurs pour moi. J'ai dit que nous étions tous animés du désir de terminer l'œuvre avec le plus de célérité possible, — que nous rédigions en ce moment un rapport détaillé sur ce qui restait à faire, — que les députés (2) seuls seraient une cause de retard, mais que nous espérions néanmoins finir le tout pour le mois de juillet, si aucun empêchement imprévu ne s'y opposait. L'empereur a terminé la conversation en désignant le mois d'octobre comme le dernier terme de la décision définitive. Je m'empresse de rendre compte à Votre Excellence de cet entretien, qui ne peut que me donner une nouvelle ardeur au travail (3). »

Sans les entraves et les retards inutilement apportés par le nouveau président, le code émancipateur eût été prêt aussitôt que l'annonçait Milutine. Grâce aux manœuvres des adversaires du projet, les travaux de la commission, presque systématiquement traînés en longueur, devaient encore se prolonger près d'une année entière. On voulait hâter la marche des affaires et en même temps on en confiait la direction à des hommes moins désireux de l'accélérer qu'enclins à y mettre obstacle. Les mois s'écoulaient et les statuts ne s'achevaient point, toutes les instances du ministère de l'intérieur et du souverain lui-même paraissaient inutiles.

« Sa Majesté a appelé Panine ce matin pour lui recommander plus d'activité. Elle se plaint des lenteurs, écrivait Lanskoï à Milutine le 17 septembre. Panine a promis de porter son travail au comité pour le 10 octobre. » — Le mois d'octobre venait, et l'œuvre de la commission, enfin terminée, était soumise à une autre instance, à ce qu'on appelait le *haut comité* (*glavnyi komitet*), où elle eût pu

(1) Cette lettre, comme beaucoup de celles de Milutine à Lanskoï et de Lanskoï à Milutine, a été écrite en français.

(2) Délégués élus par les comités provinciaux de la noblesse.

(3) Le bon Lanskoï répondit le lendemain : « Votre billet d'hier m'a fait grand plaisir. La dernière entrevue a été plus satisfaisante que la première. Il paraît qu'à présent la glace est rompue. » Allusion sans doute à la première audience de Milutine.

être indéfiniment ajournée, si à la tête de cette sorte de tribunal d'appel l'empereur n'eût placé son frère, le grand-duc Constantin, prince favorable à la réforme et admirateur du travail de Milutine et de ses amis. Voici en quels termes la grande-duchesse Hélène faisait annoncer cette nouvelle à Milutine par une de ses demoiselles d'honneur, Edith de R. :

« Je suis chargée de vous annoncer une bonne nouvelle secrète encore, c'est que le grand-duc Constantin est nommé président du grand comité et qu'à son retour l'empereur présidera lui-même. Avais-je raison ce matin de croire à une providence spéciale pour la Russie et pour vous tous? — Mille amitiés (1). »

Quelques jours plus tard, la grande-duchesse écrivait elle-même à propos du même sujet à Nicolas Alexèiévitch, alors souffrant à la suite d'excès de travail (2) :

« 14 octobre 1860.

« J'ai dit au grand-duc Constantin que la discrétion seule vous empêchait de vous présenter chez lui pour le remercier de l'intérêt qu'il vous avait témoigné pendant votre maladie. — « Je le ferai venir, dit-il avec beaucoup d'aménité, je dois et veux le voir; si je ne l'ai pas fait encore, c'est que je voulais parcourir les *pologenia* (statuts) afin de pouvoir les discuter. Je les ai lus à présent, c'est un monument qui à jamais fera le plus grand honneur à la commission, de quelque opinion qu'on puisse être. » — « Le grand-duc est indigné du procédé de Panine envers vous tous. Je l'ai vu ce matin (Panine) et je lui ai dit mon opinion là-dessus. Il répond par de mauvaises raisons. »

Quinze jours plus tard, l'empereur en personne remerciait solennellement la commission de rédaction « de l'immense travail accompli par ses membres, » sans lui dissimuler pourtant « que, toute œuvre humaine étant imparfaite, il faudrait peut-être faire quelques changemens à la sienne (3). » On en fit en effet plus d'un; le parti des propriétaires parvint à introduire quelques amendemens qui, sans être tous heureux, apportèrent de nouvelles lenteurs. Aux derniers jours de janvier 1861, on en était enfin à la rédaction du manifeste impérial, et le grand-duc Constantin en faisait demander communica-

(1) Lettre en français du 8 octobre 1860, signée R.

(2) Lettre écrite en français comme presque toutes celles de la grande duchesse Hélène.

(3) Discours inédit prononcé le 1er novembre 1860.

tion à Milutine (1). A cette heure même et jusqu'au dernier moment, les partisans de la réforme n'étaient pas sans inquiétudes sur la promulgation de la charte nouvelle. Moins d'une semaine avant le jour, qui dans l'histoire marque à jamais l'ère de la liberté des paysans, le 13 février 1861, Milutine recevait de la grande-duchesse Hélène le singulier avis que voici :

« Je crois devoir vous prévenir que les gens de ma maison ont répété que, s'il n'y avait rien pour le 19, la *tchern* (la populace) viendrait devant le palais demander une solution. Il faudrait faire, je crois, quelque attention à ce bavardage : une démonstration serait funeste. »

Heureusement pour les promoteurs de l'émancipation, les sinistres rumeurs dénoncées par la grande-duchesse n'eurent pas lieu d'être suivies d'effet. Le 19 février, jour anniversaire de l'avènement de l'empereur, ne se passa point sans la proclamation de la charte d'affranchissement. Il est vrai qu'à la fin on ne négligea rien pour être prêt à la date fixée. Après avoir si longtemps procédé avec lenteur, on agit presque avec précipitation dans les dernières semaines. Au conseil de l'empire, qui sert de corps législatif, le statut d'émancipation ne fut guère soumis que pour la forme. Le sixième anniversaire de l'avènement d'Alexandre II au trône tint la promesse faite à Moscou au couronnement. Le 19 février 1861, les paysans entendaient lire dans les églises le manifeste qui leur annonçait la bonne nouvelle. Après tant de luttes et d'anxiétés, la noble tâche était terminée. Malgré quelques concessions de détails, les Milutine, les Samarine, les Tcherkaski l'avaient emporté, mais ils devaient payer de leur crédit le triomphe de leurs idées.

L'achèvement de la réforme qui reste le premier titre de gloire du règne actuel allait être, pour ceux qui y avaient pris la principale part, le signal de la disgrâce. Quelques semaines à peine après la proclamation des lois qui leur avaient coûté tant de soucis, Lanskoï et Milutine devaient être congédiés, comme si, en acceptant leur œuvre, on eût voulu en rejeter la responsabilité et infliger une sorte de désaveu aux hommes qui en avaient pris l'initiative. Nous verrons comment et par quels ressorts s'est accomplie cette soudaine évolution de la politique impériale, et quelles en ont été les conséquences pour Milutine et pour sa patrie.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) « Le grand-duc vous demande de lui apporter le projet de manifeste, dimanche à deux heures et demie. » (Billet du 30 janvier 1861, écrit à Milutine par M. G..., sur l'ordre du grand-duc Constantin.)

LES ORIGINES

DE LA

CRISE IRLANDAISE

II[1].

O'CONNELL ET L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES.

I. Lord Stanhope, *the Life of William Pitt.* — II. *The Life and Times of Henry Grattan,* by his son. — III. *Memoirs and Correspondence of viscount Castlereagh.* — IV. Pellew, *the Life of lord Sidmouth.* — V. *Diary of James Harris, first earl of Malmesbury.* — VI. Stapleton, *the Life of Canning.* — VII. *Poetry of the Anti-Jacobin,* by George Canning, the earl of Carlisle, marquis Wellesley, William Pitt and others. — VIII. *The Life and Speeches of Daniel O'Connell,* by his son. — IX. Spencer Walpole, *History of England from the conclusion of the Great War in 1815.* — X. Duke of Buckingham and Chandos, *Court and Cabinets of George III.* — *of the Regency,* — *of George IV.* — XI. Lord Holland, *Memoirs of the whig party.* — XII. Lord Campbell, *the Lives of the Lord high Chancellors of England,* etc.

Dans la pensée de Pitt, l'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande devait avoir pour conséquence l'émancipation des catholiques. C'était une compensation qu'il n'avait pas formellement promise aux catholiques d'Irlande, mais qu'il leur avait fait espérer et qu'il désirait sincèrement leur accorder. Déjà, en 1792 et en 1793, un premier soulagement avait été apporté à leur situation. Depuis cette époque, ils pouvaient entrer au barreau, faire élever leurs enfans dans des écoles catholiques, acquérir des terres, occuper les emplois inférieurs dans l'administration ou dans l'armée.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Enfin ils étaient électeurs. C'était l'émancipation partielle : ce n'était pas l'émancipation complète. Ils restaient exclus de tous les postes importans dans l'armée, dans la marine, dans l'administration et dans la magistrature. Ils ne pouvaient siéger dans les deux chambres. C'étaient ces incapacités qu'il fallait faire disparaître, non-seulement en Irlande, mais en Angleterre, si l'on voulait mettre enfin les catholiques sur le pied de l'égalité avec les protestans et faire disparaître de la législation les dernières traces des discordes religieuses du XVIe et du XVIIe siècles.

Pitt ne pouvait se dissimuler la difficulté qu'il aurait à faire accepter par le roi une réforme de cette nature. George III était un singulier mélange des qualités morales les plus hautes et des faiblesses intellectuelles les plus regrettables. Tandis que d'autres connaissent leur devoir et ne le font pas, George III était homme à faire héroïquement le sien. Malheureusement il le voyait souvent là où il n'était pas. Il avait juré à son couronnement de défendre la foi protestante : il se mit en tête que ce serment lui interdisait d'adoucir les rigueurs d'une législation injuste et tyrannique. A ses yeux, l'intolérance était un devoir : plus qu'un devoir, un point d'honneur. On essaya de lui prouver qu'il pouvait rester un fidèle défenseur de la foi protestante tout en améliorant la condition de ses sujets catholiques : on ne réussit pas à le convaincre. Très probablement il regrettait les premières réformes accomplies en 1792 et 1793. En tout cas, il était décidé à ne pas aller plus loin. Il aurait cru commettre un parjure. Un jour, il lut à sa famille le serment du couronnement, et il ajouta : « Si je viole ce serment, je perds tous mes droits à la couronne ; ils passent à la maison de Savoie. » En parlant ainsi, les larmes lui venaient aux yeux. C'était à la fois absurde et touchant.

Voilà l'homme que Pitt devait convertir à la cause des catholiques. L'entreprise n'était pas aisée, et il semble que le premier ministre aurait dû la préparer de longue main. Tout au contraire, il attendit la dernière heure pour poser la question. Reculait-il devant la nécessité de faire à son souverain une communication désagréable ? Espérait-il lui faire accepter plus facilement la mesure en n'ayant pas l'air d'y attacher trop d'importance ? Ou bien encore était-il complètement absorbé par les soucis de la guerre contre la France ? On ne pourra jamais faire que des conjectures sur les motifs de la conduite de Pitt dans cette circonstance, puisqu'il n'a laissé, pour les expliquer, ni mémoires ni papiers secrets. Les contemporains ont cru que, regardant la paix comme nécessaire et ne voulant pas la signer lui-même, il n'avait cherché, dans la question catholique, qu'un prétexte honorable pour quitter le pouvoir. Cette supposition ne peut plus être admise aujourd'hui que nous connaissons

les efforts faits par Pitt pour empêcher la formation d'un nouveau ministère et pour retirer sa démission. Mais ne devançons pas les événemens.

I.

Nous sommes dans l'automne de 1800. Les chambres sont en vacances. Avant de se séparer, elles ont voté l'acte d'union, qui a été sanctionné le 2 juillet par le roi. La mesure est donc définitive, et le premier parlement du royaume-uni va se réunir au commencement de 1801. Le moment est venu pour Pitt de réaliser la seconde partie de son plan pour la pacification de l'Irlande. Les catholiques, ou du moins un certain nombre d'entre eux, ont donné leur appui à l'acte d'union. En échange, ils attendent les lois réparatrices qui leur ont été refusées jusqu'alors, mais que le premier ministre, le vice-roi, lord Cornwallis, et le secrétaire principal pour l'Irlande, lord Castlereagh, leur ont fait espérer. La question ne peut plus s'ajourner, elle se pose d'elle-même.

Il ne serait pas juste de dire que le cabinet avait attendu jusque-là pour commencer à s'occuper de l'émancipation des catholiques. Dans l'automne de 1799, au moment où le vote de l'acte d'union paraissait encore douteux, on avait parlé à diverses reprises de la nécessité d'assurer le concours des catholiques à la mesure projetée. Castlereagh, venu en Angleterre pour donner des renseignemens sur la situation de l'Irlande, avait assisté à plusieurs conseils de cabinet et avait naturellement soutenu les idées de Pitt, auxquelles les siennes étaient d'ailleurs parfaitement conformes. Aucune proposition précise n'avait été faite, mais tous les ministres avaient paru d'accord sur le fond de la question, et Castlereagh, esprit très froid et très pratique, peu enclin aux illusions, avait emporté de ces délibérations une excellente impression. Il ignorait, comme tout le monde, qu'un des membres les plus importans du cabinet s'était déjà engagé dans une voie opposée à celle du premier ministre par une démarche extrêmement imprudente, pour ne rien dire de plus.

On n'a pas oublié qu'en 1795 Grattan avait présenté au parlement irlandais un bill pour l'émancipation des catholiques. George III craignit, bien à tort, que son ministère ne soutînt la proposition, et il se préoccupa de la conduite qu'il aurait à tenir en pareil cas. Il consulta deux magistrats intègres et honorables, mais fort attachés à la suprématie de l'église protestante, le maître des rôles, lord Kenyon, et le procureur-général, sir John Scott, plus tard lord Eldon. Il leur demanda si son serment lui permettait de donner son assentiment à une mesure semblable. Connaissant les idées

de ces deux personnages en politique et en religion, il s'attendait à une réponse négative. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque tous deux lui dirent qu'ils n'approuvaient pas la réforme proposée, qu'ils la croyaient très fâcheuse, mais qu'ils ne la considéraient pas comme constituant une violation du serment prêté par sa majesté! Peu satisfait de la réponse de ses deux conseillers, le roi s'adressa au chancelier, lord Loughborough, dont le caractère lui inspirait moins de confiance, mais chez lequel il espérait trouver plus de complaisance pour ses idées. En cela il ne se trompait point.

Alexandre Wedderburn, lord Loughborough, le premier Écossais qui se soit élevé à la dignité de grand-chancelier d'Angleterre, était un homme d'une intelligence supérieure, mais d'un caractère médiocrement honorable. Sa vie n'avait été qu'une longue suite de palinodies politiques et religieuses. Dans sa jeunesse, il s'était lié, à l'Université d'Édimbourg, avec David Hume, Adam Smith et Robertson, et il avait créé avec leur concours une première *Revue d'Édimbourg* qui n'eut que deux numéros, mais qui servit de modèle à celle que fondèrent plus tard Jeffrey et Sidney Smith. A cette époque, il ne se posait pas en défenseur ardent de la foi, et dans l'assemblée générale de l'église d'Écosse, il lui arriva de plaider la cause de son ami Hume, accusé d'irréligion. En politique, on le vit tour à tour tory avec lord Bute, qui l'avait fait entrer dans la chambre des communes, whig avec lord Chatham, démagogue avec Wilkes; ami de la cour quand elle lui donnait des places, ami du peuple quand il trouvait la cour trop lente à reconnaître et à récompenser son mérite. Avec cela, certaines qualités qui lui faisaient pardonner ses faiblesses par bien des gens, une grande aménité dans les relations privées, une libéralité rare chez un parvenu : ouvrant sa bourse promptement et largement pour soulager les infortunes, homme de goût, lettré et protecteur des lettrés. Après avoir longtemps visé au poste de grand-chancelier, il avait fini par l'atteindre au moment où il n'y comptait plus. On était aux premiers jours de 1793; les whigs modérés, effrayés des excès de la révolution française, songeaient à se rapprocher du gouvernement. Wedderburn, par bonheur pour lui, était redevenu whig depuis quelques années : il pouvait donc se rallier. Pitt voulait quelque chose de plus et demandait qu'il amenât avec lui un certain nombre des membres importans du parti. Wedderburn s'y employa activement; mais les choses ne marchaient pas vite. Le duc de Portland, lord Fitzwilliam, d'autres encore, hésitaient à se séparer de leur vieil ami Fox quand un tragique événement vint précipiter la rupture. La convention nationale prononça la condamnation de Louis XVI. Du même coup, elle brisa le parti libéral en

Angleterre et s'enleva toute chance de paix avec le gouvernement britannique. Le duc de Portland et ses amis passèrent avec armes et bagages au camp ministériel, et Wedderburn fut chancelier le 28 janvier, juste huit jours après la mort du roi. Les grands événemens ont parfois de petites conséquences.

Devenu gardien de la conscience royale (car c'est là une des fonctions du grand-chancelier), l'ancien défenseur de David Hume se crut obligé de montrer un zèle intempérant en matière religieuse, et quand George III lui soumit le cas de conscience qu'il venait de poser à lord Kenyon et à sir John Scott, lord Loughborough se prononça sans hésiter pour l'interprétation du serment royal dans le sens le plus rigoureux. Il remit au roi une note résumant les argumens en faveur de son opinion, le tout en secret, sans avertir ses collègues, sans rien dire à Pitt, qui l'avait fait entrer dans le ministère deux ans auparavant et qui devait s'attendre à de tout autres procédés de sa part.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis lors, et rien n'avait transpiré de la démarche du roi auprès du chancelier et de la réponse de ce dernier, lorsque la question catholique se posa de nouveau. George III était allé passer quelques semaines, au bord de la mer, à Weymouth et il avait justement auprès de lui le chancelier. Les autres ministres étaient restés à Londres : Pitt et Grenville, sur lesquels reposait le triple fardeau des finances, de la guerre et des négociations, n'avaient pas pu s'éloigner. Le chef du cabinet, plein de confiance dans lord Loughborough, entretenait avec lui une correspondance suivie. Pendant ce temps, le grand-chancelier continuait secrètement sa campagne contre les idées libérales de Pitt en matière religieuse. Il trouva de précieux auxiliaires dans les prélats anglicans, notamment dans l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, et dans le primat d'Irlande. Il en trouva un dans lord Auckland, membre influent de l'administration, quoiqu'il ne fît point partie du cabinet. Enfin, le 30 septembre, étant revenu à Londres pour un conseil de cabinet où devait être spécialement traitée la question catholique, il se crut assez fort pour démasquer ses batteries et il attaqua ouvertement le projet de Pitt. Ce dernier temporisa encore : il ajourna la solution de la question et chargea Castlereagh d'avertir le vice-roi d'Irlande des difficultés qu'il rencontrait. Loughborough, encouragé par ce demi-succès, mit à profit le temps qui lui était laissé. En décembre, il présenta au roi un mémoire détaillé qui fortifia George III dans ses répugnances contre le projet. Le moment décisif approchait. La question ne pouvait plus être indéfiniment ajournée. Le parlement du royaume-uni, le parlement *impérial* allait se réunir pour la première fois

en janvier 1801. Lord Cornwallis renvoya en Angleterre Castlereagh pour réclamer une décision devenue nécessaire. Pitt posa nettement la question devant le cabinet. Il se vit abandonné non-seulement par lord Loughborough, mais par le duc de Portland, par lord Westmoreland et par son propre frère, lord Chatham. Cependant il avait encore pour lui la majorité du ministère : il n'abandonna pas son projet.

Bien qu'il n'eût été fait encore aucune communication officielle à George III, le roi était très exactement renseigné par lord Loughborough sur ce qui se passait dans le cabinet. Il n'attendit pas que Pitt lui parlât de la question. Le 28 janvier, à une réception officielle, ayant aperçu Dundas, un des membres les plus influens du ministère, il le questionna sur les intentions de ses collègues, et dès que son interlocuteur lui eut avoué qu'il était question d'émanciper les catholiques, il se prononça en termes très vifs contre ce projet. Le ministre ayant essayé de combattre par le raisonnement ses scrupules et ses répugnances : « Assez, lui dit-il, monsieur Dundas ; assez de votre casuistique écossaise. » Dès le lendemain, il chercha les moyens d'éviter la proposition dont il était menacé. Il ne voulait à aucun prix de l'émancipation des catholiques, mais il craignait la retraite de Pitt, qui occupait depuis dix-sept ans le poste de premier ministre et qui lui avait rendu d'immenses services. Il se flatta de lui faire abandonner son projet en lui dépêchant un de ses amis intimes, Addington, alors président de la chambre des communes. Cette démarche, au lieu de prévenir la crise, la précipita. Pitt, sentant grandir l'opposition qu'il rencontrait chez le roi et dans son propre entourage, résolut de brusquer les choses. Il fit parvenir à George III une lettre très respectueuse, mais très ferme, dans laquelle il demandait l'autorisation de présenter aux chambres un projet pour l'émancipation des catholiques, ajoutant que, dans le cas où cette autorisation lui serait refusée, il serait obligé de demander à sa majesté la permission de se retirer. Plusieurs lettres furent échangées entre le souverain et son ministre. Des deux côtés on était décidé à ne pas céder. Le 3 février, la démission de Pitt devenait définitive ; le 5, elle était acceptée par le roi. Selon l'usage anglais, le premier ministre démissionnaire avait à désigner le personnage politique qu'il considérait comme le plus propre à prendre sa succession. Pitt indiqua le président de la chambre des communes. Il pensait avec raison que ce choix serait agréable à George III. Il croyait en outre trouver dans Addington un ami sûr, qui continuerait sa politique sur tous les points, sauf sur la question spéciale qui avait nécessité sa retraite.

Henry Addington était fils d'un médecin de talent qui avait donné des soins à lord Chatham et à sa famille. Il s'était fait recevoir

avocat et il était entré à la chambre des communes. Là il fut très heureux de rencontrer la bienveillance de Pitt, qui le fit arriver au poste fort envié de *speaker* ou président de la chambre des communes. Il est rare, en Angleterre, que le président de la chambre devienne ministre. Cependant le prédécesseur d'Addington, Grenville, était entré dans le cabinet de Pitt, d'abord comme secrétaire d'état de l'intérieur, puis comme ministre des affaires étrangères. Si Grenville n'était pas un homme de premier ordre, Addington etait plus médiocre encore. Aussi son arrivée au ministère provoqua t elle une surprise générale. Le hasard avait voulu qu'il fût président de la chambre au moment de la crise ministérielle et qu'il fût mêlé aux incidens de cette crise. L'amitié de Pitt avait fait le reste.

Le bruit de la démission du ministère se répandit immédiatement dans les cercles politiques et dans la Cité. L'émotion fut très vive. Les fonds publics baissèrent brusquement de 5 pour 100, pour se relever ensuite, mais sans cependant reprendre leur ancien niveau. Cette crise ministérielle, survenant d'une manière si imprévue, était l'objet de toute sorte de commentaires. On ne voit pas souvent un premier ministre, à la tête d'une majorité incontestée et en pleine possession de la faveur de la couronne, abandonner volontairement le pouvoir. Pitt voulut mettre un terme aux interprétations diverses que l'on donnait de sa conduite. Dans la séance du 16 février, il fit connaître lui-même à la chambre des communes le motif si honorable de sa retraite. Il ne parvint pas à convaincre tout le monde. Aujourd'hui, après quatre-vingts ans écoulés, en présence des mémoires de tous les hommes d'état contemporains, en présence de la correspondance échangée entre George III et son premier ministre, l'histoire doit rendre à Pitt la justice qui lui est due et reconnaître que la vraie, l'unique cause de sa démission fut l'absurde résistance opposée par le roi à l'émancipation des catholiques.

Un incident pénible retarda de quelques semaines la formation du nouveau cabinet. La faible tête de George III ne résista pas à l'ébranlement que lui avait causé la crise ministerielle. Une attaque de folie se déclara le 21 février. Heureusement elle fut beaucoup moins longue que celle de 1788, qui avait failli nécessiter l'établissement d'une régence. Dès les premiers jours de mars, George III rentra en possession de ses très médiocres facultés intellectuelles. En retrouvant la mémoire, il se plaignit amèrement de Pitt, qu'il accusa d'avoir été la cause de son accès de démence. L'accusation était fort injuste; cependant elle fit impression sur le ministre démissionnaire. Pour calmer l'agitation du roi et probablement aussi pour ne pas se fermer à tout jamais l'entrée du pouvoir, Pitt eut la fai-

blesse de promettre à George III que jamais, pendant son règne, il ne soulèverait de nouveau la question catholique. Dès lors il n'y avait plus de dissentiment entre le roi et le ministre. Puisque Pitt devait en fin de compte se résigner à cette regrettable concession, que ne la faisait-il un mois plus tôt! Il n'aurait pas amené la chute de son ministère et la désorganisation de sa majorité.

Au fond, il ne quittait pas le pouvoir sans regret, et il fit quelques démarches pour y rentrer, ce qui prouve bien qu'il ne répugnait pas à signer la paix avec la France. En présence des nouvelles dispositions de Pitt, Addington aurait dû s'effacer devant l'homme éminent auquel il devait en grande partie sa situation politique. Des amis communs lui suggérèrent cette idée. Malheureusement, il commençait, lui aussi, à prendre goût au pouvoir; il était très avancé dans les négociations pour la formation de son ministère; il lui en aurait coûté beaucoup d'annoncer à ses amis, à ses futurs collègues, qu'il résignait le mandat dont le roi l'avait chargé. George III, de son côté, malgré le dévoûment et les services de Pitt, ne regrettait plus qu'à moitié le départ d'un ministre qui était presque un maître. Pitt connaissait trop bien les hommes pour ne pas deviner ce qui se passait dans l'esprit d'Addington et du roi. Il était fier; il avait le droit de l'être. Il défendit à ses amis de poursuivre leurs démarches, et le 14 mars il prenait définitivement congé de son souverain. Le nouveau ministère était prêt. Addington était à la fois premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier, comme Pitt. Il gardait plusieurs membres de l'ancien cabinet, choisis parmi ceux qui s'étaient prononcés contre l'émancipation des catholiques. Cependant lord Loughborough n'obtint pas la récompense de ses intrigues. Il dut même quitter le poste de chancelier, qui fut donné à sir John Scott, élevé à la pairie sous le nom de lord Eldon. Loughborough fut nommé comte de Rosslyn. Il trouva la compensation insuffisante.

Cette crise ministérielle amena des modifications importantes dans l'état des partis. Au moment où elle éclata, il existait dans le parlement et dans le pays une majorité nombreuse et compacte dont Pitt était le chef incontesté. A la suite de la formation du cabinet Addington, la situation changea. L'ancienne majorité se divisa en trois groupes, dont les chefs furent Addington, Pitt et enfin Grenville, le ministre des affaires étrangères du cabinet démissionnaire. Quant au parti libéral, réduit depuis plusieurs années à une infime minorité, il restait groupé autour de Fox. Il y eut donc quatre partis : les partisans d'Addington, qu'on appelait les amis du roi, les pittites, les grenvillites et les foxites. Sur les deux grandes questions du jour, la paix et l'émancipation des catholiques, voici quelle était l'attitude de chacun de ces partis : les amis

du roi étaient pour la paix et contre l'émancipation; les pittites étaient pour la paix et pour l'ajournement de l'émancipation; les grenvillites étaient contre la paix et pour l'émancipation; les foxites étaient pour la paix et pour l'émancipation.

La nouvelle classification des partis ne se fit pas en un jour. Pendant les premiers temps, on put croire que l'ancienne majorité se grouperait tout entière autour d'Addington. Pitt lui-même encourageait ses amis à entrer dans cette voie. Pour le moment, il était disposé à se contenter du rôle de protecteur du ministère. On lui témoignait de la déférence, on le consultait sur les questions les plus importantes, on le tenait au courant des négociations avec la France. Tout marcha bien jusqu'à la signature du traité d'Amiens. A ce moment, les grenvillites se prononcèrent contre la paix. C'était à prévoir. Grenville, Wyndham et tous les hommes importans de ce groupe avaient toujours été les plus ardens adversaires de la France : Fox et ses amis votèrent, au contraire, pour la paix; mais c'était le seul point sur lequel ils fussent en accord avec le ministère; et du moment que la question se trouvait réglée, ils pouvaient parfaitement s'allier aux grenvillites, dont rien ne les séparait plus. Addington voulut prévenir cette coalition. Il avait encore une majorité très suffisante, à la condition de conserver le concours de Pitt; mais évidemment il songeait à s'affranchir de ce protectorat, qu'il trouvait un peu humiliant. Il essaya donc de détacher de l'opposition une partie des libéraux. Il fit des avances, non pas à Fox, mais à Sheridan et à Tierney, qu'il croyait ou moins désintéressés ou moins scrupuleux. Sheridan, en effet, était besogneux; Tierney était ambitieux : on pouvait croire que la séduction du pouvoir agirait sur eux. Cependant ils ne se montrèrent pas désireux, pour le moment du moins, d'entrer aux affaires. Ils se contentèrent d'appuyer le ministère de leur parole et de leur vote. Le parti libéral ne les suivit pas dans cette évolution. Ni l'un ni l'autre n'avait une autorité morale suffisante pour lutter contre celle de Fox. D'un autre côté, Pitt fut extrêmement blessé de voir Addington chercher des amis de ce côté. Fox n'était pour lui qu'un adversaire politique. Sheridan et Tierney étaient presque des ennemis personnels, Tierney surtout, avec lequel il s'était battu en duel quelques années auparavant. Son mécontentement bien naturel fut entretenu et envenimé par plusieurs de ses amis, notamment par un homme sur lequel nous devons maintenant donner quelques détails, car il est destiné à tenir une place importante dans la suite de ce récit.

George Canning, bien qu'il n'eût encore que trente-deux ans, avait pris depuis plusieurs années déjà une place importante dans la majorité conservatrice de Pitt. A la différence de Castlereagh, dont il fut tour à tour le collègue et l'adversaire, il n'avait ni nais-

sance ni fortune. Son père mourut quand il était encore en bas âge et sa mère demanda au théâtre des moyens d'existence. Un oncle, Stratford Canning, riche négociant de la Cité, s'intéressa à l'enfant et le fit élever comme un fils de lord à Eton et à Oxford. Là il étonna ses maîtres et charma ses condisciples par la vivacité de son esprit, par la séduction de son extérieur et surtout par le don, naturel chez lui, d'écrire et de parler. A Eton, il fut le rédacteur principal d'une petite revue, le *Microcosm*, dont un camarade plus riche faisait les fonds. On peut lire aujourd'hui encore avec agrément quelques-uns des morceaux de ce recueil, œuvres d'un écolier de seize ans. Quand il sortit de l'université, les deux grands partis politiques qui divisaient l'Angleterre se disputèrent ce jeune homme d'un si grand avenir. Fox et Sheridan avaient déjà entamé des démarches auprès de lui. Pitt leur enleva littéralement Canning. Il n'était pas comme certains ministres qui par jalousie ou simplement par indifférence laissent les hommes de valeur s'engager dans l'opposition et ne s'entourent que de subalternes sans valeur et de courtisans sans caractère. Canning, livré à lui-même, se serait peut-être tourné du côté du parti libéral, vers lequel l'attiraient quelques-unes de ses idées. Pitt s'empara de lui et l'entoura de toutes les séductions de la toute-puissance et du génie. Plus tard, Canning rappelait en termes émus, dans un de ses discours, l'influence que le grand ministre avait exercée sur ses débuts : « Dans son tombeau, disait-il, est ensevelie mon allégeance politique. »

Par l'appui de Pitt, Canning entra à la chambre des communes. Sous son influence, il rédigea avec quelques autres jeunes membres du parti, un journal satirique en prose et en vers, *l'Anti-Jacobin*, qui poursuivit de ses railleries, non-seulement les révolutionnaires français, mais les hommes politiques qui, en Angleterre, les justifiaient ou les excusaient. Au bout de peu d'années, il était devenu un des plus brillans orateurs de la majorité; il avait déjà occupé quelques-uns de ces emplois de second ordre qui sont considérés en Angleterre comme des postes de début pour les hommes d'avenir. Il pouvait donc se flatter d'entrer bientôt dans le cabinet, lorsque la question catholique amena la démission de Pitt et la dislocation de la majorité. Sa carrière, jusque-là si rapide et si heureuse, se trouva brusquement arrêtée. Il crut d'abord que Pitt ne tarderait pas à rentrer au pouvoir. Quand il vit les semaines et les mois se succéder sans amener une nouvelle révolution ministérielle, il perdit patience et commença contre Addington une guerre acharnée. Il serait injuste d'attribuer sa conduite uniquement à des motifs intéressés. Canning sans doute avait de l'ambition et même une ambition un peu intempérante : cependant il faut dire à son

honneur qu'il était sincère dans son dévoûment pour Pitt aussi bien que dans son hostilité contre Addington. Ce fin lettré, ce *scholar* accompli, ne pouvait avoir la moindre sympathie pour le médiocre et lourd avocat qui occupait alors le poste de premier ministre du royaume-uni. Il le cribla d'épigrammes. Il le surnomma le *docteur*, en souvenir de la profession, fort honorable cependant, de son père. Il remua ciel et terre pour décider Pitt et ses amis à prendre la tête de l'opposition. Addington, de son côté, commettait fautes sur fautes. Le *Times*, son organe officieux, attaquait personnellement Pitt, qui jusque-là pourtant avait toujours donné son appui au cabinet.

La rupture allait éclater lorsque, des difficultés graves s'étant élevées entre la France et l'Angleterre, Addington, en présence de la menace d'une crise extérieure, fit un effort pour se rapprocher de Pitt. Un des vieux amis de ce dernier, Dundas, récemment promu à la pairie sous le nom de lord Melville, fut chargé de la négociation. Il échoua complètement. Addington avait imaginé une combinaison singulière : Pitt et lui auraient été secrétaires d'état, le poste de premier ministre étant attribué à un troisième personnage politique. Ce n'était pas sérieux. Pitt pouvait rester en dehors du ministère ; mais dès qu'il y rentrait, aucun autre que lui n'en pouvait être le chef. C'est ce que comprenaient les amis les plus intelligens d'Addington. Par leur entremise une nouvelle négociation fut ouverte sur les bases suivantes : Pitt, premier ministre, se concertant avec Addington sur la politique à suivre et lui faisant, pour lui et pour ses amis, une part importante dans la composition du cabinet. La négociation marcha bien jusqu'au jour où les deux principaux intéressés furent mis en présence. On vit alors que leurs prétentions étaient inconciliables : Addington ne se résignait pas à servir sous Pitt, et ce dernier ne voulait pas être sur le pied de l'égalité avec Addington. Les pourparlers furent rompus. Cette fois la scission était définitive.

La situation extérieure s'aggravait de jour en jour. Une nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre était imminente. Le faible ministère Addington n'était pas en état de la conduire. Sa chute était inévitable. Il ne s'agissait plus de savoir qui lui succéderait. Fox, sans aspirer encore au pouvoir, profitait des divisions de l'ancienne majorité conservatrice pour relever l'influence du parti libéral. Il avait noué des relations avec les grenvillites. Dans les débats parlementaires, il cherchait les occasions de se montrer courtois envers Pitt. En mai 1803, au moment de la rupture de la paix d'Amiens, il y eut une belle discussion, dans la chambre des communes, sur la question de paix ou de guerre. Pitt prit la parole, rompant à cette occasion un silence de plus d'une année. L'effet de

son discours fut immense. On venait d'avoir des élections générales, et beaucoup de membres nouveaux de la chambre des communes n'avaient jamais entendu l'ancien chef du gouvernement. Quand il se rassit au milieu des applaudissemens, Fox, prenant à son tour la parole, rendit un hommage éclatant à son ancien adversaire : « Nous venons d'entendre, dit-il, un discours que Démosthène eût admiré et que peut-être il eût envié. » Quoique le discours fût remarquable, l'éloge était excessif. Le Démosthène de l'Angleterre n'était pas Pitt : c'était Fox.

Grenville faisait de grands efforts pour amener un rapprochement entre Pitt et Fox. Après avoir longtemps combattu ce dernier, il s'était trouvé avec lui depuis deux ans dans les rangs de l'opposition, et il avait été séduit, comme tous ceux qui l'approchaient, par la loyauté de son caractère et la sûreté de son commerce. Pitt hésitait à entrer dans la coalition qui lui était proposée, non point par prévention personnelle contre Fox, dont il appréciait autant qu'homme du monde les généreuses qualités, mais par le sentiment des difficultés qu'il rencontrerait pour s'entendre sur un programme politique avec son ancien adversaire. Il craignait surtout que Fox n'exigeât une solution immédiate de la question catholique. Il refusa donc de conclure une alliance formelle ; mais de plus en plus irrité contre Addington, qui venait de nommer Tierney trésorier de la marine et qui faisait des ouvertures à Erskine et à Sheridan, il rompit ouvertement avec le ministère, persuadé qu'il serait nécessairement soutenu par Grenville et par Fox. Le 15 mars 1804, il ouvrait le feu par une motion sur l'état de la marine. Combattu par Sheridan et par Tierney, il se trouva en minorité de 70 voix. Après les vacances de Pâques, nouvelle attaque de Pitt contre le ministère, à propos d'un projet de loi sur l'organisation de la milice. Cette fois Addington n'a plus que 21 voix de majorité. Il sent peu à peu le terrain manquer sous ses pieds. Dans la chambre des communes, il lui faut tenir tête aux *debaters* les plus redoutables, à Pitt, à Fox, à Canning. Erskine et Sheridan, sur le conseil du prince de Galles, ont refusé d'entrer dans son ministère. Cependant il continue encore la lutte pendant quelques jours. Enfin le 26 avril, à la suite d'un nouveau vote dans lequel il n'a eu qu'une majorité de 24 voix, il donne sa démission.

Le roi s'attendait à ce dénoûment, et depuis quelques jours déjà il avait fait faire secrètement des ouvertures à Pitt par le chancelier, lord Eldon. Lorsqu'il eut reçu la démission d'Addington, ce fut encore lord Eldon qu'il envoya chez Pitt pour lui offrir formellement le ministère. Pitt adressa au roi ses propositions par écrit. Il voulait faire entrer dans le ministère Grenville et Fox. Il prévoyait que ce dernier nom serait difficile à faire accepter. En

effet, George III entra dans une violente colère et déclara qu'il accepterait bien les amis de M. Fox, mais non pas M. Fox lui-même. Avec de la fermeté, Pitt aurait eu certainement raison de la résistance du roi. Ce qui le prouve, c'est que deux ans plus tard, après la mort de Pitt, George III subit parfaitement Fox comme ministre des affaires étrangères. Malheureusement, Pitt n'était pas en disposition de lutter énergiquement contre la volonté royale. Il se reprochait toujours sa rupture avec George III, en 1801, à propos de l'émancipation des catholiques. Il craignait de provoquer chez le souverain un nouvel accès de folie. Il céda sur le nom de Fox; il ne prit même pas avantage de cette concession pour obtenir du roi quelque chose en faveur des catholiques. Bref, il subit la loi sur tous les points. L'irritation fut grande parmi les amis de Grenville et de Fox quand on apprit le résultat de cette négociation. Fox seul, avec sa générosité habituelle, se déclara prêt à se sacrifier et pressa ses amis d'entrer dans le ministère. Il lui fut répondu par un refus unanime. Pitt, brouillé avec Addington, qu'il venait de renverser, brouillé avec les grenvillites et les foxites par suite de son excessive condescendance envers le roi, fut réduit à former un ministère extrêmement faible. Il conserva une partie des collègues d'Addington; peu de temps après, il se réconcilia avec Addington, qu'il éleva à la pairie sous le nom de vicomte Sidmouth et qu'il nomma président du conseil privé. Ses meilleurs amis déplorèrent ces arrangemens, qui livraient le pouvoir au vieux parti protestant. De fait, il était impossible de discerner une différence sérieuse entre le cabinet Addington et le nouveau cabinet, sauf que celui-ci avait à sa tête un homme de premier ordre. Quant au programme politique, il était exactement le même, et l'un des principaux points de ce programme était la résistance aux réclamations des catholiques.

La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre avait naturellement fait renaître chez un certain nombre d'Irlandais le désir et l'espoir de l'indépendance. Il en résulta, sous le ministère Addington, un commencement d'insurrection dont nous devons dire quelques mots. Un jeune homme de vingt-quatre ans, Robert Emmett, frère de ce Thomas Emmett qui avait joué un rôle dans le complot des Irlandais-Unis, se flatta de renouveler avec plus de succès la tentative de 1798. Les moyens d'action dont il disposait étaient extrêmement limités. Il n'avait pas entre les mains la puissante organisation des Irlandais-Unis, détruite après la grande insurrection. Il n'avait pour complices que des gens d'une médiocre situation sociale, Dowdall, un ancien employé subalterne de la chambre des communes de Dublin, Allen, un fabricant de laines ruiné, Redmund, un petit commerçant, Quitley, un mécanicien,

Russel, un ancien militaire. Quelle différence entre ce complot et celui qui avait eu à sa tête des hommes comme lord Édouard Fitzgerald, Arthur O'Connor, Wolfe Tone !

Si l'audace pouvait suppléer à la faiblesse des ressources, les chefs de la nouvelle conspiration n'en manquaient pas. Le malheureux Robert Emmett surtout ne doutait de rien. Avec quelques centaines d'hommes dont il disposait, avec un petit dépôt d'armes qu'il avait établi dans une maison de Dublin et qui avait échappé aux recherches de la police, il se crut en état de tenter un coup de main contre la garnison anglaise. Il espérait s'emparer par surprise de la ville et du château, armer la population et former à Dublin le centre d'un gouvernement insurrectionnel autour duquel toute l'île ne tarderait pas à se grouper. Il ne réussit qu'à faire couler un peu de sang et à rendre encore plus dure la condition de l'Irlande. Sa folle tentative eut lieu le 23 juillet. Par un incroyable bonheur, son secret, qui était entre les mains de près de cent personnes, n'avait point été trahi. Il put, sans rencontrer de résistance, distribuer des armes à ses partisans et les lancer à travers les rues les plus populeuses de la ville. L'autorité ne se doutait de rien. Quand elle fut avertie, elle manqua de sang-froid et de décision. Il aurait pu lui en coûter cher si elle s'était trouvée en présence d'une insurrection sérieuse. Emmett et ses partisans étaient si peu nombreux, si mal organisés, ils furent si peu soutenus par la population que quelques bas officiers, avec une poignée de soldats et d'agens de police, suffirent pour arrêter le mouvement. On pénétra dans le dépôt d'armes d'Emmett. On y trouva des proclamations préparées pour l'impression avec un plan de gouvernement. Tout cela était plus enfantin que dangereux. Malheureusement le sang avait coulé. Un colonel Browne avait été tué. Le président de la cour des *common pleas*, lord Kilwarden, magistrat estimé de tous, rentrant à Dublin avec sa famille, avait été déchiqueté à coups de piques, ainsi que son neveu, M. Yorke. Il était bien difficile de ne pas sévir. Robert Emmett, découvert quelques jours après l'échec de l'insurrection, fut condamné et exécuté. Il mourut avec beaucoup de courage, après s'être déclaré membre de l'église anglicane et avoir accepté les secours d'un clergyman. Pendant longtemps il n'y eut plus en Irlande de nouvelle tentative de ce genre. Déjà, depuis quelques années, un homme commençait à se faire connaître qui avait entrepris de substituer l'agitation légale à l'insurrection et qui devait réussir à entraîner dans cette voie nouvelle l'Irlande presque tout entière.

II.

Il existait, dans le comté de Kerry, une famille catholique qui avait son principal établissement à Darrynane. L'un des membres de cette famille, Daniel O'Connell, né en 1742, s'était engagé dans un régiment irlandais au service de la France. Il fit une brillante carrière, devint colonel du régiment de Salm-Salm et inspecteur-général. Ayant refusé de servir la république, il émigra, entra dans l'armée des princes, puis revint en Angleterre, où il organisa une brigade irlandaise, qu'on envoya au Canada et dans les Indes. Sous la restauration, il servit de nouveau la France et fut fait maréchal de camp.

Un de ses neveux, qui s'appelait Daniel comme lui, était destiné à jeter un plus grand éclat sur sa famille. Né en 1775, il fut adopté par un oncle célibataire qui lui légua plus tard la terre patrimoniale de Darrynane. Il fut élevé d'abord dans une école clandestine, la liberté d'enseignement n'existant pas à cette époque en Irlande. En 1791, il fut envoyé sur le continent pour achever ses études au collège catholique de Saint-Omer avec l'un de ses frères. Une année s'était à peine écoulée, que la révolution dispersait les ordres religieux. Le collège de Saint-Omer fut fermé. Daniel O'Connell et son frère, n'ayant pas pu, pour une raison quelconque, s'embarquer immédiatement, se rendirent à Paris, où ils passèrent quelques mois. Là ils assistèrent à quelques-unes des plus terribles scènes de la révolution. Ils quittèrent enfin Paris le jour même de l'exécution du malheureux Louis XVI et allèrent s'embarquer à Calais. Il était temps pour les deux jeunes gens de partir. Peu de jours après, la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre.

Daniel O'Connell, sur lequel sa famille fondait de brillantes espérances, justifiées par son intelligence précoce, se destinait à la profession d'avocat. Il se fit inscrire au barreau de Dublin en 1798, l'année même où éclatait la formidable insurrection des Irlandais-Unis. Son séjour en France et le spectacle des désordres de 1792 et de 1793 lui avaient inspiré une profonde horreur pour l'emploi des procédés violens et des moyens révolutionnaires. Il désapprouva hautement la prise d'armes de 1798. Son patriotisme n'en était pas pour cela moins ardent ni son opposition à l'Angleterre moins passionnée. Dès que le projet d'union fut connu, il le combattit avec énergie. En 1799, dans une réunion de catholiques, il prononça contre cette mesure un grand discours qui commença sa réputation oratoire. L'année suivante, toujours pour protester contre l'union, il organise un grand *meeting* catholique, qui se tient le 13 janvier à la Bourse de Dublin. Quoique bien jeune encore, c'est lui qui

dirige cette réunion, qui prononce le discours le plus important, qui propose les résolutions. Préoccupé dès cette époque de l'idée de créer une organisation permanente, non pas en vue d'un mouvement insurrectionnel, mais en vue d'une agitation légale, il fonde le Bureau catholique, qui est dissous en 1804 après le complot de Robert Emmett. Privé de cette arme, il cherche d'autres moyens d'action. Par son conseil, une pétition est adressée à Pitt pour lui rappeler les espérances données aux catholiques à l'époque du vote de l'acte d'union. Pitt venait de rentrer au pouvoir, et l'on n'ignorait pas que le roi lui avait fait promettre de ne plus soulever cette question, sa vie durant. Le premier ministre était donc dans une situation extrêmement fausse. Lorsque la pétition lui fut présentée par les lords Fingall, Shrewsbury, Kenmare, Trimleston, par sir Edward Bellew, par MM. Scully et Ryan, il ne put répondre que par des paroles évasives. Naturellement on ne s'en tint pas là. On porta la question devant le parlement. Grenville, dans la chambre haute, Fox dans la chambre des communes, soutinrent les réclamations des catholiques. Pitt n'eut pas le dessus dans la discussion; il n'en obtint pas moins une majorité considérable. Le moment n'était pas favorable pour les plaintes des Irlandais. Le roi était contre eux, les chambres étaient contre eux. On était en pleine guerre contre la France. Pitt était considéré comme le ministre nécessaire. Il y aurait eu folie à essayer de le renverser.

Cependant ce ministère n'était pas destiné à une longue durée. Pitt était épuisé par le travail, par les veilles, par les préoccupations. La nouvelle de la bataille d'Austerlitz lui porta le dernier coup. Il mourut dans les premiers jours de 1806 en répétant, dans son délire : *O mon pays!* Privé d'un pareil chef, le cabinet n'avait plus d'âme et plus de vie. Les pittites quittèrent le pouvoir. Les grenvillites, les foxites et les amis de lord Sidmouth formèrent ce ministère que ses partisans appelèrent orgueilleusement le cabinet de tous les talens. Grenville était premier ministre, Fox secrétaire d'état des affaires étrangères et *leader* de la chambre des communes. Erskine devenait grand-chancelier. Deux jeunes gens sur lesquels le parti whig fondait de grandes espérances, lord Henry Petty, plus tard marquis de Lansdowne, et lord Howick, plus tard lord Grey, entrèrent dans le cabinet, le premier comme ministre des finances, le second comme chef de l'amirauté. Les autres postes furent occupés par lord Sidmouth, lord Spencer, lord Fitzwilliam, lord Moira, lord Ellenborough, et enfin par Wyndham qui, comme ministre de la guerre, montra des aptitudes remarquables. Cette fois les catholiques se trouvaient en présence d'un ministère sympathique à leur cause. Ils n'avaient que deux adversaires dans le cabinet : Sidmouth et Ellenborough. Ils s'em-

pressèrent d'envoyer une nouvelle députation à Londres pour exposer leurs griefs et faire connaître leurs vœux. Le ministère leur répondit avec raison que sa situation était difficile, qu'on ne pouvait pas douter de ses bonnes dispositions, mais qu'il fallait lui laisser le temps de s'affermir avant de l'obliger à soulever une question qui pouvait compromettre son existence. Cette crainte n'était que trop fondée, comme l'événement le prouva bientôt. Le cabinet, affaibli déjà par la mort de Fox, voulut cependant, en mars 1807, faire quelque chose pour les catholiques. Il proposa seulement de les admettre à tous les emplois militaires. Cette modeste réforme révolta George III. Qu'aurait-il dit si on lui avait proposé une mesure plus large? Le cabinet donna sa démission. Pour la deuxième fois, la question catholique avait provoqué une crise ministérielle.

Le cabinet qui venait de tomber était un cabinet de coalition. Lord Sidmouth y représentait les amis du roi; les autres ministres étaient des grenvillites ou des foxites. Un seul parti en avait été exclu, le parti pittite. Ce fut naturellement ce dernier qui revint au pouvoir. L'administration que forma le duc de Portland en mars 1807 ne comprenait que d'anciens collègues ou des élèves de Pitt. Canning fut ministre des affaires étrangères; Castlereagh redevint secrétaire d'état de la guerre et des colonies; Spencer Perceval, attorney-general sous le dernier ministère de Pitt, prit le poste de chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire de ministre des finances, et fut en même temps chargé du rôle très envié de *leader* de la chambre des communes. Perceval, né en 1762, était le deuxième fils du comte d'Egmont. Après avoir débuté au barreau sans grand éclat, il entra en 1796 au parlement et vota avec la majorité de Pitt. Solicitor-general sous le ministère Addington, il fut bientôt promu au poste d'attorney-general, qu'il conserva après la rentrée de Pitt aux affaires. Inférieur à Castlereagh pour le jugement, à Canning pour le talent, il leur fut cependant préféré pour la *leadership* des communes. Il avait un grand mérite aux yeux du vieux parti tory : il était passionnément hostile aux revendications des catholiques. La bigoterie protestante s'incarnait en lui dans la chambre basse, comme elle s'incarnait en lord Eldon dans la chambre haute. Avec de pareilles opinions il ne pouvait manquer d'avoir la faveur du roi, de la cour, de la chambre des lords et de l'épiscopat anglican. Le chef du ministère lui-même, le duc de Portland, ne jouissait pas d'autant de crédit auprès du parti protestant. Dans sa jeunesse, il avait été libéral; en 1793, en se ralliant à Pitt, il avait demandé et obtenu quelques concessions en faveur des catholiques d'Irlande. C'étaient autant de taches qui n'avaient été que bien imparfaitement effacées par sa conduite ultérieure.

Ce ministère ne dura que deux ans. Constamment travaillé par

la rivalité de Castlereagh et de Canning, il s'effondra en 1809. Le duc de Portland était mourant. Castlereagh et Canning, à la suite de longs démêlés inutiles à raconter ici, donnèrent leur démission pour vider leur querelle sur le terrain. Castlereagh reçut une balle dans la cuisse. On avait vu en Angleterre, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe siècle, bien des duels politiques. On avait vu Pitt, premier ministre et chef d'une coalition européenne, risquer sa vie dans une rencontre avec Tierney, *leader* de l'opposition. On avait vu Grattan, à cinquante ans passés, échanger deux balles avec Isaac Corry à l'issue d'un débat dans la chambre des communes d'Irlande. On n'avait jamais vu deux collègues, deux membres importans d'un même cabinet compromettre dans une aventure de ce genre leur avenir politique, celui de leur parti et l'existence du gouvernement dans lequel ils tenaient une place considérable. Cette incroyable légèreté eut les conséquences qu'elle devait avoir. Le cabinet tout entier donna sa démission. Le duc de Portland, déjà gravement malade, ne survécut que peu de jours à la démission de son ministère.

George III avait pu apprécier depuis deux ans la fermeté des convictions protestantes de Perceval. Il avait trouvé là le premier ministre qu'il rêvait. Pitt n'était ni intolérant ni dévot. Addington était intolérant sans être dévot. Perceval était à la fois intolérant et dévot. Ce fut lui que le roi chargea de former un ministère, Malheureusement il fallait lui trouver des collègues. On avait bien lord Eldon pour le grand sceau; mais on ne pouvait pas réunir entre les mains de Perceval tous les autres ministères. Au surplus, George III n'élevait d'objections personnelles, en ce moment, que contre Castlereagh et Canning, qui après leur esclandre, ne pouvaient évidemment pas rentrer de sitôt dans le ministère. Il était disposé à prendre pour ministres même des whigs, à condition que les whigs, en entrant au pouvoir, consentissent à suivre une politique tory. Par exemple, il ne voulait entendre parler à aucun prix de l'émancipation des catholiques; mais il fit faire des ouvertures à lord Grenville et à lord Grey, qui étaient absolument engagés avec les catholiques. C'est ce qu'il appelait former un ministère large et conciliant. Grenville et Grey refusèrent naturellement de se prêter à cette bizarre combinaison. On se rabattit alors sur lord Sidmouth (Henry Addington). Sidmouth n'avait rien à objecter aux principes politiques de Perceval et de lord Eldon; mais il était prudent, il ne croyait guère à la durée du nouveau cabinet, et peut-être était-il un peu humilié de la pensée de servir sous son ancien attorney-general. Il refusa.

Perceval ne se découragea pas. Il réunit entre ses mains la trésorerie et l'échiquier, comme l'avaient fait Pitt et Addington. Il

remplaça Castlereagh au ministère de la guerre et des colonies par le ministre de l'intérieur, lord Hawkesbury. Enfin, pour fortifier un peu ce faible cabinet, il y fit entrer comme ministre des affaires étrangères un homme de grande valeur, mais dont la réputation s'était faite principalement en dehors des débats parlementaires, lord Wellesley, récemment revenu de l'Inde, où il avait rempli avec éclat les fonctions de gouverneur-général. Lord Wellesley était l'aîné de cinq frères dont quatre firent une brillante carrière. Le troisième, qu'on appelait alors sir Arthur Wellesley, fut plus tard le célèbre duc de Wellington. Les Wellesley descendaient d'une famille anglo-irlandaise dont le nom patronymique était Cowley; ils avaient hérité des biens de la famille Wesley, à laquelle ils étaient alliés, et, depuis cette époque, ils s'étaient appelés Cowley-Wesley. Le grand-père de lord Wellesley et du duc de Wellington devint pair d'Irlande sous le nom de Mornington; son fils fut fait comte de Mornington. Enfin son petit-fils, Richard Cowley-Wesley, celui dont nous nous occupons en ce moment, devint marquis de Wellesley, en récompense de ses services dans l'Inde. Dès sa première jeunesse, il avait annoncé les plus brillantes dispositions. Il fut un des *scholars* les plus distingués d'Eton et d'Oxford. Ses vers latins, comme ceux de Canning, sont restés célèbres parmi les amateurs de ce genre de littérature. Après avoir rempli dans l'administration plusieurs emplois secondaires, il fut nommé à trente-huit ans gouverneur-général de l'Inde. C'était le poste qui convenait à ses aptitudes et à son caractère. Né pour commander, incapable de partager le pouvoir ou de s'astreindre à des concessions, il se considéra comme souverain temporaire, mais absolu de l'empire anglo-indien. Pendant sept ans, la compagnie des Indes et le ministère n'existèrent pas pour lui. Il entreprit, poursuivit et termina de grandes guerres sans en avoir même averti le gouvernement dont il était le mandataire. De temps en temps, on apprenait qu'il avait réuni aux possessions anglaises un pays plus grand que la France et plus peuplé que l'Irlande; puis on restait pendant un an sans nouvelles. Après cinq ans de ce système, Wellesley avait doublé l'étendue de l'empire anglo-indien. Il avait rendu un autre service à son pays. Il avait donné à son jeune frère, Arthur Wellesley, un avancement qu'on trouva scandaleux. Grâce à ce passe-droit, le jeune officier révéla ses hautes qualités militaires, gagna la bataille d'Assaye et se prépara à ses campagnes contre Napoléon.

De tout ce qui précède, on conclura sans peine que Wellesley était plus fait pour gouverner despotiquement une nation de l'Orient que pour débattre des questions dans un parlement avec les représentans d'un pays libre. Aussi ne réussit-il jamais dans les ministères dont il fit partie. Ses habitudes d'autocratie lui enlevè-

rent même l'autorité que son talent et sa situation auraient dû lui assurer. Il ne brilla ni comme orateur, ni comme secrétaire d'état des affaires étrangères. Il échoua misérablement comme vice-roi d'Irlande. Il ne parvint pas à former un cabinet. Son frère, Wellington, après la conclusion de la paix, réussit mieux que lui dans la vie parlementaire.

La reconstitution du ministère sous la présidence de Perceval exaspéra les catholiques irlandais. C'était un défi jeté à leurs réclamations. On ne leur demandait pas de prendre patience, comme on l'avait fait à plusieurs reprises : on leur signifiait nettement qu'ils n'avaient plus rien à espérer. On reculait bien en arrière de la politique de Pitt : on revenait aux beaux jours de Guillaume III et de la reine Anne. O'Connell releva le gant. Il forma, sous le nom de comité catholique, une nouvelle association, analogue à celle qui avait été dissoute en 1804. Il rechercha l'alliance de l'opposition protestante. Celle-ci était moins passionnée pour l'émancipation des catholiques que pour le rappel de l'union. O'Connell, qui voulait tout à la fois l'émancipation et le rappel, trouva de bonne politique, vu les circonstances, d'insister surtout sur la seconde de ces deux questions. Le conseil municipal de Dublin, élu par une corporation exclusivement protestante, s'étant prononcé en faveur du rappel, un grand *meeting* se tint dans la salle de la Bourse. O'Connell s'y rendit. Il appuya énergiquement les résolutions proposées et prononça un grand discours dans lequel il alla jusqu'à dire : « Je foule aux pieds les réclamations des catholiques si elles doivent retarder d'un jour le rappel de l'union. »

Cette alliance ne tarda pas à porter ses fruits. Une agitation sérieuse s'organisa. La coalition tenait des *meetings;* elle avait un organe, le *Freeman's Journal.* Elle commençait à remuer l'opinion publique. Fidèle au système préconisé par O'Connell, on s'efforçait de ne pas sortir de la légalité. Le gouvernement se trouvait fort embarrassé en présence de cette forme d'opposition. Après avoir longtemps hésité, il se décida cependant à intenter des poursuites contre les orateurs des *meetings.* La plupart furent acquittés : un seul fut l'objet d'un verdict de culpabilité. En présence de ce résultat misérable, le gouvernement n'osa pas réclamer l'application de la peine. Depuis la formation du cabinet Perceval, il s'était produit un événement fâcheux pour le vieux parti protestant. En octobre 1810, George III avait été frappé d'une troisième attaque de folie infiniment plus grave que les deux premières. Cette fois, on jugea nécessaire d'établir une régence. Toutefois les pouvoirs du prince de Galles, proclamé régent, étaient soumis à certaines restrictions qui devaient disparaître le 1er février 1812, si à cette époque sa majesté n'était pas rétablie.

En fait, George III ne recouvra jamais la raison. Sous le nom de régence, ce fut donc un règne nouveau qui commença. Si l'événement s'était produit dix ans plus tôt, il est très probable que le prince-régent aurait immédiatement constitué un cabinet libéral : à cette époque, il était complètement sous l'influence de Fox et de Sheridan. Depuis, Fox était mort; Sheridan s'était maintenu dans l'intimité du prince, mais son crédit commençait à baisser, et lui-même d'ailleurs avait fait quelques infidélités au parti libéral. En arrivant au pouvoir, le prince-régent trouva d'abord commode de ne faire aucun changement. Puis, étant constamment en rapport avec des ministres tories, il adopta insensiblement leurs idées. Il ne se passionna pas pour le torysme : il ne se passionnait pour rien. Les opinions que son père avait embrassées avec conviction et soutenues avec passion, il les accepta, lui, moitié par indifférence et moitié par intérêt personnel. Perceval et lord Eldon n'étaient pas seulement des adversaires ardens de la liberté religieuse, c'étaient en même temps des défenseurs zélés de la prérogative royale. Par ce côté, ils convenaient à merveille au régent. Cependant il ne voulut pas rompre complètement avec les whigs, dont il pouvait un jour avoir besoin. Il déclara qu'il conservait le cabinet « par déférence pour son père. » Cette déclaration, consignée dans une lettre qu'il adressa au premier ministre, dut faire sourire ceux qui savaient à quel point le prince de Galles avait depuis longtemps foulé aux pieds tous les devoirs de famille. Mauvais fils, mari détestable, il avait empoisonné la vie de son père par ses désordres et ses prodigalités, il avait compromis à tout jamais le repos et la dignité de son ménage par les tristes exemples qu'il avait donnés à sa femme et par le dédain qu'il lui avait témoigné dès le lendemain de ses noces. Père égoïste et indifférent, il ne s'était jamais intéressé à l'éducation de sa fille, la gracieuse princesse Charlotte, et il la laissa entre les mains de subalternes jusqu'au jour où, songeant à la marier, il fut obligé de la placer dans une situation plus digne de l'héritière du trône d'Angleterre.

Le parti protestant ne se senti qu'à moitié rassuré par le maintien du cabinet Perceval. On considérait toujours le régent comme attaché au parti libéral, avec lequel il avait été en relations pendant sa jeunesse. D'un autre côté, connaissant sa nature égoïste et indifférente, l'on doutait qu'il fût capable, comme son père, de défendre avec acharnement ses idées. Aussi se demandait-on quelle attitude il prendrait le jour où expireraient les restrictions apportées à son pouvoir. Le cabinet avait la majorité dans les deux chambres; mais à cette époque l'influence de la couronne était telle encore qu'on avait vu deux fois la volonté personnelle de

George III renverser un ministère en pleine possession de la confiance du parlement. Le cabinet Perceval était d'ailleurs travaillé par des dissensions intérieures. Wellesley, peu satisfait du rôle effacé qu'il jouait comme secrétaire d'état des affaires étrangères, avait annoncé, dès le mois de janvier 1812, l'intention de se retirer. Il aspirait en secret à de plus hautes destinées et rêvait de devenir le chef d'un nouveau cabinet. Sa démission précipita la crise. Le prince-régent se décida à faire des ouvertures aux whigs. Le 13 février, le lendemain du jour où expiraient les restrictions apportées à son pouvoir, il adressa au duc d'York, l'un de ses frères, une lettre destinée à être communiquée aux lords Grenville et Grey. Cette démarche était-elle sincère? Grenville et Grey ne le crurent pas, et après s'être concertés avec leurs amis, ils déclinèrent les ouvertures qui leur étaient faites. Il est certain qu'on ne leur donnait aucune garantie sur la question catholique. La situation était donc la même qu'avec George III. Le régent affecta une grande irritation contre les whigs et ordonna à Perceval de reconstituer le cabinet. Wellesley maintint sa démission. Perceval en profita pour faire rentrer Castlereagh comme ministre des affaires étrangères. Lord Sidmouth accepta le poste de président du conseil privé. Ces deux nominations fortifiaient incontestablement le cabinet. Castlereagh avait une réelle valeur personnelle. Sidmouth apportait l'appui d'un groupe peu nombreux, mais compact et discipliné.

La crise ministérielle venait à peine de se terminer lorsqu'elle fut rouverte par un incident douloureux. Le premier ministre, en entrant dans la chambre des communes, fut tué d'un coup de pistolet tiré presque à bout portant. L'assassin fut arrêté, jugé et exécuté. C'était un nommé Bellingham, ancien employé de l'administration des finances, qui croyait avoir à se plaindre personnellement de Perceval. Le parti protestant jouait de malheur. Deux événemens absolument accidentels venaient de lui faire perdre ses deux plus puissans appuis. George III était fou ; Perceval était mort. Après diverses tentatives pour faire entrer dans le ministère Wellesley et Canning, puis pour former un cabinet sous la présidence de Wellesley avec le concours de Grenville et de Grey, on se décida à reconstituer purement et simplement le ministère Perceval sous la présidence de lord Hawkesbury, devenu, par la mort de son père, comte de Liverpool et membre de la chambre des lords. Ce personnage politique, sans grand talent, mais servi par les circonstances, s'était élevé assez rapidement aux postes les plus importans. Membre du bureau de l'Inde, sous Pitt, puis directeur de la Monnaie, il était devenu secrétaire d'état des affaires étrangères sous Addington et avait signé en cette qualité la paix d'Amiens. Dans le

cabinet Perceval, il occupait le poste de ministre de l'intérieur, qu'il céda à lord Sidmouth lorsqu'il prit la direction du gouvernement et le titre de premier lord de la trésorerie. Sauf quelques remaniemens peu importans, le ministère resta composé à peu près comme il l'était au moment de la mort du malheureux Perceval. Les quatre membres les plus importans du cabinet étaient lord Liverpool, lord Eldon, et lord Sidmouth, dans la chambre haute, lord Castlereagh dans la chambre des communes. Et pourtant ce ministère, si peu modifié dans sa composition, n'était plus le même ministère. Un changement s'était produit dans son programme, changement peu considérable en apparence, mais dont les conséquences ne devaient pas tarder à se faire sentir. Il avait été décidé que la question catholique ne serait pas une question de cabinet, qu'elle resterait *ouverte*, comme on dit en Angleterre, c'est-à-dire que chacun des membres de l'administration conserverait sur ce sujet la liberté de sa parole et de son vote. Cet arrangement bizarre avait été nécessité par la situation particulière de plusieurs membres du ministère, notamment de Castlereagh, qui non-seulement gardait le portefeuille des affaires étrangères, mais qui devenait *leader* de la chambre des communes. Nos lecteurs savent que Castlereagh était d'origine irlandaise. A son entrée dans la vie politique, il avait pris devant les électeurs du comté de Down l'engagement d'appuyer les réclamations des catholiques. Plus tard, à l'époque où fut votée l'union de l'Irlande et de l'Angleterre, il dut renouveler cette promesse. On lui a souvent reproché de n'avoir pas montré beaucoup d'ardeur pour l'exécution de ses engagemens en faveur de la liberté religieuse. O'Connell, qui ne brillait point par la modération du langage, l'accusa un jour de trahison envers les catholiques et lui appliqua, dans une véhémente philippique, le terrible hemistiche de Virgile : *Vendidit hic auro patriam.* La vérité nous oblige à dire que, si Castlereagh resta fidèle à la lettre de ses engagemens, il en oublia peut-être un peu l'esprit. Toutes les fois que la question catholique fut portée devant la chambre des communes, il vota scrupuleusement en faveur de la liberté religieuse; mais là se bornèrent ses efforts en faveur d'une cause qui était celle de son pays natal. Il fut presque sans interruption membre du cabinet depuis le vote de l'acte d'union jusqu'à sa mort, qui arriva en 1822. Dans le cabinet de lord Liverpool, il fut ministre des affaires étrangères et *leader* de la chambre des communes, c'est-à-dire presque aussi puissant que le premier ministre. En 1814 et en 1815, il représenta l'Angleterre au congrès de Vienne, et le rôle qu'il joua dans cette réunion de diplomates et de souverains lui donna dans son pays une situation sans précédent. Si, à cette époque, il avait employé en faveur des catholiques une partie

seulement de l'énorme influence dont il disposait, nul doute qu'il n'eût avancé de dix ans le triomphe de la liberté religieuse. Malheureusement Castlereagh était peu capable de se dévouer avec désintéressement à une grande idée. Il était perspicace, avisé, persévérant. La hauteur des vues et la générosité du cœur lui faisaient défaut.

Son ancien collègue Canning était un tout autre homme. Avec moins de jugement que Castlereagh, moins de suite dans les idées, moins d'habileté à conduire sa vie, il était plus capable d'élans généreux. Depuis longtemps il avait pris nettement parti pour les catholiques. Petit-fils d'un Irlandais, il n'oubliait pas son origine. Surtout il n'oubliait pas que la résistance du vieux parti tory à la liberté religieuse avait arrêté sa carrière en brisant le ministère de Pitt. La froideur même que Castlereagh montrait à l'égard des catholiques ne faisait qu'exciter le zèle de Canning en leur faveur. Il détestait ce rival, dont les talens étaient moins brillans que les siens, mais dont la carrière avait été plus heureuse, cet ancien collègue avec lequel il s'était battu en duel, cet homme qu'il était destiné à rencontrer toujours sur son chemin et qui pendant près de vingt ans barra le passage à son ambition et à son génie. Tout se réunissait donc pour le jeter du côté des catholiques : ses bons et ses mauvais sentimens, ses convictions et ses passions, ses amitiés et ses haines.

Canning avait refusé de rentrer aux affaires après la mort de Perceval, parce que lord Liverpool ne voulait pas faire de l'émancipation des catholiques une question de cabinet. Il ne s'en tint pas là. Dans le cours de la session, il saisit la chambre de la question. Son discours produisit un grand effet. Une majorité de plus de cent voix se prononça en faveur de sa proposition. Dans la chambre des lords, elle ne fut repoussée qu'à une voix de majorité. Les catholiques semblaient donc à la veille du triomphe. Malheureusement pour eux, les élections générales qui eurent lieu à la fin de l'année renforcèrent le parti protestant dans la chambre. On était au plus fort de la lutte contre Napoléon. Le ministère Liverpool bénéficiait des succès remportés en Espagne par sir Arthur Wellesley. Il bénéficia encore de la retraite de Russie, de la bataille de Leipzig et de la campagne de France. L'opposition, qui n'avait cessé de prédire des échecs, était réduite à l'impuissance par ces succès inespérés. La cause du cabinet se confondait avec celle du patriotisme. Les catholiques, qui avaient toujours eu pour défenseurs les adversaires de la guerre, étaient frappés de la même réprobation que ces derniers. L'opposition était qualifiée de parti anti-national, de parti français. O'Connell, dans les meetings catholiques, était obligé de protester contre cette dangereuse accusation. En pareil cas, les pro-

testations font peu d'effet. Quand le courant de l'opinion a pris une direction, ce ne sont pas des paroles qui peuvent la modifier. Les événemens seuls ont ce privilège. Le sentiment public était de plus en plus avec lord Liverpool et ses collègues. Chaque victoire des armées alliées affermissait le ministère, chaque défaite de Napoléon affaiblissait l'opposition et enlevait des chances aux revendications des partisans de la liberté religieuse.

Sous l'influence de ces dispositions, une nouvelle proposition en faveur des catholiques, présentée par Grattan et soutenue par Canning, ne fut plus votée que par une majorité de 40 voix. C'étaient 60 voix de moins que l'année précédente. Il se produisit d'ailleurs, après la deuxième lecture du bill, un incident qui déconcerta complètement les défenseurs de la liberté religieuse. La chambre s'était formée en comité pour examiner les détails du bill. Le *speaker*, M. Abbott, avait cédé sa place au président des comités. Il pouvait donc prendre part à la discussion. Il présenta un amendement portant que les catholiques auraient tous les droits, sauf celui de siéger et de voter dans le parlement. C'était détruire de fond en comble la proposition de Grattan. Telle était l'influence personnelle de M. Abbott que la chambre, se déjugeant, vota l'amendement à une faible majorité (251 voix contre 247). L'intervention du *speaker* dans cette occasion fut blâmée par bien des gens. Le bill n'en était pas moins perdu. Grattan et ses amis l'abandonnèrent. Ils n'avaient pas même eu le bonheur de voir leur proposition approuvée par ceux en faveur de qui elle était faite. Dans leur désir de faire passer le bill, ils avaient multiplié les précautions pour rassurer les protestans. Pour remplacer l'ancien serment qu'un catholique ne pouvait prêter sans abjurer sa foi, ils avaient imaginé une nouvelle formule qu'ils croyaient acceptable et qui pouvait paraître telle en effet à des hommes politiques. Malheureusement les prélats catholiques d'Irlande n'en jugèrent pas ainsi. Le comité catholique de Dublin, dirigé par O'Connell, se prononça dans le même sens que les prélats. La cour de Rome était disposée à se montrer plus conciliante, mais elle dut s'incliner devant des scrupules assurément très respectables. Les prélats déclarèrent que la nouvelle formule de serment contenait des déclarations incompatibles avec la discipline de l'église catholique et qu'on ne pouvait y adhérer sans devenir schismatique. Si donc le bill avait été voté, il est extrêmement probable que la question n'aurait pas été résolue, puisque les catholiques ne se seraient pas crus en droit de prêter le nouveau serment.

La protestation des évêques contre le bill de Grattan donna au parti protestant un prétexte pour affirmer que les catholiques

avaient des exigences déraisonnables et qu'il ne fallait plus songer à les satisfaire. La cause de la liberté religieuse perdit donc encore du terrain. En 1814, on n'osa même pas porter la question devant la chambre. En 1815, on risqua une nouvelle tentative. On se trouva en minorité de 80 voix. Il n'y avait plus rien à faire tant que durerait cette chambre. Elle fut enfin dissoute en 1818, après six ans d'existence, et l'on put espérer que des jours meilleurs allaient se lever. La paix générale était rétablie depuis trois ans. L'Angleterre, délivrée du cauchemar d'une invasion étrangère, revenait peu à peu aux idées libérales. La politique de compression à outrance, pratiquée par lord Liverpool et par lord Eldon, fatiguait même les jeunes membres du parti tory, comme lord Palmerston, alors secrétaire de la guerre. Grattan, vieilli, fatigué, mais non découragé, recommença la lutte. Il avait d'autant plus de mérite à persévérer dans cette voie, qu'il venait d'éprouver un cruel déboire. Aux élections générales, certains catholiques intolérans, qui ne lui pardonnaient pas son malheureux bill de 1813, avaient ameuté contre lui la populace de Dublin. Il avait été hué, insulté, il avait failli être assommé. Il répondit à ces indignités de la manière la plus noble, en présentant dès la première session du nouveau parlement une nouvelle proposition en faveur des catholiques. Il fut appuyé par Canning, qui venait de rentrer aux affaires comme président du bureau de contrôle (ministre de l'Inde) et par deux autres membres du gouvernement, Castlereagh et Croker. 241 voix se prononcèrent pour sa proposition et 243 contre. N'être en minorité que de deux voix, c'était un succès relatif, après les échecs des années précédentes.

Le parlement de 1818 n'était pas destiné à une longue existence. George III étant mort au commencement de 1820, il fallut procéder à de nouvelles élections. Grattan fut réélu sans difficulté à Dublin, mais l'état de sa santé ne lui permit pas de paraître sur les *hustings*. Dans le courant de l'automne précédent, il avait pris un refroidissement en visitant la région des lacs dans le comté de Wicklow, et depuis cette époque il avait la poitrine assez sérieusement atteinte. Son âge (il avait près de soixante-quinze ans), augmentait les inquiétudes que causait cette maladie, et les médecins lui conseillèrent de ne pas se rendre à Londres pour l'ouverture du parlement. Il crut que la force morale suppléerait chez lui à la vigueur physique et qu'il pourrait encore une fois prendre la parole dans la chambre des communes en faveur de la grande cause à laquelle il s'était voué depuis de longues années : « Je mourrai à mon poste, » dit-il. Le 20 mai, malgré les supplications de sa famille, il s'embarquait à Dublin, après avoir reçu une députation

de catholiques dont O'Connell faisait partie et après avoir annoncé qu'à son arrivée à Londres il soulèverait de nouveau la question catholique dans le parlement. Les fatigues du voyage aggravèrent son état. Les médecins de Londres, comme ceux de Dublin, lui défendirent de paraître à la chambre des communes. Lui-même sentait ses forces s'affaiblir rapidement, et il comprit qu'il n'avait plus qu'à se préparer à la mort. Il passa ses derniers jours au milieu de sa famille et de ses amis politiques, donnant à ces derniers les instructions qu'il croyait les plus propres à assurer le triomphe de la liberté religieuse, parlant de sa mort prochaine avec une rare fermeté et réglant la question de ses funérailles avec autant de liberté d'esprit que s'il se fût agi d'un autre que de lui-même. Il avait d'abord demandé d'être enterré à Moyanna, en Irlande, où il possédait une propriété achetée et offerte en 1782, moyennant la somme de 50,000 livres sterling, par le parlement irlandais. Sur ces entrefaites, le duc de Sussex, l'un des frères du roi, dont les opinions étaient celle du parti libéral, lui fit dire que ses amis politiques avaient l'intention de demander que ses funérailles fussent faites à Westminster. Il accepta cette offre, puis il recommença à parler de l'émancipation des catholiques, remit à ses amis un écrit contenant ses dernières instructions politiques, en recommandant de le faire lire dans la chambre des communes par Plunkett. Tout étant ainsi réglé, il s'éteignit le 4 juin à six heures après une courte agonie. Il fut enterré à Westminster, près de Fox, dont il avait partagé les opinions. Le duc de Sussex, le duc de Wellington, le marquis de Wellesley, le duc de Norfolk, le chef de la plus grande maison catholique d'Angleterre, assistèrent à ses funérailles. Les catholiques d'Irlande y envoyèrent une députation.

III.

En choisissant Plunkett pour lire son testament politique dans la chambre des communes, Grattan l'avait en quelque sorte désigné comme son successeur. William Plunkett, né à Enniscorthy, en 1765, était fils d'un ministre protestant de la secte unitaire. Inscrit au barreau de Dublin, il y avait conquis sans contestation possible la première place. En politique, il appartenait au petit groupe des amis de lord Grenville, qui l'avait nommé attorney-général d'Irlande lorsqu'il forma le ministère de tous les talens. A la chute de Grenville et à l'avènement du duc de Portland, il abandonna ses fonctions, mais dans l'intervalle il était entré à la chambre des communes, où il siégea sans interruption pendant vingt ans, jusqu'à son élévation à la pairie sous le ministère de Can-

ning. Son appui était d'autant plus précieux pour les catholiques, qu'il n'était pas un whig pur, comme Grattan. Sur certaines questions il était d'accord avec le ministère Liverpool. Comme tout le groupe des grenvillites, il avait appuyé le cabinet dans sa politique répressive après 1815. On le considérait comme un des hommes que le gouvernement voudrait probablement s'adjoindre à la première occasion favorable.

Le 28 février 1821, Plunkett proposait à la chambre de se former en comité pour examiner les réclamations des catholiques. La discussion fut courte. Elle tint presque tout entière dans deux grands discours, l'un de Plunkett en faveur de sa proposition, l'autre de Robert Peel pour la combattre. La chambre, par 227 contre 221 voix, décida qu'elle se formerait en comité. C'était un premier succès. Il fallait maintenant présenter à la chambre, réunie en comité, une série de résolutions, puis, après avoir fait voter ces résolutions, les transformer en un ou plusieurs bills. La proposition de Plunkett traversa victorieusement cette série d'épreuves. Moins éloquent que Grattan, mais plus avisé, Plunkett conduisit toute cette discussion avec une habileté consommée. Les deux bills qu'il présenta dans la séance du 3 mars étaient infiniment mieux conçus que celui de Grattan en 1813. Le premier, le *Relief-Bill*, déclarait les catholiques aptes à remplir tous les emplois publics, sauf celui de grand chancelier d'Angleterre et celui de lord lieutenant d'Irlande. Le second donnait à la couronne un droit de *veto* sur la nomination des évêques par la cour de Rome et imposait aux prêtres catholiques un serment politique qui ne pouvait faire naître chez eux aucun scrupule de conscience.

La deuxième lecture du *Relief-Bill* avait été fixée au 7 mars. Elle donna lieu à un grand débat dans lequel les orateurs les plus considérables de la chambre prirent la parole. Canning prononça un de ses plus beaux discours en faveur de la proposition. Il rappela les mesures d'émancipation partielle votées en faveur des catholiques sous le ministère de Pitt et demanda s'il était logique de s'arrêter à mi-chemin : « Vous avez donné aux catholiques le droit électoral, et vous leur refusez l'éligibilité ; vous appelez à vous les classes inférieures, tandis que vous repoussez les classes supérieures. Croyez-vous que ce soit un bon moyen d'inspirer à l'Irlande des sentimens d'attachement pour l'empire britannique ? Quel motif vous empêche de rendre l'union plus étroite et plus complète?.. Vous avez déjà diminué la distance qui sépare l'Irlande de l'Angleterre. Les Irlandais ont des places dans la représentation de l'empire britannique, et vous leur refusez le droit de faire occuper ces places par des catholiques ! Nos pères, il y a bientôt trois

siècles, ont élevé une digue entre les deux pays, non pour seconder l'œuvre de la nature, mais pour la combattre et la violenter. Pendant longtemps cette digue a défié les efforts de tous ceux qui tentaient de l'ébranler, mais enfin elle a cédé. Elle ne forme plus aujourd'hui qu'un isthme peu élevé, qui sépare deux mers amies. Les eaux se rapprochent de jour en jour et cherchent à se réunir. Voulons-nous relever cette digue aujourd'hui presque en ruines? Voulons-nous la laisser s'effondrer par l'action du temps ou par un accident, événement qui arrivera tôt ou tard, mais qui ne nous vaudra pas la moindre gratitude? Ou bien voulons-nous, quand il en est temps encore, percer l'isthme, ouvrir un libre passage aux deux mers et faire flotter, sur leurs eaux désormais confondues, l'arche d'alliance de notre commune constitution? »

La chambre éclata en applaudissemens. La deuxième lecture fut votée par 254 voix contre 243, la troisième par 216 voix contre 197. Les partisans de l'émancipation gagnaient donc du terrain à chaque discussion. La majorité, qui n'était que de 6 voix au début, avait fini par atteindre le chiffre de 19 voix. Cependant la partie n'était pas gagnée. La chambre des lords restait hostile à l'émancipation des catholiques. Peut-être aurait-elle cédé si le ministère avait pris en main la cause de la liberté religieuse. Malheureusement les ministres qui faisaient partie de la chambre haute, lord Liverpool, lord Eldon, lord Sidmouth, partageaient à cet égard les préjugés qui dominaient dans la pairie. Plus malheureusement encore l'un des frères du roi, le duc d'York, devenu l'héritier présomptif du trône depuis la mort de la princesse Charlotte, en 1817, vint apporter au parti protestant l'appui de son influence, de son vote et de sa parole : « Je suis profondément convaincu, dit-il dans le discours qu'il prononça à cette occasion, des dangers que présente la mesure proposée; mon hostilité contre elle se fonde sur des principes que j'ai embrassés depuis le jour où j'ai été en état de penser par moi-même, et auxquels j'espère rester attaché jusqu'au dernier jour de ma vie. » Une déclaration si vigoureuse raffermit le courage des partisans de l'intolérance. Le *Relief-Bill* fut rejeté par 159 voix contre 120.

Ce vote mémorable, qui ajourna de sept années le triomphe des partisans de la liberté religieuse, fut suivi d'un remaniement important dans le cabinet et dans l'administration. Le ministère de lord Liverpool comptait déjà dix ans d'existence. Il disposait encore de la majorité dans les deux chambres. Cette majorité toutefois avait été affaiblie par les élections générales de 1818 et de 1820. Le parti whig, dirigé par lord Grey dans la chambre haute, et par lord Althorp dans la chambre basse, formait un bataillon compact, qu'il était impossible de songer à entamer et qui avait des chances

de grossir à chaque élection générale. Le parti tory, au contraire, était divisé en un certain nombre de groupes dont quelques-uns, dans diverses circonstances, avaient fait alliance avec l'opposition. En dehors de ces groupes, certaines personnalités isolées gardaient une attitude expectante qui pouvait, à un moment donné, se changer en une hostilité déclarée. De ce nombre étaient Canning et Robert Peel; Canning, qui avait précédemment accepté la présidence du bureau de l'Inde, mais qui en 1820 avait abandonné ce poste pour ne point partager la responsabilité du scandaleux procès intenté par le gouvernement à la reine Caroline; Robert Peel, qui après avoir rempli pendant quelques années les fonctions de secrétaire en chef pour l'Irlande, s'était séparé d'un ministère qui ne se pressait pas de lui faire une situation en rapport avec son talent grandissant et sa précoce expérience. Lord Liverpool attachait un grand intérêt à faire rentrer dans l'administration deux hommes de cette valeur, dont le concours aurait fortifié le ministère dans les débats de la chambre des communes et soulagé Castlereagh d'une partie du fardeau écrasant qui pesait sur lui. Le roi malheureusement ne voulait pas de Canning comme ministre; il lui gardait rancune de son attitude dans le procès de la reine. Canning de son côté n'était peut-être pas très soucieux de servir de nouveau sous Castlereagh. Il accepta le poste de gouverneur-général des Indes. C'était un magnifique exil. Peel, auquel on avait proposé la présidence du bureau de l'Inde, ne trouva pas cette situation suffisante pour lui. Il fallut que lord Sidmouth lui cédât sa place de secrétaire d'état de l'intérieur et se contentât de rester dans le cabinet sans portefeuille.

Lord Liverpool tenait en outre à s'assurer l'appui du groupe des grenvillites, qui oscillait sans cesse entre le ministère et l'opposition. Il n'y serait peut-être pas parvenu s'il avait eu à traiter avec lord Grenville, que ses idées et ses sympathies attiraient du côté des whigs. Mais lord Grenville, vieilli, fatigué, découragé, avait à peu près renoncé à la politique, et la direction de son groupe venait de passer aux mains de son neveu le marquis de Buckingham. Ce dernier vendit sans vergogne l'appui de ses amis et le sien. Il ne stipula rien pour ses opinions, uniquement occupé de réclamer des satisfactions d'influence, d'intérêt ou de vanité. Pour lui-même le titre de duc, pour un de ses cousins, Charles Wynn, la présidence du bureau de l'Inde, pour un autre Wynn, le poste de chargé d'affaires en Suisse, pour ses amis Freemantle et Phillimore des places secondaires dans l'administration, telles furent les conditions de ce trafic, qui révolta même les gens les moins scrupuleux en pareille matière. Si c'était un marché cynique du côté de lord Buckingham, c'était un marché de dupe du côté du premier ministre.

Jamais on n'avait payé si cher le concours d'un groupe si peu nombreux. « Lord Buckingham, disait quelqu'un, pourrait compter tous ses partisans sur ses dix doigts. — Tout est à bas prix en ce moment, écrivait lord Holland, excepté l'appui des grenvillites. »

Liverpool était-il satisfait ? Non, il lui fallait encore le concours du marquis de Wellesley, l'ancien gouverneur-général des Indes, l'ancien ministre des affaires étrangères du cabinet Perceval. Wellesley, dix ans auparavant, avait essayé de s'allier aux whigs et de former avec eux un ministère. C'était donc un homme à ménager. Wellesley fut nommé vice-roi d'Irlande. Plunkett, encore un membre du groupe des grenvillites, fut envoyé dans le même pays comme attorney-général. Le premier ministre par ces deux choix croyait calmer l'Irlande. Il ne faisait que renouveler la faute commise par Pitt en 1794 lorsqu'il envoya lord Fitzwilliam à Dublin en qualité de vice-roi. Wellesley et Plunkett étaient notoirement favorables aux réclamations des catholiques. Et on les envoyait en Irlande pour représenter un gouvernement qui refusait aux catholiques l'égalité politique ! Et on laissait à côté d'eux Manners et Goulburn, l'un chancelier d'Irlande, l'autre secrétaire en chef, tous deux attachés aux doctrines les plus exclusives et les plus intolérantes du vieux parti protestant ! C'était établir l'antagonisme le plus dangereux dans la haute administration irlandaise. Et à quel moment commettait-on cette imprudence? Au moment où la population était plus agitée que jamais, au moment où les catholiques étaient exaspérés par le rejet du *Relief-Bill*, au moment où les protestans étaient épouvantés par une explosion subite de mauvaises passions, par un débordement inattendu de crimes contre leurs personnes et leurs propriétés.

Depuis l'insurrection des Irlandais-Unis, en 1798, aucune prise d'armes générale n'avait eu lieu en Irlande. Depuis le complot de Robert Emmett, en 1803, aucune tentative n'avait été faite contre la domination anglaise. Les circonstances n'étaient pas favorables à des entreprises de ce genre. Les hommes importans, à la suite d'O'Connell, étaient entrés dans la voie de l'agitation légale et n'auraient pas prêté leur concours à une révolte à main armée. L'esprit insurrectionnel cependant n'était pas éteint dans les classes inférieures, mais il avait pris une nouvelle direction. Les hommes qui dans un autre temps se seraient enrôlés parmi les Irlandais-Unis étaient entrés dans une association mystérieuse connue sous le nom d'Enfans-Blancs (*Whiteboys*) (1). La lutte politique avait fait place à

(1) Les *Whiteboys* étaient ainsi nommés parce que, dans leurs expéditions, ils se cachaient la figure avec un morceau d'étoffe blanche. Quelquefois ils mettaient tout simplement leur chemise sur leur tête.

la guerre sociale. Les *Whiteboys* ne cherchaient pas à s'emparer de Dublin, à mettre la main sur les forts, les arsenaux, les dépôts d'armes, et à établir en Irlande un gouvernement républicain. Ils n'en auraient pas eu les moyens, s'ils en avaient eu l'idée. Toute leur ambition se bornait à faire la guerre aux propriétaires protestans, surtout à ceux qui avaient la réputation, méritée ou non, d'user rigoureusement de leurs droits à l'égard des fermiers et des paysans. Un propriétaire était-il signalé comme ayant commis un abus de pouvoir ou un acte d'inhumanité, un matin, en sortant de chez lui, il trouvait devant sa porte un cercueil. C'était la manière de lui signifier l'arrêt de mort prononcé contre lui par la terrible association. Peu de jours après il tombait sous les coups d'une bande de *Whiteboys*. La population était complice des assassins. Parfois le crime avait eu lieu en plein jour, devant des centaines de personnes. Et cependant la justice ne trouvait jamais un témoin pour constater l'identité des coupables. Près de Limerick, un nommé Torrance et sa femme furent attaqués un dimanche, sur une grande route, à coups de bâtons et de pierres. La femme mourut sur place; le mari survécut à ses blessures. Le chef de la police de Limerick fut assassiné en plein jour, et sa mort fut immédiatement annoncée à vingt lieues à la ronde par des feux de joie allumés de village en village. Des crimes encore plus horribles furent commis. Près de Tipperary, la maison d'un nommé Shea fut cernée la nuit par une bande qui y mit le feu. Le propriétaire, sa femme, ses sept enfans, trois servantes et cinq garçons de ferme, en tout dix-sept personnes, étaient à l'intérieur. Ces malheureux se précipitèrent au dehors pour échapper à l'incendie. On les repoussa au milieu des flammes. Ils furent brûlés vifs jusqu'au dernier, sous les yeux de leurs bourreaux, qui prenaient un féroce plaisir à contempler leurs contorsions. Une jeune fille de seize ans, presque une enfant, fut enlevée de la maison de son frère, retenue en captivité pendant trois semaines, et ne fut enfin remise en liberté qu'après avoir subi les plus odieux outrages.

A la nouvelle de ces atrocités, dignes des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, un cri d'indignation s'éleva en Angleterre. Pour arrêter ce débordement de crimes, des mesures exceptionnelles furent jugées nécessaires. Le parlement, à la demande du ministère, suspendit en Irlande l'*habeas-corpus* et vota une loi sur l'insurrection *(Insurrection-Act)* pour autoriser le lord-lieutenant à déclarer en état de troubles tout comté ou toute partie de comté et à y faire juger sommairement par des magistrats, sans l'assistance du jury, toute personne accusée d'avoir troublé l'ordre. Ces deux mesures n'étaient votées que pour six mois, mais on fut obligé par la suite de prolonger d'un an les effets de la loi sur l'insurrec-

tion. Une autre loi, votée pour sept ans, apportait des restrictions à la fabrication et à la vente des armes à feu. Armé de ces pouvoirs extraordinaires, Wellesley réprima énergiquement les désordres. Près de quatre cents personnes furent traduites devant une commission spéciale instituée à Cork. Vingt-cinq condamnations à mort furent prononcées. Plusieurs exécutions eurent lieu. L'ordre se rétablit peu à peu. Les crimes contre les personnes et les propriétés, sans cesser complètement, devinrent plus rares. Cependant d'autres calamités étaient à la veille d'atteindre l'Irlande. Les désordres provoqués par l'association des *Whiteboys* avaient apporté sur plusieurs points des obstacles aux travaux agricoles et réduit dans une certaine proportion la surface des terres cultivées. Pour comble de malheur, l'automne de 1821 fut exceptionnellement humide, et dans beaucoup de parties de l'Irlande la pomme de terre pourrit au lieu de mûrir. Il en résulta que, dans les premiers mois de 1822, le prix de cette denrée, qui forme la base de la nourriture des Irlandais de la classe inférieure, s'éleva dans la proportion de un à quatre. Les paysans mouraient littéralement de faim. Les classes moyennes étaient atteintes par le non-paiement des fermages. Les deux tiers de la population dans les villes, les cinq sixièmes dans les campagnes, étaient réduits à la mendicité. Cette épouvantable misère engendra d'épouvantables maladies. La population fut décimée par le typhus. Tous les maux s'abattaient à la fois sur ce malheureux pays.

L'Angleterre s'émut au spectacle de tant de détresse. Les souffrances de 1822 firent oublier les crimes de 1821. On cessa de penser aux *Whiteboys* et à leurs attentats; on ne songea plus qu'à secourir les malheureux qui mouraient sans asile, sans vêtemens et sans pain. La première manifestation de ce sentiment de charité, cependant, ne fut pas heureuse. L'aristocratie de Londres organisa au profit des Irlandais un bal qui produisit, tout compte fait, 3,500 livres sterling. Danser pour secourir les affamés, dépenser 1 ou 2 millions en toilettes pour distribuer en aumônes une centaine de mille francs, c'était une idée maladroite qui aboutissait à un résultat dérisoire. Le bal avait donné lieu d'ailleurs, comme il n'arrive que trop souvent, à de regrettables démêlés entre les dames patronnesses. Heureusement on eut recours à des moyens d'action plus sérieux et plus efficaces. Une souscription publique, rapidement couverte, produisit 6,250,000 francs. Une somme égale, votée par les chambres, fut mise à la disposition du vice-roi pour être consacrée à des travaux publics. Les bras inoccupés furent employés ; les bouches vides furent nourries. Le ciel à son tour se montra plus clément. La récolte fut passable, et la pomme de terre revint à son prix normal.

Si les troubles matériels avaient cessé en Irlande, l'agitation morale y renaissait à chaque occasion. Depuis la fin du XVIIIe siècle, les protestans de Dublin avaient pris l'habitude de célébrer tous les ans l'anniversaire de la fameuse bataille de la Boyne, qui avait rendu définitive la conquête de l'Irlande par l'Angleterre et la prédominance de la religion protestante sur le catholicisme. Le 4 novembre de chaque année, ils se rendaient processionnellement auprès de la statue de Guillaume III, à College-Green, ils la décoraient de rubans couleur orange et prononçaient des discours qui ne pouvaient que surexciter leurs propres passions et celles de leurs adversaires. Wellesley pensait avec raison que des manifestations de ce genre présentaient plus d'inconvéniens que d'avantages. Il décida le lord-maire de Dublin à interdire la fête du 4 novembre. Le parti protestant fut indigné. Il prit sa revanche en faisant émettre par la corporation de Dublin, c'est-à-dire par les électeurs municipaux, un vote de blâme contre le lord-maire. Il est bon de noter qu'en vertu des lois existantes la corporation de Dublin, comme celles de toutes les autres villes du royaume-uni, était exclusivement composée de protestans. Quelques jours après cet incident, Wellesley fut l'objet d'une autre manifestation dirigée personnellement contre lui. C'était le 14 décembre. Il était au théâtre, dans sa loge. La grande majorité des spectateurs appartenait au parti protestant. Le vice-roi fut sifflé. Une bouteille fut lancée dans sa loge. La représentation fut interrompue. La police fut obligée de pénétrer dans la salle et d'arrêter un certain nombre de perturbateurs. Wellesley n'était pas d'un caractère endurant. Il avait gouverné l'Inde en souverain absolu. L'opposition l'irritait et les offenses l'exaspéraient. Dans cette circonstance, il perdit toute mesure. Au lieu de réclamer contre les perturbateurs une légère condamnation que tout le monde aurait approuvée, il les fit traduire devant le jury sous l'inculpation d'attentat contre sa vie. Plunkett soutint l'accusation avec son habileté ordinaire. La défense, de son côté, composée de quinze avocats choisis parmi les sommités du barreau, lutta avec acharnement. L'audition des témoins et les débats du procès se poursuivirent pendant cinq jours au milieu d'une affluence énorme de spectateurs. L'excitation était à son comble. Protestans et catholiques étaient là en face les uns des autres, comme sur un champ de bataille. Enfin le cinquième jour, à quatre heures du soir, les jurés entrèrent dans la salle des délibérations. A neuf heures, ils déclaraient qu'ils n'avaient pas pu se mettre d'accord. Le lendemain, à dix heures du matin, la situation n'avait pas changé; à trois heures de l'après-midi, on en était encore au même point. Plunkett comprit que la partie était perdue et qu'il n'obtiendrait jamais un verdict de culpabilité. Il abandonna l'accusation. C'était

un fâcheux échec pour le vice-roi. Ses amis eux-mêmes blâmèrent son imprudence. Canning, l'un des plus terribles railleurs de ce temps, se moqua de ce qu'il appelait le complot de la bouteille. Le mot fit fortune. Il fut répété dans les cercles de Londres, reproduit par les journaux. Le conquérant de l'Inde, le vainqueur de Tippoo-Saïb, ne fut plus connu d'un bout à l'autre du royaume-uni que comme le héros ridicule du complot de la bouteille.

Pendant que l'Irlande se débattait sous la triple étreinte de la famine, de l'épidémie et des discordes civiles, Canning, dans le parlement anglais, faisait une nouvelle tentative en faveur des catholiques. Cette fois, il n'aborda pas la question dans son ensemble. Il se contenta de plaider la cause des pairs catholiques, qui, depuis le vote de l'acte du test sous Charles II, ne pouvaient plus siéger dans la chambre des lords sans se parjurer et qui, par conséquent, se trouvaient implicitement déchus de leur dignité. Parmi ces pairs se trouvaient les chefs de quelques-unes des premières familles du royaume. Il espérait que leur situation toucherait la chambre des lords et qu'elle ne refuserait pas de leur rouvrir ses portes. Il pensait d'ailleurs avec raison que cette concession, une fois obtenue, en entraînerait d'autres et que, les catholiques étant admis dans la chambre des lords, il ne serait pas possible de les exclure longtemps de la chambre des communes. Cette conséquence, qui était évidente, devait frapper tout le monde et par conséquent faire échouer le plan de Canning. Son bill fut rejeté dans la chambre des lords par une majorité de 42 voix. Dans la chambre des communes, il n'obtint qu'une majorité de quelques voix. Et pourtant le grand orateur déploya toutes les séductions de son éloquence. Il commença par faire un tableau saisissant des circonstances dans lesquelles avait été votée la loi qui excluait de la chambre des lords les pairs catholiques. Il rappela les luttes religieuses de cette époque, les craintes qu'éprouvait l'Angleterre protestante à la pensée de voir un prince catholique succéder à Charles II, la terreur produite par l'annonce d'un complot reconnu plus tard imaginaire, la procédure dirigée contre lord Stafford et solennellement annulée depuis par le parlement. Il fit remarquer que les lois rigoureuses de cette époque avaient été partiellement abrogées en 1791, puisque le parlement avait restitué aux pairs catholiques le droit de se présenter devant le roi et d'être reçus par lui, en leur qualité de conseillers héréditaires de la couronne, sous la seule condition de déclarer qu'ils ne reconnaissaient pas au pape une juridiction temporelle ou civile en Angleterre : « Ainsi, dit Canning, un pair catholique peut se rendre à Saint-James et demander à être admis en présence du roi. Les mots cabalistiques de *juridiction temporelle ou civile* suffisent pour

lui ouvrir les portes du palais. Si maintenant, en sortant de Saint-James, il fait tourner sa voiture du côté de Westminster et se présente pour réclamer sa place dans la chambres des lords, le talisman a perdu toute son efficacité. Les mots de *juridiction temporelle ou civile* n'ont plus de vertu. Il faut qu'il tienne un langage différent; il faut qu'il refuse au pape la juridiction ecclésiastique et spirituelle. Quelle contradiction! quel manque de logique! Et cependant ce n'est ni la seule ni la plus étrange anomalie que je rencontre dans la situation des pairs catholiques. Nous avons assisté, il n'y a pas bien longtemps, au couronnement du souverain. Qui a marché en tête des barons du royaume? Lord Clifford, un pair catholique. Qui a rendu hommage à sa majesté au nom des membres les plus élevés de la pairie? Le duc de Norfolk, un pair catholique. Qui a été désigné par le roi pour remercier cette brillante réunion du toast qui avait été porté à sa majesté? Encore le duc de Norfolk. Vous figurez-vous les ambassadeurs des puissances étrangères transmettant à leurs gouvernemens les détails de cette cérémonie? Peut-il leur entrer dans l'esprit que le duc de Norfolk, lord Clifford, d'autres encore, qui représentent comme ces deux personnages une longue et illustre série d'ancêtres, vont être mis de côté le lendemain de la cérémonie en même temps que les bannières qui ont orné la salle et les lustres qui l'ont éclairée? Peut-il leur entrer dans l'esprit que le premier duc d'Angleterre n'a d'autre rôle et d'autre utilité que de figurer dans une cérémonie, et qu'après avoir marché aujourd'hui à la tête des pairs du royaume, il n'a pas le droit demain de prendre place au milieu d'eux comme leur égal? »

En prononçant ce discours, Canning croyait faire ses adieux à la chambre des communes. Il devait quitter l'Angleterre, après la clôture de la session, pour aller prendre possession du gouvernement général de l'Inde. La carrière du parlement avait été pleine pour lui de triomphes oratoires, mais aussi d'échecs politiques et de déboires personnels. Il était donc très sérieusement décidé à donner une autre direction à sa vie et un autre cours à son ambition. L'Inde offrait un vaste champ à l'activité d'un homme de cette valeur. Il n'y avait plus de grandes conquêtes à faire; mais tout était à créer ou à renouveler, au point de vue matériel et moral, dans le vaste empire fondé par Clive, Hastings et Wellesley. Canning était admirablement propre à cette tâche. Les questions économiques et financières, qu'il avait étudiées avec son ami Huskisson, lui étaient aussi familières que les questions de politique intérieure ou étrangère. Pendant qu'il se passionnait pour l'œuvre nouvelle qui lui était confiée et qu'il espérait trouver enfin dans l'Inde le grand rôle vainement poursuivi en Angleterre, un événement imprévu vint bouleverser tous ses projets. Au commencement

du mois d'août, peu de jours après la clôture de la session, une tragique nouvelle se répandait dans les cercles de Londres. Castlereagh s'était coupé la gorge dans un accès de fièvre chaude. Sa famille, son médecin, ses amis avaient cependant veillé sur lui avec la dernière sollicitude. Ils avaient éloigné de sa main les armes à feu, les couteaux, les rasoirs. Un canif, un misérable canif oublié sur une table et quelques instans d'isolement : il n'en avait pas fallu davantage pour terminer la vie du plus heureux homme d'état de l'Angleterre, du tout-puissant ministre qui, au congrès de Vienne, avait traité presque d'égal à égal avec le tsar de toutes les Russies.

On a souvent parlé du grain de sable de Cromwell. Le canif de Castlereagh n'a guère eu moins d'influence sur la marche des événemens. D'ordinaire le décor de l'histoire change insensiblement : cette fois il était brusquement renouvelé par un véritable changement à vue. Castlereagh personnifiait à l'intérieur la réaction politique et religieuse, au dehors l'entente avec les gouvernemens despotiques. Il était l'âme, la vie, la politique du cabinet Liverpool. Sa perte était irréparable pour le vieux parti tory. Robert Peel était trop jeune et n'avait pas encore assez d'autorité pour devenir *leader* de la chambre des communes. Un seul homme était qualifié pour occuper cette situation, et cet homme, bien qu'officiellement considéré comme un tory, ne partageait sur aucune des grandes questions du jour les idées de lord Liverpool, de lord Eldon et de lord Sidmouth. Fallait-il donc subir la dure nécessité de s'adresser à Canning? Son talent hors de pair le désignait. L'opinion publique en dehors du parlement le réclamait. Lord Liverpool eut le bon sens de l'accepter. Canning cependant n'avait point derrière lui un grand parti dans les Chambres : à peine un petit groupe d'amis dévoués. Il était en butte à de nombreuses et puissantes inimitiés qu'il s'était attirées par son ambition intempérante, par son talent dangereux pour la raillerie, et enfin, car il faut tout dire, par sa supériorité même, qui offusquait le troupeau des médiocrités parlementaires. Le roi l'avait en horreur, et quelques mois auparavant il avait déclaré qu'il ne l'accepterait jamais comme ministre. Le mot *jamais* devrait être exclu de la langue politique. George III, en 1804, se flattait de ne jamais laisser Fox reparaître dans le cabinet : deux ans après, Fox était son ministre des affaires étrangères. George IV n'avait pas à beaucoup près l'énergique volonté de son père. Il ne fallut pas un mois pour triompher de ses résistances. Canning fut ministre des affaires étrangères et *leader* de la chambre des communes. A peine entré dans le cabinet, il y prit le ton d'un maître. Ce fut la destinée de lord Liverpool d'être quinze ans pre-

mier ministre sans jamais diriger la politique du gouvernement. Pendant les dix premières années, il fut le prête-nom de Castlereagh ; pendant les cinq dernières, il fut le prête-nom de Canning.

Nous n'avons pas à raconter en détail ces cinq années de ministère qui ont renouvelé, au dedans comme au dehors, la politique de l'Angleterre. Ce récit a été fait ici même par M. Blerzy dans un remarquable travail que nos lecteurs n'ont certainement pas oublié. La sainte-alliance battue en brèche, le Portugal sauvé de la réaction et de l'absolutisme, la Grèce et les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud favorisées dans leurs efforts pour conquérir l'indépendance, les réformes commerciales inaugurées par Huskisson, la vieille législation pénale de l'Angleterre, reste d'un âge de barbarie, réformée, améliorée, mise en rapport avec l'adoucissement des mœurs, tels furent les principaux résultats d'une politique qui donna enfin à Canning la popularité, l'influence et la gloire depuis si longtemps rêvées par lui. L'ancien rédacteur de *l'Anti-Jacobin*, l'élève de Pitt, le collègue de Castlereagh, était devenu l'espoir des libéraux et des réformateurs, non-seulement en Angleterre, mais en Europe, non-seulement en Europe, mais dans le monde entier. Son nom était répété avec sympathie, avec respect, avec admiration sur les rives de l'Orénoque comme à l'embouchure du Tage, aux pieds de la Cordillère des Andes comme au fond du golfe d'Athènes, partout enfin où une nation, un parti, un groupe d'hommes luttait pour l'indépendance politique ou pour la liberté religieuse.

Nul doute que l'émancipation des catholiques ne fît partie du programme dont Canning se proposait la réalisation. Les circonstances malheureusement n'étaient pas favorables à la réalisation d'un tel projet. Ministre des affaires étrangères, Canning était engagé au dehors dans de grandes entreprises auxquelles il s'était attaché avec passion. Ces entreprises, qui auraient besoin de plusieurs années pour être conduites à leur terme, il craignait à chaque instant de les voir entravées ou compromises par le mauvais vouloir du gouvernement ou du parti gouvernemental. Une majorité hostile dans la chambre des lords, douteuse dans la chambre des communes, un ministère divisé, un roi mécontent, tels étaient les écueils au milieu desquels Canning devait naviguer. Il ne triomphait de ces difficultés qu'en remuant, en passionnant l'opinion publique, en prononçant discours sur discours, en consumant ses forces, en usant son tempérament, en abrégeant sa vie. Par son éloquence il dominait la chambre des communes; par la chambre des communes il dominait le gouvernement. Sa politique extérieure, d'abord contestée, était devenue trop populaire et avait trop brillamment réussi pour qu'on essayât sérieusement de la battre

en brèche. Presque inattaquable de ce côté, il évita de s'engager sur le terrain dangereux de la question religieuse. Il n'osa pas faire de l'émancipation catholique une question de cabinet. Il craignait de compromettre l'existence du cabinet et de fournir à ses ennemis l'occasion, toujours cherchée par eux, de se débarrasser de lui.

Il se contenta donc d'appuyer personnellement, en 1825, une motion de sir Francis Burdett en faveur des catholiques, motion qui, comme d'habitude, fut votée par la chambre des communes et rejetée par la chambre des lords. Il se flattait de l'espoir que, sa situation se fortifiant et les circonstances devenant plus favorables, il pourrait un jour mettre au service de la liberté religieuse le poids de l'influence gouvernementale. Les événemens semblèrent donner raison à ses prévisions. Le duc d'York, un des adversaires les plus acharnés de l'émancipation des catholiques, mourut au commencement de 1827. Après lui, l'héritier présomptif du trône se trouvait être le duc de Clarence, qui n'avait point de parti-pris dans la question. C'était un obstacle de moins. Peu après, lord Liverpool, malade et se sentant mortellement atteint, donna sa démission, Canning devint nominalement le chef du ministère qu'il dirigeait effectivement depuis cinq ans. Les chefs du vieux parti tory, Wellington, lord Eldon, Robert Peel, quittèrent le cabinet. Canning aurait voulu garder Robert Peel, dont il appréciait le talent et dont il estimait le caractère. Peel refusa de rester quand il apprit, de la bouche du premier ministre lui-même, que le moment lui paraissait venu de résoudre la question catholique.

La résolution de Canning, cette fois, était prise. Pouvait-il l'exécuter immédiatement? On lui a reproché de n'avoir pas procédé de la sorte. Il aurait couru au-devant d'un échec. Il ne dissimulait pas les difficultés qu'il allait rencontrer : la résistance de George IV, l'hostilité de la chambre des lords. Pour triompher de ces obstacles, il commença par fortifier son ministère. Il y fit entrer, non-seulement des amis personnels, comme Palmerston et Huskisson, mais des tories ralliés à sa politique, comme lord Lyndhurst, et des whigs disposés à faire alliance avec lui, comme lord Lansdowne et Tierney. Décidé à modifier la politique gouvernementale, il lui fallait déplacer l'axe de la majorité dans la chambre des communes et regagner d'un côté ce qu'il perdait de l'autre. Tous ces arrangemens, qui ne se firent pas sans beaucoup de tiraillemens, le conduisirent jusqu'à la prorogation du parlement, qui eut lieu le 2 juillet. Canning était malade depuis le commencement de la session. Il lui avait fallu de suprêmes efforts de volonté pour diriger jusqu'au dernier jour les débats de la chambre des communes. Le chef d'une des grandes familles du parti whig, le duc de Devonshire, lui offrit de venir prendre quelques jours de repos dans sa

résidence de Chiswick-House. « N'y allez pas, lui disait lady Holland, cette maison vous portera malheur : c'est là qu'est mort M. Fox. » Presque en arrivant, Canning dut se mettre au lit. Peu de jours après, à la suite d'une longue et douloureuse agonie, il rendait le dernier soupir dans la chambre où Fox était mort vingt ans auparavant.

Son œuvre restait inachevée. Ses collègues, sans lui, étaient hors d'état de la mener à bonne fin. Ils essayèrent cependant de se maintenir au pouvoir, sous la présidence du faible lord Goderich. Au bout de quelques mois, il leur fallut céder la place aux tories, qui rentrèrent triomphalement au pouvoir, avec Wellington comme premier ministre et Robert Peel comme *leader* de la chambre des communes. Le petit groupe des amis personnels de Canning, Palmerston en tête, se fondit définitivement dans le parti libéral. Du haut en bas de l'administration, l'esprit protestant redevint tout-puissant. Lord Wellesley fut remplacé comme vice-roi d'Irlande par un des compagnons d'armes de Wellington, le marquis d'Anglesey. Tout le monde croyait et devait croire que les catholiques n'avaient plus rien à espérer. Ils étaient à la veille du triomphe. C'est ainsi que les événemens parfois déjouent tous les calculs et démentent toutes les prévisions. Canning était arrivé au pouvoir à l'heure même où, cédant au découragement, il allait partir pour l'Inde. Les catholiques allaient obtenir d'un ministère entièrement tory ce qui leur avait été refusé sous une administration semi-libérale. Comment s'opéra ce revirement? C'est ce que nous allons expliquer; mais pour cela il faut reprendre les choses d'un peu plus haut et remonter à quelques années en arrière.

En 1823, l'infatigable O'Connell avait fondé l'association catholique pour remplacer le bureau catholique et le comité catholique précédemment dissous par l'autorité. Pour ne pas tomber sous le coup des lois qui avaient été édictées contre les précédentes associations et notamment contre la fameuse société des Irlandais-Unis, O'Connell, dans cette organisation nouvelle, avait évité tout ce qui ressemblait à une élection. Le comité directeur était permanent. Sous cette forme, l'association vécut pendant deux ans et fit d'immenses progrès. Les protestans, de leur côté, avaient établi des loges orangistes, constituées de manière à éluder les dispositions de la loi. Toute la population de l'île se groupa bientôt autour de ces deux organisations rivales. Cinq millions de catholiques obéissaient à l'association dirigée par O'Connell : 800,000 protestans recevaient le mot d'ordre des loges orangistes. Il y avait donc deux gouvernemens en Irlande, sans compter le troisième, le gouvernement légal, qui n'avait personne autour de lui. En 1825, on essaya de mettre un terme à cette situation. Une loi plus sévère et plus pré-

cise fut votée contre les associations irlandaises. On trouva moyen de l'éluder comme les précédentes. Les loges orangistes ne disparurent pas. L'association catholique, après s'être dissoute pour la forme, se reconstitua sous couleur de s'occuper uniquement d'œuvres de charité.

Les loges orangistes n'étaient qu'un embarras pour le gouvernement ; l'association catholique pouvait devenir un danger fort sérieux. Elle disposait de fonds considérables, recueillis par voie de souscription volontaire ; elle avait des journaux, des orateurs ; elle publiait des manifestes, organisait des *meetings*. Enfin elle s'incarnait dans un homme qui était arrivé à exercer sur les catholiques d'Irlande un empire presque absolu. O'Connell était un adversaire d'autant plus redoutable pour le gouvernement anglais qu'il unissait à une rare audace dans les desseins une remarquable prudence dans l'exécution. Avocat consommé, procureur subtil et délié, il se cantonnait soigneusement sur le terrain légal, et rien au monde ne l'en aurait fait sortir. Orateur entraînant, il dominait les masses populaires et savait à son gré les surexciter, les calmer, les enflammer de nouveau, puis les apaiser encore. En 1826, il voulut faire l'essai de son influence dans une élection. Il choisit pour champ de bataille le collège de Waterford, qui passait pour un fief électoral de la famille des Beresford.

Le corps électoral était relativement plus nombreux en Irlande qu'en Angleterre. Dans les deux pays, le droit de suffrage appartenait à tout individu qui possédait en pleine propriété un morceau de terre donnant un revenu d'au moins 40 shillings (50 fr.) Cette législation identique avait produit des résultats différens. En Angleterre, pays de droit d'aînesse et de grande propriété, les petites parcelles de terre ne s'étaient pas multipliées. En Irlande au contraire, à part les grandes familles d'origine anglaise, l'ensemble de la population pratiquait le système de l'égalité des partages. De là une infinie division de la propriété et la constitution d'une véritable démocratie rurale. Pendant longtemps cette démocratie ne se douta pas de sa force ou n'essaya pas d'en user. Les malheureux ne pouvaient pas vivre avec leurs 50 francs de revenu. En même temps qu'ils cultivaient leur petit lopin de terre, il leur fallait se mettre au service du *landlord*, comme fermiers ou comme ouvriers agricoles. C'est par là qu'on les tenait. Aussi les électeurs à 40 shillings, comme on les appelait, furent-ils pendant longtemps le corps électoral le plus docile que l'on pût trouver. C'étaient les classes moyennes qui luttaient contre le *landlord*. Les classes inférieures suivaient docilement le mot d'ordre venu du château.

O'Connell changea tout cela. Il révéla leur force aux électeurs à 40 shillings. Par les agens de l'association catholique, par les

prêtres surtout, si influens en Irlande, il donna aux petits propriétaires le courage de se révolter contre les *landlords*. L'élection de Waterford fut le premier essai de son pouvoir. Les classes inférieures votèrent en masse pour un candidat protestant, mais recommandé par l'association catholique et acquis à la cause de la liberté religieuse. Lord George Beresford, qui se regardait comme député par droit de naissance, cessa de représenter Waterford.

Enhardi par ce succès, O'Connell osa davantage. En 1828, un Anglo-Irlandais, Vesey Fitzgerald, ayant accepté dans le cabinet de Wellington le poste de président du bureau de commerce, en remplacement d'Huskisson, se trouva soumis à la réélection dans le comté de Clare. O'Connell résolut de faire nommer contre lui un catholique. L'élection serait annulée. Peu importait à O'Connell. Ce qu'il cherchait, c'était un grand effet moral, une manifestation retentissante en faveur de la liberté religieuse. La tentative pouvait paraître téméraire. Le comté de Clare était un de ceux où les protestans étaient en nombre; Fitzgerald était considéré et même populaire; on le savait personnellement favorable aux réclamations des catholiques. Il avait donc bien des chances pour lui. Un seul homme pouvait battre Fitzgerald : c'était O'Connell lui-même. Il posa sa candidature. Ce n'étaient plus seulement deux hommes qui se trouvaient en présence : c'était le gouvernement anglais dans la personne de ses membres et l'association catholique représentée par son chef. Personne ne se méprenait sur l'importance de la partie engagée. La lutte fut chaude. A cette époque, le vote était public. Il en résultait une grande animation dans les opérations électorales. Pendant cinq jours, on vit les électeurs à 40 shillings se rendre à Ennis, chef-lieu du comté, enrégimentés par paroisses, avec leurs curés en tête; pendant cinq jours, on vit s'aligner en colonnes serrées, sur le *poll-book*, les votes favorables à O'Connell. A la fin du cinquième jour, Fitzgerald abandonnait la partie.

Le gouvernement était battu, et la défaite était décisive. Ce que n'avaient pu obtenir ni l'autorité de Pitt, ni la persévérance de Grattan, ni l'éloquence de Canning, les électeurs à 40 shillings l'avaient enlevé de haute lutte et emporté d'assaut. Désormais il dépendait d'O'Connell, dans une élection générale, de faire nommer quarante catholiques ou de se faire nommer quarante fois lui-même. Un gouvernement sensé ne s'expose pas sans une absolue nécessité à des manifestations de ce genre. Robert Peel le comprit, et dès lors son parti fut pris. Jusqu'à l'ouverture de la session de 1829, il ne s'occupa que de préparer ses collègues et le roi lui-même à une concession devenue indispensable. Le vieux parti protestant se refusa tout d'abord à croire que Peel l'orangiste, Peel l'ancien secrétaire en chef pour l'Irlande, Peel qui s'était séparé de Canning en

1827 à propos de la question catholique, Peel enfin, l'espoir de la réaction politique et religieuse, reniât à ce point son passé. Quand le doute ne fut plus possible, la colère éclata : elle fut sans bornes. Peel fut traité d'apostat. On déclara que le pape lui devait une place dans le calendrier et qu'on allait bientôt apprendre la canonisation de saint Peel. Des manifestations protestantes s'organisèrent. Le cri de : *A bas le papisme!* retentit dans les rues, comme au temps de Charles II et de la reine Anne. Des pamphlets furent répandus à profusion pour exciter les passions populaires contre les catholiques, en rappelant les massacres de la Saint-Barthélemy et les horreurs de l'inquisition. Peel, imperturbable et froid, ne se laissa pas ébranler par cette agitation. Il avait rallié le gouvernement à son opinion, il avait obtenu, non sans peine, l'assentiment du roi ; il était assuré de la majorité dans les chambres : la moitié du parti tory le suivait dans son évolution, et le parti libéral ne pouvait lui refuser son concours dans cette occasion. Dès l'ouverture de la session, il proposa la grande mesure qui mettait enfin les catholiques sur le pied de l'égalité avec les protestans et transformait l'émancipation partielle, commencée par Grattan et Pitt, en une émancipation complète. Les catholiques, moyennant la prestation d'un serment qui ne pouvait à aucun degré alarmer leur conscience, avaient désormais le libre accès à tous les emplois militaires ou civils, à l'exception de la vice-royauté d'Irlande et des deux postes de chancelier d'Angleterre et de chancelier d'Irlande. Peel profita de cette grande réforme pour obtenir deux mesures qu'il jugeait nécessaires : l'association catholique fut nominativement et formellement dissoute ; les électeurs à 40 shillings furent supprimés en Irlande et le cens électoral porté à dix livres (250 francs). Le parti libéral vota ces deux propositions en silence. C'était la rançon de l'émancipation des catholiques. Personne ne se permit de la marchander ; on aurait trop craint de compromettre le grand résultat qu'on allait obtenir.

Ainsi se terminait enfin, par le triomphe du droit et de la liberté, une des luttes politiques les plus longues et les plus acharnées dont l'histoire fasse mention. Quarante ans s'étaient écoulés depuis que Burke avait réclamé l'émancipation des catholiques, depuis que Pitt avait ambitionné l'honneur d'attacher son nom à cette grande réforme. Pendant ces quarante ans, la face du monde avait été renouvelée. La première république française avait eu le temps de naître et de mourir. Napoléon avait eu le temps de parcourir le cycle entier de sa prodigieuse destinée, depuis Toulon jusqu'à Sainte-Hélène. La Pologne avait disparu ; le saint-empire romain germanique s'était dissous ; les républiques de Venise et de Gênes

avaient péri. Cornwallis et Wellesley avaient terminé la conquête de l'Inde, commencée par Clive et par Hastings. Pitt avait posé en Australie les fondemens d'un nouvel empire colonial destiné à remplacer un jour celui que l'Angleterre avait perdu dans l'Amérique du Nord. Canning avait décrété l'indépendance des colonies espagnoles du Nouveau-Monde et préparé l'affranchissement de la Grèce. Au milieu de ces guerres, de ces révolutions, de ces remaniemens de territoire, la question catholique était restée posée dans les mêmes termes que le premier jour, parce qu'elle était de celles qui, relevant de l'ordre moral, ne changent pas au gré des événemens, ne se plient pas aux combinaisons passagères de la politique et ne peuvent se résoudre que par le triomphe d'un grand principe. Elle avait été agitée, discutée, élucidée par une génération d'orateurs et d'hommes d'état telle que le monde n'en avait jamais vu et telle qu'il n'en reverra peut-être jamais une pareille. Burke, Pitt, Fox, Sheridan, Castlereagh, Grattan, Canning, Grey, O'Connell, Robert Peel, Wellington, vingt autres, qui auraient été les premiers en un temps ordinaire, mais qui dans cette époque exceptionnelle devaient se contenter du deuxième ou du troisième rang, tous à des titres divers, avec plus ou moins de talent, plus ou moins d'éclat, plus ou moins de bonheur, avaient joué un rôle dans ce grand drame politique qui commence en 1789 pour finir en 1829, avaient figuré dans ce long conflit entre la vieille théorie de la religion d'état et le principe nouveau de la liberté de la foi.

L'historien n'a pas toujours la bonne fortune de rencontrer sur sa route des questions d'un ordre aussi élevé. Dans la vie quotidienne des nations, les intérêts matériels tiennent naturellement une grande place. Ils ont leur importance, ces intérêts; ils ont même leur grandeur, pour qui cherche dans leur étude et dans leur développement le secret de diminuer les souffrances de l'humanité et d'assurer au plus grand nombre la plus grande somme de bien-être compatible avec l'infirmité de notre nature. Combien cependant ces intérêts sont inférieurs à ceux de l'ordre moral! combien les passions qu'ils soulèvent sont moins nobles! combien les débats qu'ils provoquent sont moins émouvans! combien les dévoûmens qu'ils inspirent sont moins touchans! Jusqu'à l'émancipation partielle des catholiques par Grattan et Pitt, des millions d'êtres, plutôt que de renier leur foi, ont souffert dans leur tranquillité, dans leur fortune, dans leurs affections, ils se sont résignés à ne point acquérir de terres, ils se sont condamnés à faire élever leurs enfans à l'étranger. Jusqu'à la grande mesure de 1829, les chefs de quelques-unes des plus illustres familles de la pairie anglaise, les Norfolk, les Clifford, les Petre, ont laissé vides les places qui leur

étaient toujours réservées dans la chambre des lords et se sont privés d'exercer le pouvoir que leur assuraient la nai sance, la tradition et la loi, plutôt que de prononcer quelques paroles qui, dans leur bouche, auraient été une apostasie ou un parjure. Leurs adversaires de leur côté, sauf l'égoïste George IV, obéissaient à des mobiles du même ordre, à des mobiles désintéressés et honnêtes. Quand George III repoussait avec acharnement l'émancipation des catholiques, il ne cédait pas à des préoccupations vulgaires, à des motifs personnels et bas. Il s'inspirait d'une idée fausse, mais d'un sentiment respectable. Lui aussi se croyait lié par la religion; lui aussi voulait se garder de ce qu'il considérait comme un parjure; lui aussi obéissait à sa conscience.

L'émancipation des catholiques marque une date dans l'histoire de l'Angleterre. Elle ouvre la série des grandes réformes qui, en un demi-siècle, ont transformé la constitution politique, sociale et religieuse de nos voisins. A partir de 1829, le mouvement libéral se poursuit presque sans interruption par la réforme électorale, par l'abolition de l'esclavage, par l'émancipation des colonies, par le renouvellement de tout le système économique, commercial et financier de l'empire britannique. Si importantes que soient ces réformes, si indispensables qu'elles aient paru aux hommes d'état de la Grande-Bretagne, aucune d'elles n'est plus pure de tout alliage, plus indiscutable dans son principe, plus inattaquable dans ses conséquences que la grande mesure d'apaisement de 1829. Les systèmes politiques, les systèmes économiques prêtent toujours aux discussions; ils n'ont pas un caractère de généralité absolue et d'infaillible certitude qui leur permette de s'appliquer à toutes les nations et de se prêter à tous les états sociaux. La liberté de la foi, au contraire, est une nécessité d'ordre supérieur à laquelle il n'est plus permis de se soustraire. On ne doit pas à tous les peuples la même somme de droits politiques; on leur doit, à tous, au même titre, au même degré, avec le même caractère d'impérieuse obligation, ce bien suprême, aujourd'hui universellement réclamé par la conscience du genre humain : la paix religieuse.

ÉDOUARD HERVÉ.

P. LANFREY

II[1].

SA CARRIÈRE DE POLÉMISTE ET D'HISTORIEN.

Œuvres complètes et Correspondance inédite.

Quand une femme se met à écrire un roman, c'est ordinairement celui de sa propre vie, et, tout naturellement, elle en est l'héroïne. Est-il bien sûr que pour les hommes il n'en soit pas ainsi ou à peu près? Parmi les plus célèbres auteurs de mémoires combien en compterons-nous qui aient tout emprunté à leurs souvenirs et rien à leur imagination! Se voir en beau, s'exalter plus ou moins sur soi-même, n'est-ce pas la pente commune? Quel écrivain de talent s'est refusé, de nos jours, l'innocent plaisir de tracer de sa personne, sous une forme plus ou moins déguisée, un portrait idéal où domine la fantaisie ? Nul doute qu'en publiant les *Lettres d'Éverard*, Lanfrey n'ait cédé à une tentation de ce genre. Il est d'ailleurs juste de reconnaître qu'en créant de toutes pièces, pour son usage particulier, cet être purement imaginaire, l'auteur avait l'avantage de se procurer du même coup la possibilité de faire passer par les lèvres de son héros certaines libertés de langage et de jugement que, sorties de sa bouche, le gouvernement d'alors n'aurait certainement pas supportées. Grâce à cette transparente fiction, couvert

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

d'un masque qui cache à peine son visage, et avec un accent qu'il ne déguise qu'à moitié, le jeune émigrant de Chambéry se donne le plaisir de faire entendre les plus dures vérités non-seulement aux hommes du pouvoir, mais à cette société parisienne au milieu de laquelle il végète depuis quatre ans, et dont il a soigneusement noté, avec une colère méprisante, toutes les défaillances. Personne n'est à l'abri des sarcasmes qu'il décoche contre la génération dont il fait partie. Signaler les symptômes des maladies qui la travaillent, tel est le but évident de Lanfrey. On sent qu'il a souffert cruellement de la contrainte imposée par les circonstances du temps et de l'impossibilité où il s'est trouvé de traduire en actes virils les sentimens d'indignation qui l'assiègent. L'inaction à laquelle il lui faut se résoudre est pour lui un supplice insupportable. « Lorsque l'homme n'a plus le droit d'agir, fait-il dire à Éverard, l'écrivain n'a qu'à se taire. Dans un temps de servitude, la littérature, quand elle n'est pas une conspiration, n'est plus qu'une complicité. Écrire pour écrire est une faiblesse, écrire pour se distraire serait presque une trahison... L'événement n'est point un juge dont les arrêts soient sans appel, car il se charge presque toujours de les réviser lui-même. Rien ne se perd en ce monde, et lorsqu'on poursuit un but légitime, la défaite et l'échec sont parfois les gradins par lesquels on arrive à la victoire. » C'est Éverard qui est chargé de nous dévoiler la cause des tristesses de Lanfrey :

Souvent une époque paraît morte parce qu'elle sommeille, mais la vie, éteinte dans la masse, persiste dans quelques êtres privilégiés qui en conservent le dépôt sacré. Il en est ainsi de la nôtre. Telle âme sert de refuge à son génie, telle autre à sa vertu, telle autre à la science... Eh bien! moi, je suis l'hôte de sa honte et de ses regrets.

En fait de profession, le héros dans lequel Lanfrey se personnifie n'hésite pas à se décider pour le rôle de « candidat grand homme à perpétuité. »

Tandis qu'une voix lui souffle à l'oreille : Reste isolé, souffre en silence, retrempe ta volonté dans le travail sans gloire, mais non sans récompense une autre voix lui crie : Notre époque veut des soldats et non des solitaires. Attends-tu, pour te décider, que ton cœur refroidi ait cessé de battre, ou que ta main débile ne puisse plus soulever une épée? Non, marche, lutte, dévoue-toi, espère, aime, souffre, mêle ton sang et tes pleurs à ceux de tes frères, et si tu tombes avant le temps, ce sera du moins avec l'orgueil d'avoir accompli ton destin... ...Se résigner, c'est s'avouer deux fois vaincu, car la résignation est la défaite de l'âme... Lutte enfin soit avec la plume, soit avec l'épée.

Mais la lutte est-elle possible? se demande Éverard :

...On lutte contre un homme, contre un parti, contre une armée; on ne lutte pas contre une société, contre une époque! Qu'un tyran me mette un bâillon sur la bouche, qu'il enchaîne ma main et ma pensée, je n'aurai besoin que d'un regard pour me créer des complices et réveiller la haine endormie au fond des cœurs. Mais si ce tyran s'appelle tout le monde, si au pouvoir politique il joint cette force formidable sur laquelle vous n'avez pas plus de prise qu'un moucheron sur une montagne, si telle est la puissance qui m'écrase, je me réfugie en moi-même et je me tais. Le mépris est un grand consolateur.

Avec les sentimens dont il l'a doté, l'auteur des *Lettres d'Éverard* était à son aise pour prêter à son héros les appréciations les plus sévères sur les partis politiques, sur les coteries et sur tous les personnages plus ou moins fameux avec lesquels il le fait se rencontrer à Paris. La malice contemporaine n'a pas manqué de mettre des noms propres sur la plupart des figures esquissées par ce crayon moqueur. Elle a cru reconnaître Pierre Leroux, Proudhon et plusieurs de leurs adeptes sous les traits dont Lanfrey s'est amusé à affubler les sectaires de l'école socialiste et radicale. Les sommités les plus éminentes de la littérature n'auraient pas davantage été épargnées. Ni M. Cousin, ni M. Sainte-Beuve n'auraient échappé à sa verve caustique. C'était eux qu'il aurait visés lorsque, par la bouche d'Éverard, il reprochait aux plus illustres esprits de son temps d'employer leur incomparable talent, les uns « à réduire la philosophie à une sorte de fatalisme politique, » les autres « à décorer du nom de grande critique un scepticisme sans originalité et sans grandeur qui lui semblait n'obéir, au contraire, qu'à des aspirations assez petites. »

Ces suppositions étaient-elles bien fondées? Nous ne le pensons pas. En réalité, Lanfrey a plutôt songé à reproduire des types généraux qu'à tracer aucun portrait individuel. Dans le rôle de censeur où il se complaît, ce Caton de vingt ans procède par des exécutions en masse, mais il y a des catégories de personnes contre lesquelles il s'acharne plus volontiers. Les jeunes gens et les femmes de son temps ont eu la malchance d'exciter particulièrement ses colères les plus vives et de servir de cible habituelle à ses plus implacables railleries. Mais voyez la singularité! ce furent précisément les jeunes gens et les femmes qui firent d'abord le succès des *Lettres d'Everard*. N'avait-on pas vaguement entendu dire qu'à l'exemple de son héros, allant, de parti-pris, chercher la mort dans une entreprise désespérée sur les côtes de la Sicile, Lanfrey avait été au moment de s'engager parmi les volontaires italiens? C'était plus que

n'en demandaient les littérateurs, les artistes et quelques dames douées d'imagination pour identifier l'auteur avec son héros et saluer en lui un nouveau « Werther de la liberté.

C'était de leur part une étrange erreur. Il n'y avait nulle trace de rêvasserie allemande chez Lanfrey. Loin de vouloir se dérober aux épreuves de la vie, il n'aspirait qu'à les affronter. Les *Lettres* désespérées *d'Éverard*, par tout le bruit qu'elles suscitèrent lors de leur apparition, servirent à point ses desseins, car elles eurent justement pour effet d'ouvrir devant leur auteur cette arène politique dans laquelle, depuis longues années, il ambitionnait d'essayer enfin ses forces. C'était le moment où se fondait la *Revue nationale*, destinée à prendre la place de l'ancien *Magasin de la librairie*, imprimé de vieille date dans la maison de M. Charpentier. Le gouvernement impérial, qui se jugeait affermi par l'issue de sa campagne d'Italie et par l'annexion de Nice et de la Savoie à la France, laissait parfois percer la velléité de se relâcher quelque peu de ses premières rudesses envers la presse. D'après l'avis de M. Laboulaye et par l'intermédiaire de M. Ulbach, M. Charpentier offrit à Lanfrey de rédiger la chronique de quinzaine. Il s'agissait, en appréciant rapidement les faits courans de la politique et de la littérature, de donner en quelque sorte un corps aux doctrines communes aux rédacteurs du nouveau recueil dans lequel écrivaient également M. de Pressensé, M. de Ronchaud, M. Despois, et d'en faire, autant que les circonstances le permettaient, l'organe des tendances du parti républicain modéré. La fortune souriait ainsi pour la première fois au jeune émigré de Chambéry. Elle rachetait d'un même coup toutes ses rigueurs passées, car elle lui apportait avec la faveur du public, avec l'aisance dans sa vie matérielle, l'occasion si vivement souhaitée et jusqu'alors si vainement poursuivie d'épancher quelque part, à ses risques et périls, l'ardeur longtemps contenue de ses convictions politiques.

Sauf à de rares intervalles, Lanfrey a écrit les chroniques de la *Revue nationale* pendant trois années consécutives, depuis le mois de novembre 1860 jusqu'en décembre 1864. La tâche n'était ni facile à remplir, ni insignifiante en elle-même, à une époque où le sort de tous les écrits périodiques dépendait uniquement de l'humeur assez fantasque de M. le duc de Persigny, ministre de l'intérieur en 1861, ou des dispositions moins changeantes, mais toujours fort ombrageuses, de ses nombreux successeurs dans le même département. Sachant trop bien qu'elles ne devaient pas s'attendre à rencontrer l'expression d'une pensée tant soit peu indépendante dans les articles de la presse quotidienne, c'était alors l'habitude des personnes éclairées gardant encore, en France, quelque souci des

affaires publiques, d'aller curieusement chercher dans les revues les rares indices du mouvement d'opinion qu'elles ne désespéraient pas de voir sourdre un jour malgré l'indifférence devenue presque générale. Parmi les étrangers résidant à Paris, au sein du corps diplomatique, chez nos propres agens du dehors, partout où l'on était attentif à se tenir au courant de la marche des événemens et désireux de deviner la direction que les esprits français pourraient bien prendre au sortir de la léthargie dans laquelle ils semblaient présentement endormis, la chronique de la *Revue des Deux Mondes* était en train de conquérir une autorité incontestable et presque exclusive. C'était le temps où, par l'exactitude de ses informations, par la multiplicité de ses connaissances, par la sagacité et la profondeur de son coup d'œil, par l'habileté et la modération jamais démenties de sa plume, M. Forcade prêtait la forme la plus brillante (je ne voudrais pas dire aux protestations, le mot n'eût pas été de mise à cette époque), mais aux timides réserves, aux revendications modestes, mais persistantes toutefois du parti constitutionnel contre les théories absolues et les pratiques arbitraires des détenteurs du pouvoir. Prendre dans un autre recueil la parole au nom de ses coreligionnaires politiques, et produire les griefs du parti républicain contre le régime impérial, telle était l'ambition de Lanfrey.

Quoiqu'elles ne soient pas sans mérite, quoiqu'elles n'aient pas laissé que d'avoir leur influence sur l'attitude et la ligne de conduite d'un certain groupe politique plus important par la valeur des chefs que par le nombre des adhérens, nous ne nous étendrons pas longuement sur les chroniques de Lanfrey dans la *Revue nationale*, et nous nous bornerons à indiquer quels en furent le caractère général et les tendances. La nouvelle recrue de M. Charpentier était bien résolue à n'abaisser devant aucun autre le drapeau des hommes de son parti; mais obéir aveuglément à des mots d'ordre mystérieux, recevoir avec soumission des consignes toutes faites, voilà ce dont il ne pouvait être question avec lui. Autant il tenait à honneur de rester fidèle à la cause qu'il avait embrassée, autant Lanfrey fut pressé de bien établir qu'on lui demanderait vainement de sacrifier ses convictions libérales à des passions de sectaires ou d'accepter, sous prétextes de prétendues nécessités politiques, des compromis qui répugnaient à sa conscience. Les occasions de manifester l'attitude indépendante qu'il entendait maintenir envers et contre tous, particulièrement à l'égard des meneurs de la démocratie, ne lui firent pas d'ailleurs longtemps défaut. C'est ainsi qu'au moment où la plupart des journaux avancés jugeaient à propos de prendre parti pour M. le duc de Persigny contre les sociétés charitables de Saint-Vincent de Paul, Lanfrey refusa absolument de les suivre dans cette triste cam-

pagne. Il se prononça hardiment contre les oppresseurs, revendiquant le droit commun et la liberté d'association en faveur des personnes dont il ne partageait pas les croyances religieuses, nous donnant ainsi le droit de constater sans hésitation de quel côté, s'il vivait encore, il se rangerait aujourd'hui.

C'est en l'honneur des principes, lisons-nous dans la chronique du 8 novembre 1861, que les écrivains libéraux sont intervenus dans la discussion et ont essuyé le feu de la démocratie gouvernementale, conduite qui paraîtra plus désintéressée encore, si l'on considère qu'ils n'ont pu rester fidèles à leur cause qu'à la condition de couvrir leurs adversaires ultramontains... Ceux qui leur adressent ces reproches se croient sans doute de profonds calculateurs, parce qu'ils se réjouissent des mésaventures qui arrivent à leurs ennemis, et parce qu'ils prêtent main forte pour les frapper. Les sauvages ne raisonnent pas autrement et ne se croient pas pour cela des hommes d'état. Où cette haine aveugle finit, là seulement la politique civilisée commence... Peu importe à nos démocrates qu'on les malmène, pourvu qu'on frappe encore plus fort sur le voisin. C'est là ce qu'en France on a, de tout temps, appelé l'esprit d'égalité. Réjouis-toi donc, Jacques Bonhomme! tu as de quoi être fier de ta perspicacité et de tes progrès en tout genre.

Aux élections législatives de 1863, il se montra peu disposé à soutenir les candidatures ouvrières et réprouva hautement la bassesse et le mensonge des avances faites sans conviction au puéril amour-propre de quelques individualités sans valeur. L'exclusion formulée par les comités démocratiques de Paris contre des hommes tels que « MM. Laboulaye, Dufaure, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne » révoltait son bon sens. Il n'avait pas de paroles assez sévères pour « flétrir cette franc-maçonnerie des sots et des badauds... » — « Il est peu de spectacles plus démoralisans, écrivait-il avec dégoût, que celui de la médiocrité couronnée par l'acclamation populaire, et nous voudrions voir notre pays éviter cet écueil des démocraties. » Quand apparut le manifeste de décentralisation publié à Nancy par un groupe d'écrivains modérés, ralliés de divers côtés à ce programme si sage et si libéral, il y adhéra énergiquement, s'efforçant de dissiper l'ombrage qu'il inspirait, bien à tort suivant lui, à l'austère M. Jourdan, du *Siècle*, et à M. Peyrat, le plus doux de ses contradicteurs. Pour son compte, il n'éprouve aucun scrupule à se joindre aux conservateurs libéraux, fussent-ils royalistes, quand ils réclament ce qu'il juge être fondé en droit, utile en soi et opportun : c'est un partisan déclaré de l'*Union libérale*.

Sur la politique extérieure, il s'en fallait aussi de beaucoup que

Lanfrey fût toujours d'accord avec les écrivains qui, dans *le Siècle* ou les *Débats*, prenaient sous leur protection, avec un égal enthousiasme, l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne. Lié dès les premiers instans de son séjour à Paris avec le sage patriote italien Manin, qui l'avait nommé l'un de ses exécuteurs testamentaires, et grand admirateur de Cavour, il avait été heureux de s'associer à ses amis, MM. Henri Martin, Ferdinand de Lasteyrie et Legouvé, soit pour rendre hommage à l'illustre défenseur de Venise, soit pour souhaiter d'heureuses destinées à la jeune monarchie qui se fondait de l'autre côté des Alpes sous les auspices du ministre très conservateur d'un prince parfaitement constitutionnel. Cependant il est loin d'approuver tous les moyens employés pour venir en aide aux opprimés d'Italie que, dans une de ses lettres, il appelle ses frères, « honteux, ajoute-t-il, » que sa mauvaise fortune ne lui ait jamais permis de verser pour eux autre chose que de l'encre (1). » La paix de Villafranca lui causa un tel désappointement que dans un accès d'indignation, avec cette rudesse de langage qui lui était trop habituelle et que nous serons plus d'une fois obligé de reproduire sans accepter la responsabilité de ses trop violentes appréciations, il écrivait à l'une de ses correspondantes, amie comme lui de Manin : « Il faut avoir ce dilettantisme de lâcheté qu'on possède au journal des *Débats* pour se réjouir en présence des douleurs et des déceptions de tant de nobles cœurs. » Il se console un peu toutefois en pensant « que les Italiens auront au moins acquis un noyau de résistance qui leur permettra de recommencer bientôt l'entreprise. Ils auront appris à ne plus compter que sur eux-mêmes, et l'idée de l'unité nationale ne pourra faire que de grands progrès en présence de l'impuissance des nouvelles combinaisons. Quelque regrettables que soient leurs mécomptes, il y aurait eu de grands inconvéniens à ce que leur libération s'accomplît par des mains étrangères et trop vite. Les peuples ne tiennent qu'à ce qu'ils ont payé très cher (2). »

On pressent, d'après ces derniers mots, que la façon dont s'accomplit finalement l'unité de l'Italie par la victoire des Prussiens à Sadowa n'ait pas donné grande satisfaction à Lanfrey. Jamais il ne consentit à considérer comme un triomphe pour la France la cession solennelle de la Vénétie à Napoléon III, afin qu'il en fît, à son tour, cadeau, avec non moins d'apparat, au souverain du Piémont. A ses yeux, cette vaine comédie dans laquelle la presse opposante acceptait trop complaisamment de jouer son rôle, et que la niaiserie parisienne avait eu l'enfantillage de fêter à grand renfort

(1) Lettre à Mme Plunat de Faye, 30 janvier 1861.
(2) Lettre à Mme X..., août 1860.

de drapeaux et d'illuminations, recouvrait assez mal la décadence désormais avérée de cette influence française que la malheureuse issue de l'expédition du Mexique avait déjà compromise. L'engouement inattendu manifesté près de lui par des optimistes incorrigibles pour le futur fondateur d'un immense empire allemand destiné à réduire à néant la rétrograde Autriche et à transporter, pour le plus grand bien du genre humain, la suprématie dans les affaires germaniques des rives du Danube aux bords de la Sprée, le trouvèrent de bonne heure fort récalcitrant. Les avances faites secrètement par le comte de Bismarck aux passions des démocrates de tous les pays, les grossières amorces jetées aux convoitises territoriales du rêveur ambitieux qui disposait alors de la France lui apparurent d'abord comme une sorte de mascarade politique dont il suffisait de faire justice par le ridicule. Plus tard, quand se dévoilèrent moins confusément les projets de celui qu'un trop grand nombre de Français abusés nommaient avec éloge « le Cavour du Nord, » M. Lanfrey, plus clairvoyant que ses confrères de la presse démocratique, ne cessa plus de dénoncer en lui le plus irréconciliable et le plus dangereux de nos ennemis.

Comment le gouvernement impérial aurait-il pu tarder à tenir en grande suspicion le polémiste républicain qui, dans les questions intérieures, se montrait le plus souvent disposé à s'entendre avec les libéraux du parti conservateur et refusait absolument de se laisser prendre au mirage des questions de politique agitées, par manière de diversion, devant les yeux de la foule? Toute la réserve qu'à grand'peine il avait essayé de s'imposer ne devait lui servir de rien. Deux avertissemens reçus à quelques mois de distance pour des causes assez futiles firent comprendre à Lanfrey qu'en dépit des ménagemens que, de bonne foi, il cherchait à garder, ses chroniques éveilleraient toujours les susceptibilités de l'omnipotente direction de la presse. Un troisième avertissement aurait infailliblement amené la suppression du recueil dans lequel il avait trouvé un asile et des amis. Il préféra donc renoncer de lui-même à continuer une tâche qui d'ailleurs avait presque cessé de lui plaire et dont les exigences ne convenaient guère à la nature de son talent. L'improvisation n'était pas son fait. Il avait certainement trop de conscience et peut-être pas assez de légèreté d'esprit pour effleurer en passant plusieurs sujets à la fois. Son esprit, ennemi des lieux-communs et de toute déclamation, avait besoin d'étude, de réflexion et d'une certaine largeur de développemens pour bien rendre ses pensées et leur donner l'expression et le tour propres à les mettre à valeur. Il en était lui-même si convaincu que, tout en rédigeant ses chroniques pour la *Revue nationale*, il avait pris soin d'insérer en même

temps dans ce recueil des articles de plus longue haleine. Réunis plus tard en un volume sous le titre d'*Etudes et Portraits politiques*, ces morceaux détachés méritent d'arrêter notre attention parce que le choix des sujets et la façon dont ils sont traités jettent un certain jour sur le caractère de M. Lanfrey et sur ses procédés de composition.

I.

Un professeur de lycée, esprit libéral et distingué tel que l'université en a toujours compté, entamant, en 1867, dans le *Journal d'Alençon*, une série d'articles sur l'*Histoire de Napoléon* par Lanfrey, débute par signaler comme un trait caractéristique du talent de l'auteur son âpreté juvénile. Là-dessus, Lanfrey, d'ordinaire peu sensible aux félicitations, écrit, de premier mouvement, à ce critique, qu'il ne connaît pas, afin de le remercier, mais surtout pour dire que personne ne l'a jamais aussi bien compris. Ce jugement si volontiers accepté par Lanfrey, je crois qu'on peut le généraliser et l'étendre à tous les ouvrages sortis de sa plume. C'est l'âge et l'expérience qui nous ramènent peu à peu à l'indulgence. Dans sa fière honnêteté, la jeunesse est plus exigeante parce qu'elle n'a pas encore été obligée de rien rabattre de son idéal. Resté jeune toute sa vie et le cœur haut placé, Lanfrey a pratiqué pour lui-même le conseil qu'il donnait un jour à l'un de ses amis : « de ne jamais abaisser sa pensée devant les Béotiens. » Il se serait senti diminué dans sa propre estime s'il n'était pas entré en guerre contre les personnes et les choses qui froissaient ses convictions morales, demeurées toujours fort rigides et très ombrageuses. Il était né avec des instincts de justicier.

Si nous sommes parvenus à bien faire saisir quels étaient les traits principaux du caractère de Lanfrey, à quels instincts élevés mais un peu moroses il obéissait, avec quelle conviction il s'était donné la tâche de redresser dans ses deux premiers ouvrages des erreurs, des torts ou des faiblesses de conduite qui remontaient assez loin dans le passé de notre histoire, on s'étonnera moins de le trouver armé de la même sévérité dans les études qu'il a publiées sur les hommes de l'empire, de la restauration et du gouvernement de juillet. Cette sévérité, il ne songe point à s'en défendre. « Par ce temps de critique relâchée, écrit-il dans l'Avant-propos mis en tête des *Études et Portraits*, ce qui semble excès de rigueur pourrait bien n'être que stricte justice. Au reste, je n'aurai pas été sans payer aussi mon tribut au goût de notre génération pour les apo-

logies... Mon livre a son unité ni plus ni moins qu'une fiction, et par lui j'aurai eu, moi aussi, mon héros. Mon héros, c'est la liberté! »

Il reste à expliquer comment il a pu se faire que la série des *Études et Portraits* s'ouvrît précisément par une appréciation plus qu'acerbe et, dans quelques-unes de ses parties, injuste même, de l'*Histoire du consulat et de l'empire*, c'est-à-dire de l'œuvre capitale de celui qui a mené la rude campagne que chacun sait contre le second empire, si détesté par Lanfrey; et n'est-il pas curieux que ses plus violentes récriminations aient été d'abord dirigées contre l'homme d'état dont la ligne politique devait par la suite se confondre si bien avec la sienne, et qui était destiné à le choisir un jour pour représenter à l'étranger leur commun et secret accord sur la préférence à donner à la forme républicaine? L'étonnement cesse quand on y regarde de près avec la connaissance des dates, des circonstances et de certaines particularités propres aux deux personnes.

A l'époque où l'article de Lanfrey paraissait dans la *Revue nationale*, 10 juin 1861, M. Thiers ne siégeait pas encore au corps législatif. Il n'avait donc pas prononcé son discours sur les libertés nécessaires. A vrai dire, il était assez peu préoccupé des questions soulevées à l'intérieur par le régime auquel la France était soumise; ses pensées étaient ailleurs. Celui qui écrit ces lignes et tous ceux qui fréquentaient alors son salon peuvent se rappeler que, sans s'en désintéresser complètement, il n'attachait qu'une assez médiocre importance à des griefs qui excitaient la plus vive réprobation des anciens parlementaires. Les doléances de quelques-uns d'entre eux sur les conditions déplorables faites à la presse le touchaient assez médiocrement, et je me souviens, par expérience, qu'il était plutôt enclin à se moquer un peu de ceux qui témoignaient trop de sympathie pour les journalistes si malmenés par les ministres de l'empire. Les projets de décentralisation si chaudement approuvés par Lanfrey lui faisaient hausser les épaules. En revanche, sa sollicitude patriotique toujours si grande, le plus souvent si perspicace, était, au contraire, fort éveillée sur tout ce qui regardait les affaires du dehors, et le malheur voulait que, dans toutes les questions alors agitées, sa manière de comprendre les intérêts de notre pays fût diamétralement opposée à celle du chroniqueur de la *Revue nationale*. M. Thiers était loin de voir d'un œil favorable la formation de l'unité de l'Italie. Il défendait avec intrépidité la cause de la souveraineté temporelle du pape, et s'indignait à l'idée de l'atteinte qui serait portée à notre influence en Europe le jour où nous cesserions d'être partout considérés comme les protecteurs attitrés du catholicisme. C'étaient là autant de divergences fondamentales que Lanfrey

ne pouvait se résoudre à lui pardonner. Personnellement, il ne connaissait pas encore M. Thiers. Il n'avait pas eu la chance d'assister à ces causeries familières dont, plus que personne, malgré les désaccords, il aurait subi le charme indéfinissable. Il n'avait donc pas été à même de deviner, en 1861, à quel point, en dépit de quelques fantaisies d'esprit assez arriérées, avec un certain fond de scepticisme, quand le salut du pays n'était pas en jeu, et grâce à pas mal d'inconséquences dont il n'avait nulle conscience, M. Thiers, qui n'était libéral, ni de principe ni de tempérament, n'en représentait pas moins alors, mieux que qui que ce fût, comme l'événement l'a bien prouvé, et Dieu sait avec quel éclat, les aspirations un peu confuses, souvent presque contradictoires, de notre société moderne. Hostile comme il l'était par sa nature à toute autorité prédominante, on comprend que Lanfrey ait été tenté d'analyser une admiration qu'il reprochait à ses contemporains de ressentir sans oser la contrôler. « D'ordinaire, écrit-il dans sa mauvaise humeur, ce sont les esprits d'élite qui imposent leurs arrêts au grand nombre ; cette fois, c'est le grand nombre qui leur a fait la loi. Ils ont dû accepter ce favori de la foule et se courber en ceci, comme en toute chose, devant l'infaillibilité du suffrage universel. Aujourd'hui, quand paraît un nouveau volume de l'*Histoire du consulat et de l'empire*, toute la critique fait la génuflexion (1). »

Certes, il n'est à propos de s'agenouiller devant aucune idole, mais il y a autant de mesure à garder dans le dénigrement que dans l'enthousiasme quand il s'agit de certaines figures qui, s'élevant sans contestation possible fort au-dessus du niveau commun, ont eu le don de parler à l'imagination de la foule. M. Thiers a été de ce nombre, et Lanfrey ne méconnaît-il pas étrangement les qualités les plus saillantes de l'œuvre du grand historien quand il affirme qu'elle manque de mouvement et de vie? Rien de moins exact. Si, comme M. Thiers a pris soin de le déclarer lui-même, ce qui l'intéresse le plus vivement dans le spectacle des choses humaines, « c'est la quantité d'hommes, d'argent, de matière qui a été remuée ; » s'il est vrai qu'il se soit complu à entasser dans son récit une masse énorme de faits et de documens, d'exposés financiers et diplomatiques; si ses descriptions de batailles sont parfois démesurément prolixes ; si l'on peut dire avec Lanfrey, qu'à force d'en exposer tous les détails, les affaires arrivent à lui « cacher l'humanité, » n'est-il pas injuste d'ajouter : « qu'il n'a pas compris le *Mens agitat molem*? » La postérité sur laquelle M. Thiers avait raison de compter, quoi qu'en dise un peu étourdiment son critique

(1) *Études et Portraits politiques.*

dans les dernières lignes de l'article qu'il lui a consacré, ne ratifiera pas ce jugement. Avec une émotion pareille à la nôtre et que le temps n'affaiblira point, elle croira, en les lisant, avoir assisté aux glorieuses journées de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, aux sanglans désastres d'Aboukir et de Trafalgar; ces pages où des bataillons innombrables se heurtent les uns contre les autres, où l'on voit chefs et soldats avancer, reculer, se précipiter en masses profondes suivant les lois savantes de la tactique moderne, d'où l'on entend sortir pêle-mêle, ainsi que dans un chant d'Homère, les cris de joie des vainqueurs et les imprécations des vaincus, demeureront immortelles, et mon ami, M. Doudan, a bien eu raison de dire que le récit de M. Thiers semble, comme le Simoïs, rouler encore dans ses flots les armes des combattans.

Pourquoi faut-il malheureusement que les critiques de Lanfrey se rapprochent davantage de la vérité, quand il accuse l'historien du *Consulat et de l'Empire* d'avoir montré trop peu de souci du droit, de la justice, de la morale et de la liberté, dont il fait si cavalièrement litière, au cours de son ouvrage, sous les pieds de son héros? Lanfrey tient au contraire à honneur d'être de « ces imbéciles (paroles de Napoléon au général Mathieu Dumas) qui ont cru et qui croient encore à la puissance de ces dons sacrés que Dieu fit à l'homme en le créant. » Ce n'est pas lui qui se serait jamais écrié avec le chef de l'école romantique :

Napoléon, ce dieu dont je serai le prêtre!

Ce n'est pas lui qui aurait parlé « du cœur généreux de Napoléon » à propos du meurtre du duc d'Enghien, en plaignant les « malheureux juges plus affligés qu'on ne peut dire, dans cette douloureuse affaire où tout le monde était en faute, même les victimes. » Ce n'est pas lui qui aurait dit, en parlant des conférences de Bayonne en 1808 : « Assurément, si l'on jugeait ces actes d'après la morale ordinaire, il faudrait les flétrir... Mais les trônes sont autre chose qu'une propriété privée ; » ou bien encore, à propos de la guerre d'Espagne : « Si elle eût réussi, elle eût été *juste*, car la grandeur du résultat aurait absous Napoléon de la *violence* et de la *ruse* qu'il aurait fallu y employer. » Comme Lamartine, il trouve que, si bien composés qu'ils puissent être, les tableaux de M. Thiers sont des tableaux « sans ciel. » Il lui reprocherait volontiers avec l'auteur des *Girondins* d'avoir écrit l'histoire de Napoléon avec une plume arrachée au plumet d'un grenadier. Pour lui, la gloire, si grande qu'elle soit, ne suffit pas à couvrir les atteintes portées à la morale. Il soutient comme M. de Chateaubriand, « que, si l'on sépare la vérité

morale des actions humaines, il n'y a plus de règles pour juger ces actions. » Il comprend le rôle de l'historien ainsi que M. Quinet l'a tracé dans son ouvrage sur *la Révolution* : « L'historien doit remplir, au milieu du drame des événemens, l'office du chœur antique chargé de maintenir la justice en dépit de la bonne ou de la mauvaise fortune. Mais si, au lieu d'être le gardien des lois morales, l'historien achève lui-même de les abolir en détruisant la conscience, il détruit la trame de la justice dans l'avenir plus encore que dans le passé. » C'est à peu près le rôle du chœur antique dans les tragédies de la Grèce que Lanfrey s'est proposé de remplir à l'égard de M. Thiers, en signalant au cours de son travail, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les défaillances morales qu'il croit rencontrer dans les appréciations de l'historien du *Consulat et de l'empire*; ou peut-être faudrait-il dire, car la comparaison serait alors plus exacte, qu'il a voulu prendre à son compte la mission de celui qui avait charge à Rome de suivre en l'apostrophant le char du triomphateur.

Après M. Thiers venait tout naturellement le tour de M. Guizot. L'ancien président des conseils du roi Louis-Philippe ne s'était-il pas permis, lui protestant, de donner son avis dans les discussions pendantes au sujet de la question romaine? Il touchait ainsi à ce qu'il y avait de plus vif dans les sentimens de Lanfrey. Aussi est-il pris à partie pour avoir signalé « le danger commun qui menacerait de nos jours toutes les églises chrétiennes, » et parce qu'il indique comment « les bases communes de leur foi (le surnaturel) étant attaquées, elles ont à les défendre le même intérêt et le même devoir, car elles périraient également dans la ruine de l'édifice sous lequel elles vivent toutes. » Il en veut beaucoup à M. Guizot de ce qu'il a cherché à prouver « que, le pouvoir temporel constituant la partie la plus essentielle des libertés du catholicisme, le protestantisme est appelé à le défendre en même temps que les siennes propres, et qu'il a une occasion admirable de faire acte de fidélité libérale comme de charité chrétienne, et de donner ainsi à l'église catholique un de ces exemples qui confèrent à ceux qui les donnent le droit de réclamer un juste retour. » Ces conseils, qui n'étaient probablement pas tout à fait dépourvus de sagesse, puisque leur esprit général règle encore l'attitude de beaucoup de protestans dans les difficultés nouvelles, mais pas trop différentes, suscitées aujourd'hui au clergé catholique, eurent le malheur d'exciter les plus violentes colères de Lanfrey. Il saisit cette occasion de juger à la hâte, avec sa rudesse acccoutumée, toute la carrière politique de l'homme dont il prit plaisir à parler plus tard avec beaucoup de calme et d'équité.

Cependant Lanfrey aurait manqué à ses habitudes de justice distributive si, après ces deux exécutions sommaires, il ne s'était tourné du côté de ses amis les démocrates. La lecture de l'*Essai* de Daunou sur les *garanties individuelles* et la publication des *Mémoires sur Carnot* par son fils lui fournirent le moyen, qu'au besoin il aurait cherché, de bien établir son impartialité. Il n'était pas homme à se laisser arrêter par la crainte de froisser les susceptibilités trop naturelles de l'homme de bien, justement estimé dans le parti républicain, dont la piété filiale avait voulu élever un monument à la gloire du vainqueur de Wattignies, de cet infatigable membre du comité de salut public qui correspondait de sa main avec les chefs de nos quatorze armées, et que, dans le langage déclamateur du temps, on appelait « l'organisateur de la victoire. » Mais, dans l'intervalle entre ses dépêches, Carnot ne se faisait pas scrupule de mettre couramment son nom, sans jamais y regarder, au bas des nombreux arrêts de mort que ses redoutables collègues ne se lassaient point de présenter à sa signature. Aux yeux de Lanfrey, il a sa part de responsabilité et de complicité dans leurs actes. Pas plus pour le membre du salut public que tout à l'heure pour le chef du premier empire, il ne consent à admettre cette théorie de certains historiens : « Il a sauvé la patrie, donc il est innocent. » Si Carnot, au lieu d'être un héros, répond Lanfrey n'eût été qu'un caractère pusillanime, il n'aurait pas agi autrement qu'il n'a fait. Si une telle réhabilitation est acceptée (et il y a beaucoup de gens intéressés à ce qu'elle le soit), il ne faut plus parler de *morale politique*. » Il n'hésite pas un instant entre les deux démocraties de la convention, « dont l'une, celle de la gironde, était, suivant lui, libérale autant qu'égalitaire, et celle de la montagne, qui faisait de la souveraineté populaire un despotisme mille fois pire que celui de l'ancien régime, un arbitraire illimité auquel tous les droits individuels étaient sacrifiés. »

Dans l'étude sur Daunou, il constate non plus avec amertume, mais avec tristesse, les dispositions morales qui faisaient de cet ancien oratorien, « naturellement timide, renfermé, passif, dont la sagesse était toute bourgeoise, un caractère plus fait pour les études solitaires que pour les agitations de la vie publique. » Il explique par cette faiblesse incurable de l'honnêteté qui transige parce qu'elle n'est point soutenue par « *le point d'honneur, cet admirable supplément à la vertu*, la conduite de l'ancien girondin à l'époque du 18 brumaire, l'insuffisance et la pauvreté de son opposition sous le consulat et surtout sous l'empire. » Il trouve qu'elle a je ne sais quoi de contraint et d'humilié qui lui répugne. « Daunou, ajoute-t-il, ne fut pas élu sénateur, mais il fut éliminé du tribu-

nat... Sous le coup de cette mesure, devenu l'objet d'une surveillance menaçante, l'imagination frappée de dangers que sans doute il s'exagérait,.. il donna, en quelque sorte, sa démission d'homme public. Son opposition ne fut plus désormais qu'une conspiration à voix basse couverte par une de ces adhésions de situation qui sont plus explicites qu'aucune profession de foi parce qu'elles parlent toujours. » Comment douter qu'en traçant ce portrait, Lanfrey n'ait songé à désigner les transactions complaisantes, les compromis hasardés, les ménagemens souvent excessifs que plus d'un de ses contemporains, attaché cependant aux idées libérales, apportait près de lui dans la campagne engagée contre le second empire?

L'étude sur Armand Carrel est de beaucoup celle que Lanfrey a développée avec le plus d'étendue. On devine qu'il a trouvé une secrète satisfaction à analyser le talent de cet écrivain de fière allure, emporté « avant le temps en laissant de lui-même l'idée qu'il était appelé à quelque chose de grand et qu'il n'avait pas donné sa vraie mesure. » On sait qu'il se complaisait à lui être comparé et qu'il a cherché à renouveler dans ses procédés de polémique les traditions de ce journaliste à la parole agressive, au ton hautain, indépendant vis-à-vis de tout le monde, mais surtout à l'égard de ses propres amis, et qui ne regardait pas à rendre parfois justice à ses adversaires. De même que Carrel avait mis un certain amour-propre, peut-être affecté, à ne point trop médire de la restauration, dont il avait apprécié les tendances avec une sorte d'impartialité dédaigneuse, de même, Lanfrey, sans affectation, mais par pure sincérité, n'hésita pas à dénoncer la faute commise, suivant lui, par l'opposition républicaine dans sa lutte implacable contre le gouvernement de juillet. Il est probable qu'un jour, devenus plus calmes et meilleurs juges que ne peuvent l'être encore aujourd'hui les survivans de ces vieilles querelles, des esprits sages arriveront aux mêmes conclusions que Lanfrey ; il n'en est pas moins curieux de les voir sortir de la bouche de ce républicain très convaincu. « La démocratie aurait infailliblement conquis tôt ou tard la majorité en agissant sur l'opinion avec énergie et persévérance. Elle aurait pu arriver ainsi au pouvoir à son tour et par des moyens réguliers. En arborant le drapeau républicain, elle se ferma volontairement cette voie, elle rendit toute transaction impossible. Entre le pouvoir et elle, elle plaça la nécessité d'un coup d'état, la barrière de la guerre civile. Elle mit à la merci des hasards de la force ce qui aurait pu être décidé par un vote. Elle condamna le système de juillet à un exclusivisme et à une immobilité jusque-là accidentels et désormais indispensables à sa défense. Elle rendit impossible en

France l'avènement pacifique, régulier, périodique de chaque parti au gouvernement du pays, qui a fait la force et la grandeur de l'Angleterre. Elle accepta une solidarité funeste et contre nature avec des opinions ennemies de la liberté et auxquelles la république servait de refuge en attendant le jour où elles devaient se retourner contre elle. Où il n'y avait qu'une seule foi politique, elle créa deux partis irréconciliables dont les haines, les agitations, les discordes amenèrent au sein de la nation le désir du repos à tout prix, l'indifférence, le dégoût de la liberté, et finalement la ruine des institutions libres. » Est-il possible de tenir un plus raisonnable langage?

C'est la même inspiration devenue de plus en plus impartiale, calme et modérée, qui lui a dicté plus tard l'article sur *le Régime parlementaire sous le roi Louis-Philippe*. Lanfrey a gardé toutes ses convictions républicaines; il n'en sacrifie aucune, mais il a définitivement laissé de côté les préjugés de parti contre les personnes. Il n'a plus besoin d'aucun effort sur lui-même pour reconnaître, « à côté des erreurs qui leur sont, dit-il, justement reprochées, les rares qualités, les grands prestiges qui ont pu tenir si longtemps enchaînée à la parole de quelques hommes éloquens une nation que d'autres n'ont su garder que par un continuel recours aux armes de la ruse et de la force. Le règne d'une autorité morale a toujours sa grandeur, même lorsqu'il est employé au service d'idées fausses ou incomplètes. Ce mérite, le gouvernement de juillet l'a eu jusqu'au bout. On ne devrait pas l'oublier. » Ainsi se formait peu à peu, au contact des hommes publics qu'il avait plaisir à faire parler sur les affaires auxquelles ils avaient pris part, et sans qu'il reniât jamais aucune de ses premières convictions de jeunesse, l'esprit de cet écrivain, dont M. Laboulaye a pu dire avec raison « qu'à chaque nouvel ouvrage, il avait rompu avec un préjugé d'enfance ou d'école. »

II.

Tant de libertés prises la plume à la main, un si complet affranchissement des mots d'ordre généralement reçus autour de lui, une telle désinvolture dans les jugemens portés sur les événemens passés, sur la conduite actuelle des chefs de tous les partis, et particulièrement des hommes les plus considérables de son propre camp, n'étaient pas pour créer beaucoup d'amis à Lanfrey. Ses conversations ne rachetaient rien. Son attitude dans le commerce habituel de la vie, froide, correcte et polie, n'encourageait pas

beaucoup les avances familières, et lui-même n'en faisait guère. Il n'aimait pas le monde, où peut-être il ne se sentait pas tout à fait à son aise. C'était le temps où l'opposition contre l'empire réunissait, dans les mêmes salons politiques, des esprits d'élite charmés de se rencontrer, malgré quelques divergences, dans un accord rendu plus facile, il faut le dire, par la convention tacite de n'aller pas jusqu'au fond des idées et de se contenter des plus fines ironies, des plus transparentes allusions, des mots les plus acérés contre l'ennemi commun, plutôt impatienté que mis en grand péril par cette petite guerre. Mais ces armes légères n'étaient pas à l'usage de Lanfrey, qui avait plutôt du dédain pour leur trop facile emploi. Il se plaisait mieux dans des sociétés plus restreintes où large part était faite au goût pour la littérature, au culte des arts et surtout de la musique, qu'il aimait passionnément.

Par une conséquence naturelle de ses façons d'être si réservées et de son éloignement pour une existence trop répandue, Lanfrey ne forma jamais de liaison particulière avec les personnages considérables que les groupes politiques de cette époque reconnaissaient pour leurs chefs, non plus qu'avec les écrivains qui suivaient la même carrière que lui. Accepter le patronage d'un supérieur lui aurait extrêmement répugné. A l'exception de quelques camarades d'enfance auxquels il demeura toujours fidèle, restés eux-mêmes très attachés à sa mémoire et qui ne parlent pas encore sans tristesse de l'agrément et de la sûreté de son commerce, Lanfrey n'a jamais paru se soucier beaucoup de conquérir la sympathie des hommes avec lesquels il était en relations. Ses lettres donnent à penser que ses facultés affectives avaient pris un autre cours. On dirait que celui qui les a écrites en est arrivé à ne comprendre l'amitié intime qu'avec les personnes de ce sexe dont il avait commencé par si mal parler. Nous avons remarqué qu'à leur apparition les *Lettres d'Éverard* furent surtout goûtées par les femmes. L'une de ses admiratrices, et des plus spirituelles, à ce que j'ai ouï dire, a très agréablement raconté dans ses *Souvenirs inédits* consacrés à Lanfrey, comment, à la campagne, ayant imposé à ses hôtes la lecture de la lettre où la société parisienne est fort maltraitée, à propos de la prépondérance exercée sur elle par l'élément féminin, tous les hommes furent d'accord pour imputer cette sortie morose à quelque vieillard au teint bilieux. « Vous n'y êtes pas, dit en riant une jolie Anglaise; on m'a montré l'auteur au théâtre. Il est blond, très jeune, tout à fait un bouton de rose. »

Le contraste entre les goûts sérieux, l'humeur un peu sombre et le frais visage de Lanfrey, qui est toujours resté d'une dizaine d'années en arrière de son acte de naissance, était bien fait pour piquer

la curiosité bienveillante de toutes les imaginations tournées au romanesque. Il n'était pas sans recéler tout au fond de lui-même quelques dispositions de ce genre, et les innocentes marques d'intérêt que des personnes intelligentes et belles étaient portées à lui accorder ne risquaient pas de rencontrer chez lui un froid accueil. Le danger était plutôt qu'il n'arrivât, au bout d'assez peu de temps, à se tromper entièrement sur la nature de ses sentimens à leur égard. Cela provient-il des Charmettes, mais il y a quelque chose du style de Jean-Jacques Rousseau dans toutes les lettres qui vont à l'adresse de ces aimables correspondantes. Au langage qu'il prête à l'amitié, on se demande quelle forme il eût donnée à l'expression d'un autre sentiment. On sent qu'il n'est plus sur son terrain quand il écrit aux femmes du monde avec lesquelles il est lié. Avec elles, il cesse d'être parfaitement naturel; c'est une surprise de voir cet ennemi de toute affectation employer, dans des billets écrits au courant de la plume entre deux visites, pour rendre des impressions parfaitement sincères, des phrases presque emphatiques, qui seraient mieux à leur place dans les pages imprimées de quelque roman déclamatoire.

Nous avons raconté que Mme d'Agoult avait fait un gracieux accueil à Lanfrey, après la publication de son ouvrage sur *l'Église et les Philosophes du* XVIIIe *siècle*. Il avait été très sensible au suffrage de la personne distinguée qui signait ses livres du nom de Daniel Stern. Dès les premiers jours de la connaissance, nous ne trouvons pas moins d'une vingtaine de lettres qui lui sont adressées. C'est probablement parce qu'elle avait lieu d'auteur à auteur que la correspondance de Lanfrey avec Mme d'Agoult se monte vite à un ton qui n'est pas toujours parfaitement simple et naturel. On va en juger :

... Je suis fier, madame, de la bienveillance dont vous m'honorez. Je l'ai toujours mise à un si haut prix dans mes rêves de jeune homme épris de votre beau génie, qu'elle m'est pour ainsi dire tombée du ciel, comme un bien inespéré et comme la seule récompense de mes humbles efforts qui me soit vraiment chère et précieuse entre toutes. Elle m'inspire avec l'ambition de m'en rendre digne plus tard un profond sentiment de mon insuffisance présente.

... J'ai à cœur de protester avec toute la vivacité des premières impressions contre deux réticences qui m'ont été très sensibles parce qu'elles semblent mettre en doute la sincérité des sentimens d'admiration et de sympathie dont j'ai osé vous faire l'aveu après bien des hésitations. Non, madame, faites-moi la grâce de le croire, vos amis ne

sont pour rien dans le charme que j'éprouve à venir tous les vendredis attendre ma trop modeste part d'un entretien dont ils me disputent et me dérobent le plus souvent la jouissance. Je leur en voudrais au contraire beaucoup, s'ils n'avaient pas des droits supérieurs aux miens.

Comme il était naturel, Mme d'Agoult a été désireuse de savoir ce que son jeune admirateur pensait de ses ouvrages.

... Quant à mon sentiment *vrai* sur vos ouvrages, puisque vous me faites l'honneur de me le demander, madame, je vous dirai en peu de mots, mais en toute sincérité, que la révélation de votre talent a été une des plus vives et des plus profondes émotions de ma vie littéraire. Je n'ai jamais lu de vous qu'un seul volume, et cette lecture m'a suffi non-seulement pour saluer en vous un des plus grands écrivains de ce siècle, mais pour vous vouer un culte ardent et passionné qui durera autant que moi... Je me sentais en vous lisant en présence d'une âme grande et noble, d'un esprit élevé, généreux, éloquent, et je m'abandonnais tout entier à cet attrait irrésistible, à cette fortune si rare, hélas! et si enviée, sans leur disputer mon admiration et sans me demander si le vulgaire la partageait. Depuis, un de mes grands étonnemens a été de voir que votre génie, si aimé et si apprécié des natures d'élite ne fût pas plus populaire, dans le bon sens de ce mot, et qu'une voix unanime ne vous ait pas encore désigné la place que l'avenir vous destine entre vos deux sœurs de gloire, Mme de Staël et George Sand. En cherchant la cause de cette passagère injustice, qui ne peut vous atteindre, il m'a semblé qu'elle tenait en partie à un côté précieux de votre organisation artistique. Il y a en elle une élégance, une finesse, une distinction exquise qui éloigne et repousse les intelligences vulgaires. Elle ressemble à ces fleurs délicates et pures qui aiment à croître près du ciel, sur les sommets, seules sous l'œil de Dieu et loin du contact des multitudes... *in alta solitudine*. Je vous salue du fond du cœur, madame.

Un jugement si flatteur n'était pas pour déplaire à celle qui en était l'objet; l'intimité s'en accroît entre Mme d'Agoult et Lanfrey. La confiance, une confiance qui s'est d'abord essayée sur les choses de la littérature, s'établit définitivement entre les deux correspondans; elle est très vive et complète de la part de Lanfrey.

... Ce n'est pas moi qui ai prononcé le premier le mot de *confiance*, Si j'avais le droit d'en parler, je dirais que je me confie en vous par cela seul que je vous respecte et vous aime, et un peu aussi peut-être parce qu'il n'y a rien dans mon passé que j'aie intérêt à dissimuler.

Mais que vous importe ma confiance, et qu'en feriez-vous, dieux immortels! Ah! madame, vous m'autorisez à vous le rappeler, vous m'aviez promis d'être indiscrète et vous n'avez même pas été curieuse. Soyez du moins toujours indulgente, puisque l'indulgence est le seul de vos sentimens auquel j'aie des droits parfaitement évidens, et croyez, Daniel, croyez, noble et grand esprit, que votre indulgence m'est plus chère que bien des amitiés.

Laissez-moi le redire, Daniel, ce nom divin et sacré d'ami que j'ai lu tracé de votre main et qu'il n'est plus au pouvoir de personne d'effacer, c'est un acte solennel que d'écrire pour la première fois cette parole divine : « amitié. » Pour moi, je ne l'ai jamais fait sans une émotion profonde, un recueillement tout religieux. Je me sens en présence d'un mystère et de l'une des plus inflexibles lois de la nature humaine. Une fois prononcé entre deux êtres, même par l'indifférence ou la trahison, ce nom leur imprime un caractère indélébile. Il les unit malgré eux par un lien indissoluble, et si leur bouche a menti, cette solidarité devient un châtiment au lieu d'être une récompense. Ils peuvent briser la chaîne, mais non se délivrer de sa fatale étreinte. Ils en traîneront jusqu'à la mort les lourds tronçons à leurs pieds ensanglantés; — ils ont été amis.

Peu de jours après, Lanfrey redouble encore cette chaleureuse protestation d'amitié.

Oui, ils t'aiment, Daniel, ils vous aiment, chère et noble amie, les cœurs épris de la justice et de la liberté, car en vous aimant c'est encore elles qu'ils aiment. Pour moi, je ne saurai jamais séparer votre nom de celui de ces œuvres divines. Elles vous ont récompensée en vous révélant votre génie et en vous faisant participer à ce charme tout-puissant qui est en elle. Elles ont mis sur votre front la sérénité des douleurs vaincues, dans votre regard le rayon de l'éternelle jeunesse, et dans toute votre personne cette harmonie vivante qui annonce un être maître de ses passions et de ses facultés, c'est-à-dire de sa destinée. Mais il y a en vous autre chose qu'une vertu et qu'une abstraction, et vous me permettrez de l'aimer plus vivement encore. Cette autre chose c'est vous-même, vous, âme exquise et charmante, vous, rare et grande nature, virile par l'intelligence, féminine par la grâce, la bonté, la délicatesse. Depuis que je vous connais, depuis que je vous aime, je me sens chaque jour devenir meilleur; mes idées s'élèvent et des horizons nouveaux se découvrent devant moi. Il vous est facile de faire que cette œuvre ne reste pas inachevée : laissez-vous de plus en plus connaître et de plus en plus aimer...

Faut-il convenir que des susceptibilités d'auteur ont un instant projeté de légers nuages bientôt envolés sur cette amitié d'abord contractée dans les pures régions de la littérature qui ne laissent pas toutefois que d'avoir aussi leurs orages? Quelques années après l'envoi des témoignages de sa brûlante admiration, Lanfrey ayant critiqué, en termes vagues, dans la *Revue nationale*, à propos d'un ouvrage de M. Garnier-Pagès, les théories politiques de l'ancien maire de Paris, Mme d'Agoult, qui avait écrit, elle aussi, une *Histoire de la révolution de 1848*, prend pour elle ses critiques et s'en plaint vivement. On s'aperçoit qu'en déplorant un malentendu qu'il ne s'explique pas, en se défendant avec une parfaite sincérité d'un tort qu'il n'a pas eu, Lanfrey, devenu plus cérémonieux, s'il garde l'accent de l'amitié, a perdu la note enthousiaste.

Débuter par l'impétuosité dans l'expression de sa reconnaissance pour les gracieuses amies qui avaient cru pouvoir lui donner sans danger des marques de leur sympathie, telle était sa pratique ordinaire. Si le danger n'existait pas pour elles, il n'en était pas tout à fait de même pour lui, et quand on l'arrêtait court sur la pente, cet acte de raison, raconte une personne qui l'a très bien connu, était facilement transformé par Lanfrey en un *casus belli*. Il semble que ce soit là ce qui serait advenu à la séduisante personne à laquelle furent adressées les lettres qu'on va lire, et que je m'abstiendrai de nommer, parce que malgré la brillante auréole qui entourait le cercle intime de M. Ary Schæffer, où Lanfrey l'a rencontrée, elle s'est toujours appliquée à dérober sa noble et modeste vie à l'indiscrète curiosité du public.

..... Je n'exercerai, madame, aucune représaille contre votre gracieuse malice, féconde en fuites charmantes et en retours imprévus... Je suis et prétends rester votre victime, et ce supplice m'est infiniment doux; mais ce que je ne souffrirai pas, c'est que vous osiez prendre la défense d'un sexe ennemi du genre humain, en vous donnant l'air de le plaindre comme si vous ne connaissiez pas toute la perversité dont il est doué, vous qui après tout en faites partie!..

..... Enfin! le ciel soit loué! il y a donc encore des remords en ce monde, et ce n'est pas seulement pour la triste innocence... Ç'aurait été un joli procédé de ne pas donner de vos nouvelles à un pauvre garçon qui ne passe pas une heure sans penser à vous. Eh bien! vous me rendez si heureux que je vous pardonne tout, jusqu'aux noires méchancetés dont vous assaisonnez votre lettre dans l'espoir de tempérer mon contentement. Elles-mêmes me sont chères; je ne les donnerais pas pour tout au monde, et pour ma vengeance, je veux adorer

la main qui me fait de si douces blessures. Essayez de m'en empêcher si vous pouvez!

..... Pourquoi cette obstination à ne pas vouloir vous laisser guérir, âme capricieuse et rebelle? Quel attrait mystérieux a pour vous la souffrance? Est-ce l'orgueil de la braver et de la vaincre? Est-ce le dédain des joies du monde que vous jugez ne valoir ni un de vos désirs, ni un de vos regrets? Vous plaît-elle par les voluptés qu'elle donne, dit-on, à ceux qui ne la craignent pas, ou bien est-ce le plaisir cruel de voir tous ceux qui vous aiment suspendus à cette inquiétude et de leur faire mieux sentir ainsi le prix de tout ce qu'ils admirent et chérissent en vous?

*
* *

Vous pardonnez trop facilement, voilà ce qui fait qu'on se laisse si volontiers aller à pécher contre vous. On sent que cela vous est bien égal, et que vos rancunes ne sont jamais qu'à fleur de peau. Vous donnez des bénédictions avec une bonté désolante, et si je n'avais pas depuis longtemps renoncé à vous émouvoir dans le sens de l'amitié ou de la haine, je serais bien furieux contre vous. Mais j'ai senti de bonne heure que je ne parviendrais jamais à altérer l'admirable égalité de vos sentimens. J'accepte donc votre absolution d'un cœur reconnaissant, faute des injures bien senties que j'aurais préférées, et de ces égratignures amicales que les femmes savent si bien faire. Vous n'avez rien d'humain; je l'ai toujours dit. Aussi ne suis-je pas étonné de l'état de votre santé. Le ciel est irrité, lui aussi, de vous voir si parfaite.

... Soyez convaincue cependant que ceux qui s'autorisent de votre souffrance pour vous accuser d'égoïsme vous calomnient et vous tourmentent sans motifs. Ceux qui vous conseillent l'étude comme diversion ne vous connaissent pas mieux. La vraie cause de votre ennui n'est pas un manque d'occupations pour votre esprit, c'est un manque d'occupation pour votre cœur. Vous n'avez aucune affection forte et profonde qui vous intéresse à la vie... Si vous ne l'aviez jamais connue, on pourrait vous accuser d'être incapable de la ressentir. Mais qui l'a mieux éprouvée que vous? N'en ai-je pas été mille fois témoin moi-même? Vous aimiez alors, peu importe sous quelle forme, et aujourd'hui vous n'aimez plus; tout votre mal est là. Ce n'est pas dans le temps où respirait encore le grand cœur que j'ai tant aimé moi-même, ce n'est pas alors que vous vous ennuyiez de la vie! Si parmi les amis qui vous restent aucun n'a su, je ne dis pas vous consoler d'une perte dont vous ne devez pas vous consoler, mais réconcilier avec la vie une âme qui a montré de tels sentimens, qu'ils accusent leur insuffisance ou leur malheur, qu'ils ne parlent pas d'égoïsme. Si vous souffrez parce

que rien de ce que vous apercevez autour de vous ne peut combler le vide qui s'est fait dans votre âme, ce tourment même est une preuve que vous ne pouvez vous passer d'une grande affection, ce qui n'est guère, en général, le signe de l'égoïsme. A tout cela, il n'y a malheureusement que des remèdes qui ne dépendent pas de votre volonté.

***

Combien vous avez raison! Il n'y a de vraiment beau en ce monde que les sentimens calmes, et, pour ma part, j'en raffole. Ils sont commodes, portatifs, point gênans ni compromettans. Ce sont les seuls, en un mot, que puisse avouer une personne prudente et tenant, comme il convient, au repos de son existence. Hors de là il n'y a qu'inquiétudes, combats et déceptions. Les malheureux que la tendresse a choisis pour ses victimes assurent, il est vrai, qu'ils lui doivent des heures qui résumaient pour eux l'infini, et ils l'adorent jusque dans les tourmens qu'elle leur inflige, mais il faut les plaindre, car ils ne savent ce qu'ils disent. S'ils pouvaient goûter un seul instant les délices qu'une âme bien faite trouve dans une estime partagée, ils n'en voudraient plus connaître d'autres. Les affections déréglées sont, — comme dit le Psalmiste, — semblables à ces fruits remplis de vers que le voyageur cueille sur les bords de la Mer-Morte. Elles sont, en outre, ainsi que vous me le faites remarquer avec non moins de philosophie, destinées à finir tôt ou tard, ce qui leur donne un caractère tout à fait à part au milieu des choses humaines. Quant aux sentimens calmes, s'ils prennent fin, c'est par pur accident. En effet, il n'y a pas de raison pour qu'ils finissent; ils se comportent avec une si sage économie qu'on ne conçoit pas qu'ils puissent jamais dépenser leur capital.

A cela j'ajoute avec les saints pères que les passions font rendre à la créature un culte qui n'est dû qu'au Créateur, concurrence criminelle! et qu'elles reposent invariablement sur la très fausse idée qu'on a des perfections de la personne aimée qui n'est que mensonge, poussière et fragilité, comme nous le voyons par l'Écriture... Quelle est l'amante et quel est l'amoureux dont les illusions n'aient été emportées par le temps implacable! Dès lors, ne vaut-il pas mieux commencer par la fin, devancer la destinée, voir les choses d'un œil impartial et froid, devenir vieux avant d'avoir été jeune, aimer avec la modération d'un esprit positif et, selon votre méthode, mettre son cœur dans le bain-marie dont la température d'une éternelle tiédeur est à l'abri des variations du ciel capricieux, et où il n'aura jamais à craindre ni les orages de l'océan ni les fascinations de l'abîme? Oui, vous avez raison; le monde est un tombeau, l'amour une effroyable mystification, et la sagesse consiste à ne

pas vivre. Je vois cela très clairement, et je vois aussi que je suis très malheureux parce que j'aime et parce que je vis.

***

Si vous ne m'avez pas compris, tant mieux. Soyez assez charitable pour faire allumer votre feu avec ma lettre, et oubliez de même les avances plus ou moins sentimentales dont je vous ai ennuyé depuis six mois. Vous avez été avec moi d'une patience admirable, et je suis humilié d'y avoir si mal répondu. Heureusement je sais que vous ne prenez pas toutes ces puérilités au tragique, sans quoi je serais parfois très embarrassé vis-à-vis d'une personne aussi sensée et aussi raisonnable que vous.

... Il est convenu que vous êtes une personne incommensurablement angélique, et que je suis un être malfaisant et indigne de l'énorme affection que vous avez pour moi. Pourquoi laissez-vous supposer que cela puisse être l'ombre d'un doute? C'est le premier article de foi de ma religion. Le second, c'est que vous êtes infiniment bonne et infiniment aimable. Le troisième, c'est que je suis un imbécile. Je m'en console en pensant que j'étais nécessaire pour exercer vos vertus et faire ressortir toutes vos perfections, que j'ai le plaisir de vous révéler à vous-même, comme l'ombre enseigne au soleil qu'il est un corps lumineux. Cette comparaison, qui n'est pas absolument neuve, me plaît beaucoup pour un motif: c'est que cet astre soi-disant bienfaisant, qui incendie autour de lui toutes les pauvres petites planètes qui s'éprennent de sa lumière, est, à ce que disent les astronomes, un corps parfaitement froid qui brûle son prochain sans s'être jamais douté lui-même de ce que c'est que la chaleur. Ce phénomène ne nous paraît-il pas un des plus singuliers qui se puissent imaginer? Je dis donc que je n'ai choisi cette comparaison que pour avoir l'occasion de vous apprendre cette bizarre particularité au cas où vous l'ignoriez. Comme on voit bien par là que ces astres tant vantés sont, après tout, bien loin de vous valoir. Ce n'est pas chez les êtres doués d'une âme immortelle qu'on pourrait rencontrer de pareilles anomalies. — Au contraire !..

... J'ai passé la soirée chez Lamartine. Je ne l'avais jamais vu, et c'est un spectacle qui en vaut bien un autre.

N'ayez donc plus de remords à cause de moi. Je n'en vaux pas la peine. A votre place, j'en aurais fait tout autant. Il faut bien se distraire en ce monde. Les heures sont si longues! les amis si ennuyeux! etc... D'ailleurs qu'est-ce que vous voulez qu'on vous pardonne? Je n'en sais rien, moi. Il faudrait d'abord me dire le mal que vous vous imaginez m'avoir fait. Alors je pourrais entrer en accommodement avec votre conscience bourrelée.

*
* *

... Ma conduite n'est pas si difficile à expliquer que vous croyez. Je sais que vous avez un certain fond d'indulgence pour moi, et j'en abuse quelquefois. Voilà tout. Il vous plaît d'appeler cette indulgence de l'affection et ma conduite de l'ingratitude; c'est en quoi je me permets une appréciation différente de la vôtre. Si je croyais sincèrement, véritablement posséder votre affection, je... Peu importe ce que je ferais, puisque je suis sûr du contraire. Je connais très exactement le genre de sentiment que je vous inspire. J'occupe dans votre vie une place très distinguée entre Popilius et votre terre-neuve. Je ne me plains pas; c'est plus sans doute que je ne mérite. Mais enfin si vous me demandez pourquoi il se présente certaines irrégularités dans mes rapports avec vous, je vous répondrai qu'elles ont peu d'importance à mes yeux parce que je sais qu'elles n'en ont aucune aux vôtres. Je suis toujours sûr d'obtenir mon pardon. On pardonne mille fois plus facilement aux gens qui vous amusent qu'aux personnes qu'on aime, et si vous me demandez pourquoi, en règle générale, je ne vous accable pas de mes visites, vous saurez que c'est parce que je vous crains, parce que je vous sais, par expérience, trop bien à l'abri de cette affection que vous inspirez sans la ressentir, et dont vous parlez sans la connaître.

Vous voulez savoir ce que je fais. Je ne fais rien que me débattre contre des conspirations assommantes qui semblent vouloir emporter ma tête d'un côté et mon cœur de l'autre. C'est un tourment étrange! Si vous le connaissez, je vous plains, mais si vous ne l'avez jamais connu, je vous plains plus encore. Je suis bien bon de plaindre une personne aussi supérieure que vous l'êtes à toutes ces misères terrestres. Je ne puis, je ne veux, je ne dois que vous admirer. Vous voyez bien que c'est là ma véritable destinée. Je finis ainsi après avoir pris la plume avec l'intention de barbouiller d'encre vos belles mains. Il ne me reste plus qu'à les baiser et à me taire.

On le voit, les amitiés n'ont point fait défaut à Lanfrey dans le monde féminin de Paris. Il les a recherchées avec une ardeur de coquetterie qui ne laissait pas que d'étonner de la part de celui qui, très réservé et timide à leur endroit, n'a jamais perdu une occasion de s'exprimer sur le compte des personnes de l'autre sexe avec une dureté plus que voisine de l'injustice. Lui, toujours si froid à l'égard de tout le monde, il cultivait avec des recherches d'une délicatesse infinie, quand il les avait une fois formées, ces liaisons d'un genre si particulier. Le feu de l'engouement passé, il ne leur

en restait pas moins fidèle. Dans la nombreuse correspondance qui est sous mes yeux, j'aurais pu choisir encore de jolies lettres d'un tour enjoué, écrites à une très fine observatrice qui prétendait un jour avoir découvert chez Lanfrey des instincts de chat-tigre à l'égard de son prochain et ne l'appelait en plaisantant que le *ferocino*, surnom très volontiers accepté et dont il a toujours signé depuis les billets familiers qu'il lui adressait, billets qui d'ailleurs ont presque tous été reproduits dans les *Souvenirs inédits* publiés en 1879. Les jeunes femmes n'ont pas d'ailleurs été les seules auxquelles il ait témoigné les égards les plus attentifs. Il a donné également des preuves de son respect attendri pour des personnes d'un âge plus mûr dont les nobles qualités avaient gagné son cœur. Il n'est pas jusqu'à ses modestes parentes de Chambéry auxquelles il n'ait eu l'envie de plaire, de préférence à ses oncles et cousins et à ses propres amis, avec lesquels sa nature réservée avait peine à s'ouvrir. Les lettres pleines d'abandon que je viens de citer portent au contraire l'empreinte d'une exaltation qui peut paraître exagérée. Ajoutons à l'honneur de celui qui les a écrites et de celles qui les ont inspirées qu'elles répondaient à un sentiment réel qui s'est trouvé parfaitement durable. Jamais Lanfrey n'a cessé de témoigner une reconnaissante affection aux deux femmes distinguées qui, en prenant intérêt aux premières difficultés de sa vie, lui ont donné des preuves d'une sympathie plus précieuse pour lui que pour un autre.

III.

A partir du jour où il abandonna, pour ne plus la reprendre, la chronique de la *Revue nationale*, Lanfrey s'est résolûment et à peu près exclusivement adonné à la composition de son *Histoire de Napoléon Ier*. Les deux premiers volumes parurent en 1867, le troisième et le quatrième en 1868 et 1870. Je ne me suis pas proposé d'analyser dans cette étude le talent de l'historien, mais plutôt le caractère de l'homme. C'est pourquoi je parlerai peu des mérites, suivant moi, remarquables de cet ouvrage, d'une inspiration si honnête, dont la facture est grave et ferme, qui a redressé avec autorité beaucoup d'erreurs de fait, et tant d'appréciations superficielles trop accréditées sur les actions et sur les mobiles du grand homme dont le caractère moral y est profondément scruté et jugé, non sans raison, avec la plus stricte sévérité. Si la plupart des griefs de Lanfrey contre les procédés peu scrupuleux du personnage dont la grande figure emplit son cadre entier jusqu'à le

déborder sont parfaitement fondés, il n'en est peut-être pas tout à fait de même de ses réserves sur l'habileté du politique, ou sur les dons incomparables de l'homme de guerre. Les critiques de Lanfrey font l'effet de tomber parfois à faux, comme les éloges qu'il reproche à M. Thiers de lui avoir décernés à tout propos. On dirait que, par représailles, tandis que celui-ci avait tenu à faire gagner à Napoléon toutes ses batailles, même celles qu'il a réellement perdues, Lanfrey s'est efforcé à lui faire presque perdre toutes celles qu'il a effectivement gagnées. De part et d'autre, il y a eu parti-pris, ce dont l'impartiale vérité ne se trouve jamais bien. Dans son article sur l'ouvrage de M. Thiers, déjà Lanfrey avait laissé voir sa disposition à ne vouloir jamais abaisser la morale devant la supériorité du génie, si grande qu'elle fût. Dieu me garde de l'en blâmer! Mais la morale exige-t-elle que, pour son plus grand honneur, on arrive à nier la supériorité avérée de celui qui a trop méprisé ses lois? Je ne le pense pas. Serait-ce se tromper beaucoup que de reprocher à Lanfrey d'avoir souvent méconnu les prodigieuses facultés de l'homme dont la gloire, quoiqu'elle ait été fatale à plusieurs générations de Français, n'en demeure pas moins le patrimoine de la nation tout entière?

C'est maintenant dans les lettres particulières adressées à ses amis qu'il nous faut chercher les préoccupations politiques de Lanfrey, désormais absorbé par les recherches que lui imposait son travail d'historien. Sur les affaires intérieures, elles ne varient point; elles s'accentuent même dans un sens de plus en plus conservateur et de moins en moins favorable aux violences de l'école jacobine. Sur la politique de l'empereur au dehors, il garde toutes ses méfiances. De Cauterets, où il est allé chercher un peu de soulagement à l'état de ses nerfs toujours fort ébranlés et dont les eaux semblent lui avoir fait quelque bien, il continue à considérer les événemens du jour sous l'aspect le plus lugubre. A l'un de ses compatriotes de Savoie il écrit:

23 juillet 1866.

... Je vois si peu en beau tout ce qui se passe depuis un mois, que je me suis fait scrupule de vous envoyer mes tristes impressions, à vous qui avez bien assez des vôtres et qui n'êtes guère porté non plus à l'illusion... Je me trouve au moral dans un état d'exaspération aiguë, et au physique dans un état de santé luxuriant dont je n'ai que faire pour le moment, mais que je voudrais être sûr de pouvoir conserver pour l'avenir. J'étais habitué à voir aller ces deux parties de mon individu de concert. J'étais malade d'un décret, ou d'un discours, ou

d'une platitude quelconque. Aujourd'hui je suis tout désorienté de m'apercevoir que ma bête ne s'embarrasse nullement de ma situation d'esprit, et se porte fort bien en dépit des douleurs morales. La double apothéose de Bismarck et de Napoléon III ne l'a pas fait maigrir d'une ligne, et le sénatus-consulte a glissé comme un boulet de coton sur mon épaisse carapace. Je vous avouerai que j'en suis quelque peu humilié.

A la même époque, il s'exprimait ainsi avec une de ses amies :

... Je ne parle pas du tout de politique, et je fais mon possible pour n'y point penser, car je suis exaspéré de tout ce qui se passe depuis deux mois et ce qui peut en résulter de bon pour les Vénitiens ne me fait pas oublier le malheur du reste de l'Europe, de plus en plus placée sous les pieds de deux hommes comme Bismarck et Napoléon III. Le triomphe de ces deux misérables et leur consolidation seront, quoi qu'on fasse, une des époques les plus honteuses de l'histoire; c'est un soufflet donné à la justice et à la vérité. Je ne puis perdre cela de vue et j'ai la folie d'en souffrir.

De Chambéry, s'adressant à quelqu'un qui lui demandait s'il aurait des chances aux prochaines élections, il répondait :

12 août 1866.

... Je suis un homme trop compromettant et trop compromis. J'ai su qu'on va mettre en avant un propriétaire de la localité, grand éleveur de cochons, et, du reste, un homme assez distingué, ancien député à Turin. Les cochons n'ayant pas de couleur politique, il a quelque chance d'être élu. Au reste, je regrette peu de ne pas entrer à la chambre dans les circonstances actuelles. Le sénatus-consulte rend la place beaucoup moins tenable encore qu'elle ne l'était, et je crois que je n'y paraîtrais que tout juste le temps de m'en faire exclure violemment, bien que ce ne soit peut-être pas la meilleure conduite à tenir. M. Lanjuinais, avec qui j'ai beaucoup causé de tout cela à Cauterets, est d'avis que l'on doit se barricader dans la constitution et qu'il y a moyen ainsi de leur rendre la vie très dure. C'est à étudier. J'ai trouvé aussi là-bas MM. de Metz et de Foblant, c'est-à-dire le comité de Nancy dans deux de ses meilleurs représentans. Je vous laisse à penser si nous avons été contens de l'apothéose de Bismarck.

Quelques jours auparavant, mécontent de la prépondérance crois-

sante des radicaux dans les élections de Paris, il avait écrit à la même personne :

... La seule particularité qui soit parvenue à ma connaissance est un manifeste du sieur Gambetta, qui m'a semblé une production extrêmement bouffonne. Pour que les attitudes pontificales de ce tribun soient prises au sérieux dans la « capitale de l'intelligence, » il faut évidemment que ce pays soit bien malade. Quant à lui, après son aventure inouïe, après la double élection qui a récompensé une criaillerie de club, il est tout naturel qu'il se considère comme un phénomène et réclame la dictature. C'est de la modestie de sa part de ne pas demander des statues. Ceux qui s'étonnent ou s'affligent de ce résultat après l'avoir préparé par leur stupide engouement, me mettent hors des gonds. Ils ont voulu faire des héros de Gambetta et des autres, qu'ils les subissent maintenant. Il est une chose, mon cher ami, que nous ne devons plus nous dissimuler après ce que nous avons vu, c'est que l'avenir appartient aux braillards et aux flatteurs de la multitude. Ç'a été dans les élections la note dominante et la condition du succès.

Avec la pauvreté de caractère qui distingue les Français, tout le monde en passera par là, même ceux qui affectent le plus de dédaigner ces moyens de succès. Avez-vous lu dans les *Débats*, quelques jours avant le scrutin de ballottage, un certain discours de M. Thiers? Ce petit homme, au dire du journal, ayant pris la parole d'un ton *sombre* et *pénétré*, a déclaré à l'auditoire, après quelques préliminaires, que, d'après son opinion, « l'avenir appartenait à la *république économique*. » Si la lutte électorale avait duré huit jours de plus, Thiers aurait fait une profession de foi socialiste. Eh bien! en cela il est le type, l'idéal de ses compatriotes. Une fois sur la pente, tout dégringole, rien ne tient. C'est ce qui réussit qui fait la loi.....

A mesure que les événemens se précipitent, il devient plus inquiet et se lamente en constatant l'état des esprits dans les masses parisiennes.

26 octobre 1869.

... Le voilà donc arrivé, ce fameux 26 octobre! Je méprise tellement ce qui s'est brassé à Paris dans ces derniers temps en fait de manifestation démocratique que je n'ai même pas eu la curiosité d'aller voir ce qui se passe. Comme les choses les plus absurdes sont toujours ici celles qui ont le plus de chance de se réaliser, et comme il y a sur le pavé de Paris cinquante mille bêtes brutes menées par quelques douzaines de fous, il n'est pas impossible qu'il n'y ait quelque affaire; mais cela ne

peut aboutir à rien, si ce n'est à faire casser quelques mâchoires fort peu intéressantes. Qui donc nous délivrera des charlatans, mon cher ami? Cherchez donc cet insecticide, vous qui êtes chimiste!

L'avènement du ministère de M. Ollivier ne lui inspira qu'une médiocre confiance. Il en veut à ceux qui s'y sont ralliés :

30 juin 1870.

Je ne vous parle pas de tout ce qui s'est passé depuis six mois. Si cette crise intérieure a été, après tout, heureuse pour notre pays, il faut convenir que les individus n'y ont pas brillé. On a rarement vu plus de faiblesse et d'inconsistance. Ces mêmes hommes avaient montré de la dignité, de la persévérance pendant ces quinze dernières années, mais ils étaient fatigués de leur propre vertu, et ils ont saisi le premier prétexte venu pour s'en défaire. Cela n'a pas été long. Cela a achevé la décomposition politique de ce pays. Il n'y a plus rien que des conservateurs sans direction et sans principes, ou des violens sans idée; le milieu a péri.

Au vote sur le plébiscite, Lanfrey avait été d'avis de s'abstenir; c'est ce qui résulte d'une lettre adressée de Paris à M. Parent, aujourd'hui sénateur, et insérée dans *le Patriote savoisien*. Dès les premiers jours de l'année 1870, il avait été très frappé du désarroi où les esprits étaient tombés. Le spectacle qu'il avait sous les yeux lui semblait à la fois irritant et attristant pour ceux qui y étaient mêlés.

. . . Ne vous y trompez pas, ce que vous appelez l'agonie du pouvoir impérial, écrit-il à l'un de ses amis résidant à l'étranger, ce sont tout simplement les contorsions d'un peuple incapable d'avoir une pensée et une volonté. La France est aujourd'hui livrée à elle-même. Ceux qui la gouvernent ne lui demandent qu'une chose, c'est de manifester clairement un sentiment quelconque. Elle ne répond que par des agitations contradictoires tantôt dans le sens d'une basse démagogie, tantôt dans celui de la peur. C'est pourquoi, malgré l'incontestable bonne volonté de quelques-uns des hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir, malgré l'avantage énorme d'une situation qui leur offre une foule de réformes toutes prêtes auxquelles il ne manque que la signature, on est autorisé à penser qu'ils feront peu de chose. Ils n'ont pas assez de caractère pour donner l'impulsion au pays, et le pays qui pourrait la recevoir est hors d'état d'en imprimer une quelconque à qui que ce soit.

Au moment où la campagne contre la Prusse va commencer, ses sombres pressentimens redoublent. Il s'amuse un instant d'entendre le président du corps législatif, M. Schneider, emprunter textuellement, sans s'en douter, cette phrase de l'un de ses derniers volumes de l'*Histoire de Napoléon Ier* : « L'auteur d'une guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui l'a rendue nécessaire, » et le plus singulier, c'est que l'empereur lui-même la reprit pour son propre compte en l'attribuant à Montesquieu.

Quand la guerre est déclarée, les tourmens patriotiques qu'il endure lui deviennent impossibles à supporter. Il était alors à Jacob, un joli site près de Chambéry, et de là il les raconte à cette amie de Manin qui a souvent reçu ses confidences.

Vous ne vous trompez pas, chère madame, en supposant que je partage vos sentimens. Je suis vraiment navré de tout ce qui se passe, et ici, dans cette campagne solitaire, au milieu de ce pays paisible, lorsque je vois défiler ces pauvres jeunes gens de la réserve, la mine consternée et chantant à tue-tête pour s'étourdir, je ne puis dire quelle haine et quel mépris m'envahissent contre ces misérables qui, pour une vengeance d'amour-propre blessé, envoient tous ces innocens à l'abattoir. Ce qu'il y a de plus accablant dans cette situation, c'est qu'on ne sait à quelle espérance se rattacher... Certes, notre indigne gouvernement est bien peu fait pour attirer nos sympathies, et son insistance sur une question de forme quand on lui avait tout cédé sur le fond suffit pour faire retomber sur lui tout le sang qui va couler. Mais quel nom donner à ce Bismarck... et que dire de ce roi de Prusse qui autorise comme chef de famille ce qu'il n'eût point autorisé comme roi?.. De quelque côté qu'on se tourne, on n'a que des sujets d'indignation, de regrets et de crainte. On ne peut se résoudre à souhaiter la défaite de son pays, et cependant on hésite à lui souhaiter la victoire, car elle ne lui apporterait à l'intérieur qu'une aggravation du despotisme, à l'extérieur que des conquêtes impossibles à conserver et le germe de cent guerres futures.

Quand la guerre a éclaté, quand surviennent les échecs, il n'hésitera plus et se trouvera prêt à accomplir, comme nous le raconterons prochainement, tous les devoir d'un soldat et d'un citoyen.

Cte D'HAUSSONVILLE.

LA

QUESTION DES ÉGOUTS

Les lecteurs de la *Revue* savent depuis longtemps, grâce aux belles études de M. Maxime du Camp, comment fonctionne cet immense organisme qui s'appelle Paris. Ils savent comment Paris mange, comment il boit, comment il s'éclaire, comment il s'approprie. Ils savent comment il chasse de son sein, par les innombrables canaux de son magnifique réseau d'égouts, l'immense quantité d'eau nécessaire à tous les usages publics et domestiques (1). Mais peut-être ne savent-ils pas assez ce que deviennent, au sortir de cette sorte de Venise souterraine et boueuse, ces eaux surchargées de détritus et d'immondices de toute nature. Il y a là pourtant une question, grave de tout temps, et depuis quelques années véritablement urgente. Si elle n'a jusqu'ici que faiblement ému la masse du public, tandis que, pour ceux qu'elle intéresse, elle est entrée dans la période aiguë, c'est que la presse n'a commencé que récemment à s'en occuper, et encore sans grande insistance. Elle n'en touche pas moins à des intérêts de premier ordre et tous également respectables. Ces intérêts, les solutions actuellement préconisées ne nous paraissent point propres à les satisfaire, pas plus qu'à supprimer les difficultés que suscite la nature même du but à atteindre. On y parviendrait au contraire, nous en sommes con-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1873, *les Égouts de Paris.*

vaincus, si l'on employait certains procédés qu'on a depuis longtemps dédaigneusement écartés, parce qu'ils n'avaient pas tout d'abord touché la perfection, mais dont l'industrie privée se trouve à merveille, pour avoir seulement pris la peine d'y apporter quelques améliorations bien simples. Voilà pourquoi nous demandons aux lecteurs de la *Revue* la permission de les entretenir d'un sujet qui ne se recommande point assurément par son caractère littéraire et poétique, mais qui n'en offre pas moins un sérieux intérêt. Ce n'est pas d'expériences de laboratoire que nous voulons parler. Nous désirons faire connaître des résultats acquis dans des proportions déjà vastes par la pratique quotidienne de procédés dont l'application plus générale serait, croyons-nous, aussi facile que la portée matérielle en serait considérable. Mais avant d'en venir à la solution, il convient de bien établir les termes du problème et d'examiner brièvement par quelles phases successives a passé la question.

I.

Les égouts de Paris débitent, en vingt-quatre heures, une masse d'eaux vannes que dès aujourd'hui les documens officiels évaluent à 262,646 mètres cubes. On peut affirmer que ce chiffre, déjà colossal, montera jusqu'à 300,000 mètres cubes, lorsque, suivant les projets en cours, le volume des eaux distribuées pour les services publics et domestiques sera augmenté, lorsque les 420 kilomètres d'égouts qui restent à construire seront exécutés, lorsque enfin toutes les fosses d'aisances de la capitale devront, comme il est question de le prescrire, déverser directement dans l'égout leur contenu.

C'est dans la Seine que les deux collecteurs d'Asnières et de Saint-Denis précipitent cette trombe de boue liquide : le mot ne paraîtra pas trop fort, si l'on songe que chaque mètre cube d'eau d'égouts charrie plus de 2 kilogrammes et demi de matières suspendues ou dissoutes, et que les matières en suspension comptent dans ce total pour près d'un kilogramme et demi (1).

A quel point un pareil affluent doit infecter les eaux et envaser le lit de la Seine, ces chiffres seuls permettraient de s'en faire une idée. Deux phrases extraites d'un document officiel et par conséquent peu suspect d'exagération le feront mieux concevoir

(1) L'analyse officielle donne les chiffres suivans : Collecteur d'Asnières : matières organiques, $0^k,733$; matières minérales, $1^k,594$. Total, $2^k,327$. — Collecteur de Clichy : matières organiques, $1^k,518$; matières minérales, $1^k,943$. — Total, $3^k,461$.

encore. « Ces dépôts, dit M. le directeur des travaux de Paris (1), parlant des bancs qui se forment dans le lit du fleuve en aval des débouchés des collecteurs, — ces dépôts représentent un volume de 118,000 mètres cubes par an et obligent à des dépenses de dragage montant à près de 200,000 francs. » — Ajoutons que ces dépenses ne sont rien à côté de ce qu'elles devraient être, que loin de suffire à dégager le thalweg de la Seine, elles n'en parviennent même pas à enrayer l'obstruction, et que de jour en jour les dépôts boueux s'étendent plus loin en aval en même temps qu'ils épaississent. Dès 1875, ils atteignaient 0m,60, 0m,80, souvent même 1 mètre de profondeur, et ils occupaient plus d'un quart du lit du fleuve, depuis Asnières jusqu'au-delà de Chatou. — Voilà pour l'envasement de la Seine. Quant à l'infection des eaux, M. le directeur des travaux de Paris n'est pas moins catégorique. « Le fleuve, depuis Clichy jusqu'aux abords de Poissy, est converti, dit-il éloquemment, en un vaste foyer de fermentation et d'infection, et n'offre plus, dans cette partie de son cours, qu'une eau impropre à tous les usages domestiques, mortelle aux poissons, répandant dans l'atmosphere des émanations fétides, sinon malsaines, et cela aux portes mêmes de la capitale, au milieu de contrées luxuriantes, au pied des élégantes villas qui peuplent la splendide vallée de la Seine (2). »

Comment s'étonner après cela du concert de réclamations que faisaient entendre, avec une vivacité toujours croissante, les riverains de la Seine? Les plaintes étaient trop générales et trop légitimes pour n'être point écoutées à la longue. Les règlemens administratifs imposent à l'industrie privée l'obligation d'assainir et de clarifier les eaux dont elle s'est servie avant de les rendre aux rivières et aux ruisseaux; ce n'était pas trop exiger que d'inviter la ville de Paris à se soumettre à la loi commune. D'autre part, la nature même des eaux d'égouts, évidemment riches en matières fertilisantes, permettait de songer à les utiliser dans l'intérêt de l'agriculture. De cet espoir et de la nécessité d'agir naquirent les essais d'irrigation de la ville de Paris dans la presqu'île de Gennevilliers, essais fondés sur une idée séduisante et juste en principe : à savoir que les eaux d'égouts en pénétrant dans la terre devaient tout à la fois l'engraisser et se faire épurer par elle. En 1866, M. l'inspecteur général Mille choisit avec soin 5 hectares de terrain composé de graviers que recouvrait une mince couche de terre

(1) *Note du directeur des travaux de Paris sur la situation du service des eaux et égouts, et sur les mesures à proposer au conseil municipal,* 1879, page 73.

(2) *Ibid.,* page 72.

rouge : terrain aride évidemment, mais naturellement aussi extrêmement perméable. Ces 5 hectares, largement arrosés d'eau d'égouts à l'aide de rigoles faisant circuler l'engrais liquide autour des billettes qui supportaient les plantes, furent livrés à la culture maraîchère et produisirent bientôt une abondante récolte de choux, de pommes de terre et d'autres gros légumes. Trois ans plus tard, en 1869, la culture libre, encouragée par les résultats obtenus, commença à prendre part à la distribution des eaux. L'usage de cet engrais liquide s'est depuis lors étendu progressivement dans la presqu'île. Lors de l'enquête de 1876, 115 hectares environ de la plaine de Gennevilliers recevaient les eaux d'égouts. Aujourd'hui, les irrigations se répandent sur plus de 300 hectares.

Le succès de la tentative eût donc été complet, en dépit des inconvéniens graves que nous signalerons tout à l'heure, s'il ne se fût agi que de prouver le pouvoir fertilisant des eaux vannes de Paris et la possibilité de les appliquer avec fruit à la culture, — à la culture maraîchère s'entend, car l'expérience a prouvé qu'aux seules plantes vertes doit en être limité l'emploi. — Mais le but principal, il ne faut pas l'oublier, c'était l'assainissement de la Seine, et les cultures de Gennevilliers ne détournaient du fleuve qu'une quantité d'eau insignifiante relativement au débit total des égouts. Aujourd'hui même, malgré leur extension, près des neuf dixièmes des eaux vannes continuent de se jeter directement dans la Seine. Aussi l'infection, loin de diminuer, allait-elle s'aggravant de jour en jour, et avec elle s'accentuait de plus en plus l'ardeur des plaintes des populations riveraines. Frappé de leur juste persistance, le ministre des travaux publics, en 1875, chargea une commission scientifique d'étudier les moyens les plus efficaces de remédier à cette déplorable situation. C'est pour se conformer aux conclusions de cette commission qu'à la même époque MM. les ingénieurs Mille et Durand-Claye, sous la haute direction de l'illustre Belgrand, présentèrent un avant-projet destiné, assurait-on, à débarrasser définitivement la Seine des immondices liquides qui la souillaient.

Voici quelles étaient les bases de cet avant-projet. Aux deux machines à vapeur élévatoires, de la force de 400 chevaux, qui existaient déjà auprès de l'embouchure du collecteur de Clichy et servaient à remonter dans la plaine de Gennevilliers une partie des eaux de ce collecteur, on ajoutait deux nouvelles machines ayant ensemble une force de 600 chevaux environ. « L'eau du collecteur de Clichy ainsi montée en totalité eût été refoulée en conduite forcée, sur un parcours de près de 16 kilomètres, de l'usine de Clichy à la presqu'île de Saint-Germain, en absorbant tout ou partie des

eaux du collecteur de Saint-Denis : cette conduite devait se développer dans la plaine de Colombes et traverser la Seine en siphon à la hauteur de l'île Marante. Elle passait ensuite sur les territoires de Bezons, Houilles, Sartrouville, franchissait encore une fois la Seine en siphon à l'extrémité du parc de Maisons et pénétrait dans la presqu'île de Saint-Germain, où elle arrivait à la cote 35. Il existe, entre la ligne des terres situées à cette cote et la rive de la Seine, une surface de 1,500 hectares de forêts dénudées et de terres presque stériles (1) que l'irrigation par les eaux d'égouts devait fertiliser (2). »

De cette conduite centrale devaient se détacher, comme des embranchemens greffés sur la ligne principale, des conduites secondaires destinées à distribuer les eaux sur les territoires traversés. On espérait irriguer ainsi sur la presqu'île de Gennevilliers 1,500 hectares, sur Nanterre, Colombes et Rueil 1,250 hectares, sur Carrières, Bezons, Argenteuil, Sartrouville et Houilles 1,400 hectares, sur Achères 700 hectares. Bref, au total, avec les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain, la surface irrigable était évaluée par les ingénieurs à 6,300 hectares. — A cette époque d'ailleurs, ils estimaient qu'il n'en fallait pas moins pour absorber la totalité des eaux vannes de Paris.

Les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain devaient jouer dans l'opération un rôle particulier et capital. Cultivés ou pour mieux dire exploités par l'administration de la ville, ils devaient absorber les excédens d'eau que laisserait sans emploi, dans des proportions sans cesse variables, la culture des contrées traversées. Certes on comptait bien que ces reliquats seraient peu considérables. Les cultivateurs ne pouvaient manquer de se disputer les élémens de fortune qu'on leur apportait sous forme liquide ; et les auteurs des projets insistaient, non sans juste raison, sur l'immense intérêt qu'offrait pour la richesse publique l'utilisation agricole des eaux d'égouts. Mais enfin l'empressement pouvait être moins vif qu'on n'aimait à le croire. Puis les cultivateurs, — il fallait bien le prévoir, — soucieux avant tout de la bonne préparation de leurs terres et du succès de leurs récoltes, s'abstiendraient sans doute de toute prise d'eau, à certains jours, à certains mois, en certaines saisons même. Les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain devaient parer à ces éventualités. Ils formeraient comme un immense trop-plein où irait s'engloutir, suivant les cas, tout ou

(1) Les tirés de la forêt de Saint-Germain, et les deux fermes domaniales de la Garenne et de Fromainville.

(2) *Note du directeur des travaux de Paris,* déjà citée, page 125.

partie de l'engrais liquide. Le projet, en un mot, qualifiait ces 1,500 hectares du titre un peu singulier de « vaste régulateur. »

A peine connu, ce projet souleva chez les populations qu'il touchait au passage un *tolle* général. Pays de villégiature, enrichi plus encore par l'habitation de plaisance que par ses cultures, si perfectionnées déjà qu'elles pussent être, et en tous cas abondamment pourvu de fumiers de toutes sortes par le voisinage de Paris, la contrée à laquelle on offrait l'irrigation des égouts comme un bienfait la repoussait avec terreur comme une cause de ruine. Et ce n'était pas sans quelque raison, n'en eût-on d'autre preuve que le discret aveu de M. le directeur des travaux de Paris (1) : « Cette opposition aux projets des ingénieurs de la ville de Paris pouvait paraître justifiée par l'état fâcheux dans lequel se trouvait une partie de la plaine de Gennevilliers à la suite du relèvement de la nappe souterraine, que les populations mal éclairées attribuaient à tort aux irrigations. Elle trouvait un aliment dans les malheureux procès que la ville de Paris avait à soutenir à ce sujet contre les communes et les propriétaires de Gennevilliers. » — Mal éclairées, les communes de Gennevilliers l'étaient-elles? Nous n'en sommes pas certains. Mais inondées surabondamment, elles l'étaient à coup sûr. Dans la plaine, des carrières de sable avaient dû être abandonnées et s'étaient peu à peu transformées en mares. Dans le village même, jusque sur la grand'place, un grand nombre de caves étaient perpétuellement envahies par les eaux jusqu'à $0^m,20$ et $0^m,30$ de hauteur. Enfin, dans une grande usine établie depuis longues années, une pièce d'eau, existant d'ancienne date, voyait son plan d'eau relevé de $1^m,50$, si bien que l'eau noyait le garde-fou autour duquel jadis on circulait à pied sec; un petit tunnel passant sous un chemin était obstrué par les eaux, et pour couronner le tout les cendriers des chaudières étaient également envahis. Il était clair que les caves, dont bon nombre étaient récentes, n'avaient pas été construites de telle sorte que l'eau s'y mêlât constamment au vin; que le tunnel avait été percé pour qu'on y pût passer, et qu'enfin les chaudières de l'usine Pommier n'avaient point été bâties à dessein le pied dans l'eau. MM. les ingénieurs affirmaient, il est vrai, que cette surélévation désastreuse de la nappe souterraine avait pour seule cause les grandes crues de la Seine. Mais la Seine, apparemment, avait de tout temps subi des crues, tandis que les irrigations ne dataient que de quelques années. Or il se trouvait précisément que le relèvement de la nappe avait commencé de se produire trois ans après les premiers essais, c'est-à-dire au moment

(1) *Note* déjà citée, page 128.

où la culture avait elle-même commencé d'employer des quantités notables d'eau d'égouts, et que, sauf quelques variations, il n'avait cessé de s'accroître à mesure que le répandage des eaux vannes augmentait lui-même.

Ce n'est pas tout : les habitans de Gennevilliers se plaignaient encore de certaines fièvres intermittentes fort malsaines, sinon mortelles, pour un grand nombre d'entre eux. A la vérité, MM. les représentans de la ville, après avoir contesté l'existence de ces fièvres, affirmaient, en présence des rapports médicaux, qu'elles avaient toujours sévi dans la presqu'île. Quoi qu'il en pût être réellement, que ce fût par un malheureux hasard ou par une relation naturelle de cause à effet, ce qui paraissait positif, c'est que les cas de fièvre s'étaient multipliés, en même temps que s'étendait l'irrigation des eaux vannes. L'exemple, on le conçoit, n'était pas fait pour séduire, et l'on comprend que les populations jusqu'alors exemptes de ces divers risques n'éprouvassent point un besoin pressant de s'y exposer.

Toujours est-il que l'enquête ouverte conformément à la loi fit éclater une opposition à peu près unanime. La commission nommée par le préfet de Seine-et-Oise au sein du conseil général de ce département s'éleva avec vigueur contre les conséquences désastreuses d'un projet qui ne parviendrait pas à affranchir la Seine de l'infection en raison de l'insuffisance des surfaces destinées à l'irrigation, et qui ruinerait l'un des coins les plus riches du département en introduisant l'insalubrité et la malpropreté au milieu des innombrables et luxueuses villas qui le peuplent. Sur trente-deux communes consultées, vingt-sept protestèrent énergiquement par l'organe de leurs conseils municipaux dans des délibérations fortement motivées (1). Enfin, dans les communes les plus directement touchées, près de huit mille cinq cents signatures repoussèrent individuellement le cadeau qu'on leur voulait faire.

En présence d'un tel accueil, il eût fallu des illusions bien robustes pour espérer trouver dans les demandes de la culture libre le débouché nécessaire aux produits des collecteurs. Le projet, sans être officiellement retiré, rentra donc au bout de quelque temps dans le silence des cartons, abandonnant la Seine et ses riverains à leur malheureux sort. Mais ce n'était qu'une fausse sortie, et la fin de l'année dernière le vit réapparaître. La retraite, il est vrai, l'avait singulièrement changé, et il était amputé de plus d'un

(1) Les cinq autres communes, Argenteuil, Ecquevilly, Meulan, Verneuil et Versailles, ou étaient trop éloignées pour prendre intérêt à la question, ou n'avaient d'intérêt qu'à l'assainissement de la Seine.

membre à la suite sans doute des blessures reçues à la bataille. Plus de conduites secondaires, plus d'irrigations rayonnant sur les territoires traversés : la conduite forcée principale et au bout les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain, voilà ce qui restait du plan primitif. Le « vaste régulateur » ne régularisait plus rien, mais il absorbait tout.

Un tel projet n'était pas fait pour désarmer les populations, toujours inquiètes depuis 1875. Leur résistance est en effet plus vive que jamais. Les unes, celles dont la conduite forcée traverse le territoire, craignent qu'un jour ou l'autre, en raison de l'insuffisante étendue du « vaste régulateur, » il ne leur faille prêter de gré ou de force leurs terres à un complément d'épuration plus ou moins coloré du nom d'irrigation. Les autres, celles qui sont riveraines de la belle forêt qu'il s'agit de dépecer, comme Saint-Germain, comme Conflans, comme Maisons-Laffitte surtout, — dont le parc, immense agglomération de coûteuses villas, se trouverait à 500 mètres du « vaste régulateur, » — voient avec une terreur légitime établir à leurs portes un véritable dépotoir : le mot est juste, en dépit des protestations contraires. Comment qualifier autrement cette surface immense dont chaque hectare, chaque jour couvert de près de 200 mètres cubes d'eau, devra ainsi recevoir en une année de 60,000 à 70,000 mètres cubes d'immondices délayés ?

Nous n'hésitons pas à nous associer à cette résistance. Mais ce n'est pas seulement par sympathie pour des intérêts locaux, quelque prix que nous attachions à les voir respecter. C'est aussi parce qu'à nos yeux la solution que depuis cinq ans et plus on veut malgré tout faire prévaloir, est impuissante à satisfaire aux données du problème, et que, si elle assurait la désinfection de la Seine, — ce dont il est permis de douter, dans les conditions du moins où elle se présente, — ce ne serait qu'en sacrifiant ces intérêts agricoles dont au début on faisait sonner si haut et si justement l'importance au point de vue de la richesse publique.

II.

Le problème à résoudre consiste en effet essentiellement à remplir ces deux conditions : assainir la Seine, utiliser les riches engrais contenus dans les eaux d'égout. La première, il est vrai, s'impose comme une nécessité absolue, tandis que l'abandon de la seconde ne constituerait qu'une perte pour la prospérité agricole. Mais à quel point cette perte serait regrettable pour la richesse publique, c'est ce qu'ont toujours proclamé, c'est ce que procla-

ment aujourd'hui encore plus haut que personne MM. les ingénieurs de la ville de Paris. C'était cette conviction qui en 1866 les poussait à s'engager résolûment dans la voie des irrigations ; c'était à elle qu'ils obéissaient encore lorsqu'en 1875, réclamant énergiquement le droit d'arroser plus de 6,000 hectares, et déclarant ce vaste espace indispensable à leurs projets, ils montraient les terres décuplant de valeur sur le passage des conduites, et les « maigres bois » de la forêt Saint-Germain transformés en un potager colossal. Sans doute aujourd'hui, ils en sont dans le fond pénétrés encore, puisque, dans sa *Note*, M. le directeur des travaux de Paris, interprète éminent et plein d'autorité de la pensée de ses collègues, revient à maintes reprises sur les admirables résultats des irrigations de Gennevilliers au point de vue de la culture maraîchère ; puisqu'il établit que la valeur locative des terres dans cette partie de la presqu'île s'est élevée de 150 à 450 francs par hectare ; puisqu'il affirme ailleurs que, si l'on pouvait porter ainsi l'irrigation sur 16,000 hectares, on obtiendrait une augmentation de revenu de près de 5,000,000 de francs ; puisqu'il déclare formellement (1) qu'il ne « suffit pas que les eaux d'égouts soient épurées, » et « qu'il faut que les procédés d'épuration appliqués par les villes conservent ces richesses, » puisqu'enfin, pour repousser le projet d'un canal conduisant les eaux vannes à la mer, il ne trouve pas, après la grosse dépense, d'argument plus concluant que celui-ci : « Quel serait le résultat d'une semblable opération ? Le sol appauvri par la perte des matières fertilisantes contenues en si grande abondance dans les eaux d'égouts (2). »

Tel serait cependant aussi le véritable résultat du projet qu'on veut exécuter. Ce qu'on ferait dans les 1,500 hectares de l'ancien « régulateur, » ce ne serait plus de l'irrigation, ce serait de l'épuration toute simple, et ce n'est pas du tout la même chose.

L'irrigation n'a d'autre but que d'apporter au sol de l'humidité, si elle consiste en eau claire, ou de l'engrais si elle consiste en eau chargée de produits fertilisans. C'est en un mot une opération purement agricole. Il suit de là qu'elle doit être pratiquée par le cultivateur avec une pleine indépendance, et n'avoir d'autre règle que les besoins du sol et les exigences des récoltes. La quantité d'eau déversée sur la terre variera nécessairement avec les saisons, avec la nature du sol et des cultures. En certains temps de l'hiver, pendant les neiges, pendant les gelées, ou lorsqu'un excès d'eau du ciel sature déjà la terre comme il arrive trop souvent en toutes

(1) *Note*, page 136.
(2) *Note*, page 73.

saisons, le cultivateur n'aura garde d'irriguer; au printemps au contraire, ou dans l'été, quand le soleil dessèche les champs, il multipliera les arrosages. S'il veut produire des légumes ou des plantes vertes, il pourra sans crainte irriguer largement, non-seulement avant la culture pour préparer le sol, mais durant tout le temps de la croissance de ses récoltes. S'il veut au contraire obtenir des céréales, un colmatage de quelques jours avant le labourage fertilisera sa terre, mais il devra ensuite s'abstenir de toute irrigation, sous peine de ne récolter que de l'herbe. En un mot, l'intermittence et la disproportion des doses sont les conditions naturelles de l'irrigation agricole.

Bien différente est l'épuration par son but comme par ses exigences. Destinée uniquement à purifier les eaux chargées de matières organiques, elle comprend deux opérations distinctes, l'une mécanique, le filtrage par la surface du sol des matières en suspension, l'autre chimique, la combustion des matières en dissolution par l'oxygène de l'air contenu dans les couches inférieures. Écoutons M. le directeur des travaux de Paris (1) : « L'eau versée par intermittence à la surface d'un sol filtrant s'y enfonce méthodiquement par relais successifs, et c'est pendant qu'elle en parcourt l'épaisseur que s'opère la combustion de ses impuretés. Or, cette combustion, on l'a déjà dit, n'est pas instantanée: elle est au contraire lente et continue. Voici donc deux intervalles de temps qui commencent ensemble : le temps employé par l'eau à faire son trajet, le temps employé par le sol à faire l'épuration de cette eau : N'est-il pas évident que, si le temps du trajet de l'eau est plus court que celui de l'épuration, l'eau sortira du sol sans être entièrement épurée, et que, au contraire, si le temps du trajet égale ou dépasse le temps réclamé par l'épuration, la combustion des impuretés sera complète et l'eau parfaitement épurée? » Il ressort de là que « les variations de la distribution de l'eau, dans le temps et dans la quantité, doivent être comprises dans certaines limites, en dehors desquelles l'épuration est compromise (2). » — En effet, « le déplacement méthodique des eaux dans le sol se fait mal, quand il est trop brusque, et si l'on opérait par grandes quantités données à des intervalles de temps éloignés, une partie de l'eau impure descendrait tout droit jusqu'au bas du filtre et s'échapperait sans être épurée (3). » En un mot, les conditions essentielles de l'épuration sont la continuité et la régularité absolues. On saisit immédiatement

(1) *Note*, page 87.
(2) *Note*, page 86.
(3) *Note*, page 88.

quelle différence profonde la sépare de l'irrigation forcément variable et intermittente. Sans doute, s'il ne s'agit de traiter que des quantités d'eau limitées et seulement à certaines époques, l'irrigation peut en assurer l'épuration. Mais, dans un espace restreint, d'un bout de l'année à l'autre, et pour des quantités d'eau considérables, on peut dire qu'épuration et irrigation sont incompatibles. Ici encore du reste nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à M. le directeur des travaux de Paris ses propres déclarations (1) :

« Pour utiliser les eaux d'égouts, il faut irriguer, et pour les épurer il faut encore irriguer. Les deux questions d'utilisation et d'épuration semblent, *a priori*, devoir être résolues par les mêmes procédés. Toutefois leurs solutions diffèrent en un point essentiel : c'est que l'une exige dix à vingt fois plus de superficie que l'autre. En général, on ne tient pas suffisamment compte de cette différence, pourtant bien grande : on saisit mieux ce qu'il y a de commun entre les deux questions, on en vient à les confondre et finalement on applique à l'une des données pratiques qui appartiennent à l'autre. Pour éviter toute confusion, il faut séparer nettement les deux questions : il suffit pour cela de montrer combien elles diffèrent.

« Les agriculteurs savent maintenant que la *restitution* est la condition d'une production indéfinie : la loi naturelle veut que les principes fertilisans, contenus dans les débris des êtres organisés, retournent aux champs d'où ils sont sortis ; ceux que renferment les eaux d'égout doivent donc être restitués au sol par l'irrigation. Par leur quantité et leur valeur, ils méritent qu'on en tienne compte. « Les deux collecteurs rejettent en Seine, chaque année, 5,400,000 kilogrammes d'azote, représentant une valeur de 13 à 14 millions. Laissant de côté la potasse et les phosphates, pour ne considérer que l'azote, on calcule que ces 5,400,000 kilogrammes d'azote équivalent à 1,200,000,000 de kilogrammes de fumier de ferme au titre de 0,0045 d'azote, et représentent la fumure de 40,000 hectares, à raison de 30,000 kilogrammes par hectare et par an, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne des fumures en France. Il faudrait au moins 60,000 hectares le jour où les égouts exporteraient à l'état vert, comme nous le proposons dans le troisième chapitre de cette *Note*, c'est-à-dire avant la fermentation en fosse qui les rend si infectes, toutes les déjections de Paris. Quelle est, d'autre part, la superficie nécessaire pour épurer les eaux d'égouts de Paris? Le volume annuel est de 100 millions de mètres cubes. Si un hectare épure 50,000 mètres cubes, il faudra 2,000 hectares.

(1) *Note*, pages 95 et 96.

Qu'on réduise le volume épuré par un hectare à 33,000, à 25,000 mètres cubes, il faudra 3,000 et 4,000 hectares.

« On voit clairement la différence qui existe entre les superficies nécessaires pour l'une et l'autre opération. Elles se distinguent encore sous d'autres rapports.

« L'épuration, sur une surface restreinte, assujettit à des conditions de distribution, de drainage, qu'il est assez malaisé de bien remplir. L'utilisation sur de larges surfaces en est presque exempte; en effet, on peut, avec elle, choisir le temps et la dose des arrosages; la culture des céréales et l'alternance deviennent possibles; le drainage perd son importance quand on distribue seulement de 3 à 10,000 mètres cubes d'eau par hectare et par an, ce qui représente déjà 170 à 560 kilogrammes d'azote. Quand on utilise réellement les eaux d'égout, la culture est la grande affaire; l'épuration se fait, en quelque sorte, sans qu'on y prenne garde. Quand on épure, l'épuration est presque tout, la culture n'a par elle-même qu'une importance bien secondaire; en effet, 3 à 4,000 hectares peuvent-ils rendre le produit de 40 à 60,000, lors même qu'ils seraient uniquement consacrés à des cultures épuisantes et répétées comme celles des plantes potagères? Il est clair que l'azote du pain, de la viande et des légumes que l'on consomme à Paris ne peut pas y retourner sous la forme unique de légumes. La véritable utilité de la culture dans l'épuration, c'est de décider les cultivateurs à prêter à l'entreprise leurs champs et leurs bras.

« Cette comparaison entre l'utilisation et l'épuration suffit pour montrer combien l'une est plus satisfaisante que l'autre. Ainsi l'ont compris les villes anglaises, qui ont choisi l'utilisation quand le choix leur a été possible. L'ouvrage de M. Ronna en cite un certain nombre, mais ce sont de petites villes. Quand une cité compte dix mille à vingt mille habitans et produit 1 à 2 millions de mètres cubes d'eau d'égouts, il lui faut de 100 à 200 hectares pour une utilisation agricole bien entendue, Cette superficie peut être achetée ou louée en un ou plusieurs lots dans les environs. Qu'on double, qu'on quadruple le nombre des habitans, il devient déjà difficile de trouver 400, 800 hectares, et quand la ville a de un à deux millions d'habitans, la difficulté prend de telles proportions, qu'on renonce à la vaincre. En fait, il n'y a pas une grande ville en Angleterre qui utilise réellement les eaux d'égouts. »

La citation est longue, mais nous n'avons pu nous résigner à la tronquer, tant elle nous paraît instructive. D'abord elle apporte la constatation scientifique, officielle, de la richesse fertilisante des eaux d'égouts et du prix qu'il faut attacher. Dix ou quinze millions de valeur annuelle, et la fécondation, par l'engrais, de 40 ou 60,000 hectares, ce n'est assurément pas chose à dédaigner.

Elle apporte aussi, qu'on nous permette de le dire, la condamnation des projets de 1875. Puisque « 3 à 4,000 hectares ne peuvent rendre le produit de 40 à 60,000 », puisqu'il est inadmissible que « l'azote du pain, de la viande et des légumes consommés à Paris y retourne sous la forme unique de légumes », que reste-t-il des argumens à l'aide desquels, en 1875, on prétendait prouver que les irrigations projetées sur 6,000 hectares, dont 1,500 de régulateur, assuraient l'utilisation complète des engrais des eaux vannes et offraient, par cela seul, une solution incomparablement supérieure à toute autre? Et, puisque l'épuration et l'irrigation sont difficilement compatibles lorsqu'il faut absorber les eaux vannes d'une ville de médiocre grandeur, puisque l'incompatibilité devient absolue et impossible à vaincre lorsqu'il s'agit d'une ville de deux millions d'habitans, n'est-il pas évident que dès lors les irrigations n'étaient qu'un leurre, destiné à piper les sympathies et les adhésions, et qu'au fond la solution tant vantée n'avait d'autre résultat que l'engloutissement improductif, dans le « vaste régulateur », des richesses contenues dans les eaux d'égouts.

En même temps, la *Note* nous montre quelle est la juste valeur d'un exemple dont on a longtemps voulu faire un argument péremptoire. Voyez, a-t-on dit et répété maintes fois, voyez les villes anglaises. C'est à l'irrigation qu'elles s'adressent, en nombre toujours croissant, pour se débarrasser de leurs eaux vannes, et elles font ainsi la fortune des campagnes environnantes. Or, nous venons d'apprendre qu'en réalité « pas une grande ville anglaise n'utilise ses eaux d'égouts. » Et si nous ne craignions d'entrer dans de trop longs développemens, il nous serait aisé d'établir que des petites villes, en nombre très restreint, qui avaient adopté cette solution, plusieurs y ont déjà renoncé, que chez toutes, d'ailleurs, les irrigations n'ont donné que des résultats médiocres, insuffisans — et de beaucoup — à compenser les dépenses considérables qu'elles nécessitent (1).

La *Note*, du même coup, justifie les résistances, anciennes et récentes, des communes situées dans le périmètre des projets. Les cultivateurs qui les habitent n'avaient-ils pas raison de n'être point convaincus lorsqu'on leur déclarait n'avoir d'autre désir que de leur apporter la fortune, puisqu'on leur avoue aujourd'hui que « la véritable utilité de la culture dans l'épuration, c'est de décider les

(1) La *Note* elle-même, après avoir déclaré (page 100) que maintes villes étrangères ont suivi ou vont suivre l'exemple des villes anglaises, ajoute (page 101) : « Il faut reconnaître cependant que les résultats de l'irrigation avec le *sewage* n'ont pas répondu aux espérances conçues en Angleterre dans les localités qui en ont fait la première application. Non-seulement ce procédé n'a pas pris de grands développemens, mais dans plusieurs cas les villes et les industriels ont dû, après d'énormes dépenses, renoncer à l'application d'un système qui devenait ruineux. »

cultivateurs à prêter à l'entreprise leurs champs et leurs bras? » Et les autres habitans, propriétaires ou locataires de villas de plaisance, ne sont-ils pas excusables aussi bien que les cultivateurs de conserver quelque défiance, si des déclarations que nous venons de citer on rapproche le droit d'expropriation réclamé par la ville comme le seul moyen de venir à bout de l'ignorance et des préjugés tenaces des populations, et l'insuffisance probable des 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain?

Enfin ces mêmes pages, si pleines d'enseignement, ne condamnent pas seulement les anciens projets : elles condamnent aussi, par une conséquence inévitable, ceux qu'aujourd'hui l'on veut exécuter. Établir que l'utilisation des richesses fécondantes charriées par les égouts s'impose comme une sorte de devoir national et conclure qu'il les faut perdre, cela peut paraître d'une étrange logique. Et c'est pourtant ce que fait la *Note*. Après l'éloge que nous avons cité de l'utilisation et des avantages, elle aboutit à cette conclusion formelle : « Donc avant tout la ville doit épurer ses eaux d'égouts; » les épurer, c'est-à-dire les perdre simplement dans le sol comme des eaux sales dans un puisard. D'ailleurs, pour se convaincre que telle est bien la pensée de MM. les ingénieurs, point n'est besoin de cette franche déclaration. Il suffit de considérer la faible étendue des surfaces réclamées par le projet. Charger moins de 1,500 hectares d'absorber près de 90 millions de mètres cubes d'eau d'égouts, ce ne peut être de l'utilisation, puisque celle-ci exigerait « de 40 à 60,000 hectares. » Ce n'est point même de l'irrigation, c'est de l'épuration toute simple, à moins que ce ne soit de l'inondation. Nous disons 90 millions de mètres cubes parce que nous admettons que Gennevilliers continuera comme aujourd'hui d'employer environ la dixième partie des eaux vannes. Le débouché sur ce point ne pourra cependant que se restreindre. La *Note*, en effet, après avoir, à diverses reprises, constaté les inconvéniens causés à Gennevilliers par la « liberté absolue, laissée aux cultivateurs de prendre l'eau dans la mesure et au moment qui leur conviennent, » déclare qu'il faut enfin « qu'une sage réglementation sur l'emploi des eaux vienne mettre fin à des abus qui, en empêchant une épuration complète, pourraient devenir une cause d'insalubrité et d'incommodité aussi bien sur les territoires irrigués que sur ceux qui les entourent. » Cette sage réglementation pourra bien empêcher les cultivateurs d'employer en certains momens des quantités d'eau excessives, mais elle ne leur en fera point absorber dans les saisons où il ne leur convient point d'irriguer. La consommation de Gennevilliers diminuera donc par cela même, et l'ancien régulateur héritera de la presque totalité des eaux de Paris.

Parviendra-t-il du moins à les épurer tout entières, et aura-t-on assuré la désinfection de la Seine? C'est ce dont il est au moins permis de douter. Que fera-t-on du débit des égouts aux époques où la terre gelée ou déjà saturée d'eau du ciel refusera de l'absorber? N'est-ce pas encore à la Seine qu'il faudra l'envoyer se perdre? Nous venons de voir d'autre part qu'à Gennevilliers l'abus de l'irrigation a souvent compromis l'épuration : or la moyenne de cette irrigation était de 37,000 mètres cubes par hectare et par an. Elle sera à Saint-Germain de 60 à 70,000 mètres cubes; pour affirmer que le sol, accablé de cette masse liquide et imperméabilisé dans un avenir plus ou moins prochain par le feutrage ou par la saturation, ne refusera pas son service soit comme filtre, soit comme épurateur, on ne s'appuie que sur des hypothèses ou sur des expériences de laboratoire, qui, lorsque l'on passe à la pratique, font naître trop souvent de terribles désillusions.

Mais ce qui est certain, c'est qu'aux portes de Paris, au milieu même d'une contrée de villégiature et de luxe, on aura créé un centre d'émanations fétides et malsaines. En déversant chaque année sur le sol une couche d'eaux vannes épaisse de 6 à 7 mètres, c'est-à-dire douze ou quatorze fois supérieure comme volume à la couche de $0^{m},50$ environ que produit l'eau du ciel, on constitue les élémens d'une stagnation d'autant plus inévitable que les immondices qui chargent ces eaux en rendent l'absorption plus laborieuse. On crée de gaîté de cœur, dans un délai plus ou moins prompt, une sorte de marais artificiel; et l'on peut juger quelles en seront les émanations, quels en seront les effets, si l'on songe aux matières qui s'y déposeront, si l'on songe surtout qu'aux élémens actuels d'infection s'ajouteront un jour les produits des deux cent trente six mille fosses de Paris. Ainsi, tandis qu'à Gennevilliers on parle de « réglementer » les causes d'insalubrité et d'incommodité, on se prépare à transporter à Saint-Germain ces mêmes causes dans des conditions dix fois plus redoutables! Tandis qu'en tous pays, aux environs des villes, on reboise dans l'intérêt de la santé publique les endroits bas et marécageux, on s'apprête à côté de la capitale et au sein d'une contrée populeuse et opulente, à déboiser une surface énorme pour l'inonder incessamment d'immondices liquides!

Ce qui est bien certain aussi, et ce qu'il nous importe de retenir, c'est qu'on se condamne à perdre absolument la richesse qu'on devait restituer à la terre. Les projets de 1875, on l'avoue aujourd'hui, avaient le tort grave de n'utiliser que pour 4,000 hectares ce qui pouvait faire la fortune de 40,000. Maintenant on ne l'utilise plus du tout. Les 1,500 hectares consacrés à l'épuration ne pourront porter aucune culture sérieuse. Ils ne pourront

même pas se couvrir de ray-grass, et, comme le dit la *Note*, « remplacer par de vertes et luxuriantes prairies les maigres bouquets de bois de la forêt de Saint-Germain. » Il y a là une impossibilité matérielle. Les matières organiques, suspendues en abondance dans l'eau d'égouts, s'arrêtent comme sur un filtre à la surface du sol ou dans la couche immédiatement inférieure. Elles constituent en peu de temps le feutrage auquel nous faisions allusion tout à l'heure. Ce feutrage, il n'est qu'un moyen de le détruire : c'est d'ameublir la terre par de fréquens labourages; encore le remède risque-t-il de devenir inefficace lorsque peu à peu l'imperméabilisation gagne les couches inférieures. On voit tout de suite la conséquence. Une prairie ne se crée pas en quelques mois : il lui faut des années pour s'établir. Si l'on prétend récolter du foin à Saint-Germain, il faudra donc respecter l'imperméabilité, qui se produira d'autant plus vite que les herbes et les racines offrent un filtre plus serré : et alors où sera l'épuration ? Si au contraire on préfère prévenir le feutrage, il faudra labourer, labourer encore : et alors où seront les prairies ? Ici encore l'exemple d'Édimbourg, si souvent et si complaisamment cité, ne saurait avoir de portée. Édimbourg, en réalité, envoie ses eaux vannes à la mer, dont il n'est séparé que par 2 kilomètres de terrains en pente. Avant d'arriver à la mer, une partie de ces eaux amenées à l'air libre par une sorte de ruisseau, irrigue une soixantaine d'hectares de prairies, situées près rivage. Mais ces prairies en vérité n'épurent pas les eaux d'égouts d'Édimbourg, car elles n'en reçoivent qu'une partie et l'eau même qu'elles détournent ou bien coule à la surface même du pré, ou bien ne pénètre qu'à la faible profondeur de $0^{m},20$ ou $0^{m},30$, comme on peut s'en convaincre en voyant l'eau suinter de la banquette formée par la terre à la limite qu'atteignent les flots.

Donc le régulateur devenu dépotoir ne portera ni prairies ni cultures. Et ainsi, à supposer même que puisse être plus ou moins résolu le premier terme du problème, l'assainissement de la Seine, le second terme, l'utilisation des richesses agricoles contenues dans l'eau d'égouts, sera complètement sacrifié. Est-il donc impossible de les satisfaire également? Nous sommes absolument persuadés du contraire.

III.

Ce qui constitue la difficulté, c'est l'excès de l'eau dans laquelle est noyé l'engrais. C'est cet excès qui le rend impropre à la fécondation des céréales, lesquelles ne sont déjà que trop souvent compromises par la surabondance de l'eau du ciel, — les dernières années l'ont durement prouvé à nos agriculteurs. C'est cet

excès encore qui, même pour les plantes vertes et pour les cultures maraîchères auxquelles convient parfaitement l'engrais des eaux vannes, rend impossible l'utilisation sur des surfaces suffisantes. Comment pourrait-on matériellement, durant les saisons où l'irrigation est impraticable ou nuisible, emmagasiner, pour s'en servir aux momens propices, ces colossales quantités de liquide? Réduit à l'état sec, au contraire, il apporterait à la grande culture, — les analyses en font foi, — un précieux élément de fertilisation : on le conserverait sans peine et sans perte pour le transporter où et quand on voudrait, et on l'appliquerait suivant les convenances à tous les genres de récoltes. Donc, pour résoudre complètement la question, il faudra tout à la fois cesser d'envoyer les eaux vannes à la Seine, ou du moins ne les y laisser retourner qu'après clarification, et dégager par la dessiccation tous les principes fécondans, humus, azote, phosphates, etc., que recèlent les eaux d'égouts.

Or, de toute évidence, entre ces deux conditions, clarifier les eaux, dessécher les matières organiques fertilisantes, il n'y a nulle contradiction, bien au contraire. Ce sont deux résultats absolument concordans, et une seule et même opération les produit à la fois : cette opération, c'est la décantation.

En prononçant ce mot sans plus de précautions oratoires, nous n'ignorons point à quelles préventions nous risquons de nous heurter. Mais ces préventions, qu'on nous permette de le dire, sont nées, et ont vécu surtout, de la volonté bien arrêtée de ne point sortir de la voie où l'on s'était engagé sans réserve. D'ailleurs un préjugé ne saurait tenir lieu de preuve, ni prévaloir contre l'expérience. Il n'y a, on l'a dit, rien de brutal comme un fait. Or c'est un fait qui nous a convaincus, et ce fait, tout le monde peut le constater dans une grande usine des environs de Paris.

Pendant longtemps, les prescriptions administratives sur la clarification des eaux employées dans les usines sont restées à l'état de lettre morte. Les premiers essais tentés pour y satisfaire, essais rapportés dans l'intéressant ouvrage de M. de Freycinet (1), remontent à sept ou huit ans; ils furent faits dans une papeterie des environs de Lille. On obtint une demi-réussite. Ce n'était pas assez pour résoudre la question, mais c'était plus qu'on n'avait espéré, et c'était assez pour rendre à la fois l'administration plus exigeante, et moins hésitans les grands usiniers que pressaient les réclamations les plus vives. De ce nombre était la papeterie d'Essonnes, en raison de l'énorme quantité d'eau employée par elle. Il s'agissait de 10,000 mè-

(1) *De l'Assainissement industriel; de l'Assainissement des villes;* Paris, 1870.

tres cubes par jour. Eh bien ! depuis deux ans, avec un plein succès, l'usine rend à la rivière d'Essonnes ces 10,000 mètres cubes d'eau réellement clarifiés, en même temps qu'elle isole les boues qui en proviennent, et les livre, à l'état solide, à l'agriculture du voisinage.

Le système matériel employé à la papeterie d'Essonnes se compose de deux parties, correspondant à deux phases bien distinctes des opérations.

1° Une série de bassins, parfaitement étanches, destinés à la décantation proprement dite des eaux sales;

2° Une série de bassins à fond perméable, construite parallèlement à la première, sur un plan inférieur, et destinée à l'égouttage des boues provenant de la décantation.

Voici la marche des opérations :

Les eaux sales de l'usine sont réunies dans un canal unique de $0^m,50$ à $0^m,60$ de largeur. Le long de ce petit canal, et le surplombant, est disposée une série de cuviers circulaires. Ces cuviers contiennent de l'eau de chaux, dont la propriété bien connue est d'assurer la précipitation des matières organiques, et qui, expérience faite, a paru remplir ce but à moins de frais, et peut-être plus promptement, que le sulfate d'alumine. Ils sont munis d'agitateurs, qui maintiennent le lait de chaux constamment en suspension, et de robinets jaugés, qui permettent de l'introduire régulièrement, en assez faible proportion (de 200 à 250 grammes de chaux par mètre cube d'eau), dans le courant d'eau sale qui passe au pied de la batterie de cuviers. Quelques remous, provoqués dans le conduit par de petits obstacles artificiels, opèrent immédiatement le mélange parfait de l'alcali avec les eaux sales. Il est important de noter qu'aussitôt additionnées ainsi de lait de chaux, ces eaux perdent presque complètement toute odeur, et n'offrent plus le moindre danger d'exhalaisons nuisibles.

Après un court trajet dans le conduit, les eaux, ainsi préparées, viennent se distribuer dans une dizaine de bassins, — les bassins de décantation, — disposés côte à côte dans le sens de la largeur, et mesurant chacun 20 mètres de long, 6 mètres de large et $1^m,50$ de profondeur. Chacun de ces bassins suffit à la décantation d'un millier de mètres cubes par jour. L'eau entre constamment, dans chaque bassin, par l'une des extrémités. et en sort en déversoir par l'autre extrémité. Dans ces conditions, la vitesse d'écoulement de l'eau dans le bassin est imperceptible, — elle atteint à peine *un millimètre* par seconde, — et la précipitation s'opère aussi bien que si l'eau était complètement dormante. On constate, à la sortie, que l'eau est tout à fait clarifiée. Ainsi un trajet de 20 mètres de

longueur, qui, à raison de $0^m,001$ de vitesse par seconde, représente à peu près six heures de séjour dans le bassin, suffit à débarrasser l'eau de toutes les matières en suspension. Rien de plus simple assurément.

Peu à peu, on voit se dessiner dans la profondeur du bassin un talus de boue qui, au bout d'une semaine, affleure la surface de l'eau à l'entrée du bassin et, à la sortie, commence à peine à couvrir le fond. Dès lors ce bassin a produit son plein effet. Si l'on continuait à le faire fonctionner, il est évident que l'eau qui sortirait contiendrait encore de la boue en suspension, puisque déjà l'extrémité du fond commence à se salir. Il faut donc dans ce bassin arrêter l'opération. On ferme la vanne d'introduction de l'eau sale, on vide ce qui reste d'eau claire dans le bassin à l'aide d'un tuyau décanteur à bascule d'un fonctionnement très simple, et l'on met ainsi à nu le talus de boue provenant de la précipitation.

Le fond du bassin offre une pente légère en sens contraire de la marche de l'eau. A l'extrémité de cette pente est ménagée une large soupape qu'on lève et par laquelle on fait aisément passer la boue, très liquide encore, dans un bassin inférieur, — le bassin d'égouttage, — de même contenance que le premier, et disposé de telle sorte que la surface supérieure est un peu au-dessous du fond du bassin de décantation.

Inutile d'ajouter qu'aussitôt la boue écoulée dans ce second bassin, on remet en fonction le bassin supérieur.

Les murs latéraux du bassin d'égouttage sont en maçonnerie étanche, mais, à la différence du premier, le fond en est rendu aussi perméable que possible. On le compose à cet effet d'une couche de mâchefer parfaitement drainée par une série de tuyaux qui débouchent dans un collecteur. Le rôle de ce fond perméable, ainsi construit, est capital dans l'opération. En effet, la difficulté de sécher les boues assez complètement pour les pouvoir enlever régulièrement et à bon marché a toujours été la pierre d'achoppement de tous les essais de purification des eaux par dépôt : c'est la principale objection sur laquelle se sont toujours fondés MM. les ingénieurs pour écarter *a priori* tout système de ce genre.

Or la boue liquide qui s'est étalée d'elle-même sur le fond perméable ne salit pas le mâchefer : elle en reste parfaitement isolée, tandis qu'à l'extrémité des drains, l'eau d'égouttage coule absolument claire. Si l'on suit le progrès de la dessiccation, on voit au bout de deux ou trois jours, suivant le temps, la boue se fendre d'abord sur quelques points, puis successivement dans toute l'étendue du bassin : elle prend l'aspect d'une carte de géographie. Au bout d'une semaine, elle a acquis assez de consistance pour se décou-

per à la pelle. On fait alors entrer dans le bassin un tombereau ou wagonnet, dont les roues glissent sur une double file de rails plats posés sur le mâchefer : en quelques heures, le bassin égouttteur est vide et prêt à recevoir immédiatement une nouvelle charge. Il ne faut pas oublier, en effet, nous insistons sur ce point, que dans cette opération d'égouttage, la boue ne se mélange nullement avec le mâchefer, qui forme filtre : il y a entre les deux isolement complet, et le mâchefer, au bout de dix opérations, est aussi propre que le premier jour.

Les boues égouttées, chargées dans les wagonnets à l'état de grosses mottes, sont transportées à peu de distance dans un chantier découvert où elles achèvent de se sécher à l'air, sans répandre d'ailleurs autour d'elles la moindre odeur. Elles contenaient en poids environ 75 pour 100 d'eau à la sortie du bassin : elles n'en contiennent plus que 15 à 20 pour 100 au bout de deux ou trois mois d'exposition.

Rien de plus simple, nous le répétons, que cette série d'opérations. Nous ajouterons : rien de moins encombrant. Tout le système effectivement, bassins de décantation, bassins d'égouttage, chantier découvert, chemins de circulation, occupe une superficie qui ne dépasse pas *deux* hectares pour arriver à la purification de 10,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures!

En présence d'un pareil chiffre et de pareils résultats, n'est-on pas fondé à faire un calcul bien simple et à dire que, si la ville de Paris, qui produit trente fois plus d'eaux sales que la papeterie d'Essonnes, soit 300,000 mètres cubes au lieu de 10,000, appliquait le même système sur une échelle trente fois plus grande, — ce qui, nous allons le voir, ne serait ni un grand effort ni une difficulté, — elle obtiendrait tout naturellement le même succès?

Et quel obstacle pourrait s'y opposer?

Serait-ce la nature des eaux d'égouts de Paris? Sur ce point capital, nous sommes en mesure de prévenir toute objection. Nous nous sommes procuré une certaine quantité d'eau du grand collecteur d'Asnières. Cette eau, nous l'avons soumise absolument au même traitement que les eaux sales de la papeterie d'Essonnes : nous l'avons additionnée d'eau de chaux dans la proportion de 250 grammes de chaux pour un mètre cube d'eau. Nous avons eu la satisfaction de constater qu'avec cette dose, — et même avec des doses bien moindres, car nous avons répété l'expérience avec une proportion de 200 grammes et de 175 grammes de chaux, — la précipitation des matières se faisait de la façon la plus prompte et la plus complète. Au bout de quatre ou cinq heures au plus, l'eau était tout à fait clarifiée et limpide. Quant au dépôt, son analyse

ne pouvait causer une satisfaction moindre, puisqu'elle démontrait sa richesse en engrais organiques précieux.

Serait-ce l'étendue des terrains qu'il faudrait consacrer aux opérations diverses de la décantation, de l'égouttage et du séchage? Mais nous avons vu tout à l'heure que l'ensemble du système, tout compris, occupe à la papeterie d'Essonnes tout au plus *deux* hectares. Donc pour la ville de Paris, ce même ensemble, bassins, chemins, chantier découvert, serait d'une *soixantaine* d'hectares! Une superficie de 60 hectares, c'est en soi-même peu de chose déjà. Combien moindre encore doit-elle paraître si on la compare aux 1,500 hectares que la ville de Paris voudrait enlever à la forêt de Saint-Germain pour y détruire le bois et y substituer une inondation infecte!

Redouterait-on l'importance des bassins à construire? Quelques chiffres suffiront encore à nous rassurer sur ce point. En traitant l'eau d'égouts par le lait de chaux dans une éprouvette graduée, on trouve, au bout de quatre ou cinq heures, dans le fond de l'éprouvette, un précipité très dense. Si on mesure la place qu'occupe ce précipité, on constate que son volume varie entre 3 et 8 litres par mètre cube d'eau. Exagérons ces chiffres pour n'être pas suspect de ménager les besoins de la cause et disons, ce qui est exorbitant, que chaque mètre cube d'eau d'égouts dépose *dix* litres de boue, soit *un pour cent*. Admettons par conséquent que les 300,000 mètres cubes d'eau de la ville de Paris, traités par la chaux, formeront chaque jour un dépôt de 3,000 mètres cubes de vase. Il faut aux boues de la papeterie de sept à huit jours pour s'égoutter et devenir transportables. Admettons encore, toujours pour exagérer, qu'il en faille dix aux boues de Paris : cela constituerait donc en permanence dans les bassins d'égouttage une nappe de $10 \times 3{,}000 = 30{,}000$ mètres cubes de boue : ce qui, en donnant au bassin la profondeur normale d'un mètre (profondeur minime), représenterait 3 hectares de bassins d'égouttage. Nous savons, d'autre part, toujours par l'exemple de la papeterie d'Essonnes, que l'étendue des bassins d'égouttage doit être égale à celle des bassins de décantation. Ce serait donc en tout 6 hectares de bassins maçonnés qu'exigerait l'installation entière. Est-ce là pour la ville de Paris un chiffre bien effrayant?

L'obstacle serait-il dans les dépenses à faire soit pour le premier établissement, soit pour l'entretien des opérations? La construction des bassins doit être évaluée, en se fondant sur ce qui a été fait à Essonnes, mais en majorant fortement la dépense comme il convient de le faire lorsque les prévisions s'appliquent à une administration publique, à 20 francs le mètre superficiel en moyenne : soit au total, pour 6 hectares 1,200,000 francs. Ajoutons à cela

pareille somme pour l'installation des communications, chemins de ronde, rails, wagonnets : en tout 2 millions et demi, une goutte d'eau dans le budget de la ville de Paris. Évaluons d'autre par les frais de main-d'œuvre, transport des boues destinées à l'agriculture, etc. A la papeterie d'Essonnes, pour 2 hectares d'installation et 10,000 mètres cubes d'eau à purifier, la main-d'œuvre est par jour de 20 francs environ. Pour les 60 hectares et les 300,000 mètres cubes d'eau de la ville de Paris, elle serait trente fois plus forte, soit de 600 francs par jour. D'un autre côté, pour mettre les boues à la portée de l'agriculture dans un rayon de 30 à 35 kilomètres, étant donné que chaque mètre cube d'eau produit un peu moins d'un kilo et demi de précipité à un état de sécheresse ordinaire, soit, pour 300,000 mètres cubes d'eau. 450 tonnes, en chiffres ronds 500 tonnes d'engrais, il en coûterait à raison de 3 centimes par kilomètre et par tonne, 500 francs par jour. Pour continuer à exagérer nos chiffres dans le sens le plus défavorable à notre cause, prévoyons soit un transport à plus grande distance, soit une majoration du poids des boues par suite d'une dessiccation moins complète, et inscrivons, de ce chef, 1,000 francs de frais journaliers. Enfin, tenons compte de la valeur de la chaux employée chaque jour à la décantation : 250 grammes de chaux (dose maxima) par mètre cube d'eau, multipliés par 300,000 mètres cubes, donnent un produit de 75 tonnes de chaux. Cette chaux peut être facilement établie à 20 francs de la tonne. Ce serait donc, de ce chef, 1,500 francs à compter par jour. En résumé, 600 fr. de main-d'œuvre, de 500 à 1,000 francs de transport, 1,500 francs de chaux : somme totale, au maximum, 3,000 francs de frais journaliers. Certes, alors même que ce devrait être, pour la ville de Paris, une dépense sans compensation, ce ne serait pas, pour elle, payer trop cher l'avantage de se débarrasser de ses immondices sans infecter ni les cours d'eau, ni les campagnes des environs. Mais tel n'est pas le cas. Nous verrons, tout à l'heure, qu'elle trouverait tout naturellement, dans la vente des engrais, non-seulement le remboursement de ses frais et avances, mais aussi un bénéfice notable.

Devrait-on craindre de faire courir un danger quelconque à la santé publique? Il est à peine nécessaire de répondre sur ce point. D'abord, aussitôt opérée l'addition de lait de chaux, les eaux n'exhalent plus aucun miasme, ne répandent même plus d'odeur appréciable. Puis, à supposer même, — ce qui n'est matériellement pas vrai, — que les émanations n'en fussent point tout à fait exemptes de reproches, qu'est-ce donc, encore une fois, qu'une surface d'évaporation de 6 hectares, en comparaison de la presqu'île de Gennevilliers, en comparaison surtout de ce que répandraient de miasmes

pernicieux les 1,500 hectares du régulateur de Saint-Germain, où s'accumuleraient des masses d'eau surchargées de matières organiques que n'aurait amendées aucun désinfectant?

Se heurterait-on enfin à l'objection capitale, la difficulté de trouver l'emploi et le placement de dépôts encombrans et sans valeur? Il suffit, pour dissiper toute crainte à ce sujet, d'examiner de quoi se composeraient ces dépôts. Nous avons dit que chaque mètre cube d'eau d'égout, additionné de 250 grammes de chaux, donne un précipité de 6 litres de volume au maximum. Ce précipité, à l'état sec, pèse de 1,100 à 1,500 grammes; nous l'avons analysé à plusieurs reprises, et nous y avons trouvé tout d'abord de l'azote et du phosphate de chaux, au minimum 11 grammes, et au maximum 15 grammes d'azote, au minimum 20 grammes et au maximum 25 grammes de phosphate de chaux par mètre cube. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici l'importance capitale, en agriculture, du phosphate de chaux aussi bien que de l'azote. Laissons de côté les quantités les plus considérables, et, comme nous l'avons fait jusqu'ici, prenons les chiffres les moins favorables, soit 20 grammes de phosphate de chaux et 11 grammes d'azote. 20 grammes d'une part, et 11 grammes de l'autre, multipliés par 300,000 mètres cubes, cela fait, par jour, 6,000 kilogrammes de phosphate de chaux, et 3,300 kilogrammes d'azote, soit par année, en chiffres ronds, 2,200,000 kilogrammes du premier, et 1,200,000 kilogrammes du second. Pour ne parler que du plus important des deux, de l'azote, quelle source féconde ne s'ouvrirait pas là pour la grande culture! La théorie et la pratique agricoles sont d'accord sur ce point, que la bonne fumure d'un hectare doit contenir, en moyenne, 40 kilogrammes d'azote. 1,200,000 divisés par 40, donnent 30,000. Les boues de Paris représentent donc, par année, en azote seulement, la fumure de 30,000 hectares!

Nous croyons d'ailleurs superflu de faire observer que les autres matières qui composent le précipité, telles que silice, carbonate de chaux, oxyde de fer, ne sauraient en quoi que ce soit neutraliser les bienfaisans effets de l'azote et du phosphate de chaux. L'expérience de l'engrais liquide en est d'ailleurs le meilleur garant; ces matières n'en ont jamais atténué l'efficacité : elles ne sauraient être plus nuisibles dans l'engrais desséché. — Il en est de même de la chaux introduite pour la décantation. 75 tonnes de chaux par jour produisent, en chiffres ronds, 30,000 tonnes par an. Réparties sur 30,000 hectares, ces 30,000 tonnes de chaux donnent une tonne de chaux à l'hectare; quantité tout à fait insignifiante, et d'autant plus innocente d'ailleurs que cette chaux, il importe de le remarquer, sera tout naturellement en grande partie carbonatée.

Devrait-on jamais craindre de voir rester sans emploi des dépôts

d'une valeur pareille? On en tirerait au contraire, une fois l'expérience faite, un profit considérable et certain. Le kilogramme de phosphate de chaux peut être évalué à 0 fr. 11, le kilo d'azote à 2 francs; 6,000 kilos de phosphate de chaux et 3,300 kilos d'azote par jour valent donc respectivement 660 francs et 6,600 francs au total, 7,260 francs, — 7,000 francs par jour en chiffres ronds, pour prendre toujours le résultat le moins favorable. Voilà donc la valeur commerciale de ces eaux qui ne rapportent aujourd'hui que de graves ennuis à la ville et aux communes suburbaines! Et encore ne comprenons-nous pas dans cette estimation la valeur des matières organiques analogues à l'humus que contient le précipité. Or nous avons vu que les frais journaliers des opérations s'élèveraient à 3,000 francs environ par jour. Si de 7,000 nous retranchons 3,000, il nous reste 4,000 francs de bénéfice journalier, soit par année 1,500,000 francs de gain possible pour la ville de Paris.

Mais allons plus loin dans notre système de ne jamais tabler sur les éventualités favorables, toutes certaines qu'elles puissent paraître. Supposons que les agriculteurs, dans les premiers temps du moins, montrent peu d'empressement à payer les nouveaux engrais; supposons que la ville soit réduite à les distribuer pour rien et ne puisse même pas se couvrir des frais qui lui incombent. Ces frais quels sont-ils? Nous avons calculé que pour l'exploitation complète, ils atteindraient au maximum la somme de 3,000 francs par jour, soit par année 1,095,000 francs. A ce chiffre il convient d'ajouter l'intérêt des dépenses d'installation, soit pour 2 millions et demi à 5 pour 100, 125,000: total 1,220,000 francs de frais annuels. Forçons encore: rappelons-nous que les villes comme les états bâtissent pour les générations futures, et que si leurs travaux sont solides, ils ne se font point à bon marché. Doublons donc le montant, déjà fort large, du capital de premier établissement, comptons de ce chef 250,000 francs d'intérêt au lieu de 125,000 francs. Nous atteignons à grand'peine un maximum de 1,345,000 francs par an.

Que coûteraient donc à la ville les projets d'épuration? Prenons l'évaluation même des dépenses que nous donne dans sa *Note* M. le directeur des travaux de Paris (1). Les frais d'établissement de machines, de canalisation, de drainage, de distribution des eaux, etc., s'élèveront au chiffre respectable de 12 millions de francs. Il est juste d'en retrancher 2,850,000 fr. déjà dépensés à Gennevilliers; restent donc 9,150,000 fr.: en chiffres ronds, 9 millions dont l'intérêt annuel à 5 pour 100 sera de 450,000 fr. Les frais d'exploitation, d'autre part, atteindront le chiffre annuel de 1,670,000 fr. ainsi décomposés : dépense d'élévation des eaux par

(1) Pages 150 et 151.

les machines, calculée d'après les comptes d'exploitation de l'usine de Clichy, à raison de 0 fr. 01 par mètre cube, soit pour 100 millions de mètres cubes, 1 million de francs: dépenses diverses, comprenant l'entretien de la canalisation, des rigoles, du drainage, les frais généraux, etc., et calculées également d'après les comptes de Gennevilliers, 670,000 fr. — Total général : 2,120,000 fr. de frais annuels.

Voilà donc la balance des deux systèmes au point de vue exclusivement financier : d'un côté, 2,120,000 fr. de dépenses chaque année, sans compensation possible; de l'autre, 1,345,000 francs de frais, certainement bientôt couverts, et très probablement, au bout d'un certain temps, convertis en une recette égale. De tels chiffres n'ont-ils pas aussi leur éloquence?

Nous le répétons : dans tout ce que nous avançons, il n'y a ni hypothèses, ni théories : il n'y a que des faits, des faits que chacun peut vérifier, à quelques lieues de Paris. Le système appliqué à Essonnes a fait, si l'on peut s'exprimer ainsi, ses preuves plus que complètes, puisqu'il a traversé victorieusement, et sans cesser de fonctionner avec une efficacité entière, les deux années qui viennent de s'écouler et qui nous ont accablés de tant de pluies, de glaces et de neiges. Si l'on prétend nous objecter que les eaux ainsi traitées sont clarifiées, mais non pas totalement purifiées, qu'une partie des matières en dissolution résiste aux agens chimiques, et que, par suite, une partie des principes fertilisans sera encore sacrifiée, nous répondrons simplement que les eaux, après la clarification, sont absolument limpides et assez épurées pour que les poissons y vivent à merveille, tandis qu'ils meurent tous aujourd'hui dans la Seine; qu'en tous cas, ces eaux, si onne les veut point envoyer directement au fleuve, se filtreront et se perdront aisément dans le sol sans qu'on ait à redouter ni feutrage, ni stagnation, ni exhalaisons malsaines, puisqu'elles seront débarrassées des matières qui les épaississent, et assainies par le mélange de la chaux; qu'enfin, pour les engrais, le système que nous proposons en sauve et en utilise la plus grande partie, tandis que l'épuration les condamne fatalement à un perte totale.

Il en est temps encore. Les projets actuels n'ont pas reçu jusqu'ici de consécration irrévocable. Ils ont été, il est vrai, l'objet d'un vote favorable du conseil municipal de Paris; mais ce n'est en quelque sorte qu'un vote de première lecture, un vote sur lequel cette assemblée elle-même, mieux éclairée, peut aisément et honorablement revenir. Le vote en tous cas ne peut avoir d'effet matériel que si le parlement, par une loi spéciale, accorde à la ville le droit d'expropriation et consent à aliéner pour les lui vendre

1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain. Il y a là une responsabilité grave à encourir : nous adjurons tous ceux qui ont à en prendre leur part, de bien peser toutes choses par eux-mêmes avant de s'engager définitivement dans une voie funeste. L'expérience du passé doit prévaloir enfin contre des préjugés trop tenaces. Les argumens par lesquels on cherche aujourd'hui à faire de l'épuration la panacée suprême sont ceux-là même qui servaient autrefois à présenter l'irrigation comme la solution complète et parfaite. On a vu comment l'irrigation a réussi, on a vu comment aujourd'hui on l'abandonne. Le succès de l'épuration sera le même, et de même on reconnaîtra un jour qu'il faut l'abandonner, mais le mal sera fait et les sommes considérables qu'elle aura coûté seront perdues sans retour. Mieux vaut commencer par où l'on doit finir.

Nos conseillers municipaux, nos législateurs ont le choix entre deux systèmes. L'un exige une surface énorme; sur cette surface il installe l'insalubrité, ou tout au moins des causes certaines d'insalubrité, et cela aux portes de Paris, au milieu d'une contrée de luxe et de plaisance, où l'on condamne la propriété à une dépréciation inévitable; il mutile une forêt qui procure à une population nombreuse ressources et agrément, et cela dans un temps où par toute la France on se plaint des effets du déboisement, où l'état lui-même cherche à l'arrêter et à provoquer le reboisement; il fait tort enfin à la fortune publique d'une richesse agricole considérable, et cela au moment même où l'agriculture a le plus pressant besoin d'encouragement et de secours. L'autre système se contente d'un espace vingt-cinq fois plus restreint, deux cent cinquante fois plus restreint même, si l'on table seulement sur la surface d'évaporation; il est sans nul danger pour la santé publique; on le peut installer partout où l'on voudra, sans expropriation, sans déboisement, sans plus de gêne que d'insalubrité pour voisinage; il assure enfin, au point de vue financier, l'avantage d'une économie considérable. Nous refusons de croire qu'on persiste à préférer le premier système.

E. Aubry-Vitet.

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

JUGÉE PAR UN ALLEMAND.

Un écrivain allemand fort connu, M. Bruno Bauer, vient de dresser en quelque sorte le bilan de ce qu'il appelle l'*ère bismarckienne;* quoiqu'il se soit montré peu indulgent pour son sujet aussi bien que pour ses compatriotes, son livre a été lu et accueilli comme il méritait de l'être (1). Il faut rendre aux Allemands cette justice qu'ils sont de tous les peuples le plus porté aux examens de conscience, celui qui a le moins de répugnance pour les breuvages amers et pour les vérités désagréables, à la condition toutefois qu'ils se les disent à eux-mêmes et que l'étranger ne mêle pas son mot à ces entretiens de famille. Au surplus, par la situation qu'il occupe dans le royaume des lettrés, par la vigueur de son intelligence formée et assouplie à l'école de la dialectique hegelienne, par son esprit incisif, par son style mordant et imagé, M. Bruno Bauer est un de ces écrivains qui s'imposent, qui forcent l'indifférence d'un public blasé ou prévenu. Grand érudit, critique sagace, les recherches qu'il a consacrées au mystérieux problème des origines du christianisme lui ont acquis une juste célébrité. Ses adversaires lui ont reproché d'être trop aventureux dans ses hypothèses, excessif dans ses conclusions; mais tout le monde rend hommage à sa bonne foi comme à l'originalité de ses vues. Il représente une race qui s'en va, cette robuste génération qui croyait à Hegel, à la toute-puissance de l'idée et à la révolution française, ce qui est encore un assez beau partage. Il apparaît dans l'Allemagne d'aujourd'hui comme un survivant parmi les vivans; mais les vivans vivent quelquefois bien peu, de même que les jeunes sont souvent très vieux; ils laissent aux barbes grises les pensées généreuses, le souffle et la flamme.

(1) *Zur Orientirung über die Bismarck sche Aera,* von Bruno Bauer; Chemnitz, 1880.

Ce n'est pas en publiciste ou en politique de profession que M. Bruno Bauer juge les choses et les hommes de son pays, c'est en philosophe et en indépendant. Il ne s'est rattaché à aucun drapeau, il ne porte la livrée de personne, il n'éprouve le besoin ni de commander ni de servir, il n'aspire point à devenir quelque chose dans l'état. Il se range lui-même dans la classe de ceux qu'il appelle « les isolés, *die isolirten,* » de ceux qui se tiennent à l'écart, sans se soucier d'être à la tête ou à la queue d'un parti. Les isolés ont beaucoup d'ennemis; on les traite d'indifférens ou d'inutiles. A cela notre auteur répond que la curiosité n'est jamais indifférente; il répond aussi que les isolés ont un rôle à remplir, que les stoïciens de l'empire romain représentaient dans ce monde la dignité de la raison, la liberté de la conscience, que ceux qui se cachent rendent souvent de plus grands services à l'humanité que ceux qui se montrent, qu'au fond de leurs retraites et de l'ombre dont ils s'enveloppaient, les premiers chrétiens portaient en eux les secrets de l'avenir. Il est décidé pour sa part à rester chez lui, à ne pas descendre dans la rue; il se met à la fenêtre pour regarder passer les événemens et il s'accommode sans peine de son lot. Il semble avoir médité cette parole de l'auteur de *l'Imitation* que « la cellule qu'on quitte peu devient douce et finit par être une chère amie. » Pourquoi les isolés seraient-ils condamnés à la mélancolie? Si leurs réflexions sur le train des choses humaines ne sont pas toujours gaies, ils éprouvent quelque satisfaction à les coucher sur le papier pour en faire part à leur prochain. Il nous souvient que nous parlions un jour à un Italien de la tristesse amère que respire le génie de Machiavel et qu'il nous répondit vivement : « Machiavel n'était ni gai ni triste; il voyait les choses telles qu'elles sont, et il avait le chagrin de ne pas les trouver belles; mais il avait en revanche le très grand plaisir de le dire. »

Comme Machiavel, qu'il admire beaucoup, M. Bruno Bauer, bien que les hommes et les choses du jour lui agréent peu, ne perd pas son temps à les vouloir changer ni à prêcher à ses contemporains les vertus qu'ils n'ont plus et qu'ils ne peuvent plus avoir. Il ne s'amuse ni aux regrets ni aux utopies. En sa qualité de philosophe, il croit aux inexorables lois qui régissent cet univers, et il considère le chancelier de l'empire allemand comme un homme prédestiné, comme un ouvrier du destin. Dans son fameux livre intitulé *le Christ et les Césars,* il avait déjà tenté d'établir que notre époque ressemble de tout point au premier siècle de l'empire romain, et que la centralisation poussée à outrance, la destruction des classes et des corps privilégiés qui gênaient autrefois le pouvoir central, le triomphe des intérêts économiques sur les traditions politiques, tout nous condamne fatalement au césarisme. Selon lui, le dernier mot de l'égalité sans limites et de la démocratie sans frein est un César régnant sur une poussière d'hommes.

Il y aurait à ce sujet quelques réserves à faire. L'histoire ne se

épète pas, et le césarisme peut revêtir des formes diverses; il ne 'appelle pas toujours Auguste ou Tibère, et quelquefois même il ne 'appelle pas César. Dans les derniers chapitres de sa *Démocratie en mérique*, Tocqueville a remarqué que le césarisme romain était une yrannie intermittente qui pesait prodigieusement sur quelques-uns, nais qui ne se faisait pas sentir à la foule des petits et des ignorés, u'elle était à la fois violente et restreinte, et que, selon toute appa- ence, si le despotisme venait à s'établir chez les nations démocratiques e nos jours, il serait plus étendu et plus doux, qu'il dégraderait les ommes sans les tourmenter. Quand Tocqueville cherchait à imaginer ous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le onde, il se représentait une multitude innombrable d'hommes sem- lables et égaux, uniquement occupés de leurs intérêts et de leurs laisirs, et au-dessus d'eux un pouvoir immense et tutélaire, se piquant 'être le seul agent et le seul arbitre de leur bonheur, pourvoyant à ur sécurité, conduisant leurs principales affaires, dirigeant leur dustrie, les déchargeant du soin d'élever leurs fils et leurs filles, s dispensant même, dans une certaine mesure, « du trouble de pen- r et de la peine de vivre. » — « Après avoir pris ainsi tour à tour ans ses puissantes mains chaque individu, disait-il, et l'avoir pétri à guise, le souverain étend ses bras sur la société tout entière; il en uvre la surface d'un réseau de petites règles compliquées, minu- euses et uniformes, à travers lesquelles les esprits les plus originaux les âmes les plus vigoureuses ne sauraient se faire jour pour dépasser foule... Il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau animaux timides et industrieux dont le gouvernement est le berger. » ocqueville remarquait aussi que cette servitude réglée et paisible uvait très bien se combiner avec quelques-unes des formes exté- eures de la liberté et s'établir à l'ombre de la souveraineté du peuple. estimait que les hommes de ce temps sont travaillés par deux pas- ons ennemies, le besoin d'être conduits et le désir de rester libres, que, ne pouvant détruire ni l'un ni l'autre de ces instincts contraires, s'efforcent de les satisfaire tous deux en se réservant le droit d'élire x-mêmes leurs maîtres. « Ils se consolent d'être en tutelle parce 'ils ont choisi leurs tuteurs; chaque individu souffre qu'on l'attache rce qu'il voit que ce n'est pas un homme ni une classe, mais le euple lui-même qui tient le bout de la chaîne. » Tocqueville avait ison, le régime républicain n'est point inconciliable avec les méthodes les procédés du césarisme. Que le maître soit un empereur ou un ibun de rencontre, que le sceptre soit un vrai sceptre, une baguette une férule, le résultat est à peu près le même. Comme César, le dical fait bon marché de la liberté; il entend pétrir les hommes à sa ise et qu'ils se consolent de leur servitude par le plaisir que lui- ême éprouve à les régenter.

Si les philosophes, obéïssant aux lois de la destinée et faisant de nécessité vertu, consentent à subir patiemment le césarisme, on croira sans peine qu'ils le goûtent peu ; ils s'y résignent comme à un malheur inévitable. Ils ne sauraient admettre qu'un régime qui tient la société en tutelle, qui décharge les hommes de leur volonté, de leur pensée, et tue en eux jusqu'à la faculté de l'effort, puisse faire le bonheur du genre humain. Quelque satisfaction que son maître procure à son orgueil ou à ses appétits, quelque repos qu'il assure à sa paresse, un peuple qui ne s'appartient pas ne peut être heureux. Il devient de jour en jour plus exigeant, ce qu'on lui donne lui paraît peu de chose au prix de ce qu'on lui refuse, et ses déceptions assombrissent son humeur. Si nous en croyons M. Bruno Bauer, l'Allemagne, au bout de dix ans, en a déjà fait l'expérience. Depuis la mémorable journée où elle a vu M. de Bismarck rentrant à Berlin, vainqueur d'un Napoléon qu'il avait détruit pour s'emparer de sa succession, et montant au Capitole, les mains chargées de dépouilles opimes, la tête travaillée par l'enfantement d'un nouveau césar, elle a senti que son ciel s'abaissait et lui pesait comme du plomb. Ses victoires n'avaient pas porté les fruits savoureux qu'elle en espérait; par instans, elle regrette le passé, elle doute de l'avenir, et dans ses jours de déraison et de lassitude, elle échangerait volontiers son bonheur contre le malheur de ses voisins. « La France s'ennuie, » disait jadis Lamartine. « L'Allemagne est dégrisée et soucieuse, » dit M. Bruno Bauer. Comme l'animal mélancolique de la fable, elle ne saurait manger morceau qui lui profite.

> Jamais un plaisir pur; toujours assauts divers...
> Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donne la fièvre.

M. Bruno Bauer s'est plu à comparer ensemble les trois grands peuples de l'Occident, et dans ce parallèle il a laissé éclater sans réserve ses généreuses sympathies pour la France. Il en use avec la « noble blessée » comme le bon Samaritain ; il touche avec des mains pieuses son corps meurtri et mutilé, il répand du baume sur ses plaies. Nous n'aurions garde de citer ici les pages de son livre qu'il a consacrées à louer nos bonnes qualités et les grands exemples que nous avons donnés; nous craindrions de ressembler à ces enfans indiscrets et mal élevés qui en entrant chez quelqu'un vont tout droit à l'armoire aux friandises. Il nous suffira de relever l'hommage qu'il a rendu à cette gaîté sanguine qui distingue le Français, à cette intrépidité dans l'espérance qui lui permet de résister aux désastres et lui donne le courage de rebâtir sa maison emportée par le vent. Il tance au contraire ses compatriotes sur leur humeur morose, sur le découragement où les jette la moindre contrariété, sur la triste figure qu'ils font dans la mauvaise fortune. Il leur reproche de bouder leur écuelle et d'imputer

toujours à autrui les chagrins qu'ils s'attirent par leur faute. Pendant un demi-siècle, tous les Allemands qui n'avaient pas la poule au pot s'en prenaient à M. de Metternich; si la poule continue de manquer ou qu'elle soit maigre, ils s'en prendront quelque jour à M. de Bismarck. Mais ils n'en sont pas encore là; c'est le Russe, c'est le Français qu'ils considèrent aujourd'hui comme les auteurs de tous leurs maux.

M. Bauer invoque à l'appui de sa thèse le curieux témoignage de plusieurs Allemands qui, touristes, diplomates ou prisonniers de guerre, ont visité la France dans les premières années de la révolution. Ils s'accordaient tous à admirer cette gaîté sanguine, cette foi miraculeuse dans l'avenir qui animait un pays en guerre avec lui-même, en guerre avec l'Europe; ils avaient tous entendu le cri joyeux des mouettes s'ébattant dans les tempêtes. L'Allemagne, à son tour, vient d'accomplir sa révolution; les tempêtes lui ont été épargnées et les mouettes ne s'ébattent point. Tout s'est fait par la volonté souveraine d'un grand homme qui commande aux vents, et en apparence le repos règne partout, mais ce repos manque de gaîté. On pourrait croire que ce grand pays est déjà las de sa gloire et des faveurs de la fortune, qu'il en a le déboire à la bouche, qu'il est en proie aux angoisses d'une digestion pénible. — « Un soir, après une séance fâcheuse du *Reichstag*, le maître, nous dit M. Bauer, s'était endormi l'esprit soucieux et tourmenté. A son réveil, il s'empressa de raconter à un cercle de croyans la nuit cruelle qu'il venait de passer, comme quoi le dieu des rêves lui était apparu et lui avait remis une carte d'Allemagne qui, s'émiettant entre ses doigts, avait fini par se résoudre en poussière. Pendant qu'il rêvait ainsi, l'Allemagne tout entière ressemblait à une vaste salle d'hôpital. Les malades se lamentaient sur la dureté de leur couche, sur la fragilité du toit qui les abritait. Au milieu de ces gémissemens retentissait la voix de l'homme puissant, qui commandait à tout le monde le repos et le silence, si on ne voulait pas le voir monter en selle pour se retirer à jamais dans son ermitage. »

En 1871, toutes les fées s'étaient donné rendez-vous autour du berceau de l'empire allemand, et comme chacun assaisonne son bonheur à sa guise, les uns leur avaient demandé la prospérité, la richesse, des montagnes d'or, d'autres un grand siècle littéraire, de grands poètes, de grands peintres, de grands musiciens; ceux-ci imploraient de leur bienveillance les précieuses garanties du régime constitutionnel, ceux-là soupiraient après les bienfaits de la paix assurée pour toujours et du désarmement universel. Les fées ont tout promis, elles ont peu donné. Où sont les grands poètes? Quelques guitares ont chanté, quelques trompettes leur ont répondu; mais les guitares grinçaient et les trompettes se sont bientôt enrouées. Il est écrit dans l'Évangile : « Cherchez d'abord le royaume des cieux et vous aurez tout par surcroît. » L'Évangile ne dit pas : « Ayez d'abord un empereur et vous serez certains d'avoir par-

dessus le marché Virgile, Ovide et Horace. » Les langueurs de la littérature sont-elles compensées par la prospérité de l'industrie et du commerce? Hélas! on a essuyé beaucoup d'échecs, et l'Allemagne travaille aujourd'hui à se rouvrir les marchés lointains que son incurie lui avait fermés. Où a passé cette richesse qu'on avait rêvée? La vie a partout renchéri, et les taxes indirectes s'accroissent de jour en jour sans qu'on voie, en dépit de promesses solennelles, diminuer l'impôt direct. Les cinq milliards n'ont été qu'un déjeuner de soleil. La maladresse des financiers a égalé l'effronterie des spéculateurs. M. Bruno Bauer a pris un malin plaisir à rappeler la superbe incartade d'un Neuchâtelois, professeur à l'université de Berlin et plus royaliste que le roi, lequel, en 1870, traitant les Français de Peaux-Rouges, se plaignait qu'on ne pût les exterminer et qu'il fallût se contenter de les bannir du commerce des peuples civilisés. Ce Neuchâtelois avait vu un grand homme devenir insolent, il s'imaginait qu'il suffit d'être insolent pour devenir un grand homme. « Si les insultes adressées à une nation à laquelle l'Allemagne a été redevable de tant de choses depuis le moyen âge autorisaient des représailles, nous aurions un mot à dire à ces Allemands qui se flattaient par leurs entreprises de régulariser d'office l'inondation des milliards. Nous pourrions leur représenter qu'en singeant les procédés de nations mieux douées et plus avancées en matière de finances, ils ressemblaient à ces potentats de la noire Afrique qui se coiffent fièrement du chapeau d'un capitaine anglais et pensent devenir des foudres de guerre en s'affublant de ses épaulettes. »

La plus cruelle déception a été le partage de ceux qui demandaient aux fées de fermer dans toute l'Europe le temple de Janus. Il était naturel d'imaginer que l'Allemagne victorieuse et toute-puissante serait en possession d'imposer la paix au reste du monde, qu'elle pouvait se dispenser désormais du soin de se garder. Dans une brochure publiée à Gotha, le docteur Karl Rohrbach avait annoncé que « la chute du grand trouble-fête européen aurait pour conséquence certaine le désarmement général, que les Allemands, délivrés de tout autre souci, allaient se consacrer tout entiers à la culture des biens spirituels, que leur seule occupation serait de purifier des scories étrangères qui s'y sont introduites leurs mœurs, leur langue et leur musique. » Évidemment le docteur Rohrbach n'a pas reçu du ciel le don de prophétie. L'Allemagne se plaint que, depuis 1870, rien n'est en progrès chez elle hormis son budget militaire, qui devient toujours plus onéreux, plus écrasant, véritable gouffre où s'engloutit son abondance. On lui répète sans cesse : « Nous n'avons pas encore assez de canons, ni assez de régimens ; saignez-vous aux quatre veines, ou nous ne répondons plus de votre sûreté. » Le Prussien, comme le remarque M. Bauer, est un homme d'une trempe toute particulière; il a été élevé, dressé, façonné à une rude et sévère école. Ses maîtres lui ont enseigné qu'il appartenait corps

et biens à l'état, ils sont parvenus à lui persuader qu'il devait s'abstenir et jeûner pour assurer la grandeur de son pays, *seine Grösse erhungern*. En 1795, pendant que se négociait la paix de Bâle, un publiciste prussien écrivait déjà : « Attendu que nous prétendons en Europe à un plus haut rang que celui qui nous appartient, attendu que nous nous mêlons de toutes les affaires, que nous partageons de grands empires, que nous imposons des constitutions à d'autres grands empires, nous nous réduisons à la nécessité de ne jamais dételer et nous ressemblons aux gens qui, pour avoir le plaisir de se promener dans une voiture attelée de quatre chevaux, vivent chez eux de régime et de pommes de terre. » Il est difficile d'inoculer aux Allemands du centre et du midi cette résignation civique, particulière aux Prussiens. Ils aiment la vie grasse, ils ont peu de goût pour l'abstinence, les sacrifices qu'on leur demande les chagrinent, et à leur chagrin se joignent les inquiétudes. Ils croient s'apercevoir que l'Allemagne a un train de maison disproportionné à ses ressources, ils appréhendent une crise, une catastrophe. Mais, nous l'avons dit, ce n'est pas à M. de Bismarck qu'ils s'en prennent, c'est aux Français, c'est aux Russes, toujours occupés à ourdir de ténébreux complots, et ils croient de tout leur cœur aux contes de nourrice que M. de Varnbühler leur récite, au risque de compromettre un peu la gravité de son personnage.

Si les spectateurs ne sont ni contens ni rassurés, les acteurs principaux de la pièce ne le sont guère davantage. L'art d'employer les hommes sans leur donner des dégoûts et sans les surmener n'est pas commun ; au surplus, M. de Bismarck ne se soucie pas de former des élèves capables d'être ses héritiers et de continuer son œuvre après lui. Louis XIV quitta Saint-Germain parce qu'on aperçoit de là Saint-Denis et la sépulture des rois. Comme beaucoup de grands hommes, le chancelier de l'empire germanique n'aime pas à penser à sa mort. Il ne peut se flatter pourtant d'achever lui-même l'édifice; quand il ne sera plus là, où seront les architectes dignes de lui succéder? En toute occurrence, il se réserve le conseil, la décision; il entend n'avoir sous ses ordres que de simples manœuvres, dociles à sa volonté, prompts à entrer dans sa pensée, empressés à lui complaire, approuvant tous les desseins qu'enfante sa verve endiablée dans ses jours de fiévreuses improvisations. Les machines intelligentes sont rares; pour comprendre les idées d'autrui, il faut être capable d'en avoir soi-même. Les serviteurs les plus distingués du nouveau régime ont été bientôt sur le flanc ou hors d'haleine; ils se trouvaient au bout de leurs forces ou de leur santé, ou de leur complaisance. Un président de chancellerie de la valeur de M. Delbruck, un ministre des finances aussi compétent que M. Camphausen, aussi désireux de bien faire que M. Hobrecht, ont dû résigner leurs fonctions. L'impérialisme allemand a consommé beaucoup d'hommes, la disette s'en fait sentir, et M. de Bismarck, qui se

plaignait de succomber à la fatigue de ses multiples occupations, vient d'ajouter à tous les fardeaux qu'il portait le portefeuille de ministre du commerce; il n'avait trouvé personne qui méritât sa confiance ou dont la docilité lui parût suffisante. Une caricature du *Kladderadatsch* de Berlin le représentait délibérant autour d'une table ronde avec deux autres lui-même; on lisait au dessous : « Le chancelier de l'empire allemand vient d'avoir une conférence avec le président du ministère prussien et avec le nouveau ministre du commerce. On assure qu'ils sont tombés d'accord sur toutes les questions; l'ère des frottemens pénibles est close. »

Comme les hauts fonctionnaires de l'état, les partis et les chefs de partis ont l'humeur chagrine et se sentent las. Ce qui les a fatigués, c'est moins la longueur de la carrière qu'ils ont fournie que les exercices de souplesse auxquels on les a soumis. Ils éprouvent cette sorte de courbature que produit l'excès des complaisances. De tous ces malades, celui qui se porte le mieux, comme le remarque M. Bruno Bauer, est le parti du centre catholique, parce qu'il a toujours eu des principes et du caractère. A défaut d'autres avantages, il a pour lui l'amitié de sa conscience, la satisfaction d'avoir sauvé son honneur et obligé le maître à négocier avec lui. Les conservateurs sont pensifs, la mélancolie les ronge. Ils s'affligent des concessions que l'impérialisme a dû faire à la démocratie, ils ne peuvent se consoler de voir leur vieille Prusse s'en aller en morceaux; ce n'est plus la maison que leurs pères avaient bâtie, ni son antique mobilier, ni le fauteuil où ils s'asseyaient, ni les augustes charmilles sous lesquelles ils aimaient à promener leurs pensées. Cependant le chagrin des conservateurs n'égale pas celui des libéraux, qui s'étaient fait beaucoup d'illusions et qui les ont toutes perdues. Qu'ont-ils reçu pour avoir tant donné? Où est le prix de leurs avances et de leurs soumissions? Dans quelle brume s'est évanouie ce gouvernement parlementaire dont ils avaient juré de doter leur pays? Dans quelles mains ont passé ces portefeuilles qui leur étaient promis à titre de récompense bien méritée? Ils ont voté des lois de rigueur contre les catholiques et des lois d'exception contre les socialistes, et il se trouve qu'après avoir aidé Roboam à châtier leurs ennemis avec le fouet, ils sont fouettés eux-mêmes avec des scorpions. Il est triste d'avoir manqué à la fois de caractère et de bonheur, il est triste de professer le culte du succès et de n'avoir point de succès. Déçus, humiliés, battus de l'oiseau, les nationaux-libéraux sont en proie aux divisions, aux querelles intestines; les malheureux se querellent toujours. Toutefois, au milieu de ces visages allongés, il y a un homme content, M. de Treitschke. « C'est à l'heure où son idéal commence à se ternir et à pâlir, que le chauvinisme redouble d'assurance et qu'il ouvre aux badauds sa boutique pleine de drogues miraculeuses. » M. de Treitschke n'en démordra pas; s'il y a quelque part quelque chose qui cloche, il en

rejette la faute sur les Juifs, après quoi il recommence à dénigrer tous les voisins de l'Allemagne et à célébrer l'immortelle grandeur de son peuple. Jusqu'à son dernier soupir, il déclarera courageusement à ses compatriotes que, s'il est dans ce monde une nation qui a toujours eu le bon droit pour elle, il y a dans cette nation un homme qui a toujours raison et que M. de Treitschke est son prophète.

Le maître du moins est-il heureux? M. Bruno Bauer ne le pense pas, et il faut lui accorder que le maître n'a jamais fait part de son bonheur à l'univers, qu'il n'a jamais dit au *Reichstag :* « Mon œuvre me plaît, je suis content. » Il ne prend la parole dans les grandes occasions que pour décocher des épigrammes incisives et sanglantes à ses adversaires, pour se répandre en doléances sur la tiédeur de ses amis, pour accabler de ses anathèmes les mauvais vouloirs qui le traversent dans ses entreprises, les intelligences obtuses qui se refusent à comprendre ses desseins. En vérité, on pourrait dire que M. de Bismarck est en Allemagne à la tête du parti des mécontens. N'a-t-il pas confessé un soir à M. Moritz Busch que sa glorieuse carrière politique lui avait procuré peu de satisfaction? — « Elle ne m'a valu, disait-il, l'affection de personne et n'a fait le bonheur de personne, pas même le mien; elle a même fait le malheur de beaucoup de gens. Sans moi, trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu, quatre vingt mille hommes n'auraient pas péri sur les champs de batailles, et leurs enfans, leurs frères, leurs parens ne seraient pas dans le deuil. J'ait fait mon œuvre avec Dieu; mais cette œuvre ne m'a rapporté aucune joie, je n'en ai retiré que beaucoup d'ennuis, de soucis et de peines. »

N'allons pas croire que ces mélancolies de M. de Bismarck lui soient inspirées par le regret d'avoir trop fait, elles ont leur source dans le chagrin qu'il éprouve de ne pouvoir faire assez. Il est tourmenté par sa puissante imagination, qui aime à travailler en grand et que son bon sens condamne ensuite à compter avec les réalités qui lui déplaisent et avec les hommes qu'il méprise; compter avec ce qu'on méprise est la plus dure des obligations. Il aurait voulu accomplir en dix ans le travail d'un siècle, et la comparaison qu'il fait de la beauté des rêves qui le transportent avec les maigres résultats dont il doit se contenter est son éternel supplice. « L'unité de l'Allemagne est un ver qui le ronge, » nous dit M. Bruno Bauer. Pour que son œuvre lui agréât, il faudrait que l'empire allemand eût fait main basse sur les revenus les plus nets, les plus limpides de tous les états confédérés, que ses caisses regorgeassent qu'il nageât dans l'opulence et qu'on vît chaque matin de petits princes, couronne en tête, et des villes libres venir s'asseoir sur les marches de son perron pour mendier ses faveurs, les reliefs de sa table, le rebut de ses excédens. Il faudrait aussi que l'empire, non content de s'attribuer le monopole du tabac, devînt l'assureur universel et l'unique possesseur de tous les chemins de fer, qu'il eût ses

hauts fourneaux d'état, ses forges d'état, ses chantiers impériaux, et qu'il fût libre d'organiser en corporations ses terrassiers, ses charpentiers, ses fondeurs, ses forgerons, ses constructeurs de wagons, ajoutant ainsi à l'armée que commande M. de Moltke une armée d'ouvriers et de fonctionnaires civils qui ne relèveraient que de lui et proclameraient en tout lieu son omnipotente souveraineté. Quand il cause avec son parlement, l'homme qui aspire à tant de choses est condamné à réduire ses prétentions, et encore son parlement le chicane-t-il sur le peu qu'il demande. Comme on engageait Saint-Evremond mourant à se réconcilier avec l'église, il répondit : « Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » M. de Bismarck n'aura jamais besoin qu'on le réconcilie avec l'appétit, jamais table ne sera assez richement servie pour assouvir sa faim ; mais son maître d'hôtel, imbu de préjugés bourgeois, étranger aux pratiques impériales, s'obstine à rogner ses menus.

Il a d'autres raisons de n'être pas heureux. César est ombrageux, jaloux, César veut être le maître, César veut être seul ; il entend que sa maison soit à lui, que personne ne se mêle d'y commander. La maison venait à peine d'être bâtie, les échafaudages n'étaient pas encore enlevés, lorsque M. de Bismarck s'aperçut qu'il n'était pas seul, qu'il y avait derrière lui quelqu'un qui parlait haut, une voix qui se faisait écouter, et que beaucoup d'Allemands étaient plus attentifs aux conseils qu'elle leur donnait qu'aux ordres qn'ils recevaient de Berlin. Les philosophes ont cet avantage sur les jésuites que les jésuites ne comprennent pas les philosophes et que les philosophes sont capables de comprendre tout, même les jésuites. Les hegeliens ont pour principe que tout ce qui est a sa raison d'être, que l'histoire ne déraisonne jamais ; M. Bruno Bauer s'est appliqué à découvrir ce qu'il pouvait y avoir de rationnel dans le concile du Vatican. Il lui a paru naturel que le pape Pie IX, frappé des progrès de la centralisation dans toute l'Europe, ait senti aussi le besoin de centraliser l'église, et que prévoyant la ruine prochaine de son pouvoir temporel, il ait voulu, pour compenser en quelque mesure cette perte douloureuse, s'arroger une sorte de dictature spirituelle. On lui ôtait jusqu'à son jardin, on le réduisait à la cabane du pêcheur, il a voulu que cette cabane abritât un infaillible. Le nouvel empire allemand ne pouvait admettre ses prétentions, une collision était inévitable ; mais M. de Bismarck n'a remporté sur l'impérialisme spirituel que des demi-victoires, et quand on a l'habitude de vaincre, on considère les demi-victoires comme des échecs. Ce fut après Eylau que Napoléon Ier se surprit pour la première fois à douter de son omnipotence ; ces plaines de neige tachées de sang, qu'on lui avait si âprement disputées, le rendirent pensif.

Mais ce n'est pas seulement aux clés de Saint-Pierre et à la tiare que s'est heurté le César berlinois. Il ne lui suffisait pas d'être maître dans sa maison, il s'occupait beaucoup de ce qui se passait dans la maison

des autres. Après les prodigieux succès qu'elle avait remportés, il était permis à l'Allemagne de croire que son hégémonie serait reconnue de tout le monde, que désormais tout plierait, tout serait souple, que l'Europe ne ferait rien sans s'assurer au préalable de son bon plaisir. Le 10 septembre 1872, une députation des pères conscrits de Berlin se présenta auprès du chancelier de l'empire allemand pour lui offrir la bourgeoisie d'honneur de la capitale de la Prusse. A ses remercîmens il joignit un avis au lecteur; il déclara « qu'il n'aurait aucune objection à faire, si après les grands événemens qui venaient de s'accomplir, l'histoire du monde consentait à prendre quelque repos. » — Josué, fils de Noun, remarque à ce sujet M. Bruno Bauer qui a du goût pour les comparaisons bibliques, avait ordonné au soleil de s'arrêter sur Gabaon. et le soleil s'arrêta; après Sedan M. de Bismarck a commandé à l'histoire de s'arrêter, mais l'histoire ne s'est point arrêtée. — Pour employer une comparaison plus triviale, la réponse de M. de Bismarck aux conseillers de Berlin pouvait se traduire ainsi : « Quand j'ai dîné, j'entends que personne ne s'avise plus d'avoir faim. » C'était selon toute apparence à la Russie qu'il en avait; mais comme lui la Russie n'a pas besoin qu'on la réconcilie avec l'appétit et elle se croyait en droit de ne rien se refuser. Ainsi que le disait jadis un journal russe, M. de Bismarck s'était servi de l'amitié de l'Autriche pour écraser le Danemark, de l'amitié de la France pour écraser l'Autriche, de l'amitié de la Russie pour écraser la France; mais comme il n'avait pas encore écrasé la Russie, la Russie n'a point écouté les avertissemens qu'il lui adressait, elle a donné libre carrière à ses appétits et à ses ambitions. L'Allemagne fut profondément étonnée et déçue quand éclata la guerre d'Orient; M. de Moltke lui avait affirmé qu'elle était devenue l'arbitre de la paix et de la guerre et qu'il ne se tirerait plus en Europe un seul coup de canon sans sa permission. Faut-il croire que M. de Bismarck. malgré toute sa bonne volonté, n'a pu empêcher les canons de parler, ou penserons-nous que, se fiant à son merveilleux génie de négociateur, il a vu sans déplaisir l'Europe s'engager dans de nouveaux imbroglios qu'il se réservait de débrouiller? Ces grands joueurs d'échecs résistent difficilement à l'envie d'exercer leurs talens. La guerre d'Orient n'a pas apaisé l'ambition russe, elle l'a surexcitée, et avec les nationaux-libéraux et le centre catholique, la Russie est désormais le plus grand souci de M. de Bismarck.

M. Bruno Bauer tient pour démontré que tôt ou tard les astres se rencontreront, que le conflit éclatera. Dans cette lutte redoutable, lequel des deux empires aura le dernier mot? Voilà, selon lui, la grande question. Il s'est souvenu de la vision du prophète Daniel, il a vu passer dans ses rêves cet animal terrible qui avait dix cornes et des dents de fer, et qui mangeait tout, brisait tout, foulant sous ses pieds les

reliefs de son repas. Il semble croire que, si la Russie parvient non-seulement à dompter le nihilisme, mais à en absorber les forces vives pour les mettre au service de ses desseins, si elle réussit à apprivoiser le monstre et à l'atteler à son char triomphal, sa puissance sera irrésistible, et que tous les incidens qui se produisent sur les bords de la Néva empêchent la Sprée de dormir. Toutefois il s'abstient de prophétiser, et il a raison; qui peut se flatter de deviner les secrets du destin?

> Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
> Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles?

Et d'ailleurs, quand il serait vrai que l'avenir appartient à l'idée impériale, est-il donc impossible de concevoir des empires sans empereurs? Le radicalisme, dont M. Bruno Bauer a évité de parler, et le césarisme, dont il parle beaucoup, sont deux frères ennemis qui se ressemblent trop pour ne pas se haïr mortellement. Ils ont en commun, nous l'avons dit plus haut, le goût de mettre les hommes en tutelle, de les pétrir à leur guise, de leur mesurer jusqu'à la quantité d'air que chacun a le droit de respirer. Ils ont l'un et l'autre l'amour du nivellement et la même aversion pour toute espèce d'aristocratie. L'un et l'autre créeraient, si on les laissait faire, une société où tous les visages et tous les esprits se ressembleraient, où l'homme de génie, le grand poète, l'historien impartial, le critique désintéressé, le savant sincère seraient réduits à s'enrôler dans l'armée sans cadres des isolés, où les naturalistes qui font de grandes découvertes à l'aide de petites subventions céderaient la place à ceux qui ont besoin de grandes subventions pour faire de petites découvertes. Radicaux et césariens s'entendent également à concilier la civilisation matérielle avec cette demi-barbarie qu'engendre tôt ou tard le règne de la médiocrité. Faut-il croire à la fatalité de leur triomphe? Tocqueville estimait « que les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales, mais qu'il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères. » En tout cas, si fataliste qu'on soit, il faut compter avec l'imprévu, qui réclame dans les affaires humaines la part du lion. Nous ne reverrons pas Tibère, il sera remplacé par des combinaisons que nous avons peine à imaginer. C'est ce qui faisait dire à un homme de beaucoup d'esprit que tout était possible, que Napoléon Ier s'était trompé dans ses prophéties sur l'avenir de l'Europe, qu'on peut être à la fois républicain et cosaque.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1880.

Lorsqu'on est entré dans certaines voies hasardeuses, on est toujours exposé aux accidens, on n'est jamais sûr du lendemain. Au moment où l'on s'y attendait le moins, en pleines vacances parlementaires, tandis que le pays, sans songer à mal, en était encore aux derniers échos des voyages officiels, des fêtes et des discours de l'autre mois, voilà une crise ministérielle qui éclate, une crise bizarre, importune, aussi inexpliquée dans ses origines que dans ses péripéties et dans son dénoûment. D'un instant à l'autre la trêve de l'automne est rompue, tout est en mouvement. M. le président de la république est obligé de s'arracher à sa paisible retraite du Jura pour revenir en toute hâte à l'Élysée. Le président du conseil, en villégiature dans les Pyrénées, est brusquement rappelé à Paris, où il a été précédé par le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux revenant, eux aussi, du Midi, de Toulouse et de Nîmes. Le conseil s'assemble le matin, il s'assemble le soir : il se livre à toute sorte de délibérations entrecoupées dont une agence complaisante publie heure par heure les bulletins énigmatiques et contradictoires. Un jour la mésintelligence est complète dans ce cabinet naguère encore réputé si uni, maintenant partagé en deux camps ; le lendemain, l'accord est rétabli ou paraît rétabli. A peine la paix est-elle signée, la querelle intestine se ravive plus que jamais, et avant qu'on ait pu savoir exactement d'où viennent ces agitations, tout finit par la démission du président du conseil, accompagné dans sa retraite par deux de ses collègues, le ministre des travaux publics et le ministre de la marine. Le cabinet est disloqué et reconstitué ; il a changé de tête en chemin, il a pris pour président M. Jules Ferry à la place de M. de Freycinet. Que signifient donc ces étonnans phénomènes? Quel est le secret

de cette crise inattendue, ouverte en pleine paix, presque au lendemain des votes de confiance qui ont signalé la fin de la session? Le secret, il est assez simple, assez transparent. C'est cette éternelle affaire de l'exécution des décrets du 29 mars qui n'a pas épuisé son venin, qui a déjà créé bien des difficultés et qui en créera bien d'autres, pour les ministères, peut-être pour la république elle-même.

Reprenons un instant cette obscure histoire d'hier, drame ou comédie, qui ne laisse pas d'avoir sa moralité et d'être un curieux spécimen de la vie publique qu'on nous fait. Dégageons, s'il se peut, les points principaux et saisissables de l'imbroglio ministériel. Il y a quelques semaines tout au plus, il n'est encore question de rien, on ne distingue ni une apparence ni une menace de crise. Tout est aux plaisirs des fêtes, aux démonstrations et aux illusions. Le ministère, au dire de ses flatteurs, a la vie assurée pour le moins jusqu'aux élections prochaines.

On en est encore au prologue. Avec le discours de Montauban tout paraît changer, l'action commence à se nouer d'une manière sérieuse. Évidemment le chef du cabinet avait ses intentions et ses raisons lorsque, dans un langage mesuré et calculé, il donnait à entendre que l'exécution des décrets sur les ordres religieux pourrait subir un ralentissement au moins jusqu'au vote d'une loi générale sur les associations. M. de Freycinet ne disait pas sans doute tout ce qu'il savait, tout ce qu'il voulait, il en disait assez pour laisser pressentir qu'il y avait quelque chose d'inconnu ou de nouveau. C'est le premier acte de la pièce. Deuxième acte : les ordres religieux eux-mêmes entrent en scène par cette déclaration qui a retenti partout, qui est un témoignage de soumission aux institutions du pays, un désaveu de toute hostilité contre la république et qui, rapprochée des paroles prononcées à Montauban, en déterminent jusqu'à un certain point le vrai sens. Déclaration des ordres et discours ministériel, cela est bien clair aujourd'hui, se rattachaient à une négociation conciliatrice dont le secret n'a pas tardé à être divulgué; mais, à peine cette pensée est-elle à demi dévoilée, l'insurrection se met au camp républicain, et un des patriarches du parti connu pour son intimité avec M. le président de la chambre des députés, M. Guichard, écrit en toute hâte une lettre, sonnant le tocsin d'alarme, provoquant une réunion extraordinaire de la gauche pour délibérer sur ce qu'il appelle « la nouvelle attitude du cabinet » dans l'affaire des congrégations. Vainement le président même de la gauche, M. Devès, fait observer à M. Guichard qu'une convocation comme celle qu'il réclame ressemblerait à une « main-mise sur la direction de la politique intérieure, » qu'il est plus prudent d'attendre la réunion des chambres : le coup est porté ! Il y a deux politiques en présence, la politique du discours de Montauban, de la déclaration des ordres, de la négociation avec le Vatican, et la politique de l'exécution pure et simple des décrets, rappelée par un

vieux républicain de la majorité, visiblement patronnée ou encouragée au palais Bourbon, appuyée dans le gouvernement par quelques-uns des ministres plus particulièrement soumis à l'influence de M. le président de la chambre des députés. On aurait beau faire, le conflit est engagé, l'action se resserre; c'est le troisième acte du drame qui va désormais se concentrer tout entier dans l'intérieur du conseil, où les deux politiques se débattent sous les yeux de M. le président de la république accouru non sans regret à Paris.

Que se passe-t-il alors? Pendant quelques jours, les péripéties se succèdent, et, comme la comédie se mêle un peu à tout, chaque phase de la crise se résume alternativement dans un mot : M. le président de la république repart pour Mont-sous-Vaudrey, ou M. le président de la république a « décommandé » son départ pour Mont-sous-Vaudrey! Tantôt, dans cette confusion de quelques jours, le chef du cabinet garde un semblant d'avantage, et les ministres partisans de l'exécution immédiate des décrets, M. Constans, M. Cazot, même M. le général Farre, ministre de la guerre contre les moines, offrent leur démission; tantôt il n'y a plus de démission, une sorte d'entente se rétablit pour quelques heures. On aurait un instant convenu, à ce qu'il paraît, d'ajourner toute mesure décisive non plus jusqu'à la loi sur les associations, comme l'avait dit le président du conseil, mais jusqu'au jugement du tribunal des conflits, qui aura prochainement à se prononcer sur des affaires, relatives aux jésuites, et en attendant on se serait contenté d'adresser une circulaire nouvelle aux congrégations, d'expulser quelques religieux étrangers. On se flattait de pouvoir gagner ainsi quelques semaines et arriver jusqu'à la réunion des chambres. Fort bien! M. Jules Grévy s'est cru ce jour-là soulagé et libre de prendre le lendemain matin le chemin de fer. Seulement l'accord n'a tenu que quelques heures, le temps de reconnaître qu'on ne s'entendait pas du tout. Le chef du cabinet n'a pas tardé à s'apercevoir qu'on n'avait rien fait, que la circulaire convenue allait au-delà de sa pensée, même au-delà de ses engagemens, que ce qu'il accordait par esprit de paix aux exigences de M. le ministre de l'intérieur était déjà représenté comme une capitulation, et après une nuit de réflexion il a pris son parti. Il s'est décidé à écrire à M. le président de la république qu'il existait entre plusieurs de ses collègues et lui « des divergences de vues qui ne permettaient pas d'espérer que l'accord pût se maintenir, même au prix de concessions mutuelles. » Il a envoyé sa propre démission, croyant offrir ainsi au chef de l'état, comme il l'a dit, un moyen plus facile et plus prompt de dénouer la crise. On ne lui en demandait pas davantage, de sorte que, dans cette lutte de quelques jours inaugurée par le discours de Montauban, semée d'incidens qui ne sont pas tous sérieux, compliqué d'antagonismes avoués ou inavoués, c'est le président du conseil qui est vaincu! C'est

le représentant principal, le chef responsable du gouvernement, qui est obligé d'amener son pavillon, et ici, quelque pacifique qu'ait été cette petite révolution de pouvoir, il faut aller un peu plus au fond des choses. Il faut serrer de plus près cette crise où il ne s'agit pas seulement d'un chef de cabinet disparu, où il y a toute sorte de questions de politique supérieure, de régularité parlementaire, même de droit constitutionnel. La vérité est que, dans ce récent imbroglio ministériel, tout est bizarre, irrégulier, incohérent : tout trahit ou une bien faible idée de la nature des institutions libres, ou l'intervention démesurée d'influences faites pour rendre tous les pouvoirs précaires.

Assurément, à ne considérer que ce qu'il y a de personnel dans les incidens qui viennent de se dérouler, l'ancien président du conseil est sorti de la dernière crise avec une certaine dignité. C'est une justice à lui rendre : il y a un point où il s'est retranché et où il a résisté, refusant d'acheter quelques semaines de pouvoir de plus au prix d'une équivoque qui ne l'aurait probablement pas sauvé. Il a su accepter la nécessité d'une retraite immédiate plutôt que de subir jusqu'au bout des pressions humiliantes qui ne lui auraient plus laissé bientôt ni la liberté de ses résolutions ni l'honneur des engagemens respectés. Rien de mieux. Il est tombé, si l'on veut, convenablement, avec cette bonne grâce un peu triste, assez résignée, d'un homme qui visiblement n'a pas toujours fait ce qu'il a voulu, qui n'a pas l'âpreté du pouvoir. Il n'est pas moins tombé sans éclat pour lui-même, sans profit pour le pays, laissant dans la politique qu'il a dirigée, dans une multitude de questions qui se sont imposées à lui, les marques de ses faiblesses et de ses condescendances. M. de Freycinet n'a pas su saisir les occasions favorables. Au moment où il arrivait à la présidence du conseil, il y a moins d'un an, il avait sans doute encore une position assez intacte pour revendiquer devant les chambres l'autorité d'un chef responsable du gouvernement, pour faire sentir avec suite, avec efficacité, l'action d'un ministre dirigeant. Il a trop cru suppléer à tout avec de la souplesse et de la dextérité. Il s'est trop flatté de pouvoir suivre une politique relativement modérée avec des auxiliaires exclusifs et souvent violens, de gagner, de retenir une majorité en allant sans cesse au-devant de ses exigences, en offrant des satisfactions complaisantes à ses passions ou à ses préjugés de parti. Il a cédé, il a beaucoup cédé, au risque de se désavouer et d'abdiquer parfois son propre jugement. Quand on l'a menacé de l'amnistie, il a oublié ou il a paru oublier tout ce qu'il avait dit peu de temps auparavant et il s'est fait lui même le promoteur de l'amnistie; il s'est figuré naïvement travailler à l'union du parti républicain ! Quand le sénat lui a rendu le service de le délivrer par son vote de l'article 7, qu'il était personnellement loin d'approuver, au lieu d'accepter un fait heureusement accompli, de maintenir devant

l'autre chambre l'autorité d'un des pouvoirs constitutionnels et de profiter de la circonstance pour chercher quelque solution plus libérale, plus équitable, il a renié le sénat; il s'est hâté d'offrir à la chambre des députés, à la majorité qu'il redoutait, les décrets du 29 mars comme un dédommagement, comme une représaille contre les ordres religieux et contre le sénat. Il n'a réussi à rien, si ce n'est à se créer des difficultés nouvelles. Il n'est arrivé qu'à glisser dans une situation fausse où il s'est aliéné des appuis qui auraient pu être sa force, où il s'est réduit lui-même à ne pouvoir invoquer que des concours compromettans. Le malheur de M. de Freycinet a été de n'être un président du conseil ni vis-à-vis de ses collègues ni vis-à-vis des partis. S'il a cru s'affermir en gagnant du temps, en prodiguant les ménagemens, il s'est trompé; il s'est épuisé en concessions; il s'est progressivement affaibli et, par une logique aussi triste qu'irrésistible, il s'est trouvé impuissant le jour où il aurait eu le plus besoin d'exercer son ascendant sur ses collègues et d'avoir l'autorité nécessaire pour fixer lui-même le caractère, les limites de la politique religieuse à laquelle il s'était associé.

Parlons franchement. La politique qui a été une des causes apparentes de la dernière crise, qui s'est traduite par le discours de Montauban, par des négociations plus ou moins confidentielles et qui a suscité aussitôt des contestations plus bruyantes que sérieuses, plus passionnées que réfléchies, cette politique n'avait assurément par elle-même rien que d'avouable. Il n'y a que les esprits futiles ou emportés qui se figurent qu'on est libre de tout faire sans traiter avec personne, qu'on peut manier les intérêts les plus délicats, surtout les intérêts religieux, sans tenir compte de rien, — et lorsqu'on cite si souvent les interpellations de 1845, les discours de M. Thiers, l'ordre du jour de la chambre d'alors, la dispersion des jésuites, on oublie précisément que tout s'est passé à peu près à cette époque suivant le programme dont paraît avoir voulu s'inspirer le dernier président du conseil. Les jésuites se sont dispersés d'eux-mêmes, après une négociation, sur un conseil de Rome, et il n'en a plus été question pour le moment. Parce que l'état croit devoir agir avec mesure, il n'abdique pas ses droits, il ne les abdiquerait pas plus aujourd'hui qu'il ne les abdiquait en 1845. Que le chef du cabinet d'hier ait donc négocié, ainsi que tout l'indique, ou plutôt qu'il ait eu des communications avec le Vatican, avec des membres de l'épiscopat, sur des affaires qui touchent de si près à l'église, il n'y a là en vérité rien d'extraordinaire, rien qui mette en péril la république! En agissant ainsi, il n'aurait pas excédé son droit, il serait plutôt resté dans son devoir.

Ce qui a tout perdu, c'est qu'il est malheureusement clair que, dans cette délicate campagne, M. de Freycinet a manqué de résolution et de netteté. Il a visiblement conduit toute cette affaire en homme qui

paraît n'avoir jamais été bien sûr de ce qu'il faisait, et qui a surtout craint de se compromettre. Qu'il ait hasardé cette tentative sans tenir le gouvernement, ou tout au moins M. le président de la république, au courant de ses démarches, on ne peut le croire, et c'est un grief à écarter. Il reste simplement acquis, et c'est bien assez, qu'il n'a su ou qu'il n'a pu ni faire accepter sa pensée par ses collègues ni en assumer la responsabilité jusqu'au bout. En un mot, à aucun moment, il n'a été un vrai président du conseil. S'il l'eût été, il ne se serait pas retiré au moment le plus difficile, laissant une question déjà fort épineuse un peu plus compromise qu'elle ne l'était auparavant. Il aurait tenu, non par ambition, mais par respect pour le pouvoir, à rester au poste où il avait reçu des votes de confiance avant l'interrègne parlementaire. Il aurait fait entendre à ses collègues que rien ne pouvait être perdu parce que l'exécution des décrets resterait en suspens pour quelques jours encore, que la première loi était d'attendre la réunion des chambres, d'aller s'expliquer devant elles, de leur rendre compte de toute une politique. Il aurait peut-être réussi devant le parlement, et dans tous les cas, s'il avait échoué, il aurait fait ce qu'il devait; il serait alors tombé en chef de cabinet, non plus à demi furtivement, en plein combat, emportant dans sa retraite l'honneur d'une pensée conçue pour épargner au pays des agitations dangereuses ou inutiles. M. de Freycinet n'en a cependant rien fait, et s'il ne l'a pas fait, il faut bien qu'il ait eu quelque raison. De deux choses l'une : ou il a plié sous le fardeau, victime des difficultés qu'il s'est créées par ses faiblesses, ou bien, au moment décisif, il a vu derrière l'opposition de ses collègues, de quelques-uns de ses collègues, une autre influence avec laquelle il a refusé de se mesurer, et c'est là justement, en dehors de toute considération d'un ordre personnel, le côté le plus sérieux des derniers incidens ministériels. C'est cette intervention active, permanente, indéfinissable d'une influence irrégulière qui fait la gravité d'une crise où sont également intéressés l'équilibre constitutionnel, l'intégrité et la liberté du régime parlementaire.

De toute façon, quel qu'ait été le motif avoué et immédiat de la démission de M. de Freycinet, ces révolutions de pouvoir accomplies à l'improviste devant un pays plus surpris qu'édifié ne restent pas moins une anomalie, et elles sont d'autant plus caractéristiques qu'elles tendent à se reproduire périodiquement, qu'elles semblent procéder des mêmes causes. Elles deviennent une habitude, presque une tradition. Les présidens du conseil n'ont pas de bonheur, ils ont besoin de regarder de bien des côtés pour se croire à demi solides à leur poste. Nous ne parlons pas de M. Dufaure, dont la retraite spontanée et toute volontaire, au lendemain d'un succès, a coïncidé avec l'entrée de M. Grévy à la présidence. L'an dernier, le successeur de M. Dufaure, M. Wad-

dington, au début de la session, pouvait se croire pour quelque temps hors d'affaire; il venait de subir victorieusement le feu d'une vive discussion où il avait même triomphé sans faire trop de concessions. A peine avait-il son vote de confiance, brevet de courte vie, il disparaissait brusquement dans une crise venue on ne sait d'où, et il était remplacé par un de ses collègues, M. de Freycinet, le favori du moment, le président du conseil sur qui l'on comptait. Aujourd'hui c'est M. de Freycinet à son tour qui est arrivé au bout de son étape et qui tombe en chemin, abandonné par la main protectrice qui l'a élevé. Il tombe en apparence devant une opposition intérieure dans le cabinet, et il est remplacé, lui aussi, par un de ses collègues de la veille. On paraît trouver toute simple et commode cette substitution périodique d'un premier ministre à un autre premier ministre sous prétexte que celui qui s'en va représente la minorité et que celui qui s'élève représente la majorité dans le conseil. On appelle cela le régime parlementaire! Cela prouve tout simplement qu'on ne se fait pas même l'idée de ce que c'est qu'un cabinet dans l'ordre constitutionnel. Un ministère n'est pas un petit parlement. Il est un intermédiaire permanent, constitué entre le pouvoir exécutif et les chambres; il a son existence propre, son rôle, sa sphère d'action, sa responsabilité, et c'est le président du conseil qui en personnifie la pensée directrice, qui représente la politique générale, qui en définitive a le dernier mot. C'est cette prédominance nécessaire et décisive du chef qui assure l'homogénéité et la force d'un vrai cabinet parlementaire. Si en dehors du conseil il se trouve une influence extérieure assez puissante pour annuler ou balancer l'autorité du chef visible, pour soutenir dans ses résistances ou dans ses prétentions un des ministres, c'est cette influence qui gouverne, qui provoque et dénoue les crises à volonté. Voilà précisément ce qui fait que M. Waddington a été remplacé il y a un an bientôt par M. de Freycinet et que M. de Freycinet à son tour vient d'être vaincu par M. Constans! Qui pourrait dire que tout le bruit qui s'est élevé dans ces dernières semaines aurait suffi pour renverser un cabinet si la lettre de M. Guichard n'avait pas eu un inspirateur et si les ministres qui ont donné le signal de la sécession dans le conseil ne s'étaient pas sentis aiguillonnés et soutenus?

Assurément M. Gambetta, puisque c'est aujourd'hui le nom de cette influence qui règne et gouverne, qui fait et défait les ministères, M. Gambetta est un personnage considérable et prépotent en France. Il s'est fait une situation exceptionnelle et commode du haut de laquelle il dispose à peu près de tout sans avoir la responsabilité de rien. Il n'y a qu'un malheur : M. le président de la chambre des députés ne peut sans doute se promettre de se réserver indéfiniment, ni se borner à charmer les commis-voyageurs par ses discours. S'il a l'ambition très légitime de diriger les affaires du pays, il n'a qu'un moyen sérieux et régulier :

il n'a qu'à entrer au ministère et à être lui-même président du conseil; il le peut et il n'a point d'autre rôle. Il a déjà peut-être trop attendu, il semble oublier qu'on s'use parfois hors du pouvoir autant qu'au pouvoir et qu'à laisser passer les occasions, on s'expose à ne plus les retrouver. Si M. Gambetta trouve que le gouvernement est insuffisant, que M. de Freycinet a été un ministre trop méticuleux dans la guerre au cléricalisme, que M. Cazot est un garde des sceaux trop respectueux pour l'indépendance de la magistrature, que la république ne marche pas assez vite, qu'il mette lui-même la main à l'œuvre sans plus tarder : il en a le droit, et M. le président Grévy ne lui refusera pas sans doute les moyens de déployer ses talens de premier ministre. Il y est d'autant plus obligé que, pour parler sérieusement, il est peut-être le seul qui ait assez d'ascendant pour discipliner une majorité incohérente. Qu'il accepte donc la responsabilité de la direction des affaires, des conseils, de la politique tout entière : il sera certainement suivi avec sympathie par les uns, avec curiosité par les autres, sans parti-pris d'hostilité par tous les esprits libres et désintéressés.

M. le président de la chambre des députés a un choix à faire. Se réserver pour une présidence de la république qui n'est pas vacante, qui ne le sera que dans six ans, cela n'est pas sérieux. Rester au Palais-Bourbon à ne rien faire, à écouter les flatteries et les banalités d'un entourage médiocre et subalterne, ce n'est certes pas digne d'un esprit qui se sent quelque ambition virile et l'énergie de l'action. Accepter franchement, résolûment le ministère avec ses chances et ses responsabilités, c'est son unique rôle. S'il ne le fait pas, si, en refusant le pouvoir pour lui-même, il persiste à le rendre impossible pour les autres, il ne représente plus qu'une sorte de césarisme vulgaire, remuant, agitateur et stérile. Il reste ce qu'il est, une excentricité plus ou moins brillante, une importance sans emploi, une cause de trouble et un embarras dans le jeu des institutions. Il vient de le prouver une fois de plus par une intervention mal définie, mais sensible, dans cette dernière crise, qui a surpris le pays sans l'éclairer, qui a emporté M. de Freycinet en laissant à ses successeurs le fardeau d'une situation compliquée de difficultés de toute nature, intérieures ou extérieures. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Gambetta doit y prendre garde : il ne jouerait pas longtemps sans péril, sans risquer d'indisposer l'opinion, ce rôle d'un prépotent satisfait et encombrant, mettant la main à tout, donnant ou retirant l'influence, faisant ou défaisant des ministres et ne voulant pas l'être, dérobant sans façon une partie de l'autorité que la constitution réserve à M. le président de la république. Il s'exposerait surtout gravement devant le pays, il arriverait bien vite au bout de sa popularité s'il pouvait être soupçonné de préparer des aventures, de rêver des diversions batailleuses, d'engager la France dans des combinaisons où elle n'a rien à gagner ni à espérer.

Et maintenant, elle s'est sans doute dénouée tant bien que mal, cette dernière crise, qui est née d'une situation irrégulière, d'un ensemble de choses encore plus que d'un incident spécial. Elle s'est même dénouée, on peut le dire, sans exciter une émotion bien vive, presque sans intéresser l'opinion. Une fois qu'elle a été déclarée, M. le président de la république s'est visiblement préoccupé de la limiter, et M. Jules Ferry, qui a été chargé de reconstituer le cabinet, s'est borné à remplacer les ministres démissionnaires. On a donné un amiral pour successeur à un amiral au ministère de la marine. Aux travaux publics, M. Sadi-Carnot, déjà sous-secrétaire d'état, a eu de l'avancement et s'est substitué à son chef de la veille, M. Varroy. Une question autrement délicate était le choix de l'homme appelé à la direction des affaires étrangères à la place de M. de Freycinet. Ce n'était pas précisément facile à l'heure qu'il est, dans les circonstances assez confuses où se débat la diplomatie européenne. On paraît s'être adressé d'abord à notre ambassadeur à Rome, M. le marquis de Noailles, qui se trouvait pour le moment à Paris. M. de Noailles, qui est un esprit aussi droit que libéral, n'a point eu sans doute à hésiter beaucoup pour refuser. Il avait une réponse bien simple et décisive en dehors de toute autre raison : il n'appartient à aucune chambre, il ne pouvait, avec son nom, avec sa position et sa dignité naturelle, avoir l'air de se glisser subrepticement au pouvoir dans un interrègne parlementaire. C'était aussi simple que correct, et M. Jules Ferry, après quelques autres explorations inutiles, ayant avant tout besoin d'une garantie aux affaires étrangères, a demandé secours à M. Barthélemy Saint-Hilaire. On dit que c'est M. Grévy qui a eu le premier l'idée de ce choix aussi imprévu que rassurant pour la paix. Assurément M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a pas été le dernier surpris de se trouver tout à coup à la tête de la diplomatie française. Homme de mœurs simples, d'intégrité et d'honneur, érudit voué à l'étude, à peine distrait de ses savans travaux par la politique, il a accepté en se couvrant devant le pays et devant l'Europe du nom de M. Thiers, dont il a été l'ami fidèle encore plus que le secrétaire, en se disant aussi que, lui présent au palais d'Orsay, personne au monde ne pourrait douter des intentions pacifiques de la France. M. Barthélemy Saint-Hilaire est le porte-respect, la caution extérieure du gouvernement reconstitué il y a quelques jours : c'est la seule signification de son entrée aux affaires.

Pour le reste, le cabinet demeure à peu près composé comme il l'était, avec M. Jules Ferry pour président, et nous n'en disconviendrons pas, quoiqu'un ministère présidé par M. Jules Ferry puisse paraître assez extraordinaire, c'est peut-être logique, c'est du moins plus net. Après tout, c'est M. Jules Ferry qui a engagé notre politique intérieure dans la voie où elle est aujourd'hui et lui a imprimé en quelque sorte son caractère. C'est le nouveau président du conseil qui a donné le signal de ces

guerres, de ces agitations qui depuis plus d'un an ont eu le malheureux résultat d'émouvoir les croyances, de mettre toutes les passions aux prises, de susciter toute sorte de questions irritantes. De M. Jules Ferry est né l'article 7, et de la défaite de l'article 7 devant le sénat sont nés les décrets du 29 mars, comme de l'exécution des décrets est née la dernière crise. Tout se tient, et M. Jules Ferry est bien en vérité le président naturel dans la situation confuse qu'il a plus que tout autre contribué à créer. Seulement quelles vont être les conséquences de ces changemens d'hier? Comment va procéder le cabinet qui vient de passer par une semi-métamorphose? Dans quelle mesure prétend-il se maintenir ou s'engager? Voilà la question qui est loin d'être éclaircie, qui ne pourra l'être plus ou moins qu'au moment où les chambres se trouveront réunies, où toutes les explications pourront se produire.

On ne voit pas bien en effet ce que se propose réellement ce cabinet renouvelé. S'il suit à peu de chose près la marche que le dernier ministère a suivie avant de se reconstituer, ce n'était pas la peine de faire tant de bruit, d'offrir au pays cette énigme d'une crise qu'il ne comprend même pas encore aujourd'hui, qu'il a vue passer avec une sceptique indifférence. S'il prétend se distinguer, accélérer la marche, aller en un mot jusqu'au bout, c'est alors que commenceront pour lui des embarras dépassant probablement ses forces, et qu'aux difficultés déjà assez nombreuses du moment viendront se joindre des difficultés croissantes, accumulées. Rien n'est plus facile sans doute que d'invoquer à tout propos, avec une sorte de superstition intéressée, les traditions de l'état, de revendiquer pour la république le droit d'appliquer les lois de tous les temps, — ces lois mémorables et insaisissables rappelées par les décrets du 29 mars! On parle sans cesse comme si rien n'avait changé depuis près d'un siècle, comme si les idées et les habitudes de la liberté n'avaient fait aucun progrès, comme si le droit commun n'était pas devenu une garantie universelle et inviolable, comme s'il était désormais facile, au moins sans rencontrer de toutes parts des résistances, d'invoquer la raison d'état, d'appliquer des mesures de haute police pour cause d'opinion ou de religion. C'est une illusion redoutable, une prétention spécieuse. Tout s'est transformé à travers les révolutions; nous vivons dans un autre monde, dans une autre société où rien n'est plus périlleux que d'engager ces guerres à outrance et sans issue contre des institutions toutes morales, où les ordres religieux eux-mêmes peuvent échapper aux poursuites en dépouillant le caractère corporatif et ont le droit de se défendre. On l'a déjà vu, on le verra encore, on n'est pas au bout parce que dans cette voie on n'est jamais au bout. Le tribunal des conflits, dit-on, prononcera souverainement. Oui, sans doute il décidera dans la mesure de sa juridiction et de ses droits libéralement interprétés. On

ne fera que le compromettre lui-même si on s'en sert pour donner une apparence de force légale à l'arbitraire du gouvernement juge dans sa propre cause. On invoquera certaines lois : il y a aussi d'autres lois qui autorisent la plainte au criminel contre les fonctionnaires, contre les agens administratifs. Il y a des lois qui interdisent d'élever des conflits dans les affaires au criminel. Il y a l'abolition de l'article 75 de la constitution de l'an VIII qui a enlevé une garantie aux fonctionnaires, qui les laisse découverts contre les poursuites dont ils peuvent être l'objet. Il y a tout cela et bien d'autres choses encore, bien d'autres incidens qui peuvent naître à l'improviste d'une agitation indéfinie.

Franchement, pour se donner le plaisir de désavouer une modeste négociation avec le Vatican et de ne point avoir l'air de reculer devant l'exécution complète des décrets du 29 mars, va-t-on s'engager dans ce fourré, dans cette guerre de broussailles, et s'exposer à une multitude de contestations, de procès qui ne seront au bout du compte qu'une défense légitime? Si le dernier président du conseil, voyant le péril, a voulu l'éviter, il a eu mille fois raison, il obéissait à une pensée de prévoyance qu'il a eu simplement le tort de ne pas soutenir plus fermement. Si le cabinet renouvelé prétend se donner le rôle de tout braver, du moins de conduire méthodiquement la guerre aux ordres religieux, il entre dans une carrière de violence et de hasard, où, en offensant tous les sentimens modérés, il ne fera jamais assez pour garder jusqu'au bout l'appui de M. La Vieille et de M. Guichard. Il court le risque d'être pris entre tous les camps et d'expier sa témérité dans quelque obscure échauffourée de parlement où il disparaîtra. Ce dernier remaniement ministériel n'est pas une solution, il n'est que la continuation de la crise ou la préparation de crises nouvelles. Et qu'on ne répète pas sans cesse que c'est la république qui est en cause dans cette affaire des décrets du 29 mars, qu'il s'agit de la défense des institutions et de la société civile, que ceux qui se permettent de juger pour ce qu'elle vaut la politique du jour sont des réactionnaires, des cléricaux qui méconnaissent les sentimens et le droit du pays! C'est une banalité déjà usée. Les plus vrais, les plus dangereux adversaires de la république sont ceux qui ne craignent pas de la jeter dans des aventures par passion de parti et qui semblent se complaire à lui susciter partout des ennemis. Ce que le pays demande et a le droit de demander, c'est qu'on lui épargne les crises sans raison, les agitations inutiles, qu'on le laisse enfin travailler, calme et libre, dans la paix intérieure et extérieure.

Le monde, en vérité, ne semble pas être pour le moment à une politique simple, pas plus dans la diplomatie que dans les affaires intérieures de certains pays, et ce qui se passe en Orient est certes un assez bizarre spécimen de ce qu'on peut appeler la politique compliquée aboutissant à l'impuissance. Voilà donc l'Europe engagée, après toute

sorte de négociations infructueuses, dans une démonstration navale sur les côtes albanaises, devant Dulcigno, la ville dont on demande la cession à la Porte au profit du Montenegro. Les escadres sont arrivées, non pas précisément encore devant Dulcigno, mais dans les eaux voisines. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on s'étonne que la Porte proteste contre la violence qu'on veut lui faire en employant la force pour la démembrer. Ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est qu'on semble n'avoir pas prévu qu'il pourrait y avoir quelque résistance de la part des Albanais, des habitans de Dulcigno. Or, c'est précisément ce qui arrive. La Porte proteste, allant jusqu'à menacer de se défendre si elle est attaquée; les Albanais se disposent à résister les armes à la main. La démonstration est pour le moment arrêtée. Infligera-t-on un bombardement barbare et inutile à la petite ville de Dulcigno parce qu'elle ne veut pas se donner au Montenegro? Si les Albanais résistent, descendra-t-on en armes sur le territoire ottoman? Ne cédera-t-on pas au contraire à un mouvement tardif de sagesse en reconnaissant que le plus sûr moyen de maintenir la paix de l'Orient n'est pas d'allumer la guerre, et que les plus courtes équipées sont les meilleures? Voilà toute la question. Elle est déjà résolue, il faut le croire, pour la France, moins que jamais disposée à se jeter dans des complications où il s'agit du démembrement d'un pays indépendant.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne, par le R. P. Fray Bernardino de Sagahun, traduite et annotée par le Dr Jourdanet et Remi Siméon; Paris 1880, G. Masson.

Il est probable que, même parmi les érudits, le nom de Bernardino de Sahagun est peu connu. C'était un brave moine espagnol, franciscain, qui vint au Mexique en 1529, huit ans après la paix de Mexico. Les moines espagnols ont joué un rôle important dans la colonisation du Mexique. Bernardino de Sahagun fut un de ces conquérans pacifiques. « Il apprit en peu de temps la langue mexicaine, dit de lui un autre moine franciscain son compatriote, tellement que personne autre jusqu'à ce jour n'a pénétré aussi bien que lui tous ses secrets et ne l'a employée autant dans ses écrits. Pendant les soixante et un ans que ce

saint homme du bon Dieu vécut en ce pays, il s'occupa surtout de soutenir le collège de Santa-Cruz, édifié près du couvent de *Tlatelolco*, où il travailla sans se reposer un seul jour à catéchiser les fils des principaux personnages indiens qui s'y rendent de toutes les parties du pays pour y apprendre avec plus de perfection la lecture, l'écriture, la langue latine et la médecine, aussi bien que les bonnes mœurs et les bonnes manières. » Heureusement Bernardino de Sahagun ne s'est pas contenté de former aux belles manières les jeunes princes mexicains; il a observé les mœurs, les habitudes, les usages de la nouvelle nation où son apostolat l'avait jeté, et consigné dans un gros livre les résultats de ses observations et de sa longue expérience. C'est ce livre que MM. Jourdanet et Remi Siméon viennent de traduire en français.

C'est une étude très détaillée de la religion, des mœurs et de la langue des Mexicains tels qu'ils étaient avant que la civilisation européenne se fût brutalement imposée à eux. Certes il est intéressant de pénétrer dans cette civilisation primitive. Que de questions se posent! Comment ces hommes, depuis plusieurs centaines de siècles séparés du vieux monde, avaient-ils conçu les choses sociales? Quelles étaient leurs idées sur la divinité, le destin ultime de l'homme? Quelle part avaient la poésie, la religion, le commerce, l'art, dans leur existence? C'est dans des observations semblables qu'on peut seulement trouver ce *document humain* dont on abuse si fort dans une certaine littérature. Voilà un peuple qui s'est progressivement élevé à un certain degré de culture intellectuelle et de perfection sociale; il n'a eu aucune relation avec les civilisations sémitique, aryenne, chinoise, et cependant les traits généraux sont les mêmes. L'homme, cet être ondoyant et divers, aurait donc un fonds commun qui ne varie ni avec la latitude ni avec le climat. Là où un groupe d'hommes s'est établi pour devenir famille, tribu, peuple, le même genre d'organisation s'est développé aussi bien en Asie et en Amérique qu'en Afrique et en Océanie.

Chez les Mexicains, la superstition couvrait tout. Tout était réglé par des prières, des cérémonies (souvent des sacrifices humains). Le sorcier et le prêtre étaient souverains maîtres. Il y avait des jours heureux, des jours néfastes, des mois heureux, des mois néfastes, des amulettes, des sortilèges, des prédictions, des danses et des hurlemens sacrés. Le nombre des dieux était infini. Mais le principal dieu était *Uitzilopochtli*. Comme Hercule, il est probable que ce dieu était le résultat d'une déification légendaire, une sorte d'Hercule ayant sauvé jadis les premiers indigènes de quelque grand péril. Quant aux âmes des défunts, elles allaient soit aux enfers, soit au paradis terrestre, soit au ciel. Ceux qui mouraient de maladie allaient dans l'enfer; au paradis allaient les gens tués par la foudre ou noyés, les lépreux, les galeux, les goutteux et les hydropiques. Ceux qui allaient dans le ciel étaient les guerriers morts

dans la mêlée ou les captifs qui avaient péri au pouvoir de l'ennemi, soit qu'ils fussent morts à coups d'épée, soit qu'ils eussent été brûlés vifs ou tués avec des roseaux pointus, ou morts à coups de bâtons de sapin, ou martyrisés au moyen de torches de pin attachées sur le corps et auxquelles on mettait le feu. A tout prendre, il valait peut-être mieux aller au paradis qu'au ciel, quoique le ciel fût le séjour du soleil.

Les Mexicains, s'il faut en croire les longues *oraisons* que rapporte B. de Sahagun, étaient un peuple discoureur. Chaque sacrifice, chaque fête, chaque élection de souverain, entraînaient d'interminables exhortations. Quelquefois de curieuses remarques y sont mêlées. Un dignitaire, s'adressant à un seigneur récemment élu, lui parle ainsi : « Faites bien attention à recevoir humblement ceux qui se présentent devant vous, oppressés par l'angoisse et les tribulations, écoutez avec douceur et jusqu'à la fin ses plaintes; car vous êtes l'image de Dieu, il compte sur vous; qu'il ne vous arrive jamais la pensée de dire : Je suis roi, je serai ce qu'il me plaira. Que la dignité dont vous jouissez ne soit pas une occasion d'orgueil. Il vaudra mieux vous rappeler souvent ce que vous fûtes dans le temps passé et la bassesse d'où vous êtes sorti. »

Ne trouve-t-on pas quelque analogie entre ce discours et celui que Joad adresse à son jeune roi :

> Promettez . . . . . .
> Que, sévère aux méchans, et des bons le refuge,
> Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
> Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Beaucoup d'autres observations semblables peuvent être faites; les sociétés mexicaines se sont constituées sur les mêmes bases que nos vieilles civilisations d'Europe. L'homme a un fonds invariable qui se retrouve sous les diverses latitudes.

Enfin on trouvera, à la suite du beau livre traduit par M. Jourdanet, un lexique de la langue *nahuak*. Il nous est interdit d'en parler, et pour cause. C'est une langue peut-être admirable, mais qui paraîtra barbare à bien des gens. Elle renferme en effet des mots tels que *chicoupalnacazminqui* et *mixcoatlailotlacauelitoctzin*. Le reste est à l'avenant. Heureusement le moment n'est pas encore venu où on la demandera au baccalauréat.

Espagne, Algérie et Tunisie, lettres à Michel Chevalier, par M. P. de Tchihatchef, 1 vol. in-8°; Paris, 1880, J.-B. Bailliere.

Depuis que les difficultés, comme les dangers, des voyages diminuent et disparaissent graduellement, on commence à se lasser des récits d'aventures vulgaires que de simples touristes se croient obligés de publier pour leurs amis et connaissances aussitôt qu'ils reviennent du moindre voyage de long cours. On demande aujourd'hui des renseignemens plus sérieux; avant tout, les esprits mûrs cherchent dans les relations des voyageurs les symptômes qui révèlent chez les peuples le progrès moral, le développement de la richesse, les transformations économiques en voie de s'accomplir. Aussi seront-ils pleinement satisfaits en lisant l'intéressant volume où M. de Tchihatchef a consigné les résultats d'une rapide exploration de l'Espagne et de la côte africaine, commencée en 1877 et terminée en 1879, — relation qui est publiée sous la forme de lettres adressées au regrettable M. Michel Chevalier.

Bien que les chapitres consacrés à l'Espagne, — le seul pays de l'Europe peut-être, selon M. de Tchihatchef, où il y ait encore quelque chose à glaner, — soient remplis de faits curieux et de vues originales, ce qui nous intéresse davantage, ce sont les observations que l'auteur a pu faire pendant son séjour en Afrique. On ne peut lire sans une vive satisfaction les pages où le célèbre naturaliste dépeint le mouvement de progrès qui, en Algérie, se manifeste dans les cultures de toute sorte, dans toutes les exploitations du sol, et dans toutes les branches de l'industrie, — progrès qui eût été impossible sans un développement parallèle des voies de communication, de la sécurité individuelle, de l'instruction publique. Et, témoin à la fois impartial et bienveillant, M. de Tchihatchef constate que, sous tous ces rapports, notre belle colonie a effectivement marché à pas de géant. Pour le prouver, il suffit de considérer « le vaste réseau de routes et de ponts embrassant la surface du pays, les nombreuses voitures publiques qui le traversent en sens divers, la parfaite sécurité qui y règne partout et pourrait servir de modèle à bien des pays de l'Europe, tels que l'Italie, l'Espagne et la Grèce, l'application impartiale des lois aux populations de toute race et de toute croyance, enfin le remarquable esprit de tolérance religieuse, bien plus largement et plus rigoureusement exercé que dans la plupart des états européens les plus civilisés. » En somme, — et cela ressort surtout d'une comparaison minutieuse avec la situation présente de l'Inde anglaise, — l'œuvre accomplie dans l'Algérie n'a été surpassée nulle part, et égalée très rarement. « Désormais, dit M. de Tchihatchef, les plus opiniâtres détracteurs de la France n'oseront plus lui adresser le reproche de ne point posséder l'esprit colonisateur,

reproche qui malheureusement a été répété plus souvent par les Français que par les étrangers, peut-être parce que les premiers parlaient souvent de ce qu'ils n'avaient pas vu, tandis que les derniers se donnaient au moins la peine d'observer les choses sur les lieux mêmes. » A l'appui de cette remarque, il faut citer l'appréciation de Gerhard Rohlfs, déclarant que « quiconque a pu voir comme lui les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui, en présence de toutes ces œuvres admirables, oseraient encore soutenir que les Français ne savent pas coloniser. » Il est vrai que M. Rolfs trouve que les choses marcheraient encore plus admirablement si, renonçant à une longanimité par trop chevaleresque, nous pouvions nous décider à refouler les indigènes, « alors qu'une expérience de quarante années a démontré qu'ils ne veulent point devenir Français. » Mais M. de Tchihatchef développe très bien les excellentes raisons qui justifient notre conduite à l'égard des indigènes, lesquels, après tout, ne sont pas des sauvages comme les aborigènes de l'Amérique du Nord.

Les détails que M. de Tchihatchef nous donne sur la régence de Tunis empruntent un véritable intérêt d'actualité à de récens événemens. Il parle avec enthousiasme de la fertilité extraordinaire du sol et des admirables conditions physiques où se trouve ce pays, — conditions tellement favorables « qu'il suffirait d'y accomplir certains travaux d'une exécution facile et d'une utilité incontestable, pour élever la Tunisie au rang des régions les plus importantes du bassin méditerranéen. » Parmi les travaux qu'il serait urgent d'exécuter, il faut placer en première ligne la conversion en un port de premier ordre du lac de Biserta, situé à environ 50 kilomètres au nord de Tunis, et déjà relié à la mer par un canal naturel d'environ 6 kilomètres de longueur et 800 mètres de largeur. En y creusant un chenal suffisamment profond, on se procurerait, avec une dépense relativement faible, un port admirablement abrité, contenant une surface de 80 kilomètres carrés d'ancrage pour les gros vaisseaux. Aujourd'hui le lac de Biserta n'est exploité que par les pêcheurs. La création du port de Biserta serait, en tout cas, une entreprise beaucoup moins dispendieuse, et d'une utilité moins problématique, que l'établissement de la mer intérieure projetée par M. Roudaire, contre laquelle se sont élevées des voix autorisées. Parmi les objections fort sérieuses que soulève le projet de M. Roudaire, l'une des plus graves est celle qui a été formulée récemment par M. Cosson : nous voulons parler de l'action fatale que la mer intérieure exercerait sur la culture du dattier dans la région saharienne, où cette culture constitue et probablement constituera toujours la base de l'existence d'une nombreuse population. Le sacrifice que la création de la mer intérieure imposerait ainsi à l'Algérie semble trop gros pour accepter, à titre de compensation, des promesses et des espérances.

M. de Tchihatchef termine ses lettres en exprimant l'espoir (et il peut en parler plus librement que nous ne pourrions le faire nous-mêmes) qu'un jour la Tunisie sera de nouveau annexée à l'Algérie. « Jamais, dit il, la nature ne paraît avoir réuni plus intimement deux contrées que le caprice des hommes a séparées en restituant l'une à la civilisation et abandonnant l'autre à la barbarie. Aussi Bône, située près de la frontière entre ces deux pays si semblables par leur configuration physique et leur population indigène, paraît marquer la limite entre deux mondes complètement différens... Sans doute, le temps ne peut manquer de faire justice de cette choquante anomalie, et la Tunisie, qui sous tous les rapports n'est guère que la continuation et même le complément nécessaire de l'Algérie, doit un jour être rattachée à cette dernière, en réparant ainsi les profondes blessures que lui a infligées cette séparation contre nature. C'est une question d'humanité, mais c'est aussi une question d'intérêt français, car l'annexion de la Tunisie procurera à la France non-seulement un territoire d'une fécondité proverbiale, mais encore le plus beau port de la Méditerranée, celui de Biserta, puisque le lac et le canal qui le joint à la mer n'attendent que quelques coups de pioche d'un ingénieur européen pour réaliser cette universelle transformation. » Quoi qu'on puisse penser de ces rêves d'avenir, il faut convenir que M. de Tchihatchef les développe avec une chaleur communicative.

La Science pénitentiaire au congrès de Stockholm, par MM. Fernand Desportes, avocat à la cour de Paris, et Léon Lefébure, ancien député. Paris, 1880.

L'ouvrage de MM. Desportes et Lefébure sur *la Science pénitentiaire au congrès de Stockholm* est le compte-rendu méthodique et abrégé des délibérations de cette assemblée. Les deux auteurs se sont partagé l'étude des questions qui y ont été examinées. M. Desportes s'est attaché à celles qui sont relatives à la répression, et M. Lefébure à celles qui concernent l'amendement et la prévention.

L'un des mérites et des avantages de cette publication, c'est son caractère de neutralité et d'impartialité entre les différens systèmes. Les représentans les plus compétens de tous les pays, ainsi que les auteurs de l'ouvrage ont eu soin de le faire observer, « viennent se faire entendre tour à tour dans cette grande enquête. » On peut ainsi suivre, d'après l'expérience acquise, les différens régimes pénitentiaires dans les vicissitudes que leur application a traversées, les comparer

entre eux, les juger d'après leurs résultats, les rapprocher de la législation pénale avec laquelle ils doivent être en harmonie.

En faisant connaître et en vulgarisant des travaux aussi importans dans un ouvrage qui se recommande par la clarté de la pensée et l'élévation du style, MM. Desportes et Lefébure ont servi utilement la cause de la réforme pénitentiaire.

« Le temps vient, ont-ils écrit dans leur introduction, où le redoutable problème de la répression pénale s'impose forcément à l'attention publique par suite de l'augmentation progressive de la criminalité et des cas de récidive. Une nation qui a le moindre souci de ses plus graves intérêts, de sa sécurité, de son repos, ne saurait être indifférente à un tel état de choses : la paix sociale ne peut trouver de garantie sérieuse à ce passage dans les prisons et à un séjour réitéré en un si court laps de temps d'une portion aussi considérable de la population. Tandis que le budget consacré au service pénitentiaire pèse lourdement sur les contribuables, le péril, au lieu de diminuer à la suite de tant d'efforts et de sacrifices, semble grandir. » Il importe donc de rechercher, par les données de l'observation et de l'expérience que les deux auteurs ont habilement résumées et groupées dans leur travail, si le mal ne viendrait pas du mode même qui préside à l'application de la peine.

C'est ce problème qui a été posé et étudié à fond dans le congrès dont MM. Desportes et Lefébure nous font connaître avec tant d'intérêt les séances et les enseignemens. Les questions qui y ont été traitées et que leur ouvrage met en pleine lumière, ce sont celles qui portent non-seulement sur l'exécution de la peine, mais encore sur les moyens de la rendre profitable et même de la faire éviter. « Savoir comment l'amendement du coupable peut être poursuivi et obtenu sans sacrifier le principe de l'intimidation, dans quelle mesure on peut obéir à la voix de l'humanité sans énerver l'action du châtiment, sans le rendre illusoire par de molles atténuations, comment la juste préoccupation de la destinée individuelle se concilie avec l'intérêt social, comment on peut à la fois prévenir et réformer, protéger la société et régénérer le malfaiteur qui en trouble l'existence, par quelles mesures pratiques l'enfance et la jeunesse peuvent être défendues contre la contagion du vice et le criminel mis à l'abri de la rechute, » c'est ce qu'on peut étudier avec profit dans l'exposé et les conclusions de l'ouvrage. Ce sont donc les titres les plus sérieux qui le recommandent aux méditations des moralistes et des philosophes, aussi bien qu'à l'examen des administrations publiques et à la sollicitude des législateurs.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES

VIEUX DE LA VIEILLE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

C'est dans ce temps qu'on apprit que Hussein-Pacha, dey d'Alger, avait frappé notre ambassadeur de son éventail et qu'on allait dénicher ces pirates.

Il n'était plus question que des préparatifs de l'expédition, du nombre des troupes embarquées, des malheureux chrétiens retenus au bagne là-bas et de l'horrible brigandage des Turcs dans la Méditerranée.

Tous les soirs, dans notre arrière-boutique, le père lisait ces détails dans *le Constitutionnel*, et chacun approuvait le châtiment qu'on voulait infliger aux barbares.

Je me souviens aussi que mon père, qui se méfiait d'autre chose, avait écrit à mon frère Paul de revenir à la maison et qu'on attendait son retour avec impatience.

Tout enfant que j'étais, rien ne m'échappait, et je me suis souvent étonné depuis de la masse de choses qu'un enfant est capable de comprendre et de retenir; il me semble même que bien peu

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

d'hommes doublent le capital d'idées qu'ils ont recueilli dans la première jeunesse.

Une chose encore qui me frappe quand j'y pense, c'est la visite que fit alors George Mouton, comte de Lobau, à Phalsbourg. Il se trouvait à la chambre des députés, dans le parti libéral, et venait sans doute apporter le mot d'ordre aux vieux de la vieille, ses anciens camarades.

Naturellement, la police avait reçu l'ordre de surveiller ses démarches; mais ce n'était pas un vieux routier comme lui qu'on pouvait prendre dans une souricière.

Justine et moi, nous courions souvent alors sous les grands ormes de la place d'armes, avec d'autres enfans. Mouton s'y promenait, et je le regardais attentivement, car mon ami Florentin m'avait raconté qu'il commandait la jeune garde à Waterloo, et qu'avec onze mille jeunes soldats il avait tenu tête aux trente-deux mille hommes de Bulow, venus pour nous attaquer en flanc; qu'il les avait arrêtés six heures, et que seulement à la nuit, abattu sous les pieds de son cheval, culbuté, traîné, renversé cinquante fois jusqu'au village du Mont-Saint-Jean, on l'avait étendu là sur un banc de pierre, devant une petite auberge, et laissé pour mort.

Depuis, j'ai vu ce banc au village du Mont-Saint-Jean, et je l'ai regardé longtemps, songeant au courage héroïque de notre compatriote.

C'était un homme grand, carré, au nez camard, au front saillant, les yeux couverts d'épais sourcils grisonnans et le menton solide; mais alors, en habits de ville, on aurait dit un bon propriétaire lorrain qui ne songe qu'à planter ses choux.

Ses amis Thomas, Michelair, Metzinger, Boyer, l'accompagnaient; ils allaient et venaient, causant à l'ombre des grands arbres, et la police ne pouvait rien y redire.

Mais une chose bien singulière arriva, qui pouvait gâter les affaires.

Le comte Lobau logeait chez un de ses amis, le baron Parmentier, sur la place d'armes, et nous avions alors à Phalsbourg un ancien sergent-major de voltigeurs, être remuant, hâbleur, ennuyé de son état de relieur, qui cherchait toutes les occasions de parler, de se poser comme un personnage.

Cet individu nommé Speck, ayant appris que George Mouton était en ville, résolut aussitôt de lui faire une harangue. Il réunit à cet effet une vingtaine de patriotes épris de sa faconde et leur proposa de l'accompagner; puis ils traversèrent la place d'armes pour se rendre chez le général.

Justine et moi, nous étions sous les ormes, comme d'habitude, et

nous suivîmes ce cortège curieux, sans savoir ce qu'on allait faire. Et comme Speck arrivait au seuil de la maison, George Mouton en sortait avec ses amis. Quelle ne fut pas sa surprise de voir Speck se dresser magistralement sous son nez, dérouler un papier qu'il tenait à la main et se mettre à le haranguer!

Les gendarmes Werner et Keltz, qui se trouvaient sur la place, à la vue de cette foule accoururent, et Speck, sans se troubler, continua bravement à lire sa pancarte.

George Mouton avait d'abord froncé le sourcil, mais, voyant ce dont il s'agissait, il attendit avec patience la fin de la cérémonie; ensuite il dit d'un ton de bonne humeur à Speck, en tirant une grosse tabatière de sa poche :

— C'est bien, mon garçon, c'est très bien; votre petit discours m'a réjoui.

Et lui présentant la tabatière, il demanda tranquillement :

— En usez-vous ?

Speck, qui s'attendait à quelque chose de grand, resta tout confus.

Justine, plus maligne que moi, me poussait du coude en riant dans son tablier. D'autres se mettaient aussi à rire, et comme Speck, prenant une prise, lui répondait :

— Ce sera le plus beau souvenir de ma vie, mon général...

Lobau lui dit d'un air assez goguenard :

— Eh bien! puisque cette prise vous fait tant de plaisir, prenez-en deux!

Alors les éclats de rire partirent de tous les côtés, tellement que les gendarmes eux-mêmes s'en mêlèrent et que Speck, perdant contenance, traversa la foule et disparut dans l'allée voisine.

Justine et moi, nous courions déjà chez Florentin, et c'est elle, riant comme une bienheureuse, qui lui raconta la déconfiture de Speck.

— Est-ce vrai, mon ami? s'écria Florentin en me regardant.

Et comme je lui répondais que c'était vrai, le brave homme, assis dans son fauteuil, se mit à rire si fort qu'il manqua de s'en tordre les côtes; je ne l'avais jamais vu dans cet état.

— Speck! s'écriait-il, un misérable Speck... un ancien sergent-major... un petit relieur, aller faire des discours à George Mouton, le « roi des soldats! » comme l'empereur l'appelait! Ha! ha! ha! Frentzel,.. Frentzel,.. viens ici... Ecoute un peu ce que raconte Justine.

Et Justine recommençait, riant de plus belle.

— Ah! la bonne farce! s'écriait mon ami Sébastien. Une prise... il lui a donné une prise!..

Le fait est que, depuis ce jour, le pauvre Speck n'osa plus faire de harangues.

Quant à George Mouton, naturellement goguenard, comme on l'a vu par la suite dans l'affaire des pompes à Paris, il alla manger des *kisch* (1) chez son ami Jean-Baptiste Vacheron, le boulanger d'étape.

Jean-Baptiste était le plus vieux camarade des anciens braves de Phalsbourg.

Pendant que les autres couraient le monde, il faisait du pain de munition, et chaque fois que l'un d'eux revenait en congé, après après avoir embrassé le père, la mère, il allait chez Vacheron s'asseoir dans la petite boulangerie, devant la table de sapin. Jean-Baptiste avait préparé ses *kisch*, on les mangeait en vidant une ou deux bouteilles de vin blanc et se rappelant les anciens, disparus depuis des années en Égypte, en Allemagne, en Russie ou ailleurs, et puis en causant du vieux Phalsbourg, dont il restait si peu de monde, tandis que les jeunes poussaient à foison.

Oui, c'est là que se rendaient Mouton et ses amis Thomas, Boyer, Metzinger, et je vous laisse à penser le bon sang qu'ils se firent avec la harangue de Speck et la réponse de Lobau.

C'est le dernier épisode qui me revient d'avant la révolution de 1830. Notre flotte était partie, le débarquement avait eu lieu, Lobau était retourné subitement à Paris... On criait victoire... On attendait des lettres d'Alger; il en était arrivé quelques-unes aux parens, qui couraient se les communiquer, quand tout à coup une rumeur vague se répandit « que Charles X avait déchiré la charte et que Paris était en révolution. »

Puis on ne reçut plus de lettres ni de journaux; la malle et les diligences n'arrivaient plus; le télégraphe jouait sur la côte de Haut-Martin, l'inquiétude des gens était terrible.

Je voyais mes parens tout pensifs, même à la boutique, au milieu de leur commerce, et cela me rendait fort attentif. J'écoutais et je regardais, sentant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire.

Je me souviens que le deuxième jour, le soir, au moment de nous coucher, la mère s'écria :

— Pourvu que Paul ne soit pas mêlé dans ces affaires de Paris!

Et que le père lui répondit :

— Il faut donc que les cafards restent toujours nos maîtres ! Si les gens comme nous ne se mêlent pas de leurs affaires, alors nous n'avons plus qu'à courber le dos.

Ces réflexions me frappaient, j'y rêvais.

(1) Galette lorraine.

Du reste, le temps était superbe : pas un nuage au ciel pendant ces grands jours de juillet 1830.

Tous les matins Françoise venait me prendre. Mon ami Florentin et moi, nous allions après dîner au jardin, sur la route de Paris, avec Azor; mais au lieu de rester dans notre baraque, nous observions les gens en grand nombre qui se promenaient derrière la haie, attendant avec une impatience fiévreuse les nouvelles de la capitale qui n'arrivaient toujours pas.

Or, un jour voyant Nicole et Justine passer sur la route avec plusieurs autres, je sortis pour les rejoindre, et mon ami Florentin, n'y tenant plus, nous suivit.

Nous avions à peine fait cent pas sur la route, quand Justine s'arrêtant tout à coup, le bras étendu vers la côte de Mittelbronn, s'écria :

— Regardez là-haut, sur la côte... la diligence arrive!

C'était la première depuis six jours!

Nicole lui demanda :

— Tu la vois, Justine?

— Oui!.. elle vient... Elle a de petits drapeaux... Voyez donc!

Nous fîmes tous halte. Florentin, la main sur les yeux, disait :

— Des petits drapeaux! Tu les vois aussi, Lucien?

— Oui,.. oui,.. je les vois... Oh! qu'ils sont beaux : rouges, blancs et bleus!

Florentin devint tout pâle.

— Mais je ne vois rien, moi, faisait-il; car sa vue s'affaiblissait, et souvent il mettait des besicles pour lire.

Et tandis que nous étions ainsi, nous entendîmes crier au loin :

— Vive Lafayette!

La diligence arrivait au triple galop; le conducteur, en haut, un gros homme, sa casquette sur l'oreille, les favoris ébouriffés, agitait tout joyeux un petit drapeau tricolore; et les gens couraient derrière la voiture, dans un flot de poussière, en répétant :

— Vive Lafayette!

Tout cela passa près de nous comme un ouragan. Les cris de : Vive Lafayette! se prolongeaient déjà dans les fortifications et sous la porte de France.

Nous courions aussi. Justine me tenait par la main et criait :

— Arrive,.. Lucien!.. arrive!... L'empereur va revenir!..

On nous avait élevés dans ces idées, nous ne connaissions que cela.

Nous passâmes donc sous la porte, puis au tournant du coin de Fouquet, nous vîmes un grand rassemblement devant l'hôtel de *la Ville de Metz*, où la diligence venait de s'arrêter.

Le conducteur, descendu de son siège, criait au milieu de la foule :

— La garde suisse est balayée... Charles X s'est sauvé... Les citoyens sont vainqueurs!.. Ils ont pris les Tuileries!.. Formez-vous en garde nationale.

Tout le monde voulait l'entraîner dans l'hôtel pour trinquer à la gloire de Lafayette, mais il remerciait en disant :

— C'est bon,.. je n'ai pas de temps à perdre,.. nous trinquerons une autre fois... Vive la garde citoyenne!.. En route!.. en route!..

Justine et moi, le nez en l'air, au milieu du tumulte, nous regardions étonnés.

Il regrimpa sur son impériale; un citoyen lui passa d'en bas, en montant sur la roue, un verre de vin, qu'il avala brusquement en criant :

— Vive la France!

D'autres répondirent par le cri de :

— Vive le duc de Reichstadt!

Mais il haussa les épaules en répétant :

— Vive la France!

Et la diligence repartit avec un roulement de tonnerre.

Ces choses sont tellement peintes devant mes yeux, que si je revoyais ce conducteur, avec ses gros favoris blancs de poussière et ses oreilles rouges, je dirais :

— C'est lui... le voilà!

Et tout le reste : le tumulte, les gens qui se regardent, les uns ébahis, les autres riant et se serrant la main; et les vieux de la vieille, rassemblés, gesticulant autour de la voiture, en se criant au bruit des grelots des chevaux qui piaffent et hennissent :

— Le mot d'ordre?.. Connaissez-vous le mot d'ordre?

Car ils voulaient tous un mot d'ordre, n'ayant jamais rien fait ni pensé sans mot d'ordre.

Oui, tout cela, je le vois, je l'entends!

Et le commandant de la vieille garde Michelair, fronçant le sourcil, qui leur répond brusquement :

— Le mot d'ordre,.. c'est d'attendre... et d'être prêts à partir du pied gauche... Il n'y en a pas d'autre...

Tout est là sous mes yeux.

Alors on se dispersait. Chacun courait annoncer les grandes nouvelles à la maison.

Nous courûmes aussi chez nous, et comme nous arrivions à notre boutique, elle regorgeait de monde. Mon père disait aux paysans :

— Nous allons avoir la république; il faut remettre notre vieille cocarde rouge, blanc et bleu, la vraie, celle du pays; ne perdez

pas de temps. Charles X est en fuite, nous allons avoir Lafayette. Vous n'avez pas oublié Lafayette?

— Non, non, monsieur Pélerin, répondaient les vieux paysans en levant leurs grands tricornes :

— Vive Lafayette!

Et ma mère tirait le père par le bras, en lui disant tout bas :

— Pélerin, ne parle pas trop... On ne sait pas ce qui peut arriver.

— Ah! faisait-il, laisse-moi tranquille... J'en ai bien assez des cafards... il est temps de revenir au bon sens!

Et se tournant de nouveau vers les gens des villages, il leur criait :

— Allez... dépêchez-vous!.. Et que ceux qui ont des fils à l'armée leur écrivent de soutenir Lafayette. Vous m'entendez?

— Oui, monsieur Pélerin.

Justine et moi, dans un coin, derrière le comptoir, nous écoutions, l'oreille tendue, sans bien comprendre la portée des choses.

Quelques instans après, mon ami Florentin arrivait avec Frentzel et disait :

— Monsieur Pélerin, nous allons revoir l'empereur.

— Vous avez donc oublié vos anciens généraux Hoche, Kléber, Marceau, capitaine Florentin, lui répondit mon père; ceux qui vous ont conduits les premiers à la victoire? Ce n'étaient pas des ambitieux, ceux-là, des voleurs comme nous en avons vu depuis. Vous aimez l'homme qui a rétabli la noblesse, pour vous remplacer dans tous les grades, pour vous trahir comme Bourmont, pour livrer le sol de la patrie à l'étranger et pour rogner vos croix et vos pensions.

Mon ami Florentin n'avait peut-être jamais songé à ces choses et ne savait quoi répondre, car tout était vrai. Et Frentzel, le tirant par le bras, lui disait :

— Arrive, Sébastien, on ne sait pas encore si les autres sont partis pour tout de bon... C'est peut-être une fausse retraite... Ils peuvent revenir...

Lui voulait répondre à toute force, mais il ne trouvait pas un mot; et Frentzel finit par l'emmener.

Ma mère aussi, de son côté, tirait mon père par le bras, dans l'arrière-boutique, et lui répétait :

— La gendarmerie est sur pied... Je viens de voir passer Keltz et Werner.

Enfin, on ne pouvait s'entendre.

Dehors, le tumulte augmentait, car tous les gens des environs accouraient en ville pour avoir des nouvelles. Et Justine aussi me

tirait par le bras, comme font toutes les femmes dans ces momens de bagarre. Elle voulait déjà me mener, et j'aurais voulu aussi me fâcher, mais elle me disait à l'oreille :

— Écoute, Lucien, nous aurons des poires de bon-chrétien pour goûter... Arrive!

Et je me laissais attendrir.

Nous entrâmes donc dans leur maison, où Nicole, avec la mère Desjardins, venait de s'asseoir à table; elles se disaient :

— Que ce soit Lafayette ou Reichstadt qui l'emporte, ça nous est bien égal; buvons toujours notre petit verre de ratafia...

En nous voyant entrer, Nicole s'écria :

— Les voilà!.. Je ne savais ce que vous étiez devenus. Mais asseyez-vous et mangez des poires.

Ce que nous fîmes avec une satisfaction véritable, en écoutant le tumulte du dehors, qui ne faisait que grandir.

Les cabarets, par une chaleur pareille, se remplissaient de monde.

A chaque instant, Justine et moi nous voulions ressortir, à cause des cris de joie qu'on entendait, mais Nicole nous retenait et nous forçait de rester.

— N'allez pas vous faire écraser, disait-elle... Mangez tranquillement,.. cela vaudra mieux.

D'autres commères arrivaient alors tout effarées : Mme Richard, Frentzel, Mme Desmaretz, et je me souviens que, dès ce moment, elles commencèrent à conspirer contre le duc de Reichstadt.

— Qu'est-ce que nous fait ce garçon-là? disait Mme Françoise; Florentin était déjà sous-lieutenant quand Bonaparte a fait son coup; il serait devenu général si les émigrés n'étaient pas rentrés.

— Oui, disait la mère Desjardins, c'est positif; mon mari serait aussi devenu général, il n'était pas plus bête que les autres, mais à la fin, les nobles comme de Grouchy et de Bourmont avaient seuls ce grade.

— C'est sûr, faisait Nicole; mais nos pauvres innocens ne se souviennent plus de rien; le grand Thomas les mène, il espère rentrer dans l'armée avec son grade et veut tout risquer.

Alors, s'apercevant que nous les écoutions, elles se parlaient bas en tricotant, et les cris de dehors ne les étonnaient pas; elles en avaient entendu bien d'autres.

— Je voudrais bien savoir, disait Frentzel, ce que Lafayette ou Reichstadt peuvent rapporter à tous ces braillards? Est-ce que les ânes ne seront pas toujours des ânes? Tâchons seulement d'apaiser un peu nos hommes et de leur faire comprendre qu'il faut rester

tranquilles, jusqu'à ce qu'un bon roi, un bon empereur ou une bonne république soit arrivée pour nous payer nos croix et nos pensions. Qu'est-ce que le reste peut nous faire, à nous autres? Les gros numéros de la loterie sont toujours pour les malins, et ce ne seront pas nos hommes qui seront jamais dans les malins!

— Oh! non, bien sûr, soupirait la mère Desjardins. Si le nouveau gouvernement pouvait seulement nous rendre la croix tout entière, je crierais tout ce qu'on voudrait.

— Et nous donc, disaient les autres, nous crierions comme des aveugles : Vive Lafayette ou Reichstadt!

Elles riaient.

Ces choses, je les entends. Justine les comprenait aussi bien que sa mère; elle avait déjà les mêmes idées, car toutes les filles tiennent avec leur mère, jusqu'à ce qu'elles aient un bon mari pour faire ce qu'elles veulent.

Tout le monde sera forcé de reconnaître que j'ai raison; et c'est un grand bonheur, car sans les femmes, Dieu sait toutes les bêtises que les hommes feraient, et quels accidens pourraient leur arriver!

IX.

Le tumulte continua jusqu'au soir. Les auberges et les cabarets fourmillaient de monde, mais c'était un tumulte gai; on buvait, on trinquait, on criait : Vive Lafayette! les gens étaient d'accord, aucune dispute ne pouvait s'élever.

Enfin, vers huit heures, les campagnards se dépêchèrent de partir avant la fermeture des portes, et tout rentra dans le calme.

Moi, je dormais depuis longtemps, la joue sur la table. Rose était venue me chercher pour me mettre au lit. Ainsi se termina la journée.

Mais ce fut bien autre chose le lendemain. En m'éveillant, comme Rose poussait les volets, j'aperçus la grande rue en face toute pavoisée de drapeaux tricolores.

C'est une des sensations les plus vives de ma vie; ce beau soleil du mois d'août, ce ciel sans nuages et toutes ces brillantes couleurs papillotant à la lumière jusque sur les toits... Quel coup d'œil!... J'en étais émerveillé.

— Rose, habille-moi vite, lui criai-je; aide-moi!

J'entendais rire, chanter au loin. Quelques soldats du 18e, en grande tenue, passaient tout joyeux; la veille ils avaient été consignés à la caserne.

Notre boutique bourdonnait; la foule accourait de nouveau.

Rose m'aida, puis, tout frétillant d'impatience, je courus chez mon ami Florentin.

Le brave homme était aussi joyeux que moi; tout ce qui s'était passé la veille entre mon père et lui, il l'avait oublié.

— Ah! c'est toi, mon ami, dit-il; arrive et regarde!

regardai.

Sur la table étaient étalées toutes ses vieilles défroques militaires, enfouies depuis quinze ans dans une armoire. Françoise leur avait bien donné de temps en temps un coup de brosse; mais c'était vieux, fripé : l'habit bleu à paremens rouges et queue de morue, le chapeau à claque, le sabre d'ordonnance, les pistolets, tout était là sur la table, en bon ordre.

Un grand sabre, à poignée de corne noire entourée d'une large coquille dorée et le fourreau de cuir roux, attira surtout mon admiration.

Sébastien Florentin passait la revue de ses effets pour rentrer en campagne.

— Hé! hé! faisait-il avec son rire naïf... tu vois... Je vais ravoir mon grade... Tu ne m'as pas encore vu en uniforme; mais quand j'aurai tout ça, et les épaulettes, tu verras, mon ami, tu verras!

L'étonnement me coupait la parole.

Et lui, se rappelant la petite scène de la veille, disait :

— Ton père est un brave homme, mais il veut se mêler de politique et il n'y entend rien. Qu'il reste dans son épicerie, qu'il gagne de l'argent; vous êtes de braves gens, tout le pays vous aime, mais ne faites pas de politique! La politique, ça nous regarde, nous autres; tu comprends, mon ami?.. A chacun son métier!

— Oui, mon ami, lui disais-je; mais, moi, je veux être soldat, je ne veux pas rester dans notre boutique.

Alors, partant d'un immense éclat de rire, il s'écriait :

— Hein! tu veux avoir un sabre comme celui-là?

— Oui, mon ami.

— Et des pistolets comme ceux-ci, faisait-il. Regarde... ce sont nos pistolets du 101e; tous les officiers avaient leurs pistolets.

— Et ce grand sabre-là, mon ami, lui dis-je, le doigt posé sur l'autre sabre, qui me paraissait plus beau.

— Ah! ça, c'est autre chose... c'est le sabre d'un officier d'état-major hongrois, qu'il m'a rendu lui-même à la journée de Râab. Nous étions en embuscade dans un petit bois, quand tout à coup il tombe ventre à terre au milieu de la compagnie. Il allait porter des ordres et ne se doutait pas que nous étions là! En passant près de moi, il m'allonge un coup de sabre, que je pare, et trente pas

plus loin, il s'abat; son cheval avait cinq balles dans le corps, nos baïonnettes l'entouraient. Alors, j'arrive; il me tend son sabre en criant : « A vous, capitaine ! » Je relève les baïonnettes et je le reçois prisonnier. — J'ai gardé son sabre, c'est une bonne lame... Écoute, mon ami, comme ça sonne... on dirait une cloche !

Il admirait l'arme, et je restais bouche béante.

— Si tu travailles bien, tu entreras à l'école militaire, et tu auras un sabre, un sabre français... là, disait-il en se frappant sur le côté, et tu seras un brave. Tu veux bien entrer à l'école militaire, mon ami ?

— Oh ! oui !

— Eh bien ! en travaillant, ça viendra, car tu as une bonne tête.

Françoise alors rentrait, elle était allée aux nouvelles; le courrier venait d'arriver.

— Eh bien ! Frentzel, s'écria le capitaine en se retournant, est-ce que Napoléon II est proclamé?

— Pas encore, Florentin, pas encore; on dit partout que la chambre délibère.

— La chambre délibère ! s'écria Florentin indigné. Qu'est-ce que la chambre? Je me moque bien de la chambre, moi !.. Elle délibère !.. Est-ce qu'elle a besoin de délibérer? Elle n'a qu'à crier: « Vive l'empereur ! » C'est le tour de Napoléon II et des anciens... voilà !.. que diable !.. Si la chambre ne va pas, qu'on la jette dehors.

Il se fâchait.

— Oui, disait Françoise, c'est clair, Florentin, c'est clair, mais il faut attendre.

— Attendre quoi ? quoi ? s'écriait-il en s'emportant de plus en plus. Est-ce que le duc de Reichstadt, le fils de l'empereur, n'est pas là, qui ne demande qu'à revenir? Et puisque l'empereur est mort, est-ce que ce n'est pas lui qui monte sur le trône? Qu'on le rappelle... il viendra prendre sa place; ce n'est pas plus difficile que ça !

Il se promenait, de mauvaise humeur.

— Oui, Florentin, tu as raison, disait Françoise; mais le journal de M. Pélerin raconte qu'on va nommer le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume.

— Eh bien ! dit Florentin, qu'on le nomme; pourvu que le duc de Reichstadt soit général en chef comme son père et qu'il mette dedans tous ceux qui oseront bouger, qu'est-ce que tout le reste peut nous faire ?

— C'est vrai, Florentin, répondit Mme Françoise, tu as raison;.. mais voilà mon lait qui brûle !..

Et elle rentra dans sa cuisine.

— Nous irons voir ça tout à l'heure, chez le colonel Thomas, s'écria le capitaine. Il faut que tout cela change, mille tonnerres!

Je ne l'avais jamais entendu jurer; il était devenu sombre, et quand Françoise rentra servir notre café au lait, on déjeuna sans échanger une parole. Mon ami Florentin dit seulement à la fin, en se levant :

— Frentzel, il faut que tout soit prêt!

Il montrait ses défroques.

— Nous pouvons recevoir l'ordre de partir d'une minute à l'autre... Tu comprends?

— Oui,.. oui... Sois tranquille, Florentin, tout sera prêt!.. Est-ce qu'il t'a jamais manqué quelque chose, depuis notre mariage, pour entrer en campagne?

Cette réponse plut au capitaine.

— Non, Frentzel, dit-il, je dois te rendre justice, tu es une vraie femme de soldat!

Et prenant sa canne au coin de l'armoire, il se coiffa de son chapeau et sortit.

Comme je voulais le suivre :

— Reste avec Frentzel, mon ami, dit-il; nous allons au Petit Saint-Jean, c'est trop loin pour toi.

Alors je courus chez Nicole; puisque mon ami allait au Petit Saint-Jean, le capitaine Vidal devait y être aussi; je le savais, et c'étaient les jours que je passais avec Justine.

Toutes les commères, excepté Frentzel, s'y trouvaient déjà réunies.

La mère Desjardins disait :

— Il faut attendre Françoise, elle a toujours de bonnes idées.

— Oui, répondait Nicole, il faut aller la chercher.

Heureusement, Mme Françoise me suivait; elle s'était dépêchée de fermer notre porte à double tour et passait justement devant les fenêtres.

— Hé! la voici! dirent les autres.

Françoise entra tout essoufflée et s'assit.

Justine m'avait tiré dans un coin, près de la chiffonnière et me disait :

— Tu dîneras avec nous; mon père ne reviendra pas avant ce soir, et Catherine fera de la galette.

Je vis qu'elle avait une petite cocarde tricolore sur l'oreille, et regardant par la fenêtre, j'aperçus beaucoup de gens qui portaient déjà cette cocarde à leurs chapeaux.

— Écoute, lui dis-je, donne-moi ta cocarde.

— Oh! non, fit-elle en fouillant dans sa poche, elle me va trop

bien; mais en voici une autre plus grande que j'ai faite pour toi. Qu'est-ce que tu me donneras si je la mets à ton bonnet?

J'étendis mes grosses mains pour l'embrasser.

— Non,.. non!.. faisait-elle en baissant la tête, non!

Elle avait l'air de ne pas vouloir, mais je l'embrassai tout de même.

Alors elle fut contente et, prenant une épingle, elle attacha la cocarde à mon bonnet. Je montai sur un tabouret pour me regarder avec ma cocarde dans le miroir et je me trouvai très beau.

Pendant ce temps, la délibération avait continué en face du bocal de cerises et des beignets que Cocole avait sortis de son armoire. Elle avait aussi des macarons dans une petite corbeille, et c'est pour cela, je pense, que les autres aimaient tant à venir chez elle.

— Je voudrais bien savoir, disait Mme Richard, ce qu'ils vont faire au Petit Saint-Jean, chez le colonel Thomas, qui les attire dans sa ferme. Ça lui est bien facile, à ce grand colonel, de crier : « Vive Reichstadt! » Il est garçon, il est riche... Il n'a pas besoin de sa croix et de sa pension pour vivre, comme nous autres!.. Pourvu qu'il ne dise pas maintenant à nos vieux fous que le temps est venu de marcher!

— Hé! n'ayez donc pas peur, répondit Frentzel; ils ne marcheront pas sans mot d'ordre! Tant qu'ils n'auront pas de mot d'ordre, ils resteront tranquilles, comme des carpes au fond d'un baquet. J'ai toujours vu ça, en Espagne, en Prusse, partout! Quand le mot d'ordre viendra, nous verrons!

— Mais, dit Nicole, qui est-ce qui donnera le mot d'ordre? Si c'est Lafayette ou le duc d'Orléans, ils ne voudront pas marcher.

— Laissez donc, dit Françoise, ils seront trop contens de recevoir un mot d'ordre, depuis quinze ans qu'ils n'en ont plus! Et puis Mouton-Lobau, qui n'est pas une bête, verra bien là-bas ce qu'il faut faire, il reconnaîtra la position; ce n'est pas lui qui passerait la tête dans une bricole sans savoir qui va le mener... Il leur enverra le mot d'ordre! Si Reichstadt est le plus fort, on marchera pour Reichstadt; si c'en est un autre, on marchera pour l'autre. Et le grand Thomas sera content. Il n'est pas aussi borné que vous dites, Nicole; il veut bien rentrer dans son grade et même devenir général, mais il ne risquerait pas sa peau sans mot d'ordre.

— Vous avez raison, Françoise, disait Mme Richard en riant, le plus fort enverra le mot d'ordre, et nous n'aurons rien à craindre.

— Hé! dit Frentzel, c'est toujours le supérieur qui gagne ou qui perd, vous savez bien. Il n'y a que les imbéciles qui marchent sans mot d'ordre; et puis, est-ce que nous ne sommes pas là pour avertir nos innocens? Ils ne feront rien sans nous. Florentin crie

bien, mais quand je parle de la croix et de la pension, il ne dit plus rien. — Cocole, approchez donc les macarons. Lucien, est-ce que tu veux un macaron?

— Oui, madame Florentin, et Justine aussi.

— Vous voyez bien, dit Frentzel, ces pauvres enfans, c'est leur mot d'ordre, les macarons!.. Ils obéissent tout de suite. Tenez, et restez bien tranquilles... Ne sortez pas... Tous ces braillards crient maintenant : « Vive Lafayette! » demain ils crieront : « Vive le duc d'Orléans! » ou bien : « Vive Napoléon! » c'est leur plaisir de crier.

Ainsi causaient les commères, continuant à tricoter; et nous étions tout oreilles, Justine et moi, quand notre servante Rose entra, disant d'un air joyeux :

— Lucien, viens vite... ton frère Paul est arrivé.

Cela fit une certaine sensation dans la chambre, et je sortis à la main de Rose, en courant, sans dire bonjour ni bonsoir.

Depuis quatre ans Paul était parti, je n'avais plus aucune idée de sa figure. Souvent on me demandait à la maison si je me souvenais de Paul, et je répondais *oui* au hasard.

Je courais donc, tout curieux de voir celui dont la mère me parlait toujours; et comme nous entrions dans la boutique, je vis, assis au fond du comptoir, auprès de mon père tout joyeux, un grand garçon de vingt-deux ans, en habit et gilet de drap marron, le nez long orné de lunettes, l'air éveillé, qui s'écria en sautant de sa place et me levant dans ses mains :

— Lucien!.. Tu me reconnais?..

J'ouvrais de grands yeux ébahis et je finis par lui répondre :

— Oui!.. tu es Paul.

Alors on admira ma mémoire.

Paul m'embrassa. La mère en pleurait d'attendrissement.

Mais la partie intéressante de l'histoire, c'est qu'on venait d'ouvrir les malles de Paul, qui m'avait apporté des marrons glacés et d'autres friandises, de sorte qu'en songeant à lui plus tard, son souvenir me revenait toujours en compagnie de ces marrons et me faisait désirer son retour; et quand on me demandait si j'aimais Paul, je répondais :

— Oui,.. beaucoup!..

Pensant aux marrons.

Combien d'autres ont les mêmes idées attendrissantes en pensant à l'héritage de leurs parens! Ah! les marrons glacés sont une bonne chose.

Enfin, j'aimais tout de même Paul un peu pour lui-même, car il me faisait faire Polichinelle et n'avait pas mauvais caractère.

X.

Toute la ville sut bientôt que mon frère Paul était revenu le matin de Paris, et dès lors notre maison fut envahie. On venait chez nous apprendre les dernières nouvelles; la sonnette de la boutique ne finissait plus d'aller. D'abord des commères accoururent, ensuite les divers employés de l'octroi, de l'hôpital, de la mairie, tous ceux qui pouvaient espérer ou craindre quelque chose des nouveaux événemens; ensuite tous nos voisins.

C'était une véritable procession, et chaque fois Paul était forcé de recommencer son histoire de l'attaque des Tuileries, du feu roulant des Suisses par les fenêtres, sur le quai d'Orsay, l'arrivée des canons sur la place de la Révolution, l'entrée des citoyens par le Carrousel, la retraite de Charles X à Rambouillet, etc.

A force d'écouter cette histoire, je vous la raconterais encore aujourd'hui mot à mot; et je vois les gens attentifs, le nez des uns qui s'allonge, les autres s'exaltant et disant :

— A la bonne heure!.. Quel beau debarras!

D'autres s'en allaient sans rien dire.

Cela dura toute la journée, même pendant le dîner; la mère, les servantes et moi, nous regardions Paul comme un héros, parce qu'il avait entendu siffler les balles.

Vers le soir, notre boutique était tellement pleine de monde qu'il fallut entrer dans la grande chambre, en face de la Halle; c'est là que les amis de la famille se rendaient en arrivant.

C'était une assez grande chambre, l'alcôve au fond où nous dormions. Entre les deux fenêtres se trouvait le vieux clavecin, dont Paul et ma sœur Juliette jouaient quelquefois pendant les vacances, une antique patraque toute grelottante et nasillarde, mais qui tenait bien l'accord.

En ce jour elle devait faire des merveilles.

Paul l'avait ouverte et tapait dessus un nouvel air de Paris :

Cornichons,.. cornichons,..
Enfin nous vous dénichons...

qui faisait éclater les gens de rire.

Il avait aussi rapporté de là-bas une gravure représentant Charles X et ses ministres en habits de jésuites, avec de grandes robes, chantant à gorge déployée le *Gloria in excelsis*, un *Gloria* parisien, avec des mots latins. Et mon frère, naturellement farceur, maigre, pâle, le nez long tourné à la friandise, chantait ce

Gloria d'une façon si comique, que Nicole et la mère Desjardins durent se sauver pour ne pas s'asseoir au milieu de la chambre.

Les autres n'en pouvaient plus.

J'ai bien souvent pensé depuis que mon frère Paul aurait mieux fait de s'engager dans une bonne troupe de comédiens que d'entrer dans le commerce des épiceries: c'était sa véritable vocation.

Enfin nous étions tous là, les fenêtres ouvertes au large sur la petite place. Moi, près de mon frère, je chantais avec lui d'une voix aussi claire que celle d'un enfant de chœur, lorsque mon ami Florentin, revenant du Petit Saint-Jean, entra criant d'un air joyeux :

— Hé! c'est toi, Paul?.. Ha! ha! ha! te voilà revenu!

— Oui, monsieur Florentin, dit Paul en se levant et en l'embrassant, car nous l'aimions tous; il nous avait pour ainsi dire élevés.

— Allons, c'est bien, dit-il. Rassieds-toi, Paul, et continue.

Le brave homme riait comme les autres; mais à la fin son idée de Reichstadt reprit le dessus, et se posant à la façon d'un chanteur, le chapeau à la main, la jambe en avant et le bras tendu :

— Ce n'est pas ce qu'il faut chanter dans un moment pareil, s'écria-t-il. Écoutez-moi... Et toi, Paul, joue avec.

Et, d'une voix forte, il entonna la vieille chanson du camp de Boulogne :

Veillons au salut de l'empire,
Veillons au maintien de nos droits;
Si le despotisme conspire,
Conspirons contre les rois!

Il marquait la mesure en tapant le plancher avec sa canne. Paul l'accompagnait; mais cette chanson ne plaisait pas à tout le monde, beaucoup s'en allaient en disant :

— On s'amusait si bien tout à l'heure !

Et comme mon ami Sébastien finissait, voilà qu'une vieille, — la mère du tailleur Mauduy, dit Lapointe, ancien maître d'armes de la 32e, — voilà cette vieille, toute ridée et ratatinée, qui venait chercher un sou d'huile et deux liards de vinaigre pour faire sa salade, la voilà qui se penche dans notre fenêtre en criant :

— Hé! laissez donc votre rengaine; la vraie chanson, la vraie, la voici... Écoutez!..

Et ramassant un coin de sa jupe, elle se mit à danser dehors sur le trottoir en chantant :

Ah! ça ira,.. ça ira,.. ça ira!..
Les aristocrates à la lanterne!
Ah! ça ira,.. ça ira,.. ça ira!..
Les aristocrates, on les pendra!

De sorte que le savetier Monborne, sous la halle, le tisserand Brainstein et toutes les pratiques de George Cloûtier, du cabaret des *Trois Pigeons*, arrivèrent en courant et se mirent à danser avec elle en chantant :

Ça ira,.. ça ira,.. ça ira!..

J'en étais étonné, car cette vieille décrépite, qui se traînait à grand'peine jusque chez nous, était devenue frétillante comme un poisson; elle faisait claquer ses pouces, regardant à ses pieds, les mains en l'air, arrondissant les bras avec grâce et levant tantôt une jambe, tantôt l'autre, comme à vingt ans.

C'était incroyable, la vie lui revenait.

Et le père Monborne, aussi vieux qu'elle, lui faisait face avec son grand chapeau à claque et chantait :

Dansons la carmagnole,
Vive le son... vive le son...
Dansons la carmagnole,
Vive le son du canon!

Et comme cette danse produisait un grand tumulte dehors, à notre porte, parce que plusieurs de nos voisins, de vieux rentiers, penchés à leurs fenêtres, se rappelaient les assignats et encore autre chose, mon père, s'asseyant gravement au clavecin et frappant deux ou trois accords solennels, comme pour imposer silence aux autres, se mit à chanter d'une voix grave un chant que je n'avais jamais entendu jusqu'alors, car j'étais trop jeune, mais qui me fit passer comme un frisson dans les cheveux :

Allons, enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé...

Et le silence s'établit dehors comme à la maison; on écoutait.

Jamais je n'aurais cru mon père capable de chanter ainsi; il était tout pâle, et sa voix forte et mâle vous remuait le cœur.

Il alla jusqu'au bout.

Tous les vieux et les vieilles qui se trouvaient là prêtaient l'oreille, comme perdus dans d'immenses souvenirs; pas un murmure ne l'interrompait; seulement, à la fin de chaque couplet, on murmurait :

— C'est ça,.. oui,.. c'est ça...

Et, au dernier mot, mon père se retournant s'écria :

— Capitaine Florentin, vous n'avez pas oublié celle-ci; c'est le chant de l'armée du Rhin, dont vous étiez, le chant de Mayence, le chant de Zurich,.. vous savez?..

— Oui,.. oui,.. faisait mon ami Sébastien, la tête penchée... Je me rappelle... il y a longtemps!

Ses yeux étaient troubles en se rappelant sa jeunesse.

Puis il dit :

— C'est égal : « Veillons au salut de l'empire... » est aussi beau!

— Allons donc! crièrent les autres, comme indignés, c'est la chanson de la retraite de Russie!

De sorte que mon ami Florentin, un peu vexé de voir que tout le monde lui donnait tort, s'en alla criant :

— Bonsoir, madame Pélerin! bonsoir, les amis!

Il songeait à sa croix et à sa pension, comme les autres vieux, qui partirent tous à la file, et nous restâmes seuls à chanter jusque vers dix heures.

Paul avait recommencé l'air des *Cornichons*, mais après avoir entendu *la Marseillaise*, ce n'était plus la même chose, on était devenus graves, et les derniers visiteurs étant partis, on alla se coucher.

XI.

On n'a jamais vu de comédie comme cette révolution de 1830. Tout le monde se croyait vainqueur et fredonnait sa vieille chanson; cela ne devait pas durer longtemps!

Le lendemain de la petite scène que je viens de vous raconter, en sortant de notre boutique pour courir chez mon ami Florentin, j'aperçus Justine sur leur porte, et tout de suite l'idée me vint d'aller l'embrasser.

Mais comme je m'approchais, les mains étendues, elle me dit d'un air de fierté :

— Je ne veux plus que tu m'embrasses... mon père le défend... vous êtes des jacobins!..

Et elle rentra dans leur cour.

Alors moi, tout penaud, je retournai chez nous, et, voyant mon père en train de servir quelque pratique, je lui demandai :

— Qu'est-ce que c'est donc que des jacobins?

— C'étaient des patriotes, dit-il, qui se sont fait tuer pour débarrasser le pays des Prussiens et des traîtres. Mais pourquoi me demandes-tu ça?

Et, tout désolé, je lui racontai ce qui venait de m'arriver avec Justine.

— Tu vois, Pélerin, disait la mère en écoutant, nous nous faisons des ennemis.

— Des ennemis, dit-il en riant, allons donc! Tant que nous vendrons de bonnes marchandises à meilleur compte que les autres, ces gens-là viendront chez nous, et quant au reste, je m'en moque.

Et se tournant de mon côté :

— Elle ne veut plus que tu l'embrasses? fit-il... Eh bien! je te permets d'embrasser toutes les autres jeunes filles de Phalsbourg à sa place.

Il riait de bon cœur.

Je voyais bien que les autres petites filles étaient aussi jolies, mais j'aimais mieux Justine, de sorte que sa permission ne me consolait pas, et je restais là, le cœur gros, tout ébaubi, quand mon ami Florentin parut sur la porte.

Il revenait de la place d'armes, où se promenaient régulièrement les vieux de la vieille depuis trois jours, en attendant le courrier.

— Monsieur Pélerin, s'écria-t-il, savez-vous ce qui se passe?

— Non, monsieur Florentin, qu'est-ce qui se passe donc?

— Il se passe qu'on nous met tous dans le sac.

— Comment! dans le sac?

— Oui, dans le sac, vous républicains et nous impérialistes.

Mon ami parlait d'une voix tonnante. Frentzel, derrière lui, le tirait par le bras, disant :

— Florentin, ne crie pas si fort; Keltz et Werner sont au coin de la rue, devant la gendarmerie.

Et Florentin, se retournant indigné, lui répondit d'une voix terrible :

— Ah! çà, madame, allez-vous bien me laisser tranquille avec votre Keltz et votre Werner?.. Qu'ils arrivent!.

Et se fendant brusquement, la canne en avant, les lèvres frémissantes :

— Une!.. deusse!.. cria-t-il; une!.. deusse!..

On aurait cru qu'il devenait fou.

— Calmez-vous, capitaine, lui dit mon père. Entrons dans le bureau; ce que vous me racontez là m'étonne.

Il était lui-même fort ému.

Le capitaine le suivit en bégayant :

— Vous êtes un brave homme, vous; quoique vous n'ayez fait que deux campagnes comme volontaire à l'armée du Rhin, vous êtes un brave, vous allez comprendre.

Je m'étais glissé derrière eux, mais la mère et Frentzel restèrent au comptoir, le père leur avait fait signe de ne pas entrer, car Florentin était furieux.

Et dans la petite chambre, le père, avançant une chaise, dit à Florentin :

— Asseyez-vous, capitaine.

— Non! je ne peux pas m'asseoir... Je tremble de colère... Ah! canailles! faisait-il; canailles!

— Eh bien! qu'est-ce que c'est?

— Eh bien! ils viennent de nommer roi leur duc d'Orléans... à la place de Reichstadt!.. Tenez... regardez!.. regardez!.. s'écriait-il, en tirant de sa poche un chiffon de papier... Voyez-moi ça... des épiciers... des journalistes, des avocats, des banquiers, des pékins qui vous nomment un roi!.. Comprenez-vous ça, Pelerin?.. un roi,.. là,.. sous notre nez à nous autres, les anciens,.. un roi pour faire marcher leur boutique, quand nous devrions déjà marcher sur Mayence, depuis trois jours que ça traîne, avoir enlevé Landau par surprise et passé sur la rive droite!.. Ils passent leur temps à nommer un roi... Oh! les gredins!

Il serrait sa canne.

Mon père, ayant jeté les yeux sur le papier, lui dit :

— Vous avez raison, capitaine... Mais Lafayette et le peuple de Paris sont là.

— Lafayette! hurla Florentin; mais lisez donc... lisez plus loin... Ce Lafayette,.. ce fameux patriote dit que Philippe d'Orléans, « c'est la meilleure des républiques. »

Alors mon père aussi devint tout pâle et s'écria :

— Eh bien! nous partirons comme à Valmy, en chantant *la Carmagnole*.

Ma mère, au même instant, entrait tout effarée, suivie de Frentzel, en disant :

— On entend tout... tout du dehors... Au nom du ciel, Pélerin, tais-toi!.. tais-toi!..

Mais lui, sans l'écouter, disait :

— Il faut que tout le monde parte pour empêcher ce coup-là,.. toute la jeunesse...

— Tu veux que Paul parte? dit la mère.

— Lui comme les autres, répondit le père indigné. Est-ce qu'il vaut mieux que les autres? Est-ce que je ne suis pas parti, moi, à dix-huit ans?

Ma mère se tut, et Florentin, que l'indignation du père avait un peu calmé, dit :

— Vous avez raison, Pélerin, il faut que tous les jeunes gens partent et que les anciens les commandent. J'ai déjà tout préparé pour me mettre en route. Seulement, il nous faut encore le mot d'ordre... Nous sommes tous là sur la place depuis trois jours, et le mot d'ordre n'est pas encore arrivé.

— Oui, Florentin, oui, dit Frentzel d'une voix traînante, c'est ce que je me tue à te dire : il faut le mot d'ordre!.. Arrive, Florentin, je viens de voir passer le facteur Chanoine, peut-être que le mot d'ordre est à la maison... Allons voir!

Florentin alors sortit avec Frentzel, et Azor les suivit.

— S'il leur faut encore un mot d'ordre, dit le père avec un sourire ironique, rien ne presse... George Mouton leur enverra le mot d'ordre plus tard, dans sa tabatière, chacun y trouvera sa prise, excepté le pauvre Florentin.

Et jetant les yeux sur la feuille de chou, il dit :

— Hé! mon Dieu, le voici leur mot d'ordre... On va former la garde nationale; ils seront contens de commander aux savetiers, aux épiciers... Nous aurons le roi des épiciers... le nôtre cette fois!.. Reste à savoir si les autres souverains voudront l'accepter... Si la guerre commence, ce sera long.

La mère, le voyant plus calme, sortit, et moi je courus sur la place voir un peu ce que mon ami Sébastien venait de raconter. Je n'y comprenais rien, mais étant fort curieux de ma nature, tous ces mouvemens m'intéressaient.

Il était onze heures, le soleil embrasait la place d'armes. L'école du père Vassereau sortait. Toute la ville savait déjà que nous avions un roi : femmes, enfans, bourgeois, soldats, couraient là-bas, à la mairie, voir l'affiche.

Rose, devant notre porte, m'appelait :

— Lucien!.. Lucien!..

Mais je ne l'écoutais pas; je courais avec la foule, et j'entendais dire à droite et à gauche :

— Eh bien! comment s'appelle-t-il?

— Louis-Philippe.

— C'est le duc d'Orléans?

— Oui.

— Mais le duc de Reichstadt?

— Ah! que voulez-vous! Il est à Schœnbrunn... tant pis pour lui!

D'autres, arrivant tout essoufflés, demandaient :

— Est-ce qu'on ne fera rien?

— Que voulez-vous qu'on fasse?

— Mais on peut réclamer.

— Réclamer quoi? Puisqu'ils sont d'accord à Paris! Allez donc réclamer à Phalsbourg!.. On nous retirerait la garnison, et nous serions bien plantés, sans troupes, sans logemens, sans fournitures.

Déjà quelques cris partaient au loin, derrière l'hôpital :

— Vive Louis-Philippe!

Devant la mairie, c'était autre chose : tous les vieux de la vieille, les sourcils froncés, les dents serrées, la canne sous le bras et le chapeau sur les yeux, regardaient l'affiche dans sa grille, en se disant entre eux :

— Qui s'est permis de mettre ça là ? C'est un traître ! Il faut qu'on le recherche et qu'il soit passé par les armes.

Le colonel Thomas surtout roulait des yeux terribles ; il aurait arraché l'affiche sans le poste de la mairie et la sentinelle qui se promenait devant le perron, en criant :

— Au large !.. au large !..

Mais au moment où tous ces vieux ne se contenaient plus de colère, tout à coup M. le baron Parmentier, l'ami de George Mouton et l'ancien maire de la ville sous l'empire, arrive en habit noir et cravate blanche, un rouleau de papier à la main ; il monte sur le perron et s'écrie :

— Qu'il faut se dévouer pour la patrie !.. Que les anciens vont rentrer dans l'armée avec leurs grades... Qu'on leur comptera même toutes les années perdues depuis 1815 pour l'avancement... Qu'ils auront droit à la plus forte retraite.., etc., etc.

Et voilà tous ces vieux de la vieille qui se radoucissent, voilà que leurs yeux se troublent et qu'ils se serrent la main, en murmurant :

— A la bonne heure, mille tonnerres !.. On nous comprend, à la fin... On nous rend justice... Vive Lobau !.. Vive Louis-Philippe !..

C'était attendrissant.

Après cela, M. Parmentier parla du peuple magnanime, qu'on allait former en gardes nationales, et de beaucoup d'autres choses dont je ne me souviens pas bien, parce que je ne les comprenais pas encore.

Il dit aussi qu'en reprenant son ancienne place de maire, que M. Jourdan, chevalier de Saint-Louis, venait d'abandonner, comme Charles X avait abandonné la sienne, il se dévouait au bonheur public.

C'est tout ce qui me revient, avec l'illumination du soir, les cris de : « Vive Lobau ! — Vive Louis-Philippe !.. » et les coups de canon tirés sur les remparts, où les demoiselles de la ville, en robes blanches et ceintures tricolores, mettaient elles-mêmes le feu aux pièces.

XII.

A partir de ce jour, mon ami Florentin devint mélancolique. Il n'allait plus se promener sur la place d'armes avec les vieux cama-

rades et restait assis dans son fauteuil, en robe de chambre, ses longues jambes maigres croisées, l'air rêveur.

Jamais je n'ai vu de figure plus triste que la sienne, surtout le matin, en bonnet de coton, avec son long nez droit, sa bouche rentrante entourée de grandes rides et son menton pointu.

Quelles idées lui traversaient alors la tête? Je n'en sais rien. — Mais quelquefois, après avoir longtemps rêvé, il m'appelait :

— Lucien?

Je m'approchais. Il me passait ses longs doigts osseux dans les cheveux et me disait :

— Pourquoi ne vas-tu pas voir ta petite amie Justine?

— Elle ne veut plus que je l'embrasse, mon ami.

— Pourquoi?

— Parce que son père l'a défendu; il dit que nous sommes des jacobins.

— Des jacobins!.. faisait-il, je me rappelle les jacobins devant Mayence, à Landau, à Kaiserslautern, à Wœrth; ils se sont bien battus; personne ne peut dire le contraire. Ils ne criaient pas un jour : « Vive l'empereur! » et le lendemain « Vive le roi! » Ils criaient toujours : « Vive la république! En avant... à la baïonnette!.. » c'étaient des braves. Eh bien! va te rasseoir, mon ami, faisait-il, ou va te promener; tu dois t'ennuyer d'être seul. Tout à l'heure, nous irons au jardin; il y a longtemps que nous n'avons pas été voir le jardin; les poires doivent être mûres!

Alors j'allais faire un tour à la cuisine, auprès de Frentzel, ou dans la cour, derrière le bûcher, caresser les petits chats, ou visiter le capitaine Latour, notre locataire, qui m'apprenait à compter sur mes doigts jusqu'à cent, et qui riait en me voyant sauter les derniers chiffres pour arriver plus vite à la fin, parce qu'il me promettait un sou.

Malheureusement tout cela n'empêchait pas mon pauvre ami Florentin d'être bien désolé, depuis qu'on avait sacrifié Reichstadt à l'avancement.

— Oh! George Mouton, s'écriait-il quelquefois, George Mouton, que l'empereur appelait le plus beau colonel de la grande armée!.. Gérard, qu'il avait promis de faire maréchal à la première bataille; Soult, qu'il nommait le plus grand manœuvrier de l'Europe, et vous tous, ses anciens compagnons d'honneur et de gloire, vous abandonnez son fils!.. O malheur!.. O misère!.. Oh! qui jamais aurait pu croire qu'une pareille chose arriverait?

— Mais, Florentin, criait Frentzel, il ne manque de rien, ce garçon-là, dans son château de Schœnbrunn; il vit comme un coq en pâte. Je me suis même laissé dire que son Metternich l'abreuve de johannisberg et qu'il a...

— Taisez-vous, madame, criait Florentin, indigné; retenez votre langue empoisonnée... Taisez-vous... c'est notre empereur!

Il criait si fort que Frentzel était bien forcée de se taire.

Je me souviens aussi que plus il devenait mélancolique en pensant au duc de Reichstadt, plus il m'aimait. A table, c'est moi qu'il servait le premier.

— Tiens, faisait-il, mange, mon ami; je n'ai plus d'autre ami que toi; au moins, toi, tu ne m'abandonnerais jamais, n'est-ce pas?

— Oh! non, mon ami.

— Tu m'aimes bien?

— Oui.

— Tenez, madame, disait-il à Frentzel, en lui lançant un regard sévère, cet enfant a plus de cœur que toute la ville ensemble. Ce n'est pas lui qui renierait son drapeau; il se ferait hacher pour son empereur, n'est-ce pas, mon ami?

— Oui!.. oui!.. criais-je, les poings fermés, plein d'enthousiame; oui... vive l'empereur!

Alors ses yeux se troublaient, et il me disait d'un ton grave :

— Il n'y a plus que nous deux pour soutenir l'honneur de la France... Viens ici, mon ami.

Il me tendait les bras, et nous nous embrassions.

Après dîner, nous allions dans notre petit jardin, car mon ami ne voulait plus voir personne. Au moins là, dans l'ombre des grands peupliers, derrière les poiriers et les pommiers courbés sous les fruits, au milieu des carrés de choux et de haricots, loin du genre humain, nous avions un peu de calme; nous n'entendions plus crier :

— Vive le roi!.. vive Louis-Philippe!..

C'étaient les seuls instans où Florentin jouissait d'un peu de tranquillité, en bêchant ses plates-bandes et cueillant ses légumes dans son panier déposé au bord de l'allée.

Moi, je dormais dans sa baraque, et quand je m'éveillais, il me donnait une poire de bon-chrétien bien mûre à manger, en me disant :

— Mords là dedans... Hein! que c'est bon!

Puis il me cueillait quelques prunes reines-Claude des plus mûres, des plus mielleuses, dans une feuille de chou, et, assis à l'ombre de la baraque, derrière la treille où pendaient les grappes de raisin, nous vidions sa petite chopine de vin en cassant une croûte.

Quelquefois, le souvenir de ses anciennes campagnes lui revenait :

— C'est aujourd'hui un jour de bonheur, disait-il, le jour de tel combat. Aujourd'hui, nous avons traversé le Tagliamento pour entrer dans le Tyrol, ou le Rhin pour courir sur Francfort, ou le Danube

pour marcher sur Vienne. Aujourd'hui, nous avons rencontré les Prussiens ou les Russes à tel endroit... Le colonel un tel a été tué... un tel l'a remplacé.

Puis il rêvait.

Et si je lui demandais ce qu'il était et ce qu'il faisait alors, Florentin se mettait à me raconter tous les mouvemens du 101e, ses marches, ses contre-marches, ses conversions à droite, à gauche pendant la bataille : l'attaque, la retraite, les déploiemens en tirailleurs, la position des batteries, l'attaque à la baïonnette, etc.

A force de l'entendre, j'avais fini par le comprendre, car il était très clair dans ses explications et me montrait à terre, avec sa canne, les accidens de terrain, en entrant dans tous les détails nécessaires à mon intelligence.

Nous ne formions en quelque sorte à la fin qu'une seule et même personne, tant nous étions d'accord sur les choses de sa vie et sur ses opinions personnelles.

Un matin, trois semaines environ après la révolution, étant là bien tranquilles, tout à coup nous entendîmes au loin, sur la route de Sarrebourg, un grand mouvement de marche, et Florentin, prêtant l'oreille, dit :

— Là-bas, sur la côte de Mittelbronn, s'avance une masse en colonne.

En effet, au bout d'un quart d'heure, nous vîmes s'élever quelques flots de poussière en arrière de la côte ; puis nous entendîmes des voix tumultueuses et nous vîmes enfin déboucher sur la route, derrière le rideau des peupliers, une longue file d'hommes marchant par trois, par quatre, et qui, en découvrant Phalsbourg, ses bastions et ses remparts, se mirent à chanter *la Marseillaise*.

— C'étaient les combattans de juillet, engagés volontaires à cause des bruits de guerre européenne, et qu'on allait répandre dans les régimens, pour les discipliner.

Leurs principaux dépôts se trouvaient à Metz et à Strasbourg.

Ils s'avançaient donc, et mon ami Florentin, en bras de chemise, son grand chapeau de paille penché sur la nuque, me prenant par la main, sortit sur la porte du jardin et regarda défiler ces gens d'un œil grave.

Il y en avait de toute sorte, les uns déguenillés, les autres habillés proprement, en blouse, en habits bourgeois, en chapeau, en casquette, des rasés et des barbus : des chiffonniers, des employés de commerce, des manœuvres, des scribes, des gens de métier, et tout cela se devinait à leur marche et à leur figure.

Ils chantaient en levant leurs chapeaux d'un air d'enthousiasme ; des sous-officiers d'infanterie les accompagnaient. Tous étaient blancs de poussière.

Enfin, quand les derniers, traînant un peu la jambe et hâtant le pas, pour rejoindre la queue de colonne, eurent défilé, Florentin me dit :

— Tiens, mon ami, voilà les jacobins en 1792, lorsqu'ils vinrent rejoindre l'armée de Custine et de Houchard, sous Thionville... les voilà!.. C'étaient les légions de Popincourt, des Droits de l'homme, etc. Ils chantaient *la Carmagnole; la Marseillaise* n'est venue que l'année suivante, à l'armée du Rhin.

Cette vue l'avait tout ranimé.

— Hé! hé! disait-il, en accrochant sa camisole et son chapeau de paille dans la baraque... Hé! hé! ceci nous annonce la guerre!.. Tout n'est pas fini!.. Nous avons Sarrelouis, Sarrebrück, Landau, là-bas, qu'il faut reprendre... la France ne veut pas qu'on l'avale par morceaux... Elle se remue... Bon!.. bon!.. du moment qu'on va se battre, c'est autre chose... Il faut que tout le monde s'en mêle... Nous allons voir!.. nous allons voir!..

Et ce jour-là nous rentrâmes plus joyeux en ville, vers trois heures. Nous passâmes sur la place d'armes avant de retourner chez nous. La presse était grande, les nouvelles recrues recevaient leurs billets de logement.

Nous vîmes là, dans la foule, Paul et mon père; ils cherchaient le fils de M. Rigaud, de la rue du Faubourg-Poissonnière, correspondant de la maison, à Paris.

Mon père avait reçu l'avis de M. Rigaud que son fils passerait à Phalsbourg; on le cherchait.

— Hé! le voilà!.. cria Paul, comme nous arrivions, Florentin et moi. — Amédée!..

L'autre se retourna. C'était un beau garçon, à la mine gaie, l'œil vif, avec de fines moustaches. Il est devenu colonel et s'est fait tuer en Afrique.

Paul et lui s'embrassèrent. Mon père lui serra la main et le pria de passer la journée chez nous, ce qu'il accepta de bon cœur.

On partait donc, bras dessus, bras dessous, quand au milieu de la cohue apparurent, venant de la porte d'Alsace, une vingtaine de solides gaillards à cheval, des chasseurs bavarois en grande tenue : culotte bleu de ciel, petite veste à brandebourgs blancs, schakos à larges bandes, des hommes superbes, grands, minces, la figure hardie; c'étaient des déserteurs, des Français de Landau, soumis à la Bavière depuis 1815; ils revenaient chez nous, comme c'était tout naturel.

Il en arriva des centaines d'autres pareils, en ce temps, par petits détachemens; ils voulaient combattre avec nous pour ravoir leur patrie!

Et le père, s'arrêtant une minute avec le chef du détachement,

la main sur le col de son cheval, lui demanda s'il ne connaissait pas tel bourgeois de Landau, de telle rue, et ce qu'il faisait, car, jusqu'à l'annexion de Landau à la Bavière, les deux petites villes de Phalsbourg et de Landau frayaient ensemble; nous avions beaucoup de demoiselles mariées là-bas, et eux chez nous.

Ce garçon-là, qui s'appelait Roger Dubourg, répondit à tout gaîment, et les autres aussi; on accourait pour les voir et s'informer des anciens camarades établis à Landau et prisonniers de l'étranger depuis l'annexion. Les femmes, les filles, enfin tout le monde venait les entendre. Puis on les emmenait à droite, à gauche, sans billets de logement; ils étaient des nôtres.

Mon père prit le chef du détachement, en lui disant qu'ils iraient plus tard faire leur soumission à la place et qu'il l'accompagnerait chez le gouverneur. Nous eûmes donc, ce jour-là, deux hôtes à table, un Parisien de la rue du Faubourg-Poissonnière et un bourgeois de Landau, le fils du maître d'hôtel de la grande rue des Postes.

On conduisit les chevaux de ces gens dans les écuries de l'auberge du Mouton d'or, tenue alors par Luterspeck, le boulanger traiteur.

Enfin, nous partîmes ensemble pour la maison, et sur le seuil de notre boutique, le père se retournant pria mon ami de vouloir bien dîner avec nous.

Sébastien Florentin sortait rarement de ses habitudes, mais ce que nous venions de voir sur la place l'avait rendu si joyeux qu'il accepta.

— Allons, dit-il en riant, une fois n'est pas coutume; mais il faut prévenir Frentzel.

— On va l'inviter aussi, monsieur Florentin, dit la mère; la fête sera complète.

Rose partit aussitôt chercher Frentzel, et nous entrâmes dans la grande chambre en face de la halle, où la table était déjà mise.

Jamais je n'avais vu tant de bonnes choses à la fois ni d'aussi belles. Un grand vase de fleurs se dressait au milieu de la nappe damassée; les assiettes, les bouteilles, les carafes étincelaient tout autour; des crèmes, des gâteaux, des fruits, des croquettes couvraient l'étagère du buffet jusqu'en haut!

C'est que la mère, sachant que le fils de notre correspondant de Paris allait venir, avait voulu faire les choses convenablement, d'autant plus que mon frère Paul avait été souvent invité par M. Rigaud et qu'il était même question de le marier avec une des sœurs du jeune homme.

Enfin, c'était magnifique, et l'on peut croire que j'arrondissais

les yeux et que je m'essuyais le nez du revers de la manche, en pensant que j'allais être d'une si bonne aubaine.

Mon seul regret était de penser que Justine n'en serait pas. En temps ordinaire, ma mère n'aurait pas manqué de la faire appeler, mais, le capitaine Vidal ne voulant plus entendre parler des jacobins, c'était une chose impossible, et cela jetait un nuage sur ma satisfaction, qui, du reste, je l'avoue, n'en était pas moins fort vive.

Mon ami Florentin ne voyait pas non plus ces choses d'un œil indifférent, car, à l'occasion, il aimait assez donner un bon coup de fourchette et lever le coude, surtout quand les verres étaient pleins de vieux bourgogne. Aussi se mit-il à rire de bon cœur, en disant à nos deux autres convives :

— Hé! hé! les amis, je vous préviens que vous ne rencontrerez pas souvent en campagne des dîners pareils... Tâchez d'en profiter!

Tout le monde riait. Et Mme Frentzel, qui s'était dépêchée de jeter son beau châle jaune sur ses épaules rondes et de mettre son chapeau de cérémonie, étant arrivée, après les salutations, on s'assit enfin, à ma grande jubilation : moi, au haut bout de la table, en face des fenêtres, près de ma mère, Mme Frentzel entre les deux jeunes gens, par galanterie, Florentin à droite de mon père et Paul à gauche.

La grande soupière arriva, répandant une odeur de boulettes à la moelle, qui m'épanouit le cœur et les joues.

Je ne veux pourtant pas vous raconter tout notre dîner, vous pensez bien ! Malgré la joie que j'en aurais, je ne veux pas vous dire tous les plats qui défilèrent dans cette occasion mémorable : les radis, la dinde farcie aux châtaignes, les écrevisses, et les bons coups que l'on but à la santé des anciens braves et des nouveaux, à la prochaine entrée en campagne, etc.

Non, ce serait trop long.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que la gaîté augmentait à chaque nouvelle rasade, de sorte que, vers trois heures, tous les convives parlaient et riaient ensemble, sans s'écouter les uns les autres.

Mais la grande voix de mon ami dominait toujours le tumulte, et finalement, au moment du dessert, quand Frentzel eut reculé sa chaise pour faire place à son ventre, et que je me fus défait tout doucement deux boutons de ma culotte pour respirer plus à l'aise, dans ce moment bienheureux, Florentin s'adressant au jeune Rigaud, s'écria :

— Tout va bien!.. Oui... tout va très bien!.. Mais vous ne nous avez pas encore raconté votre première bataille... Hé! hé! hé! où

étiez-vous pendant l'affaire?.. Je pense bien que ce n'était pas à la cave... Hé! hé! hé!

— J'étais à la porte Saint-Denis.

— Ah! ah! Je vois ça d'ici... Bon!.. Et qu'est-ce que vous faisiez là?

— La garde royale nous attaquait, capitaine, et j'avais monté sur la porte, avec d'autres; on se passait de main en main les pavés pour repousser l'assaut; nous en avions entassé des masses, jusque sur la corniche.

— Diable!.. diable!.. criait Florentin; mauvaise position, jeune homme... pas de ligne de retraite... Si les autres l'avaient emporté, ils n'auraient eu qu'à murer le bas et vous étiez tous pris! Jamais, jeune homme, il ne faut entrer dans un conduit d'où l'on ne peut pas sortir par l'autre bout. C'est l'A B C du métier; ça coule de source, comme dit George Mouton. Enfin, vous avez fait une bêtise, vous m'entendez; mais comme vous avez eu le dessus, ça revient au même que si c'était un trait de génie!

— Oui, oui, dit le père, et combien de grands génies avons-nous eus à ce compte-là! Il faut réussir.

— Hé! hé! hé! c'est sûr, criait Florentin, il faut réussir! Et vous saurez aussi, jeunes gens, qu'il ne faut jamais se mettre à découvert, comme par exemple les bourgeois de Paris sur les marches de l'église Saint-Roch, surtout quand les autres ont des canons et qu'on n'en a pas. Les avons-nous balayés, ces pauvres bourgeois!.. Ils auraient voulu se fourrer sous les marches... Hé! hé! hé! on pouvait bien dire : Adieu, paniers, vendanges sont faites!.. C'était la fin des sections... Mais vous saurez tout ça plus tard.

Puis se tournant vers le jeune homme de Landau :

— Et vous, camarade, fit-il, vous n'êtes donc pas contens, là-bas, d'être avec les Allemands? Ce n'est pas votre goût... Vous aimez mieux votre pays, la vieille France?

— Ah! sans doute, sans doute, capitaine... vous pensez bien, répondait le jeune homme devenu grave; nous n'avons jamais eu qu'un rêve : revenir à la patrie!

— A la bonne heure!.. Donnez-moi la main, jeune homme, s'écria Sébastien Florentin. Vous avez bien fait tout de même de venir nous rejoindre avant la campagne; ça prévient les erreurs, on est sûr de ne pas tirer sur les siens.

Ils se serraient la main. Florentin paraissait heureux, il revoyait les choses en beau, et mon père, tout attendri, disait:

— Je vois ce qui se passe là-bas; je suis sûr que tout se remue, de Landau à Sarrelouis; je suis sûr qu'on nous attend et qu'au premier mouvement tout sera debout, et que nous tomberons dans les bras les uns des autres.

— Oui, monsieur, criait le jeune homme à son tour, en relevant fièrement la tête, oui, vous voyez juste; nous ne sommes qu'une seule famille, une seule nation; notre sang s'est mêlé durant les siècles sous le toit paternel et sur les champs de bataille; nous n'avons qu'une âme, et cette âme est française!

Il était vraiment beau, ce jeune homme, en disant cela; et Frentzel, qui n'était pourtant pas enthousiaste de la guerre, ne put s'empêcher de dire, en se penchant à l'oreille de ma mère :

— Quel brave garçon!.. et comme il parle bien!

— Oui, dit ma mère, observant mon père assis en face d'elle, de l'autre côté de la table, il parle trop bien! Si cela continue, Pélerin lui-même sera capable de remettre sa vieille giberne pour aller délivrer Landau et Sarrelouis! Pourvu que cette idée ne lui vienne pas!

Mais elle finissait à peine de parler que le père s'écriait :

— Il faut que tout le monde s'en mêle, il faut que tous les jeunes gens s'engagent dans l'armée active, et que nous autres nous reprenions nos armes pour défendre les places fortes. Les hommes comme moi, encore solides, pourront même former la réserve et marcher en cas de besoin. Je n'ai que quarante-huit ans, j'ai servi; et si le capitaine Florentin, qui a douze ans de plus que moi, peut marcher, je ne vois pas pourquoi je n'en ferais pas autant.

— Ça, c'est clair, dit Forentin, et je vous verrais avec plaisir dans ma compagnie. Vous connaissez encore votre école de peloton?

— Parbleu!.. Est-ce qu'on oublie jamais ça, capitaine?

— Eh bien! vous feriez un excellent sergent.

Puis, se tournant vers les autres, il reprenait :

— Nous entrerons dans ce pays-là comme dans du beurre; il faudra bien livrer deux ou trois batailles solides pour commencer, mais la guerre, ça nous connaît. Nous avons perdu, c'est vrai, voilà quinze ans, après vingt ans de victoires; nous en avions assez... et puis tout le monde était contre nous. Maintenant la force nous est revenue. Et vous verrez, jeunes gens, vous verrez que Lafayette, Gérard, Mouton, Soult et quelques autres vont tout reformer du jour au lendemain. Ça n'est pas difficile avec des Français, c'est en quelque sorte naturel, puisque chacun vient au monde soldat. L'un a du goût pour la cavalerie, l'autre pour l'infanterie, l'autre pour l'artillerie... on ne gêne personne dans ses idées... ça marche tout seul.

Et s'adressant au Parisien, qui souriait :

— Qu'est-ce que vous pensez de Louis-Philippe? dit-il; vous l'avez vu?

— Oui, capitaine.

— Eh bien?

— Eh bien ! c'est un roi citoyen ; il donne des poignées de mains à tout le monde.

— Oui,.. oui,.. c'est bon,.. s'écria Florentin ; mais les poignées de mains sont vides : il faut quelque chose dans les poignées de mains : Sarrelouis ou Landau. Alors ce sera bien. — Et Lafayette, qu'est-ce que vous en pensez?

— Lafayette, dit le jeune homme, est un peu vieux,.. soixante-treize ans !

— Eh bien ! dit Florentin, il fera la soupe pendant que nous nous battrons.

Jamais je n'avais vu mon ami si gai.

— Maintenant les gardes nationales sont en train de se former, disait-il... L'ordre vient d'arriver... Écoutez dehors, tout chante, tout rit, tout est d'accord, et c'est la même chose d'un bout de la France à l'autre.

— Et chez nous aussi, disait le jeune homme de Landau, tout le monde est content, tout le monde espère la délivrance... Les Allemands eux-mêmes nous attendent, ils comprennent l'iniquité commise contre nous en 1815. On leur avait tout promis, pour les entraîner contre la France : toutes les libertés, tous les droits qu'ils réclamaient depuis trente ans. Qu'est-ce qu'on leur a donné? Ils sont plus malheureux qu'avant ; leur commerce est mort, leurs impôts augmentent, leurs droits politiques sont abolis. La révolution française et ses victoires leur avaient tout donné ; les victoires de leurs maîtres contre les Français leur ont tout repris.

— Hé ! sans doute, s'écria le père ; à moins d'être bornés ou de mauvaise foi, ils doivent s'en souvenir. Ce serait un bonheur pour eux d'être mis en déroute tout de suite, pour redevenir ce qu'ils étaient : — pouvoir discuter leurs intérêts et faire leurs affaires eux-mêmes. Qu'est-ce que des gens qu'on mène à coups de trique? Des malheureux ! Je pense donc que tous les Allemands de bon sens feront des vœux pour nous.

— Certainement ! s'écria le jeune homme. Si les souverains savaient combien une seule défaite ruinerait leur autorité et leur crédit, ils se dépêcheraient d'être raisonnables et de rendre à la France ce qui lui revient. Ce que tout le monde souhaite, c'est une paix durable. Les seuls intéressés à la guerre sont ceux qui grandissent et qui vivent du malheur public : ces hobereaux qui n'ont d'autre moyen d'existence que leur épée, et c'est pour maintenir la domination de cette race de proie qu'on ménage des occasions de guerre dans l'avenir ; car que deviendraient ces gens-là, si les commerçans, les industriels, les travailleurs s'entendaient dans l'intérêt général? On ne pourrait plus se baigner dans le sang ;

on ne pourrait plus piller, voler et brûler comme des brigands, sous prétexte que c'est la guerre; les pauvres mères garderaient leurs enfans et le progrès de la civilisation serait assuré. Malheureusement, cela ne s'établira pas, tant que l'honneur et le droit d'une grande nation comme la France seront lésés, et tant que la race exécrable des hobereaux tiendra la pauvre Allemagne dans ses griffes... Voilà pourquoi des milliers d'Allemands se mettront du côté où se trouve la justice.

Ce jeune homme plein d'enthousiasme faisait l'admiration de toute la société; et le dîner continua de la sorte jusque vers sept heures.

Mon ami Florentin avait raison, toute la ville chantait, tous les habitans avaient un ou deux engagés volontaires à leur table, des Parisiens auxquels on faisait fête ; chacun y mettait tout son cœur, en écoutant raconter par ses hôtes les trois glorieuses journées.

Le soir, avant de nous séparer, Paul s'assit au clavecin, et nous chantâmes en chœur *la Parisienne,* que le jeune Rigaud avait apportée de là-bas :

Peuple français, peuple de braves...

Ce fut le dernier adieu d'une journée splendide.

Florentin partit à la nuit, nous l'entendions crier dehors :

— Ça va!.. ça marche!..

Il serrait la main de tous ceux qu'il rencontrait.

Le lendemain, mon frère Paul s'engageait et se mettait en route pour Strasbourg, avec les nouvelles recrues; le père était content, la mère pleurait.

Ce même jour commençait la formation de notre garde nationale; les paysans arrivaient en ville sous la conduite de leurs maires; on les inscrivait à l'hôtel de ville.

Enfin tout annonçait que la nation était lasse de voir fouler son territoire par l'étranger et qu'une guerre de délivrance allait bientôt éclater.

ERCKMANN-CHATRIAN.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ÉTAT MORAL ET POLITIQUE

DE L'ESPAGNE (1)

Feudalismo y Democracia, por el Sr Marqués de Riscal; Madrid, 1880.

Il vient de paraître à Madrid une étude très intéressante et très complète sur la situation actuelle de l'Espagne et qui ne saurait manquer d'attirer l'attention même en deçà des Pyrénées. Elle est l'œuvre de M. le marquis de Riscal, et par un hommage flatteur pour notre pays, elle est dédiée à la mémoire de M. Léonce de Lavergne, l'homme honnête et savant dont nous avons tous gardé le respectueux souvenir. Ce n'est malheureusement un mystère pour personne que l'état de désordre et de désorganisation où l'Espagne s'épuise depuis tant d'années; il n'en sera que plus instructif de suivre l'auteur dans son étude, de se rendre compte avec lui des maux dont souffre le peuple voisin, de remonter aux causes et aux auteurs de ces maux, d'en chercher enfin le remède. Bien qu'il se soit jusqu'ici tenu à l'écart de la politique, — se prêtant mal à cette nécessité désagréable qui veut

(1) En partant pour l'Espagne, où il devait rencontrer la mort d'une manière si malheureuse, M. L. Louis-Lande nous avait laissé le travail que l'on va lire. Nous avions cru devoir en retarder la publication jusqu'à son retour, car la situation de ce pays nous paraissait présentée sous un jour trop peu favorable. L'assassinat dont M. Louis-Lande vient d'être victime ne justifierait que trop quelques-unes des sévérités de son jugement; nous croyons cependant devoir maintenir quelques réserves, tout en nous empressant de publier ces pages auxquelles une fin si cruelle et si prématurée donne un douloureux intérêt.

qu'en Espagne tout député accepte sa nomination des mains du ministre de l'intérieur, — par sa connaissance approfondie de la doctrine constitutionnelle, par l'attention soutenue qu'il a prêtée depuis plus de vingt ans à la marche des événemens et des idées en Europe, par l'expérience des choses que lui ont acquise ses grands travaux d'agriculture, M. de Riscal, mieux que tout autre, était préparé à cette tâche difficile et délicate. En quelques pages, il a su tracer des misères et des besoins de l'Espagne un tableau saisissant où l'abondance et la précision des détails, la sûreté des jugemens, n'ont d'égal que l'accent de sincérité dont il est écrit. Les faits y sont racontés simplement et toujours appuyés sur des preuves, les hommes et leurs actes impartialement jugés, sans violence comme sans faiblesse. Rien qui dénote les préoccupations d'un homme de parti : point de passion ni de rancune; mais, tout au contraire, la conviction sincère d'une âme honnête et d'un esprit droit qui met le bien de la patrie au-dessus des intérêts privés de tous les partis.

Tout d'abord l'auteur tient à justifier son titre, *Féodalité et Démocratie*, et, dans un court préambule, il explique ce qu'il entend par le rapprochement de ces deux mots opposés. A ne considérer que les apparences, l'Espagne serait un état régulièrement constitué à la moderne, constitutionnel, parlementaire; mais pour peu d'attention qu'on y prête, on est tout surpris de voir que, sous cet aspect trompeur, se cache une réalité renouvelée du moyen âge. Sans doute, il y a des différences : ainsi les grands feudataires se perpétuaient alors par droit héréditaire, et aujourd'hui les chefs de parti s'improvisent. Le territoire était alors divisé, tandis qu'aujourd'hui la division se pratique sous forme de possession successive d'un pouvoir centralisé. Cela vient de ce que la nouvelle oligarchie se trouve greffée sur une démocratie, et l'on réunit ainsi les inconvéniens des deux pires formes de gouvernement. Les intérêts généraux sont sacrifiés à l'ambition et à l'orgueil de quelques-uns : couronne et peuple sont annulés. Les gouvernans ne se croient point les serviteurs du pays, mais ses maîtres; ils ne reçoivent pas le pouvoir de la volonté de la nation, mais de la force : idées et pratiques purement féodales. Leurs luttes ne sont pas moins fréquentes ni moins acharnées. Aujourd'hui, comme dans ces temps lointains, ils désolent et déchirent le pays.

Grâce au despotisme inauguré par le cardinal Ximenez et l'empereur Charles-Quint, et qui, érigé plus tard par Philippe II en système complet de gouvernement, — le plus ingénieux et le plus dur qui ait jamais étouffé la liberté et la conscience humaines, — devait, une fois établi, durer plus de deux siècles encore, les poli-

tiques du jour ont trouvé le terrain admirablement préparé pour jouir à leur aise du pouvoir dont ils héritaient. De là leur domination incontestée, qui, du plus grand au plus petit, s'étend à tous les individus de la hiérarchie administrative. De même qu'au moyen âge, le moindre soudard au service d'un petit vassal protégé par un grand méprisait et violentait le vilain, ainsi le dernier employé ou manipulateur d'élections méprise et opprime quiconque n'occupe pas un poste dans un parti politique.

I.

La sécurité des personnes et des biens, cette condition première de toute société à peine organisée, existe-t-elle en Espagne? Il est permis d'en douter. D'un bout à l'autre de l'Andalousie, les bandits abondent et exercent ouvertement leur métier. Tel jour, un vieillard, don José Orellana, est arraché de sa maison de ville par les brigands déguisés en gendarmes et ne recouvre sa liberté qu'au bout d'un mois de souffrances, après avoir payé une forte rançon. Une autre fois, deux Anglais, MM. Bonnell, sont arrêtés en vue de Gibraltar; tandis que l'un d'eux va négocier la somme exigée, 150,000 francs, l'autre est retenu en otage, puis relâché dans les rues d'une grande ville, Jerez, après que la rançon a été perçue tranquillement par les bandits en plein Cadix, ville forte et plus considérable encore. Du reste, à Madrid même, on n'est pas à l'abri d'une pareille aventure; dans la rue la plus belle et la plus fréquentée de la ville, un membre du sénat fut, au commencement de 1878, séquestré dans sa chambre à coucher et menacé de mort; il dut payer, lui aussi, une somme importante. Qu'on ajoute encore les soulèvemens de bandes si fréquens en Catalogne, les exploits des braconniers des montagnes de Tolède, les diligences et les trains mêmes arrêtés et pillés dans la Manche et ailleurs, cela suffit pour donner une idée juste de la sécurité des personnes. Quant à la sécurité des biens, pour peu qu'on se rappelle la proportion habituelle en tout pays entre les vols et les attentats contre les personnes, il est facile de juger par analogie de la tranquillité dont jouissent les gens qui possèdent. D'ailleurs, en dehors des moyens violens, la falsification est largement exploitée à tous les degrés et dans toutes les branches.

Comment pourrait-il en être autrement quand les délits demeurent presque toujours impunis? La police est insuffisante; d'autre part, les agens, remplacés à chaque changement de ministère, outre l'inexpérience du métier, n'ont pas intérêt à l'exercer en conscience. On ne compte pas moins de trois corps de police à Ma-

drid : police municipale, police du gouverneur et garde civile ou gendarmerie, se gênant l'une l'autre. La garde civile est excellente et admirablement composée ; par malheur, au moindre trouble, on la concentre pour défendre le gouvernement, et les campagnes demeurent livrées aux malfaiteurs. On la concentre aussi pendant les courses de taureaux, et il n'y a ville de quelque importance qui n'ait chaque année trois jours consécutifs de ces fêtes. La conséquence toute naturelle, c'est qu'après un délit commis les coupables ne sont pas aussitôt arrêtés; rarement le sont-ils dans la suite.

Fussent-ils pris, il s'agirait de les juger. Or la justice criminelle a conservé religieusement la procédure du moyen âge ; l'instruction est secrète, tout s'y passe par écrit. A l'occasion de l'assassinat du général Prim, commis en pleine rue en 1870, toute une montagne de papier timbré a été entassée, mais le procès attend encore sa solution. Qu'on juge par là du mystère qui règne dans les causes où un aussi grave intérêt public n'est pas engagé. L'instruction est également trop lente : lorsque la sentence arrive, le crime est déjà oublié. D'autres fois, la répression se fait aussi effrayante que le crime même parce qu'elle dénote, non le calme justicier de la société qui se défend, mais la passion d'un agent aveugle entraîné par la colère. Il y a quelques années, on fusillait sans forme de procès, pendant les marches d'une ville à l'autre, les bandits prisonniers de la Manche et de l'Andalousie, sous le prétexte qu'ils tentaient de s'échapper.

La magistrature étant mal rétribuée, l'importance du pouvoir judiciaire presque nulle, et l'inamovibilité n'existant que de nom, les hommes de talent se consacrent de préférence au barreau ou à la politique. Ce n'est pas à dire que, dans tous les rangs de la magistrature, ne se trouvent des hommes intelligens, honnêtes, sous tous les rapports respectables; mais ils sont comme les autres enchaînés par les vices de la procédure, et dans les affaires de première instance, la justice est souvent à la merci de plusieurs sortes d'influences, politiques surtout. D'ailleurs les magistrats ont à lutter contre une difficulté insurmontable : la complicité du pays. Un homme est-il poursuivi par la justice, chacun lui offre un asile. Est-il arrêté et mis en jugement, tout le monde refuse de témoigner contre lui. Entre une vengeance certaine de la part des bandits ou de leurs complices et l'impunité assurée pour un faux témoignage, on opte pour celui-ci. Voilà pourquoi le jury établi par la révolution de 1868, a dû être aboli; les jurés eussent été intimidés par des menaces qui certainement ne seraient jamais restées vaines.

Admettons cependant que le criminel soit enfin incarcéré, — ce qui arrive encore quelquefois. — Comme la promiscuité la plus complète règne dans les prisons, s'il est novice, le détenu mis en contact avec les pires voudra les égaler ou sera enrôlé de force; un endurci trouvera toutes facilités pour préparer de nouveaux crimes. C'est des prisons, on ne peut le nier, que partent les falsifications les plus ingénieuses, les chantages les plus scandaleux. En fin de compte, l'évasion semble être à toute heure à la discrétion des prisonniers; les plus dangereux n'attendent, dirait-on, pour prendre le large que d'avoir combiné le plan de quelque bon coup. Si, par aventure, les issues sont bien gardées et que l'évasion soit impossible, outre la protection décidée que le bandolerisme rencontre chez certains personnages politiques et qu'on ne saurait plus mettre en doute, l'indulgence universelle, dans un pays où l'on est peu habitué à la justice rigoureuse, vient en aide aux détenus et leur obtient, tel jour, une diminution de peine, tel autre, leur grâce entière. C'est ainsi que même les qualités du caractère espagnol, cette charité ardente qui anime tous les cœurs, se manifestent au préjudice de l'intérêt public. Rien en effet n'émousse le sens moral comme l'aumône inépuisable qui encourage l'oisiveté, comme l'intérêt qu'inspire un malfaiteur et qui ne serait pas moins vif s'il s'adressait au malheur immérité d'un honnête homme. Ainsi les salutaires distinctions entre le bien et le mal arrivent à s'effacer.

La procédure civile n'est pas moins vicieuse : tout s'y passe également par écrit; rien d'oral et de public que la plaidoirie et le prononcé du jugement. Enfin il est permis d'introduire des incidens étrangers au fond du procès qui font perdre celui-ci de vue et ajournent indéfiniment la sentence. Ainsi conçoit-on que la *Gazette officielle* de Madrid ait publié une citation d'un juge d'Azpeitia, datée du 19 août 1879, appelant un témoin à comparaître au sujet d'un choc de chemin de fer survenu le 3 octobre 1864? L'administration économique de Malaga recherche en ce moment les conseillers municipaux de 1838 pour les faire témoigner en justice à propos d'une falsification de titres d'un emprunt de 200 millions de réaux émis à cette époque. La propriété des fameuses mines de chaux de Logrosan est en litige depuis quarante ans, et la contrée attend en vain la prospérité qu'amènerait l'exploitation. Sans atteindre à ces proportions épiques, la durée des procès en moyenne n'est pas inférieure à quatre ou cinq ans. Du reste, les procès pullulent, parce que bon nombre d'avocats et d'hommes de loi sans ouvrage en avancent les frais, cherchant partout des cliens qu'ils poussent à intenter des affaires, sous le premier prétexte venu,

pour en arriver avec la partie adverse, par la fatigue et l'ennui, à une transaction pécuniaire. Ajoutez à cela que, dans les procès civils, les influences de toutes sortes sont généralement plus actives et plus puissantes que dans les causes criminelles. Ajoutez aussi l'absence totale de publicité. Tandis qu'en France et en Angleterre, outre le compte-rendu journalier des débats en matière civile ou criminelle, la presse, après un procès important, publie des articles qui, tout en respectant la chose jugée, discutent en vue de l'avenir telle ou telle disposition du code, en Espagne deux lignes constatent sèchement la décision du tribunal. L'indifférence de la presse dénote le découragement du public.

Depuis les bancs du collège, où le nombre excessif des distinctions accordées prive de leur dû ceux qui réellement les méritent, jusqu'aux positions suprêmes dans l'état, souvent obtenues par l'insurrection qui a valu à tant d'autres quatre balles dans la tête, le peuple espagnol a constamment devant les yeux de tels abus de pouvoir qu'il ne croit pas, qu'il ne peut croire à la justice. Rien d'ailleurs dans son histoire ne lui en représente la majesté. Une grande institution se personnifie toujours : en Angleterre vivent les noms de plusieurs illustres chanceliers; en France ceux de quelques grandes dynasties parlementaires, les l'Hospital, les Lamoignon, les d'Aguesseau, incarnation de ce que la justice a de plus auguste. En Espagne, pas même un nom à mettre en parallèle. La justice était autrefois mêlée à l'administration, et le mot *alcaldada*, synonyme d'arbitraire, prouve comment agissaient les alcades ou maires, juges en même temps. Quelques explosions passionnées de Pèdre le Cruel, un commencement d'organisation de police et de magistrature par la grande Isabelle, qui eut en même temps le malheur d'affermir l'inquisition, quelques efforts isolés sous Charles III, voilà tout ce qui dans le passé de l'Espagne rappelle l'idée de justice, cette idée qui tient une si grande place dans l'histoire des nations plus heureuses. Le nom de *Justicia*, donné au magistrat qui, dans la constitution de l'Aragon, était le gardien des droits du peuple, ne doit pas faire prendre le change; sa mission fut bientôt dénaturée, elle devint politique, et ne peut dès lors avoir la signification qu'on aimerait à lui reconnaître.

Rien d'essentiel à la vie d'un peuple comme la foi en la justice, en la rigoureuse application de la loi : cette foi perdue, il n'est plus qu'un peuple d'esclaves. Que la dignité de la nation espagnole ait survécu, qu'elle se soit conservée intacte dans les masses, cela prouve qu'elle était profondément entrée dans son caractère; mais toutes ses qualités ne pouvaient résister à une pareille épreuve, et l'ancienne énergie a succombé. Cette apathie qu'on lui reproche

souvent n'a pas d'autre origine. Elle ne se souvient que des excès de pouvoir des rois et de leurs favoris, des horreurs de l'inquisition; elle ne voit que le même arbitraire exercé sans retenue par les puissans du jour et leurs satellites dans les derniers recoins du pays. Chacun n'aspire qu'à demeurer caché, ignoré chez lui, à se faire le plus petit possible. Mais si l'apathie est aujourd'hui l'état normal, de temps à autre, les injures accumulées amènent de terribles explosions. Allez donc persuader à un peuple en masse que le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif sont distincts; il n'en croit rien et son indignation se satisfait sur l'exécutif, à la recherche d'une justice que l'opposition, démocratique ou conservatrice, sachant le pouvoir magique de ce mot, lui promet toujours et ne lui donne jamais.

Telle est la justice, telle doit être l'administration de l'état. Tout d'abord, la defiance à l'égard des employés éternise la résolution des affaires et accroît les frais du trésor; qu'il faille trois signatures, pour retirer, par exemple, une caisse de la douane, on en exigera douze : le nombre des employés est évidemment quadruplé. Il est vrai que ces précautions sont rendues illusoires par le manque de responsabilité de ces mêmes employés à tous les degrés. Quand un grand scandale se découvre, on s'empresse, selon le vieil adage, de *jeter de la terre* sur les faits. Enfin, dans les bureaux, la moindre opération, qu'il s'agisse de toucher ou même de verser quelque argent, se complique de tant de formalités ingénieuses, qu'il faut souvent plus d'un jour pour y arriver. L'une des principales causes de la mauvaise administration est la confusion législative. Lorsqu'un parti arrive au pouvoir, il y apporte ce qu'il appelle ses principes et ne saurait gouverner avec ceux de ses prédécesseurs : aussi refait-il de fond en comble toutes les lois administratives. Par malheur, cette œuvre hâtive est pleine de contradictions, et les lacunes y abondent. Grand embarras des employés, qui ne savent comment appliquer cet ensemble incohérent et qui s'adressent au ministre, lequel leur répond par un simple décret ou une circulaire, ne se gênant pas, quand cela lui convient, pour résoudre ce que les tribunaux seuls peuvent décider. Il est aisé de comprendre combien ces procédés arbitraires aggravent les difficultés. On pourrait citer telle direction générale où sont retenus plus de 40.000 dossiers, attendant sans doute, dans leurs casiers respectifs, la trompette du jugement dernier

L'autre cause de désordre, c'est l'instabilité des employés. Bien assurés en effet d'être destitués au premier changement politique, se considérant comme de passage, mesquinement appointés, la tentation est pour eux trop forte. C'est d'abord une petite gratifica-

tion qu'on accepte pour activer une affaire, et l'on en arrive graduellement à expédier avec tous les documens voulus, falsifiés sans doute dans les bureaux mêmes, des marchandises qui n'ont pas payé les droits. Le fait s'est passé tout récemment dans un grand port de la Méditerranée, et, selon l'usage, personne n'a été puni. De plus, comme il y a un trop grand nombre de partis, si bien que pour un qui jouit du pouvoir, trois ou quatre sont dans l'opposition; comme chacun d'eux a son personnel exclusif; comme enfin tout ancien employé ne veut plus entendre parler de travail pour gagner sa vie, il en résulte que chaque place de l'administration espagnole, — et elles sont nombreuses, — représente quatre mécontens qui mettraient, chacun de leur côté, le feu aux quatre coins de la Péninsule pour récupérer leurs emplois. C'est là, toute prête, l'armée civile de la révolution ou de la réaction, doublement redoutable et par le nombre et par la faim.

Jetons maintenant un regard sur les finances, cette partie si importante de l'administration, le spectacle n'est pas plus consolant. Le 21 juillet 1879, la commission inspectrice de la dette, nommée par les deux chambres, déclarait, dans son rapport, n'avoir pu découvrir où étaient déposés des titres du 3 pour 100 pour une valeur de 2,904,449,500 francs. On se représente l'émotion du public. Trois jours après, 2,500,000,000 francs se retrouvaient à la banque comme garantie subsidiaire des obligations de la banque et du trésor. Quant au reste de la somme, on n'en parlait pas; il s'est aussi retrouvé depuis. Que s'était-il donc passé? Le directeur du trésor avait refusé les renseignemens nécessaires. Le ministre avait-il autorisé cette liberté de son subalterne? Les membres de la commission ne savaient-ils rien eux-mêmes des 2 milliards et demi déposés à la banque en vertu d'une loi récente? C'est ce que l'on n'a jamais éclairci. A la même époque, la dite commission avait à s'occuper d'une autre affaire non moins curieuse. Quelques factures de coupons présentées avaient été trouvées fausses; un malheureux créancier de l'état, innocent en somme, fut aussitôt incarcéré. Mais lorsque la banque d'Espagne présenta aussi des factures contrefaites, le gouverneur ne pouvant être soupçonné, on dut aller aux informations, d'où il résulta que les falsifications se commettaient à la direction même de la dette. Interpellé à la chambre, le 19 juillet 1879, le ministre des finances, dont personne ne met en doute la parfaite honnêteté, répondit par ces mémorables paroles : « Dans un pays où la monnaie, les billets de banque, les documens particuliers même sont falsifiés, il n'est pas étonnant qu'on falsifie les valeurs publiques. »

Le trésor avait dans la vente des biens nationaux provenant de

la confiscation des propriétés du clergé, un moyen facile et prompt de payer ses dettes et de relever son crédit. Ces biens ont été vendus aux enchères par quantités énormes, et le produit ainsi obtenu doit avoir atteint, entre les années 1856 et 1878, le chiffre de 2 à 3 milliards de francs, peut-être davantage. Or il n'existe de ces sommes ni estimation totale ni compte détaillé et à jour. Le fait avéré, c'est que quelques personnages puissans ou protégés des puissans n'ont pas payé leurs achats et n'en continuent pas moins à jouir des propriétés.

Si l'on recherche les causes de cette désorganisation, on voit que le ministre des finances a toujours occupé, sauf au temps de M. Bravo Murillo, une position inférieure dans le cabinet, quand il devrait être, au contraire, le président du conseil. De là l'obligation pour lui de céder sur tous les points aux exigences de ses collègues, dont la tendance naturelle est de dépenser le plus possible, chacun dans son département. Généralement très embarrassé, soit par ses conditions particulières, soit par les difficultés de la situation, le ministre ne se hâte pas de porter le budget devant les chambres et la session se passe en récriminations personnelles. Cependant le 1er juillet approche; — c'est l'époque où commence en Espagne l'exercice nouveau, — recettes et dépenses sont réglées à la hâte par une autorisation fort large. C'est ce qui est arrivé pour le budget de 1879-1880, et sous la révolution, de 1868 à 1874, trois budgets seulement sur six furent discutés. A défaut de renseignemens statistiques certains sur le mouvement des forces productives, les ministres procèdent par intuition et cherchent avant tout à dissimuler ce qui pourrait déplaire aux yeux. Aussi presque tous les budgets sont-ils présentés en équilibre, lorsque tout le monde prévoit un déficit, sans plus s'en émouvoir, il est vrai.

D'ailleurs, qu'importe au ministre? Il se sait irresponsable. Grâce à l'étrange habitude de faire entrer dans le budget de l'exercice auquel ils correspondent les paiemens arriérés de plusieurs années par les lenteurs de l'administration, — si bien qu'un compte ne peut être clos qu'après liquidation des arrérages, — la cour des comptes tarde en moyenne dix ou douze ans à les apurer. Sûr ainsi d'un long délai et de l'indulgence universelle, quel ministre pressé par ses collègues se privera de la faculté, aussitôt abolie que rétablie, d'augmenter par un simple décret les crédits votés par les chambres? Bref, la distinction entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire aidant à la confusion, le pays ignorera toujours le résultat définitif de chaque exercice. Il ne sait pas encore ce que lui ont coûté les guerres d'Afrique et de Saint-Domingue, données

assez instructives, si elles étaient connues, pour que l'opinion publique se prononçât contre le retour de pareilles aventures; enfin il ignore le déficit véritable, qui ne doit pas être inférieur à 80 millions de francs en moyenne par an, malgré le non-paiement d'une grande partie des intérêts de la dette.

Une administration plus habile augmenterait le rendement brut de la plupart des impôts en diminuant les frais de perception. De plus, il serait bon, en temps de guerre civile ou d'insurrection, de concentrer pour la défense du gouvernement d'autres troupes que les douaniers, ce qui laisse pendant des mois entiers le champ libre à la contrebande. Mais, au lieu de s'en tenir aux moyens rationnels, on préfère, pour parer au déficit chronique, recourir à des expériences désastreuses et même à des manques de foi éclatans, comme envers les dépositaires de la caisse des dépôts. En dehors de là, on ne connaît que trois ressources, non moins déplorables : l'augmentation de la contribution territoriale, le retard dans le paiement des obligations de l'état et l'accroissement clandestin de la dette flottante, suivi de consolidation quand elle a atteint un gros chiffre.

En premier lieu, la contribution territoriale n'est pas en proportion de la richesse agricole. Alors que le produit brut est en France grevé de 7 pour 100, il le serait de près de 9 en Espagne, où la production est trois fois moindre. Tandis qu'en France l'impôt s'est maintenu depuis un siècle environ sans autre variation que quelques dégrèvemens, en Espagne, contre tous les enseignemens de la théorie et de l'expérience, qui conseillent la fixité de cette contribution, elle a subi en un tiers de siècle, depuis 1845 où on l'établit, une augmentation de 121 pour 100. En France, il y avait naguère une foule de landes et autres terres incultes qui, converties aujourd'hui en terres productives, paient toujours la même cote très basse. En Espagne, dès qu'un propriétaire introduit une amélioration, il est sûr que, l'année suivante, sa contribution sera accrue. Le goût du travail, déjà rare, est puni et découragé et le capital employé rendu improductif au grand détriment de la richesse publique.

Un autre défaut plus capital encore, c'est la mauvaise assiette de l'impôt. Des 50 millions d'hectares environ que contient l'Espagne avec les Baléares et les Canaries, 23 millions sont exempts; la charge retombe sur les vingt-sept autres. Le cadastre parcellaire ne semble pas près de se faire et ne se fera peut-être jamais. Or, ces injustices contribuent efficacement au maintien du bandolérisme. L'homme qui, s'entendant avec les bandits, terrorise une contrée, déclare 10 hectares quand il en possède 1,000, et mal-

heur à qui le dénoncerait! Du reste, l'énormité des charges territoriales est trop prouvée par ce fait que, sur toute l'étendue du territoire, l'état saisit et vend nombre de propriétés rurales dont les possesseurs ne peuvent payer l'impôt ; le chiffre s'élève déjà à 175,000 parcelles; dans quelques provinces, ces ventes prennent les proportions d'une calamité publique; elles déterminent une émigration nombreuse au préjudice d'un pays déjà peu peuplé; elles diminuent la classe des petits propriétaires, cet élément d'ordre social, et, en certaines conditions, de bonne culture, elles augmentent d'autant la classe des prolétaires en y jetant un violent ferment de haine contre le gouvernement qui les dépouille et les particuliers qui profitent de la situation pour exercer l'usure, à raison de 6 pour 100 par mois. Laisser vivre de pareils abus, c'est faire preuve d'un étrange aveuglement, car l'histoire démontre que le mécontentement agraire est l'origine la plus certaine de troubles profonds.

Quant à l'accroissement clandestin de la dette, autre ressource contre le déficit, le procédé le plus fréquemment employé est celui de l'emprunt sur gage, consistant en titres de la rente consolidée. Souvent émis sans autorisation, ces titres étaient engagés pour des opérations de crédit non autorisées non plus, à courte échéance et avec un intérêt exorbitant. Pendant la période révolutionnaire, la pénurie fut telle qu'en présence des exigences péremptoires de la guerre civile, le trésor en arriva à payer pour des prêts temporaires un intérêt de 100 pour 100 par an : amère ironie des faits, quand on se rappelle la fameuse phrase du général Prim, promettant « de l'argent qui ne coûterait pas d'argent. » Les démocrates, qui se vantaient d'une compétence spéciale en matière de finances, imaginèrent un système d'emprunts avec garanties spéciales y affectées. Les emprunts de ce genre sont relativement avantageux, car ils se font avec un intérêt modique, mais ils établissent un précédent. Les bons du trésor applicables au paiement des biens nationaux ont trouvé depuis leurs analogues dans les obligations sur la contribution directe, sur les produits des douanes et dans la ferme des droits du timbre. Or si l'état engage ainsi de plus en plus ses revenus, avec quoi pourra-t-il entretenir l'administration?

Pour être impartial envers les gouvernans, peut-être convient-il de se demander s'ils sont seuls responsables de leur insuffisance. Sans doute ils ont eu le tort de se croire à la hauteur d'une pareille mission, mais en somme, il faut l'avouer, ils sont bien de leur temps et de leur pays. Celui-ci en général ne connaît rien aux affaires, et il ne saurait en être autrement en l'absence de grands intérêts actifs et puissans. Dans certaines contrées, telles que les provinces basques,

la *huerta* de Valence, celle de Murcie, quelques parties du littoral méditerranéen, l'agriculture est très avancée, mais ces contrées ne représentent qu'une superficie insignifiante relativement à la totalité du territoire. Partout ailleurs, dans les travaux agricoles, on s'en tient à des habitudes mesquines et routinières; le laboureur, fermier ou petit propriétaire, est ignorant; le grand propriétaire est indifférent, a très peu de rapports avec ses fermiers, se borne à recevoir ses rentes ou à les remettre dans les années mauvaises. Nulle part ne se voit l'agriculture industrielle avec initiative et capital. L'industrie proprement dite est dans un état analogue; concentrée dans quelques districts isolés, sans relations les uns avec les autres et comptant pour vivre, bien plus que sur ses propres forces, sur des tarifs élevés, unique mesure qu'elle réclame du gouvernement. Le commerce est faible : à l'intérieur, il suit ses anciens erremens, sans autre progrès que celui que devaient fatalement amener les lignes ferrées, et c'est peu de chose, privées qu'elles sont de routes qui y aboutissent; à l'extérieur, pour ce qui touche à l'exportation, il ne s'est guère accru qu'en fait de vins et de minéraux; quant à l'importation, elle consiste surtout en denrées coloniales et en objets de luxe pour les classes riches, dont la consommation est forcément limitée. Comme l'industrie et l'agriculture, le commerce se trouve localisé, sans initiative et sans cohésion. La banque même est encore dans l'enfance; qu'il suffise de dire que, sauf pour un petit nombre de villes, il est difficile d'escompter une lettre de change; au lieu d'être, comme dans les nations commerciales, une sorte de papier-monnaie économisant la monnaie métallique et les billets, en Espagne c'est une transaction limitée en quelque sorte entre le tireur et le tiré, et par conséquent de très mince importance. Enfin, sans parler des loteries particulières autorisées, la loterie nationale enlève tous les ans à l'épargne une somme supérieure aujourd'hui à 57 millions de francs, qui, accumulée lentement, aurait suffi à fonder le pouvoir financier de la nation. En revanche, les caisses d'épargne n'existent qu'à Madrid et dans les grands centres de population. D'ailleurs, les économies, fussent-elles effectives, ne trouveraient pas à s'employer d'une manière sûre et profitable, à cause du peu de confiance que méritent la plupart des sociétés de crédit.

Après le capital, ce qui fait le plus défaut à l'Espagne, ce sont les bonnes routes. Il est bien simple pourtant de calculer le nombre de kilomètres qu'une marchandise de moyenne valeur, le blé par exemple, peut parcourir sur une route donnée sans être trop surchargée dans son prix de revient; si la route est mauvaise ou même n'existe pas, à n'en pas douter, les frais de transport monteront

très haut. D'autre part, le manque de communications annule entièrement des richesses existantes, parfois considérables, comme les forêts, dont on ne tire aucun parti, faute de débouchés, ou certaines terres, naturellement fertiles, qu'on ne peut mettre en culture. Aussi les campagnes sont-elles souvent désolées par la famine, et, fait plus significatif encore, juste au même temps, dans des localités qui partout ailleurs pourraient passer pour voisines, le blé se vend à bas prix. Au mois de juillet 1879, il a valu en certains endroits 13 francs, en d'autres 39 francs l'hectolitre.

De tout cela ressort que le travail économique, — production, circulation, échange, — est réduit en Espagne à des proportions mesquines, et la connaissance pratique des affaires y est comme nulle. En 1846 et 1860, on a tenté d'organiser de grandes sociétés financières ou industrielles, et à deux reprises, par suite d'impéritie ou de mauvaise foi, ces tentatives ont complètement échoué. La banque d'Espagne, qui se trouve en ce moment dans une situation florissante, ne le doit qu'au monopole, aux bénéfices que lui procurent ses opérations avec le gouvernement, et parfois à l'infraction de ses statuts, avec connivence des autorités. Aussi, malgré les fortes subventions données par l'état aux chemins de fer, pas une seule compagnie espagnole ne s'est formée pour la construction des lignes principales, à l'exception de celles de Bilbao à Tudela et de Malpartida. Ce sont également des étrangers qui construisent les canaux d'irrigation. Les incomparables mines de mercure d'Almaden sont hypothéquées à une grande maison étrangère, les plombs de Linarès donnent une large part de bénéfices à l'étranger, qui est seul maître des vastes gisements de cuivre de Rio-Tinto. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur le cours officiel de la bourse de Madrid : les valeurs espagnoles industrielles et financières y sont citées, mais comme il ne se fait pas une seule opération, la plupart ne sont jamais cotées. On objectera peut-être que de grosses fortunes ont été réalisées à Madrid dans ces derniers temps, il semblerait donc que la science des affaires n'y est pas inconnue; mais ces fortunes procèdent pour la plupart de prêts au trésor ou de contrats avec le gouvernement. Aucune ne suppose ni travail intellectuel, ni utile invention, ni surtout création d'une richesse nouvelle qui se partage entre l'homme d'initiative, ses collaborateurs et le pays. Dans ces conditions, doit-on s'étonner que le portefeuille des finances ait été souvent confié à des hommes au-dessous de leur tâche?

II.

Dans un pays où les conditions élémentaires sont depuis longtemps satisfaites, où les questions à résoudre sont complexes et délicates, il peut être difficile de déterminer la marche du gouvernement. En Espagne, comme le disait récemment M. Waddington pour l'Égypte, un gouvernement très capable n'est pas nécessaire : les nécessités sont tellement évidentes, tellement primitives, que tout le monde doit les voir, tellement considérables qu'en de longues années on ne saurait y satisfaire. Dans un gouvernement constitutionnel et parlementaire, le principal rouage ce sont les chambres. Malheureusement, la chambre haute est impuissante là où elle n'a pas une origine distincte, indépendante, comme en Angleterre, là où il n'existe pas un grand respect de la loi, comme aux États-Unis. En Espagne, le sénat ne peut s'opposer à l'autorité ministérielle; il ne l'a jamais tenté. Quant à la chambre basse, elle aussi en est arrivée à l'effacement absolu devant le ministre de l'intérieur. Tel est le ministre, tels seront les députés, socialistes aujourd'hui, carlistes demain; l'opinion publique ne compte pas. L'absence de justice, l'arbitraire administratif, la centralisation extrême, l'habitude de la résignation dans le peuple, donnent au gouvernement des pouvoirs plus étendus qu'en aucun autre pays. A l'approche des élections, il peut changer à son gré préfets, juges, employés de toutes sortes, jusqu'aux municipalités et aux conseils généraux, accélérer ou retarder à plaisir la solution des recours administratifs, la rendre favorable ou contraire, fermer les yeux sur les contributions arriérées ou les exiger avec la dernière rigueur, accorder ou refuser les ressources nécessaires pour tous travaux d'utilité publique. Au besoin il aura recours à l'intimidation, à la violence, à la falsification du scrutin.

D'ailleurs, tous les partis sont également coupables de ces méfaits, les conservateurs comme les libéraux. On ne se souvient pas que jamais une opposition l'ait emporté aux élections : constamment la majorité a été acquise aux ministres. Ceux-ci ont commis parfois la maladresse d'amener des chambres unanimes; mais, plus avisés aujourd'hui, ils veillent eux-mêmes à ce que les autres opinions y soient représentées. Les membres de l'opposition acceptent ainsi la complicité des actes de leurs adversaires; partant, toutes leurs protestations contre les scandales commis aux élections manquent absolument de valeur, les leurs étant entachées du même vice d'origine. Cette chambre, élue par les ministres, est, comme de

juste, impuissante contre eux. Dans les plus graves questions, si, par hasard, un député demande que la lumière se fasse, le ministre refuse de répondre, la minorité s'indigne à grand bruit; mais pour elle en somme il s'agit bien plus de faire parade d'éloquence que d'obtenir des explications qu'une fois au pouvoir, elle refusera à son tour. Chacun songe avant tout à ses intérêts privés : des places pour les parens, les amis ou les électeurs influens, des passe-droits dans l'expédition des affaires, des honneurs, voilà ce qu'on ambitionne, et le ministre par sa libéralité conserve une majorité obéissante. Ce n'est que par exception, lorsque la défaveur publique, le discrédit complet viennent à la longue châtier un ministère, que la chambre devient hostile. On la voit alors, à la suite d'un changement de cabinet amené par la violence ou l'intrigue, passer du jour au lendemain des conservateurs aux libéraux, ou inversement. Cela eut lieu notamment en 1865, lorsque le cabinet d'O'Donnell remplaça celui de Narvaez, et rien ne prouve mieux que les partis n'ont pas d'existence réelle.

Non contens de la falsification du suffrage, pour se perpétuer au pouvoir, les hommes en place ont établi des doctrines et des pratiques singulières. Telle est celle qui consiste à refaire si souvent et en entier la constitution. En effet, comment un parti pourrait-il gouverner avec la constitution antérieure, quand il prétend qu'il a besoin de changer même les autres lois? Au moins, ces lois restent-elles en vigueur jusqu'à leur remplacement, tandis que la constitution est considérée comme légalement abolie, dès que deux ou trois *caballeros* se sont emparés par un coup de force du gouvernement. Cette loi fondamentale, qui garantit les droits les plus importans des citoyens et que les partis libéraux font profession de regarder comme la plus auguste de toutes, est par eux la moins respectée; et tout cela, pour aboutir, après de longs discours, à une constitution identique aux précédentes, — le sujet n'admettant guère de variété — sauf un ou deux articles qu'il eût été plus court de modifier. On n'oublie pas seulement que la meilleure constitution n'est pas la plus philosophiquement rédigée, mais la mieux observée de tous. On oublie encore que la meilleure est la plus ancienne, semblable en cela à un vêtement rendu commode par l'usage.

On ne soupçonne pas non plus les graves inconvéniens d'une constitution écrite. Dans toutes celles de l'Espagne se lisent ces mots : Le roi nomme et destitue librement ses ministres. La constitution anglaise étant toujours le canevas sur lequel ils brodent, les rédacteurs espagnols ont adopté une phrase souvent répétée en Angleterre, sans voir que c'est là simplement une de ces expressions qu'on conserve en Angleterre comme tout ce qui est marque extérieure

de respect au trône, mais que la réalité est bien différente. Avec un peu plus d'attention, ils auraient pu lire dans lord Russell que la désignation des ministres appartient à la chambre basse, et en vérité il ne saurait en être autrement. Que la couronne fît en ce pays usage de son droit et instituât des ministres que n'admettrait pas la chambre, celle-ci leur infligerait un vote de censure qui en tout pays constitutionnel entraîne leur démission ou des élections nouvelles, si l'on pense que l'opinion publique doit donner raison à la couronne. Après ces élections, la chambre est l'unique arbitre de l'existence du cabinet. Un gouvernement régulier est impossible un seul jour contre la volonté de cette chambre; en dehors d'elle, il n'y a que les coups d'état.

En Espagne, par suite des vices de l'élection et de l'absence de prestige, la chambre a perdu, entre beaucoup d'autres, cette attribution de désigner les ministres. La succession pacifique et légale des partis au pouvoir devient impossible, parce que le cabinet, maître de la chambre, ne peut qu'exceptionnellement être renversé par elle. Il ne reste aux partis que deux moyens pour se substituer à celui qui occupe le pouvoir : l'agitation et la force ouverte ou l'appel à la couronne. Le premier, ils en ont usé jusqu'au scandale pendant le pénible règne d'Isabelle II, et le second ne vaut pas mieux. En effet, pour peu que le souverain use de la prérogative que la constitution lui attribue de la façon la plus explicite et veuille distribuer le pouvoir si ardemment ambitionné, si passionnément regretté par tous les partis, il s'expose par cela même aux plus cruels ressentimens. De tous les Espagnols le seul responsable est celui qui, d'après la constitution, ne doit pas l'être, le roi. De là est sortie la révolution de 1868 ; de là viendraient les dangers de l'avenir. Au mois de mars 1879, lorsque le roi fut mis en demeure de nommer un nouveau ministère, toute la responsabilité fut rejetée sur lui sans aucun ménagement.

L'opposition soutenait que les chambres élues sous le régime de la constitution de 1869, qui fixait à trois ans la durée des cortès, ne pouvaient durer davantage. M. Cánovas prétendait qu'on devait régler ce point par la constitution de 1876, postérieure à leur élection; son opinion l'emporta. Il n'en décida pas moins de suspendre, puis de dissoudre les chambres et de présenter sa démission. Mais auparavant il eut soin de préparer le terrain électoral, à tel point que les modérés, qui comptaient pourtant sur la bienveillance de son successeur, se déclaraient vaincus d'avance et n'obtinrent en effet qu'un très petit nombre de sièges. De toute façon, soit que la crise ait eu pour cause un grand besoin de repos chez M. Cánovas, prétexte qu'il a allégué lui-même et qui paraît vraisemblable, car

sa fatigue était évidente, soit qu'elle ait été l'effet d'un manque de courage pour résoudre la question cubaine en présence de l'attitude du général Martinez Campos, explication qui n'a pas été donnée, mais qui avec la précédente constitue probablement la vérité tout entière, le fait grave, c'est la position dans laquelle on a placé le roi. En effet, M. Cánovas conseilla au roi, — et malheureusement le conseil a été écouté, — non pas de lui donner un successeur dans son propre parti, mais d'appeler en audience particulière les chefs des partis libéraux dynastiques; le ministre se dérobait ainsi à la responsabilité de la situation qu'il avait créée. Dans ces circonstances, un appel aux libéraux devait évidemment exciter chez eux l'espérance d'arriver au pouvoir dont ils sont exclus depuis la restauration, et du moment où il fut avéré que le roi déciderait seul cette grave question, il devenait inévitable que le ressentiment du parti retombât sur lui, d'autant plus amer que les espérances avaient été plus vives. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans l'irritation du premier moment, les amis de M. Sagasta aient prononcé le mot de mystification et repris l'ancienne attitude qui eut pour résultat avant 1868 l'impopularité, puis l'exil de la famille royale. Il y a quelques mois, le président du conseil des ministres d'Italie, M. Cairoli, ancien républicain, se jette au-devant du poignard de Passanante et fait au roi Humbert un rempart de son corps. M. Cánovas, autrefois modèle des monarchistes fidèles dans le malheur, laisse son roi découvert devant les haines antidynastiques.

Il convient de dire ici quelques mots des différens chefs de parti, en commençant par celui qui a été le plus en vue dans ces derniers temps, M. Cánovas. Littérateur remarquable, historien de mérite, orateur de premier ordre, il possède une grande qualité d'homme d'état, le caractère, mais peut-être le pousse-t-il jusqu'à l'absolutisme. Il laisse à ses collègues peu de chose à faire, et se perd lui-même dans le détail. Depuis les événemens de 1868 jusqu'à 1874, il fut le chef du parti alphonsiste, rôle où il déploya beaucoup de zèle et d'activité, mais il eut le tort de se prêter au soulèvement de Sagonte, qui lui valut pour sa part cinq ans de dictature. Toute insurrection militaire est une chose grave; à plus forte raison quand elle a lieu en face d'un ennemi redoutable comme l'étaient alors les carlistes. D'ailleurs la restauration moralement était déjà faite, et les révolutionnaires eux-mêmes sentaient qu'elle s'imposait à eux; elle pouvait donc s'accomplir légalement. Si maintenant on passe à l'œuvre gouvernementale de M. Cánovas, on le voit remanier, en commençant par la constitution, toute la législation administrative; on ne voit pas qu'il ait pro-

fité de sa toute-puissance pour réformer le moindre abus ou réaliser le moindre progrès. Il est vrai que son entrée au pouvoir n'a été suivie d'aucune persécution; mais quelles injures avait-il à venger, lui qui n'avait reçu de la révolution que des complimens? On lui a fait aussi un mérite d'avoir mis fin à deux guerres civiles; mais il faut tenir compte de la fatigue des insurgés et des efforts des gouvernemens antérieurs qui, dès l'automne de 1873, avaient réuni des forces considérables. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que les révoltés de Cuba ni même les carlistes des provinces basques soient bien définitivement domptés; la faute en est à la façon dont ces deux insurrections ont été désarmées : on a négocié, alors qu'on avait en main une force plus que suffisante pour vaincre.

M. Cánovas n'a pas été plus heureux dans le choix de son entourage : lui qui écarte avec tant de soin, dit-on, toute personne qui pourrait lui porter ombrage, il a précisément accueilli et abrité un rival, son propre ministre de l'intérieur. M. Romero Robledo procède de la révolution de 1868, ce qui ne l'empêche pas de figurer dans un parti conservateur et réactionnaire; du reste, possédant la qualité suprême qu'on recherche dans un ministre de l'intérieur, une main vigoureuse pour les élections. C'est à M. Cánovas qu'il doit tout, mais il n'a pas le scrupule de la reconnaissance et il lève un drapeau en face du sien. Affable pour tout le monde, il sait gagner et s'attacher ceux que rebute la hauteur du président du conseil. Bon chef de *guerillas* dans un parlement de facile composition, il n'a, malgré tout, aucune des qualités d'un chef de parti et l'on perdrait au change.

Laissons de côté les absolutistes et les modérés, les premiers retirés dans leur abstention, les seconds presque mourans, et arrivons aux constitutionnels, le parti qui représente le mieux les traditions des anciens progressistes. Son chef est M. Sagasta, sous la tolérance toutefois du général Serrano qui, sûr de reprendre au moment opportun la première place, se tient aujourd'hui à l'écart. Cachant une ambition inquiète sous les dehors les plus séduisans, aimant la pompe, les honneurs, le premier rang, le général cède volontiers la réalité du pouvoir avec ses responsabilités et ses ennuis, différent en cela de M. Cánovas, qui accepte le travail, mais veut en même temps l'apparence et la réalité, et de M. Martos, qui veut la réalité seule et dédaigne l'apparence et le faste extérieur. M. Sagasta, que le général Serrano annulera dès qu'il le jugera convenable, s'efface aussi, paraît-il, devant les impatiences du gros de ses partisans. Conspirateur émérite, il a fini par comprendre que la légalité est de tout point préférable; mais aura-t-il assez d'énergie pour maintenir dans ces principes le parti libéral qui se figure, comme tous les partis du

reste, que le pays est avec lui? Deux chemins sont ouverts aux libéraux pour arriver au pouvoir : ou exaspérer leurs adversaires et les pousser à commettre des fautes qui leur fourniront à eux-mêmes prétextes à insurrections, ou se montrer plus amis de la loi et de l'ordre que les conservateurs, inspirant ainsi, comme les libéraux anglais, une égale confiance au pays. Le choix ne serait pas douteux, si les mauvaises habitudes pouvaient se perdre en un jour.

A la suite des constitutionnels viennent les démocrates. Un exilé, un intransigeant, M. Ruiz Zorilla, les dirige. C'est un honnête homme, suppléant à ce qui peut lui manquer du côté de l'intelligence par la passion politique, la force de volonté, la persévérance de tous les instans : il n'en faut pas davantage pour faire un tribun adoré de la foule. Peut-être aussi qu'au moment où M. Martos n'était connu encore que d'un cercle d'intimes, c'est lui qui a mis en avant M. Zorilla, sûr de le manier comme cire. Nul en effet comme M. Martos n'a pénétré les secrets du cœur humain; nul ne possède tant d'habileté pour mettre en jeu les faiblesses et les passions et dominer par elles. S'il ne lui manquait pas d'autres qualités de chef de parti, sa prépondérance dans la démocratie serait sans rivale. Dans ses discours, si corrects de forme, pas un mot oiseux; tous portent et vont semer la division chez ses adversaires. De 1868 à 1873, il a tout conduit; Prim était le seul qui résistât à son influence. En 1873, il s'éclipse pour reparaître un moment après le coup d'état du général Pavia, puis à la restauration s'éclipse de nouveau jusqu'au moment actuel. Comme homme de gouvernement, c'est principalement sur lui que pèse la responsabilité des maux dont l'Espagne a souffert pendant ces tristes années. L'existence du parti démocratique était à peine soupçonnée en 1868; il se révèle alors; M. Rivero, mort depuis, l'organise et lui conquiert d'emblée une importance hors de proportion avec le nombre de ses adhérens. Toutes les exagérations de cette époque sont imputables aux démocrates avec les résistances et les désordres qu'elles soulevèrent : ainsi la liberté des cultes, qui se manifesta tout d'abord par d'effroyables outrages aux croyances de la majorité, souleva les passions religieuses et la guerre civile en Catalogne et dans le pays basque; la liberté du commerce, quoique décrétée avec ménagement, valut à la révolution l'inimitié de tous ceux qui vivaient à l'ombre de la protection; le suffrage universel enfin, tout à fait inutile, puisqu'il laissait les élections aux mains du gouvernement, alarma l'opinion publique. Comme une réaction en appelle toujours une autre, quand les conservateurs revinrent au pouvoir, on vit périr, enveloppée dans le discrédit qui frappait l'ensemble du programme démocratique, toute une partie

de ce programme qui méritait d'être sauvée: les droits individuels et le libre échange.

Aujourd'hui M. Martos se pose franchement en adversaire de la dynastie. Chose plus fâcheuse encore, dans une discussion récente à la chambre, rappelant d'un ton amer à M. Cánovas le soulèvement de Sagonte, il s'est prévalu de l'allusion pour donner à entendre que tous les partis ont le droit de recourir à la force. Longtemps on a dit que les démocrates étaient résolûment monarchiques, qu'ils voulaient de nouveau faire connaître au pays les douceurs de la monarchie élective; il ne leur manquait que le candidat. Aujourd'hui les doutes sont levés, ce parti est devenu ouvertement républicain. En résumé, M. Martos ne veut pas accepter, sous la dynastie légitime, un portefeuille, auquel son incontestable éloquence lui donnerait droit. Et c'est pour satisfaire ces aversions, en quelque sorte personnelles, que l'on exposerait de nouveau le pays aux épreuves passées, à la guerre civile?

Des démocrates aux républicains il n'y a qu'un pas. M. Castelar est un homme de cœur; il a eu l'énergie la plus méritoire chez un personnage politique, celle d'abjurer publiquement ses erreurs. Il renie, au contraire de M. Martos, le recours à la force, il renonce à la fédération; il aspire donc à une république unitaire obtenue par des moyens légaux. C'est déjà un grand pas de fait, mais celui qui s'est ainsi trompé, quelle garantie peut-il offrir qu'il ne se trompera pas de nouveau? Ce doute serait peu généreux, si l'on ne tenait compte de la principale cause des erreurs de M. Castelar. Il a eu le malheur de s'être fait un nom trop jeune. Enivré par sa mélodieuse parole, emporté par sa facilité d'improvisation, il a touché avant l'heure à toutes les questions; s'il eût attendu l'âge mûr, il penserait peut-être d'une autre manière. Par dignité maintenant et contre ses pressentimens, contre son tempérament même, il gardera la plupart de ses opinions. Un des sujets qu'il traitait de préférence était la fédération européenne, un pas vers l'unité universelle, et pour l'Espagne il était fédéral: c'est-à-dire que, contre toutes les lois de la logique et de l'histoire, il voulait marcher en sens inverse vers le morcellement, erreur qui a coûté au pays l'insurrection de Carthagène. Ne serait-il pas à craindre qu'il se laissât égarer de nouveau par des analogies à rebours, comme dans la question fédérale?

Du général Martinez Campos il y a peu à dire; lorsqu'il monta au pouvoir au mois de mars 1879, il s'avouait le continuateur de la politique de M. Cánovas et bien que toute l'habileté de celui-ci n'ait abouti qu'à une rupture qui a conduit le général dans les rangs des constitutionnels, on ne peut admettre que ces deux personnages

aient jamais eu le droit de faire du parti conservateur deux fractions, l'une plus libérale, afin d'accaparer le pouvoir, en excluant de toute éventualité le parti constitutionnel. Du reste, on tirera difficilement du général un chef de parti.

Tels sont les hommes qui ont dans les mains les intérêts de l'Espagne. Pour achever de les faire connaître, il est essentiel de constater qu'ils sont, comme tous les Espagnols, absolutistes par tempérament. Un libéral véritable, qui respecte et fasse respecter l'opinion des autres au moyen de l'exécution des lois ne s'est pas encore rencontré. Si les conservateurs suppriment à coups d'autorité la moindre marque de désapprobation, les libéraux, y compris les plus avancés, sont les mêmes au fond; la critique de leurs actes les irrite tout autant, mais gênés par leur profession de foi, ils exercent un despotisme indirect et effroyable en lâchant les foules et en leur assurant l'impunité. C'est ce qu'on a vu trop clairement lors de la révolution de 1868. Tous ces politiciens attendent leur tour des fautes de leurs adversaires plus que de leurs propres services. Combattre les mesures du gouvernement et le renverser légalement dans les chambres passerait pour purement chimérique, composées comme elles le sont. On ne poursuit qu'une chose, le pouvoir, afin de satisfaire ses amis et son parti et de leur livrer le pays comme une proie longtemps convoitée. L'Espagne n'est que trop fertile en politiques, elle n'a pas eu encore, du moins dans l'époque moderne, un homme d'état.

III.

Si cet homme ne se trouve pas, tout est-il donc perdu? Loin de là; il reste encore dans le peuple un fond solide de noblesse, d'honnêteté et d'énergie. Le pays n'a qu'à se défaire de l'excessive modestie qui lui a fait supposer, — on l'a aidé à le croire, — qu'il n'entend rien aux choses du gouvernement; il doit avoir plus de confiance en ses propres lumières et se donner la peine de vouloir être bien gouverné. L'opinion a toujours été la reine du monde; sa force est absolument irrésistible. En Espagne elle ignore son pouvoir; si elle le connaissait, elle aurait foi en elle-même et tout changerait d'aspect. Aujourd'hui on ne tente rien parce qu'on n'espère pas en l'avenir. Or en tous temps, en tous lieux, l'opinion impose des solutions qui des idées arrivent aux faits. La révolution de 1688 en Angleterre, celle de 1789 en France étaient d'avance accomplies dans les esprits; l'Espagne même fournirait plusieurs exemples analogues. La masse est en général réfractaire au chan-

gement, on a pu l'observer en France. En Espagne, l'instinct est le même, mais l'apathie étant plus forte, les passions plus violentes et l'éducation politique moins avancée que dans d'autres pays, l'opinion se met parfois en contradiction avec cet instinct. Ainsi avant 1868, elle se laisse affoler et désire avec ardeur un changement radical dont elle attend de grands avantages, apprenant plus tard à ses dépens que les deux mots sont rarement synonymes; puis, la leçon reçue, elle redevient conservatrice à rebours, c'est-à-dire se laisse égarer par les partis dits conservateurs, à ce moment-là véritables révolutionnaires, et finit par souhaiter passionnément la restauration. Ces erreurs de la masse ne détruisent pas cependant le fait principal, dominant, de son attitude conservatrice. C'est seulement lorsque les fautes des gouvernemens réguliers deviennent intolérables qu'elle se fait le soutien des idées subversives et convertit une insurrection en révolution. Ainsi s'explique la différence entre les mouvemens de 1854, 1856, 1866 et 1867, qui ne réussirent pas ou altérèrent à peine la surface, et la révolution de 1868, qui eut de si profondes conséquences. L'opinion, qui n'avait pas pris part aux premiers, sanctionna la dernière. Au lieu de ces longs intervalles de résignation pendant lesquels elle supporte tout, coupés de secousses spasmodiques où elle passe à l'extrême agitation, ce qu'il faudrait, c'est une action constante qui empêchât de nouveaux abus et détruisît graduellement les anciens. Par malheur, cette conduite ne semble pas du goût des populations impressionnables du Midi, qu'un effort violent n'effraie pas pourvu qu'il promette ensuite la jouissance d'un long repos ininterrompu. Ainsi les Basques, à qui la conscription et l'impôt dans une mesure modérée semblent intolérables, donnent avec plaisir au carlisme toutes leurs rentes et toute leur population valide et sacrifient en quatre ans plus que le gouvernement espagnol ne leur prendrait en un quart de siècle. Néanmoins, qu'elle soit ou non antipathique au pays, cette persévérance de tous les instans peut seule amener le salut.

A tout mouvement politique un point d'appui est nécessaire. Si l'Espagne doit inaugurer sa régénération, il est heureux pour elle d'être en monarchie. Sous une république le point d'appui pour résister aux hommes politiques manquerait de la fixité que donne le régime monarchique. Il faut que le pays s'allie étroitement au roi comme les communes de France s'allièrent à la couronne sous Louis VI pour vaincre la féodalité, dans cette longue lutte qui, commencée avec le XIIe siècle, ne se termine qu'au XVIIe avec Richelieu. La féodalité qu'il s'agit de vaincre aujourd'hui est pire que celle du moyen âge, parce qu'alors tout grand fief annexé à la couronne était un gain définitif pour la cause royale et populaire, tan-

dis que la féodalité d'aujourd'hui se renouvelle sans cesse à une source inépuisable. Sans doute il en coûtera beaucoup de peine pour la détruire, la lutte sera longue, car, devant le péril commun, tous les partis se prêteront une aide mutuelle. Connaissant l'apathie habituelle du peuple et son inexpérience, ils s'attaqueront au roi et essaieront de le renverser; mais en définitive la victoire est sûre, si le peuple sait, par son étroite adhésion au trône, le rendre plus fort que tous les partis. En effet, c'est là encore un point à considérer, qu'un président de république ne peut faire autrement que d'être affilié à un parti; le roi, au contraire, n'appartient à aucun. Un autre avantage de la monarchie parlementaire sincèrement pratiquée, c'est, en conservant la succession héréditaire, d'éviter les dangers du pouvoir suprême électif et en même temps d'atténuer jusqu'à les détruire les inconvéniens de l'absence plus ou moins sensible de qualités personnelles chez le souverain. Qu'on interroge l'histoire d'Angleterre, qu'on se rappelle les quatre George et les défauts qui déparaient le caractère de plusieurs de ces monarques. En France ou en Espagne, on les aurait détrônés pour beaucoup moins et un si grand bouleversement aurait produit bien des maux, tandis que la lutte soutenue pour la conservation et l'affermissement des droits du peuple durant ces règnes difficiles n'a fait que consolider l'organisation politique de la Grande-Bretagne.

Le roi d'Espagne, don Alphonse XII, est un tout jeune homme, d'une intelligence remarquable. La conscience d'une grande mission à remplir le mûrirait vite. Par malheur, entre le peuple et lui s'interpose cette monstrueuse excroissance, la ligue des politiques : il se voit en leurs mains, comme toléré par eux. C'est seulement dans l'affection du peuple qu'il trouvera ce qui lui manque : il n'aura pas de peine à l'obtenir. Personne ne conteste aujourd'hui la prépondérance que, tout en restant constitutionnel, ou, pour mieux dire, à condition de rester parfaitement constitutionnel, le roi acquiert par sa présence constante dans le conseil, tandis que celle de ses ministres souffre nécessairement des alternatives, par sa connaissance non interrompue des antécédens de chaque question, par la stabilité de sa position supérieure et désintéressée qui lui permet de garder le calme et la clarté de son jugement. C'est là une vérité que prouve l'examen des faits journaliers rapportés dans la Vie du prince Albert, publiée avec l'autorisation de la reine d'Angleterre, et d'où il résulte que le roi peut obliger ses conseillers à gouverner conformément aux exigences du bien public. D'autre part, le roi peut faire beaucoup même en dehors de la sphère politique. Sans parler de l'impulsion qu'il lui est facile de donner aux sciences, aux lettres et aux arts,

à toutes les manifestations de la culture intellectuelle, par le seul fait de montrer qu'il s'y intéresse, il peut aussi trouver dans cette économie rigide de tous les jours qui fit la force de la maison de Prusse assez de ressources pour accomplir des œuvres d'utilité nationale dont la grandeur frapperait les esprits et commanderait le respect.

Ce ne sont donc pas les moyens de s'acquérir une autorité et un prestige parfaitement constitutionnels qui font défaut au roi. Le véritable danger est en sens contraire. Les Espagnols n'ont brisé l'antique despotisme monarchique que pour tomber sous un autre pire, le despotisme ministériel. L'habitude de la soumission les empêcherait également d'apercevoir le retour du despotisme royal et ils n'auraient fait que changer de maître. Appuyer le roi et s'appuyer sur lui pour reconquérir la libre disposition de ses libertés, voilà le premier besoin de la nation; mais dès qu'elle l'aura obtenue, il lui faut veiller constamment à ne plus s'en dessaisir. Il lui suffira de garder avec un soin jaloux les trois conquêtes dont nous allons parler, indispensables pour triompher de la féodalité des politiques : justice efficace, administration régulière, et pureté des élections au parlement.

La réforme de la justice consiste en premier lieu à placer le pouvoir judiciaire au-dessus du pouvoir exécutif, auquel il est aujourd'hui indûment soumis, à rendre aux tribunaux leurs légitimes attributions, à abréger la procédure qui, maintenant secrète, écrite, inquisitoriale, doit devenir publique, orale et respectueuse envers l'innocence présumée de l'accusé. L'unification du code rencontre, il est vrai, une grave opposition de la part de quelques provinces attachées à leurs usages traditionnels. Qu'on laisse aux Catalans et aux Basques ces coutumes locales qui importent peu au reste de la nation et qu'on limite la réforme à la simplification indiquée. Pour cela il faut un code complété, car quelques parties sont suffisantes, fait par une commission bien payée et non par une commission honorifique; il faut de plus une magistrature beaucoup mieux rétribuée, inamovible, mais responsable devant les hauts pouvoirs de l'état; une police bien organisée; la garde civile augmentée, demeurant toujours à son poste, sans pouvoir être mêlée aux événemens politiques; des prisons gardant leurs prisonniers, ne leur permettant pas de tramer commodement de nouveaux crimes, et les rendant, s'il est possible, moralisés à la sortie. Ces améliorations, et tout particulièrement celles qui portent sur les affaires civiles, exciteront le travail et les entreprises; elles créeront d'autres manières de vivre que la bureaucratie; ce sera le réveil économique et moral du pays. Quelques sacrifices pécuniaires que cela entraîne,

il n'y faut pas regarder, surtout quand on peut supprimer tant de dépenses inutiles.

La confection d'une loi d'employés a été tentée plus d'une fois, mais toujours en vue des intérêts du parti alors au pouvoir qui plaçait les siens et les déclarait inamovibles. Aussi étaient-ils tous balayés, les employés avec la loi, au premier changement politique. Ce qui est nécessaire à présent, c'est une mesure qui fasse abstraction des partis et puisse sans injustice être obligatoire pour tous, qui sanctionne les droits acquis, d'où qu'ils viennent, conformément à l'ancienneté. Une épuration est indispensable, mais elle doit être entourée de telles garanties que la faveur ou la haine n'y entrent pour rien. La liste une fois arrêtée, la loi assurerait aux employés l'inamovibilité à l'avenir, sauf en cas de delit. Lorsque les cadres actuels seraient épuisés, — ce qui demanderait quelque temps, à cause du nombre excessif des anciens employés, — l'admission n'aurait plus lieu qu'au concours et l'avancement serait soumis à des règles invariables. On réformerait en même temps les incroyables abus qui existent dans la distribution des pensions de retraite et des congés. On fixerait le nombre des employés, — une soixantaine au plus parmi les principaux, — qui pourraient être déplacés lors d'un changement de ministère. Quant aux subalternes, occupés seulement de détail, il n'est pas besoin d'y toucher, ce qui n'a pu se faire que par un inconcevable abus de pouvoir. Le danger à prévoir, c'est que tous les défauts des employés, leur morgue, leur paresse ne se développent à l'excès, dès qu'ils se sauront sûrs de leurs places. En ce cas, il faut imposer à l'état l'obligation et reconnaître aux particuliers le droit de traduire devant les tribunaux les employés de tous grades, même les ministres, chaque fois qu'ils manquent à leur devoir. Quand les bureaux seront organisés comme ils doivent l'être et les services simplifiés, il sera permis de réduire le nombre des fonctionnaires et de réaliser des économies compensant et au-delà les dépenses nécessitées par la réforme des tribunaux, de la police et des prisons.

Il faut enfin arriver à ce que les élections se fassent légalement, c'est-à-dire qu'elles soient faites par les électeurs eux-mêmes et non par le gouvernement. Il faut choisir des hommes jouissant d'une honorable notoriété, et non des personnages étrangers au pays, connus seulement par la recommandation du ministre. Pour modifier les relations actuelles entre ministres et députés, les employés, sauf de rares exceptions qu'il s'agirait de déterminer, seraient exclus des chambres parce que, s'ils y sont indépendans, ils portent l'insubordination dans les bureaux, et s'ils sont disciplinés dans les bureaux, à la chambre ils ne peuvent que voter au commandement.

Dans l'intervalle des sessions, les électeurs auront à demander compte aux députés de leurs votes et de leurs opinions sur les questions pendantes; ils ne toléreront plus les scandales qui se produisent dans les élections actuelles, ni l'indépendance absolue des députés, — envers eux s'entend, — dans leur conduite politique. En revanche, ils doivent leur épargner toutes ces demandes de faveurs, de titres et d'emplois qu'on n'obtient souvent qu'aux dépens de la justice.

Ces trois mesures se tiennent, se complètent, et veulent, autant que possible, être accomplies à la fois. Un programme plus restreint serait préférable; mais comment obtenir, ce qui importe avant tout, que les élections soient libres, si l'ingérence administrative, qui se reproduira à coup sûr, ne peut être à l'instant châtiée? Et comment cette prompte répression pourra-t-elle s'exercer sans une réforme sérieuse de tout le mécanisme judiciaire? D'autre part, de quoi serviraient les élections complètement épurées, s'il restait au ministre, dans la libre distribution des emplois et dans l'expédition calculée des affaires civiles, le moyen de gagner les députés? A tout prix, il faut établir le gouvernement parlementaire dans sa sincérité, c'est-à-dire un gouvernement où les électeurs soient les maîtres des ministres, exactement au rebours de ce qui existe aujourd'hui.

Il ne s'agit nullement de déposséder de leur position de chefs de partis les politiques actuels; ce serait chimérique de le prétendre, vu qu'il n'y a personne à mettre à leur place. Diminuer le nombre des partis de façon qu'il n'en reste que deux; diriger ensuite leur conduite dans le sens du bien général, tel est le but auquel le pays doit tendre. Une fois ces deux partis constitués qui représenteront forcément les deux tendances de toute société, progrès et conservation, le public dans les élections donnera le pouvoir à l'un ou à l'autre, selon qu'il se sentira porté, en raison des circonstances, au mouvement ou au repos. Il convient au pays comme au roi de n'accorder à aucun d'eux une prépondérance définitive, pour tant que son séjour au pouvoir puisse se prolonger comme en Angleterre, mais l'autre parti se maintiendra en face, modérant sans cesse la politique de l'adversaire et toujours prêt à prendre sa succession. Quant à la composition des cortès, le public est tenu de veiller à ce que toutes les forces morales et matérielles du pays, tous les intérêts aussi y soient représentés, de telle sorte qu'ils s'éclairent et se pondèrent les uns par les autres; de même que les employés, et à plus forte raison, les personnes qui ont des contrats et des affaires avec le gouvernement ne doivent pas être éligibles, et si leurs relations d'affaires commencent après leur élection, elles

renonceront à leur mandat. Enfin les frais d'élections doivent être considérablement réduits; aujourd'hui, bien que ce soit l'exception, quelques-unes sont fort coûteuses et détournent des gens honorables de présenter leur candidature.

Mais, dira-t-on, après une abstention si prolongée, le public saura-t-il se donner l'organisation voulue? Les moyens sont bien simples et même vulgaires. Créer des comités électoraux par provinces est une chose que tout le monde sait faire en Espagne. Il suffit d'imiter au profit du pays ce qui a été fait jusqu'à présent au profit des partis. La difficulté n'est pas là, mais dans l'accueil que le public fera à cette vérité que le salut ne peut venir que de lui-même; s'il l'accepte, il se mettra à l'œuvre résolûment; s'il n'y croit pas, il ne fera rien, mais il peut être assuré alors que la décadence et les malheurs de l'Espagne iront toujours croissant, et qu'au lieu d'une vie digne et prospère, chaque Espagnol traînera une étroite existence à la merci d'égoïstes gouvernans. Ceux-ci goûtent au pouvoir les satisfactions sans bornes qu'il procure; après leur chute, il leur reste la notoriété, l'auréole de la persécution les embellit, et quant à la position matérielle, ils touchent de grasses pensions de retraite auxquelles s'ajoutent leurs traitemens d'administrateurs ou conseillers de chemins de fer et autres compagnies, places qu'ils reprennent après leur sortie d'emploi et que ces sociétés ont soin de leur réserver pour se ménager leur protection à d'autres momens.

Par contre, le public est loin de jouir de compensations aussi substantielles pour les erreurs de ses maîtres. S'il est une vérité qui devrait être universellement reconnue, c'est que la gestion bonne ou mauvaise de la chose publique intéresse tout le monde; les effets s'en font sentir aussi bien dans la plus pauvre chaumière par la privation de pain, l'abandon du foyer, la destruction de la famille, que dans la maison de l'homme aisé par la diminution de l'aisance, le sentiment de l'impuissance contre l'arbitraire et l'énervement de toute initiative. Qu'on dise après cela que l'action gouvernementale n'affecte pas profondément jusqu'au dernier des citoyens!

Si tous sont intéressés à la bonne administration, tous aussi peuvent y contribuer. Même avec le suffrage restreint, l'influence de ceux qui n'ont pas part au vote se fait encore sentir. Ce n'est pas trop que le concours du peuple entier pour déraciner des abus si invétérés, si commodes, si fructueux et que tous les partis s'efforceront de conserver en attirant l'attention publique sur d'autres questions. Telle sera la résistance, qu'il serait inutile de penser en triompher sans avoir au préalable cimenté l'union de la couronne et

du peuple. D'ailleurs, les difficultés ne doivent pas faire douter du succès : qu'on n'oublie pas que l'opinion publique est irrésistible; à une chambre élue par la couronne et l'aristocratie, elle a pu arracher en Angleterre la réforme de 1832, qui détruisit l'influence électorale de l'une et de l'autre. L'Espagne n'aurait pas plus de peine pour arracher à une chambre nommée par les ministres des mesures qui mettraient fin à leurs excès de pouvoir.

La presse aura aussi un rôle important à jouer dans cette œuvre de régénération : mais il faudrait qu'elle commençât par se réformer elle-même. A Madrid, le plus fort tirage est celui d'une feuille sans opinions, sans rédaction, ne publiant que des nouvelles et des faits divers, généralement mal écrite, insignifiante si elle ne faisait tant de mal par ses flatteries invariables envers tous les ministres. Le prix minime auquel se vendent les journaux, un sou pour la plupart, ne permet pas de les faire bons. A part quelques-uns qui ont un nombre suffisant d'annonces de commerce, ils ne peuvent vivre sans la subvention directe d'un parti ou d'un personnage et la subvention déguisée en insertions d'annonces de la banque, des compagnies de chemins de fer et autres sociétés. L'annonce industrielle existe à peine. Le principal caractère de ces journaux, c'est qu'à côté d'articles écrits avec l'esprit le plus acéré, mais toujours sur des questions personnelles, on note une insuffisance sensible dans les questions d'utilité publique. Quant à la politique, plusieurs la traitent avec beaucoup d'habileté et de talent, mais toujours généralisant, dogmatisant, s'étendant sur les grands principes sans toucher jamais aux points pratiques, moins brillans et plus difficiles. Aucun ne publie d'articles de bourse ; la plupart impriment le cours des valeurs avec la plus superbe insouciance de l'exactitude des chiffres. L'absence de renseignemens précis et véridiques en cette matière est un signe déplorable du défaut de toute activité commerciale. La presse sert surtout d'échelle à l'ambition personnelle : c'est un des moyens les plus sûrs pour faire rapidement une carrière politique. Chaque personnage marquant a une feuille au moins à sa dévotion, et quand il arrive au pouvoir, il fait pleuvoir sur les rédacteurs les faveurs de toute sorte : les plus importans partent pour les ambassades, les autres cumulent un emploi du gouvernement avec la continuation du journal. En un mot, la presse espagnole a été faite à l'image des partis qui s'en servent, avec tous leurs défauts et leurs vices. Le pays les a laissés, en ceci comme en tout le reste, travailler à leur guise et ne s'est point inquiété de ses propres intérêts. Aussi n'est-il point représenté dans la presse, pas plus qu'il ne l'est au parlement.

Le public doit avoir un journal à lui : ce journal, il l'aura dès

qu'il le jugera nécessaire et aussi longtemps qu'il surveillera sa marche pour l'empêcher de dévier; mais avant tout il l'assurera d'une forte vente, de souscriptions nombreuses, à des prix moins infimes que ceux d'aujourd'hui. Évidemment ce journal ne sera du goût d'aucun parti, puisqu'il les traitera tous impartialement, et la liberté de la presse n'existant pas, n'ayant jamais existé en Espagne, il aura mille traverses à subir de tous les gouvernans. Mais s'il est réellement soutenu par le public, la liberté de la presse ne peut qu'y gagner.

En effet, une campagne entreprise dans ce dessein, quand il s'agira de défendre un journal national, sera bien mieux définie et compréhensible à tous. Aujourd'hui les persécutions contre la presse n'intéressent que le parti persécuté; le public demeure indifférent, parce qu'il les voit tous agir de même lorsqu'ils sont au pouvoir; il ne saisit pas là dedans ce qui peut lui importer. Un journal qui serait sien lui démontrerait l'incomparable utilité d'une publicité constante, régulière, toujours en éveil, luttant sans relâche pour la justice et pour le droit; il comprendrait la nécessité de mettre la presse pour l'avenir à l'abri des caprices autocratiques des divers gouvernemens. Ainsi les dangers de la presse nuisible et surtout de la presse clandestine seraient en partie annulés. L'appel à l'insurrection ne trouverait plus d'écho si la nation entière, étroitement unie avec la couronne, était éclairée par une feuille vraiment indépendante qui lui apprendrait que l'insurrection est un crime contre elle-même.

Il s'écoulera du temps avant que le public ait ce journal à lui et plus encore avant qu'il le reconnaisse pour tel. L'opinion ne doit pas attendre jusqu'alors, mais exiger dès maintenant les trois grandes réformes indiquées. Elle ne doit pas différer non plus de se prononcer pour une réforme immédiate dans l'administration des finances, en partant des données suivantes; le budget vrai, la prohibition des crédits supplémentaires et des viremens, la publication immédiate des comptes, la responsabilité de tout le personnel. C'est l'unique moyen d'éviter que le gouffre où menacent de s'engloutir l'honneur et les restes de la prospérité du pays ne devienne encore plus profond. Il n'y a pas lieu de donner ici tout au long l'exposé des mesures financières. Signalons du moins ce principe important qu'il ne faut pas mépriser les réformes de détail et s'obstiner à les considérer comme un ensemble philosophique et indivisible; il en est au contraire une foule qui pourront être introduites à l'instant sans étude préalable et qui, loin d'amener aucun trouble, produiront un bien sans mélange.

Il ne convient pas cependant que les détails fassent un seul mo-

ment perdre de vue la chose principale, les trois parties essentielles du programme. Dès que le pays s'en sera assuré, les réformes financières se feront tout naturellement par la force des choses, et non-seulement celles-là, mais toutes les autres qui doivent rendre à l'Espagne son rang dans le monde. Alors sera possible une politique extérieure que lui défendent aujourd'hui sa pauvreté et son épuisement, politique qui comprend en première ligne le rétablissement de relations fraternelles avec ses anciennes colonies d'Amérique, où son bon exemple serait imité comme l'est aujourd'hui le triste modèle qu'elle donne avec ses insurrections militaires, le despotisme des partis et le mépris habituel de la légalité. En résumé, si les gouvernans de l'Espagne, égarés par de stériles discussions d'école, occupés uniquement à se vaincre les uns les autres et à pousser à bout les conséquences de la victoire, n'ont pas toujours suivi les inspirations du patriotisme, c'est que ce sentiment ne peut vivre où il n'y a pas de patrie, et la nation a pris un tel soin de s'effacer dans sa résignation modeste, qu'on a fini par ne plus savoir qu'elle existe. A elle de le prouver.

Tel est, brièvement résumé, ce livre, le plus sincère peut-être qu'on ait écrit sur l'Espagne et qui nous donne, dans sa forme précise, l'analyse la plus exacte du caractère et des mœurs politiques du peuple voisin. La situation est en ce moment des plus graves : la crise de mars 1879 et la conduite de M. Cánovas à cette époque ont laissé la position du roi à découvert ; avec cette situation coïncide un symptôme alarmant, l'atonie complète de l'opinion publique, qui n'a jamais été plus évidente. Bientôt vont commencer les attaques aux institutions existantes. Les précautions prises par M. Cánovas pour s'éterniser au pouvoir, qu'il pousse en ce moment jusqu'à rechercher l'alliance des carlistes et qui ont fermé toute perspective aux libéraux dynastiques, en sont la principale cause. Mais ces derniers ne seront pas, comme ils aiment à l'imaginer, exempts de responsabilité : leur devoir ne se borne pas à s'abstenir de l'insurrection, il va jusqu'à la combattre, et ils ne le feront pas, aveugles qu'ils sont, sans vouloir comprendre qu'ils seront balayés eux-mêmes par les fédéraux et les carlistes. Si l'opinion ne s'éveille pas, si elle se laisse surprendre, le pays sera entraîné dans des aventures qui auront des résultats plus déplorables encore que celles de 1868. Du moins l'auteur, M. de Riscal, aura-t-il eu ce mérite d'avoir le premier élevé la voix pour l'avertir.

L. Louis-Lande.

LE

DRAME MACÉDONIEN

II[1].

LA BATAILLE D'ISSUS.

I.

Je ne prétends raconter l'histoire d'Alexandre qu'à ceux qui la savent déjà; je n'aurai donc pas besoin de m'appesantir sur les opérations militaires du grand conquérant; je ferai mieux de réserver mon ardeur pour ses découvertes. Alexandre fut le précurseur de Vasco de Gama et de Christophe Colomb; c'est surtout à ce titre qu'il m'appartient. La Grèce, avant l'expédition qui mit fin à l'empire des Perses, était, sous le rapport de la géographie, fort en arrière des Carthaginois, des Phéniciens, des Égyptiens même : sa navigation et sa politique s'agitaient dans un cercle borné; avec Alexandre, elle est entrée en possession du monde :

Fluctibus ignotis insultavere carinæ.

Nous partirons, il est vrai, des bords du Strymon, mais ce sera, — j'en prends l'engagement, — pour arriver le plus rapidement possible aux bouches de l'Indus.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Vers le milieu du printemps de l'année 334 avant Jésus-Christ, Alexandre confie le gouvernement de la Macédoine à Antipater; il lui laisse en même temps 12,000 hommes de pied et 1,500 chevaux. L'armée à la tête de laquelle il se propose d'envahir l'Asie ne compte dans ses rangs que 30,000 fantassins et 5,000 cavaliers. Jeunes soldats et vieux officiers! Beaucoup de généraux ont plus de soixante ans; ils ont fait toutes les guerres de Philippe. Les Gètes et les Illyriens pourraient dire si leur ardeur a faibli. Cette armée emporte avec elle trente jours de vivres. C'est beaucoup pour une armée grecque, mais nulle province n'est plus riche que la Macédoine en subsistances et en hommes. Si la mer appartenait encore aux descendans de Cimon et de Thémistocle, c'est par mer que cette troupe eût gagné les côtes de la Troade ; la flotte d'Alexandre ne se sent pas de force à braver la flotte phénicienne; il lui faut demeurer appuyée au rivage, côtoyer l'armée qu'elle a charge de nourrir et qui la protégera au besoin de ses traits. Dans cette grande levée de boucliers de la Grèce, Athènes n'a pu fournir que 20 trières. Des vaisseaux de transport, on en aura autant et plus qu'on n'en désire, car le commerce de l'Hellespont n'a pas cessé d'être florissant; des vaisseaux de guerre, la Grèce a perdu l'habitude d'en construire. La suprématie maritime a passé aux Perses. Les Perses sont parvenus à mettre 400 galères en mer; la Grèce et la Macédoine, en réunissant leurs efforts, ont eu peine à en équiper 160. C'est dans ces conditions qu'Alexandre entreprend d'arracher le sceptre à Darius.

La flotte macédonienne s'est rassemblée sur la côte de la Chalcidique, dans le lac Cercinite; elle y est aussi en sûreté que le seraient nos vaisseaux réunis dans l'étang de Berre. Le lac Cercinite, — Yakinos aujourd'hui, — a cinq ou six lieues de long du nord au sud, deux ou trois de l'ouest à l'est. La flotte le traverse et s'abandonne au cours du Strymon. Elle a passé sous les murs d'Amphipolis que le fleuve environne sur trois faces ; bientôt elle débouche dans le port d'Éion. Garde un peu de souffle pour le moment où les vaisseaux se lanceront en pleine mer, vaillant fifre dont l'histoire nous a transmis le nom avec ceux de tant de héros qui seront rois un jour! Timothée, c'est ta flûte qui a mis la flotte en branle, c'est ta flûte aussi qui doit lui ouvrir le chemin de l'Hellespont. Le port d'Éion est maintenant enseveli au milieu des marais, on reconnaît aisément l'emplacement qu'il a occupé. Peut-être quelque jour le golfe de Contessa, au fond duquel débouche le noir courant du fleuve, rendra-t-il aux explorations patientes de nos érudits et les quais qui bordaient jadis les deux rives du Strymon et l'autel de Neptune où furent offertes les dernières victimes.

La flotte est en route. Alexandre ne s'est pas embarqué ; il a reçu

devant Amphipolis les adieux suprêmes d'Olympias, mère héroïque qu'il ne doit plus revoir. Roulant déjà dans sa jeune et blonde tête la conquête du monde, il suit avec son armée la route qui mène aujourd'hui le Turc indolent de Salonique à Constantinople. Le mont Pangée a vu passer l'armée de Xerxès et revenir l'armée d'Agésilas; il regarde avec la même indifférence du haut de ses 2,000 mètres défiler à ses pieds la phalange macédonienne. La montagne a aussi ses combats à soutenir : contre la foudre qui ébrèche ses sommets, contre le torrent qui use ses arêtes; elle n'a rien à craindre ni à espérer de nos luttes. De coteau en coteau Alexandre arrive à la plaine de Philippes, plaine encore sans nom dans l'histoire, où viendront s'asseoir, avant que trois siècles se soient écoulés, le camp de Brutus et le camp d'Octave. L'armée atteint les bords du Nestus et la vallée profonde qui sépare le mont Pangée du Rhodope. C'est là que commence la Thrace et qu'en face de Thasos se termine la Macédoine. Abdère, sur le bord de la mer, Maronée, sur le promontoire élevé qu'elle couronne, sont successivement dépassées; l'Hèbre, qui porte aujourd'hui des barques de 50 tonneaux jusqu'à Andrinople, est franchi à la hauteur de Dorisque. Alexandre n'a pas d'équipage de pont; les fleuves qu'il ne peut passer à gué ou dans des barques, il les traverse, comme ce Rhodien, dont parle Xénophon, voulait traverser le Tigre : sur des claies soutenues par des outres remplies d'air ou de paille. Laissons le héros poursuivre sa route du lac Stentoris au golfe d'Énos; il n'a pas un instant jusqu'ici perdu de vue sa flotte. Chaque soir, quand il prend un nouveau bivouac, il la retrouve, fidèle au rendez-vous, à portée de la plage. Vingt jours après leur départ d'Amphipolis, flotte et armée se rejoignent à Sestos. Si elles ont toutes deux suivi, sans se quitter, les longs replis du golfe de Saros, — et je ne vois pas trop, à vrai dire, comment elles auraient pu s'épargner ce détour, — elles ont dû faire au moins 23 kilomètres 1/2 par étape. Les marches des anciens ne sont pas pour nous un moindre sujet d'étonnement que leurs exploits. Le voyageur qui aurait simplement parcouru en douze ans autant de pays qu'en visita, dans ce court laps de temps, Alexandre, mériterait de nos jours d'être présenté à toutes les sociétés de géographie.

Parménion connaissait le chemin de l'Asie; ce fut lui qui, le premier, prit terre à la pointe d'Abydos. 160 trières et un grand nombre de navires de charge l'y transportèrent avec le gros des troupes. Alexandre partit d'Éléonte, — le château d'Europe, — et se fit débarquer au cap Sigée. Il n'eût point voulu passer si près du tombeau d'Achille sans lui aller demander conseil. Quels

indignes accens cependant cette évocation généreuse l'exposait à entendre ! « Achille mort ne vaut pas un goujat vivant » est un triste aphorisme ; je ne voudrais pas le donner pour encouragement à qui s'apprête à braver la mitraille ou à se jeter dans les eaux du Granique. Quand ils n'ont rien de mieux à nous dire, les mânes des héros font bien de rester muets.

Le Granique descend d'un cours impétueux des flancs du mont Ida; il va se perdre dans la baie de Cyzique, non loin des villes grecques de Parium et de Priapus, où nous avons déjà, au temps de la guerre du Péloponèse, rencontré Alcibiade. On était au mois de juin; les journées étaient longues et le ciel en feu. L'armée des Perses, avec ses 20,000 mercenaires grecs et sa cavalerie nombreuse, se montrait rangée sur la rive droite du torrent. Elle défendit bravement le passage contre l'élan de la cavalerie thessalienne; les lances en bois de cornouiller n'eurent pas sans quelque peine raison de ses javelots. Alexandre pourtant ne combat plus qu'avec un tronçon. « Donne-moi ta lance, crie-t-il à son écuyer. — Cherchez-en une autre, lui répond Arès; la mienne aussi est brisée. » Démarate le Corinthien, à ces mots, accourt; sa lance est intacte, il en arme la main d'Alexandre; il était temps : le gendre de Darius, Mithridate, arrivait en ce moment au galop, conduisant comme un coin au milieu de la mêlée tout un escadron. Alexandre lui épargne la moitié du chemin et d'un coup vigoureux porté en plein visage le jette à bas de sa selle. Ce n'est pas malheureusement un seul adversaire qu'il s'agit de vaincre; le héros de toutes parts se voit entouré. Rosacès lui décharge sur la tête un coup de cimeterre; le casque est entamé, le tranchant du fer n'a pu qu'effleurer les cheveux. Toute la noblesse perse s'acharne après le roi; Spithridate a déjà le bras levé et va frapper Alexandre par derrière; Clitus le Noir prévient le satrape. L'épée de Clitus a porté un coup si terrible que le bras de Spithridate, détaché près de l'épaule, tombe à terre; il tombe avec l'arme que les doigts crispés serrent convulsivement. Le roi, pendant ce temps, est atteint d'un trait au défaut de la cuirasse et voit son cheval blessé se derober sous lui; mais il a pu prendre pied sur l'autre rive du Granique. La bataille est gagnée et la victoire se change bientôt en tuerie.

Une pareille entrée en campagne mettait la Troade et la petite Phrygie aux pieds d'Alexandre. Ces deux provinces s'étaient déjà trouvées, en l'année 396 avant Jésus-Christ, à la merci des Lacédémoniens. Agésilas n'avait point, comme Alexandre, passé en Asie à la tête de 35,000 hommes; il ne s'en croyait pas moins assuré de conquérir, quand il le voudrait, l'empire d'Artaxerce. L'entreprise semblait folle; le roi de Sparte eut bientôt trouvé le moyen de faire partager ses espérances aux rudes compa-

gnons qui le suivaient. Il donne l'ordre de vendre comme esclaves, dans un état de nudité complète, les premiers prisonniers qui lui sont amenés. « Qu'en pensez-vous? dit-il à ses soldats, sont-ce là des guerriers? Ces corps blancs et obèses, ces chairs molles et flasques, vous montrent assez à quels ennemis vous avez affaire. Marchez sans crainte à la conquête de l'Asie; vous n'aurez à combattre que des femmes. » Ce fut à Daskylium, sur les bords de la Propontide, au fond du golfe qui porte aujourd'hui le nom de Mondania, que le devancier d'Alexandre voulut prendre ses quartiers d'hiver: il s'y installa au milieu des parcs de Pharnabaze. Le fils de Philippe dut, selon moi, partir également de Daskylium où l'avait précédé Parménion; plus heureux que le roi de Sparte, nul ordre impérieux ne vint arrêter son vol. Laissant le Mont-Olympe sur sa droite, il franchit le col du Pédase et s'abat sur la capitale de la Lydie. — On pourra contester cet itinéraire, trouver la pointe faite sur Daskylium inutile : qu'on examine attentivement nos cartes modernes: peut-être arrivera-t-on à partager mon avis. — De Sardes, Alexandre descend par la vallée du Caystre sur Éphèse. Tout le littoral l'attend comme un libérateur. Les villes de l'Ionie ont connu deux tyrans : le roi de Perse qui les abandonnait en proie à ses satrapes, Sparte qui leur imposait ses harmostes. A Milet, à Halicarnasse, il faut combattre encore les mercenaires grecs que le grand roi a pris à sa solde; nulle part, jusqu'au promontoire sacré, jusqu'à cette limite où la langue d'Homère cesse d'être comprise, le vainqueur du Granique ne voit les populations s'associer à la résistance de leurs maîtres. Le gouvernement oligarchique succombe; Ioniens et Doriens applaudissent avec un égal enthousiasme à sa chute. Partout où il se présente, Alexandre rétablit l'état populaire. Il n'a, comme Duguesclin assistant à la lutte d'Henri de Transtamare et de Pierre le Cruel, qu'à faire un léger effort pour mettre dessus ce qui était dessous. Quelle différence s'il s'était trompé et eût accordé son appui à la cause frappée d'une irrémédiable impuissance!

Le discernement est la première vertu de la conquête; ne l'oublions pas quand nous nous occuperons d'organiser définitivement l'Algérie. Remis par la paix générale en possession de Java, les Hollandais ont heurté, en 1816, des préjugés dont ils appréciaient mal la force; il en ont été punis par une longue et dangereuse révolte. La leçon leur a profité, et je ne crois pas qu'ils songent de longtemps à toucher à ces prérogatives tyranniques qu'un peuple séculairement asservi fut le premier à défendre contre ceux mêmes qui l'en voulaient affranchir. Je ne dis pas que toutes les formes de gouvernement se valent: je crois seulement qu'il importe de ne point commettre de méprises et que ce peut être une faute de

chercher à constituer à sa propre image des populations qui ont un autre goût. Les Anglais sont constamment tombés dans cette erreur; aussi, malgré les grandes choses qu'ils ont accomplies, doit-on les tenir pour des colonisateurs bien inférieurs aux Français d'autrefois et aux Hollandais.

Suivez des yeux sur la carte tous ces golfes qui, du cap Sigée, se déroulent en cercle jusqu'aux portes de la Cilicie; voilà l'immense pourtour qu'il faudra occuper, si l'on veut en interdire l'accès aux flottes échappées d'Halicarnasse : le golfe d'Adramity, qui s'enfonce dans les terres jusqu'au pied du mont Ida, le golfe de Sanderli, où débouche, à quatre lieues de Pergame, le Caïcus, les baies de Cymes, de Phocée, le golfe de Smyrne et, de l'autre côté de la presqu'île de Clazomène, les larges échancrures de Tchesmé et d'Érythrée, séparées l'une de l'autre par le mont Mimas. Après Tchesmé viennent le golfe d'Éphèse et le golfe de Milet, puis le golfe d'Iasus et le golfe de Cos, le golfe de la Doride et le golfe de Glaucus; nous atteignons enfin le promontoire sacré : le vaste golfe de Satalie se déploie devant nous. C'est là que le mont Climax sépare la Pamphylie de la Lycie. A partir du promontoire sacré, que vous reconnaîtrez aisément dans le cap Chelidonia, Alexandre va trouver une autre langue, d'autres mœurs; les colonies grecques feront place aux colonies assyriennes. Phasélis seule, assise sur le bord occidental de cette mer interdite aux vaisseaux d'Athènes, vers le point où le mont Clymax plonge brusquement dans la baie, se montre disposée à faire bon accueil au conquérant étranger. Les Phasélites sont bien connus en Grèce; on les y tient pour les plus fourbes de tous les négocians. La crainte que leur inspirent les montagnards de la Pisidie répond heureusement de leur fidélité; les Phasélites ont besoin d'un maître qui les protège, et ce maître n'a jamais été le roi des Perses. « Les Mysiens, écrivait Xénophon dans un temps où la monarchie était moins ébranlée qu'aux jours où la vint assaillir Alexandre, habitent dans les états du roi, malgré tous les efforts qui ont été faits pour les en chasser, des villes florissantes; il en est de même des Pisidiens et des Lycaoniens. » Ce que le roi de Perse n'a jamais pu faire, il faut pourtant qu'Alexandre le fasse. Il ne peut laisser sur ses derrières, sans les avoir soumises, ces populations jusqu'alors indomptées. Memnon tient la mer avec 300 voiles et, si les Pisidiens lui prêtaient leur concours, il aurait bientôt repris pied sur le littoral.

Il n'est pas douteux que le moment où le roi de Macédoine tourna le promontoire sacré n'ait été pour la grande expédition d'Asie une heure assez critique. Memnon s'était emparé de Lampsaque et venait de rétablir à Chio le pouvoir oligarchique, l'île de Lesbos lui obéissait tout entière, à l'exception de la ville de Mitylène. Ce hardi

marin n'avait que sa flotte, mais il en faisait un meilleur usage que le prince Rupert ne sut faire de la flotte enlevée, après la chute de Charles Ier, au parlement. Si Memnon eût vécu, la Grèce, soulevée par Lacédémone, n'eût pas tardé à lui tendre la main; la monarchie des Perses aurait été très probablement sauvée par cette diversion. Memnon meurt, emporté par une maladie pestilentielle; à l'instant tout se trouble. Pharnabaze, — le neveu de Memnon, — et Autophradatès achèvent, il est vrai, de réduire Mitylène; les contributions qu'ils se voient obligés d'exiger indisposent leurs partisans mêmes. Eux, les protecteurs de l'oligarchie, ils imposent les riches! Ne faut-il pas, puisqu'on est hors d'état d'aller chercher les subsides de Darius, user de ce moyen pour faire subsister la flotte? Des Perses réduits à vivre aux dépens des Grecs! Pharnabaze et Autophradatès ne tiendront pas longtemps la campagne. La soumission forcée de Ténédos ne compense pas le fâcheux effet d'un échec essuyé par Datame. Protée, fils d'Andronicus, expédié par Antipater, a surpris, à la faveur d'une attaque de nuit, la division à la tête de laquelle Datame parcourait les Cyclades; sur dix vaisseaux, il lui en a enlevé huit avec leurs équipages; la marine grecque reprend peu à peu son ascendant.

Tant qu'il ne sera pas maître de la mer, comme l'était Cyrus le Jeune, quand il marcha de Sardes sur Babylone, Alexandre ne pourra faire venir de renforts qu'à travers la Phrygie. Il lui faut donc garder cette longue ligne d'opérations qui va de l'Hellespont au canal de Chypre. Quelle activité prodigieuse ne dut-il pas, à cette occasion, déployer! Bien qu'il n'eût pas cessé de voler de triomphe en triomphe, il n'en était pas à s'apercevoir que l'attaque des places exige d'autres sacrifices que le passage des fleuves et la guerre en rase campagne. Tout homme, comme le remarquait si bien le maréchal Niel, est soldat derrière des murailles; au siège d'Halicarnasse, Alexandre s'était vu contraint, pour repousser une sortie, de faire donner la vieille garde. Ces vétérans vivaient d'ordinaire dans le camp, sans partager les travaux et les périls de l'armée; la plupart avaient dépassé l'âge de soixante ans, quelques-uns même étaient septuagénaires. Napoléon, dans sa plus extrême détresse, n'a songé qu'à faire combattre des enfans; il n'a pas appelé sous les drapeaux des vieillards. Avant d'aller plus loin, Alexandre doit combler le vide de ses rangs; il ne le pourra qu'en restant en communication avec la Grèce.

L'heure n'est pas venue de donner du repos aux soldats du Granique; c'est au cœur de l'hiver que le roi marche au secours des Phasélites. De Phasélis il fait prendre la route des montagnes à une partie de son armée; il conduit le reste lui-même le long du rivage. Pendant toute une journée les Macédoniens s'avancent au

milieu de terres détrempées par les pluies, inondées par les vagues quand le vent souffle du midi. Les boues de la Vistule dont notre armée a gardé la mémoire n'étaient rien auprès de ce cloaque. Une forte brise de nord a heureusement refoulé les eaux de la mer; elle n'a pas eu le temps de dessécher les marais. Nulle part le pied ne rencontre un terrain solide; le soldat a souvent de l'eau jusqu'au nombril. Si les vents du sud avaient eu un soudain retour, c'en était fait de cette portion de l'armée; la mer l'eût engloutie comme elle submergea les soldats de Pharaon. La chose, heureusement, était peu à craindre : le vent du nord, quand il est bien établi, a plus de durée. L'audace d'Alexandre ne fut donc pas une témérité irréfléchie; ce n'en serait pas moins une insigne folie d'espérer qu'on pourra faire la guerre sans demander beaucoup à la fortune.

Du golfe de Glaucus, — Macri sur nos cartes modernes, — à Sélinonte, où mourut Trajan, Alexandre reçoit la soumission de plus de trente villes; il marche sur Aspendos et sur Syde, puis s'avance résolûment jusqu'aux limites de la Cilicie. Va-t-il passer outre? Pas encore! Le conquérant est obligé de revenir sur ses pas pour châtier des rebelles et pour imposer des tributs. Le golfe de Satalie le voit passer et repasser sans cesse de la rive orientale à la rive occidentale. Au-delà de Syde, l'armée a peine à se faire comprendre, il lui faut des interprètes; elle est bien cette fois en pays ennemi. Parménion heureusement a dû rassembler sur le plateau des recrues et des vivres; Alexandre lui a donné tous les chariots qu'il a pu obtenir par voie de réquisition. A défaut de chars, il y a des chameaux en Phrygie. Les premiers chameaux qu'ait connus la Grèce lui ont été envoyés de la petite Phrygie par Agésilas. Pour vivre dans l'abondance, il suffit à l'armée de Macédoine d'aller au-devant des convois que Parménion lui amène du haut pays. Nourrir ses troupes est toujours le grand souci d'un général opérant dans une contrée pauvre ou hostile; l'opinion publique ne voit que les lenteurs, elle ne prend pas la peine d'en chercher les motifs. Ce n'est pas une mince tâche que de plaire aux Athéniens; tout cœur amoureux de la gloire s'y obstine cependant, et Alexandre n'eût pas cru payer trop cher, de sa vie même qu'il exposa si souvent, le suffrage de ces capricieux dispensateurs de la renommée. Le roi de Macédoine a résolu de franchir le Taurus aussitôt qu'il aura fait tomber les places fortes de la Pisidie. Il prend Termesse, Sagalasse, d'autres villes encore, fait occuper les unes et raser les autres; rien d'insoumis ne reste sur ses derrières, il peut sans crainte monter sur le plateau. On doit se figurer ce plateau élevé comme un cône tronqué dont les flancs auraient été labourés par de larges déchirures. Alexandre suit le contour des lacs qui bordent à une

assez grande distance de la mer, l'arête méridionale du massif; il s'élève ainsi jusqu'aux sources du Méandre et, de la vallée du Méandre, se porte à la tête de la vallée qu'arrose le Sangarius. C'est là que fut bâtie Gordium, l'ancienne capitale de la Phrygie. Alexandre y tranche le nœud gordien, et Parménion y rejoint Alexandre; la conquête de l'Asie est assurée.

Elle est assurée surtout parce qu'Alexandre a bien compris l'oracle. Quel peut-être, en effet, ce nœud inextricable qu'il faut dénouer pour mériter l'empire? Est-ce bien le lien d'écorce qui fixa jadis au timon le joug du char de Midas? Ne s'agirait-il pas plutôt des puissantes attaches qui arrêtent si longtemps un peuple conquis dans les liens du passé? Alexandre eut l'art de rompre ce tissu de vieux souvenirs en le traversant bien moins du revers de son épée que du tranchant d'une civilisation nouvelle. Je reconnais encore là un trait de ressemblance entre lui et Napoléon. Les Grecs possédèrent comme nous, la vertu sympathique et le don d'assimilation. Semblable privilège n'appartient pas à toutes les races. Les Anglais ont occupé la Sicile presque aussi longtemps que nous avons gardé l'Italie: croit-on que les deux peuples aient laissé derrière eux des traces également profondes de leur passage? La vaste péninsule que l'Euphrate borne à l'est et que la mer environne sur les trois autres faces se laissa promptement pénétrer par l'élément grec. Il est permis de supposer que ce résultat n'eût point été obtenu si la conquête avait eu la main maladroite.

II.

De Gordium Alexandre marche sur Ancyre. Voilà bien la plaine où Bajazet, en l'année 402 de notre ère, rencontrera le terrible Tamerlan, plaine nue, dépouillée d'arbres, mais fertile en gras pâturages. Il ne s'agit plus que de traverser l'Halys et de gagner par la Cappadoce les Pyles ciliciennes. Que de fatigues comprises dans ces quelques mots! On ne peut s'empêcher de remarquer ici que les défilés les plus inexpugnables n'ont jamais arrêté une armée, bien que l'empereur Napoléon considère les montagnes comme la meilleure des frontières après les déserts. Cyrus le Jeune et Alexandre ont forcé avec un égal succès les gorges qui devaient les conduire dans les plaines de la Cilicie. Après avoir gravi les pentes par lesquelles on arrive au sommet de la chaîne Taurique, ils ont probablement suivi la vallée encaissée et sinueuse qu'ont creusée, non loin d'Adana, les eaux du Sarus. Tous deux ont jugé nécessaire de s'arrêter à Tarse pour y donner quelques jours de repos à leurs troupes.

Je ne sais qui raconte qu'Alexandre, arrivé sur les bords du

Cydnus, se plongea dans le fleuve, quand il était encore échauffé par la marche et tout couvert de sueur. Aristobule se tait sur ce bain imprudent. Que les eaux du Cydnus soient glacées et particulièrement fatales aux conquérans, il faudrait bien l'admettre si, comme on nous l'a longtemps enseigné, l'empereur Frédéric Barberousse y avait trouvé la mort, mais du moment qu'il est établi que l'illustre croisé s'est noyé plus à l'ouest, dans la rivière du Sélef, au-dessous de Séleucie, — *Seleucia Trachœa*, — ville située au-delà du cap Sarpédon, sur la rive droite du Calycadnus, il n'y a plus de motif sérieux pour attribuer au cours limpide et froid du Cydnus la grave maladie dont Alexandre, à son passage à Tarse, fut atteint. Une transpiration abondante le sauva. Quand on a le courage de recevoir de la main du médecin qui vous est dénoncé comme acheté par l'ennemi, la coupe au fond de laquelle on est exposé à trouver le poison, il y a cent à parier que, si l'on n'est pas empoisonné en effet, on guérira. Admirons le courage d'Alexandre; n'en faisons pas honneur à sa connaissance du cœur humain. Un jeune roi, dans sa naïve confiance, ne connaît pas les hommes; quand il a vieilli sur le trône, il ne les connaît pas davantage, car l'inévitable amertume de son âme le fait pencher vers une autre exagération.

Tous les cœurs sont cachés, tout homme est un abîme.

Qu'importe! Il vaut peut-être mieux être empoisonné une fois que de se méfier tous les jours. Je ne serais pas étonné que tel eût été le raisonnement d'Alexandre.

Jusqu'ici nous n'avons pas entendu parler de Darius. Depuis plus de dix-huit mois, la guerre ravage ses provinces, l'Asie-Mineure, une des plus riches portions de son empire, lui échappe, et Darius semble vouloir laisser à Memnon le soin de combattre pour sa cause. Memnon cependant n'est plus, il est temps que le roi de Perse entre en lice. Le pouvait-il avant d'avoir rassemblé son armée? Dites à l'empereur de Chine de venir protéger ses états envahis, et vous verrez s'il sera beaucoup plus prompt que Darius à se montrer en force sur le champ de bataille. Il n'y a que les armées permanentes, et je serais presque tenté d'ajouter les armées constamment réunies sous le drapeau, sur lesquelles on puisse vraiment faire fond pour repousser l'étranger.

Le dénombrement des troupes de Darius ressemble au recensement d'un empire : 100,000 Perses, dont 30,000 à cheval; 50,000 Mèdes, 100,000 Arméniens, Hyrcaniens et Derbices, 30,000 Grecs mercenaires, sans compter les Bactriens, les Sogdiens, les Indiens, qui sont encore en marche. Que faire de cette

multitude? La ranger dans une vaste plaine où elle puisse au moins se développer. Ce fut, assure-t-on, la première pensée de Darius. Le roi de Perse ne manquait pas de conseils. Les tacticiens grecs, dont il avait pris soin de s'entourer, ne sauraient sans doute être comparés aux tuteurs légaux qu'on donna en 1839 à Hafiz-Pacha ; quelques-uns cependant n'étaient pas sans mérite. Le plus considérable fut, à coup sûr, l'Athénien Charidème. Alcibiade et Cléarque avaient fait école et l'on rencontrait partout de ces capitaines d'aventure dont l'épée était prête à servir toutes les causes. « Je paierai mes dettes quand je reviendrai d'Égypte, » disait le fils de Conon, Timothée. Agésilas lui-même, un roi ! était allé mourir en Libye, au moment où, plus qu'octogénaire, il revenait d'une véritable expédition de pirates. Débarqué de l'Eubée, d'où sa famille tirait son origine, Charidème servit d'abord, en qualité d'archer, dans les troupes athéniennes. Le métier ne lui semble pas assez lucratif. Avec l'aide de quelques bandits, il trouve moyen d'équiper une sacolève, — *listrikon plion.* — Il court alors les mers, pillant et rançonnant les alliés d'Athènes. Quand il s'est ainsi procuré des fonds suffisans, il recrute des soldats en Thrace et vient offrir ses services à la république. On les accepte. Athènes avait besoin de ces troupes étrangères pour défendre les colonies que lui disputait Philippe. Iphicrate a été révoqué, et c'est à Timothée qu'est remis le soin de reprendre Amphipolis et la Chersonèse. Le fils de Conon se rend immédiatement sur les lieux. Où sont les otages qu'ont livrés les Amphipolitains? Iphicrate ne les a-t-il pas laissés à la garde de Charidème? Sans aucun doute, mais Charidème a jugé à propos de les rendre. « Ame vénale, tu nous as trahis ! » Charidème dédaigne de se justifier ; le jour même il abandonne le camp. Puisqu'il est à vendre, il se trouvera toujours des gens pour l'acheter : Kotis, le roi de Thrace, d'abord, puis les Olynthiens. Il s'embarque à Cardia et, pendant le trajet, tombe au milieu de la flotte d'Athènes. Le voilà prisonnier. Va-t-on lui faire enfin expier ses trahisons? Pas le moins du monde! On lui pardonne tout : les otages livrés, les galères enlevées et conduites à l'ennemi. On enrôle de nouveau sous les drapeaux de la république cet aventurier qui les a deux fois désertés. Charidème d'ailleurs ne restera pas longtemps fidèle au contrat : nous le retrouvons tout à coup en Asie. Les satrapes, les rebelles, s'y disputent son concours ; Charidème le promet à tous et ne l'accorde complètement à aucun parti. Il assiège les villes, dévaste les campagnes, s'entend avec le tyran de Phères, avec Abydos, l'éternelle ennemie d'Athènes, et finit par s'emparer du gouvernement de la Thrace. Céphisodote, Chabrias, Charès, sont tour à tour dupes de ses artifices. Charidème possède une armée, les généraux athéniens n'en ont pas. Cette industrie coupable

touche cependant à son terme; avec Alexandre, il serait par trop périlleux d'y avoir recours. Les intrigues de Charidème vont changer de théâtre. Le camp de Darius est un asile ouvert à tous les soldats compromis; Charidème s'empresse d'y aller porter son audace et son expérience de la guerre. Ce misérable transfuge a tenu un instant dans ses mains les destinées du monde. Si Darius l'écoute, je ne réponds plus du sort d'Alexandre.

Darius ne l'écoutera pas; il faut que les destinées de la Grèce et de l'Asie s'accomplissent. Croyez-vous aux fatalités historiques? Ce serait faire une bien faible part à la volonté humaine. Je concéderai pourtant que le développement logique des situations ne saurait aisément être interrompu. Les Charidème d'un côté, les Pharnabaze et les Tissapherne de l'autre, ne montrent-ils pas à quel point la venue d'un Alexandre était nécessaire? Tout en laissant l'homme agir dans sa liberté, le Créateur, en somme, me paraît avoir toujours pris un soin discret et caché de la durée de son œuvre. Si la nature a horreur du vide, celui qui l'a tirée du néant n'a pas une moins grande horreur de l'anarchie; il ne lui a jamais concédé que de courts intervalles. Le siècle présent ne croit plus beaucoup aux sauveurs; il met en revanche son espoir dans la perfectibilité humaine. Je ne demanderais pas mieux que de nager en plein ciel avec les optimistes, cependant, sans être de l'avis des étudians chinois qui placent obstinément l'âge d'or dans le passé, je crains bien que l'avenir ne soit destiné à nous faire regretter quelques-uns de ces préjugés étroits en dehors desquels il n'y a guère de société possible. « Déchirez ces drapeaux! » disait Lamartine. Jean-Jacques Rousseau était d'un sentiment contraire; je me range sans hésitation du côté de Jean-Jacques Rousseau: qu'on déchire tous les drapeaux qu'on voudra, pourvu qu'on respecte celui du pays où je suis né! Voyez plutôt ce qu'était devenue la Grèce aux jours de ses discordes. Tout y est confondu; il n'y a plus de patrie; le lien qui serra la gerbe est brisé. Pareilles à une volée d'étourneaux, les compagnies noires s'apprêtent à fondre sur la plaine; faites place au moissonneur et ouvrez-lui la grange à deux battans! Lui seul est en état de rentrer le blé répandu et de l'arracher à la voracité des oiseaux pillards.

Charidème n'est pas fait pour inspirer grande confiance; ses appréciations n'en sont pas moins justes. « Vous imaginez-vous, dit-il au roi des Perses, sans même prendre la peine d'adoucir un instant l'accent de sa rude franchise, que vous allez affronter impunément, avec des frondes et des épieux durcis au feu, cette masse hérissée de fer, qui se ploie si rapidement en colonnes, se développe, à la voix de ses chefs, en ordre de bataille, se porte à droite et à gauche, vient tout à coup appuyer une des ailes, se distend au

besoin, ou, se ramassant tout à coup sur elle-même, se concentre, dans l'espace de quelques minutes, en un corps si compact qu'on a vu les chariots et les quartiers de roches rouler inoffensifs sur ses boucliers? Il vous faut avant tout éviter ce choc redoutable et ne livrer bataille que sur un terrain qui laisse une retraite facile à vos soldats. » Ce n'est pas sur ce ton qu'on parle au maître de l'Asie. Tous les historiens se sont accordés à rendre justice au caractère facile et doux de Darius; ce prince ne peut cependant entendre sans indignation traiter avec un pareil mépris son armée. Son courroux déborde, et le courroux du roi en Asie, c'est pour qui le provoque le supplice. Le châtiment boiteux étend enfin la main sur l'incorrigible parjure; Charidème est livré aux bourreaux le jour où, pour la première fois peut-être, il émet un avis sincère. « Alexandre me vengera! » telle est sa suprême parole. Je veux bien croire qu'Alexandre est chargé de punir Darius; il n'a pas, à coup sûr, la mission de venger Charidème.

L'heure décisive approche : le roi de Perse a traversé l'Euphrate; Alexandre aura bientôt achevé de réduire la Cilicie. Soli, dont il ne reste plus aujourd'hui que deux jetées à fleur d'eau et quelques débris de colonnes, Anchiale, où fut, dit-on, le tombeau de Sardanapale, ont cédé à ses armes; il peut sans crainte songer à pénétrer dans la vallée de l'Oronte.

III.

Deux branches du mont Taurus embrassent la plaine qui s'étend entre Tarse et Adana; franchissez la branche orientale, vous verrez s'ouvrir devant vous le golfe d'Issus. La victoire va imposer à la vaste baie un autre nom; les géographes l'appelleront bientôt le golfe d'Alexandrette. Le golfe d'Issus commence au-delà du Sarus et du Pyramus. Quelle œuvre déplorable font les fleuves quand on les laisse conduire leurs dépôts à leur guise! Ils comblent les ports, enfouissent les villes autrefois florissantes, convertissent les campagnes fertiles et salubres en marais. On prendrait goût aux digues rien qu'à contempler les tristes effets d'un pareil désordre. Quoi! ce grand bassin ovale qui, du cap Karadagh au cap Khynzir, s'enfonce de 40 milles marins dans les terres, a vu autrefois sur ses bords les cités de Mallus et d'Issus! Ces rivages pestilentiels où couve incessamment la fièvre ont jadis porté de riantes et fécondes moissons! Des peuples heureux ont habité au pied de ces montagnes! On ne s'en douterait guère aujourd'hui. Les bourgs d'Ayas, de Pias, la chétive et misérable ville de Scanderoun ne racontent rien de la splendeur passée. S'il existe des ruines au milieu de ces marécages, il faudrait les chercher sous les alluvions

qui ont dévoré les villes. L'arène même de la grande bataille a disparu; on la reporte, incertain, d'une vallée à l'autre.

Alexandre s'est mis en marche : Philotas, avec la cavalerie, se répand dans la plaine comprise entre le Cydnus et le Sarus; Alexandre se rapproche davantage du rivage et franchit le Sarus à son embouchure même. Il tourne ensuite le promontoire Mallus, — le Cap Karadagh; — et traverse le delta du Pyrame, comme il a traversé celui du Sarus. Toute l'armée ne tarde pas à être réunie dans la vallée qu'arrose le Pinare. Ce nouveau cours d'eau n'est pas un fleuve comme les deux autres, il mérite à peine le nom de torrent; on ne pourrait même pas le comparer au Granique. J'ai visité le golfe d'Alexandrette en 1832, lorsque les Turcs y attendaient leur flotte; l'impression qui m'est restée de ces parages à peine entrevus est celle d'un fond noir et d'une muraille abrupte. L'imagination la plus hardie n'eût jamais songé à chercher dans cet entonnoir le théâtre d'une grande bataille. La chaîne du Taurus, en effet, se courbe, à partir du cap Mallus, pour aller se rattacher par un demi-cercle de montagnes à l'Amanus. De la plaine où les Turcs ont bâti le village de Missis, on passe, en suivant le pied de ce contre-fort, dans une autre plaine encore plus resserrée, que bordent, séparés par un vaste marais, les deux bourgs d'Ayas et de Pias. C'est là, suivant l'opinion qui a généralement prévalu, que se sont rencontrées, le 29 novembre de l'année 333 avant notre ère, les armées de Darius et d'Alexandre. Il a fallu un concours de circonstances des plus singuliers pour qu'elles s'y rencontrassent. Si nous n'avions été nous-mêmes témoins en Crimée d'un croisement analogue, le jour où l'armée des alliés, venant de l'Alma, descendit des hauteurs de Mackensie et où les troupes russes remontèrent de la vallée d'Inkermann à Symphéropol, nous aurions peine à comprendre l'ignorance mutuelle dans laquelle les Perses et les Grecs paraissent avoir été, à cette époque, de leurs mouvemens. Darius s'est décidé à quitter les plaines de la Mésopotamie et à marcher sur Tarse; Alexandre, au même moment, s'apprête à marcher, par la vallée de l'Oronte, sur Antioche. Il soupçonne si peu les intentions de l'ennemi qu'il n'hésite pas à laisser ses malades à Issus. Les Pyles syriennes n'étaient pas gardées, l'armée grecque s'y engage et, descendue sur l'autre versant, s'arrête, comme l'avait fait l'armée de Cyrus, au bord oriental du golfe, à Myriandre. Les pluies d'automne menaçaient déjà d'entraver les opérations; un orage épouvantable retint Alexandre dans son camp. Sans cette contrariété imprévue, la distance entre les deux armées se fût augmentée encore. Darius, en effet, débouchait par le pas Amanique, — le col de Beylan, — dans la vallée qu'achevait à peine d'évacuer Alexandre; il est probable, si rien ne fût

venu l'interrompre, qu'il eût continué sa marche vers l'ouest et qu'il eût fait promptement rentrer dans le devoir toute la Cilicie. Il s'était emparé d'Issus, y avait massacré les malades laissés par les Grecs, et, dès le lendemain, campait sur les rives du Pinare. Il n'y avait alors entre les deux adversaires que la largeur du golfe,— 18 milles marins tout au plus, — mais il y avait aussi les Pyles syriennes. Ces portes célèbres s'ouvraient sur un sentier taillé en corniche dans le flanc du mont Amanus. On chercherait vainement aujourd'hui les vestiges de ce chemin suspendu dans les airs; la corniche s'est écroulée depuis cette époque, et il ne reste plus aux caravanes d'autre route que le col de Beylan, ce col qui livra passage aux troupes de Darius et qui fut si résolûment enlevé en 1834 par Ibrahim.

L'arrivée inattendue de Darius dans le golfe d'Issus y avait répandu trop d'effroi pour qu'Alexandre n'en fût pas promptement informé. Il refuse d'abord d'ajouter foi à une pareille nouvelle. Que viendrait faire Darius dans la Cilicie quand sa flotte est dissoute, quand la citadelle d'Halicarnasse que défendait, il y a quelques jours encore, le Perse Orontobate, s'est rendue à Ptolémée? Darius n'a pu se séparer ainsi à la légère des ressources qui lui restent; il n'a pu se mettre en campagne à cette époque avancée de l'année, après avoir laissé s'écouler sans faire un mouvement le printemps et l'été. Les messagers cependant se multiplient : Darius est là; on a vu son armée descendre comme une avalanche dans la plaine, ce n'est que par une fuite rapide que quelques cavaliers sont parvenus à échapper à ses coureurs. Alexandre ne se laisse pas encore convaincre; il lui faut des témoignages plus certains. A la guerre, si l'on se fiait à toutes les émotions, on marcherait de méprise en méprise. Le roi de Macédoine fait appeler un certain nombre de ses fidèles hétaires; ce sont leurs yeux seulement qu'il en veut croire. Il leur confie une triacontère, navire non ponté et rapide, qui arme quinze avirons de chaque bord. Les hétaires se glissent le long du rivage, s'aidant de toutes les sinuosités pour dérober leur barque à la vue de l'ennemi. Plus de doute! le camp des Perses occupe et couvre tout le fond du golfe. Alexandre a pris son parti sur-le-champ. Les défilés qu'il a franchis pour entrer en Syrie seront-ils au moins demeurés ouverts! Une troupe choisie de cavaliers et d'archers va les reconnaître : le passage est libre; d'un instant à l'autre, il peut se fermer. Alexandre décampe au milieu de la nuit; dès qu'il a occupé les crêtes, il fait reposer son armée. Il ne lui reste plus qu'à déboucher dans la plaine, chose assez périlleuse encore, si l'ennemi prévenu l'attend au pied même des montagnes. Une armée grecque, dans l'ordre à rangs serrés, occupait un front de plus d'un kilomètre sur 16 mètres environ de pro-

fondeur. Alexandre, tant que le passage reste étroit, laisse les corps s'écouler l'un après l'autre, sur un front de trente-deux files au plus; aussitôt que la gorge s'évase, il développe peu à peu ses troupes, pousse insensiblement l'aile droite vers la montagne, l'aile gauche vers la mer. Il est telle formation qui s'enfonce dans l'armée ennemie comme un coin; la phalange de Philippe agit à la façon de la hache. Le premier rang, composé des lochages, renferme les hommes les plus grands, les plus courageux, les plus robustes. C'est le tranchant du fer qui doit entamer l'obstacle, la multitude placée en arrière ne lui ajoute que la puissance du poids. Tel était l'avis de Xénophon, et tel fut aussi le conseil que me donna maintes fois au Mexique le général Prim : « Si nous devons en venir aux mains avec l'armée de Zaragoza, me disait-il, mettez en avant les zouaves! Ils entameront l'ennemi, le reste passera par la trouée. » Je ne sais si le général Prim avait raison; mais il est certain que, dans la tactique ancienne, toutes les évolutions se pliaient généralement à cette règle : maintenir en tête les lochages. Il en résultait souvent une grande lenteur et la nécessité de manœuvrer par une série de contre-marches.

Darius n'avait assurément pas choisi la plaine d'Issus pour champ de bataille; il y fut surpris. Les dispositions qu'il adopta eurent pour objet de parer autant que possible aux inconvéniens de cette surprise. Pour le guider dans le grand conflit, il lui restait encore un excellent conseiller : le transfuge Amyntas, qui avait été, avant sa défection, un des meilleurs lieutenans d'Alexandre. Ce fut probablement aux avis de cet officier qu'il dut l'adoption des mesures que tous les historiens ont unanimement approuvées. Les hauteurs que les Macédoniens, pour engager l'action, seront obligés de laisser à leur droite, sont d'abord très fortement occupées; le gros de l'armée, avec les immortels, est rangé derrière le lit du Pinare. C'est là que se tient Darius, monté sur son char de guerre. En avant du fleuve, il a laissé, pour couvrir son front de bataille, 30,000 chevaux et 20,000 hommes de trait. L'arène est étroite; par compensation, elle offre aux Perses l'avantage de pouvoir en barrer facilement l'accès. De la mer aux montagnes, les Macédoniens chercheraient en vain une fissure, un point faible. Tout est compact et d'une épaisseur à faire reculer des gens moins hardis. La cavalerie des Perses a déployé ses nombreux escadrons sur la plage. Alexandre lui oppose, avec les Thessaliens, la cavalerie de Parménion. S'il est un danger contre lequel doive se prémunir soigneusement le chef de l'armée macédonienne, c'est assurément le danger d'être débordé par les troupes postées sur les hauteurs et qui menacent d'une attaque soudaine son flanc droit. Il lui faut donc disposer une partie de son aile droite en potence et faire face aux

montagnes en même temps que face au cours du fleuve. Mais les Perses se trouvent trop bien en sûreté sur les rampes qu'ils occupent pour témoigner la moindre intention d'en descendre. Leur attitude ne tarde pas à rassurer Alexandre; 300 cavaliers d'élite suffiront pour les contenir; le reste des troupes reçoit l'ordre d'exécuter un prompt changement de front et de se déployer de façon à déborder par la droite l'aile gauche de Darius. La ligne de bataille a pris sa forme définitive. Au signal du roi, l'armée entière s'ébranle.

Le peuple grec a été, de tout temps, un peuple bavard; les soldats grecs, en revanche, — tant est grande la force de la discipline, — sont silencieux. « On dirait une armée sans voix. » Marcher en silence et marcher sans se rompre, est resté, depuis les jours d'Homère, la grande loi tactique des anciens. Alexandre s'avance lentement, de peur qu'une marche trop rapide ne jette du désordre dans la phalange. « Les rangs sont si serrés que les piques soutiennent les piques, les casques joignent les casques, les boucliers appuient les boucliers. » Darius en ce moment rappelle sur la rive droite du Pinare les troupes qu'il n'avait déployées que comme un rideau en avant du fleuve. Une clameur confuse s'élève dans la plaine; la phalange macédonienne marche toujours. Elle arrive enfin à portée de trait. L'heure est passée de marcher d'un pas grave; il faudra bientôt se précipiter sous cette volée de flèches qui ne va pas tarder à obscurcir l'air; ce n'est qu'un tourbillon d'une centaine de mètres à franchir. L'empereur Napoléon refusait d'ajouter foi aux harangues que l'antiquité a mises dans la bouche de ses généraux. « Au moment de l'action, trois mots, disait-il, suffisent : Déployez ces drapeaux! Le geste complète la pensée. » Déployez ces drapeaux! ceci, je l'avouerai, me paraît un peu court. Pour entraîner au sommet des Alpes les soldats de l'armée d'Italie, je ne trouve pas mauvais qu'on ait relu son Quinte-Curce. « Allez, vaillans soldats, arracher à ces femmes l'or dont vous les voyez couvertes; allez échanger vos rochers nus et vos terres glacées pour les riches campagnes des Perses! » Qu'on s'appelle Alexandre ou Napoléon, quel inconvénient peut-il y avoir à dicter à son chef d'état-major semblable ordre du jour? Ce ne sont que des paroles, me direz-vous; ces paroles font sur le soldat l'effet d'un breuvage enivrant. Il serait donc fâcheux de vouloir proscrire absolument les harangues; tout ce qu'il est permis, suivant moi, de demander aux harangueurs, c'est qu'ils se souviennent de la façon dont les Taïtiens terminent généralement leurs discours : « *Tirara parao!* Assez causé! » Le soldat n'écoute que la voix des chefs qui mettent autant de vigueur dans l'acte que de chaleur dans la proclamation.

J'ai dit que les deux armées se trouvaient à portée de trait. Les Macédoniens, à leur tour, poussent leur cri de guerre. L'immense clameur fait trembler la montagne; l'écho la répercute au loin de gorge en gorge. Alexandre, le premier, se précipite à toute bride vers le fleuve; les escadrons s'élancent à sa suite et vont donner sur la gauche des Perses. Tout se débande et fuit. Le fleuve sur ce point était facilement guéable ; au centre, la phalange a rencontré des bords plus escarpés; elle a même trouvé devant elle une longue et épaisse rangée de palissades. Semblable à la vague qui s'écrase et déferle en touchant le sable du rivage, la phalange, brusquement arrêtée, rompt ses rangs. Les mercenaires grecs à la solde de Darius la surprennent au milieu de son désordre. Ces soldats stipendiés étaient au nombre de 30,000, tous animés par la haine qu'ils portaient aux Macédoniens. Le choc en cet endroit fut terrible. Ptolémée, fils de Séleucus, et 120 Macédoniens de distinction y perdirent la vie. On combattait de près, corps à corps, non plus avec les piques devenues inutiles, mais avec les épées. L'aile droite, que conduisait en personne Alexandre, venait heureusement de refouler le corps qui lui était opposé ; au lieu de se laisser entraîner à une vaine poursuite, elle se rabat en masse sur le flanc des stipendiés. Cette troupe d'élite se voit en un clin d'œil enveloppée ; on ne lui accorde pas de merci. La droite des Perses se trouve alors complètement découverte. De ce côté aussi, les troupes de Darius avaient eu, pendant un certain temps, l'avantage; leur grosse cavalerie toute bardée de fer fit fléchir, assure-t-on, les Thessaliens. Ce corps victorieux ne sait pas résister au spectacle de la déroute qui vient de se produire au centre; sa retraite est le signal d'un épouvantable carnage. « Le sort d'une bataille, a dit Napoléon, est le résultat d'un instant, d'une pensée. On s'approche avec des combinaisons diverses, on se mêle, on se bat un certain temps; le moment décisif se présente, *une étincelle morale* prononce, et la plus petite réserve accomplit. »

Alexandre ne cherche au milieu de la mêlée que Darius. Il le découvre enfin : Darius s'est dressé debout sur son char; de sa haute stature il domine, comme l'image de la patrie en détresse, la plaine ensanglantée. Un rempart vivant le couvre encore; Oxathrès s'est jeté avec sa cavalerie devant le souverain, qui ne peut se résoudre à fuir. Pareil au léopard qu'on voit rôder, l'œil en feu et la langue pendante, autour du *corral*, Alexandre use en vain ses griffes sur les barreaux de la généreuse enceinte. Il y eut là une magnifique mêlée, une lutte suprême, dont peut s'honorer à bon droit la défaite. Des satrapes qui avaient jadis commandé des armées combattirent en simples soldats. Atizyès, Rhéomithrès, Sabacès, gouverneur de l'Égypte, payèrent de leur

vie le salut de ce roi que la fortune abandonnait sans réussir à détacher de lui ses courtisans; ils donnèrent à Darius le temps de sauter à bas de son char et de gagner à cheval la montagne. La nuit vint dérober le monarque fugitif aux poursuites du vainqueur. Les débris de l'armée perse se retiraient éperdus; on sabra ce qu'on put atteindre. Plus de 100,000 hommes périrent dans cette effroyable journée; les ravins furent remplis de cadavres jusqu'au bord. Le centre avait été si brusquement enfoncé que les bagages n'eurent pas le temps de suivre la cavalerie dans sa fuite; le camp fut envahi avant même que le combat eût cessé. On y trouva la famille de Darius : sa mère, Sisygambis, son épouse, Statira, ses deux filles, son fils à peine âgé de six ans et tout le cortège de femmes, de serviteurs, que comportait le déplacement incompréhensible de la cour. Nous avons tous appris quel traitement réservait à cette famille infortunée la générosité d'Alexandre. Peut-être valut-il mieux pour ces nobles victimes du sort jaloux des armes tomber entre les mains d'un pareil vainqueur que d'avoir à subir dans Babylone même le contre-coup d'une si grande catastrophe. Les Macédoniens pouvaient être avides de pillage; il est difficile de croire qu'ils fussent sérieusement altérés de vengeance; la victoire n'avait pas, pour cela, coûté assez cher. L'armée d'Alexandre ne perdit que 300 fantassins et 150 cavaliers.

Darius, tout en fuyant, avait fini par rassembler autour de lui 4,000 hommes; il se hâta de gagner à Thapsaque le gué où passa Cyrus le Jeune, et mit ainsi l'Euphrate entre Alexandre et le faible détachement qui composait alors son armée. L'approche de l'hiver, mieux que le fleuve encore, protégea sa retraite. La bataille d'Issus avait eu lieu à la fin de novembre; les pays que Darius pouvait traverser à la tête de sa petite troupe n'auraient pas nourri une armée. Avant de songer à s'enfoncer vers le cœur de l'empire, Alexandre avait des mesures plus urgentes à prendre. Quand il aurait organisé les provinces qui allaient se détacher l'une après l'autre de la monarchie comme un fruit mûr, quand il aurait reçu les renforts attendus de la Macédoine, renvoyé en Grèce les soldats à bout de forces ou à bout de zèle, fait tomber les places insoumises du littoral, recueilli partout des renseignemens, de l'argent et des vivres, il devrait s'occuper de constituer ses convois. Ceci fait, il lui serait loisible d'aller chercher Darius sur le champ de bataille, si ce malheureux roi conservait la pensée de tenter une seconde fois la fortune.

E. Jurien de la Gravière.

FLORENCE

LE MOUVEMENT DE LA RENAISSANCE; SES ORIGINES (1).

I.

Pourquoi Florence, entre toutes les villes de l'Italie, eut-elle le privilége de rendre l'Europe au culte de la pensée, de lui inspirer le goût du beau, de donner le signal du mouvement dans toutes les branches des connaissances humaines, et de conserver si longtemps la suprématie sur toutes les villes de la Péninsule? En un mot, quelles sont les origines et les causes de la Renaissance?

Les hommes ne peuvent pas toujours exactement analyser des mouvemens aussi prodigieux et aussi complexes; s'il y a quelque chose de logique et de naturel dans ce développement extraordinaire, il y a chez les peuples où il s'accomplit des dons heureux qui le secondent comme il y a dans le sol une certaine fertilité qui contribue à l'excellence de la moisson. Tout n'est pas le résultat de l'étude, de l'application et de l'économie; il y a de l'intuition, du bonheur, quelque chose d'heureux qu'on n'analyse point. La douceur du ciel, le charme de l'atmosphère, cette grâce native dont chaque chose est empreinte, je ne sais quoi d'élégant et de sympathique, qui est le cachet indéniable des hommes et des choses de Florence, ne doit pas être étranger à une aussi admirable efflorescence dans la Toscane. Les causes efficientes sont multiples; les unes sont directes, immédiates et permanentes; les autres sont indirectes, lointaines et purement accidentelles.

(1) Les pages qui suivent sont extraites en partie d'un livre qui paraîtra cet hiver chez l'éditeur Rothschild et qui sera, sous le titre de *Florence*, un pendant au livre de M. Yriarte sur *Venise*.

Dans ce beau livre où il a étudié la Renaissance, au chapitre intitulé : « Renaissance de l'antiquité, » J. Burckhardt dit que « les conditions sociales de l'époque auraient suffi, sans l'influence de l'antiquité, pour porter la nation italienne à un certain degré de maturité; comme il est certain aussi que la plupart des innovations véritablement substantielles, apportées alors dans la vie publique, se seraient développées sans elle (1). »

Si cette assertion était exacte, — et nous nous permettons de dire qu'elle ne l'est point absolument, surtout en ce qui touche et les lettres et les arts, — il faudrait supprimer déjà, parmi les causes du mouvement, une de celles que nous comptons parmi les plus décisives. Ce serait alors au seul génie florentin et aux seules circonstances politiques et sociales que serait due l'élaboration du grand œuvre. Il n'est que juste de dire que l'écrivain que nous venons de citer reconnaît pourtant que l'antiquité imprima alors aux lettres et aux arts un coloris spécial, qui se manifesta dans la forme, sinon dans la substance des choses.

La rénovation, il faut le dire tout d'abord, s'exerça dans tous les sens; ce ne fut pas seulement un retour au culte des choses de l'esprit, inspiré certainement par la découverte des œuvres de la littérature et de la philosophie antiques, mais il sembla qu'on eût retrouvé en même temps le sens perdu de la beauté plastique.

La lutte continue pour l'indépendance, pour cette liberté d'association qui fut un des grands leviers de la puissance de Florence, pour l'autonomie politique de la cité et pour la revendication des libertés communales, interdisait d'abord à tout Florentin le désintéressement de la chose publique; elle forçait les citoyens, à tous les degrés de l'échelle sociale, à une certaine activité physique et intellectuelle, en leur imposant, outre les efforts naturels qu'exigent les nécessités de la vie matérielle en des temps troublés, une préoccupation et une responsabilité personnelle d'un ordre plus élevé. De bonne heure, chaque Florentin appartint à un groupe et fut le soldat d'une idée; on l'appelait à toute heure à la défense de sa bannière, à la revendication de ses droits méconnus et, à sa place, dans le rang de sa corporation, il devenait, dans la mesure de sa valeur morale et de sa faculté d'initiative, l'artisan et le champion effectif d'une réforme.

L'initiative était alors une loi pour tous, l'originalité et l'indépendance de caractère une habitude; l'esprit surtout était individuel. Le pouvoir démocratique, à côté de ses dangers évidens, a cela de fortifiant qu'il n'impose pas à tous un joug commun, et qu'il ne fixe de limite à l'ambition de chacun que celle que lui impose

(1) *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, par J. Burckhardt; Florence, 1876.

la limite même de ses talens, de son activité et de ses facultés. Mais d'autre part il semble qu'il y ait incompatibilité entre cette agitation politique constante qui régna du XIIIe au XVe siècle, et la germination d'une idée féconde et le développement d'une civilisation naissante.

Comment la fleur de la renaissance a-t-elle pu grandir au milieu des péripéties ardentes et incessantes de la commune? Comment sa tige n'a-t-elle pas été brisée, foulée aux pieds, coupée jusque dans ses racines? Dans Pise, dans Sienne, dans Pérouse ensanglantées, comment voit-on des penseurs et des artistes, au milieu de ces discussions continuelles et de ces guerres permanentes, réussir à s'absorber dans le recueillement nécessaire à la conception et à l'exécution des chefs-d'œuvre? Non-seulement à Florence, mais dans toute l'Italie : à Venise avec le sénat et le grand conseil, à Milan avec les Sforza, à Mantoue avec Gonzague, à Ferrare avec Este, à Urbin avec Montefeltre, à Rimini avec Malatesta, à Naples avec Robert, puis avec Alphonse, et au Vatican avec les grands pontifes, comment la tyrannie d'un maître farouche, — de ceux qu'on appelait *les tyrans,* qu'on voit occupés à attaquer ou à se défendre, à agrandir leurs états et à spolier leurs voisins, échangeant nuit et jour de grands coups d'épée, — abrite-t-elle en même temps sous les murs de ces rudes forteresses tous les champions de l'idée, *lauréats* et *pensionnaires,* poètes qui chantent, artistes qui créent, savans et philosophes qui méditent? Ces mêmes tyrans mènent le chœur, et on les voit, tout bardés de fer, descendre dans l'arène pour conquérir le vert laurier.

C'est que l'Italie n'avait pas à faire le même effort que les autres peuples de l'Europe pour échapper à l'état de torpeur où ils étaient plongés à l'époque du moyen âge. On pourrait, après tout, écrire l'histoire de l'illustration des cinq ou six siècles qui suivirent l'invasion des barbares; et cette époque, néfaste partout ailleurs en Europe, a encore en Italie son illustration relative. Les monumens dont les Romains avaient couvert le sol étaient toujours debout; Rome était restée quand même un foyer où le feu sacré couvait sous la cendre; les brutales invasions n'en avaient pas éteint jusqu'à la dernière lueur. Tous ces arcs de triomphe, ces thermes, ces colonnes votives, ces panthéons, ces amphithéâtres, ces temples orgueilleux encore sous la mousse et la lèpre, et qui empruntaient une beauté nouvelle à leur aspect de ruines, attestaient une grandeur passée dont on pouvait se souvenir au premier moment de calme et de pacification. C'était une chaîne entre l'Italie ancienne et l'Italie nouvelle; et, dans la pensée de tous, la grandeur d'autrefois pouvait éveiller l'espoir et l'idée d'une grandeur à venir. Cette Grèce qu'on avait vaincue et qui s'était vengée de l'asservissement en imposant à son tour son joug intellectuel au vainqueur, n'était pas

une pure expression géographique, un pays idéal, où, à un des âges de l'humanité, s'était abritée la pensée humaine. C'était pour les Italiens une réalité bien vivante, une terre amie et voisine, dont on voyait à l'horizon de l'Adriatique s'échancrer les côtes bleuâtres. Chaque jour entraient dans leurs ports ces bâtimens venus de l'Hellespont, aux grandes voiles gonflées par le vent, bordées d'une grecque rouge, qui rappelaient par leur forme et leur couleur les nefs de l'antiquité. L'Italie méridionale d'ailleurs ne s'appelait-elle pas naguère encore la Grande-Grèce, et n'avait-on pas vu fleurir dans la Pouille et les Calabres une civilisation raffinée dont on retrouvait partout la trace? Si le christianisme avait proscrit tout ce qui rappelait les païens, du moins la tradition subsistait-elle encore, et chaque jour découvrait-on les traces de cette civilisation, comme on constatait la présence de cette race d'élection qui avait fait souche dans les plus lointaines bourgades. Ces deux influences latine et grecque, mêlées ensemble, avaient préservé les Italiens de la ruine totale au point de vue intellectuel; quant aux Florentins, ils étaient mieux disposés que tous autres à recevoir la culture, car, sur leur sol même, au lieu où s'élevait la cité des fleurs, la plus industrieuse et la mieux douée des colonies fixées dans la péninsule avant les Romains eux-mêmes avait laissé les plus profondes empreintes de son passage, avec des monumens d'art qui peuvent rivaliser encore aujourd'hui avec ceux de la Grèce et du XVe siècle florentin.

Quand l'Italie avait été conquise, Théodoric, Charlemagne, Lothaire, avaient eu souci des choses de l'esprit et de tout ce qui peut adoucir les mœurs et policer les hommes. Dès le VIIIe siècle, on avait vu paraître cet édit de Lothaire, où, fidèle à la politique du grand empereur, il fixait les circonscriptions scolaires, à Pavie, à Ivrée, à Crémone, à Turin, à Florence, à Fermo et à Vicence : et dans la nuit des époques sombres du Xe et du XIe siècle, on rallumait déjà le flambeau de l'érudition. Les moines de l'abbaye du Mont-Cassin aidaient à leur tour au développement; ils copiaient déjà Aristote, Demosthène, Cicéron, Horace, Virgile et Lucrèce; et ce n'était point par eux seuls que se faisait la révélation. C'était plutôt un réveil, car on se souvenait dans toute l'Italie méridionale, d'avoir entendu lire les poètes latins dans les amphithéâtres romains, et, au forum de Trajan, on avait vu des lettrés réciter des fragmens des auteurs classiques devant le sénat, qui donnait au vainqueur de ces luttes oratoires une couronne et un tapis d'or. La langue latine, qui, elle aussi, fut un instrument de civilisation, puisqu'elle était la clé d'or qui ouvrait le livre des belles pensées et du beau langage des aïeux, était encore assez répandue avant les premiers siècles de la Renaissance pour qu'on pût prêcher en latin dans certains centres de

la Toscane. Et le respect pour les grands noms de l'antiquité n'était pas seulement le privilège de quelques lettrés ou d'une secte monastique, mais bien une religion populaire. On en avait une preuve à Mantoue, où annuellement, de toute antiquité, jusqu'au xve siècle, on parait de fleurs la statue de Virgile comme l'autel d'une divinité; à Brindisi, où on montrait la maison du poète à tous les étrangers comme un monument dont on pouvait s'enorgueillir. Dès le xiiie siècle, Dante, s'adressant au poète des *Églogues* et de l'*Énéide*, le reconnaît comme son maître :

Tu se'lo mio maëstro e lo mio autore.

C'est lui qui l'introduit dans les cercles où l'accueillent Homère, Horace, Ovide et Lucain; et il évoque tout l'aréopage des philosophes, des poètes et des moralistes de l'antiquité : Socrate, Platon, Démocrite, Diogène, Anaxagore, Thalès, Empédocle, Heraclite, Zénon, Orphée, Cicéron, Tite-Live, Sénèque, Euclide et Ptolémée. L'influence romaine est évidente, le souvenir de Rome pénètre Dante; il regarde les habitans de la ville éternelle comme des aïeux; il subit leur joug, ils sont pour lui la source féconde d'où tout découle. « Le peuple romain, dit-il dans ses écrits, est l'aîné de la famille italienne. »

La langue latine, à vrai dire, ne s'était jamais perdue; tout au plus avait-elle pu se corrompre au contact des barbares. Deux hommes de génie, Pétrarque et Boccace, devaient avoir la préoccupation de restaurer l'étude de la langue grecque; leurs efforts dans ce sens ont eu une influence considérable. On sait que le premier gardait précieusement, sans pouvoir le lire, un Homère dans le texte original; il se sentait attiré par ce grand génie, il semblait que ces caractères, dont il ne pouvait pénétrer le sens, jetassent des rayons lumineux qui le fascinaient. A Avignon, il avait rencontré un moine de Seminara en Calabre, envoyé en ambassadeur auprès du pape : Bernard Barlaam, qui devait être un des initiateurs des études grecques en Occident; c'est de lui que le poète apprit les élémens de la langue d'Homère.

Boccace, plus heureux, pouvait déjà lire *l'Iliade* en s'aidant de la traduction latine, et en 1360, ayant accueilli chez lui Léon Pilate, élève de Barlaam, le premier de ceux qui ouvrirent une école publique de langue grecque en Italie, l'auteur du *Décaméron* adressa une instance à la seigneurie de Florence et obtint d'elle l'établissement d'une chaire publique où Pilate expliquerait *l'Iliade l'Odyssée*, et seize Dialogues de Platon.

C'est une date mémorable ; il faut s'y arrêter; car tout le secret de la supériorité de Florence dans les arts plastiques vient certai-

nement de l'étude des monumens antiques, et sa supériorité dans l'ordre intellectuel est due, à n'en pas douter, à la découverte et à la diffusion des manuscrits des auteurs anciens. Cette influence de la tradition n'exclut pas sans doute celle des hommes de génie qui naissent, se développent, et portent encore une force d'expansion qui crée le mouvement; mais l'explosion du génie personnel de Dante lui-même, encore qu'il s'exprime en langue vulgaire, n'est certes pas indépendante de toutes ces influences lointaines.

On est en droit de se demander pourquoi et comment, alors qu'on avait parlé grec à Rome sous le règne d'Auguste, où les femmes elles-mêmes affectaient de n'employer que cette langue comme une preuve de leur supériorité intellectuelle, on en était arrivé à ne plus l'entendre dans la Péninsule et à regarder comme une conquête de pouvoir comprendre les auteurs les plus estimés et les traduire en langue latine. L'influence de la littérature et de la philosophie grecques en Italie avait été en augmentant sous les Antonins; on avait vu Marc-Aurèle écrire ses *Maximes* en langue grecque et, deux siècles encore après lui, l'empereur Julien la préférait à sa propre langue dans les écrits qu'il consacrait à la défense du polythéisme.

C'est la jeune société chrétienne qui devait, avant les barbares, porter le coup le plus funeste à l'influence hellénique en Occident. Les temples superbes élevés en l'honneur de ces trois mille dieux *qui n'avaient pas un athée*, et le charme incomparable des écrits laissés par les écrivains païens, parlaient trop en faveur d'une incontestable supériorité du génie antique pour qu'on en voulût laisser subsister la trace. On détruisit les temples, on brisa les statues, on proscrivit les dieux et, comme le niveau intellectuel de la société baissait sensiblement, personne ne protesta contre l'anéantissement des monumens de l'art et de la littérature grec. L'imagination se trouble à l'idée de ces holocaustes offerts sur l'autel du vrai Dieu; ce ne fut point le résultat d'une violence subite, comme lors de l'entrée des Arabes en Asie, mais ce fut une oppression constante, permanente, et dont les effets furent aussi désastreux. Quelques grands esprits pouvaient bien s'élever au-dessus du préjugé vulgaire et concilier la pratique de la religion nouvelle avec l'admiration qu'ils professaient pour Eschyle, Sophocle, Euripide, Xénophon, Platon et Aristote; mais saint Jérôme lui-même, s'il n'allait point jusqu'à les livrer aux flammes, détournait ses yeux des auteurs profanes. Une consécration officielle et infaillible, qui partait de haut, allait rendre complète l'œuvre de destruction : dans le concile tenu à Carthage, on défendit à tout prélat de se livrer à la lecture des auteurs païens. Dès lors les relations intellectuelles cessèrent entre les Grecs et les Latins : et cette belle langue hellé-

nique, qui s'était imposée au nom du génie de ceux qui avaient écrit tant d'immortels chefs-d'œuvre, devint bientôt inintelligible en Italie.

L'empire romain se transporte à Constantinople, les barbares envahissent l'Italie et les ténèbres s'épaississent. Cependant, aux bords de l'Adriatique, dans cette ville de Ravenne, dernier refuge de la puissance des empereurs romains, où les avait poursuivis Théodoric, roi des Goths, la littérature grecque avait trouvé un asile momentané, grâce à l'illustration personnelle de ce barbare couronné, qui fut certainement un esprit supérieur à tous ceux qu'il conduisait à la conquête de l'empire romain.

Ce ne fut qu'un éclair; quelques successeurs de saint Pierre se montrèrent aussi favorables au respect des lettres grecques, et cent ans après Théodoric, on rouvrit des écoles romaines fermées pendant que le fléau se déchaînait sur toute l'Italie; mais le monde ecclésiastique ne voyait plus dans la langue et la littérature grecques qu'une dangereuse manifestation de la pensée qui suscitait les hérésies en Orient : et la langue latine, la seule qu'on y enseignât, altérée elle-même au contact des idiomes barbares, s'était assez corrompue pour que le culte des lettres latines ne fût plus que le privilège des lettrés.

Au point de vue de l'hellénisme et du latinisme, la nuit est alors complète en Occident; voyons si l'Orient avait mieux conservé l'admirable patrimoine légué par les aïeux.

Au IVe siècle de notre ère, Constantinople avait vu s'accomplir la séparation avec l'empire d'Occident, et Byzance était devenu le siège des querelles religieuses et des hérésies; on vit les Grecs imiter la conduite des évêques chrétiens et détruire à leur tour les manuscrits de Ménandre, Diphile, Apollodore, Philémon, Alexis, Sapho, Corinne, Anacréon, Mimnerme, Bion, Alcman et Alcée, dans l'intérêt de la religion. Il leur restait des historiens de talent, quelques commentateurs, des géographes, des médecins; mais pas un poète dont on puisse dire le nom. La décadence littéraire avait suivi la décadence politique.

Un fléau semblable à celui qui avait consommé la ruine de la civilisation en Occident allait fondre sur les Grecs et achever l'œuvre de destruction. Au VIIe siècle, les Arabes s'emparent de toutes les possessions grecques en Asie et en Afrique; ils entrent à Alexandrie, et cette invasion amène peu à peu la suppression de la langue grecque, qui ne se maintient que dans la Grèce proprement dite.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Ce n'est point le calife Omar qui allait brûler la bibliothèque des Ptolémées; l'œuvre sinistre avait été accomplie longtemps avant lui par les soldats de César; et le *Serapeum*, qui avait échappé au désastre lors

de la prise d'Alexandrie par le général romain, avait été pillé depuis sous Théodose. Peut-être même, à part ce fait néfaste du règne du Coran et de la suppression de la langue des Héllènes, les Arabes ont-ils été relativement des civilisateurs, là, comme ailleurs avec Haroun-al-Raschid et Boabdil. Mais les épreuves n'étaient pas finies, les Turcs ottomans, vainqueurs des Arabes en Asie, s'avançaient vers l'Europe et menaçaient de faire disparaître le dernier refuge des îles grecques où s'était abritée la langue. Cette fois, ce fut le christianisme qui la sauva; il avait à se faire pardonner la ruine des auteurs anciens, il nous apporta en Occident les écrits des pères de l'église, nous révéla l'Évangile, que nous ne connûmes que dans le texte hellénique, et la langue grecque resta la langue liturgique de l'église orientale. Quand tout le territoire fut tombé sous le joug des musulmans, l'Occident fut un refuge ouvert aux exilés, qui lui transmirent l'héritage, et plus on étudie les causes du mouvement intellectuel en Italie, plus on se persuade que ces exilés furent les vrais initiateurs de la renaissance de l'hellénisme.

Avant la prise de Constantinople, qui dispersa les derniers savans grecs, les empereurs byzantins, menacés par les Turcs, cherchaient un appui dans le monde latin et rêvaient la conciliation des églises. Dans un concile tenu à Vienne en 1311, sentant la nécessité de trouver des négociateurs entre les deux églises, les évêques avaient ordonné l'enseignement de cette langue dans un certain nombre de villes d'Italie. De leur côté, les moines de l'ordre de Saint-Basile, fixés dans les Calabres, se servaient du grec comme langue liturgique et avaient le plus haut intérêt à effectuer la réconciliation de l'église d'Orient avec l'église d'Occident; ils furent aussi les ardens promoteurs de l'instruction publique dans le sens des études helléniques.

Ce moine de Calabre, Bernard Barlaam de Seminara, qui fut le maître de Pétrarque, avait été l'un des intermédiaires entre les deux églises, et c'est ainsi que s'explique sa présence à la cour des papes à Avignon. La première chaire publique de grec est fondée à Florence en 1360 par son élève Pilate : c'est le premier pas, faible et hésitant, car on lit dans les lettres de Pétrarque que, de son temps, on compte à peine en Italie dix personnes qui comprennent Homère, non pas en le lisant dans le texte, mais dans la traduction latine.

Mais bientôt Manuel Chrysoloras, l'élève de Gémiste Pléthon, vient solliciter des secours en Italie contre l'envahissement des Turcs; il se laisse enchaîner par tous ces esprits avides de science qui lui offrent un honorable asile, et en 1396, il occupe la chaire que Léonce Pilate a laissée vide; on le voit successivement à Milan, à Paris, à Rome; partout on se presse autour de lui pour l'en-

tendre; il écrit une Grammaire grecque, et ayant trouvé dans Palla Strozzi (1371-1462) un admirable protecteur, doué de grandes richesses, il ne rencontre plus dès lors nul obstacle à la propagation de ces idées nouvelles : il fait venir de Constantinople tous les manuscrits grecs qu'il peut s'y procurer et révèle à l'Occident les œuvres de Platon, de Plutarque, la *Politique* d'Aristote et la *Géographie* de Ptolémée.

C'est bien Florence qui officiellement, par un décret, une provision du conseil des Priori, a donné le mouvement en Italie dès 1360. A partir de là, l'effort est très vif, et les résultats sont évidens. Guarini de Vérone succède à Chrysoloras, Cosme le Vieux succède à Strozzi, qu'il jalouse et qu'il exile, mais dont il continue l'effort dans cette direction des études grecques; Leonardo Bruni Aretino, autre élève de Chrysoloras, traduit l'*Éthique* d'Aristote, les *Harangues* d'Eschine, la *Première Guerre punique* de Polybe, et Niccolo Niccoli crée une science nouvelle : la critique philologique (1363-1437). Ce n'est plus assez pour les Florentins d'avoir les textes, il faut les posséder dans leur fidélité primitive et les réduire à leurs meilleures leçons. Nous arriverons insensiblement à l'apogée du mouvement déterminé par la présence de tous ces Grecs venus au concile de Florence, et plus tard par l'émigration qui résulte de la prise de Constantinople par les Turcs. Les George de Trebizonde, Théodore Gaza, Argyropoulos, Gémiste Pléthon, Aurispa (qui à lui seul apporte à Florence, de son voyage en Orient, deux cent trente-deux manuscrits grecs), annoncent Marcile Ficin et l'académie platonique, qui tient ses séances sous les arbres de Carreggi, sous la présidence de Laurent le Magnifique et de Politien.

II.

Avant de montrer comment Florence entraîne à sa suite l'Italie tout entière et avant de donner une idée du mouvement dans Florence même au moment où il atteint son apogée, sous Laurent de Médicis, il faut revenir en arrière pour constater la trace d'autres influences parallèles qu'on retrouve mêlées comme un alliage au génie florentin. Il importe aussi de dire comment, entre la langue latine et la langue grecque réservée comme langue savante aux classes supérieures, s'élaborait lentement la *langue vulgaire*, composée, comme des fleurs d'un bouquet, des expressions les plus belles et les plus appropriées, empruntées à tous les dialectes de l'Italie, pour former cette langue nouvelle que Dante, au XIIIe siècle allait employer et fixer dans un poème immortel.

La constitution d'un exarchat à Ravenne, qui persista jusqu'au Xe siècle, avait pour ainsi dire enfermé le territoire toscan dans un

cercle étroit d'influences byzantines; s'il est difficile de bien déterminer la part de cette action dans le mouvement littéraire, elle nous apparaît avec la dernière évidence dans les arts plastiques. Que le voyageur qui visite le Baptistère de San-Giovanni, l'un des monumens les plus vénérables de la cité, lève les yeux vers l'ornementation dont la voûte est recouverte : il est en face d'une manifestation évidente de l'art grec, manifestation qui lui rappelle les mosaïques du tombeau de Galla Placida, à Ravenne, et les belles frises de San-Vitale, où l'impératrice Théodora, fardée comme une ancienne courtisane, et l'empereur Justinien apparaissent au milieu d'une cour orientale fastueuse composée d'eunuques, de Nubiens et de Persans. C'est à Cimabuë, le grand initiateur de l'école florentine, qu'il appartiendra de secouer le joug des canons byzantins et de dégager les tendances nationales en revenant à l'étude de la nature.

Dans la sculpture, c'est aux Pisans et à Niccolo Pisano, un des plus grands artistes qui aient jamais existé, que reviendra l'honneur de renouer les traditions de la sculpture italienne et d'affranchir la pierre: mais il est juste de constater que c'est encore de l'art national qu'il s'inspire, en retournant aux sources romaines, quand il rêve devant ces sarcophages de Pise, dus, deux siècles avant le christianisme, aux ciseaux des tailleurs de pierre romains vantés par Strabon.

L'art et la science des Arabes, leur goût incomparable, leurs connaissances spéciales et restreintes, mais vivement caractérisées, devaient aussi apporter leur contingent d'influence indéniable. Maîtres de la Sicile depuis le IXe jusqu'au XIe siècle, comment, avec leur goût des formes raffinées, leur amour de la couleur, leur propension à l'étude des sciences, leur ornementation ingénieuse et compliquée, leur passion pour les riches étoffes et les monumens éclatans qui reflétaient les vives colorations de leur sol, rendues désormais impérissables par des procédés savans et des combinaisons de matériaux indestructibles, n'auraient-ils pas, à leur tour, communiqué quelque chose de leur style et laissé l'empreinte de leur caractère dans les relations constantes qu'ils entretenaient avec les ports de la Méditerranée?

Ils aimaient les armures damasquinées, les bijoux délicatement travaillés, les émaux brillans, les cuirs repoussés, les chevaux richement caparaçonnés; habitués à la vie des camps et vivant comme en état de guerre, ils se plaisaient, même au milieu des loisirs de la paix, à retracer l'image de la conquête en des simulacres où ils faisaient briller leur élégance en déployant leur adresse. On allait, sans pousser aussi loin qu'à Gênes, où leurs vaisseaux abordaient directement, l'imitation des formes et des harmonies

qui leur étaient particulières, leur emprunter à Palerme et à Florence, avec les joutes et les tournois, je ne sais quelle élégance chevaleresque dans le geste, dans la forme et dans les pompes des cérémonies.

La maison de Souabe, en revendiquant le trône du César romain, n'exerçait à vrai dire sur l'Italie qu'une autorité purement nominale, précaire, intermittente; et son génie était trop essentiellement différent de celui des Toscans pour laisser des marques évidentes de son passage. Mais l'énergie personnelle exerce toujours une grande action en Italie, et la culture extraordinaire de ce descendant de Frédéric Barberousse, qui s'appela Frédéric II, devait aussi laisser sa trace. Son règne est le prologue de la renaissance; il faut peut-être lui attribuer une part dans cette tendance qu'eurent les Florentins à se détacher, dans l'œuvre de civilisation, de tout esprit d'intolérance. Il penchait plutôt du côté des Arabes que du côté de Rome, et c'en fut assez pour le faire accuser d'athéisme. Il fonda en 1224 l'université de Naples; il parlait l'italien, le français, le grec et l'arabe; il avait une mise élégante, et il était poète : assez exempt de préjugés pour admettre les Arabes à sa cour, pourvu qu'ils fussent lettrés ou savans; c'était un éclectique qui avait pour secrétaire un musulman, pour médecin un juif d'Espagne, et pour métaphysicien un Anglais, Michel Scot. Il a donc pu représenter, dans l'apport de chaque race au génie italien, cet esprit de tolérance qui est un des cachets de la renaissance et qui la rendra suspecte à quelques esprits exaltés.

Quant aux Normands, qui s'étaient emparés de la Grande-Grèce en chassant les Byzantins et les Sarrasins, prenant Messine, Catane, Palerme, et finissant par fonder des dynasties dans l'Apulie, dans les Calabres et en Sicile, tantôt auxiliaires des papes et tantôt des empereurs, ils représentaient une vaillante race sans doute, mais ils étaient plutôt faits pour subir une influence intellectuelle que pour laisser leur empreinte. Les très curieux monumens encore debout à Lucera, à Canosa, à Venosa, n'ont servi qu'à attester la réalité de cette extraordinaire épopée des Roger, de Robert Guiscard, des fils de Tancrède de Hauteville, et des héros de *la Jérusalem délivrée*; si on veut, en en interrogeant la forme et le caractère, assigner une origine à ces constructions et à ces œuvres d'art en bronze et en pierre, on verra que ceux qui les ont élevées se souvenaient de l'Orient, d'où ils venaient alors, et qu'ils avaient emprunté aux Arabes qu'ils chassaient devant eux ou aux Byzantins, plutôt que de leur apporter un élément nouveau. M. François Lenormant, dont nous trouvions récemment les traces en étudiant ces curieux monumens de l'Apulie, a nettement accusé ces influences en commentant les inscriptions. Il ne fut donc point

donné aux Normands de détourner le cours de cette civilisation, plus avancée que la leur, plus élégante, plus raffinée et plus subtile. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'ils usèrent avec modération de leur conquête ; ils laissèrent aux paysans de la plaine leur personnalité légale et le droit de propriété, et on vit les deux races exister côte à côte. Ils avaient leurs quartiers, leurs mosquées, leurs bazars et leurs tribunaux ; et quand Frédéric II vint recueillir cette succession, il trouva la civilisation arabe intacte et sans mélange.

Nos troubadours, chassés de France par la croisade des albigeois, peuvent aussi réclamer leur part d'influence, non-seulement sur le génie italien, mais sur le génie florentin. Leur succès fut très vif, et les imitations de leurs ouvrages en sont un témoignage incontestable ; il faudra même un jour, lorsqu'il s'agira de fixer la langue à Florence, en exclure rigoureusement une foule d'expressions provençales mêlées à l'idiome et devenues populaires. On verra successivement trois souverains du midi de l'Italie composer des poésies en langue provençale, et, en se retirant, les troubadours, reconnaissans de l'asile qu'on leur a donné, laisseront aux Italiens le culte de la femme, qu'ils ont professé, et cette tendance aux arguties amoureuses qui, en dégénérant, aboutira aux *concetti*.

Ce sont là les grands courans d'influence, et les causes diverses d'où découle la renaissance ; en dehors de ces alliages, tout ce qui reste au fond du creuset appartient en propre au génie florentin, tout est le résultat du tempérament national, de la race, des circonstances politiques et de l'état social : tout est un reflet et une expression.

Il faudrait encore, si on voulait sortir des termes généraux, montrer comment peu à peu s'était formée la *langue vulgaire*, qui fut le véritable véhicule, puisque ce fut une langue adoptée depuis la pointe de Reggio jusqu'au golfe de Venise. Une fois la langue fixée par Dante, Pétrarque, Boccace, Bonacorso Pitti, Francesco da Barberino, Ricordano Malespini, Dino Compagni, les deux Villani et le chroniqueur Velluti, — les hôtes de Carreggi, réunis autour de Cosme et de Laurent de Médicis, peuvent parler de l'antiquité en employant dans leurs discours la langue nationale, qui sera la langue définitive de l'Italie unifiée.

A la fin du XIIIe siècle, on était mûr pour le développement, mais il manquait encore ce véhicule indispensable à l'idée et à la propagation de la pensée : une langue une, propre à tout exprimer, répondant à tous les besoins de l'esprit humain et à toutes ses formes. On comptait alors, selon Dante, quatorze dialectes nettement caractérisés, écrits ou parlés en deçà et au-delà des Apennins, qui divisaient le pays en quatorze régions intellectuelles. Depuis, Max Muller a porté à vingt le nombre de ces dialectes, en s'appuyant

sur les manuscrits du temps qui sont parvenus jusqu'à nous. Cette confusion des langues, entrave constante à la communication des idées, faisait sentir vivement le besoin d'un idiome commun à tous. Les relations commerciales, très étendues alors, les prédications des moines errans, le concours de la jeunesse des différentes villes aux diverses universités, les alliances contractées au nom de l'idée guelfe ou de l'idée gibeline, les rapports politiques de région à région, depuis les points les plus méridionaux vers les Calabres, jusqu'au nord avec Turin et Venise : telles étaient les circonstances qui, en imposant la nécessité de s'entendre, allaient favoriser la création et l'adoption de la langue nouvelle. Il était réservé à la Toscane de donner son nom au nouvel idiome.

Les premiers monumens écrits de la *langue vulgaire* (c'est ainsi qu'on l'appela jusqu'à la fin du XVIe siècle) remontent au XIe siècle; mais, dès le Xe, les lettrés en font usage. Ce n'est que beaucoup plus tard que Dante résumera les efforts d'un certain nombre de ces devanciers dont on a gardé les noms. Il emploie d'abord cette langue vulgaire sans en définir les termes et la portée; il lui donne l'autorité de son génie, et il faut la comprendre si on veut éprouver les grandes émotions. Bientôt il l'analysera et lui donnera son état civil en la déclarant : *illustre*, *cardinale*, *aulique* et *curiale*. Dans son livre de *l'Éloquence vulgaire*, il ne veut point qu'on dise que ce qui sera un jour l'italien appartient à une province plutôt qu'à une autre, et le plus grand des Florentins n'a jamais réclamé pour la Toscane le superbe privilège d'avoir dégagé de tous les idiomes la langue définitive de l'Italie. « Dante, dit M. Gebhart dans ses *Origines de la Renaissance* (1), n'a pas inventé l'italien comme un sculpteur forme sa statue; mais la marque de son génie est si profonde sur l'œuvre ébauchée par ses devanciers, que c'est justice de le proclamer le père de la langue italienne. » Francesco da Barberino ajoutera encore à l'œuvre du poète de *la Divine Comédie*, en disant hautement qu'il ne faut répudier pour la formation de la langue vulgaire aucun des dialectes de la Péninsule, mais qu'il faut choisir les beaux vocables, les plus expressifs, les plus harmonieux et rejeter tout ce qui n'a point belle consonnance. Pétrarque et Boccace viendront; la langue, avec eux, s'assouplira encore, elle se prêtera aux grâces du récit, à ses vivacités; les dialecticiens, enfin, la façonneront à la rapidité de la discussion, à la subtilité de l'analyse et des argumens. La poésie, l'histoire, la critique, la chronique, la science ont trouvé désormais leur formule; et Sacchetti, Guicciardini, Machiavel et Laurent le

(1) *Les Origines de la Renaissance*, par Émile Gebhart, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Nancy; Paris, 1879, Hachette.

Magnifique peuvent venir. Mais d'où qu'elle sorte, cette langue vulgaire, la Toscane se l'est appropriée et, contre l'avis même de Dante, Boccace a pu dire non sans vraisemblance : « L'italien n'est que le florentin perfectionné. »

Le même siècle qui voit naître *la Divine Comédie* fonde la littérature historique avec Ricordano Malespini, Dino Compagni, les deux Villani, et les *Mémoires*, avec Bonaccorso Pitti, ce singulier aventurier qui sera le père de Luca Pitti; le chroniqueur Velluti, atteignant dans ses récits la fin du XIVe siècle, donne bientôt la main aux historiens qui écriront sur le vif les péripéties de la vie publique en Toscane; les Leonardo Bruni, Ruccellaï, *alterum Sallustium*, Marcile Ficin, Machiavel, Politien, Pic de la Mirandole; tous les hôtes de Careggi et les habitués des jardins Ruccellaï.

Il y eut une gradation constante dans le développement intellectuel depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'aux derniers jours du XVe; les circonstances furent plus ou moins propices, la liberté d'esprit plus ou moins complète, suivant que les événemens apportaient des préoccupations plus ou moins vives; mais l'ardeur fut la même pour tous : en haut, pour créer et penser; en bas, dans les couches sociales les plus humbles, pour admirer et jouir de ce bien-être de l'esprit. Il est certain que le populaire, par une pure intuition et par le seul effort d'un sentiment inné qui est un des privilèges de la race italienne, a pu suivre dans une certaine mesure l'impulsion donnée par les classes cultivées et se mettre à l'unisson. Le XVe siècle devait marquer l'apogée du mouvement dans toutes ses directions, et les premiers Medicis auront eu la gloire de le seconder avec une passion, une verve et une constance qui leur valut le privilège d'attacher leur nom à cette époque fortunée.

III.

On s'imagine difficilement l'exaltation qui régna à Florence pendant toute cette période; pour s'en faire une idée, il faut lire les chroniques du temps et grouper les traits épars çà et là dans les historiens qui peuvent mieux révéler ces palpitations généreuses. Pour qu'une époque comme la nôtre, où il y a bien de l'artificiel et de la convention, puisse les comprendre, il faut tenir compte d'une certaine propension des Italiens à l'enthousiasme et d'une chaleur de cœur que, dans certains momens décisifs, cette nation peut allier à une grande possession d'elle-même. Cette ardeur communicative, elle sut l'appliquer alors à la recherche de la science, à l'étude des lettres, à la glorification et au culte des arts, et l'excitation passagère, la fièvre momentanée, l'émotion profonde, mais passagère qu'excitent en nous la vue d'une œuvre de génie, le son

d'une parole entraînante ou l'audition de quelque chant passionné qui nous remue jusqu'aux entrailles, fut certainement un état permanent pour les générations florentines de 1400 à 1550.

A la fin du XIIIe siècle, quand Cimabuë, secouant le joug des byzantins, rejette la formule archaïque et peint son fameux *Christ* de Santa-Maria-Novella, les démonstrations sont publiques et générales : ce n'est pas une jouissance intellectuelle réservée à quelques-uns, une émotion permise à quelques esprits élevés qui devancent leur temps; tout Florence est en fête, et dans ce Borgo-San-Pietro où l'artiste a son atelier, on voit affluer chaque jour les riches et les pauvres, les citadins et les *contadini*. Ils campent la nuit sur la place pour voir le chef-d'œuvre au jour levant, comme on va à un pèlerinage mystique, et la concurrence est telle que ce lointain quartier où le Cimabuë venait chercher le silence et le recueillement va changer de caractère et d'aspect et gardera le nom de *Borgo-Allegri*. Quand le roi Charles d'Anjou traverse la ville, on ne trouve pas de spectacle plus digne de lui que la vue de cette œuvre nouvelle, où l'artiste, brisant les liens des canons byzantins qui emprisonnaient la peinture dans un cercle étroit, et vouait les générations à l'imitation constante des devanciers, retourne par une inspiration subite aux sources éternelles, à l'étude de la nature.

Dante proscrit est mort dans l'exil sans doute, mais il a trouvé des admirateurs parmi les princes de son temps; il a eu, de son vivant, ses apothéoses, et quand il rend le dernier soupir dans la propre maison du petit-neveu de Françoise de Rimini, celui qui dépose sur son front le laurier des poètes en prononçant son oraison funèbre, c'est Guido Novello, le seigneur de Ravenne. Peu à peu, à mesure qu'on s'éloigne de cette figure poétique, on la voit prendre des proportions gigantesques, et la vénération qu'elle inspire se change en idolâtrie. « L'enthousiasme fut tel alors, écrit Francesco Sacchetti dans ses *Nouvelles*, qu'on vit un jour au *Bigallo* un passant enlever impunément d'un autel les cierges qui brûlaient devant le crucifix et les porter devant le buste du poète en s'écriant : Accepte cet hommage, tu en es plus digne encore que le Christ. »

Au moment où les études classiques reviennent en honneur, il se fait une singulière alliance entre l'idée religieuse moderne, la civilisation catholique, telle que nous la révèle l'Évangile, et l'ancienne civilisation païenne, rendue palpable par les chefs-d'œuvre de la sculpture venus des rives de la Grèce et par les manuscrits des auteurs anciens qu'on recherche avec avidité et qui sont multipliés par les copistes. On revêt les mystères chrétiens du costume de l'idolâtrie païenne et on se passionne pour les doctrines des philo-

sophes de l'antiquité au point de s'armer contre ceux qui soutiennent la doctrine contraire et d'attenter à leurs jours. Marcile Ficin, dans son enthousiasme pour Platon, entretient nuit et jour une lampe devant la statue du philosophe. Philarète sculpte les Amours de Jupiter et de Léda sur la porte du Vatican; Bembo, secrétaire d'un pape, parle du héros Jésus-Christ et de la déesse Vierge; Paul II institue des conférences jusque dans les communs du Vatican, et le soir on lit l'*Éthique* d'Aristote aux gens de la suite. Quand François Philelphe, le grand helléniste, passe dans les rues de Florence, on voit les dames du plus haut rang venir baiser le bas de sa robe, et Leonardo Bruni, auquel le Rosellino, dans Santa-Croce, donne une des plus belles tombes qui aient contenu une dépouille mortelle, est l'objet des plus singuliers hommages quand on vient le consulter à Florence de tous les points de l'Europe. Un jour même, un savant espagnol qui a quitté sa patrie pour le connaître prétend ne s'avancer en sa présence qu'en se traînant sur les genoux. On a oublié un instant la liberté ravie et la puissance des associations paralysée par les efforts des Médicis; il n'y a plus dans la société d'autre hiérarchie que celle de l'intelligence, du savoir et du talent; les princes sont marchands, les marchands sont princes, et les grands humanistes marchent leurs égaux; dans les savans colloques auxquels ils assistent, les premiers de l'état sont les émules et parfois se montrent les égaux des écrivains et des penseurs, et on ne doit son rang, dans ces réunions d'élite, qu'à l'illustration personnelle. Pic de la Mirandole ne siège pas auprès de Laurent comme seigneur de Mirandola et de Concordia, mais comme un des plus grands érudits de son temps. Les derniers jours de la république florentine réalisent l'idéal des démocraties athéniennes, et tandis qu'à Rome, trente ans encore après les intimités de Carreggi et les réunions littéraires des jardins Ruccellaï, sous un pontife qui est cependant le plus grand des lettrés qui aient porté la tiare, l'historien Æneas-Sylvius Piccolomini, on verra l'architecte, les sculpteurs et les peintres du Vatican relégués dans les salles basses avec les bouviers, les charretiers et les porteurs d'eau, — Michelozzo Michelozzi, Ghiberti et Donatello vivent à Florence dans une intimité étroite avec le vieux Cosme.

« Viens me rejoindre à Careggi, ô Marcile, écrit le père de la patrie, viens aussitôt que tu le pourras, et n'oublie pas d'apporter avec toi le traité du divin Platon, *du Souverain Bien*. Si tu m'en croyais, à l'heure qu'il est, tu l'aurais déjà traduit en latin; il n'y a pas de recherche à laquelle je me livrerais avec plus de passion que la recherche de la vérité. Viens donc, et apporte avec toi la lyre d'Orphée! »

Une fièvre d'antiquité s'est emparée des esprits; ce monde qu'on a retrouvé comme on dégage un monument des cendres qui le recouvraient fait la loi au monde moderne d'alors; quand Carlo Malatesta vient à Mantoue pour épouser Élisabeth de Gonzague, le hasard l'y ayant conduit le premier jour des ides d'octobre, on célèbre la fête de Virgile et, prosternés devant sa statue couronnée de fleurs et entourée de cierges qui brûlent en son honneur, les habitans prient avec ferveur comme au pied de la statue d'un saint. Carlo, l'orthodoxe, guerrier fameux doublé d'un théologien, s'indigne, crie à l'idolâtrie et veut qu'on précipite dans le Mincio la statue du poète objet d'un culte sacrilège. Un cri de réprobation s'élève dans toute l'Italie, et plus de cinquante années après, à la lecture du fait imputé au seigneur de Brescia, cette vaillante Isabelle d'Este, si passionnée pour les lettres et les arts, s'enflamme encore d'indignation et, pour venger le poète de *l'Énéide*, elle demande au Mantegna le dessin d'un monument en l'honneur de Virgile.

Les plus ardens et les plus farouches sentent frémir en eux le même enthousiasme. Sigismond Malatesta, le grand condottiere, capitaine-général des troupes de la Sérénissime en Morée, rapporte des îles le corps de Gémiste Pléthon, le philosophe grec, comme la plus précieuse dépouille que puisse donner la victoire, et il lui donne une place dans le panthéon de ses aïeux. Tout redevient antique, le geste, la forme et l'esprit. Alphonse d'Aragon le Magnanime fait son entrée à Naples vêtu de la chlamyde, couvert du manteau de pourpre et, couronné du vert laurier, fait passer son quadrige par la brèche faite à la muraille. On fouille avec ardeur les entrailles de la terre en Grèce, dans la campagne romaine, en Sicile, dans la Grande-Grèce, la Calabre et l'Apulie. Une nuit, près du tombeau de Cécilia Métella, Brunelleschi et Donatello, avides de découvrir les fragmens de statue antique et les camées superbes dont ils vont s'inspirer, sont arrêtés et dénoncés au Vatican comme des chercheurs de trésors, et c'étaient des trésors en effet, ces merveilleux fragmens de statues antiques, source inépuisable d'admiration et des plus pures jouissances de l'esprit humain.

S'il règne une telle ardeur, si l'idée est dans l'air, comme on dit aujourd'hui, elle est certainement une émanation de cette civilisation grecque et latine tout d'un coup rendue aux Italiens et ressuscitée pour ainsi dire par cette série de circonstances que nous avons énoncées. Florence est devenue une officine, un immense atelier où on prépare les élémens de l'illustration intellectuelle pour le monde entier. Dès 1400, sur la place du Dôme, il existe un *spacciatore*, qui fait métier de procurer aux lettrés des manuscrits latins et grecs. L'université est fondée dès 1321, et on correspond avec toutes celles qui existent déjà en Europe : Pise et Florence

se disputent leurs professeurs; on met les capacités aux enchères. Un professeur reçoit mille ducats à l'année, somme invraisemblable pour le temps, et le jour où Padoue et Venise veulent enlever à Pise le jurisconsulte Bartolommeo Soccini, la seigneurie de Florence, dépassée dans ses offres par le recteur de Padoue, exige de Soccini une caution de 18,000 florins d'or s'il persiste à partir. S'il s'agit de retenir un médecin célèbre, on lui assigne une paie de 2,000 ducats d'or et on lui accorde le droit de libre pratique dans la ville et les environs.

Il faut alimenter tous ces centres d'instruction, ces universités et ces écoles. L'imprimerie cependant ne sera découverte que cent années plus tard; jusque-là les grands établissemens religieux ont suffi à la tâche, mais le génie laïque, plus dégagé, plus audacieux, moins asservi à des règles fixes et des formules surannées, prendra désormais toute initiative et élargira le cercle d'action. Cosme a un atelier de copistes et de miniaturistes, il y a les *scrittori*, qui entendent le grec et qu'il faut payer cher; au-dessous d'eux, les simples copistes, lettrés pauvres, calligraphes consciencieux, pour la plupart Allemands et Français. C'est un Français qui écrit la fameuse Bible d'Urbin, honneur de la bibliothèque vaticane. Les Italiens, et parmi eux les Florentins, ont la spécialité des miniatures exquises et des gracieux enroulemens qui courent dans le texte. Jusqu'aux premières années du xve siècle, les plus appliqués et les plus riches gardaient, sur une tablette, quelques manuscrits précieux achetés à grand prix; on voyageait avec ses livres; en guerre, les princes les plus vaillans, les condottieri et les grands capitaines, avaient toujours avec eux leur chancelier, leur camerlingue et leur secrétaire, chargé des bibles et manuscrits; quand on séquestre un camp tout entier avec le matériel et les bagages, il y a toujours, parmi le butin, quelque riche proie pour un vainqueur lettré. Aux premiers jours du xve siècle, la vie est plus fixe, déjà moins pleine d'aventures, malgré les grandes luttes et les invasions; mais les seigneuries se sont fondées dans ce grand royaume lombard, qu'un capitaine d'aventure a su réformer à son profit et qui vient de se dissoudre au lendemain de sa mort; d'autres aventuriers illustres, ses condottieri et ses connétables, viennent de se tailler de petites principautés : chacun de ces princes, en sa petite capitale, aura sa bibliothèque et souvent sa collection d'objets d'art. Quand Cosme le Vieux fonde l'abbaye de Fiesole, il appelle à lui Vespasiano, qui le détourne d'acheter, pour former le cabinet des manuscrits, ces copies fournies par les *spacciatori*, souvent pleines de fautes ou contenant de mauvaises *leçons*; et il obtient l'autorisation d'organiser sur place un atelier de copistes et de miniaturistes. Il en embauche d'abord quarante-cinq, qui, pour premier résul-

tat, lui livreront deux cents volumes. Quand les originaux commencent à manquer, le « père de la patrie » écrit au pontife pour lui emprunter les auteurs, inédits encore, qui sont en sa possession, et Nicolas V, de sa propre main, copie la liste des œuvres qu'il lui envoie par l'entremise d'un ambassadeur spécial. Ce n'est point une faveur spéciale qu'il fait au vieux Cosme; déjà Montefeltro, pour Urbin, et Sforza, pour Pesaro, lui ont demandé le même service, et, avec la même sollicitude, le pape a choisi les originaux en en dressant aussi la liste. C'est que celui qui porte alors la tiare sous le nom de Nicolas V n'est autre que le savant Thomas de Sarzane, autrefois moine de ce couvent de Saint-Marc-de-Florence dont Savonarole sera plus tard le prieur; il a été élevé dans le culte des lettres à l'école de ce fameux Niccolo Niccoli, qui, au XIVe siècle et dans les premiers temps du XVe, a le plus fait pour les lettres et la diffusion des manuscrits.

Fils de marchand, marchand lui-même, Niccolo était Florentin. A la mort de son père, l'amour des lettres le détourne du négoce, et il se met sous la direction de Chrysoloras et de Marfigli; il n'a plus dès lors qu'un souci : la découverte des nouveaux textes et la correction des anciens, corrompus peu à peu en passant par les mains de copistes non lettrés. L'hellénisme lui devra beaucoup, et il pourra revendiquer la formation des bibliothèques les plus célèbres d'alors. Peu à peu il a formé, à prix d'or, une riche collection personnelle; il a déjà huit cents manuscrits ; il ouvre une école, mais, ruiné bientôt par la passion qui le possède tout entier et ne renouvelant plus ses ressources par l'échange, il sera réduit à se faire copiste. Cosme le Vieux l'attache alors à son service, il est son *pensionnaire*. Comme il connaît les textes, il a aussi créé des relations dans tous les centres d'où on tire les manuscrits : il voyagera donc pour le compte de Médicis. Avec la connaissance accomplie de son sujet, il a ce flair particulier qui dépiste les faussaires déjà très nombreux, et il va découvrir des raretés sans prix et des inédits dont la publication fera sensation dans le monde des lettrés. On lui doit tout le Complément d'Ammien Marcellin, celui du *de Oratore* de Cicéron, et le Pline célèbre du couvent de Lubecca. Quand il meurt, il stipule dans son testament que sa bibliothèque sera rendue publique et désigne seize exécuteurs chargés de réaliser son vœu. Mais les dettes contractées sont si nombreuses que Cosme de Médicis et Laurent, son petit-fils, doivent prendre les livres en gage et payer 6,000 florins d'or pour désintéresser les créanciers afin de dégager la succession. Avec une libéralité digne de leur nom, les Médicis accomplissent alors le vœu de Niccolo Niccoli et choisissent le couvent de Saint-Marc pour y installer la bibliothèque. C'est le fonds de manuscrits autour duquel les Médicis grouperont

désormais toutes les raretés qu'on viendra leur offrir ou qu'ils feront à grands frais venir de l'Orient. L'humble moine qui dispose les livres, les classe, les annote et en forme le catalogue s'appelle Thomas de Sarzane et sera un jour le pontife Nicolas V.

Le même zèle animera les successeurs de Cosme et de Laurent, Pierre le Goutteux continuera leur œuvre, et plus tard Laurent le Magnifique, avec cette chaleur qu'il apporte à toute œuvre qu'il entreprend, complètera la tâche. Deux fois de suite il enverra Jean Lascaris au sultan Bajazet pour obtenir la permission de fouiller la Grèce et les provinces turques de l'Asie; et Lascaris rapportera deux cents manuscrits, dont quatre-vingts sont inédits en Europe. Par malheur, le sac de Florence, en 1494, sous Charles VIII, dispersera bientôt les plus précieux élémens de cette riche collection; mais Jean, fils de Laurent, en rassemblera les débris épars pour former la fameuse *Laurentiana.*

On ne saurait lire sans émotion, dans le *Carteggio Mediceo innanzi il principato*, recueil de la correspondance des Médicis conservée en original aux archives d'état de Florence, les lettres qui leur sont adressées par leurs divers correspondans. C'est une sollicitude constante pour les lettres et pour les arts; au milieu des soucis de la politique, des contestations et des intérêts les plus graves, on les trouve toujours l'esprit en éveil sur cette question de l'instruction publique, et leur ardeur ne se dément jamais. Un jour c'est le duc d'Urbin qui veut faire un échange ; un autre jour Malatesta Novello, seigneur de Céséna, le *Dux Equitum Prestans,* de la superbe médaille du Pisanello, a formé le projet de faire copier la bibliothèque de Saint-Marc, et il la copiera en effet, la léguant intacte à la postérité.

Circonstance piquante et tout à fait curieuse, l'avidité avec laquelle on recherche les manuscrits anciens, les sommes considérables que d'aussi illustres amateurs donnent en échange suscitent chez quelques savans peu scrupuleux l'idée de leur donner pour authentiques des œuvres fraîchement élaborées dans de secrètes officines. Comme on vient offrir aux Médicis de faux antiques revêtus d'une *patine* obtenue par des mélanges chimiques ingénieusement composés, on leur apporte aussi des pastiches littéraires des écrivains grecs qui tromperaient et eux-mêmes et leurs savans conseillers. Les plus illustres d'ailleurs se font parfois un jeu de mystifier ainsi leurs contemporains; Léon Battista Alberti, un des plus grands hommes de la Renaissance après Brunelleschi, publie, en 1450, le *Philodoxios* et signe son œuvre *Lepidus comicus;* en 1498, Annius de Viterbe, religieux dominicain, plus tard maître du sacré palais sous Alexandre VI, publiera successivement dix-sept manuscrits d'auteurs soi-disant inconnus, dont il aura

inventé et les compositions et même le nom dont il les signe; apportant un soin assidu à ce travail apocryphe, il poussera la mystification jusqu'à annoter chaque page, commenter chaque œuvre et citer le nom de l'endroit où il prétend avoir découvert chacune d'elles. Il faudra toute l'autorité de Sabellicus et la science accomplie de Raphaël de Volterre pour prouver que, sous ces noms d'emprunt: Manéthon, Métasthène, Archiloque, Mirfilius, Lesbius, Fabius Pictor, Sempronicus et Cato, se cache la personnalité d'Annius de Viterbe, en religion Giovanni Nanni, frère de Saint-Dominique.

L'impulsion donnée dès le XIIIe siècle, le mouvement s'était opéré dans tous les sens; il ne se limita point à des spécialités, et on peut dire qu'il s'exerça dans toutes les branches de l'entendement humain. Ce serait une erreur, tout en reconnaissant la suprématie non discutée de Florence, de réclamer pour elle le monopole de cette efflorescence; Pise, Sienne, Bologne, Venise, eurent leur part d'invention et d'initiative, mais il est bien certain que les hardis précurseurs, ceux qui ont fait faire un grand pas et dont le nom symbolise la marche en avant et le progrès, appartiennent presque tous à cette nation favorisée. Le génie naît partout; mais c'est à Florence que s'achève le développement de ces hautes personnalités. Accursio dans la jurisprudence, Brunetto Latini dans les lettres, Dante, Cavalcanti, Boccace dans la poésie et la prose, Cimabuë et Giotto dans la peinture, Arnolfo di Lapo et Orgagna en architecture, les Pisans dans la sculpture, ouvrent la voie aux *quattrocentisti*, et, d'où qu'ils viennent, Florence les réclame, les adopte et les enchaîne. Comme plus tard, dans une branche de l'industrie, favorisée par des conditions physiques spéciales au sol, au pays, au milieu, on voit alors l'Europe entière devenir tributaire d'un petit coin de territoire presque ignoré : de 1300 à 1600 l'Europe demande à Florence de lui fournir des lettrés, des diplomates, des savans et des artistes, et, la première année du XIVe siècle, comme le pape Boniface avait réuni en un consistoire les ambassadeurs qui lui étaient envoyés de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie, on s'aperçut, à l'appel des nationalités, que tous, sans exception, étaient Florentins de naissance. Florence aussi parfois monopolise le génie, et quand elle veut ouvrir le concours pour les portes de son Baptistère, elle demande aux Malatesta de Rimini de laisser partir leur pensionnaire Ghiberti, qui est en train de décorer de ses émaux et de ses sculptures les chambres du Gattolo dei Malatesti; elle ne leur rendra plus jamais l'illustre auteur des *Portes du paradis*, qui, reconnu maître et apprécié de tous, se voue désormais à sa patrie.

Du nord au sud de l'Italie, depuis les lagunes de Venise jusqu'au fond des Calabres et des Abbruzes, des rives de l'Adriatique à celles

de la Méditerranée, aucun prince ne fut insensible à cette influence civilisatrice, aucun peuple n'y fut réfractaire. A Naples, Alphonse d'Aragon, surnommé le Grand, l'original des médailles épiques du Pisanello, avait pris pour sa devise un livre ouvert. Il disputait à Florence les plus célèbres professeurs et les écrivains les plus estimés; il avait pour secrétaire ce fameux Gianozzo Menetti, un des plus grands hellénistes de son temps, Laurent Valla, qui ouvrit à la cour une école d'éloquence, Barthélemi Fazio, le traducteur des *Conquêtes d'Alexandre* d'Arrien. Venise avait le privilège de ses relations commerciales avec l'Orient, elle allait au-devant des Grecs fugitifs pour leur offrir une hospitalité splendide, et le sénat, toujours en éveil pour le bien public et le développement intellectuel, enchaînait ces exilés qui lui apportaient le trésor de l'érudition des Hellènes, les Chrysoloras, les George de Trébizonde, les Philelphe.

Ferrare, malgré l'exiguïté de son territoire, se distinguait aussi dans cette admirable lutte intellectuelle, et la tourmente de la guerre ne parvenait point à en paralyser l'action. Dans l'université qu'il y a fondée, Nicolas III d'Este était le plus assidu des écoliers de Jean Aurispa et de Guarino de Vérone, et toute cette dynastie des Este, Lionel, Borso, Hercule Ier, Alphonse Ier, le mari de Lucrèce, animés du même feu, devaient continuer la tradition de la famille et faire de la cour de Ferrare une rivale du duché d'Urbin et une Florence en miniature. Mantoue avait les Gonzague, où Vittorin de Feltre, un homme admirable, « parfait modèle d'éducation littéraire et civile, » dirigeait une école publique rivale des plus grandes universités, et là aussi les descendans du marquis Jean-François Ier ne devaient point dégénérer des vertus de leur père. Les femmes d'ailleurs y étaient illustres : Cécile Gonzague écrivait le grec, et sa nièce Barbe avait fondé l'université de Tubingue.

On ne peut pas dire que Rome, dans cette lutte d'émulation, ait tenu dès les premiers siècles du mouvement, une place en rapport avec l'importance de son nom, de sa puissance, et la majesté de ses souvenirs. Il fallut l'avènement d'un pontife comme Nicolas V pour donner une vive impulsion ; les huit années pendant lesquelles il porta la tiare ont été fécondes pour les lettres. Il prit un tel souci du développement intellectuel qu'on l'accusait au sacré collège de négliger les intérêts de l'église. La connaissance des auteurs anciens et la multiplication des moyens d'étude semblaient être son unique souci; il apportait là un entrain et une chaleur dont plus tard Jules II et Léon X devaient donner le même exemple pour le développement des arts. Partout où on signalait un homme distingué, il l'appelait à lui, disputant à Alphonse d'Aragon les écrivains, les latinistes et les hellénistes. Il s'attacha Aurispa, Menetti, Tipher-

nas, George de Trébizonde, Théodore de Gaza. Nous l'avons montré simple moine, dirigeant à San Marco l'atelier des copistes de Cosme le vieux : que ne devait-il point faire le jour où, devenu tout-puissant, il se trouvait pourvu de ressources presque inépuisables! Il organisa des missions, s'attacha des pourvoyeurs qui fouillaient toute l'Asie. Le jour où on lui apporte le Polybe, il donne à ce Perotto qui devait devenir le célèbre archevêque 500 ducats d'or pour le traduire dans un court délai; à Guarini de Vérone il paie 1,000 florins d'or pour traduire Strabon; et le jour où il lui apportera le dernier chapitre, il lui comptera encore 500 florins. Il devait laisser une bibliothèque unique, superbement reliée, qui forma le noyau de l'incomparable Vaticane.

Sous son pontificat, la peste éclata à Rome. Nicolas V se transporta à Fabriano, et, ne voulant pas laisser exposés au fléau ses traducteurs et ses copistes, il les installa près de lui dans l'archevêché. Heureusement il devait avoir pour l'un de ses successeurs cet admirable Æneas-Sylvius Piccolomini, le grand enthousiaste de l'antiquité, le protecteur du Pinturrichio, le bienfaiteur de Sienne, celui qui allait faire aux humanistes leur véritable place dans la société de son temps.

Dans les arts, l'activité avait été tout aussi grande. Sienne surtout, avec un homme de génie, Jacopo della Quercia, et Pise, berceau des Pisani, avaient pris une grande place et une vigoureuse initiative; de nombreux centres s'étaient créés, mais bientôt Florence avait exercé sur chacun d'eux une action indiscutable et une suprématie incontestée. C'était le grand foyer et la grande école; les maîtres venus des divers points de son territoire empruntaient au génie florentin une correction et un charme dont il est difficile de bien analyser la source et indiquer l'exacte origine. A partir de la moitié du XIVe siècle jusqu'à 1600, veut-on élever un temple à Mantoue, à Sienne, à Padoue, à Rimini, c'est aux artistes florentins qu'on s'adresse, et Rome elle-même a les yeux tournés vers Florence et subit son joug. S'il faut donner une tombe superbe à un mort illustre, capitaine, philosophe ou prélat, c'est à ses sculpteurs qu'on s'adresse. Venise, Padoue, Milan, Ferrare veulent-elles glorifier quelque grand condottiere, Sforza, Borso, Coleoni ou Gattamelata : c'est encore à un Florentin qu'elles ont recours. C'est l'esprit de Florence qui règne à Urbin, à Ferrare et à Rimini. Venise ne doit qu'à la nature étrange de son sol, à l'atmosphère de sa lagune, à sa proximité de l'Orient, à son caractère de peuple navigateur et à ses traditions byzantines d'avoir pu marquer d'un cachet spécial les œuvres de ses admirables artistes. Encore à la grande époque, au XVe siècle, subit-elle assez visiblement l'influence, puisque des hommes comme les Lombardi et Léopardi sont troublés visible-

ment par le Donatello. Le sénat appelle celui-ci à Padoue pour glorifier son grand condottiere Gattamelata, et le jour où le Piccinino lègue sa fortune à la république, à la condition de lui élever une statue équestre, c'est encore un Florentin qu'elle appelle, le Verocchio, et elle l'impose à cet admirable Léopardi, l'homme des élégances suprêmes et du goût le plus raffiné.

Le fait est qu'à une certaine période de l'histoire de Florence, tout ce que touchent ses artistes, pierre, bois, marbre, fer ou argile, devient de l'or pur. Les autres seront décoratifs et pompeux, ceux-ci sont profonds et convaincus; ils ont été émus et ils savent nous émouvoir : savans et forts, ils cachent leur science et leur force sous la grâce; élégans, discrets, contenus, sobres et à la fois énergiques et fiers, ils ont le charme vainqueur qui ne se discute ni ne s'analyse, et par-dessus toute chose encore ils ont le goût exquis, c'est-à-dire la mesure, marque indéniable de toute œuvre florentine.

L'épanouissement est complet au moment du siège de Florence (1530). Tous les grands novateurs sont déjà couchés dans la tombe à Santa Croce ou à Santa Maria del Fiore. Michel-Ange sur son bastion, fortifiant Florence et défendant San Miniato, symbolise le génie de sa patrie luttant pour l'indépendance et la liberté contre Charles-Quint. Le vainqueur lui-même séduit par tant d'élégance, frappé d'une telle surabondance de génie, s'arrêtera avec admiration devant le dôme et le campanile et restera muet devant Ghiberti, et, après coup, la postérité forgera des mots célèbres destinés à rappeler la profonde admiration qu'il a ressentie.

Le XVIe siècle sera plus fécond encore que le XVe, mais il est moins recueilli dans sa production, moins convaincu, moins sincère, moins vrai, moins consciencieux et surtout moins pénétrant. Tumultueux, abondant et toujours plus mouvementé, il devient parfois excessif et passe la mesure; il révèle une inquiétude que n'ont pas connue ses devanciers, qui semblent avoir conçu et créé dans une paix profonde alors qu'ils ont engendré au milieu des luttes intestines; il produit sans compter, il enfante sans effort et son vrai signe est la fécondité. Michel-Ange lui-même si grand, si fort, si inattendu dans la conception et dans la forme, ce prodigieux génie avec lequel semble commencer une nouvelle humanité qui n'a pas besoin de l'héritage des autres générations pour s'en inspirer, n'aura pas connu, malgré son inspiration semi-divine, la candeur infinie, l'angélique douceur, l'exquise pureté d'un Desiderio et d'un Rossellino, l'élégance de Michelozzo Michelozzi, ni le charme un peu mièvre de Mino; mais il saura nous jeter dans une sorte de terreur religieuse avec ces énigmes de marbre qui étalent leurs formes grandioses. Benvenuto Cellini, tapageur, élégant, raffiné, cavalier d'allure, condottiere égaré dans la carrière de l'art, bizarre

assemblage des qualités et des défauts de son temps, ne pourra plus nous faire oublier ce Donatello, étrange parfois à force d'originalité, mais toujours grand, savoureux et fort; aujourd'hui noble et plein d'un calme superbe avec le Saint George d'Or san Michele, demain jetant un grand cri épique au santo Padone.

Nous voici à l'étude de Florence après avoir consacré de longues années à Venise : ce n'est point renier ses dieux. La ville des Médicis exercera sur toutes les générations une véritable fascination et sollicitera la curiosité de tous les esprits cultivés sans jamais leur causer de déceptions. Rome, sans doute, est plus auguste et parle plus à l'imagination des hommes, un long séjour dans la ville éternelle remplit l'âme d'une mélancolie féconde; Venise est plus étrange, plus rare, plus piquante et plus pittoresque, mais comme Carthage, comme Gênes, comme toutes les cités qui ont eu le génie du commerce, Venise, dans l'ensemble des chefs-d'œuvre littéraires qui forment le patrimoine de l'humanité, n'a apporté qu'une part restreinte, et l'ascendant impérissable que donne un Dante, un Shakspeare, un Cervantes, un Molière, un Goethe, aura manqué à la ville des doges. Hâtons-nous de dire que cette infériorité, elle l'a su racheter par l'importance de son rôle politique et par les immenses services qu'elle a rendus au monde comme intermédiaire entre l'Orient et l'Occident; par son amour des choses intellectuelles et son goût décidé pour les arts, entassant dans ses palais, dans ses églises et ses monumens, avec une prodigalité folle, des trésors d'art qui peuvent souvent rivaliser avec ceux de la Toscane. La suprématie de Florence demeure donc une suprématie reconnue, librement exercée et contre laquelle l'Italie n'a jamais protesté. C'est même au nom de cette suprématie qu'il y a quelques années à peine, elle a été la victime expiatoire du mouvement irrésistible qui a fait l'unité de l'Italie.

Il faut beaucoup aimer Florence, et on la doit étudier sans cesse, car elle est indispensable à l'humanité : elle a vu naître le poète de *la Divine Comédie*, engendré Michel-Ange « l'homme aux quatre âmes, » et Galilée, le sublime aveugle qui lit dans les ténèbres et devine les secrets des mondes. Si Florence disparaissait de la surface du globe, les archives de la pensée moderne auraient perdu leurs titres les plus précieux, et la race latine serait en deuil de ses aïeux.

CHARLES YRIARTE.

UN

HOMME D'ÉTAT RUSSE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

II[1].

N. MILUTINE ET LA RUSSIE, DE L'ÉMANCIPATION DES SERFS A L'INSURRECTION POLONAISE.

La plus grande réforme du règne d'Alexandre II ne devait pas être profitable aux hommes qui en avaient inspiré les principes et rédigé les statuts. L'œuvre tant contestée une fois promulguée, les plus ardens promoteurs de la charte d'affranchissement allaient, avec Nicolas Milutine, être mis de côté pour n'être rappelés aux affaires qu'à une heure de péril national, lors de l'insurrection de la Pologne, qui leur réservait une tâche autrement ardue et autrement ingrate que l'émancipation des serfs.

I.

L'acte d'émancipation est officiellement daté du 19 février 1861; quelques semaines plus tard, au milieu d'avril, le ministre de l'in-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

térieur et son adjoint, Lanskoï et N. Milutine, quittaient le ministère. C'était à d'autres mains qu'était confiée l'application des statuts si péniblement élaborés par Nicolas Alexèiévitch et ses amis.

Le code d'affranchissement à peine enregistré, l'assemblée qui l'avait préparé, la *commission de rédaction*, était dissoute sans qu'elle pût suivre son œuvre dans la mise en pratique. Des deux classes d'hommes dont se composait le célèbre comité, les uns, les tchinovniks, revenaient à leurs fonctions habituelles dans les divers ministères; les autres, les propriétaires *experts*, tels que le prince Tcherkasski et G. Samarine, allaient rentrer dans leurs provinces pour y participer sur les lieux à l'application des règlemens discutés à Pétersbourg.

En congédiant ces volontaires de l'émancipation, dont le nom reste à jamais inscrit dans les annales russes, le gouvernement qui se privait de leurs services crut devoir leur donner pour récompense une distinction officielle. Il s'agissait naturellement d'une de ces nombreuses croix ou décorations dont la Russie est si riche qu'elle semble avoir voulu coter et primer tous les genres de mérite. Cette résolution donna lieu à un curieux incident qui fit beaucoup de bruit en son temps. Chose nouvelle, qui indiquait quelle révolution morale s'opérait en ce pays où tout le monde est d'ordinaire si friand de pareilles distinctions, les Samarine, les Tcherkasski et leurs amis se révoltent contre toute décoration : la grande-duchesse Hélène et le ministre Lanskoï s'emploient à leur épargner cette mortifiante récompense. Dès le 16 février 1861, trois jours avant la promulgation du manifeste impérial, la grande-duchesse Hélène écrivait à N. Milutine :

« 16 février 1861.

« J'apprends à l'instant que le comte Panine insiste pour donner des décorations aux membres de la commission et qu'il destine entre autres le petit Stanislas à Tcherkasski. Informez-en Lanskoï, afin qu'on pare ce coup. Il faudrait que le grand-duc Constantin en fût prévenu à temps (1) ... »

Nicolas Milutine partageait les sentimens de ses amis et de la grande-duchesse. Dans une note rédigée par lui pour son ministre Lanskoï et adressée officiellement au comte Panine, il donne les motifs de la répugnance de ses collaborateurs pour toute distinction de ce genre (2). A leurs yeux, « la participation à une aussi

(1) Je rappellerai au lecteur que tous les billets de la grande-duchesse Hélène sont écrits en français.

(2) Brouillon d'une lettre de Lanskoï au comte Panine, fin de mars 1861

grande œuvre était en soi-même un honneur pour toute la vie (1). » Ni croix ni ruban ne pouvait rehausser une telle gloire. En fait de récompense officielle, tout ce qu'ils admettaient, c'était une simple médaille commémorative (2). Cette noble fierté n'était peut-être pas l'unique motif des répugnances de ces généreux esprits. Les propriétaires qui avaient siégé dans le comité de rédaction étaient regardés par beaucoup de nobles de province comme des traîtres, des transfuges, des spoliateurs de la noblesse. Ils étaient naturellement accusés d'être vendus à ses ennemis. Pour ne donner aucune prise aux ineptes calomnies de ce genre, Tcherkasski, Samarine et les autres prétendaient repousser toute récompense ou gratification officielle, de quelque nature qu'elle fût (3).

Les efforts de la grande-duchesse et du ministère de l'intérieur ne purent détourner de leurs lèvres ce calice bureaucratique. On tint d'autant plus à leur conférer des ordres qu'ils protestaient plus vivement contre une telle faveur. Selon l'énergique expression de Milutine (4), « les vindicatives intentions de leur ancien président, le comte Panine, l'emportèrent. » Ils furent décorés malgré eux. Le prince Tcherkasski donna cours à son humeur dans sa correspondance (5); quant à Samarine, qui détestait tout ce qui était officiel, il renvoya au comte Panine la croix qui lui était décernée au nom de l'empereur. C'était là un acte d'irrévérente audace sans précédent, croyons-nous, en Russie.

Ce petit incident, insignifiant en lui-même, était une défaite pour le ministère de l'intérieur; il coïncida avec la chute de Lanskoï et de Milutine. La situation équivoque faite à ce dernier pendant deux ans ne pouvait durer. La loi d'émancipation une fois promulguée, Nicolas Alexèiévitch ne pouvait longtemps demeurer au ministère avec le titre d'*adjoint provisoire*, auquel il ne s'était résigné jusque-là que pour participer à la grande réforme. Par malheur, les préventions qui en 1859 avaient empêché sa nomination définitive s'étaient plutôt fortifiées qu'amoindries pendant les deux ans de luttes du comité de rédaction. Les adversaires du nouveau statut,

(1) Lettre de Milutine à la grande-duchesse Hélène, du 16 février 1861.

(2) C'est ce que constatent plusieurs lettres de la grande-duchesse Hélène, du prince Tcherkasski et de Samarine.

(3) Je crois avoir trouvé la trace de cette préoccupation dans certaines lettres de Tcherkasski et de Samarine à Milutine.

(4) Lettre de Milutine à la grande-duchesse Hélène, 16 février 1861.

(5) Le prince écrivait à Milutine : « ... Quant à la croix, vous connaissez ma *profession de foi*, elle n'a pas changé et ainsi je n'ai pas besoin de la répéter. L'effort que cela me contraint à faire sur moi-même me coûte beaucoup, et quand je vous l'écris vous croyez à ma sincérité. J'entends et je connais les commentaires que cela va susciter, etc. » (Lettre du 7 mai 1861.)

toujours puissans à la cour, avaient fait de Milutine leur bouc émissaire. Ses plus hauts protecteurs, le grand-duc Constantin comme la grande-duchesse Hélène, ne réussirent point à le faire confirmer dans ce poste secondaire d'*adjoint du ministre*, manifestement inférieur à son influence réelle comme à son mérite.

Milutine lui-même était peu disposé à accepter une confirmation aussi tardive. Les veilles et les tracas que, durant les deux dernières années, lui avait coûté l'émancipation avaient singulièrement altéré sa santé; il sentait impérieusement le besoin de repos et désirait un congé illimité. Ce dessein contrariait singulièrement ceux qui, avec le grand-duc Constantin, considéraient l'émancipation comme l'inauguration d'un nouveau régime et désiraient ouvrir sans retard la série des réformes indispensables. Le fait est que, la charte du 19 février ayant modifié radicalement l'administration des campagnes, il semblait urgent de remanier en même temps toute l'administration locale. Aussi, dès le 21 février 1861, le surlendemain du jour où avait été proclamée la charte d'affranchissement, le grand-duc Constantin faisait demander l'avis de N. Milutine sur plusieurs points de l'administration provinciale et l'engageait à ne pas quitter le ministère, tout en lui reprochant de fournir par la liberté de son langage des armes à ses adversaires.

Lettre de M. G... à N. Milutine.

« 21 février 1861.

« Très honoré Nicolas Alexéiévitch, j'ai eu un long entretien avec le grand-duc et il m'a chargé 1° . . . . . 2°. . . . . 3° de vous informer qu'il a beaucoup pensé à votre situation personnelle et qu'il est arrivé à la conviction que des changemens de personnes au ministère de l'intérieur seraient en ce moment hors de saison, que dans votre propre intérêt vous devez rester dans vos fonctions actuelles d'adjoint du ministre. . . . . et 4° de vous dire en toute sincérité que la connaissance personnelle de Son Altesse avec vous lui a laissé l'impression que, par rapport aux personnes, vous agissiez souvent sous l'influence de préventions, supposant en elles plus de mal qu'il n'y en a réellement; que vous vous exprimiez avec trop peu de bienveillance (selon ce qu'on rapporte naturellement) et que vous excitiez par là contre vous-même une malveillance qui vous fait du tort et qui sans cela n'existerait pas du tout. Comme exemple il a cité Panine et Bout-

kof. Il me reste à ajouter que tout cela a été dit avec un sentiment de franche sympathie et d'estime pour vous. »

On voit par ces dernières lignes quels reproches ses adversaires faisaient à Milutine et ce qu'il était parfois obligé d'entendre de la bouche même de ses protecteurs ou de ses amis officiels. A ce billet Milutine répondit le lendemain par une longue missive, sorte de mémoire où il exposait ses plans pour une refonte de l'administration et la création d'états provinciaux qui, sous le nom de *zemstvos*, devaient en effet être institués trois ans plus tard en grande partie d'après ses vues et les projets laissés par lui (1). Cette lettre montre qu'au moment où commençait la vaste liquidation du servage, le ministère de l'intérieur avait déjà préparé tout un ensemble de réformes administratives; que Milutine et Lanskoï comptaient introduire le *self-government* local dans les provinces comme par la charte d'émancipation ils l'avaient établi dans les communes de paysans. A leurs yeux, les deux réformes étaient connexes, et en fait n'étaient-ce point les deux moitiés d'une même œuvre? Quant aux reproches qui, au nom du grand-duc, lui étaient transmis par un tiers, Nicolas Alexèiévitch, avec une fierté qu'on comprendra, n'y faisait ni réponse ni allusion. Il terminait ainsi non peut-être sans une secrète ironie sa lettre au confident du frère de l'empereur :

N. Milutine à M. G...

22 février 1861.

« En achevant cette lettre, je passe vite sur ce qui me concerne personnellement. Avant tout, je ne puis pas ne point exprimer à Son Altesse ma profonde reconnaissance de sa gracieuse sollicitude. Les paroles que vous me transmettez resteront toujours pour moi l'un de mes meilleurs souvenirs; j'emploierai toutes mes forces pour ne jamais obscurcir la bonne opinion qu'a de moi le grand-

(1) Lettre à M. G..., 22 février 1861... « Nous avons pour cela en vue deux institutions provinciales : 1° *l'administration de gouvernement* (*goubernskoé pravlénié*), sous la présidence des gouverneurs, pour la police et les affaires courantes (*rasporiaditelnikh*); 2° *la commission territoriale* (*zemskoé prisoustvié*) ou *chambre territoriale* (*zemskaia palata*), sous la présidence des maréchaux de la noblesse ou d'une autre personne élue pour la gestion des affaires économiques, des affaires d'intérêt général, de bienfaisance, etc... Nous nous proposons de donner à la *chambre territoriale* (*zemskaia palata*) toute l'indépendance possible, sous le contrôle d'élus des diverses classes et dans quelques cas sous la surveillance du gouverneur et du ministère. Le plan de cette réforme est en train d'être terminé dans un comité spécial du ministère, et je serais heureux de pouvoir le présenter au grand-duc d'une manière privée avant que l'affaire suive la marche officielle. »

duc, opinion qui me sera toujours chère et sacrée (*sviato*). Avec tout cela, il m'en coûte extrêmement de dire que je ne puis être d'accord avec le désir de Son Altesse, et qu'à l'heure présente je ne me sens pas capable de travailler comme il le faudrait. Depuis quinze ans, je n'ai presque pas quitté Pétersbourg, et les deux dernières années surtout m'ont fatigué et physiquement et moralement. La tension du travail, des anxiétés incessantes, ont tué en moi toute espèce d'ambition : le repos est devenu mon premier besoin. Serait-il convenable de travailler dans de pareilles conditions à un moment aussi important? D'un autre côté [et tel est aussi, si je ne me trompe, l'avis de Serge Stepanovitch (1)], j'ai tout lieu de croire que les raisons qui durant deux ans m'ont fait maintenir dans l'étrange situation d'adjoint à titre temporaire sont encore dans toute leur force. En de telles circonstances, ma confirmation dans mes fonctions aurait l'air d'une concession extorquée (*vynougdennago*) dont il me serait pénible de profiter. »

Les appréciations de Milutine étaient fondées. On sent en le lisant que sa santé n'était ni l'unique ni le premier motif de son désir de retraite. Il était justement dégoûté d'une situation équivoque qui avait duré trop longtemps, et il savait les préventions de la cour trop puissantes pour lui laisser le champ libre. Malgré leur franchise, ces explications ne suffisaient pas à convaincre le grand-duc Constantin, qui se faisait difficilement à l'idée de lui voir abandonner le ministère en un pareil moment. Le prince persistait à vouloir le faire confirmer dans ses fonctions d'adjoint et à ne lui laisser accorder qu'un congé de quelques semaines (2).

Quelques jours plus tard, le confident du grand-duc, qui allait bientôt lui-même devenir ministre, informait Nicolas Alexèiévitch que son altesse trouvait nécessaire de lui confier le ministère de l'intérieur dont en fait il avait depuis plusieurs années la direction (3).

Ce désir était fort naturel de la part d'un prince qui souhaitait donner à toute la politique intérieure une impulsion énergique. La grande-duchesse Hélène nourrissait les mêmes idées. Par malheur, la fatigue de Milutine et ses scrupules à prendre la place de son vieux chef n'étaient pas les seuls obstacles à une telle combinai-

(1) Lanskoï, le ministre de l'intérieur.

(2) « J'ai vu le grand-duc dans la matinée, mais j'ai échoué dans mes efforts pour faire partager votre point de vue à Son Altesse. Le grand duc persiste dans l'opinion que vous devez être confirmé dans vos fonctions d'adjoint, etc. » (Lettre de M. G... à Milutine, 1er mars 1861.)

(3) « Le grand-duc a longtemps causé avec moi; il trouve que pour la grande œuvre, vous êtes plus indispensable que n'importe qui et que vous devez remplacer Lanskoï. Il veut vous parler lui-même demain... » (Lettre de M. G... à N. Milutine, 3 mars 1861.)

son; l'empereur lui restait opposé. Il consentait au congé de Milutine, mais loin d'être disposé à le faire ministre, il ne pouvait se décider à le confirmer dans ses fonctions d'adjoint (1).

Cette répugnance du souverain s'expliquait aisément. Entouré d'une cour généralement hostile à Milutine, il entendait répéter que c'en était fait de la noblesse si l'on confiait à un pareil homme l'exécution des lois agraires sanctionnées par la charte d'émancipation. Milutine était plus que jamais représenté comme l'adversaire systématique des propriétaires, n'ayant d'autre dessein que de les ruiner au profit des paysans. Un prince droit et scrupuleux, ayant l'ambition de faire le bonheur de tous et justement désireux de ne pas imposer de trop lourds sacrifices à sa fidèle noblesse, ne pouvait fermer l'oreille à toutes les plaintes de ce genre. Il avait résisté tant qu'il avait cru l'adjoint de Lanskoï indispensable à l'achèvement de l'œuvre. Un billet de la grande-duchesse Hélène montre à quel point les influences hostiles à Milutine avaient circonvenu le souverain.

La Grande-Duchesse Hélène à N. Milutine.

« 29 avril 1863.

« ... Si vous voyez l'empereur seul et qu'il vous parle encore de la noblesse, vous devriez bien lui dire que vous n'êtes pas contre elle, mais que vous êtes peiné et honteux que votre caste réponde si peu à ce qu'elle devrait être. »

Au moment où la grande-duchesse lui donnait ce tardif conseil, les adversaires de Nicolas Alexèiévitch avaient déjà obtenu son éloignement. Lanskoï et Milutine avaient quitté le ministère, tous deux ayant été congédiés simultanément au milieu d'avril. Afin de mettre un terme aux clameurs des propriétaires affolés par le fantôme d'une ruine prochaine, Alexandre II, en butte à d'incessantes obsessions, s'était enfin décidé à retirer l'exécution de ses oukases aux hommes qui les avaient préparés, pour la transmettre à des mains qui ne pussent être suspectes de partialité contre la noblesse.

(1) « ... Lanskoï m'a chargé hier soir de dire au grand-duc que vous aviez réellement besoin d'aller à l'étranger, et que l'empereur avait déjà consenti préalablement à votre congé... Il ajoute qu'il ne comprend pas pourquoi l'empereur ne veut point vous confirmer dans vos fonctions, d'autant plus qu'en refusant cette confirmation Sa Majesté a un air confus. » (Lettre de M. G... à Milutine, 4 mars 1861.)

II.

La disgrâce des principaux promoteurs de l'émancipation, au moment même où l'on s'apprêtait à appliquer leur œuvre, est une de ces contradictions incompréhensibles de loin qui, nous venons de le voir, s'expliquent sans peine par le milieu et le système de gouvernement, par les intérêts et les passions en jeu. Je ne veux pas rechercher ici les conséquences de cette révocation qui eut pour premier effet de retarder la grande réforme administrative préparée par Milutine; j'aime mieux montrer comment cette révolution ministérielle était à l'heure même appréciée par Milutine et ses amis.

Un tel dénoûment ne pouvait beaucoup surprendre Nicolas Alexèiévitch; ce coup le frappait moins dans sa carrière et ses intérêts personnels que dans son œuvre encore toute nouvelle et inexécutée. Malgré ses appréhensions, il était loin d'être découragé. Cette œuvre même pour laquelle tremblaient tant de ses amis, il avait la confiance qu'elle était assez solide, assez conforme aux mœurs et aux intérêts du pays pour résister à tous les assauts. Dès le 19 avril, encore sous le coup de sa récente disgrâce, il exprimait cette noble confiance à un inconnu qui, de même que plus d'un patriote, avait voulu l'assurer en cette triste occurrence de sa sympathique admiration.

Lettre de N. Milutine à un Inconnu.

« 19 avril 1861 (1).

« J'ai hâte de vous exprimer ma gratitude pour vos bonnes lignes; je devine le sentiment qui les a dictées, et ma reconnaissance n'en est que plus sincère. L'approbation des gens dévoués à la cause de l'abolition du servage sera toujours un de mes plus chers et plus purs souvenirs. Après trois ans d'une activité anxieuse, harassé moralement et physiquement, je suis contraint de voyager à l'étranger, de quitter pour quelque temps le milieu natal auquel j'appartiens par tous mes sentimens et toutes mes pensées; mais j'emporte avec moi mon ancienne confiance dans l'indestructibilité et la vitalité de la grande œuvre d'émancipation. En dépit de cette force d'inertie qui, malheureusement, distingue notre société, le

(1) Lettre imprimée dans la *Rousskaïa Starina*, février 1880.

nouvel ordre de choses rural se consolidera, j'en suis convaincu, à l'aide des hommes honnêtes et droits, qui, par leurs pensées et leurs paroles, doivent de toutes leurs forces éclairer la conscience et relever la moralité publiques. Selon ma profonde conviction, la littérature pourrait aujourd'hui y contribuer plus que jamais. Elle seule peut dissiper des préjugés séculaires, expliquer la loi nouvelle et rappeler sans cesse le but élevé, si facilement perdu de vue au milieu des petitesses de la vie quotidienne. Encore une fois, laissez-moi vous remercier de vos bonnes paroles. »

Quelques jours plus tard, dans une lettre remise par une main sûre, il s'exprimait plus librement avec son ami et collaborateur, le prince Tcherkasski. Ici on est certain d'avoir toute sa pensée; on sent à la fois la blessure de son amour-propre et sa confiance dans l'avenir.

N. Milutine au prince V. Tcherkasski.

« St-Pétersbourg, 4/16 mai 1861.

« Je profite, mon cher prince, d'une occasion sûre pour causer avec vous sans humiliantes précautions ni hypocrites réticences (1). Malheureusement j'ai toujours peu de loisir. Du matin au soir j'emballe, j'arrange mes papiers, je fais des visites, en un mot, je me prépare à un voyage à l'étranger que je désirais depuis longtemps. On m'a donné congé pour une année entière, ou, pour mieux dire, on m'a mis de côté (*vyprovodili*) en me faisant sénateur et en me conservant mon traitement (2). Ma femme a été si souffrante dans ces derniers temps que, pour moi personnellement, je considère ce départ comme une bénédiction du ciel. Afin de ne pas donner prise à l'accusation d'indifférence pour les affaires publiques, je n'avais demandé d'abord qu'un congé de quatre mois, mais la réaction est venue à mon secours. Lanskoï et moi nous avons été éloignés du ministère (sans aucune demande de notre part) pour complaire à la noblesse. Puissent de si modestes victimes lui donner satisfaction! Que sortira-t-il de tout ceci? Il est difficile de le pré-

(1) Milutine, par crainte des indiscrétions de la poste et de la IIIe section, correspondait autant que possible avec ses amis, alors même qu'il était aux affaires, par voie privée.

(2) Le sénat russe, dont les attributions réellement importantes sont toutes judiciaires, n'est souvent qu'une chambre de retraite pour les fonctionnaires en disponibilité ou en disgrâce. On voit par cette phrase l'erreur de l'auteur anonyme des tableaux *Aus der Petersburger Gesellschaft* (tome Ier), qui représente la démission de Milutine comme volontaire. Il y aurait chez cet écrivain allemand, qui signe *un Russe*, plus d'une autre inexactitude à signaler.

voir. L'empereur désire sincèrement l'introduction consciencieuse de la réforme. Les autres, quoique habitués à mettre les questions de personnes au-dessus de tout le reste, paraissent cette fois conserver au fond une sourde espérance de tout refaire à leur guise. La première attaque a été dirigée contre le ministère de l'instruction publique. Une commission spéciale est chargée de réviser et de restreindre les statuts des universités. En un mot, on est en train de calfeutrer (*konopatit*) toutes les fentes par où l'air pur pourrait pénétrer au Palais-d'Hiver. Tout cela était inévitable, mais ne saurait guère durer longtemps. La pression extérieure est trop persistante pour que les obstacles imaginés par la *camarilla* résistent au choc de l'air libre. En outre, les penchans humanitaires du souverain le préserveront d'une réaction à courte vue et sans idée. J'en suis fermement convaincu : le temps, la réflexion et aussi les essais même de réaction viendront à notre secours. La vraie lutte et le vrai travail ne sont plus maintenant ici (à Pétersbourg), mais dans les localités (en province). Je souhaite de toute mon âme que la portion libérale de la noblesse et les gens dévoués à notre cause ne s'en écartent point; en ce cas, toutes les chicanes des gens de cour et des bureaux ministériels seront impuissantes comme a été impuissante jusqu'à présent l'opposition des propriétaires-fonctionnaires (des *tchinovniks-pomechtchiks*).

« En partant d'ici le cœur joyeux pour moi et pour les miens, je voudrais regarder d'un cœur aussi tranquille notre situation générale. Je cherche involontairement un appui pour mes espérances et mes désirs, et cet appui il est difficile de le trouver ici, où l'intrigue est en pleine fermentation. Les événemens de Riazan et de Penza ont beaucoup aidé à la réaction (1). V. a débuté dans son ministère avec douceur et souplesse (*miagko i ouklontchivo*). Il m'a promis de soutenir Soloviev (2), mais il faut s'attendre à de vives attaques. Je rends mon appartement, car je voudrais pour toute une année bannir jusqu'au souvenir de Pétersbourg. — Au nom des plus purs intérêts et de tous les souvenirs de notre œuvre commune, je vous conjure de vous abstenir et de faire abstenir nos amis de toute manifestation. »

Une des choses, comme on le voit, que redoutaient le plus Milutine et les avocats du peuple, c'étaient des manifestations ou des désordres qui, en effrayant ou irritant le souverain, eussent donné

(1) Il s'agissait d'émeutes de paysans pressés d'entrer en liberté ou réclamant des terres gratuites.

(2) Fonctionnaire distingué, directeur du *Zemskii otdél*, Soloviev, ami et ancien collègue de Milutine aux *Commissions de rédaction*, ne devait se maintenir au ministère de l'intérieur que jusqu'en 1863, et après avoir été congédié, il devait redevenir l'un des principaux collaborateurs de Milutine et de Tcherkasski en Pologne.

à leurs adversaires le prétexte de revenir sur tout ce qui avait été fait. Nicolas Alexèiévitch répète les mêmes conseils dans une lettre adressée presque en même temps à son autre ami et coopérateur, l'éloquent Samarine. Cette lettre se distingue de la précédente par un ton plus calme, plus contenu, plus résigné, soit que Milutine se fût calmé lui-même, soit plutôt qu'en parlant à Samarine, qu'il savait enclin à la tristesse et au pessimisme, il eût voulu encourager ou rassurer son illustre ami.

Nicolas Milutine à G. Samarine.

7/19 mai 1861.

« Malgré l'heure avancée, très cher et très honoré George Fédorovitch, je ne veux pas laisser échapper une occasion favorable sans vous écrire quelques lignes (1). Dans une semaine, je serai à l'étranger pour toute une année. Vous n'ignorez pas notre éloignement du ministère, à Lanskoï et à moi. Cela s'est passé sans les incidens particuliers qu'inventent aujourd'hui le désœuvrement et la rumeur publique. Pour trancher le mot, la réaction a pris le dessus. En sacrifiant quelques personnes, on croit plaire à la noblesse et faciliter l'exécution de la réforme. V. exprime ainsi son programme (2) : une stricte et littérale application du code d'émancipation, mais cela dans un esprit de conciliation. J'ignore s'il est sincère, mais tel est le sincère désir du souverain. En cédant à la réaction, il espère la vaincre. Le vent qui souffle en ce moment n'est pas favorable aux personnalités tranchées. On choisit au contraire les plus incolores à la façon du prince ***, de ***, et du reste. En attendant, la gent réactionnaire s'agite; on parle déjà d'une révision de l'acte d'émancipation, et pour cela on cherche à reculer les chartes réglementaires (*oustavniia grammoty*) et la nomination d'arbitres libéraux (3). Vous voyez qu'une large carrière est ouverte aux intrigues. Quant à moi, je ne les crains pas pour la réussite de la réforme, si les paysans se rendent compte de leurs droits et de leurs intérêts, et si la noblesse comprend que pour elle le meilleur rempart dans l'avenir est le code actuel et non une série de nouvelles commissions de rédaction. Désormais la vraie force est dans l'activité locale, et tout notre espoir est en Dieu, qui nous a appelés dans

(1) Il s'agit toujours d'occasion pour le transport des lettres en dehors de la poste.

(2) Milutine parle ici du successeur de Lanskoï au ministère de l'intérieur.

(3) Les *chartes réglementaires* étaient des contrats entre les propriétaires et leurs anciens serfs, et les *arbitres de paix* des magistrats spécialement préposés au jugement des différends soulevés par l'émancipation.

la terre promise et qui certainement nous aidera à nous y fixer (1). Cette espérance me donne le droit de m'abandonner à la joie, le droit de reprendre haleine, de me rafraîchir dans le repos. L'ostracisme qui me frappe me sauve dans ce que j'ai de plus cher (*sic*)... Vous savez qu'un voyage à l'étranger est depuis longtemps l'objet de mes désirs. Il est pénible naturellement de quitter sa patrie dans un moment aussi difficile, mais des événemens indépendans de ma volonté ont tout arrangé ainsi.

« Malgré tous nos efforts, il n'y a pas eu possibilité d'écarter les récompenses pour les membres des commissions de rédaction... Pour l'amour de Dieu, n'ajoutez pas au triomphe du parti réactionnaire, qui profiterait de toute démonstration de votre part (2) pour nuire à notre œuvre. La grande-duchesse Hélène est triste et souffrante. Elle ne partira point pour les eaux avant juin. S. S. Lanskoï va aussi à l'étranger pour six mois. Je vous serre la main avec force; soyez bien portant et heureux. Tout à vous. »

« NICOLAS MILUTINE. »

Et dans un post-scriptum il mentionnait avec une sincère reconnaissance le bienveillant accueil du souverain en le congédiant.

« L'empereur m'a fait ses adieux de la façon la plus aimable. Il m'a remercié et embrassé à plusieurs reprises. Je vous envoie le premier fascicule de notre recueil; le numéro II est sous presse, V. m'a promis de continuer cette publication (3) : il est avec moi dans les termes les plus amicaux... »

Les deux amis de Milutine n'étaient pas plus que lui hommes à se laisser abattre par un tel coup. Comme Nicolas Alexèiévitch, quoique avec diverses nuances de caractère, c'étaient des esprits bien trempés, convaincus et pleins de foi dans leur œuvre. Moins d'un mois après la chute de Milutine et avant même d'avoir reçu la lettre de Nicolas Alexèiévitch, le prince Tcherkasski lui exprimait en ces termes son opinion sur le changement de ministre.

Le prince V. Tcherkasski à N. Milutine.

« Toula, 7 mai 1861.

« ... Je m'attendais à une réaction ; elle était inévitable, et je suis heureux de ce qu'elle n'ait éclaté qu'après la nomination des nou-

(1) Ce dernier passage a été imprimé avec quelques variantes ou quelques altérations dans le *Rouskaïa Starina* (février 1880.)

(2) N. Milutine semble songer ici aux décorations auxquelles il fait allusion dans la phrase précédente et que Samarine devait en effet renvoyer.

(3) Il s'agit d'un recueil concernant les travaux des commissions de rédaction.

velles commissions provinciales (*Goubernskiie prisoutsviia*). Je ne crois pas qu'un système de rigueur soutenue concorde avec le caractère de l'époque actuelle et des principaux personnages en scène. Après un dégel printanier, nous allons revenir, non pas à un hiver rigoureux, mais tout simplement à une ennuyeuse et sale boue de neige fondue (*sliakoti*). Je ne souhaiterais à aucun de ceux que j'aime de diriger en ce moment le ministère de l'intérieur; beaucoup de soucis, une responsabilité effrayante, des chances de se casser le cou sans aucune de se faire un nom. Ceux qui recueilleront l'héritage du nouveau ministre dans trois ou quatre ans auront une position infiniment meilleure sous tous les rapports; l'avenir leur appartiendra. Vous voyez par ces mots, très cher Nicolas Alexèiévitch, que je partage votre fermeté d'âme sur votre propre compte, chose du reste infiniment plus facile que de s'exercer soi-même au stoïcisme comme vous le faites en ce moment. Non-seulement je ne suis pas affligé pour vous, mais je vous dirai que je me réjouis presque dans votre intérêt propre, quoique pour la chose publique je regrette et les causes et les suites probablement inévitables de votre éloignement.

Voyagez à l'étranger, reposez-vous, vous en avez besoin; jouissez de l'air pur, soignez Maria Aggèievna et les enfans, et lorsque de nouveau vous vous sentirez fort et bien portant, vous nous reviendrez tout prêt pour une nouvelle et immanquable période d'activité. »

. . . . . .

Peut-être le ton assuré et enjoué du prince Tcherkasski cachait-il un effort pour guérir la plaie faite à son ami et le consoler dans la mauvaise fortune. On sent, à lire ces lettres, que ces vaillans esprits, liés par leur dévoûment à la même cause, travaillent à se soutenir et à s'encourager réciproquement, à l'heure de la disgrâce comme à l'heure de la lutte.

Grâce à ses deux anciens collègues, Milutine, expulsé du ministère, allait, de Saint-Pétersbourg et même du fond de l'Occident, suivre la marche de l'émancipation avec plus d'exactitude et de renseignemens peut-être que s'il avait continué à recevoir les rapports des gouverneurs de province. Les lettres de Tcherkasski et de Samarine à Milutine offrent un pittoresque et vivant tableau de l'affranchissement, tableau peint sur place et à l'heure même, sans retouche et sans pose, par deux des plus brillans esprits de la Russie contemporaine, et cela non pour le public, mais pour un ami auquel ils n'avaient rien à cacher, ni surprise, ni regret, ni désenchantement.

Au sortir du comité de rédaction, où ils avaient élaboré toute la nouvelle législation des paysans, Samarine et Tcherkasski avaient

tous deux donné à la fraction libérale de la noblesse un exemple suivi par l'élite de leurs compatriotes. Ils avaient l'un et l'autre, chacun dans sa province, accepté les fastidieuses et absorbantes fonctions d'*arbitres de paix*, sorte de juges spéciaux, lus par la noblesse, pour procéder à la délicate liquidation du servage et trancher, d'après les nouveaux statuts, les différends des anciens serfs et des anciens seigneurs. Pour l'histoire comme pour Milutine, personne dans toute la Russie n'eût pu mieux décrire la soudaine révolution en train de s'accomplir pacifiquement d'un bout à l'autre de l'empire, que ces deux hommes qui, l'un aux bords du Volga, l'autre aux sources du Don, présidaient à l'exécution des lois qu'à Saint-Pétersbourg ils avaient eux-mêmes discutées et rédigées. Il y a dans toutes ces lettres un accent de sincérité, un abandon et une spontanéité qui ne sauraient se rencontrer à un pareil degré dans des écrits adressés au public. Aussi regrettons-nous que l'espace et la discrétion nous obligent à ne citer que quelques extraits des admirables lettres des deux amis.

Le prince Tcherkasski à Milutine.

« 7 mai 1861.

. . . . . .

« Dans les premiers temps, après la publication du *manifeste*, la société, la littérature et l'administration étaient tout entières à l'idylle. Je ne saurais vous dire combien me répugnait une disposition qui répondait si peu à la réalité; cette circonstance a été en fait la raison pour laquelle je ne voulais pas prendre la plume. Maintenant commence à se manifester peu à peu, et malheureusement même assez vite, un penchant tout opposé, comme si, dans notre... (1) Russie, nous étions toujours condamnés à nous précipiter d'une extrémité à l'autre, sans jamais faire connaissance avec le juste milieu (2). Aujourd'hui, semble-t-il, le *mot d'ordre* général est la peur, un abattement enfantin, des terreurs exagérées, en un mot la disposition d'esprit la plus lugubre, ce qui, autant que j'en puis juger par mon expérience personnelle, n'est pas moins faux et erroné que l'excès inverse et est au moins aussi dangereux. De péril réel, dans l'état actuel de la question des paysans, il n'y en a absolument pas; il y a et il y aura encore beaucoup de troubles et de désordres par-

(1) Ici un mot illisible.

(2) *S zolotoiou sredinoï*, mot à mot *le milieu doré*, allusion sans doute à l'*aurea mediocritas* d'Horace.

tiels, surtout de refus de travail; d'un autre côté, des paysans à la redevance (*obrok*) essaieront de retourner à la corvée qui, loin de déplaire, aujourd'hui que toute autorité personnelle du seigneur est abolie, attire plutôt le paysan par l'espoir assez fondé de fainéantiser impunément avec la corvée. C'est là le côté faible du règlement (*pologénié*) tel qu'il est sorti des amendemens du haut comité (*glavni komitet*) ou du conseil de l'empire, et le paysan l'a bien vite compris avec son instinct pratique habituel. Cela rend extrêmement difficile et désagréable la situation de notre ami, le modeste *arbitre de paix*. Je vous avoue que je ne songe pas sans effroi aux nombreuses épreuves qui m'attendent à ce titre, et qu'en dépit de votre demi-disgrâce, je vous envie beaucoup. On voudrait faire respirer au paysan un air nouveau, une vie nouvelle et cela au milieu de l'universelle agitation des propriétaires et de l'administration, au milieu de l'ignorance des classes inférieures et de toutes nos pernicieuses traditions : vous voyez qu'on n'y arrivera pas vite. Dans bien des cas, hélas! l'obstacle viendra du peu de conscience des paysans eux-mêmes, devenus friands de bien-être matériel et malheureusement trop souvent dépourvus de frein moral et trop ignorans pour savoir modérer leurs convoitises à l'égard du bien d'autrui. Tout cela sans doute n'est que le mauvais côté de toute grande transformation sociale, si légitime, si bienfaisante et indispensable qu'elle soit. Tout cela avec le temps ne tardera pas à disparaître graduellement, mais il nous faut du temps, beaucoup de patience, et un tact politique qui nous fait souvent défaut.

. . . . . .

« Il est impossible de ne pas reconnaître que la position des propriétaires, dans ces premiers temps surtout, n'a certainement rien d'enviable. Chez beaucoup de paysans fermente confusément l'idée qu'ils doivent être affranchis de toute redevance, en sorte que fréquemment les propriétaires s'attachent à notre code (*pologénié*) comme à une ancre de salut.

« Il n'y a aucune possibilité, à l'heure actuelle, d'arriver à des accords à l'amiable, quels que soient les sacrifices consentis par le seigneur, si excessives sont les espérances des paysans. Je voudrais que les défenseurs du système des *accords à l'amiable*, à l'exclusion de tout autre, vissent de près la situation des choses dans l'intérieur de la Russie ; ils auraient une brillante occasion de se convaincre de la vanité de leurs théories et du caractère enfantin de leurs rêveries des deux dernières années.

. . . . . .

« Voilà, très affectionné Nicolas Alexèiévitch, quelques-unes de mes impressions générales; mais je serais loin de vous avoir tout dit

même en traits généraux, si je n'ajoutais que tout ce que je viens de vous dire en toute sincérité, comme tout ce que j'ai vu, entendu et observé, loin d'ébranler une minute ma conviction que pour l'essentiel nous avons suivi le vrai chemin et donné à l'affaire une bonne direction, m'affermit au contraire davantage dans la pensée qu'en dehors de notre système, il n'y avait pas et il n'y a pas d'issue possible. Dans mes loisirs des derniers mois, j'ai souvent et sévèrement interrogé et ma conscience et la sèche réalité telle qu'elle se présente au village sans ornemens ni flatteries, et dans cette enquête j'ai puisé la ferme conviction que notre conscience est pure et que nous n'avons pas fait d'erreurs essentielles.

« Si on me donnait maintenant à réviser notre statut (*pologénié*) *à tête reposée* et sans égards pour les exigences d'autrui, je supprimerais le rachat de *l'ousadba* (1) (ainsi que nous l'aurions tous fait auparavant si nous en avions eu le pouvoir), j'abandonnerais quelques parties de la réglementation, je remanierais (2) la rédaction de beaucoup d'articles en vue du manque de conscience des paysans, chose que nous avons beaucoup trop oubliée : je réduirais tout le statut à cent ou cent cinquante articles en trois classes et, cela fait, je ne changerais rien d'essentiel. Du reste je puis chaque jour me convaincre que, parmi les propriétaires cultivés, les préventions contre notre œuvre commencent à se dissiper. Le temps montrera jusqu'à quel point est fondée cette illusion... »

Les impressions de Samarine venaient confirmer celles du prince Tcherkasski.

G. Samarine à Milutine.

« Samara, 19 mai 1861.

« R. m'a apporté votre lettre avant-hier, très affectionné Nicolas Alexèiévitch, et son frère, qui part pour l'étranger aujourd'hui, se charge de jeter la mienne à la poste dans la première ville allemande (3). Au premier instant, lorsque j'ai appris le renvoi de Serge Stépanovitch Lanskoï et votre nomination au sénat, j'ai éprouvé le sentiment naturel qu'il est inutile de nommer. Le sans-façon de ce procédé est frappant. Ensuite j'en suis venu à la conviction que

(1) L'*ousadba* est le petit enclos ou jardin attenant d'ordinaire à l'*izba* du moujik en dehors des terres de la commune.

(2) Le mot malheureusement est effacé ou illisible, mais le sens me paraît clairement indiqué par le contexte.

(3) Précaution habituelle contre la poste russe.

cela est positivement pour le mieux et, à l'heure qu'il est, je m'en réjouis sincèrement pour vous.

. . . . . .

« Je suis convaincu que pour les affaires mêmes et pour votre avenir un éloignement temporaire du service est une excellente chose. Qu'on reste en dette vis-à-vis de vous et qu'on reconnaisse qu'on est en dette. La réaction est naturelle. Je n'y vois pas tant un signe de doute dans la justice de notre œuvre que le désir de respirer après une tension d'esprit et de volonté inaccoutumée en certain milieu. Il me semble que de là nous reviennent ces paroles : « Allons ! que Dieu soit avec vous ! faites ce que vous voudrez, seulement laissez-moi en repos. Maintenant vous êtes satisfaits : ayez soin de ne plus toujours critiquer (*pristavat*), et que tout soit calme et tranquille ! » — Mais précisément le repos et la tranquillité, c'est ce qu'on ne doit pas attendre. Il est difficile de jouir du *far niente* lorsque chaque jour arrivent des nouvelles telles que les massacres de Spaski et de Bezdno (1), et si je ne me trompe, il s'en prépare de semblables aux fonderies de Perm.

« Je suis persuadé que, dans le cours de l'année, nous verrons encore non un seul, mais peut-être deux ou trois changemens. Dans les circonstances actuelles, avec la disposition présente des esprits, les hommes s'useront bien vite, — comme des gants de bal, — et bienheureux ceux qui durant ce temps seront de côté ! Avant qu'on imprime aux affaires une direction définie, et avant qu'une politique suivie et conséquente devienne possible, il se passera bien du temps, durant lequel nous avancerons tout de même, mais en zigzags. Quant à la possibilité d'une réaction suivie, je me refuse absolument à y croire et je ne la crains pas. Pour se convaincre qu'elle est impossible, il suffit de jeter un coup d'œil sur le peuple. Sans aucune exagération, il est transfiguré de la tête aux pieds. Le nouveau statut (*pologénié*) lui a délié la langue, il a brisé l'étroit cercle d'idées où, comme enfermé par un sortilège, le peuple tournait en vain, faute d'issue à sa situation. Son langage, ses manières, sa démarche, tout a changé. Aujourd'hui déjà, le serf émancipé d'hier se trouve au-dessus du paysan de la couronne, non pas naturellement sous le rapport économique, mais comme citoyen, sachant qu'il a des droits qu'il doit et qu'il peut défendre lui-même. En quoi précisément consistent ces droits, il ne s'en rend pas encore, on le comprend, un compte exact, mais il sait qu'ils existent et que c'est à lui de les maintenir. Or c'est là le point

(1) Allusion à des émeutes de paysans où les troupes avaient dû recourir à la force et où il y avait eu plusieurs victimes.

capital. Si la législation des paysans de la couronne, élaborée sans contredit sur des principes larges et libéraux, a fait si peu pour le relèvement de l'esprit populaire, c'est que pour ces paysans, l'état (*kazna*) était le propriétaire (c'est-à-dire le représentant d'un intérêt économique et d'un droit foncier en opposition avec l'intérêt et le droit du paysan) et que l'état propriétaire se confondait avec le gouvernement. De quelque côté qu'il se retourne, le paysan des domaines rencontre partout devant lui l'autorité à laquelle il faut se soumettre, et avec laquelle il ne peut y avoir ni procès ni contestation (1).

« Notre ci-devant serf au contraire voit devant lui un *poméchtchik* (propriétaire) et se dit en lui-même : « Nous connaissons cela (2); nous allons voir encore qui de nous deux l'emportera et de quel côté sera le gouvernement. Dans cette lutte pour le droit (qui peut bien ne pas sortir des formes légales, et qui avec l'aide de Dieu s'y maintiendra), dans ce procès litigieux, le paysan apparaît pour la première fois comme personne juridique, indépendante et hors de tutelle. C'est par cette voie que doit se faire son éducation de citoyen : elle a déjà commencé et elle avance rapidement.

« A cet égard, la période des *rapports temporairement obligés* (3), malgré toute la difficulté et les incertitudes de pareils rapports a un grand avantage. Il en aurait été tout autrement si l'affaire avait été tranchée d'emblée et tout d'un coup, si d'un trait de plume on avait converti subitement les paysans en débiteurs de l'état.

« Chez nous tout est tranquille et paisible. Les travaux des champs se font mieux qu'au commencement du printemps. L'institution immédiate des administrations communales et cantonales (de *volost*) a rendu un immense service. Maintenant je suis presque sûr que nous avons devant nous deux ans pendant lesquels la tranquillité générale, dans les provinces, ne sera pas troublée. Le peuple consent à tout, dans l'idée que durant deux ans il faut se résigner. Il a reculé ses espérances, mais il n'a pas perdu foi dans la possibilité de leur réalisation.

(1) Dans ce curieux passage, Samarine, grand admirateur, comme on le sait, des communautés de villages, semble peu favorable à la propriété du sol par l'état, alors même que, grâce aux partages entre les paysans, les terres domaniales sont soumises au mode de tenure en usage dans le *mir* russe. En tout cas, il montre très bien ici, dans la dépendance des paysans vis-à-vis des fonctionnaires, l'un des grands inconvéniens de l'appropriation du sol par l'état. On voit par la suite que, s'il est partisan de la propriété collective, c'est à la condition qu'elle ne détruise pas la personnalité, l'individualité.

(2) C'est une affaire connue : *Eto délo znakomoé.*

(3) On appelait ainsi une période transitoire de deux ans durant laquelle les paysans devaient rester soumis à la corvée et aux redevances comme par le passé.

« Voici la question capitale du moment: dans le cours de ces deux ans, au fur et à mesure de l'introduction des *chartes réglementaires* (1), le bien-être matériel des paysans se sera-t-il assez amélioré, le passage des redevances (*obrok*) au rachat de la terre sera-t-il assez avancé pour que le peuple, instruit par la lente route de l'expérience, se soit réconcilié à l'idée d'un progrès graduel et régulier dans les limites du « statut, » pour qu'il ait renoncé au vague espoir de voir son *eldorado* réalisé par je ne sais quel *coup d'état? That is the question.* »

. . . . . .

Pendant que ses amis travaillaient dans le silence et l'obscurité de la province à la mise à exécution de la grande réforme, Milutine était parti pour l'étranger où, sous un ciel plus clément, il espérait refaire sa santé ébranlée et celle de sa femme. L'amertume de la disgrâce n'était pas pour lui sans compensation. La mauvaise fortune lui permettait de compter combien il avait d'amis et d'admirateurs. De tous côtés, comme nous l'avons dit, il recevait des marques d'estime et des encouragemens. Entre tous ces témoignages de sympathie, l'un de ceux qui le touchèrent le plus, fut une lettre du sage Nicolas Tourguénef, qui, dans l'exil et longtemps avant le règne réparateur d'Alexandre II, n'avait cessé de faire des vœux et des projets pour l'affranchissement des serfs (2). L'ancien fonctionnaire d'Alexandre Ier se réjouissait noblement de voir exécuter par d'autres mains l'œuvre qui avait été le rêve de toute sa vie, et comme Milutine, il voyait dans l'émancipation la preuve qu'en fait de réforme tout était possible.

Nicolas Tourguénef à N. Milutine.

« Vert-Bois, près Bougival, 8 juin 1861.

« Monsieur,

« J'ai reçu par M. Grote l'exemplaire des *Matériaux des commissions de rédaction* que vous avez bien voulu m'adresser. Je vous en envoie mes remercîmens les mieux sentis. Plus je me suis enfoncé dans les détails et plus je me suis pénétré de l'immensité de ce travail et de l'admirable activité de ceux qui ont accompli la grande

(1) *Oustavnyia grammoty,* contrats qui, d'après le statut d'émancipation, devaient régler la situation réciproque des paysans et des propriétaires.

(2) Voyez : N. Tourguénef, *la Russie et les Russes.*

œuvre. Ce qui en garantit l'efficacité, les résultats et, en un mot, tous les fruits, c'est l'élévation, c'est la sainteté de l'idée qui en a inspiré les ouvriers.

« Tout leur vaste travail, tant par ses principes essentiels que par les plus minimes détails, témoigne que les membres de ces commissions ont été conduits par le pur amour du vrai et du bien, par l'amour du pauvre peuple russe. Quel que soit le développement de la nouvelle législation, le principal, le décisif est fait; *les paysans sont affranchis du servage!* Je l'ai désiré si fortement et si longtemps que ma joie a été inexprimable.

« ... En dehors de l'énormité du travail dont témoignent ces *Matériaux*, les gens impartiaux doivent aujourd'hui se rappeler et apprécier la lutte morale que ces dévoués et loyaux ouvriers ont dû soutenir contre tant d'élémens hostiles. Par là leur service envers la Russie et envers l'humanité prend un caractère nouveau plus remarquable et plus brillant encore. Je trouve en outre dans *les Travaux des commission de rédaction*, indépendamment même de leur objet, la preuve incontestable qu'en Russie, on peut concevoir et exécuter les plus grandes réformes législatives. Pour ma part, je n'en avais jamais douté, mais la preuve est si évidente qu'elle doit convaincre tous et chacun.

« ... Là où l'on a pu créer le nouveau code (*pologénié*) des paysans, on peut naturellement publier de nouveaux statuts dans les diverses branches de l'administration publique et le faire en aussi peu de temps, c'est-à-dire en deux ou trois ans. Il faudrait seulement avoir recours aux mêmes moyens et aux mêmes hommes que pour la libération des paysans... »

Le vœu de Nicolas Tourguénef ne devait pas être réalisé. La grande consolation de Milutine dans un congé qui n'était pas sans ressemblance avec un exil, c'est, comme il nous l'a dit lui-même, qu'il emportait la conviction que son œuvre ne succomberait pas avec lui. A cet égard, ses pressentimens ou mieux ses prévisions ne devaient pas être démenties. La confiance qu'il avait mise dans la sincérité et dans la fermeté du souverain ne fut pas trompée. En consentant par désir d'apaisement à un changement de personnes, Alexandre II ne permit aucune mutilation à la charte du 19 février. Le successeur de Lanskoï au ministère de l'intérieur, M. Valouief, tint la parole donnée par lui à Milutine; il fit appliquer en toute conscience le statut des paysans, devenu loi fondamentale de l'état. Grâce à la douceur du peuple plus encore peut-être qu'aux précautions du pouvoir, grâce au zèle et au dévoûment de la portion la plus éclairée de la noblesse qui, à l'exemple des Samarine et des Tcherkasski, se dévouait avec une admirable abné-

gation aux ingrates fonctions d'*arbitres de paix*, cette brusque altération de tous les rapports sociaux s'opéra paisiblement, presque sans trouble, presque sans effusion de sang. En quelques provinces de l'est seulement, il y eut de petites émeutes soulevées par l'inévitable déception et l'incurable défiance des paysans, qui, dans leurs rêves de serfs, attendaient de la liberté un chimérique paradis et s'étonnaient d'être obligés de racheter des terres qu'ils considéraient comme leurs. Ces désordres que, dans leur prévoyance, Milutine et ses amis redoutaient comme le pire danger pour leur cause, furent aisément apaisés ou réprimés. En affranchissant ses vingt millions de serfs, la Russie échappa à une jacquerie; en dépit des sinistres prophéties colportées à la cour, on ne revit point les jours de Pougatchef. Aux yeux de la plupart des patriotes, les émeutes avortées des paysans prouvèrent seulement combien il eût été périlleux pour l'ordre public de tenter une émancipation sans terres comme le rêvaient la plupart des adversaires de Milutine.

Chez les propriétaires comme chez les paysans, les esprits, un instant violemment surexcités, retombaient bientôt dans leur calme, ou mieux dans leur apathie ordinaire (1). Selon l'expression de Tcherkasski, la réforme prenait facilement racine dans la conscience du peuple comme dans celle de la noblesse. « On commence à comprendre, écrivait le prince, que le nouveau statut, tout insuffisant qu'il parût d'abord en face des exigences outrées des deux partis, est et sera le seul possible (2). » La noblesse de province, éclairée par les faits, revenait peu à peu de ses appréhensions et de son antipathie pour les instigateurs de la réforme. Les propriétaires s'apercevaient, en la voyant mettre en pratique, qu'après tout cette charte du 19 février qui les expropriait partiellement, était moins révolutionnaire et moins ruineuse pour la noblesse qu'ils ne l'avaient craint d'abord. « Il me semble, écrivait le prince Tcherkasski à Milutine, dès le 7 mai 1861, que déjà les préventions contre nous commencent à tomber une à une; les propriétaires les plus civilisés et les plus cultivés se rallient du moins à notre œuvre et acceptent franchement notre travail. » Une chose contribuait surtout à refroidir les colères des *pomechtchiks* et en retournait un grand nombre en les contraignant « à se raccrocher » à des règle-

(1) A en croire Samarine (lettre à Milutine, du 17 août 1862) un grand nombre de propriétaires n'avaient même pas pris la peine de lire le nouveau statut d'où dépendait tout leur avenir avec celui des paysans. « Le croiriez-vous? La majorité des propriétaires n'a pas seulement eu la curiosité de lire le *pologénié* et n'en connaît le contenu que par les récits de ses intendans ou de ses commis. »

(2) Lettre de Tcherkasski à Milutine, 23 juillet 1861.

mens tant honnis par eux : c'étaient les prétentions démesurées des anciens serfs « et la méfiance absolue de toute la population orthodoxe barbue à l'égard de ses maîtres de la veille » (1). « La noblesse dut bon gré mal gré dire adieu à toutes ses illusions sur l'attachement de ses anciens serfs. » Sous ce rapport, les propriétaires qui se croyaient le plus sûrs de l'affection de leurs paysans éprouvèrent la plus grande déception. Les meilleurs ne rencontraient que suspicion et ingratitude (2). En mainte région, les affranchis n'attendaient pas les délais légaux pour se regarder comme libérés de toute obligation envers le seigneur; ils refusaient de travailler pour lui sans tenir compte de la période transitoire de deux années sagement imaginée par le législateur, afin de faciliter le passage d'un régime à l'autre (3). Les nombreux propriétaires qui avaient espéré s'arranger sans peine à l'amiable avec leurs anciens serfs, ceux qui avaient reproché à Milutine et à la commission de rédaction d'avoir voulu tout réglementer législativement, éprouvaient une cruelle désillusion. « A l'heure qu'il est, mandait Tcherkasski à Milutine, tout le monde a pu se convaincre de l'injustice de nos adversaires dans leurs diatribes forcenées durant deux ans contre notre *manie de tout réglementer*. Les détails de la mise à exécution nous ont bien vengés; figurez-vous qu'aujourd'hui on nous demande pourquoi tel ou tel cas n'a pas été prévu et décidé d'avance (4). » Dans leur désarroi, maints propriétaires accusaient de négligence impardonnable ceux dont la veille encore on dénonçait comme ridicule la minutieuse prévoyance.

Malgré les doléances et les illusions souvent simultanées des deux parties, cette colossale opération, sans égale dans l'histoire, s'accomplissait avec un ordre et une tranquillité qui déroutaient tous les prophètes de malheur. M. Guizot en exprimait son admiration à Milutine, alors de passage à Paris. Au lieu de s'écrouler avec fra-

(1) Lettre de Tcherkasski à Milutine, 23 juillet 1861. Samarine, dans une lettre du 25 septembre, parle aussi de la méfiance des paysans pour toute chose et pour tout le monde; il voit même dans cette méfiance qui leur faisait mettre en doute l'authenticité du manifeste impérial la principale raison des désordres survenus en certains districts.

(2) Tcherkasski, même lettre, 23 juillet.

(3) G. Samarine à Milutine, 25 septembre 1861.

(4) Lettre de Tcherkasski, du 23 juillet 1861. Le prince ajoutait : « Tout le monde est d'accord sur un point, c'est qu'il eût été impossible de se borner aux *accords à l'amiable*, sans règlemens administratifs. » Et plus loin, à propos des difficultés de sa mission d'arbitre de paix : « Où en serions-nous sans lois précises et définies? Et que nous étions naïfs lorsque nous évitions de donner une trop grande extension aux accords à l'amiable, craignant que par là les intérêts du paysan ne fussent pas suffisamment garantis et qu'il se laissât duper? La pratique prouverait plutôt le contraire. »

cas sous la loi qui en sapait la base, l'ancien régime avait tout à coup fondu, comme une maison de glace au soleil du printemps, selon la pittoresque expression empruntée par Samarine aux dégels du Nord (1).

Aussi, l'automne suivant, malgré le dur labeur auquel il s'était obscurément condamné dans la province comme arbitre de paix, G. Samarine entonnait-il une sorte de cantique de triomphe, de pieux *Nunc dimittis*.

« Samara, 11 novembre 1861 (2).

« ... Les lignes qui suivent s'adressent à Nicolas Alexèiévitch. Nous pouvons faire le signe de la croix et dire comme le bienheureux Siméon : Maintenant, Seigneur, tu laisseras ton serviteur partir en paix, etc. Nous n'avons point bâti sur le sable, mais nous avons creusé jusqu'au roc. Le statut (*pologenié*) a fait son œuvre. Le peuple s'est redressé et s'est transformé. Aspect, démarche, parole, tout a changé chez lui (3). Cela est acquis (*dobyto*), cela est impossible à supprimer et c'est là le principal. Dans leur lutte avec l'autre classe, les paysans font maintenant leur éducation civile. Nous autres, propriétaires, nous sommes la meule contre laquelle s'aiguise et se polit le peuple. Je ne dissimule pas que pour nous ce rôle est parfois pénible. — Entre les propriétaires et les *arbitres de paix* s'établissent aussi des rapports absolument nouveaux, sans aucun précédent dans toute notre administration. Cette semence a également germé à souhait.

« Pour avoir renvoyé la croix de Vladimir j'ai reçu, de la main même du comte Panine, une lettre de quatre pages qui a considérablement enrichi ma collection de curiosités. Je regrette que les dimensions vraiment *paninéennes* de cette épître ne me permettent pas de la joindre ici en appendice (4).

(1) « Enfin l'ancien régime a fondu sans laisser après lui d'irritation ni de traces malfaisantes. Nous le devons à cette insouciance, à cette bonhomie naturelle et aussi à cette paresse, à cette absence de ténacité qui caractérisent notre société. » (G. Samarine à Milutine, 9 août 1862.)

(2) Lettre adressée à Mme Milutine.

(3) Samarine répète ici, presque mot pour mot, ce qu'il écrivait à Milutine dans la lettre du 19 mai, citée plus haut. On sent que chez lui la principale préoccupation était de relever le moral du peuple, de lui rendre la dignité et la personnalité avec la conscience de son droit, et cela quelques désagréments qu'il en pût résulter pour les hautes classes.

(4) Dans une autre lettre à N. Milutine (17 août 1862), Samarine répétait un peu plus tard : « Je ne suis pas optimiste, on m'accuse même souvent du contraire; néanmoins je puis dire hardiment que nous avons cause gagnée et que le nouveau statut est sorti triomphant du choc avec la réalité. »

. . . . . .

En dépit de l'ignorance, de la mauvaise foi et de l'ingratitude obstinée du moujik, ses généreux amis se félicitaient ainsi d'avoir eu gain de cause sur les deux points les plus contestés dans cette longue lutte, sur la libre administration des communes de paysans comme sur les lois agraires qui aux anciens serfs de la glèbe avaient assuré la propriété d'une partie du sol.

Le temps, qui seul éprouve la valeur des institutions humaines, montrera jusqu'à quel point l'histoire doit ratifier la légitime satisfaction de ces nobles esprits. Toute œuvre humaine est imparfaite, comme le disait l'empereur Alexandre II aux membres de la commission de rédaction, en les remerciant de la tâche colossale qu'ils venaient d'accomplir (1). Dans le cas présent, il était impossible de ne pas commettre d'erreurs, plus impossible encore de ne pas faire de victimes. Si l'émancipation n'a pas été exempte de toute faute, il serait injuste d'en rejeter l'entière responsabilité sur des hommes qui furent parfois contraints par leurs adversaires d'altérer leur œuvre contrairement à leurs vues (2), sur des hommes qui après avoir laborieusement rédigé et codifié des lois compliquées en durent abandonner l'application à d'autres mains. Une chose mise hors de doute par les faits, c'est qu'à l'heure où elle parut, cette charte d'émancipation tant critiquée des uns, tant admirée des autres, s'adaptait parfaitement aux mœurs et aux nécessités du pays, à ses habitudes, à ses préjugés si l'on veut. Autrement comment une telle transformation eût-elle pu s'accomplir d'une manière aussi aisée, aussi rapide, aussi pacifique, comment eût-elle pu durer et prendre racine en dépit de la disgrâce de ceux qui en avaient été les promoteurs?

Les inquiétudes qui, à la veille de l'émancipation, obscurcissaient l'horizon russe devaient être dissipées en quelques mois comme des nuages légers. Ce n'était pas du côté du peuple, du côté de cette masse ignorante d'affranchis, dont on craignait tout d'avance, c'était du pôle opposé de la société, des classes civilisées, des villes, de la jeunesse, des assemblées de la noblesse qu'allaient surgir des difficultés et de pénibles complications en partie suscitées par

(1) Discours de l'empereur du 1er novembre 1860.

(2) Bien qu'il ne s'agît que de points secondaires, ces détails avaient parfois leur importance. J'ai entendu le prince Tcherkasski se plaindre de vive voix de ces altérations, et dans ses lettres comme dans celles de son ami Samarine se rencontre parfois un écho de ces regrets. Samarine, par exemple (lettre à N. Milutine du 25 septembre 1861), se plaint vivement de ce que le comte Panine eût réussi à faire réduire la moyenne des lots de cinq *desiatines* et demie à cinq, ce qui, selon Samarine, produisait un fort mauvais effet sur les paysans parce que cela réduisait d'ordinaire les terres dont ils jouissaient avant l'émancipation.

les hésitations et l'incohérence du pouvoir, par les atermoiemens apportés aux plus urgentes réformes depuis la retraite de Milutine.

III.

Las de corps et d'esprit, à la recherche du calme et du repos. Milutine avait quitté Pétersbourg et la Russie au printemps de 1861. Durant les deux années que devait durer sa retraite, il parcourut successivement l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France (d'où il fit une excursion en Angleterre), séjournant dans les villes les plus célèbres ou les sites les plus rians, s'intéressant partout aux choses et aux hommes, visitant et interrogeant, étudiant le présent sans négliger le passé, qui seul l'explique. Pour un bureaucrate dont l'existence s'était écoulée dans les chancelleries pétersbourgeoises, ce séjour à l'étranger, coupé de voyages variés, était à la fois une récréation et une incessante révélation; pour l'homme d'état, c'était un complément d'instruction que rien n'eût pu remplacer.

Docile à l'avis des médecins, qui lui conseillaient de passer la mauvaise saison sous le ciel du midi, Milutine, accompagné de sa famille, séjourna une partie de l'hiver de 1861-1862 en Italie, à Rome surtout. On était au lendemain de la grande révolution nationale qui venait de renouveler la face de la péninsule, au moment où la mort de Cavour mettait à une première épreuve l'unité italienne à peine cimentée. L'esprit élevé de Nicolas Alexéiévitch ne se laissa pas absorber par la politique; à l'inverse de tant de vulgaires touristes, rebutés par les sordides dehors ou la fastueuse pauvreté de la Rome moderne, Milutine subit le charme pénétrant des ruines et des grands horizons déserts et de cette calme atmosphère romaine qui enveloppe l'âme de paix. Il fut séduit par Rome, alors si peu animée et si peu vivante pour tout autre que pour un catholique; il semble en avoir préféré le silence et l'apparente somnolence au bruit, à l'éclat, au tumulte de Paris, si goûté de ses compatriotes. Ce Scythe slave, qui avait grandi à Moscou et passé tout le reste de sa vie sous les brouillards de Pétersbourg, cet esprit si essentiellement russe et moderne, en apparence tout positif, réaliste même, ressentit profondément l'impression de la vieille culture classique et de l'antiquité. Aujourd'hui qu'en Russie et ailleurs on discute avec tant de passion sur les systèmes d'enseignement et sur le classicisme, il est, dans les lettres de ce patriote vraiment national qu'on ne saurait accuser de vain idéalisme ou de stérile engoûment pour l'Occident, il est tel passage que je n'ai pu lire sans curiosité, et j'ose le dire, sans admiration.

Fragment d'une lettre de N. Milutine.

« Rome, 4 décembre 1861.

« ... Nous sommes enchantés de la vie de Rome; nulle part on ne saurait flâner avec autant de charme; mais dans cette flânerie, la pensée est toujours en travail, l'attention toujours en éveil, et cela sans fatigue et sans les remords qui accompagnent le désœuvrement vulgaire et stérile. Je me suis avidement replongé dans les classiques, je relis Tacite, Tite Live, et, faut-il l'avouer? je me suis convaincu que notre indifférence russe pour les anciens est une véritable barbarie, une immense lacune dans notre développement intellectuel. Je suis convaincu qu'en vous débarrassant du banal souci de la vie quotidienne, vous auriez tous éprouvé la même chose et fini par vous ranger de mon côté. On relit ses auteurs avec admiration et on s'étonne de son indifférence d'autrefois pour ce qui est véritablement sublime. La science de la vie et l'expérience nous rendent plus sages. Du reste, les charmes du monde ancien n'occupent pas exclusivement mes loisirs; je n'ai pas abandonné mon projet de commencer ici l'histoire de l'émancipation, et avant de partir j'espère avoir fait quelque chose de ce travail (1). »

L'observation de Milutine à propos des études classiques est de celles que l'étranger a souvent l'occasion de faire en Russie, et l'on est surpris de lui voir signaler une lacune qui naturellement échappe d'ordinaire aux yeux de ses compatriotes. Chez lui, du reste, ce goût pour l'antiquité n'était pas un dilettantisme tout personnel et stérile. En véritable homme d'action, toujours occupé de la pratique, il ne négligeait pas les moyens de faire connaître à son pays cette antiquité dont il était épris. La fortune à cet égard le favorisa; durant son séjour à Rome, il eut la joie de contribuer à l'acquisition du musée Campana, dont la Russie, on le sait, a ravi à la France les pièces les plus belles ou les plus rares. Milutine portait un intérêt particulier à ces collections, aujourd'hui l'un des ornemens de l'Ermitage, et lors de son retour à Saint-Pétersbourg, une de ses premières visites était pour ce nouveau musée (2).

(1) Milutine ne put réaliser ce projet.

(2) « J'ai été voir le musée Campana, il renferme des choses pleines d'intérêt et superbes, c'est une des plus belles collections de l'Europe, mais l'admission n'y est ni facile ni accessible à tous. (Lettre à sa femme du 20 mai, 1er juin 1862.) Et avec son habituelle sollicitude pour le peuple et les petites gens, Milutine s'employait à en faciliter l'accès, réservé jusque-là aux privilégiés.

En janvier 1862, Nicolas Alexèiévitch était appelé de Rome à Paris par l'état de santé de son oncle, le comte Kissélef, alors ambassadeur du tsar près la cour des Tuileries. Le comte Kissélef, ancien ministre des domaines sous l'empereur Nicolas, était l'un des premiers hauts fonctionnaires qui se fussent préoccupés d'améliorer le sort des paysans. A cet égard, l'oncle pourrait être regardé comme l'un des précurseurs du neveu. Au commencement de 1862, la Russie et la France inclinaient ostensiblement à un rapprochement qui, sans la fatale insurrection de Pologne l'année suivante, eût pu aboutir à une alliance. Le comte Kissélef avait un grand crédit personnel à Paris et à la cour. Avec un tel garant, Nicolas Alexèiévitch était sûr de voir toutes les portes s'ouvrir devant lui. Selon son expression, « ce n'étaient tous les jours que dîners, bals et réceptions (1), » et il se plaignait à sa femme, qu'il avait laissée à Rome, de cette vie dépensée dans un tourbillon mondain, « qui ne laisse qu'un sentiment de vide et de mécontentement de soi (2). » Reçu partout avec intérêt et curiosité, dans les cercles officiels comme dans les salons de l'opposition, dans le monde savant comme dans le monde politique, il était accueilli avec une sympathie que les événemens de Pologne devaient peu à peu changer en froideur. On savait et l'on se répétait la part qu'il avait prise à l'émancipation, on l'interrogeait, on le félicitait à ce propos. « Partout, disait-il, les Français, avec la galanterie qui leur est propre, m'abreuvent de complimens pour l'affranchissement des serfs (3). Nul n'est prophète dans son pays, » ajoutait-il par un retour mélancolique sur la haute société pétersbourgeoise. Un peu plus tard, à son second séjour à Paris en 1863, si je ne me trompe, il assistait au dîner mensuel de la Société d'économie politique, et il y décrivait aux Français le mécanisme de l'émancipation dans un discours qui fut remarqué (4).

« Le spectacle que vous allez avoir sous les yeux, lui écrivait de Pétersbourg la grande-duchesse Hélène, est curieux et fait pour intéresser un homme d'état, quelles que puissent être ses convictions. J'espère que vous le compléterez par la connaissance du sphinx lui-même ; il faut absolument que vous le voyiez et que vous me rendiez compte l'été prochain de vos impressions (5). »

Nous ignorons malheureusement quelle impression Nicolas Alexèiévitch rapporta à son auguste correspondante, et si même il vit

(1) Lettre à Mme Milutine (30 janvier 1862).
(2) Même lettre.
(3) Lettre à Mme Milutine du 10 février 1862.
(4) Voyez le *Journal des Economistes*, juin 1863.
(5) Lettre de la grande-duchesse Hélène, 14/26 janvier 1862.

aux Tuileries le « sphinx » indécis dont l'Europe attendait encore avec inquiétude les obscures énigmes. Dans la famille impériale, Milutine fréquentait surtout le salon, plus littéraire que politique, de la princesse Mathilde. Jusqu'aux derniers jours, au milieu même de l'insurrection de Pologne, en 1863, quand la plupart des salons de Paris se fermaient devant les Russes, la cousine de l'empereur Napoléon III ne cessa pas d'accueillir avec faveur ce compatriote de son mari. Milutine, en échange, s'occupait d'assurer en Russie les intérêts privés de la princesse française, « qui, disait-il, paraissait tenir plus à sa part dans les mines de l'Oural (comme femme de M. Démidof) qu'à sa dotation sur la liste civile impériale de France, trouvant à la première beaucoup plus de chances de sécurité (1). »

Le second empire français était au zénith de sa puissance. Milutine semble n'avoir été ébloui ni par l'éclat politique ni par le faste de la cour impériale. « La société napoléonienne, remarquait-il dans une lettre intime, me paraît dénuée de véritable élégance et de bon ton (2). » Ce qu'il notait, ce qu'il admirait chez nous, ce n'était point l'habileté, alors tant vantée, du gouvernement ou le talent des hommes au pouvoir, c'était l'élévation générale du milieu social. Lui qui, en Russie, était souvent attristé du manque d'hommes, de la pénurie d'instrumens intelligens pour le pouvoir, il était toujours frappé de la supériorité à cet égard des vieux pays de l'Occident.

« Paris, 10 février 1862.

« Mes impressions se croisent et se heurtent encore trop pour en tirer quelques conclusions générales sur les hommes et sur les choses de ce pays. La seule observation que je pourrais peut-être faire dès aujourd'hui, c'est que l'habileté, si admirée chez nous, du gouvernement français, repose moins, me semble-t-il, sur la supériorité des individus que sur l'élévation du niveau général des intelligences. C'est un milieu où les idées surgissent et se développent d'elles-mêmes, où une fois passées dans le domaine des faits, elles trouvent à tous les degrés de l'exécution des interprètes intelligens. En de telles conditions, la tâche d'un gouvernement devient singulièrement plus facile et plus digne d'envie... »

Paris et Rome avec toutes leurs distractions et leurs séductions n'absorbaient point l'attention de Milutine. De l'étranger ses yeux se tournaient sans cesse vers la patrie où des événemens confus

(1) Lettre de N. Milutine du 23 avril 1863.
(2) Lettre du 6 janvier 1862.

et inquiétans par leur vague indécision même, sollicitaient toujours ses regards. A Paris, en 1862, il apprenait, « avec une vive affliction (1), » la mort de son ancien ministre et ami le comte Lanskoï, dont la disgrâce avait, dit-on, hâté la fin. Cette perte d'un vrai patriote et d'un loyal serviteur du tsar n'était pas seule à l'attrister. La situation, en Russie comme en Pologne, semblait, en 1862, devenir chaque jour plus sombre et plus menaçante, l'avenir apparaissait gros d'imprévu. En face des événemens qu'il eût pu aspirer à conduire et qu'il devait considérer de loin en spectateur oisif ou en critique importun, la situation de Milutine était singulièrement complexe. Beaucoup de ses amis eussent voulu le voir revenir en Russie et reprendre un rôle actif; mais lui se refusait à toutes les sollicitations de ce genre. Les nouvelles qu'il recevait du pays, plus encore que l'état de sa santé imparfaitement remise, lui faisaient souhaiter de prolonger avec son congé son séjour à l'étranger. La situation de l'empire expliquait à la fois les impatiences de ses amis et ses propres répugnances.

IV.

La Russie, nous l'avons dit, traversait alors une période d'agitation fébrile qui n'était pas sans analogie avec la crise plus récente qu a suivi la guerre de Bulgarie (1). Si grands qu'en fussent les résultats, l'affranchissement des paysans ne semblait que le prélude de nombreux et profonds changemens dans l'administration, dans la justice, dans la finance, dans l'armée, dans l'enseignement, dans toutes les branches de la vie publique. La réalisation de la plus compliquée et de la plus ardue de toutes les réformes faisait plus vivement désirer les autres; les retards et les hésitations du gouvernement impatientaient des esprits inquiets, depuis longtemps prêts à de grands changemens et rendus plus exigeans et plus excitables par la grandeur même de la pacifique révolution accomplie à leurs yeux. L'agitation était partout, dans la noblesse, désireuse d'obtenir des libertés politiques en indemnité de la suppression du servage, dans les écoles et les universités, chez une jeunesse ardente à espérer, prompte à tout rêver et à tout croire facile. L'agitation était dans les provinces polonaises, qui elles aussi attendaient du nouveau règne une ère de réparation et de liberté, et où trop d'esprits aventureux et dédaigneux du possible se nourris-

(1) Lettre du 7 février 1862.

(2) Sur cette période, voyez les études de M. Ch. de Mazade, dans la *Revue* de 1863-1864.

saient de patriotiques illusions qu'ils devaient bientôt durement expier.

Il n'y avait pas de complots et encore moins d'assassinats politiques, mais l'effervescence des esprits se traduisait déjà souvent au dehors. A l'inverse de ce qui s'est vu depuis, les aspirations libérales se faisaient hautement jour dans les corps constitués, dans les assemblées de la noblesse spécialement, tandis que les étudians de Pétersbourg, imitant leurs confrères du quartier latin, s'adonnaient à de fréquentes et irritantes manifestations. Le gouvernement était loin de rester inactif; cette période troublée est celle de sa plus grande fécondité législative. Mais les lois préparées et rédigées par des commissions diverses qu'animait souvent un esprit différent, manquaient d'unité et d'harmonie. Dans toute l'administration et la machine politique on sentait le défaut de direction, le manque d'une volonté capable de tout conduire et de tout coordonner. En dépit des meilleures intentions, cette sorte d'incohérence gouvernementale, trop manifeste pour ne pas frapper les yeux, effrayait les timides, encourageait les audacieux ou les brouillons, et, dans ce pays plus que tout autre habitué à sentir la main du maître, détruisait la confiance qu'eût pu donner la grande œuvre récemment achevée.

Les lettres qu'à Rome ou à Paris il recevait de ses amis étaient faites pour consoler Milutine de n'avoir plus de place dans le gouvernement. Une chose cependant lui rendait personnellement plus pénible le désordre et le malaise que lui signalaient ses correspondans. Au moment même où, malgré quelques petites émeutes locales, l'émancipation s'accomplissait dans les campagnes avec une facilité qu'on eût à peine osé espérer d'avance, les adversaires de Milutine et de ses amis les accusaient d'avoir fomenté l'esprit de révolte et d'insubordination en sacrifiant la noblesse à leurs velléités démocratiques. Les faits pourtant semblaient démentir assez haut de tels griefs. Alors comme aujourd'hui, et plus encore peut-être, les masses populaires des campagnes et des villes étaient, au contraire, toutes dévouées au tsar libérateur. Leur zèle plus ardent qu'éclairé était prêt à se tourner au besoin contre les perturbateurs de l'ordre.

« A Moscou, écrivait-on à Milutine (1), les rassemblemens d'étudians dans les rues ont été dissous par le peuple, qui disait, à ce que l'on assure, « que ces petits polissons de nobles s'émeutent contre le gouvernement. » — L'un des étudians a été battu si fort

(1) Lettre du 2 octobre 1861.

dans la foule qu'il en est mort. Je ne puis garantir le fait ; mais, s'il est vrai, il est significatif et donne beaucoup à penser (1). »

Le correspondant de Milutine avait raison. Le fait était caractéristique, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que pareille aventure se soit reproduite à Moscou même en semblable occurrence, dix-huit ans plus tard, en 1878 ou 1879, lorsque des étudians moscovites tentèrent une manifestation en faveur de leurs camarades de Kief déportés par la police.

Dans une telle situation, entre la turbulence stérile ou les prétentions irréalisables des classes civilisées et l'ignorante brutalité du peuple, le pessimisme d'un penseur solitaire pouvait se donner pleine carrière. Aussi voit-on sans trop d'étonnement un des plus grands esprits de la Russie contemporaine, l'éloquent G. Samarine, qui dans ses lettres s'avouait lui-même peu enclin à l'optimisme (2), donner libre cours à sa bile ou à son humeur noire et peindre à son ami l'état de leur commune patrie avec des couleurs qui, pour être trop sombres, ne sont pas encore aujourd'hui dénuées de toute vérité.

« Juillet 1862 (3).

« Votre décision de passer encore un an à l'étranger est des plus sages. Croyez-moi, Nicolas Alexèiévitch est trop grand, il dépasse la mesure voulue. Cela n'est ni un compliment, ni une phrase, mais une triste et profonde vérité vaguement ressentie de tout le monde.

« L'ancienne confiance en soi qui, avec toute sa stupidité, suppléait à l'énergie a disparu sans retour. Les vieux procédés de gouvernement ont été rejetés, mais la vie n'a rien créé pour mettre à la place. Au sommet, une démangeaison de légiférer doublée d'un défaut de talens inouï et sans pareil ; du côté de la société, une mollesse, une paresse chronique, une absence de toute initiative avec une envie de jour en jour plus marquée de taquiner impunément le pouvoir. Aujourd'hui comme il y a deux cents ans, il n'y a sur

(1) Un autre ami de Milutine, le professeur K., alors de passage à Carlsruhe, lui envoyait quelques mois plus tard des renseignemens analogues sur Saint-Pétersbourg. « La haine du peuple pour les étudians croît de jour en jour, lui écrivait-il. La société de secours aux gens de lettres a été obligée de commander deux cents habits civils pour les étudians pauvres afin qu'ils ne fussent pas reconnus à leur uniforme et battus dans les rues. » (Lettre de Carlsruhe du 13/25 juillet 1862.)

(2) Lettre du 17 août 1862, passage cité plus haut en note.

(3) Lettre de G. Samarine, sans date précise, adressée à Mme Milutine.

toute la terre russe que deux forces vivantes : l'autocratie au sommet (*litchnaia vlast*), et la commune rurale à l'extrémité opposée; mais ces deux forces au lieu d'être réunies sont, au contraire, séparées par toutes les couches intermédiaires. Cet inepte milieu (*sréda*), dépourvu de toute racine dans le peuple et durant des siècles cramponné à la cime, commence à faire le brave et se met à se cabrer insolemment sous la main de son propre, de son unique soutien (témoin les assemblées de la noblesse, les universités, la presse, etc.) Ses accens criards effraient en vain le pouvoir et irritent les masses. Le pouvoir recule, fait concession sur concession, sans aucun profit pour la société, qui le taquine pour le plaisir de taquiner. Mais cela ne saurait durer longtemps, autrement on ne pourrait éviter le rapprochement des deux extrémités, — de l'autorité suprême et du bas peuple, — rapprochement dans lequel tout ce qui est entre serait aplati et broyé, et ce qui est entre comprend toute la Russie lettrée, toute notre culture. Un bel avenir en vérité! Ajoutez à tout cela la stagnation générale, le dépérissement, et cela à la lettre, de tout notre midi qui, faute de voies de communication, faute de capitaux et d'esprit d'entreprise, grâce en particulier à l'insoutenable concurrence de la Hongrie et des Principautés Danubiennes, s'appauvrit et s'étiole de jour en jour. Ajoutez la propagande polonaise, qui a pénétré partout et qui, dans les cinq dernières années, a fait d'immenses progrès, surtout en Podolie. Ajoutez enfin la propagande d'incrédulité et de matérialisme qui s'est emparée de tous nos établissemens d'instruction, supérieure, moyenne et en partie même inférieure, et le tableau sera complet... »

Le tableau, on le voit, n'était pas consolant, et ce qu'il y avait de plus triste, c'est que les ombres opaques et la manière noire, parfois affectionnée de Samarine, pouvaient alors sembler en harmonie avec le sujet. Les événemens et l'agitation des esprits encourageaient les plus sinistres prophéties. A Saint-Pétersbourg, se succédaient de turbulentes manifestations d'étudians que le pouvoir redoutait et poursuivait comme des émeutes. A Vilna, à Varsovie, on entendait les premiers grondemens de la funeste insurrection qui allait éclater en 1863. Incertain et vacillant dans les affaires polonaises comme dans les affaires russes, procédant d'ordinaire par bonds et par saccades, le gouvernement de Saint-Pétersbourg penchait un jour pour les concessions, un jour pour la rigueur, sans savoir, faute d'esprit de suite, s'assurer les bénéfices d'aucun des deux systèmes.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA

PREMIÈRE SESSION

DU

NOUVEAU PARLEMENT ANGLAIS

Lorsqu'en avril dernier, aussitôt après avoir reçu la démission de lord Beaconsfield et de ses collègues, la reine Victoria manda auprès d'elle lord Granville et le marquis de Hartington, ces deux hommes d'état n'hésitèrent pas à déclarer à leur souveraine que le retour de M. Gladstone au pouvoir était la conséquence inévitable des élections qui venaient d'avoir lieu. C'était M. Gladstone qui avait conduit la campagne électorale : c'était à sa voix et sur ses conseils que les radicaux s'étaient prêtés à tous les compromis d'opinions et à toutes les alliances qui pouvaient assurer la conquête d'un collège ; c'était pour le ramener à la tête du gouvernement qu'ils s'étaient jetés dans la lutte avec une énergie sans précédent, et ils n'accepteraient assurément pas d'autre direction que la sienne. Or leurs rangs avaient presque triplé et ils formaient la fraction la plus nombreuse de la majorité nouvelle. La présence de M. Gladstone dans le futur cabinet était donc indispensable, et du moment qu'il entrait dans un ministère, il ne pouvait en être que le chef. L'illustration de son passé, la supériorité de ses talens, sa puissance oratoire, le rajeunissement de sa popularité ne permettaient ni qu'on lui offrît, ni qu'il acceptât une autre situation sans heurter et désappointer l'opinion libérale.

La reine se rendit à ces raisons, et M. Gladstone reçut d'elle la mission de former le nouveau cabinet. La tâche fut laborieuse, tant était grand le nombre de ceux qui, ayant payé de leur personne

et de leur bourse pendant la lutte, croyaient avoir droit à une part dans les dépouilles des vaincus. M. Gladstone dut laisser en dehors de ses choix plusieurs de ses anciens collègues et non des moins considérés. M. Robert Lowe et M. Knatchbull-Hughessen reçurent, à titre de compensation, des sièges à la chambre haute, le premier avec le titre de vicomte Sherbrooke, le second sous le nom de lord Brabourne. M. Goschen fut envoyé en mission extraordinaire à Constantinople. Les exclusions portaient donc sur la nuance la plus modérée du parti libéral, sur les hommes que leurs convictions rapprochaient le plus du parti conservateur. C'est qu'il fallait faire aux radicaux, rendus exigeans par leurs succès, des concessions de places et des concessions d'opinions. On ne pouvait espérer qu'ils se tinssent pour satisfaits de la présence, dans le cabinet, de MM. Bright et Stansfeld, qui avaient fait partie de la précédente administration libérale et qui avaient presque cessé d'être considérés comme des radicaux. M. Chamberlain, député de Birmingham, qui s'était déclaré ouvertement républicain, qui avait organisé des comités et fondé des journaux pour la propagation de ses opinions, fut appelé au sein du cabinet comme président du bureau du commerce. M. Fawcett devint directeur-général des postes; M. Dodson président des affaires provinciales, M. Mundella vice-président du conseil de l'instruction publique; enfin sir Charles Dilke, dont les professions de foi républicaines et antireligieuses avaient fait un si grand scandale lors de ses débuts dans la vie politique, fut nommé sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, pour servir de contrepoids à lord Granville, qui rentrait au *foreign office*, et dont la présence dans le cabinet était impatiemment supportée par les radicaux.

Le résultat des élections générales avait frappé de stupeur les classes moyennes : elles n'avaient pas prévu la défaite des conservateurs; elles s'étaient encore moins attendues au succès d'un aussi grand nombre de radicaux. La composition du nouveau cabinet et la part d'influence assurée à des hommes dont elles considéraient les opinions comme subversives, leur inspirèrent des inquiétudes évidemment excessives et déterminèrent un mouvement soudain de réaction. Plusieurs collèges électoraux se déjugèrent à quelques semaines, presque à quelques jours de distance, en remplaçant par des conservateurs des députés libéraux élevés à la pairie, comme M. Knatchbull-Hughessen, ou démissionnaires. La mort de lord Dalhousie, en faisant entrer son héritier, lord Ramsay, à la chambre des lords, fit vaquer un des trois sièges de Liverpool : ce siège fut enlevé, de haute lutte, par les conservateurs. Quelques jours plus tard, une cause semblable rendit libre un collège en Écosse, où les conservateurs avaient essuyé une défaite si

complète; cette fois, ce ne fut pas un simple candidat libéral qui échoua, ce fut un membre de l'administration, le lord-avocat, qui était en quête d'un siège depuis sa nomination. L'incident de cette nature qui produisit l'impression la plus vive fut l'échec de sir William Harcourt à Oxford. Obligé de se soumettre à la réélection, le nouveau ministre de l'intérieur fut battu, après une lutte des plus vives, par son ancien compétiteur, M. Hall, qui ne craignit pas de rentrer en lice; il fallut, pour que le ministre pût conserver son portefeuille, chercher un collège où le succès d'un candidat libéral ne fût pas douteux et dont le titulaire consentît à se démettre. Ce fut un des deux députés de la ville de Derby, M. Plimsol, qui accomplit spontanément cet acte de dévoûment. Il annonça sa détermination à ses électeurs, qui ne laissèrent pas d'en être surpris, en leur déclarant qu'ayant consacré tous ses efforts à défendre les intérêts des matelots de la marine marchande, il croyait mieux servir la cause qui lui était chère en étant utile au gouvernement libéral qu'en continuant à siéger à la chambre des communes. Ces faits appelèrent l'attention des journaux du continent, et la presse autrichienne, peu bienveillante pour M. Gladstone, fit remarquer que cette succession de petits échecs était loin d'ajouter au prestige du nouveau cabinet et ne semblait pas lui promettre une longue existence. De nouveaux incidens vinrent fortifier cette impression : un certain nombre d'élections furent déférées pour faits de corruption et de fraude au tribunal spécial constitué pour prononcer en ces matières, et le relevé des élections annulées établit que, parmi les députés renvoyés devant les électeurs, la proportion était de trois libéraux pour un conservateur, ce qui permettait à l'opposition de dire que les prétendus réformateurs des institutions anglaises étaient moins rigides dans leur conduite que dans leurs discours. Parmi les pièces produites dans l'enquête ouverte sur une élection contestée, se trouva une circulaire émanée du comité central établi à Londres par les libéraux et les radicaux coalisés et adressée aux comités de province. Cette circulaire contenait des instructions confidentielles sur les démarches que l'on pouvait faire auprès des électeurs et sur les moyens d'action que l'on pouvait employer sans s'exposer à faire invalider une élection. Ce document curieux, au bas duquel était la signature de deux des nouveaux ministres, sir William Harcourt et M. Chamberlain, fut frappé du blâme le plus sévère par le président du tribunal électoral, le juge Lush, qui, en formulant un arrêt d'annulation, déclara qu'il était impossible de donner plus manifestement le conseil de tourner la loi et d'indiquer avec plus de clarté les moyens d'en éluder les dispositions protectrices. Cette décision fit grand bruit, et plusieurs des orateurs de l'opposition se firent un malin

plaisir de demander au ministre de l'intérieur, au milieu des rires de la chambre des communes, s'il ne comptait pas donner ordre au ministère public, nouvellement institué, de poursuivre au nom du gouvernement les auteurs d'un document qualifié judiciairement d'excitation à la violation de la loi. Quelques jours plus tard, un autre arrêt cassait l'élection de Chester et atteignait directement un des ministres, M. Dodson, tout en reconnaissant qu'il paraissait avoir été personnellement étranger aux faits de corruption établis à la charge de ses agens électoraux. Quelques membres de l'opposition annoncèrent qu'ils engageraient une discussion le jour où l'on proposerait de convoquer à nouveau les électeurs de Chester; pour échapper à ce débat et aux révélations qu'il pouvait amener, on dut recourir au même expédient que pour le ministre de l'intérieur : le député de Scarborough donna sa démission pour permettre à M. Dodson de rentrer sans lutte à la chambre des communes et de conserver son portefeuille. Les quelques voix que l'opposition gagna ainsi dans les élections partielles n'affaiblissaient pas sensiblement la majorité ministérielle, qui dépassait encore cent voix, mais l'autorité morale du cabinet en était atteinte.

La nécessité où M. Gladstone se trouva, dès le lendemain de son retour au pouvoir, d'expliquer ou plus exactement de rétracter le langage offensant qu'il avait tenu, pendant la période électorale, vis-à-vis de l'Autriche, de son gouvernement et de l'empereur François-Joseph lui-même, produisit une impression pénible dans le public. On s'était demandé s'il était possible que l'ambassadeur d'Autriche entrât officiellement en relations avec un ministère dont le chef avait publiquement outragé la personne de son souverain, et l'on s'attendait, à Londres, à voir le comte Karolyi prendre un congé indefini. L'effet de ce départ eût été désastreux pour le cabinet ; M. Gladstone ne se le dissimulait pas : aussi écrivit-il au comte Karolyi une lettre d'explications et d'excuses dont l'ambassadeur d'Autriche se déclara satisfait, mais dont la publication ne fut pas sans émouvoir les susceptibilités du patriotisme national. On regretta de trouver certaines expressions sous la plume d'un premier ministre d'Angleterre ; on regretta plus encore qu'il se fût mis dans la nécessité d'écrire une semblable lettre.

Le parlement avait été convoqué pour le 29 avril : il se réunit, en effet, à cette date. — La chambre des communes appela pour la troisième fois M. Brand au fauteuil présidentiel : le député d'une des universités d'Écosse, le docteur Lyon Playfair, remplaça comme président des comités M. Raikes, qui n'avait pas été réélu ; mais les travaux parlementaires furent presque immédiatement suspendus par la nécessité d'attendre que les nouveaux ministres se fussent soumis à la réélection. Ce fut le 20 mai seulement que des com-

missaires donnèrent aux deux chambres réunies lecture du discours royal qui faisait connaître les intentions et les projets du nouveau cabinet. Ce programme, attendu avec une ardente curiosité, parut un peu maigre : il ne justifiait point les appréhensions qui s'étaient emparées d'une partie de la bourgeoisie : il ne répondait pas à toutes les espérances des radicaux. Les ministres arguaient de la brièveté inévitable de la session, que les usages parlementaires ne permettent pas de prolonger au-delà du 15 août, pour s'en tenir à l'annonce d'un petit nombre de mesures. Ils se bornaient donc à acquitter ce qu'on peut appeler leurs dettes électorales.

Les mesures d'exception appliquées à l'Irlande par tous les gouvernemens ont toujours été un des principaux griefs de la députation irlandaise. Le cabinet ne pouvait méconnaître l'assistance efficace qui avait été donnée aux candidats libéraux par les comités irlandais organisés dans toutes les grandes villes et dans tous les centres manufacturiers. Aussi le discours royal, tout en déclarant que le gouvernement était « déterminé à remplir l'obligation sacrée d'assurer la sécurité de la vie et de la propriété, » annonçait-il qu'on ne demanderait pas au parlement de renouveler les pouvoirs exceptionnels conférés au vice-roi d'Irlande par « l'acte pour le maintien de la paix publique » qui expirait le 30 juin 1880. Le gouvernement exprimait la confiance de pouvoir assurer la tranquillité publique par une ferme application de la législation ordinaire. On faisait envisager comme possible la présentation de mesures destinées à accroître les moyens déjà mis à la disposition du gouvernement pour soulager la détresse des paysans irlandais ; mais les termes employés par le discours royal étaient assez vagues pour revêtir le caractère d'une promesse conditionnelle, d'une sorte de récompense pour le cas où la sagesse des populations irlandaises justifierait la confiance du gouvernement. Une mesure plus grave était annoncée : c'était un bill destiné à étendre aux bourgs d'Irlande la législation électorale qui régit les bourgs d'Angleterre. En accroissant notablement le nombre des électeurs, l'effet inévitable de ce bill devait être de rendre les autonomistes maîtres absolus des élections dans tous les bourgs et de faire perdre ainsi un certain nombre de sièges non-seulement aux conservateurs, mais aux libéraux eux-mêmes. C'était donc aux dépens de quelques-uns de ses propres amis que le ministère se proposait d'acquitter le prix de sa victoire. Aussi se borna-t-il à une simple démonstration de bon vouloir : il s'autorisa du nombre de séances absorbées par d'autres débats pour ajourner à la session prochaine la mise en délibération du bill annoncé dans le discours royal.

L'ardeur excessive avec laquelle le clergé dissident avait soutenu les candidats libéraux pendant la lutte électorale devait recevoir

aussi sa récompense par la présentation d'un bill sur les inhumations. Aucune question ne tenait plus au cœur des ministres dissidens; chaque année la ramenait devant le parlement sous la forme de motions individuelles, et l'opposition de l'épiscopat anglican l'empêchait seule de recevoir une solution favorable. Dans la plupart des paroisses rurales, l'église, le cimetière et le presbytère se tiennent et sont, au même titre, en vertu des mêmes donations, la propriété de l'église anglicane. Les dissidens ont des chapelles particulières, mais ils n'ont point de cimetière, et leurs morts sont inhumés dans le cimetière paroissial. Le pasteur anglican s'offrait à célébrer l'office des morts ou à s'abstenir si, par scrupule de conscience, les parens du défunt refusaient son ministère; mais il revendiquait pour lui seul le droit d'officier dans un cimetière consacré par son église et confié à sa garde. Le cabinet de lord Beaconsfield avait cru mettre un terme à cette querelle en faisant voter, dans la session de 1879, un bill qui autorise les administrations locales à acquérir et à ouvrir des cimetières où les ministres de tous les cultes peuvent officier; mais cette concession était jugée insuffisante par les ministres dissidens. Ceux-ci continuaient à signaler comme une injustice l'obligation où la loi plaçait les familles de leurs adhérens de se résigner à des inhumations silencieuses et sans prières, ou de renoncer à faire enterrer leurs morts à côté des parens qui les avaient précédés dans la tombe. C'était au nom des familles qu'ils réclamaient le droit d'officier et de prêcher dans les cimetières anglicans. Le discours royal leur promettait cette satisfaction.

Un bill qui avait pour objet de permettre la destruction des lièvres et des lapins et d'arrêter les dégâts que ces animaux causent aux récoltes avait été évidemment inspiré par la pensée de concilier au gouvernement les sympathies des fermiers, en faisant disparaître un de leurs griefs contre le régime de la propriété foncière. C'était un premier adoucissement à la rigueur de la législation sur la chasse.

Une mesure à laquelle les associations ouvrières attachaient la plus grande importance complétait le programme ministériel en matière de législation : c'était un bill destiné à déterminer la responsabilité des patrons et particulièrement des entrepreneurs vis-à-vis des ouvriers blessés ou estropiés dans l'exécution d'un travail. Cette question avait occupé le parlement pendant les sessions de 1878 et de 1879, sans que les légistes de la chambre des communes eussent réussi à définir avec la rigoureuse précision qu'exigent les tribunaux anglais les conditions et les conséquences de la responsabilité. Le cabinet conservateur, en 1879, avait annoncé qu'aussitôt que la chambre des communes, en votant la seconde lecture,

se serait prononcée sur le principe même de la responsabilité, il proposerait le renvoi du bill à une commission spéciale qui en arrêterait la rédaction définitive; mais la mollesse avec laquelle sir Stafford Northcote conduisait les travaux de la chambre n'avait même pas permis au bill de franchir cette étape préliminaire. Mû par un juste souci de sa popularité, le nouveau ministère prenait résolûment cette question en main et annonçait la présentation, au nom du gouvernement, d'un bill dont il s'engageait, par conséquent, à poursuivre l'adoption.

Ainsi, une satisfaction était promise à tous les intérêts qui avaient joué un rôle dans la dernière élection générale ou qui pouvaient exercer une influence sur les élections suivantes; et la modestie apparente de ce programme ne faisait que mieux ressortir l'habileté incontestable avec laquelle il avait été conçu. On ne pouvait en dire autant de la partie du discours royal consacrée à la politique coloniale et à la politique étrangère. Au sujet de l'Afghanistan, la reine exprimait le regret que le but poursuivi par son gouvernement n'eût pas encore été atteint; et le discours royal continuait ainsi : « Mes efforts, néanmoins, seront incessamment dirigés vers la pacification de l'Afghanistan et vers l'établissement dans ce pays des institutions les plus propres à assurer l'indépendance des populations et à rétablir les relations d'amitié avec mon empire de l'Inde. » Mis en demeure d'expliquer la nature des relations que le gouvernement voulait avoir avec l'Afghanistan, le nouveau ministre de l'Inde, le marquis de Hartington, répondit que le but à atteindre était l'établissement d'un souverain assez fort pour maintenir la tranquillité dans cette contrée et pour remplir les engagemens qu'il contracterait, et qui acceptât, dans ses rapports avec les états voisins, c'est-à-dire avec la Russie et la Perse, le contrôle et la direction des autorités anglo-indiennes. Il était impossible à un observateur impartial d'apercevoir la moindre différence entre ce programme des nouveaux ministres et la politique du précédent cabinet, si amèrement critiquée par eux quand ils étaient dans l'opposition. Aussi les orateurs du parti conservateur, en faisant remarquer cette identité, se déclarèrent-ils très satisfaits des explications de lord Hartington. Il était une question au sujet de laquelle M. Gladstone aurait pu, avec grand honneur pour lui-même et pour son parti, adopter une autre conduite que ses prédécesseurs. Bon nombre de libéraux sincères avaient blâmé l'annexion du Transvaal : il n'était contesté par personne que les Boers, à très peu d'exceptions près, ne veulent pas accepter la domination anglaise et ne céderont qu'à la force matérielle. L'Angleterre n'a aucun intérêt à leur imposer son autorité, et la destruction de l'empire zoulou

a fait disparaître les prétextes mis en avant pour consommer cette annexion. Pourquoi ne pas rendre aux Boers cette indépendance qui leur a été injustement ravie, qu'ils ont revendiquée par toutes les voies pacifiques et pour laquelle ils se déclarent résolus à lutter par les armes? M. Gladstone, qui fait profession d'un zèle si ardent pour l'indépendance de la Bulgarie et des tribus demi-sauvages de la presqu'île des Balkans, n'a eu, malgré les protestations de plusieurs de ses amis politiques, aucun souci des droits et de l'indépendance d'une population civilisée, chrétienne et protestante. La seule déclaration nette et précise qui se trouvât dans le discours royal était l'affirmation que le Transvaal demeurerait irrévocablement annexé au domaine de la couronne britannique. Lorsqu'un libéral éprouvé, M. Courtney, souleva cette question, dans la discussion du budget, en proposant la suppression du crédit demandé pour l'administration du Transvaal, le cabinet combattit cet amendement avec une extrême vivacité et le fit rejeter.

Les nouveaux ministres n'avaient cessé de reprocher à leurs prédécesseurs de temporiser à l'excès dans le règlement des affaires orientales et d'user vis-à-vis de la Turquie d'une condescendance coupable; ils avaient annoncé la détermination de pratiquer une politique plus énergique, et en effet lord Granville, le jour même où il prenait possession du *foreign office*, avait adressé une note aux puissances signataires du traité de Berlin pour appeler leur attention et provoquer leur avis sur les mesures qu'il pouvait y avoir lieu de prendre à l'égard du gouvernement ottoman. On s'était donc attendu à trouver dans le discours royal quelque déclaration significative : au contraire, rien n'était moins net et moins précis que le paragraphe relatif aux affaires d'Orient. « Les relations cordiales, disait la reine, que j'entretiens avec les autres puissances européennes me permettront, je l'espère, de provoquer de concert avec elles la prompte et complète exécution du traité de Berlin en ce qui concerne les réformes effectives à opérer et les lois équitables à instituer en Turquie, aussi bien qu'en ce qui touche aux questions territoriales, qui n'ont pas encore été réglées conformément aux dispositions de ce traité. » Un programme aussi vague se prêtait à toutes les interprétations : aussi, tandis que M. Albert Grey, qui proposa l'adresse en réponse au discours royal, voyait dans cette déclaration l'annonce d'une sage et prudente intervention dans les affaires orientales; M. Hugh Mason, qui lui succéda immédiatement, la loua, au contraire, comme impliquant l'abandon définitif de la politique d'intervention. Ce fut en vain qu'en signalant cette contradiction entre les orateurs ministériels, le chef de l'opposition, sir Stafford Northcote, s'efforça d'amener le gouvernement à faire connaître avec précision la politique qu'il

comptait poursuivre. Personne ne pouvait avoir d'objection à ce que l'Angleterre agît d'accord avec les autres puissances européennes, mais que fallait-il entendre par l'exécution du traité de Berlin, et quelles mesures le cabinet se proposait-il de recommander? Il fut impossible de faire sortir les ministres des généralités derrière lesquelles ils se retranchaient : l'opposition dut se borner à constater le caractère obstinément ambigu de leurs réponses. La discussion de l'adresse n'offrit donc aucun intérêt. Dans la chambre des lords, elle se réduisit à une protestation du duc de Marlborough, le dernier vice-roi d'Irlande, contre l'imprudence que le gouvernement commettait en désarmant l'administration irlandaise par l'abandon des pouvoirs exceptionnels qui lui avaient été conférés. Dans la chambre des communes, la discussion aurait à peine occupé une séance entière, sans l'insistance que mirent quelques députés irlandais à soulever la question du régime de la propriété foncière en Irlande. M. O'Connor Power, contre l'avis des plus avisés de ses collègues, présenta un amendement à l'adresse pour blâmer les ministres d'avoir passé sous silence, dans le discours royal, la seule question qui fût véritablement urgente. M. Forster, qui débutait dans les fonctions de secrétaire d'état pour l'Irlande, répondit avec quelque vivacité que le gouvernement s'en tenait à la législation de 1870, et qu'en admettant même qu'il y eût lieu de modifier cette législation sur quelques points, on n'avait pas eu le loisir d'étudier des réformes qui avaient besoin d'être élaborées avec prudence et maturité. L'amendement fut rejeté à une majorité considérable, après une discussion orageuse comme toutes celles dans lesquelles les députés irlandais interviennent.

Quelque soin que les ministres eussent pris de restreindre leur programme, le temps devait leur manquer pour l'accomplir en entier. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes qui tantôt laissèrent naître et tantôt provoquèrent des débats aussi inutiles qu'imprévus; même en rompant avec un usage immémorial, et en tenant le parlement réuni jusqu'au commencement de septembre, il fut impossible de compenser les séances perdues en discussions stériles. Le discours royal n'avait pas encore été lu qu'ils avaient déjà laissé engager dans la chambre des communes une controverse qui ne devait être tranchée définitivement que le 1er juillet, et qui fit naître au sein de la majorité ministérielle les premiers germes de division.

Pour assurer, par l'appoint des voix socialistes, l'élection du rejeton d'une vieille famille whig, M. Henri Labouchère, les libéraux avaient accepté, à Northampton, l'alliance de M. Bradlaugh, l'un des coryphées du socialisme. Les deux candidats coalisés avaient été élus. M. Bradlaugh est un démagogue émérite, qui n'a d'autre profession que la politique et qui en vit. Il a de l'instruction et de l'es-

prit : il s'est exercé à la parole dans les réunions ouvrières, dont il est un des orateurs habituels : il tire vanité de ses succès oratoires et de son influence sur la population laborieuse des grandes villes manufacturières. Non-seulement il est libre penseur, mais il l'est avec ostentation, se faisant gloire à tout propos et hors de propos, de ne croire ni à Dieu, ni à la vie future, ni au mariage, ni à la puissance paternelle, ni au droit de tester : à plus forte raison est-il opposé à la monarchie et à l'existence d'une chambre héréditaire : seulement, il veut bien ne devoir la suppression de la royauté et de la pairie qu'à un vote régulier, dicté au parlement par la pression de l'opinion publique. Ces idées sont exposées dans une série de brochures et de petits livres à bon marché, dont il est tantôt l'auteur et tantôt l'éditeur; et elles ont pour passeport des récits graveleux, des scènes et des peintures peu morales. Ces publications, fort répandues dans les classes laborieuses, ont rapporté beaucoup d'argent à M. Bradlaugh; elles lui ont valu aussi des procès dont il s'est publiquement félicité à cause de leur retentissement et du débit qu'ils assuraient à ses livres. Comme il est habile homme et possède, ainsi qu'il s'en vante, tous les détours de la chicane aussi bien que l'attorney le plus retors, il a presque toujours réussi à se tirer indemne de ses démêlés avec la justice.

Plein de confiance dans les ressources de son esprit et dans son habitude de la parole, M. Bradlaugh avait un désir excessif d'entrer à la chambre des communes : il était convaincu qu'il ne pouvait manquer d'y jouer un rôle. L'échec qu'il avait essuyé aux élections de 1874 avait été pour lui une mortification profonde : aux élections dernières, les libéraux l'ont aidé à atteindre l'objet de son ambition. En recherchant cette alliance compromettante, peut-être les amis de M. Labouchère pensaient-ils qu'il adviendrait de l'élu de Northampton comme de Feargus O'Connor et quelques autres démagogues qui n'ont trouvé dans la chambre des communes que l'impuissance et l'oubli. M. Bradlaugh, au contraire, était résolu à faire parler de lui et à se signaler, dès les premiers jours, par quelque entreprise : à peine élu, il annonça que, marchant sur les traces d'O'Connell et du baron de Rothschild, qui ont assuré l'émancipation politique de leurs coreligionnaires, il affranchirait les athées de l'obligation du serment législatif. Le 3 mai en effet, lorsque le secrétaire de la chambre eut commencé à faire prêter serment aux députés, M. Bradlaugh se présenta devant le bureau et, écartant la Bible, demanda à substituer à la formule du serment de fidélité une simple affirmation. Il invoquait d'une part l'acte sur le serment parlementaire (*parliamentary oath act*) qui a autorisé la chambre des communes à dispenser du serment certains de ses membres : de l'autre, il alléguait qu'il avait plusieurs fois comparu

devant les tribunaux et que les juges avaient accepté son affirmation. Le secrétaire en référa immédiatement au président, M. Brand : celui-ci déclara avoir des doutes sérieux sur l'interprétation que M. Bradlaugh donnait aux textes législatifs sur lesquels il fondait sa demande. Il refusa donc de trancher la question de sa seule autorité, et il invita la chambre à décider si l'élu de Northampton pouvait être admis à affirmer.

C'était au gouvernement, suivant la tradition parlementaire de nos voisins, à prendre l'initiative et à faire connaître son sentiment. L'incident n'avait rien d'imprévu, le cabinet avait eu le loisir de s'y préparer et de prendre un parti. Les libéraux avaient accepté le concours électoral de M. Bradlaugh et des socialistes : ils ne pouvaient répudier les conséquences de cette alliance. Si le gouvernement avait immédiatement et résolûment appuyé la demande de M. Bradlaugh, il aurait entraîné la chambre malgré les répugnances et les scrupules de bon nombre de ses partisans : les abstentions, les défections même ne pouvaient réduire la majorité de plus de cent voix dont le cabinet disposait, au point de rendre le résultat douteux. Les préventions et les antipathies violentes dont M. Bradlaugh était l'objet firent reculer M. Gladstone ; il appréhenda, si le gouvernement intervenait, d'être accusé de se faire le patron de l'athéisme et il chercha à rejeter sur autrui la responsabilité qu'il redoutait. En l'absence des ministres, soumis en ce moment à la réélection, lord Frédéric Cavendish proposa, au nom du gouvernement, de renvoyer la demande de M. Bradlaugh à l'examen d'une commission, qui fut nommée immédiatement.

Les discussions furent très longues et très vives au sein de cette commission. C'était la première fois que le parlement avait à s'occuper d'une question de cette nature depuis l'admission du baron de Rothschild. Un bill spécial avait tranché, en 1868, les difficultés qui s'élevaient devant les tribunaux et qui entravaient le cours de la justice. Les quakers, les moraves et les membres de quelques autres sectes peu répandues prennent à la lettre le second commandement de la loi mosaïque et l'interprètent non comme l'interdiction de prêter un faux serment, mais comme l'interdiction absolue de prendre le nom de Dieu à témoin. Lorsque des membres de ces sectes étaient assignés en témoignage, ils refusaient de déposer sous la foi du serment et préféraient se laisser condamner à l'amende et même à la prison. Or l'absence d'un témoignage pouvait entraîner la perte d'un procès civil ou la condamnation d'un innocent. Ce fut à ce point de vue que le parlement se plaça pour autoriser les cours de justice à accepter comme équivalant à un serment l'affirmation des personnes qui déclareraient se refuser, par scrupule de conscience, à attester le nom de Dieu. Dans la pensée du

législateur, il s'agissait uniquement de déférer à un scrupule religieux en faveur de personnes qui se considéraient comme moralement obligées par leur affirmation au même degré que si elles faisaient intervenir le nom de la divinité. Cette remarque est essentielle, car, aux termes de la loi anglaise, un témoin qui déclarerait devant une cour de justice ne croire ni à Dieu ni à la vie future, ne pourrait être admis à déposer : le juge devrait tenir son témoignage pour nul. Si donc M. Bradlaugh avait déposé comme témoin devant les tribunaux, si même il avait siégé comme juré, c'était parce qu'il s'était borné à réclamer, dans les termes usités, la faculté de substituer l'affirmation au serment, comme s'il obéissait à un scrupule religieux. Il y avait donc mis, ainsi que le lui reprochaient ses adversaires, une certaine hypocrisie. C'était néanmoins en invoquant ces faits qu'il se refusait à prêter serment, alléguant que toute personne qui, devant les cours de justice, avait été admise à remplacer le serment par une affirmation, avait le droit d'en faire autant au sein du parlement. Cette prétention fut énergiquement combattue par les légistes de la commission : on tomba aisément d'accord que la loi qui avait réglé la prestation du serment devant les cours de justice ne visait aucunement la chambre des communes et n'était point applicable aux députés. Il y avait donc lieu d'examiner uniquement si M. Bradlaugh était dans la catégorie des personnes que le parlement a autorisées à remplacer le serment d'allégeance par une affirmation. Les jurisconsultes rigoureux constatèrent aisément que le règlement de la chambre désignait nominativement les confessions religieuses dont les membres étaient autorisés à substituer à la formule du serment une affirmation obligatoire pour leur conscience : M. Bradlaugh ne prétendait point appartenir à aucune des confessions ainsi désignées, il ne pouvait donc réclamer le bénéfice de cette tolérance. Sans contester la force de cette argumentation, un certain nombre de commissaires pensaient que, par voie d'interprétation, la chambre, qui est souveraine dans les questions de privilège, pouvait étendre la faculté d'affirmer à quiconque déclarait avoir objection à la formule du serment. L'opinion la plus rigoureuse prévalut à la majorité d'une voix, et la commission conclut au rejet de la demande de M. Bradlaugh.

Le rapport fut présenté, le 20 mai, le jour même où il fut donné lecture du discours royal. Tous les ministres avaient repris leur place sur les bancs législatifs : ils ne mirent point obstacle à ce que la chambre sanctionnât, par un vote conforme, les conclusions de la commission. Nombre de gens crurent qu'on en avait fini avec M. Bradlaugh ; car on était convaincu que, s'il voulait suivre l'exemple donné par O'Connell et par M. de Rothschild, il ne serait pas réélu à Northampton, où les électeurs conservateurs étaient

prêts à appuyer contre lui n'importe quel candidat libéral. M. Bradlaugh était trop avisé pour courir un pareil risque. Il tint une toute autre conduite que celle qu'on attendait. Après avoir qualifié, dans un *meeting* tenu en son honneur, la prestation du serment de farce solennelle, il adressa à tous les journaux une lettre dans laquelle il déclarait ne vouloir point laisser en souffrance les intérêts qu'il avait mandat de représenter, ni priver la grande cause du peuple du bénéfice de ses efforts et de son vote : en conséquence, bien que la prestation du serment ne fût à ses yeux qu'une vaine cérémonie, et le serment lui-même « une formule vide de sens, » il allait se soumettre aux exigences du règlement pour pouvoir prendre part immédiatement aux travaux du parlement.

Cette lettre, qui était une bravade préméditée et de mauvais goût, causa la plus vive irritation au sein de la chambre des communes, même dans les rangs du parti libéral. Lorsque M. Bradlaugh se présenta pour prêter serment, un député indépendant, bien qu'ayant des affinités conservatrices, sir H. Drummond Wolff, se leva et demanda si un homme professant les opinions dont M. Bradlaugh avait publiquement fait parade était admissible à prêter serment, et si la chambre pouvait, sans déroger à sa dignité, s'associer à une comédie et à un acte blasphématoire. Il proposa, en conséquence, une résolution à l'effet de statuer que M. Bradlaugh ne pouvait prêter serment, attendu qu'il avait commencé par réclamer le droit de faire une simple affirmation, en déclarant que le serment ne pouvait, à aucun degré, avoir pour effet de lier sa conscience. Il appartenait à M. Gladstone de combattre directement cette motion : il devait soutenir dès ce jour, comme il fut contraint de le faire plus tard, que la chambre n'avait pas le droit de scruter la conscience de ses membres, et que lorsqu'un député offrait de se conformer au règlement, on ne pouvait lui en dénier le bénéfice. En présence de l'agitation à laquelle la chambre était en proie, le premier ministre essaya encore une fois de tourner la difficulté. Par amendement à la motion de sir H. Drummond Wolff, il proposa la nomination d'une nouvelle commission spéciale chargée d'examiner si la chambre avait le droit de mettre obstacle à la prestation du serment par un de ses membres, et dans quelles conditions elle pouvait exercer ce droit. Cinq séances entières furent consacrées à discuter la composition de la commission et les questions qui lui seraient soumises. Ce fut le 31 mai seulement que la proposition de M. Gladstone fut adoptée avec l'appui de sir Stafford Northcote et du parti conservateur.

La nouvelle commission, aussi divisée que la première, ne présenta son rapport que le 16 juin, après avoir entendu M. Bradlaugh. Sa conclusion était que, le serment ayant pour objet essentiel

d'enchaîner par un lien religieux la conscience de celui à qui il est déféré, ne pouvait être prêté par une personne qui avait déclaré ne lui point reconnaître d'effet obligatoire. Dépassant ensuite le mandat spécial qui lui avait été donné, la commission ajoutait, contrairement à l'avis de la commission précédente, que M. Bradlaugh pouvait être admis à siéger sur une simple affirmation. La voie des poursuites judiciaires resterait ouverte à ceux qui jugeraient son admission illégale, et la question serait tranchée par les tribunaux.

La commission n'avait-elle pas excédé son mandat en proposant cette solution? en outre, était-il conforme à la dignité de la chambre et même aux règles constitutionnelles que les cours de justice fussent amenées à statuer sur une question de privilège, c'est-à-dire en une matière que le parlement s'est toujours réservée avec le soin le plus jaloux? Tels furent les doutes qui s'élevèrent immédiatement dans beaucoup d'esprits. Néanmoins M. H. Labouchère proposa, le 21 juin, que son collègue fût admis à affirmer. Sir Hardinge Giffard répondit immédiatement par une contre-proposition. A son avis, la chambre ayant sanctionné les conclusions de sa première commission qui avait déclaré que la législation présente ne permettait pas d'admettre M. Bradlaugh à affirmer, cette question était définitivement résolue et ne pouvait être remise en discussion. La seconde commission venait déclarer à son tour que M. Bradlaugh ne pouvait être admis à prêter serment : la contre-proposition demandait à la chambre de se conformer aux conclusions de ses deux commissions. Vaincu par les objurgations et les reproches amers des radicaux, M. Gladstone rompit enfin le silence et prit la parole en faveur de la motion de M. Labouchère. Malgré son intervention, la contre-proposition fut adoptée par 275 voix contre 230. Ainsi, deux mois après être arrivé au pouvoir, appuyé par une majorité formidable et investi en apparence d'une autorité irrésistible, M. Gladstone essuyait un échec parlementaire.

Le lendemain de ce vote, M. Bradlaugh reparut devant le bureau et demanda de nouveau à prêter serment. Le président l'informa de la décision de la chambre, qui ne permettait pas qu'il fût déféré à sa requête. M. Bradlaugh demanda alors à être entendu, et, sur la motion de M. Labouchère, cette faveur lui fut accordée. Il prononça alors, avec une remarquable facilité d'élocution, un discours habile et relativement modéré, dans lequel il insista surtout sur l'injustice que l'on commettait envers ses électeurs en les privant d'un de leurs représentans. Ce discours fut écouté dans un profond silence, où la curiosité avait peut-être autant de part que la courtoisie. Quand M. Bradlaugh eut terminé, il fut invité par le président à se retirer, mais, loin de déférer à cette invitation, il fit quelques pas en avant, comme pour aller prendre place sur les

bancs de la chambre. Le président fit appel à la chambre, en constatant que son autorité était méconnue. C'était au chef du gouvernement à prendre l'initiative d'une proposition. Les cris : « Gladstone ! Gladstone ! » retentirent de toutes parts. Irrité de son échec de la veille et ne cherchant pas à dissimuler son dépit, le premier ministre ne répondit ni aux prières de ses collègues ni à l'appel de ses partisans : il fit obstinément la sourde oreille et se mit à feuilleter un dossier comme s'il se désintéressait absolument de ce qui se passait au sein de la chambre. Prenant alors le rôle abandonné par le chef de la majorité, le chef de l'opposition, sir Stafford Northcote, se leva au milieu des applaudissemens des conservateurs et proposa : qu'attendu que M. Bradlaugh, en méconnaissant l'autorité du président, avait manqué de respect à la chambre, il fût remis à la garde du sergent d'armes, pour être détenu jusqu'à ce que la chambre en décidât autrement. Cette proposition fut adoptée par 274 voix contre 7. Le sergent d'armes s'avança alors, et dès qu'il eut touché M. Bradlaugh à l'épaule, celui-ci le suivit sans difficulté en déclarant qu'il cédait à la force matérielle.

Quelque douce que fût la captivité de M. Bradlaugh, personne ne songeait à le retenir en prison ; mais il ne pouvait être rendu à la liberté qu'en vertu d'une nouvelle décision de la chambre. Qui la provoquerait ? M. Gladstone, dont le dépit n'était pas encore calmé, se refusa obstinément à le faire. Ce fut encore sir Stafford Northcote qui dut prendre l'initiative ; à la séance suivante, voyant le premier ministre immobile à son banc, et, informé de sa détermination, il proposa et fit voter la mise en liberté de M. Bradlaugh, qui avait suffisamment expié ses torts par la détention qu'il avait subie. Cette mise en liberté n'était point une solution : M. Bradlaugh annonçait, en effet, sa ferme résolution de renouveler son entreprise, et sa vanité seule garantissait qu'il tiendrait parole : cette succession d'incidens l'avait mis fort en vue ; le parlement et le public ne s'occupaient que de lui, et il était devenu un sérieux embarras pour le gouvernement. L'adoption de la motion de sir Hardinge Giffard avait été un vote d'entraînement auquel les passions religieuses et politiques avaient eu plus de part que la réflexion. On avait refusé à M. Bradlaugh la faculté d'affirmer simplement sa fidélité à la reine, et quand il se présentait pour jurer fidélité, on refusait de recevoir son serment comme étant sans valeur dans sa bouche. On aboutissait ainsi à l'exclure du parlement à raison de ses opinions politiques et religieuses : où puisait-on ce droit, qui avait pour conséquence de priver le bourg de Northampton d'un de ses deux représentans ? On avait ainsi fait passer la logique et le bon droit du côté de M. Bradlaugh. Sa personnalité peu sympathique disparaissait tout à coup, et la chambre des communes se

trouvait en face de la souveraineté électorale. Le cas était d'autant plus embarrassant qu'il n'y avait pas moyen de renvoyer l'élu de Northampton devant ses électeurs, comme on avait fait pour O'Connell. Celui-ci avait refusé de remplir une formalité obligatoire: c'est en se fondant sur ce refus que la chambre de 1828 avait déclaré son siège vacant et ordonné une nouvelle convocation des électeurs. Cette fois, ce n'était pas l'élu qui refusait de prêter serment; c'était la chambre qui refusait de le lui laisser prêter et qui le mettait dans l'impossibilité de siéger. Les droits du bourg de Northampton se trouvaient donc annulés en pratique sans que cette annulation eût un fondement légal.

Les hommes sensés de tous les partis étaient d'accord que la chambre ne devait pas engager une lutte avec le corps électoral et qu'il fallait trouver une solution immédiate. M. Bradlaugh devenait, en effet, un personnage considérable; des réunions publiques étaient journellement convoquées dans les centres populeux pour protester contre le traitement dont il était l'objet: on lui votait des adresses approbatives. Les collègues de M. Gladstone reprochaient à celui-ci d'avoir, par l'abdication volontaire de son rôle constitutionnel, jeté le ridicule et le discrédit sur le cabinet; les radicaux étaient irrités de ce qu'ils considéraient comme une trahison de la part du premier ministre. M. Gladstone dut se décider à agir: encore ne prit-il qu'une demi-mesure. Le 1er juillet, il proposa à la chambre une résolution à l'effet de déclarer que tout membre qui demanderait à substituer une affirmation au serment serait admis à le faire. Sir Stafford Northcote, par un amendement, proposa à la chambre de maintenir purement et simplement ses décisions antérieures. Après une discussion orageuse, l'amendement fut rejeté par 303 voix contre 249. La plupart des députés irlandais ayant voté contre le gouvernement, la majorité ministérielle se trouva réduite à 54 voix. Un amendement de M. Sullivan, qui tendait à limiter l'effet de la résolution aux membres qui seraient élus à l'avenir, fut rejeté par une majorité encore plus faible, par 274 voix contre 2 6. La résolution fut ensuite adoptée sans scrutin. M. Gladstone n'avait point osé demander à la chambre de rapporter ses précédentes décisions à l'égard de M. Bradlaugh; il avait pris le biais de poser un principe général, et pour donner à quelques-uns de ses partisans un prétexte de revenir sur leurs votes antérieurs, il avait introduit dans sa rédaction une phrase qui réservait les questions légales pendantes, laissant ainsi M. Bradlaugh exposé à des poursuites judiciaires. En effet, l'élu de Northampton avait à peine pris place sur les bancs législatifs qu'il lui était dressé un procès-verbal et qu'il recevait une assignation pour avoir siégé en violation d'une décision non rapportée de la chambre

des communes. La même assignation lui a été signifiée plusieurs jours consécutifs à son entrée dans la salle des séances. Quand les vacances des cours de justice auront pris fin, on saura si ces assignations étaient dues à une surexcitation passagère des passions religieuses ou si leurs auteurs entendent réellement y donner suite.

Presque tout le temps de la chambre des communes avait été absorbé par ces longs et orageux débats qui avaient à peine laissé place à l'expédition des affaires courantes. Dans l'intervalle, cependant, s'était produit un incident qui aurait à peine occupé la chambre si le premier ministre n'avait cédé encore une fois aux entraînemens d'un caractère trop irritable. M. Challemel-Lacour venait d'être appelé à l'ambassade de Londres en remplacement de M. Léon Say. Un député irlandais, M. O'Donnell, en prit occasion pour attaquer très vivement le passé et les opinions religieuses et politiques du nouvel ambassadeur. Il n'y avait qu'une seule réponse à faire à l'interpellateur : c'était de lui rappeler qu'il n'appartient pas à la chambre des communes de critiquer les choix d'un gouvernement étranger. Le sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères préféra opposer aux allégations de l'orateur un démenti sec et brutal. M. O'Donnell se piqua; il revint à la charge deux jours plus tard, dans un discours encore plus violent que le premier, renouvelant toutes ses allégations et les appuyant de nombreux extraits des journaux français hostiles à l'ambassadeur. Rien ne pouvait causer au cabinet anglais une contrariété plus grande que de soulever une semblable discussion à ce moment. Il avait, en effet, besoin du concours du gouvernement français pour faire prévaloir ses propres vues au sein de la conférence de Berlin ; il s'était mis d'accord, à cet effet, avec les influences qui dominaient la politique française, et la nomination de M. Challemel-Lacour, déterminée par les relations personnelles de l'ambassadeur, avait été la conséquence de cet accord qu'elle avait pour objet de cimenter. M. O'Donnell fut donc fréquemment interrompu par les membres du gouvernement, qui firent à plusieurs reprises appel au président. Celui-ci répondit que le discours de M. O'Donnell pouvait être un abus du droit de discussion, mais que, pour être inopportun et contraire à la courtoisie internationale, il ne constituait pas une infraction au règlement. A chaque interruption, M. O'Donnell redoublait de violence. M. Gladstone, ne pouvant plus se maîtriser, se leva et proposa que la parole fût retirée à l'orateur. Ce fut comme un coup de théâtre. Jamais, depuis que les communes avaient conquis le droit de discuter les affaires publiques, un membre ne s'était vu retirer la parole par un vote de la chambre en dehors d'une infraction au règlement. Si on laissait établir un pareil précédent, il pourrait être tourné tour à tour contre tous les partis, et la majo-

rité deviendrait maîtresse de fermer la bouche à ses adversaires suivant son bon plaisir : la liberté de la discussion ne serait plus qu'une tolérance. Une discussion extrêmement vive s'engagea aussitôt; nombre d'orateurs, tout en se défendant de vouloir excuser les personnalités auxquelles s'était livré M. O'Donnell, protestèrent contre une dangereuse innovation. M. Gladstone dut s'incliner devant les répugnances manifestes de la chambre et retirer sa motion. M. O'Donnell annonça, de son côté, que pour donner à sa discussion un caractère absolument régulier, il présenterait une motion. Quand il en remit le texte entre les mains du président, celui-ci profita de quelques vices de rédaction pour déclarer la motion non recevable, et l'affaire en demeura là.

Pendant ce temps, la chambre des lords discutait la seule mesure importante que le gouvernement lui eût soumise, le bill sur les inhumations, annoncé dans le discours royal. De grands efforts furent faits pour triompher des répugnances des membres de l'épiscopat et des anglicans zélés. Deux prélats connus pour leurs idées libérales, l'archevêque de Cantorbery et l'évêque de Londres, donnèrent une aide efficace au gouvernement, qui reçut aussi l'appui de lord Derby. La seconde lecture fut votée à la majorité de 126 voix contre 101 ; lorsqu'il s'agit de procéder à la troisième lecture, lord Beaconsfield usa de son influence sur son parti pour faire cesser toute opposition ; il fit remarquer que les deux archevêques et huit évêques s'étaient ralliés à la mesure du gouvernement, et à son avis, il n'appartenait pas aux laïques de se montrer plus rigoristes que leurs guides spirituels. Le bill fut donc adopté ; seulement on y avait introduit divers amendemens proposés par lord Mount-Edgecumbe et l'archevêque d'York. Le plus important de ces amendemens limitait les effets du bill aux localités où il n'existait pas d'autre lieu d'inhumation que le cimetière paroissial. Bien qu'il eût été transmis dès le 12 juin à la chambre de communes, le bill n'y fut mis en discussion que le 12 août. Il y fut voté à une majorité considérable. L'amendement introduit par lord Mount-Edgecumbe fut repoussé par les communes et ne fut pas maintenu par les lords ; mais ce fut en vain que les radicaux essayèrent de faire supprimer l'interdiction de procéder à une inhumation les dimanches et jours de fêtes religieuses, et voulurent substituer à l'expression de « services chrétiens et décens, » qui désignait les services dont la célébration était autorisée, les mots « services chrétiens et autres services décens, » qui auraient permis d'imposer l'inhumation d'un libre penseur en terre consacrée. Les dissidens firent cause commune sur ce point avec les membres de l'église établie et ne se montrèrent pas moins ardens à repousser cet amendement. La chambre des lords adhéra aux modifications

que les communes avaient apportées à la rédaction première, et une question qui avait soulevé d'ardentes controverses entre le clergé des diverses communions et qui absorbait à chaque session un certain nombre de séances se trouva définitivement résolue.

Dans l'espoir d'acquérir quelque popularité en Irlande, le ministère s'était décidé à demander au parlement de nouveaux pouvoirs et de nouvelles ressources pour venir en aide aux populations des comtés où la détresse se faisait sentir avec plus de rigueur. Il proposait d'étendre le cercle des entreprises d'utilité publique, pour lesquelles il serait autorisé à avancer des fonds aux propriétaires et aux associations syndicales, à un taux des plus modiques; il demandait en même temps la faculté de joindre des secours en argent aux secours en nature. Les fonds nécessaires devaient être prélevés sur les sommes disponibles, provenant de l'ancienne dotation de l'église anglicane d'Irlande. Il semblait qu'une mesure de ce genre ne dût rencontrer aucune objection, au moins de la part des députés irlandais. C'est de là, cependant, que vinrent les difficultés. Les uns taxèrent la mesure d'insuffisante; les autres élevèrent la prétention de faire supporter la dépense par le trésor impérial, c'est-à-dire par le budget, afin de ne pas épuiser un fond qui était comme une dotation propre à l'Irlande : tous reprochaient au gouvernement de recourir à de vains palliatifs afin de se soustraire au seul remède qui pût guérir les plaies de l'Irlande la restitution de son indépendance législative. Enfin, les députés qui appartenaient à la Ligue foncière (*Land League*), association qui s'organisait pour remettre en question la législation de 1870 et le régime de la propriété foncière, s'accordaient à prétendre que les agissemens des propriétaires étaient une cause permanente d'agitation et de souffrance pour la population agricole, et que la mesure la plus urgente était de préparer l'expropriation des détenteurs du sol. M. O'Connor Power présenta un bill à l'effet de restreindre dans d'étroites limites, sinon de supprimer complétement le droit reconnu aux propriétaires par le bill de 1870, de donner congé aux tenanciers qui ne payaient pas leur fermage. Le secrétaire pour l'Irlande, M. Forster, combattit le bill de M. O'Connor Power, dont il ne fut plus question après ce premier débat; mais il crut ouvrir la voie à la conciliation en annonçant que, lors de la discussion des articles, il introduirait dans le bill du gouvernement une clause destinée à prévenir l'abus du droit d'éviction. Il tint parole; mais des protestations s'élevèrent aussitôt de la part des députés anglais, qui reprochèrent au gouvernement de dénaturer le caractère du bill, en transformant une mesure de bienfaisance en une atteinte au droit de propriété. Le sort du bill s'en trouva compromis, et comme la mesure ne pouvait avoir d'effet utile qu'à la condition d'une adop-

tion immédiate et d'une prompte application, le gouvernement dut abandonner son article additionnel pour obtenir un vote favorable des deux chambres; mais comme il avait pris un engagement, au moins moral, vis-à-vis des députés irlandais, il annonça qu'il ferait des dispositions qu'il retranchait de la loi l'objet d'un bill spécial.

Telle fut l'origine du bill des indemnités pour trouble de jouissance (*Compensation for disturbances Bill*), qui devait occuper inutilement une grande partie de la session, bien qu'il n'eût figuré à aucun degré dans le programme ministériel et que rien n'en eût fait prévoir la présentation. La législation de 1870 qui avait pour objet de régler la question des droits des tenanciers, demeurée si longtemps comme un brandon de discorde entre les mains des agitateurs irlandais, avait eu le caractère d'une transaction entre les fermiers et les possesseurs du sol. Elle avait renfermé les droits des propriétaires irlandais dans des limites beaucoup plus étroites que celles où se meuvent les propriétaires d'Angleterre ou d'Écosse. Elle avait accordé aux tenanciers un droit de préférence pour la continuation ou le renouvellement de leur occupation : elle les avait autorisés à céder ce droit contre argent; enfin elle leur avait reconnu, en cas de non-renouvellement de leur bail, le droit à une indemnité pour les travaux d'amélioration exécutés par eux ou les amendemens dont l'effet utile n'était pas épuisé; mais en même temps elle avait laissé subsister en faveur des propriétaires le droit de congédier sans indemnité, après mise en demeure et jugement obtenu, le tenancier qui ne payait pas son fermage depuis plus d'une année. C'était ce dernier droit que le bill proposait de suspendre pendant deux années, dans dix-sept comités d'Irlande, mentionnés comme souffrant de la famine. Le bill confiait au juge de la cour du comté le droit d'annuler les ordonnances d'éviction quand le tenancier pouvait prouver que son impuissance à payer résultait de l'avortement de sa récolte, et quand le propriétaire se refusait à accepter « des propositions raisonnables. » Dans ce cas, le propriétaire ne pouvait persister à renvoyer son tenancier qu'en lui payant une indemnité égale au fermage de sept années. Cette mesure que les autonomistes irlandais se hâtèrent de déclarer vaine et insignifiante fut accueillie par les conservateurs et par les libéraux modérés comme une monstruosité. Les propriétaires irlandais y virent une confiscation de leurs droits; les propriétaires anglais et écossais y virent une menace pour eux-mêmes par la création d'un précédent qui pourrait plus tard leur être appliqué. La loi, en ne posant aucune règle, en ne spécifiant aucune condition, livrait les propriétaires à l'arbitraire du juge de comté qui avait à apprécier, d'après ses seules impressions, les causes de l'insolvabilité du tenancier et le mérite plus ou moins raisonnable des propo-

sitions qu'il pouvait faire. Aucun recours n'était ouvert au propriétaire contre une décision qu'il pouvait juger injuste et mal fondée. La loi, en outre, donnait ouverture à des spéculations malhonnêtes : un fermier, déjà en arrière, pouvait être tenté de dissimuler ses ressources et de continuer à ne pas payer, afin de provoquer sa propre expulsion et d'acquérir le droit de réclamer l'indemnité prévue dans la loi. Même en retenant sur cette indemnité les deux ou trois années échues, le propriétaire ne pourrait congédier son tenancier insolvable ou malhonnête qu'en ajoutant à ses pertes une véritable amende égale à quatre ou cinq années de fermage.

La mesure imprudente et irréfléchie dont M. Forster avait pris l'initiative rencontra une opposition très vive, non-seulement de la part des conservateurs, mais de la part de bon nombre des amis du ministère. Un des jeunes membres de l'administration, le marquis de Lansdowne, donna sa démission pour se dégager de toute responsabilité dans la présentation du bill. Cet exemple fut suivi bientôt après par deux autres membres de la chambre des lords qui occupaient des situations officielles dans la maison de la reine, et qui voulurent acquérir le droit de voter contre la mesure ministérielle. Parmi les adversaires qu'elle rencontra au sein de la chambre des communes se trouvèrent plusieurs des plus grands noms de l'aristocratie libérale : M. Albert Grey, celui-là même qui avait proposé l'adresse en réponse au discours de la reine, et lord Edward Cavendish, se signalèrent par l'acharnement de leur opposition : ils furent appuyés par M. Henry Brand, le fils du président, par le colonel Kingskote et par d'autres libéraux éprouvés. Aussi, malgré l'appui de la députation irlandaise presque tout entière, la seconde lecture ne fut-elle votée qu'à la majorité de soixante-dix-huit voix ; la majorité tomba encore au-dessous de ce chiffre lorsqu'il s'agit de passer à la discussion des articles.

Cette discussion, qui occupa sept longues séances tout entières, ne fut pas moins acharnée que la discussion générale, et elle ne fut pas plus favorable au gouvernement. Comme le bill était le résultat d'une inspiration soudaine de M. Forster et de M. Gladstone et qu'il n'avait été précédé d'aucune étude préparatoire, les ministres se trouvèrent plus d'une fois à court d'argumens : plus d'une fois aussi ils virent se retourner contre eux les argumens dont ils s'étaient servis. S'ils faisaient valoir la courte durée du bill, limité à deux années, on leur opposait la gravité de l'innovation qu'il causerait, et le nombre des mesures, votées à titre temporaire, et que des renouvellemens successifs avaient rendues définitives. S'ils avançaient que le bill n'était applicable qu'à une partie de l'Irlande, on établissait que les 17 comtés nominativement désignés dans la loi couvraient plus d'onze millions

d'acres sur une superficie totale d'environ vingt millions. M. Gladstone s'appuyait sur le nombre considérable d'évictions qu'il prétendait avoir eu lieu depuis dix-huit mois et avoir nécessité la mise en mouvement d'une véritable armée de constables. M. Gibson démontra que, sans s'en douter, le premier ministre avait réuni dans un même chiffre les mises en demeure sous peine d'éviction, qui étaient de simples actes conservatoires, et les évictions réelles, dont le nombre était peu élevé. Le même orateur établit que, dans chaque district, c'étaient les mêmes agens qui étaient chargés de signifier ou de faire exécuter toutes les ordonnances d'éviction, et que M. Gladstone était arrivé aux chiffres monstrueux qu'il avait cités en multipliant le nombre des brigades de constables par celui des ordonnances rendues, comme si chacune de celles-ci avait exigé l'emploi d'une brigade spéciale. Ce qui produisit l'impression la plus défavorable, ce furent les changemens que les ministres apportèrent à plusieurs reprises à la rédaction du bill dans l'espoir, toujours déçu, de satisfaire à la fois les députés irlandais et les libéraux dissidens. Pour désarmer l'opposition de ceux-ci, M. Gladstone fit présenter, avec quelque fracas, par le procureur-général d'Irlande, M. Law, un amendement aux termes duquel le propriétaire pouvait s'affranchir du paiement de l'indemnité en autorisant son tenancier à céder contre argent son droit au bail. Les autonomistes irlandais jetèrent feu et flammes en déclarant que cet amendement ôtait au bill toute efficacité; leur chef, M. Parnell, fit observer avec quelque raison qu'il y avait trop de fermiers en arrière et menacés d'éviction pour que le droit à un bail eût la moindre valeur. A la suite d'une discussion très vive, l'amendement fut retiré, et M. Gladstone y substitua une rédaction nouvelle à l'effet de restreindre les effets du bill au cas où le propriétaire repousserait les propositions de son tenancier sans offrir à son tour une alternative raisonnable. Ces termes étaient aussi vagues que la rédaction première, et le pouvoir discrétionnaire attribué au juge du comté était aussi étendu; aussi les libéraux reproduisirent-ils toutes leurs objections. M. Gladstone et M. Forster tinrent bon, mais sur un autre point ils durent céder au sentiment manifeste de la chambre, afin d'éviter un échec imminent. M. Chaplin soutint que, si la mesure avait pour objet de soulager des souffrances réelles et non de porter atteinte au droit de propriété, l'effet en devait être limité à la classe dont la détresse était incontestable, c'est-à-dire aux petits tenanciers, dont les faibles ressources avaient pu être épuisées par une ou deux mauvaises récoltes, et qu'on devait laisser en dehors les exploitations qui n'avaient pu être entreprises qu'avec des fonds et du crédit. M. Chaplin proposa donc de ne rendre le bill applicable qu'aux

locations de 15 livres et au-dessous; en acceptant le principe de la limitation, M. Gladstone voulut élever la limite à 30 livres, et il dut la porter à 45 livres devant l'insistance de M. Parnell et afin de ne pas perdre les voix des soixante autonomistes. Un dernier effort fut fait, à ce moment, auprès du premier ministre pour le déterminer à abandonner une mesure qui ne satisfaisait personne. M. Gladstone se crut, et avec raison, trop engagé pour pouvoir reculer honorablement : il demanda la troisième lecture, qui ne fut votée qu'à la majorité de 66 voix.

Le bill fut donc porté à la chambre des lords dans les derniers jours de juillet. Il y arrivait condamné à l'avance. Les lords auraient pu hésiter à repousser une mesure qui aurait eu pour elle l'assentiment de l'opinion publique et l'approbation d'une majorité considérable au sein d'une chambre nouvellement élue; mais le faible chiffre de la majorité et les divisions qui s'étaient produites avec éclat au sein du parti libéral, leur laissaient toute liberté d'action. Le bill ne fut d'ailleurs que faiblement défendu. Le duc d'Argyll et lord Derby, qui vint, en cette circonstance, en aide au gouvernement, ne dissimulèrent aucun des reproches qu'on pouvait adresser à la mesure : ils invoquèrent uniquement en sa faveur l'argument que M. Gladstone avait fait valoir pour obtenir la troisième lecture : à savoir, qu'après les espérances qu'on avait fait concevoir aux Irlandais, l'adoption de la mesure, quelque critiquable qu'elle pût être, était devenue nécessaire pour que le gouvernement pût répondre du maintien de la paix publique. Les conservateurs laissèrent à des pairs libéraux, lord Grey, lord Lansdowne, lord Dunraven, le duc de Somerset, la tâche de répondre aux défenseurs du bill. Lord Beaconsfield ne prit la parole que le second jour, ainsi que lord Cairns, qui apporta dans ce débat sa grande autorité de jurisconsulte. Le bill fut rejeté à la majorité de 283 voix contre 51. Les pairs libéraux qui votèrent avec la majorité se trouvèrent au nombre de 63, parmi lesquels figuraient les deux anciens collègues de M. Gladstone, lord Sherbrooke et lord Brabourne : les conservateurs auraient donc pu s'abstenir, les seules voix des amis du gouvernement auraient suffi pour consommer le rejet de la mesure ministérielle.

Ce fut encore au sein de la majorité qu'une autre mesure du gouvernement trouva ses adversaires les plus ardens. Le bill qui autorisait les fermiers à détruire les lièvres et les lapins entamait une des prérogatives les plus chères aux propriétaires fonciers : cette prérogative fut défendue avec acharnement par M. Henry Brand et bon nombre d'autres libéraux. On remarqua, au contraire, l'attitude indécise des chefs de l'opposition, obligés de ménager tout à

la fois les propriétaires qui figuraient dans les rangs du parti conservateur et les fermiers dont l'appui leur était nécessaire dans les élections. Sir Stafford Northcote combattit la mesure du gouvernement de façon à faire croire qu'il regrettait de n'en avoir pas pris l'initiative avant de tomber du pouvoir. Il en accepta pleinement le principe, se bornant à critiquer les détails et à exprimer le regret qu'on n'eût pu trouver le moyen de donner satisfaction aux fermiers sans toucher à la liberté des contrats. C'était là l'objection, médiocrement sérieuse, sur laquelle on insistait surtout. Le bill, en concédant au fermier et à ses représentans le droit de détruire le gibier à poil, déclarait ce droit inaliénable : la renonciation à ce droit ne pouvait donc être introduite dans aucun bail, et le propriétaire ne pouvait pas racheter, même contre argent, le privilège exclusif qui lui était retiré. La plupart des amendemens tendirent à faire disparaître du bill cette inaliénabilité, sans laquelle il fût demeuré une lettre morte. On demandait, au moins, que la faculté de chasser fut limitée au fermier seul, afin de ne pas multiplier le nombre des personnes qui auraient droit de faire usage des armes à feu, ce qui pourrait devenir un danger pour la paix publique. Les radicaux, au contraire, se plaçaient pour critiquer le bill à un point de vue tout opposé : ils ont inscrit dans leur programme l'abrogation complète de la législation sur la chasse, et ils déclaraient la mesure ministérielle tout à fait insuffisante. Elle fut votée, néanmoins, à une majorité considérable, grâce à l'appui que lui donnèrent la plupart des députés conservateurs.

Serait-elle acceptée par la chambre des lords, composée presque exclusivement de grands propriétaires? On put en douter lorsqu'au jour fixé pour la seconde lecture on vit l'affluence des pairs venus pour assister à la discussion et dont la plupart annonçaient l'intention d'émettre un vote hostile. Lord Beaconsfield s'interposa, et son intervention fut fort remarquée. Lord Redesdale, qui est président des comités de la chambre haute et qui, à ce titre, exerce une grande influence sur ses collègues, venait de proposer le rejet du bill. Lord Beaconsfield prit immédiatement la parole : il ne contesta ni la restriction qui était apportée à la liberté des transactions, ni l'inconvénient de mettre des armes aux mains d'un si grand nombre de personnes, parmi lesquelles pourraient se trouver des braconniers et autres gens dangereux; mais il soutint avec une grande force que les enquêtes qui avaient eu lieu avaient établi l'importance des dégâts causés aux récoltes par le gibier à poil et la nécessité d'y apporter remède. On pouvait, en révisant les détails du bill, chercher à faire disparaître quelques-uns des inconvéniens qu'il pouvait présenter; mais il fallait que la mesure fût votée. Dans les termes les plus pressans et les plus énergiques, lord Bea-

consfield adjura les membres de la chambre haute de ne pas engager de conflit avec la chambre des communes sur une question où ils paraîtraient obéir exclusivement à un intérêt de caste. Les lords pouvaient émettre un vote contraire à celui des communes, mais il fallait que ce fût sur des questions où de grands intérêts publics seraient engagés : l'administration de l'Irlande et le régime de la propriété dans cette île présentaient ce caractère d'importance : quand une mesure affectant des intérêts aussi graves, mesure mal conçue et imposée par une faction arrogante, leur avait été apportée, ils avaient usé de leur prérogative constitutionnelle, et leur conduite avait été approuvée par l'opinion publique. Le conseil qu'il avait à donner était absolument désintéressé, car il n'aspirait pas au pouvoir, et il ne visait pas davantage à former ou à renverser des ministères; mais il ne pouvait cacher à la chambre qu'un vote hostile de sa part serait peut-être accueilli avec joie par les adversaires de ses droits, par les ennemis de la propriété, et que la question n'était pas de celles qui pouvaient justifier un conflit entre les deux chambres. Ce discours détermina la plupart des pairs conservateurs à s'abstenir, et la seconde lecture fut votée par 68 voix contre 20. Une transaction intervint ensuite entre les deux chambres. Les communes refusèrent d'interdire la chasse pendant cinq mois par an, mais elles consentirent à restreindre le droit de chasser au fermier lui-même et à une seule personne désignée par lui.

La mesure la plus importante de la session fut le bill relatif à la responsabilité des patrons vis-à-vis de leurs ouvriers. Cette mesure était équitable, et on peut ajouter qu'elle était nécessaire. Il s'agissait d'introduire dans la législation anglaise un principe admis par les tribunaux de France, d'Allemagne, et de presque tous les états civilisés. Il serait même plus exact de dire qu'il s'agissait de ramener la législation anglaise à son véritable esprit, méconnu et dénaturé par des interprétations contestables. En effet, la loi anglaise, telle qu'elle est appliquée depuis Charles II, reconnaît que le maître est responsable, vis-à-vis des tiers, des actes des gens à son service; que si, par exemple, un cocher renverse ou blesse un passant, le maître doit indemniser le blessé, comme si lui-même avait conduit sa voiture. De même, si un échafaudage construit par l'ordre d'un entrepreneur s'écroule et blesse ou tue quelqu'un, l'entrepreneur est responsable. La loi ne distingue point entre les hommes au service d'un maître et les particuliers; il semble que tous aient le même droit à être indemnisés en cas d'accident. En pratique cependant, une distinction est faite : elle est le résultat d'une législation artificielle que la jurisprudence a juxtaposée à côté de la loi primitive. Cette jurisprudence date seulement de 1837; elle a pour

point de départ une décision judiciaire refusant une indemnité à un garçon boucher blessé en conduisant une voiture appartenant à son maître, et dont les roues avaient cédé sous une charge excessive. Lord Abinger décida que le garçon, ayant été blessé dans l'exécution d'une tâche qui faisait partie de son emploi, n'avait aucun recours contre son maître. Des décisions semblables suivirent, s'appuyant toutes sur ce motif que l'employé ou l'ouvrier, en traitant avec le patron et en tombant d'accord sur un salaire déterminé, accepte à l'avance les chances bonnes et mauvaises de l'ouvrage qu'il s'engage à accomplir, en un mot que les risques à courir sont un des élémens de la détermination du salaire. Par voie de conséquence, d'autres magistrats ont jugé que, lorsque des ouvriers exécutent un travail ou une tâche en commun, les accidens qui peuvent résulter de la faute ou de la négligence d'un contre-maître ne donnent ouverture contre le patron à aucune demande d'indemnité. Chaque décision nouvelle de la magistrature devenant à son tour un précédent pour d'autres arrêts, on peut dire que la responsabilité des patrons à l'égard de leurs ouvriers était limitée aux actes personnels et directs du maître, c'est-à-dire que, dans la pratique, elle avait complètement disparu. Un tel état de choses provoquait de la part des ouvriers des plaintes légitimes; les associations ouvrières en faisaient l'objet de pétitions aux pouvoirs publics; un arrêt de 1877, qui avait refusé une indemnité aux familles de mineurs tués ou blessés par la rupture d'un appareil mal construit, avait ému l'opinion et démontré l'injustice de la jurisprudence qui s'était introduite dans les tribunaux. Cette question avait été débattue pendant deux sessions consécutives, et le dernier cabinet conservateur s'était engagé à la résoudre dans le sens d'une réforme. Le cabinet libéral ne pouvait faire moins que ses devanciers, et l'initiative qu'il prenait n'avait rien d'imprévu. Néanmoins la loi donna lieu aux plus vives discussions; les propriétaires de mines, les grands industriels, les entrepreneurs de travaux publics, les administrateurs de chemins de fer étaient nombreux au sein de la chambre des communes, et ils défendirent énergiquement une jurisprudence qui leur était profitable. Ce n'était point une tâche facile que de déterminer avec une clarté et une précision suffisantes les conditions de la responsabilité, les cas où elle serait encourue et l'étendue que les tribunaux devaient lui donner. M. Knowles et d'autres grands industriels prétendirent que la véritable solution de la question était de rendre obligatoire l'assurance contre les accidens, dût-on astreindre les patrons à contribuer pour une part au paiement des primes d'assurance; ce système reçut l'appui de quelques sommités judiciaires, et notamment de lord Shand, qui se déclara partisan de la création, avec l'assistance du

trésor public, d'un système national d'assurance contre les accidens. Le comité des associations ouvrières fit au contraire de grands efforts pour obtenir que la loi interdît aux patrons d'imposer à leurs ouvriers l'obligation de s'assurer contre les accidens et l'abandon de leur droit éventuel à une indemnité.

Le bill avait été rédigé avec une grande précipitation, et le dispositif en était fort imparfait : aussi donna-t-il prise à de nombreuses critiques de la part des jurisconsultes de la chambre des lords. La mesure arrivait d'ailleurs tardivement dans la haute assemblée, que la prolongation de la session au-delà de la période habituelle avait déjà indisposée. Sans l'intervention de lord Beaconsfield, qui prit encore une fois le rôle de médiateur, le bill eût probablement avorté. Le chef des conservateurs fit valoir que des imperfections de détail ne devaient pas faire repousser une mesure dont le principe était juste et à laquelle une classe nombreuse de la population attachait une grande importance. Il appuya donc et fit voter la seconde lecture sous la réserve d'amender le bill dans la discussion des articles. Lui-même proposa ensuite une clause additionnelle qui limitait la durée du bill à deux années, intervalle suffisant pour que l'expérience démontrât les avantages et les inconvéniens de la mesure et permît d'arriver à une solution définitive d'un problème aussi délicat. Un pair libéral, lord Brabourne, qui avait attaqué avec véhémence le principe même du bill, réussit à faire supprimer un des articles les plus importans, celui qui rendait le patron responsable des accidens causés par la faute ou l'incurie de quiconque, contre-maître ou autre, avait sous ses ordres l'ouvrier blessé. Le vote de cet amendement provoqua aussitôt une protestation de la part du comité des associations ouvrières, qui déclara, dans une lettre adressée aux principaux membres du gouvernement, que les ouvriers avaient accepté le bill tel qu'il était sorti de la chambre des communes, par esprit de transaction et comme un compromis; mais que l'amendement de lord Brabourne enlevait à la mesure une grande partie de sa valeur. Le comité adjurait donc le gouvernement et la chambre des communes de ne pas acquiescer à l'amendement. Il fut fait droit à cette réclamation : la chambre adopta tous les changemens introduits dans la loi par les lords, à l'exception de l'amendement de lord Brabourne : elle porta ensuite de deux années à sept la durée assignée à la loi par l'article additionnel de lord Beaconsfield.

Les incidens soulevés par M. Bradlaugh et le bill des indemnités de jouissance avaient absorbé un temps précieux. Le gouvernement avait dû renoncer de bonne heure au bill qu'il avait annoncé pour l'extension du droit de suffrage en Irlande : il dut retirer, devant les répugnances manifestes de la chambre, un bill qu'il

avait présenté par déférence pour M. Bright. La vaccine est obligatoire en Angleterre, et cette obligation a pour sanction des amendes dont le chiffre croît avec le délai que les parens mettent à se conformer à la loi. M. Bright voit dans cette obligation une atteinte à la liberté individuelle et, sur ses instances, un bill avait été présenté qui rendait l'amende fixe et uniforme. Il en serait résulté que, moyennant le paiement d'une somme insignifiante, les esprits mal faits ou à préjugés auraient acquis le droit de ne pas faire vacciner leurs enfans. C'était, comme le dit énergiquement un orateur, la liberté de la contagion. Le gouvernement renonça à faire voter une mesure aussi mal accueillie par l'opinion. Il dut également abandonner ou mutiler, pour en obtenir l'adoption, un certain nombre de mesures d'une importance secondaire. Le résultat de la session eût donc fait médiocrement honneur au nouveau ministère, si M. Gladstone n'avait relevé le prestige du cabinet par une de ces heureuses audaces en finances dont il a le secret.

Le budget des recettes avait été voté avant la dissolution; on s'attendait d'autant moins à un budget supplémentaire que le discours royal avait rendu justice à la modération avec laquelle les recettes du trésor avaient été évaluées par le précédent cabinet et avait constaté avec regret qu'elles ne s'amélioraient pas; mais des négociations avaient été ouvertes avec la France pour le renouvellement du traité de commerce, et le gouvernement français avait posé comme condition préalable une réduction des droits établis par l'Angleterre sur les vins. M. Gladstone fut donc obligé de demander à la chambre la faculté d'abaisser éventuellement à 6 pence par gallon le droit sur les vins légers. Il en devait résulter un déficit qu'il semblait facile de combler par une légère augmentation d'une des taxes existantes. A la surprise générale, M. Gladstone proposa d'accroître encore le déficit probable par la suppression complète de l'impôt sur la drèche, cet impôt contre lequel les agriculteurs n'avaient cessé de protester depuis l'abolition des droits protecteurs, cet impôt que les financiers conservateurs avaient eux-mêmes renoncé à supprimer ou à réduire à cause du produit considérable qu'il donnait, et dont il avait vingt fois combattu la diminution ou la transformation. La suppression de l'impôt ne tarissait pas seulement une source de revenu; elle entraînait la restitution des droits déjà perçus sur les drèches non encore employées, et les remboursemens à faire étaient évalués à 25 millions. Pour trouver une compensation aux recettes qu'il sacrifiait, M. Gladstone élevait la patente à laquelle les débits de boissons sont soumis; il établissait sur la bière en cours de fabrication un droit proportionnel à la force alcoolique du brassin; enfin, pour se mettre à l'abri de tout mécompte, il augmentait d'un penny l'in-

come-tax déjà voté. C'était là une manœuvre aussi habile que hardie; par le bill sur la destruction de gibier à poil et par la suppression de l'impôt sur la drèche, le nouveau cabinet réalisait, dès les premiers mois de son existence, deux des réformes que les fermiers souhaitaient avec le plus d'ardeur et qu'ils avaient vainement attendues de ce parti conservateur dont ils étaient le principal appui. Le dépit des financiers conservateurs dut être d'autant plus vif qu'il leur était impossible de combattre une réforme qu'ils avaient si souvent et si inutilement fait espérer à leurs électeurs. Le nouveau budget ne rencontra donc point d'opposition sérieuse. M. Gladstone se mit aisément d'accord avec M. Bass, M. Whitehead, M. Watney et les autres grands brasseurs qui siègent à la chambre, au moyen de légères concessions sur la graduation du droit et sur le mode de perception. A ceux qui lui opposèrent ses discours contre l'établissement d'un droit direct sur la bière, il répondit que l'abandon presque complet de la fabrication de la bière de ménage par les particuliers et la disparition graduelle des petites brasseries lui faisaient juger possible ce qu'il avait autrefois considéré comme impraticable. A l'un des députés de la cité, à M. Hubbard, qui s'est fait une spécialité de poursuivre la réforme de l'income-tax, M. Gladstone répondit qu'il ne méconnaissait ni les imperfections ni les inégalités de cet impôt; mais que personne n'avait encore indiqué un moyen pratique d'y remédier. Pitt, sir Robert Peel, une commission d'enquête nommée par le parlement n'avaient rien trouvé, et lui-même avait consacré quatre ou cinq mois à cette étude sans aboutir. Il fallait ou renoncer à l'impôt sur le revenu ou se résigner à le maintenir tel qu'il était. On rappela immédiatement à M. Gladstone qu'à la veille des élections générales de 1874, il en avait promis la suppression. Il répondit sèchement que la situation avait changé, que de grandes modifications avaient été introduites dans le système des impôts, que ce qui était possible il y a six ans ne l'était plus dans les circonstances actuelles et qu'il conservait l'impôt sur le revenu comme un instrument utile pour alléger à l'occasion les charges du commerce et de l'industrie. Cette réponse n'était pas de nature à satisfaire les contribuables assujettis à l'income-tax, qui se trouvaient les seuls sacrifiés dans le plan du premier ministre. Ce fut par là qu'un conservateur, lord George Hamilton, essaya d'attaquer M. Gladstone; il soutint qu'il y avait injustice à faire expier à une classe de contribuables, par une augmentation d'impôt, l'avantage que les consommateurs de bière retireraient d'un abaissement dans le prix de cette boisson; et il prétendit prouver que toute chance de traiter avec la France ayant disparu pour cette année, il n'était plus nécessaire d'augmenter l'income-tax pour rétablir l'équilibre entre les

recettes et les dépenses. M. Gladstone eut facilement raison de cet adversaire. Le vote des nouveaux impôts le garantissait contre tout mécompte, et par surcroît le réveil de l'industrie et la perspective d'une récolte exceptionnellement bonne semblaient lui promettre une amélioration prochaine des recettes publiques et, par suite, de nouveaux moyens d'action et de nouvelles ressources pour le budget de 1881. L'impression produite par ces débats ne pouvait être que très favorable au premier ministre : la résolution et la fertilité d'invention dont il faisait preuve contrastaient avantageusement avec les tâtonnemens et les expédiens des trois dernières années. On se sentait en face d'un homme qui savait vouloir et savait réaliser ce qu'il voulait. La réputation de M. Gladstone comme financier s'en trouva justifiée et accrue.

Trois jours après ce succès, le 30 juillet, M. Gladstone fut pris d'un refroidissement en sortant de la chambre : une pleurésie se déclara. La forte constitution du malade triompha du mal, et tout danger disparut à la condition de s'interdire tout travail et de changer d'air. Comment satisfaire à ces deux conditions sans quitter l'Angleterre, dont M. Gladstone refusait de s'éloigner? Un riche armateur de Glasgow, M. Donald Currie, mit à la disposition du premier ministre un magnifique navire de 3,600 tonneaux, qu'il venait de faire construire pour desservir le Cap. M. Gladstone s'embarqua avec sa famille à bord du *Grantully Castle* pour faire le tour de l'Angleterre. On abordait de temps en temps dans un port désigné à l'avance pour que M. Gladstone pût recevoir son courrier et échanger des dépêches avec ses collègues. En l'absence du premier ministre, la direction des débats parlementaires passa entre les mains de lord Hartington, qui s'acquitta de cette tâche à son honneur, mais qui ne pouvait prétendre à exercer sur ses collègues la même autorité que l'illustre chef du cabinet. On s'en aperçut bien vite, non-seulement à un certain ralentissement dans l'expédition des affaires, mais à des écarts de conduite et de langage que la présence de M. Gladstone eût sans doute prévenus. M. Forster ressentait-il trop vivement l'échec qu'il avait subi au début de la session? éprouvait-il quelque dépit d'avoir à reconnaître de nouveau le droit éventuel de lord Hartington à la première place dans le parti libéral? toujours est-il que l'irritabilité de son humeur fit naître coup sur coup, pendant la discussion du budget des dépenses, plusieurs incidens regrettables.

L'agitation dont les députés irlandais avaient menacé le gouvernement avait commencé dans plusieurs comtés d'Irlande. La Ligue foncière multipliait les réunions publiques, et les discours les plus violens y étaient prononcés. Dans une de ces réunions, un député, M. Dillon, donna à entendre, par une insinuation très

facile à saisir, que si les fermiers qui consentiraient à succéder à un tenancier évincé voyaient leur bétail dépérir ou disparaître, le droit d'éviction serait paralysé entre les mains des propriétaires, et il termina en conseillant à tout Irlandais de se procurer un fusil et de s'exercer au maniement des armes. Ce langage fut signalé dans la chambre des communes à l'attention du gouvernement. M. Forster répondit par l'assurance que le cabinet ferait respecter les lois et il qualifia l'attitude prise par M. Dillon de conduite aussi lâche que perverse. Ces expressions peu parlementaires soulevèrent une tempête sur les bancs des députés irlandais. Revenu en toute hâte, M. Dillon mit, le 23 août, M. Forster en demeure d'expliquer ou de retirer ses paroles. Le ministre s'y refusa : il maintint que c'était une conduite perverse que d'exciter des multitudes ignorantes à violer la loi, et qu'il y avait lâcheté à se dérober par l'inaction à la responsabilité des actes coupables que l'on conseillait. Un grand tumulte s'éleva : les autonomistes déclarèrent l'un après l'autre qu'ils partageaient les sentimens de M. Dillon; qu'ils approuvaient son langage et sa conduite. Ces protestations enflammées remplirent toute la séance.

Le lendemain, M. Parnell, dans un discours d'une modération relative et d'une incontestable habileté, souleva la question des rapports constitutionnels entre l'Irlande et l'Angleterre et soutint que l'Irlande ne verrait la fin de ses agitations et de ses maux que lorsqu'elle aurait une législature indépendante : les griefs des Irlandais n'avaient aucune chance d'être examinés sérieusement ni leurs plaintes d'être accueillies par un parlement sur lequel la population irlandaise ne peut exercer aucune action. L'orateur cita comme exemple le bill des indemnités pour trouble de jouissance qui venait d'être rejeté par les lords. Le gouvernement avait toujours la force à sa disposition pour faire rentrer les Irlandais dans le silence : il ne voulait ou ne pouvait rien faire pour soulager leurs maux. En combattant les idées émises par l'orateur irlandais, M. Forster fut amené à dire que le vote de la chambre des lords l'avait contraint d'examiner la situation qui lui était faite personnellement par le rejet du bill, et qu'il n'avait pas cru devoir reculer devant la responsabilité qui résulterait de la continuation de ses fonctions; mais il ajouta qu'en ce qui concernait l'avenir, si l'usage que les propriétaires feraient de leurs droits avait pour conséquence de contraindre le pouvoir exécutif à protéger des actes d'injustice, le gouvernement, en demandant au parlement des pouvoirs exceptionnels, prendrait des mesures pour restreindre les droits dont il serait fait abus. « Oui, continua-t-il, si le gouvernement arrivait à constater que des actes d'injustice fussent commis sur une grande échelle par les propriétaires, il aurait le

sérieux devoir d'examiner jusqu'à quel point il devrait demeurer un instrument entre les mains de ceux-ci. » Bien que M. Forster eût terminé en renouvelant la déclaration que l'ordre serait maintenu, son discours produisit une vive émotion au sein de la chambre. D'un côté, M. Dillon s'écria que, si une mesure de justice pour l'Irlande ne pouvait être obtenue que comme le corollaire de mesures correctives, il fallait accepter le marché et pousser immédiatement l'agitation à ses dernières limites; de l'autre, les conservateurs virent dans les paroles du ministre une menace peu déguisée à l'adresse des propriétaires irlandais. Cette impression s'accrut par les commentaires de la presse. On demeura convaincu que le gouvernement se préparait à proposer de nouveau la suspension, sinon la suppression du droit d'éviction. Le 26 août, lorsqu'il s'agit de voter la solde des constables irlandais, lord Randolph Churchill et, après lui, M. Gibson, mirent le gouvernement en demeure, dans les termes les plus énergiques, de faire connaître nettement « la nouvelle politique » qu'il semblait vouloir adopter dans les affaires irlandaises et de déclarer s'il entendait acheter le maintien d'une tranquillité apparente en sacrifiant la sécurité et les biens des propriétaires irlandais.

M. Forster se borna à répondre qu'on avait mal interprété ses paroles et qu'on ne pouvait mettre en doute sa résolution de faire respecter les lois existantes. Ce fut alors le tour des autonomistes de se récrier et, par voie de protestation, ils annoncèrent la détermination de ne pas laisser voter la solde des constables. On vit alors se reproduire les scènes de 1878 et cette nouvelle tactique parlementaire qui a reçu le nom d'*obstruction*. Chaque fois que le président se préparait à mettre le crédit aux voix, un député irlandais présentait et développait une motion d'ajournement qui était rejetée par la majorité : le résultat du scrutin était à peine proclamé, qu'une nouvelle motion d'ajournement était proposée et appuyée. La soirée et la nuit se passèrent ainsi : les députés autonomistes s'étaient partagés en trois sections qui se relayaient de façon que deux d'entre elles pussent prendre quelques heures de repos pendant que la troisième demeurait sur la brèche. Il va sans dire que les ministres et leurs amis avaient suivi cet exemple : leur tâche se compliquait de la nécessité d'avoir toujours plus de quarante députés dans la salle pour que la séance ne pût être levée de plein droit : ils y parvinrent avec le concours d'un certain nombre de conservateurs. Le président des comités s'était pourvu, de son côté, de plusieurs remplaçans pour que le bureau fût toujours occupé. Au bout de vingt-une heures de lutte, un compromis intervint entre M. Parnell et lord Hartington. Le ministre promit qu'une séance entière serait accordée aux députés irlandais pour

développer leurs griefs : le chef des autonomistes prit, de son côté, l'engagement de ne plus mettre obstacle au vote du budget. Disons à la louange de la chambre des communes que, s'étant séparée à midi et demi, après avoir siégé vingt-une heures consécutives, elle rentrait en séance à deux heures et reprenait ses travaux.

M. Parnell tint la parole qu'il avait donnée à lord Hartington; mais en même temps il profita de la concession qui lui avait été faite pour demander à M. Forster, dans l'intérêt de la paix publique et pour calmer les esprits, de faire connaître quels actes abusifs et quel concours de circonstances détermineraient la présentation des mesures protectrices qu'il avait fait entrevoir en faveur des tenanciers. Le ministre se trouva de nouveau pris entre deux feux. Sommé d'expliquer à quels caractères, à quels faits se reconnaîtrait la justice ou l'illégalité d'une éviction, il essaya d'établir une distinction entre la légalité et la justice naturelle, et finit par dire qu'il n'avait parlé qu'en son nom personnel : le jour où les choses prendraient en Irlande une tournure telle que sa conscience ne lui permettrait plus de prêter main-forte à la législation existante, il soumettrait la question à ses collègues et leur demanderait d'aviser. Cette explication ôtait toute importance aux paroles qui avaient causé une si vive émotion : ces paroles pouvaient, éventuellement, rendre nécessaire la démission de M. Forster; elles n'engageaient pas le gouvernement. C'était le 30 août que M. Forster était ainsi contraint de se désavouer lui-même : quatre jours ne s'étaient pas écoulés que l'imprudent ministre se créait un nouvel embarras. On avait déjà dépassé de plus de quinze jours l'époque marquée par l'usage pour la clôture de la session; le gouvernement, qui avait laissé la chambre des lords sans occupation pendant de longues semaines, lui apportait coup sur coup les mesures les plus importantes à un moment où elle n'avait plus la liberté morale de les soumettre à un examen approfondi. Lord Redesdale, qui, en qualité de président des comités de la chambre haute, doit se concerter avec le gouvernement pour l'ordre des travaux, avait vainement appelé plusieurs fois, en particulier et en séance publique, l'attention des ministres sur une façon d'agir peu respectueuse pour les prérogatives et la dignité de la pairie. Le 2 septembre, l'ordre du jour amenait la seconde lecture d'un bill relatif à la confection des listes électorales en Irlande : lord Redesdale fit rejeter ce bill uniquement à cause de sa présentation tardive et à titre de démonstration du mécontentement de la chambre. Ce rejet tirait d'autant moins à conséquence que la mesure ne devait entrer en vigueur qu'au 1er janvier 1881 et que, les listes électorales s'établissant dans la seconde moitié de l'année, il était facile au gouvernement de faire voter ce bill en temps utile en le représentant au début de la

session prochaine. Néanmoins, comme il s'agissait d'une mesure relative à l'Irlande, les députés autonomistes témoignèrent une grande irritation. M. Parnell fit la motion de transformer le bill en un article additionnel au budget afin de contraindre la chambre des lords à l'adopter. M. T. O'Connor proposa la suppression du traitement que reçoit lord Redesdale. Tout en combattant la motion de M. Parnell, M. Forster critiqua amèrement la conduite de la chambre des lords, « de ces législateurs qui devaient leurs pouvoirs au hasard de la naissance; » et il se laissa entraîner jusqu'à dire que, si de pareils agissemens se répétaient souvent, il y aurait lieu d'examiner sérieusement s'il n'était pas désirable et même nécessaire de modifier la constitution de la chambre des lords. Les paroles de M. Forster furent accueillies avec de bruyans applaudissemens sur les bancs des députés irlandais et des radicaux : elles furent immédiatement relevées par sir Stafford Northcote, qui fit ressortir la gravité d'un pareil langage dans la bouche d'un ministre. Le chef de l'opposition exprima la conviction que M. Forster n'avait pu parler au nom et avec l'assentiment du gouvernement : dans le cas contraire, il serait désirable que le parlement et le pays sussent à quoi s'en tenir sur les intentions du ministère. Il était impossible que la chambre des lords ne s'émût pas de la menace lancée à son adresse. Dès le lendemain, lord Granville, après avoir déclaré que lui-même ne consentirait pas à faire partie d'un cabinet qui méditerait de porter atteinte aux droits constitutionnels de la pairie, informa la chambre qu'il avait réclamé de son collègue des explications desquelles il résultait que le langage de celui-ci avait été mal compris. M. Forster assurait avoir dit que s'il arrivait fréquemment que la chambre des lords rejetât, sans vouloir les examiner, les bills envoyés par l'autre chambre, *certaines personnes*, au sein et en dehors des communes, pourraient être conduites à croire à l'utilité de modifications dans sa constitution. M. Forster n'avait pas dit qu'il serait du nombre de ces personnes; en tout cas, il reconnaissait avoir parlé de lui-même et sans prétendre engager l'opinion du cabinet. A moins d'une rétractation absolue, il était impossible de retirer plus complètement des paroles échappées dans un accès d'emportement et de dépit. Le dénoûment de cet incident suffit à montrer combien grande est l'erreur de ceux qui ont pu croire que la dernière heure de la chambre des lords avait sonné. Les Anglais sont convaincus que la dualité du pouvoir législatif est une nécessité indiscutable; et ils estiment avec une juste fierté qu'il n'est point dans le monde de sénat plus illustre, plus éclairé et plus indépendant que leur chambre héréditaire.

La politique extérieure a tenu peu de place dans les débats, sinon dans les préoccupations du parlement. On a vu quels nuages

le discours royal avait laissés planer sur les intentions réelles du gouvernement, et quelles avaient été les réticences des ministres dans la discussion de l'adresse. Le caractère et les sentimens de M. Gladstone étaient trop connus pour qu'on se fît illusion sur le but qu'il poursuivrait. On savait qu'il entendait l'exécution du traité de Berlin judaïquement; c'est-à-dire que la Turquie serait harassée et poursuivie sans repos ni trêve jusqu'à ce qu'elle eût exécuté, de la façon la plus préjudiciable à ses intérêts, les clauses du traité qui sont à son détriment, comme les rectifications de frontière et les cessions de territoire, mais que les garanties inscrites en sa faveur dans le traité seraient tenues pour nulles et non avenues. On soupçonnait même certains membres du cabinet de vouloir chercher quelque querelle à la Turquie afin d'avoir un prétexte de déchirer la convention du 5 juin 1879. La circulaire lancée par lord Granville, le lendemain de son entrée en fonctions, avait été envisagée comme un premier pas vers l'exécution de ce plan. Toutefois, les chefs de l'opposition ne pouvaient engager de débat que sur des documens authentiques et à l'occasion de faits incontestés. Le gouvernement annonçait l'intention de n'agir que de concert avec les autres grandes puissances, et on devait le croire jusqu'à ce qu'on eût la preuve du contraire.

La répugnance que la cour de Vienne montra tout d'abord pour la réunion d'une nouvelle conférence fit comprendre au cabinet anglais la nécessité d'user de précautions. Il craignit de se découvrir trop tôt et trop complètement, s'il prenait l'initiative en toute occasion. Il lui fallait trouver quelque autre puissance qui se chargeât d'exposer ses vues et qui parût agir d'elle-même, tout en n'étant que le porte-parole de l'Angleterre. Le gouvernement français, ou habilement circonvenu ou séduit par des promesses, accepta ce rôle : ce fut le plénipotentiaire français qui prit, à Berlin, l'initiative de toutes les propositions, et particulièrement de l'extension considérable à donner à la frontière grecque : l'Angleterre parut se rallier à des vues qu'elle inspirait.

Le secret dont la conférence de Berlin prétendit couvrir ses travaux fournit au cabinet anglais un argument sans réplique pour se refuser à toute discussion et, ensuite, à toute communication. Les négociations étaient communes aux six puissances ; il était impossible de rendre publique aucune partie de cette correspondance sans leur assentiment, et elles jugeaient cette publicité dangereuse pour le succès de l'œuvre qu'elles poursuivaient. Il fut donc facile au cabinet d'éluder toute discussion approfondie et de lasser la persévérance des questionneurs les plus infatigables. Les chefs du parti conservateur jugèrent que tout débat serait prématuré tant que la politique extérieure du gouvernement ne se serait pas net-

tement dessinée et qu'elle n'aurait pas commencé à porter ses fruits. Ils estimèrent qu'il valait mieux pour leur parti se tenir sur la réserve et laisser le champ libre à ceux des radicaux qui ne partageaient pas les vues du gouvernement, les uns par sympathie pour les populations musulmanes, les autres parce qu'ils désapprouvent l'ingérence de l'Angleterre dans les affaires des autres peuples et surtout l'emploi de la force. Tout se passa donc entre le ministère et quelques-uns de ses partisans habituels. Le 23 juillet, à l'occasion d'une motion de M. Bryce relative à la famine qui désole l'Arménie, il fut fait allusion à l'attitude que M. Gladstone avait prise dans la session précédente, et un orateur, M. Ashmead Bartlett, censura l'hostilité systématique dont le gouvernement faisait preuve vis-à-vis de la Turquie. M. Gladstone protesta vivement contre cette imputation, en soutenant que la gouvernement n'était coupable ni d'injustice ni d'animosité à l'égard de la Turquie. Quant à ses discours des années précédentes, il prétendit, non sans exciter quelques sourires, qu'on ne pouvait s'autoriser des paroles « d'un simple particulier aussi insignifiant qu'il l'était alors » pour faire peser sur lui la responsabilité de la politique du ministère. Après avoir ainsi contesté qu'on fût fondé à tirer aucune conclusion du langage qu'il avait pu tenir précédemment, il nia que, dans les circonstances présentes, le gouvernement fût dans l'obligation de faire connaître catégoriquement si des mesures de coercition seraient un jour adoptées : il termina en exprimant une confiance, empreinte de quelque réserve, dans l'efficacité du concert européen.

Ainsi, M. Gladstone en était déjà arrivé à ne pas exclure des perspectives de la politique anglaise l'emploi de moyens coercitifs vis-à-vis de la Turquie; il n'avait pas encore osé avouer que sa résolution personnelle, sur cette question, était déjà prise et que le cabinet dont il était le chef ne négligeait aucun effort pour faire partager aux puissances cette manière de voir. Mais le gouvernement anglais avait beau s'entourer de mystère; les faits parlaient pour lui. Il devenait chaque jour plus manifeste qu'un recours à la force était la conséquence logique de la ligne de conduite adoptée vis-à-vis de la Turquie, que l'Angleterre ne reculait aucunement devant cette conséquence, et que la plupart des autres puissances ne la suivaient qu'à regret dans cette voie. Quant à la prétendue initiative de la France, derrière laquelle l'Angleterre avait affecté de marcher, cette manœuvre était percée à jour; non-seulement le peuple français se montrait hostile à toute tentative d'intervention, mais le *Times*, brusquement rallié à la politique extérieure du gouvernement, en était réduit à adresser coup sur coup de véritables mises en demeure au gouvernement français en lui rappe-

lant l'attitude de son représentant à Berlin et en le sommant d'y conformer sa conduite sous peine de perdre tout crédit. Il ne s'agissait encore que de déterminer la France à prendre part à une démonstration navale sur les côtes d'Albanie; les répugnances du cabinet de Vienne étaient notoires; l'Allemagne et l'Italie ne témoignaient aucun empressement; il était donc manifeste que c'étaient l'Angleterre et la Russie qui poussaient à une action. Cette conduite du cabinet anglais plaçait dans la situation la plus fausse bon nombre de radicaux qui, avec une entière bonne foi, avaient combattu le ministère précédent comme trop disposé à pratiquer une politique aventureuse et à engager témérairement l'Angleterre dans des entreprises extérieures. Il se trouvait que, dans cette voie, M. Gladstone laissait derrière lui lord Beaconsfield; il compromettait tous les jours la paix générale que son prédécesseur avait contribué à rétablir, sans qu'il fût possible de découvrir à cette conduite aucun motif sérieux, aucune utilité appréciable. Aussi les radicaux laissaient-ils éclater une impatience de jour en jour plus grande, et à la dernière séance de la chambre des communes, le 4 septembre, l'envoi des escadres sur les côtes d'Albanie n'étant plus douteux, cette impatience fit explosion. M. Cowen s'éleva avec force contre l'idée que l'Angleterre pût dépenser son sang et son argent pour agrandir le territoire de bandits et de coupe-jarrets tels que les Monténégrins, et pour imposer aux Albanais un joug qui leur est odieux. Sir Wilfrid Lawson demanda si le gouvernement comptait prendre le rôle de redresseur universel de torts et protesta énergiquement contre les entraînemens d'une politique qui dérivait vers la guerre. M. Gladstone était rentré à Londres, le 21 août, pour assister au conseil de cabinet où avaient été arrêtées les instructions à envoyer à l'amiral anglais; mais, sur l'avis des médecins, il s'était abstenu de reparaître à la chambre des communes; il y était venu, ce jour-là, pour prendre congé de ses collègues. Il ne put se retenir de parler. Après avoir défendu la réputation des Monténégrins, il attaqua la Turquie et déclara protester de toutes ses forces contre l'opinion que le maintien de l'empire turc fût une nécessité européenne. Ce qui était indispensable, au contraire, c'était de réformer cet empire et de faire bien comprendre aux Turcs que, s'ils se refusaient à remplir leurs devoirs de gouvernans vis-à-vis des races sujettes, les puissances, quelque désir qu'elles pussent avoir de prévenir les complications inhérentes à une dissolution de cet empire, ne feraient plus rien pour maintenir son existence. Il termina en refusant de prendre l'engagement qui était réclamé de lui de convoquer le parlement avant tout recours à la force, en alléguant le concert établi entre les puissances qui

refuseraient de subordonner leur action aux convenances d'un seul gouvernement.

Il sembla que ce discours fût le glas de l'empire turc. Les vétérans du parlement s'étonnèrent d'un abandon aussi complet des traditions de la politique anglaise; ils s'inquiétèrent des conséquences possibles d'une conduite qui ne paraissait pouvoir profiter qu'à la Russie. Les radicaux se montrèrent médiocrement satisfaits du pouvoir arbitraire que le premier ministre se réservait en déclinant l'intervention des chambres. Le public eut peine à comprendre que l'emploi du canon fût le moyen le plus efficace de consolider la paix générale au moment où cette paix paraissait assurée par l'accord des puissances. L'impression produite par la nouvelle, heureusement controuvée, que les habitans de Dulcigno avaient eux-mêmes livré leur ville aux flammes, réveilla les sentimens de générosité et de justice auxquels M. Gladstone avait si souvent fait appel, mais les tourna cette fois contre la politique d'entraînement et de haine qu'il pratique depuis son retour au pouvoir. Il est difficile de croire que cette politique toute personnelle ne sépare pas de M. Gladstone beaucoup de ceux dont les suffrages l'ont ramené au ministère.

La session qui vient de finir a mis au jour les dissentimens qui existent entre les deux grandes fractions de la majorité ministérielle, les libéraux et les radicaux, et cependant aucune question politique d'une sérieuse importance n'a été agitée. La session prochaine, au contraire, amènera nécessairement des débats de la plus haute gravité : l'extension du droit de suffrage en Irlande et probablement une modification aux lois qui régissent la propriété foncière dans cette île, l'abaissement du cens électoral dans les comtés d'Angleterre et sans doute aussi un remaniement des sièges parlementaires comme conséquence de l'enquête à laquelle ont été soumises les élections de huit bourgs d'une certaine importance, enfin le maintien ou la réforme du scrutin secret, source de déceptions pour bien des libéraux, qui devait prendre fin le 31 décembre 1880 et dont l'existence a été, de commun accord, prolongée d'une année, un débat approfondi étant impossible pendant cette session. Qui prévaudra, dans le règlement de ces graves questions, des vues de la fraction radicale ou des vues plus modérées des libéraux? Les divergences qui existent déjà ne deviendront-elles pas plus profondes et plus irréconciliables? Les séductions du pouvoir seront-elles assez fortes pour que les uns se résignent à sacrifier leurs convictions ou que les autres se décident à ajourner leurs espérances? Qui oserait garantir la longévité du cabinet Gladstone?

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LES

FONCTIONS DU CERVEAU

ET LES

LOCALISATIONS CÉRÉBRALES

«Quand celui qui écoute ne comprend pas, et que celui qui parle ne se comprend plus, c'est de la métaphysique,» a dit Voltaire. A prendre cette définition pour exacte, il a beaucoup été fait de métaphysique à propos des fonctions du cerveau, — et il s'en fait encore beaucoup. Il convient d'ajouter, pour justifier ces hautes spéculations, que le sujet y prête et que les difficultés que présente l'étude de la physiologie cérébrale sont grandes. Il n'y a pas seulement divergence d'hypothèses; les faits eux-mêmes ne sont point certains et les contradictions abondent. C'est dire que la base sur laquelle doit s'élever l'édifice fait encore défaut.

Il ne faudrait pas conclure de là que les obstacles rencontrés par les expérimentateurs les aient réduits à l'impuissance. Depuis un demi-siècle, il a été fait dans le domaine de la physiologie cérébrale de très importantes recherches; dans ces temps derniers, des faits capitaux ont été découverts. C'est sur ces derniers que nous voulons attirer ici l'attention en prenant pour guide les publications que le célèbre physiologiste anglais Ferrier a consacrées à l'étude des circonvolutions.

I.

Au point de vue anatomique, le cerveau se compose de deux moitiés symétriques, droite et gauche, unies par une commissure volumineuse destinée, selon toute probabilité, à mettre en communication les parties homologues des deux hémisphères. Chaque hémisphère présente une masse centrale et un revêtement périphérique. La masse centrale, constituée par deux corps arrondis, séparés partiellement de leur enveloppe par une cavité nommée ventricule latéral, est formée de cellules nerveuses. L'on sait que les cellules constituent la partie active du système nerveux : elles sont de couleur grise; aussi les expressions de cellules nerveuses et de substance grise sont-elles devenues synonymes. Les fonctions de ces masses centrales situées à droite et à gauche de la ligne médiane du cerveau paraissent consister à renforcer les impressions venues du dehors ou les incitations parties du cerveau même. Peut-être jouent-elles un rôle dans les actes dits automatiques. Elles sont en relations, d'une part avec la moelle, peut-être même avec la majorité des fibres motrices et sensitives du corps, d'une façon plus ou moins directe; d'un autre côté, elles envoient des fibres au revêtement qui les entoure, fibres qui, selon toute probabilité, vont aboutir dans les cellules nerveuses des circonvolutions. Ces dernières, qui composent la masse périphérique du cerveau, sont formées : superficiellement, de cellules nerveuses, grises, étalées en couches superposées, atteignant une épaisseur totale de 2 à 3 millimètres; profondément, de fibres blanches, nées des cellules sus-jacentes et se dirigeant vers les masses centrales. Nous pouvons donc résumer d'une manière générale la structure des hémisphères en ces termes : des cellules nerveuses situées à la périphérie partent des prolongemens sous forme de fibres blanches qui se dirigent vers la masse centrale. Les fibres y pénètrent, se mettent probablement en rapport avec les cellules, et de ces mêmes cellules partent d'autres fibres blanches qui se dirigent vers la moelle, vers les parties excentriques du corps. La masse centrale semble interposée sur le trajet des fibres cérébrales, entre leur origine dans l'écorce du cerveau et leur terminaison dans la moelle, et le corps en général.

Cette disposition anatomique, très vraisemblable d'après les dernières recherches, semble indiquer que la masse centrale n'est pas le point d'où partent les incitations motrices et où aboutissent les impressions sensitives. La masse périphérique, au contraire, paraît par ses relations jouer le rôle de centre, de quartier-général; telle est du moins la doctrine qui tend à prévaloir aujourd'hui.

Examinons donc de quelle façon elle a pris naissance et sur quels faits elle s'appuie.

L'on a toujours et partout admis que le cerveau est l'organe de la pensée et de la volonté; si l'on a parfois cru que le cœur est le siège du sentiment, par suite de l'influence très réelle et très sérieuse qu'exercent nos passions sur le fonctionnement de ce muscle, cette théorie n'a jamais eu qu'une vogue passagère, et le cerveau a été définitivement proclamé la base anatomique de l'âme. Voilà une affirmation bien vague et qui ne préjuge en rien des fonctions spéciales des diverses parties de cet organe si compliqué. Force a cependant été de s'en contenter pendant longues années. Avec le temps toutefois la lumière s'est faite dans une certaine mesure, mais la masse centrale était l'objectif principal et on laissait de côté les circonvolutions. Hippocrate ne voyait en celles-ci qu'une glande; Malpighi et Vieussens pensèrent de même. Ruysch, frappé de leur vascularité, les considéra comme un simple lacis sanguin; Boerhaave et Haller adoptèrent cette conclusion. Vicq d'Azyr fut le premier à examiner leur structure; depuis sont venus Baillarger, Ehrenberg, Purkinje, Meynert, Luys, Betz et Charcot, qui l'ont fait connaître d'une façon précise. Voilà pour l'anatomie. En ce qui concerne la physiologie, l'on sut, par Gall, que l'intelligence est une fonction des circonvolutions; Desmoulins y ajouta qu'elle est en raison directe de leur nombre et de leur profondeur, ce qu'Érasistrate semble avoir admis dans l'antiquité; enfin, de nos jours, Broca, reprenant les idées et les faits de Dax et de Bouillaud, et y ajoutant les siens propres, leur a fait proclamer la première localisation connue : celle du langage articulé dans la troisième circonvolution frontale gauche.

En 1870, deux savans allemands, Fritsch et Hitzig, faisant passer un courant électrique à travers la tête, en arrière des oreilles, sur le vivant, s'aperçurent qu'il déterminait des mouvemens des yeux. Ils pensèrent que ce mouvement pouvait être dû à une excitation de la substance grise périphérique des circonvolutions, et se mirent en devoir de vérifier l'exactitude de leur hypothèse. Expérience faite, ils émirent trois propositions fondamentales qui renferment ce qu'il y a d'essentiel dans leur théorie (1). La première, c'est qu'il y a dans le cerveau des circonvolutions qui peuvent être excitées par l'électricité, et que cette excitation est suivie de la production de mouvemens déterminés selon le point qui est excité; d'autres parties peuvent être excitées sans qu'il se produise de mouvemens. La seconde, c'est que les points où l'on détermine la mise en action

(1) *Archiv für Anatomie*, avril 1870.

de tel ou tel groupe musculaire sont fort limités et occupent une petite portion de la surface cérébrale; la dernière enfin, c'est qu'en extirpant la région de la surface cérébrale qui a été reconnue pour être le centre de tels mouvemens définis, l'on provoque la paralysie de ces mêmes mouvemens.

En somme, on constata qu'il y a dans le cerveau une partie périphérique paraissant préposée à la production de mouvemens, c'est-à-dire une région motrice, et une autre où l'excitation ne provoque aucune manifestation extérieure, une région non motrice. En outre, la région motrice peut se subdiviser en un certain nombre de petits territoires, circonscrits d'une manière assez exacte, à peu de millimètres près; chacun de ces territoires préside à la mise en mouvement d'un groupe musculaire déterminé, et de ce groupe seul.

Tel est le point de départ de la théorie des localisations cérébrales. M. Ferrier, s'emparant de ces conclusions, étudia alors la question, en agrandit considérablement le domaine, et aujourd'hui il semble résulter de ses recherches que les circonvolutions peuvent, chez l'homme aussi bien que chez les animaux, se décomposer en trois régions : l'une, antérieure, préposée au fonctionnement intellectuel; l'autre moyenne, chargée de l'innervation motrice du corps; une troisième région, postérieure, serait le point d'arrivée des impressions formées sur nos organes sensitifs par les choses du dehors, et représenterait la région sensitive du cerveau. Exposer comment M. Ferrier est arrivé à ces conclusions, et comment il les justifie, tel est le but de cette étude.

II.

La question de méthode est la première qui se pose : il convient de s'y arrêter. Deux procédés d'investigation s'offrent au physiologiste : la méthode expérimentale et la méthode clinique.

La première en date, et la plus praticable, est l'étude expérimentale. Applicable aux seuls animaux, elle consiste à mettre à découvert le cerveau par l'ouverture plus ou moins étendue du crâne, et à opérer sur les circonvolutions en les électrisant, ou en les excisant, selon le but que l'on se propose. Le singe, par suite de la conformité de son type cérébral avec celui de l'homme, se prête le mieux à ces recherches; mais il y a une grande utilité à opérer également sur d'autres animaux d'une organisation inférieure tels que le chien, le renard, et toutes autres victimes ordinaires ou extraordinaires de la physiologie expérimentale. Ces recherches comparées ont l'avantage de montrer quelles sont, dans les diverses

conformations cérébrales, les régions homologues, et surtout, de manifester d'une manière frappante l'inégalité de l'importance relative des fonctions des masses centrales, régions à fonctions automatiques, et des masses périphériques ou circonvolutions, régions à fonctions volontaires, selon les animaux. On peut difficilement opérer sur l'homme; les cas sont rares où l'on rencontre un sujet privé par un accident ou une maladie de la voûte crânienne, et même dans ces cas on a quelques scrupules à expérimenter sur son semblable. Cela a cependant été fait, sans préjudice pour le patient infailliblement condamné d'ailleurs, par un physiologiste américain, Bartholow, qui a obtenu des résultats confirmatifs de la théorie de M. Ferrier.

Le grand avantage de la méthode expérimentale, c'est qu'on peut répéter ces expériences indéfiniment sur une foule d'animaux, en variant les conditions et la mode de l'expérience : l'opérateur choisit son terrain et son moment; les lésions sont mieux circonscrites, l'autopsie peut être faite comme l'on veut. Mais, d'autre part, le type cérébral de l'animal n'est pas celui de l'homme, l'animal ne peut rendre compte de ce qu'il éprouve, et il le faut deviner lorsqu'on opère sur les régions sensitives ou intellectuelles; enfin les opérations préliminaires peuvent provoquer des troubles généraux de nature à masquer les phénomènes qu'il s'agit d'analyser. Pour être juste, ajoutons que, malgré ces désavantages, la méthode expérimentale jouit d'une faveur méritée et qu'il y a lieu de lui demander encore bien des solutions; elle nous les fournira si nous savons nous y prendre : le tout est de bien observer, ce qui n'est pas facile, nous l'accordons sans peine.

Les procédés expérimentaux sont assez nombreux : cependant on peut les ramener tous à deux catégories, selon l'effet qu'ils produisent sur le fonctionnement des circonvolutions. Les uns déterminent une suractivité fonctionnelle : ce sont les lésions irritantes; les autres au contraire paralysent l'action normale : ce sont les lésions paralysantes. Appliquées aux régions motrice, sensitive et intellectuelle, les premières provoquent des spasmes, des sensations subjectives, du délire; les dernières, des paralysies, des anesthésies et de l'affaiblissement mental. Il n'est pas rare de voir une lésion provoquer au début les symptômes d'une irritation, pour aboutir ensuite à des symptômes paralytiques, et réciproquement; cela peut avoir lieu pour la plupart des lésions expérimentales, quel que soit le terrain sur lequel elles portent; d'ailleurs, en clinique, le cas est fréquent. Aussi, la division des lésions en deux grandes classes doit-elle plutôt s'appliquer en ayant égard à leur résultat immédiat seulement, sans tenir compte des effets ultérieurs possibles.

Les procédés expérimentaux destinés à provoquer d'emblée et primitivement un effet paralysant sur les fonctions des circonvolutions sont plus nombreux que les procédés de nature à les exciter. Ils consistent principalement à détruire une partie de la substance corticale au moyen d'un filet d'eau à haute pression, d'injections limitées et directes d'acides et de caustiques, ou de cautérisations également limitées par le fer rouge, ou encore de l'introduction de poudres inertes dans les artères afférentes de certains départemens du cerveau, afin d'y provoquer une anémie expérimentale. Préconisés par Goltz, Fournié, Nothnagel, Beaunis et Couty, ces moyens laissent à désirer : l'action destructive est trop puissante, trop peu limitée. On en peut user comme moyen de contrôle, mais sans leur accorder trop de confiance. Bien préférable est le procédé des ablations limitées employé par Fritsch et Hitzig d'abord, et repris par Ferrier, Carville et Duret : de cette façon, les lésions sont circonscrites et agissent moins à distance. Cette méthode constitue un moyen de contrôle très sûr, plus efficace que les précédens : aussi y a-t-il lieu d'en user largement, comme il a été fait jusqu'ici.

Les procédés destinés à exciter l'activité des circonvolutions se réduisent jusqu'ici à un seul : l'électrisation; procédé très discuté, passionnément combattu, et dont il convient de prouver tout d'abord la légitimité, puisque c'est sur lui que repose en entier la théorie des localisations cérébrales.

Afin de n'y pas revenir, décrivons une fois pour toutes le mode opératoire. L'animal en expérience étant immobilisé, les tégumens du crâne sont incisés, rabattus sur les côtés, et les os ainsi mis à découvert, séparés du reste du crâne par un trait de scie. On arrive sur les membranes du cerveau que l'on ouvre alors avec précaution en évitant de provoquer des hémorrhagies, et les circonvolutions apparaissent sous forme de saillies allongées, arrondies, de couleur grisâtre, en apparence sculptées dans le cerveau et séparées les unes des autres par des sillons plus ou moins profonds contenant des artères et des veines. Chaque saillie, longue en général de quelques centimètres, a une direction, des rapports, et une situation propres qui se trouvent identiques chez tous les animaux de même espèce; bien plus, les principales d'entre elles ont leurs homologues chez tous les animaux : aussi ont-elles toutes leur nom particulier.

Pour électriser les circonvolutions, l'on se sert d'un petit appareil consistant en deux pointes métalliques fines, que l'on éloigne ou rapproche à volonté, communiquant avec les deux fils d'une bobine d'induction. Il faut éviter les courans trop forts et veiller à ce que la surface des circonvolutions soit débarrassée du plus de

liquide possible. L'expérience étant disposée, on porte l'excitateur sur les diverses circonvolutions, et l'on reconnaît l'existence d'une zone motrice, par tâtonnemens successifs, puis celle d'une zone dont l'électrisation paraît éveiller en l'animal des signes de sensations, ou zone sensitive. Quant à la région intellectuelle, l'électrisation ne nous fournit pas de données positives.

Afin de nous rendre compte du rôle de l'électrisation en tant qu'excitant de la substance grise des circonvolutions, voyons ce qui se passe lorsqu'on irrite la région dite motrice, par exemple. Ce qui sera vrai de celle-ci le sera des autres, *mutatis mutandis*.

Excitons tel ou tel point des circonvolutions motrices : il se produit un mouvement. En tâtonnant, on arrive à délimiter une zone de quelques millimètres d'étendue, dont tous les points paraissent jouir de la propriété de provoquer un même mouvement. A côté de cette zone, l'on en peut délimiter d'autres, de la même façon, présidant à d'autres mouvemens. L'on observe en procédant ainsi qu'une seule zone préside à tel mouvement, et à celui-là seulement, et qu'en outre, cette propriété appartient surtout au centre de la zone en question : les excitations portées sur sa périphérie produisent parfois un léger mouvement supplémentaire, appartenant à la zone voisine. C'est dire que les zones spéciales, ou centres d'innervation motrice des parties du corps où il se produit des déplacemens, sont très voisines, et que nos moyens d'électrisation ne sont pas assez parfaits pour empêcher une légère diffusion du courant dans les régions voisines, diffusion qui suffit à les exciter légèrement. Donc, pour observer des effets nets, précis, il faut exciter le centre des zones spéciales, sans quoi il s'en produit d'autres relevant d'une zone voisine.

Après avoir constaté que l'électrisation d'un *centre*, c'est le nom qu'on donne aux zones spéciales, était invariablement suivie d'un même mouvement, on en a conclu que le centre en question était préposé à la production de ce mouvement; et comme un grand nombre de ces centres se trouvaient situés à côté les uns des autres, présidant à la majorité des mouvemens du corps, on a conclu à l'existence d'une région motrice dans le cerveau, région d'où partiraient toutes les incitations volontaires à l'adresse des corps. Mais une objection surgit. Vous prouvez, n'est-il pas vrai, qu'un courant électrique passe aux points que vous considérez comme excités? Fort bien ! mais l'on peut prouver aussi que le courant en question ne s'en tient pas là et qu'il diffuse sur les surfaces voisines : le galvanomètre l'indique. Dès lors, de quel droit affirmer que le mouvement observé lors de l'électrisation de tel ou tel centre est dû à cette excitation, puisque les centres voisins sont également excités?

C'était là, en définitive, un argument puissant contre la théorie des localisations, renouvelé de celui que l'on opposa à Duchesne de Boulogne lorsqu'il présenta sa théorie sur l'électrisation musculaire localisée. Cependant une réponse était facile à trouver : aux faits il n'y a que des faits à objecter. Pourquoi donc, en déplaçant les conducteurs électriques d'un centimètre à peine, provoque-t-on l'exécution de mouvemens tout autres, parfaitement définis, et cela, en excitant un point où, dans le premier cas, le courant diffusait? pourquoi les mouvemens qui se produisent lors de la deuxième position des conducteurs ne s'étaient-ils pas produits lors de leur première position? La diffusion électrique existait pourtant! Pourquoi des localisations si nettes, malgré la diffusion? En regardant la chose de plus près, on a vu que, si le courant diffuse assez en dehors des conducteurs pour y être perçu au moyen d'appareils très sensibles, il ne le fait cependant pas assez fortement pour exciter des régions situées en dehors de ces conducteurs : la diffusion est physiologiquement insuffisante. D'ailleurs on peut l'éviter en partie par des précautions appropriées.

La diffusion selon la surface se trouve mise hors de cause. Mais ici, seconde objection: peut-on en dire autant de la diffusion selon la profondeur? La question est grave, car au-dessous de la lésion motrice se trouve un noyau de substance nerveuse, de dimensions considérables, contenant des fibres motrices à l'adresse des muscles. Si le courant diffuse jusqu'à ce noyau, on ne peut plus conclure à l'excitation de la substance circonvolutionnaire seule; on ne fait qu'exciter les fibres motrices sur leur trajet, et les centres moteurs se dérobent de nouveau. Trois argumens peuvent être invoqués contre cette objection. Tout d'abord, on peut faire remarquer que l'excitation des circonvolutions qui sont le plus rapprochées de ce noyau est celle qui donne le moins de résultats; parfois même elle ne provoque aucun mouvement. A moins d'admettre que les effets sont en raison directe des résistances, ce qui est absurde, la conduction en profondeur ne peut être invoquée. D'autre part, la section des fibres blanches sous-jacentes aux points excités, qui, tout en interrompant la continuité physiologique, n'arrête pas la conduction électrique, suffit à empêcher la production des mouvemens, ainsi que l'a démontré Braun. Enfin, Ferrier a montré que l'excitation directe du *corps strié*, c'est le nom du noyau en question, produit une contraction musculaire générale du côté opposé du corps et non des mouvemens spéciaux isolés. De ceci nous concluons que la diffusion électrique vers le corps strié peut exister, mais qu'elle est physiologiquement insuffisante.

Reste une troisième objection, capitale, celle-ci : Peut-on prouver que la diffusion électrique, impuissante à exciter le corps strié, profondément situé, n'agit pas sur la masse des fibres blanches interposées entre ce dernier et la couche corticale ? La couche superficielle épaisse de 2 ou 3 millimètres est-elle réellement excitée, ou bien sont-ce ces fibres si rapprochées ? L'objection est la même que dans le cas précédent, et il faut tenir compte en outre du peu d'épaisseur de la couche corticale. De plus, elle emprunte un grand caractère de vraisemblance à cet autre fait, admis par la majorité des physiologistes : l'inexcitabilité de la substance grise, prouvée à maintes reprises pour la moelle et presque indiscutable par suite de sa généralité. Pourquoi la substance grise, inexcitable dans la moelle, cesserait-elle de l'être au cerveau ? De fait, on ne voit pas pourquoi cette différence existerait, *a priori*. *A posteriori*, les argumens invoqués ne sont pas décisifs, vu leur petit nombre. On peut bien invoquer l'expérience de Braun citée plus haut ; mais la validité peut en être contestée. Les expériences de Ch. Richet, de Putnam, de Franck et de Pitres plaident dans le sens de l'excitation de la substance grise, mais une preuve concluante fait encore défaut. C'est donc plutôt par sentiment que par raisonnement que cette excitabilité est admise : aussi nombre de physiologistes, plutôt que d'admettre ce fait, en contradiction avec nos connaissances déjà acquises, pensent-ils que, lorsqu'on excite l'écorce cérébrale, ce sont les fibres blanches qui en naissent, et non les cellules grises originelles, qui sont électrisées. Les cellules ne seraient excitables que par la seule volonté : à la théorie des centres moteurs ils substituent celle des centres psycho-moteurs. Cette manière de tourner la difficulté, en mettant d'accord les faits nouveaux avec les connaissances déjà acquises et indiscutables que nous possédons sur la physiologie de la substance grise, a réuni un certain nombre d'adeptes parmi lesquels nous citerons M. Vulpian, l'éminent doyen de la faculté de médecine. Réservant la discussion pour son temps et lieu, disons tout de suite que l'on peut fort bien adopter cette théorie, qui ne fait que modifier l'interprétation des expériences que nous allons citer, sans rien enlever à leur intérêt ni à leur importance. Admettons donc que, là où l'on a cru exciter les cellules mêmes, on a excité les fibres qui en naissent ou y aboutissent : cela ne change rien aux résultats, étant donné le principe de l'énergie spécifique des nerfs qu'il suffira de rappeler pour dissiper toute hésitation.

Toute excitation, quelle qu'en soit la nature ou l'origine, agit sur un nerf selon les fonctions de celui-ci. Excitez un nerf moteur sur son trajet, il se produit un mouvement. Excitez un nerf sensitif, et le sujet ressentira une sensation. Selon la nature

de ce nerf, la sensation variera. S'il s'agit du nerf de l'œil par exemple, excitez-le de quelque façon que ce soit, cette excitation ne produira qu'une sensation : celle de lumière. Ainsi agissent les coups sur cet organe : il y a compression, donc excitation du nerf optique, ou sensation de lumière : ce sont les trente-six chandelles du vulgaire. De même pour le nerf auditif, qui ne peut susciter que des sensations auditives; de même pour tous les nerfs, de sensibilité spéciale ou générale. Or, ce qui est vrai de l'excitation des nerfs sur un point de leur trajet, l'est pour tous les autres. Si donc, au cerveau, nous excitons la région motrice, l'origine des nerfs moteurs se trouve irritée, d'où production de mouvement; à la région sensitive, même phénomène, mais ici, au lieu de mouvement, il y a sensation, par suite de la connexion des nerfs avec des cellules sensitives.

En résumé, l'électrisation des régions corticales du cerveau agit comme elle le ferait si on les portait sur les nerfs en un point quelconque de leur trajet : la seule différence consiste en ce qu'on les excite en un point plus rapproché de leur origine; des rapports anatomiques que nous croyons exister entre les fibres blanches et les cellules grises nous concluons à l'existence d'un rôle de centre, joué par ces dernières par rapport aux premières, à l'état normal, sur le vivant.

Ceci dit, abordons le détail des expériences de Ferrier.

Le singe est l'animal qui se prête le mieux à l'expérimentation par le développement qu'acquièrent chez lui l'initiative et la volonté, opposées à l'automatisme si prépondérant chez les animaux inférieurs. Aussi Ferrier a-t-il opéré sur le singe principalement. De ces expériences, avons-nous dit, il résulte que la surface du cerveau contiguë à la voûte et aux parois du crâne peut se décomposer en trois régions distinctes au point de vue fonctionnel : la région antérieure, en arrière du front, paraît affectée à la fonction intellectuelle; la région moyenne semble renfermer les centres qui président à la mise en action des muscles volontaires; la région postérieure enfin renfermerait les centres où aboutiraient les impressions faites sur les nerfs sensitifs par les objets du dehors. Ceci revient à affirmer l'existence de trois zones : intellectuelle, motrice et sensitive. La première qui ait été reconnue nettement est la zone motrice; c'est aussi celle dont l'existence soulève le moins d'objections et de discussions.

En promenant les électrodes sur sa surface, l'on reconnaît en peu de temps la présence de régions nettement limitées, de petites dimensions, dont tous les points président, dans une même subdivision, à la mise en action du même muscle ou groupe de muscles.

On donne à ces régions le nom de centres. Rien ne les révèle à l'extérieur : ce n'est qu'au microscope qu'on peut reconnaître la présence d'amas limités de cellules, appelés « nids » par Betz, cellules plus grosses et plus volumineuses qu'en toute autre partie du cerveau. Il existe un certain nombre de ces centres ayant chacun leur fonction spéciale et distincte, qui s'accuse d'autant mieux que l'on électrise leur milieu; sur les parties périphériques il arrive souvent que le courant électrique diffuse légèrement et aille irriter la zone voisine, d'où la production de mouvemens plus nombreux et plus compliqués, aptes à masquer la fonction réelle et propre du centre que l'on veut exciter. Ici l'électrisation provoque des mouvemens de la jambe, du côté opposé, par suite de l'action croisée des hémisphères cérébraux qu'il faut toujours avoir présente à la mémoire; — elle se meut comme pour marcher, pour s'avancer : le mouvement peut débuter par le pied et s'y limiter, ou encore être circonscrit aux orteils. D'autres fois on observe des mouvemens plus complexes, et nécessitant la mise en action d'un nombre considérable de muscles : il semble que l'animal veuille se gratter la poitrine ou presser contre elle quelque objet qu'il aurait ramassé à terre.

Là, les mouvemens provoqués sont tout autres : c'est le bras, ou l'avant-bras, ou la main qui se meuvent en divers sens, dans des directions opposées et vers des buts différens; tantôt il y a des mouvemens d'ensemble, tels que les nécessite la natation, par exemple; tantôt ils sont limités, comme pour la préhension. Les doigts peuvent se serrer avec force comme pour retenir un objet, ou s'étendre vivement en s'écartant. Il est très probable que ces mouvemens, produits par l'excitation d'un seul et même centre, pourraient être différenciés et isolés, si nous disposions d'instrumens assez parfaits pour que la diffusion des courans n'existât pas; il doit y avoir dans ces centres présidant aux divers mouvemens dont un membre est susceptible, un certain nombre de petits centres, limités, mais très rapprochés les uns des autres, préposés à l'exécution d'un seul mouvement ou à la mise en action d'un seul muscle; l'imperfection de nos procédés ne nous permet pas encore de mettre en évidence les subdivisions fonctionnelles.

D'autres centres président aux mouvemens des yeux, des oreilles, des narines, des lèvres, du cou, du tronc; nous n'y insisterons pas. Remarquons toutefois que l'excitation de ces derniers centres, pas plus que celle des centres brachial ou crural, ne donne lieu à des mouvemens simples : presque toujours il y a mise en action d'un groupe de muscles et non d'un seul. L'explication est sans doute la même que celle que nous venons de donner pour

les premiers centres; cependant il en a été proposé une autre, applicable d'ailleurs à tous les cas qui se peuvent présenter. L'idée que l'on se fait généralement des relations de la moelle et du cerveau est celle-ci : le cerveau commande, et la moelle obéit. Il semble que du cerveau parte l'ordre de produire tel ou tel mouvement ; à la moelle reviendrait la tâche de décider quels sont les muscles à mettre en action et de coordonner leur mouvement d'une manière harmonieuse et utile : elle aurait pour mission de coordonner les mouvemens élémentaires et individuels destinés à produire l'effet voulu par le cerveau. L'économie de l'organisme ressemblerait beaucoup, en ce qui concerne le système nerveux, à l'organisation de certaines de nos administrations, où il peut fort bien arriver que le directeur transmette un ordre et le voie exécuter sans savoir bien au juste quels sont les agens qui y ont pris part, ni par quels procédés la chose s'est faite. Il s'effectuerait donc dans la moelle un travail dont nous n'avons pas conscience, et l'électrisation des centres aurait pour effet d'envoyer un ordre à la moelle, et non de provoquer directement un mouvement.

Les singes étant assez difficiles à obtenir sous notre climat pour satisfaire aux besoins sans cesse renouvelés de l'expérimentation, Ferrier a dû opérer sur d'autres animaux moins élevés dans l'échelle des êtres, tels que les chiens, chacals, cochons d'Inde, rats, pigeons, grenouilles, poissons même ; bref, ordinaires ou extraordinaires, toutes les victimes de la physiologie expérimentale y ont passé. Ces expériences ont pleinement confirmé les résultats énoncés plus haut et montrent en outre que l'action des hémisphères devient de moins en moins importante à mesure que l'on descend l'échelle animale et que l'automatisme s'élève.

L'ablation de portions limitées de l'écorce du cerveau, procédé employé surtout par Carville et Duret et longuement exposé par eux, a conduit aux mêmes conclusions que l'électrisation, conformément aux propositions émises par Fritsch et Hitzig dès le début. Comme il a été dit, elles ont pour conséquence de paralyser et non plus d'exciter les centres. Seulement, chose curieuse, les animaux les plus élevés, les singes, guérissent très rarement et imparfaitement de ces lésions : chez eux la paralysie est durable, tandis que chez les animaux inférieurs, tels que le lapin, le cochon d'Inde, la paralysie est passagère. Cela tient, comme nous l'avons dit, à ce que chez les premiers les centres volontaires ont une grande importance, tandis que chez les derniers ils n'acquièrent qu'un faible développement.

Tels sont les faits sur lesquels on s'est appuyé pour affirmer

l'existence d'une région motrice dans le cerveau. Toute question d'interprétation mise de côté, il reste indéniable qu'il y a dans le cerveau une région dont l'excitation provoque des mouvemens, lesquels varient selon la zone que l'on y excite.

En arrière de cette région se trouvent des centres sensitifs où viendraient aboutir les impressions produites sur les nerfs sensitifs par les choses du dehors et où se formerait la perception de ces mêmes impressions. En excitant ces centres, l'on produit, en vertu de la spécificité des nerfs sensitifs, spécificité d'ailleurs inhérente aux seules terminaisons de ces nerfs et non à leur structure propre, des modifications physiologiques ayant pour résultat final la production d'un sensation subjective analogue à celles que produisent nombre de maladies cérébrales. L'intelligence reporte au dehors l'origine de sensations dont la cause réside dans le cerveau même, et soit volontairement, soit le plus souvent par acte réflexe, l'animal sur lequel on opère témoigne par des signes extérieurs facilement appréciables de la nature de la sensation qu'il éprouve. En variant l'expérience et en faisant les contre-épreuves possibles, l'on arrive à déterminer l'existence et la topographie d'un certain nombre de ces centres dont Ferrier a fait une attentive étude.

Voici, par exemple, un centre visuel : son excitation donne lieu à des actes réflexes désordonnés, indiquant une perception visuelle anormale ou désagréable de l'animal en expérience. Cette preuve serait absolument insuffisante si on ne la contrôlait par l'ablation de la région en question : l'on observe alors une cécité unilatérale ou bilatérale selon que l'opération a porté sur un seul centre visuel ou sur tous les deux. Dans la même partie du cerveau se rencontre un centre auditif dont l'excitation provoque des mouvemens des oreilles, des yeux et de la tête, symptomatiques de l'étonnement ou de la terreur, et identiques à ceux qui suivent un bruit violent et inattendu : l'ablation provoque la surdité; l'animal reste indifférent aux sons les plus forts; il n'entend rien. Plus loin se trouve le centre des impressions tactiles. Ici l'excitation provoque chez l'animal les signes extérieurs qui accompagnent d'ordinaire la production de sensations tactiles désagréables : toute la moitié du corps qui relève du centre considéré paraît être douloureuse ou tout au moins péniblement impressionnée. L'ablation de ce centre amène une anesthésie complète de cette même moitié; l'animal se laisse piquer, brûler, couper, déchirer sans manifester de douleur : il reste insensible.

Quelques expériences semblent indiquer l'existence de centres du goût et de l'odorat, mais il est difficile d'en tracer les limites : ils paraissent confondus et entremêlés, comme le sont d'ailleurs les

sensations gustatives et olfactives. Tout le monde a pu remarquer combien celles-ci sont complémentaires l'une de l'autre. L'électrisation provoque des mouvemens qui indiquent des sensations de goût et d'odorat plus ou moins désagréables; l'extirpation amène la suppression de ces sensations; on peut faire respirer à l'animal des odeurs ou lui faire goûter des saveurs qui, à l'état normal, le feraient fuir d'un bout à l'autre du laboratoire; les tours qu'on lui joue passent inaperçus.

Plus hypothétique serait le centre des besoins organiques de la faim et de la soif, plus encore celui des besoins sexuels; cependant les argumens cités par Ferrier constituent déjà de fortes présomptions en faveur de leur existence. Acceptons-les, mais sous bénéfice d'inventaire : c'est une réserve que commande la prudence la plus élémentaire.

Voilà donc une seconde région du cerveau que l'on peut à juste titre nommer *sensitive*. Il en est une troisième, la région *intellectuelle*, dont l'existence paraît prouvée, autant du moins qu'elle le peut être par des expériences faites sur l'animal. Il est, en effet, difficile de se rendre un compte exact des modifications qu'a pu éprouver l'état mental d'un chien, d'un cochon d'Inde ou même d'un singe. Toutefois Ferrier a observé des faits assez nombreux qui tendent à faire admettre la fonction intellectuelle de la région antérieure du cerveau. L'électrisation ne saurait guère être employée dans ces recherches : les ablations sont préférables. Quand on les pratique avec précaution, de manière que l'animal guérisse, on observe des changemens notables dans l'habitude extérieure de celui-ci. Les singes qu'avait choisis Ferrier étaient en général remarquables par leur vivacité et leur intelligence; après l'opération, ils devinrent mous et apathiques; se désintéressant de tout, ils cessèrent de fureter, comme par le passé, à droite et à gauche, en soumettant à un examen attentif tout ce qui survenait dans les limites de leur champ d'observation. Nous convenons sans peine que ces conclusions n'ont rien qui entraîne la conviction : il n'y faut voir que de simples indications; la clinique seule peut décider ici.

Tels sont les résultats fournis par la méthode expérimentale. En se fondant sur les homologies anatomiques et en raisonnant par induction, l'on en a conclu que telle région, qui chez l'homme est l'homologue de telle autre chez le singe et d'autres animaux, doit remplir les mêmes fonctions, et l'on désigne *a priori* quelles doivent être, dans le cerveau humain, les régions motrice, intellectuelle et sensitive.

Ce raisonnement est-il justifié, et les résultats de l'expérimenta-

tion peuvent-ils s'appliquer à la physiologie du cerveau de l'homme? C'est à la clinique de prendre maintenant la parole et de dire si la physiologie fait ou non fausse route en soutenant la doctrine des localisations cérébrales chez l'homme.

III.

L'on sait en quoi consiste la méthode clinique. Appliquée à l'homme le plus souvent, surtout dans la question actuelle, elle revient à ceci : observer les symptômes provoqués par les maladies cérébrales; à l'autopsie, les rapprocher des lésions révélées par l'œil nu ou le microscope, et en conclure à la relation de cause à effet, des lésions aux symptômes. Il le faut bien avouer, les difficultés sont grandes à séparer en pathologie cérébrale l'essentiel de l'accidentel, à distinguer la pluralité des causes et souvent à distinguer la cause de l'effet. En outre, il arrive fréquemment qu'une maladie cérébrale ne se révèle à l'autopsie par aucune lésion appréciable à nos moyens d'investigation. De là des causes d'erreur, de confusion; de là des déceptions nombreuses. Ce qui complique encore la question, c'est la solidarité étroite dont la nature et les causes nous échappent souvent, mais dont nous ne saurions nier l'existence, c'est la solidarité étroite qui unit entre elles les diverses parties du système cérébro-spinal et qui nous fait sans cesse supposer qu'un simple trouble local peut amener une perturbation dans le fonctionnement de tout l'ensemble. Le cerveau nous fait l'effet d'une machine à pièces nombreuses et compliquées, où il suffit qu'une vis se relâche, qu'un écrou cède, qu'une tige se courbe ou se brise pour qu'aussitôt tout aille de travers. Ce n'est pas que l'écrou, la vis ou la tige en question nous semblent être la cause prochaine du fonctionnement de cette machine, mais comme, somme toute, les altérations de ces parties accessoires peuvent produire sur le moment un accident aussi grave que le seraient celles de pièces beaucoup plus importantes, nous restons embarrassés et indécis.

Telles sont les objections générales que peut soulever la méthode clinique; ce ne sont pas les seules. En effet, les lésions cérébrales ont toujours une fâcheuse tendance à s'étendre et à se généraliser, et même quand elles ne l'ont pas, une action à distance, un retentissement sur le fonctionnement général du cerveau, par suite de la délicatesse de la structure de celui-ci, sont toujours à redouter. Enfin, force nous est d'accepter les lésions que nous offre la maladie : nous ne pouvons les provoquer à notre gré.

Ces réserves étant faites, la méthode clinique n'en reste pas moins d'une importance capitale dans la question qui nous occupe. Ne s'agit-il pas, en effet, de vérifier sur l'homme même les hypothèses de l'expérimentation? n'est-ce pas encore en étudiant sur l'homme seul que nous pourrons nous assurer de l'existence de régions intellectuelles et sensitives? Si bien qu'aujourd'hui il n'est pas de médecin, ni de physiologiste, qui mette un instant en doute le grand rôle que la méthode clinique est appelée à jouer dans l'étude des localisations cérébrales.

Toute lésion cérébrale n'est pas susceptible de venir en aide à notre théorie. Il importe avant tout que la lésion soit le plus circonscrite possible, que sa tendance à se généraliser soit faible ou nulle, et enfin qu'elle ne soit pas de nature à agir à distance par compression de l'encéphale ou autrement.

Quelle que soit la région corticale occupée par une lésion remplissant les conditions ci-dessus énoncées, les symptômes qui en résultent peuvent être de deux ordres : excitation ou paralysie de la fonction propre. Nous retrouvons ici les deux symptômes opposés que l'on peut provoquer expérimentalement par l'électrisation et l'ablation de la substance des circonvolutions. Il va sans dire que les symptômes d'excitation varieront selon la région lésée. La région intellectuelle donnera du délire; la région motrice, des spasmes ; la région sensitive, des sensations subjectives. Les symptômes de paralysie fonctionnelle seront aussi diversement représentés par l'affaiblissement mental, la paralysie motrice et l'anesthésie limitée à un sens quelconque.

Il n'est pas rare, en outre, qu'une même lésion présente ces deux ordres de symptômes qui se succèdent et alternent l'un avec l'autre : cela dépend beaucoup de sa nature. C'est là un fait qu'il importe de ne point négliger, non plus que cette division des symptômes en deux grandes classes. Ceci dit, abordons le résumé des faits en suivant le même ordre que précédemment.

La région moyenne de la face supérieure du cerveau paraît être la région motrice. En effet, les lésions limitées de cette région provoquent des troubles marqués dans l'innervation motrice du corps, troubles qui consistent soit en monoplégies, c'est-à-dire en paralysies circonscrites, soit en monospasmes, ou spasmes également limités. En éliminant les cas exceptionnels où ces lésions restreintes provoquent, par compression ou autrement, un trouble général et en ne conservant que ceux où les symptômes sont limités, l'on arrive à enregistrer une relation constante entre certaines lésions et certains troubles. C'est ainsi que l'on rencontre des monoplégies oculaires : l'œil ne peut être dirigé là où le voudrait le patient.

Les monoplégies brachiales et crurales sont plus fréquentes. Tantôt un seul membre est atteint, soit le bras, soit les jambes ; d'autres fois, tous deux le sont, mais successivement, par suite de l'extension de la lésion de l'un à l'autre centre, qui sont très rapprochés. Dans ces cas, il y a plutôt une lésion à marche lente et envahissante ; à l'autopsie, l'on peut souvent apprécier les différences d'âge des points extrêmes du mal. Non loin des centres brachial et crural se trouve le centre facial qui préside aux mouvemens des muscles de la face. Ce centre peut, à l'exemple des précédens, être atteint isolément ou simultanément avec l'un d'eux. Tantôt l'invasion est brusque, tantôt elle est lente et progressive et débute par un affaiblissement au lieu d'une paralysie : cela dépend de la nature de la lésion. La proximité des centres brachial et facial peut servir à expliquer la solidarité qui paraît exister entre eux, à l'état normal, et qui se manifeste par des grimaces diverses accompagnant souvent les efforts vigoureux des bras ; il semblerait qu'il y eût excitation du second centre par l'activité considérable imprimée au premier. Pour clore cette énumération des centres dont la clinique établit l'existence, citons le centre du langage articulé, découvert par Broca depuis longtemps déjà et qui préside à la coordination des mouvemens phonateurs.

Nous avons vu que les lésions des régions motrices du cerveau peuvent se manifester par des spasmes aussi bien que par des paralysies. Ces monospasmes sont connus depuis longtemps : c'est à Hughlings-Jackson que revient l'incontestable mérite d'avoir, le premier, attribué ces spasmes à des lésions occupant des régions motrices. Bravais, avant lui, les avait fort bien décrits, mais sans chercher à en pénétrer l'origine ni la signification, qui en font tout l'intérêt. Ils consistent en convulsions localisées, en une sorte d'épilepsie partielle, que Hughlings-Jackson attribue à une tension nerveuse considérable : de temps à autre, par suite de l'influence d'excitations nouvelles ajoutées à celles qui ont été emmagasinées antérieurement, il se produirait une décharge, d'où le spasme. De même que les monoplégies, les monospasmes peuvent être limités à un bras, à une jambe, à la face. Les observations en sont encore rares : il y a si peu de temps qu'on s'en occupe. D'autres fois le spasme occupe plusieurs parties du corps ; mais dans ce cas il débute toujours par le même point, pour suivre un ordre toujours identique. Il en a été fait une très intéressante étude par le docteur D. Maragliano, qui a bien étudié et expliqué les causes et la signification de ces épilepsies partielles. Ajoutons que les monospasmes et les monoplégies indiquent les mêmes localisations motrices.

La pathologie possède donc, d'ores et déjà, des documens sérieux

à l'appui de la théorie des localisations cérébrales chez l'homme, en ce qui concerne les régions motrices.

Passons à la région sensitive. Les faits d'expérience localisent celle-ci en arrière des centres moteurs. Mais, chose curieuse, s'il arrive que les lésions limitées de cette région se révèlent au dehors par des anesthésies circonscrites, il arrive aussi, et le plus souvent, que ces lésions restent latentes, lorsqu'elles ne siègent que sur un seul des hémisphères cérébraux. Aucun signe ne vient alors révéler la perturbation pathologique, et l'on paraît forcé d'admettre dans ces cas la substitution fonctionnelle, c'est-à-dire la possibilité d'un fonctionnement régulier de deux régions sensitives homologues, malgré l'absence de l'un des deux centres cérébraux correspondans. Que signifie ceci? La doctrine des localisations doit-elle être abandonnée à l'égard des centres sensitifs? Un seul centre cérébral suffit-il aux deux moitiés du corps? Selon toute probabilité, cette anomalie doit s'expliquer par une insuffisance d'observation : la maladie des centres cérébraux a pu se révèler au dehors par un simple affaiblissement sensitif, qui peut facilement passer inaperçu, et non par une anesthésie totale. Il n'est pas rare d'ailleurs que les lésions de la région motrice se traduisent pareillement, non par une paralysie, mais par une parésie, c'est-à-dire un affaiblissement et non une abolition de fonctions. Mais, à côté de ces cas particuliers, il en est d'autres où des troubles sensitifs des mieux caractérisés accompagnent les lésions de la région sensitive : ce sont eux d'ailleurs qui permettent d'affirmer la localisation.

Les symptômes peuvent être de deux ordres, selon la nature et selon la phase de la maladie : symptômes d'excitation, qui se traduisent par la production de sensations subjectives ne répondant à rien au dehors; symptômes d'anesthésie, se manifestant par l'abolition des perceptions qui relèvent des régions atteintes. De même que pour les régions motrice et intellectuelle, ces deux classes de symptômes peuvent s'observer alternativement chez un même malade.

Parmi les cas de nature à confirmer la théorie des localisations, en voici un caractéristique. Un enfant fit une chute sur la tête et s'enfonça une portion du pariétal; il devint aveugle de l'œil du côté opposé. Le trépan fut appliqué, et le fragment enfoncé relevé : la cécité cessa aussitôt. A peu de temps de là, l'inflammation se mit au point lésé : la cécité revint et dura jusqu'au moment où l'inflammation diminua et disparut pour faire place à la guérison définitive. La compression exercée sur le centre visuel par l'os d'abord, puis par les produits inflammatoires, était évidemment la cause de la cécité intermittente observée. D'autres cas établissent la possibilité d'une excitation anormale du centre visuel.

Les centres de l'ouïe, du goût, de l'odorat, du tact, sont localisés de la même manière, et, si les observations ne sont pas encore très nombreuses, elles constituent du moins de fortes présomptions en faveur de la localisation actuellement adoptée. Il arrive parfois que plusieurs centres sont atteints en même temps; dans ces cas, s'il s'agit d'une lésion irritante, il survient de temps à autre une décharge simultanée provoquant un très singulier amalgame de sensations : c'est ainsi qu'un malade observé par Ferrier déclarait éprouver la sensation d'une « horrible odeur de tonnerre vert. » Nous convenons sans peine que les argumens cliniques à l'appui de la localisation des centres sensitifs ne sont pas encore aussi nombreux ni aussi concluans qu'ils pourraient être : cela tient à ce que l'on ne recherche les cas de ce genre que depuis fort peu de temps : chaque jour apporte son contingent, qui ne peut être bien considérable, vu la rareté des lésions limitées du cerveau.

Nous en dirons autant des faits relatifs à la localisation de l'intelligence, qu'il nous reste à étudier pour clore la série des preuves à l'appui de notre théorie. Bien avant qu'elle vît le jour, l'on admettait que la région frontale du cerveau est plus spécialement en relation avec le fonctionnement intellectuel. Gratiolet avait même créé l'expression peu scientifique de *races frontales* pour désigner, dans la nomenclature anthropologique, les races à intelligence et à front développés. L'on a de même désigné par *races occipitales* celles où l'intelligence est moindre, mais où les sens sont plus perfectionnés. Ajoutons que la région frontale est celle qui acquiert chez l'homme le plus grand développement, ce qui concorde avec la prédominance de la raison et de la logique chez lui, tandis que chez la femme, où la sensibilité domine et dirige, la région occipitale l'emporte sur les autres. Dans le même ordre d'idées, mais à un point de vue plus général, nous pouvons encore citer les études de Bordier sur les crânes d'assassins, de Luys sur les cerveaux de fous et d'idiots, de Bénédikt sur les cerveaux de criminels, de Lombroso sur les caractères du criminel habituel : les conclusions sont analogues et confirment plus qu'elles ne combattent l'idée populaire.

Mais ce ne sont pas là des argumens précis et positifs. Heureusement il en est d'autres, de nature plus scientifique et plus concluante, parmi lesquels nous ne citerons que le suivant; aussi bien montrera-t-il, outre la localisation en question, la puissance de résistance que l'homme peut parfois opposer à la mort. Le héros de ce cas, célèbre dans les annales de la physiologie cérébrale et connu sous le nom de *American crowbar case*, était un jeune homme, P. Gage. Un jour qu'il s'occupait à bourrer la charge d'un trou de mine, la charge fit subitement explosion, et l'instrument

dont il se servait, une barre de fer de 3 pieds, pointue, ayant 2 centimètres de diamètre, fut projetée par l'explosion avec une force considérable. Elle l'atteignit à l'angle de la mâchoire inférieure gauche, traversa la face de part en part, passa en arrière du nez et des yeux, pénétra dans le crâne en déchirant la substance cérébrale de la région frontale, et sortit par le haut de la tête, au-dessus du front, au milieu des cheveux, à droite de la ligne médiane. On la retrouva à quelques mètres du théâtre de l'accident, couverte de sang, de cervelle et de débris de toute sorte. La blessure ainsi produite était effroyable : toute une partie du cerveau était désorganisée, sans compter les fractures multiples du crâne et de la face. Notre homme, quelque peu étourdi pendant les premiers instans, put moins d'une heure après, seul et sans aide, l'accident n'ayant pas eu de témoins, se lever, gagner la maison d'un chirurgien, à pied, monter les escaliers et raconter son histoire d'une façon claire et intelligible. Sa vie fut longtemps en danger, comme on peut le penser, mais il finit par guérir, pour ne mourir que douze ans plus tard, d'épilepsie ; son crâne a été conservé et fait preuve des blessures qu'il avait reçues. D'après les médecins qui l'observèrent après guérison et les amis qui le connurent avant et après l'accident, son caractère et son intelligence changèrent très notablement. D'intelligent, actif, *smart*, qu'il était auparavant, il devint nerveux, capricieux, inconstant, inéquilibré ; on dut lui retirer son poste de conducteur des travaux. D'autres cas analogues se pourraient citer, mais les conclusions en sont les mêmes; il n'y a donc pas lieu de s'y attarder. Nous le répétons, de nouveaux faits sont nécessaires ; ceux que nous possédons ne constituent que de fortes présomptions en faveur de la théorie de Fritsch, Hitzig, et Ferrier.

IV.

Nous avons passé en revue les argumens que l'on peut citer à l'appui de cete théorie : argumens expérimentaux et cliniques. Il en est d'autres, tirés de divers phénomènes pathologiques, qui ne manquent pas d'importance; seulement ils nous obligeraient à trop de développemens. Tels sont les faits de dégénérescence secondaire, d'atrophie chez les amputés, et les argumens tirés du développement et de l'anatomie du cerveau. Constatons pour n'y plus revenir que ces faits, tant chez l'homme que chez les animaux, viennent confirmer les recherches de Ferrier, et abordons les principales objections que l'on ait adressées à la théorie des localisations. M. Brown-Séquard, professeur au collège de France, est celui qui s'y est montré le plus hostile. Son grand argument, celui dont il se

sert d'ailleurs pour attaquer toute la physiologie cérébrale, est celui-ci : les lésions et les symptômes ne sont pas toujours coétendus. Telle lésion insignifiante provoque un trouble général; telle autre lésion considérable devient latente au point de vue des symptômes. Le fait est exact : pour être rare, il n'est pas impossible; mais c'est une exception. Ce qu'il faudrait prouver, c'est que ce fait est l'expression du cas le plus fréquent. Le véritable nœud de la question n'est pas là, le voici : peut-on admettre que le siège de la lésion ne signifie rien et que les sympômes puissent être identiques dans deux lésions absolument différentes? Tout ce qui précède démontre que non. D'ailleurs, prenons les cas que cite M. Brown-Séquard et examinons-en la valeur. Tout d'abord en voici qui ont été recueillis il y a plus de deux siècles, d'une façon vague, sans précision, et dont l'authenticité manque de garanties : nous les éliminons comme nous le faisons d'ailleurs pour tous ceux qui, à une époque plus récente, ne semblent pas avoir été observés avec la minutie que nous exigeons pour tous les cas à l'appui ou à l'encontre des localisations. En voici d'autres, très certains, mais qui perdent toute valeur, par cela même que de récentes découvertes, postérieures aux objections de M. Brown-Séquard, les expliquent très simplement : nous voulons parler des cas où une paralysie s'observe dans le corps du même côté que la lésion cérébrale, ce qui est l'exception. Or, nous savons positivement qu'il y a des différences anatomiques possibles et réelles dans la structure du système nerveux et que ces différences expliquent fort bien les anomalies observées. S'il y a des paralysies du même côté que la lésion, cela tient à ce que parfois les faisceaux de la moelle ne s'entre-croisent pas comme d'habitude. Ces cas doivent être mis de côté comme étant sans valeur en tant qu'opposés à la théorie des localisations. Enfin, pour chacun de ces cas contradictoires cités plus haut, fussent-ils authentiques, on en trouverait facilement mille de confirmatifs. C'est dire que, malgré l'autorité de M. Brown-Séquard, les faits qu'il cite ne sont pas en mesure d'ébranler la théorie de Ferrier. Qu'il y ait des faits embarrassans, inexplicables encore, nous ne le nions pas; mais il y en a bien plus si l'on admet la théorie de M. Brown-Séquard.

Entre cette opinion extrême et celle de Ferrier, se place celle de M. Vulpian, dont nous avons déjà dit quelques mots. Ce physiologiste, pensant que l'excitation des cellules grises corticales n'est pas possible d'une manière expérimentale, remplace la théorie des centres moteurs par celle des centres psycho-moteurs. Selon lui, l'excitation portée sur la circonvolution agit, non sur les cellules, mais sur les fibres qui en naissent : selon la nature de ces cellules,

l'irritation porte ses effets sur la cellule ou sur l'extrémité terminale opposée des fibres excitées : de là la production, ici, de mouvemens, là, de sensations ou d'hyperidéation. Ce mode d'interprétation ne change rien aux résultats acquis et ne supprime en rien les centres: aussi peut-on s'y rallier sans crainte ; il a l'avantage de ne pas exiger un postulatum embarrassant.

Que l'on hésite entre l'interprétation de Ferrier ou celle de Vulpian, à laquelle Ferrier paraît d'ailleurs très disposé à se rallier, cela importe relativement peu : l'un et l'autre ont leurs partisans et leurs argumens à l'appui. Ce qu'il faut retenir de ceci, c'est que le cerveau, chez les animaux supérieurs et l'homme, diffère de celui des animaux inférieurs, en ce qu'à mesure que l'on remonte l'échelle animale, on observe un développement de plus en plus considérable des circonvolutions cérébrales; c'est que les circonvolutions représentent des organes de perfectionnement coétendus avec la volonté, l'initiative, l'intelligence; c'est enfin que, chez les animaux élevés les centres représentent le point de départ et le point d'arrivée, le quartier-général de tout acte psychique.

Goltz a fait une curieuse expérience qui fait nettement ressortir le rôle des centres. Il prit deux chiens de même espèce dont l'un possédait l'éducation commune à tout chien, et l'autre quelques talens de société supplémentaires, entre autres, celui de donner la patte. Il enleva à tous deux le centre de la patte de devant d'un seul côté, — chez le chien savant, celui qui correspondait à la patte qu'il donnait. Au bout de quelque temps. ils guérirent tous deux et couraient fort bien : la course est un acte réflexe qui ne nécessite pas l'intervention des centres. Seulement le chien savant, qui se servait sans difficulté de son membre pour aller et venir, ne pouvait plus donner la patte : cet acte constituait un acte volontaire, supérieur, qui ne pouvait plus s'exécuter en l'absence du centre correspondant. C'est dans cette différenciation des organes de l'activité volontaire et de l'activité automatique qu'il convient de chercher l'explication de tant de faits singuliers, qui paraissent en contradiction avec la théorie des localisations et qui, pour nous, semblent bien au contraire lui être favorables.

Qu'il y ait encore à faire dans ce domaine, cela est indéniable ; mais les résultats obtenus par Ferrier sont si encourageans que nous souhaitons que la voie nouvelle où s'engage l'étude de la physiologie cérébrale soit suivie et explorée avec plus de soin que jamais.

HENRY DE VARIGNY.

REVUE MUSICALE

A l'Opéra comme ailleurs, un peu de légende fait souvent grand bien ; il importe qu'un ouvrage, avant de se produire à la scène, ait déjà occupé le public de soi. Je ne prétends pas dire que cette procédure, de plus en plus usitée, réussisse invinciblement. Quelquefois il arrive, — comme nous l'avons vu pour le *Polyeucte* de M. Gounod et pour le *Balsamo* de Dumas fils, — que la valeur, soit musicale, soit littéraire de l'œuvre ne justifie pas tant de rumeur, et la chute n'en est alors que plus marquée ; mais en revanche, quand on a devant soi *Guillaume Tell*, *Hernani* ou *l'Africaine*, quel vigoureux agent de succès, quel moteur et quel véhicule que ce bruit qui, semblable à la calomnie de don Basile, commence « en rasant la terre, » et devient explosion à l'heure voulue! Ce que seront les deux grands ouvrages nouveaux promis au répertoire de notre Académie nationale, la représentation nous l'apprendra, mais de quelque façon que les choses tournent, on en aura tant parlé dans l'avant-scène, de ces deux partitions du *Tribut de Zamora* et de *Françoise de Rimini*, qu'il leur sera nécessairement beaucoup demandé au jour du règlement des comptes. Longtemps on ignora laquelle passerait la première, puis toutes les deux se récusèrent à la fois, M. Thomas ne voulait pas, et M. Gounod ne pouvait pas :

> Me quitter, me reprendre et retourner encor
> De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector !..

Un interminable jeu de navette, divertissant peut-être pour la galerie, qui s'amuse de tout, mais non certes pour le directeur, dont ces temporisations malencontreuses dérangeaient les plans et qui, sans le secours

d'Aïda, se fût trouvé très compromis. Curieuse histoire pourtant qu'un théâtre comme l'Opéra soit ainsi réduit à la merci de deux compositeurs chevronnés, dont l'un se récuse parce qu'on n'a point à lui donner Adelina Patti pour sa Francesca et le Mario des belles années pour son Paolo, et dont l'autre s'aperçoit seulement au moment d'aller en scène, que sa partition, qu'il prenait déjà pour un chef-d'œuvre, est pleine de trous nécessitant force reprises! Voilà cependant où nous aura conduits le système exclusif pratiqué depuis des années, cette abusive exploitation d'un répertoire composé de six ou huit chefs-d'œuvre et qu'on ne renouvelle pas, du moins efficacement, car, lorsque le grand ouvrage réglementaire qu'on monte une fois l'an ne réussit pas, — ainsi que le cas s'est présenté pour *Jeanne d'Arc* et *Polyeucte*, — nulle mesure n'ayant jamais été prise en prévision de l'accident, force est d'en revenir aux vieux errements de la veille et de rééditer l'ancienne affiche, jusqu'à ce que M. Gounod ait réparé ses défaillances ou qu'il plaise à M. Thomas de renoncer à ses prétentions lunatiques. Car nous en sommes à ce point de voir toutes nos destinées dépendre de *Françoise de Rimini* et du *Tribut de Zamora*, et cela dans une période aussi riche en jeunes talens que la nôtre : c'est à n'y pas croire ! Cette situation, M. Vaucorbeil ne l'a point créée, elle remonte à l'administration de M. Perrin ; il semble au contraire que le directeur actuel ait à cœur de réagir au nom de la musique. Les vrais artistes ont cela de bon que le soin de leur fortune personnelle n'est pas ce qui les préoccupe avant toute chose; à ce compte, M. Vaucorbeil mérite une absolue confiance; nous avons pu craindre même de le voir déployer un zèle trop spécial lorsque, dès son entrée, il voulait inaugurer certains concerts panachés d'archaïque et de moderne, plus à leur place, comme exercices, dans la salle du Conservatoire que sur cette vaste scène de l'Opéra, où la musique ne va guère sans l'appareil du drame et du spectacle. Mais l'expérience a bien vite eu raison de cette émulation de la première heure, et nous pouvons saisir dès à présent un programme très arrêté de sages réformes : ainsi toute une aimable famille d'opéras en deux actes, systématiquement écartés sans qu'on ait su pourquoi, nous sera rendue; *le Comte Ory* de Rossini, l'*Anacréon* de Grétry, *le Philtre* d'Auber, viendront aider à la variété des spectacles de manière qu'il y en ait pour tous les goûts et qu'on ait des auxiliaires de rechange pour accompagner les ballets et laisser un peu reposer *la Favorite* et le *Freischütz* horriblement fourbus à ce métier. Car il entre aussi, paraît-il, dans les projets de M. Vaucorbeil de s'occuper beaucoup de la danse, excellent moyen de maintenir en haleine tant de jeunes symphonistes de talent et de les empêcher d'attendre les bras croisés que leur tour vienne d'écrire un opéra.

Cette année c'est M. Widor qui débute par *la Korigane*, et l'année

prochaine, nous aurons M. Lalo, l'auteur de ce bouquet de sonorités qui s'appelle : l'ouverture du *Roi d'Ys*, un des succès du concert Pasdeloup. Quel meilleur exercice qu'un ballet pour se préparer à faire du théâtre? Le symphoniste a le champ libre devant lui : point de cantatrice dont le gosier l'inquiète, aucun ténor à satisfaire; tous les timbres d'un splendide orchestre obéissant à son évocation : il raconte, s'émeut, traduit le geste et le sourire, décrit, analyse, commente; il est jusque dans les battemens de cœur de sa danseuse, jusque dans ses larmes, rythme ses pas, se mêle aux brises qu'elle respire, au murmure du ruisseau, au roulement du tonnerre pendant l'orage ; le sentiment, le pittoresque, la fantaisie, que n'a-t-il pas? c'est le Prospero de cette île enchantée. Et pourtant, consultez là-dessus les musiciens, vous n'en trouverez pas un qui ne vous réponde que le moindre opéra en deux actes ferait bien mieux son affaire. Patience ! on y arrivera. Une fois entrés dans la voie où M. Vaucorbeil s'engage, la force des choses nous y conduit, le ballet ayant pour habitude de s'associer les petits opéras. Il s'agit donc là d'une intéressante rénovation dans l'ordre des spectacles et dont tout le monde profitera, les jeunes talens sans emploi et le public un peu fatigué, disons-le, par le régime décidément trop riche auquel on le soumet en ne lui donnant à consommer que des grands ouvrages en cinq actes. Je souhaite vivement pour ma part que l'épreuve qu'on va tenter avec *le Comte Ory* réussisse, parce que nous y gagnerons d'entendre à nouveau un des plus charmans chefs-d'œuvre du passé et que ce succès aura son influence sur la réalisation du programme de l'administration. Déjà, en prévision de certaines objections faciles à concevoir, on s'industrie à rétrécir l'immense scène pour la circonstance, à la mettre plus en rapport avec les conditions d'une musique d'opéra de genre. Ainsi l'aménagement sera réglé, charpenté de manière à rapprocher le son. Rappelons-nous ce joli tableau d'un si délicat maniérisme, représentant un *Guignol* allégorique opérant sous le ciel ouvert de l'Hellade : ce sera, si vous voulez, quelque chose d'approchant, un *Guignol* où l'on jouera du Rossini, de l'Auber, du Grétry avec accompagnement des petits violons et pour servir de préface au ballet.

Parlons maintenant de la troupe : rien encore de précisément constitué, mais des efforts persévérans de bonne volonté. Tout ce qui s'offre est essayé, il en vient du nord et du midi, de l'Opéra-Comique, de l'ancien Théâtre-Lyrique, du Conservatoire, et ce défilé nombreux et varié a toujours eu cet avantage de faciliter au répertoire les combinaisons d'affiche pendant la saison d'été, non que l'été soit aujourd'hui pour l'Académie nationale l'ingrate saison qu'il fut jadis : les chemins de fer ont changé cela, et, grâce aux visiteurs dont Paris est encombré à cette époque, les mois de juillet et, d'août, désastreux autrefois, sont devenus des plus fructueux. Croirait-on que, par ces accablantes chaleurs

qui régnaient, les recettes, loin de fléchir, montaient toujours comme le thermomètre et qu'on faisait 18 et 19,000 francs avec *la Juive* ou *les Huguenots?* Quelle occasion plus propice aux débuts? Le public de passage n'est point de ceux qui boudent à leurs plaisirs; tout ce qu'on lui représente; il le prend sans sourciller. C'est ainsi qu'on a pu voir se succéder Mme Montalba dans Valentine, Mlle Defrane dans Rachel, Mlle Ploux et M. Melchissédec dans Guillaume Tell, Mlle de Vère dans la reine Marguerite, M. Dereims dans Faust, M. Lorrain, M. Dubulle, Mlle Janvier; qui encore? Impossible de les nommer tous, car la procession continue. Évidemment tout n'est pas de premier ordre, il y a là pourtant des élémens à ne point dédaigner pour l'avenir et qui même dès aujourd'hui peuvent servir au second rang. Mme Montalba n'a rien qui l'empêche de figurer convenablement en l'absence de Mlle Krauss. Jeune encore, elle a ses antécédens dramatiques, l'Italie la connaît : voix chaude, bien timbrée dans ses notes graves et tempérament d'artiste. Si le talent de Mme Montalba touche à la saison des fruits, celui de Mlle Éva Defrane est dans sa fleur; c'est du Conservatoire de Bruxelles que nous arrive la nouvelle Rachel douée d'un chaleureux instinct et d'un organe étendu, dont, sans un incident très opportun, le public du premier soir n'aurait probablement pas eu la confidence. La jeune débutante n'ayant encore paru sur aucune scène, la peur lui serrait la gorge à ce point que, pendant toute la moitié du premier acte, il n'en sortait que des sons étranglés, précurseurs certains de la déroute. Les choses menaçaient donc de mal tourner, lorsque M. Villaret intervint vigoureusement en bon camarade. Dès les premières mesures du finale, à la faveur des tintamarres du défilé, il lui souffle à l'oreille : « Du courage, ma pauvre enfant, ou vous êtes perdue! Écoutez, tenez, imitez-moi, » et, là-dessus, il entonne à pleins poumons la magnifique phrase d'Éléazar : « O ma fille chérie! » Les applaudissemens éclatent à deux reprises; l'impulsion était donnée; Rachel s'élance sur la trace. La voix étouffée, comprimée secoue l'obstacle et monte aux étoiles d'un essor superbe et lumineux dont la salle entière s'émerveille; la partie était gagnée. Voix également bien timbrée que Mlle de Vère, appelée à jouer les princesses, voix de chanteuse légère, brillante, assouplie au trille, aux vocalises dont Meyerbeer a surchargé cette partie de Marguerite, fouillée, fleurie, agrémentée comme un chapiteau de la renaissance. Mlle de Vère chante le rôle ou plutôt elle s'en tire musicalement, car l'expérience du théâtre lui fait défaut; elle ignore les planches et ne joue pas un seul instant le personnage. Mais qui donc l'a joué jamais ce personnage de la reine de Navarre? Est-ce Mme Carvalho, qui, passé la célèbre cavatine et ses trois salves de bravos dûment encaissées, se désintéressait de l'action et daignait à peine répondre aux répliques?

Du côté des hommes, il nous faut constater d'importantes acqui-

sitions, d'abord et avant tout M. Maurel, ensuite M. Melchissédec, de l'Opéra-Comique, et comme on avait déjà M. Lassalle, cela s'appelle tenir en main un assez joli brelan de barytons. Après avoir paru dans *Hamlet*, M. Maurel a chanté don Juan. Paris n'en a pas demandé davantage pour l'adopter : voix exquise, plus séduisante que vigoureusement caractérisée, et qui vous charme par son magnétisme, talent de race, en même temps très intellectuel et répondant à cet idéal compliqué du dilettantisme contemporain qui, depuis Nourrit et Lablache, veut trouver dans son chanteur un mélange de virtuose, d'homme du monde et de lettré. Nous n'avons plus affaire, comme avec M. Faure, à ce solfégiste irréprochable, à ce *fort en thème* du Conservatoire habitué à *jurare in verba magistri* et qui, l'auteur n'étant point là pour le *styler*, ne saurait aborder une création de Shakspeare ou de Mozart sans recourir à la leçon du professeur. C'est aux seuls conseils de son expérience, de son observation et de ses études personnelles que M. Maurel obéit. En cela son cosmopolitisme l'aura beaucoup aidé. Le prince de Danemark était déjà pour lui une vieille connaissance, lorsqu'il l'a rencontré en mettant le pied sur la scène de l'Opéra. Hamlet ne lui était pas seulement apparu dans ses lectures, il l'avait surtout fréquenté à Londres aux jours où le héros de Shakspeare s'y montra sous les traits du tragédien Irving. Quant à don Juan, s'il chante le rôle en musicien consommé, sa figuration du caractère est d'un homme qui a lu Molière, Hoffmann, Byron, et qui comprend, et ce n'est pas lui qui jamais imiterait cette cantatrice qui nous disait un soir, au moment d'entrer en scène : « Expliquez-moi donc ce que c'est que ce personnage de donna Anna. » — Chanteur correct et d'un bon style, émouvant et vibrant, trop vibrant même quelquefois et forçant la note, M. Melchissédec fait un Guillaume Tell très recommandable et qui serait sans reproche s'il savait mieux gouverner sa voix. Quiconque a vu la dernière reprise de *l'Étoile du Nord* à l'Opéra-Comique se souviendra de M. Girandet et de sa belle voix de basse. Cette voix résonne aujourd'hui dans *les Huguenots* sous la vaste nef de l'Opéra et ne s'y trouve pas dépaysée le moins du monde, loin de là. Seulement c'est l'effort contraire qu'on lui demande, et tandis qu'à l'Opéra-Comique il s'étudiait à modérer le son, il lui faudra désormais ôter les sourdines et pousser en dehors. Excepté dans les passages où les notes graves se présentent, l'accent fait défaut et manque de cette rudesse qui siée au caractère de Marcel, tel que M. Girandet l'a d'ailleurs compris et le rend par l'attitude.

Il n'y a pas à dire, cette partition des *Huguenots* reste ce que l'art dramatique du siècle aura produit de plus achevé. Laissons de côté, pour un moment, le génie musical du maître. Comme entente du théâtre, c'est merveilleux. Quoi de plus galant, de mieux inventé que ce deuxième acte en pleine renaissance, gazouillant et roucoulant avec

ses eaux vives et ses voix de soprano, jaillissantes et jetant épisodiquement sa note italienne au seuil de la sombre action qui s'engage! Cela, tout le monde l'a remarqué; mais ce qu'on ne louera jamais trop, c'est l'ordre qui préside à la division des parties du magnifique ensemble. Prenez le rôle de Valentine et voyez dans quelles conditions avantageuses pour la cantatrice il se présente. L'héroïne du terrible drame qui va pendant les trois actes suivans avoir à tenir tête aux plus écrasantes situations, ne nous apparaît qu'au second plan dans l'épisode de Chenonceaux; quelques lignes de récitatif, une phrase que la tempête du finale couvre de son roulement : voilà toute l'entrée en matière de ce grand premier rôle, et pendant ce temps la cantatrice étudie l'atmosphère de la salle, observe et tâte son public. S'agit-il d'une débutante, elle s'aguerrit ; d'une Cruvelli ou d'une Krauss, elle se fait la voix, regarde venir le flot qui monte et se trouve lancée *in medias res* avant que sa responsabilité soit en jeu. J'ai souvent ouï les cantatrices vanter ce trait comme un modèle d'habileté. En fait d'habiletés, Meyerbeer les possédait toutes, les grandes aussi bien que les petites; il surveillait les coins et les recoins, s'entendait à mettre en valeur les accessoires; il avait à la fois et le génie et l'œil du maître. Mlle Krauss, absente depuis deux mois, reparaissait ce soir-là dans Valentine. Avec elle, on peut toujours compter sur un progrès. Le public l'a reçue en l'acclamant. Inutile de citer les morceaux : le superbe duo avec Marcel, le quatrième acte tout entier, le trio de la fin, autant d'étapes triomphales. Quel dommage que Meyerbeer n'ait pas connu cette guerrière! lui qui rêvait des interprétations idéales, il sera mort sans avoir goûté la plénitude du contentement; encore pourrait-on dire, en ce qui concerne Valentine, que ce rôle avait eu la bonne chance de rencontrer sous les yeux du maître mainte figuration restée illustre : la Falcon, la Devrient, la Grisi, la Cruvelli n'étaient pas les premières venues. Mais ce type de l'Africaine, quelle cantatrice, avant la Krauss, l'avait entrevu? Pour la plupart, c'était assez de se cuivrer la face et de se couronner de plumes. Elle seule a compris le caractère et l'a rendu dans sa naïveté, dans sa fierté sauvage, appuyant sur la note exotique qui personnifie cette sœur tatouée de Valentine. Meyerbeer, malheureusement, n'est plus là pour écrire quelque nouveau chef-d'œuvre à l'intention de celle qui rend de tels services à son répertoire, et la Krauss aura traversé l'Opéra sans rencontrer un musicien qui lui fasse un rôle digne d'elle. Il faut à la grande artiste une compensation; qu'on lui donne donc à créer sur notre première scène le *Fidelio* de Beethoven. Je ne sais, mais cette idée-là ne me semble point de nature à devoir effaroucher M. Vaucorbeil. M. Sellier, dans Florestan, M. Lassalle, dans Pizarre, M. Gailhard dans Rocco, la distribution serait admirable, et pour un intermède chorégraphique, on ferait ce qu'on a fait avec

Don Juan. On puiserait à pleines mains dans le trésor des symphonies et des sonates. Voyez-vous d'ici quel effet : ce prodigieux tutti du finale éclatant en toute résonance et lumière au sortir de la tragique scène du souterrain! S'il est vrai, comme on ne cesse de nous le répéter, que l'Opéra soit un musée, quelle plus belle occasion de l'enrichir d'un Michel-Ange? Notre public ne connaît pas *Fidelio*, ou le connaît mal; bien des gens, en dépit du mouvement qui nous entraîne et de ce qu'on applaudit aux concerts populaires, persistent à déclarer obscure cette musique qu'ils n'ont jamais entendue que médiocrement exécutée et dont un poëme ennuyeux gêne l'essor. « Élargissez Dieu, » voulait Diderot; aérez, éclairez le chef-d'œuvre, transformez la pièce en vous contentant d'y introduire du pittoresque et sans toucher au sentiment, âme de cette sublime partition, puis donnez à Beethoven vos chanteurs, vos chœurs, votre mise en scène et laissez Gabrielle Krauss faire le reste.

« L'examen semestriel des classes de danse a eu lieu mercredi à l'Opéra; les élèves de M. et de Mlle Théodore (fillettes, premier et second quadrille) et de Mme Zina Mérante (coryphées et petits sujets) ont battu leurs plus beaux entrechats et dessiné leurs plus gracieux ronds de jambes. Les juges se sont montrés fort satisfaits des résultats obtenus, etc. » Au moment où les journaux publiaient cette note, paraissait, il y a deux mois environ, un livre de M. Ludovic Halévy, intitulé : *les Petites Cardinal*, et qui n'est autre que le roman comique de tout ce gentil monde de la danse auquel cent fois il vous est arrivé de rendre visite pendant l'entr'acte, avec ou sans gardenia à la boutonnière, selon que vous étiez jeune ou que vous ne l'étiez plus. L'Europe entière a passé par là dans la personne de ses princes, de ses hommes d'état et de ses artistes, et Paris donc! quelle célébrité de la politique ou du *high life*, quel peintre et quel poète se déroba jamais aux séductions de ce coin du paradis de Mahomet! J'y ai vu M. Molé causant avec Taglioni, Musset récitant des vers de Casimir Delavigne à Fanny Essler, Saint-Marc Girardin lui-même! préludant « au milieu des Grâces » à son cours de Sorbonne du lendemain, et plus tard Prévost-Paradol traversant les groupes folâtres avec la gravité souriante du plus correct *man of fashion*. Il fallait à cette vie élégante son historien, son moraliste, et M. Ludovic Halévy aurait en ce sens le droit de s'écrier comme Rousseau : « J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai écrit ce livre. » Tout au rebours des rédacteurs ordinaires de ces Chansons de gestes, l'homme à qui nous avons affaire cette fois se trouve être un écrivain des plus aimables et riche de nombreux trésors d'observations et de documens amassés depuis des années sur le sujet.

Neveu de l'auteur de *la Juive*, M. Ludovic Halévy se fit de très bonne heure un devoir d'accompagner son oncle dans les coulisses de l'Opéra,

et comme il a toujours professé l'axiome cicéronien du *Nulla dies sine linea,* qu'il tient note de tout ce qu'il observe, je laisse à deviner combien de curiosités anecdotiques et autres ont eu le temps de s'emmagasiner. Le style est aisé, amusant, parisien dans la bonne acception du mot. Je soupçonne M. Ludovic Halévy d'avoir beaucoup lu Mérimée, ce qui le sauvegarde contre les idiotismes d'un certain public qu'on appelle « le monde des premières ; » son esprit, très incisif d'ailleurs et très sceptique, n'a rien conservé de l'*opérette,* d'où il ne faudrait pourtant pas conclure que l'homme de théâtre soit absent. On n'écrit pas impunément *les Curieuses, les Sonnettes, Froufrou,* et tout ce charmant répertoire dont M. Meilhac a bien aussi sa bonne part à réclamer; mais j'entends ne m'occuper ici que de l'auteur des *Petites Cardinal* et des nouvelles contenues dans ce volume. Quoi qu'il écrive en dehors de son style particulier, l'homme de théatre se trahit toujours. Qu'il publie un roman, un traité de morale ou même un article de journal, vous le reconnaissez à des signes caractéristiques : les discours académiques de M. Sardou sur les prix de vertu sont des scénarios qui se miment, chaque brochure de Dumas fils est un acte de comédie pour le mouvement et l'effet : voyez sa préface de *Manon Lescaut.* Dirai-je que les prédispositions professionnelles font le charme du livre de M. Ludovic Halévy? Lui-même obéit à l'instinct, à ce naturel qui toujours revient au galop, quoiqu'on ne songe pas le moins du monde à le chasser. Quand un autre perdrait son temps à discourir, voilà tout de suite qu'il dramatise et d'un tour de main enlève son tableau.

Je recommande aux amateurs un chapitre intitulé : « A l'Opéra, » qui nous montre, vivant, remuant et grouillant ce personnel des « petites de la classe de danse » auquel faisait allusion la note citée plus haut. Impossible de mieux prendre le ton du sujet ; pochade si l'on veut, mais pleine de verve, où le grain de philosophie même ne manque pas. Sait-on de combien de travail et de misères est faite une pirouette de danseuse? « Une grande salle carrée, le plancher légèrement incliné ; un poêle de faïence, des banquettes pour les mères, une chaise de paille pour le professeur, voilà le décor. Des barres d'appui courent le long des murs, le jour tombe d'en haut brutal et cru. La leçon n'est pas commencée : tapage infernal. Quinze petites gamines, riant, criant, gambadant, piaillant, hurlant, absolument déchaînées ; galopades, glissades, bourrades et bousculades, le tout entremêlé gaîment d'entrechats et de pirouettes. Calmes et sereines au milieu du brouhaha, les mères, Elles sont là une dizaine, installées sur leurs banquettes, sommeillant. tricotant, tapissant, lisant *le Petit Journal.* Les gamines sont en costume de danse,.. décolletées, bras nus, robes de mousseline blanche, chaussons de coutil gris vingt fois piqués et repiqués... Presque toutes maigres, grêles, efflanquées, mal peignées, mal débarbouillées, mais

un air de hardiesse, de courage et de bonne humeur. Elles aiment leur état, elles aiment l'Opéra, elles aiment la danse; leur métier est rude, mais elles l'adorent. C'est la grande vertu de ce petit monde. Il faut se lever avant le jour en hiver pour venir à huit heures à la leçon, et le soir, après le spectacle, regagner à pied, sous la pluie, dans la neige, Montmartre ou les Batignolles. L'omnibus coûte 6 sous et les appointemens sont minces... Pour les petites, 20 sous quand elles figurent le soir à l'Opéra... Puis, devenues grandes, elles entrent dans le second quadrille et gagnent de 7 à 900 francs par an. Après quoi, elles avancent lentement, méthodiquement, car la hiérarchie de la danse est aussi rigoureuse que la hiérarchie de l'armée, aussi hérissée d'examens, de concours et d'inspections. Du second quadrille on passe dans le premier, de 1,000 à 1,100 francs; du premier quadrille dans les secondes coryphées, de 1,300 à 1,400 francs; des secondes coryphées dans les premières, 1,500 francs. Enfin, après des années et des années, petit sujet!.. on devient petit sujet!.. de 1,600 francs à 2,000 francs; c'est la fortune! c'est la gloire! Voilà le rêve de ces bambines! voilà ce qui leur aura coûté tant de larmes et tant de calottes! »

Le professeur arrive, il met le violon à l'épaule; il lève son archet. « Les gamines, gentiment, en deux coups de mains, font bouffer leurs jupes de mousseline, rajustent leurs ceintures, relèvent les boucles folles qui leur tombent sur les yeux. Elles se remettent, respirent, soufflent un peu!.. Le violon a son langage pour les danseuses tout comme le clairon pour les hussards. Les quinze petites mains droites des quinze petites danseuses empoignent la barre d'en bas pendant que les quinze petites jambes vont se camper carrément d'un seul jet sur la barre d'en haut... Tremolo prolongé du violon, et sur ce tremolo elles restent accrochées à la barre, les têtes renversées, les poitrines bombées, les veines tendues... fin du tremolo. Les petits pieds retombent par terre, les petites mains lâchent la barre. Repos. » Le violon reprend sa chanson; cette fois c'est la position contraire : la main gauche à la barre d'en bas, le pied droit à la barre d'en haut. Le professeur parle : « Allons... les genoux en dehors, les talons en avant, forcez sur le plié, forcez, forcez encore... » Les pauvres petites s'étirent, s'allongent, forcent sur le plié. Les positions changent chaque fois que change la mélopée jouée par le violon. Les voilà toutes tenant la barre de la main gauche et comme fichées en terre sur la pointe du pied gauche; les jambes droites se mettent à battre les jambes gauches. Le violon va plus vite, et les petites jambes, elles aussi, vont plus vite, plus vite, marquant la mesure. Les corps sont légèrement renversés en arrière, et toutes les chevelures, brunes et blondes, pendent au hasard à tort et à travers. Que deviendront-elles, ces quinze gamines qui *piochent* en ce moment le sourire de la danseuse? quel sera le résultat de toutes ces pirouettes et de tous ces ronds de jambe? »

« Un soir, c'était dans le cabinet de Nestor Roqueplan, alors directeur de l'Opéra; deux ou trois vieux habitués de l'Opéra étaient là, fumant et bavardant au coin de la cheminée, il y a bien de cela une vingtaine d'années. Roqueplan furetait dans de vieux papiers. « Tiens! nous dit-il tout d'un coup, une feuille d'émargement des coryphées de 1838! » Les coryphées de 1838! un tas de souvenirs se réveillèrent dans le cœur des vieux habitués, et ils se mirent à chercher ce qu'elles avaient bien pu devenir, les coryphées de 1838. Ils retrouvèrent, celle-ci dans les chœurs de l'Opéra-Comique, celle-là gérante d'un hôtel meublé à Montmartre, telle autre avait épousé un agent de change et telle autre un comique du boulevard. Et des deux dernières coryphées qui avaient signé en 1838 sur le papier jauni, l'une était pairesse d'Angleterre et l'autre mercière à Dijon. »

L'Opéra-Comique tient un succès avec *Jean de Nivelle*. L'auteur, M. Léo Delibes, avant de frapper son coup d'éclat, comptait déjà parmi les meilleurs d'entre les *jeunes*. Vous sentiez en lui un de ces talens mesurés, délicats, dont le développement s'accomplit sûrement : ni systématiques, ni primesautiers, mais tendant à pas discrets vers le but qu'ils finissent toujours par atteindre. Ses pièces d'orchestre le signalèrent, puis ses ballets; *Coppelia*, *Sylvia*, deux partitions d'un goût exquis, deux arabesques galamment enlevées de main de d'artiste. *Le Roi l'a dit*, son début à l'Opéra-Comique, fut un échec; *Jean de Nivelle* est la revanche, et fort brillante, bien que son talent, plutôt sentimental de sa nature, y force un peu la note. Mais que voulez-vous? l'orchestre attire, et quand on en possède toute la science, quand on en a, comme M. Léo Delibes, toutes les curiosités, il est assez difficile de résister. Quel musicien ne cède à l'attrait du chevaleresque? Déchaîner les masses harmoniques, *faire grand*, il semble que plus la nature vous a doué de qualités aimables, plus vous avez en vous l'émotion douce, la grâce, la distinction, plus ce furieux désir vous enfièvre : tant de cris de guerre à la *Roland!* de vacarme héroïque! Les étendards de France et de Bourgogne inhumainement déployés à cette place où n'avait encore flotté que la bannière des chevaliers d'Avenel, vous en êtes parfois ahuri, et volontiers s'écrierait-on : Ramenez-moi aux carrières du *Domino noir* et du *Postillon de Lonjumeau*; à quoi le directeur serait en passe de répondre : « Qu'à cela ne tienne, revenez demain. » Car, en effet, c'est Auber et Adam qui se chargent de faire les honneurs du spectacle les soirs où *Jean de Nivelle* se repose : excellente combinaison, grâce à laquelle ce théâtre, si déchu naguère, se relève insensiblement.

Un jour de l'hiver passé, comme nous causions avec Verdi de la situation musicale en Italie : « Faites attention à Boïto, nous dit le maître, celui-là n'est pas seulement un musicien, c'est aussi un poète dramatique et des plus remarquables. » Qui onque serait curieux de vérifier

tout de suite cette assertion et d'y aller voir par lui-même n'aura qu'à se procurer la partition de *Mefistofele*. Le poème étant imprimé à part en tête du volume, rien de plus facile que de se rendre compte du double mérite par lequel l'œuvre se recommande. Du reste, le public de Paris sera probablement appelé à se prononcer bientôt, car on peut supposer que la Patti, lors de sa prochaine visite, voudra se montrer à nous dans ce double personnage de Marguerite et d'Hélène, qui pendant cette saison de Londres, donnait à Christine Nilsson, — la Marguerite des Marguerites, — l'occasion d'un si fier triomphe. Autant dire que *Mefistofele* est en train de faire son tour d'Europe. Après avoir parcouru toutes les principales scènes d'Italie, ému et passionné la société britannique, l'opéra de M. Boïto s'apprête en ce moment à gagner Vienne par Hambourg : sans rien préjuger de l'accueil que l'Allemagne réserve à *Mefistofele*, constatons l'originalité de l'initiative prise par un Italien; n'est-ce pas une chose curieuse de voir cette conception lyrique embrassant les deux *Faust* se produire au pays du vieux *libretto* légendaire? Il y a là un fait à signaler et qui porte plus haut que la question d'art. Aussi longtemps qu'elle vécut sous le joug de l'Autriche, l'Italie se montra invinciblement réfractaire à l'exportation allemande : musique, poésie, philosophie, elle repoussa tout jusqu'au jour où la nationalité fut reconquise; mais alors aussitôt les communications intellectuelles se rétablirent, et ce fut un brillant renouveau dans le monde des idées comme dans la politique. On négligea nos écrivains pour ceux du Nord, on traduisit Heine de préférence à Musset, et le vent qui souffle à travers monts apporta les opéras de Wagner et le wagnérisme. Goethe naturellement eut les honneurs de la fête, son *Faust* prit place à côté de *la Divine Comédie;* les commentateurs arrivèrent en foule suivis d'une jeunesse enthousiaste où figurait Arrigo Boïto, sortant à peine du Conservatoire. *Tu sei il mio signore, il mio maestro*. Le musicien s'attacha dès cette première heure à son poète, et bientôt, les traductions ne suffisant plus, il apprit l'allemand, but à même la coupe d'ivresse et fit son opéra.

Cette fois, il ne s'agit plus simplement d'un épisode, nous sommes en présence du grand ensemble harmonique. Le prologue dans le ciel se relie aux chœurs mystiques du dénoûment, et nous voyons entre cette exposition et cette fin se dérouler la pensée de Goethe dans son infinie variété : Hélène succédant à Marguerite, l'idéal au réel et l'âme du héros poursuivant son évolution à travers une existence qui se renouvelle. Évidemment, tout ne pouvait être conservé, et l'habileté consistait à négliger les détails trop connus pour s'en tenir aux scènes capitales des deux parties, aux effets *drastiques*, comme disent les Allemands. Maintenant, qu'une pareille tentative soit le fait d'un Italien, le cas vaut qu'on le remarque, mais ce dont on ne saurait trop s'émer-

veiller, c'est du succès qui partout l'accueille. Les choses, à la vérité, ne se passèrent point toujours ainsi : l'ouvrage qui triomphe aujourd'hui fut conspué, il y a dix ans, lors de sa première apparition. Il en coûte souvent de vouloir devancer l'heure : demandez plutôt au *Barbier de Séville* de Rossini, sifflé à Rome, au *Freischütz* de Weber, hué à l'Odéon. Bien en prit donc à M. Boïto d'en appeler du public de cette première soirée au public d'aujourd'hui, formé au style et mûr pour les œuvres de ce genre. Et d'abord, qu'on se rassure, l'excentrique ni le transcendantal n'entrent ici pour rien. Dans cette partition absolument romantique et toute pleine de surprises, c'est encore le caractère italien qui prédomine.

Tandis que Richard Wagner, d'ailleurs plus Scandinave qu'Allemand, conserve partout l'empreinte du génie germanique, l'école qui, en Italie, procède de Wagner, est plutôt une école cosmopolite. Pour M. Boïto comme pour Bellini, la musique reste la langue naturelle; seulement l'âme du musicien, parcourant d'autres sphères, exprime d'autres pensées, entend d'autres harmonies, son Faust a cessé d'être un héros d'anecdote, c'est l'humanité même, l'âme humaine se prolongeant par delà une mort apparente et sauvée par l'idéal. Marguerite, — disons Gretchen, le diminutif sied ici mieux, — Gretchen joue son rôle dans ces petites tentations terrestres du démon, mais, par Hélène, Faust échappe à Méphisto, qui, battu de la pluie de roses, retourne à son néant, à ses ténèbres. Il a nié tout, il est vaincu par « Ce qui est, » l'Éternel a gagné son pari. M. Boïto ne copie point et surtout il n'enlumine pas; il regarde, mesure le chef-d'œuvre et le rend avec autorité après se l'être assimilé sans trouble : celui-là connaît Goethe.

Le prologue a donc son écho dans l'épilogue, et c'est entre l'appel des trompettes précédant le lever du rideau et l'*Ave* final des phalanges célestes affirmant l'Être que se déroule le spectacle de toutes les croyances, traversé seulement par la note stridente de celui qui nie et qui raille.

L'Inno ideale!
La nota umana faticosà e grave
Qui non si pave,
Ave!

Ainsi chante le second chœur célébrant l'unité du drame. Si Faust avait trouvé sa fin après la mort de Marguerite, si pour cet amour terre à terre (si pathétique et si tragique qu'il soit) l'âme humaine pouvait s'être perdue, que resterait-il de ses grandeurs, de sa soif de l'infini? Non! l'humanité, déchue par ses instincts bornés, ses vues étroites, se rachètera dans l'idéal; aimer Hélène, c'est revenir à la hauteur de ses

origines primitives, c'est faire remonter son âme, et dans les flots de lumière en laver les souillures.

Je me contente de donner ici l'interprétation de M. Boïto en admirant une fois de plus qu'on ait pu traduire en musique tant de philosophie et la rendre intéressante au théâtre. Le prologue expose les conditions du drame. Méphistophélès engage le pari avec l'Éternel. « Mais s'écrie-t-on, quelle mise en scène donnerez-vous à tout cela? » Rien de plus simple : l'espace et l'azur. Les nuages s'entr'ouvrent, les voix séraphiques se répandent, l'esprit du mal parle, invisible et l'*Incréé* lui répond; les nuages se referment, et nous voici sur la terre où commence l'épisode de Marguerite, nous devrions dire : l'incident, — traité par le compositeur dans le sens le plus moderne et tout réaliste. Il paraît même qu'à Londres, pendant la saison dernière, la Nilsson obtenait un effet très neuf en appuyant sur cette note et par son jeu et par son costume, représentant en artisane, en vraie Gretchen, ce personnage dont M. Gounod nous avait fait une Iphigénie en Aulide. Aussi peut-on aisément se figurer l'éclatant contraste, lorsque la belle Suédoise, dépouillant la cornette et la jupe d'étoffe grossière, se montrait sous les traits d'Hélène. La rentrée de Faust chez lui, après la promenade avec Wagner, est marquée par un morceau superbe :

Dai campi, dai prati. . .

Vous croiriez entendre une de ces inspirations comme en avaient les Giotto de la musique italienne; et quelle sérénité lumineuse dans la phrase qui suit :

Son pieno d'un sacro mister.

Nous en sommes encore au culte de la nature. Plus tard, à l'apparition d'Hélène succéderont d'autres transformations; en attendant, le diable est proche et Gretchen aussi. Point de ritournelle pour l'annoncer : un simple rappel de la phrase récitée par Méphisto dans le prologue; quelque chose de gouailleur, de ricanant; rien de Lucifer, le grand archange révolté, mais un simple démon, le démon d'un incident de la vie terrestre, un diable qui « voulant le mal produit le bien » et très peu sûr au demeurant de son affaire; preuve qu'il sera berné. Le deuxième acte s'ouvre avec la scène du jardin; un intérêt capital s'attache au quatuor qui débute par cette naïve question de Marguerite : « Quelle religion est la tienne, Henri? crois-tu en Dieu? » A cette phrase d'une anxiété

et d'une tendresse adorables, Faust répond par les paroles du drame allemand :

Calma il tuo cor,

voix de la séduction, mais si profonde, si pénétrante que l'âme qui s'y laisse ravir sera pardonnée! Vous souvient-il de certaines cantilènes ineffables de Bellini : « *A te, o cara* » des *Puritains*, par exemple? c'est une inspiration de même source ; retenons ce motif que l'orchestre nous rappellera chaque fois que la mémoire de Marguerite sera évoquée dans la suite. Tandis que Faust enjôle doucement sa victime, la moquerie de Méphisto va son train sur ce mode strident dont Weber a le premier donné la note, et la situation se résout dans ce mot suprême : *T' amo*, divinement exprimé par Faust et Marguerite et que Méphistophélès et Marthe soulignent d'un grotesque accent diabolique. L'intermède de la Nuit classique de Walpürgis est un morceau d'école, travaillé, fugué, contre-pointé, mais qui, venant après tant de belles pages écrites d'une main aguerrie aux habiletés de l'instrumentation moderne, n'a plus rien à nous apprendre sur la capacité scientifique du jeune maître. A cet art lumineux des timbres, à la souplesse harmonique de la trame, comme à la manière dont les voix sont traitées, vous reconnaissez partout l'Italien, que n'a point dénationalisé son excursion esthéthique au pays du *wagnérisme*. Chaque voix a toutes les sonorités qu'elle comporte, et jamais n'est réclamé d'elle aucun effet en dehors de sa puissance naturelle. Le troisième acte se passe dans la prison. Inutile d'en relever le programme : un solo de Marguerite en style de mélopée, le duo avec Faust, sillonné, strié, lacéré des ressouvenirs les plus navrans de la scène du jardin, et finalement le trio avec Méphistophélès.

Marguerite a succombé, le démon a mis la main sur sa proie ; l'enfer a gagné la première manche au sein du *naturalisme*, l'idéal va lui faire perdre la seconde. Nous touchons à l'acte d'Hélène. Il semblerait que là devait être au théâtre le grand péril; bien au contraire, c'est là surtout qu'est le succès. A Londres, l'effet a surpassé ce qu'on pouvait rêver et comme braves et comme recettes, tellement que la clôture de la saison a dû être retardée. Faust, dont l'âme a voyagé depuis sa mort terrestre, se réveille au bord du Penéios; la lune, immobile au zénith des nuits d'incantation, éclaire la scène, où circulent vaguement comme des ombres les sirènes et les nymphes de l'antiquité mythologique; lorsque soudain, au milieu d'un chœur de jeunes Troyennes, Hélène apparaît.

Forma ideal purissima
Della Bellezza eterna,
Un uom ti si prosterna
Innamorato al suol!

Ainsi s'exprime Faust dans une sorte d'éblouissement religieux, que traduit une musique pleine de calme et d'élévation. L'atmosphère a changé, l'ère des sombres déchiremens est passée, celle des glorifications commence, et la transformation s'accomplit par l'idéal; salut abstrait sans doute et dont les conceptions du panthéisme auraient eu quelque peine à nous représenter le spectacle, que Goethe ira tout simplement emprunter à la légende chrétienne au risque de se faire taxer d'inconséquence. Heureusement la musique n'entre point dans ces discussions-là, et les magnificences d'un paradis plus ou moins dantesque n'étaient guère pour effrayer un Italien germanisant. De vibrations en vibrations, de monde en monde, l'âme s'est élancée vers les harmonies éternelles; le ciel s'entr'ouvre de nouveau, et l'épilogue vient accomplir la loi et les prophètes du prologue : plénitude de l'extase, bonheur, cœur, amour, Dieu! thème sublime pour les voix et pour l'orchestre, auquel on peut dire aujourd'hui que le jeune maître n'a point failli.

L'œuvre de M. Boïto nous était déjà connue de longue date, mais nous avons voulu attendre pour en parler tout à notre aise qu'une importante épreuve fût tentée en dehors de l'Italie. On a toujours si mauvaise grâce à venir préconiser ce que personne autour de vous ne connaît, et puis ces beautés seraient-elles ce que vous dites, resterait encore à savoir comment le théâtre pourrait s'en accommoder. « Il faut voir cela aux chandelles, » opinaient jadis nos pères. Eh bien! c'est fait : on l'a vu à Londres à la clarté du lustre, ce *Mefistofele*, et désormais tout un grand public : artistes, critiques, gens du monde, existe auprès duquel on n'a qu'à aller se renseigner. Consultez-les sur la valeur de l'œuvre, et tous vous répondront par la sentence que portent « les voix d'en haut » sur Margherite au dénoûment du poème de Goethe : « Elle est jugée. »

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE LITTÉRAIRE

LES MYSTÈRES AU MOYEN AGE

Les Mystères, par M. L. Petit de Julleville, maître de conférences de langue et de littérature françaises à l'École normale supérieure ; 2 vol. in-8°; Paris, 1880; Hachette.

Il n'est vraiment pas malheureux que, de loin en loin, quelque livre vienne rappeler aux lecteurs qu'il existe encore en France, — et même à Paris, — des maîtres officiellement chargés de l'enseignement de la littérature française. Car, avouez qu'on ne s'en douterait guère. *Beati pacifici !* je ne sache rien de plus modeste qu'un professeur de littérature française, et si le bonheur consiste à faire peu parler de soi, c'est chez nos professeurs de la littérature française, assurément, que le bonheur de l'Université de France est tout entier retiré. Je veux croire que du haut de leur chaire ils donnent à leurs auditeurs, et le plus consciencieux, et le plus substantiel, et le plus neuf enseignement. Mais le public n'en sait rien, puisque après tout rien n'en transpire, et qu'en vain prêtons-nous l'oreille aux échos de Sorbonne ou parcourons-nous des yeux les catalogues de librairie, ni le retentissement de leur éloquence ne se prolonge jusqu'à nous, ni leurs livres ne nous apportent le muet témoignage de la nouveauté de leurs recherches ou de la solidité de leur enseignement. C'est fâcheux. On ne demande pas des Villemain, des Saint-Marc Girardin ou des Nisard, mais on voudrait du moins qu'un professeur de littérature française, en France, n'oubliât pas qu'il est comptable de ses talens, s'il en a, de ses travaux, s'il en fait, au grand

public d'abord, et non pas seulement aux quelques désœuvrés qui forment dans nos facultés l'auditoire ordinaire. Or est-il vrai, malheureusement, que, depuis quelques années déjà, s'il paraît un ouvrage de quelque valeur, de quelque importance, de quelque nouveauté sur un point de l'histoire de la littérature française, il vient le plus souvent de l'École des chartes, quelquefois encore d'un lycée de Paris ou d'un collège de province, rarement, et quasi jamais d'un professeur chargé de l'enseignement supérieur de la littérature française?

Et pour ne citer qu'un ou deux exemples entre mille, puisqu'ils penchent tous unanimement du côté de l'érudition, de la philologie, de la critique des textes, quelle part ont-ils prise à la publication de la collection des *Grands Écrivains de la France?* ou quelle part encore à ces menus travaux dont la biographie de Molière forme en quelque façon le centre pour l'histoire du théâtre au XVIIe siècle? Ce n'est pas au hasard que je choisis de tels exemples. Mais c'est qu'il faudrait que nos professeurs de littérature française, quand ils se hasardent à rompre le silence, eussent encore le courage de s'en tenir à l'étude des œuvres et des hommes de la période classique. Voilà leur domaine. Et ils ne devraient pousser leurs excursions dans le moyen âge qu'après avoir épuisé, si tant est que jamais ils l'épuisent, tout ce qu'il reste à faire de travaux sur l'histoire littéraire de notre XVIe, de notre XVIIe et de notre XVIIIe siècle. Ne dites pas d'ailleurs qu'il n'y a rien à faire. Avons-nous seulement une histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau? avons-nous le texte définitif des sermons de Bossuet, ou même le texte *critique* de la plupart de ses grands ouvrages? avons-nous un lexique de la langue de Rabelais, d'Amyot ou de Montaigne? Car il ne faut pas affecter de croire, comme on le fait parfois pour s'assurer dans la discussion un triomphe trop facile, que personne demande à nos professeurs du Collège de France, ou de la Sorbonne, ou de l'École normale, de s'aller perdre pompeusement en généralités banales, vagues et sonores. Mais on demande qu'avant de faire ce que d'autres feront mieux qu'eux, ils s'occupent de faire ce que nul ne semble avoir qualité pour faire, si ce n'est eux. Laissez le moyen âge aux érudits, — élèves, répétiteurs, professeurs de l'École des chartes, — et, sous prétexte de glaner dans leur champ, ne laissez pas en friche votre propre domaine, qui est le XVIe, qui est le XVIIe, qui est le XVIIIe siècle.

On dit : Et les origines? et la succession des temps? et, — pour me servir du mot, tandis qu'il est encore à la mode, — l'évolution des genres? Je réponds : qu'entre la littérature du moyen âge et la littérature française classique, il n'y a rien de commun,

Et rien, comme on le sait bien,
Veut dire rien,.. ou peu de chose.

Qui voudrait écrire une histoire de l'architecture française au temps de la Renaissance ne lui donnerait pas sans doute pour introduction une histoire complète et détaillée de l'architecture gothique, mais il saurait contenir l'abondance de son érudition et se borner à quelques indications nécessaires. C'est ainsi qu'une histoire de la littérature française au moyen âge n'est en aucune façon le préambule obligé d'une histoire de la littérature française classique. J'essaierai plus tard d'en dire les grandes raisons. En voici toujours une : la littérature du moyen âge, avant même qu'on vît poindre l'aurore de la Renaissance, avait, comme l'architecture gothique, accompli le nombre de ses jours. Et quant à l'usage d'une même langue, ou plus exactement d'une langue sortie du même fonds de latin tudesque, il ne noue pas entre ces deux littératures plus de nœuds, ni plus étroits, qu'entre ces deux architectures ennemies l'usage des mêmes matériaux.

Aussi, tout en félicitant M. Petit de Julleville, — maître de conférences à l'école normale, — d'avoir enfin conjuré, *pro portione virili*, le charme qui retenait les plumes universitaires captives, ne nous interdirons-nous pas de regretter qu'il n'ait pas dépensé sur tout autre sujet le temps, les recherches et le consciencieux labeur d'érudit dont les deux volumes que voici sur *les Mystères* portent éloquemment témoignage. Il est vrai que ces deux volumes ne sont eux-mêmes que le commencement, — la première partie de la première section, — d'un ouvrage qui se continuera sous le titre général d'*Histoire du théâtre en France*. Curieux exemple, en passant, de l'espèce d'ironie qui se joue dans les choses de ce monde! M. Petit de Julleville, helléniste de profession, auteur d'une *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*, écrit l'*Histoire du théâtre en France*, et M. Paul de Saint-Victor, qui ne sait pas le grec, assidu spectateur des vaudevilles de M. Labiche et des mélodrames de M. d'Ennery, nous offre un gros in-octavo sur *Eschyle*, qui sera suivi d'un non moins gros in-octavo sur *Sophocle* et *Aristophane*. Évidemment, comme dit le proverbe, c'est qu'on aime surtout à faire ce qu'on fait bien.

Était-il possible de tirer de l'histoire de nos vieux *Mystères* un ouvrage vraiment intéressant? Sachons gré du moins à M. Petit de Julleville de n'avoir pas pris la peine de nous surfaire son sujet. Il convient galamment, dès le début de son premier volume, « que le drame chrétien et national, aspirant au plus haut, tomba presque au plus bas. » C'est quelque chose qu'un pareil aveu. Je vois avec plaisir que cette façon de penser tend à s'accréditer. Il y a mieux encore. M. Petit de Julleville a eu le bon goût de ne pas envelopper dans de grands mots savans des idées très simples, et de ne nous parler ni de la loi d'assimilation et d'amplification, ni de la loi de désagrégation, ni de la loi de juxtaposition et d'agglutination. La loi d'assimilation et d'amplification, c'est cette loi

mystérieuse, à ce qu'il paraît, en vertu de laquelle un fleuve est ordinairement plus large ou plus profond au milieu de son parcours qu'à sa source. Ainsi, dans le mystère des *Prophètes du Christ*, ils étaient treize à Limoges; on introduit dans le drame quelques « prophètes jusqu'alors négligés, » ce pauvre Amos, ou Zacharie, fils de Barachias; et ils sont vingt-sept à Rouen. Voilà ce que c'est que la loi d'assimilation et d'amplification. Je vous laisse à penser de la loi d'agglutination et de juxtaposition. M. Petit de Julleville a bien voulu nous en faire grâce. C'était justice de l'en remercier.

Au surplus, je ne crois pas qu'il se soit proposé rien autre chose que de rassembler en un corps les renseignemens épars un peu partout dans les brochures de nos érudits. Car vous savez que nos érudits ne composent pas de livres, n'ayant pas encore, ce disent ils, entre les mains assez de documens. Ils ressemblent à ce paysan de la fable qui s'asseyait au bord de la rivière pour attendre que la rivière eût fini de couler. Là-dessus, demandez à M. Aubertin, — l'auteur d'une excellente *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, dont M. Petit de Julleville, pour le dire en passant, a quasi l'air d'ignorer l'existence, — demandez lui comment les érudits accueillent les travaux de ceux qui ne consentent pas à reculer l'heure de penser, de réfléchir et de composer jusqu'au jour où l'on aura publié ces fameux documens! Eh bien! non, comme le dit M. Petit de Julleville, « il n'est pas probable que les bibliothèques cachent encore beaucoup de pièces inconnues appartenant à notre vieux répertoire théâtral. » Et j'ajoute que, quand elles en cacheraient des centaines encore, nous en connaissons assez dès à présent pour en pouvoir juger avec toute sûreté de conscience.

Non pas certes que nous méprisions le document. Nous l'apprécions comme il convient et nous en reconnaissons toute l'importance, à la seule condition au moins que l'on s'en serve, et que l'on ait l'art de le mettre en œuvre. Ainsi, nous savions depuis longtemps que le théâtre du moyen âge était sorti, comme le théâtre grec, de l'ombre même du sanctuaire; mais nous ne le savions que d'une manière très générale, et partant incertaine encore, vague et flottante. Ceux de nos lecteurs qui voudront bien se reporter au beau travail que publiait ici même, il y a douze ans, sur *le Drame religieux*, M. Albert Réville (1), verront clairement qu'on avait alors, pour toute la période au moins des premières origines, l'intuition plutôt que la science, le soupçon plutôt que la certitude, et des présomptions plutôt que des preuves de cette étroite alliance ou de ce parentage du théâtre et de l'église. On a démontré depuis, pièces en main, pour ainsi dire, ce qu'on ne pouvait encore, vers 1868, qu'inférer par analogie. Les pièces de cette démonstration,

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1868.

voilà des documens. Quand M. Léon Gautier montra, d'après les écrivains spéciaux, comment les *tropes*, ou *chants festifs*, s'étaient introduits, du VIIIe au XIe siècle, dans la liturgie romano-gallicane, sans autre raison appréciable que d'allonger les offices et de fournir, en quelque sorte, un surcroît de matière à l'avide attention des fidèles, ce fut un premier pas. Quand il montra de plus que ces *tropes*, écrits d'abord en prose cadencée, puis rimés par la suite, avaient conquis, au sein même de l'église, un commencement d'indépendance et s'étaient constitués en dialogues déjà presque dramatiques, ce fut un second pas. Et la preuve enfin fut acquise quand M. Sepet eut découvert un prétendu *Sermon* de saint Augustin dans le développement duquel on voyait nettement se dessiner la formation du drame futur. Saint Augustin évoquait successivement un certain nombre de prophètes, — dont Nabucho lonosor, Virgile et la Sibylle, — en témoignage de la divinité du Christ. Il interrogeait, et on lui répondait. Que fallait-il désormais pour être en droit de conclure que le monologue s'était transformé en dialogue, et qu'on avait incarné dans des personnages réels, vivans, et plus tard costumés, cette alternance des questions et des réponses? Deux choses. D'abord il fallait prouver que, non-seulement le fait n'était ni sans analogue, ni sans précédent dans les usages liturgiques, mais encore qu'il était fréquent. Ensuite il fallait établir que de ce sermon même ou de telle partie de ce sermon de saint Augustin, tout un drame, tout un mystère était sorti, dont on pouvait suivre de siècle en siècle, et de texte en texte surtout, l'accroissement successif. C'est ce que fit encore M. Sepet.

Nous le répétons, bien loin de méconnaître l'importance de tels documens, nous l'exagérerions plutôt, étant bien convaincus qu'en matière d'érudition, comme de science, comme de littérature et d'art, ce n'est rien que d'avoir une idée : le tout est de démontrer qu'elle est conforme aux faits et prise comme des entrailles de l'histoire ou de la réalité. Mais, d'autre part, publier des documens pour se dispenser d'avoir des idées, comme font tels et tels que je ne nommerai pas aujourd'hui, voilà vraiment se rire du public et présumer un peu trop de notre simplicité d'esprit. Il y a des savans aussi qui se tuent, pour ainsi dire, en expériences, instruits, laborieux, patiens : uniques d'ailleurs pour ne point voir dans une expérience le capital, l'essentiel, le nouveau : gens qui mourront comme ils sont nés, en accumulant des observations inutiles pour eux-mêmes et superflues pour la science. Je ne dis pas cela pour M. Petit de Julleville. Aux dieux ne plaise! Mais enfin quand je feuillette son second volume, — six cent cinquante pages qui ne contiennent que des dates de « représentations » et des « analyses » de miracles ou de mystères, — je me demande aux besoins de qui peut bien répondre cet amas de documens? Ce livre encore est de ces livres

savans qui ne pourront vraiment servir qu'à ceux qui voudront le refaire. Il n'est pas le livre que nous attendions sur les mystères. En faut-il dire la vraie raison? Elle peut tenir en trois mots : c'est que nous ne savons plus composer.

Oui! nous avions autrefois une manière de composer vraiment philosophique en même temps que vraiment littéraire; j'ajouterai : vraiment française. Nous partions de ce principe que, si l'on écrit, c'est pour épargner une peine au lecteur, et nous en tirions cette conséquence que le premier devoir de l'écrivain est de dissimuler ce qu'il a dépensé de temps, de travail et d'efforts à l'éclaircissement d'une matière difficile. On ne mettait donc pas le public dans la confidence des manuscrits que l'on avait déchiffrés, des in-folio qu'on avait compulsés, des notes qu'on avait lentement amassées, car en quoi cet étalage aurait-il pu l'intéresser? La peine que l'on a prise, que fait-elle à l'affaire? Et le mal que l'on s'est donné, quel compte prétend-on que « l'ami lecteur » nous en tienne, si d'ailleurs nous ne l'amusons, ni ne l'instruisons, ni ne l'obligeons du moins à penser? Aussi se gardait-on bien de lui faire péniblement refaire le chemin que l'on avait fait. Mais plutôt on lui cachait soigneusement ce que l'on avait essayé d'opinions contradictoires avant que de prendre enfin parti. C'est qu'on s'attachait surtout à ce qu'il y a toujours, dans un sujet quelconque, pourvu qu'on sache l'y démêler, d'essentiel, c'est-à-dire de durable, de permanent, et, — si tant est que le mot soit humain, — d'éternel. Et l'on réussissait à contenter quelqu'un, tandis que je crains que le livre de M. Petit de Julleville ne contente personne. Car les érudits, qui réclamaient encore, en 1878, tant de documens prétendus indispensables, n'admettront pas sans doute que, depuis deux ans, tous ces documens soient sortis de l'ombre, et lui diront, selon l'usage, que le temps d'écrire son livre n'était pas encore échu.

> Ce bienheureux moment n'est pas encor venu.
> Il viendra! mais le temps ne m'en est pas connu.

Pour nous, qui ne nous piquons nullement d'être érudit, nous lui dirons, qu'en dépit des érudits, on pouvait traiter le sujet, mais à la condition de le traiter d'autre sorte et de le prendre par son côté littéraire et philosophique.

Il fallait donc, après avoir brièvement marqué les origines du genre et noté les phases de son accroissement, choisir parmi les modèles quelqu'un des plus considérables et l'étudier à fond. Vous demanderez à quel signe on eût pu reconnaître parmi tant de mystères le plus considérable. Rien de plus simple. Ce sera celui qui d'entre tous les sujets formant ensemble le « cycle dramatique » du théâtre du moyen âge, aura développé, dans les plus vastes proportions, le sujet le plus général et le plus important. *Le Mystère de la Passion* répond à ce signalement.

Ce sera encore le mystère dont l'effet aura été le plus grand sur les contemporains, celui qu'on aura sur tous les points du territoire le plus souvent redemandé, celui qu'on aura, de Modane à Péronne et de Grenoble à Rouen, le plus constamment applaudi. *Le Mystère de la Passion*, représenté quatre-vingt-huit fois, de 1398 à 1580, tandis que de tous les autres le plus populaire n'aurait été joué que douze fois, d'après les listes mêmes de M. Petit de Julleville, *le Mystère de la Passion* répond encore assez bien à la condition. Et si maintenant, parmi les diverses rédactions du *Mystère de la Passion*, j'en trouve une en quelque façon synthétique par-dessus toutes les autres, qui s'étende, en plusieurs milliers de vers, depuis la Création du monde jusqu'à l'institution de la Pentecôte, et qui m'offre en raccourci, dans telle scène épisodique, d'autres mystères entiers joués en d'autres temps et d'autres lieux sous une forme plus développée, — *la Mort d'Abel, la Nativité de Jésus-Christ, les Pèlerins d'Emmaüs*, — est-ce que je n'aurai pas le droit de dire que ce *Mystère de la Passion* peut et doit être tenu pour le plus considérable, et sur l'examen attentif que j'en vais faire, de conclure au général, pour tous les *Mystères*, indistinctement? Entendons-nous bien, j'aurais lu tous les autres *Mystères* connus jusqu'à ce jour, manuscrits ou imprimés; j'en aurais fait l'analyse, par écrit même s'il l'eût fallu, pour le soulagement de ma mémoire et la facilité de mon travail; j'aurais corrigé par la connaissance des détails ce qu'il y aurait eu nécessairement de hasardeux dans mes généralisations, si j'avais travaillé sur un document unique et conclu sur la foi d'une seule expérience. Mais je n'aurais pas donné mes notes au public.

Je m'en serais servi pour faire entrer dans l'analyse ou plutôt dans l'interprétation d'un seul *Mystère* ce qu'il y a d'essentiel à dire sur les mystères. Fallait-il tant de mots pour montrer le drame liturgique s'ébauchant entre deux offices, puis se débordant du sanctuaire sur le parvis et du parvis sur les « échafauds » de la place publique? Était-il si compliqué de montrer, dans une *Passion* de trente-quatre mille sept cent soixante-quatorze vers, tout ce que le drame primitif avait contenu, dès sa naissance, de germes d'avenir ou de prospérité future, parvenu dès 1450 à son complet développement? Quoi de plus simple que de montrer dans un seul exemple, mais suffisamment approfondi, ce mélange de grossièreté repoussante et d'enthousiasme naïf qui caractérise les moindres échantillons comme aussi bien les chefs-d'œuvre du genre? Quoi de plus simple encore que de déduire de cet interminable poème les lois de la composition des mystères et d'y reconnaître à la fois l'inspiration dont ils procèdent, les moyens dont ils usent pour soutenir l'intérêt, les artifices de mise en scène et le luxe de figuration dont ils se rehaussent pour passionner la curiosité des yeux et ravir les applaudissemens? Quoi de plus simple enfin que de discerner dans un drame de cette étendue, s'il y avait un style approprié traditionnelle-

ment aux mystères? une facture propre à ce genre de poème? une langue particulière à la nature des sujets ou aux conditions de la représentation? Qu'on me montre une seule question, de quelque importance, qui touche à l'histoire des mystères, qu'on n'ait pas lieu de se poser à l'occasion du *Mystère de la Passion?* qu'on ne puisse pas résoudre avec le texte du *Mystère de la Passion?* et si par hasard elle réclamait des développements plus amples, qu'on ne puisse pas au moins faire comme graviter autour de l'étude du *Mystère de la Passion* pris pour centre? Nous trompons-nous quand nous croyons que ce livre mériterait d'être écrit?

Nous n'avons pas, pour nous, à l'écrire. Mais il faut montrer au moins sur un point et par un exemple que le *Mystère de la Passion* contient bien tout ce que nous y voyons. Ainsi l'une des premières questions qui se posent est celle-ci : Qu'était-ce au juste qu'un mystère? Était-ce un spectacle, dans le sens que nous attachons à ce mot? Était-ce un divertissement du monde, une fête des yeux, un régal de l'esprit? ou si c'était une sorte de cérémonie pieuse, un moyen d'édification populaire, un instrument de dévotion?

Il suffit, pour répondre à cette question, d'un simple coup d'œil jeté sur l'économie du *Mystère de la Passion* (1). Il se divise en quatre journées. La première s'ouvre par deux scènes caractéristiques. On voit d'abord, dans les limbes, Adam, Ève, Isaïe, Ézéchiel, Jérémie et David,

Attendans leur redempcion
Par la haulte incarnacion
Du doulz et benoit Filz de Dieu.

Chacun d'eux à son tour déclame un couplet de lamentations et un hymne d'espérance.

O doulx Messias debonnaire,
En qui est nostre seul recours,
Approche, vien, si nous secours...

La seconde scène nous transporte en paradis, « où sont cinq personnaiges, et première se lève une dame. » C'est la *Miséricorde* qui plaide contre la *Justice* de Dieu la cause du genre humain et par des argumens tirés de l'ordre théologique proprement dit, ainsi :

Vous arguez : quiconques peche
Contre la majesté haultaine
Doit avoyr infinye peine.
L'omme a fait offence samblable,
Si doit avoir peine infinable.

(1) *Le Mystère de la Passion*, d'Arnoul Gresban, publié avec une Introduction et un Glossaire, par MM. Gaston Paris et Gaston Raynaud, in-8°; Paris, 1878.

Vous pechez en conclusion
Qui nyez repparacion,
Mais tres bien poez inferer
Qu'il convient a le repparer
Que cil qui en ara l'ottroy
Aist puissance infinye en soy.

C'est l'argumentation même de l'école, et de la chaire, sur le « mystère » de l'incarnation. « Pour nous faire enfans de Dieu il fallait que le Fils unique se fît homme (1). » Quel que soit le sens exact du mot de *mystère*, qu'il vienne ou ne vienne pas du mot *ministerium*, qu'on l'écrive *mistère* ou *mystère*, qu'on le fasse ou non synonyme de la *funzione* des Italiens, ou de l'*auto* des Espagnols, je crois donc avoir déjà le droit de conclure qu'il n'est pas absolument vrai, comme on l'a soutenu, « que les drames religieux n'eussent pas pour objet de représenter les faits évangéliques en tant qu'inaccessibles à la raison, ou *mystérieux*. » A ces deux premières scènes je joindrai particulièrement deux autres scènes où Jésus, parmi les docteurs, dispute longuement avec les Gamaliel et les Zorobabel de la convenance des prophéties à l'époque de sa naissance et au caractère de sa mission. Et, — détail assurément caractéristique, — Zorobabel, sur la fin de la seconde, a soin de « récoler »

En brief les signes ordonnés
Qu'a present ont esté donnés.

Il y a là plus qu'une explication théologique, et j'y vois nettement l'intention de fournir au peuple des argumens pour répondre, le cas échéant, à quelques difficultés vulgaires d'exégèse biblique.

Il serait aisé de poursuivre et de montrer par des citations tirées du prologue et de l'épilogue de chacune des quatre journées cette intention d'édification et d'instruction toujours présente à la pensée de l'auteur du *mystère*. J'aime mieux en saisir une autre preuve dans le tissu même du drame.

Dans la troisième journée, quelque temps avant que Jésus soit mis en croix, tout à coup, des profondeurs du limbe, on entend la voix d'Adam qui s'élève :

Doulx Dieu qui regnes sans finer
Et qui tous bien veulz assigner
A moy ta povre creature,
Quand vouldras tu l'heure signer
Que tu nous dois mediciner
Repparant notre fortfaicture?

Il ne me semble pas que faire ainsi reparaître Adam, ce soit suivre d'aussi près qu'on le veut bien dire le texte même des Évangiles ou de

(1) Bossuet, *Elévations*.

la tradition, non plus que quand on nous montre un peu plus loin tout l'enfer, transporté de rage à la pensée que le sacrifice va s'accomplir, et Lucifer députant « Sathan » à la « femme Pylate » pour l'engager par un épouvantable cauchemar à détourner le préteur de condamner Jésus. Il y a là certainement, dans ces scènes épisodiques d'apparence, une intention théologique profondément marquée. Elle se marque encore plus clairement peut-être dans l'intervention tout à fait inattendue de Denis l'Aréopagite et d'Empédocle devisant sur les phénomènes dont le dernier soupir de Jésus a donné le signal par toute la terre, et concluant d'un commun accord :

Qu'il fault que le haut moniteur,
Dieu de la terre et gouverneur,
Sueuffre par aucune aventure,
Ou que la totale facture
Du monde, ainsi qu'elle est construicte,
Soit brief resolue et destruicte :

Que si d'ailleurs nous pouvions conserver l'ombre d'un doute, nous n'aurions qu'à lire le prologue du *Mystère*, prologue surajouté, qu'on ne jouait pas, mais que l'auteur écrivit pour bien expliquer ses intentions et marquer visiblement son but, qui est de : « montrer la différence du peché du deable et de l'omme, et pour quoy le péché de l'omme a esté reparé, et non pas celluy du deable. »

Tirons de là quelques conséquences. En premier lieu, je ne crois pas qu'il soit permis de dire avec M. Petit de Julleville, « que le mystère abuse du réel, qu'il est *réaliste* jusqu'à la trivialité dans la peinture des détails de la vie et dans le langage qu'il prête à tous ses personnages. » La trivialité du langage n'est pas, ou n'est qu'à peine, imputable aux auteurs des mystères. La faute en est à l'imperfection elle-même de la langue. Et de toute manière la trivialité du langage ne caractérise pas autrement les mystères que les fabliaux ou que les chansons de geste.

En second lieu, la peinture de ce que nous appelons la vie réelle n'est pas essentielle à la nature du mystère. Elle ne se mêle qu'épisodiquement à la légende pieuse, et, selon nous, c'est se méprendre que de dire que « le mystère admettait le comique, le familier, la bouffonnerie même, à côté de l'héroïque et du sublime. » Lorsque Arnoul Gresban mettait ces vers dans la bouche de l'une des saintes femmes :

Je congnoy tres bien l'espicier :
Il est vray, veez la sa maison.
Il n'y a pas longue saison
Qu'il me vendit de l'ongnement.

et que là-dessus il nous la montrait marchandant les « denrées gracieuses » de l'épicier, je ne crois pas du tout qu'il voulût faire rire ni qu'il

s'applaudît de l'heureuse bouffonnerie. Mais il était fermement convaincu que les choses avaient dû se passer telles qu'il les montrait et rien sans doute n'était plus loin de sa pensée que l'intention de délasser les spectateurs, par un intermède comique, de la violence de leurs émotions. Pareillement, quand il prêtait, soit aux diables, soit aux bourreaux du Christ, les « ordes » plaisanteries qu'il leur prête, il faisait assurément parler les bourreaux comme ils parlaient de son temps, et c'était sans aucune intention de familiarité qu'il attribuait aux Satan et aux Lucifer les dialogues bizarres qu'ils entretiennent dans le *Mystère de la Passion.* Quand le comique ou le bouffon s'introduisirent, un peu plus tard, dans la composition des *Mystères,* ce fut donc le signal de la décadence, ou plutôt de l'irrémédiable corruption des *Mystères.* Et l'erreur est la même quand on enveloppe cet élément comique dans la définition des *Mystères* que si l'on prétendait envelopper les tirades philosophiques de Voltaire, de Marmontel et de Laharpe dans une juste définition de la tragédie classique. De pareils traits rentrent si peu dans la définition d'un genre qu'ils sont au contraire les signes où l'on reconnaît que ce genre est un genre épuisé. Mais il n'y a décidément pas d'erreur plus difficile à chasser de la critique. On parle sans cesse, on parle éloquemment de la nécessité d'en finir avec les distinctions des genres, avec la rhétorique de Laharpe ou de l'abbé Batteux, et ce sont ces genres que l'on accuse obstinément de la maladresse, de l'erreur, et du défaut de génie de ceux qui les ont « cultivés. » Ce n'est pas en effet Laharpe ou Marmontel, ou, comme on disait de leur temps, « l'insuffisance de leur Minerve » que l'on rend responsable de la faiblesse de leurs productions, de *Denys le Tyran* ou des *Barmécides,* ce sont immanquablement les « règles » à la domination de qui Racine et même Corneille ont cru pouvoir se soumettre. Ce qu'il avait d'essentiel aux mystères, c'était donc l'intention d'instruire et d'émouvoir en évangélisant. Et les scènes comiques ou bouffonnes, tout de même que les splendeurs du spectacle ou le réalisme indécent de la mise en scène, n'avaient d'autre but que d'agir plus fortement sur les imaginations et de figurer aux yeux le sens intime d'une religion qu'il importait, pour beaucoup de motifs, de ne pas laisser flotter dans le domaine de l'ancienne histoire ou de l'abstraction.

> Segnius irritant animos demissa per aurem
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

Il n'y a pas à chercher plus loin.

C'est une erreur encore que de diviser la matière des *Mystères* en trois ou quatre cycles, comme on l'a fait, ou du moins que de considérer ces cycles comme autre chose que des facilités qu'il nous a plu de nous

donner pour le classement d'un grand nombre de *Mystères* ou de *Chansons de geste*. M. Petit de Julleville avait très bien dit : « L'ancien Testament, aux yeux de l'exégèse chrétienne du moyen âge, est la préparation et la figure du nouveau. L'attente de Jésus-Christ, annoncé par les prophètes, figuré par les patriarches et les saints, attendu par tous les justes, le remplit d'un bout à l'autre. » Il ajoute même : « L'histoire des premiers hommes, et celle du peuple juif, n'apparaît aux yeux des auteurs des mystères qu'à travers le dogme de la rédemption. » Mais que ne s'en tenait-il à ces termes? et pourquoi ce qui suit : « De là l'inégalité, les défauts de proportion qui nous choquent d'abord dans les *Mystères du Viel Testament*. » M. Petit de Julleville a tort d'être choqué. C'est comme si j'étais choqué, voyant le *Britannicus* de Racine, que Racine n'eût pris dans les *Annales* de Tacite que ce qui convenait à la manière dont il avait conçu son sujet. C'était le droit absolu des auteurs de nos *Mystères* de n'emprunter à l'ancien Testament que les parties, et dans ces parties, que les détails qui convenaient à leur dessein. Il n'y a pas là défaut de proportions, il n'y a que défaillance d'exécution. Ce n'est pas la même chose. Mais ce qui devrait choquer M. Petit de Julleville, c'est que l'érudition se soit avisée de distinguer le cycle de l'ancien et le cycle du Nouveau-Testament. Ou du moins, comme nous le disions, l'érudition avait ses raisons de distinguer deux, trois, quatre, autant de cycles qu'il lui plaisait, mais c'étaient des raisons tirées de la commodité des érudits et non pas du fond du sujet. Quand je n'en aurais d'autre preuve que le prologue du mystère d'Arnoul Gresban, cela me suffirait. Ce n'est que par accident que les *Histoires* de l'ancien Testament se sont détachées de la conception fondamentale du mystère du moyen âge.

Et c'est pourquoi, — parce que le mystère n'était proprement qu'une vivante exposition des vérités essentielles de la foi, — nous ne pouvons voir « l'émancipation du drame » dans le désordre qui s'y met. Les mystères meurent, mais rien ne naît, parce qu'ils ne menaient à rien. Quand ils disparaissent, ils disparaissent tout entiers. Nous avons au moins cette satisfaction de voir que M. Petit de Julleville en convient. « Entre le mystère et la tragédie la tradition littéraire est brisée. » Cela est vrai, cela doit être vrai, puisque les érudits le reconnaissent. Mais ils le regrettent amèrement. Je crois qu'il faut, pour éprouver de semblables regrets, un bien obstiné parti-pris de rendre la religion même et le patriotisme solidaires de la littérature française du moyen âge.

> Qui méprise Cotin, n'estime point son roi
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Trouver que la *Chanson de Roland* est une lecture mortellement ennuyeuse, c'est manquer au patriotisme. C'est manquer à la religion que

de ne pas admirer, bouche bée, les trente-quatre mille cinq cent soixante-quatorze vers du *Mystère de la Passion*. Ajoutons donc quatre mots encore à la conclusion de M. Petit de Julleville. C'est un grand bonheur que les hommes de la Renaissance n'aient pas eu la bizarre et dangereuse pensée de continuer la tradition des mystères. On ne ranime pas les cadavres. A chacun son métier. Ce n'est pas affaire à l'église de mêler l'agréable à l'utile et de divertir les populations. Elle l'a compris, puisqu'enfin c'est elle qui la première a proscrit les mystères. Quant au drame national et chrétien, tout prêt à sortir de ces monstrueuses représentations, nous ne pouvons que redire ce que nous avons dit, c'est entretenir de robustes illusions que d'y croire. Tout ici tient en un mot : les mystères n'étaient pas du théâtre. On peut d'ailleurs, on doit même étudier les mystères. Non pas sans doute qu'ils nous fournissent autant de renseignemens que l'on croit. N'oublions pas que le temps de leur plus grande vogue est vers le XVe siècle, que tout ce qu'on a découvert depuis qu'on s'est mis à les étudier « scientifiquement » n'a pas beaucoup diminué l'importance des *Confrères de la Passion*, que toutes les dates nous reportent à des temps sur lesquels ne manquent pas des renseignemens de toute sorte, et que par conséquent nous ne trouvons pas grand'chose dans les *Mystères* que nous ne retrouvions ailleurs, si ce n'est les *Mystères* eux-mêmes. Pour les temps antérieurs au XIVe et au XVe siècle, ils offrent peut-être une source plus abondante en renseignemens plus précieux.

Après cela, pour en revenir au livre de M. Petit de Julleville, ce qui lui manque surtout, c'est d'être fait sur un autre sujet. Il était bon qu'un professeur de littérature française écrivît une *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, pour montrer que notre haut enseignement littéraire ne restait pas tout à fait indifférent aux travaux de l'érudition. Mais ni pour l'érudition elle-même, ni pour les maîtres, ni pour les élèves, ni pour le public, nous ne voyons l'intérêt qu'il y aurait à détourner l'enseignement littéraire proprement dit de ses anciennes voies. Espérons que les prochains volumes de cette *Histoire du Théâtre* nous donneront matière à de plus amples éloges. L'histoire littéraire est une chose et l'histoire de la littérature en est une autre. C'est une distinction qu'il importe de maintenir, d'ailleurs sans en exagérer l'importance. Et si nos professeurs de littérature en étaient bien convaincus, il me semble qu'on a pu voir que ce ne sont pas les travaux qui manqueraient à leur activité, et certainement le public, qui n'appréciera jamais de l'érudition que ses résultats, les suivrait de ses sympathies dans ces voies où jadis il suivit les Villemain et les Sainte-Beuve.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1880.

La fortune capricieuse n'a pas voulu nous faire des loisirs complets, des vacances tout uniment livrées au repos facile et aux distractions calmantes de la saison. Un ministère qui s'en va, emporté comme en un tourbillon, un ministère reconstitué avec quelques hommes de plus, avec quelques hommes de moins, des mesures de police perpétuellement suspendues sur les ordres religieux comme pour prolonger des émotions inutiles, les affaires d'Orient qui se brouillent de nouveau, c'est plus qu'il n'en faut pour occuper et animer ces jours qui passent, qui sont déjà passés, ces dernières semaines fuyantes d'automne.

A vrai dire, si ce n'était cette crise orientale qui s'est réveillée tout à coup, qui a semblé un instant reprendre un caractère fait pour émouvoir l'Europe, le reste aurait pu passer sans intéresser bien vivement l'opinion et n'aurait été qu'une diversion qui aurait tout au plus piqué pour quelques heures la curiosité. La métamorphose ministérielle qui s'est accomplie n'est pas de nature à modifier sensiblement une situation qui est restée ce qu'elle était, qui n'aurait pu, après tout, prendre une signification nouvelle que par une intervention du parlement déterminant une évolution de politique. Aujourd'hui comme hier, tout suit son cours assez vulgairement, assez confusément ou, si l'on veut, modestement. C'est même peut-être une question de savoir pourquoi il y a eu un déménagement ministériel, puisqu'il n'y a rien de changé, puisque le ministère, sous sa forme nouvelle, ne fait pas beaucoup plus ou beaucoup moins qu'il ne faisait sous sa forme première. C'est l'éternelle exécution des décrets sur les ordres religieux qui a été la cause avouée des derniers changemens, le grand objet du conflit devenu assez vif pour nécessiter l'intervention de M. le président de la république. Il a été dénoué, ce conflit, nous avons eu le ministère des

vacances, et tout ce qu'on peut distinguer jusqu'ici, c'est que le gouvernement ne semble pas moins embarrassé qu'il ne l'était avant d'être renouvelé. — Il est désormais parfaitement d'accord sans doute, on ne cesse de le répéter; il est décidé, on le dit. M. le ministre de l'intérieur a réuni ses chefs de service, convoqué tour à tour ses préfets, pour leur donner des instructions; il distribue des mémoires, des consultations! N'importe, l'embarras reste toujours, on en est encore aux intentions. Comment va-t-on procéder et par où commencer? Qui frappera-t-on d'abord, les dominicains ou les capucins? N'y aura-t-il pas pour les uns ou pour les autres quelques difficultés imprévues qui pourraient tout gâter? N'a-t-on pas oublié quelque détail dans le programme d'exécution, devant lequel a reculé le dernier président du conseil et que le cabinet renouvelé s'est chargé de réaliser avant la rentrée du parlement?

C'est donc là ce qui a pu provoquer une crise en plein interrègne parlementaire, en pleines vacances des pouvoirs publics! C'est ce qui peut absorber un gouvernement composé de dix ministres, sans compter un certain nombre de sous-secrétaires d'état! Tout s'efface devant cette suprême nécessité de disperser quelques congrégations, de mettre les scellés sur quelques maisons de dévotion non autorisée. La politique de l'article 7, l'exécution des décrets du 29 mars, c'est le premier des intérêts pour la France. Les ministères se font ou se défont pour savoir si on ira un peu plus ou un peu moins vite dans la grande œuvre. Soit! voilà qui est entendu, le nouveau cabinet se promet de porter comme don de joyeux avènement aux chambres, qui reviendront dans un mois, quelques expulsions de moines. Il aura eu le temps d'ici là de mettre en campagne préfets, commissaires de police et, au besoin même, les gendarmes. Il aura signifié aux bénédictins qu'ils doivent renoncer à leur vie et à leurs travaux en commun. Il aura dispersé dominicains, trappistes, carmes et capucins, c'est-à-dire qu'il leur aura fait déclarer par la voie de la police qu'ils n'ont pas le droit d'exister. Fort bien! On aura fait tout ce qu'on médite; la campagne savamment combinée par M. le ministre de l'intérieur aura atteint son but. Nous admettons, si l'on veut, que tout se soit passé sans trop de difficultés, sans incidens trop crians ou trop pénibles. Et après? Quand on se sera épuisé en combinaisons administratives pour remporter cette éclatante victoire, quand on aura réussi à chasser de leurs couvens quelques capucins ou quelques eudistes, en sera-t-on beaucoup plus avancé? La république aura-t-elle gagné en crédit et en bonne renommée devant le monde? La France en sera-t-elle plus libre et plus prospère, mieux préparée à tout ce que peut lui réserver l'avenir? Les ministres en auront-ils plus de raison, plus de supériorité politique, plus d'esprit d'initiative dans les affaires sérieuses? Parlons franchement. On n'aura rien fait, rien du moins qui soit digne de politiques

éclairés. Pour se donner l'avantage de plaire à quelques passions, à quelques préjugés de parti, on aura soulevé toute sorte de questions irritantes, fatigué pendant des mois l'opinion de polémiques faites pour aggraver toutes les divisions. On se sera exposé à soulever, non pas des résistances matérielles dont personne ne peut avoir la pensée, mais des contestations légales qui, en se multipliant, en allant retentir devant les tribunaux, peuvent certes devenir un embarras. On aura contristé, peut-être aliéné des croyances sincères, et on aura surtout offert ce singulier spectacle d'une république constitutionnelle répudiant le droit commun, se servant de toutes les ressources de l'arbitraire administratif pour conduire une campagne équivoque.

L'arbitraire est tentant pour ceux qui peuvent en disposer, on le sait bien. Que le cabinet ait trouvé le moyen commode et ait cru pouvoir s'épargner des difficultés sans fin en tranchant sommairement par la main de la police des questions délicates, c'est possible; mais, on en conviendra, il est étrange qu'un régime qui a sans doute l'ambition de vivre par la liberté aille chercher ses armes dans les archives des gouvernemens d'absolutisme. M. le ministre de l'intérieur a fait préparer pour le tribunal des conflits des mémoires où il s'efforce de préciser la tradition législative, et il invoque particulièrement à titre d'autorité ce que Napoléon a fait, ce que Napoléon a écrit. « Monsieur Bigot-Préameneu, écrit Napoléon, je ne veux point de missions en France... Je ne veux point de sulpiciens. Je vous l'ai dit cent fois, je vous le répète pour la dernière. » Napoléon en a fait et en a dit bien d'autres. Il reste à savoir si, pour fonder un régime libre, le meilleur moyen est d'aller chercher des exemples dans l'histoire impériale, et si, par une politique de division intérieure, on laisse à la France toutes les forces dont elle a besoin pour remplir ses destinées.

Qui peut dire maintenant le dernier mot de cette singulière crise extérieure, de cet imbroglio oriental où l'Europe s'est engagée sans trop savoir où elle allait, sans avoir mesuré d'avance la portée de ses interventions ou de ses manifestations? Qui se chargera de remettre un peu d'ordre dans ces inextricables affaires où les plus grandes puissances ont compromis l'autorité de leurs conseils en se plaçant dans l'alternative de rendre les armes devant une résistance facile à prévoir ou d'aller jusqu'au bout, jusqu'à de plus redoutables complications? Telle est la situation créée à l'Europe par une politique hasardeuse, mal calculée, qu'on ne sait plus en vérité ce qui sortira de cette confusion.

Rien n'était cependant plus sensible que le danger des manifestations impératives, des menaces de coercition contre la Turquie, c'est-à-dire contre un état qu'on ne peut essayer de contraindre sans risquer de l'ébranler un peu plus et qu'on ne peut ébranler qu'en jouant la paix de l'Europe. Il était clair qu'on courait la chance d'aller au-devant de quelque mécompte ou de se laisser entraîner au-delà de toute

mesure, dans une voie sans issue. On l'a voulu, on a cédé à un sentiment périlleux d'omnipotence; on s'est impatienté de tourner sans cesse autour de toutes ces questions du Montenegro, des frontières grecques, des réformes de l'Arménie ou des provinces européennes de la Turquie, et on a cru en finir plus vite, avoir plus aisément raison des résistances de la Porte par un déploiement de puissance collective. On a réuni une conférence nouvelle pour aviser à l'exécution définitive et irrévocable du traité de Berlin. On a décidé souverainement des cessions de territoire pour le Montenegro, des tracés de frontières pour la Grèce, on a signifié des ultimatums à Constantinople. On ne s'en est pas tenu là : on a fait avancer, à l'appui des ultimatums, une escadre combinée dans l'Adriatique, aux bouches du Cattaro ou à Raguse, à portée de Dulcigno, la ville réclamée pour le Montenegro. On a organisé, en un mot, une démonstration navale pour faire sentir à la Porte le poids de la volonté ou de l'animadversion de l'Europe. Qu'en est-il résulté?

C'est ici vraiment qu'éclate tout ce qu'il y a d'imprévoyance dans cette campagne semi-diplomatique, semi-guerrière, et qu'on entre dans une des phases les plus bizarres de ces malheureuses affaires d'Orient. Non-seulement la Porte ne cède pas devant une démonstration dont elle n'a pas de peine à démêler les incohérences; elle menace au contraire de se défendre, arrêtant d'un seul coup par son attitude et les Montenegrins, prêts à entrer en guerre s'ils se sentent soutenus, et les vaisseaux européens attendant au mouillage l'ordre de s'avancer. Aux sommations de la diplomatie elle répond par une note assez hautaine, demandant d'abord qu'on commence par s'abstenir de toute démonstration comminatoire, offrant ensuite les conditions qu'elle croit pouvoir accepter pour l'exécution définitive du traité de Berlin, pour les règlemens territoriaux comme pour les réformes de l'empire. Un instant, tout semble singulièrement compromis, et l'Europe, un peu en désarroi, n'a plus qu'à délibérer pour savoir si, au lieu d'aller à Dulcigno, elle ira à Salonique, à Smyrne, peut-être aux Dardanelles, si d'une démonstration elle passera aux blocus, aux occupations, — ou si elle s'arrêtera dans une voie si périlleuse. Pendant deux jours la question reste indécise à Constantinople comme dans les capitales de l'Occident; on s'interroge, on se regarde non sans une certaine curiosité inquiète, lorsque la Porte, mieux avisée ou mieux conseillée, satisfaite peut-être d'avoir attesté son indépendance, se décide tout à coup, par un nouveau revirement, à venir en aide aux embarras de l'Europe, en offrant de céder sans condition et dès ce moment cette petite ville de Dulcigno, premier objet de la démonstration navale. Ainsi, de péripéties en péripéties, on en vient à cette situation certes fort difficile où tout découle visiblement d'une série de démarches irréfléchies, de faux calculs et de redoutables malentendus, où l'on chemine perpétuellement entre des

folies et des faiblesses, faute d'un sentiment exact de ce qu'on peut et de ce qu'on doit.

Lorsque la diplomatie occidentale s'est réunie en congrès à Berlin, il y a plus de deux ans déjà, pour mettre fin à la dernière guerre d'Orient en substituant un traité européen aux conditions dictées par la victoire à San-Stefano, elle a sans doute agi pour le mieux dans l'intérêt de la paix universelle. En reconnaissant la puissance des faits accomplis par les armes russes, elle a cherché à en limiter les conséquences les plus menaçantes. En admettant quelques-uns des résultats de la guerre pour la Bulgarie, pour la Roumanie, pour la Serbie, même pour le Monte-negro, elle a voulu, d'un autre côté, assurer à ce qui restait de l'empire ottoman une certaine apparence d'intégrité et d'indépendance; elle a même rappelé le traité de 1856, qui a fait de cette indépendance un principe de droit public reconnu en introduisant la Turquie parmi les puissances européennes. La diplomatie enfin, à l'aide d'un certain nombre d'arrangemens nouveaux imposés par la force des choses, s'est proposé de replacer la question d'Orient sous la garde collective de l'Europe, de créer pour quelques années, pour un temps indéterminé, un état de trêve favorable à tous les intérêts. L'Europe a fait le traité de Berlin tel qu'il est avec ses imperfections et ses mérites, et ce qu'elle a fait, elle est sans nul doute fondée à le maintenir. Elle a le droit de surveiller et de poursuivre l'exécution de son œuvre; mais ce qui n'est ni dans le traité de Berlin, ni dans le droit général, ni dans les attributions légitimes de l'Europe, ni même dans ses intérêts, c'est la faculté d'exercer une sorte d'action directe et décisive allant jusqu'à un système permanent de démonstrations et d'interventions.

Le traité de Berlin ne consacre rien de semblable. La Russie, il est vrai, avait proposé de faire des puissances les exécutrices de leur propre ouvrage, d'insérer dans le traité même la sanction de la force. Le prince Gortchakof proposait un article portant en propres termes : « Les puissances se réservent de s'entendre au besoin sur les moyens propres à assurer un résultat que ni les intérêts généraux de l'Europe ni la dignité des grandes puissances ne permettent de laisser invalider. » C'était l'emploi de la force prévu et accepté d'avance. A cela que répondait-on ? Ni lord Salisbury, ni le comte Andrassy, ni M. Waddington, ni le président du congrès, M. de Bismarck, n'admettaient d'avance « la nécessité d'employer une force étrangère en cas d'inexécution du traité. » Les puissances, prétendaient-ils les uns et les autres, « ne s'engagent qu'à une surveillance active qui serait suivie, en cas de besoin, d'une action diplomatique. » Le représentant de la France, M. Waddington, disait en parlant des formules plus ou moins vagues, plus ou moins atténuées successivement mises en avant : « Ou bien elles n'ajoutent rien à l'autorité du traité, ou bien elles ont une portée trop étendue... Le traité que les puissances vont signer contient un très

grand nombre de clauses qui pourraient devenir, sous l'action du contrôle édicté par le congrès, une série de prétextes pour une ingérence incessante dans tous les actes de la Sublime-Porte... Inaugurer un droit de contrôle général sur un si grand nombre de clauses d'importance fort inégale serait un péril pour l'avenir, et le congrès risquerait, en entrant dans cette voie, d'introduire des élémens de désaccord parmi les puissances qui viennent de faire œuvre de paix et de concorde... » Oui, reprenait de son côté M. de Bismarck, « si les puissances s'engageaient solidairement à user de la force au besoin, elles risqueraient de provoquer entre elles de graves dissentimens. » A quoi le chancelier d'Allemagne ajoutait avec le détachement d'un philosophe revenu des illusions : « Le congrès ne peut faire qu'une œuvre humaine, sujette comme toute autre aux fluctuations des événemens. » Et finalement l'article imaginé par le prince Gortchakof restait pour ce qu'il était, pour une expression peu déguisée de la politique russe. Le congrès refusait de l'adopter même avec les atténuations successives par lesquelles on cherchait à l'adoucir; il refusait en un mot d'inscrire dans le traité le droit de coercition.

Qu'a-t-on fait cependant par cette récente tentative, par cette démonstration qui n'a pas été jusqu'ici, à la vérité, des plus triomphantes? Il ne faut pas s'y tromper, c'est un acte de prépotence par la force que le traité de Berlin a refusé de prévoir, qu'il n'autorise pas, et que consacre encore moins le droit supérieur qui règle les relations des peuples. L'Europe prend vraiment depuis quelques années un rôle assez extraordinaire en Orient, un rôle qu'elle ne s'est point créé, nous le voulons bien, qu'elle a un peu reçu comme une tradition, mais qu'elle tend manifestement à exagérer. De plus en plus elle se croit tout permis à l'égard de l'empire ottoman. Elle ne se borne pas à intervenir par des commissions sans nombre dans les provinces turques d'Europe ou d'Asie; elle finit par ne plus même laisser à la Porte la liberté d'avoir une opinion sur ses intérêts les plus directs, de se défendre dans ce qui lui reste d'indépendance et d'existence. Elle dispose de la souveraineté turque sans façon, selon ses convenances du moment. Le traité de Berlin a prévu simplement, sans entrer dans plus de détails, une rectification de frontières du côté de la Grèce; soit! Bientôt une conférence se réunit; elle fixe souverainement des tracés, elle taille en Épire et en Thessalie, elle attribue au royaume hellénique des territoires assez étendus; elle enflamme par un don opulent l'ambition de la Grèce, qui n'a pris aucune part à la dernière guerre, et la Porte n'est même pas admise à contester une délimitation nouvelle qui l'atteint dans tous ses intérêts politiques et stratégiques! Même difficulté du côté du Montenegro, qui reçoit, lui aussi, une extension de territoire. Comment s'opérera la cession du petit port de Dulcigno, qui n'avait pas été compris dans la délimitation primitive, qui n'a été attribué que plus tard au Montenegro?

C'est là évidemment une de ces questions qui peuvent être résolues par des négociations. C'est cependant pour Dulcigno que la démonstration navale a été organisée! On dirait vraiment qu'il s'agit d'un empire en tutelle ou plutôt d'une liquidation progressive dont l'Europe aurait pris la direction, dont elle se ferait le syndic pour son propre compte ou pour le compte de cliens impatiens d'entrer en possession. Le fait est que, sous l'apparence de l'intérêt traditionnel qu'on porte à l'intégrité de l'empire ottoman, il n'est jamais question que de territoires, de villes, de prérogatives souveraines à enlever au sultan. C'est, dit-on, la faute de la Porte, de ses inépuisables lenteurs, de sa diplomatie éternellement évasive! C'est le droit du « concert européen » d'interpréter le traité de Berlin, de poursuivre l'exécution de ce qu'il a décidé! Où donc a-t-on vu que parce qu'un malheureux état mettrait quelque lenteur à se laisser dépouiller, la diplomatie d'un continent serait autorisée par la souveraine équité à précipiter la spoliation? Au siècle passé, trois gouvernemens se sont entendus pour partager la Pologne. Parce que trois puissances autrefois se sont trouvées d'accord pour partager la Pologne, est-ce que six puissances aujourd'hui auraient le droit de partager l'empire ottoman et, si le sultan résiste, de le menacer de bombarder Dulcigno, d'occuper Smyrne ou Salonique, de forcer les Dardanelles, de décréter la suppression d'un peuple, fût-ce le peuple turc?

Il reste, il est vrai, une autre question ou une autre partie de la question, c'est que, malgré tout, malgré ses misères et ses défaites, l'empire ottoman ne paraît nullement décidé à se laisser démembrer, et, à parler franchement, si dans tous ces derniers incidens, il y a une puissance qui ait gardé ses avantages, c'est encore la Turquie. On ne cesse de lui reprocher sans doute d'être rebelle à toutes les réformes qu'on lui propose, de manquer à tous ses engagemens, de méconnaître les intentions généreuses qu'on a pour elle, de mettre le « concert européen » dans l'embarras en lui suscitant des obstacles, en lui refusant l'occasion de se déployer dans la splendeur de ses résolutions diplomatiques. C'est possible! L'empire ottoman souffre d'incohérences héréditaires, de vices invétérés, et depuis longtemps il n'est pas heureux. Après tout, il faut voir les choses comme elles sont. La Turquie ne fait pas assurément toutes les réformes qui seraient désirables, qui lui seraient utiles, qui contribueraient peut-être à la remettre à demi en équilibre et un peu en crédit; est-ce que toutes les puissances qui lui en font un crime, qui la placent sous le coup d'une menace perpétuelle de déchéance, accomplissent elles-mêmes toutes les réformes qu'elles désirent, que les peuples leur demandent, et ont toujours la paix dans leurs provinces? La Porte a des obligations qu'on a sans doute le droit de lui rappeler; est-ce qu'elle manque à ses engagemens parce qu'elle entend mesurer les cessions territoriales qu'on lui demande

pour la Grèce ou parce qu'elle ne livre pas du premier coup au Montenegro la ville de Dulcigno, des populations qui résistent? Les cabinets européens sont un peu embarrassés aujourd'hui, on ne peut en disconvenir : est-ce la faute de la Turquie s'ils se sont engagés au-delà de ce qu'ils devaient, sans prévoir les difficultés qu'ils allaient rencontrer, qui feraient éclater fatalement la division dans leurs conseils? Que peut-on enfin répondre à la Porte demandant, non sans une certaine ironie, comment l'Europe, si pressée de réclamer l'exécution du traité de Berlin lorsqu'il s'agit du Montenegro ou de la Grèce, l'est si peu lorsqu'il s'agit de maintenir la souveraineté ottomane sur les Balkans?

Qu'on accuse les Turcs tant qu'on voudra, ils ont devant le monde l'avantage de tous ceux qui, assaillis de tous côtés, puisent dans leur désespoir la force de résister et de tenir tête à l'orage. Ils ont ce génie de la résistance qui est peut-être leur dernière vertu; ils l'ont montré sous la forme militaire à Plevna, ils viennent de le montrer une fois de plus depuis quelques jours sous la forme diplomatique. Ils ont été sans doute favorisés par les circonstances, ils ont eu aussi l'art de démêler avec sagacité dans quelle mesure ils pouvaient profiter de ces circonstances, jusqu'à quel point ils pouvaient aller. Leur plus grand succès est d'avoir su tour à tour résister ou céder à propos, d'avoir suspendu, ne fût-ce que pour un instant, la marche des événemens, d'avoir sauvé leur dignité en offrant aux gouvernemens de l'Occident l'occasion de réfléchir sur les conséquences d'une aventure qui, après avoir commencé devant Dulcigno, aurait pu précipiter la dissolution de l'Orient, rallumer tous les conflits. Après cela, la plus significative moralité des derniers incidens est, à n'en pas douter, qu'il ne serait sûr ni pour l'empire ottoman ni pour l'Europe de jouer indéfiniment ce jeu, de s'engager périodiquement dans ces défilés au bout desquels on pourrait se trouver tout à coup en face d'un formidable imprévu.

Ce qu'il y a d'étrange dans cette récente crise, qui n'est peut-être pas encore finie, dans cette phase aiguë des affaires d'Orient, c'est que l'instigateur le plus passionné, le meneur le plus résolu de la campagne, ait été ou ait paru être le chef du cabinet anglais, M. Gladstone, qui assurément se montrerait en ce cas bien peu fidèle aux traditions britanniques. M. Gladstone n'est pas heureux dans sa politique extérieure, et le vieux Palmerston avait peut-être raison lorsque, parlant de celui qu'il avait alors pour collègue comme chancelier de l'échiquier, il se laissait aller à exprimer sur son avenir de premier ministre les doutes les plus humoristiques. Le chef du cabinet de Londres est possédé d'un fanatisme que l'âge ne fait qu'enflammer, qui l'a exposé déjà plus d'une fois à de véritables mésaventures. Il a depuis quelques années la haine du Turc, qu'il voudrait renvoyer en Asie la besace au dos. Il a

pris à son compte le principe des nationalités, dont il attend avec la candeur d'un croyant la régénération de l'Orient. C'est lui, dit-on, qui aurait tout récemment proposé à l'Europe d'occuper Smyrne ou Salonique, peut-être d'autres points, sans s'inquiéter de cette sorte de main-mise sur l'empire turc. Plus que jamais pour le coup on entrait dans l'aventure! M. Gladstone aura peut-être la singulière fortune d'être l'étonnement de son pays et du monde. Il semble être revenu au pouvoir tout exprès pour montrer que lord Beaconsfield était un homme pratique doué du génie de la diplomatie positive. Lord Beaconsfield était ironiquement accusé d'être un romancier faisant de la politique avec son imagination, et, à coup sûr, par les idées dont il paraît fasciné, M. Gladstone prouve que, lui aussi, lui peut-être plus que son prédécesseur, il pourrait écrire, sans le vouloir, le plus chimérique et le plus redoutable des romans. On ne cessait de reprocher au brillant chef des tories des combinaisons qui pouvaient entraîner la Grande-Bretagne dans la guerre, et bien évidemment le chef du cabinet libéral, le partisan fougueux de la paix, est homme à se réveiller un jour ou l'autre, sans le savoir, au milieu de toutes les complications de la guerre. Il a changé d'alliés, il est vrai, et la politique qu'il paraît suivre au nom de l'Angleterre en Orient est à peu près sûre de trouver un appui à Saint-Pétersbourg. L'Allemagne et l'Autriche seraient probablement moins pressées de suivre M. Gladstone, et les cabinets de Berlin et de Vienne ne sont peut-être pas étrangers aux derniers revirements pacifiques. Pour la France, elle n'a certes ni encouragement ni appui à donner à la politique de M. Gladstone; ce qu'elle a de mieux à faire aujourd'hui comme hier, c'est de rester dans la plus prudente réserve.

C'est la seule conduite possible pour notre pays. D'abord le gouvernement y est obligé par la loi constitutionnelle; il ne pourrait s'engager dans une affaire sérieuse sans avoir consulté les chambres, et c'est déjà beaucoup que quelques-uns de nos vaisseaux aient été associés à une démonstration qui, sans être un acte d'hostilité déclarée, aurait pu devenir la guerre, dont un accident pouvait d'un instant à l'autre changer et aggraver le caractère. Ensuite le gouvernement ne peut douter que l'instinct du pays ne soit énergiquement prononcé pour la paix, contre tout ce qui conduirait à la guerre. C'est le sentiment le plus vif de la France, et ce sentiment est aussi juste que patriotique. Qu'on ne cherche dans cette disposition visible de l'opinion ni bouderie ni mauvaise humeur, ni fantaisie d'abstention. La France a l'instinct profond qu'elle ne peut s'associer à une action diplomatique ou militaire dont le résultat peut être le démembrement d'un empire. De plus, à ne considérer que les intérêts les plus positifs, que peut donc gagner la France à une politique d'agitation et de perturbation en Orient? Quel avantage trouverait-elle dans une décomposition précipitée de la Turquie, dont elle a toujours contribué à maintenir l'intégrité? Le premier intérêt de la

France, dit-on, est de ne pas laisser périmer son droit de grande puissance, de rester dans le « concert européen, » de ne s'engager qu'avec lui, mais d'aller partout avec lui! Franchement, ce qu'on décore aujourd'hui du nom de « concert européen » ne semble pas mériter des sacrifices démesurés. S'il ne s'agit que d'aller faire en commun une promenade nautique aux bouches du Cattaro, c'est une assez innocente satisfaction qui a la chance de laisser intact l'accord des puissances. Le jour où se poserait sérieusement la question d'Orient, c'est-à-dire la question de tout un ordre nouveau à créer avec les provinces qui forment aujourd'hui l'empire ottoman, que deviendrait le « concert européen? » La France n'a sûrement aucune raison de se désintéresser de tout, de se réfugier dans un recueillement frondeur et stérile; elle n'a non plus aucune raison de se laisser engager à la légère, uniquement pour être avec tout le monde, dans des combinaisons qui n'offrent que des chances de périls sans compensation ou d'agitations sans résultat.

Tout compte fait, au point où en sont les choses européennes, la Russie seule représenterait une politique d'action en Orient, et avec la Russie l'Angleterre conduite par M. Gladstone pourrait aussi, par une combinaison étrange, se prêter à des tentatives, à des mouvemens qui ne seraient pas sans danger. L'Allemagne, de son côté, ne semble pas d'humeur à favoriser ce qui pourrait raviver ou aggraver la crise orientale. L'Autriche, déjà sérieusement engagée par sa position dans la Bosnie et l'Herzégovine, désire encore moins voir les événemens se précipiter et de nouveaux conflits se produire. Naturellement réservée dans sa politique, peu portée aux démonstrations compromettantes, elle est encore plus retenue aujourd'hui par la préoccupation de ses intérêts extérieurs qu'elle tient à sauvegarder et par le sentiment d'une situation intérieure qui ne laisse pas elle-même d'être difficile et délicate. Il y a eu, il est vrai, dans ces derniers temps, en Autriche, un de ces incidens brillans qui font un moment oublier les embarras de la politique. L'empereur François-Joseph a fait un voyage vraiment triomphal en Gallicie. Il a été reçu partout au milieu des ovations enthousiastes et des cortèges éclatans. Nobles et paysans en costume national ont rivalisé d'empressement autour du souverain. Aux harangues qui lui ont été adressées à Cracovie l'empereur a répondu en langue polonaise. C'est un voyage qui a certainement son importance et peut avoir des conséquences heureuses. A Vienne cependant, la situation reste assez obscure, assez laborieuse, et le ministère du comte Taaffe, après un an d'existence, n'est point sans avoir à surmonter bien des obstacles, bien des difficultés intérieures. Le comte Taaffe a voulu résoudre le problème de réconcilier les nationalités en les ramenant toutes pour ainsi dire dans le giron constitutionnel; il s'est proposé de gouverner en maintenant l'équilibre entre les races, entre les partis, sans tomber dans le fédéralisme ou dans le centralisme. Il a réussi jusqu'à un certain point;

mais si, par des satisfactions habiles, mesurées, il est parvenu à apaiser les races dissidentes, il a provoqué d'un autre côté chez les Allemands une hostilité passionnée, violente, qui se manifeste aujourd'hui par une campagne d'agitation organisée contre lui. Le comte Taaffe réussira-t-il à rallier dans le parlement une majorité suffisante, suffisamment fidèle pour continuer l'application de sa politique? C'est la grave question qui se débat à Vienne, à côté de la question orientale, qui a une bien autre importance pour la puissance autrichienne.

Voilà bien longtemps déjà, on pourrait dire un siècle, tant les années ont compté par les catastrophes, il y a eu au-delà des mers un pays qui a été pour le dernier empire napoléonien ce que l'Espagne avait été pour le premier. Il y a eu un pays, — le Mexique, — où des armées françaises ont été jetées à l'aventure, où une royauté romanesque, née d'un rêve d'halluciné impérial, a péri dans le sang, où se sont déroulées des tragédies qui ont disparu depuis dans le torrent déchaîné de bien autres événemens et qui n'ont point été elles-mêmes étrangères à ces événemens. Tout ce qui s'est passé, en effet, dans ce pays il y a quinze ans a été le prélude de la plus sombre histoire, une des causes de nos désastres. C'est parce qu'il y a eu une expédition du Mexique que notre politique a été enchaînée ou dévoyée en Europe, que la France s'est sentie désarmée à des momens décisifs, que les ressources militaires se sont trouvées épuisées, que les arsenaux ont été vidés pour aller combler le gouffre sans fond, et par une fatalité de plus, du Mexique nous est revenu empanaché celui qui devait livrer une armée et Metz! C'est pourquoi le Mexique, il faut l'avouer, le Mexique a gardé pour nous un mauvais renom et comme un reflet sinistre. Il est resté entre les deux pays le souvenir d'une faute terriblement expiée par la France et l'image d'une victime cruellement immolée par les Mexicains. Les rapports ont été longtemps interrompus. Ce qui s'est passé pour la France dans l'intervalle est comme une suite fatale de l'expédition du Mexique, on ne le sait que trop. Que s'est-il passé d'un autre côté au Mexique même? Quel fruit le pays a-t-il recueilli d'une victoire qui était à la vérité la victoire de son indépendance? On ne peut certainement pas dire que de cette grande crise où il s'est trouvé momentanément engagé, il soit sorti avec un gouvernement plus fort, une liberté mieux réglée et des institutions plus respectées, avec une paix intérieure moins exposée aux insurrections et aux révolutions; il a repris la vie habituelle des républiques hispano-américaines, après une convulsion de nationalité plus funeste pour la France que profitable pour son propre développement et sa prospérité.

Aujourd'hui près de quinze ans sont passés, et le dernier mot d'une si lointaine histoire est cette nouvelle, qui aurait paru insignifiante si elle n'eût réveillé tous ces douloureux souvenirs, qui annonce le rétablissement des relations entre les deux pays. Il est certain que le passé est

passé, et comme ce qu'il y avait de politique dans la rupture de la France et du Mexique a disparu avec le temps, avec les révolutions, il n'y avait plus qu'à se préoccuper avant tout des intérêts qui sont considérables, d'un commerce qui dépasse le chiffre de 40 millions par année, 40 millions dont les trois quarts au moins représentent l'exportation française. Le rapprochement des deux républiques s'est fait pour assurer à ces intérêts une protection plus directe, plus efficace. Il ne s'est cependant pas accompli sans des négociations assez lentes, peut-être assez délicates, qui ont trouvé parfois de l'écho dans le parlement, qui se sont prolongées à travers plusieurs ministères. Le dénoûment ne date que d'hier, il est maintenant officiellement enregistré, et tandis qu'un représentant du Mexique va être accrédité à Paris, un membre de la chambre des députés, M. le baron Boissy d'Anglas, est envoyé comme ministre en mission temporaire à Mexico. Des consuls français sont en même temps nommés dans les principaux ports mexicains. C'est la fin d'une tragique histoire et d'une longue interruption de rapports diplomatiques. L'essentiel est aujourd'hui de ne rien grossir, de ne voir dans un incident de ce genre que ce qu'il y a. C'est un ministre plénipotentiaire de plus à nommer! Qu'on prenne simplement garde que la présence d'un agent diplomatique d'un certain ordre n'est pas une garantie infaillible dans ces républiques américaines, avec des gouvernemens qui ne sont pas toujours sérieux, qui sont souvent impuissans contre les désordres. Qu'on se souvienne qu'au Mexique notamment il y a eu de tout temps d'inextricables conflits qui ont fini par le plus terrible de tous. C'est un avertissement de prudence pour les agens et de circonspection pour les intérêts qui vont chercher fortune dans ces contrées du nouveau monde.

Ce n'est pas au Mexique, pays espagnol, c'est en Espagne même que vient de se passer un de ces douloureux incidens qu'on ne peut malheureusement ni prévoir ni prévenir, mais qui appellent toujours la protection de nos représentans au dehors. Un de nos plus jeunes collaborateurs, homme de savoir et de talent, formé par de sérieuses études à l'École normale, M. Lucien Louis-Lande était allé en Espagne pour faire des recherches à Simancas et préparer de nouveaux travaux. Il était sur le point de rentrer en France lorsqu'aux portes de Valladolid, où il venait d'arriver, il a trouvé une mort obscure ; il a péri sous les coups d'un meurtrier vulgaire. M. Louis-Lande, par ses sérieuses et modestes qualités, par son ardeur au travail, était digne de vivre et méritait l'intérêt universel que sa mort a excité. Il était un des meilleurs de la génération nouvelle, et une fin si malheureuse, aux portes d'une ville, là où semblerait devoir régner quelque sécurité, est certes bien faite pour être vivement sentie en Espagne comme en France.

CH. DE MAZADE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-ET-UNIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — L^e ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1880

Livraison du 1er Septembre.

P. LANFREY. — I. — JEUNESSE, ANNÉES D'ÉPREUVES, par M. le comte O. D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 5

MISÉ FÉRÉOL, dernière partie, par M. JACQUES VINCENT. 52

LE NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 101

LE DRAME MACÉDONIEN. — I. — LES PHALANGES PAUVRES, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 124

LES ORIGINES DE LA CRISE IRLANDAISE. — I. — WILLIAM PITT ET L'ACTE D'UNION, par M. ÉDOUARD HERVÉ. 147

LA RÉORGANISATION DU MUSÉE DE BOULAQ ET LES ÉTUDES ÉGYPTOLOGIQUES EN ÉGYPTE, par M. GABRIEL CHARMES. 175

LE RÔLE DE LA DIPLOMATIE DANS LA QUESTION GRECQUE, par M. G. VALBERT. . 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 225

ESSAIS ET NOTICES. — LA DÉMOGRAPHIE DE L'ALGÉRIE 236

Livraison du 15 Septembre.

LA VIEILLE CIVILISATION SCANDINAVE, D'APRÈS LES RÉCENS TRAVAUX DES ARCHÉOLOGUES SUR LES INVASIONS DES NORMANDS, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut de France. 241

LA MORALE CONTEMPORAINE. — II. — LE POSITIVISME FRANÇAIS ET LA MORALE INDÉPENDANTE, par M. ALFRED FOUILLÉE 273

LE VOILE SOULEVÉ, par M. GEORGE ELIOT. 307

L'Annexion du Tonkin, par M. Edmond PLAUCHUT. 350
Madame de Lafayette, d'après des documens nouveaux, par M. Arvède BARINE. 384
Le Cinquantième Anniversaire du Brahma Somaj. — Une Tentative de religion naturelle dans l'Inde, par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA. . . . 413
Poésie. — Contes parisiens. — L'Enfant de la balle, par M. François COPPÉE 446
Revue littéraire. — Le Mal du siècle, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 454
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 466
Essais et Notices. 478

Livraison du 1er Octobre.

Les Vieux de la vieille, première partie, par M. ERCKMANN-CHATRIAN . . 481
Des *Provinciales* de Pascal, par M. Ernest HAVET, de l'Institut de France. 516
Un Homme d'état russe contemporain, d'après sa correspondance inédite. — I. — Nicolas Milutine et l'Abolition du servage, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 554
Les Origines de la crise irlandaise. — II. — O'Connell et l'Émancipation des catholiques, par M. Édouard HERVÉ. 589
P. Lanfrey. — II. — Sa Carrière de polémiste et d'historien, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 634
L'Épuration et l'Utilisation des eaux d'égouts, par M. E. AUBRY-VITET. . 665
L'Allemagne nouvelle jugée par un Allemand, par M. G. VALBERT. 691
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 703
Essais et Notices. 714

Livraison du 15 Octobre.

Les Vieux de la vieille, deuxième partie, par M. ERCKMANN-CHATRIAN. . 721
L'État moral et politique de l'Espagne en 1880, par M. L. LOUIS-LANDE . 753
Le Drame macédonien. — II. — La Bataille d'Issus, par M. le vice-amiral JURIEN de la GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 783
Florence. — Le Mouvement de la Renaissance, ses origines, par M. Charles YRIARTE. 802
Un Homme d'état russe. — II. — Nicolas Milutine et la Russie, depuis l'émancipation des serfs jusqu'a l'insurrection polonaise, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 827
La Première Session du nouveau parlement anglais, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 859
Les Localisations cérébrales, par M. Henry de VARIGNY. 897
Chronique musicale, par M. F. de LAGENEVAIS. 919
Revue littéraire. — Les *Mystères* au moyen age, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 934
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 947

PARIS. — Impr. J. CLAYE, — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.41

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY